



CSS
PROVINCIAL
ARCHIVES

The image features a large, stylized watermark or stamp. The text 'CSS' is positioned at the top left, 'PROVINCIAL' is in the middle, and 'ARCHIVES' is at the bottom right, all in a bold, black, sans-serif font. Behind this text is a detailed crest or seal. At the top of the crest, it reads 'Library of the University'. The central part of the crest is a shield with a figure holding a staff. Below the shield, it says 'The University of Toronto'. The entire crest is framed by ornate, symmetrical flourishes.

**SPIRITAN ARCHIVES
U.S.A.**

BULLETIN

DE LA

CONGRÉGATION

BULLETIN

DE LA

CONGRÉGATION

~~TOME PREMIER~~

(TOME XIV^e DE LA COLLECTION COMPLÈTE)

1887-1888



MAISON-MÈRE

PARIS, RUE LHOMOND, 30

NUMÉROS CONTENUS DANS CE VOLUME

	Pages.
N° 1. Février 1887.	1
N° 2. Mars 1887.	33
N° 3. Avril 1887.	65
N° 4. Mai 1887.	97
N° 5. Juin 1887.	129
N° 6. Juillet 1887.	177
N° 7. Août 1887.	209
N° 8. Septembre 1887.	241
N° 9. Octobre 1887.	273
N° 10. Novembre 1887.	321
N° 11. Décembre 1887.	369
N° 12. Janvier 1888.	401
N° 13. Février 1888.	433
N° 14. Mars 1888.	473
N° 15. Avril 1888.	497
N° 16. Mai 1888.	537
N° 17. Juin 1888.	569
N° 18. Juillet 1888.	601
N° 19. Août 1888.	629
N° 20. Septembre 1888.	661
N° 21. Octobre 1888.	693
N° 22. Novembre 1888.	725
N° 23. Décembre 1888.	761

N.-B. — La collection des volumes lithographiés contient 204 numéros. En faisant imprimer *Le Bulletin*, on a cru devoir, pour des raisons particulières, recommencer la série des numéros.

ERRATA

Page	Ligne	Au lieu de	Lisez
62	12	Le vapeur... a été accosté.	abordé...
251	14	Simon... du dioc. de Strasbourg.	du dioc. de Cologne.
264	6	Le 15 août est aussi décédé...	Le 11 septembre.
272	15	Se sont embarqués le 18 septembre.	le 21 septembre.
"	25	sont partis Huilla.	sont partis pour Huilla.
320	13	Braga... Externes 70.	Externes 90.
329	29	Mais il va s'en dire...	sans dire.
420	20	Communauté de S ^{te} Anne au Fernand-Vaz.	Fernan-Vaz, <i>et ainsi partout où ce nom est reproduit.</i>
573	27	Zanguebar... 62000	92000
"	30	Totaux... 464340	494340
605	31	le poste de Scima...	le poste de Sima
606	9	le 31 décembre.	le 31 octobre.
607	14	Il a fallu toute l'énergie du consul anglais, menaçant de baisser son pavillon et de rompre ses relations.	Il a fallu toute l'énergie du consul portugais baissant son pavillon et menaçant de rompre ses relations.
610	10	de 50000 francs.	de 25000 francs.
612	10	la visite de M. Nadister...	la visite de M. Hodister.
615	16	le <i>Garnet</i> .	le <i>Garnet</i> .
622	1	jusqu'aux grands lacs.	jusqu'au Kingani.
671	17	Georges Tanguy... (Morbihan).	(Finistère).
685	13	le 19 août.	le 27 juillet.
692	23	PP. Sauner, Moreau et Remy, avec le F. Aimé, revenu de Sénégambie et le F. Euphrase, de la Maison-Mère; — pour le Bas-Congo, les PP. Moulin et Frankoual.	PP. Sauner, Moreau et Remy et le F. Euphrase de la Maison-Mère. — Pour le Bas-Congo : les PP. Moulin et Frankoual avec le F. Aimé, revenu de la Sénégambie.
774	37	Le P. Cadoret... est chargé de faire les cours d'histoire au pensionnat des Sœurs.	Le P. Cadoret, sans se désintéresser de l'œuvre du collège, où il est chargé de faire les cours d'histoire, exerce son zèle au pensionnat des Sœurs.



Ferveur. — Charité. — Sacrifice.

SOMMAIRE. — **Maison-mère.** Approbation des écrits du V. Père. — La Saint-François de Sales. — La Congrégation à Notre-Dame des Victoires. — Admissions à l'oblation et aux vœux. — **Bulletins des Communautés.** Communauté du Saint-Cœur de Marie. — Maison de Grignon. — Séminaire du Saint-Esprit. — **Nécrologie.** PP. Bourzeix et Figenwald. MM. Ribeiro, Wintz, Muller et Olier. — Mouvement du personnel. — Nouvelles. — Avis.

MAISON-MÈRE

APPROBATION DES ÉCRITS DU VÉNÉRABLE PÈRE

Texte du décret. — Détails sur la recherche de ces écrits. — Procès-verbal de récolement. — Examen à Rome et rapport favorable des examinateurs.

Nous venons de recevoir de Rome deux décrets importants, relatifs à la cause de Béatification de notre Vénérable Père. Le premier concerne ses écrits, le second constate qu'il ne lui a été rendu aucun culte mettant obstacle à l'avancement de la cause. Nous donnerons ce dernier décret au prochain numéro du Bulletin. Voici celui qui regarde les écrits.

PARISIEN

BEATIFICATIONIS ET CANONIZATIONIS

Ven. Servi Dei

FRANCISCI PAULI MARIE LIBERMANN

Institutoris Congregationis Sacri Cordis Mariæ.

Scripta præfato Ven. Servo Dei Francisco Paulo Mariæ Libermann attributa atque Sacræ Rituum Congregationi post

eorum perquisitionem rite peractam exhibita, ut super iisdem examen de more institueretur, sunt sequentia, nimirum :

SCRIPTA TYPIS EDITA :

I. — 1. Liber cui titulus *Commentaire du saint Évangile selon saint Jean, sous forme d'explications littérales et spirituelles*, editus typis *Saint Joseph de Ngazobil, en Sénégambie*. — *Imprimerie de la Mission*, et constat pag. 739 cum Indice...

Suit la liste des autres écrits imprimés ou lithographiés du Vénéral Père, avec l'indication du nombre de pages et la date d'impression :

Règle provisoire des missionnaires du Très-Saint-Cœur de Marie;

Instructions aux missionnaires;

Règlements de la Congrégation du Saint-Esprit sous l'invocation de l'Immaculé Cœur de Marie;

Règles des Frères de la Congrégation du Saint-Esprit et de l'Immaculé Cœur de Marie;

Opuscule sur l'Épiscopat.

MANUSCRIPTA :

Epistolæ 1714 simul collectæ in septem voluminibus...

Suit le relevé détaillé des lettres contenues dans chacun de ces volumes, avec l'indication du nombre de celles écrites à chaque personne, ainsi que des mots qui commencent et terminent la première et la dernière de ces lettres.

Vient enfin le décret proprement dit. Il est conçu en ces termes :

Proposito autem dubio super revisione horum scriptorum ab Emo et Rmo Dno Card. Aloisio Oreglia a Sancto Stephano, hujus Causæ Ponente, in Ordinariis Sacrorum Rituum Congregationis Comitibus ad Vaticanum habitis sub signata die, Emi ac Rmi Patres Sacris tuendis Ritibus præpositi, omnibus maturo examine perpensis, auditoque R. P. D. Augustino Caprara Sanctæ Fidei Promotore, sic rescribere rati sunt :

Nihil obstare quominus procedi possit ad ulteriora, reservato tamen jure Promotori Fidei opponendi, si et quatenus de jure. Dje 15 maii 1886.

Facta postmodum de his omnibus Sanctissimo Domino Nostro Leoni Papæ XIII per infrascriptum Secretarium fideli relatione, Sanctitas Sua rescriptum Sacræ Congregationis ratum habuit et confirmavit die 27 ejusdem mensis et anni.

D. CARDINALIS BARTOLINIUS, *S. R. C. præfectus.*

† LAURENTIUS SALVATI *S. R. C., secretarius.*

Place du Sceau.

Nous ajoutons ici, pour les Frères, la traduction du décret.

Au doute proposé sur la révision de ces écrits, par l'Eminentissime et Révérendissime Seigneur Cardinal Aloïs Oreglia de San Stephano, Ponent de cette cause, dans l'assemblée ordinaire de la Congrégation des Rites sacrés, tenue au Vatican au jour indiqué ci-dessous, les EE. et RR. Cardinaux préposés au maintien des Rites sacrés, après avoir mûrement examiné et pesé toutes choses et entendu le R. P. D. Augustin Caprara, promoteur de la sainte Foi, ont résolu de répondre ainsi : *Rien ne s'oppose à ce que l'on passe outre, en réservant toutefois au Promoteur de la Foi le droit de faire opposition, s'il y avait lieu, et conformément au droit.*

Le 15^e jour du mois de mai 1886.

Le secrétaire soussigné, ayant fait ensuite un rapport fidèle de tout cela à notre Très Saint-Père le Pape Léon XIII, Sa Sainteté a bien voulu ratifier et confirmer le rescrit de la Sacrée Congrégation, le 27 du même mois et de la même année.

Par une coïncidence remarquable, ce décret a été rendu le samedi avant la solennité du patronage de saint Joseph. Quoiqu'il date de plus de six mois, nous n'en avons cependant reçu le texte que tout récemment. C'est qu'il forme, par suite de l'énumération détaillée des écrits, et surtout des lettres, tout un cahier de quatre-vingt-cinq pages.

Cet important décret est le résultat de plus de dix années de travaux consécutifs. Ce fut, en effet, au commencement de 1876 que l'on ordonna de Rome la recherche de tous les écrits sortis de la plume de notre Vénérable Fondateur. Sur les ordres du saint et glorieux Pontife, le Pape Pie IX, S. E. le Cardinal Patrizzi,

préfet de la Sacrée Congrégation des Rites, écrivit le 21 juillet de cette même année à l'Eminentissime Archevêque de Paris, pour le charger de ce soin. A cette lettre était jointe une instruction du Promoteur de la Foi, Mgr Laurent Salvati, prescrivant, en détail, tout ce qu'il y avait à faire à cet égard et lui donnant toute faculté d'exiger, même sous peine de censures, la remise de tous les écrits du Serviteur de Dieu.

A la suite de ce mandat, le Cardinal Guibert rendit, le 21 février 1877, une ordonnance enjoignant à tous ceux qui pourraient avoir entre leurs mains quelques écrits de notre Vénérable Père, de les remettre sans délai. Cette ordonnance a été publiée dans le bulletin N° 119 (t. XI, p. 5).

Depuis longtemps déjà, et l'on peut dire même dès la pieuse mort de notre saint Fondateur, on avait pris soin, à la Maison-Mère, de rechercher et de recueillir les divers écrits qu'il avait laissés. Ses opuscules étaient conservés soigneusement aux archives, comme un précieux trésor. On avait écrit de tous côtés pour avoir ses lettres, et déjà l'on avait pu en recueillir un très grand nombre. Cette recherche fut reprise et continuée avec un nouveau zèle, et l'on fut heureux de retrouver encore beaucoup de lettres très précieuses, la plupart autographes.

Mais le gros travail était la transcription de tous ces écrits. La Révérende Mère Supérieure générale des Sœurs de Saint-Joseph voulut bien nous donner, pour ce long ouvrage, le concours de l'une de ses religieuses, qui fut heureuse de s'y dévouer (1). Les copics furent collationnées sur les originaux avec le plus grand soin. Et, enfin, quand tout fut terminé, le postulateur de la cause, le R. P. Barillec, pria Mgr Richard de vouloir bien procéder, comme délégué de l'Eminentissime Cardinal-Archevêque de Paris, à la reconnaissance juridique de ces écrits, pour les soumettre à l'examen du Saint-Siège.

La séance eut lieu dans le salon épiscopal de la Maison-Mère, le vendredi 12 octobre 1883. M. l'abbé Eugène Bernard et M. l'abbé Benoist accompagnaient Mgr l'Archevêque de Larisse,

(1) Cette religieuse, Sœur Scolastique Dumoulin, est pieusement décédée le 13 mai 1885, après avoir travaillé avec zèle, pendant plus de douze ans, à la transcription des écrits du Vénérable Père. Elle en a fait, à peu près à elle seule, deux copies complètes, l'une pour la Sacrée Congrégation des Rites et l'autre pour les archives de la Maison-Mère.

le premier comme promoteur, le second comme notaire. Suivant les instructions reçues de Rome et selon le procès-verbal préparé à l'avance, Sa Grandeur fit appeler le T. R. P. Général; et, après lui avoir fait prêter le serment d'usage, lui demanda ce qu'il pouvait connaître touchant les écrits de notre Vénérable Père; quels étaient ces écrits? s'ils étaient vraiment de lui? où ils avaient été conservés? si l'on n'en avait fait disparaître aucun? etc. Les mêmes questions furent posées également à un autre témoin, le R. P. Delaplace, qui s'était spécialement occupé du soin de ces écrits.

Les volumes à envoyer à Rome étaient là, tous préparés, au nombre de quinze, dont cinq imprimés, un lithographié et neuf manuscrits. Le notaire en fit successivement la description au procès-verbal avec l'indication du nombre de pages qu'ils contenaient. Puis Mgr Richard les fit lier et sceller de son sceau, afin que l'on pût constater à Rome leur authenticité et leur parfaite intégrité.

La séance avait commencé vers trois heures; elle ne se termina qu'à six heures un quart.

Le R. P. Delaplace se rendait à Rome quelques jours après, pour prêcher la retraite aux élèves du Séminaire français. Il fut chargé d'y porter le procès-verbal relatif aux écrits, et les écrits eux-mêmes furent expédiés au P. Eschbach, qui les fit immédiatement déposer au secrétariat de la Sacrée-Congrégation des Rites, pour y être examinés.

On sait que cet examen est à la fois minutieux et sévère. Aussi forme-t-il assez souvent un obstacle difficile à franchir. C'est ce qui a fait échouer le projet d'introduction de la cause de M. Olier (1), et c'est ce qui en a arrêté d'autres plus ou moins longtemps. Pour le vénérable P. Eudes, dont le procès s'instruisait en même temps que celui de notre saint Fondateur, ses écrits ont suscité de nombreuses objections, qui ont failli compromettre le succès de sa cause (2).

Nous attendions donc, avec quelque anxiété, le résultat de cet examen pour les écrits nombreux et volumineux de notre Vénérable Père, quand le T. R. P. Père reçut la lettre ci-jointe du P. Eschbach, datée du 21 mars 1886 :

(1) Lettre de Mgr Fèvre à M. Icard, 1^{er} juillet 1886.

(2) *Analecta*, 13^e série. *Moniteur de Rome*, 29 décembre 1882.

Rome, 21 mars 1886.

« ... Je puis enfin vous dire au juste, mon T. R. Père, ce qu'il en est de la question des *Écrits* et du résultat de l'examen qui en a été fait par deux théologiens, dont les noms restent secrets. L'Eminentissime Cardinal Ponent a daigné m'en parler ouvertement, mais avec prière de ne pas encore divulguer la chose.

« Or, et j'ai pu m'en convaincre par certains détails, l'examen a été aussi sérieux que long. Pas une phrase n'a passé inaperçue; tout a été pesé et scrupuleusement examiné, tant au point de vue du dogme qu'au point de vue de la théologie ascétique. Le résultat, le voici :

« 1° Dans l'ensemble, le rapport des examinateurs est favorable et très élogieux. — « Il est même rare, m'a dit le Cardinal, « que, dans les causes de béatification, l'examen des réviseurs « aboutisse à un résultat aussi favorable. »

« 2° En particulier, *une seule* observation a été faite au sujet d'un passage du Commentaire sur saint Jean; et encore est-elle peu importante. Le Cardinal m'a même dit qu'il n'en parlerait peut-être pas dans son rapport.

« A la prochaine assemblée des Cardinaux, il ne sera pas possible de faire passer les deux questions, celle des écrits et celle du non-culte. J'ai pensé qu'il valait mieux, en ce cas, hâter le décret sur les écrits, sauf à attendre quelques mois pour le procès de *non-cultu*. »

Le P. Eschbach ajoutait dans une lettre subséquente du 29 mai 1886 :

« La Sacrée Congrégation s'est prononcée le 15 de ce mois au sujet des écrits de notre V. Père. *Nil obstat*. Rien n'y a été trouvé qui puisse entraver la marche du procès. C'est là un pas décisif. »

Rien, en effet, de plus important pour la cause de la béatification de notre saint Fondateur, et en même temps rien de plus consolant pour nous qui sommes ses disciples et ses enfants. Désormais, nous pouvons, avec plus de sécurité encore que par le passé, nous nourrir de sa doctrine spirituelle et la répandre parmi les fidèles. Le jugement du Saint-Siège nous est un garant qu'il ne s'y trouve aucune erreur.

LA SAINT-FRANÇOIS DE SALES A LA MAISON-MÈRE

Le T. R. Père est allé faire sa retraite annuelle à la communauté de Beauvais, où il est resté du 21 au 28 janvier. Le soir de ce dernier jour, à huit heures, les Pères de la Maison-Mère, avec Mgr Duboin, se réunirent, selon l'usage, pour lui présenter leurs vœux. Le R. P. Premier Assistant, se faisant leur interprète, s'exprima à peu près en ces termes :

— « Mon Très Révérend Père, nous venons, au nom de toute la Congrégation, vous souhaiter une bonne fête. Dans nos communautés d'Europe, d'Afrique et d'Amérique, on a prié pour vous ces jours-ci, et demain nous prierons encore d'une manière toute spéciale; car, je puis le dire, tous les membres de la Congrégation ne font avec vous qu'un seul cœur; et, sous ce rapport, nous réalisons vraiment notre devise : *Cor unum et anima una*.

« Nous demanderons à Dieu qu'il vous conserve longtemps au milieu de nous, et qu'il vous accorde les grâces et les forces nécessaires pour continuer à faire le bien dans la mission si importante que la divine Providence vous a confiée. Nous n'ignorons pas, en effet, combien lourde est la charge de Supérieur Général, et combien sont fréquentes pour lui les peines et les difficultés. »

— « Je sais, répondit le T. R. Père, que je puis, en effet, comme l'a dit le R. P. Collin, compter sur vos prières, et que tous les cœurs me sont unis. J'en ai chaque jour la preuve. Jamais encore, depuis les cinq ans que je suis à la tête de la Congrégation, je n'ai rencontré d'opposition de la part de personne; et c'est pour moi une bien grande consolation. Daigne le Seigneur conserver toujours parmi nous ces heureuses dispositions! De mon côté, je continuerai à prier pour vous. Je demanderai particulièrement au bon Dieu que chacun des membres de notre chère Congrégation soit fervent, généreux et plein de charité, selon les recommandations et l'exemple de notre Vénérable Père. »

Le T. R. Père embrassa alors chacun de nous, en commençant par Mgr Duboin, à qui il souhaite réciprocity de vœux, saint François de Sales étant aussi le patron de Sa Grandeur.

Les Frères venant ensuite, le R. P. Collin les présenta au

T. R. Père en lui disant : « Les Frères, à leur tour, mon Très Révérend Père, sont heureux de vous offrir leurs vœux et de vous assurer de leurs prières. Comme les Pères, ils vous sont tous bien attachés et bien dévoués. Ils prient avec d'autant plus de ferveur pour votre conservation, que vous leur représentez mieux notre saint Fondateur, en étant, comme lui et saint François de Sales, votre patron, plein de douceur, de bonté et d'aménité. »

— « En voyant les Frères, répondit le T. R. Père, je me rappelle les paroles de saint François de Sales, que j'ai relues pendant ma retraite, et dans lesquelles il recommande de s'attacher aux petites vertus. Il ne faut pas, dit-il, vouloir attacher ses vertus au sommet de la croix, pour qu'on les voie au loin ; mais bien aimer à les cacher aux pieds de Notre-Seigneur ; car, à l'exemple de la violette, les vertus cachées sont celles qui répandent le plus de parfum. Les Frères, dont la vie est plus modeste, ont aussi plus de facilité pour s'appliquer à ces petites vertus, dont la pratique fait les grands saints, selon saint François de Sales. Je vous souhaite donc, mes bien chers Frères, la grâce de pouvoir suivre ces conseils de mon saint patron. Il y a dans la vie d'un Frère, ainsi attaché à la pratique des vertus humbles et cachées, comme un parfum d'édification tout particulièrement suave qui se répand autour de lui ; c'est ce qu'il m'a souvent été donné de constater parmi ceux que j'ai eus sous ma direction. »

Après ces paroles, le T. R. Père les embrassa avec effusion, comme il l'avait fait pour les Pères, et leur donna sa paternelle bénédiction.

LA CONGRÉGATION A NOTRE-DAME DES VICTOIRES

Dans le courant du mois de décembre dernier, on a célébré, avec grande solennité, à Notre-Dame des Victoires, le cinquantième anniversaire de la fondation de l'Archiconfrérie du Très Saint-Cœur de Marie. Il y a eu, à cette occasion, et pendant plusieurs jours, de très belles cérémonies présidées par Mgr Richard, archevêque de Paris, Mgr Coullié, évêque d'Orléans, et plusieurs autres prélats.

Notre T. R. Père fut invité à clore ces fêtes, le 16 décembre,

et il s'y rendit accompagné des PP. Delaplace, Le Bozec, Wenger, Latappy et de plusieurs Frères.

Il développa, avec autant de solidité que d'onction et de piété, ces paroles qui conviennent si bien à Marie : *Terribilis ut castrorum acies ordinata*. Les *Annales* de l'Archiconfrérie, dans leur numéro de janvier 1887, ont donné une belle analyse de cette instruction.

Elle avait pour but de montrer que ce siècle, où fut proclamé le dogme de l'Immaculée-Conception, est le siècle de Marie : ce qui doit être considéré comme un gage de grande espérance. Elle se terminait par le vœu que Notre-Dame des Victoires, qui, dans sa première cinquantaine, a fait la conquête de l'Europe et de l'Amérique, fit, dans la seconde, celle de l'Afrique.

« Ces paroles, ajoutent les *Annales*, avaient excité les âmes, stimulé leur confiance et avivé leur amour. Le chapelet fut immédiatement récité avec la foi la plus vive, et les litanies de la sainte Vierge chantées avec un entrain sans égal... Notre-Dame des Victoires a dû être touchée de ces accents de confiante supplication et de sainte impatience; nous espérons qu'elle ne les laissera point sans effet. »

Le dimanche dans l'Octave de l'Épiphanie, l'office du soir, dans ce même sanctuaire, nous est, comme on le sait, depuis longtemps réservé. Cette année, le sermon a été donné par le P. Hubert, qui a parlé sur ce texte : *Ubi est qui natus est Rex?*

Après avoir exposé le fait historique de l'adoration des Mages, il a développé les enseignements et les conséquences qui en découlent : 1° La proclamation de la royauté de Jésus-Christ. Il est *roi*; il l'est *complètement*, et il l'est *seul*; 2° L'obligation de rester sous son entière dépendance; d'où notre premier et principal devoir est de correspondre à sa volonté en *suivant* notre vocation, en *remplissant* les devoirs et en *favorisant* l'un et l'autre autour de nous.

Les *Annales* de l'Archiconfrérie, dans leur numéro de février, contiennent une analyse détaillée de cette instruction.

Notre T. R. Père, qui présidait la cérémonie, a donné le salut. Il était accompagné des PP. Bernard, Croagh, Messenger et Hægy. Ces deux derniers ont fait la quête au profit des Missions.

ADMISSIONS A L'OBLATION ET AUX VŒUX

Admissions aux vœux.

Par décision du Conseil, du 8 janvier 1887, ont été admis :

Aux vœux perpétuels : — Le F. Térance Schnell, de la communauté de Marienstatt (Etats-Unis);

Aux vœux de cinq ans : — Les FF. Joaquim Campos et Alypio Moïta, l'un et l'autre de la communauté de Huilla (Cunène);

A la profession : — Le F. Fridericus Schmitt, né le 26 mars 1854, à Morrbach (Prusse), et le F. Adolphus Wolf, né le 22 août 1863, à Luckenbach (Nassau), tous deux du noviciat de Pittsburgh. Ils ont fait leur profession le 2 février.

Admissions de scolastiques.

Ont été admis à l'oblation, par décision du T. R. Père :

Au scolasticat de Cellule, le 21 décembre :

MM. Bonneville René, de la Martinique, Pat. rel. Saint-Joseph;
 Joly Julien, du diocèse d'Autun, Pat. rel. Saint-Jean;
 Joly Louis, du dioc. de Chambéry, Pat. rel. B. Berckmans;
 Thiersé Georges, du d. de Strasbourg, Pat. rel. Marie-Joseph;
 Lehmann Joseph, du d. de Strasbourg, Pat. rel. St-Antoine;
 Perroud Edouard, du d. de Lausanne, Pat. rel. Marie-Joseph;
 Freißen Joseph, du diocèse de Cologne, Pat. rel. Saint-Louis de Gonzague.

Au scolasticat de Pittsburgh, le 2 février :

MM. Leinweber Emile, du diocèse de Fulda, Pat. rel. Saint-François-Xavier;
 Hamilton Richard, du diocèse de Pittsburgh, Pat. rel. Saint-François-Xavier.

Admissions de novices-frères.

Ont été admis à l'oblation, comme novices-frères :

Au noviciat de Pittsburg, le 2 février : — Huber Godfried, du diocèse de Munich, en religion F. Godfried.

Dans la mission de Huilla (Cunène) : — Dos Santos Augusto, d'Angola, en religion F. Licinio.

BULLETIN DES COMMUNAUTÉS

COMMUNAUTÉ DU SAINT-CŒUR DE MARIE

NOVEMBRE 1884 — FÉVRIER 1887

Noviciat des Clercs.

1. Développement successif. — 2. Dévotion au Sacré-Cœur. Pèlerinages à Montmartre. Statue et chapelle du Sacré-Cœur. — 3. Notre-Dame d'Afrique. — 4. La Saint-Stanislas. — 5. Le 2 février.

1. — Le 21 décembre 1841 s'ouvrait, à La Neuville, le noviciat des Clercs. En face de difficultés inévitables au début, notre Vénérable Père, loin de se préoccuper du succès, s'en remettait entièrement à la divine Providence, pour tout ce qui concernait l'existence et le développement de la petite Société. « C'est à Dieu, disait-il, à envoyer des ouvriers pour sa vigne et à les multiplier, si tel est son bon plaisir. » La suite a marqué, en effet, que c'était bien l'œuvre de Dieu, car les ouvriers sont venus de plus en plus nombreux, en proportion des besoins.

A la vérité, de 1841 à 1870, la moyenne des professions n'a pas été très élevée; mais, à partir de cette époque, elle s'est accrue d'une manière considérable, grâce, sans doute, à l'intercession de notre V. Père.

La rentrée de 1885, qui l'emportait déjà de beaucoup sur celle des années précédentes, comptait trente-huit novices, dont trente-cinq présents et trois absents. En 1886, elle fut plus nombreuse encore : à l'ouverture des conférences théologiques, quarante futurs missionnaires se pressaient dans la salle commune, sans parler de six autres, employés en diverses maisons, tant en Europe qu'outre-mer. Sur ce nombre, sept postulants prêtres, sortis de divers diocèses de France, et principalement de celui de Quimper, sont venus grossir les rangs des novices titulaires.

Les ordinations du noviciat ont été faites par Mgr Duboin, dans la chapelle de la communauté : celle de 1885, le jour de la Toussaint; celle de 1886, le 31 octobre. Cette dernière comptait dix-sept prêtres, huit diacres et deux sous-diacres.

2. — Le noviciat étant dédié et consacré au Cœur Sacré de Jésus, les novices professent envers ce divin Cœur une dévotion spéciale.

Au mois de juin 1883, commencèrent les pèlerinages au sanctuaire de Montmartre. Dans la suite, chaque année, on a suivi cette pieuse coutume. Plus favorisés que leurs devanciers, les novices de 1886 firent non-seulement le pèlerinage traditionnel, mais obtinrent encore d'aller passer une nuit en adoration dans la chapelle provisoire.

La messe du lendemain fut dite à six heures et demie par le T. R. Père, et suivie immédiatement du salut du Très Saint-Sacrement donné aussi par lui et chanté par les novices.

En 1885, une pieuse personne nous faisait don d'une magnifique statue du Sacré-Cœur, sur le modèle de celles qui sont honorées à Dijon et à Montmartre, troisième degré de l'Association, sous le titre du *Sacré-Cœur pénitent et expiant pour nous*. Acceptée avec reconnaissance, elle fut placée solennellement, le 7 mai, sur l'un des autels du fond de la grande chapelle, consacré depuis longtemps au Cœur de Jésus; et l'on mit tout en œuvre pour orner et décorer le mieux possible ce petit sanctuaire, appelé désormais *chapelle du Sacré-Cœur*. Deux petites lampes en cuivre doré y furent suspendues en 1886. Entretienues par les offrandes recueillies dans un tronc placé à l'entrée de la chapelle, elles brûlent jour et nuit en expiation. Les novices de l'an dernier, au retour d'un voyage dans leurs familles, après leur profession, ont eux-mêmes, par des collectes faites chez eux, assuré l'entretien d'une lampe, pour attirer sur leur apostolat les bénédictions du Cœur adorable du Sauveur des hommes.

Chaque jour, grâce à une fondation et aux intentions mensuelles dont les novices peuvent disposer, une messe au moins de réparation est dite à cet autel.

Enfin, pendant tout le mois de juin, les novices redoublent de ferveur envers le Sacré-Cœur; ils célèbrent surtout sa fête avec grande pompe et, ce jour-là, toutes les cérémonies sont exécutées par eux, en dehors des scolastiques.

3. — Mais comment aimer le Fils sans honorer la Mère? La très sainte Vierge est donc tout spécialement honorée au noviciat, où on l'invoque sous le vocable de Notre-Dame d'Afrique.

Son autel, qui s'élève vis-à-vis de celui du Sacré-Cœur, est orné d'un magnifique tableau dû à l'habile pinceau d'un artiste de Paris. La bonne Mère y est représentée les bras étendus, et le cœur ouvert à de pauvres noirs, qui se pressent à ses pieds et la regardent avec amour. Bénit par le P. Urien, le 31 janvier 1886, ce tableau fut transporté processionnellement à l'autel de Marie, au chant de l'*Ave maris Stella* et du cantique de Notre-Dame d'Afrique. La cérémonie se termina par la récitation de trois *Ave Maria* et des invocations trois fois répétées : *O Cor Mariæ immaculatum, refugium peccatorum, ora pro nobis. — O Cor Mariæ, spiritus apostolici dispensator, ora pro nobis.*

4. — Tous les ans, les novices célèbrent aussi avec grande piété et dévotion la fête de saint Stanislas Kostka, leur bien-aimé patron.

Cette année, grâce à leur nombre, ils ont pu chanter une grand'messe avec diacre et sous-diacre, et, le soir, exécuter très heureusement un salut solennel en musique. L'illumination de la statue de saint Stanislas couronna cette belle journée, pleine de bénédictions pour la communauté.

Cette statue s'élève à l'entrée du noviciat. Erigée par les novices, au mois de mars 1885, elle a été solennellement bénite par Mgr Duboin, en présence de toute la communauté, le saint jour de Pâques.

5. — Terminons par la fête du 2 février, si chère à tous les enfants du V. Père, et célébrée, chaque fois, avec un redoublement de zèle et de piété. Elle a été présidée, cette année, comme d'habitude, par notre bien-aimé P. Général; il était accompagné du R. P. Barillec et de plusieurs autres Pères de la Maison-Mère.

Le P. Hubert avait été désigné pour faire à toute la communauté réunie la conférence traditionnelle. Sa parole nous a tous vivement intéressés. Nous avons compris avec lui la grande sainteté de notre Père et Fondateur, et l'obligation qu'il y a pour nous de l'étudier de plus en plus, soit dans sa vie, soit dans ses écrits, pour l'imiter ensuite dans ses vertus, spécialement dans sa ferveur, sa charité et son esprit de sacrifice.

Grand Scolasticat.

1. Accroissement progressif et insuffisance des bâtiments. — 2. Nouvelle division des cours. — 3. Personnel enseignant. — 4. Manuels classiques. — 5. Ordinations, retraites et prises d'habit. — 6. Fêtes. — 7. Visites du Nonce et de Mgr Richard. — 8. Vacances à Mesnières. Pèlerinages. — 9. Décès de scolastiques. — 10. Notice sur M. Krafft.

1. — L'état nominatif du grand scolasticat, en octobre 1884, portait à 135 le chiffre des scolastiques présents au Saint-Cœur de Marie. Depuis cette époque, date de notre dernier Bulletin, ce nombre est allé toujours grandissant et, actuellement (janvier 1887), il s'élève à 174, dont 146 titulaires et 28 postulants.

Ce rapide accroissement a nécessité la construction de nouveaux bâtiments. Celui qui relie, en ce moment, le scolasticat à l'ancien noviciat (le château), achevé en juin 1885, a mis à notre disposition une trentaine de chambres; mais le local se trouve néanmoins bien insuffisant pour loger commodément tout le monde. Aussi, la divine Providence nous ménage-t-elle fort à propos le moyen de nous dilater encore, en nous procurant toute la place occupée par les novices, qui doivent aller bientôt s'installer dans la nouvelle maison de Grignon.

2. — En raison du grand nombre de sujets, on s'est vu contraint d'opérer la division des cours de théologie; elle s'est faite définitivement à la rentrée de 1885. Durant la première année, on voit les traités généraux, tant pour le dogme que pour la morale, ce qui, pour les commençants, est d'un grand avantage. Les théologiens de deuxième et de troisième année voient ensemble les autres traités. Pour les cours d'histoire, d'Écriture sainte et de droit canon, tous les théologiens sont réunis, comme par le passé, dans la salle d'étude principale.

3. — Il s'est fait aussi plusieurs changements dans le personnel enseignant: le P. Pascal, très fatigué de la poitrine, a dû être remplacé comme professeur d'histoire, d'Écriture sainte, etc. Il nous a quittés, en octobre 1884, pour aller en Sénégambie. Le P. Édouard Pallier le remplaça dans une partie de ses fonctions. A son tour, le P. Mac Dermott, qui professait la philosophie depuis 1882, partait, le 11 août 1885, pour les États-Unis.

En octobre 1886, le personnel était ainsi composé: le P. Gerrer,

Directeur du scolasticat, chargé spécialement des théologiens; le P. Krøemer, s'occupant des philosophes, en qualité de sous-directeur, et professeur de morale en deuxième et troisième année; le P. Philippe Kieffer, professeur de dogme, d'Écriture sainte et de sciences en philosophie; le P. Croagh, professeur de dogme en première année; le P. Haegy, chargé des cours de droit canon et de chant, du culte et de l'économat; enfin le P. Bernard, professeur de philosophie.

Le P. Grappe, précédemment employé au séminaire du Saint-Esprit, était venu soulager le P. Gerrer, en prenant le cours de morale de première année. Mais, deux mois plus tard, celui-ci fut obligé de remplacer, pour le dogme, le P. Kieffer, tombé malade et envoyé ensuite provisoirement à Saint-Joseph du Lac. Les PP. Grappe et Haegy se partagent la semaine pour l'histoire et le droit canon.

4. — Quant aux manuels classiques, au commencement de cette année scolaire, ils ont tous été remplacés : Bonal, par Hurter et Gury, pour le dogme et la morale, et Tongiorgi, par Sanseverino pour la philosophie.

Par suite de ces changements, les études, déjà satisfaisantes, ont pris un nouvel élan.

5. — Quelques mots, maintenant, des ordinations et des retraites. Nos grandes ordinations se font, d'ordinaire, aux Quatre-Temps de carême. Celle de 1885, remise au 21 mars, par suite de l'état de santé de Mgr Duboin, comptait 19 sous-diacres, 26 minorés et 36 tonsurés, en tout 84 ordinands. A celle du 20 mars de l'année suivante, leur nombre s'élevait à 85.

Les retraites annuelles ont été prêchées, en 1884, par le P. Kientzler; en 1885, par le P. Richert, et enfin la dernière par le P. Hubert. Quant aux retraites d'ordination, celle du mois de mars 1885 a été donnée par le P. François, et celle de 1886 par le R. P. Barillec. Celle-ci fut également suivie par ceux des Frères qui faisaient alors leur retraite annuelle. Le R. P. Grizard fit aussi trois conférences sur la dignité et les devoirs du sacerdoce. Ces retraites viennent, heureusement, au milieu de l'année, retremper les âmes dans la ferveur première.

Les prises d'habit ont lieu habituellement aux approches des ordinations du Carême et de la Trinité. Nous sommes heureux de voir le T. R. Père venir présider ces touchantes cérémonies.

Celle du 19 mars 1886 nous a donné quinze nouveaux titulaires.

6. — On sait avec quelle solennité nous célébrons nos fêtes au scolasticat. Nous cherchons, en particulier, à donner le plus d'éclat possible à celle du Très Saint-Sacrement. Les diverses communautés du Saint-Cœur de Marie rivalisent de zèle pour fêter l'hôte divin de nos tabernacles, si peu connu, hélas! et si délaissé dans nos environs.

Notre fête patronale de *Jésus au temple*, nous est aussi particulièrement chère. L'absence du T. R. Père nous a privés du bonheur de le posséder cette année. Il s'est fait remplacer par le Père second Assistant, qui a officié à la grand'messe, aux vêpres et au salut. Le R. P. Barillec a bien voulu nous adresser une pieuse exhortation, pour nous engager à imiter de plus en plus notre divin modèle. Entre autres choses, il nous a surtout recommandé l'union à Jésus dans notre travail, comme étant la vertu fondamentale servant de base à l'édifice de notre perfection.

L'an dernier, nous avons été appelés à prendre part à deux autres fêtes célébrées à la Maison-Mère. C'était d'abord le jour de la Pentecôte. Son Exc. Mgr di Rende, nonce apostolique, devant y officier pontificalement, une nombreuse députation de scolastiques s'y rendit, afin de prêter son concours pour le chant et les cérémonies. Après le dîner, l'éminent prélat voulut bien se rendre au milieu d'eux, dans la cour du séminaire, et là, pendant près d'une demi-heure, il les entretint avec un abandon plein de charme et de paternelle bienveillance.

Le samedi suivant, après le souper, le P. Directeur nous donna connaissance d'un billet du T. R. Père Général, réclamant pour le lendemain les mêmes scolastiques. Son Em. le cardinal Netto, patriarche de Lisbonne, arrivé inopinément à Paris, avait gracieusement accepté d'officier pontificalement, le lendemain, dans la chapelle du séminaire. Inutile de dire avec quel empressement nous nous rendîmes à cet appel. Ce fut encore pour nous une journée de joie et d'édification, et la présence de l'éminent prince de l'Église un grand honneur et une grande fête pour toute la maison.

7. — Le 8 juillet suivant, Mgr di Rende voulut bien aussi venir passer une journée au milieu de nous, à Chevilly. Le soir, vers trois heures, Son Excellence se rendit dans la grande salle d'étude des scolastiques, où elle adressa, en présence de toute la

communauté réunie, de paternelles exhortations, nous recommandant surtout l'humilité, l'esprit de prière et d'obéissance religieuse. « Avec cela seulement, dit l'éminent prélat, on forme des hommes vraiment dévoués à la cause de l'Église et utiles au bien des âmes. » Après cette conférence, qui dura une bonne demi-heure, Son Excellence donna le salut du Saint-Sacrement, prescrit à l'occasion de la maladie du vénérable Cardinal de Paris, puis il nous quitta en nous laissant sous le charme de sa bonté et de son bienveillant intérêt pour la Congrégation.

Ce même soir, Mgr Guibert rendait le dernier soupir. Dès le lendemain, nous nous fîmes un pieux devoir d'aller prier en grand nombre près du cercueil du vénéré défunt. Mgr Richard, dans la visite qu'il nous rendit, le lendemain de la mort de Mgr Riehl, daigna nous en remercier, s'étant fait, disait-il, un devoir de venir à son tour partager notre deuil.

Lors du sacre de Mgr Carrie, le 24 novembre dernier, ce même prélat nous donna lieu d'admirer de nouveau sa gracieuse aménité. Pendant la récréation de midi, Sa Grandeur, entourée des deux prélats assistants et du nouvel élu, vint nous adresser quelques-unes de ces paroles dont les saints ont le secret; puis, de concert avec les trois prélats, il nous donna, avec la plus cordiale effusion, sa bénédiction de père et d'archevêque.

8. — Nous n'aurions pas tout dit au sujet du scolasticat, si nous n'ajoutions encore un mot sur le temps des vacances, que l'on emploie le mieux possible dans le but de délasser l'esprit et de réparer les forces du corps. En 1885, les scolastiques sortant des première et troisième années de théologie sont allés passer six semaines sous le beau ciel de Normandie, à Mesnières-en-Bray. Ils s'en sont si bien trouvés, qu'ils ont failli revenir avec le mal du pays. L'année suivante, une petite épidémie s'étant déclarée parmi les enfants de Mesnières, on ne put y retourner, et, par suite, la moitié du scolasticat alla passer six semaines, en changement d'air, à la Maison-Mère, à Paris. On avait d'ailleurs disposé les grandes promenades hebdomadaires, de telle sorte que les deux parties du scolasticat pouvaient se rejoindre au but de l'excursion.

Certaines de ces promenades sont de vrais pèlerinages. Ainsi, au commencement et vers la fin des vacances, il est de tradition que l'on se rende à Notre-Dame de Longpont, pour y entendre

la sainte messe et communier. En juillet dernier, le scolasticat partait aussi de bon matin pour la colline de Montmartre. Une trentaine de scolastiques avaient obtenu de faire, dès la veille, l'adoration nocturne dans la chapelle provisoire du Vœu national. Le lendemain, à 9 heures, le T. R. Père y chanta la grand'messe et consacra solennellement la Congrégation au Sacré-Cœur de Jésus. Enfin, la veille de la retraite, la communauté se rendit, selon l'usage, au sanctuaire de Notre-Dame des Victoires, pour y mettre sous la protection du Cœur Immaculé de Marie et la retraite et la nouvelle année scolaire.

9. — Avant de terminer, donnons un souvenir à nos chers défunts. Le nécrologe du grand scolasticat a eu à enregistrer six décès depuis le dernier bulletin de 1884.

Le 25 avril 1885, mourait pieusement M. Le Gallo, sous-diacre, en seconde année de théologie, emporté par une longue et cruelle maladie de poitrine. Le 29 août dernier, nous perdions encore, à Chevilly, M. Krafft, déjà mûr sans doute pour le ciel. Au mois de décembre dernier succombaient, loin de nous, trois autres de nos confrères, MM. Gast, Carvalho et Jean-Martin Klein, décédés dans les plus grands sentiments de piété et de résignation, le premier à la Martinique, le second à Braga, et le troisième en Alsace, au sein de sa famille. (Voir *Bull.*, n° 204 et 205.)

Tout récemment enfin, nous venons de perdre un autre de nos confrères, M. Bernard Ribeiro, qui a succombé le 31 janvier, après deux mois de cruelles souffrances, supportées avec une patience et une résignation exemplaires. Né à Villa de Punhê, diocèse de Braga, M. Ribeiro entra le 25 mars 1881 comme petit scolastique dans notre maison de Braga, où il fut toujours un modèle de piété et de régularité. Arrivé au grand scolasticat, en septembre 1885, il y vécut comme un saint, offrant l'exemple des plus rares vertus. Aussi se propose-t-on de donner dans un bulletin subséquent une petite notice sur ce pieux défunt.

10. — Voici quelques détails sur la vie et la mort édifiantes de M. Krafft.

M. Joseph Krafft naquit, le 11 juin 1864, à Heimsbrüm (Haut-Rhin), d'une famille d'honnêtes cultivateurs, en qui la foi des premiers âges égalait la simplicité des mœurs. Sa santé laissait beaucoup à désirer; mais, au lieu d'aigrir son caractère, ses fréquentes

langueurs semblèrent l'adoucir, tout en lui laissant, pour plus tard, dans l'impressionnabilité de son tempérament nerveux, assez d'occasions de mérites. Entré jeune encore à l'orphelinat de Notre-Dame Préservatrice, il y séjourna quatre ans, après lesquels il partit pour le petit scolasticat de Notre-Dame de Langonnet. Il y prit l'habit religieux, le 1^{er} novembre 1882, et entra au grand scolasticat, le 4 octobre 1885, pour y commencer ses études philosophiques. Là, comme ailleurs, rien de bien saillant ne le distingua des autres : c'était le scolastique modeste, remplissant avec conscience, sous le regard de Dieu, ses devoirs ordinaires et se sanctifiant, comme les saints, par ses actions de tous les jours. Attentif à ne causer de déplaisir à personne, il était, pour tous, plein de douceur et de prévenances.

Mais l'épreuve entre toutes qui révéla sa vertu, fut la maladie qui l'emporta. Atteint depuis longtemps d'un mal de poitrine, qu'il aggravait, peut-être, par sa pieuse obstination à suivre tous les exercices de communauté, il se vit obligé d'entrer à l'infirmerie, dans les commencements de juin 1886. Là, il étonna et édifia tous ceux qui venaient le voir, par une gaieté pleine d'entrain et par une sérénité d'âme qui ne se démentit jamais, même au plus fort de ses douleurs. Toujours il trouvait qu'on en faisait trop pour lui, et jamais, disent ceux qui l'ont soigné, malade n'a été plus facile. Son infirmier, pour se donner le plaisir d'admirer son esprit d'obéissance, lui disait parfois, pendant ses repas, de manger davantage ou plus lentement, et il se soumettait à tout, avec une docilité d'enfant.

Ce fut vraiment un beau spectacle de le voir mourir. Loin de redouter la mort, il lui souriait de loin, et l'appelait de tous ses vœux.

« Eh bien ! quand sera-ce ? » disait-il au Frère, en lui donnant le pouls à tâter. — « Bientôt, répondait celui-ci. » Et sa figure alors s'illuminait d'un rayon de bonheur. Un jour même, après le départ du Frère, il ne put s'empêcher, en joignant les mains, de jeter vers le ciel un regard attendri : « Ce soir ! » s'écria-t-il, en s'adressant au scolastique qui était près de lui.

Le lundi, 9 août, le P. Directeur lui administra les derniers sacrements, en présence de ses confrères de philosophie ; et, quatre jours après, il émettait avec autant de joie que de ferveur, entre les mains du R. P. Supérieur, les trois vœux de religion. Il avait d'abord pensé mourir le jour de l'Assomption. Le lendemain, quand le Père Directeur vint le voir, il avoua en souriant qu'il avait été mauvais prophète, mais qu'il espérait bien que ce serait à meilleur terme.

Le 29, jour du Saint-Cœur de Marie, il eut, dans l'après-midi, une crise violente qui fit craindre le dénouement. On lui présenta le

crucifix, qu'il baisa dévotement : « Pardon, Seigneur, pardonnez-moi », répétait-il souvent. Les invocations à Jésus, Marie, Joseph revenaient à tout moment sur ses lèvres agonisantes. La crise ne fut que passagère. Quelques instants après, se tournant vers le Frère qui l'avait soigné durant sa maladie : « Je vous demande pardon, lui dit-il, des peines et des tracas que je vous ai causés; n'est-ce pas, vous me pardonnez? » Le Frère, suffoqué par l'émotion, ne put lui répondre que par ses larmes.

Cependant la mort approchait. Le cher malade avait tant désiré mourir un jour de la Sainte-Vierge, et quel beau jour que celui qui s'achevait! Vers 9 heures et demie, le P. Directeur, présent auprès de son lit, vit ses lèvres articuler quelques mots inintelligibles. S'étant approché, il l'entendit prononcer péniblement les saints noms de Jésus et de Marie. Tout à coup, étendant vers le Père sa main défaillante : « Au revoir, cher ami », reprit-il de manière à être entendu dans toute la chambre. Puis, sur le même ton, il ajouta : « Mon Dieu, je vous aime de tout mon cœur... Marie, ma tendre Mère!... » Marie avait répondu à l'appel de son fils : Il partait au même instant achever au ciel la fête de sa mère. C'est ainsi que meurent les fidèles enfants du Saint Cœur de Marie!

Noviciat des Frères.

1. Augmentation des sujets au noviciat et au petit postulat. — 2. Retraites; cérémonies de prise d'habit et de profession. — 3. Le Frère Agapit. — 4. Fête du soixantième anniversaire de prêtrise du R. P. Burg.

1. — Si, dans notre dernier bulletin, nous avons la satisfaction de constater une augmentation de sujets au noviciat central des Frères, aujourd'hui nous sommes heureux de pouvoir dire que ce nombre tend toujours à s'accroître, malgré la difficulté des temps. En 1881, en effet, le chiffre des novices, y compris les postulants, grands et petits, n'était que de 21; en 1884, il montait à 92; et actuellement il est de 105.

Dans ce nombre sont compris les novices en maison, ainsi que les aspirants momentanément occupés à la construction du noviciat de Grignon. Ce qui donne place à de nouveaux aspirants que, faute de local, nous serions obligés de refuser ou d'ajourner.

Le petit postulat continue aussi à donner de bons résultats. Il en est sorti huit sujets pour le grand postulat, et, sur ce

nombre, quatre ont déjà reçu le saint habit religieux, le 8 septembre dernier.

La principale source où continue à se recruter le noviciat des Frères, c'est l'Alsace, toujours si fidèle à sa foi et à la France. Une mention honorable est due aussi à l'œuvre si méritoire du P. Limbour, qui, dans les seules années de 1885 et 1886, nous a envoyé seize aspirants, pris parmi les clercs de Saint-Joseph.

Quelques-uns des aspirants Frères, contrairement à l'avis de leurs directeurs, s'étaient obstinés à vouloir se livrer à l'étude du latin. La divine Providence n'a pas tardé à leur faire reconnaître leur erreur. L'un d'eux pousse actuellement le rabot dans un atelier de Paris; un autre, après avoir vainement frappé à plus d'une porte en province, est également venu échouer dans la capitale, et demande en grâce à rentrer dans sa première vocation.

2. — Les prédicateurs des retraites des Frères ont été, pour 1885 : le P. Bosch, en mars, et le P. Jégou, en septembre; pour 1886 : le R. P. Barillec, en mars, et le P. Cogniard, en septembre.

Comme toujours, le personnel des retraitants se compose de la moitié de nos Frères, d'une partie de ceux de Paris et de quelques autres venus des maisons, surtout de Mesnières.

A la suite de ces retraites ont lieu les cérémonies de prise d'habit et de profession. Le nombre des aspirants qui y ont participé n'était que de 27 en 1883; en 1886, il s'est élevé à 50.

3. — Comme on le sait, la communauté des Frères a eu la douleur de perdre, le 10 septembre 1886, le bon Frère Agapit, qui, par sa vie si édifiante, a été constamment un modèle pour tous les Frères, et surtout pour les nombreux aspirants qui ont eu l'avantage de travailler sous sa direction. Tous garderont précieusement le souvenir de ses vertus, de sa piété, de sa régularité, de son dévouement remarquable aux intérêts de la Congrégation, ainsi que des admirables exemples de patience et de résignation qu'il a laissés dans sa dernière et longue maladie.

4. — Nous terminerons notre Bulletin par le récit d'une fête exceptionnelle, qui a été pour toute la communauté une vraie fête de famille : c'est la célébration du soixantième anniversaire de prêtrise de notre digne et vénéré Directeur, le R. P. Burg.

A la messe du jour, qu'il chanta avec une visible émotion, il

avait pour assistant, en qualité de diacre, le P. Bangratz, venu tout exprès de Beauvais. On s'imagine aisément le beau spectacle offert à l'autel par la vue de ces deux vétérans du sacerdoce, parés l'un et l'autre de cette dignité dont parle l'Écriture : *Dignitas senum canities*. Le P. Guyot, confrère de profession du R. P. Burg, remplissait les fonctions de sous-diacre; le P. Kraemer, jadis petit scolastique à Marienstatt, sous le supérieurat du R. P. Burg, faisait l'office de cérémoniaire, et un novice-prêtre, neveu du digne célébrant, celui de thuriféraire.

Après la récréation de midi, vers une heure trois quarts, la communauté tout entière se réunit dans la grande salle d'étude du scolasticat. Le R. P. Burg se laissant faire, sûr, comme il le disait, que son exemple ne passerait pas en coutume, alla prendre place au fauteuil, entouré des Pères.

Après un cantique, rendu à plein cœur comme à pleine voix par les petits postulants frères, un grand scolastique, originaire de la paroisse de Mertzwiller, dont le R. P. Burg avait été curé en 1829, lut un compliment au nom de tous ses confrères, heureux de fêter ce digne et pieux vétéran du sanctuaire. Puis, au milieu des applaudissements de toute l'assistance, on vit paraître en chaire le P. Bangratz, rayonnant de joie, débordant, disait-il, d'émotion et de tendresse. Il donna lecture de plusieurs lettres d'anciens élèves du R. P. Burg au grand séminaire de Strasbourg. Or, ajoutait l'intéressant lecteur, par manière de parenthèse, le plus jeune de ces élèves, tous curés en Alsace ou en Allemagne, compte aujourd'hui soixante-trois ans! Ces respectables ecclésiastiques, associant au nom du R. P. Burg celui du P. Bangratz, son très digne ami, priaient celui-ci de présenter à leur ancien et cher professeur de morale, avec leurs plus cordiales félicitations, leurs sentiments de vive gratitude et de filial attachement.

Une de ces lettres annonçait de plus l'envoi d'un recueil de signatures, portant les noms d'anciennes connaissances du Révérend Père, des diocèses de Cologne, de Trèves et de Limbourg, touchant hommage de reconnaissance et de profonde vénération pour le noble « jubilaire (1) ».

(1) Ce recueil est arrivé à Chevilly le 10 janvier. C'est un cahier portant 560 signatures, avec l'indication des fonctions et du domicile des divers signataires. Ce cahier était accompagné d'une adresse de félicitations, écrite en

Un chœur de scolastiques exécuta ensuite une antienne composée, pour la circonstance, par le P. Le Vavasseur : « Hodie completi sunt sexaginta anni : hodie exultant omnes, uno ore canentes : Pater bone, Pater misericors, Pater amabilis, ad multos annos! » (*ter*).

Le P. Limbour avait bien voulu envoyer, pour la circonstance, un gracieux acrostiche en vers latins.

Après cette lecture, le R. P. Grizard, prenant la parole, exprima au bon vieillard les sentiments d'affectueuse vénération, dont les Pères de la Communauté et la Congrégation tout entière, se sentaient animés pour lui. Rappelant alors fort à propos une parole adressée à ses novices, en 1862, par le R. P. Burg lui-même : « Il faut que l'on puisse dire plus tard de vous tous, et de chacun de vous en particulier : *Non est inventus similis illi*, » il en fit une heureuse application à son ancien maître de novices, ces quelques mots étant comme le résumé fidèle de sa longue carrière sacerdotale et religieuse.

Vivement touché de tous ces témoignages, que l'on sentait partir du cœur, le bon Père se leva pour nous en remercier; et, dans les termes les plus humbles, il nous demanda de lui obtenir du ciel, par nos prières, le don de la persévérance, seule chose vraiment importante, dit-il. Puis, il recommanda aux scolastiques de travailler toujours à devenir de bons et excellents religieux, de cultiver l'esprit d'obéissance et d'acquérir surtout l'esprit d'oraison : « C'est à cette condition seulement, observa-t-il, que Dieu bénit les efforts et donne accès auprès des âmes. »

S'adressant ensuite aux Frères profès, il les exhorta à suivre en tout les bons avis du R. P. Supérieur, leur directeur spécial; puis, après avoir demandé aux petits postulants d'aimer le bon Dieu de plus en plus, il souhaita à tous la fidélité à leur sainte vocation. Il n'oublia pas non plus de recommander au

lettres gothiques de couleur, qu'envoyaient, à l'ancien Supérieur de Marienstatt, les Tertiaires de Saint-François d'Assise. L'encadrement du tableau est d'un travail achevé, fait à la main et peint à l'aquarelle, par M. l'abbé Hayn, vicaire du Schœnstein, un des anciens amis de nos Pères d'Allemagne. Il représente, au haut, l'ordination d'un jeune prêtre, avec les dates commémoratives 1827-1887; sur les côtés, sont élégamment dessinés saint François d'Assise, sainte Anne, dont la statue se voit dans l'église de Marienthal, ainsi que l'image miraculeuse de la Mère des douleurs; au bas, le sanctuaire de Notre-Dame de Marienthal, où jadis nos Pères d'Allemagne aimaient à exercer leur saint ministère et à invoquer la *Mater dolorosa*.

P. Bangratz de continuer à mériter les éloges qu'il avait partagés avec lui, dans les lettres de ses anciens condisciples. Enfin, sur l'invitation du R. P. Supérieur, il nous bénit avec effusion : *Benedictio Patris confirmat filios.*

Montant de nouveau en chaire, le P. Bangratz nous exhorta à conserver précieusement, et surtout à bien mettre en pratique les conseils que le bien-aimé Père venait d'adresser à tous ceux qui étaient présents. Puis, avec ce ton qu'on lui connaît, il nous donna rendez-vous pour ses propres noces d'or en 1893, et pour ses noces de diamant en 1903... On ne pouvait mieux clore cette touchante fête de famille.

MAISON DU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS, A GRIGNON

JUILLET 1886 — FÉVRIER 1887

Bénédictio de la première pierre. — Nouveau local. — Personnel employé aux travaux de constructions.

1. — Le Bulletin de juin 1886 annonçait la fondation de cette nouvelle communauté, et indiquait les raisons qui l'avaient rendue nécessaire. A la date du 23 juillet 1886, le P. Planeix et le F. Juste, avec plusieurs novices et postulants, commencèrent à y séjourner.

On se mit aussitôt à l'œuvre pour les travaux d'appropriation, et le 29 août, le T. R. Père, accompagné de plusieurs Pères, alla faire la bénédiction de la première pierre du futur noviciat, consacré au sacré Cœur de Jésus. Le procès-verbal de la cérémonie, après avoir été signé par les Pères présents, fut, selon l'usage, scellé dans la pierre. (Voir *Bulletin* d'août 1886.)

2. — Les travaux de construction, dont la direction avait été confiée par le T. R. Père au P. Meillorat, ont été poussés avec une telle activité, que vers Noël la maison était entièrement couverte; et actuellement on travaille aux cloisons du troisième étage. Le nouveau bâtiment mesure 46 mètres de long, sur 10^m.50 de large et 16 mètres de haut. La chapelle aura 31 mètres de long, sur 7^m.50 de large et 10 mètres de haut, et ne comptera pas moins de 18 à 20 autels. Elle formera l'aile nord du noviciat; l'autre aile parallèle, du côté sud, n'aura qu'un étage

et comprendra le réfectoire, l'infirmerie et autres dépendances. Le local pourra recevoir de 70 à 80 personnes.

Ce sont nos Frères, qui, avec l'aide de sept maçons étrangers, ont construit cette maison, sauf la couverture du comble, qui a été faite en ardoises par des ouvriers couvreurs. Les parquets des salles et des corridors du rez-de-chaussée sont en chêne et posés sur bitume.

Aucun accident sérieux, grâce à Dieu, n'a eu lieu, pendant l'exécution des travaux. Un novice Frère cependant est tombé d'une échelle; mais après quelques jours de repos, il a pu reprendre sa tâche.

Cette nouvelle communauté est située sur la rue de Grignon, à une distance à peu près égale de Thiais et d'Orly; à vingt ou vingt-cinq minutes de la gare de Choisy-le-Roi (ligne d'Orléans), et à 5 kilomètres environ de la maison de Chevilly.

Le P. Pierre Lecomte y remplace le P. Lejacq depuis le 25 septembre. Le F. Juste a dirigé les travaux de maçonnerie avec les FF. Aristobule et Gilbert. Le novice F. Florian a fait la charpente, sous la direction du F. Bonaventure.

SÉMINAIRE DU SAINT-ESPRIT

NOVEMBRE 1884 — FÉVRIER 1887

1. Personnel. — 2. Suppression des frais de trousseau et diminution de bourses. — 3. Nombre d'élèves. — 4. Ordination. — 5. Placements provisoires. — 6. Ministère extérieur des Pères de la Communauté.

1. — En ces dernières années, il s'est effectué divers changements dans notre personnel. Au mois d'octobre 1885, le P. Vulquin a été chargé du cours de morale, en remplacement du P. Grasser, décédé à Gethsémani; et il a été lui-même remplacé, pour le cours de dogme, par le P. Grappe. Celui-ci, à son tour, appelé en septembre dernier à Chevilly, a cédé sa place au P. Genoud, nouveau profès.

Le P. Cogniard reste toujours chargé des cours d'histoire, d'Écriture sainte, de droit canon et de prédication.

La classe de philosophie, momentanément interrompue en 1885, a été confiée, cette année, au P. Planeix, dont la santé exige quelque temps de séjour en France.

2. — Le séminaire a été bien éprouvé en ces derniers temps. D'abord la Chambre des députés supprima, au mois de décembre 1884, les frais de trousseau (600 fr.), accordés jusque-là à chacun des jeunes prêtres partant pour les colonies (1); et, bientôt après, le ministère de la marine suspendit temporairement l'acceptation de nouveaux boursiers au séminaire. Par une lettre du 8 mai 1885, M. le Ministre écrivait, en effet, au T. R. Père, « que, par suite de nécessités budgétaires, il ne pourrait être procédé, dans le courant de l'année, à de nouvelles admissions (2) ». On craignit tout d'abord que cette décision ne devînt définitive. Pour parer ce coup, le T. R. Père, dans une lettre du 3 septembre 1885, exposa à fond, à M. le Ministre, le véritable état des choses, montrant, par l'expérience du passé, quel était le nombre de bourses nécessaire pour entretenir le clergé des colonies, même après les réductions projetées au cadre, et faisant ressortir les conséquences regrettables qu'aurait la mesure prohibant la réception de nouveaux élèves pour la prochaine rentrée.

Cette lettre produisit son effet. Par une nouvelle décision du 30 septembre, M. le Ministre voulut bien autoriser l'admission de nouveaux sujets, tout en abaissant cependant, de 70 à 55, le chiffre des bourses.

3. — Malheureusement cette réponse n'arriva que vers la fin des vacances, de sorte que plusieurs qui avaient auparavant sollicité leur admission, ne sachant pas au juste s'ils pourraient l'obtenir, avaient déjà pris un autre parti. Ce qui réduisit à trois le nombre des nouveaux. Et comme, d'autre part, plusieurs

(1) Avec le crédit porté pour les frais de trousseau (13200 fr.), furent supprimés, le traitement de l'Evêque de la Guadeloupe (15000 fr.) et les frais de mobilisation accordés jusque-là pour indemnités de déplacement, de remplacement provisoire, etc. (58,000). (*Journal officiel* du 18 déc. 1884.)

(2) Cette mesure était spécialement motivée par le projet qu'on avait dès lors, et qui fut ensuite adopté par la Chambre, de réduire le cadre du clergé des colonies. Au vote du budget (10 juillet 1885), on supprima, en effet, 54 traitements, 18 pour chacune des trois principales colonies. Mgr Freppel fit entendre à ce sujet d'éloquents réclames, en se servant des notes qu'on lui avait fournies à la Maison-Mère; mais tous ces efforts échouèrent devant le parti pris d'une majorité radicale. Cette année encore, l'un des députés de la Réunion, peu suspect de cléricisme, M. de Mahy, a essayé d'obtenir de la Chambre le rétablissement de 6 traitements de prêtres pour cette colonie, comme étant absolument nécessaires pour satisfaire aux besoins du service religieux; sa demande a été repoussée. (Séance du 22 janvier 1887.)

anciens avaient été ordonnés prêtres le 12 août précédent, le nombre total des élèves, à la rentrée de 1885, ne dépassa pas 26, et finit même par être réduit à 20.

Grâce à Dieu, la rentrée de 1886 a été meilleure qu'on ne l'avait espéré. Dix-neuf nouveaux, suivis bientôt de quatre autres, la plupart appartenant à des diocèses du midi de la France, sont venus renforcer notre personnel et l'élever à quarante. Mais l'ordination de Noël et quelques départs l'ont abaissé à trente, chiffre actuel.

4. — Un mot sur nos ordinations. Celle des Quatre-Temps de 1884 a été faite par Mgr Coldefy, évêque de Bourbon : elle comptait quatre prêtres destinés à son diocèse : MM. Le Gall, Le Du, Pradelle et Lecourant. La cérémonie du départ fut présidée par le prélat, qui voulut bien adresser lui-même quelques paroles d'édification aux nouveaux ordonnés.

Toutes les autres ordinations ont été faites par Mgr Duboin.

Aux Quatre-Temps de la Pentecôte 1885, après la retraite prêchée par le P. Bangratz, cinq prêtres furent ordonnés : MM. Brossel, Albert, Plazolles, Burlot et Testut. L'instruction du salut de départ fut faite, cette fois, par le R. P. Delaplace.

Le 12 juillet 1885, veille de la sortie des élèves pour les vacances, nouvelle ordination de neuf prêtres : MM. Arbogast, Jouanin, Tourneux, Sort, Raffray, Pascal, Revel, Boucheix et Espinouze. Le T. R. Père Général leur adressa lui-même la parole, à la cérémonie de départ.

Le 22 novembre 1885 furent ordonnés : MM. Varennes, Pradenhes, Antelme et Lacaque.

L'ordination des Quatre-Temps de la Pentecôte (1886) eut lieu dans la chapelle des Lazaristes, Mgr Duboin se trouvant alors à Laval. Elle comptait quatre prêtres : MM. Beyne, Gacon, Champavier et Guénard. Enfin Sa Grandeur conféra la prêtrise, le troisième dimanche de l'Avent (1886), à MM. Le Pape, Lassalas, Chapon, Bernard, Miquel, Ruffin et Chaumont.

5. — Le départ du plus grand nombre des nouveaux ordonnés n'ayant pu avoir lieu, par suite de la suppression de dix-huit titres dans chacun des diocèses coloniaux, nous nous sommes efforcés de leur trouver une position provisoire. Plusieurs sont employés comme professeurs dans divers établisse-

ments; deux sont vicaires dans le diocèse de Paris, deux autres dans celui de Versailles et un dans celui de Limoges.

Dieu, nous l'espérons, mettra fin à cet état de choses, qui, on le conçoit, est loin de favoriser l'esprit apostolique.

6. — Les Pères de la communauté, outre leurs fonctions dans la maison, remplissent encore, pour la plupart, quelque ministère à l'extérieur. Sont d'abord chargés, comme par le passé, des confessions dans les communautés religieuses : le R. P. Collin, à l'Immaculée-Conception; les RR. PP. Barillec et Delaplace, à la Maison-Mère des Sœurs de Saint-Joseph; les PP. Duby et Le Bozec, chez les Religieuses Réparatrices de la rue d'Ulm; le P. Jouan, chez les Bénédictines du Très-Saint-Sacrement; le P. Meillorat, chez les Sœurs de Saint-Joseph de la rue d'Ulm et de la Voie-Verte. Le P. Vulquin remplit le ministère d'aumônier à l'asile Saint-Raphaël, rue Saint-Jacques; le P. Jean Latappy, à l'orphelinat de la Sainte-Famille; et le P. Genoud, au pensionnat des Sœurs de l'Immaculée-Conception, où il a remplacé le P. Grappe.

Plusieurs ont à s'occuper de diverses œuvres de zèle. Citons en premier lieu l'*Archiconfrérie du Saint-Esprit*, dont il a déjà été parlé dans le Bulletin de juin 1886. L'Archevêché en a confié la direction au T. R. Père, qui a nommé ensuite comme sous-directeur le R. P. Delaplace. L'Association a ses réunions tous les premiers lundis du mois, avec messe, instruction et salut du Très-Saint-Sacrement; elles sont habituellement assez nombreuses.

Il y aurait encore à parler de l'œuvre de la Sainte-Famille : directeur, le R. P. Delaplace; et de celle du patronage Sainte-Mélanie : directeur, le P. Lancel. Ces œuvres, tout en éprouvant le contre-coup des idées du jour, continuent à faire beaucoup de bien. — Le P. Jouan est chargé de la confrérie de la Sainte-Face, établie en octobre 1886 dans la chapelle des Religieuses Bénédictines du Très-Saint-Sacrement et affiliée à l'Archiconfrérie de Tours. Réunion mensuelle le troisième dimanche de chaque mois, messe, instruction et salut. — Le P. Planeix s'occupe de son côté d'une œuvre de soldats, établie récemment dans l'église Saint-Médard.

Les Pères donnent, en outre, des instructions de circonstance et des retraites dans les paroisses et les établissements

d'éducation. Le P. Hubert, en particulier, a prêché dernièrement, pour la fête de la Sainte-Enfance, dans les paroisses de Saint-Pierre de Chaillot et de Puteaux. Il fait de plus, chaque dimanche, une instruction à la Réparation et y confesse à la place de M. l'Aumônier, malade.

La Congrégation naissante des Sœurs Servantes du Saint-Cœur de Marie va s'affermissant et se développant peu à peu, sous la direction du R. P. Delaplace, qui a commencé cette œuvre en 1860. — Nous pourrions mentionner enfin plusieurs abjurations et baptêmes d'adultes, obtenues notamment par le P. Duby.

NÉCROLOGIE

LE P. BOURZEIX

DÉCÉDÉ A CHEVILLY LE 11 FÉVRIER 1887

Le 12 février 1887, le T. R. P. Général recevait du R. P. Gizard le billet suivant, daté de la veille :

« Un de vos enfants vient de quitter la terre pour aller au ciel : le cher P. Bourzeix est mort...

« Ce soir, il m'a fait appeler après la prière; je l'ai trouvé « bien fatigué et, par prudence, je lui ai aussitôt administré « l'Extrême-Onction, bien que je ne le crusse pas si près de « sa fin. Pour répondre à son désir, je suis resté près de lui; « et à l'instant même, onze heures, il vient d'expirer entre mes « bras, après avoir offert généreusement sa vie à Dieu, pour « l'Afrique et la Congrégation.

« On peut dire de ce cher défunt : *Tempore brevi explevit* « *tempora multa*, car il meurt plein de mérites, avant d'avoir « atteint sa trentième année. »

Né à Saint-Gervazy (Puy-de-Dôme), le 22 novembre 1857, il fut envoyé par ses parents au petit séminaire de Cellule, en octobre 1873. Dès le premier jour il se montra un bon élève, et son excellent esprit ne se démentit pas un seul instant. Bientôt il manifesta la volonté de se consacrer à Dieu dans l'Institut; et le P. Hubert, sur ses instances, lui accorda la faveur de passer au petit scolasticat, à l'occasion de la proclamation de la vénéra-

bilité de notre saint Fondateur. Il faisait alors sa troisième; à Noël suivant, il reçut le saint habit de scolastique. C'est à lui surtout que l'on doit, parmi nos étudiants de Cellule, la dévotion au Sacré-Cœur et à la communion réparatrice, établies successivement au séminaire et au scolasticat. Depuis lors jusqu'à sa profession, qui eut lieu le 26 août 1883, il n'a cessé d'être partout un modèle, par sa piété, sa régularité, son zèle et son bon caractère.

Devenu membre de la Congrégation, le P. Bourzeix ne respire plus que le zèle des âmes. Aussi, après avoir donné quelques heures à sa famille, est-il heureux de partir pour Monrovia, poste que lui assigne l'obéissance. C'était une œuvre où tout était encore à faire et où, par suite, les privations ne devaient point manquer. Il s'y dévoua de tout cœur et dans la mesure de ses forces : témoin son application à l'étude de l'anglais et les recherches auxquelles il se livra dans le but de faire connaître cette intéressante mission et de lui procurer les ressources dont elle a si grand besoin. Obligé de rentrer en France, en octobre dernier, pour retremper ses forces bien affaiblies, il voulut, à son arrivée, mettre en ordre tous ses documents, et en forma une brochure : *la République de Libéria*, que les éditeurs de la *Revue diplomatique* se sont chargés d'imprimer à leurs frais. Elle venait de paraître, lorsque le zélé missionnaire s'est endormi paisiblement dans le Seigneur, heureux de mourir, en quelque sorte, à la tâche, en léguant à la mission de Monrovia ce dernier témoignage de son dévouement.

C'est lui qui a si heureusement commencé l'évangélisation des Kroumen. Le P. Blanchet, préfet apostolique de Sierra-Leone, l'en avait lui-même chargé. « Il y a quelque chose à faire par là, écrivit-il un jour au P. Lorber, alors supérieur de Monrovia. Lancez-y le P. Bourzeix, il y fera bien. » L'histoire de cette intéressante mission a prouvé que le P. Blanchet avait bien jugé ce cœur d'apôtre. Passé à une vie meilleure, il n'oubliera pas au ciel, nous en avons la confiance, cette œuvre naissante qu'il aimait tant.

Nous recevons à l'instant l'annonce d'un nouveau décès, celui du P. Joseph Figenwald, mort à Langonnet, le 19 février, par suite d'une phtisie déjà ancienne, après six mois de profession et douze ans de vie de communauté.

Le *Bulletin* du grand scolasticat a annoncé la mort de M. Ribeiro, décédé le 31 janvier, par suite d'une maladie de poitrine. Quinze jours après, a succombé un autre scolastique, M. Joseph Wintz, emporté par le même mal, à l'âge de vingt et un an, après sept ans de vie de communauté. Il a rendu son âme à Dieu dans les sentiments les plus édifiants, heureux d'avoir obtenu la faveur de faire sa profession et ses vœux.

Un petit scolastique de Mesnières, atteint aussi de phtisie, est décédé le 25 janvier : M. Maurice Muller. Il était depuis quelque temps dans sa famille ; et voici comment M. le Curé de sa paroisse annonçait sa mort au P. Hassler, son directeur : « Votre cher scolastique, après avoir reçu la sainte communion, a émis avec une grande ferveur les vœux de religion. Pendant le cours de sa maladie, jamais une plainte n'est tombée de ses lèvres. Le bon Dieu semble n'avoir prolongé son existence que pour lui donner l'occasion d'acquérir plus de mérites pour le ciel et lui permettre de mourir en religieux. » Au scolasticat, ajoute le P. Hassler, ce cher enfant a toujours été un modèle de régularité, de générosité et de sacrifice.

Au dernier moment, nous apprenons la nouvelle d'un troisième décès au grand scolasticat, celui de M. Olier, enlevé ce matin (20 février), par une pleurésie.

Le T. R. Père général recommande tous ces chers défunts aux prières des communautés.

NOUVELLES DES COMMUNAUTÉS

Maison-Mère. — Le lundi 7 février, le T. R. P. Général a reçu la visite de deux cardinaux. C'étaient les Eminentissimes Archevêques de Baltimore et de Québec, NN. SS. Gibbons et Taschereau, qui venaient le voir, à leur passage à Paris, en se rendant à Rome pour recevoir le chapeau de cardinal. S. Em. Mgr Taschereau est, comme on le sait, un des premiers élèves du séminaire français ; et le cardinal Gibbons avait eu, l'an dernier, l'occasion de connaître notre Congrégation par le P. Strub, qui assistait au concile de Baltimore, comme provincial de nos communautés des Etats-Unis.

Congo. — Le T. R. Père vient de recevoir une lettre de Mgr Carrie, lui annonçant son heureuse arrivée. Monseigneur

a débarqué le 29 décembre à Loango, avec ses compagnons de voyage. Huit jours après, il s'est rendu, avec le P. Jauny, à Landana, où on lui a fait une magnifique réception. C'était le jour de l'Épiphanie; il y a donné la confirmation à vingt-six personnes. (Lett. du 12 janvier 1887.)

Réunion. — Comme on a déjà pu le voir par les journaux, l'évêque de Saint-Denis, Mgr Coldefy, que la maladie avait de nouveau contraint de revenir en France, est mort pieusement à Marseille le 18 janvier, peu de jours après son débarquement. Après un service funèbre célébré à l'église cathédrale de cette ville, ses restes ont été transportés à Montfaucon, où se sont faites ses funérailles, au milieu d'une nombreuse assistance de prêtres et de fidèles.

Son neveu, M. l'abbé Chalvet, qui se trouvait en France en congé, et auquel revenait, comme premier vicaire général, l'administration intérimaire du diocèse, est retourné à la Réunion par la malle du 9 février. Il a passé quelques jours à Paris, où nous avons été heureux de lui offrir l'hospitalité.

MOUVEMENT DU PERSONNEL

Le P. Jean Haas, qui avait été retenu par la maladie en Allemagne, depuis son retour des États-Unis, est rentré à la Maison-Mère le 25 janvier.

Le P. Julien, de la communauté de Blackrock, a reçu son obédience pour Détroit. Il s'est embarqué le 5 février, pour sa nouvelle destination, après quelques jours passés à Paris.

AVIS

1° On prie les supérieurs des maisons de France qui n'ont pas encore envoyé leur bulletin de communauté, de l'envoyer sans retard, en le faisant écrire sur un seul côté de la feuille, et en laissant une marge assez grande.

2° Les éditeurs de la brochure du P. Bourzeix, sur la République de Libéria, ont bien voulu en mettre 500 exemplaires à notre disposition; on en enverra par occasion aux communautés.

Maison-Mère, le 20 février 1887.

LE SECRÉTAIRE-GÉRANT : BARILLEC.



Ferveur. — Charité. — Sacrifice.

SOMMAIRE. — **Maison-Mère.** Cause du V. Père. Décret *De non cultu.* — Décrets autorisant des legs faits à la Congrégation. — Admissions à l'oblation et aux vœux. — **Bulletins des communautés.** N.-D. de Langonnet. — Saint-Michel. — Saint-Ilan. — Communauté de Bordeaux. — **Nécrologie.** P. Figenwald, F. Anaclel, F. Germain, M. Fieser, M. Certes. — Mouvement du personnel. — Nouvelles. — Avis.

MAISON-MÈRE

CAUSE DU VÉNÉRABLE PÈRE. — DÉCRET DE NON-CULTE

Texte du décret. — Détails sur le procès *De non cultu.* — Tribunal institué. — Témoins entendus. — Examen du tombeau et de la chambre du Vénérable Père. — Visite du Promoteur de la Foi. — Le cœur et la langue du Vénérable Père sont renfermés, d'après ses avis. — Etat actuel de la cause.

PARISIEN

BEATIFICATIONIS ET CANONIZATIONIS

VEN. SERVI DEI

FRANCISCI PAULI MARIAE LIBERMANN

INSTITUTORIS CONGREGATIONIS SACRI CORDIS MARIAE

Instante Rev. P. Alphonso Eschbach, Gallici Seminarii in Urbe Rectore ac Postulatore Causae Beatificationis et Canonizationis praedicti Ven. Servi Dei Francisci Pauli Mariae Libermann, Emus et Rmus Dmus Cardinalis Aloisius Oreglia a Sancto Stephano Episcopus Praenestinus, Causae ipsius

Ponens, sequens proposuit dubium in Ordinariis Sacrorum Rituum Comitibus subsignata die ad Vaticanum habitis : *An sententia judicis subdelegati a Rmo Archiepiscopo Larisensi, Coadjutore Emi Archiepiscopi Parisiensis, super Cultu praefato Ven. Servo Dei non exhibito, seu super partitione Decretis sa. me. Urbani Papae VIII, sit confirmanda in casu et ad effectum de quo agitur?* Emi porro et Rmi Dni Patres Sacris tuendis Ritibus praepositi, omnibus mature perpensis, auditoque voce et scripto R. P. D. Augustino Caprara Sanctae Fidei Promotore, rescribendum censuerunt : *Affirmative, seu sententiam esse confirmandam.* Die 18 Decembris 1886.

Facta deinceps de praemissis Sanctissimo Domino Nostro Leoni Papae XIII per infrascriptum Secretarium fideli relatione, Sanctitas Sua Rescriptum Sacrae Congregationis ratum habuit et confirmavit die 13 Ianuarii 1887.

D. CARDINALIS BARTOLINIUS S. R. C. Praefectus.

LAURENTIUS SALVATI S. R. C. Secretarius.

Voici la traduction de ce décret :

Sur les instances du R. P. Alphonse Eschbach, Supérieur du Séminaire français de Rome et Postulateur de la cause de béatification et canonisation du Vénérable Serviteur de Dieu François-Paul-Marie Libermann, l'Eminentissime cardinal Aloïse Oreglia de San Stéfano, évêque de Préneste et Ponent de la cause, a proposé le doute suivant dans l'assemblée ordinaire de la Sacrée Congrégation des Rites tenue au Vatican le jour indiqué ci-dessous : *Y a-t-il lieu de confirmer, dans le cas et pour l'effet dont il s'agit, la sentence du Juge subdélégué par le Révérendissime Archevêque de Larisse, Coadjuteur de l'Eminentissime Archevêque de Paris, au sujet du culte non rendu au susdit Vénérable Serviteur de Dieu, ou sur l'obéissance aux décrets du Pape Urbain VIII, de sainte mémoire.* Or, les Eminentissimes et Révérendissimes Pères préposés au maintien des Rites Sacrés, après avoir mûrement considéré toutes choses et entendu le rapport fait de vive voix et par écrit par le R. P. D. Augustin Caprara, Promoteur de la sainte Foi, ont pensé qu'il y avait lieu de répondre : *Affirmativement, c'est-à-dire la sentence doit être confirmée.* Le 18 décembre 1886.

Un rapport fidèle de tout ce qui précède ayant été fait ensuite à

Notre Très Saint-Père le Père Léon XIII par le Secrétaire soussigné, Sa Sainteté a daigné ratifier la réponse de la Sacrée Congrégation, le 13 janvier 1887.

Le décret qu'on vient de lire a été rendu à la suite du procès *de non cultu*. Voici, à ce sujet, quelques détails qui pourront intéresser nos confrères, puisqu'il s'agit d'une cause qui nous est si chère à tous.

En 1625, le pape Urbain VIII défendit de rendre aux serviteurs de Dieu, quelque réputation de sainteté qu'ils eussent laissée, aucun culte proprement dit, sans l'autorisation expresse du Saint-Siège; et, par une constitution subséquente du 5 juillet 1634, il établit formellement qu'il ne pourrait être donné suite à aucune cause de béatification, à moins qu'il n'eût été préalablement constaté, par une enquête juridique, que le décret précédent avait été fidèlement observé. C'est à cette enquête que l'on donne le nom de « procès *de non cultu*. »

Ce procès peut se faire par l'autorité de l'évêque diocésain, s'il s'agit de causes non encore introduites à Rome. Il se commence alors habituellement après les premières informations de l'Ordinaire sur les vertus et la sainteté du Serviteur de Dieu. Pour notre Vénérable Père, les événements de la guerre franco-allemande et d'autres circonstances nous obligèrent à différer jusqu'après l'introduction de sa cause à Rome.

Ce fut, on le sait, le 1^{er} juin 1876 que le titre de Vénérable fut décerné, par le Souverain-Pontife, à notre saint fondateur. Le P. Eschbach s'empessa de faire aussitôt, près de la Sacrée Congrégation des Rites, les démarches voulues pour la poursuite de la cause et, en revenant à la Maison-Mère, le mois suivant, il emportait avec lui, sous trois plis fermés, à l'adresse de S. Em. le Cardinal Archevêque de Paris, les pièces nécessaires à cet effet.

Le premier pli contenait un mandat apostolique pour la recherche des écrits, en date du 21 juillet 1876. On en a parlé au dernier Bulletin.

Le second renfermait les lettres rémissoriales, autorisant à commencer, sans délai, le procès *ne pereant* pour recueillir les dépositions des témoins âgés ou malades que l'on pouvait être exposé à perdre. Commencé le 22 mai 1878, il a été heureusement terminé cinq ans après, le 19 avril 1883. Les pièces res-

tent déposées à l'archevêché jusqu'à l'achèvement des autres procédures préliminaires.

Le troisième pli contenait les pièces nécessaires pour les informations *de non cultu*, dont nous avons, en ce moment, à parler.

Quoique ce procès ait été plus simple et plus court que les précédents, il n'en a pas moins demandé un travail assez long par suite des formalités qui sont exigées par le droit. Ouvert le 19 avril 1883, immédiatement après la clôture du précédent, il ne s'est terminé que le 27 juillet, après avoir occupé dix-huit séances.

Le tribunal, érigé à cet effet par Mgr Richard, à l'archevêché, le 25 avril, se composait de M. le chanoine Peretti, chargé de présider, à titre de vicaire général subdélégué pour la cause; de M. l'abbé Benoist, comme notaire; de M. l'abbé Bernard, en qualité de promoteur, et de M. l'abbé Beuf, comme promoteur suppléant. Les séances, destinées à recevoir les serments et les dépositions des témoins, eurent lieu au séminaire du Saint-Esprit, dans le cours des mois de mai et de juin. Il y en avait une, habituellement, chaque semaine.

Les témoins cités et entendus furent : le T. R. P. Général, Mgr Duboin, les RR. PP. Collin et Delaplace, Le Vavasseur, Hervé et Mathurin Picarda. Ce dernier était en partance pour le Sénégal; il fut entendu le premier. On l'avait choisi, à dessein, en dehors des Pères de la Maison-Mère, pour constater que nulle part on n'avait rendu de culte prohibé au Serviteur de Dieu. Chacun de ces témoins occupa une séance.

Deux autres témoins devaient être cités d'office par le Promoteur. Il requit à ce titre le R. P. Grizard et M. Eugène Schwindenhammer, qui furent entendus dans la même séance, le 22 juin.

D'après les instructions du Promoteur de la Foi, à Rome, le tribunal devait, après avoir reçu les dépositions des témoins, examiner par lui-même le tombeau du serviteur de Dieu, pour constater l'authenticité de ses restes et s'assurer qu'il ne s'y trouvait rien de contraire aux décrets d'Urbain VIII. Ces Messieurs se rendirent, à cet effet, à Chevilly, le mardi 26 juin, et tinrent séance dans la chapelle de Notre-Dame de la Compassion, élevée sur l'ossuaire. Les RR. PP. Burg et Grizard,

appelés devant eux, attestèrent sur la foi du serment que là, dans le caveau supérieur du centre de l'ossuaire, reposait le corps du vénérable P. Libermann, inhumé d'abord à Notre-Dame du Gard, puis, transporté à Chevilly. Leurs dépositions écrites et signées, le notaire donna lecture de la description de l'ossuaire et du tombeau, préparée pour le procès-verbal; puis, on alla voir la chambre où se trouvaient renfermés, avec divers souvenirs du Vénérable Père, des *ex-voto* offerts en reconnaissance de grâces obtenues.

La Sacrée Congrégation des Rites avait prescrit également de faire visiter le premier tombeau du serviteur de Dieu à Notre-Dame du Gard. Le premier vicaire général de l'évêque d'Amiens, M. l'abbé Fallières, avait été spécialement chargé de ce soin. Le procès-verbal de cette visite fut annexé à celui de la séance.

Le mardi suivant, 3 juillet, les membres du tribunal se réunirent dans la chambre qu'avait habitée à Paris le vénérable Père durant ses dernières années et dans laquelle il avait rendu le dernier soupir. Les RR. Delaplace et Le Vavas seur furent cités pour rendre témoignage à ce sujet; puis on fit au procès-verbal la description détaillée de l'appartement, ainsi que des précieuses reliques qu'on y conserve, le cœur et la langue de notre vénéré Fondateur.

C'était la dernière enquête qu'il y avait à faire. En conséquence, dans la séance suivante du 15 juillet, le président du tribunal, M. le chanoine Peretti déclara, comme juge subdélégué par Mgr Richard, que, tout ayant été bien examiné conformément aux règles du droit et aux instructions du Promoteur de la Foi, il constait qu'aucun culte prohibé n'était rendu au serviteur de Dieu.

Le procès fut copié, collationné; et enfin, dans une dernière séance tenue à l'archevêché, le 27 juillet, sous la présidence de Mgr Richard, la copie en fut remise au R. P. Delaplace, chargé officiellement de la porter à Rome.

Pendant que le procès s'examinait à la Sacrée Congrégation des Rites, au mois d'octobre 1885, arrivait à la Maison-Mère un prélat romain demandant à voir et à vénérer les reliques de notre Vénérable Père. Il examina avec respect son cœur et sa langue, conservés, comme on le sait, dans une urne en verre placée sur la table de cheminée de l'appartement du T. R. Père

général. Puis, en homme versé dans la matière, il fit observer que ces restes ne devaient pas demeurer exposés comme ils l'étaient, mais être conservés dans un endroit fermé à clef. Avant de nous quitter, il se fit enfin connaître. C'était le Promoteur de la Foi de la Ville sainte, Mgr Augustin Caprara. Il faisait, nous dit-il, un voyage en France, et à l'occasion de son passage à Paris, il avait voulu venir visiter les reliques de notre Vénéral Fondateur, ainsi que celles du Vénéral de la Salle et de la Vénéral Mère Barat. Ce n'était pas d'ailleurs, ajouta-t-il, comme *avocat du diable* qu'il venait nous voir, mais comme ami et à titre privé.

On s'empressa cependant de déférer à ses observations. Le précieux bocal fut renfermé dans une boîte garnie que l'on fit faire à cet effet; et cette boîte fut déposée dans un des placards de l'appartement, à gauche de la cheminée. A la prière du T. R. Père, Mgr Richard voulut bien venir à la Maison-Mère, le 13 février 1886, afin de constater que tout était bien en règle, et, après avoir scellé de son sceau l'urne contenant les restes vénérés, pour certifier leur authenticité, il signa, avec le notaire de la cause et quelques témoins, un procès-verbal qui fut adressé sans retard au P. Eschbach.

La seule difficulté que l'on pût faire se trouvait levée, par le fait même. Aussi quand, le 18 décembre 1886, l'affaire vint à l'assemblée de la Sacrée-Congrégation des Rites, n'y eut-il aucune objection.

Les deux décrets que nous venons d'obtenir, celui de l'approbation des écrits et celui de non-culte, ont une grande importance pour la cause de notre Vénéral Père. Il n'y a plus aujourd'hui d'obstacles à son avancement, et la Maison-Mère se propose bien de la poursuivre avec zèle.

Il va y avoir maintenant à faire le procès de la réputation de sainteté en général : *De fama sanctitatis in genere*. Le T. R. Père a déjà recommandé au P. Eschbach de faire préparer au plus tôt les lettres rémissoriales et autres pièces nécessaires pour cette enquête, et l'on espère pouvoir la commencer dans le courant de l'année.

Mais le moyen de travailler surtout efficacement au succès de cette cause, que nous devons tous avoir à cœur, c'est de prier et de faire prier dans ce but avec ferveur, afin d'obtenir de Dieu

qu'il fasse éclater de plus en plus, par des faits miraculeux, les vertus et la sainteté de son serviteur.

DÉCRETS D'AUTORISATION DE LEGS FAITS A LA CONGRÉGATION

Bien que le conseil d'État ne se prête actuellement qu'avec peine à autoriser les legs faits aux congrégations religieuses, nous avons cependant pu obtenir, en ces dernières années, l'approbation de deux donations testamentaires faites à notre Institut. Il s'agit, il est vrai, comme on pourra le voir, de sommes peu importantes, et encore ont-elles été offertes non en faveur de la congrégation elle-même, mais pour des bonnes œuvres déterminées.

Les décrets d'approbation de ces deux legs ont pour nous, néanmoins, en raison même de la difficulté des temps que nous traversons, une importance toute particulière, en ce qu'ils consacrent de nouveau et d'une manière officielle l'existence légale de notre congrégation. Et c'est à ce titre, spécialement, que nous croyons utile de les donner au *Bulletin*.

Décret autorisant le legs Legay.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Sur le Rapport du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et des Cultes;

Vu les pièces produites en exécution des ordonnances réglementaires des 2 avril 1817 et 14 janvier 1831;

La section de l'Intérieur, des Cultes, de l'Instruction publique et des Beaux-Arts du Conseil d'État entendue,

Décète :

ART. 1^{er}. — (L'article 1^{er} concerne les Sœurs aveugles de Saint-Paul.)

ART. 2. — Le Supérieur de la Congrégation du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie, existant à Paris (Seine), en vertu d'un décret du 2 germinal an XIII et de l'ordonnance du 3 février 1816, est autorisé à accepter, aux clauses et aux conditions imposées, les legs faits à cette Association par la dame Joséphine-Arménie-Elisa Leroy, veuve du sieur Floride-Hyacinthe-Alexis Legay, suivant son testament olographe du 11 novembre 1880 et consistant : 1^o en une rente annuelle, pendant vingt ans, de 250 francs, destinée à la pension d'un

séminariste pauvre; 2^o en une somme de 1000 francs, destinée à la célébration d'annuels de messes.

ART. 3. — Le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et des Cultes, est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 16 mars 1885.

Signé : JULES GRÉVY.

Par le Président de la République :

Le Garde des Sceaux, ministre de la Justice et des Cultes.

Signé : MARTIN FEUILLÉE.

Décret autorisant le legs Ligny.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Sur le Rapport du Ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes;

Vu les extraits du testament de la demoiselle Ligny, en date du 26 avril 1884;

Vu le certificat du notaire de la succession constatant que cet acte ne renferme, indépendamment des legs sur lesquels il a été instruit, aucune autre disposition sujette à l'autorisation du Gouvernement;

Vu le consentement à délivrance partielle du legs, donné par le légataire universel et les héritiers de la ligne maternelle;

Vu les documents constatant l'accomplissement des formalités de publications et d'affiches prescrites à l'égard des héritiers naturels de la ligne paternelle qui sont inconnus;

Vu les autres pièces produites en exécution des ordonnances réglementaires des 2 avril 1817 et 14 janvier 1831;

La Section de l'Instruction publique, des Beaux Arts et des Cultes du Conseil d'État entendue :

Décète :

ART. 1^{er}. — (*Cet article concerne un legs fait aux Sœurs de Saint-Joseph.*)

ART. 2. — Le Supérieur du Séminaire tenu par les Pères du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie et existant à Paris (Seine) en vertu d'un décret du 2 germinal an XIII, et d'une ordonnance du 3 février 1816, est autorisé à accepter aux clauses et conditions imposées, mais seulement jusqu'à concurrence d'une somme de quatre mille huit cents francs (4,800 fr.) offerte par le légataire universel de la testatrice, et acceptée par ledit établissement, le legs d'une somme de sept mille francs (7000 fr.), faite à ladite Congrégation par la demoiselle Maria-Amanda Ligny, suivant son testament olographe du 26 avril 1884, à charge de fondation de messes.

Le produit de ce legs ainsi réduit sera placé en rentes 3 0/0 sur l'État, au nom de ladite Congrégation, et les arrérages en seront affectés, suivant la fixation de l'Archevêque de Paris, conforme au tarif de ce diocèse, à la célébration d'autant de messes qu'ils contiendront de fois cinq francs. Mention sera faite sur l'inscription de la destination des arrérages.

ART. 3. — Le Ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 8 novembre 1886.

Signé : JULES GRÉVY.

Par le Président de la République.

Le Ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes.

Signé : René GOBLET.

ADMISSIONS A L'OBLATION ET AUX VŒUX

Admissions aux vœux.

Ont été admis, par décision du Conseil du 8 mars 1887 :

Aux vœux perpétuels .

Les PP. Pascal-Lacour et Schaffner, de la communauté de l'Immaculée-Conception à Pondichéry ;

Aux vœux de cinq ans :

Le P. Dissard et le F. Mellon Bishop, de la communauté de Pondichéry ; les FF. Edmond Mac Sweeny et Fuscien Jenny, de la communauté de Chevilly ; les FF. Ronan Brélivet et Gordien Pempoulo, de Notre-Dame de Langonnet, et le F. Salvius Rœhry, de Mesnières ;

A la profession :

Au Saint-Cœur de Marie, les Novices-Frères :

Sifroy Sagnol, né le 20 juillet 1862 à Chambon (Loire) ;
 Odilon Jégo, né le 26 mai 1848 à Moréac (Morbihan) ;
 Donat Zigmann, né le 23 décembre 1869 à Dingsheim (Alsace) ;
 Edèse Ritter, né le 28 juin 1863 à Lautenbach (Alsace) ;
 Florian Dumas, né le 6 décembre 1858 à Doyet (Allier) ;
 Zénobe Schmitt, né le 12 mars 1869 à Gougeheim (Alsace) ;

Fulgence Defrance, né le 12 juin 1864 à Gréoux (Basses-Alpes);
 Réole Schmitt, né le 19 mai 1869 à Saverne (Alsace);
 Hygin Baltzer, né le 2 mai 1870 à Strasbourg (Alsace);
 Convoyon Ebel, né le 25 septembre 1868 à Wintershausen (Alsace);
 Eusèbe Langlois, né le 7 juin 1861 à Grandvilliers (Oise);
 Richard Heinrich, né le 14 février 1862 à Dornach (Alsace);
 Eloi Wack, né le 1^{er} avril 1843, à Bitche (Lorraine);
 Blanchard Dillenseger, né le 23 oct. 1859 à Breitenbach (Alsace);

A Notre-Dame de Langonnet, les Novices-Frères :

Porphyre Crichan, né le 17 janv. 1863 à Plounez (Côtes-du-Nord);
 Osée Goualc'h, né le 1^{er} janvier 1870 à Pleyben (Finistère);
 Gildas Collet, né le 31 janvier 1862 à Baud (Morbihan).

Tous ces Novices-Frères ont fait leurs premiers vœux le 19 mars, à l'exception du F. Blanchard, retenu par son emploi à l'orphelinat de Saint-Joseph-du-Lac.

Admissions à l'oblation.

Ont été admis à l'oblation, le jour de la fête de Saint Joseph, par décision du T. R. Père, en date du 8 mars :

Au noviciat des Clercs, MM.

Karst Joseph, du dioc. de Metz, Pat. rel. Jean-Marie-Philomène;
 Moysan René, du dioc. de Quimper, Pat. rel. St-Alphonse-Marie;
 Hascoët François, du dioc. de Quimper, Pat. rel. Marie-Joseph;
 Le Berre Jacques, du dioc. de Quimper, Pat. rel. Saint Joseph;
 Liagre Louis, du dioc. de Cambrai, Pat. rel. Jean-François;
 Hivet Jean-Baptiste, du d. de Soissons, Pat. rel. François-Joseph.

Au Scolasticat de Notre-Dame de Langonnet, MM.

De Hermann Rodolphe, du d. de Fribourg, Pat. r. Marie-Joseph;
 Høgy Joseph, du dioc. de Strasbourg, Pat. rel. St-Fr.-Xavier;
 Halftermeyer Eugène, du dioc. de Strasbourg, Pat. rel. St-Paul;
 Huffschmitt Eugène, du dioc. de Strasbourg, P. r. Saint-Louis;
 Georger Edouard, du d. de Strasbourg, P. r. St-Louis de Gonz.;
 Durny Joseph, du dioc. de Strasbourg, Pat. rel. St-Fr.-Xavier;
 Boissenet Joseph, du d. de Besançon, P. rel. St-Louis de Gonz.;
 Wieder Marie-Joseph, du d. de Strasbourg, P. r. St-Louis de G.

Au noviciat des Frères :*Au Saint-Cœur de Marie, les Postulants-Frères :*

Muller Joseph, du dioc. de Strasbourg, en religion F. Aurèle;
 Wolkensinger Charles-Jos., du d. de Strasb., en rel. F. Cyprien;
 Scolasch Joseph, du dioc. de Strasbourg, en rel. F. Cyrille;
 Ruhardt Clément, du dioc. de Strasbourg, en rel. F. Damase;
 Codiaux Henri, du dioc. de Strasb., en religion F. Dorothée;
 Deussen Guillaume, du dioc. de Cologne, en rel. F. Eleuthère;
 Metz Jean-Baptiste, du dioc. de Strasb., en rel. F. Bernardin;

A Notre-Dame de Langonnet, les Postulants-Frères :

Thomas Louis, du dioc. de Vannes, en rel. F. Raymond;
 Colmou Louis-Marie, du dioc. de Vannes, en rel. F. Junipère;
 Le Boëtté Guillaume, du d. de Saint-Brieuc, en rel. F. Melaine;
 Tanguy Hyacinthe, du dioc. de Quimper, en rel. F. Georges.

Les six aspirants admis au noviciat des clercs sont tous prêtres; comme l'a fait remarquer le T. R. Père qui a présidé la cérémonie, c'est pour la première fois que l'on voyait tant de novices prêtres recevoir à la fois le saint habit religieux.

BULLETIN DES COMMUNAUTÉS

COMMUNAUTÉ DE NOTRE-DAME DE LANGONNET

NOVEMBRE 1884. — MARS 1887.

1. Personnel de la communauté. — 2. Petit scolasticat : nombre, retraites; prises d'habit, vacances. — 3. Collège : nombre d'élèves. — 4. Noviciat des Frères : nombre, profession, envois en mission, retraites. — 5. Ministère extérieur. Missions données par le P. Lejeune. — 6. Fêtes. — 7. Visites. Mgr Bécél.

1. — Notre personnel a subi, ces dernières années, divers changements qui ont été mentionnés en leur temps dans le *Bulletin général*. Il se compose actuellement des PP. Jégou, supérieur, Lejeune, Pellerin, Juillard, Le Douarin, Conyngham, Dévigne, Kienlen, Epinette, Faugère, Parsus, Chauty et Thial-

lier; des FF. Colomban, François-Xavier, Patern, Kenny, Maternus, Hermann-Joseph, Malo, Tudy, Gordien, Dioscore, Jean-de-Matha, Bruno, Anicet, Ronan, Benjamin, Jean-Palémon et Isaac; et de deux grands scolastiques employés comme professeurs.

Le P. Jégou est préfet du petit scolasticat et a comme aide le P. Thiallier; le P. Faugère est préfet du collège, et professeur de troisième en même temps.

2. — Depuis quelques années, par suite de la création de nouveaux petits scolasticats, le nombre de nos scolastiques allait en diminuant. Ainsi, à la rentrée de 1883, leur chiffre s'élevait à 65; en 1884, il se trouvait réduit à 61, et, en 1885, à 55; mais, en 1886, il s'est élevé à 59. Ajoutons toutefois, que jusqu'ici, c'est Langonnet qui a fourni au grand scolasticat le plus fort contingent : en 1884, 10; en 1885, 13; en 1886, 16.

La retraite annuelle des petits scolastiques et du collège a été prêchée, en 1884, par le P. Dunoyer, et en 1885, par le P. Limbour. Cette année, elle a été donnée par le P. Pellerin. Ces retraites sont toujours fructueuses, et nos scolastiques nous donnent, en général, de véritables consolations. Les mois des saints anges gardiens, des âmes du purgatoire, de l'Enfant Jésus, de saint Joseph, et surtout ceux de Marie et du Sacré-Cœur sont toujours célébrés par eux avec beaucoup de zèle et de piété.

Les prises d'habit ont aussi été l'occasion d'un renouvellement de ferveur pour la communauté : celle du 1^{er} novembre 1884 comptait trois titulaires; celle du 18 mars suivant, quatre; il y en eut également quatre à la fin de la retraite de 1885; enfin, le 19 mars 1886, ce nombre en fut doublé.

Disons maintenant un mot de nos vacances. En 1886, à partir du 9 août, nos scolastiques les ont passées à Saint-Ilan, sous la conduite de leurs deux préfets. Ils s'en sont très bien trouvés. La pureté de l'air, la grève, les bains de mer, la nouveauté du paysage, l'accueil plein de cordialité des Pères et des Frères de Saint-Ilan, le bon régime enfin de la communauté, tout a contribué à égayer les cœurs et à rendre les santés florissantes. Aussi, depuis cinq mois, chose assez rare, pas un seul à la table des malades.

3. — Notre collège se maintient toujours à peu près au

même niveau : nous avons généralement, chaque année, une moyenne de 130 élèves. L'année dernière, un certain nombre ont dû être congédiés pour insubordination ou d'autres motifs ; mais cette année, nous avons lieu d'être plus satisfaits, tant pour l'application au travail, que pour la conduite et le bon esprit.

4. — Le P. Supérieur ayant dû prendre la direction des scolastiques, au départ du P. Dunoyer, en septembre 1885, celle des novices et postulants Frères fut alors confiée au P. Epinette, économe de la communauté et préfet des Frères, à qui on a donné pour aide le P. Parsus, professeur de sciences.

Le nombre des aspirants, qui était de 24 au dernier Bulletin, est aujourd'hui monté à 34, dont 8 novices, 16 grands postulants et 10 petits. Pour ce qui est des professions, au nombre de 2 seulement en 1885, elles se sont élevées à 6 en 1886, et à 8 en 1887. Des 6 profès de l'an dernier, 1 seulement nous reste à l'abbaye. Deux ont été placés à Saint-Michel et les autres envoyés outre-mer. Cet envoi en Afrique de plusieurs jeunes profès a produit sur le noviciat la bonne impression qu'on en attendait. Leur souvenir, les lettres qu'ils envoient et où ils expriment leur grand contentement de pouvoir se dire enfin missionnaires, tout cela excite chez nos aspirants de l'attrait pour ces missions et les porte à prier, avec une ferveur plus grande, pour ces pauvres noirs, au salut desquels ils espèrent avoir, eux aussi, le bonheur de se consacrer un jour.

Chaque année, nos Frères ont deux grandes retraites, l'une à l'abbaye et l'autre à la colonie. Celle de l'abbaye a été prêchée en 1885 par le P. Epinette, et en 1886 par le P. François, de la communauté de Saint-Ilan ; celle de la colonie, par le P. Chauty en 1885 et par le P. Supérieur en 1886. Les Frères Malo, Anicet et Jean-de-Matha y ont émis leurs vœux perpétuels.

5. — Le P. Lejeune continue toujours à se livrer, avec le plus grand zèle, au ministère de la prédication dans les paroisses et les communautés religieuses. Dans le courant de l'année 1885 seulement, il a prêché plus d'une trentaine de missions, retraites et stations, dans les diocèses de Quimper et de Vannes.

Donnons une mention spéciale à la mission de Saint-Pol-de-Léon, ouverte le 26 décembre 1884 et qui dura quinze jours. Dans cette ancienne cathédrale, qui ne désemplissait guère

depuis 5 heures du matin jusqu'à 9 heures du soir, vingt prêtres se trouvaient constamment occupés soit à prêcher, soit à confesser. Pendant la seconde semaine, M. Serré, vicaire général de Quimper, le remplaça comme prédicateur français, et le Père donna le sermon en breton. Il confessait le reste du temps. Les deux communions générales furent si nombreuses et si édifiantes, la dernière surtout, que M. le Vicaire général, ravi du spectacle qu'il avait sous les yeux, courut spontanément en chaire pour féliciter la population de son empressement à se rendre au divin banquet. Jamais on n'avait rien vu de plus beau.

Bien que les instructions fussent multipliées, et par conséquent les temps libres assez restreints, le Père ne croit pas exagérer en affirmant qu'il a entendu, à lui seul, de six à sept cents confessions. La population de Saint-Pol ne dépasse guère quatre mille sept cents communiant, et il y a eu certainement plus de six mille communions, c'est-à-dire que les enfants et les abstenants, — car il y en a toujours, — ont été largement remplacés par les personnes accourues des paroisses environnantes.

6. — Tous les ans, nos enfants voient, avec grand plaisir, arriver la Saint-François-de-Sales, qui est pour eux une journée de joie et de bonheur. Plusieurs s'approchent des sacrements, et tous adressent au ciel de ferventes prières pour le T. R. P. Général, qu'ils regardent comme leur père bien-aimé. La fête du 2 février est célébrée aussi avec un pieux enthousiasme : offices, récréations, conférences du soir, tout atteste combien les enfants du V. P. Libermann ont à cœur d'honorer leur saint fondateur.

Une troisième fête qui réjouit encore tous les cœurs, c'est celle de Saint-Vincent de Paul, patron de notre P. Supérieur.

Tous les ans, à l'Épiphanie, le P. Supérieur invite un de nos anciens élèves à chanter la messe solennelle du jour. Ils sont choisis de préférence parmi les derniers qui viennent d'être ordonnés. Il y a deux ans, c'était M. l'abbé Barac'h, du Faouët; l'année suivante, M. l'abbé Le Carff, de Langonnet. Cette année, nous avons donné l'hospitalité, pendant quelques jours, à un autre ancien élève, aujourd'hui curé du Robert, à la Martinique, et chanoine honoraire, M. l'abbé Recoursé. Ce fut lui qui présida la distribution des prix du collège.

M. le comte de Lescouët, conseiller général de Gourin, qui

entretient de très bons rapports avec nous, est un de nos élèves de Gourin. Il est actuellement avec M. Bargain, maire du Faouët, à la tête de l'Association des anciens élèves, fondée il y a deux ans.

7. — Nous avons reçu aussi plusieurs visites dont on conservera ici longtemps le souvenir. Mgr Duboin, d'abord, a bien voulu venir en mai 1885 et officier à notre belle fête de la Pentecôte. Puis, en mars 1886, le R. P. Collin, obligé par sa santé de prendre quelque temps de repos, est venu retremper ses forces à Langonnet. Nous avons été heureux de faire un accueil tout filial à notre ancien Supérieur; grâce à Dieu, l'air de la Bretagne et nos bons soins l'ont remis peu à peu et, quatre mois après, il put reprendre le chemin de Paris.

Enfin, au commencement de cette année scolaire, nous avons été honorés de la visite de Sa Grandeur Mgr Bécél, qui voulut bien donner la confirmation à une centaine d'enfants du collège, du petit scolasticat, du noviciat des Frères et de la colonie. Il passa trois jours au milieu de nous, jours heureux pour lui, disait-il, « où il pouvait tranquillement se reposer de ses fatigues et s'édifier au contact des bons religieux de Langonnet ».

Monseigneur quitta la communauté après avoir adressé à tous des paroles bienveillantes et, comme souvenir de son passage, il laissa, à la division des grands, une belle image du Sacré-Cœur. Il avait écrit de l'abbaye même, le 18 octobre 1886, au rédacteur de la *Semaine de Vannes*, une fort belle lettre, qui fut insérée en tête du numéro du 21 octobre, et où il fait le plus grand éloge du personnel et des œuvres de l'établissement.

MAISON DE SAINT-MICHEL

NOVEMBRE 1884. — MARS 1887.

1. Personnel. Transformation de l'Œuvre. — 2. Avis qu'il ne nous serait plus envoyé de colons. — 3. Inspecteurs de l'Assistance publique. — 4. Enfants confiés par elle. — 5. Amélioration dans l'Œuvre. Heureux fruits des retraites. — 6. Succès aux examens. Distribution des prix. — 7. Visite de Mgr Bécél. — 8. Nouveau bâtiment. — 9. Récoltes. Conserves.

1. — Le personnel dirigeant de l'Œuvre se compose des PP. Juillard, directeur, et Chauty, sous-directeur, ainsi que de 32 Frères.

Le nombre total de nos enfants est en ce moment de 350, dont 90 colons seulement. Depuis qu'il a été décidé en haut lieu que les pupilles de l'État seraient dirigés sur la fameuse colonie de Belle-Isle-en-mer, nous recevons, à leur place, des enfants qui nous sont confiés par leurs familles, leurs protecteurs ou des sociétés privées.

Cette transformation de l'Œuvre n'a pas échappé à l'administration pénitentiaire, qui semble regretter de laisser tomber la colonie de Langonnet; mais la force des choses l'oblige à donner satisfaction aux idées du jour. Lors de la dernière visite de l'inspecteur, M. Guionic, le P. Juillard lui dit catégoriquement qu'il prendrait tous les enfants qui lui seraient présentés par des particuliers, puisque l'État n'en envoyait plus; l'inspecteur lui répondit qu'il ferait très bien.

2. — Nos rapports avec l'administration pénitentiaire sont, par suite, devenus très restreints; on ne nous demande rien, et nous ne disons rien non plus. C'est le *modus vivendi* le plus commode.

En 1885, nous n'avons pas eu d'inspecteur général : confiance en nous sur toute la ligne; pas d'observations, mais aussi pas de nouveaux sujets. Enfin, en septembre 1886, M. Nivelles, qui nous était bien connu, par suite de son long séjour à Nantes, comme directeur du quartier correctionnel, vint nous voir, non à titre d'inspecteur, mais pour remplir une mission qui lui était, disait-il, pénible à lui-même : c'était de nous annoncer que Langonnet ne devait plus exister comme colonie pénitentiaire. Le mot était lâché. M. Nivelles, lui-même, ne put nous dissimuler son étonnement de ce que l'on eût pensé à supprimer Langonnet, qui, avec Cîteaux, disait-il, est la colonie la mieux dirigée.

3. — Dès que l'administration pénitentiaire eut cessé de nous donner des enfants, l'Assistance publique expédia coup sur coup, pour nous visiter, les directeurs de l'Assistance de Vannes, de Quimper, de Rennes, puis M. Rindjonec, envoyé exprès du ministère comme inspecteur des inspecteurs. Tout cela, sans doute, dans le but de voir ce qui se fait ici, afin de nous imiter ensuite. Mais, après examen des choses, l'un d'eux eut la naïveté de dire à une tierce personne, qu'ils n'étaient pas de taille à entrer en lutte avec nous; que, du reste, il voudrait bien

avoir des Frères pour Quimper, mais pas de Pères; ceux-ci ne seraient pas assez sous leur main.

4. — Nous avons encore une quinzaine d'enfants de l'Assistance publique de Paris, et plus de 40 de la Seine-Inférieure. Sur le nombre, se trouvent deux jeunes israélites, qui suivent extérieurement tous les exercices de la religion catholique, malgré les railleries de leurs camarades. L'un d'eux s'était même proposé pour réciter la prière du soir en commun; mais il fut obligé de céder sa place à un autre, car personne de nos enfants ne voulait répondre à la prière dite par un Juif.

5. — A mesure que l'élément colon diminue, l'esprit devient meilleur, et nous avons la consolation de voir notre ministère vraiment fructueux, au milieu de ces enfants, dont la première éducation a été moins négligée et généralement plus chrétienne.

Les retraites, en particulier, continuent à leur faire beaucoup de bien. Celle de 1885 a été donnée par le P. Épinette, et celle de 1886 par le P. Lejeune; elles ont produit chaque année d'excellents fruits : pas un de nos enfants n'est resté en retard.

Sous le rapport des études, il y a également progrès. Ainsi, sur 12 candidats présentés en 1885 pour le certificat d'études, 8 ont été reçus, et celui qui a atteint le nombre de points le plus élevé du département est un de nos enfants. En 1886, sur 21 candidats, 12 ont été admis, bien que le nouvel inspecteur nous soit moins favorable que le précédent. Beau succès, surtout si l'on pense que les instituteurs voisins ne parviennent pas à en présenter, même comme candidats, à l'examen de la commission scolaire.

Ne pouvant nous dispenser, comme établissement de l'État, de célébrer la fête du 14 juillet, nous avons choisi ce jour-là pour notre distribution de prix, qui est toujours très solennelle, et à laquelle assistent nombre de prêtres du voisinage, et quelques laïques distingués, tels que M. de Lescouet, maire de Gourin, M. Revel, conseiller général, etc.

En 1886, le R. P. Colin, premier assistant, a bien voulu la présider et applaudir aux succès de nos enfants, qui se sont vraiment surpassés ce jour-là.

7. — Mgr Bécél, évêque de Vannes, est venu, lui aussi, visiter « ses petits amis » de la colonie. « Il est vraiment bon notre Evêque, disaient les enfants, il nous donne toujours le pour-

boire. » En effet, Mgr Bécél, en homme pratique, remet, chaque fois, entre les mains du P. Econome, une certaine somme pour régaler toute cette attrayante population, qui le remercie par les cris d'autant plus répétés de « Vive Monseigneur ! » Une séance amusante avait été organisée en l'honneur de Sa Grandeur, et nos jeunes acteurs ont parfaitement interprété un petit drame intitulé « Vincent ou le repos du dimanche ».

8. — Le bâtiment principal où sont logés nos enfants étant fort peu solide, après visite faite par un architecte, il fut décidé que l'on achèverait le bâtiment sud qui lui est parallèle. Cette nouvelle construction est finie à peu près extérieurement ; mais il nous reste à faire les installations nécessaires pour y transférer les enfants logés dans le vieux bâtiment, qu'il est urgent de réparer, car nous sommes obligés, tous les jours, de refuser des admissions, faute de place.

9. — En 1885 et 1886, nos récoltes ont été bonnes ; mais si le rendement a été satisfaisant, il n'en a pas été de même de l'écoulement ; tout est à vil prix : blé, avoine, pommes de terre, animaux de basse-cour ; rien ne se vend. C'est une crise que nous sentons comme partout.

Les conserves, fort heureusement, font exception à cette règle. Nous continuons à faire, par an, de trente-cinq à quarante mille boîtes, et nous les écouons facilement. La colonie de Saint-Michel a même l'honneur de compter l'Archevêché de Paris parmi ses clients. Nous devons ces résultats, en partie, à nos confrères et à un certain nombre de communautés religieuses qui veulent bien nous accorder leur confiance : *S'aider mutuellement, voilà la vraie fraternité.*

COMMUNAUTÉ DE SAINT-ILAN

NOVEMBRE 1884. — MARS 1887.

1. Personnel. — 2. Pères en passage, R. P. Collin. — 3. Colonie. — 4. Orphelinat. — 5. Retraites. — 6. Décès. — 7. Séjour des petits scolastiques. — 8. Relations avec l'évêché. — 9. L'administration. — 10. Visites d'inspecteurs.

1. — L'établissement de Saint-Ilan compte en ce moment autant de Pères que plusieurs de nos plus importantes commu-

nautés : ce sont les PP. Aloyse Kuentz, supérieur, François, Mallet, Coste, Urien, Antoine Kieffer; de plus, M. Tanguy et M. Soudan, aumônier de marine en retraite, qui a obtenu du T. R. Père de demeurer avec nous. Il est bon d'ajouter que, à part le P. Supérieur, tous, à peu près, sont ici pour raison de santé.

Le P. François remplit les fonctions de sous-directeur, lorsqu'il n'est point réduit au repos par ses attaques de goutte, auquel cas il est remplacé par le moins malade des autres Pères.

Les Frères employés à la surveillance des colons sont au nombre de 28, plus 4 agrégés; mais, parmi eux, il y en a aussi un certain nombre de plus ou moins valides.

2. — Pendant le cours de ces deux années, notre communauté a donné l'hospitalité à plusieurs autres Pères, venus, les uns chercher un peu de repos, les autres prêter leur concours dans la direction de l'œuvre. C'est ainsi que le P. Jacques Montel, revenu de Mayotte, a passé quatre mois à Saint-Ilan, au printemps de 1885. En septembre de cette même année, le P. Cotonéa, envoyé ici comme sous-directeur de l'œuvre, a reçu, peu de temps après, son obédience pour Détroit (États-Unis). Au mois de janvier 1886, le P. Længst est venu suppléer le P. François, fortement éprouvé par la goutte, et l'a remplacé jusqu'au mois d'août suivant. Quatre mois de séjour sur les bords de la mer ont suffi au novice Père Descot, pour réparer ses forces affaiblies par des études trop pénibles; et au mois de juillet dernier, nous étions heureux de pouvoir offrir au P. Bernard les moyens de se délasser des fatigues de son professorat.

Mais une visite depuis longtemps attendue et qui nous a procuré le plus de joie, a été celle du Révérend et bon P. Collin. Nous nous étions préparés à lui faire un accueil digne de lui et de sa position dans l'Institut, mais sa volonté formelle nous en a empêchés. Son séjour au milieu de nous, quoique trop court au gré de tous, a cependant contribué à achever son rétablissement, et il a pu voir en direction tous les membres de la communauté.

3. — La colonie, notre œuvre principale, continue à décroître en nombre. En 1881, elle comptait 236 enfants; en 1883, 192; en 1885, 185; et aujourd'hui elle est réduite à 124. Ce qui a occasionné cette diminution progressive, comme il a déjà été

dit pour Langonnet, c'est principalement la fondation par l'Etat de la colonie de Belle-Isle en mer; à quoi il faut ajouter l'influence des idées actuelles, et une plus grande tolérance, qui fait qu'on n'arrête plus comme autrefois les enfants vagabonds ou coupables de délits.

4. — Notre orphelinat se maintient toujours à son faible niveau de 40 à 50. Ce sont, pour la plupart, de tout jeunes enfants, dont les faibles bras suffisent à peine pour cultiver nos deux grands jardins. Il est à regretter que la population en soit si flottante. C'est ce qui fait que les espérances de trouver parmi eux quelques vocations à la vie religieuse ne se sont pas réalisées jusqu'ici : ils nous quittent trop tôt.

5. — Les retraites continuent de se donner au mois de septembre : la première commence ordinairement le 1^{er} de ce mois et se termine le jour de la Nativité; la seconde s'ouvre ce même jour. Le P. François en a donné les exercices en 1885. L'an dernier, le P. Jégou a prêché la première, et le P. Pellerin la seconde.

6. — Pendant la période de deux années qu'embrasse notre Bulletin, nous n'avons eu à déplorer que la mort du cher F. Marie-Bernard, qui s'est éteint doucement le jeudi saint, 2 avril 1885. Il est mort comme il a vécu, en saint religieux, sans agonie, à la suite d'une maladie de poitrine dont il souffrait depuis longues années.

Parmi nos enfants, il y a eu plusieurs décès. Nous avons perdu 2 orphelins et 6 colons, dont un mort accidentellement en se baignant; presque tous les autres ont succombé par suite de phtisie.

7. — En 1886, les petits scolastiques de Notre-Dame de Langonnet sont venus passer une partie de leurs vacances à Saint-Ilan, sous la direction des PP. Jégou et Thiallier. Leur présence nous a permis de donner plus de solennité à nos fêtes religieuses, car il convenait de céder aux élèves du sanctuaire la direction du chant et des cérémonies.

Leur séjour au milieu de nous a produit une heureuse impression sur nos enfants, et n'a en rien contrarié la marche de nos œuvres. On peut même dire que leur piété et leur régularité ont beaucoup édifié nos orphelins et nos colons.

8. — Nos relations avec l'autorité diocésaine continuent à

être excellentes. Mgr Bouché se plaît à venir nous voir aussi souvent que ses travaux et sa santé le lui permettent. Il nous a même amené successivement ses frères et sa sœur, ainsi que les aumôniers de marine qui ont passé à Saint-Brieuc. Il a aussi accordé de grand cœur au P. Supérieur les pouvoirs nécessaires pour ériger un chemin de croix dans notre chapelle intérieure. Cette érection a eu lieu le 27 mars 1885.

En un mot, ce prélat se montre on ne peut plus bienveillant à notre égard, et il nous fait l'accueil le plus cordial quand nous allons nous-mêmes à l'évêché. Les vicaires généraux ne sont pas moins bons pour nous. Deux années de suite, nous avons eu l'honneur de voir notre Fête-Dieu présidée par l'un de ces Messieurs.

9. — Malgré les temps actuels, le préfet du département, M. Delotte, a tenu à nous faire une visite aussitôt après son arrivée (juillet 1885). Il est venu, accompagné d'un conseiller de préfecture, M. Pradal, membre de la commission de surveillance de la colonie et ami de notre œuvre. Dans nos relations officielles et officieuses, il s'est toujours montré plein de courtoisie, et il a même affirmé qu'il voyait avec regret l'effectif de notre colonie diminuer progressivement, sans qu'il fût en son pouvoir de l'empêcher.

Nous avons rencontré les mêmes sympathies auprès de tous les fonctionnaires de la préfecture, et nous n'avons qu'à nous louer de leurs bonnes dispositions.

10. — Nous n'avons aussi qu'à nous féliciter des divers inspecteurs qui sont venus nous visiter dans le courant de ces deux dernières années. Mais celui qui s'est montré le plus bienveillant est l'inspecteur général, M. Nivelles, qui n'a même pas craint de se montrer chrétien. Loin de chercher à nous surprendre, il nous avait prévenus de sa visite, qui eut lieu le 2 octobre 1886. La voiture de la maison l'amena de Saint-Brieuc à Saint-Illan. Les colons, rangés en plusieurs files, à l'ombre du drapeau national, l'attendaient dans la cour. A son arrivée, le drapeau s'incline trois fois devant le délégué de l'administration. Il rend le salut et les colons présentent les armes : armes d'ailleurs pacifiques, vulgairement appelées fusils de bois. Aussitôt, au son des clairons et des tambours et de toute la musique instrumentale, les enfants exécutent des marches et des contre-

marches avec beaucoup d'ensemble. L'inspecteur parcourt plusieurs fois les rangs et examine tout le monde des pieds à la tête. Au signal donné, les colons forment ensuite le carré autour de lui, et M. Nivelles leur adresse un petit discours, dont voici la substance :

« Mes enfants, vous jouez au soldat, c'est très bien. Il faut se préparer de bonne heure à servir la patrie. Tous, un jour, vous serez appelés au service militaire. Ces exercices que vous faites vous seront donc utiles. Mais, entendez-le bien; savoir se tourner et se retourner, manier le fusil, faire mille évolutions, c'est peu de chose : ce n'est là que l'écorce du soldat. Pour être un bon soldat, il faut, avant tout, savoir mourir. Eh bien, ceux-là seuls savent mourir, qui sont toujours prêts à mourir. Je ne connais pour cela qu'un moyen, c'est de vivre toujours en bon chrétien, et c'est ce que l'on vous apprend ici.

« Vous le voyez donc, mes enfants, la société n'est pas pour vous une marâtre, puisqu'elle vous confie à des directeurs aussi éclairés, aussi dévoués que les Pères et Frères qui sont ici. Soyez reconnaissants des services qu'ils vous rendent. Montrez-vous toujours dociles à leur sage direction, et je suis sûr que vous marcherez toujours dans le chemin de l'honneur et de la vertu. »

Comme on le conçoit, ces paroles si belles furent vivement applaudies par tout le monde, et l'on échangea de chaudes poignées de main. Après une petite promenade au jardin, ce fut l'heure du dîner. M. Nivelles voulut bien nous faire l'honneur d'y prendre part. Quant à l'inspection, elle se fit rapidement et sans donner lieu à aucune observation. M. l'inspecteur nous dit que notre établissement lui était bien connu par les excellents rapports de ses prédécesseurs, et qu'il savait que tout y était très bien organisé.

COMMUNAUTÉ DU SAINT CŒUR DE MARIE A BORDEAUX

NOVEMBRE 1884. — MARS 1887

1. Souvenirs édifiants laissés par le P. Gravière. — 2. P. Lefeuve, supérieur. — Personnel. — 3. Ministère extérieur. — 4. Ministère à la chapelle. — Associations. — 5. Adoration perpétuelle. — Bénédiction papale. — Sermon du P. Fal. — 6. Hospitalité aux confrères. — 7. Passage de Mgr Vannutelli.

1. — Il est bien juste de commencer notre petit Bulletin par un hommage de reconnaissance à la mémoire du regretté P. Gravière.

L'article nécrologique publié au Bulletin de février 1886, a donné d'édifiants détails sur sa mort et ses funérailles. Le 1^{er} mars eut lieu un service solennel. M. le Curé de Saint-Eloi, notre paroisse, chanta la grand'messe et M. l'abbé Gervais, vicaire général et représentant de Mgr l'Archevêque, fit en quelques mots bien touchants l'éloge funèbre de notre cher défunt : « Pendant ces trente dernières années, dit-il, peu de prêtres ont fait à Bordeaux autant de bien que le P. Gravière, et ce bien porte un cachet tout particulier : il a été fait sans bruit. »

En effet, ce bon père, sous des dehors un peu froids, modestes et timides, cachait un cœur ardent. Quelle piété tendre et fervente l'animait; quel zèle pour le salut des âmes; quelle charité compatissante pour ceux qui souffrent; quels désirs du bien pour sa communauté, ses associations, les vieillards de la sainte agonie, sa famille! Tous ces sentiments transpirent à chaque ligne des notes écrites par lui, dans ses retraites. Ils se manifestent également dans les dernières instructions qu'il a laissées à celui qui devait le remplacer. En voici un extrait :

« Je ne pense pas que mes parents aient jamais la pensée de réclamer quoi que ce soit de ce qui a pu m'appartenir. Si cela était cependant, je prierais de leur faire entendre charitablement et avec douceur que les religieux n'ont rien et ne gagnent rien, ni pour eux, ni pour leur famille; qu'en se donnant à Dieu, ils renoncent à tout bien sur la terre et ne gagnent, pour eux et leurs parents, que des bénédictions célestes. »

2. — Le P. Lefeuve, désigné pour remplacer le P. Gravière comme supérieur, se rendit aussitôt à l'archevêché, pour rendre

ses devoirs à Monseigneur, ainsi qu'à M. Gervais, vicaire général, qui avait été si bienveillant pour nous. Il n'eut pas l'avantage de les rencontrer; mais, dès le lendemain, il reçut de Sa Grandeur cette bonne lettre :

« Mon cher Père, vous êtes une preuve nouvelle que l'autorité peut toujours compter sur l'assistance de Dieu, quand elle a un choix important à faire. Vous vous plaignez, je me félicite et je félicite de tout cœur les supérieurs et vos confrères de Bordeaux. Ce qui a été fait devait se faire. C'est évidemment à vous que le saint P. Gravière a laissé son manteau en montant au ciel. »

Le P. supérieur retourna le 29 mars 1886 à l'archevêché, où Monseigneur le reçut avec une bonté toute paternelle. Il lui donna tous les pouvoirs et toutes les autorisations qu'il pouvait désirer pour l'exercice de notre saint ministère dans le diocèse.

Outre les PP. Dhyèvre et Aymonin, qui sont ici depuis longtemps, nous avons eu, en 1885, les PP. Mauger puis le P. François; ils sont restés deux ou trois mois, et ils ont été ensuite remplacés par le P. Bosch et le P. Decressol, qui nous est venu de Gethsémani, au mois de décembre 1886.

3. — Ceux-ci nous arrivaient fort à propos, pour nous aider à faire face aux nombreuses demandes qu'on nous adressait alors de tous les coins du diocèse. Il est assez rare d'ailleurs que les Pères se trouvent tous réunis. La plupart du temps, deux ou trois d'entre nous sont à prêcher avants, carêmes, missions, retraites, ou bien à remplacer MM. les curés malades ou absents.

Depuis l'arrivée de Mgr Guilbert en 1883, un grand changement a été introduit par rapport aux missions. Le bon cardinal Donnet passait tous les hivers en tournées de confirmation, et chaque confirmation devait être précédée d'une mission. Le nouvel archevêque ne confirme que pendant l'été, saison peu favorable pour de vraies missions. Cependant on a vu parfois les gens venir en foule aux exercices du soir, malgré les travaux et les fatigues du jour. Ils sortaient de l'église vers les dix heures et devaient reprendre leur travail dès trois heures du matin.

Outre les confessions extraordinaires dans plusieurs communautés, nous allons régulièrement entendre les confessions des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny, de la Sainte-Agonie et des Religieuses Augustines de l'Assomption, à la Tresne.

Chaque vendredi, un confrère se rend dans le même but à l'orphelinat de Gradignan. — Le dimanche nous allons dire la Sainte-Messe et confesser à l'hospice des épileptiques d'Arlac. — Pendant plusieurs mois, le P. Aymonin a rempli les fonctions d'aumônier dans l'établissement des Frères Marianites.

4. — A ce ministère extérieur, il faut ajouter le ministère que nous avons à exercer dans notre chapelle et qui tend à se développer.

Disons d'abord que le chœur de notre église a été peint à neuf l'an dernier, et qu'il vient de s'enrichir de deux rangées de stalles. Il resterait à peindre les deux chapelles latérales de Saint-Joseph et de Sainte-Anne, et aussi à rafraîchir un peu toute la nef, qui prend une teinte par trop antique. Un jour peut-être des âmes charitables nous viendront en aide pour ces différents travaux.

En attendant, nous avons la consolation de constater que depuis un an notre chapelle est notablement plus fréquentée qu'autrefois. Les anciens habitués du *Saint-Cœur* (1) aiment à reconnaître dans cet accroissement l'effet des prières et de la protection de notre bon Père Supérieur défunt.

On peut évaluer à plus de mille le nombre des personnes qui assistent à nos messes et offices du dimanche. Les confessions sont de huit à neuf cents et les communions au nombre d'environ quinze cents par mois. Les prêtres de la ville et de la campagne viennent souvent s'adresser à nous pour la confession. On comprend l'importance et l'utilité de ce ministère.

L'association des Mères de famille et la confrérie de l'amour de Dieu et du prochain, ainsi que celle du Saint et Immaculé Cœur de Marie, continuent à faire notre joie et notre consolation. La première surtout s'est augmentée sensiblement. Nos mères de famille sont deux cents environ. Chaque année, nous les conduisons à Notre-Dame de Verdélais et à Notre-Dame de Talence. Ces pèlerinages, tout en donnant de l'attrait à la piété, réveillent la dévotion et surtout sont de précieux actes de foi, car les sceptiques et les indifférents ne sont, hélas! pas moins nombreux à Bordeaux que dans nos autres grands centres.

5. — Dans notre chapelle du Saint-Cœur, comme dans tous

(1) Nom que les Bordelais ont donné à notre communauté.

les sanctuaires du diocèse, a lieu l'Adoration perpétuelle. Notre tour arrive le 16 mai. Cette fête, qui se célèbre avec le plus grand éclat, attire un grand nombre de pieux adorateurs.

Une cérémonie qui n'avait jamais eu lieu dans notre chapelle, c'est la bénédiction papale.

Le P. Aymonin a eu le bonheur de la donner pour la première fois, le saint jour de la Pentecôte, 13 juin 1886, à la clôture d'une neuvaine qu'il venait de prêcher aux membres de l'Archiconfrérie de l'Amour de Dieu et du prochain.

Notons aussi un sermon qui a été fort remarqué : c'est celui qui fut prêché par le P. Fal, lors de son passage à Bordeaux en octobre 1885. On n'avait pas encore vu chez nous un missionnaire noir prêcher à un auditoire de blancs. L'attention fut facilement soutenue, et la quête qui suivit relativement abondante.

6. — Un des grands agréments de notre petite communauté de Bordeaux, c'est l'hospitalité que nous sommes si heureux d'offrir à nos chers confrères du Portugal, de l'Afrique occidentale et des Antilles, à leur retour en France ou à leur départ. Tous, Pères, Frères et Scolastiques, sont toujours les bienvenus.

Parmi nos hôtes, nous sommes fiers de pouvoir citer Mgr Riehl, Mgr Carrie et Mgr Duboin. Nous avons eu aussi le bonheur de voir deux fois au milieu de nous notre T. R. Père Général, lors de ses visites en Portugal et dans l'Ariège.

7. — Terminons ce bulletin par l'honneur que nous a fait le Nonce apostolique de Lisbonne, Mgr Vannutelli, de s'arrêter deux jours dans notre communauté.

Le P. Eigenmann avait eu l'attention de nous prévenir de son passage par dépêche télégraphique. Son Excellence nous arriva, en effet, le 10 juillet 1886, avec son secrétaire, M. l'abbé Quesada. Ce prélat impose par sa haute taille et par la distinction de ses manières, mais il met vite à l'aise par son affabilité et sa simplicité. « Je suis tout heureux, nous dit-il, des rapports que j'ose dire de famille avec votre Congrégation. Voilà bien vingt ans que je connais tous vos Pères de Rome. »

Son Excellence ne fit d'autres visites en ville que celle des principales églises, et, le lendemain, se dirigea vers Notre-Dame de Lourdes. Quelque temps après, Elle écrivait au P. Supérieur :

« Parmi les choses heureuses de mon voyage, je ne puis ne

pas compter le si bon et si cordial accueil que j'ai rencontré dans votre maison à Bordeaux. J'en ai été très touché et je vous en suis très reconnaissant; ainsi qu'à tous vos excellents confrères. Mon secrétaire, M. l'abbé Quesada, s'unit à moi et il vous présente aussi ses respects. Nous ne manquerons pas de porter devant la sainte Vierge de Lourdes le souvenir de la communauté de Bordeaux et de son digne supérieur. »

A son retour de Rome, il écrivait encore : « J'ai eu l'occasion de parler au Saint-Père de la Congrégation du Saint-Esprit. J'ai pu constater une fois de plus combien Sa Sainteté aime cet Institut religieux. Pour la Communauté de Bordeaux et son digne supérieur, j'ai obtenu du Saint-Père une bénédiction spéciale. »

NÉCROLOGIE



LE P. FIGENWALD

DÉCÉDÉ A NOTRE-DAME DE LANGONNET, LE 19 FÉVRIER 1887.

Le P. Joseph Figenwald est né le 3 mars 1862 à Luemschwiller, près d'Altkirch (Haut-Rhin), d'une pieuse famille, dont le père, mort en 1874, avait laissé quatre orphelins.

Joseph, un des derniers, entra au petit scolasticat de Langonnet le 3 décembre 1874, à l'âge de douze ans. Il y prit le saint habit religieux en juin 1878. Ses études littéraires terminées, il passa, en 1880, à Chevilly.

Sa santé ne laissa rien à désirer jusque vers la fin de sa dernière année de théologie, époque où il ressentit les premières atteintes du mal qui devait le conduire au tombeau. Cependant, dans l'espoir d'en arrêter les suites, on l'envoya à la Guadeloupe (août 1883). Mais son état de santé ne fit que s'aggraver. Il put toutefois profiter de son séjour en ce pays, pour se présenter aux examens du baccalauréat; et il les passa, en novembre 1884, de la manière la plus brillante. « Voici maintenant, lui dit le Vice-Recteur après l'examen, une foule de carrières ouvertes devant vous; est-ce que vous n'auriez pas envie d'entrer dans l'Université, puisque hors de l'Université, point de salut désor-

mais? » Un peu stupéfait de cette proposition, il répondit tout simplement qu'il avait besoin de l'examiner avant de prendre une détermination; et le résultat de cet examen fut pour lui de se mettre en route pour le noviciat. Il y entra en septembre 1885. Après avoir eu le bonheur d'y recevoir successivement le sous-diaconat et le diaconat en novembre, il eut la consolation de dire sa première messe le jour de Noël de la même année.

Durant son noviciat, il se montra ce qu'il avait toujours été : pieux et bien régulier. Aussi, son temps d'épreuves achevé, demanda-t-il avec instances à faire sa profession; faveur qui lui fut accordée eu égard à ses bonnes dispositions et au dévouement qu'il avait montré, malgré son faible état de santé, durant son séjour à la Guadeloupe.

Après sa profession, il fut d'abord envoyé à Saint-Ilan, puis, au mois de décembre dernier, à Langonnet; et c'est là qu'il n'a pas tardé à s'éteindre. Voici comment le P. Jégou annonçait au T. R. P. la nouvelle de sa mort, le 19 février 1887.

« Le cher P. Figenwald est décédé ce matin vers quatre heures, presque à notre insu. Depuis quelques jours, la respiration chez lui était plus pénible que de coutume, et il nous disait parfois en plaisantant : « Le bon Dieu mettra bientôt un terme à ma course. » Cependant, jeudi encore, il avait passé une grande partie de la récréation avec nous au jardin. Hier matin, il avait même pu dire la sainte messe, sans trop de fatigue, et, à midi, venir prendre son repas avec la communauté. Mais le soir, il me fit appeler dans sa chambre pour le confesser, et il ne put descendre au réfectoire pour le souper. Toutefois, nous passâmes la récréation avec lui sans nous douter de l'imminence du danger; et le Frère infirmier lui ayant proposé de le veiller pendant la nuit, il refusa. On prépara néanmoins toutes choses dans sa chambre pour lui donner, le lendemain matin, la sainte communion, au cas où il ne pourrait descendre pour la messe. Mais quelle n'a pas été notre douloureuse surprise en apprenant, ce matin, que le cher Père n'existait plus! A quelle heure au juste a-t-il rendu son âme à Dieu, nous l'ignorons. Ses membres, toutefois, avaient encore leur chaleur, lorsque le Frère s'est présenté vers quatre heures et demie pour s'informer de son état.

« Demain, à neuf heures, nous chanterons la grand'messe pour le repos de son âme et ferons l'enterrement. — Ce cher Père nous a beaucoup édifiés pendant sa maladie. Il était, en effet, doux, patient, content de mourir comme de vivre. Jamais je ne l'ai entendu se plaindre. Nous aimons à croire, mon Très Révérend Père, que bien qu'il n'ait pu recevoir les derniers sacrements, il aura trouvé grâce devant Dieu. Car pour lui la mort n'a pas été imprévue : il s'y était depuis longtemps préparé. » (Lettre. du 19 février 1887.)

Depuis le dernier *Bulletin*, nous avons perdu deux Frères : le F. Anaclet Donnelly, décédé à Blackrock le 12 mars; et le F. Germain François, de la Mission du Gabon, dont nous apprenons la mort par une dépêche datée du 24 mars.

Aux nombreux décès de scolastiques, mentionnés dans le dernier *Bulletin*, nous devons ajouter encore celui de M. Jacques Fieser, mort pieusement à Chevilly, le mercredi 16 mars. Né le 8 octobre 1863 à Pittsburgh (Pennsylvanie), il avait déjà passé six ans au petit Scolasticat des États-Unis, où il s'était constamment montré vrai enfant de la Congrégation par sa piété, sa régularité et son attachement à sa vocation. L'an dernier, à la fin de sa philosophie, il fut atteint de phtisie. Sa longue et douloureuse maladie a été sanctifiée par une résignation toute religieuse à la sainte volonté de Dieu. Animé d'une grande dévotion envers saint Joseph, il a eu le bonheur d'expirer un mercredi après avoir fait sa profession à son lit de mort et avoir été béni par notre T. R. Père, alors présent au Saint-Cœur de Marie.

Le T. R. Père recommande aussi aux prières de nos communautés M. Certes, trésorier de l'Œuvre de la Propagation de la Foi, décédé à Paris le 18 février 1887, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Un service solennel pour le repos de son âme a été célébré dans notre chapelle, le 24 mars. Le T. R. Père Général, lui-même, a tenu à chanter la messe. C'était pour nous un devoir

de prier d'une manière spéciale pour cet homme aussi distingué que parfaitement chrétien, et qui a montré pour nos Missions une bienveillance et un intérêt qui ne se sont jamais démentis.

MOUVEMENT DU PERSONNEL

Retours en France. — Sont arrivés à la Maison-Mère :

Le 10 février, le P. Spielmann, rentré de Maurice ;

Le 7 mars, le R. P. Jauny, préfet apostolique du Congo, venu en France pour traiter des affaires de cette mission, et le F. Sigismond, dont la santé demandait un retour en Europe.

A leur arrivée à Liverpool, ils ont failli périr l'un et l'autre avec tous les passagers. C'était le samedi 5 mars, à la tombée du jour : il y avait d'épais brouillards. Le vapeur « l'Angola » qui les portait, a été accosté dans l'obscurité par un grand transport, dont la proue a pénétré dans ses flancs, comme un énorme coin. Le R. P. Jauny était déjà couché ; à peine a-t-il eu le temps de prendre sa soutane pour se sauver, avec les autres passagers, sur le transport.

Le 15 mars, le P. Cotonéa, de la communauté de Détroit, où il a été remplacé par le P. Julien ;

Le 19 mars, le P. Raoul Leconte, de la préfecture du Congo, obligé de rentrer en France pour cause de santé. Le voyage a été assez pénible pour ce cher confrère, que les fièvres de Nemlao ont poursuivi jusqu'en France. Grâce à Dieu, cependant, il est parvenu à s'en débarrasser, et le jour de l'Annonciation il a pu dire la Sainte Messe.

Départs d'outre-mer. — Le P. Étienne Montel, qui était revenu de Saint-Louis en congé de convalescence, au mois de septembre 1886, est reparti le 4 mars pour le Sénégal. Durant son séjour en France, il n'a pas oublié l'œuvre de la mission des Bambaras. Sur la demande qui lui en a été faite, il a donné le 28 janvier, au salon bibliographique de Paris, une conférence intéressante, qui lui a valu ensuite, pour aider à l'impression d'une grammaire et d'un dictionnaire sur la langue bambara, un secours de 500 francs.

Un scolastique, M. Kuentzler, a été envoyé en Haïti pour y

être employé au Petit-Séminaire; il s'est embarqué le 11 mars à Saint-Nazaire.

Placements et mutations. — L'état de santé du P. Philippe Kieffer ne lui permettant pas de reprendre les cours qu'il faisait au Grand-Scolasticat, le Très Révérend Père a fait venir le P. Grœll de la maison de Cellule, pour le remplacer à Chevilly; celui-ci a été remplacé lui-même à Saint-Sauveur par le P. Spielmann (1^{er} mars).

Quelques jours après son retour en France, le P. Cotonéa a reçu son obédience pour St-Ilan, où il est allé reprendre ses anciennes fonctions (25 mars).

Le F. Benjamin a été envoyé, le 20 mars, de Langonnet à Mesnières. Il doit être remplacé à Langonnet par un des nouveaux profès du Saint-Cœur de Marie, le F. Réole.

Trois autres de ces nouveaux profès ont reçu leur destination : le F. Fulgence, pour la Sénégambie; le F. Edèse pour Mesnières et le F. Sifroy pour Cellule, où il a fait son noviciat. Les autres demeurent jusqu'à nouvel ordre dans leurs communautés respectives.

Enfin, le F. Amaranthe, dont la santé laissait à désirer à Mesnières, a été appelé au Saint-Cœur de Marie.

NOUVELLES DES COMMUNAUTÉS

Saint-Cœur de Marie. — Le samedi 5 mars, après une retraite prêchée par le P. Limbour, a eu lieu l'ordination habituelle des Quatre-Temps de Carême, faite par Mgr Duboin. Elle comptait 3 prêtres, 2 diacres, 27 sous-diacres, 27 minorés et 33 tonsurés.

Cellule. — Quelques jours après, Mgr Duboin est parti pour Cellule, où le P. Jules Brunetti l'avait invité à officier pontificalement le jour de la fête de saint Joseph. Mönseigneur est allé d'abord faire visite au digne évêque de Clermont, qui s'est montré très gracieux à son égard et s'est rendu lui-même à Cellule le mardi suivant, 22 mars. Nous remettons le récit de ces fêtes au Bulletin de la communauté de Saint-Sauveur.

Sénégambie. — Dès après la mort de Mgr Riehl, le T. R. Père s'était occupé de la nomination de son successeur. D'après les infor-

mations que l'on a reçues, le choix qu'il a cru devoir faire a été agréé sans difficulté par le gouvernement; cependant, malgré des démarches réitérées pour presser la solution de l'affaire, on attend toujours la réponse officielle du ministère : c'est la seule cause du retard.

Sierra-Leone. — Le P. Blanchet écrit au T. R. Père à la date du 1^{er} février : « Je vais partir pour le Rio-Pongo, afin de régler avec les Pères de cette mission ce qui concerne l'installation de la station de Sangha. Je compte y rester un mois, je voudrais pouvoir ensuite achever notre église de Freetown; puis après... à la sainte volonté de Dieu. »

Deux-Guinées. — Sur l'ordre de Mgr le Berre, le P. Gachon est allé le 22 janvier, avec le P. Bichet, visiter le pays des Camas, dans le but d'y fonder une nouvelle station. Les noirs du pays attendaient les missionnaires depuis trois ans. Aussi nos confrères ont-ils été accueillis par eux avec la plus grande joie. (Lett. du P. Gachon, 17 février 1887.)

Le P. Davezac est descendu de la station du Haut-Ogowé au Gabon le 2 février, afin de faire soigner sa main malade. Le médecin de la colonie a dû lui enlever la dernière phalange du pouce et de l'index. On espérait, d'après les dernières nouvelles, que ses doigts seraient guéris au bout de quelques jours. (Lett. du 16 février 1887.)

Saint-Pierre et Miquelon. — Cette petite colonie, d'ordinaire bien pacifique, a été très agitée en ces derniers temps, à l'occasion de l'élection d'un délégué au conseil supérieur des colonies, qui a eu lieu le 27 février. Ainsi qu'on l'a vu au dernier Bulletin de la Communauté, le parti anti-religieux demandait le départ de nos Pères. C'est sur cette question spécialement que la lutte électorale s'est engagée; elle a été des plus vives. Quoique mis en cause, nos confrères sont demeurés en paix et se sont même abstenus de voter. Le candidat qui se portait comme leur étant favorable a été nommé à une très grande majorité. (Lett. du 2 mars 1887.)

AVIS. — Bulletins. — On prie les Supérieurs des communautés de Rome, d'Irlande et de Portugal d'envoyer leurs Bulletins pour les premiers jours du mois de mai.

Maison-Mère, le 20 mars 1887.

LE SECRÉTAIRE-GÉRANT : BARILLEC.



Ferveur. — Charité. — Sacrifice.

SOMMAIRE. — **Maison-Mère.** Indult relatif aux indulgences. — Pouvoirs accordés au T. R. Père par Mgr l'Archevêque de Paris. — **Bulletins des communautés.** Saint-Sauveur de Cellule. — Saint-Joseph de Beauvais. — Notre-Dame d'Espérance de Merville. — Maison de Saint-Mauront. — Maison du Grand-Quevilly. — **Nécrologie.** F. Anaclet. F. Germain. — Mouvement du personnel. — Nouvelles. — Avis.

MAISON-MÈRE

INDULT RELATIF AUX INDULGENCES

FACULTÉ DE LES GAGNER EN SE CONFESSANT DEUX FOIS PAR MOIS

INDULT DU 14 NOVEMBRE 1886

La confession hebdomadaire donne, on le sait, d'après un décret général du pape Clément XIII, la faculté de gagner toutes les indulgences qui se rencontrent dans l'intervalle d'une confession à l'autre. Mais, comme il n'est pas toujours possible aux fidèles de se confesser ainsi régulièrement chaque semaine, le Saint-Siège accorde volontiers, aux évêques qui le demandent pour leurs diocèses, l'extension de ce même privilège à la confession qui se fait deux fois par mois.

Cette faveur, le Très Révérend Père a cru opportun de la solliciter aussi pour nos missions, où l'on n'a pas toujours la facilité de pouvoir se confesser chaque semaine d'une manière régulière; et le Souverain Pontife a daigné accueillir favorablement cette demande. Ainsi qu'on le verra par le texte de l'indult, la concession s'étend à la fois aux membres de la Congrégation,

aux élèves de nos établissements et aux fidèles dont nous avons le soin spirituel; mais elle ne s'applique qu'aux pays de missions. Voici le texte de cet indult, obtenu à la suite d'une supplique adressée au nom du Très Révérend Père par le P. Eschbach.

Beatissime Pater,

Alphonsus Eschbach, Procurator generalis Congregationis Sancti Spiritus et Immaculati Cordis Mariæ, ad pedes Sanctitatis Vestræ humillime provolutus, supplex petit ut omnes et singuli Sodales vel Alumni prælaudatæ Congregationis, nec non Fideles locorum et parochiarum quarum spiritualem curam habent, per confessionem bis in mense peractam lucrari valeant indulgentias quæ concedi solent pro confessione quolibet hebdomada factam, quando ipsis difficile esset ad sacramentalem confessionem quolibet octavo die accedere. — Et Deus..

Ex Audientia Sanctissimi habita die 14^o novembris 1886.

Sanctissimus Dominus Noster Leo Divina Providentia P. P. XIII, referente me infrascripto archiepiscopo Tyren. S. Congregationis de Propaganda Fide secretario, benigne indulxit ad septennium, ut omnes et singuli de quibus in precibus, in locis tamen Missionum degentes, deficiente copia confessarii, confessionem sacramentalem peragendo bis in mense, si ad illam commode nequeant frequentius accedere, omnes et quascunque indulgentias etiam sine actuali confessione consequi valeant quæ ad ipsas lucrandas cæteroquin necessaria esset, dummodo nullius lethalis culpæ a postrema confessione commissæ sibi conscii fuerint, firmo in reliquis remanente Decreto S. Congregationis Indulgentiarum diei 9 decembris 1763 circa Indulgentias jubilai tam ordinarii quam extraordinarii aliasque ad instar jubilai concessas.

Datum Romæ ex Ædibus dictæ S. Congregationis die et anno ut supra.

(L † S)

D. Archiep. Tyren. secret.

Gratis quocunque titulo.

POUVOIRS ACCORDÉS AU T. R. PÈRE PAR MGR L'ARCHEVÊQUE DE PARIS

1^{er} MARS 1887

Les Pères de nos différentes communautés ayant souvent l'occasion, les uns ou les autres, à leur passage à la Maison-Mère, d'exercer le saint ministère dans le diocèse de Paris, il peut être utile à tous de connaître les pouvoirs concédés au T. R. Père pour ce diocèse, avec faculté de les communiquer aux membres.

Voici le texte de ces pouvoirs, d'après la feuille qu'a bien voulu lui adresser récemment Mgr Richard; ils ne sont d'ailleurs que la continuation de ceux qui lui avaient déjà été accordés par S. Em. le Cardinal Guibert (1).

FRANCISCUS MARIA BENJAMIN RICHARD

DEI ET SANCTÆ SEDIS APOSTOLICÆ GRATIA ARCHIEPISCOPUS PARIENSIS

Nos, de probitate, scientia et prudentia Admodum Reverendi Magistri A. Emonet, superioris generalis Congregationis S. Spiritus et Immaculati Cordis Mariæ, plurimum in Domino confidentes, ei per præsentés Litteras, ad beneplacitum Nostrum valituras, concedimus facultatem, in omnibus Diœcesis Nostræ Ecclesiis, de consensu Rectorum, missam celebrandi, sacramenta ministrandi, conciones habendi, confessiones fidelium, non tamen monialium, audiendi, eosque a quibuscunque casibus et censuris etiam Nobis reservatis absolvendi; eumque, uti Superiorem ad hoc committimus, ut easdem facultates aliis suæ Congregationis Sacerdotibus capacibus et idoneis, in domo dictæ Congregationis residentibus vel tantum ad tempus commorantibus concedere possit, ea tamen conditione, ut nomina omnium Presbyterorum residentium quotannis ante primam Januarii diem descripta Nobis exhibeantur.

Insuper eidem R. Magistro licentiam conferimus confessiones Monialium, vulgo de *Saint-Joseph de Cluny*, de *l'Adoration Réparatrice*, des *Bénédictines du Saint-Sacrement*, de *l'Immaculée Conception*, des *Sœurs Servantes du Saint-Cœur de Marie* excipiendi, atque etiam delegandi Sacerdotes suæ Congregationis ad audiendas confessiones earumdem monialium in casibus particularibus, utpote occasione Exercitorum

(1) Mgr Péronne, évêque de Beauvais, a bien voulu aussi, à l'exemple de ses prédécesseurs, accorder les pouvoirs nécessaires pour la confession et la prédication aux membres de la Congrégation qui seraient chargés par le T. R. Père général d'aller remplir un ministère dans ce diocèse, notamment dans les maisons des sœurs de Saint-Joseph de Cluny. (Pouvoirs du 12 mars 1887.)

Spiritualium, vel confessario ordinario impedito; non vero deputandi confessarios sive ordinarios sive extraordinarios, a Nobis spécialiter et personaliter delegandos.

Datum Parisiis, sub signo et sigillo nostris ac Secretarii Archiepiscopatus nostri subscriptione anno Domini 1887 die vero mensis Martii prima.

FRANCISCUS, *Archiep. Parisien.*

(L $\frac{1}{2}$ S) De Mandato Illmi. et Revmi. DD. Archiepiscopi Parisiensis.

V. CHARON, *Chan. honor. secret.*

BULLETIN DES COMMUNAUTÉS

COMMUNAUTÉ DE SAINT-SAUVEUR, A CELLULE

JANVIER 1885. — MARS 1887.

1. OEuvres. Petit séminaire. Petit scolasticat. Noviciat des frères et orphelinat. — 2. Laïcisation de l'école communale. — 3. Nécrologie. — 4. Changement de supérieur. Regrets laissés par le P. Hubert. — 5. Installation du P. Brunetti. — 6. Le T. R. Père à Notre-Dame du Port ou Notre-Dame des Noirs. — 7. Distributions des prix. — 8. Ministère. — 9. Sœurs de Saint-Joseph. — 10. Bureau de poste et de télégraphie. — 11. Visites. Mgr Duboin.

1. — L'œuvre principale que nous avons à Cellule, c'est, comme on le sait, le petit séminaire.

L'esprit de nos enfants est, grâce à Dieu, toujours excellent. Ce à quoi ne laissent pas de contribuer les retraites annuelles, qui sont très fructueuses. Elles ont été données : en 1885, par le P. Mauger; et en 1886 par le P. Limbour. Cette même année, M. l'abbé Chardon, vicaire général, a bien voulu venir nous prêcher les exercices du Jubilé. Il continue à porter un grand intérêt à notre établissement, qui envoie d'ailleurs chaque année presque tous ses élèves de rhétorique au grand séminaire.

Quant aux études, grâce en particulier à notre petite académie littéraire, elles sont toujours sur un bon pied, et tendent même à prendre un nouvel essor.

— Le petit scolasticat, de son côté, nous donne bien des consolations, par la piété et l'application du travail des jeunes aspirants. Il a obtenu une large part aux distributions des prix

de 1885 et 1886. Le nombre des sujets va toujours croissant. Après s'être maintenu entre 40 et 50, il s'élève actuellement à 57.

Le 2 février 1885 était le vingt-cinquième anniversaire de la première prise d'habit que présida au petit scolasticat le bon et si regretté P. Levavasseur.

Il y eut, ce jour-là, une semblable cérémonie, où une allocution de circonstance fut donnée par le P. Blaise Pallier, un des élus de 1860. Une autre prise d'habit, que nous ne saurions oublier, est celle que le T. R. Père a lui-même présidée, le 21 décembre 1885, Il a nommé récemment le P. Dessaint comme sous-préfet, pour venir en aide au P. Grès, dans la direction des petits scolastiques.

Les novices Frères, ainsi que les orphelins, sont toujours, hélas ! peu nombreux. Nous souhaitons que la divine Providence développe de plus en plus ces deux œuvres, la première surtout, vu les grands besoins de la Congrégation.

2. — L'année dernière, nous avons eu à subir la laïcisation de l'école communale de Cellule. C'est un but que l'on poursuivait depuis 1882; mais on était arrêté par la pensée que la population tenait beaucoup à conserver notre bon F. Martin, qui y travaillait depuis près de trente ans.

La fondation de l'école libre de Cellule remonte, en effet, à 1857; et, en 1858, le F. Martin en prenait la direction. L'instituteur communal vit aussitôt son école déserte, et il fut nommé à Royat. La municipalité accorda ensuite une allocation annuelle à l'instituteur libre, qui devint ainsi attaché à la commune. En 1866, sur les désirs du maire, le F. Martin accepta le titre d'instituteur public, et c'est en cette qualité qu'il a dirigé cette école jusqu'à la fin.

Lorsque le vent fut à la laïcisation, l'Académie chercha à faire partir le religieux. Elle fit, à ce sujet, délibérer plusieurs fois les conseillers municipaux; mais ceux-ci, à la presque unanimité, votèrent toujours pour le maintien de leur vieil instituteur, qui jouissait d'ailleurs de l'estime universelle. Aussi, désespérant d'arriver à ses fins par cette voie, l'inspecteur engagea-t-il itérativement le Frère à donner sa démission et à prendre sa retraite.

Enfin, en 1885, l'inspecteur d'Académie de Clermont s'adressa directement au T. R. Père, pour le prier de donner un succes-

seur au F. Martin « déjà âgé », énumérant ensuite des griefs qu'il fut aisé au P. Hubert de réduire à leur juste valeur. Cependant, pour ôter tout prétexte à la laïcisation, le T. R. Père présenta à l'administration académique un autre Frère plus jeune et muni également du brevet. Silence absolu de la part de l'administration, et puis, au moment où rien ne le faisait prévoir, l'inspecteur, à la date du 9 septembre 1886, notifia au T. R. Père que le F. Paget était remplacé d'office par un instituteur laïque. Le 17 septembre 1886, le sous-préfet de Riom et l'inspecteur primaire vinrent en personne à Cellule, pour installer dans l'école communale le successeur du F. Martin. Ni le maire, ni l'adjoint n'avaient consenti à remplir cette odieuse mission. Tous les journaux du Puy-de-Dôme, auxquels ont fait écho plusieurs de ceux de Paris, ont signalé ce nouvel acte de persécution (1).

3. — Depuis notre dernier Bulletin, la mort ne nous a guère épargnés. Ça été d'abord le P. Taubé, appelé à Paris en avril 1885, et qui alla mourir, le 11 juin suivant, au Saint-Cœur de Marie; le bon F. Casimir nous quitta aussi pour une vie meilleure, le 22 juin 1885; en octobre de la même année, par suite de phtisie, nous avons perdu également M. Adrien Grès, scolastique titulaire, frère du P. Grès; puis le F. Fructueux, qui vint rendre ici son âme à Dieu, après une saison passée à Royat (2); enfin, tout récemment, le 2 février 1887, M. François Roudet, postulant scolastique, mort pendant le chant du *Magnificat*, après une neuvaine au V. Père. Cet enfant, après une vie tout innocente, nous a donné de telles marques de piété, pendant sa maladie, que nous avons cru devoir faire paraître sa biographie au *Myosotis*. Il est juste de rappeler également le souvenir de M. le docteur Aiguillon, mort vers la fin de 1886. Il avait été constamment notre médecin depuis 1856, époque de la fondation, et il nous a rendu de bons services durant tout ce temps. Sa fin chrétienne a pu être une récompense de ce dévouement.

Nous avons aussi ressenti une bien vive douleur en apprenant la mort du P. Eugène Lejeune, qui avait passé dix-huit ans à Cellule, où il avait laissé tant de souvenirs comme préfet

(1) Note du P. Hubert. Voir *l'Autorité* du 26 septembre 1886.

(2) On trouve d'édifiants détails sur ces chers défunts dans le *Myosotis*. N^{os} 44, 45, 48, 49.

du petit séminaire et vicaire de la paroisse. Un service solennel a été célébré, dans notre chapelle et à l'église paroissiale, pour le repos de son âme; et nous avons pu voir, par le concours nombreux et empressé des habitants, combien ils avaient conservé d'estime et d'affection pour le regretté défunt.

4. — Mais un autre événement que nous avons à mentionner, et qui a fait sensation, non seulement ici, mais dans tout le pays, c'est le changement de notre bien regretté Père Supérieur, qui a eu lieu en octobre dernier. Le P. Hubert, on le sait, était depuis vingt-sept ans à la tête de notre communauté. S'il n'en est pas, à vrai dire, le premier fondateur, on doit reconnaître cependant qu'il a pris l'œuvre à son berceau et que c'est sous sa paternelle et zélée direction que l'établissement de Saint-Sauveur est devenu ce qu'il est aujourd'hui. Aussi son départ a-t-il donné lieu à de vifs regrets, tant au sein de la communauté même qu'au dehors, parmi le nombreux clergé qu'il a formé et toutes les personnes qui avaient été à même de le connaître et de l'apprécier. Sa Grandeur elle-même, ainsi qu'un de ses grands vicaires se sont empressés de lui écrire, dès la nouvelle de son placement à la Maison Mère :

« J'apprends à l'instant, disait Monseigneur, la triste nouvelle de votre départ de Cellule. Je tiens à vous en exprimer immédiatement mes vifs regrets, qui seront partagés par tous; et à vous offrir ensuite mes félicitations pour l'honneur qui vous est fait d'être appelé à prendre part à l'administration supérieure de votre chère congrégation, au sein de laquelle vous apportez, avec toutes les vertus d'un saint religieux, des lumières précieuses, fruit d'une longue expérience.....

« Recevez, mon très cher Père, avec l'expression de ma vive peine, l'assurance de ma tendre affection en Notre-Seigneur. »
(Lettre du 6 octobre 1886.)

La lettre de M. Déjardin, vicaire général, était écrite au nom de tout le personnel du grand séminaire.

Tout en vous félicitant, lui disait-il, de la marque d'estime et de bienveillance que vous donne votre digne Supérieur général, en vous appelant à un poste de confiance auprès de sa personne, pour s'aider de vos lumières et de votre action, nous regrettons vivement pour nous votre éloignement de Cellule. Les relations si bonnes et si amicales qui ont existé entre nous pendant vingt-sept ans motivent

tous nos regrets. Il nous arrivera plus d'une fois de penser à vous, et de parler de toutes vos attentions si délicates pour chacun de nous; votre éloignement sera particulièrement pour moi une grande privation. Mais enfin, si c'est la volonté de Dieu, il faut nous soumettre à sa divine volonté.

Votre départ de Cellule ne vous fera pas toutefois oublier le petit séminaire de Saint-Sauveur, où nous avons passé des jours si délicieux, et où se trouve une si féconde pépinière de pieux et fervents élèves pour notre grand séminaire. Nous conserverons toujours pour cette maison toute l'estime et l'affection que nous lui avons vouées.

Tous ces Messieurs se rappellent à votre bon souvenir, et vous offrent leurs sentiments les plus affectueux et les plus dévoués.

Agréez, mon Révérend Père, l'assurance de mon éternel et très cordial dévouement. (Lettre du 9 octobre 1886.)

La *Semaine religieuse* du diocèse, dans un article reproduit par la *Gazette d'Auvergne* et plusieurs autres journaux, exprimait, bientôt après, les mêmes sentiments. Ces témoignages ont donc formé comme un concert unanime d'estime et d'affection envers notre bon Père supérieur.

5. — C'est à la fin de l'année seulement que le P. Hubert a été remplacé au milieu de nous. L'intérim a été fait par le P. Chauffour, à qui revenait cette fonction, en qualité de premier assistant.

Le T. R. Père a bien voulu venir lui-même installer notre nouveau supérieur, le P. Jules Brunetti, qui a été longtemps, on le sait, à la tête du séminaire-collège de la Guadeloupe. Il venait d'arriver de la Guyane, après avoir accompli une longue excursion apostolique, dont les *Missions catholiques* ont publié naguère le rapport si plein d'intérêt.

Ce fut le 20 décembre au soir (1886) que, après une visite faite à Mgr l'Évêque de Clermont, notre T. R. Père et le P. Brunetti arrivèrent à Cellule, où les attendait la plus cordiale réception : chant et compliments, illumination et feu d'artifice, rien n'y manqua. Le lendemain, Monseigneur vint nous surprendre agréablement. Dans cette visite empressée du Prélat, nous vîmes une nouvelle preuve de son affection pour l'établissement, et le gage d'une bienveillance qui continuerait à se montrer pour nous ce qu'elle avait été par le passé. Le T. R. Père voulut profiter des deux jours qu'il passa dans la communauté pour voir en direction tous ses membres, Pères et Frères.

6. — Notons, en passant, un petit épisode de son séjour au milieu de nous. Dans une visite qu'il fit à Notre-Dame du Port, en compagnie des PP. Brunetti et Chauffour, après avoir fait sa prière devant la statue de cette Vierge noire miraculeuse : « Voilà, leur dit-il, Notre-Dame des Noirs ! » Et il leur exprima le désir d'en avoir une copie. Inutile d'ajouter qu'on fut heureux d'y satisfaire, et nous savons qu'aujourd'hui Notre-Dame du Port ou Notre-Dame des Noirs se trouve sur la table de travail du T. R. Père.

Notre V. Père avait aussi prié devant cette statue et lui avait recommandé nos Missions d'Afrique (1).

7. — Mgr Boyer a présidé, ces dernières années, comme par le passé, nos distributions de prix, toujours entouré d'un clergé nombreux et sympathique à notre œuvre. En 1885, il a présidé aussi notre fête de saint Joseph. M. Déjardin, qui l'accompagnait, voulut bien chanter la messe. Le 25 mai suivant, Sa Grandeur revenait à Cellule donner la confirmation à vingt-huit de nos enfants.

8. — Comme nous l'avons déjà dit, le P. Eugène Lejeune, pendant son séjour ici, était vicaire de la paroisse. Le P. François Planeix, qui l'a remplacé dans cette église, y a prêché, en décembre 1886, les exercices du jubilé.

Les autres Pères continuent aussi à prêter, de temps à autre, leur concours au clergé des environs, tant pour les prédications que pour les confessions. Ainsi les PP. Chauffour et Planeix ont donné les exercices du jubilé à Lempdes, et le P. Grès à Clerlande. Celui-ci a prêché encore la retraite annuelle des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny, à Lyon (septembre 1886).

9. — Les religieuses de cette congrégation sont, depuis de longues années, chargées du soin de notre lingerie; depuis le

(1) Le V. Père se rendant à Rome, en 1846, passa par Clermont pour y voir M. l'abbé Gamon, sulpicien, alors professeur de philosophie à Montferrand. Ce prêtre pieux, dont tout le monde connaît les relations intimes avec notre saint fondateur, et qui est l'auteur du récit de sa conversion, lui fit connaître la dévotion célèbre en Auvergne à Notre-Dame du Port. C'est alors qu'il alla dire la messe à l'autel de la Vierge miraculeuse. Il déjeuna à la cure où il édifia les prêtres qui assistèrent à ce déjeuner, et parmi lesquels était le docte abbé Bagnel, plus tard curé de Cellule en 1857, et aujourd'hui curé-doyen de Montaigut et chanoine honoraire de Clermont. C'est cet ecclésiastique qui prononça à Cellule le discours à l'occasion de la vénérabilité de notre saint Fondateur, et c'est de lui que je tiens le fait. (Note du P. Hubert.)

1^{er} mai 1886, elles ont de plus celui de la cuisine, où elles ont remplacé nos Frères.

10. — Le 16 octobre 1885, Cellule a acquis une nouvelle importance. Grâce à de hautes influences, que le P. Hubert a su faire agir, nous jouissons, depuis cette époque, d'un bureau de poste.

Un bureau télégraphique est même accordé en principe, et s'il n'est pas déjà en activité, c'est que les fonds nécessaires ont fait défaut jusqu'ici; mais ce n'est plus qu'une question de temps.

11. — Parmi les nombreuses visites que nous recevons, les plus agréables pour nous sont celles que nous font les membres de la Congrégation, surtout ceux qui sont sortis de l'établissement. En 1885 et 1886, nous avons pu voir les PP. Taragnat, Bertrand, Lossodat, Bonjean, Oit, Desnier, Bourbonnais, Bruyère, Bosch, Marien Montel, Jacques Montel, Etienne Montel, Fraisse, Thialier, Michel, Berne, Michon, Faugère, Dédiante et Cosse.

La dernière en date, dont a parlé le précédent Bulletin, est celle de Mgr Duboin. Il arriva le 15 mars à Cellule, où il fit son entrée au son de la musique, jouant les *Echos de la Savoie*, et il officia pontificalement le jour de la fête de Saint-Joseph.

Le 22 mars, eut lieu une fête exceptionnelle : la célébration des noces d'argent de l'Académie. Mgr l'évêque de Clermont daigna venir y prendre part. Il arriva à 8 heures et demie. A 9 heures, séance : musique et force compliments en prose et en vers. Le soir, à 2 heures, représentation de la pièce intitulée : *les Jeunes Captifs*, à laquelle Leurs Grandeurs voulurent bien assister.

Puis on se rendit à la chapelle. Après quelques mots vivement sentis sur le vénérable évêque missionnaire assis en face de lui, Mgr Boyer nous fit réciter avec lui quelques prières pour l'Eglise, la Congrégation et ses œuvres; ensuite il invita Mgr de Raphanée à s'unir à lui pour nous donner la bénédiction papale, gracieusement accordée par Notre Saint-Père le Pape, sur une demande de Mgr Boyer, que Léon XIII avait daigné signer de sa main, pièce bénie remise entre les mains du P. Supérieur. Le digne prélat, montant alors à l'autel, fit descendre sur nos têtes inclinées la bénédiction apostolique, et l'on se retira en chantant le *Te Joseph*.

Le jeudi, 24 mars, Mgr Duboin repartait pour Paris, après nous avoir donné l'assurance de la bonne impression qu'il emportait de sa visite. L'extrait suivant d'un billet du P. Brunetti montre, en effet, que tout continue à bien aller dans l'établissement.

« Ce premier semestre, dit-il, a été bon en général : les examens des élèves très satisfaisants. Depuis mon arrivée, je n'ai pas eu de leur part (d'aucune part d'ailleurs), la moindre petite peine. Tout a été bien. Ce qui est bon par-dessus tout, c'est l'esprit de simplicité et de famille qui règne ici. Confiance et affection les uns envers les autres. Que le bon Dieu nous garde toujours et nous fasse encore grandir dans cet esprit. » (*Lettre du 11 avril 1887.*)

COMMUNAUTÉ DE SAINT-JOSEPH DE BEAUVAIS

JANVIER 1885. — MARS 1887.

1. Développement de la Communauté; personnel, œuvres, décès. — 2. Archiconfrérie de Saint-Joseph. Visiteurs. Chapelle. — 3. Pensionnat des Frères. — 4. Missions diocésaines. — 5. Ministère à Beauvais. — 6. OEuvre des Clercs de Saint-Joseph. — 7. Visite du Très Révérend Père.

1. — Le 1^{er} mars 1874 avait lieu, à Beauvais, la fondation de notre Communauté. La direction de l'Archiconfrérie de Saint-Joseph et l'aumônerie du pensionnat des Frères des écoles chrétiennes, qui comptait deux cent soixante-dix élèves, étaient alors nos seules œuvres. Notre personnel se composait de deux Pères et de deux Frères, logés dans une fort modeste dépendance du vaste établissement des Frères, avec un tout petit parterre pour y prendre les récréations; notre budget annuel était de 3,900 francs, et aujourd'hui, après treize années, nous formons une Communauté qui ne compte pas moins de neuf Pères, avec trois Frères, un grand Scolastique, six Sœurs et cent Clercs de Saint-Joseph.

Les bâtiments qui abritent ce personnel, la chapelle, les cours et jardins, nous ont coûté 160,000 francs d'acquisition, et 140,000 de constructions nouvelles.

Aux œuvres de l'Archiconfrérie et du pensionnat des Frères, sont venus s'ajouter, dans la suite, celle des Clercs de Saint-

Joseph et le ministère extérieur, qui a pris un grand développement, comme on le verra dans le cours du *Bulletin*. Ainsi répondons-nous au nom de notre Communauté de Saint-Joseph : *Filius accrescens Joseph, filius accrescens*.

Enfin, mentionnons une construction que nous souhaitons bien ne pas être obligés d'agrandir : c'est le caveau du cimetière qui, fait en 1885, contient déjà un Père et un Clerc de Saint-Joseph. Ce Père, le premier que nous ayons encore vu mourir à Beauvais, est le bon P. Moricet, du diocèse de Nantes, qui a succombé à un asthme catarrhal, le 26 juillet 1885, en la fête de sainte Anne, patronne de sa chère Bretagne et de la paroisse qu'il avait lui-même, pour ainsi dire, fondée à Port-au-Prince (Haïti).

La Communauté comprend actuellement, avec le P. Limbour, supérieur, les PP. Bangratz et Buguel, assistants; Richert et Reignat, économe, tous les deux aumôniers du pensionnat des Frères; Mauger, missionnaire diocésain; Edouard Pallier, Guy-Grand, Gérald, Griffin et un scolastique, M. Vanderlich, professeurs des Clercs de Saint-Joseph; de plus, les FF. Innocent, Longin et Ademe.

2. — Le *Messenger de l'Archiconfrérie*, que l'on reçoit dans la plupart de nos communautés, aura tenu nos confrères suffisamment au courant de la marche de cette œuvre. On peut, d'ailleurs, se faire une idée des progrès réalisés depuis que nous en avons pris la direction, par la statistique suivante :

Archiconfrérie	1874	1886
Associés inscrits.	812,410	1,425,630
Confréries affiliées.	625	934
Abonnés du <i>Messenger</i>	3,114	5,600
Lettres reçues.	4,237	10,950
Saintes messes.	3,125	7,300
Lampes et cierges.	2,200	4,616

Les recettes se sont élevées, en chiffre, rond à 500,000 francs, sans compter celles des Clercs de Saint-Joseph, qui dépassent cette somme et porteraient le total à plus d'un million.

Le sanctuaire de l'Archiconfrérie n'était pas encore achevé; il y manquait le portail et l'entrée, avec accès convenable pour le public. Ces travaux importants sont en voie d'exécution.

Les plans sont incomparablement beaux; les devis s'élèvent à 120,000 francs et nous avons en caisse environ 70,000 francs seulement. Saint Joseph devra donc nous faire trouver les 50,000 qui nous manquent; autrement, force nous serait de laisser les travaux inachevés et de renvoyer les dernières sculptures à des jours plus fortunés.

Parmi les visiteurs que notre auguste sanctuaire de Saint-Joseph a reçus en ces dernières années, nous devons citer : les ducs d'Aumale et de Nemours, les comtes de Paris et d'Eu (héritier présomptif de l'empereur du Brésil), NN. SS. les cardinaux, archevêques et évêques Manning, Desprez, de Bonnechose, Langénieux, Fava, Sourieux, Thibaudier, Bécél, Guilloux, Duboin, de Courmont, Lécot, d'Hulst; notre T. R. P. général, le Très Honoré Frère Joseph, supérieur général des Frères des écoles chrétiennes; le général Renaud (1), M. Léon Harmel, etc.

3. — Le pensionnat des Frères de la Doctrine chrétienne, en perdant, par suite des lois de laïcisation, l'école normale officielle de l'Oise, a subi une diminution d'une centaine d'élèves. On n'a pas, toutefois, perdu l'espoir de revenir à l'ancien niveau de quatre cent cinquante élèves, à savoir quatre cents au pensionnat et de quarante à cinquante à l'Institut agronomique. L'aumônerie du pensionnat, dont sont chargés les PP. Richert et Reignat, comprend les offices, catéchismes, instructions et confessions, direction de congrégations pieuses et d'une conférence de Saint-Vincent de Paul, établie parmi les grands élèves de l'Institut, appartenant aux familles les plus aisées. Ils vont en ville avec le P. Reignat, visiter les familles pauvres et faire ainsi l'apprentissage de la charité.

On voit, par ce simple aperçu, quel bien on peut réaliser au sein de cette intéressante jeunesse. Aussi la piété est-elle en honneur dans la maison, les sacrements très fréquentés, l'esprit bon et les dispositions consolantes. Les chers Frères nous répètent souvent leur satisfaction du bien opéré par le ministère de nos confrères et leur bonheur de nous posséder.

Le P. Bangratz est le confesseur attitré des Frères eux-mêmes, qu'il entend le mercredi et le samedi. Enfin, une partie de l'année, nous allons dire la sainte messe à leur ferme située à

(1) Voir *le Messager* du 1^{er} Mai 1886.

quelque distance de Beauvais. La bonne harmonie n'a jamais cessé d'exister entre leur communauté et la nôtre; et nous comptons bien que saint Joseph ne permettra pas que cette union et cette charité, si utiles à son œuvre et à nous tous, soient jamais troublées.

4. — Un ministère qui prend chaque année des développements plus étendus et qui ne contribue pas peu à nous implanter dans le pays, c'est celui des missions diocésaines. Bon nombre de nos Pères y ont déjà été employés, soit de ceux qui sont attachés à la communauté, soit de ceux qui sont venus en passage ici pour refaire leur santé.

Quels sont les fruits de ce ministère tout de dévouement auprès de ces pauvres populations si affaiblies dans la foi, si éloignées des offices religieux? Il faut bien l'avouer, les résultats immédiats sont médiocres. Dans certaines paroisses, les instructions seront bien suivies; parfois, on obtiendra quelques retours; même on provoquera un véritable ébranlement religieux; mais, pour rendre la vie de la foi à ces consciences arides et mortes, il faudrait le souffle vivifiant et divin du prophète : *Fili hominis, putasne vivent ossa ista?*

5. — Le diocèse de Beauvais, comme bien d'autres, hélas! voit chaque jour s'appauvrissant le nombre de ses prêtres. De là, de nombreuses paroisses dépourvues de curés. Ajoutons que ces paroisses n'ont qu'un chiffre de population peu élevé, variant de trois cents à sept cents âmes. On en groupe alors deux ou trois sous la juridiction d'un même curé. Cette pénurie de prêtres, on le comprend, ne favorise guère le ministère, surtout aux époques des premières communions, confirmations, carêmes et missions, ou bien encore dans les cas de maladie et de mort des prêtres. C'est alors à notre communauté qu'on a recours. Et très volontiers nous rendons tous ces services au diocèse et aux paroisses, qui savent, reconnaissons-le, et les apprécier et les rémunérer.

Ainsi, en 1886, Mgr Perrone nous a alloué trois traitements de missionnaires diocésains. MM. les Curés et les fabriques des paroisses, de leur côté, ne nous laissent pas rentrer les mains vides, après nos stations et missions. Les plus anciens aiment assez à nous donner leurs bibliothèques. Cette année surtout, nous nous sommes réellement enrichis de nombreux et bons ouvrages, au point d'être bientôt en possession d'une des plus

belles bibliothèques de la congrégation. Et comme plusieurs ouvrages nous arrivent ainsi en double et triple exemplaire, nous sommes heureux de partager avec les missions d'Afrique. Nous faisons de même pour nos ornements, statues, images et objets divers, rendant ainsi quelques services aux confrères des missions moins favorisées.

Au temps de Pâques, nous nous sommes parfois trouvés tous en tournée apostolique, bien que nous fussions jusqu'à huit et dix Pères attachés à la communauté.

Les diocèses voisins font également appel à notre zèle. Ainsi nous avons donné des missions ou retraites dans les diocèses d'Evreux, de Séez, de Rouen, de Soissons, de Versailles, etc. Il est consolant pour les Pères revenant des missions d'utiliser ainsi le reste de leur vie au salut des âmes.

On conçoit que nous ne puissions mentionner en détail toutes ces retraites prêchées dans les séminaires, les scolasticats, les communautés religieuses de Saint-Joseph, de Castres, de Buzençai, de la prison centrale de Clermont où se trouvait la fameuse Louise Michel; dans les pensionnats, les congrégations d'enfants de Marie, etc.

Pendant les années 1885 et 1886, nous avons rempli les fonctions de vicaire dans notre paroisse de Saint-Etienne de Beauvais. Nous avons encore été chargés de divers ministères d'aumôneries, de confessions, soit ordinaires, soit extraordinaires, auprès de différentes communautés religieuses du diocèse : Sœurs de Saint-Joseph, Dames du Sacré-Cœur, Filles de Saint-Vincent de Paul, Religieuses de la Charité de Nevers, Sœurs de la Sagesse, Sœurs de Saint-Aubin, Religieuses de Saint-Thomas de Villeneuve, Sœurs de la Providence, etc.

Rappelons, comme dernière œuvre de notre ministère à Beauvais, les réunions des Alsaciennes, Suisses et autres domestiques de langue allemande, que le P. Bangratz réunit chaque mois dans notre chapelle, pour une instruction suivie du salut : *Evangelizare pauperibus misit me.*

6. — Arrivons à celle de nos œuvres qui a le plus justifié le texte prophétique cité au commencement. *Filius accrescens Joseph*; nous voulons parler de l'OEUVRE APOSTOLIQUE DES CLERCS DE SAINT-JOSEPH. Nous citerons ici un extrait d'un compte-rendu publié dans *l'Almanach de Saint-Joseph*, pour 1886 et 1887.

I. — Voici dix ans écoulés depuis la fondation de l'*Oeuvre apostolique* des Clercs de Saint-Joseph, et elle a donné les résultats suivants :

Ont passé dans l'Oeuvre et en sont sortis.....	204
Actuellement à Beauvais.....	100

Total 304

II. Les 204 qui nous ont quittés pour suivre leurs vocations diverses sont aujourd'hui :

Prêtres séculiers ou réguliers.....	6
Frères profès dans quatre Congrégations religieuses...	14
Grands séminaristes.....	7
Petits séminaristes.....	26
Novices et scolastiques dans diverses Congrégations...	88
Résultats négatifs.....	63

Total 204

7. — Terminons ce *Bulletin* par la visite du Très Révérend Père, qui est venu faire sa retraite dans notre communauté, du 20 au 28 janvier. Le dimanche 23, fête des *Saintes Epousailles*, il voulut bien présider à tous nos offices; et le 28, jour de son départ, veille de la Saint-François de Sales, son patron, nous lui avons souhaité la fête, et cela avec d'autant plus de bonheur, qu'on n'avait jamais eu cette bonne fortune à Beauvais. La communauté se réunit dans sa chambre et le P. Limbour se fit l'interprète des sentiments de tous, en lui disant notre attachement pour la Congrégation, rendu plus intime encore par notre confiance en ceux qui la dirigent, et notre affection vraiment filiale pour la personne elle-même de notre Supérieur Général.

Le Très Révérend Père répondit par quelques bonnes paroles, montrant, de son côté, toute son affection pour notre communauté; puis il nous embrassa et nous bénit.

Les Clercs de Saint-Joseph, eux aussi, ont été heureux de s'associer à cette fête de famille. Groupés dans le grand parloir richement décoré, avec un trône pour recevoir le Très Révérend Père, les Apostoliques ont entonné, sur l'air du *Te Joseph*, quelques strophes en vers latins. Puis, un clerc de la Savoie, qui doit au paternel intérêt du Très Révérend Père son entrée à l'école apostolique, Louis Chevalier, a lu, au nom de tous, un beau compliment en vers français.

En réponse aux sentiments qu'on venait de lui exprimer, le

Très Révérend Père a dit que de toutes les œuvres de la Congrégation, nulle ne lui apparaissait plus entourée des soins attentifs de la divine Providence que l'*Œuvre apostolique des Clercs de Saint-Joseph*. Grande raison pour ceux-ci de se montrer pleins de reconnaissance et bien appliqués à correspondre à tant de soins privilégiés. Il voit aussi dans cette œuvre une heureuse réalisation de cette parole : *Filius accrescens Joseph, filius accrescens*. En effet, il y a quelques années à peine, on commençait avec 4 enfants, puis il y en eut 12, ensuite 20, bientôt 40, et aujourd'hui enfin on en compte une centaine. — « Mais il faut aussi, ajoute le Très Révérend Père, grandir en science et en sainteté, afin que l'on puisse ajouter, en exprimant la grâce qui embellit l'âme des *petits clercs*, et *decorus aspectu*. Tout alors sera vraiment digne d'admiration aux yeux des hommes, des Anges, de saint Joseph, et de Dieu lui-même. »

Un jour de congé, accueilli avec force applaudissements, mit le comble à l'enthousiasme général, qui éclata par un suprême : *Ad multos annos!*

COMMUNAUTÉ DE NOTRE-DAME D'ESPÉRANCE A MERVILLE

JANVIER 1885. — MARS 1887.

1. Personnel. — 2. Collège : nombre, esprit. — 3. Confirmation, première communion. — 4. Visite du T. R. Père; distribution des prix. — 5. Scolasticat. — 6. Relations et ministère.

1. — Comme le Bulletin général l'a déjà annoncé en son temps, le P. Kientzler a remplacé le P. Pellerin en qualité de Supérieur, en septembre 1886. Le P. Jamault, a été nommé à la même époque, directeur du petit scolasticat.

Le personnel des professeurs a été en même temps complété par l'arrivée de deux nouveaux profès, les PP. Dumont et Pannetier.

2. — Le collège, notre œuvre principale, compte en ce moment cent dix élèves, dont quarante-neuf pensionnaires. Ce nombre est, sans doute, encore bien restreint; mais tout fait espérer qu'il ira en croissant chaque année.

Quant aux dispositions des enfants, elles continuent à se

maintenir bonnes, témoin leur zèle pour les œuvres de la *Propagation de la Foi*, de la *Sainte-Enfance*, le *Denier de Saint-Pierre*, la *Conférence de Saint-Vincent de Paul*, etc. Ils reçoivent avec beaucoup de docilité les pieux enseignements que nous essayons de leur inculquer. Aussi avons-nous la consolation de les voir tous s'approcher fréquemment des sacrements et bon nombre même chaque semaine. Ce qui tient en partie à l'esprit profondément religieux qui règne dans le département, et principalement dans la contrée que nous habitons.

3. — Le 24 octobre 1885, nous avons été honorés de la visite de Mgr de Lydda, auxiliaire de l'Archevêque de Cambrai, qui se trouvait alors en tournée pastorale. Il a clôturé la retraite de nos enfants, en conférant à cinquante-quatre d'entre eux le sacrement de Confirmation. La joie a été grande pour toute la maison, et le Prélat lui-même n'a pu s'empêcher de manifester publiquement sa satisfaction ; il a sincèrement félicité les élèves « d'avoir, pour les instruire et les diriger, des maîtres aussi pieux que zélés et dévoués. »

Parmi les nombreuses fêtes qui viennent heureusement rompre la trop grande monotonie d'un collège, nous devons mentionner d'abord celle de la première communion, qui a toujours lieu le jour de l'Ascension, et à laquelle nous donnons le plus de solennité possible. Ce jour-là, musique, tentures, ornements précieux, rien ne manque. Les enfants de chœur, si élégamment habillés par les soins des demoiselles Loridan, nos bienfaitrices, ne sont pas ceux qui contribuent le moins, avec leurs beaux vêtements rouges, bleus, violets, à rehausser l'éclat de cette cérémonie. Ce jour-là, les parents accourent en foule, et ils emportent toujours de cette touchante solennité de vives impressions de joie et de piété.

Une autre fête, qui nous est bien chère, et où nos musiciens sont surtout heureux de déployer tout leur talent, c'est celle du Très Saint-Sacrement. Ils se font d'abord entendre le jeudi, à la procession qui se fait dans la communauté même ; puis, le second dimanche, à la paroisse, où ils ont l'honneur de remplacer les musiciens de la ville, et d'accompagner ainsi Notre-Seigneur dans sa marche triomphale à travers les rues de la cité. En récompense de ce concours, M. le doyen se plaît à offrir à nos élèves un bon goûter, auquel ils ne manquent pas de faire honneur.

4. — Le 26 juillet 1886, nous avons été heureux de recevoir la visite du T. R. Père, à l'occasion de la bénédiction et de la pose de la *première pierre* de l'église paroissiale de Merville. Cette belle cérémonie, présidée par Mgr de Lydda, fut encore rehaussée par la présence d'un vieillard de cent trois ans, qui présenta lui-même la truelle à Sa Grandeur. Aujourd'hui, cette église s'élève belle et radieuse, à la grande satisfaction des Mervillois, qui n'épargnent aucun sacrifice pour la voir dominer sur toutes celles des environs. M. le doyen compte pouvoir y chanter la première messe à la prochaine fête de la Toussaint.

En avançant la sortie de deux ou trois jours, le T. R. Père put profiter de sa visite pour présider notre distribution des prix, et remettre lui-même à nos élèves les principales récompenses dues au travail. Les succès remportés par eux chaque année, aux examens, sont une preuve de ce travail et montrent que les études sont bonnes à Merville. Sur sept candidats présentés pour le baccalauréat, ces deux dernières années, cinq ont réussi; et sur ce nombre un scolastique et un élève ont même obtenu, l'un une mention très honorable, l'autre une mention honorable. Ce dernier, entré au collège de Marcq pour y faire sa philosophie, s'est immédiatement trouvé à la tête de sa classe.

5. — Une œuvre annexée au collège de Merville, et qui nous intéresse de plus près, c'est le petit scolasticat. Il compte en ce moment vingt-sept aspirants, dont onze titulaires. Malheureusement, à cause de l'exiguïté du local, ce nombre ne peut être dépassé; car dortoir, réfectoire, étude, tout est rempli. Mais Notre-Dame d'Espérance, nous en avons la confiance, nous procurera les moyens de pouvoir recueillir un plus grand nombre de ces chers *apostoliques*, comme on les appelle dans le pays. Les sujets, en effet, ne nous feront pas défaut.

Mais un autre obstacle et qui n'est pas le moindre, c'est le manque de ressources, par suite du nombre trop restreint des élèves du collège. Ce sont, en effet, deux œuvres destinées à grandir dans la même proportion. En attendant, la piété de nos petits scolastiques est bien consolante, et leurs études sont également bonnes; ils l'emportent même en général sur les élèves, qui ne sont pas tous aussi bons travailleurs.

Pour récompenser ce travail et cette bonne conduite, le

P. Jamault, leur directeur, au moyen de ses produits de photographie, etc., s'est ingénié, l'an dernier, pour procurer à nos chers apostoliques le plaisir d'aller passer quelques jours aux bords de la mer, ce qui leur a été bien salutaire.

6. — Nos relations avec le clergé sont toujours très bonnes. La bienveillance que voulait bien nous accorder Mgr Duquesnay, ancien condisciple de notre V. Père à Saint-Sulpice, nous est continuée par son digne successeur, Mgr Hasley. Le P. Supérieur, étant allé lui rendre ses hommages, en a reçu un très bienveillant accueil, et Sa Grandeur lui a gracieusement renouvelé tous les pouvoirs accordés par son prédécesseur.

Notre ministère extérieur reste toujours à peu près le même ; il est très actif à la paroisse, grâce à l'amitié de notre bon doyen. Les dimanches de l'Avent et un bon nombre d'autres dimanches et de fêtes, la prédication y est faite par nos Pères. Le P. Brunet va y confesser chaque samedi, et un autre Père le dimanche matin, MM. les Curés des environs se montrent également heureux de nous avoir, si bien que les jours de grandes fêtes, la table des Pères se trouve parfois presque déserte. Ce ministère, on le conçoit, outre le bien qu'il nous donne occasion de faire, nous procure aussi de précieuses ressources pour l'entretien de l'Œuvre.

MAISON DE SAINT-MAURONT

1. Fondation, première installation et vocable de l'établissement. — 2. Epreuves et difficultés. — 3. Quêtes pour les constructions. — 4. Question d'abandon de l'Œuvre. — 5. Personnel, ministère. — 6. Pose de la première pierre de l'orphelinat.

1. — Notre établissement de Saint-Mauront, destiné, comme on le sait, à devenir un orphelinat agricole, est situé à quatre kilomètres et demi de Merville, chef-lieu de canton, et à trois de la commune d'Estaires, notre paroisse. Il a, comme dépendances, 52 hectares de terre, d'un seul tenant, dans une plaine fertile comprise entre le mont Cassel et les collines de l'Artois.

Cette œuvre est née d'une pensée charitable de M^{me} Loridan, laquelle, après la mort de son mari, résolut de consacrer une partie de la grande fortune qu'il lui avait laissée à élever des orphelins, entreprise des plus utiles dans ce pays où les familles

sont en général très nombreuses. La mort vint la surprendre avant qu'elle eût pu réaliser ce pieux dessein. Mais les trois demoiselles Loridan, ses sœurs, héritières de ses biens, voulurent l'être aussi de sa pensée généreuse. Pour mettre à exécution ce projet, elles résolurent d'affecter la propriété du grand bois d'Estaires, qui, par sa situation et son étendue, paraissait bien propre à ce but. Toutefois, elles ne purent consacrer cette vaste propriété au futur orphelinat, sans être obligées de sacrifier une bonne partie de leur fortune personnelle pour désintéresser d'autres héritiers de M^{me} Loridan; et, par suite, elles durent se réserver, sur la propriété du Bois d'Estaires, une rente viagère de 7000 francs.

Le 17 septembre 1884, deux d'entre elles, M^{lles} Alphonsine et Sophie, s'étant rendues à Paris auprès du T. R. Père, conclurent avec lui l'entreprise de l'OEuvre qu'elles avaient tant à cœur; et un mois après, le P. Bernard arrivait à Merville, avec mission d'acquérir la propriété du Bois d'Estaires. L'acte de vente fut dressé le 16 octobre 1884, par-devant notaire, et bientôt le P. Antoine Kieffer et le F. Marie-Abel vinrent s'installer dans le chalet construit autrefois par M. Loridan au milieu de la propriété.

Sur le désir des pieuses donatrices, la nouvelle communauté fut érigée sous le vocable de Saint-Mauront (1), fondateur et apôtre de Merville. Toute la famille Loridan professe une dévotion particulière envers ce saint, pour des grâces insignes obtenues par son intercession.

La propriété du Grand-Bois, ou Bois d'Estaires, appartenait, au dernier siècle, aux princes de Montmorency-Robecq. A la mort de la princesse de Montmorency, en 1827, le Grand-Bois revint à son neveu, M. de la Rochefoucauld, qui le laissa à sa mort, en 1848, à son fils Hippolyte de la Rochefoucauld, ministre

(1) Saint Mauront naquit en Flandre, en 634. Ses parents, le bienheureux Adalband et sainte Rictrude, étaient seigneurs de Douai. Après avoir passé sa jeunesse à la cour de Clovis II, il se convertit et prit l'habit religieux à la suite des prédications de saint Amand, évêque de Maestricht. Peu après, il bâtit, sur sa terre de Merville ou de Maurontville, l'abbaye de Breuil. Thierry III lui envoya saint Amé, évêque de Sens, à garder comme prisonnier. Mais à la vue d'un miracle du saint évêque, Mauront fit son prisonnier abbé de son monastère de Breuil. A la mort de saint Amé, Mauront en reprit le gouvernement et y mourut saintement en 706.

plénipotentiaire à Florence. Celui-ci le vendit, vers la fin de 1850, à M. Loridan. Après cette vente, les chênes gigantesques et les sapins séculaires qui en constituaient la richesse furent livrés à la hache des exploiters; et, depuis plus de trente ans, il ne reste plus de cette antique forêt que le nom de *Grand-Bois d'Estaires*.

2. — C'est dans le cœur de ce terrain et au milieu de ces souvenirs, que nous luttons pour la fondation de l'œuvre projetée.

Comme toutes les œuvres destinées à une grande vitalité, la nôtre jusqu'ici n'a pas manqué de difficultés de toute nature. Et d'abord la propriété reste grevée de la rente viagère dont nous avons parlé plus haut; il a fallu, de plus, acheter tout le matériel de la ferme, chevaux, vaches, etc., et les instruments aratoires nécessaires à une bonne exploitation. En outre, pour entrer en possession des terres, nous fûmes obligés d'évincer les fermiers dont le bail courait encore pour huit années, opération bien onéreuse pour un budget plus que modeste, comme celui du Bois d'Estaires. La Maison-Mère a dû venir à notre aide, et force nous a été de contracter un emprunt.

Pour conduire à bonne fin la difficile opération de l'évincement des fermiers, le Très Révérend Père voulut bien venir lui-même à Saint-Mauront (27 août 1885), négocier avec le principal d'entre eux. Quelques jours auparavant, le F. Marie-Abel nous était arrivé de Paris avec deux frères, afin de commencer les travaux d'installation, et, vers la fin d'octobre, nous pûmes prendre possession de la ferme qui se trouvait à côté du chalet. Mais, à cette occasion, il arriva un bien triste accident : le fils du fermier venant chercher les derniers objets qui lui appartenaient, heurta avec sa voiture la colonne d'entrée, qui se renversa et l'écrasa. Le Père directeur eut cependant encore le temps d'entendre sa confession, avant qu'il rendit son dernier soupir.

Dès son retour à Paris, le Très Révérend Père nomma directeur de la nouvelle communauté le P. Taragnat, qui y arriva le 19 septembre 1885.

3. — Le personnel dirigeant était là, mais il n'y avait encore ni enfants ni bâtiment pour les recevoir, ni même l'argent nécessaire pour le construire. Afin donc de se procurer les premières ressources, le P. Taragnat pensa faire appel à la

charité bien connue des catholiques du Nord. La ville d'Estaires fut la première mise à contribution et plus de 600 francs y furent recueillis en quelques jours. M. le doyen de Merville, de son côté, donna 5,000 francs de sa propre bourse, sans compter 200 francs de bière qu'il nous achète tous les ans.

Ce début était assez encourageant; mais le P. Taragnat, voulant élargir le cercle de ses quêtes, et, en ayant demandé l'autorisation à Mgr l'Archevêque de Cambrai, celui-ci lui objecta la difficulté de soutenir présentement les œuvres déjà existantes, et lui exprima le regret de ne pouvoir accéder à sa demande. A ce contre-temps vint s'ajouter la récolte médiocre de 1886; ce qui aggrava notre situation. Aussi, les difficultés semblant insurmontables, et comme nous ne pouvions rester indéfiniment simples cultivateurs fermiers, la Maison-Mère résolut-elle d'abandonner le Grand-Bois.

4. — Le Très Révérend Père arriva donc à Saint-Mauront, le 10 novembre 1886, pour négocier cette affaire. Toutefois, les bienfaitrices firent de telles instances, jointes à des offres plus avantageuses pour la Congrégation, que la Maison-Mère se décida à revenir sur notre projet de départ; d'autant que nous nous étions déjà procuré une assez grande quantité de matériaux, en vue des futures constructions.

Un autre encouragement était arrivé au P. Taragnat. Le vénérable dom Bosco lui avait, dans une lettre, promis le secours de ses prières et donné les plus grands encouragements. « L'obéissance, disait-il, fait des miracles. » Sur la recommandation du saint homme, nous fîmes une neuvaine à la sainte Vierge, et cette divine Mère ne tarda pas, en effet, à nous prodiguer son secours : M^{lle} Sophie Loridan nous a prêté 10,000 francs sans intérêts, et une autre personne, qui désire que son nom ne soit point connu, nous a promis en don la belle petite somme de 13,000 francs!

Nous allons donc bâtir une aile du plan projeté, et une grande écurie pour quarante vaches. Le reste viendra ensuite, nous l'espérons.

5. — A son retour à Paris, le Très Révérend Père envoya au P. Taragnat le P. Neu, pour l'aider dans ses travaux. Déjà auparavant, deux autres confrères, les PP. Levadoux et Guyon, étaient venus successivement lui tenir compagnie et se reposer de leurs

fatigues apostoliques. Nous faisons d'ailleurs ici, de temps à autre, un peu de ministère, et notamment en prêtant notre concours aux différentes retraites qui se donnent dans les paroisses environnantes. L'année dernière, le P. Taragnat a donné une neuvaine à plusieurs paroisses réunies, qui étaient venues en corps faire un pèlerinage à Notre-Dame du Gard; et plusieurs fois il a prêché dans l'église de Merville. Aux principales fêtes, nous allons aussi entendre les confessions à Estaires, à Donlieu et à Neu-Berquin.

6. — Le 15 avril 1887, a eu lieu la bénédiction de la première pierre de notre orphelinat. Nous l'avons faite sans éclat, comme il convenait à cette œuvre modeste. C'est M. le doyen de Merville, entouré de quelques ecclésiastiques du voisinage et des membres de notre communauté, qui a présidé la cérémonie.

Pendant que les rossignols chantent dans notre bosquet, autour du chalet qui nous sert d'habitation provisoire, nous avons la satisfaction d'entendre aussi la voix des marteaux et des truelles qui nous construisent une belle et solide maison à deux étages et un rez-de-chaussée, où notre personnel a hâte de pouvoir s'installer.

MAISON DE SAINT-JOSEPH, AU GRAND-QUEVILLY (1)

JANVIER 1885 — MARS 1887

1. Etat de l'OEuvre, son développement. — 2. Dons reçus : Fourneau. Pané-
lone. Voitures. — 3. Bienfaiteurs insignes. — 4. Réception de Mgr l'Arche-
vêque et des membres du Comité. — 5. Exploitation agricole. — 6. Atelier de
galvanoplastie. — 7. Visites du T. R. Père et de Mgr Duboin. — 8. Personnel.
Esprit des enfants.

L'OEuvre du *Refuge* des garçons abandonnés a vu son personnel d'enfants s'élever, en ces deux dernières années, de 55 à 70, et les demandes d'admission sont toujours nombreuses. Malheureusement, les secours de la charité publique ne permettent pas au Comité de patronage de faire droit à toutes ces demandes. Le local, cependant, avec les constructions nouvelles, pourrait recevoir 100 enfants. Pour augmenter les

(1) Le Bulletin de Mesnières ne nous étant pas encore parvenu, nous devons donner d'abord celui du Grand Quevilly.

ressources de l'OEuvre, nous nous efforçons d'accroître les produits de la culture, du jardin et des ateliers.

Notre installation s'améliore aussi. Ainsi, du côté de la route longeant les bâtiments et les terres du Refuge, nous avons fait une clôture en planches, que nous pensons remplacer plus tard par un mur en pierre. A l'intérieur, deux grandes cours et des allées ont été plantées de tilleuls et de marronniers.

2. — Un généreux bienfaiteur, M. Alfred Pimont, a doté la cuisine d'un très beau fourneau de 2,000 francs, qui suffira à tous les développements ultérieurs de l'établissement. Un autre de nos bienfaiteurs, M. Gustave Boutigny, maire de la commune du Grand-Quevilly, s'est chargé, pour sa part, d'établir un atelier de galvanoplastie.

Enfin M. Lefèvre, à qui appartiennent les terres du Refuge, et qui pourvoit à tous les frais de construction, vient de faire élever un hangar sur le point culminant de la propriété, et l'a surmonté d'un moteur à vent horizontal, espèce de grande roue mesurant huit mètres de diamètre et deux mètres de haut. La *Nature* et le *Cosmos* ont donné la description de ce moteur, appelé *panémone*, parce qu'il s'oriente de lui-même à tous les vents. Cette construction, qui aurait coûté fort cher, si elle avait été exécutée par des ouvriers étrangers a été faite par nos Frères à des conditions bien plus avantageuses, ce dont le donateur nous a été très reconnaissant.

Notre OEuvre est toujours aussi l'objet du paternel intérêt de Mgr l'Archevêque de Rouen. Sans parler de ses fréquentes aumônes, Sa Grandeur nous a fait cadeau, au nouvel an, de son coupé, encore en bon état, qu'il venait de remplacer par un neuf. Ce cadeau allait devenir embarrassant, faute de cheval convenable, lorsque notre bon maire vint nous offrir le même jour une magnifique jument. Déjà le Refuge possédait une belle calèche, don généreux de M. Bellon, un de nos plus zélés et charitables sociétaires. Ces deux voitures sont sans doute plus qu'il ne faut pour le personnel du Refuge; mais elles nous permettent de rendre bien des services aux communautés voisines, et à nos visiteurs, que nous pouvons aller chercher en gare ou y ramener. Une seule fois le P. Directeur s'en est servi pour lui-même, sur l'ordre formel de Monseigneur et de M. le Maire, qui avaient voulu qu'il fit ses visites du premier de l'an avec leur équipage.

Pour compléter la liste de nos insignes bienfaiteurs, citons ceux qui ne nous ont pas oubliés à leurs derniers moments :

Le vénéré M. Cosserat, qui, en plusieurs circonstances, fut si généreux pour Mesnières, nous a laissé à sa mort 2000 francs, avec une grande quantité de bois de travail.

M. Caban, architecte, natif du Grand Quevilly, a disposé d'une somme de 4000 francs, dont l'intérêt doit servir, chaque année, à récompenser nos enfants les plus méritants pour leur travail.

M. Homberg, doyen des magistrats de Rouen et fondateur de l'Œuvre du refuge, nous a légué, outre une somme assez importante, un magnifique Christ pour notre chapelle, objet précieux, par sa valeur artistique et son antiquité : il ornait le cabinet de travail du cardinal de Richelieu.

Enfin une pieuse veuve de Dieppedalle, M^{me} Gallot, vient de nous donner 1000 francs, en mémoire de son mari défunt, pour l'érection de deux statues, une au Sacré-Cœur dans la cour des enfants, et une à Saint-Joseph dans le jardin des sœurs.

En dehors de ces dons extraordinaires, les ressources de l'Œuvre s'alimentent : 1° de quêtes et souscriptions recueillies par les dames patronnesses de l'Œuvre; 2° d'une loterie de 7000 francs de billets, et du produit de quelque conférence ou concert.

Le 17 février dernier, Mgr Thomas a poussé sa paternelle affection pour « son cher Refuge » jusqu'à nous faire l'honneur d'accepter à déjeuner chez nous. Les sœurs, averties seulement deux jours à l'avance, ont pu organiser un déjeuner très bien réussi et tout à l'alsacienne : choucroute au lard, nouilles au lapin mariné, pain d'épices de Schlestadt et le fameux *Koklopf* traditionnel, y compris les vins des Vosges et du Rhin. Treize convives, la plupart membres de notre Comité, ainsi que M. le Curé de la paroisse, entouraient Monseigneur.

Au dessert, M. Pellecat, notre digne président, porta à Sa Grandeur et au P. Directeur un toast rempli de sentiments de gratitude et d'admiration pour tout ce qui s'était fait au Refuge, depuis le jour où il avait jeté au cardinal de Bonnechose le cri de saint Pierre : « Monseigneur, nous périssons, sauvez-nous ! » Il rappela succinctement et en termes délicats la part qu'ont prise à ce sauvetage et à la constitution définitive de l'Œuvre, S. E. le cardinal de Bonnechose, son vénéré prédécesseur, notre

T. R. Père Général, ainsi que les membres de la congrégation et les Sœurs de Saint-Joseph, et donna, pour mesure des résultats obtenus, la différence entre la première réception qui nous fut faite, aux cris de *couac* et au son des vitres cassées de notre fiacre, et la réception de ce jour, après quatre ans et demi de de travaux et de patience.

Une personne charitable s'était chargée des frais de la réception de Monseigneur. Sa Grandeur, de son côté, voulut offrir à tous les enfants et à tout le personnel un dîner extra. Aussi, à son départ, fut-il salué par des acclamations joyeuses et retentissantes, qui partaient du fond du cœur.

5. — Venons à la situation de notre exploitation. Jusqu'à ce jour, elle ne nous a pas donné grands résultats. Les terres sont sablonneuses à l'excès, et elles ont été laissées par les anciens fermiers dans un état de complet d'épuisement. Heureusement nos bienfaiteurs se rendent compte des difficultés, et ils ne reculent pas devant les sacrifices : ils nous achètent, chaque année, pour près de 2000 francs de fumier de cheval, non compris les frais de transport. D'où cette réflexion du F. Marie-Abel, notre chef de culture, « c'est faire de l'agriculture avec de l'argent, et non de l'argent avec de l'agriculture ». Toutefois, nous espérons bien améliorer cet état de choses, avec de l'énergie et de la patience.

6. — L'atelier de galvanoplastie nous donne plus de satisfaction. A la prochaine retraite du mois d'août, nos confrères trouveront, à la Maison-Mère, une petite exposition de nos produits. C'est l'excellent M. Pellecat, dont nous avons parlé plus haut, qui a formé le F. Fidèle à cet art intéressant. Ce respectable magistrat, conseiller honoraire à la Cour de Rouen, consacre, depuis vingt-cinq ans, ses loisirs à orner ses appartements de toutes sortes d'objets d'art. Sa longue expérience et ses recherches personnelles l'ont même conduit à un nouveau procédé de moulage à la terre plastique, qui a été une véritable découverte pour les galvanoplastes de la capitale. La maison Christophle de Paris lui a fait décerner une médaille, et elle ne sait comment lui témoigner sa gratitude pour l'usage qu'il leur permet de faire de son invention.

Dirigé par un tel maître, il y a toutes les chances pour que notre atelier de galvanoplastie réussisse. Du reste, le F. Fidèle,

qui en est chargé, est bien l'homme qu'il faut pour en assurer le succès.

7. — Le 18 mai, à l'occasion de la consécration de l'antique pèlerinage de Notre-Dame de Bon-Secours, à laquelle, sur l'invitation de Monseigneur, il était venu assister, le T. R. Père nous procura le plaisir de le posséder une journée avec nous, en compagnie du P. Le Bozec. Mgr Duboin est également venu nous voir pendant son séjour à Rouen, où il remplaçait Mgr l'Archevêque pour les confirmations. Les principaux membres de la Société du Refuge se sont réunis ici pour recevoir le prélat missionnaire, et lui témoigner leur grande satisfaction de voir l'OEuvre entre les mains de la congrégation.

8. — Les changements dans notre personnel se bornent au départ du F. Aristobule, qui a tant travaillé et tant prié ici, et qui a remporté les vifs regrets des bienfaiteurs et des enfants. Il était appelé à Grignon, où l'on avait besoin de lui pour les nouvelles constructions.

Pour assurer une bonne direction à notre agriculture, le T. R. Père nous a envoyé le F. Marie-Abel, en juin 1886.

Le cher P. Thuet continue à seconder le P. Bertsch pour les instructions, les catéchismes et conférences aux enfants; ce qui permet au P. Directeur de bien suivre les travaux et d'entretenir nos bonnes relations avec le dehors.

Au point de vue moral et religieux, nos enfants continuent à nous procurer de la satisfaction. Les nouveaux cependant ont bien du mal à se rendre dociles, tant les licences de la rue, où ils ont plus ou moins vagabondé, ont d'attraits pour eux. Nous ne remarquons pas parmi eux ce courant de grâces extraordinaires qui avait totalement transformé la plupart des quarante-cinq enfants, trouvés ici en 1882. Mais nous prions et faisons tous nos efforts pour que le même changement s'opère en eux; ce à quoi ne laisseront pas, non plus, de contribuer un certain nombre des anciens qui forment encore ici un bon noyau.

NÉCROLOGIE

LE F. ANACLET

DÉCÉDÉ A BLACKROCK, LE 12 MARS 1887

Le F. Anaclet (Henry Donnelly) était né le 13 juin 1852, à Derryougha (diocèse de Kildare), d'une famille très chrétienne.

Entré le 26 octobre 1877 à Rockwell, il y émit ses premiers vœux le 13 septembre 1880. A leur expiration, il sollicita avec instances la faveur de faire les vœux perpétuels. « Cependant, ajoutait-il dans sa lettre de demande, il n'avait qu'un désir, celui d'accomplir la sainte volonté de Dieu, manifestée par la bouche de ses supérieurs. » Sur le bon témoignage qui fut rendu de lui, « de sa piété, de sa vertu et de son attachement à sa vocation, » il fut en effet admis à prononcer les vœux perpétuels, et il les émit le 18 octobre 1883, en la fête de saint Luc.

Il continuait à se dévouer avec zèle à ses emplois, lorsque dans une lettre du 31 mai 1886, le P. Huvéty's annonçait au T. R. Père que ce bon Frère était atteint d'une grave maladie de poitrine. Depuis lors, le mal alla toujours en progressant; et bientôt même on perdit tout espoir de le sauver. Sa fin avança rapidement; et, après de longues souffrances supportées avec la patience la plus admirable, il rendit sa belle âme à Dieu, le samedi 12 mars à trois heures de l'après-midi. Il avait désiré mourir un samedi, pendant le mois de saint Joseph. Ses vœux ont été exaucés. « C'était, ajoute le P. Huvéty's, une âme simple et pieuse, qui, je crois, avait conservé son innocence. Du haut du Ciel, il priera pour Blackrock et la Congrégation. »

LE F. GERMAIN

DÉCÉDÉ A SAINTE-MARIE DU GABON, LE 24 MARS 1887

Le F. Germain (Laurent François) naquit à Dommartin (diocèse de Saint-Dié) le 13 novembre 1828. Il appartenait à une bonne et chrétienne famille de cultivateurs; et, au témoi-

gnage de son curé, il se distingua toujours dans sa paroisse, non seulement par une conduite irréprochable, mais encore par une vie très chrétienne.

Admis, comme postulant Frère, au noviciat de Notre-Dame de Langonnet, le 31 décembre 1857, il y fit profession le 31 juillet 1859, après un noviciat plein de régularité et de ferveur. Pendant trois ans, il fut employé comme chef de section près des colons de Saint-Michel. A l'expiration de ses premiers vœux, il en sollicita le renouvellement par la lettre suivante, qui montre bien les généreuses dispositions de son âme :

Je remercie la bonté divine, écrivait-il au T. R. Père, de m'avoir inspiré le désir de quitter le monde pour entrer en religion. Cette faveur, qui m'a été accordée, n'a cessé d'être pour moi une grande joie; et j'ai de plus en plus le désir et la volonté de persévérer jusqu'à la mort dans la Congrégation, dans le but d'y travailler à ma sanctification et à ma perfection, ainsi qu'à la conversion et à la persévérance des âmes auprès desquelles je serai employé.

Mes premiers vœux devant expirer le 31 juillet (1862), je demande la faveur d'émettre les vœux de cinq ans; et, si c'est le bon plaisir de mes supérieurs que je les fasse pour toujours, j'en serai très heureux. (L. du 21 mars 1862.)

Il fut admis, en effet, aux vœux perpétuels, qu'il eut le bonheur de prononcer à Notre-Dame de Langonnet, le 28 septembre 1862, en la fête de Notre-Dame des Sept-Douleurs.

Destiné, peu de temps après, à la mission du Gabon, il s'y mit à l'œuvre après un zèle et un courage dont on retrouve l'expression dans les lignes suivantes qu'il adressait au T. R. Père :

Je suis de plus en plus content d'être venu dans ce pays, malgré les fatigues quotidiennes occasionnées par le climat. Puisque c'est la volonté de Dieu que je sois ici, je veux y travailler avec courage, dans des intentions droites et pures, pour correspondre aux desseins de miséricorde de Dieu sur moi et sur l'âme de ceux dont j'ai à m'occuper... Que mon bonheur serait plus grand encore si je voyais arriver plusieurs nouveaux missionnaires, Pères et Frères, car il y a tant de bien à faire ici! En pensant à tous ces pauvres Noirs, je suis dans la peine; je voudrais qu'il y en eût davantage de sauvés, puisque Notre-Seigneur Jésus-Christ a versé son sang pour tous les hommes... (L. du 10 mai 1864).

(La suite au prochain numéro.)

MOUVEMENT DU PERSONNEL

Retours en France. — Sont arrivés à la Maison-Mère :

Le 5 avril, le P. Émile Gœpfert, venant d'Haïti. Le 21 avril, le P. Bruyère, revenu malade du Brésil.

Placements et mutations. — Le P. Urien est rentré de Saint-Ilan à la Maison-Mère le 25 avril. Il a été très malade depuis son retour du Gabon : en ce moment, il se trouve assez bien.

Le 5 avril, est parti de Bordeaux pour la Sénégambie, le F. Fulgence, destiné à l'établissement de Saint-Joseph de Ngazobil.

Le F. Convoyon a été envoyé le 12 avril à Saint-Joseph-du-Lac, et le F. Zénobe, à Saint-Michel, en remplacement du F. Meinrad, appelé au Saint-Cœur de Marie.

Le F. Ronan, employé comme surveillant au collège de Notre-Dame de Langonnet, a reçu son obédience pour Saint-Pierre et Miquelon, où il doit remplacer le F. Phébus, malade ; il doit s'embarquer à Saint-Malo le 2 mai. Il est remplacé lui-même à Langonnet par un scolastique de Merville, M. Lorber.

NOUVELLES DES COMMUNAUTÉS

S. Em. le Cardinal di Rende à Notre-Dame de Langonnet. — Depuis longtemps, S. Em. le Cardinal di Rende avait manifesté le désir de visiter nos colonies agricoles, dans la pensée de nous confier une œuvre de ce genre dans son archidiocèse de Bénévent. Il avait même promis de présider la prochaine fête du Très Saint-Sacrement à Notre-Dame de Langonnet. Mais, devant quitter la France plus tôt qu'il ne pensait, il a dû avancer son voyage, et s'y est rendu, le 20 avril, accompagné du T. R. Père. Arrivé le jeudi, vers une heure de l'après-midi, il y est resté jusqu'au samedi suivant. Il a donc pu se rendre compte à loisir de l'organisation et de la marche de l'œuvre, qu'il a visitée jusque dans ses moindres détails. Cette visite a paru être pleine d'intérêt pour lui et très agréable ; et, d'après ses conversations avec le T. R. Père, il en aurait emporté les meilleures impressions.

La place nous manque pour le compte-rendu de cette visite, que nous donnerons dans le prochain *Bulletin*.

Maison-Mère. — Mgr Duboin a fait une ordination au Séminaire du Saint-Esprit, le dimanche 24 avril. Un scolastique y a reçu le sous-diaconat, cinq novices et deux séminaristes, la prêtrise.

Le mercredi suivant, Monseigneur est parti pour aller donner la confirmation dans le diocèse de Limoges, sur l'invitation de Mgr Blanger, qui se trouve très fatigué. Il doit y rester tout le mois de mai.

Saint-Cœur de Marie. — Le R. P. Burg a été atteint, ces jours derniers, d'une forte bronchite, dégénérée en fluxion de poitrine, et qui, eu égard à son grand âge, nous donne d'assez vives inquiétudes. On se propose de l'administrer aujourd'hui (29 avril). Le T. R. Père se rend au Saint-Cœur de Marie avec les RR. PP. Collin et Barillec, pour lui donner lui-même les derniers secours de la religion. Nous n'avons pas besoin de recommander aux prières de nos communautés ce bon et vénérable Père, qui a si bien mérité de la Congrégation.

AVIS

Au sujet des lettres à publier. — Le T. R. Père croit utile de rappeler, aux supérieurs et aux autres membres, la règle qui leur défend de ne rien faire ou laisser publier dans les Revues et les journaux, surtout avec leur signature, sans l'autorisation expresse de la Maison-Mère. (C. 58, VIII.) C'est un point de nos Constitutions dont l'expérience montre de plus en plus la sagesse et l'importance.

Bulletin. — Nous attendons au plus tôt les *Bulletins* du Sénégal. Il sera temps aussi, pour les différentes maisons de Sierra-Leone et des Deux-Guinées, de préparer les leurs, dès la réception de ce numéro, afin qu'ils parviennent à la Maison-Mère en juillet.

État du personnel. — On recevra prochainement l'État général du personnel de la Congrégation. Les Supérieurs sont priés de ne pas manquer d'en accuser réception, ainsi que du *Bulletin*.

Maison-Mère, le 29 avril 1887.

LE SECRÉTAIRE-GÉRANT : BARILLEC.



Ferveur. — Charité. — Sacrifice.

SOMMAIRE. — **Maison-Mère.** Son Em. le Cardinal di Rende à Langonnet. — **Bulletins des communautés.** Saint-Joseph de Mesnières. — Saint-Nicolas de Rambervillers. — **Nécrologie.** Le R. P. Jean-Baptiste Burg.

MAISON-MÈRE

SON EM. LE CARDINAL DI RENDE A LANGONNET

Nous avons déjà annoncé le voyage de Son Em. le cardinal di Rende à Notre-Dame de Langonnet. Voici, maintenant, la relation détaillée de cette visite, qui a été un événement pour toute cette communauté.

Le mercredi soir, 20 avril, le T. R. Père, après avoir dîné à la nonciature, partait de Paris avec le Cardinal, dans un coupé que celui-ci avait fait retenir pour eux seuls. Le jeudi 21, vers dix heures du matin, ils arrivaient à Quimperlé, où le P. Jégou les attendait avec sa voiture.

Le désir du Nonce de faire ce voyage incognito avait été parfaitement respecté. Aussi personne, à Quimperlé, ne songeait, en voyant passer notre cher Frère Colomban sur son siège habituel, qu'il était, cette fois, l'illustre phaéton de Son Eminence le Cardinal Pro-Nonce apostolique.

A une heure un quart, la voiture s'arrête devant le portail de l'abbaye. Son Eminence et le T. R. Père, reçus par les Pères, Frères, scolastiques et huit ou neuf collégiens (les autres étaient en vacances), font leur première visite à Notre-Seigneur au Saint Sacrement de l'autel. Le Cardinal était revêtu d'une douillette ordinaire. Après avoir fait sa prière, l'auguste visiteur

monta un instant dans les appartements qui lui avaient été préparés, et en descendit bientôt, revêtu de quelques-uns des insignes de sa haute dignité : soutane noire, sans simarre, avec parements et boutons rouges, bas rouges, barrette rouge à trois pointes sans pompon, large ceinture en soie rouge moirée, avec franges de même couleur.

Un dîner modeste avait été préparé : il était environ une heure trois quarts quand Son Eminence se mit à table. Le T. R. P. Supérieur Général, le P. Jégou, M. l'abbé Le Moing, recteur de Langonnet, ainsi que les PP. Pellerin, Juillard, le Douarin et Conyngham, avaient l'honneur de partager ce repas. Notre collège étant en vacances, nous n'avions pas de fanfare à l'abbaye. Le P. Juillard eut la délicate pensée de faire descendre la musique de la colonie, et, au dessert, elle fit entendre ses plus doux accords en l'honneur de notre auguste visiteur.

A la fin du dîner, l'éminent prélat alla remercier lui-même les musiciens et se rendit ensuite dans la grande salle d'étude parée pour la circonstance. Là, attendaient les scolastiques, les Frères profès, novices, postulants, et les neuf élèves représentant leurs condisciples, qui, à leur retour, ont bien regretté de n'avoir pas assisté à cette réception. Autour du trône préparé pour le Cardinal se rangèrent le T. R. Père, M. le Recteur de la paroisse, les Pères et professeurs; puis un scolastique, élève de rhétorique, lut un compliment à Son Eminence. Voici un court résumé de la réponse du digne Prélat.

Mes chers enfants, vous me demandez des conseils comme au représentant du Vicaire de Jésus-Christ. Eh bien, je vais vous en donner un, un seul, mais il suffit. Pour arriver au but vers lequel vous tendez, et auquel vous aspirez avec impatience, pour vous former à la vocation apostolique et produire plus tard des fruits abondants de salut dans les âmes, que faut-il? Une seule chose... *Laissez-vous faire...* Oui, voilà tout... Obéissez à vos supérieurs, à ceux qui sont chargés de vous.

L'obéissance, mes chers enfants, est une chaîne d'or, chaîne admirable, dont le premier anneau est Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même. Oui, Jésus-Christ, l'Homme-Dieu, le seul homme qui n'eût pas besoin d'obéir, Jésus-Christ a été éminemment obéissant; il a obéi à son Père céleste et à ceux qui le représentaient ici-bas, il a obéi jusqu'à la mort... A ce premier anneau est lié le Souverain Pontife, Vicaire de Jésus-Christ, puis les envoyés du Saint-Père, les

évêques, les supérieurs. Obéissez à vos supérieurs, et vous êtes reliés à Notre-Seigneur Jésus-Christ... *Laissez-vous faire*, tout est là.

Mais notre petite tête nous dit quelquefois : Ce serait mieux de faire autrement. — Eh bien ! laissez de côté ce qui est *mieux*, et faites comme on vous dit. Le bon saint Pierre avait aussi, parfois, de ces idées-là. Vous savez, le jour où, étant en prière, il vit un grand linceul descendre du ciel et renfermant toute espèce d'animaux. Les Juifs ne pouvaient pas manger de certaines bêtes qu'on qualifiait d'animaux impurs : c'était leur loi. Or, une voix se fait entendre et dit : « Pierre, lève-toi, tue et mange-moi tout ça. — Moi ! dit Pierre, jamais je ne mange de ces bêtes-là ! » Mais le bon saint Pierre comprit le sens de la vision : il faut obéir malgré sa sagesse.

Un saint assure que l'obéissance est la plus facile des vertus ; on n'a qu'à se laisser faire. Et, comme c'est avantageux ! Dieu ne vous demandera pas compte de ce que vous aurez fait par obéissance...

Saint Philippe de Néri disait : « Si Dieu me dit à son jugement : « Tel jour, à telle heure, en tel lieu, tu as fais ceci, cela. — Oui, Seigneur. — Mais ce n'était pas bien... — Ah ! on me l'avait commandé. Était-ce bien, était-ce mal, je n'en sais rien, ce n'est pas « mon affaire ; adressez-vous à mon supérieur. » Vous voyez, mes chers enfants, combien c'est commode.

Et puis Dieu bénit d'une manière spéciale les âmes obéissantes. Elles font des choses étonnantes. Que d'hommes, dans ce monde, ne savent que faire faute de direction, et gaspillent leur vie, tandis que de pauvres petites âmes, des *rien du tout*, le rebut du monde, font des choses admirables, des merveilles, sous la direction de leurs supérieurs.

Ainsi donc, vous serez religieux, ou prêtres, ou laïques, hommes du monde, obéissez à vos supérieurs, à Jésus dans vos supérieurs, par amour pour Jésus.

Aimez Jésus, mes enfants, il vous aime tant ; tous les jours il s'immole pour vous ! Quand vous assistez à la sainte messe, pensez à Jésus, à ses souffrances. Il a dit à ses apôtres et à nous en leur personne : « Toutes les fois que vous ferez ceci, faites-le en mémoire de moi. » Il nous a tant aimés ! Il se donne à nous dans la sainte Eucharistie. Recevez-le souvent. Et comme vous ne pouvez pas recevoir la sainte communion aussi souvent que vous le voudriez, visitez Jésus dans son sacrement d'amour. Il est là, vous attendant, demandant à être déchargé de ses grâces.

Un bon petit novice franciscain vit un jour, dans la sainte Eucharistie, Notre-Seigneur les mains pleines de perles, de diamants précieux. Il y en avait tant qu'il en était las, accablé ; il paraissait tout fatigué par leur pesanteur : « O Jésus ! lui dit le fervent novice, que vous êtes fatigué de porter tout cela ! — Ce sont mes grâces, lui

répondit Jésus, j'attends qu'on me les demande, j'attends qu'on me décharge. » Eh bien ! mes chers enfants, allons souvent décharger le divin Maître. Oui, aimez Jésus, obéissez-lui dans la personne de vos supérieurs, et vous serez comblés des célestes bénédictions.

Après cette charmante allocution, le pieux Cardinal voulut bien passer devant les rangs, trouvant pour chacun une bonne parole. Les petits postulants, les scolastiques, les élèves, les Frères, tous purent l'approcher. Il eut pour notre cher aveugle, le F. Hermann-Joseph, une attention spéciale, et s'arrêta un bon moment à causer avec lui et avec son guide, le dévoué Guillaume.

*
*
*

Son Eminence était venue à Notre-Dame de Langonnet, plus spécialement pour visiter la colonie agricole : aussi se dirigea-t-elle aussitôt vers Saint-Michel. Sur son chemin, se trouvait, au bord de la grand'route, un bon vieux pauvre. Le Nonce le fit approcher. On expliqua en breton, à ce brave homme, que celui qui l'appelait était la première dignité spirituelle après le Souverain Pontife ; et ce cher pauvre, tout ému, vit tomber dans son vieux chapeau une jolie pièce blanche, ce qui lui arrive rarement : « *Argænt butun*, disait-il en souriant, *argent de tabac*. Je pourrai, en effet, avec cela, fumer bon nombre de pipes en l'honneur de Son Eminence. »

Arrivé à Saint-Michel, Mgr di Rende reçut les hommages du personnel de la colonie ; puis, sur un signal du chef des manœuvres, les enfants se rangent en pelotons et exécutent avec une grande précision divers exercices, qui intéressent vivement Son Eminence.

L'après-dînée entière se passa à visiter tout en détail. Son Eminence parlait à tous avec une douce simplicité, bénissait tous les chers Frères et enfants, les ouvriers dans les divers ateliers, et Elle savait les égayer tous par quelques bons mots pleins de sel gaulois et de finesse italienne. Bref, jusqu'à six heures et demie, c'est-à-dire jusqu'au déclin du jour, Elle ne s'accorda pas un instant de relâche.

*
*
*

Mais le clairon s'est fait entendre, les divers bataillons se sont formés ; la fanfare s'est déjà réunie dans la grande salle,

la batterie de tambours et de clairons ouvre la marche et bientôt viennent s'y ranger les trois cent cinquante enfants de Saint-Michel; Mgr le Pro-Nonce apostolique prend place sur l'estrade, entouré des Pères. Les petits scolastiques et bon nombre de Frères de l'abbaye sont aussi montés à la colonie pour faire cortège à Son Éminence. Là encore musique, compliment en prose, compliment dialogué en vers, cantates en chœur avec solos. Un des compliments rappelait le souvenir du vieux camarade Jaffrelou, jadis enfant de Saint-Michel, et dormant là-bas depuis de longues années, sur le glorieux champ de Mentana. Il s'était terminé par douze acclamations enthousiastes : Vive Son Eminence! Vive Léon XIII!

Voici en substance la réponse du Prélat au compliment des enfants de la colonie :

Vous me souhaitez de vivre, mes chers enfants, eh bien! moi aussi, je souhaite de vivre et longtemps, afin de travailler pour le bon Dieu.

Vous demandez d'où vous vient ce bonheur que je sois venu vous voir. Eh bien! voici, c'est parce que j'aime les enfants, et que je vous aime.

Jésus aussi aimait les enfants. Il les appelait, les bénissait, leur imposait les mains, les caressait. Les apôtres n'étaient pas toujours bien contents de cela; car cela les ennuyait, ces petits les gênaient, passaient entre leurs jambes, et ils les repoussaient; mais le bon Jésus, qui aimait les enfants, disait aux apôtres : « Laissez venir à moi les petits enfants, ne les empêchez pas. »

Oui, Jésus aimait les enfants; Jésus vous aime. Et Notre Saint-Père le Pape aussi vous aime. Et pourquoi le Pape vous aime-t-il? C'est que bientôt vous serez des hommes. Et il nous faut des hommes. Oui, des hommes courageux, qui soient courageux tous les jours, de toutes les façons.

Vous avez du cœur, mes chers enfants, vous avez du courage, vous êtes prêts, s'il le faut, à vous battre, dites-vous, pour le Pape, à donner votre sang pour lui... Oh! c'est beau de se battre avec courage pour une noble et sainte cause, quand l'ennemi envahit le territoire, par exemple! Mais en cela seul ne consiste pas le courage.

Il y en a qui se battent bien, un jour, deux jours, puis ils sortent de là (ils ne savent comment) et ils sont illustres... Et il y en a qui ont ce courage-là, mais qui n'ont pas tous les genres de courage; ils n'ont pas par exemple le courage de faire un signe de croix, de faire voir qu'ils sont chrétiens. Vous, mes enfants, ayez tous les courages;

montrez sans crainte que vous êtes chrétiens. Combattez contre l'ennemi qui est en vous. Il y en a qui ont en eux un paresseux : combattez contre ce paresseux-là; — il y en a qui ont en eux un désobéissant : combattez contre ce désobéissant-là; — il y en a qui ont en eux un orgueilleux : combattez contre cet orgueilleux-là; — il y a encore d'autres ennemis en vous : combattez-les. C'est ainsi qu'on devient des hommes, des chrétiens, de vrais soldats du Pape.

Vous me demandez de parler de vous à N. S. Père le Pape quand je le verrai. Je le verrai bientôt... dans quinze jours... je lui dirai que vous l'aimez bien et que vous êtes élevés ici chrétiennement. Cela lui fera bien plaisir. Le Pape aime les bons prêtres, les bons religieux qui s'occupent d'élever les enfants comme on vous élève ici. Je ferai donc plaisir au Pape en lui parlant de vous. Oh! mes enfants! il a bien besoin d'un peu de consolation, le pauvre Saint-Père. Il a tant de peines! On se figure quelquefois que c'est un beau métier d'être Pape, on se dit : Oh! il est bien heureux le Pape! il n'a pas de maître; il n'a à obéir à personne!... Vous, mes enfants, vous avez quatre, cinq maîtres, et vous trouvez que c'est bien assez, n'est-ce pas? Eh bien! le Pape, lui, a autant de maîtres qu'il y a de chrétiens; car il est en vérité le serviteur de tous les serviteurs de Dieu.

Écoutez comment se passe une journée du Pape, afin que si l'envie vous prend de devenir Pape, vous sachiez ce que c'est.

Et d'abord le Pape est prisonnier; oui : il a deux petites chambres, là il est chez lui, mais tout le reste du palais est occupé par des galeries, des musées. C'est agréable pour les visiteurs, mais guère pour le Saint-Père. Qu'il sorte de ses deux petits appartements, il rencontre des gardes, des cardinaux, des étrangers, il n'est plus à lui. Pour manger tranquille (il mange seul), il est obligé de monter dans un petit entresol.

Voici donc une journée du Pape. Le matin, après avoir dit la Sainte Messe, vers neuf heures, commencent les audiences; il reçoit les cardinaux, les ambassadeurs, etc. Les cardinaux lui parlent de tout. Ils ne lui racontent guère que des choses affligeantes, car de tous les côtés il y a du mal : persécutions en Chine, massacres de chrétiens au Tonkin, lois tyranniques en Allemagne, telle et telle misère en France... Ce n'est guère agréable! et cela dure jusqu'à deux heures de l'après-midi. A 2 heures, il dîne, puis il se repose un peu en parcourant divers ouvrages, des livres qui viennent de paraître et dont il veut se faire une idée. Quelquefois il monte en voiture pour faire une petite promenade dans son jardin; mais là encore il s'occupe, il prend avec lui des crayons pour écrire.

Vers cinq heures recommencent les réceptions; les évêques de tous les pays du monde sont admis près de lui, et cela dure jusqu'à dix

heures du soir. Voilà une journée du Pape; et toutes se ressemblent!...

Dans quinze jours donc, mes chers enfants, je parlerai de vous au Saint-Père, mais ce ne sera pas pour lui un sujet de chagrin.

Je lui dirai que vous l'aimez, et il sera content; je lui dirai que vous voulez devenir de bons enfants, de bons soldats de Jésus-Christ, de bons soldats de l'Église et que, s'il a besoin de braves cœurs, de bras vigoureux pour le défendre, je sais où il y en a : je n'ai qu'à venir à Langonnet et je lui amènerai d'ici un gros peloton.

Dire avec quel enthousiasme les enfants accueillent la parole en même temps si instructive et si sympathique du digne envoyé du Saint-Père, ne serait guère facile : il faut être témoin de ces scènes pour s'en faire une idée.

Avant de quitter la salle, le Cardinal voulut donner un congé aux colons.

Mes enfants, dit-il, j'ai à vous raconter une belle histoire. Quand j'étais petit garçon, je commençai mes études dans un petit séminaire de France. Je ne savais pas encore le français. Or, deux vénérables évêques vinrent nous visiter : l'un, était Mgr Guibert, archevêque de Tours : il vient de mourir archevêque de Paris et cardinal; l'autre, était l'évêque d'Angers, Mgr Angebault. Après le dîner, les deux vénérables prélats vinrent nous parler.

Que disaient-ils? Je n'en savais rien : mais j'écoutais comme les autres et je vis bien qu'ils disaient quelque chose de beau, car tout le monde riait et applaudissait. Quand ce fut fini, j'allai trouver un camarade, italien aussi, mais plus grand que moi et qui savait un peu de français. Je lui demandai donc les belles choses qu'avaient dites les évêques et qu'on avait tant applaudies! C'était un congé... Je trouvai aussi cela très beau.

Mais il paraît que les choses ont bien changé, car les enfants n'aiment plus les congés... (Protestations sur plusieurs bancs) Tout à l'heure, quand je parlais au P. Supérieur d'un jour de congé, il me disait : « Oh! non, ils n'aiment pas cela, c'était bon dans le vieux temps. » (Protestations sur tous les bancs.) ... Eh bien, si vous le voulez, revenons aux usages du bon vieux temps.

Et ce disant, le Nonce quittait les chers petits enfants de la colonie, qui saluèrent son départ par les cris mille fois répétés de : Vive Son Éminence! Vive Léon XIII!

Il était sept heures et demie, Son Éminence descendit à l'abbaye. Au souper, M. le recteur de Langonnet, le P. Fran-

çois, et tous les Pères de l'abbaye et de la colonie entourèrent le vénérable Cardinal; puis, après une courte récréation et une visite au Saint Sacrement, chacun se retira très content et bien édifié de tout ce qu'il avait vu et entendu dans la soirée.

*
**

Le vendredi 22, avant sept heures, Mgr le Pro-Nonce descendit à la chapelle. Elle était ornée comme pour les plus grandes solennités, et même nos chers sacristains s'étaient surpassés. Pères, Frères, scolastiques, collégiens, colons, tous étaient réunis pour l'auguste cérémonie; le Cardinal dit la sainte messe, assisté par le T. R. P. Général et par le R. P. Supérieur. Les colons jouèrent plusieurs morceaux de musique instrumentale; les Frères et les scolastiques chantèrent divers morceaux en musique; et un bon nombre, presque tous, eurent le bonheur de recevoir la sainte communion de la main du vénérable Pontife.

Après une légère réfection prise dans ses appartements et une demi-heure consacrée au recueillement et à la prière, Son Éminence reprit le cours de sa visite.

La veille, nous étions favorisés par le temps le plus agréable. Un magnifique soleil égayait toute la nature; on peut dire, en vérité, surtout ici, que les jours se suivent et ne se ressemblent pas. Le lendemain, temps brumeux, pluie fine et assez fraîche, à peu près toute la journée, un vrai temps de Bretagne! Mais rien ne déconcerte notre illustre visiteur. Dans un élégant *break*, il parcourt champs, bois, prairies, en compagnie des supérieurs et du directeur de la colonie, visite les trois fermes de Saint-Jean Baptiste, de Kerugant et de Saint-Isidore. Comme Catelle et Marie-Jeanne, et le fidèle Garrec, et le vieux Joseph furent attendris de voir un éminent Prince de l'Église fouler le sol de leurs pauvres cabanes!!! On en parlera longtemps sous le chaume, et les bénédictions du saint Pasteur seront un précieux souvenir pour toutes ces pieuses familles.

*
**

Il est midi. Interprétant dans son sens le plus plausible l'incognito dans lequel voulait rester Son Éminence, le P. Supé-

rieur avait cru devoir inviter M. Le Moing, recteur de Langonnet, M. Le Grand, curé de Gourin, M. Kerdaffrec, recteur de Priziac, et M. Robin, curé du Faouët. Son Éminence les accueillit avec sa bienveillance ordinaire.

Après le dîner, recommence la course un moment interrompue : visite successive du jardin potager et du parc. Le pieux Pontife s'arrête un instant pour prier à Notre-Dame de Lourdes, au cimetière, puis à Notre-Dame de Lorette. Ensuite Son Éminence voit en détail la scierie, le bûcher, l'écurie, le pressoir à cidre, les cours de récréation des élèves. Elle monte jusqu'au rond point de l'allée des Moines et, de là, jette un coup d'œil d'ensemble sur toute la propriété; puis, revenant sur ses pas, elle visite les dortoirs du collège. MM. les Curés des environs qui l'avaient accompagnée jusque-là, lui offrent alors leurs hommages; et Monseigneur, accompagné des Pères, visite encore l'hôtel Tourne-Bride. Ce fut, pour M^{me} Desrues, nièce du P. Lejeune, à son grand regret absent, une bien agréable surprise. Bientôt le vieux serviteur et les quatre servantes sont réunis : le Prélat s'assied avec une aimable simplicité, cause pendant huit ou dix minutes, bénit tout le monde et se dirige vers la communauté des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny.

Celles-ci, avec leurs ouvrières, sont rangées dans le petit jardin pour recevoir Son Éminence, qui visite le lavoir, le séchoir, la petite chapelle domestique, le parloir, la salle de communauté, la salle de travail. Parmi les ouvrières, deux sont sourdes-muettes : elles récitent des prières en langage gesticulé, avec les mains, les bras, les yeux. Ensuite, une bonne sœur converse, sur l'invitation du Nonce, récite, non sans émotion, l'*Ave Maria* en langage bas breton. Toutes les têtes s'inclinent et Son Éminence bénit tout ce pieux personnel.

Le Nonce remonte encore à la colonie; il veut voir en détail la boucherie, la pépinière, la cordonnerie, les cours de récréation, les deux chapelles, les deux infirmeries, la pharmacie, la chambre du R. P. Directeur.

Nous nous trouvions là depuis quelque temps, quand nous entendons gratter à la porte, on ouvre : c'est un enfant de cinq ans, François, qui conduit un camarade, Léon, âgé de neuf ans, et baptisé il y a douze jours : « Il veut voir le Car-

dinal, dit le petit François en montrant Léon. — « Le Cardinal, il est ici, venez! » dit avec gaieté le Nonce du Pape. Il les caresse, leur donne son anneau à baiser, et les petits s'en vont bien contents.

*
*
*

L'heure avance, le R. P. Supérieur, qui avait quitté depuis quelque temps Son Eminence, la rejoint et nous voilà descendus à l'abbaye. Les petits scolastiques se sont tant fatigués à nettoyer leur cour et les allées de leur jardin. Ce sera donc inutilement? Non! nous invitons Monseigneur à honorer les scolastiques de sa présence. Et le voilà parmi ces chers enfants, assis sur le bout d'un banc d'écolier. Cette intéressante jeunesse l'entoure, d'abord avec réserve et timidité, puis le Cardinal, à la vue de cette aimable phalange, devient plus aimable que jamais : Il leur raconte toute espèce d'histoires, et du P. Ludovic, capucin napolitain, et de Mgr de Salm-Salm, et de Pie IX, et de Léon XIII, et des visites qu'il reçoit à Paris, de la part des rédacteurs de la *France*, du *Gaulois*, etc., et des faux visionnaires qui veulent faire approuver les rêveries de leurs cerveaux malades, etc., etc. Vraiment le bon Cardinal aime la jeunesse, et avec elle il semble oublier cette réserve qui est comme naturelle aux diplomates, pour retrouver ce gracieux abandon du Père le plus aimable.

A un moment donné, les Pères qui escortent le Pontife demandent la permission de se retirer : le T. R. P. Général veut nous voir tous réunis, ne serait-ce que pour trois ou quatre minutes. Notre hôte vénérable y consent de la meilleure grâce du monde : les joyeux éclats de rire qui s'échappent de cette jeune phalange et montent jusqu'à la chambre du R. P. Général, attestent bien que Son Eminence continue à leur raconter des histoires intéressantes et amusantes.

La cloche de l'*Angelus* qui nous appelle au souper, sonne trop tôt au gré de nos désirs. Pendant le dernier repas, Son Eminence continue à charmer les Pères et M. le curé du Faouët, qui venait d'arriver, par le récit de mille péripéties et aventures de son apostolat dans les diocèses de Tricarico et de Bénévent.

*
**

Le séjour de Mgr di Rende au milieu de nous touche à sa fin. Cependant, il lui reste encore à voir une chose intéressante : nous voulons parler du coucher des colons. Une division des grands attend l'arrivée de Monseigneur. Après le souper, il se dirige donc vers la colonie. A son arrivée, les enfants se couchent lestement, à l'ordre : blouse ! cravate ! gilet ! sabots ! pantalons ! au lit ! Puis, après avoir chanté deux couplets d'un pieux cantique, ils disent un *Pater* et un *Ave*, s'enveloppent et se serrent bien dans leurs hamacs, ensuite s'endorment contents. Son Éminence suit la manœuvre avec intérêt et souhaite le bonsoir à ces chers enfants, heureux d'avoir vu pour la première, et sans doute pour la dernière fois, un Cardinal assister à leur coucher.

Le samedi, Son Éminence célèbre la sainte messe à six heures trois quarts, assisté par le R. P. Supérieur et le P. Préfet du culte ; puis elle se prépare à quitter cette solitude.

Toutes les communautés réunies forment la haie devant la grande porte d'entrée. Mgr le Cardinal apparaît, admet les Pères à l'honneur de lui baiser la main, donne à tous sa paternelle bénédiction, dit encore quelques mots pleins de bienveillance, et donne un jour de congé, à prendre dans le courant du mois de mai, sur la demande du T. R. P. Général.

Les Pères et Frères de la colonie, avec leurs enfants, se tenaient sur le pont Saint-Maurice. Monseigneur les bénit et, alors, au bruit des vivats prolongés, la voiture part et s'éloigne rapidement.

*
**

Le Nonce, désirant garder autant que possible l'incognito, devait dîner, à son retour à Quimperlé, dans une communauté religieuse. Mais M. le curé, le digne abbé Perron, archiprêtre de Sainte-Croix, en ayant été averti, voulut absolument recevoir Son Éminence. Il invita tout le clergé de la ville et M. le curé de Crozon, qui se trouvait en ce moment à Quimperlé ; en sorte qu'il y avait une quinzaine de prêtres.

Le train de Paris devant faire un arrêt assez long à Rennes,

Mgr di Rende avait prévenu de son passage le cardinal Place et lui avait fait télégraphier qu'il serait heureux de le rencontrer à la gare. Celui-ci se rendit, en effet, au rendez-vous, et leur entrevue dura une heure environ.

Pour nous, nous avons été frappés surtout de la piété, de la simplicité, de la prudence du représentant du Saint-Siège, de son amour pour la jeunesse, de son estime pour la congrégation, et tous nous garderons un éternel et bien doux souvenir de son passage dans notre communauté.

BULLETIN DES COMMUNAUTÉS

COMMUNAUTÉ DE SAINT-JOSEPH DE MESNIÈRES

JANVIER 1885. — AVRIL 1887.

1. Collège. — 2. Scolasticat. — 3. École professionnelle. — 4. Pensionnat primaire. — 5. Associations pieuses. Retraites. — 6. Constructions. — 7. Orphéon, fanfare, exercices militaires. — 8. Pompiers. — 9. Épidémies. — 10. Distributions des prix. Visites. — 11. Congrès catholiques. Rapport sur l'établissement.

1. — Nos œuvres ont continué à se développer dans ces dernières années.

Au collège, le nombre des élèves s'est élevé, de 50 qu'il était en 1884, à 82, chiffre actuel. A la dernière rentrée scolaire, nous avons accepté aussi des demi-pensionnaires, qui nous viennent de Neufchâtel. Un omnibus, acheté tout exprès pour eux, va les prendre chaque matin et les ramène le soir. Ils sont maintenant une douzaine, et leur nombre s'augmentera, nous l'espérons, malgré le pensionnat laïc que la municipalité a résolu d'établir en cette ville.

Quant aux études, nous avons obtenu, en général, des résultats assez satisfaisants. En 1885, tous les élèves de philosophie, à l'exception d'un seul, ont été reçus à l'examen du baccalauréat. Ceux de rhétorique n'ont pas été moins heureux : six sur sept ont conquis leur diplôme. Ceux-ci ont tous réussi pour la deuxième partie en 1886. Mais les rhétoriciens de cette même année étant faibles et peu nombreux, le succès a fait complètement défaut.

2. — Nos petits scolastiques sont au nombre de 45, dont 24 titulaires, la plupart venus d'Alsace. En 1885, 9 postulants ont pris le saint habit religieux et 8 l'année suivante. Depuis notre dernier *Bulletin*, nous avons eu la douleur de perdre 2 de nos titulaires, Adam Deck et Maurice Muller, qui ont fait l'un et l'autre une mort très édifiante.

3. — L'école professionnelle compte aujourd'hui plus de 100 apprentis pour tous les corps de métiers. Les agriculteurs y sont nombreux et, grâce à eux, nous pouvons cultiver une grande étendue de terre, ce qui est une précieuse ressource pour la maison. Quelques chiffres en donneront une idée. Ainsi, en 1885, nous n'avons pas récolté moins de 350 hectolitres de blé, 400 hectolitres d'avoine, 120 hectolitres d'orge, 200,000 kilos de betterave, etc.

En 1886, la récolte a été à peu près la même.

Dans une seule année (1885), nos enfants ont pressé 5,143 hectolitres de pommes, qui ont rendu 1,200 hectolitres de cidre. Les jardiniers, de leur côté, ont considérablement agrandi le jardin. Ils ont planté, l'an dernier, de nombreux arbres fruitiers des meilleures espèces.

Ajoutons que, malgré ces travaux, l'instruction de ces enfants n'est pas négligée : plusieurs heures par jour sont consacrées à les instruire. Ils prennent également part aux exercices militaires du pensionnat primaire, et plusieurs d'entre eux font partie de l'orphéon et de la fanfare.

4. — Mais l'œuvre qui s'est le plus développée, c'est le pensionnat primaire.

L'enseignement y est réparti en sept classes élémentaires et deux cours supérieurs; et chacune de ces classes est confiée à un professeur breveté. Dans les cours élémentaires, les enfants étudient les principes qui peuvent les conduire à l'obtention du certificat d'études primaires, et ce n'est pas sans succès. Ainsi, en 1885, 15 élèves préparés à cet examen par le F. Désiré, furent admis, et la première place du concours cantonal fut même conquise par l'un d'eux; ce qui lui attira les félicitations des membres du jury, tous laïcs. En 1886, sur 21 élèves présentés, 18 ont été reçus.

Ceux qui, ayant obtenu leur certificat d'études, veulent pousser plus loin leur instruction, entrent dans le cours supé-

rieur, qui comprend trois années. On y enseigne les sciences physiques et naturelles, la géométrie, l'algèbre, la littérature, la morale, l'histoire et la géographie et les langues vivantes; en un mot, toutes les connaissances nécessaires pour pouvoir se présenter à l'examen du certificat supérieur d'études primaires, ou au brevet de capacité.

Le nombre des élèves du pensionnat primaire dépasse déjà 230. La plupart sont de Paris. Toutefois les familles des environs commencent aussi à apprécier notre maison et à nous envoyer leurs enfants.

5. — Ces enfants sont généralement bien bons et se montrent francs et ouverts. Beaucoup font partie de la congrégation de la Sainte-Vierge ou de celle des Saints-Anges, confiées au zèle de M. l'abbé Leroy. Le R. P. Supérieur, qui s'est spécialement réservé la direction des élèves du pensionnat primaire et de l'école professionnelle, leur fait souvent des conférences, et ne néglige rien pour assurer leur éducation religieuse. Aussi tous s'approchent-ils de la Sainte Table aux jours de grandes fêtes, et un grand nombre même tous les dimanches.

La retraite générale à laquelle prennent part tous les élèves de l'établissement, a lieu, ordinairement, vers la fin d'octobre; elle a été prêchée, en 1885, par le P. Jean Latappy, et en 1886, par le P. Le Bozec.

Le P. Bosch a prêché, en 1885, les exercices préparatoires à la première communion qui eut lieu le 24 mai. Soixante enfants y prirent part, parmi lesquels trois de l'institution secondaire; les autres appartenaient au pensionnat primaire et à l'école professionnelle.

6. — Les constructions élevées vers 1865 pour le pensionnat primaire formaient un corps de bâtiment assez considérable, adossé au château du côté du couchant. Cependant, malgré ces vastes proportions, elles étaient devenues insuffisantes, par suite de l'augmentation considérable de nos élèves. On commença donc, en avril 1886, une nouvelle construction au sud de l'ancienne. Ce bâtiment, complètement achevé en janvier 1887, mesure 50 mètres de long sur 9 de large et comprend trois étages, avec un sous-sol, où les enfants peuvent prendre leur récréation lorsqu'il fait mauvais temps.

Au premier étage se trouve une grande étude, munie d'un

meublé scolaire tout neuf, et pouvant contenir 350 élèves. Le second et le troisième étage forment deux beaux dortoirs occupant toute la longueur de la construction, et dans chacun desquels on peut mettre 80 lits.

Ce bâtiment est chauffé, comme le collège, par un calorifère thermo-syphon à l'eau chaude, appareil avantageux qui nous permet de réaliser une économie notable de bois et de charbon.

En décembre et janvier derniers, nous avons également construit, sur les bords du canal, un corps de bâtiment de 20 mètres de long sur 7 de large avec rez-de-chaussée et un étage, destiné à nos jardiniers, dont le nombre va toujours croissant.

7. — Grâce à toutes ces améliorations, nous avons lieu d'espérer que notre pensionnat primaire prendra une extension plus grande encore.

Plus de 40 enfants composent notre orphéon, et prêtent, avec le plus grand plaisir, leur concours à nos solennités religieuses, qui deviennent ainsi de plus en plus imposantes.

La fanfare comprend 30 musiciens. L'année dernière, elle a obtenu une médaille, au concours de Neufchâtel, et nous espérons pour cette année un succès encore plus grand.

Ce qui est goûté surtout par nos enfants, ce sont les exercices militaires.

Un ancien élève de l'école militaire supérieure et officier démissionnaire, M. Sentupéry, en a la direction, et y déploie le plus grand zèle. Il a organisé, à l'école professionnelle et au pensionnat primaire, un bataillon composé de douze compagnies. Chaque compagnie est instruite et commandée par un officier de treize à quinze ans, ayant sous ses ordres trois sous-officiers, qui commandent chacun une escouade de 8 à 10 hommes.

Le tout ne fonctionne pas trop mal, s'il faut en croire le témoignage des visiteurs étrangers, qui s'en disent émerveillés. Rien n'y manque, d'ailleurs. Il y a toute une escouade de tambours, de clairons et de fifres. Un superbe tambour-major marche fièrement en avant, en faisant tournoyer dans l'air sa grande canne dorée; et M. Sentupéry, leur colonel, va, vient, court, se multiplie, pour faire fonctionner tout le monde. Il gronde son état-major, les officiers mettent les sergents aux arrêts, et ceux-ci, les simples soldats.

8. — Notre école professionnelle possède encore un corps de pompiers qui ne compte pas moins de quarante enfants, munis d'une pompe d'un fonctionnement facile et qu'ils savent fort bien faire manœuvrer. Déjà, ils ont pu rendre un grand service dans le pays. Vers le milieu de la nuit du 15 au 16 août (1886), un incendie s'étant déclaré, dans une ferme des environs, aussitôt nos enfants de se lever et de courir sur les lieux du sinistre. Ils déploient toute leur ardeur, et après deux heures de pénibles efforts, ils parviennent à sauver un corps de bâtiment important, avec une quantité considérable de fourrages. La besogne terminée, on voit apparaître les pompiers de Bûres, pleins comme toujours d'une noble ardeur, mais fort désappointés d'avoir été devancés par nos enfants.

9. — L'année qui vient de s'écouler a été une année d'épreuves pour Mesnières. A une épidémie de rougeole a succédé une épidémie de grippe ; puis, aussitôt après, une autre, plus redoutable, de scarlatine. Grâce à Dieu, cependant, et à la protection de saint Joseph, aucun de nos malades n'a succombé et nous n'avons pas été obligés de licencier nos élèves.

Toutefois, à raison de ces diverses épidémies, nous avons été privés, pendant les vacances, de la satisfaction de donner l'hospitalité aux grands scolastiques, et ils nous ont bien fait défaut, à la cérémonie de l'adoration perpétuelle, pour laquelle ils nous avaient prêté, les années précédentes, un précieux concours. Le sermon de circonstance a été fait par M. le Curé de Villers-Bretonneux. Mgr Duboin y assistait avec le P. Limbour et M. le Curé de Saint-Étienne de Beauvais.

10. — Mgr Duboin présida, le lendemain, la distribution des prix du pensionnat primaire et de l'école professionnelle. Huit jours auparavant, le Très Révérend Père avait présidé celle du pensionnat secondaire.

L'année précédente (16 mai 1885), nous avons déjà eu la consolation de le posséder quelques jours, en compagnie du P. Le Bozec. Les collégiens et les enfants de l'école primaire lui adressèrent alors, tour à tour, un compliment. Il y répondit par quelques bonnes paroles, exprimant le vœu de voir le nombre des latinistes augmenter, et la prospérité du pensionnat primaire aller toujours croissant. Le surlendemain, il se rendit, avec le R. P. Supérieur et le P. Le Bozec, au Grand Quevilly, afin d'as-

sister à la consécration de l'église de Bon-Secours, près Rouen, à laquelle Mgr l'Archevêque les avait invités.

Une autre visite, qui a été pour nous un grand honneur, est celle que nous a faite Mgr Walsh, archevêque de Dublin, à son retour de Rome, où il avait été recevoir l'onction épiscopale. C'était le 6 août 1885. En l'absence des élèves, les scolastiques irlandais lui souhaitèrent la bienvenue par plusieurs compliments en langue anglaise, et il y répondit avec cordialité. Le soir, il y eut une brillante illumination, avec feu de bengale, feu d'artifice, etc. Monseigneur passa deux jours au milieu de nous, et, en nous quittant, nous remercia avec des paroles pleines de bienveillance de la bonne réception qu'il avait reçue.

11. — Les congrès des OEuvres catholiques, tenus à Caen et à Paris, ont mentionné avec honneur notre établissement. Dans celui de Paris (1885), M. Pierre de Bellaigue s'est exprimé en ces termes :

J'ai fini, Messieurs, trop heureux si j'ai pu vous donner une idée de toutes les richesses que les zélés directeurs de Mesnières ont réunies dans cet établissement modèle, pour distribuer à l'enfance et à la jeunesse les bienfaits d'une science solide, jointe à une foi ardente.

Notre devoir ne semble-t-il pas manifeste en présence de cette œuvre, qui a su grouper, dans une harmonieuse synthèse et sous une même direction, toutes les forces de l'enseignement chrétien? Il me paraît, quant à moi, nettement défini : Un pays qui possède de telles œuvres doit les bénir, car elles sont l'espoir de sa destinée future; il doit les aider de ses ressources et de ses encouragements.

Je craindrais, Messieurs, en m'adressant au pouvoir, que mon appel ne fût pas entendu; j'ai pensé qu'il était plus sûr de m'adresser à des hommes qui, comme les catholiques du congrès de Paris, sont, à un juste titre, les représentants de notre France chrétienne. Je viens donc vous demander, pour l'œuvre de Mesnières, un encouragement dont je la crois parfaitement digne. Cet encouragement, le congrès ne saurait mieux le traduire qu'en usant de son influence pour la faire connaître, et envoyer vers les Pères du Saint-Esprit de Mesnières les enfants, qu'à l'exemple de Notre-Seigneur, ils voudraient tous attirer dans leurs bras.

COMMUNAUTÉ DE SAINT-NICOLAS DE RAMBERVILLERS

JANVIER 1885 — AVRIL 1887.

1. Collège, nombre d'élèves. — 2. Piété, dévotion au Sacré-Cœur. — 3. Etudes. — 4. Première Communion en 1886. — 5. Fêtes, distribution des prix. — 6. Visite du T. R. Père. — 7. Ministère extérieur. — 8. Saint-Joseph d'Epinal.

1. — Depuis notre dernier *Bulletin*, le nombre de nos élèves s'est maintenu au chiffre de 120, dont 90 pensionnaires, et une trentaine d'externes. Par leur travail et leur piété, ils continuent à nous donner satisfaction ; et, grâce à Dieu, de nouveaux succès viennent, chaque année, couronner leurs efforts.

2. — En prenant la direction de l'établissement (août 1880), le P. Sundhauser y établit la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus et l'*Apostolat de la prière*. Les espérances qu'on en avait conçues pour le bien des enfants n'ont pas été trompées ; depuis sept ans, en effet, cette pieuse pratique reste parmi eux aussi ardente qu'aux premiers jours, et tous les premiers vendredis de chaque mois, il y a communion générale. Pour les y bien préparer, on lit au réfectoire, pendant les jours qui précèdent, le *Messager du Sacré-Cœur*.

Avant la messe de communion, le Père Supérieur donne publiquement lecture des recommandations. Ces pieuses suppliques, formulées avec foi, expriment le plus souvent les vœux touchants d'enfants chrétiens demandant au Cœur de Notre-Seigneur le don d'une piété sincère, la grâce de vaincre un défaut, le succès dans les études et les examens, des grâces de conversion, de guérison, etc. Puis, la sainte messe, les chants, la communion, la consécration au divin Cœur, laissent dans les âmes de douces impressions, qui font de chaque premier vendredi du mois un jour de fête. On réserve pour cette circonstance la promenade du jeudi, et la journée se termine par un salut solennel du Saint-Sacrement avec amende honorable au Sacré-Cœur.

3. — Sous le rapport des études, notre petit collège jouit d'une réputation qui ne le cède en rien aux importantes maisons qui nous environnent. Ainsi, pendant le cours de la dernière année scolaire, sur 14 élèves de Rambervillers présentés à Nancy pour les divers baccalauréats, onze ont reçu leurs di-

plômes. L'année courante s'annonce avec d'égales espérances. Ces succès n'ont pas peu contribué à faire connaître avantageusement notre œuvre, ainsi que la congrégation.

4. — Pour ce qui est de nos fêtes, mentionnons d'abord notre première Communion de 1886. C'était la première fois que cette cérémonie s'accomplissait dans l'établissement.

L'année passée, sur la demande de l'évêché, le préfet des Vosges nous a accordé l'autorisation d'ouvrir notre chapelle aux parents des élèves les jours de première Communion et de Confirmation. De plus, M. le curé, qui avait exigé jusqu'ici que nos enfants fissent leur première communion dans son église, avec les autres enfants de la paroisse, a bien voulu consentir à ce que nos pensionnaires la fissent désormais au collège. Cette fois donc, les parents des enfants ont afflué dans notre gracieux petit sanctuaire. Les seize élus de la fête, placés en ligne sur deux rangs, avaient chacun son prie-Dieu et sa chaise; des deux côtés, sur des chandeliers uniformes, flambaient deux lignes de cierges splendides. Le Père Supérieur officia à la grand'messe et aux vêpres. Un Père Rédemptoriste, qui avait prêché la retraite, nous adressa la parole plusieurs fois.

Le recueillement de nos enfants, la bonne tenue des élèves, qui tous s'approchèrent de la Table sainte, la beauté des cérémonies et des chants, édifièrent beaucoup l'assistance, et les parents emportèrent de cette fête les impressions les plus heureuses.

5. — Les fêtes de saint Nicolas, patron du collège, et de saint Albert, patron du Père Supérieur, ainsi que la distribution des prix ramènent, trois fois par an, dans la communauté, un bon nombre de curés et de prêtres du diocèse, qui témoignent, par cette affluence, de leur attachement pour le collège et de leurs sympathies pour les Pères. Le 6 décembre 1885, ce fut M. Chapelier, vicaire général de Saint-Dié, qui présida notre fête patronale. Il fit un admirable panégyrique de saint Nicolas, le grand saint et le protecteur des Lorrains.

La présence de Mgr l'évêque de Saint-Dié donne toujours à nos distributions de prix un éclat particulier. Mgr de Briey se fait un devoir de venir chaque année à Rambervillers, comme il le fait pour Autrey et Châtel, ses deux petits séminaires. Il nous a même donné, l'an dernier, un témoignage spécial de sa bien-

veillance. La célèbre maison de la Malgrange, qui ne compte pas moins de cinq cents élèves, célébrait, le 2 août 1886, le cinquantième anniversaire de sa fondation. Notre distribution des prix avait lieu le même jour. Quatre cents anciens élèves, des quatre coins de la France, étaient venus fêter les noces d'or de leur ancien collègue. On comptait sur la présence de plusieurs évêques, et les instances les plus pressantes avaient été faites à Mgr de Saint-Dié par le Supérieur et par Mgr Turinaz. Mais Mgr de Briey déclina toutes les invitations et donna la préférence au collège de Rambervillers.

Notre digne évêque ne se contente pas de présider la fête, il adresse toujours la parole à nos enfants et au brillant auditoire qui se presse autour de lui. Il y a deux ans, il s'inspira du drame de *Jeanne d'Arc*, que nos élèves venaient de représenter sur la scène, pour faire un éloquent panégyrique de la glorieuse héroïne de Domrémy. On sait que le berceau de Jeanne est dans le diocèse de Saint-Dié, et que Monseigneur travaille activement, avec l'évêque d'Orléans, à la cause de sa béatification. Dans ce discours, Monseigneur montra avec une grande éloquence, par l'exemple de Jeanne d'Arc, que la religion est la source la plus pure du patriotisme. L'année suivante, le prélat prit pour thème la dévotion traditionnelle de la Lorraine à saint Nicolas.

Le 7 octobre dernier, le premier jour après la rentrée, notre T. R. Père arrivait à l'improviste à Rambervillers, accompagné du P. Audrin, destiné pour la troisième. Cette visite imprévue répandit la joie et le contentement dans tous les cœurs. Après un moment de repos, le T. R. Père alla avec le Père Supérieur et le Père Econome au château de Villé pour rendre visite à M. le baron de Ravinel et le remercier du dévouement qu'il consacre à la grande entreprise de notre transfert à Epinal.

Dans la journée du lendemain, il visita la maison et reçut tous les Pères et les Frères de la communauté. A six heures, il se rend dans la grande salle d'étude pour y recevoir les hommages et les compliments des élèves. Tous les professeurs l'entourent. Le jeune de Baruel, élève de rhétorique, lit au nom de ses condisciples une adresse dans laquelle il exprime la joie que procure à tous une si précieuse visite. Puis, le jeune rhétoricien rappelle les longues années consacrées par le

T. R. Père Général à l'éducation de la jeunesse dans les colonies et aux missions.

Le T. R. Père répond qu'il s'intéresse toujours et partout à l'œuvre de l'éducation de la jeunesse; pendant les quinze années qu'il a passées à la Martinique, il a vu 1500 élèves se succéder sur les bancs du séminaire-collège de Saint-Pierre; un grand nombre de ces jeunes gens occupent aujourd'hui de hautes positions dans tous les rangs de la société; plusieurs aussi sont déjà dans l'éternité, mais tous, un seul excepté, ont fait une mort pieuse, quelques-uns même une mort très pieuse.

Le T. R. Père adresse ensuite ses félicitations au sujet des succès obtenus dans les derniers examens, « succès qui sont la preuve et la récompense du travail et un encouragement pour l'avenir ».

Après la prière du soir, les membres de la communauté se réunissent dans la chambre du T. R. Père; et au nom de tous, le P. Supérieur le remercie du bonheur et de la joie que sa visite est venue répandre au milieu de nous. Le T. Révérend Père exhorte tout le monde à continuer de vivre dans une grande union et une parfaite charité. « Cette petite famille de Rambervillers, dit-il, possède tous les éléments d'une bonne et fervente communauté, il faut donc que chacun s'emploie de son mieux et s'applique à faire toute chose d'une manière surnaturelle. » Après ces bonnes paroles, il nous donna sa bénédiction et nous fit ses adieux. Le lendemain matin il partait pour Saint-Dié.

7. — L'époque de Pâques et presque tout le temps de nos vacances sont consacrés au saint ministère, tant pour la prédication que pour la confession, et ce ne sont pas seulement les curés voisins de Rambervillers qui réclament nos services, mais encore les plus éloignés et les plus proches de la frontière.

C'est bien, il faut l'avouer, au détriment de notre repos que nous acceptons cette rude besogne, pour laquelle il faut souvent passer fort avant dans la nuit de longues heures au confessionnal. Mais le bien fait aux âmes, les services rendus aux pasteurs compensent toutes les fatigues et tous les travaux. La présence d'un Père dans une paroisse suffit souvent pour attirer beaucoup de personnes, hommes et femmes, qui sans lui ne rempliraient pas leur devoir. Le nombre des confessions entendues par les Pères de la communauté pendant ce temps pascal s'élève au moins à douze cents.

Il faut mentionner spécialement une mission prêchée, pendant la semaine sainte de cette année, par les PP. Vœtgli et Ducloux dans une paroisse frontière de la montagne, appelée Allarmont. Les travaux de nos confrères ont été comblés de bénédictions. Le jour de Pâques, M. le curé d'Allarmont constatait le retour de plus de 70 personnes, qui depuis longtemps ne s'approchaient plus des sacrements.

8. — Nous ne pouvons clore ce bulletin sans dire un mot de l'entreprise d'Epinal. Le transfert du collège au chef-lieu des Vosges, pensée que nous avons dès l'origine, était aussi depuis longtemps le vœu à peu près unanime du pays.

Ce projet est aujourd'hui en voie d'exécution. Il s'est formé un comité composé des personnalités les plus considérables et les plus influentes des Vosges. Il a pour président Mgr l'Evêque de Saint-Dié, et compte, parmi ses membres, M. le baron de Ravinel, ancien député; M. Buffet, fils du sénateur; M. Evrard, riche banquier d'Epinal...

Le comité s'est établi en société, sous le titre de *Société de Jeanne d'Arc*, et il a acquis à Epinal, pour la somme de 90,000 francs, un terrain mesurant environ 3 hectares. Il a émis ensuite un certain nombre d'obligations pour la construction d'un collège libre, dont l'administration sera confiée aux Pères du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie. Aujourd'hui les plan et devis sont arrêtés par le comité et approuvés par la Maison-Mère.

Les travaux de construction vont être mis en adjudication et doivent être terminés au 1^{er} octobre prochain. Nous avons donc espoir que notre rentrée en 1888 se fera à Epinal, et que notre prochain bulletin s'intitulera *C^{té} de Saint-Joseph d'Epinal*.

NÉCROLOGIE



LE R. P. BURG

DÉCÉDÉ A CHEVILLY, LE 1^{er} MAI 1887

On connaît déjà la perte douloureuse que la Congrégation vient de faire en la personne du R. P. Burg. Sa vie entière peut

être proposée comme modèle, ainsi qu'on le verra par la notice suivante, composée au moyen de renseignements dus pour la plupart au zèle affectueux d'un de ses anciens amis et disciples, le P. Bangratz.

I

Le R. P. Jean-Baptiste Burg naquit à Minversheim, diocèse de Strasbourg, le 3 avril 1804. Sur son enfance et sa jeunesse, voici d'intéressants détails, extraits d'une lettre écrite par M. le curé de son village natal.

Sa famille, dit-il, de mémoire d'homme, est et a toujours été la première famille de Minversheim, sous tous les rapports. L'état de sa fortune lui permettait de faire le bien, et elle l'a toujours fait avec autant de modestie que de générosité. Je l'ai vue, dans deux cas d'incendie, aller au secours des incendiés avec des voitures chargées de tout ce qui pouvait leur être utile. La bonté et la charité de feu M. Burg est donc un héritage de famille.

Que dois-je dire des années de sa jeunesse? Il pouvait dès lors servir de modèle, comme plus tard dans son âge viril et sa vieillesse. Il se montrait toujours affable et bienveillant envers tous. Déjà l'on disait de lui qu'il portait, imprimées sur son front, les marques de la vocation ecclésiastique.

Au petit et au grand séminaire, il se distingua par sa piété, son heureuse mémoire et son application à l'étude. Devenu prêtre, on avait pour lui une grande vénération. On parle encore ici d'un sermon qu'il a prêché peu de temps après son élévation au sacerdoce, et dans lequel il recommandait aux maîtres d'avoir soin de leurs domestiques, s'ils voulaient en avoir de bons et de fidèles, mais de s'intéresser aussi à leur âme. « Leur salut, disait-il, doit vous tenir autant à cœur que la santé de leur corps. »

Sur sa vie comme vicaire et comme curé, je ne connais que peu de chose. J'ai cependant entendu dire à des gens de Haguenau et de Mertzviller qu'il y a déployé tout le zèle d'un bon prêtre. L'église de Mertzviller, quand il fut nommé curé, était dans un état qui faisait peine à voir, comme il arrive souvent dans les églises mixtes, servant aux catholiques et aux protestants. Il la restaura en grande partie à ses frais, et s'appliqua surtout à bien orner le chœur, qu'il fit décorer par le peintre Oster.

Pendant que celui-ci travaillait à orner le temple matériel du Seigneur, le digne prêtre chercha à édifier en lui le temple spirituel, car Oster était protestant : « Tant que vous ne serez pas vous-même catholique, lui disait-il, vous ne serez pas un bon peintre des églises

catholiques. » Oster promit alors de se convertir, et il a tenu parole.

Ce fut une désolation à Mertzwiller quand l'abbé Burg quitta cette paroisse. (Lettre de M. l'abbé Fritsch, curé de Minversheim, du 9 mai 1887.)

J'eus l'occasion, écrit de son côté, le P. Richert, de me rendre à Mertzwiller, en 1863, me trouvant alors en vacances, et voici ce que le curé me dit : « Le P. Burg avait transformé cette paroisse, et son souvenir y reste toujours en vénération. Il a même conduit un certain nombre d'âmes à une piété élevée et très solide, tout à fait à l'instar de la sienne. Et pourtant, il n'était pas grand prédicateur. Je pus le constater, lorsqu'il vint pour revoir ici ses anciens amis et que je l'invitai à prêcher. « Lorsque je demande à mes paroissiens ce que leur disait donc ce bon M. Burg, dont le souvenir est toujours si vivant au milieu d'eux, voici ce qu'ils me répondent :

« M. Burg nous parlait tout simplement. Il nous disait toujours d'élever notre cœur à Dieu dès notre réveil, de prier en nous habillant, de prendre pieusement de l'eau bénite, de faire notre prière du matin avec dévotion, de prier en nous rendant au travail et de penser souvent à Dieu dans la journée, etc., etc. Il disait cela si souvent et si bien que ses paroles pénétraient au fond du cœur et s'y gravaient. »

Il a donc simplement fait l'éducation chrétienne de ses paroissiens, comme une pieuse mère fait celle de ses enfants. (Lettre du 16 mai 1887.)

II

Dans ce ministère si modestement rempli, le prêtre judicieux et instruit ne laissait cependant pas de paraître, et bientôt l'autorité diocésaine crut devoir l'appeler aux fonctions si importantes de professeur et de directeur au grand séminaire.

Dans la période qu'il y passa, de 1839 à 1853, il fut d'abord professeur de morale; puis, dans les dernières années, économiste. Là, il eut comme élèves le V. Père, le T. R. P. Schwindenhammer, le P. Duby, Mgr Kobès, le P. Freyd et d'autres encore qu'il devait rejoindre, plus tard, dans notre congrégation. Tous ont gardé le meilleur souvenir de leur ancien maître, et cette estime était générale dans la maison.

Il m'a fait l'effet, dit l'un des séminaristes de ce temps, du prêtre le plus zélé et le plus consciencieux, parmi les maîtres d'ailleurs si recommandables que nous avons alors. Comme directeur spirituel, il était en général très-gouté, et je puis dire en particulier par moi. C'est grâce à lui que j'ai osé entrer dans le sacerdoce. (Lettre de M. Fritsch, curé de Scherwiller, du 9 mai 1887.)

Ce n'est pas le seul qui ait trouvé auprès de lui des lumières pour sa vocation. Voici, en effet, ce qu'écrivit encore une religieuse de Louvencourt, la sœur Marie-Alphonse des Sacrés-Cœurs :

Le bon Dieu, dit-elle, s'est servi du bon P. Burg pour m'attirer à lui. Que de soins n'a-t-il pas pris de ma pauvre âme pour la gagner à Dieu!... Il était si zélé et si régulier! Tous les matins, à cinq heures précises, on entendait le bruit de sa clé ouvrant la porte qui conduisait du séminaire à une chapelle de la cathédrale, où il se rendait pour entendre les confessions, car il avait beaucoup de pénitents. Il disait ensuite la sainte messe à l'autel de Notre-Dame des Sept-Douleurs, pour laquelle il avait une dévotion toute particulière. Aussi son départ de Strasbourg fut-il un deuil pour un grand nombre, et en particulier pour moi, qui avais encore un si grand besoin de sa direction. Mais sa charité voulut bien, par correspondance, me continuer ses bons soins; jusqu'à mon entrée en religion, et même depuis, ses bons conseils n'ont pas peu contribué à m'affermir dans ma sainte vocation. (Lettre du 3 mai 1887.)

III

Désireux cependant d'embrasser une vie plus parfaite, et attiré par le souvenir de notre V. Père et de plusieurs de ses anciens élèves, il n'hésita pas, malgré son âge avancé, à venir frapper à la porte du Noviciat. Entré en 1853 à Notre-Dame du Gard, il s'y fit bientôt remarquer entre tous par sa docilité, sa simplicité, agissant en toutes choses comme le dernier et le plus humble des novices. Après sa profession (septembre 1854), il fut nommé supérieur de Notre-Dame du Gard et directeur des étudiants, auxquels il donnait déjà des leçons de morale pendant son noviciat. A la fin de cette année scolaire (octobre 1855), il fut appelé à Paris, pour y être directeur du scolasticat, transféré de l'abbaye de Notre-Dame du Gard dans les bâtiments de l'impasse des Vignes. Peu de temps après, le P. Lannurien, de si pieuse mémoire, étant venu à mourir, il fut choisi pour le remplacer comme consultant général.

En octobre de la même année, il quitta la direction du scolasticat pour prendre celle du noviciat des clercs, établi depuis un an à Monsivry; et le 2 février 1864, le noviciat ayant été enfin transféré à Chevilly, il devint supérieur de cette communauté, tout en conservant la direction des novices clercs.

Sa charge de maître des novices lui donna particulièrement l'occasion de manifester ses vertus religieuses, qui répandaient comme un parfum d'édification.

Voici, à ce sujet, quelques souvenirs du P. Bangratz, qui fut l'un de ses novices,

Ce cher Père, dit-il, en enseignant aux novices les qualités et les vertus qui font le bon religieux, aurait pu terminer chacune de ses conférences, en leur adressant ces paroles : *Inspice, et fac secundum exemplar*. De quelle vertu, en effet, ne donnait-il pas constamment les plus touchants exemples? Que de traits édifiants ne pourrais-je pas citer? En voici du moins quelques-uns qui, malgré leur simplicité, dépeignent si bien le bon religieux, l'homme de la règle.

Un novice disait, un jour, en sa présence qu'on ne devrait jamais monter en chaire sans être bien préparé, surtout si l'on avait à parler devant un auditoire choisi : « Et moi, répliqua du ton le plus accentué l'humble et obéissant religieux, moi, je monterais à l'instant dans la chaire de Notre-Dame, si le Très Révérend Père me l'ordonnait. » Avait-il une permission à accorder, pour peu qu'elle lui semblât ne pas être de sa compétence, il répondait tout simplement et non sans une certaine hésitation : « Eh bien, oui, je vous autorise avec la permission présumée du Très Révérend Père. »

Que dire maintenant de son incomparable douceur, de sa constante affabilité, de cet air toujours souriant qu'on lui voyait? C'est bien cet extérieur si modeste et si plein d'aménité qui lui gagnait tous les cœurs. Cette bonté toutefois n'excluait pas chez lui la fermeté, et il savait en montrer toutes les fois qu'il y avait lieu, mais sans jamais donner aucune marque d'impatience, ni proférer aucune parole qui pût fermer les cœurs.

Comment le dépeindre maintenant, soit dans ses différents exercices de piété, où il paraissait si uni à Dieu, soit à l'autel édifiant les assistants par son profond recueillement, ou encore lorsqu'il développait les sujets d'oraison avec tant d'onction et d'un ton de voix si persuasif?

Un jour, c'était en 1842 pendant les vacances, mon oncle, alors curé doyen à Erstein et chanoine honoraire, me demanda des nouvelles de mon professeur Burg : « Le connaissez-vous donc, lui dis-je? — Si je le connais? je le connais même depuis une vingtaine d'années. Lorsqu'il n'était que sous-diacre et diacre, je l'invitais à venir remplir ses fonctions aux fêtes de ma paroisse : j'étais alors curé de Brumath. Eh bien, déjà alors, il était ce qu'il est aujourd'hui : doux, affable, modeste, timide, un modèle de piété. »

IV

En 1865, nos maisons d'Allemagne ayant acquis une assez grande importance, il convenait de mettre à leur tête un Père ayant, outre la connaissance de la langue allemande, la maturité de l'âge et de l'expérience. La Maison-Mère jeta donc les yeux sur le P. Burg, et il fut nommé provincial d'Allemagne, en même temps que supérieur local de la maison de Marienthal.

Ce bon Père, qui, depuis son entrée dans la Congrégation, avait toujours été chargé du noviciat ou du scolasticat, se dévoua avec générosité à ses nouvelles fonctions, dont il prit possession le 25 septembre 1865, jour de la dédicace de Saint Michel. Le P. Bangratz, qui faisait alors partie du personnel de la communauté de Marienthal, écrit à cet égard :

« Ce fut le soir du 28 septembre 1865, que nous vîmes arriver le bon P. Burg. Les prêtres démerités avaient voulu se joindre à nous pour souhaiter la bienvenue à leur nouveau supérieur. A son aspect vénérable, ils furent tous visiblement impressionnés, et l'un d'eux, en se retirant, me dit tout bas à l'oreille : « A la bonne heure, voilà ce qu'il nous fallait; nous autres, nous avons besoin, pour nous guider, d'un homme d'un certain âge : aussi, rien que de voir les cheveux blancs du R. P. Burg et sa démarche grave et modeste, cela m'a déjà fait tout l'effet d'un sermon. »

La douceur du bon Père, son affabilité, sa charité toute sacerdotale, ne tardèrent pas à produire le même effet sur tous ceux qui l'approchaient. Que de milliers de pèlerins, pendant les six années de son supérieurat, venus dans notre sanctuaire pour honorer et invoquer l'antique statue de la Mère Douleoureuse, furent heureux de pouvoir lui confier leurs peines et lui demander ses paternels conseils ! Son confessionnal était toujours des plus fréquentés ; et que d'heures, que de journées entières n'y a-t-il pas passées ! Car sa vue, alors déjà bien affaiblie, ne lui permettant guère plus de se préparer à la prédication par la lecture, le confessionnal était devenu comme sa chaire de prédilection. Ces séances prolongées au saint tribunal se renouvelaient à toutes les grandes fêtes, si nombreuses en Allemagne, surtout à l'occasion des pèlerinages. « Je me sens tout de même un peu fatigué, disait alors le bon Père, après le départ des pèlerins, mais ils sont si pieux, si fervents et ils chantent et prient avec tant d'âme ! Cela donne du courage, et, après tout, c'est pour le bon Dieu que nous travaillons. » — Et qui dira tout le bien que son zèle, sa grande

connaissance du cœur humain et sa charité à toute épreuve ont fait dans les âmes par cet humble ministère!

Comme à Strasbourg, pendant son professorat, le P. Burg dirigeait également, à Marienthal, le Tiers-Ordre de Saint-François, dont une centaine de membres, des diocèses de Cologne et de Limbour, venaient quatre fois par an tenir leurs réunions dans notre pieuse chapelle. Les instructions données par lui avec ce ton pénétrant qui le distinguait rallumaient la ferveur des tertiaires; et ceux-ci, de retour dans leurs foyers, ne manquaient pas de prôner dans leur entourage les vertus de leur saint Directeur; ce qui, à chaque réunion, lui valait de nouvelles recrues.

Le bon P. Supérieur de Marienthal y a encore laissé bien d'autres souvenirs de sa piété et de son zèle pour la sanctification des âmes. Les PP. Lazaristes avaient commencé un magnifique chemin de croix sur la montagne avoisinant notre chapelle et le couvent. Le P. Burg n'eut rien de plus à cœur que de poursuivre cette œuvre, et il eut la consolation de la mener à bonne fin. A cette occasion, on organisa une fête, à laquelle furent invités les fidèles des paroisses environnantes. Le 12 septembre 1869, plus de quatre mille pèlerins venaient se masser dans notre étroite vallée. Et par une heureuse coïncidence, Mgr Kobès, alors en route pour Rome, où il devait assister au concile, nous étant arrivé la veille, put présider lui-même les offices et notre magnifique procession. Aussi quelle pieuse joie, en ce jour, pour le cœur du bon P. Supérieur! Car rien ne manquait alors à ses vœux.

Deux autres grandes joies lui furent encore réservées. D'abord, à l'occasion du cinquantième anniversaire sacerdotal de Pie IX, 11 avril 1869; puis, le 16 juin 1871, où l'univers catholique célébra les noces d'argent de son glorieux Pontificat. Pour qui connaît le si filial attachement du P. Burg au Saint-Siège et à la personne de Pie IX, il comprendra sans peine avec quelle sainte allégresse il célébra avec nous ces deux têtes, au milieu des foules accourues pour y prendre part.

A côté de ces saintes joies, le bon Père ne fut pas sans rencontrer des difficultés. Il eut à passer, lui aussi, comme tous ceux que le bon Dieu aime, par le creuset des tribulations, et celles-ci lui venaient toujours, et, hélas! trop souvent, du côté de ces pauvres prêtres que nous avons comme pensionnaires. Parmi eux, il y en avait qui se montraient tout à fait intraitables et que la douceur la plus débonnaire était impuissante à ramener à une conduite plus sacerdotale. Ce qui soutenait le bon P. Supérieur dans ces jours d'orage, c'était son invincible confiance en Dieu, à qui il offrait ses peines; c'étaient aussi les sympathiques encouragements qui lui venaient de l'évêché, où il

était regardé comme un saint ; c'était encore et surtout son chapelet, qui ne le quittait pour ainsi dire plus, et qu'il aimait alors à réciter en se rendant au Calvaire.

Mais ce lourd fardeau ne devait pas indéfiniment peser sur ses épaules : « Votre poste sera prochainement près de nous », lui écrivait en juillet 1871 le R. P. Levavasseur, et ce fut en effet un mois plus tard, le 15 août, mais sans avoir eu les honneurs de l'expulsion, que le P. Burg fit ses adieux à l'Allemagne pour se rendre au Saint-Cœur de Marie.

V

On venait, en effet, de le nommer assistant général à la place du R. P. Gaultier. — 1^{er} septembre 1869. Sur ces entrefaites, survient la guerre franco-allemande. Après la guerre (27 août 1871), il devient de nouveau supérieur de Chevilly et, en même temps, directeur du Noviciat des Frères, charge qu'il a conservée jusqu'à sa mort.

On sait avec quel dévouement il s'occupait surtout des postulants et novices alsaciens ou allemands. Que de bien n'a-t-il pas fait encore dans cette fonction, où il a continué jusqu'à la fin à montrer une régularité si exemplaire, un dévouement si paternel, et à mener une vie si parfaite d'union à Dieu !

Il s'était acquis aussi la confiance et la vénération de bien des personnes du dehors, en particulier des prêtres des paroisses voisines et même de la capitale, qui aimaient à venir faire leurs retraites à Chevilly, sous sa sage et pieuse direction.

La faiblesse de sa vue, qui avait augmenté de plus en plus, avec sa grande vieillesse, rendant enfin trop lourd pour lui le fardeau du supérieurat, il fut remplacé dans cette charge, au mois d'août 1881, par le R. P. Grisard. Mais, après comme avant, il n'en resta pas moins vénéré de tous, principalement de celui qui avait dû prendre sa place.

Le récit suivant que celui-ci nous a envoyé de la maladie du bon Père, de sa mort et de ses funérailles, en même temps qu'il achèvera de faire connaître le cher défunt, montrera aussi de quelle respectueuse et tendre affection il était entouré.

Le lundi 25 avril, notre bon P. Burg suivait la procession de Saint-Marc autour de la propriété, et avec toute son âme, qu'il savait si bien faire passer dans le ton de sa voix, répondait aux invocations des litanies. Le mardi matin, il assiste à l'oraison des Frères et

comme d'habitude dit la sainte messe à 5 heures, pour présider ensuite leur lecture spirituelle. Dans l'après-dîner, vers quatre heures, il eut un vomissement. « J'ai la tête un peu fatiguée, dit-il, mais demain ce sera passé, j'espère. » Le lendemain à 6 heures du matin, on trouva le bon père assis dans son fauteuil, la figure toute défaite. Le médecin appelé aussitôt examina le malade et ne lui trouva pas de fièvre, mais un petit coin de poumon droit moins sonore. Il prescrivit un vésicatoire et quelques potions. « Son état n'a rien de grave, dit-il, mais c'est un vieillard, et à cet âge on ne peut répondre de rien. » Le lendemain il ne le trouva pas plus mal.

Cependant la soirée fut pénible; il y avait déjà un peu de délire. Aussi le lendemain le R. P. Supérieur écrivait-il au T. R. Père que l'état du cher Père lui paraissait inquiétant, et qu'il y aurait peut-être lieu de l'administrer dans l'après-midi.

Le T. R. Père partit aussitôt et arriva vers midi, accompagné de ses deux assistants, les RR. PP. Collin et Barillec. Après avoir vu le cher malade, il jugea qu'il était prudent de l'administrer.

Vers 2 heures donc, entouré de ses deux assistants, des Pères de la communauté, des Frères et des Novices prêtres en surplis, il lui donna les derniers sacrements après lui avoir adressé quelques paroles touchantes et bien appropriées à la circonstance.

Après la cérémonie, le bon Père remercia avec effusion le T. R. Père de l'avoir prévenu de la gravité de son état : « C'est ainsi qu'il faut faire, disait-il, en lui serrant la main. »

Le samedi, le médecin le trouva un peu plus mal, sans toutefois constater une aggravation notable. Il y avait un état de *subdelirium*, pendant lequel ses pensées les plus habituelles étaient des cas de conscience à résoudre. Le dimanche matin, il demanda sa loupe et un petit livre pour faire sa préparation à la sainte communion. Le novice prêtre qui l'avait veillé la nuit, lui faisant remarquer qu'il était trop fatigué : « Mon cher, reprend le malade, vous manquez de simplicité, donnez-moi ce petit livre. » Il essaya de lire et se tint dans le recueillement jusqu'à 5 heures 1/2, où Notre-Seigneur vint pour la dernière fois le visiter. A 8 heures 1/2, il eut une crise, on appela les Pères de la communauté; et pendant que les Frères récitaient le chapelet à genoux, au pied de son lit, le P. Gerrer lui donna l'absolution *in articulo mortis*, avec application de l'indulgence plénière. Alors notre bon Père, de lui-même, et avec une lucidité parfaite, adressa ces pieuses paroles à ceux qui l'entouraient :

« Je vous suis bien reconnaissant, de tout ce que vous avez fait pour moi, et des bonnes dispositions que j'ai toujours trouvées en vous; je vous engage à les conserver toujours. Je souhaite aux novices et aux postulants un grand détachement de tout ce qui pourrait les

empêcher d'être tout au bon Dieu. Je leur souhaite d'être bien fidèles à la règle, et bien généreux pour se laisser former et diriger par leurs directeurs; qu'ils soient bien renoncés à eux-mêmes et qu'ils aient une grande dévotion au Sacré-Cœur.

« Aux jeunes profès, je souhaite une grande générosité pour accomplir fidèlement leurs devoirs et être toujours de bons religieux; qu'ils aiment toujours ce qui est aimable : le bon Dieu et sa sainte volonté; qu'ils détestent ce qui est détestable, c'est-à-dire tout le reste. Je leur souhaite le don de force, pour être courageux dans leurs fonctions et pour combattre tout ce qui tendrait à affaiblir leur attachement à leur sainte vocation et à les précipiter dans la tiédeur et le relâchement; la piété pour leur faire aimer le bon Dieu, les Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie : tout est là. Que le Saint-Esprit leur accorde la grâce de craindre le péché, d'éloigner tout ce qui pourrait les empêcher de vivre de la vie de Jésus.

« Je vous souhaite à tous l'amour de Jésus et de Marie, afin que votre vie soit transformée en la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Ainsi soit-il.

« Et maintenant si vous voulez, ajouta-t-il, je vais vous donner ma bénédiction. »

Tout le monde était à genoux dans un religieux silence, interrompu seulement par les pleurs et les sanglots péniblement comprimés.

Pendant la grand'messe, le bon Père avait constamment le chapelet entre les mains; et ses lèvres étaient sans cesse en mouvement comme aux jours d'été, quand il se promenait égrenant son rosaire. A 10 heures 1/2, le R. P. Supérieur, qui était resté près de lui avec deux Pères, lui dit : « Nous allons réciter le chapelet à haute voix, vous vous unirez à nous de votre mieux, et nous ferons ainsi le mois Marie ensemble. Jusqu'à la fin il répondit : *Sancta Maria*, etc., et quand la prière fut finie, il se retourna vers le P. Supérieur comme pour lui dire : Mais vous oubliez quelque chose? Et, de lui-même, il commença les invocations suivantes : *Nos cum prole piâ benedicat virgo Maria*; et cette autre : *S. Francisce, S. Joseph et omnes Sancti, intercedite pro nobis nunc et in agonid nostrâ. Amen.*

Jusqu'à 11 heures 1/2, il conserva sa lucidité et put s'unir aux prières récitées près de son lit! Mais, à partir de ce moment, il perdit connaissance : le R. P. Supérieur lui donna alors une dernière absolution et commença les prières des agonisants. Quelques minutes après, le vénéré malade rendait le dernier soupir, entouré de plusieurs Pères et Frères qui priaient auprès de lui.

Circonstance remarquable, le R. P. Burg est mort le 1^{er} mai, troisième dimanche après Pâques, jour du patronage de Saint-Joseph, en la fête des Apôtres Philippe et Jacques, jour consacré spécialement à

honorer la Sainte-Trinité, octave du Bon-Pasteur, entre 11 heures et midi. Or, en 1822, et à pareil jour, notre Père, alors le pieux abbé Burg, séminariste à Strasbourg, s'enrôlait dans la Confrérie du Bon-Pasteur et prenait pour son heure d'adoration de 11 heures à midi : il est donc mort à l'anniversaire du jour et de l'heure où, pour la première fois, il fit son heure d'adoration comme membre de cette pieuse Association.

A peine le bruit de cette mort se fut-il répandu que M. le curé, interprète des désirs de ses paroissiens vint demander que le Corps du vénéré défunt fût exposé au-parloir et que des lettres de faire part fussent adressées à chacune des familles de la paroisse. A partir donc du dimanche à 2 heures jusqu'au mardi à 10 heures, moment fixé pour le service funèbre, le corps fut exposé au parloir tendu de noir. Depuis les petits enfants, qui si souvent avaient dit bonjour au bon vieillard à cheveux blancs, jusqu'aux personnes les plus âgées, tout le monde vint au pied du lit funèbre offrir à Dieu des prières pour le si regretté défunt.

Le mardi matin, à 10 heures, eurent lieu les obsèques, auxquelles vinrent prendre part, outre les membres du conseil général, presque tous les Pères et Frères de la Maison-Mère. La plupart des prêtres des environs voulurent s'associer à notre deuil, et accompagner notre bon Père jusqu'à sa dernière demeure.

Diverses communautés religieuses étaient également représentées à cette cérémonie funèbre. Toutes les familles de Chevilly y avaient envoyé au moins une personne. Aussi l'espace réservé aux fidèles au bas de la chapelle était-il insuffisant. Mais ce qui frappa tout le monde fut la marque unanime de sympathique vénération donnée au bon Père et à la communauté par le conseil municipal assistant en corps au service et aux funérailles. Des places leur avaient été réservées au milieu du chœur, depuis la grille jusqu'au pied du catafalque. La messe fut chantée par le T. R. Père, assisté des PP. Kræmer et Croagh comme diacre et sous-diacre. Les fonctions à l'autel étaient remplies par des Novices prêtres, qui furent heureux de porter à bras jusqu'au cimetière le corps de celui qui, par ses exemples, non moins que par ses paroles, leur avait montré la voie que doivent suivre le prêtre et le religieux pour correspondre pleinement à leur sainte vocation.

Maison-Mère, le 26 mai 1887.

LE SECRÉTAIRE-GÉRANT : BÂRILLEC.



Ferveur. — Charité. — Sacrifice.

SOMMAIRE. — **Maison-Mère.** Fête de la Pentecôte. Mgr Richard à la réunion de l'Archiconfrérie du Saint-Esprit. — Election d'un nouveau consulteur général. — Subsidés accordés à nos Missions pour l'exercice 1887-1888. — **Bulletins des communautés.** Saint-François de Sales, à Douvaine. — Saint-Joseph du Lac. — Communauté de Rome. — *Portugal.* Communauté de Braga. — Communauté de Porto. — **Nécrologie.** PP. Lossodat, Descot, Bruyère, F. Désiré. — **Notices.** PP. Lossodat et Descot. F. Germain (*suite*). — Mouvement du personnel. — Nouvelles. — Avis.

MAISON-MÈRE

LA FÊTE DE LA PENTECOTE

MGR L'ARCHEVÊQUE DE PARIS A LA RÉUNION DE L'ARCHICONGRÉRIE
DU SAINT-ESPRIT

Notre fête de la Pentecôte a été célébrée, cette année, avec la solennité ordinaire; mais nous n'avons pu avoir Son Excellence le Nonce apostolique, car, comme on le sait, Mgr di Rende était déjà parti pour Rome. Sur l'invitation du T. R. Père, M. l'abbé Delpech, supérieur du séminaire des Missions étrangères, a bien voulu venir chanter la grand'messe et prendre part au dîner qui a suivi. Y assistaient également, comme d'habitude, M. le chanoine Peretti, les principaux membres des Conseils de la Propagation de la Foi et de la Sainte-Enfance, ainsi que M. de Boucherville, secrétaire de l'*Union catholique de Maurice*, qui se trouvait, depuis quelque temps, à Paris.

Le lendemain, Mgr l'archevêque de Paris, à la prière du

T. R. P. Général, est venu présider la réunion de l'Archiconfrérie du Saint-Esprit et dire la messe de l'association à 9 heures. On sait déjà que cette Archiconfrérie a été transférée dans notre chapelle, par suite de la désaffectation de l'église Sainte-Geneviève, où elle avait été primitivement établie (1).

Les associés et d'autres personnes en grand nombre remplissaient la moitié du chœur, ainsi que tout le bas de la chapelle. Les Pères et les séminaristes occupaient la première rangée des stalles. Le T. R. Père faisait lui-même l'office de prêtre assistant. Après l'évangile, Monseigneur adressa aux fidèles une belle et pieuse allocution, dont voici une courte analyse.

Ses premières paroles furent consacrées à la mémoire de feu M. l'abbé de Bonnefoy, l'avant-dernier directeur de l'Archiconfrérie, que Monseigneur recommanda aux prières des associés. Après cela, il ajouta que ç'avait été une bien grande consolation pour lui de pouvoir établir cette œuvre dans notre chapelle. « C'est là, dit-il, que semble être son siège naturel », et il émit l'espoir qu'elle y prendrait encore un essor plus grand que par le passé.

Puis Sa Grandeur parla sur le mystère du jour. Ce grand mystère, fit-elle remarquer, a ceci de spécial, c'est qu'il est permanent dans l'Église. Le Saint-Esprit, en effet, ne s'est pas seulement communiqué aux apôtres le jour de la Pentecôte, mais, depuis, il se donne à tous les chrétiens bien disposés. On voit que telle est bien la doctrine de l'Église, par les paroles qu'elle met dans la bouche de l'évêque s'adressant à ceux qu'il confirme ou à ceux qu'il ordonne. Et l'on peut toujours recevoir cet hôte divin, qui désire établir plus parfaitement sa demeure dans nos âmes. Mais, à cet effet, il faut apporter aussi des dispositions permanentes. Et d'abord l'esprit de prière et de recueillement, à l'exemple des apôtres. De là les prières fréquentes de l'Église, qu'elle nous invite à réciter souvent : *Veni, Sancte Spiritus; Veni, creator*, etc. Ensuite, se pénétrer de l'esprit de Notre-Seigneur. En nous, nous avons un esprit contraire, qui est le fruit de la concupiscence; au dehors de nous, il y a l'esprit du monde, qui consiste à rechercher les plaisirs, la gloire, les richesses et qui est encore opposé à l'esprit de Jésus-Christ.

(1) Voir le *Bulletin* de juin 1886, t. XIII, p. 1135.

Donc, nous devons lutter sans cesse contre ces deux sortes d'esprit. Il nous faut enfin, à l'exemple des apôtres, l'esprit de zèle. De nos jours, la lutte est plus acharnée que jamais. Le devoir de tous est de combattre; sans doute, cela incombe plus spécialement aux évêques et aux prêtres, mais les simples fidèles, eux aussi, doivent combattre à leur manière, en étant, dans le monde, la bonne odeur de Jésus-Christ, en y faisant briller les vertus chrétiennes, et en tâchant de gagner des âmes au bon Dieu. Si chacun gagnait seulement deux ou trois âmes, quel bien ne ferait-on pas ?

Donc, il est nécessaire de se pénétrer de ces trois dispositions permanentes, pour rendre aussi, en quelque sorte, permanent en soi ce grand mystère de la Pentecôte.

Telles furent, en substance, les pensées développées par Sa Grandeur. Son attitude si digne et si pieuse ajoutait encore à l'effet de sa parole, de sorte que tout le monde se retira embaumé de cette réunion, qui se termina par le salut du Très Saint-Sacrement.

Après son action de grâces, Mgr l'archevêque, accompagné de son secrétaire, M. l'abbé Martin de Gibergues, se rendit à la chambre épiscopale pour prendre un modeste déjeuner, entouré de plusieurs des Pères de la Communauté. Il se montra, comme toujours, très gracieux et plein de bienveillance. On sait, du reste, que le vénérable prélat témoigne, en toute occasion, de son affection paternelle pour l'Institut; il porte, en particulier, un intérêt tout spécial à la cause du V. Père.

Avant de se retirer, Mgr l'archevêque se rendit au grand parloir, où il donna sa bénédiction aux fonctionnaires et zélatrices de l'association. Il eut un mot agréable pour chacune d'elles, et pour toutes des paroles d'encouragement qui porteront leurs fruits.

ÉLECTION D'UN NOUVEAU CONSULTEUR GÉNÉRAL

Par suite de la mort du R. P. Burg, il y avait à nommer un nouveau consultant général. Le Conseil, auquel appartient, d'après nos constitutions, le soin de se compléter lui-même dans l'intervalle des chapitres généraux, s'est réuni dans ce but à la

Maison-Mère, le lundi 6 juin; le R. P. Libermann, sur l'avis du T. R. Père, était venu à cet effet de Mesnières.

Après les prières d'usage, on a procédé à l'élection suivant la forme tracée par nos règles. Le R. P. Léon Le Vavas seur a été élu à l'unanimité des votes; il a été appelé aussitôt par le T. R. Père Général à venir prendre sa place au sein du conseil.

ADMISSIONS A L'OBLATION ET AUX VŒUX

Admissions aux vœux.

Par décision des 17 mai et 6 juin 1887, ont été admis :

Aux vœux perpétuels :

Le P. Croagh, de la Cté du Saint-Cœur de Marie ;
 Les PP. Eugène Schmidt, Hehir et Længst, de la Cté de Pittsburgh;
 Les PP. Lee et de Waubert, de la Cté de Blackcrok ;
 Les PP. Wira et Frawley, de la mission de Sierra-Leone ;
 Le P. Kuhrmann, de la Cté de la Trinidad ;
 Le F. Théodose Bohl, de la mission du Gabon ;

Aux vœux de cinq ans :

Le P. Ernest Lecomte, de la mission de Cimbébasie ;
 Le P. Bourauël, de la Cté de Blackrock ;
 Le P. Béchet, de la Cté du Grand-Port (Maurice) ;
 Les FF. Dulhac Kuntz et René Paintré, de la miss. du Zanguebar ;
 Le F. Isaure Adam, de la mission des Deux-Guinées ;
 Le F. Tertullien Moll, de la Cté de Pittsburgh ;

A la profession, les FF.

Straton Wieder, né le 22 novembre 1866 à Oberdorf (Alsace) ;
 Liboire Schmidt, né le 5 septembre 1864 à Berghausen (Allem.) ;

Ces deux Frères ont fait leur profession le jour de la Pentecôte, 29 mai, dans la maison de Braga, où ils avaient été envoyés de Chevilly, sur la fin de 1885.

A été également admis à renouveler sa profession et à faire ses vœux de cinq ans, dans la communauté de Pittsburgh, le P. Roth, rentré l'an dernier dans la Congrégation, d'où il était sorti en 1876. — *Messe mensuelle à l'intention du T. R. Père, le 13 du mois, comme précédemment.*

Admissions à l'oblation.

Par décision du T. R. Père ont été admis à l'oblation :

Au scolasticat de N.-D. Langonnet, le 29 mai, MM.

Mattei Alfred, du diocèse de Paris, pat. rel. St Joseph ;
 Matern Alphonse, du dioc. de Strasbourg, pat. rel. St Joseph ;
 Faure Alban-Jean, du dioc. de Périgueux, pat. rel. St Joseph ;
 Trébern Louis, du dioc. de Quimper, pat. rel. St Michel ;
 Hémiry Alain, du diocèse de Quimper, pat. rel. St Joseph ;
 Le Vouédec Julien-Marie, du d. de Vannes, p. r. St Fr.-Xavier ;
 Knipprath Guillaume-Hubert, du d. de Cologne, p. r. St Aug. ;
 Berger Auguste, du dioc. de Strasbourg, pat. rel. St Joseph ;
 Rigo Louis, du dioc. de Strasbourg, p. rel. St François-Xavier.

Au scolasticat de Cellule, le 28 mai, MM.

Méchin Francisque, du dioc. de Clermont. pat. rel. St Joseph ;
 Vidal Jean-Joseph, du dioc. de Clermont, pat. rel. Marie-Louis ;
 Nicolas Emile-Louis, du dioc. de Paris, pat. rel. St Joseph ;
 Ségur Henri, du dioc. de Rodez, pat. rel. St-Anastase ;
 Noly Antoine, du dioc. d'Autun, pat. rel. Marie-Joseph ;
 Fleck Joseph, du dioc. de Strasbourg, pat. rel. St Fr. de Sales.

Au scolasticat de Merville, le 1^{er} mai, MM.

Bisch Eugène, du d. de Strasbourg, pat. rel. St Franç.-Xavier ;
 Boulay Camille, du dioc. de St-Dié, pat. rel. S. Franç.-Xavier ;
 Herpe Louis-Marie, du d. de Vannes, pat. rel. Joseph-Philippe ;
 Jehl Joseph, du dioc. de Strasbourg, pat. rel. S. Louis-de-Gonz. ;
 Huyghe Arthur, du dioc. de Cambrai, pat. rel. Marie-Joseph ;

Au scolasticat de Braga, le 29 mai, M.

Leitao David Mendes, du d. de Guarda, pat. rel. S. L.-de-Gonz.

Au noviciat des Frères :

A Langonnet, le 29 mai, les Postulants-Frères :

Le Labousse Jean-François, du d. de Vannes, en rel. F. Caïus ;
 Olliviéro Jean-Mathurin, du dioc. de Vannes, en rel. F. Lin ;
 Rio Ange-Marie, du dioc. de Vannes, en rel. F. Serge ;
 Robert Pierre-Marie, du dioc. de S.-Briec, en rel. F. Onésime ;
 Lévénéz Jean-Marie, du diocèse de Quimper, en rel. F. Blaise ;

Le Gall Pierre-Marie, du dioc. de Vannes, en rel. F. Germain ;
Castrec Jean, du dioc. de Quimper, en rel. F. Clet ;

A Braga, le 29 mai, les Postulants-Frères :

Da Costa Luiz-Joaquim, du dioc. de Braga, en rel. F. Custodio ;
Dias Antonio-Joaquim, du diocèse de Braga, en rel. F. Diogo ;
Fernandes Domingos-José, du dioc. de Braga, en rel. F. Caetano.

SUBSIDES ACCORDÉS A NOS MISSIONS

POUR L'EXERCICE 1887-1888

Les Œuvres de la Propagation de la Foi et de la Sainte-Enfance viennent de terminer la répartition des fonds qu'elles ont recueillis durant l'exercice écoulé. Voici le tableau des sommes allouées à nos différentes missions.

MISSIONS.	PROPAG. DE LA FOI		SAINTE-ENFANCE		TOTAL par mission.
	Allocations.	Dons.	Allocat. ord.	Extraord.	
Sénégalbie	42 000	879	40 000	8 000	90 879
Sierra-Léone	30 000	393	12 000	2 000	44 393
Deux-Guinées.....	45 000	3 561	25 000	12 000	85 561
Congo. { Vicariat... ..	45 000	2 071	22 000	69 071
{ Préfecture. ..	30 000	20 000	50 000
Cimbébasie.....	25 000	605	12 000	4 000	41 605
Cunène.....	13 000	110	6 000	4 000	23 110
Zanguebar.....	50 000	3 425	40 000	6 000	99 425
Guyane.....	6 000	6 000
Mayotte. { Nossi bé.	6 000	3 966	9 966
{ Ste-Marie
Chandernagor.....	3 000	1 000	4 000
Totaux.....	286 000	11 044	186 000	40 966	524 010

Comme on peut le voir, en comparant ce tableau avec celui de l'an dernier (Bull. t. XIII, p. 1186), nous avons obtenu, cette année, 44,000 francs de plus que l'année précédente. Cette augmentation provient surtout de l'Œuvre de la Sainte-Enfance, qui nous a accordé 36,000 francs de plus que l'an dernier. Ses recettes, il est vrai, se sont providentiellement accrues, malgré les difficultés des temps, de près de 400,000 francs. De la Propagation de la Foi, nous n'avons en plus que 7,000 francs ; mais

cette Œuvre n'a eu, dans les sommes recueillies par elle, qu'une légère augmentation; et l'on sait les besoins extraordinaires des Missions d'Orient, par suite des calamités qu'elles ont éprouvées.

Les allocations de la Sainte-Enfance se partagent, ainsi qu'on peut le remarquer, en secours ordinaires et extraordinaires. L'allocation accordée à titre extraordinaire est particulièrement susceptible de diminution; on ne peut donc compter sur son maintien pour l'avenir.

A cette occasion, le T. R. Père recommande d'avoir soin d'envoyer exactement, à l'époque fixée, les rapports demandés par les œuvres de la Propagation de la Foi et de la Sainte-Enfance, et de ne pas manquer de les faire accompagner toujours d'une lettre d'envoi.

BULLETINS DES COMMUNAUTÉS

COMMUNAUTÉ DE SAINT-FRANÇOIS-DE-SALES, A DOUVAINE

JUILLET 1885. — MAI 1887.

1. Arrivée. Personnel. — 2. Première communion, confirmation, retraites. — 3. Grandes promenades. Santé. — 4. Propriété. Cultures. — 5. Orphelins. Latinistes. — 6. Relations avec les autorités civiles et religieuses. — 7. Visites.

1. — Par une convention du 30 avril 1885, le R. P. Joseph, missionnaire apostolique, cédait à la Congrégation la direction des deux orphelinats de Douvaine et de Saint-Joseph-du-Lac, dont il est le fondateur (voir Bulletin d'août 1885). Il conservait, néanmoins, la propriété des deux établissements et s'engageait à nous fournir, à l'aide de ses quêtes, un certain nombre de pensions.

Le but de l'Œuvre, comme on le sait, est la préservation des enfants de la propagande protestante, et la congrégation est heureuse de s'y dévouer; mais elle s'est réservé le droit d'y annexer un juvénat ou scolasticat.

C'est le 16 juillet 1885, que le P. Meillorat fut envoyé par le T. R. Père, pour prendre possession de l'établissement avec le

P. Bonjean et les FF. Marius, Théogone, Marole, Baruch et le nov.-fr. Odilon. Le P. Heintz, désigné comme supérieur, alla les rejoindre le 25 du même mois, accompagné du novice-frère Astier.

Tout d'abord, le personnel s'installa à Saint-Joseph-du-Lac. Un mois plus tard, au départ de M. Soudan, aumônier de l'orphelinat de Saint-François-de-Sales, à Douvaine, le P. Supérieur alla s'y établir avec le P. Schleweck, et le frère Louis de Gonzague, qui devait s'occuper des enfants; M. Métayer, grand scolastique, surveillant et professeur, et le frère Odilon, chargé des travaux.

Au mois de novembre 1886, le frère Désiré vint compléter le personnel de Douvaine, et prendre le titre de directeur de l'école; mais la maladie dont il était atteint avant son arrivée ici, l'a contraint de rentrer à la Maison-Mère, en avril 1887. Le frère Marius, appelé à Cellule dès le commencement, a été remplacé à Saint-Joseph, par le frère Romuald, en septembre 1886.

Il y a aussi, à l'orphelinat de Saint-François, 8 sœurs suisses allemandes, dites de la Croix, et 4 postulantes; elles nous prêtent leur concours pour le service matériel. Nous avons à Saint-François une centaine d'enfants, de six à treize ans, ce qui, avec le reste du personnel, fait un total de 123 personnes.

A Saint-Joseph, situé sur le lac, à 4 kilomètres de Douvaine, il y a 38 grands orphelins de quatorze à dix-huit ans; 6 élèves latinistes, ce qui donne en tout, 53 personnes. Total des deux maisons 176.

2. — Une des premières cérémonies à mentionner est celle de la première communion, à Saint-François, en mai 1886, et dont la retraite préparatoire fut donnée par le P. Supérieur. Le R. P. Joseph présida les cérémonies, le jour de la fête. Ces mêmes enfants ont été ensuite confirmés en septembre 1886, dans la nouvelle chapelle de Saint-Joseph, par Mgr Gonindard, évêque de Verdun.

Nous avons quatre retraites par an : deux pour chaque communauté et deux pour chaque orphelinat. C'est le P. Supérieur qui en a donné les exercices, les deux années, sauf pour celle de mars 1886, qui a été prêchée avec beaucoup de zèle et de fruit, à l'orphelinat de Douvaine, par le P. Hubert, venu exprès de Cellule.

Les exercices du Jubilé ont coïncidé, cette année, avec la retraite annuelle, terminée, à Saint-François de Sales, le 8 décembre 1886.

3. — Les enfants des deux maisons ne formant qu'une même famille et une seule œuvre, se réunissent fréquemment, en particulier pour les grandes fêtes et les grandes promenades, que nous rendons aussi attrayantes que possible. Une fois l'on est allé à Excenevex, à deux lieues d'ici, pour y honorer les reliques de saint Symphorien, jeune martyr; et une autre fois, le jour de la fête du P. Supérieur, on est allé à la Belotte, en Suisse, C'était le 29 septembre 1886; le R. P. Barillec, de passage ici, à l'occasion de son voyage à Cluny, où il venait de prêcher la retraite des Sœurs de Saint-Joseph, voulut bien nous y accompagner. Chaque fois, on est revenu, à prix réduit, en bateau à vapeur, sur le lac, à la grande satisfaction des voyageurs genevois, qui ne se lassaient pas d'écouter et d'admirer notre jeune fanfare.

Le pays du Chablais est beau et sain, mais rude en hiver; nos santés cependant se soutiennent et quelques-unes même s'améliorent. Dans ces deux années nous n'avons perdu qu'un enfant, mort le 19 mars 1887, d'une fluxion de poitrine. Il a été enterré au cimetière de la paroisse, et M. l'archiprêtre de Douvaine a présidé lui-même la cérémonie.

4. — Un mot maintenant sur notre propriété. Elle est de 25 hectares. Nous y faisons les cultures ordinaires : blé, pommes de terre, avoine, betteraves; elle contient de grandes prairies, un peu marécageuses, et un très grand et très beau jardin potager. Il ya aussi un très joli bosquet et un petit bois de chênes. Avec un travail persévérant et bien dirigé, elle pourra donner de beaux produits. Il y a déjà eu du progrès, cette année surtout.

5. — Mais l'important pour nous, c'est la culture des âmes. Nos enfants, ramassés de divers côtés, laissent bien à désirer en arrivant. Peu à peu toutefois, nous arrivons, Dieu aidant, à les façonner et à les transformer. Quelques-uns, de meilleure famille, intelligents et bien disposés, demandent déjà à devenir prêtres. Vu leurs bonnes dispositions, on a fait un essai, et le P. Schlewecq a commencé à donner des leçons de latin à sept d'entre eux. Ils sont très bien sous tous les rapports et font des progrès rapides.

Nous n'avons pu jusqu'ici, à notre regret, accepter pour le latin les enfants qu'on nous offre de la Suisse et de la Savoie. Espérons que les circonstances nous le permettront prochainement, car le recrutement de la Congrégation est bien le but spécial pour lequel nous sommes venus nous fixer en ce pays.

6. — Au mois de mars 1886, nous avons été un peu tracassés par l'administration départementale, très républicaine, cela va sans dire. Nous n'avions pas de titulaire pour l'œuvre de Douvaine, et l'on nous avait tout simplement menacés de fermeture. Le P. Supérieur alla trouver M. le Préfet d'Annecy, et il réussit à tourner la difficulté. Le F. Désiré fut envoyé peu de temps après pour prendre le titre, et depuis nous n'avons plus été inquiétés, quoique, à Douvaine même, nous ayons des francs-maçons.

Nos rapports avec Mgr Isoard, évêque d'Annecy, sont des plus bienveillants et des plus faciles. Il nous accueille avec grande bonté lorsque nous allons le voir, et il a donné des pouvoirs très larges au P. Supérieur, avec faculté de les transmettre à tous les Pères qui viennent ici. MM. les Curés de Suisse et de Savoie nous demandent, en effet parfois, quoique rarement, à leur prêter notre concours pour les confessions et la prédication, et partout on nous est en général favorable.

Quant à nos rapports avec le P. Joseph, le digne fondateur de l'œuvre, on en jugera par l'extrait suivant du rapport qu'il a fait à la dernière réunion du Conseil d'administration de l'orphelinat, le 3 mai 1887.

Il y a treize années, Messieurs, que nous collaborons ainsi et Dieu a béni par d'admirables progrès notre action commune.

D'abord, pendant l'exercice écoulé, nous avons pu voir à l'œuvre nos chers auxiliaires, les Pères et les Frères du Saint-Esprit, dont le dévouement intelligent et actif a répondu pleinement à nos espérances. Aussi suis-je fier de vous convier cet après-midi à visiter Saint-Joseph-du-Lac, qui est présentement leur pacifique champ de bataille, dans lequel ils enseignent aux déshérités de ce monde à tuer les deux plus terribles ennemis des sociétés humaines *le vice et la paresse*. Vous verrez là de vastes drainages, de longues tranchées à ciel ouvert, fertilisant des marais incultes et restituant au beau Léman des eaux dont nous n'avons que faire. Une culture plus luxuriante répond à ces efforts et, dans quelques années, ce domaine des pauvres sera classé en premier ordre parmi ceux de la contrée.

7. — Nos deux pauvres maisons ont déjà reçu la visite d'une vingtaine de membres de la Congrégation. Le T. R. Père Général y est venu trois fois et y a fait, en décembre 1885, un séjour assez prolongé. Sa Grandeur Mgr Duboin y a passé quelques heures. Citons encore, les PP. Hubert, Grizard, Antoine Brunetti, Ignace Stoffel, Ray, Rumbach, Healy, etc.

On a déjà offert deux œuvres à nos Pères : d'abord l'école communale, devenue école libre de Douvaine, qui est un chef-lieu de canton ; puis la direction du nouveau syndicat agricole de la Haute-Savoie. Le T. R. Père n'a pas cru pouvoir accéder à ces demandes.

L'œuvre de Douvaine est donc commencée, sans être entièrement organisée. Espérons que Dieu secondera nos désirs et bénira nos efforts, qui ne tendent qu'à sa plus grande gloire, au salut des âmes et au bien de la Congrégation.

MAISON DE SAINT-JOSEPH-DU-LAC

1. Personnel. Œuvre. — 2. Bénédiction d'une chapelle. — 3. Relations avec les Frères de Thonon.

1. — Le personnel de Saint-Joseph du Lac se compose du P. Bonjean, directeur, et du P. Kieffer, ainsi que de 6 Frères, et d'un grand scolastique employé comme professeur. Ils ont la direction d'un orphelinat agricole, qui compte 38 enfants occupés à la culture des champs. Il y a, en tout, 25 hectares, comme à Douvaine ; mais, de plus, une vigne qui produit d'excellent vin blanc (1).

On garde ici les enfants jusqu'à dix-huit ans. A cet âge, le R. P. Joseph les place dans quelque atelier ou maison quelconque.

Les retraites sont très bien suivies par ces enfants. Les mois de Marie et de saint Joseph sont célébrés, par eux aussi, avec beaucoup de zèle et de piété.

Il manquait à l'établissement, qui n'est qu'une ferme, non qu'il porte encore dans le pays, quelque chose d'essentiel. Une chambre, pouvant contenir à peine une quarantaine de per-

(1) Ce vin, quoique faible, est, du moins, garanti naturel ; aussi, pour ce motif, nous a-t-il été demandé, par plusieurs maisons de la Congrégation, pour la sainte messe.

sonnes, servait de chapelle; ce trop modeste oratoire n'était nullement digne de sa destination. Le T. R. Père ayant demandé au R. P. Joseph, fondateur et propriétaire, d'ériger une chapelle, le F. Ignace vint de Cellule en donner le plan et il a suffi d'une année pour l'exécution. La bénédiction de cette chapelle a eu lieu le 21 septembre 1886. Voici comment le *Courrier de Genève* rendait compte de cette cérémonie.

Mardi dernier a eu lieu, à l'orphelinat de Saint-Joseph-du-Lac, la bénédiction de la chapelle qui vient d'y être construite. La nouvelle maison de Dieu se trouve à quelques pas seulement de celle des orphelins, l'abside du côté du lac, la façade regardant le levant. L'harmonie de ses proportions, la légèreté de ses voûtes, l'élégance et la simplicité des trois autels et des ornements qui les décorent, tout, jusqu'au chemin de la Croix, aux vitraux et à la cloche, dus à de généreux amis de l'établissement, contribuent à faire de ce modeste édifice un des plus gracieux et pieux sanctuaires que nous connaissions.

De bonne heure, une foule nombreuse accourait des environs pour donner au P. Joseph et à ses orphelins un témoignage affectueux de sympathie et d'intérêt. Mgr Gonindard, ancien directeur de l'école des Chartreux, à Lyon, et aujourd'hui évêque de Verdun, n'avait pas hésité à franchir la distance considérable qui sépare sa ville épiscopale des rives de notre lac, pour présider à la cérémonie et remplacer Mgr Isoard que les exercices de la retraite ecclésiastique avaient retenu à Annecy. Auprès de lui, on remarquait Mgr Duboin, évêque de Raphanée, de la Congrégation des Pères du Saint-Esprit, qui dirige, à cette heure, les deux orphelinats de Douvaine et de Saint-Joseph-du-Lac. Ce vaillant missionnaire, dont les forces et la santé se sont usées, pendant plus de trente ans, sous le ciel brûlant de la Sénégambie, est un fils de la Savoie. Après la bénédiction de l'église et celle de la cloche par Mgr Gonindard, entouré et assisté de nombreux prêtres venus du voisinage et de Genève, la sainte messe a été célébrée solennellement, avec diacre et sous-diacre, dans le nouveau sanctuaire, par un autre fils de la Savoie, le R. P. Emonet, supérieur général de la même Congrégation. L'excellente fanfare des orphelins accompagnait l'office. A l'Evangile, le P. Joseph, dans une de ces allocutions vibrantes dont il a le secret, a redit la nécessité, pour l'enfant abandonné, de trouver, à côté de la maison où il reçoit le pain qui est la vie de son corps, une autre maison où il rencontre le Dieu qui est la vie de son âme.

La messe terminée, Mgr de Verdun a administré le sacrement de

confirmation à près de trente petits orphelins. Dans une courte prédication dont Sa Grandeur a fait précéder la cérémonie, elle a établi un frappant parallèle entre l'église, qui est la demeure de Dieu, et le chrétien qui doit être le temple de l'Esprit-Saint. Rien ne saurait rendre l'ingénieuse abondance et le charme délicat de la parole de l'éloquent prélat.

Rien ne saurait rendre aussi, — qu'il nous soit permis de l'ajouter en terminant, — l'éloquence instructive de ce spectacle : de grands dignitaires de l'Eglise, des prêtres, des religieux, des laïques qui appartiennent à toutes les classes de la société, accourant pour faire fête à de pauvres enfants que leur naissance avait condamnés à la misère, à l'erreur et au mal, et que la charité catholique recueille, instruit, élève et préserve. Il serait à souhaiter que ceux qui parlent tant et si bien d'égalité et de fraternité assistassent parfois à de semblables cérémonies. Ils comprendraient assurément qu'il n'y a de fraternité possible que si l'on invoque le même Père et que la seule égalité véritable est celle des âmes devant Dieu.

Nous sommes en d'excellentes relations avec les Frères de Thonon. L'an dernier, après la bénédiction de la chapelle, nos musiciens gratifiés d'une promenade en bateau, ont été accueillis et traités dans leur pensionnat, avec la plus grande bienveillance. La même faveur a été accordée, au mois de mai dernier, à tous nos orphelins. Le journal conservateur de Thonon a publié un charmant et sympathique compte rendu de cette réception (n° du 15 mai).

N. B. Nous croyons devoir faire remarquer : 1° Que la poste et le télégraphe, pour les deux maisons, sont à Douvaine (Haute-Savoie); 2° Que, pour les gares, il y a celle de Genève (Suisse), d'où l'on arrive par bateau à vapeur, sur le lac Léman à *Tougues*, débarcadère situé à dix minutes de Saint-Joseph du Lac et à 4 kilomètres de l'orphelinat de Douvaine; 3° On peut aussi descendre à la gare française de *Bons-Saint-Didier*, qui est à 6 kilomètres de Douvaine. La gare de Genève est la plus commode pour les voyageurs et celle de Bons-Saint-Didier pour les marchandises.

Le Bulletin de Blackrock se trouvant en retard, nous donnons ceux du Portugal après celui de Rome.

COMMUNAUTÉ DE ROME

FÉVRIER 1885 — MAI 1887

1. Bienveillance de Sa Sainteté. Lettre adressée de sa part au P. Supérieur. —
2. Visite de Mgr Parocchi, cardinal-protecteur du séminaire. — 3. Personnel de la communauté. Arrivée du P. Roserot. — 4. Elèves; succès; piété. —
5. Travaux de construction. — 6. Visites de cardinaux et d'évêques.

1. — Nos précédents *Bulletins* ont déjà rapporté de nombreux témoignages de la bienveillance paternelle du Souverain Pontife pour l'OEuvre du séminaire français. Sa Sainteté a daigné nous en donner des preuves nouvelles et bien flatteuses. Dans plusieurs audiences accordées à des évêques français, elle s'est plu à faire du séminaire le plus grand éloge, disant, par exemple, « qu'il y régnait un excellent esprit, que les élèves y étaient très laborieux et très édifiants, qu'ils obtenaient de brillants succès aux examens et dans les concours publics, que la piété était fort en honneur parmi eux, et que tous ceux qui séjournaient dans la maison lui en rapportaient beaucoup de bien ». Ces dispositions du Chef auguste de l'Église sont pour nous une douce consolation et un bien précieux encouragement.

Une autre marque non moins évidente de la haute bienveillance de Léon XIII pour nous et pour toute la Congrégation, c'est l'empressement qu'il met à recevoir les demandes d'audience du P. Supérieur et des autres membres de notre institut, et la bonté toute paternelle avec laquelle il aime à les entretenir. Mentionnons surtout celles qu'il a bien voulu accorder à Mgr Carrie et au P. Duparquet. Le Saint-Père s'est enquis, jusque dans les moindres détails, de l'état de leurs missions.

Ces deux dernières années, comme toujours, le P. Supérieur s'est fait un devoir de piété filiale d'aller déposer aux pieds de Sa Sainteté, le jour de la Saint-Joachim, l'hommage de notre humble reconnaissance. A cette occasion, nous lui avons offert, en 1885, un précieux reliquaire contenant les reliques de saint Joachim; et, en 1886, un portrait de Sa Sainteté, peint sur toile et richement encadré. Le Saint-Père a été bien sensible à cette attention et nous en a fait remercier, la première fois, de vive voix, par un de ses camériers secrets, et, l'an dernier, par la

lettre suivante, écrite de la main de son secrétaire des lettres aux princes (1).

Rmo Dño Alphonso Eschbach
Seminarii Gallici in Urbe Moderatori.

Rme Dñe Dñe Obsme,

Testimonia dilectionis et obsequii quæ nomine tuo, aliorumque Seminarii Gallici Moderatorum ac juvenum quibus præes, SSmo Dño Leoni XIII, obtulisti, cum solemnia Eius nominalia redirent, paterna benevolentia Summus Pontifex excepit, mihiq; munus demandavit, ut grati sui animi sensus tibi patefacerem. Quamquam autem hoc officium sua pietate et amore unde profectum est, satis se commendaret, ipsum tamen gratius et jucundius Patri Sanctissimo effecerunt, ea quæ ad tuum aliorumque Moderatorum decus laudemque pertinent. Novit enim Sanctitas Sua præclaras curas, quas ad incrementum seminarii vestri, ad prosperitatem alumnorum rectamque eorum disciplinam affertis, quantoque studio advigilatis, ut in ipsis optima doctrinæ virtutisque seges efflorescat. Quapropter, dum pia omnia vestris consignata litteris Pater Beatissimus excepit, Ipse vicissim Sua ad Deum vota convertit, ut in Vos, alumnosque vestros, suarum gratiarum munera uberrime omni tempore effundat, optatque earum auspiciem esse Apostolicam Benedictionem, quam Vobis singulis universis, et Clericis curæ vestræ concredit, peramanter in Domino impertivit,

Dum hæc Tibi significare gaudeo, libenter oblata occasione utor, ut meam sinceram existimationem Tibi profitear, ac sum ex animo,

Tui, Rme Dñe Dñe Obsme,

Romæ die XXII Augusti anno MDCCLXXXVI.

Devotissimus Famulus

Carolus NOCELLA, SS^{mi} Dñi ab epistolis ad principes viros (1).

(1) Voici, pour les Frères, la traduction de cette lettre :

Mon Révérend Père, les témoignages d'affection et d'obéissance que vous avez offerts à Notre Très Saint-Père le Pape Léon XIII, à l'occasion de son solennel anniversaire, tant en votre nom qu'en celui des directeurs et des élèves du séminaire français, dont vous êtes le supérieur, ont été accueillis par le Souverain Pontife avec une paternelle bienveillance; et il m'a chargé de vous en exprimer ses vifs sentiments de gratitude.

Ces témoignages se recommandaient assez aux yeux du Saint-Père par les sentiments d'amour et de respect qui les ont inspirés; mais ce qui les lui a rendus plus chers et plus agréables encore, c'est qu'ils viennent de religieux aussi dignes d'estime que vous et vos confrères.

Sa Sainteté, en effet, n'ignore pas les soins diligents que vous prenez pour

2. — Les prélats de la cour pontificale, les cardinaux, les évêques, les camériers et les membres des diverses congrégations romaines ne se montrent pas moins bienveillants pour nous. Cela nous met à même de rendre souvent des services à NN. SS. les Evêques qui s'adressent au séminaire pour certaines affaires plus ou moins difficiles et délicates.

Nous devons signaler d'une manière spéciale l'intérêt affectueux que nous porte Mgr Parocchi, cardinal-vicaire, protecteur officiel de la maison. Dès sa nomination (février 1884), il s'empessa de venir au séminaire. Voici, d'après le *Journal de Rome*, le compte rendu de cette visite :

L'Eminentissime Parocchi a fait, le 7 mars 1884, au séminaire français une longue et mémorable visite. Il est devenu, par sa dignité de Cardinal-Vicaire, protecteur de notre Séminaire, si bien dirigé par le R. P. Eschbach et par ses collègues, membres de la Congrégation du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie.

La haute réputation de savoir et de vertu de l'Eminentissime Cardinal l'avait précédé au Séminaire français; aussi tous les élèves s'estimaient-ils heureux de contempler dans les traits de leur nouveau protecteur l'un des plus intrépides défenseurs de la doctrine catholique représentée par l'Ange de l'école. D'une taille moyenne, Son Eminence joint à une constitution vigoureuse un air de douceur et en même temps de fermeté. qui ne manqueront pas de lui gagner la confiance générale.

Son Eminence célébra une messe basse, pendant laquelle les élèves exécutèrent quelques morceaux de musique des grands maîtres. L'orgue était tenu par un véritable artiste, M. l'abbé Licault.

Au moment de la communion, le Cardinal voulut adresser une

assurer la prospérité du séminaire, ainsi que les succès et la bonne formation des élèves, afin qu'une ample moisson de bonnes doctrines et de vertus fleurisse parmi eux.

C'est pourquoi, tout en recevant avec affection l'expression pieuse de vos sentiments, Notre Très Saint-Père, de son côté, adresse à Dieu ses vœux et ses prières, pour qu'en tout temps il répande très abondamment sur vous et vos élèves les dons de ses grâces, et, comme gage, il vous envoie, de la manière la plus affectueuse, à vous et à tous ceux que vous avez sous votre direction, sa bénédiction apostolique.

Heureux de pouvoir vous l'annoncer, je profite de cette occasion pour vous assurer de la sincère estime avec laquelle je suis, de tout cœur, mon Révérend Père, votre très humble serviteur.

Charles NOCELLA,
Secrétaire de Sa Sainteté pour les lettres aux princes.

Rome, 22 août 1886.

courte instruction à l'assistance. A la grande surprise et, il faut ajouter, à la grande satisfaction de tous, il se servit de la langue française et s'exprima en termes si heureux que son auditoire en fut émerveillé.

Le thème de ce *fervorino* était tout trouvé dans l'oraison de la fête de saint Thomas : *Da nobis quæ docuit intellectu conspicere et quæ egit imitatione complere.* (Seigneur, accordez-nous de comprendre ce que votre grand Saint a enseigné et de l'imiter dans les vertus dont il nous a donné l'exemple.) Après avoir montré brièvement en saint Thomas le génie auquel le Sauveur lui-même a daigné adresser ce bel éloge : *Bene scripsisti de me, Thoma*, l'éminent orateur fit observer que de tous les docteurs de l'Eglise, les écrits du Docteur Angélique sont ceux qui se rapportent le plus facilement à la pratique. Il termina par une touchante prière à Notre-Seigneur, pour le supplier d'accorder aux pieux lévites qui l'écoutaient la grâce de faire marcher de front les spéculations de la science et les vertus qui font les saints. Ensuite il distribua le pain des forts aux séminaristes.

La messe de Son Eminence fut immédiatement suivie d'une messe d'actions de grâces. A l'offertoire, le chœur chanta trois fois la prière pour le Souverain Pontife : *Oremus pro Pontifice nostro Leone.*

Après cette messe, l'éminentissime Cardinal fut conduit dans l'intérieur de la communauté par le Père supérieur, avec lequel il s'entre tint quelques instants. Puis il se rendit dans le grand salon, où l'attendaient les directeurs et les élèves. Un trône y avait été placé par Son Eminence, dont les armes se détachaient sur la décoration pourpre et or. Quand elle fit son entrée, les applaudissements les plus chaleureux retentirent de toutes parts. Elle semblait heureuse du bonheur de cette nombreuse jeunesse, et prit place en souriant sur le trône érigé au fond de la salle. Le doyen des élèves lut alors un petit discours dans lequel il payait un juste tribut de gratitude et de regret à l'éminent protecteur que le Séminaire français vient de perdre, et se réjouissait, au nom de la Communauté entière, de trouver dans la vie et les œuvres déjà si fécondes de son successeur, l'assurance de la sympathie et de l'intérêt qu'il témoignerait à sa famille reconnaissante et dévouée de Santa-Chiara.

Son Eminence répondit de la manière la plus gracieuse qu'elle éprouvait un vif sentiment de plaisir de se trouver au milieu de ses chers fils du Séminaire français, à qui elle apportait un cœur rempli d'une affection toute paternelle. Cette maison, ajouta-t-elle, m'est d'autant plus chère, qu'elle forme le troisième terme d'une espèce de trinité terrestre, que l'autorité du Vicaire de Jésus-Christ vient de confier à ma sollicitude : les Séminaires, romain, pie et français. Dans cette courte allocution, la France ne fut pas oubliée. La religion y traverse en ce moment de pénibles épreuves. Mais il

faut espérer de voir la fille aînée de l'Eglise sortir victorieuse de la lutte, et reprendre sa place aux premiers rangs des défenseurs du Saint-Siège, grâce aux efforts de ses enfants formés à la sainteté et à la science ecclésiastique, près du tombeau des saints Apôtres. — Elle termina en assurant que dans une prochaine audience elle demanderait au Saint-Père une bénédiction spéciale pour la maison : Directeurs et élèves.

Sur la prière du Père Supérieur, Son Eminence admit ensuite au baiser de l'anneau tous les membres de la Communauté.

Mgr Parocchi est revenu deux fois depuis, et toujours il a fait la meilleure impression, a laissé ici un excellent souvenir.

3. — Voilà plus de dix ans que le personnel de notre communauté se composait de cinq Pères seulement, tous assez fatigués, pour plus de quatre-vingts élèves, sans parler des occupations que nous occasionnent la procure de la Congrégation et la présence continuelle de plusieurs ecclésiastiques étrangers. Aussi sentait-on vivement le besoin d'un sixième Père. Il nous est enfin arrivé le dernier jour de 1886, pour les étrennes de l'année suivante. C'est le cher P. Roserot, du collège colonial de Pondichéry. Ayant passé plusieurs années à Rome, comme élève, il ne lui en a pas trop coûté de se remettre aux usages de la ville éternelle et, jusqu'à présent, sa santé est loin d'avoir souffert du changement de climat. Sa venue a, du reste, été vraiment providentielle pour nous, le P. Bricchet étant tombé, peu de temps après, assez gravement malade.

Outre Mgr Carrie et le P. Duparquet, que nous avons mentionnés plus haut, nous avons eu, cet hiver dernier, le P. Healy, de la communauté de Blackrock, à qui les médecins avaient conseillé le climat d'Italie.

4. — Le nombre des élèves, qui avait presque atteint la centaine à l'ouverture de l'année scolaire 1884-1885, est redescendu à quatre-vingts environ, chiffre du personnel actuellement présent au séminaire; parmi eux, il y a vingt-cinq prêtres. Nous continuons à être satisfaits de l'esprit qui règne en général parmi eux, de leur application à l'étude, de leurs succès et surtout de la piété et de la ferveur dont ils sont animés. Le *Bulletin* de l'Association, établie entre eux et qui compte près de cinq cents membres, résume comme il suit le résultat des concours et des examens :

Pour l'année scolaire 1884-85, 10 médailles ou prix, 95 diplômes dans les diverses facultés, dont 37 doctorats en philosophie, théologie et droit canon; 30 licenciés et 28 bacheliers.

Pour l'année 1885-86, 6 médailles, 68 diplômes, dont 27 pour le doctorat, 16 pour la licence et 25 pour le baccalauréat.

Ces chiffres montrent que nos élèves travaillent sérieusement, d'autant plus que les grades académiques ci-dessus ont été obtenus par eux, en majeure partie, au collège Romain, où les examens passent pour être difficiles. Nous sommes toujours, sous ce rapport, à la tête des séminaires et collèges ecclésiastiques de Rome. Il y a même eu des années où nous avons autant de gradués que tous les autres établissements ensemble, dont les élèves fréquentent les cours de l'Université grégorienne. Inutile de dire que le zèle, l'expérience et le savoir des Pères, chargés des répétitions et de la préparation aux examens, ont une large part dans ces succès.

Mais, ce qui vaut mieux encore, c'est que la piété et la régularité vont de pair avec les études. A cet égard, nous n'avons qu'à remercier le bon Dieu des sentiments que manifestent la plupart de nos élèves. Toutes les pratiques d'une dévotion vraie et solide sont en grand honneur parmi eux. Ils s'appliquent à célébrer les principales fêtes et solennités avec ferveur et éclat : les retraites spirituelles, les mois de la Sainte-Enfance, de saint Joseph, de la sainte Vierge, du Sacré-Cœur sont des époques de renouvellement intérieur. Plusieurs s'imposent même des sacrifices pécuniaires assez considérables pour orner les autels de la chapelle ou les statues placées en divers endroits de la maison, les entourer de lumières, de draperies et de fleurs. En ces circonstances, il y a une véritable émulation de générosité et de zèle.

Le 2 février notamment, ils se prêtent très volontiers à faire les préparatifs nécessaires pour mettre la mansarde de notre vénérable Père, *via del Pinacolo*, en état de recevoir ses nombreux visiteurs : tentures, fleurs naturelles, tout contribue à en faire un petit sanctuaire où l'on aime à venir respirer les parfums de sainteté qu'y a laissés le serviteur de Dieu. Quoique nous ne fassions ni annonces, ni invitations publiques, il y a toujours beaucoup de personnes, surtout de nationalité française, qui font leur pèlerinage en cet endroit si cher à notre affection filiale.

Parmi les moyens qui servent à entretenir cette atmosphère de piété et de vertu au séminaire, les principaux sont les associations du Sacré-Cœur et de la très sainte Vierge qui fonctionnent avec une grande régularité ; *l'œuvre des catéchismes* pour les enfants pauvres et la *conférence des œuvres* qui, chaque dimanche, tient une réunion pendant laquelle un des membres lit un travail sur le point qui lui a été indiqué et répond aux difficultés proposées par les assistants.

5. — Le Bulletin précédent annonçait l'achat des immeubles dont la possession nous était nécessaire pour refaire et agrandir le séminaire, le commencement des travaux de reconstruction et les premières difficultés qui contrariaient l'entreprise. A la date du 1^{er} mars 1885, le P. Supérieur adressa à tous les anciens élèves du séminaire français une lettre circulaire, pour faire appel à leur généreux concours. Cet appel fut entendu et, grâce aux secours que nous a fournis la divine Providence, les travaux n'ont pas discontinué depuis quatre ans.

Comme il s'agissait de reconstruire une maison restant habitée par une centaine de personnes, on ne pouvait procéder que partiellement. Malgré quelques inconvénients, l'œuvre n'a pas eu trop à souffrir et on peut être satisfait des résultats obtenus jusqu'ici. Deux grandes ailes ont été construites entièrement, il ne manque aux façades intérieures qu'une partie du côté nord ; une des deux grandes façades, donnant sur les rues qui entourent notre propriété, est terminée ; l'autre n'est faite qu'au tiers et on compte que le tout sera habitable en octobre prochain.

L'effet produit sur le public par l'aspect de notre nouveau séminaire, est très favorable. De tous côtés nous arrivent des félicitations. Notre Saint-Père le Pape lui-même s'est plu, en diverses rencontres, à donner sa haute approbation au plan et à la manière dont il a été exécuté : « Tout le monde, dit-il un jour au P. Supérieur en présence de plusieurs prélats, m'assure que ce sera le plus beau séminaire de Rome. » De fait, notre architecte, M. le chevalier Carimini, a tenu à faire revivre l'ancienne école romaine de Bramante et des autres génies du seizième siècle auxquels on doit le plan de la basilique de Saint-Pierre et de divers autres monuments remarquables de cette époque. Pour ce qui est de la distribution et de l'ordonnance des parties intérieures des bâtiments, l'architecte comprend qu'il

doit s'effacer et nous laisser le soin de les régler selon les besoins de la communauté. Aussi espérons-nous que la maison sera aussi commode au dedans, que belle et régulière à l'extérieur.

6. — Malgré les inconvénients de nos travaux de construction nous avons reçu pour le courant de ces deux années la visite de bon nombre de cardinaux, d'évêques et d'autres ecclésiastiques de distinction. Nous nous bornons à citer leurs noms, suivant l'ordre chronologique.

Ce sont : Mgr Ardin, évêque de la Rochelle; Mgr Fleury-Hottot, évêque de Gap; Mgr de Cabrières, évêque de Montpellier; Mgr Cotton, évêque de Valence; Mgr Perraud, évêque d'Autun; Mgr Fiard, évêque de Montauban; Mgr Hasley, archevêque d'Avignon, puis de Cambrai; Mgr Germain, évêque de Coutances; Mgr Lelong, évêque de Nevers; Son Em. le cardinal Desprez, archevêque de Toulouse; Mgr Delannoy, évêque d'Aire; Mgr Castillon, évêque de Dijon; Mgr Redwood de la Société de Marie, évêque de Wellington (Nouvelle-Zélande); Mgr Jainot, évêque de Péterborough (Canada); Mgr Goldefy évêque de la Réunion; Mgr Gravel, évêque de Nicolet (Canada); Mgr Turinaz, évêque de Nancy; Mgr Bourret, évêque de Rodez; Mgr Isoard, évêque d'Annecy; Mgr Guilbert, archevêque de Bordeaux; Mgr Jacquenet, évêque d'Amiens; Mgr Philippe de la Compagnie de Saint-François de Sales, coadjuteur du vicaire apostolique de Visigapatan; Balaïn, Oblat de Marie, évêque de Nice, Mgr Péronne, évêque de Beauvais; Mgr Laborde, évêque de Blois; Mgr Besson, évêque de Nîmes, et Mgr Ordoñez, archevêque de Quito (Equateur).

Nous avons encore dernièrement LL. EEmm. le cardinal Taschereau, archevêque de Québec, le premier élève du séminaire français portant la pourpre, et le cardinal Langénieux, archevêque de Reims, venus à Rome, pour recevoir le chapeau au Consistoire du 13 mars. Leur présence à donné lieu à de grandes fêtes, et a amené au séminaire une foule de personnages ecclésiastiques et laïques pour offrir leurs hommages aux nouveaux princes de l'Eglise.

Outre les cardinaux et évêques que nous venons d'énumérer, plusieurs autres ecclésiastiques ont bien voulu accepter notre modeste hospitalité, notamment, le T. R. P. Sempé, supérieur de la Congrégation de l'Immaculée-Conception de Lourdes et quatre de ses religieux maintenant établis gardiens du sanctuaire où est mort saint

Benoît-Joseph Labre; le T. R. P. Le Doré, supérieur général des Eudistes; M. l'abbé Dumax, sous-directeur de l'Archiconfrérie de Notre-Dame des Victoires; M. Fallières, vicaire général de Bordeaux; M. Deminuid, directeur général de l'Œuvre de la Sainte-Enfance; M. Curtin, prêtre de Maurice, etc.

Sans séjourner au séminaire, divers évêques ont bien voulu nous édifier par leur parole, toujours avidement désirée et écoutée, et s'asseoir à la table de la communauté. Mentionnons NN. SS. Mermillod, évêque de Lausanne; Rosset, de Saint-Jean de Maurienne; Freppel, l'éloquent et intrépide député du Finistère; Laouénan, archevêque de Pondichéry; Bonjean, archevêque de Columbo; Stumpff, coadjuteur de l'évêque de Strasbourg; Richard, archevêque de Paris, et Thomas, archevêque de Rouen.

Nous devons signaler spécialement, avant de clore cette énumération, la présence du cardinal Mazzella à notre fête de la Pentecôte, en 1886. L'éminent professeur du collège Romain nous honorait de sa première visite comme cardinal. Pour le remercier de ses doctes enseignements, les élèves se sont cotisés pour lui acheter une chapelle : burettes, plateau, aiguère, etc. Son Eminence a été très touchée de cette marque d'attachement; et dans sa réponse à l'adresse qui lui fut lue par le doyen de la Communauté, au nom de tous ses confrères, elle les félicita vivement de leur travail assidu et de leurs succès, exprimant l'espoir qu'ils contribueraient, pour une large part, au relèvement de la France, grâce aux fortes études qu'ils faisaient à Rome et aux doctrines franchement romaines qu'ils remporteraient dans leur pays.

PORTUGAL

COMMUNAUTÉ DU SAINT-ESPRIT A BRAGA

1. Collège. Nombre. Succès. — 2. Nouvelles constructions. Pompe à vapeur. — 3. Incendie. — 4. Petit scolasticat. — 5. Noviciat des Frères. — 6. Personnel. Œuvres extérieures. Sœurs de Saint-Joseph. — 7. Sœurs de l'Immaculée Conception et Sœurs de Béziers. — 8. Ministère. — 9. Visites.

1. — Notre dernier Bulletin se terminait par le compte rendu de la visite du T. R. Père Général et du R. P. Barillec. Quoique de bien courte durée, elle n'a pas été sans laisser parmi nous, les plus agréables souvenirs, et sans attirer sur nos œuvres une

bénédiction spéciale. Les tableaux suivants montrent, en effet, que non seulement le chiffre des élèves n'a cessé de suivre toujours une marche ascendante, mais aussi que les études se maintiennent à leur ancien niveau.

Voici quel a été le résultat des examens pendant les deux dernières années.

Année scolaire 1884-1885.

Instruction primaire. Candidats pour le 1^{er} degré, 31. — Reçus, 30.

— Candidats présentés pour le 2^e degré, 27. — Reçus, 26.

Séminaire diocésain. Candidats présentés 30. — Reçus, 28.

Enseignement secondaire du lycée. Candidats, 132. — Reçus, 127, dont 19 avec distinction.

Année scolaire 1885-1886.

Instruction primaire. Candidats pour le 1^{er} degré, 31. — Reçus, 31.

— Candidats présentés pour le 2^e degré, 30. — Reçus, 27.

Séminaire diocésain. Candidats présentés 21. — Reçus (1), 20.

Enseignement secondaire du lycée. Candidats, 186. — Reçus, 175, dont 36 avec distinction.

Voici en quels termes les journaux catholiques portugais, parmi lesquels nous citerons en particulier *la Palavra*, dans son numéro du 11 septembre 1886, ont apprécié le résultat de ces examens.

Ce magnifique établissement, dit cette feuille, en parlant de notre maison, qui depuis longtemps déjà est considéré comme un modèle, et qui d'année en année ajoute de nouveaux titres à sa réputation bien méritée de premier collège catholique des provinces du Nord, n'a pas présenté aux examens de cette fin d'année, moins de 267 candidats, dont 253 ont été reçus et 41 avec distinction. Un résultat si splendide est plus que suffisant pour prouver que le collège du Saint-

(1) *Nota.* — Le seul élève qui ait échoué s'était présenté malgré la volonté des supérieurs. Nous ferons également remarquer, que les deux seuls échecs qui aient eu lieu l'année précédente au Séminaire, furent attribués par tout le monde, non pas à l'incapacité des élèves présentés, mais bien à la sévérité partielle et excessive de l'un des examinateurs, lequel était hostile à tout enseignement rival. Le cas fit assez d'impression dans le public, pour que le Révérend Père Supérieur, de l'avis unanime des Pères, présentât à ce sujet de respectueuses mais légitimes observations à Mgr l'Archevêque de Braga. Sa Grandeur daigna ensuite assister elle-même à deux ou trois examens, pour se rendre compte du véritable état des choses, et dans la suite on ne vit plus se renouveler d'aussi regrettables incidents.

Esprit sait soutenir avec éclat sa juste renommée, et maintenir toujours à la même hauteur le niveau des études parmi les nombreux élèves, qui, même des villes éloignées, viennent y chercher non seulement les avantages d'une vraie éducation morale et religieuse, mais encore un solide enseignement littéraire et scientifique.

Le journal *A Ordem* adresse les mêmes éloges dans des termes presque identiques.

Ici, en Portugal, les approbations pour l'enseignement secondaire conférées dans les lycées par les jurys de l'Université donnent accès à toutes les carrières et sont même une habilitation pour l'état ecclésiastique; mais il n'y a pas réciprocité pour les diplômes délivrés par les séminaires, qui n'ont d'effet que pour l'admission aux fonctions cléricales et ne peuvent servir pour les emplois civils. Il y a donc avantage, même pour les sujets de notre collège, qui se destinent à l'état ecclésiastique, à passer leurs examens devant les jurys de l'Université. En outre, comme les auteurs suivis dans les séminaires ne sont pas toujours les mêmes que ceux adoptés par l'Université, il en résultait un double travail pour nos professeurs, qui étaient souvent obligés d'expliquer deux séries différentes d'auteurs aux élèves d'une même classe. Pour obvier à cet inconvénient, nous avons résolu, en ces dernières années, de présenter tous nos élèves aux examens du lycée, sauf quelques exceptions particulières. Toutefois on laisse achever, au Séminaire, ceux qui précédemment y ont déjà passé une partie de leurs examens, et ne pourraient par conséquent, sans de réels inconvénients, les recommencer au lycée. Nous sommes d'ailleurs heureux d'avoir à constater, ici, que, par la manière dont ils ont traité nos élèves en ces dernières années, les examinateurs du lycée ont mérité cette confiance. Nous pourrions affirmer presque que parmi eux nous avons rencontré plus de bienveillance et d'impartialité à notre égard que parmi un certain nombre de professeurs du Séminaire. Ces succès si remarquables, constamment obtenus aux examens du lycée, n'ont pas manqué de maintenir la bonne réputation de notre établissement; aussi, malgré la concurrence de plusieurs collèges rivaux, le nombre de nos élèves tend-il toujours à s'augmenter.

C'est ainsi que le nombre des internes qui, en 1884-1885, était de 151, s'est élevé, en 1885-1886, à 160, et présentement atteint le chiffre de 180, dont 25 scolastiques.

L'externat a suivi la même progression. Le nombre des élèves qui, en 1884-1885, était de 70, s'est élevé, en 1885-1886 à 90, et atteint aujourd'hui le chiffre de 102. Ce qui, avec les internes, représente un total de 282 élèves, maximum que nous avons encore atteint jusqu'ici et qui dépasse celui des principaux collèges de Portugal; car les deux collèges des Révérends Pères Jésuites, qui sont réputés tenir le premier rang, avec le nôtre, ne comptent : celui de Campolido que 140 élèves, et celui de San Fiel, 180.

Et encore faut-il remarquer, ici, que nous ne recevons comme externes que les élèves qui ont, par le passé, fréquenté le cours de nos écoles primaires; sans cette mesure restrictive, le nombre des externes pourrait s'accroître encore considérablement.

2. — On comprend qu'en présence de cette augmentation de personnel, il fallait aussi songer à l'agrandissement des bâtiments du collège, dont une moitié restait encore à construire.

Le T. R. Père et le R. P. Barillec ayant pu juger par eux-mêmes, sur les lieux, de la nécessité urgente de cet agrandissement, le conseil général de la Congrégation voulut bien, par une décision du 27 mars 1885, autoriser d'entreprendre sans retard l'achèvement des constructions. Dès le mois de juin, les travaux furent poussés avec une grande activité et il ne reste plus aujourd'hui à terminer que l'intérieur de certaines pièces, entre autres la chapelle et une vaste salle destinée aux réunions générales de tous les élèves.

Toutes ces constructions se sont faites, comme on le voit, avec une très grande rapidité, et aujourd'hui notre établissement se présente comme le plus bel édifice de la ville.

Depuis longtemps, notre maison possède un puits de très bonne eau et qui ne tarit jamais; mais jusqu'ici la pompe absorbait le travail de deux hommes. Pour y suppléer, le T. R. P. Général a également autorisé (15 avril 1887) l'achat d'une pompe pulsométrique à vapeur, qui nous permettra de créer une installation de bains en rapport avec les besoins de l'établissement, et en même temps favorisera singulièrement le développement de nos cultures.

Et c'est ici le lieu de faire remarquer que nos terrains, autrefois arides et improductifs, ont été complètement métamorphosés. Aujourd'hui, non seulement ils nous fournissent tous

les légumes et une partie du vin nécessaire pour notre consommation, mais on peut encore vendre le surplus pour les marchés de la ville, de manière à payer les jardiniers et à réaliser des bénéfices relativement considérables. La beauté de ces vastes jardins procure, de plus, une agréable et salutaire récréation, tant aux élèves qu'au personnel enseignant.

3. — Les travaux de construction dont nous avons parlé étaient en pleine activité, lorsqu'un commencement d'incendie a failli détruire l'établissement tout entier. C'était pendant la nuit du 3 au 4 septembre 1886. Le P. Supérieur, avec la plupart des Pères, étaient à se reposer un peu et à prendre les bains de mer à la plage charmante de Molédo, distante à peine de 5 kilomètres de l'Espagne, et où nous avons l'habitude de louer, pour le mois de septembre, une bonne habitation. Au milieu de la nuit, les voisins aperçurent la clarté sinistre des flammes qui remplissaient la partie souterraine de la maison et jetèrent aussitôt le cri d'alarme. L'incendie était dû à des sacs de chaux vive, sur laquelle un mince filet d'eau, d'un appartement voisin, s'était infiltré. Le feu se mit aux sacs, se communiqua ensuite à un grand amas de lattes, et, en peu de temps, les flammes s'élançèrent avec un éclat effrayant.

Au son du tocsin, toute la ville fut immédiatement sur pied. Le service de la police, ainsi que celui de la municipalité, firent preuve d'un dévouement au-dessus de tout éloge. Tous les sergents de ville et, en plus, un détachement du régiment qui tient garnison à Braga, furent envoyés sur le lieu du sinistre. Grâce à leur concours et au dévouement de nos Frères, de nos domestiques et de quelques-uns de nos voisins, on ne tarda pas à maîtriser l'incendie. Heureusement, les voûtes étaient en dalles de granit. La violence du feu les fit éclater, mais sans avoir le temps de gagner l'étage supérieur. Nous en avons été quittes pour un dégât de 7 à 800 francs.

4. — L'œuvre importante du scolasticat qui avait motivé l'établissement de notre première maison en Portugal en 1867, mais qui, après, s'était trouvée interrompue pendant de longues années, par suite de la translation à Gibraltar, n'a pu être reprise sérieusement qu'en 1878. Elle ne s'est d'abord développée que bien lentement, à cause de l'exiguïté des bâtiments et de l'insuffisance du personnel. Ce n'est qu'en 1882, à l'arrivée du

P. Coste, qu'elle a pris une forme régulière, et aujourd'hui elle donne les résultats les plus satisfaisants, tant pour le nombre des vocations que par la bonne formation des sujets, sous la direction du P. Wendling. Leur nombre qui, en 1885, n'était que de 16, s'élève en ce moment à 25, dont 5 titulaires et 20 postulants.

Encore ce nombre pourrait-il être dépassé de beaucoup, si nos ressources, nécessairement restreintes, ne nous obligeaient à ne pas dépasser cette limite. D'autres enfants demandent à être admis, mais ils doivent attendre que les plus avancés de nos aspirants, à leur départ pour le grand scolasticat, mettent à leur disposition quelques places vacantes.

Ce sont les provinces du nord et du centre, les plus religieuses et les plus à notre portée, qui nous fournissent la presque totalité de ces vocations.

Obligés pour créer l'œuvre, dès le début, d'accepter des enfants encore très peu avancés dans leurs études, nous sommes à même, maintenant, d'être plus exigeants. Les derniers venus sont presque tous en état de commencer immédiatement l'ins-truction secondaire. Nous espérons, dans les conditions actuelles, pouvoir, chaque année, fournir au grand scolasticat un contingent de 4 ou 5 sujets pour les études théologiques.

Pendant le courant de cette année scolaire, nous avons eu la douleur de perdre deux de nos anciens scolastiques envoyés à Chevilly. Le premier de ces grands scolastiques est M. Carvalho, qui est revenu mourir au milieu de nous ; le second, M. Ribeiro, qui, bientôt après, a succombé au Saint-Cœur de Marie. (Voir le *Bulletin* d'avril 1887.) Un troisième, M. Castillo, dont la santé était également compromise, a dû revenir à Braga et n'a pas tardé à se remettre complètement. Espérons que ces maladies n'ont été qu'accidentelles, et qu'avec des précautions, on parviendra à les prévenir désormais.

Depuis le dernier bulletin, nous avons eu quatre prises d'habit : la première, en février 1886 ; la seconde, en juillet de la même année ; la troisième, en janvier 1887 ; et la quatrième, à la dernière fête de la Pentecôte.

L'achèvement des bâtiments a permis, selon la pensée du T. R. P. Général, d'affecter aux scolastiques une partie de ce nouvel édifice. On leur a réservé un beau dortoir pouvant con-

tenir une trentaine de lits, puis une salle d'étude. Ils ont aussi à part leur cour de récréation, ainsi qu'un jardin cultivé par eux et dont les produits sont destinés à l'augmentation de leur petite bibliothèque.

5. — Le noviciat des Frères se développe dans la même proportion que celui des scolastiques. En 1885, le nombre des sujets s'élevait à 12, dont 4 profès, et maintenant ils sont au nombre de 23, dont 20 de nationalité portugaise. Sur ce nombre, il y a 4 profès seulement. Tous les autres sont aspirants.

Si, à ce nombre de 20, nous ajoutons les 12 profès portugais partis depuis 1880, soit pour le Congo, Huilla et la Cimbébasie, soit pour le Para, nous aurons un total de 32 sujets portugais, recrutés dans le noviciat de Braga.

Les Frères profitent également de l'achèvement de la maison qui nous a permis de leur donner un grand dortoir et une salle de communauté. On a pu établir aussi divers ateliers, tels que ceux de tailleur, de cordonnier et de menuisier. On espère également pouvoir former quelques Frères pour l'enseignement primaire. Depuis le départ du P. Hossenlopp, c'est le P. Rooney qui est le directeur du noviciat des Frères.

6. — L'ensemble du personnel dirigeant ou enseignant se compose actuellement de dix Pères, quatre grands scolastiques, quatre professeurs séculiers, et deux professeurs de musique, en tout vingt personnes.

Parmi les œuvres qui se rattachent, au moins d'une manière indirecte, à cette vice-province de Portugal, nous ne pouvons passer sous silence les différentes fondations des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny, qui ont pour but de nous prêter leur concours dans l'évangélisation des colonies portugaises et nous sont redevables de leur introduction en Portugal.

Le *Bulletin* précédent a déjà fait mention de leurs deux noviciats de Carnide et de Tentugal; celui-ci doit signaler deux nouvelles fondations, dont l'une à Braga même, est déjà un fait accompli; et l'autre, à Lisbonne, est en voie de se réaliser.

Depuis plusieurs années déjà, la ville de Braga possédait un orphelinat pour les petites filles pauvres et abandonnées; son installation matérielle, dans un ancien monastère de franciscaines, appelé *Penha da França*, ne laissait rien à désirer;

malheureusement, il n'en était pas de même pour l'administration, confiée à des directrices laïques, dites dames térésiennes. L'éducation morale et religieuse y était à peu près nulle, et de graves désordres y avaient déjà été signalés. Pour remédier à ce triste état de choses, le conseil d'administration de l'Œuvre fit appel au P. Eigenmann pour obtenir le concours d'une congrégation religieuse, et le P. Supérieur s'empressa de désigner les Sœurs de Saint-Joseph de Cluny. Celles-ci répondirent avec joie à cet appel, et le vendredi 15 avril 1887, elles vinrent, au nombre de sept, prendre possession de cet orphelinat, où leur zèle et leur dévouement ont déjà commencé à opérer les réformes désirées.

Un second monastère vient de leur être offert à Lisbonne, en échange du beau couvent d'Estrellas, qui leur avait été d'abord promis, mais qu'elles auraient dû partager avec d'autres administrations qui les eussent par trop restreintes. Ce monastère est celui de Santa-Anna, au centre de Lisbonne, dans une situation salubre et très élevée. Les bâtiments réguliers en sont très vastes, et l'église renferme la sépulture de Camoëns, le célèbre auteur des *Lusiades*. De plus les dépendances extérieures, contiguës au monastère, permettront aux Sœurs d'y réserver un certain nombre d'appartements pour servir de pied à terre aux missionnaires en partance pour l'Afrique ou le Brésil. Ce sera pour nous d'un grand avantage.

Le ministre de la guerre, M. le vicomte de San Januario, avait d'abord eu l'intention de le destiner à un pensionnat dans le genre de celui de Saint-Denis en France, pour les filles des officiers de l'armée et de la marine; mais, dès qu'il a su qu'on le désirait pour succursale de l'œuvre des missions de Carnide, il a immédiatement renoncé à cette pensée.

On se rappelle que c'est lui qui, il y a huit ans, avait accepté les offres du P. Duparquet pour la fondation de la mission de Huilla. Il aime à revendiquer la paternité de cette grande œuvre et se trouve heureux de la seconder encore par l'appui qu'il donne aux Sœurs de Saint-Joseph. On n'attend plus que la sanction des Cortès pour terminer définitivement cette affaire.

Lorsque les Sœurs de Saint-Joseph vinrent d'abord s'établir à Carnide, dans le but d'y recruter des vocations pour les colonies portugaises, leur noviciat naissant se trouvait absolument

dépourvu de ressources. En outre, la législation portugaise ne reconnaissant plus l'existence légale des congrégations religieuses, les Sœurs ne pouvaient avoir le privilège de personne civile pour l'acquisition des immeubles qui leur étaient indispensables. Pour atteindre ce double but, il se forma une association de dames séculières, qui fut légalement reconnue par le gouvernement. Cette association, qui est propriétaire de l'établissement occupé par les Sœurs, s'efforce, par des souscriptions volontaires, de subvenir aux besoins du noviciat des aspirantes à la vie religieuse et apostolique dans les colonies portugaises.

7. — La sollicitude de nos Pères pour la multiplication des maisons religieuses en Portugal n'a pas été limitée au seul institut des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny. Une pieuse et charitable dame de Lisbonne, M^{me} la comtesse de Camaride, dans sa grande dévotion pour l'Immaculée-Conception de la très sainte Vierge, avait érigé près de son palais un très beau sanctuaire à Notre-Dame de Lourdes. Tous les principaux miracles de ce célèbre pèlerinage sont représentés sur les vitraux de la chapelle, et la pieuse fondatrice a doté ce sanctuaire des ornements les plus précieux.

C'est ainsi qu'une couronne de diamants représentant une valeur de 40 000 francs enrichit l'ostensoir. A ce sanctuaire, elle a rattaché un établissement contigu, construit également par elle pour servir de refuge à de jeunes personnes dont la vertu se trouve en danger dans le monde. Elle désirait le confier à une Congrégation consacrée à l'Immaculée-Conception de la Sainte Vierge. Le P. Eigenmann lui indiqua de suite les Sœurs de Castres, où une sœur du P. Rulhe est assistante générale. Mgr le Nonce avec Mgr Quésada, chapelain de la comtesse, profitèrent d'un voyage en France pour se rendre à leur maison mère, où le P. Eigenmann les avait déjà précédés. L'Institut crut devoir accepter l'œuvre qui lui était proposée. Trois Sœurs furent envoyées à Lisbonne et, le vendredi 25 mars, eut lieu l'inauguration solennelle de l'établissement. Une de ces sœurs a été longtemps employée dans nos missions d'Afrique, en Sénégambie et au Gabon.

Enfin le P. Supérieur s'est occupé activement d'une nouvelle fondation des sœurs de Béziers, dans la ville de Chaves. Il s'agis-

sait d'établir dans un vieux couvent une maison d'éducation pour les jeunes filles de la localité, et une confrérie avait offert à ces dames cet établissement par l'intermédiaire d'une de leur religieuses originaire de cette localité. Pour organiser cette œuvre et aplanir cette difficulté, le P. Supérieur a dû se rendre déjà par trois fois dans cette ville, située dans la province de Tras os Montes, et a eu la consolation de mener à bonne fin cette pieuse et utile entreprise.

8. — Les devoirs et les travaux du professorat ne permettent guère à nos Pères de s'occuper du ministère extérieur et toutefois ce n'est pas que leur concours ne soit demandé de différents côtés. Il se borne, en ce moment, au ministère de la confession, exercé dans l'établissement des Sœurs du Saint-Cœur de Marie de Béziers, tant auprès des religieuses qu'auprès des élèves, et dans la direction des Sœurs de Saint-Joseph arrivées depuis peu ici.

Les Pères se font également un devoir d'accueillir les personnes du dehors qui viennent s'adresser à eux pour les confessions, et particulièrement les écoliers de la ville et les séminaristes externes. Le P. Rulhe prêche également chaque année une retraite de huit jours à la pieuse association des Dames zélatrices de l'apostolat de la prière.

9. — Il nous reste maintenant à dire quelques mots des principaux personnages qui ont bien voulu nous honorer de leur visite ou des confrères auxquels nous avons eu le plaisir d'offrir l'hospitalité. La première dans l'ordre des temps fut celle de feu Mgr du Fougerais, directeur général de l'Œuvre de la Sainte-Enfance. Il venait en Portugal pour essayer d'y établir le même système d'organisation qu'en France. Dans ce but, le P. Supérieur l'accompagna dans les diocèses de Guarda et de Lamego ; mais ces démarches sont restées jusqu'ici sans résultat.

Pendant que le P. Supérieur était en France pour les affaires de l'Alemtejo, Mgr Vannutelli, nonce à Lisbonne, toujours si dévoué aux intérêts de notre Congrégation et de nos Missions, voulut bien nous honorer de sa visite. Quoique pris un peu à l'improviste, nous avons pu néanmoins le recevoir avec les honneurs dus à sa haute dignité. Mgr l'Archevêque Primat a également profité de cette occasion pour nous accorder la même faveur, quoiqu'en cela il ait dérogé à l'étiquette reçue,

laquelle interdit au Primat de rendre aucune visite dans la ville de Braga. Les deux éminents prélats se sont montrés remplis de bienveillance à notre égard et nous ont quittés en emportant l'idée la plus favorable de l'établissement.

Parmi les Pères des Missions qui sont venus nous demander l'hospitalité, nous devons citer d'abord les PP. Dunoyer et Veillet, en partance pour le Para.

Plus tard, le P. Aloyse Meyer, de la Sénégambie, nous est arrivé bien malade, atteint d'une pneumonie qu'il avait contractée pendant son séjour au Lazaret de Lisbonne. Cette dangereuse maladie, aggravée par une anémie profonde, a résisté à tous les efforts de la médecine et à tous les soins que n'a cessé de lui procurer le bon F. Irénée. Ce cher confrère a fini par succomber à cette double maladie et nous a quittés pour un monde meilleur le 2 janvier 1887, à trois heures et demie du soir.

Après lui, nous avons reçu successivement les PP. Montel, Gauthier et Palloc, qui sont partis pour les missions du Congo et de Huilla avec le F. Basile et trois Frères portugais, Enfin, depuis quelques semaines, nous possédons au milieu de nous le P. Duparquet qui, sentant ses forces défaillir, a demandé à la Maison-Mère la faveur de venir se reposer et finir ses jours au centre de l'œuvre à laquelle a été consacrée la plus grande partie de sa vie apostolique.

COMMUNAUTÉ DE SAINTE-MARIE A PORTO

NOVEMBRE 1886. — JUIN 1887.

1. Fondation de l'Œuvre. Acceptation du collège de M. l'abbé Six. —
2. Personnel. — 3. Situation de la maison. — 4. Ouverture des cours et examens. — 5. Ministère. — 6. Relations avec l'autorité ecclésiastique. —
7. Visites.

1. — Le *Bulletin Général*, de novembre dernier, annonçait que le 7 de ce même mois avait eu lieu, à Porto, l'ouverture du nouveau collège de Sainte-Marie. On y trouve aussi relatés les motifs de la fondation de cette Œuvre. Les principaux, comme on sait, étaient d'abord de répondre aux vœux d'un grand nombre de familles qui désiraient vivement la fondation

dans cette grande ville, d'un collège vraiment catholique ; puis, de prévenir la concurrence fâcheuse qu'un semblable établissement, ouvert et dirigé par un autre institut, aurait faite à notre maison de Braga, laquelle compte, parmi ses internes, un bon tiers d'enfants de Porto. Depuis longtemps, déjà, cette œuvre était en projet ; mais la crainte de soulever contre nous les haines du parti libéral et antijésuitique, malheureusement très puissant ici, en avait fait différer l'exécution. Or, l'an dernier, une circonstance favorable s'est présentée.

Un prêtre français, M. l'abbé Six, nous a offert de nous céder la direction d'un collège, qu'il a lui-même fondé, il y a environ trente ans. Ce collège, l'un des plus anciens de Porto, était connu sous le nom français de Sainte-Marie : on y enseignait toutes les matières exigées par les programmes universitaires. Avec le titre du collège, M. l'abbé Six nous cédait son mobilier scolaire, d'ailleurs peu important. Aux yeux du public, il n'y avait donc aucune nouvelle œuvre ; aussi avons-nous accepté sa proposition, et notre entrée à Porto a pu, grâce à lui, s'effectuer sans bruit, et sans soulever aucune attaque de la presse libérale.

2. — Les deux maisons de Portugal forment une vice-province, dont le R. P. Eigenmann est supérieur principal, tout en restant supérieur local de la communauté de Braga. Le P. Thomas Hossenlopp a été nommé supérieur de la communauté de Sainte-Marie et le P. Santos assistant. Le P. Decremps et trois frères venus de Braga, les FF. Marie-Marc, Adriano et le novice-frère Estevão ont complété le personnel de la nouvelle communauté.

3. — Le local occupé par elle est une maison louée et située dans un des faubourgs, à Villa nova de Gaya, sur la rive gauche du Douro, à 6 kilomètres de la mer et à 50 de Braga. De la hauteur où nous sommes, la vue dont on jouit est d'une remarquable beauté et ne manque jamais de frapper nos visiteurs. Le regard embrasse à la fois les environs de Porto, la ville même qui s'élève en face de nous sur l'autre rive du fleuve, une grande étendue du Douro et enfin le port, où mouillent sans cesse de nombreux navires. D'une belle apparence et assez vaste pour qu'on y puisse commodément loger une quarantaine d'élèves, cette maison se prête assez bien à sa nouvelle destina-

tion. Deux grandes pièces contiguës et communiquant ensemble à l'intérieur nous servent de sacristie et de chapelle, et celle-ci est déjà convenablement ornée. Nous avons deux jardins : l'un extérieur, à proximité de la rue; le second intérieur, qui a été transformé en cour de récréation.

4. — Dès que la maison fut louée et quelques petites réparations nécessaires exécutées, le P. Decremps s'y rendit avec deux Frères, afin de s'occuper des premiers travaux d'installation. Le P. Supérieur de Braga nous a généreusement fourni tout ce dont nous avons besoin pour nous installer convenablement.

Quant aux études, nous n'enseignons ici que les matières exigées par les programmes universitaires pour l'instruction primaire et les deux ou trois premières années des cours de lycées; nos élèves iront compléter leurs études au collège du Saint-Esprit de Braga.

Bien que l'ouverture de notre établissement ait eu lieu longtemps après la rentrée des autres collèges, en novembre, nous avons déjà une trentaine d'enfants et notre maison étant maintenant connue à Porto, tout donne lieu d'espérer que ce nombre va rapidement s'augmenter.

Dès les premiers mois, nous avons dû entreprendre le pénible travail de la préparation aux examens du lycée, examens toujours un peu chanceux. Les quatre enfants que nous avons présentés ont parfaitement réussi et ont reçu même des examinateurs les éloges les plus flatteurs. Ce succès obtenu en si peu de temps a produit une très bonne impression en notre faveur.

5. — Malgré notre petit nombre et nos grandes occupations, nous ne laissons pas néanmoins d'exercer le ministère sacerdotal. Le manque de prêtres, qui commence, dans ce pays, à se faire quelque peu sentir, est cause qu'on a souvent recours à nous et, dans la mesure du possible, nous sommes heureux de répondre à ces invitations. Les dimanches et jours de fête, nous disons régulièrement la sainte messe dans une chapelle voisine.

Il arrive fréquemment que le P. supérieur est appelé pour la confession dans les communautés de religieuses à Gaya et à Porto. Des hommes viennent aussi en grand nombre et parfois de fort loin se confesser à notre chapelle. Enfin, le P. Santos se dévoue, avec le plus grand zèle, au ministère de la prédication; il a prêché, cette année, la station de carême à Gaya,

chose qui ne s'était pas faite depuis bien des années. L'enceinte de l'église était trop petite pour contenir la foule qui accourait à ses sermons. Jamais, dans ce pays, on n'avait vu, à l'église, une assistance si nombreuse, si recueillie. Il a mis la population en garde contre la doctrine des protestants, lesquels dirigent, depuis quelques années, une école gratuite non loin de nous et se livrent à une active propagande.

Vivement émus de ces attaques, les protestants ont organisé une manifestation antijésuitique qui devait éclater au dernier sermon. Mais, contrairement à leur attente, elle s'est changée en un vrai triomphe pour la religion catholique. C'est aux acclamations d'une foule immense et sympathique que le P. Santos est rentré au collège, tandis que les organisateurs de cette manifestation hostile, qui commençaient déjà à mettre leur dessein à exécution et insultaient le prédicateur, à la sortie de l'église, ont été aussitôt arrêtés par la police. A cette occasion, les journaux de Gaya, de Porto, de Coïmbre même, le *Gayense*, la *Palavra*, la *Ordem*, etc., se sont occupés longuement des prédications du P. Santos, en ont donné des analyses et les ont appréciées en des termes extrêmement bienveillants. Dans son enthousiasme pour le talent du P. Santos, la *Palavra* disait même qu'il n'avait jamais paru et qu'il n'existait actuellement, en Portugal, aucun orateur sacré qui lui fût supérieur. Ces sermons ont produit un bien réel parmi ces pauvres habitants de Gaya, plongés dans une profonde ignorance en matière religieuse.

Grâce à ces prédications et au bon accueil que nous faisons à ceux qui s'adressent à nous pour le ministère, nous avons déjà gagné l'estime et l'affection de la grande majorité de la population. Le résultat est manifeste, si l'on compare l'état d'hostilité des esprits à notre égard, dans les premières semaines de notre arrivée, à la sympathie et aux marques de respect que l'on nous témoigne actuellement.

6. — Nos rapports avec l'autorité ecclésiastique diocésaine sont excellents. Déjà, depuis de longues années, le P. Eigenmann entretenait avec Son Em. le cardinal de Porto les meilleures relations. Quand il fut question de nous établir dans sa ville épiscopale, Son Eminence, priée de donner son avis à ce sujet, déclara qu'elle nous y verrait avec plaisir. Enfin, lorsque le P. supérieur et le P. Santos allèrent le visiter, l'auguste prélat

leur fit l'accueil le plus cordial. S'adressant en particulier au P. Santos, dont il avait été autrefois le directeur au séminaire de Santarem et duquel il a conservé le meilleur souvenir, il lui exprima la satisfaction qu'il éprouvait à le voir et s'entretint avec lui du temps où il remplissait ses fonctions de directeur; puis il s'empressa de nous accorder les mêmes pouvoirs dont nous jouissons dans le diocèse de Braga. Les chanoines, les directeurs et professeurs du grand séminaire et autres personnages ecclésiastiques se sont montrés animés, à notre égard, de la même bienveillance.

7. — Comme notre petite communauté se trouve sur le chemin de Lisbonne à Braga, nous donnons avec plaisir l'hospitalité aux membres qui, ayant à faire ce voyage, veulent bien descendre chez nous. A leur départ de Braga pour l'Afrique, les PP. Montel, Gauthier et le F. Basile, en se rendant à Lisbonne, se sont arrêtés dans notre communauté. A son retour des missions, le P. Duparquet a passé aussi quelques jours avec nous.

D'anciens élèves du collège du Saint-Esprit, de Braga, qui suivent, à Porto, les cours de l'École polytechnique et de l'École de médecine, nous font de fréquentes visites et conservent toujours la même affection pour leurs anciens maîtres. D'autres sont prêtres et placés dans les environs. Mgr l'archevêque de Perga, coadjuteur de l'archevêque d'Evora et ancien condisciple du P. Santos, à Santarem, est venu nous voir, en compagnie de M. le curé de Gaya. Sa Grandeur a daigné visiter notre établissement et donner sa bénédiction à nos enfants. Enfin, nous ne devons pas oublier les visites fréquentes de notre Supérieur provincial qui n'épargne aucune peine, aucun sacrifice pour assurer l'affermissement et le développement de notre œuvre.

NÉCROLOGIE



Nous avons à annoncer une double et bien douloureuse perte que vient de faire la nouvelle communauté de Para, au Brésil : c'est d'abord le P. Léon Descot, jeune profès de l'an dernier, qui a succombé, le 5 mai, à une attaque de fièvre typhoïde; et

le P. Jean-Pierre Bruyère, décédé le 23 juin dans sa famille, à Saint-Amans-Soult, près de Castres, où il était allé quelque temps après son retour en France.

A Chevilly, nous avons eu aussi à enregistrer deux décès, depuis celui du regretté P. Burg : le P. Lossedat a succombé le 30 mai, à la suite d'une longue et pénible paralysie; et enfin le F. Désiré s'est pieusement éteint, le 23 juin, par suite de son ancienne phthisie.

Tous ces chers confrères d'ailleurs, ont fait, grâce à Dieu, la mort la plus édifiante, comme on le verra par leurs notices. Voici celles des PP. Lossedat et Descot, avec la suite de celle du F. Germain; nous remettons les autres au prochain Bulletin.

LE P. JOSEPH-MARIE LOSSEDAT

DÉCÉDÉ A CHEVILLY LE 30 MAI 1887.

Le P. Lossedat est l'un des premiers membres de la Société du Saint-Cœur de Marie et l'un des premiers disciples de notre vénérable fondateur. A ce double titre, il nous paraît juste de lui consacrer, comme à l'un des vétérans de notre Congrégation, une notice un peu plus étendue.

Joseph-Marie Lossedat naquit à Cunlhat (Puy-de-Dôme) le 24 septembre 1820. C'était le jour de Notre-Dame de la Merci, qui rappelle le rachat des captifs, dont le souvenir se rattache au sol africain. Son enfance se ressentit des sentiments profondément religieux de l'Auvergne; M. Portail, son curé, a dit plus tard que, dès l'âge de neuf ans, il aspirait ardemment à être missionnaire. Ce sont ces heureuses idées qui l'empêchèrent de s'éloigner du bon chemin, malgré une légèreté de caractère qui aurait pu lui devenir préjudiciable. Esprit prompt, intelligence active, mémoire heureuse, mais caractère léger, tel s'est montré le jeune Lossedat, au petit et au grand séminaire.

Lui-même va nous faire connaître comment il fut conduit dans notre Congrégation, par une lettre écrite de Dakar le 12 mars 1880, et où il adressait au R. P. Barillec des détails sur un de ses condisciples, l'un des plus méritants de nos premiers missionnaires.

J'ai lu avec le plus grand intérêt la notice sur le R. P. Thevaux. Elle m'a rappelé des temps bien heureux du grand séminaire de Clermont.

Je n'avais pas connu le P. Thevaux avant son arrivée au grand séminaire, en novembre 1839. Je sortais du petit séminaire et lui d'un collège. Mais nous ne tardâmes pas à nous lier d'une grande amitié, quoique de caractères très différents. Nous n'avions de commun qu'une très grande ferveur ; mais cela nous suffisait. Nous nous excitions mutuellement à l'esprit intérieur et nous nous livrions aux lectures les plus propres à nous former à la vertu, je dirai même aux plus hautes idées de la vie ascétique, dans les ouvrages de M. Olier, du *Chrétien intérieur*, du P. de Condren, de Marguerite-Marie Alacoque, etc., etc.

Pendant notre philosophie, M. Poupart, alors professeur, et plus tard économiste du séminaire de Saint-Sulpice, nous parlait souvent de Saint-Sulpice, du P. Mollevaux et autres saints personnages de la compagnie de Saint-Sulpice. Il ne laissait pas non plus de nous entretenir des personnes édifiantes qu'il avait connues et surtout de notre vénérable fondateur, dont il avait admiré les vertus à Issy ou à la Solitude. Quand nous entrâmes en théologie, nous prîmes tous deux pour directeur spirituel M. Gamon, qui, comme vous le savez, était en correspondance avec notre vénérable Père. Il nous tenait au courant de tout ce qu'il lui écrivait. Nous sentîmes un grand goût et un grand attrait à tout ce qui intéressait les projets de notre vénérable père. Quand l'œuvre fut fondée, M. Gamon nous en parla plus en détail. Après avoir bien réfléchi et prié de part et d'autre, il crut voir la volonté de Dieu que nous nous consacrons à cette œuvre, qui demandait de grands sacrifices et un absolu dévouement. Ces grandes idées allaient bien à nos caractères et tempéraments ardents. Nous écrivîmes une lettre commune à notre Vénérable Père qui nous répondit par celle dont il est question dans la notice du P. Thevaux.

A partir de cette époque, notre union devint de plus en plus intime. Nous nous entretenions souvent de notre commune future vocation. Nous nous unîmes pour renouveler une association d'élèves, à l'instar de celle de Saint-Sulpice. Elle avait pour vocable le *Saint Cœur de Marie*. Nous étions environ vingt-deux séminaristes ; ce fut comme un renouvellement de ferveur dans le séminaire. La moitié des membres entra dans diverses congrégations : Lazaristes, Missions étrangères, Saint-Sulpice, Jésuites, etc. ; quelques-uns eurent l'idée de s'associer à nous pour se mettre sous la direction du V. P. Libermann. Mais..... je ne veux pas chercher les motifs de leur non-coopération.

Le P. Thevaux passait, à juste titre, pour le plus fervent séminar-

riste. Il était très mortifié dans son corps, d'une modestie admirable qui le faisait ressembler à saint Louis de Gonzague. Mais tout cela se faisait avec une grande simplicité et sans effort ni contention.

Nous fûmes promus ensemble aux différents degrés de la cléricature : à la tonsure, aux Quatre-Temps de la Pentecôte, aux Ordres mineurs, à ceux de Noël 1841, au sous-diaconat et au diaconat, à ceux de l'année 1842. Vous savez que la prêtrise nous fut conférée, à Amiens, par Mgr Mioland. La mienne eut lieu le 23 décembre 1843.

Le cher P. Lossedat ne se doutait pas qu'il nous fournissait là, pour sa propre notice, des détails aussi édifiants que pleins d'intérêt.

La veille de son ordination, le Vénérable Père lui avait dit, d'après ce qu'il raconte encore lui-même dans une autre lettre : « Vous n'avez pas une vocation ordinaire; vous aurez à supporter des épreuves et des croix extraordinaires. » Ces paroles ne tardèrent pas à se réaliser.

En février 1844, le jeune missionnaire fut attaché au premier convoi d'apôtres destinés à l'ancienne colonie de Saint-Domingue. Ils n'abordèrent sur la terre haïtienne que pour en être chassés presque immédiatement par un gouvernement schismatique, au milieu des pleurs de toute une population catholique. Cet événement devait fixer la destinée du P. Lossedat, qui partit pour le Gabon au mois de décembre de l'année suivante.

Dans ce nouveau poste, il fut bien vite distingué par le Vénérable vicaire apostolique des Deux-Guinées, Mgr Bessieux, qui, en 1850, en fit son vicaire général, d'après les avis de Mgr Kobès lui-même. Mgr Bessieux ayant dû bientôt partir pour la France, il le remplaça comme Supérieur. Ce fut lui qui fonda les stations du cap Estérias, de Quaben et celle de Saint-Jacques, à Nyenchoua, à 18 lieues environ dans la rivière du Gabon.

Il présidait, en 1853, la solennité de la Fête-Dieu, quand il y reçut une insolation, en portant le saint Sacrement, la tête nue, sous un soleil de feu. Il put achever la cérémonie, mais le lendemain il fut pris d'une fièvre terrible qui faillit l'emporter et qui n'a pas été sans laisser quelque trace. On dut le rappeler en Europe, où un séjour de deux années, pendant lesquelles il fut économe au séminaire du Saint-Esprit et au séminaire français, le remit à même de retourner dans les missions d'Afrique, comme il en faisait l'instante demande.

Envoyé à Gorée, en 1855, il y resta treize ans en qualité de curé; puis, à partir de 1868 jusqu'à son retour définitif en France, en 1885, il fut supérieur de notre maison de Dakar. Il remplissait, en même temps, la charge importante de procureur de la Mission de Sénégambie, et il s'en acquittait avec un véritable dévouement.

Durant quarante ans, il a donc, à divers titres, travaillé sur cette terre d'Afrique, si chère à tous les enfants du vénérable P. Libermann. Deux monuments y resteront comme témoignages de son zèle. C'est d'abord l'église de Dakar, que le gouvernement local fit élever, sur la demande de Mgr Duboin, mais dont on lui doit particulièrement l'ameublement et l'ornementation; puis l'église de Rufisque, dont il a lui-même dirigé et surveillé tous les travaux.

Quand, à la mort de ses parents, le P. Lossedat dut disposer d'un modeste héritage, il écrivait au T. R. P. Général : « Il me reste du patrimoine paternel 2,000 à 2,500 francs. J'ai le désir et l'intention de disposer de cette somme de la manière suivante : 1° 500 francs à la Congrégation, pour la compenser des pertes qu'elle aurait pu faire par mes oublis et négligences dans l'administration des biens de l'Institut pendant ma trop longue administration du temporel; 2° le reste pour contribuer à la construction d'un hospice pour les malheureux à Dakar, c'est en vue d'obtenir une bonne mort et en expiation de mes péchés.

« J'ose espérer, mon Très Révérend Père, que vous voudrez bien me donner l'autorisation nécessaire pour atteindre le double but que je me propose. » (Lettre du 11 novembre 1880.)

Déjà, on le voit, le pieux missionnaire pensait au suprême passage. C'est, qu'en effet, les vides faits autour de lui, son âge avancé pour un missionnaire, le poids de ses travaux et de ses fatigues, lui faisaient prévoir une fin non éloignée. Il semble que Dieu lui faisait entendre son prochain appel et commençait pour lui cette voie de purification qui n'a guère cessé qu'à son dernier soupir.

Je quitte le lit pour vous tracer ces quelques lignes, écrivait-il au T. R. Père, le 26 septembre 1883. Depuis plusieurs semaines je suis souffrant. Il y a environ huit jours, une très forte bronchite s'est déclarée. La médication employée n'a pas produit l'effet attendu. Je puis à peine respirer, et j'éprouve des étouffements très douloureux.

Que la sainte volonté de Dieu soit faite! J'ai reçu votre lettre du 4 courant, le jour de la fête de l'Exaltation de la sainte Croix. J'avais fait, le matin, ma méditation sur l'amour de la Croix. Je m'étais rappelé qu'à pareil jour, en 1843, à la Neuville, notre Vénéral Père m'avait dit que je souffrirais beaucoup et exceptionnellement.

Il se remit cependant encore, mais pour continuer à sentir de temps en temps les atteintes du mal qui devait prochainement amener un affaiblissement général.

Pendant sa longue carrière apostolique, le R. P. Lossedat a su gagner l'estime de tous, et ses services déjà appréciés en 1859, lui valurent la croix de la Légion d'honneur, qui lui fut accordée par décret du 3 août 1867, sur la proposition de M. Pinet-Laprade, gouverneur du Sénégal. Cette proposition était faite à la suite d'une note adressée par M. Laprade au ministre de la marine et des colonies, et qui fait le plus grand honneur au modeste religieux.

Gorée, le 3 février 1867.

Joseph-Marie Lossedat, curé de Gorée, dévouement hors ligne : abnégation complète de lui-même, charité constante, visites intelligentes dans lesquelles il s'est attaché à remonter le moral des malades (ce qui en a sauvé plusieurs), consolations religieuses données au dernier moment, bien qu'il fut seul (son vicaire ayant succombé dès le début de l'épidémie) et qu'il soit tombé malade plusieurs fois.

Services pénibles, fatigants et dangereux, à toute heure du jour et de la nuit. Voilà la conduite qu'a tenue M. le curé Lossedat pendant quatre mois. Aussi a-t-il acquis l'estime et l'admiration de tout le monde, et je me fais un devoir de le proposer le *premier* pour la croix de chevalier de la Légion d'honneur qu'il mérite à tous égards.

A déjà été proposé pour l'épidémie de 1859. Vingt-deux ans de services dans le clergé colonial (Gabon et Gorée), aumônier de l'hôpital de Gorée.

PINET-LAPRADE,

Gouverneur du Sénégal et dépendances.

C'est à son insu que le P. Lossedat fut promu à cette dignité, sa qualité de religieux ne lui permettant pas d'accepter de titres honorifiques. Plus tard, à l'époque où Mgr Duboin dut se retirer pour cause de santé, le gouvernement jeta les yeux sur le vétéran de nos missionnaires d'Afrique, pour en faire son successeur, mais lui-même comprit que ce n'était pas à son âge, avec des forces décroissantes, que l'on pouvait prendre un

pareil fardeau, et il s'empessa d'appuyer lui-même, de tout son pouvoir, auprès de l'administration locale, le choix de Mgr Riehl, comme le plus digne et le plus capable.

Le P. Lossodat, au milieu de tout le bien qu'il a fait, a toujours eu la peine de ne pouvoir se familiariser avec les langues indigènes, et il avait souvent ressenti s'appesantir sur ses épaules la croix que son saint Supérieur lui avait prédite dès le début. Mais sa plus lourde croix a sans doute été de se voir contraint à mourir loin de cette terre pour laquelle il avait tant travaillé.

Un certificat du docteur Le Jolly, médecin de première classe de marine et chef du service de santé de Gorée, ordonnait un rapatriement immédiat, comme absolument nécessaire, à la date du 13 juin 1885, et indiquait, du côté de l'estomac et du cerveau, des accidents qui ne laissaient guère d'espoir de guérison. Le malade infirme revint donc en France. Le T. R. Père l'envoyait au P. Hubert, à Cellule, en recommandant de le traiter « comme une relique », voulant par là faire comprendre de quels soins et de quelle vénération on devait entourer ce vieux missionnaire des Noirs. L'air d'Auvergne n'améliorant point son état, et le malade manifestant le désir d'être rappelé au centre de la congrégation, on se rendit à ses vœux. C'est là qu'il a passé les derniers mois de sa vie, qu'il a fait sa dernière communion, le jour de la fête du Saint-Esprit, et qu'il a reçu, le lundi de la Pentecôte, par une douce mort, l'éternelle récompense, méritée par quarante années d'apostolat au milieu des pauvres noirs.

LE P. LEON DESCOT.

DÉCÉDÉ A BÉLEM DE PARA, LE 29 MAI 1887

Le P. Léon Descot était né à Hennebont, le 15 septembre 1862, il n'avait donc pas encore vingt-cinq ans. Après avoir terminé ses humanités au petit séminaire de Sainte-Anne, il se sentit appelé à entrer dans notre Institut. « Je touchais, dit-il, à la fin de mes études et la question de l'avenir me préoccupait, quand la *Vie du V. Libermann* me tomba par hasard entre les mains. Je la lus avec beaucoup de plaisir, et dès lors j'affectionnai beau-

coup la Congrégation, parce qu'elle portait le nom du Saint-Cœur de Marie et était tout entière destinée aux missions. »

Entretenu dans ces dispositions par la correspondance d'un de ses condisciples, alors grand scolastique, il pria bientôt M. le Curé de sa paroisse de solliciter son admission au grand scolasticat. Le vénérable doyen d'Hennebont, s'adressant au T. R. Père, le fit de la manière suivante : « Un jeune homme de ma paroisse, Léon Descot, qui vient de terminer sa rhétorique, me prie de vous demander si vous voudriez bien le recevoir dans votre famille religieuse. Il appartient à une famille d'ouvriers très honorable; dès son enfance, il a manifesté une piété remarquable et a toujours été une sorte de petit apôtre. En vous l'offrant, je vous avoue que je fais un grand sacrifice... » (Lettre de M. l'abbé Briéro, du 28 août 1882.)

M. Descot fut admis et entra au grand scolasticat à Chevilly, le 27 septembre 1882. Il y fit ses études théologiques, passa ensuite au noviciat et, pendant tout ce temps, se montra toujours bien pieux et très régulier. Après sa profession, août 1886, il fut envoyé à Para et il s'y mit à l'œuvre de tout cœur. Malheureusement, une fièvre typhoïde est venue bien prématurément l'enlever à l'affection de ses confrères et faire évanouir les espérances qu'ils avaient placées en lui.

Voici comment le P. Dunoyer, supérieur de la communauté, raconte ses derniers moments :

Mon Très Révérend Père, il vient de nous arriver un bien grand malheur; le bon P. Descot a succombé aujourd'hui 5 mai, à 1 heure et demie de l'après-midi. La fièvre typhoïde, qui l'a emporté, lui a laissé une lucidité d'esprit admirable jusqu'à son dernier soupir. Il a toujours répondu à nos questions avec des sentiments de foi, de piété et de résignation vraiment bien édifiants.

Le seizième et le dix-septième jour de la maladie, il se trouvait beaucoup mieux et nous pensions le sauver. Néanmoins, il a voulu en profiter pour recevoir les sacrements de pénitence et d'Eucharistie, que je lui ai administrés deux fois, ces derniers jours. La veille de sa mort, il a également reçu le sacrement de l'Extrême-Onction et a émis les vœux perpétuels, à la fin desquels il a fait cette belle réflexion que nous avons tous pu entendre : « Ah! me voilà parfait religieux maintenant! » Son délire n'a été, pour ainsi dire, qu'une conversation continuelle avec Notre-Seigneur, la sainte Vierge et les Pères de la Communauté. Le dernier jour, il a beaucoup parlé

à son père et à sa mère qu'il voyait à ses côtés; il nous recommandait tour à tour à leur bonté et à leur affection.

Pas une plainte ne lui est échappée, depuis le moment où il s'est alité, le 16 avril. Quand le Père Préfet de santé lui a demandé s'il offrait bien sa vie pour les noirs, pour le séminaire de Para et le clergé brésilien. « Pour les noirs, répondit-il, oh! oui, certainement, et pour le séminaire aussi. » On lui a répété les saints noms de Jésus, Marie, Joseph, jusqu'au dernier soupir; et, au moment de la mort, ses yeux semblaient encore dire qu'il les redisait intérieurement. Il s'est éteint presque sans agonie, de telle sorte que nous pouvons dire que sa pieuse mort est l'image fidèle de sa vie douce, pieuse, franchement religieuse et apostolique. Aussi l'avons-nous tous pleuré comme on pleure un frère tendrement aimé. Je suis, pour ma part, inconsolable d'une telle perte; sa franchise, sa simplicité, sa douceur et son affabilité me le rendaient particulièrement précieux. Enfin, il n'y a plus qu'à s'incliner, le bon Dieu l'a voulu; c'est ce que nous avons tous répété, après avoir donné cours à notre douleur.

Aujourd'hui, 6 mai, ont eu lieu les funérailles du bon Père. Nous l'avions exposé dans l'église, vers les 6 heures du soir; un bon nombre de personnes l'ont immédiatement entouré d'un religieux respect, qui nous a bien consolés dans notre tristesse. Les noirs y étaient nombreux. C'est seulement vers 11 heures que l'église a pu se fermer.

Tous les membres du clergé de la ville ont répondu à nos invitations et ont accompagné ses restes à sa dernière demeure. Le vicaire général nous a témoigné une grande sympathie en cette circonstance; c'est lui-même qui a voulu faire l'absoute. Tous nos enfants ont fait la sainte Communion à la messe d'enterrement. L'agent consulaire et plusieurs parents de nos enfants sont aussi venus nous offrir leurs sentiments de condoléance.

Le Père était très apprécié de tous ceux qui l'avaient vu. M. Coelho, le premier vicaire général, me disait ce matin : « Je ne pouvais regarder ce Père, sans songer à saint Louis de Gonzague. » Un Français, avec lequel il a fait la traversée du Havre à Para et qui s'est dit franc-maçon dans les conversations qu'ils ont eues ensemble, est venu nous exprimer aussi sa douloureuse sympathie, quand il apprit la mort de « ce prêtre si aimable », disait-il.

Pour nous, notre consolation est de penser que nous aurons en lui un protecteur au ciel de notre Communauté naissante, à laquelle il s'était si généreusement dévoué. (Lettre du 5 mai 1887).

Ce cher Père aimait la Congrégation par-dessus tout; il n'était heureux qu'au sein de sa famille religieuse. C'est ce qu'ont fait eux-mêmes remarquer ses pieux parents, en répondant à la lettre qui leur apprenait sa mort.

LE FRERE GERMAIN

DÉCÈDÉ A SAINTE-MARIE DU GABON, LE 23 MARS 1887

(suite) (1)

Ce bon Frère était occupé des apprentis et dirigeait l'atelier de menuiserie, art dans lequel il était fort habile, ce qui lui permit de rendre de précieux services pour les installations dans les diverses stations de la mission. Il était content des bons petits Noirs qu'il dirigeait, et les trouvait, disait-il, « plus flexibles, plus soumis et plus simples que ceux de nos colonies de Bretagne ». Aussi écrivait-il deux années après : « Je me plais de plus en plus dans mon heureuse position. Je remercie souvent le Seigneur de m'avoir appelé à cette vocation. Je la regarde comme une précieuse grâce, et, quand j'y réfléchis, rien ne me paraît plus pénible. » (L. du 21 novembre 1864.)

Il persévéra jusqu'à la fin dans ces édifiantes dispositions, témoin les sentiments qu'il exprimait, il y a peu de temps encore : « Je ne veux plus reprendre, disait-il, ce que j'ai donné à Dieu, quoi qu'il advienne. Il m'arrive bien des contrariétés et bien des misères, mais je tâche de m'acquitter de mon mieux de mes exercices de piété et des moyens à prendre prescrits par nos saintes Règles pour éviter le mal, faire le bien et tendre à la perfection. »

Voici maintenant, sur ses vertus et ses derniers moments, quelques extraits d'une lettre de Mgr Le Berre. (2 avril 1887.)

« Pendant les vingt-quatre ans qu'a passés le F. Germain dans la Mission du Gabon, il a fait deux graves maladies qui l'ont obligé à rentrer en France. Mais aussitôt rétabli, tous ses désirs étaient de retourner à la Mission, pour laquelle il se montrait si dévoué. Enfin, dans ces deux dernières années, épuisé par la fatigue, l'âge et de fréquentes indispositions, il sentait que sa fin ne devait plus tarder à arriver. En effet, dès le commencement de mars de cette année, ses forces diminuèrent sensiblement. Bientôt même il commença à ne presque plus pouvoir sortir de sa chambre. Son estomac, par suite de douleurs sourdes et tenaces, ne supportait plus la nourriture,

(1) Voir le *Bulletin* d'avril 1887, p. 94.

et rejetait ce qu'il essayait encore de prendre. Le 21 mars, voyant que son état empirait, il me demanda lui-même l'extrême-onction. « Oui, lui dis-je; il faut vous y préparer. — C'est bon », ajouta-t-il, avec sa simplicité ordinaire. Il reçut les derniers sacrements avec une grande paix, et, le 23, à huit heures du soir, il remit son âme entre les mains de Dieu.

« Le F. Germain a toujours été un religieux missionnaire modèle. Son esprit de pauvreté, sa modestie et son obéissance ne laissaient rien à désirer. Il aimait beaucoup le silence, parlait ordinairement peu, et les paroles qu'il proférait étaient toutes empreintes de bon sens et de droiture. Conscientieux en tout, quel soin il mettait à bien remplir, dans leurs plus petits détails, les charges qu'on lui confiait! On voyait qu'il avait à cœur d'y mettre toute son attention, et cela uniquement pour Dieu, sans singularité ni ostentation. Il observait avec soin toutes choses, prenait aux œuvres de la Mission un véritable intérêt, et informait consciencieusement ses supérieurs de ce qu'il croyait voir de défectueux.

« Le F. Germain avait une sincère estime pour les bonnes traditions, et quand il voyait qu'on s'en écartait trop facilement, il manifestait ainsi son sentiment : « Ce n'est pas ainsi, » disait-il, qu'on faisait dans le passé. »

« Son attachement de prédilection était pour nos élèves indigènes : il était heureux de présider leurs promenades, leurs repas, etc. De leur côté, ceux-ci le vénéraient comme un bon père, bien que, dans son amour de l'ordre, il ne manquât pas, à l'occasion, de les semoncer d'une manière bien accentuée. Tombait-il malade de manière à être obligé de garder le lit, ces bons enfants s'empressaient de venir tour à tour le voir, lui rendaient, au besoin, service, et écoutaient avec respect les bonnes paroles qu'il leur adressait. Mais c'est surtout pendant les derniers jours de sa vie, qu'ils lui témoignèrent leur vénération et leur sincère attachement. Quand on lui administra les derniers sacrements, tous auraient voulu pouvoir pénétrer dans sa chambrette, et ceux qui assistèrent à ses derniers moments, se crurent privilégiés pour en avoir été les témoins. Impossible de rendre les conversations naïves et touchantes qu'ils entretinrent à ce sujet.

« Ce bon frère ayant expiré au moment du coucher des

élèves, tous, agenouillés en silence auprès de leur lit, se mirent à réciter le chapelet pour le repos de son âme ; et quelques-uns veillèrent ainsi en prière jusqu'à onze heures de la nuit.

« Qu'il plaise à Jésus et à sa Bien-aimée, Mère de nous donner en ce saint Frère un protecteur de plus dans le ciel ! »

MOUVEMENT DU PERSONNEL

Retours en France. — Sont arrivés à la Maison-Mère :

Le 21 mai, le P. Corbet et le P. Muespach, venant de Pondichéry ;

Le 8 juin, le P. Weik, venant de Pittsburgh (États-Unis), où il s'était d'abord rendu d'Haïti, le 19 mars, pour essayer de remettre sa santé très fatiguée ;

Le 9 juin, le F. Oscar, de la Mission du Zanguebar, d'où il était parti le jeudi saint, 6 avril, sur un navire allemand allant à Hambourg ;

Le 14 juin, le P. Pacé, de la même mission, et quelques jours après le P. Acker et le F. Acace, partis ensemble de Zanzibar le 10 mai ;

Le 19 juin, le P. Salaün, rentré malade du Gabon ;

Le 21 juin, le P. Otten, venant de l'Arkansas, et le F. Corneille, de la Mission de Sénégal.

Mutations. — Le F. Matthieu, revenu de Saint-Ilan le 21 mai, a été envoyé dans la nouvelle maison de Grignon ;

Le F. Clair, revenu de Saint-Mauront le 10 mai, a été placé à Paris pour y remplacer le F. Raphaël, malade.

Enfin, comme on l'a vu aux Bulletins du Portugal, le P. Duparquet se trouve depuis déjà quelque temps dans la communauté de Braga, où il avait demandé à se retirer après avoir fondé la mission du Betchoualand. C'est à la fin de mars qu'il est arrivé à Lisbonne.

NOUVELLES DES COMMUNAUTÉS

Maison-Mère. — Mgr Duboin est revenu le 1^{er} juin du diocèse de Limoges, où il était allé donner la confirmation. Le

samedi suivant, il a fait, au séminaire, l'ordination habituelle des Quatre-Temps de la Trinité; et dans l'après-midi du même jour, il est reparti pour Rouen et le Havre, où Mgr Thomas l'avait prié d'aller également donner la confirmation. Dans la première de ces villes, il a eu à confirmer 2,500 enfants et à porter le saint Sacrement à la procession de la cathédrale. A son retour du Havre, il a passé par Mesnières, où il a pareillement donné la confirmation, et est rentré à la Maison-Mère, le 27 juin, sans être trop fatigué.

Sénégalie. — Enfin, après un délai de plus de dix mois, nous avons reçu du ministère le décret de nomination du nouveau préfet apostolique du Sénégal, avec l'avis officiel qu'il était en même temps agréé pour la charge de vicaire apostolique de la Sénégalie. Le décret, signé de M. le président de la République, porte la date du 8 juin; il a été adressé le 20 juin, au T. R. Père, par le nouveau sous-secrétaire d'Etat des colonies, M. Etienne.

Comme on l'aura déjà pensé, sans doute, c'est le R. P. MATHURIN PICARDA qui a été choisi pour remplacer, dans cette double fonction, Mgr Riehl, dont il était le vicaire général. Nous espérons ne pas tarder à recevoir de Rome ses brefs de nomination.

Martinique. — Nous avons avec nous, en ce moment, Mgr Carméné, revenu en France pour sa santé et les affaires de son diocèse. Sa Grandeur s'est rendue directement de Saint-Nazaire à Paris, où elle est arrivée le 25 juin.

AVIS

Bulletins. — Prière aux diverses communautés de la Sénégalie et de Sierra-Léone d'envoyer, sans retard, leurs *Bulletins* à la Maison-Mère.

On a expédié, récemment, aux communautés, la table des matières du tome XIII du *Bulletin général*. On fera bien de faire relier ce tome tout aussitôt.

Maison-Mère, le 26 juin 1887. :

LE SECRÉTAIRE-GÉRANT : BARILLEC.



Ferveur. — Charité. — Sacrifice.

SOMMAIRE. — **Maison-Mère.** Le vicariat apostolique du Congo français. — Bref d'érection. — Lettre du T. R. Père à Son Em. le Cardinal Siméoni. — Négociations à ce sujet. — Conflit avec Son Em. le Cardinal Lavigerie. — **Bulletins des communautés.** Blackrock. — Rockwell. — **Nécrologie.** † P. Antoine Keiffer. — **Notices** du P. Bruyère et du F. Désiré. — Mouvement du personnel. — Nouvelles des Communautés. — Avis.

MAISON-MÈRE

LE VICARIAT APOSTOLIQUE DU CONGO FRANÇAIS

I. — Bref d'érection.

Le vicariat apostolique du Congo français avait d'abord été érigé par un décret de la S. C. de la Propagande, en date du 28 mai 1886. Le décret a été remplacé, plus tard, par le Bref suivant, que nous nous faisons un devoir de publier au *Bulletin*.

LEO PP. XIII.

AD FUTURAM REI MEMORIAM. — Quæ rei sacræ procurationi melius gerendæ face repossunt, ea Nos, pro commisso Nobis supremo apostolatu, libenti animo, interposita ad hoc Apostolica Auctoritate Nostra, exequimur. Jamvero cum ad catholicæ Fidei propagationem inter populos in Africa Occidentali degentes magis magisque provehendam, expedire visum sit ut præfectura Congi, quæ Patribus Congregationis Sancti Spiritus et Immaculati Cordis Mariæ concredita est, divideretur, et Vicariatus Apostolicus in regione illa erigeretur, Nos, omnibus rei momentis attente ac mature perpensis cum

Venerabilibus Fratribus Nostris S. R. E. Cardinalibus negotiis Propagandæ Fidei præpositis, motu proprio, atque ex certa scientia et matura deliberatione Nostris, prædictum Vicariatum, a Congo Gallico nuncupandum, instituimus, atque Apostolica Auctoritate, vi præsentium, erigimus. Volumus vero ut novi hujus Vicariatus fines sequentes sint : ad occidentem, a capite Sette Cama usque ad flumen Massabe; ad austrum, a Massabe usque ad flumen Liboko-Nkoundja, juxta lineam a Berolinensi Congressu definitam; ad orientem, linea definita ab eodem Congressu Berolinensi usque ad primum septentrionalis latitudinis gradum; denique ad boream, linea pariter a Berolinensi Congressu definita. Decernimus porro præsentis Literas firmas, validas et efficaces existere ac fore, suosque plenarios et integros effectus sortiri atque obtinere, ac illis, ad quos spectat et pro tempore quomodocumque spectabit, in omnibus et per omnia plenissime suffragari; sicque in præmissis per quoscumque Judices ordinarios et delegatos, etiam causarum Palatii Apostolici Auditores, Sedis Apostolicæ Nuncios, S. R. E. Cardinales etiam de latere Legatos, et alios quoslibet quacumque præeminentia et potestate fungentes et functuros, sublata eis et eorum cuilibet quavis aliter judicandi et interpretandi facultate et auctoritate, judicari ac definiri debere, atque irritum et inane si secus super his a quoquam, quavis auctoritate, scienter vel ignoranter contigerit attentari. Non obstantibus, quatenus opus sit, Nostra et Cancellariæ Apostolicæ regula de jure quæsito non tollendo, aliisque Constitutionibus et Ordinationibus Apostolicis, nec non dicti Vicariatus etiam juramento, confirmatione apostolica, vel quavis firmitate alia roboratis statutis, consuetudinibus, ceterisque contrariis quibuscumque.

Datum Romæ apud S. Petrum sub Annulo Piscatoris, die 21 decembris MDCCCLXXXVI. Pontificatus Nostri anno nono.

† Locus SIGILLI.

M. card. LEDOCHOWSKI.

LÉON XIII, PAPE.

POUR EN PERPÉTUER LE SOUVENIR. — Tout ce qui peut contribuer à procurer davantage les intérêts sacrés de la religion, Nous l'accomplissons de tout cœur, suivant le suprême Apostolat qui nous est confié, par le moyen de Notre Autorité apostolique.

Or, afin d'étendre de plus en plus la propagation de la Foi catholique parmi les peuples de l'Afrique occidentale, il a paru opportun de diviser la préfecture du Congo, confiée aux Pères du Saint-Esprit et de l'Immaculé Cœur de Marie, et d'ériger en ce pays un Vicariat apostolique. En conséquence, après en avoir attentivement et mûrement pesé toutes les raisons, avec Nos Vénérables Frères les cardinaux de la sainte Eglise romaine, préposés aux affaires de la Propagation de la Foi, de Notre propre mouvement, de science certaine, et après mûre délibération, Nous instituons et érigeons, par Notre Autorité Apostolique, le Vicariat susdit, sous le nom de Vicariat apostolique du Congo français.

Nous voulons, de plus, que les bornes de ce nouveau Vicariat soient les suivantes : à l'ouest, depuis le cap de Sette-Cama, jusqu'au fleuve Massabé; au sud, depuis Massabé, jusqu'au fleuve Liboco Nkoundja, suivant la ligne tracée par le congrès de Berlin (1); à l'est, la ligne tracée par le même congrès de Berlin, jusqu'au premier degré de latitude nord; enfin, au nord, la ligne également tracée par le congrès de Berlin (2).

Nous décrétons, en outre, que les présentes lettres soient et demeurent fermes, valides et efficaces; qu'elles produisent et obtiennent leurs effets dans leur plénitude et intégrité; et que tous ceux à qui il appartient ou appartiendra en quelque temps ou de quelque manière que ce soit, s'y conforment pleinement en tout et pour tout; et qu'ainsi il soit jugé et défini à ce sujet par tous juges ordinaires et délégués, même auditeurs des causes du palais apostolique, nonces du Saint-Siège, cardinaux de la sainte Eglise romaine, même légats *à latere*, et autres quelconques possédant ou devant posséder quelque puissance ou prééminence que ce soit; leur enlevant, à eux et à n'importe qui d'entre eux, la faculté et l'autorité de juger et d'interpréter autrement; et déclarant nul et de nul effet tout ce qui pourrait être tenté contrairement aux présentes par qui que ce soit, et n'importe par quelle autorité, sciemment ou avec ignorance. Nonobstant,

(1) Il s'agit ici, comme pour la limite Est, de la ligne servant de démarcation entre le territoire français et celui des Etats libres du Congo.

(2) La ligne dont il est question en cet endroit, c'est, comme le demandait la lettre du T. R. Père, celle qui délimite de ce côté le bassin du fleuve du Congo.

autant qu'il en serait besoin, Notre règle et celle de la chancellerie apostolique, *de jure quæsito non tollendo* (du droit en litige à sauvegarder), et autres constitutions et ordonnances apostoliques, ainsi que les statuts dudit vicariat ou les coutumes, même appuyés par serment, confirmation apostolique, ou autre force quelconque, et toutes autres choses contraires.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, sous l'anneau du pêcheur, le 31 décembre de l'an 1886 et de notre pontificat la neuvième année.

Place du Sceau.

Cardinal LEDOCHOWSKY.

II. — Lettre du T. R. Père, demandant l'érection du vicariat du Congo français.

Nous croyons maintenant utile de reproduire la lettre qu'avait écrite le T. R. Père Général à S. Em. le Cardinal, préfet de la Sacrée Congrégation de la Propagande, pour solliciter l'érection du Congo français en vicariat apostolique. C'est un document d'autant plus important qu'il peut servir à faire connaître le sens exact des termes du Bref au sujet des limites de cette Mission.

Paris, le 16 avril 1886.

Éminence Révérendissime,

Depuis plusieurs années déjà nous avons la pensée de solliciter du Saint-Siège l'érection d'un vicariat apostolique dans la Mission qui nous a été confiée au Congo. Mais les questions politiques soulevées au sujet de l'étendue et des limites des diverses possessions européennes de ce pays nous avaient empêchés de donner suite à cette pensée. Aujourd'hui que ces questions ont été tranchées par la Conférence de Berlin, le moment semble venu de mettre à exécution ce projet.

Je prends donc la liberté de prier Votre Éminence de vouloir bien demander à Sa Sainteté de daigner ériger en Vicariat apostolique spécial le Congo français, en maintenant par ailleurs la Préfecture du Congo, pour tout le reste de ce pays en dehors du Congo français.

Pour plus de clarté, j'exposerai en quelques mots : 1° l'opportunité d'établir un Vicariat apostolique au Congo ; 2° les motifs qui portent à indiquer pour territoire à ce Vicariat le Congo français.

I. — De l'opportunité de l'érection d'un Vicariat apostolique au Congo.

1° Cette mesure est demandée, d'abord, par le développement même de la Mission. Depuis 1865, époque à laquelle le Saint-Siège a

daigné nous confier la Préfecture apostolique du Congo, alors complètement abandonnée, cette Mission a subi bien des difficultés et des épreuves. Mais enfin, grâce au secours du ciel, elle a triomphé de tous les obstacles; et, aujourd'hui, elle compte un personnel de trente-six membres, répartis en huit établissements importants : deux à Landana, résidence du Préfet apostolique; deux au Loango; un à Nemlao, à la pointe de Banane, à l'embouchure du fleuve Congo; un à Mboma, au-dessous des cataractes, un à Saint-Joseph de Linzolo, près de Brazzaville; et enfin un autre à Kwamouth, au confluent du Kassai et du Congo.

Dans chacun de ces établissements, on s'occupe avec zèle de l'instruction des enfants, du soin des malades, de la conversion des infidèles; et le bien se développe de plus en plus.

2° Dans l'établissement principal de la Mission, à Landana, nos Pères ont commencé un séminaire indigène, qui promet d'heureux fruits. Trois élèves achèvent en ce moment leur philosophie, pour commencer bientôt leur théologie; et huit autres les suivent dans des cours inférieurs. D'ici peu de temps, nous l'espérons, les jeunes séminaristes plus avancés pourront être promus à la tonsure et aux saints Ordres; mais pour cela, il sera nécessaire qu'il y ait dans la Mission un évêque.

3° Enfin, la dignité épiscopale contribuera puissamment à rehausser le prestige et l'influence de la Mission, tant auprès des indigènes, qu'auprès des nombreux Européens répandus aujourd'hui dans ces contrées. Ce sera, pour les missionnaires eux-mêmes, une douce consolation et un grand encouragement, dans leurs pénibles travaux, que d'avoir au milieu d'eux un Evêque, comme représentant du Souverain Pontife.

II. — *Raisons d'assigner comme territoire au vicariat projeté le Congo français.*

1° Il importe de ne donner lieu, dans l'érection du Vicariat, à aucune difficulté, de la part des puissances européennes ayant des intérêts au Congo. Or, le Vicariat, tel qu'il est proposé, ne peut susciter aucune objection, puisqu'il se borne à la contrée officiellement reconnue par la Conférence de Berlin comme appartenant à la France, ou soumise à son protectorat.

2° Quant au Gouvernement français, non seulement il n'y apportera aucun obstacle, mais nous nous sommes assurés, par Son Excellence le Nonce apostolique à Paris, ainsi que par le célèbre explorateur du Congo, M. Savorgnan de Brazza, qu'il est très favorable à ce projet et désire beaucoup le voir mis à exécution. Celui-ci a même ajouté

que le ministère des Affaires étrangères devait envoyer une note dans ce sens au Saint-Siège par l'ambassade de France à Rome.

3° M. de Brazza, en particulier, qui va être placé à la tête du Congo français, nous a promis tout son concours, et nous a fait même espérer des subsides de la part du Gouvernement, pour le soutien et le développement de nos œuvres.

4° Au point de vue des limites à fixer pour le nouveau vicariat, il ne peut non plus y avoir aucune difficulté, puisqu'elles seront celles que la Conférence de Berlin a attribuées au Congo français.

Ce Vicariat se trouvera ainsi limité : au nord, par le Vicariat des Deux-Guinées, confié également à notre Congrégation ; l'un et l'autre ayant pour ligne de séparation la ligne partant de la rivière Setté-Cama et délimitant de ce côté le bassin du Congo ; à l'est, il serait limité par le fleuve Congo et les Missions des Pères d'Alger ; et enfin au sud par la préfecture apostolique du Congo.

5° Pour ce qui est des établissements que nous avons au Congo, ceux qui sont situés au Loango et celui qui a été fondé dans l'intérieur, à Linzolo, se trouveront appartenir par le fait même au nouveau vicariat, comme étant placés sur le territoire du Congo français.

Les autres établissements, à savoir, ceux de Landana, de Nemlao à Banane, de Mboma et de Kwamouth continueront d'appartenir à la Préfecture apostolique du Congo.

Si Votre Éminence daigne agréer ces projets, je lui proposerais spécialement comme vicaire apostolique le P. Antoine Carrie, Préfet actuel du Congo, et, pour le remplacer à la tête de la Préfecture, le P. Gustave Jauny, depuis plusieurs années déjà, missionnaire en ce pays.

Daignez agréer, etc...

A. ÉMONET, *sup. gén.*

Comme on a déjà pu le savoir par les journaux, cette demande a, contrairement à notre attente, rencontré une vive et puissante opposition. Nous n'avons pas cru devoir en parler alors au *Bulletin* ; mais maintenant que tout se trouve heureusement terminé, il ne sera pas inutile de donner ici un court exposé de cette affaire, qui doit intéresser tous nos confrères.

III. — Négociations relatives à l'érection du nouveau vicariat du Congo français.

Pour se rendre compte de la question, il faut remonter à quelques années en arrière. On sait qu'en 1878 les missionnaires d'Alger se dévouèrent à l'évangélisation de l'Afrique équatoriale.

Deux ans après, Mgr Lavigerie demanda au Saint-Siège d'y ériger pour eux quatre vicariats : deux aux grands lacs, sous les noms de vicariats du Nyanza et du Tanganika; et deux au Haut-Congo, sous les noms de vicariats du Congo septentrional et du Congo méridional. La Sacrée Congrégation de la Propagande, par un décret du 27 septembre 1880, accorda l'érection des deux premiers vicariats (à titre de provicariats, aucun évêque n'étant encore désigné); mais, pour ceux du Haut-Congo, elle crut devoir ajourner la solution, attendu qu'il ne s'y trouvait pas encore de missionnaires, et se borna à accorder, pour ces pays, la formation de deux centres de Mission, dont Mgr Lavigerie pourrait nommer les supérieurs.

Cette dernière décision, notifiée au prélat par une lettre du cardinal Siméoni, en date du 30 septembre, ne fut pas rendue publique. Cependant, d'après le bruit qui nous en revint, notre Mission des Deux-Guinées et surtout celle du Congo devaient se trouver considérablement restreintes; car Mgr l'Archevêque d'Alger avait demandé que ses Missions du Haut-Congo s'étendissent jusqu'à Stanley-Pool. La Maison-Mère, ainsi que nos missionnaires, en furent d'autant plus vivement préoccupés, que déjà les provicariats des grands lacs avaient notablement rétréci, de l'autre côté du continent, notre Mission du Zanguebar.

Sur ces entrefaites, arrivèrent en France Mgr le Berre et le P. Duparquet. Ayant appris que Mgr Lavigerie se trouvait de passage à Paris, au mois d'août 1881, ils profitèrent de cette occasion, d'entente avec le T. R. P. Levavasseur, pour traiter avec lui la question des limites respectives de nos Missions et de celles des Pères algériens. L'éminent prélat se rendit facilement à leurs observations. Il déclara qu'il nous laissait tout le champ libre pour nous étendre dans l'intérieur, aussi loin que nous le voudrions, et avec une indépendance complète, pourvu que ce fût à 20 lieues au moins de ses missionnaires. Et quelques jours après, le 16 août 1881, il voulut bien venir lui-même à la Maison-Mère, nous apporter, à ce sujet, une pièce officielle, afin de prévenir toute difficulté à l'avenir.

Cet acte, rédigé sous forme d'ordonnance et signé de lui et de son secrétaire, sous la date du 8 août, portait, outre la déclaration ci-dessus, les deux articles suivants :

Art. 2. — Nous accordons, en particulier, aux Pères de la Mission

du Congo le droit de s'établir sur le cours du Congo jusqu'au-delà de Stanley-Pool et d'occuper la vallée qui se trouve sur la rive gauche du Kassai.

Art. 3. — Nous reconnaissons que les Missions ainsi fondées par les Pères du Saint-Esprit, jouiront d'une pleine et entière indépendance.

Après cet accord, que nous soumîmes à l'approbation de la Sacrée Congrégation de la Propagande, rien, semblait-il, ne pouvait plus s'opposer, de ce côté, à l'érection du vicariat projeté, d'autant plus que les missionnaires d'Alger n'avaient aucun établissement au Congo.

Aussi, comme l'écrivait le T. R. Père à Son Em. le cardinal Siméoni, en sollicitant cette érection, ce qui avait fait différer ce projet, formé depuis plusieurs années déjà, c'était uniquement les compétitions politiques engagées dans la région du Congo. Or, les conventions conclues à la conférence de Berlin, les 5 et 14 février 1885, entre la France, le Portugal et la Belgique, venaient de délimiter d'une manière précise le territoire de chacune de ces nations; on se résolut donc de demander, sans plus de retard, au Saint-Siège, de vouloir bien ériger en vicariat le Congo français.

Le P. Duparquet venait de faire un nouveau voyage en France. Le T. R. Père l'envoya à Rome pour traiter l'affaire et en hâter la conclusion. Arrivé dans la ville sainte, le 14 avril 1886, il alla, dès le même jour, faire sa visite à Son Em. le cardinal Siméoni et à Mgr Zitelli, qui lui firent le meilleur accueil. Le lendemain, il vit Son Em. le Cardinal secrétaire d'État, Mgr Jacobini et le sous-secrétaire. Partout on se montra favorable à la demande. L'ambassadeur français auprès du Vatican, M. Lefebvre de Behaine, voulut bien, de son côté, l'appuyer auprès du Saint-Siège, conformément aux instructions qu'il reçut du ministère des Affaires étrangères.

La question, examinée le 30 avril en *congresso*, c'est-à-dire dans une réunion particulière au secrétariat de la Propagande, fut soumise aux Eminentissimes Cardinaux de cette Congrégation, dans leur assemblée du 17 mai. La décision, de tous points favorable, fut confirmée le 23 par le Souverain Pontife, et le décret signé le 28. Jamais, disait-on, affaire n'avait marché si vite auprès des Congrégations romaines; le P. Duparquet, heu-

reux d'un si prompt résultat, se préparait à revenir en France, après avoir reçu la bénédiction et les encouragements du Souverain Pontife, quand surgirent de graves difficultés qui firent tout remettre en question.

IV. — Conflit avec Son Em. le cardinal Lavigerie.

La décision de la Sacrée-Congrégation de la Propagande était à peine rendue, que le télégraphe en avait porté partout la nouvelle. L'Eminentissime Cardinal Archevêque d'Alger en fut vivement ému. Après avoir aussitôt protesté par télégramme, auprès de la Sacrée Congrégation de la Propagande, il renouvela ses protestations par deux lettres consécutives, des 8 et 18 juin, dans lesquelles il demandait l'annulation de la décision rendue, « comme contraire à la délégation antérieure qu'il avait reçue du Saint-Siège et sur un pays arrosé du sang de ses missionnaires. » Il écrivit dans le même sens à la Nonciature, ainsi qu'au ministère des Affaires étrangères à Paris; et quelques jours après, l'infatigable Cardinal arrivait lui-même à Rome, où la Propagande appela de nouveau le P. Duparquet, déjà de retour à Paris, afin d'entendre ses explications (14 juillet 1886.)

La situation était grave et difficile, vu la haute et puissante influence de notre illustre adversaire, qui s'était fait appuyer à Rome par le ministère des Affaires étrangères. Cependant nous avions confiance en notre cause. Le T. R. Père répondit aux réclamations de Mgr Lavigerie par un long mémoire en date du 10 juillet, établissant la priorité de nos droits et rappelant l'arrangement intervenu, en 1881, entre le prélat et nous. Il terminait en montrant que le récent décret de la Propagande ne faisait précisément que sanctionner les limites convenues à cette époque, et qu'ainsi les réclamations de Son Éminence se trouvaient sans fondement.

Mgr Lavigerie reconnaissait lui-même cet arrangement, mais il objectait que, en nous faisant ces concessions, il avait toujours entendu « se réserver sa propre juridiction territoriale ». Pour notre part, nous n'avions certainement jamais compris la chose ainsi; et c'était, en tout cas, une sorte de haute juridiction difficile à faire sanctionner par le Saint-Siège.

L'éminent prélat le comprit lui-même; car, le 18 juillet, il

écrivit au P. Eschbach, chargé par le T. R. Père de continuer les négociations à la place du P. Duparquet revenu en France, « qu'une fois la question du droit et d'honneur vidée dans l'affaire présente, il était prêt à entrer en pourparlers avec notre Congrégation, pour satisfaire à nos désirs communs pour la gloire de Dieu et le salut des âmes ».

Le lendemain, la S. C. de la Propagande se réunissait extraordinairement pour cette affaire, sur les ordres du Pape, qui s'en était réservé la décision. Le cardinal Lavigerie assistait à l'assemblée, comme membre de la S. C. de la Propagande. Il y renouvela ses protestations, mais en ajoutant cependant qu'il était disposé à nous céder, sur notre demande, le territoire en question. Les Em. cardinaux émirent, en conséquence, cet avis, qui fut ensuite sanctionné par le Saint-Père, que les deux parties devaient s'entendre pour proposer de nouvelles limites, mais en ajoutant que chaque Mission devait avoir sa propre autonomie.

Attentis noviter deductis, fiat inter partes nova compositio, id est Em. cardinalis Lavigerie et Superior generalis Congregationis Sancti Spiritus concorditer proponant approbationi S. Congregationis novos limites, tum vicariatus, tum præfecturæ, ita tamen ut utrique integra servetur propria autonomia.

Le T. R. Père, sur l'avis du Cardinal Préfet de la Propagande, s'empressa d'écrire à Mgr Lavigerie, le 30 juillet, pour le prier de vouloir bien, comme il l'avait dit au P. Eschbach, donner son assentiment à la délimitation proposée par nous au Saint-Siège; et, quelques jours après, ayant appris son arrivée à Paris, il alla lui renouveler cette demande de vive voix. L'Eminentissime prélat consentit à tout sans difficulté, et, le 12 août, il lui envoya, à ce sujet, une déclaration par écrit, que le T. R. Père transmit aussitôt à la Propagande.

Cette déclaration, cependant, qui faisait des réserves pour le Congo belge, ne satisfit pas complètement Son Em. le cardinal Siméoni, et il lui écrivit lui-même, plus tard, pour lui demander une renonciation explicite à toute juridiction sur le Congo français. Mgr Lavigerie se trouvait alors en voyage, ce qui retarda la conclusion de l'affaire. Enfin, le 6 octobre, il répond au Cardinal Préfet de la Propagande, en envoyant la renonciation de-

mandée, tant en son nom qu'au nom du chapitre des Pères d'Alger, qui se trouvait alors réuni. Ces lettres furent soumises à la S. C. de la Propagande, dans la réunion qu'elle tint à la fin de novembre; l'affaire se termina alors sans difficulté (1). En outre, pour donner plus de sanction à la décision prise, le Saint-Père daigna faire expédier le Bref que nous avons publié plus haut.

BULLETINS DES COMMUNAUTÉS

COMMUNAUTÉ DE BLACKROCK

FÉVRIER 1885. — JUILLET 1887.

1. Personnel de l'établissement. — 2. Succès de l'école secondaire. — 3. De l'école des hautes études. — 4. Collège universitaire. — 5. Lettre de Mgr Walsh, archevêque de Dublin, au Tablet. — 6. Jeux. — 7. Première visite officielle de Mgr Walsh. — 8. Noces d'argent du collège. — 9. Chapelle. — 10. Visites d'évêques.

1. — Depuis le dernier *Bulletin* (1885), voici les changements opérés dans le personnel de la communauté. Fatigué par un long et laborieux professorat, le P. Healy (Guillaume), peu après la rentrée de Noël 1886, a dû être envoyé, pour se reposer, d'abord à Rochwell, puis en France, dans notre communauté de Douvaine (Haute-Savoie). Il est rentré à Blackrock, le 4 juillet. L'an dernier (sept. 1886), deux nouveaux profès, les PP. Leroux et Neville, sont venus se joindre à nous; ils furent bientôt suivis du P. Quinn, aussi nouveau profès, revenu, bien fatigué de son court séjour à Braga. Par contre, en janvier 1887, la communauté a perdu le bon P. Julien qui, depuis plusieurs années, s'occupait avec zèle et succès de la direction spirituelle d'un grand nombre de nos enfants. L'obéissance, comme on sait, l'a appelé à Détroit, en Amérique.

Malgré la crise que traverse l'Irlande, depuis quelques années, le nombre de nos élèves s'est bien maintenu. Outre nos 40 sco-

(1) Mgr Lavigerie avait demandé, comme compensation, une division nouvelle du territoire de ses Missions, qui lui permit de conserver, comme précédemment, quatre vicariats ou *provinciats* distincts : les vicariats du lac Nyanza et du Tanganyka, le provicariat de l'Ounyanembé, du côté du Zanguebar, et celui du Haut-Congo, ce qui fut accordé dans la même réunion.

lastiques, nous ne comptons pas moins de 50 élèves à l'Université, 180 au collège secondaire et 60 externes, ce qui porte le personnel enseigné à 330. Nous sommes heureux de pouvoir dire que tous en général continuent à nous donner pleine satisfaction pour leur piété et leur application au travail.

2. — Le succès de notre collège dans les concours de toutes les écoles secondaires continue également à se maintenir. Depuis la fondation de ces examens, les récompenses décernées à nos élèves sont plus du double de celles obtenues par le collège qui nous suit de plus près et qui, le plus souvent, est un établissement protestant. Dans le pays, sauf quelques jalousies dont il n'y a pas lieu de s'occuper, on sait apprécier les efforts que nous faisons dans l'intérêt de la cause catholique.

Depuis le dernier *Bulletin*, il y a eu deux concours dont voici les résultats :

ANNÉES SCOLAIRES	PRIX GAGNÉS	GRATIFICATIONS AU COLLÈGE	TOTAL
1884—85	9,175 fr.	7,900 fr.	17,075 fr.
1885—86	8,375 fr.	7,890 fr.	16,265 fr.
9 méd. d'argent de 75 fr. et 6 méd. d'or de 125 fr.			1,425 fr.
		Total général.	34,765 fr.

Dernièrement, un journal du pays, *le Freeman*, a publié un petit tableau résumant les succès de Blackrock, à partir de 1879, pour démontrer que nous sommes toujours de beaucoup à la tête de tous les établissements. Ce tableau intéressera peut-être nos confrères :

Années.	Grands prix.	Prix secondaires.	Médailles.	Argent gagné par les élèves.	Gratifications au collège.
1879	12	36	Non données.	9 100 fr.	6 475 fr.
1880	14	22	4	13 425 fr.	8 450 fr.
1881	30	36	4	24 175 fr.	16 500 fr.
1882	16	43	7	22 500 fr.	6 975 fr.
1883	16	30	8	17 775 fr.	6 075 fr.
1884	16	34	2	14 175 fr.	7 900 fr.
1885	16	24	9	17 525 fr.	7 890 fr.
1886	8	35	6	17 250 fr.	6 250 fr.
Total	136	260	40	135 925 fr.	66 515 fr.

3. — Comme on le sait, nous avons aussi des cours préparatoires aux examens qui ouvrent les carrières dans les différentes administrations du gouvernement. Dans cette branche, non plus, le succès n'a pas fait défaut. Blackrock est, du reste, le seul établissement catholique préparant des candidats pour ces positions très convoitées et qui, il y a peu de temps encore, étaient exclusivement occupées par les protestants. Dans ces dernières années, nous avons fait passer quatre candidats pour la haute administration des Indes, dite *Indian civil service*. Ce sont les places les plus brillantes ouvertes au concours, et les émoluments, dès le principe, sont de 10,000 francs, s'élevant d'année en année jusqu'à 250,000 francs. Ces examens se passent seulement à Londres et durent trois semaines; les programmes sont extrêmement relevés, les concurrents très nombreux, généralement deux cents ou trois cents pour une trentaine de places et, en outre, les meilleurs élèves des différentes universités du Royaume-Uni. Or, une année, l'un de nos candidats a obtenu la troisième place à l'un de ces concours.

Plusieurs de nos élèves ont été aussi admis dans le *Consular service*, ou service diplomatique, comme interprètes en Chine et au Japon, ainsi que dans le *Home civil service*, dans différents bureaux des administrations gouvernementales.

Enfin, un de nos candidats pour l'École polytechnique anglaise, *Woolwich College*, a obtenu la première place pour les mathématiques supérieures.

4. — Depuis le dernier *Bulletin*, aucune loi n'est venue améliorer notre situation, relativement à la dotation de notre école universitaire. Nous continuons néanmoins à lutter, sans le moindre émolument du gouvernement, contre des institutions telles que les trois collèges de la Reine, en Irlande, qui reçoivent *chacun* une somme annuelle de plus de 300,000 francs, et aussi contre un collège de Jésuites à Dublin, dont tous les professeurs sont rétribués par l'État. Dans cette lutte inégale, nous avons toujours obtenu, cependant, les succès les plus marqués : outre des prix nombreux, variant de 300 à 3,500 francs et les plus hautes distinctions dans la plupart des branches, nous avons, cette année, remporté le plus grand prix de l'Université, prix unique de 12,500 francs, appelé *Classical studentship*, offert au concours pour les seuls maîtres ès-arts (*Masters of arts*).

A défaut de tout secours pécuniaire de la part de l'État, nous avons été toujours soutenus par la haute sympathie de l'épiscopat et surtout par celle de Sa Grandeur, Mgr Walsh, archevêque de Dublin. Il n'était encore que supérieur du grand séminaire national de Maynooth, que déjà il défendait de sa vaillante plume, dans les feuilles publiques, en Irlande comme en Angleterre, les intérêts méconnus de notre collège. Il alla même, on s'en souvient, jusqu'à donner sa démission de membre du Sénat de l'Université royale, quand ses collègues refusèrent de nous rendre justice, c'est-à-dire de reconnaître officiellement notre collège et de nous accorder une subvention comme aux autres établissements.

Cette démission, fortement motivée dans une lettre au *Free-man*, fit sensation dans le public et donna même des inquiétudes au gouvernement. C'est au milieu de cette lutte que le vénéré cardinal Mac Cabe, qui nous fut toujours si dévoué, vint à mourir. Le vote du clergé fut unanime pour désigner le vaillant docteur Walsh pour le siège de Dublin. A peine installé, il prenait de nouveau la plume pour publier les succès de notre école universitaire que d'autres, dans des pièces officielles, avaient complètement dissimulés. Nulle mention de nous n'avait même été faite par le vice-chancelier de l'Université royale, lord Emly, dans son discours d'ouverture de la session universitaire, en octobre 1885. Dans ce discours, le noble lord étalait avec ostentation les succès des Jésuites, sans faire la moindre allusion aux nôtres. Mgr Walsh ne put supporter cette injustice.

5. — Sous ce titre : *Les Collèges catholiques et l'Université royale*, il écrivit le 3 novembre 1885, au *Tablet* de Londres, une lettre énergique de rectification, dont voici quelques passages.

J'ai toujours maintenu et je maintiens, dit-il, qu'un tort considérable est fait à nos intérêts catholiques, par le système poursuivi avec tant de persistance et de parti-pris dans le *Tablet*. Déjà, l'an dernier, m'appuyant sur les listes officielles de l'Université, j'ai fait ressortir jusqu'à l'évidence, les succès à toutes les épreuves d'un de nos collèges catholiques, dont votre correspondant ne faisait aucune mention : je veux parler du collège français de Blackrock... Cette fois encore, il cite nommément et à tout propos un collège, un seul, le collège universitaire dirigé par les Pères jésuites, à Stephen's green, Dublin. Qu'il mentionne ce collège, personne certes ne peut y trouver

à redire; mais ce dont je me plains fortement, dans l'intérêt de notre université catholique (ou en d'autres termes de ce groupe de collèges catholiques couronnés de succès qui constituent dans leur ensemble l'organisme de notre université catholique), ce dont je me plains, c'est que cette année, comme l'an dernier, votre correspondant ne fasse mention que du collège catholique de Stephen's green.

De ce système de suppression du vrai il résulte, je le répète, un dommage réel causé à nos intérêts catholiques. Quelle est en effet l'impression forcément produite dans l'esprit de tous ceux qui ne sont pas entièrement au courant de la question? C'est que nos brillants succès se réduisent à ceux qui sont si pompeusement rappelés et énumérés, quand il s'agit de cet unique collège en faveur.

Or, quelle n'eût pas été, je suppose, la surprise de sir Michel Hicks-Beach, s'il avait été mis en possession des tableaux suivants montrant les résultats des examens de l'année dernière et comparant, comme pour l'Université royale, les succès d'un autre collège catholique avec ceux des *Queen's colleges* de Cork et de Galway? J'extrais ces tableaux comparatifs du *Livre bleu* de la Commission des collèges de la Reine.

1^{er} Tableau. — 1884.

Ce tableau fait voir le nombre des candidats qui ont subi avec succès les épreuves pour les trois examens du baccalauréat ès-lettres.

COLLÈGES	1 ^{re} ANNÉE	2 ^e ANNÉE	DIPLÔME	TOTAL
Queen's college, Galway. .	43	10	6	29
Queen's college, Cork. .	11	5	11	27
Collège de Blackrock. . .	20	11	8	39

Quelle n'eût pas été la surprise du très honorable baronet, s'il avait été mis en possession de ce tableau encore plus significatif, qui indique non seulement le nombre de ceux qui ont simplement réussi à l'examen, mais le nombre des *Honneurs* et des *Grands prix* décernés par l'Université aux élèves de ces trois collèges, à ces mêmes examens.

2^e Tableau. — (Honneurs et Grands prix).

Collèges.	1 ^{er} EXAMEN		2 ^e EXAMEN		3 ^e EX. BACCALAURÉAT	
	Honneurs.	Gr. Prix.	Honneurs.	Gr. Prix.	Honneurs.	Gr. Prix.
Galway. .	3	0	2	0	3	0
Cork. . .	7	2	6	1	5	0
Blackrock.	34	7	16	3	4	1

N'est-ce pas une altération réelle de notre cause catholique que de

reléguer des faits de cette importance dans l'ombre, je dirais mieux de les voiler et de les dérober complètement aux regards? Et quittant le passé pour le présent, prenons simplement les derniers examens dont les résultats sont maintenant en cause. J'appelle l'attention sur les points suivants. Ils sont tous puisés aux listes officielles proclamées à la dernière réunion publique de l'Université royale, qui fait le sujet de la lettre de votre correspondant.

Je prends dans leur ordre les trois examens de la faculté des lettres de l'Université : l'examen de 1^{re} année, celui de 2^e année, et celui du baccalauréat.

1. *Examen de première année.* — A cet examen, les Honneurs furent décernés en sept matières. En six sur sept, la plus haute place fut obtenue par des élèves de l'un ou l'autre des deux collèges catholiques du Stephen's green et de Blackrock. L'officieuse et partielle *suppressio veri* du journaliste m'oblige à établir un contraste entre les brillants succès de l'un et de l'autre.

Or, quatre fois sur six, la plus haute place fut occupée, non par un élève du soi-disant « seul *grand collège* à succès », mais par un élève du collège de Blackrock dont on fait si peu de cas. Et les matières dans lesquelles les élèves de Blackrock réussirent d'une manière si supérieure, sont le latin, le grec, les mathématiques et les sciences physiques. Sont-ce là des faits à reléguer dans l'ombre?

De plus, au résultat général de cet examen, le nombre des grands prix obtenus par les deux collèges était de huit. Eh bien! de ces huit, pas moins de cinq (comprenant les cinq premiers par ordre de mérite) furent remportés par les étudiants de Blackrock. Les trois autres échurent aux étudiants de ce collège en faveur, que, malgré ses succès éclatants sans doute, je ne puis, sans protestation, en égard aux intérêts catholiques, laisser se pavaner à l'Université royale officielle comme « le seul grand collège catholique à succès du pays. »

2 *Examen de deuxième année.* — A cet examen, les honneurs furent décernées pour onze matières. Huit sur onze appartiennent aux deux collèges catholiques. De ces huit places d'honneur, quatre échurent au Stephens' green collège et quatre à Blackrock. Encore une fois, doit-on passer ces faits sous silence?

Ici encore, comme pour le premier examen, considérons la liste des grands prix. Les deux collèges en remportèrent dix. Dans un certain sens, le succès de part et d'autre semble égal, vu qu'ils ont obtenu chacun cinq prix; mais le merveilleux succès de Blackrock éclate ici en ce que les cinq grands prix obtenus par ses étudiants sont tous de première classe. En fait, le nombre total des grands prix étaient de huit. Or de ces huit, pas moins de cinq furent

remportés par les élèves de Blackrock. Des trois autres, deux échurent à Stephen's green et un au Queen's college de Belfast. Encore une fois, je le demande, sont-ce là des faits à reléguer dans l'ombre?

3 *Examen de baccalauréat.* — A cet examen le nombre des honneurs fut de sept, dont six répartis entre les collèges de Blackrock et de Stephen's green. Mais de ces six, les trois plus hautes distinctions furent décernées, non pas aux élèves de notre prétendu « seul grand collège à succès » ; mais à ceux de Blackrock. Sont-ce là des faits à reléguer dans l'ombre?

Enfin, quant à la liste des grands prix de cet examen, trois prix de première classe et deux de deuxième classe furent remportés, il est vrai, par les étudiants de Stephen's green ; mais il est bon et loyal d'ajouter, il me semble, que Blackrock, « quoique l'on ne doive s'attendre à nous voir le considérer ni comme un grand collège, ni comme un collège à succès » a obtenu deux grands prix, tous les deux de première classe.

Eh bien ! je réclame une conclusion. Dans cet unique compte-rendu des honneurs et des grands prix de l'Université, mis sous les yeux de vos lecteurs, le nom du collège de Blackrock devait-il être laissé, sans une seule mention, tandis que dans ce rapport, comme dans les adresses officielles du vice-chancelier de l'Université et bien plus du vice-roi lui-même, un autre collège, et ce collège seul, est éminemment mis en avant ? Ne dirait-on pas que, en réalité, la liste des succès, incontestables d'ailleurs, de ce collège, soit la seule liste de brillants succès, ou même de succès réels dont nous, catholiques, nous ayons à nous glorifier ?

Et le vice-chancelier de l'Université royale, s'en vient nous parler de notre *Stephen's green* comme d'une « Cendrillon sacrifiée » parmi les collèges universitaires d'Irlande ! Est-ce là un compte-rendu équitable et loyal ? Agréez, etc.

6. — La rivalité entre les différents collèges n'existe pas seulement sur le terrain des études, elle existe même pour les jeux et les exercices corporels. Dans l'éducation en Irlande, ces jeux et ces exercices ont une large part. Ils sont, pour ainsi dire, érigés en institutions, soumis à des règles fixes et minutieuses, auxquelles chaque joueur est tenu de se conformer strictement.

Les principaux jeux, sont pour l'hiver : le *foot-ball* (balle au pied ou jeu de ballon), et le *hand-ball* (balle au mur) ; pour l'été le *cricket* et le *tennis* (jeux de balle avec raquettes). Dans ces jeux on lutte même de collège à collège, et les journaux ne manquent pas de publier fort au long les péripéties de la joute.

Les concours ont lieu, et le prix, d'ordinaire, est un objet d'art. L'hiver dernier, une magnifique coupe en argent massif ciselée, d'une valeur de 1600 francs, fut offerte comme prix de *foot-ball* entre tous les établissements de la province de Leinster.

L'émoi fut grand. Sept des plus renommés se présentèrent avec le nombre déterminé de quinze champions, l'élite de leurs joueurs. L'occasion de se distinguer était belle. Des milliers de spectateurs entouraient la lice, ornée de drapeaux, les reporters de journaux prenaient des notes et devaient faire connaître le nom, les prouesses et les moindres passes de chacun. Ajoutez-y l'honneur du collège qu'on représente et l'esprit de corps, il n'en faut pas tant pour faire vibrer le cœur et donner du jarret, quand on a dix-sept ans ! Aussi quel entrain et quelle animation ! La mêlée fut chaude, la partie vaillamment disputée ; mais Blackrock, par trois luttes successives, remporta une victoire complète sur tous ses adversaires, sans les laisser faire un seul point. Les quinze joueurs, chaleureusement félicités par le comité, reçurent chacun une croix en argent, et la coupe, objet de tant de convoitises, leur fut décernée, au milieu d'acclamations enthousiastes. Portée triomphalement au collège, elle fait aujourd'hui l'ornement de notre parloir d'honneur. Cette coupe, d'un beau travail, mesure un pied et demi de haut, un pied et demi de diamètre, et repose sur un socle en ébène d'un demi-pied, incrusté de médaillons en argent où sont gravés les noms des vainqueurs.

En été, le *foot-ball* est remplacé par un jeu moins fatigant mais qui exige beaucoup d'adresse, c'est le *cricket*. Ici encore, la victoire couronne généralement nos élèves dans leurs luttes avec les autres institutions. Mais la rivalité, loin de nuire à la bonne entente, ne sert qu'à l'entretenir et à la cimenter par un échange de courtoisie. On s'envoie, de collège à collège, une sorte de défi sous forme d'invitation. C'est ce qu'on appelle un *Match*. On se réunit sur le terrain des invitants, onze de chaque côté. Pour prévenir toute contestation, on choisit des arbitres dont la décision sans appel, disons-le à l'honneur des élèves, est toujours admise sans hésiter. Comme la partie dure en moyenne de sept à huit heures, elle est divisée en deux par un lunch que tous les joueurs prennent ensemble avec une cordialité charmante sous une tente ad hoc. Puis le jeu continue avec

la franche gaité et l'entrain qui animent toujours et partout les enfants de la verte Erin. Dernièrement, une partie avec les élèves des Pères jésuites de Dublin s'est terminée avec un succès égal, le nombre des points étant le même des deux côtés. D'ailleurs, quel que soit le résultat, en se quittant, on se serre amicalement les mains en promettant de se retrouver plus tard.

Outre ces parties, celles qui se font au collège même, attirent beaucoup d'amis de la maison, surtout d'anciens élèves. Un grand nombre d'ecclésiastiques et parmi eux plusieurs professeurs du grand séminaire central d'Irlande, à Maynooth, profitent de cette occasion pour venir nous témoigner leur sympathie. Ce jour-là, les élèves, dans leurs élégants et légers costumes, de couleurs variées, rivalisent entre eux à courir, à sauter, etc., et les journaux donnent de ces exercices des comptes-rendus toujours flatteurs. Voici, à ce sujet, un extrait d'un article d'un journal le *Sport* du mois dernier (14 mai 1887).

En vérité, rien n'égale Blackrock. Ce sont les meilleurs joueurs au *foot-ball*, les meilleurs joueurs au *cricket*, les meilleurs athlètes... Et quand, après tous ces succès aux jeux, arrivent les examens de fin d'année, à l'école secondaire comme à l'université, ce sont encore eux qui l'emportent sur toute la ligne.

7. — Le 1^{er} octobre 1885, Mgr Walsh, peu après sa prise de possession, nous honora de sa première visite officielle. Ce prélat, si cher à tout cœur irlandais, fut reçu à Blackrock, comme partout ailleurs, dans son vaste diocèse, avec un enthousiasme sans bornes. De plus, il nous avait donné, à nous et à nos œuvres, tant de marques particulières de sympathie et de dévouement, avant et depuis son élévation à l'épiscopat, que nous étions tenus, par un sentiment de gratitude, à lui faire une réception aussi brillante que possible. Tout le collège fut pavoisé : des drapeaux, des banderolles, des guirlandes sans nombre et quatre arcs de triomphe décoraient la grande avenue par laquelle devait arriver le prélat. Sa Grandeur, revêtue de la *Cappa Magna*, fut conduite processionnellement à la chapelle, selon toutes les prescriptions de la liturgie. Le Père Supérieur, en chape, l'accompagnait sous le dais.

Le temps était magnifique, et notre chapelle nouvellement décorée offrait un ravissant coup d'œil.

Après la cérémonie religieuse, Mgr l'Archevêque fut conduit

dans la grande salle Saint-Patrice. Autour de lui étaient aussi rangés Mgr Donnelly, les vicaires généraux, tous les chanoines de la cathédrale et un grand nombre de dignitaires de plusieurs autres diocèses, qui avaient répondu avec empressement à notre invitation.

Après le chant d'une cantate, le P. Supérieur, en son nom et au nom de tous, souhaita la bienvenue au nouvel élu, le félicita de son élévation au siège primatial d'Irlande, et lui fournit l'occasion, selon le désir du prélat lui-même, de traiter la question de l'enseignement secondaire en Irlande, au point de vue de la justice due aux catholiques.

Sa Grandeur répondit par un discours magistral, dont l'exorde est d'un intérêt spécial pour la Congrégation.

Cher Père Huvéty, et vous, Révérends et chers amis, professeurs et élèves de ce collège, certes, c'est avec le plus grand plaisir, que je me trouve aujourd'hui au milieu de vous et que je reçois l'expression de vos félicitations et de vos bons souhaits. Mais, en vérité, vos sentiments de loyal attachement me sont bien connus depuis longtemps. J'en ai reçu les preuves les plus convaincantes, non pas seulement ici, dans ce collège si prospère que vous avez élevé à sa prééminence actuelle, mais loin d'ici en pays étrangers, partout où se trouve une maison de votre admirable Congrégation. Ces preuves, je les ai eues plus d'une fois dans notre collège irlandais de Rockwell; à Paris, au grand Séminaire des missions coloniales; à Chevilly, la maison-mère et le noviciat de votre Institut; à Beauvais, où les Pères mènent de front plus d'une œuvre de noble et généreux dévouement; et, permettez-moi de le dire, plus que partout ailleurs, dans cette belle institution, cette magnifique propriété, ce délicieux « chez soi » de Mesnières, où j'ai été reçu dernièrement avec ce que j'appellerai une telle profusion d'hospitalité, et où l'on m'a si gracieusement invité à fixer ma résidence chaque fois que j'aurai occasion de renouveler mon pèlerinage à la ville d'Eu, pour y vénérer les restes de mon saint et glorieux prédécesseur, saint Laurent O'Toole...

Après le dîner, le collège fut brillamment illuminé et un très beau feu d'artifice termina la journée.

Le lendemain, Mgr l'Archevêque voulut bien célébrer la sainte messe pour la communauté réunie. Il nous quitta vers midi. L'enthousiasme était tel, que, d'eux-mêmes, les élèves s'armant de tous les drapeaux qu'ils purent trouver, défilèrent militairement devant l'Archevêque, poussant des *hurrahs* frénétiques

et chantant des hymnes nationaux. Ajoutons que notre adresse à Sa Grandeur, enluminée par le plus habile artiste de Dublin, excite l'admiration de tous. Cette adresse qui a coûté 500 francs, recueillis par les élèves, est considérée comme un véritable chef-d'œuvre et occupe, dans la grande salle de l'Archevêché, la place d'honneur parmi toutes les autres adresses du même genre dont plusieurs cependant, ont coûté plus du double.

8. — Une fête à jamais mémorable dans les Annales de notre établissement a été la célébration du vingt-cinquième anniversaire de sa fondation, qui a eu lieu le 18 novembre 1885. Le faible grain de senevé, semé un quart de siècle auparavant, cultivé avec soin et arrosé de sueurs, Dieu l'avait béni et en avait fait un grand arbre.

Rien ne fut omis pour donner à la fête la plus grande solennité : tout l'épiscopat irlandais y fut convié. Cette invitation reçut de chacun des prélats le plus chaleureux accueil, et ceux qui ne purent l'accepter envoyèrent, avec l'expression de leurs regrets, le témoignage le plus flatteur de leur bienveillant intérêt pour l'établissement.

Dès la veille au soir, arrivait à Blackrock l'éminent archevêque de Cashel, Mgr Croke, qui devait donner le discours de circonstance. Reçu avec enthousiasme dans l'avenue principale par les Pères, les professeurs et les élèves, il fut conduit dans l'une des vastes salles du collège où le P. Supérieur lui adressa, au nom de tous, un beau compliment de bienvenue. Le prélat répondit par un magnifique discours sur la situation actuelle de l'Irlande qui, reproduit par les journaux, fit sensation dans tout le Royaume-Uni.

La journée du mercredi 18 novembre, se leva enfin pour éclairer notre fête et la rehausser par un temps splendide. Toute la façade du collège était pavoisée. Au sommet de la tour, quatre drapeaux agitaient, au souffle de la brise, les couleurs pontificales, celles de la France à côté de la verte bannière d'Erin, à la harpe d'or, et l'étendard étoilé des États-Unis. L'allégresse régnait partout, lorsque soudain se répandit la nouvelle d'un fâcheux contre-temps : Mgr Walsh, si franchement dévoué à notre œuvre, avait promis de chanter la messe pontificale; mais ayant été pris, la veille au matin, d'une indisposition occasionnée par un excès de travail et de fatigue, nous fûmes

privés de ce bonheur. La messe pontificale fut alors chantée par Mgr Donnelly, ancien auxiliaire du cardinal Mac Cabe.

A onze heures, le prélat fit son entrée solennelle à la chapelle, précédé d'un imposant cortège. Outre nos Pères des deux communautés de Blackrock et de Rockwell, on y remarquait des représentants de presque tous les ordres religieux, de nombreux prêtres séculiers et une dizaine de chanoines de la métropole, suivis de Mgr Gillooly, évêque d'Elphin, Mgr Lynch, coadjuteur de Kildare et Leichlin, et Mgr Carr, évêque de Galway.

Les morceaux de musiques et de plain-chant, préparés avec soin, furent exécutés avec un rare bonheur et méritèrent des félicitations.

Le magnifique discours de Mgr l'Archevêque de Cashel ajouta encore à sa grande réputation d'éloquence. Il eut un retentissement immense, dû, en partie, à son actualité. On était alors au plus fort de la lutte touchant la question d'enseignement en Irlande, et Blackrock en avait été, pour ainsi dire, le principal champ de bataille.

Le vaillant défenseur des libertés de l'Église et de l'Irlande prit pour sujet : *l'Enseignement dans l'Église catholique*. S'inspirant, dans son exorde, de la fête du jour, la dédicace des églises de Saint-Pierre et de Saint-Paul, il traça le parallèle de ces deux grands apôtres, si différents presque en tout, mais qui ont un point de ressemblance, c'est d'avoir été fidèles à la parole du divin Maître : *Euntes docete* ; et d'avoir, tous deux, consacré leur vie entière à l'évangélisation des peuples.

Le prélat établit ainsi le droit de l'Église catholique à l'enseignement, l'excellence et la supériorité de cet enseignement, surtout pour la formation du cœur. Développant cette thèse avec feu, il invoque tour à tour la sainte Écriture, les législations anciennes et modernes, l'histoire, la littérature, les sciences, les arts. Il s'élève avec indignation contre les écoles sans Dieu et sans religion. Il proteste énergiquement contre la partialité du gouvernement anglais, qui prodigue ses faveurs aux protestants et n'a que des vexations pour les catholiques. Il procède alors par comparaison. A la stérilité glaciale et corruptrice du protestantisme « dont la visibilité n'apparaît que par les ruines qu'il a amoncelées », il oppose la fécondité de l'Église qui, prêchant d'exemple, nourrit à la fois l'esprit et le cœur. C'est pour

l'aider à remplir cette mission d'instruire le monde, que l'Esprit-Saint l'a dotée de tant de Congrégations enseignantes.

Une des dernières en existence mais non en mérite, ajoute-t-il, est celle de ces hommes de bien, de talent et de sainteté dont le toit nous abrite en ce moment. Il y a vingt-cinq ans qu'ils vinrent, en petit nombre, ouvrir un collège en Irlande et planter leur tente ici même où nous sommes, près de la capitale irlandaise, et aussi dans les champs verdoyants du Tipperary. Peu familiers avec notre langue, étrangers à nos idées, à nos coutumes insulaires et nationales, ils se mirent à l'œuvre avec l'habileté et l'énergie de leur race. Ils attirèrent des étudiants de près et de loin, devinrent peu à peu les amis de prédilection du clergé et du peuple. Puis, dans les joutes littéraires auxquelles ils se sont mêlés dans ces dernières années, non seulement ils n'ont pas subi de défaite, mais le plus souvent ils ont remporté les plus glorieux trophées de la victoire.

Pour tant de peines et de travaux, pour tant et de si grands bienfaits répandus sur l'enfance et la jeunesse, qu'ont-ils obtenu? Ont-ils rencontré un gouvernement pour les récompenser, pour leur donner au moins quelque marque de gratitude? Nullement. Ce collège, c'est à leurs frais qu'ils l'ont bâti; leur nombreux personnel enseignant, c'est avec leurs propres ressources, fruit de leur travail, qu'ils le rétribuent. Et l'État, pourtant, est obligé de reconnaître que, dans l'œuvre de l'éducation, personne ne met autant de dévouement, ne se donne autant de peine, que nul établissement ne remporte autant de succès. Q'importe! ses amplies récompenses sont prodiguées uniquement à ces professeurs et à ces collèges protestants qui ont remporté le moins de succès et qui sont notoirement les moins méritants...

Quelque temps après la messe, les anciens élèves, pour conserver le souvenir de ce beau jour et témoigner leur reconnaissance et leur attachement au collège, présentèrent au P. Supérieur et aux Pères de la communauté une splendide adresse. Cette pièce, artistement enluminée, dans un magnifique cadre doré, forme un beau tableau, d'une valeur de plus de 4,000 francs, qui décore notre parloir d'honneur.

A six heures du soir eut lieu le dîner. La grande salle d'étude n'étant séparée du réfectoire des élèves que par une cloison mobile, les deux pièces furent réunies ce jour-là en une seule, ce qui donna une vaste et belle salle de banquet d'environ 600 couverts. Elle était ornée de tableaux, de guirlandes et de banderolles produisant le meilleur effet.

Le P. Supérieur, très fatigué depuis plusieurs iours, chargea le P. Reffé de présider au banquet. C'était une magnifique assemblée. Tous nos enfants y assistaient. Nous y comptions aussi beaucoup d'anciens élèves et de nombreux amis de l'établissement. A la table d'honneur figuraient, outre l'Archevêque de Cashel et cinq évêques, plusieurs membres distingués du Parlement, le consul de France, baron de Cussy, le lord maire de Dublin et le grand shériff de la cité. C'est vraiment un jour à inscrire en lettres d'or dans les annales de Blackrock.

9. — Nos confrères apprendront avec plaisir que, à l'occasion de nos fêtes jubilaires, nous avons mis la dernière main à notre chapelle. Elle avait été construite en 1867, mais n'avait pas été encore achevée. Les travaux de décoration ont été exécutés, pendant l'été 1885, par un artiste de Dublin.

Les dépenses s'élèvent à près de 8,000 francs. Un ancien élève y a contribué pour une somme de 2,500 francs, et quelques autres personnes pour une autre somme de 1,000 francs. De plus, les cotisations des élèves, accumulées d'année en année à l'occasion de la fête du P. Supérieur, ont parfait le reste de la dépense. Aussi notre chapelle est-elle remarquable, non seulement par la richesse et la beauté des décors, mais aussi par l'harmonie et le bon goût de toute l'ornementation : elle fait réellement une excellente impression sur tous nos visiteurs.

Un Anglais, ami du P. Supérieur, M. Henri Munster, de Londres, nous a fait présent d'une magnifique et très riche croix en malachite, mesurant 1^m.60 de haut, et portant un Christ en argent doré. Ce don représente une valeur de 20,000 francs.

10. — Outre NN. SS. les Archevêques de Dublin et de Cashel, et les Évêques qui ont pris part à notre fête jubilaire, plusieurs autres prélats nous ont honorés de leur visite. Ce sont : Mgr Dillon, prélat de la maison pontificale, auteur de plusieurs ouvrages sur la dévotion à Notre-Dame du Bon-Conseil; Mgr Cosgrave, des États-Unis; Mgr Conway, évêque de Killala; Mgr Jolivet, évêque de Natal; Mgr Woodlock, évêque d'Ardagh; Mgr O'Brien, archevêque d'Halifax (Nouvelle Écosse); enfin, le nouvel archevêque de Melbourne (Australie), Mgr Carr, ancien évêque de Galway (Irlande). Sa Grandeur a passé une journée avec nous avant son départ pour sa nouvelle mission. Après dîner, aux quelques paroles de félicitation, adressées par le P. Supérieur,

le prélat répondit avec effusion, témoignant le désir de nous voir bientôt dans son diocèse, où il nous attend à bras ouverts, nous assurant de sa haute protection.

COMMUNAUTÉ DE ROCKWELL

MARS 1885. — JUILLET 1887

1. Scolasticat et Collège. — 2. Succès au concours. — 3. Mort d'un élève. —
4. *Messenger de Saint-Joseph*. — 5. Missions et retraites. — 6. Visites. —
7. Chapelle. — 8. Ferme. — 9. Poste. — 10. Incendie. — 11. Legs.

1. — Le nombre de nos élèves s'est maintenu, ces dernières années, au chiffre d'environ 80, et nous n'avons toujours qu'à nous louer de leur excellent esprit; aussi, parmi eux, commencent-ils à se manifester un certain mouvement vers le scolasticat. Le 2 février dernier, trois d'entre eux sont entrés au postulat, un autre les y a suivis à Pâques, et quelques autres se proposent d'aller les rejoindre en septembre.

Malheureusement, nos ressources ne nous permettent pas d'en recevoir un bien grand nombre : nous n'en avons que douze en ce moment. Espérons que, dans un avenir prochain, il nous sera permis de donner plus d'extension à cette œuvre si importante.

2. — Sans arriver au premier rang, comme en 1883-84, notre établissement n'a pas laissé d'obtenir des succès marqués dans les concours généraux des maisons d'éducation de l'Irlande. Ainsi, dans l'année scolaire 1884-85, nos élèves ont remporté une médaille d'or pour les langues vivantes, deux médailles d'argent, quinze prix, dont l'un de 250 francs, et les autres, de 75 à 25 francs; quatre *exhibitions* ou grands prix d'argent, dont l'un de 1,000 francs, et les autres de 500 à 375 francs. De plus, le collège a reçu une gratification de 2,775 francs.

En 1885-86, Rockwell figure encore très honorablement avec cinq *exhibitions*, une médaille, dix prix, une gratification de 3,425 pour l'établissement. Relativement au petit nombre de concurrents entrés dans la lice, nous avons, de l'aveu de tous, obtenu les plus beaux résultats.

3. — Tout le monde sait que les *Athletic Sports* sont en grand honneur dans ce pays. Chaque année, nos élèves consacrent un jour spécial à ces exercices, qui, de leur nature, servent

merveilleusement au développement du corps, à la souplesse des membres; ils sont toujours couronnés par des prix de la valeur de 3 à 400 francs.

En mai 1886, ces jeux, d'ordinaire si gais pour nos enfants, ont été tristement interrompus par la mort subite de l'un d'entre eux, le jeune James Holland, âgé de quinze ans. Dans la matinée, il avait déjà remporté, comme prix, une belle croix d'argent; et, avant deux heures du soir, au moment même où il gagnait un second prix, il succombait à un anévrisme, quelques instants après avoir atteint le but assigné.

Le P. Fogarty, qui se trouvait le plus rapproché de l'accident, lui donna immédiatement l'absolution; un instant après, on put lui administrer les onctions saintes, renouveler l'absolution et lui conférer l'indulgence de la Bonne-Mort. Le médecin, arrivé peu de temps après, ne put, hélas! que constater son décès. Tous les élèves ont donné à leur jeune condisciple les marques les plus vives de la charité chrétienne; ils ont demandé, comme une faveur, de le veiller pendant la nuit, et bon nombre d'entre eux ont offert la sainte communion pour le repos de son âme, le jour de ses obsèques.

Le père de l'enfant, médecin distingué et juge de paix très apprécié à Dungarvan, ville des plus importantes du comté de Waterford, a reçu cette poignante nouvelle avec une résignation toute chrétienne. Il a lui-même fait les démarches nécessaires auprès des autorités, pour nous éviter les ennuis d'une enquête judiciaire.

Ajoutons que cet enfant était pieux : il s'était confessé peu de jours auparavant, et le jour même de sa mort, il avait attiré l'attention du P. Supérieur par la manière édifiante dont il faisait la genuflexion devant le saint Sacrement.

A cette occasion, Mgr l'Archevêque de Cashel a bien voulu transmettre au P. Supérieur ses vives condoléances et ses paternelles consolations.

Beaucoup d'ecclésiastiques marquants et des laïcs de distinction sont venus faire leur visite de condoléance; entre autres : M. le premier vicaire général, M. l'Archidiacre, M. le chanoine Ryan, curé de notre paroisse; M. le chanoine Scully, ancien supérieur du grand Séminaire de Thurles, etc., etc...

(La suite au prochain numéro.)

NÉCROLOGIE



Un télégramme de Lourdes nous annonce que le P. Antoine Kieffer est décédé en cette ville, le samedi 16 juillet. Atteint depuis longtemps de phtisie, il y avait été conduit par un excellent catholique, M. Sonnet, dans l'espoir qu'il obtiendrait sa guérison à la grotte miraculeuse; mais il était, sans doute, mûr pour le ciel, et la très sainte Vierge a voulu l'appeler auprès d'elle, en un jour qui lui est spécialement consacré.

Le P. Antoine Kieffer était dans sa vingt-huitième année, avait 14 ans de communauté et 3 ans 10 mois de profession. Au mois d'août dernier, il avait émis ses vœux perpétuels. Le prochain *Bulletin* donnera quelques détails sur ce cher défunt.

Voici les notices sur le P. Bruyère et le F. Désiré, dont nous avons annoncé le décès au numéro de juin.

LE P. JEAN BRUYÈRE

DÉCÉDÉ DANS SA FAMILLE LE 23 JUIN 1887.

Le P. Jean-Pierre Bruyère naquit le 5 décembre 1859, à Saint-Amans-Soult (Tarn). Après avoir terminé ses classes au petit séminaire de Castres, il entra au grand séminaire d'Alby, où il fit sa philosophie et une partie de sa théologie.

Durant ses études, ayant conçu le projet de se consacrer aux Missions, il s'en ouvrit à son directeur, ancien élève de Cellule, qui lui fit connaître notre Congrégation. Entré au grand scolasticat en avril 1883, il y prit le saint habit religieux en février 1884, et émit ses premiers vœux au mois d'août 1885.

Désigné aussitôt pour la nouvelle communauté du Para, il y remplit d'abord les fonctions de professeur, puis celles de surveillant. Le P. Bruyère avait emporté là-bas le germe d'une maladie de poitrine. On espérait que ce changement de climat pourrait lui être favorable, mais Dieu permit qu'il en fut autrement, et le médecin déclara bientôt qu'il y avait lieu de le

rapatrier. Il rentra donc en France le 21 avril dernier. Mais, hélas ! le mal était déjà trop avancé, et il n'a pas tardé à mourir, au sein de sa famille, où, sur les instances pressantes de sa mère on l'avait envoyé passer quelque temps.

En l'absence du curé, c'est le vicaire de la paroisse, M. l'abbé Rouquau, qui a assisté le défunt à ses derniers moments. Voici la lettre qu'il écrivit au T. R. Père, pour lui en faire part.

Au commencement de la semaine, rien ne faisait encore prévoir le fatal dénouement, quand, le mardi 21 juin, après avoir pris son léger déjeuner, le Père sent sa respiration s'embarasser considérablement, et une sueur abondante le couvre des pieds à la tête. « Je vais mourir, dit-il à sa mère, allez vite chercher M. l'abbé. » J'accours en toute hâte, je le trouve assis sur son lit, respirant avec la plus grande peine. « C'est fini, me dit-il, je meurs... »

Je vole à l'église. A mon retour, la chambre est remplie de parents et d'amis désolés. Le cher malade est toujours dans le même état. « Donnez-moi, me dit-il, une dernière absolution. » Je l'absous en pleurant. Il demande ensuite à sa mère, à son père, à tout le monde de lui pardonner les fautes qu'il a pu commettre à leur égard.

Après cela, je lui donne l'Extrême-Onction, et à chacune des onctions, malgré la violence de ses douleurs, on le voit demander pardon à Dieu avec une humilité touchante.

La cérémonie terminée, il me prie, lui-même, de recevoir ses vœux perpétuels. Et les mains jointes, comme pour la sainte communion, il prononce devant tous la formule de vos saints engagements.

Avant la nuit, je retournai le voir. Sa respiration était moins difficile, mais sa faiblesse était toujours très grande. « Vous souffrez encore beaucoup, lui dis-je? — Oh! beaucoup; il en coûte à l'âme de quitter le corps! — Avez-vous demandé au Sacré-Cœur et à la sainte Vierge de vous guérir? Seriez-vous content de guérir? — Je suis surtout content de faire la sainte volonté de Dieu. »

Dans la nuit, son oppression diminua, et le lendemain matin, mercredi, j'eus le bonheur de pouvoir lui donner le saint viatique. Puis, je le priai de me fixer le jour de sa prochaine communion. « C'est inutile, dit-il, demain je n'y serai plus, je communierai au ciel. »

Toute la matinée, la visite de son Dieu l'inonda de bonheur. Il aurait voulu ne plus être sur la terre. Comme sa mère insistait pour lui faire prendre un peu de bouillon, il se retourna vers elle, et d'un ton de voix angélique : « Maman, lui dit-il, à quoi bon, puisque je vais mourir? Donnez-moi plutôt le crucifix et un peu d'eau bénite. »

Sa mère ne put retenir ses larmes. Son cousin (jeune prêtre), arrivé un moment après, lui proposa de le veiller pendant la nuit avec sa mère. « Eh ! bien oui, répondit-il, tu pourras m'assister à mes derniers moments. » Ils dirent ensemble le chapelet, puis le jeune abbé dit au malade qu'il allait réciter le bréviaire à son intention. — Oui, répondit-il, pour moi, il y a longtemps que je n'ai pu le dire. »

A 11 heures et demie, il demanda à sa mère de lui réchauffer la main droite. Un instant après : « C'est assez, ajouta-t-il, je me sens mourir, allez prévenir les autres (parents). » En effet, un instant après, il rendait le dernier soupir, ayant conservé sa connaissance jusqu'à la fin.

Nous lui fîmes de magnifiques funérailles. L'église était toute tendue de noir. Presque toutes les familles de la paroisse prirent part à cette touchante cérémonie. Onze prêtres l'accompagnèrent à sa dernière demeure, et plusieurs autres exprimèrent leur vif regret de ne pouvoir répondre à notre appel. Leurs lettres, d'ailleurs, sont pleines d'éloges pour le bien cher défunt, et, à elles seules, pourraient faire, à sa mémoire, la plus belle oraison funèbre. (Lettre du 28 juin 1887.)

LE F. DÉSIRÉ

DÉCÉDÉ A CHEVILLY, LE 23 JUIN 1887.

Le F. Désiré (Henri Thunher) était né à Giromagny, près Belfort, le 16 avril 1860. Dès son jeune âge, ayant perdu son père et sa mère, il fut placé à l'orphelinat de Villerhoff, où il resta de 1868 à 1877. D'après le témoignage de l'aumônier de l'établissement, il y donna toujours satisfaction « par sa piété, sa bonne conduite et son application au travail ».

Vers la fin de 1877, il manifesta le désir d'embrasser la vie religieuse. Pour l'éprouver, son confesseur, M. l'abbé Meyer, jugea à propos de le placer, pendant quelque temps, au collège de Juilly; mais, persévérant toujours dans son dessein, il demanda et obtint d'être admis au postulat des Frères, à Chevilly, le 15 avril 1878.

Durant tout son temps de probation, il continua à se montrer fervent et bien appliqué à tous ses devoirs. N'étant encore que novice, on lui confia la surveillance des petits orphelins.

Après sa profession, en septembre 1880, il fut envoyé à Mesnières pour y être professeur. Il s'y prépara en même temps

au brevet de capacité, qu'il obtint sans difficulté. Chargé ensuite du cours préparatoire au certificat d'études, il s'y dévoua avec zèle et ses élèves remportèrent chaque année de beaux succès, surtout en 1885, où les seize candidats préparés par lui furent tous admis.

Malheureusement sa santé laissa bientôt à désirer. Ne pouvant plus rester à la tête d'une classe, il fut rappelé à Chevilly, et envoyé, au bout de quelques mois, à Douvaine, où l'on avait besoin d'un directeur titulaire pour l'école.

Là, son mal de poitrine s'aggrava notablement et il dut rentrer définitivement à Chevilly (avril 1887).

Le F. Désiré ne se faisait pas illusion sur son état. Il acceptait avec un grand esprit de résignation la mort qu'il sentait venir; et c'est dans ces pieuses dispositions, qu'après s'y être bien préparé, il a remis son âme à Dieu le 23 juin dernier.

MOUVEMENT DU PERSONNEL

Retours en France, — Sont arrivés en France :

Le 27 juin, le F. Mathurin, venant de Nossi-Bé (1);

Le 4 juillet, le P. Guilmin, venu de Mayotte sur un transport de l'État, l'*Amérique*; à son départ de cette île, le 9 juin, il se trouvait très anémié; la traversée lui a fait beaucoup de bien;

Le 5 juillet, Mgr Picarda et le F. Antonin, venus de Saint-Louis du Sénégal;

Le 16 juillet, le P. Stalter, de la mission des Deux-Guinées. Ce cher Père avait été très malade au Gabon, on l'avait même cru perdu; grâce à Dieu, il s'est déjà bien remis.

NOUVELLES DES COMMUNAUTÉS

Maison-Mère. — Ainsi qu'on a pu le voir dans les *Missions Catholiques*, l'éminent secrétaire de la Sacrée Congrégation de

(1) Le F. Mathurin s'était embarqué à Nossi-Bé le 12 mars, pour prendre le paquebot des Messageries; mais la petite vérole sévissant dans l'île, il a été obligé de faire successivement plusieurs quarantaines, de sorte que son voyage a duré en tout cent sept jours.

la Propagande, Mgr Dominique Jacobini, a fait un voyage en France, dans le cours de ce mois, pour s'entretenir avec MM. les membres des Conseils centraux de la Propagation de la Foi, de quelques questions concernant cette belle œuvre, et spécialement des moyens de lui donner plus d'extension encore dans tous les pays catholiques.

Le T. R. Père Général a eu l'honneur de dîner avec ce prélat d'abord le 16 juillet, au Séminaire des Missions-Étrangères, où il était descendu, puis le lendemain chez M. Hamel, président de l'œuvre de la Propagation de la Foi. Sur son invitation, Mgr Jacobini a bien voulu aussi partager notre dîner de communauté le lundi 18 juillet. Avec lui, nous avons le Directeur de l'œuvre de la Sainte-Enfance, M. l'abbé Demimuid; M. Guasco, secrétaire de la Propagation de la Foi; un des assistants de Saint-Lazare, M. Forestier, remplaçant le Supérieur général, empêché par sa surdité d'assister à ces réunions.

C'était le dernier repas que prenait Sa Grandeur à Paris; car elle devait, le soir même, partir pour Marseille. Le T. R. Père a profité de l'occasion pour lui parler de nos Missions, notamment de celles du Zanguebar et du Congo. Mgr Jacobini, qui est parfaitement au courant de tout ce qui les concerne, a témoigné pour ces Missions un vif et bienveillant intérêt.

Sénégalie. — Les journaux ont déjà annoncé la nomination par le Saint-Siège de Mgr Picarda, — c'est le titre qui lui revient désormais, — comme Préfet apostolique du Sénégal et Vicaire apostolique de la Sénégalie. C'est dans sa réunion du 28 juin, veille de la fête de saint Pierre, que la Sacrée-Congrégation de la Propagande a été appelée à donner sa décision sur la proposition faite à ce sujet par le T. R. Père. La décision a été ratifiée le dimanche suivant par le Saint-Père, et le décret nommant le nouveau Préfet apostolique signé le 11 juillet.

Nous attendons d'ici peu ses Brefs de nomination comme Évêque et Vicaire apostolique.

Fondation de Saint-Paul de Loanda. — L'état du personnel a déjà fait connaître à nos confrères cette nouvelle fondation. Jusqu'ici, elle se trouvait encore dans un état plus ou moins précaire, et c'est pourquoi on avait différé d'en parler au *Bulletin*.

Cette nouvelle maison, fondée sur la demande de Mgr l'Evêque de Saint-Paul de Loanda et les instances de M. Pedroso, se compose des PP. Gauthier et Faxel; ils sont arrivés ensemble à Loanda le 27 janvier de cette année. Le P. Gauthier, se trouvant malade, est allé au mois de février en changement d'air à Landana. Quelques semaines après, il est rentré à son poste, avec de nouvelles forces. Il est aumônier de l'hôpital, et le P. Faxel, aumônier militaire du fort. Leur ministère a déjà produit d'excellents fruits, surtout auprès des pauvres malades, jusqu'à presque entièrement abandonnés.

Grand scolasticat. — On a dû faire l'amputation de la jambe à l'un de nos grands scolastiques, M. Luteaud, à cause d'une tumeur très grave qui lui était survenue au genou, quelque temps après son élévation au sous-diaconat. On l'avait transporté, à cet effet, dans une clinique fondée à Levallois-Perret, près Paris, par la famille Isaac Péreire et confiée aux soins des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny. L'opération a été faite, le 27 juin, par un des plus habiles chirurgiens de Paris, M. le D^r Quenu. Grâce à Dieu, elle a bien réussi, et le cher malade commence à marcher avec des béquilles. Espérons qu'il ira de mieux en mieux.

AVIS. — Plusieurs ayant réclamé contre la suppression des *dernières nouvelles* dans un des numéros précédents, nous sommes obligés pour les maintenir, cette fois, de couper le *Bulletin* de Rochwell. C'est une mesure à laquelle nous astreint notre cadre ordinaire de 32 pages.

Maison-Mère, le 25 juillet 1887.

LE SECRÉTAIRE-GÉRANT : BARILLEC.



Ferveur. — Charité. — Sacrifice.

SOMMAIRE. — **Maison-Mère.** Brefs et Décrets nommant Mgr Picarda évêque de Paphos, vicaire apostolique de la Sénégambie et préfet apostolique du Sénégal. — Admissions aux vœux et à l'oblation. — **Bulletins des communautés.** Rockwell (suite). — Saint-Louis du Sénégal. — Annexe de Sor. — **Nécrologie.** † PP. Wira et Salaün. — **Notices** des PP. Antoine Kieffer et Wira. — Mouvement du personnel. — Nouvelles des Communautés. — Avis.

MAISON-MÈRE

BREFS ET DÉCRETS DE NOMINATION

DU NOUVEAU VICAIRE APOSTOLIQUE DE LA SÉNÉGAMBIE

Ainsi qu'on l'annonçait à la fin du dernier *Bulletin*, Mgr Picarda a été nommé préfet apostolique du Sénégal par un Décret de la S. C. de la Propagande, en date du 11 juillet dernier.

Par deux Brefs, datés du 19 du même mois, il a été nommé, en outre, vicaire apostolique de la Sénégambie et promu à la dignité épiscopale, sous le titre d'évêque titulaire de Paphos (1).

Nous donnons ici le texte de ces trois actes importants, en y ajoutant le Décret du Président de la République, relatif à la nomination du nouveau préfet apostolique du Sénégal.

(1) *Paphos* est une des villes les plus célèbres de l'île de Chypre. Sous le paganisme, Vénus y avait un temple magnifique. Dès les premiers temps du christianisme, elle acquit un nouveau et meilleur titre de gloire par la conversion du proconsul romain, Sergius Paulus, que le grand apôtre des Gentils gagna par son zèle à la foi chrétienne et dont il prit dès lors le nom. (*Act. apost.*, XIII, 6.) Un des évêques de Paphos, Julius, assistait au premier concile de Constantinople en 381.

**Décret de la S. C. de la Propagande nommant Mgr Picarda,
préfet apostolique du Sénégal.**

DECRETUM

Cum per obitum R. P. D. Riehl, Vicarii Apostolici Senegambiæ et Præfecti Apostolici Senegalensis, præfectura ista fuerit suo viduata Pastore, Emi Patres Sacro Consilio christiano Nomine Propagando (præpositi), in comitiis Generalibus habitis die 28 junii 1887, R. P. Mathurinum Picarda e Congregatione Sancti Spiritus et Immaculati Cordis Mariæ ad munus Præfecti Apostolici eligere censuerunt, ac præsens in re Decretum expediri mandarunt.

Datum Romæ ex Ædibus S. C. de Propaganda Fide die 11 julii MDCCLXXXVII.

† Place du sceau.

JOANNES Card. SIMEONI, *Præfectus*.

Pro Secretario : Zephyrinus ZITELLI, *officialis*.

Bref nommant Mgr Picarda évêque titulaire de Paphos.

LEO PP. XIII.

Dilecte Fili, Salutem et apostolicam Benedictionem. Apostolatus officium, meritis licet imparibus, Nobis ab alto commissum, quo Ecclesiarum omnium regimini Divina Providentia præsidemus, utiliter exsequi, adjuvante Domino, satagentes, solliciti corde reddimur et solertes, ut, quum de ipsarum Ecclesiarum regiminibus agitur, committendis tales eis in Pastores præficere studeamus, qui populum suæ curæ creditum sciant, non solum doctrina verbi, sed etiam exemplo boni operis informare, commissasque sibi Ecclesias in statu pacifico et tranquillo velint et valeant, auctore Domino, salubriter regere ac feliciter gubernare. Dudum siquidem provisionem Ecclesiarum omnium nunc vacantium et in posterum vacaturarum ordinationi et dispositioni Nostræ reservavimus, decernentes ex tunc irritum et inane, si secus super his a quoquam, quavis auctoritate, scienter vel ignoranter contigerit attentari. Jamvero quum Episcopalis Ecclesia Paphiensis titularis, sub Archiepiscopo Salaminio, cui Venerabilis Frater Paschalis Guerini, postremus illius Antistes, præsidebat, per translationem ejusdem Venerabilis Fratris Paschalis, prævia absoluteione a vinculo, ad Metropolitanam Ecclesiam Scodrensem, Pastoris solatio destituta sit, Nos ad ejusdem Ecclesiæ provisionem, in qua nemo præter Nos se potest seu potuit immiscere, supradictis reservatione ac decreto obsistentibus, paterno studio

intendentes, post deliberationem, quam hac de re cum Venerabilibus Fratribus Nostris S. R. E. Cardinalibus Christiano nomine propagando præpositis habuimus diligentem, ad te, dilecte fili, qui ex legitimo matrimonio progenitus, et in legitima ætate constitutus, præclaris argumentis tuum religionis provehendæ studium, tuamque doctrinam et prudentiam probasti, oculos mentis Nostræ convertimus. Itaque, peculiari te benevolentia complectentes, et a quibusvis excommunicationis et interdicti, aliisque ecclesiasticis sententiis, censuris, ac pœnis, quovis modo vel quavis de causa latis, si quas forte incurreris, hujus tantum rei gratia absolventes et absolutum fore censentes, eandem titularem Ecclesiam Paphiensem de persona tua, Nobis et memoratis Fratribus Nostris ob tuorum præstantiam meritorum accepta, de eorumdem Fratrum Nostrorum consilio, Apostolica Auctoritate Nostra providemus, teque illi in Episcopum præficimus et Pastorem, curam, regimen et administrationem Ecclesiæ ejusdem in spiritualibus ac temporalibus tibi plenarie committendo; in Illo, qui dat gratiam et largitur dona confisi, te omnia ad majorem Dei gloriam, sempiternamque animarum salutem esse expleturum. Tibi vero indulgemus ut, donec supradicta Ecclesia inter mere titulares adnumeretur, ad illam accedere et apud eam personaliter residere minime tenearis. Ceterum ad ea, quæ in tuæ cedere possunt commoditatis augmentum, benigne respicientes, tibi, ut a quocumque malueris catholico sacrorum Antistite gratiam et communionem Sanctæ Sedis Apostolicæ habente, accitis et in hoc ei assistentibus duobus aliis Episcopis, vel, si hi commode vocari nequeant, duobus eorum loco Presbyteris in officio aut Ecclesiastica dignitate constitutis, similem Sedis Apostolicæ gratiam et communionem habentibus, munus consecrationis suscipere libere liciteque possis et valeas, eidemque Antistiti, ut, receptis a te prius Catholicæ fidei professione juxta articulos pridem ab eadem Sancta Sede propositos, ac Nostro et Romanæ Ecclesiæ nomine fidelitatis debitæ juramento, prædictum munus tibi Auctoritate Nostra conferre libere ac licite possit, plenam et liberam tenore præsentium tribuimus facultatem. Volumus autem, eademque Auctoritate Nostra decernimus ut, nisi receptis a te per ipsum Antistitem fidei professione ac Juramento prædictis, idem Antistes munus hujusmodi tibi conferre, tuque illud suscipere præsumpseritis, ipse Antistes ac tu tam a Pontificalis officii exercitio, quam a regimine et administratione Ecclesiarumstrarum suspensi sitis eo ipso. Non obstantibus, si opus sit, fel. rec. Benedicti XIV Prædecessoris Nostris super Divisione Materiarum, aliisque Constitutionibus et Ordinationibus Apostolicis, nec non dictæ Ecclesiæ etiam juramento, confirmatione Apostolica, vel quavis firmitate alia roboratis statutis, consuetudinibus, ceterisque contrariis quibuscumque.

Datum Romæ apud S. Petrum sub Annulo Piscatoris, die XIX julii MDCCCLXXXVII. — Pontificatus Nostri anno decimo.

† Place du sceau.

M. Card. LEDOCHOWSKI.

**Bref nommant Mgr Picarda
vicaire apostolique de la Sénégambie.**

LEO PP. XIII.

Dilecte Fili Salutem et Apostolicam Benedictionem.

Ubi renuntiatum est Nobis de obitu Venerabilis Fratris Francisci Xaverii Riehl Episcopi titularis Ecclesiæ Colophonensis et Vicarii Apostolici Senegambiæ, ex supremi Apostolatus Nobis in persona Beatissimi Petri divinitus concrediti officio egimus, cum Venerabilibus Fratribus Nostriis S. R. E. Cardinalibus Propagandæ Fidei præpositis, ne ex viduitate Pastoris illius Vicariatus fideles quidquam in spiritualibus ac temporalibus detrimenti caperent. Quare, perpensis consideratisque omnibus, singularique tua præclaris confirmata testimoniis pietate, doctrina ac prudentia hujusmodi munus, de eorumdem Venerabilium Fratrum Nostrorum consilio, tibi committendum censuimus. Itaque te, dilecte fili, quem per similes Literas Nostras hoc ipso die datas Episcopum titularis Ecclesiæ Paphiensis renuntiavimus, peculiari benevolentia complectentes, et a quibusvis excommunicationis et interdictis, aliisque ecclesiasticis sententiis, censuris ac pœnis, quovis modo vel quavis de causa latis, si quas forte incurreris, hujus tantum rei gratia absolventes et absolutum fore censentes, Apostolica Auctoritate Nostra harum Literarum vi, Vicarium Apostolicum Senegambiæ facimus et instituimus. Proinde omnia tibi et singula Jura, honores, privilegia, facultates, indulta, quæ ex Juris præscripto vel ex usu et consuetudine hujusce muneris, et quæ Ordinariorum sunt propria deferimus atque impertimus. Denique universo Clero ac populo prædicti Vicariatus Senegambiensis præcipimus et mandamus, ut te in Vicarium Apostolicum recipiant et admittant, tibi que plenam reverentiam et obedientiam exhibeant. Hæc volumus et jubemus, non obstantibus licet speciali atque individua mentione ac derogatione dignis in contrarium facientibus quibuscumque.

Datum Romæ apud S. Petrum sub Annulo Piscatoris, die XIX julii MDCCCLXXXVII. — Pontificatus Nostri Anno Decimo.

† Place du sceau.

M. Card. LEDOCHOWSKI.

DÉCRET

Le Président de la République Française.

Sur la proposition du Ministre de la Marine et des Colonies et du Ministre de l'Instruction publique, des Cultes et des Beaux-Arts,

Décète : ART. 1. — M. l'abbé Picarda (Mathurin), desservant de Saint-Louis (Sénégal), vicaire général du Préfet apostolique, est nommé Préfet apostolique du Sénégal et dépendances, en remplacement de M. Riehl, évêque de Colophon, décédé.

ART. 2. — Le Ministre de la Marine et des Colonies et le Ministre de l'Instruction publique, des Cultes et des Beaux-Arts sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 8 juin 1887.

Signé : JULES GRÉVY.

Par le Président de la République :

Le ministre de l'Instruction, des Cultes et des Beaux-Arts, E. SPULLER.

Le ministre de la Marine et des Colonies, BARBEY.

ADMISSIONS A L'OBLATION ET AUX VŒUX

Admissions aux vœux.

Par décision du Conseil, en date du 25 juillet, ont été admis :

Aux vœux perpétuels :

Les PP. Messenger, Rémont, Gleeson, de la mis. de Sénégambie ;
 Le F. Léopold Courtial, de la Cté de Cellule ;
 Le F. Benjamin Pfänder, de la Cté de Mesnières ;
 Le F. Fernando Fernandes, de la Cté de Braga ;
 Le F. Corneille Siepe, de la mission de Sénégambie ;
 Le F. Albéric Jacq, de la mission du Gabon.

Aux vœux de cinq ans :

Le P. Schleweck, de la Cté de Douvaine ;
 Le P. Rumbach, de la Cté de Cellule ;
 Le P. Binger, de la Cté de Mesnières ;
 Le P. Troxler, de la mission du Gabon ;
 Le P. Poyer-Poulet, de la mission de Nossi-Bé ;
 Le P. Folie, de la Cté de St-Pierre et Miquelon ;
 Le F. Sixte Ardillon, de la Cté de St-Michel ;

Les FF. Théophile Ourvoies, Philadelphie Jacquemin, Arbogast,

Brunon Birgy, de la Cté de St-Ilan ;

Le F. Bérenger Brunel, de la Cté de Cellule ;

Le F. Hermias Adam, de la Cté de Mesnières ;

Le F. Rumold O'Brien, de la Cté de Merville ;

Le F. Marole Jaecker, de la Cté de Douvaine ;

Le F. Brandin Coffey, de la mission de Gambie ;

Le F. Alcime Goetz, de la mission des Amboëllas ;

Le F. Nicomède Cansot, de la mission de Nossi-Bé ;

Le F. Maville Bescond, de la Cté de la Guadeloupe ;

Le F. Francisco Faria, de la Cté de Braga ;

Les FF. Roger Manning, Jarlath Carroll, Marie-Vincent-Mac-Aulay, de la Cté de Blackrock.

Ont été admis à renouveler leur profession et à émettre les vœux de cinq ans : les FF. Marie-Dominique Kervégant et Oreste Schneider, reçus l'an dernier à l'épreuve, le premier à Mesnières et le second à Saint-Ilan.

Admissions à l'oblation.

Par décision du T. R. Père, ont été admis à l'oblation :

Au grand scolasticat, le 10 juillet, MM.

Sardier Michel, du dioc. de Clermont, pat. rel. S. Fr.-Xavier ;

Frey Victor, du diocèse de Strasbourg, pat. rel. S. Augustin ;

Ferchaud Félix, du dioc. de Rennes, pat. rel. S. Joseph ;

Hermann Ernest-Jules, du d. de Cambrai, pat. rel. Marie-Jos. ;

Lavandier François-Joseph, du d. de Nancy, pat. rel. S. Joseph ;

Faure Pierre-Jean, du d. de Poitiers, pat. rel. Marie-Joseph ;

Chany Pierre, du dioc. de Clermont, pat. rel. Marie-Joseph ;

Tacheix Michel-Baptiste, du d. de Clermont, pat. rel. M.-Jos. ;

Perrin Constant-Charles, du dioc. de Séez, pat. rel. S. Paul ;

Leportier Georges-Eugène, du dioc. de Séez, pat. rel. S. Fr.-X. ;

Le Rouzic François-Joseph, du d. de Vannes, p. rel. S. Fr.-X. ;

Simon Gustave, du dioc. de St-Dié, pat. rel. St. Joseph ;

Aspert Alexandre, du d. de Clermont, pat. rel. St. L. de Gonz. ;

Ribbes Antonin, du dioc. de Clermont, pat. rel. Marie-Joseph ;

Séméry Henri-Louis, de l'île S.-Pierre et Miquelon, p. r. M.-J. ;

Lafleurance Pierre, du dioc. de Toulouse, pat. rel. S. Fr.-X. ;

Brand Eugène-François, du d. d'Annecy, pat. rel. Marie-Joseph;
Laval Augustin, du dioc. de Rodez, pat. rel. S. Fr.-Xavier;
Bodeven Jean-Marie, du dioc. de Vannes, pat. rel. S. Joseph.

Comme novice-frère, au Gabon.

Le post. Célestin Bouët, en rel. F. Elme (déc. du 2 août).

BULLETINS DES COMMUNAUTÉS

COMMUNAUTÉ DE ROCKWELL

MARS 1885 — JUILLET 1887.

(Suite) (1).

4. — Depuis quatre ans, notre *Messenger de Saint-Joseph* fait paisiblement son chemin à travers le monde. Béni avec affection par Léon XIII, et encouragé par Mgr Croke, il pénètre petit à petit dans les familles chrétiennes, et sera bientôt connu partout où se parle la langue anglaise.

L'illustre archevêque de Cashel a daigné même adresser naguère aux rédacteurs une belle lettre, qui est un précieux encouragement et, de plus, un témoignage de sa haute estime pour Rockwell.

Quatre ans se sont passés, dit Sa Grandeur, depuis que *le Messenger* a fait son apparition sur le champ de la littérature de nos revues, et je suis heureux de pouvoir affirmer qu'il a non seulement maintenu son terrain, mais qu'il est, en si peu de temps, arrivé à une maturité vigoureuse qui lui assure une place d'honneur parmi les autres publications; et, qu'avec ses nombreux lecteurs, il est devenu un zélé et utile missionnaire dans un grand nombre de familles irlandaises...

De plus, *le Messenger* est, en Irlande, l'organe spécial du vénéré Patron de l'Eglise universelle, auquel, chaque mois, il paie son tribut d'amour. Et tous ceux qui y souscrivent ou l'aident, en quelque manière que ce soit, contribuent à honorer le nom de saint Joseph, à faire connaître ses vertus et à proclamer la haute dignité de Celui que Dieu a choisi parmi tous les hommes, pour être l'Epoux de

(1) Voir le commencement au n° précédent, page 201.

notre Mère Immaculée et le gardien, sur la terre, de son divin Fils.

Je profite de cette occasion pour féliciter une fois de plus, et vous, et vos collaborateurs, des succès obtenus par vos élèves aux examens intermédiaires. Vous vous êtes décidément maintenus dans les premiers rangs. En considérant vos succès, on doit se rappeler que votre personnel enseignant se compose exclusivement de vos propres membres; que vous ne recevez aucun secours du dehors, et que, placés loin des grands centres d'activité intellectuelle où il est si facile de se procurer des professeurs étrangers, tout l'honneur de votre réussite et de vos succès extraordinaires en revient entièrement à votre institut.

De tout mon cœur, je vous souhaite une nouvelle année heureuse et prospère; et je vous bénis, ainsi que les membres de votre communauté, votre scolasticat, vos élèves, vos abonnés, et tous ceux qui donnent leur concours au *Messenger de Saint-Joseph*. (Lettre du 1^{er} janvier 1887.)

5. — Dans le courant de l'année scolaire, vu notre petit nombre, il ne nous est guère possible de donner des missions, ni même des retraites; mais, pendant les vacances, nous sommes heureux de pouvoir nous appliquer à ce saint ministère.

Ainsi, en juillet 1886, les PP. Gœpfert et Fogarty prêchèrent une mission à Lusmagh, diocèse de Clonfert, paroisse d'environ 2,000 âmes. Il y avait foule à toutes leurs instructions, auxquelles venaient même assister beaucoup de personnes des villes d'alentour. Outre leurs trois sermons et les catéchismes aux enfants, les Pères avaient dix heures de confessions par jour. On ne saurait se faire une idée de la foi, de l'entrain et de la piété du peuple irlandais. Pas une âme qui ne se soit approchée des sacrements.

Durant la mission, Mgr Healy voulut bien venir encourager, par sa présence, ce bon mouvement religieux, et, à cette occasion, il fit publiquement, le plus grand éloge des missionnaires.

Le P. Supérieur a donné, en outre, des retraites au grand séminaire de Thurles, aux Franciscains de Clara (diocèse de Meath), aux Patriciens de Tullow (diocèse de Kildare), aux religieuses de Tullow, Fethard et Mountrath, et, en janvier dernier, une retraite en français aux sœurs de l'Immaculé-Cœur de Marie, à Waterford.

De son côté, le P. Fogarty a donné les mêmes exercices aux

frères de Blackrock, aux religieuses de Cabir (diocèse de Waterford), et de Goresbridge (diocèse de Kildare).

Le P. Murphy, aux séminaristes de Waterford, aux religieuses de Carrick, de Dungarvon, et aux sœurs de Saint-Joseph de Cluny, Mount-Sackville.

6. — Rockvell, par son site pittoresque, par l'étendue de son domaine, avec son lac aux charmants îlots, attire les visiteurs, surtout pendant la belle saison.

Parmi ceux que nous avons reçus, ces derniers temps, mentionnons d'abord, notre illustre et vénérable archevêque, Mgr Croke, connu, dans tout l'univers catholique par son savoir et son énergique patriotisme. Notre bon P. Supérieur est, de la part de Sa Grandeur, l'objet d'une bienveillance marquée. Puis, en octobre 1885, nous avons eu l'avantage de recevoir Mgr Cosgrove, évêque de Davenport, dans l'Iowa (Etats-Unis d'Amérique), et de son vicaire général, le R. P. Laurent. Mgr Power, évêque coadjuteur de Waterford, nous a également honorés de sa visite dans le courant de l'année dernière. C'est un ami de vieille date ; il y a quelques années, Sa Grandeur nous a confié l'éducation de ses trois neveux.

Sur la demande expresse de Mgr l'Archevêque, nous avons donné l'hospitalité au nouveau vicaire de New-lun, notre paroisse, jusqu'à ce qu'il ait pu trouver un logement convenable.

En outre, nous sommes toujours heureux de pouvoir être agréables à nos chers confrères de Blackrock, en leur procurant un changement d'air, pendant le temps des grandes vacances.

7. — La rigueur des temps ne nous permettant pas de faire appel au peuple irlandais, toujours si généreux quand il s'agit de la gloire de Dieu et des intérêts de l'Eglise, nous avons renoncé, pour le moment, à la construction d'une chapelle ; mais nous nous sommes efforcés d'embellir de notre mieux le local provisoire. A cet effet, le maître-autel a été presque entièrement renouvelé, et une petite sacristie, pourvue du mobilier nécessaire, a été installée vers la fin de l'année 1885. De plus, moyennant quelques offrandes de nos amis, nous avons pu nous procurer un bon chemin de croix, en terre cuite, qui a été solennellement érigé le vendredi-saint de l'année dernière. Un pieux laïque, M. Thomas Butler de Ballycarron, a voulu, par un

sentiment de dévotion envers la sainte Eucharistie, nous fournir un encensoir et une magnifique lampe du Saint-Sacrement.

8. — Depuis un certain nombre d'années, les fermiers d'Irlande luttent contre une situation qui devient, de jour en jour, plus intolérable.

Le prix des diverses productions du pays a baissé, de telle sorte, qu'il est difficile, pour ne pas dire impossible, aux pauvres tenanciers, de payer les rentes aux *landlords* et les taxes au gouvernement. De là, un état de gêne qui, dans beaucoup de cas, engendre la misère.

Heureusement que nous ne dépendons pas des « landlords ». Grâce à Dieu, qui a daigné bénir nos travaux, nous avons pu, chaque année, réaliser des bénéfices assez importants.

Un des principaux revenus de notre ferme provient des bêtes à cornes et d'autres animaux de basse-cour que nous mettons à l'engrais.

Ainsi, pendant les deux dernières années, nous en avons acheté pour 80,300 francs, et nous en avons vendu pour 125,275 francs. [Ces chiffres suffisent pour donner une idée de l'importance de notre exploitation.

9. — Pour des raisons de commodité, nous avons, depuis bien des années, le désir d'être desservis par le bureau de poste de Cashel, notre diocèse, au lieu de celui de Cahir qui se trouve dans le diocèse de Waterford, et à 3 kilomètres plus loin de Rockwell.

Après plusieurs démarches, nous avons obtenu du gouvernement, vers la fin de 1885, un facteur exclusivement pour Rockwell. Par suite de cet arrangement, outre l'avantage de dépendre du bureau de Cashel, nous recevons nos dépêches dès 7 h. 30 du matin, au lieu de 10 à 11 heures; et la poste du soir ne part qu'à 6 h. 30, au lieu de 4 heures, comme c'était auparavant. De plus, chaque mois, au jour fixé par le P. Supérieur, une voiture spéciale vient de Cashel pour l'expédition du *Messenger de Saint-Joseph*.

Prière donc à nos chers confrères d'adresser simplement leurs lettres à *Rockwell College, Cashel* (Irlande).

10. — Au mois d'octobre dernier, le P. Supérieur fut appelé près d'un malade, dans la petite ville de Bانشa, à 2 lieues

de Rockwell. Durant sa visite, on vint l'avertir que la fabrique de l'endroit était en flammes. Aussitôt il se rendit sur le lieu du sinistre. Depuis un quart d'heure, le feu exerçait ses ravages. Grande fut la surprise du Père de voir la foule inactive devant l'édifice, ayant à sa tête le curé, les deux vicaires et six gendarmes. « Y a-t-il de l'eau, demande le Père? — Oui, mais pas de pompe. — Allons, vite, reprend-il, faites chercher tous les seaux de la paroisse. » Les enfants courent partout; en cinq minutes, deux lignes étaient établies dans une cour intérieure où il y avait de l'eau en abondance. Le sauvetage commence et se continue avec ardeur. Au plus fort de la conflagration, M. O'Neill s'approche du P. Gœpfert, qui dirigeait l'opération : « Au nom du Ciel, lui dit-il, retirez-vous, la haute cheminée va tomber et vous écraser! — Je partirai, reprit le Père quand la la fabrique sera sauvée. » A neuf heures, en effet, après une lutte opiniâtre, l'élément destructeur était dompté; et, au lieu de 350 000 francs, les dégâts étaient évalués à 10 000 seulement. Peu de jours après, 80 ouvriers purent reprendre leur travail.

Les journaux parlèrent avec éloges de « l'homme de la Providence, dont l'expérience dans l'art d'éteindre les feux semble extraordinaire ».

11. — Un de nos anciens professeurs laïques, M. Thomas Courtenay, vient de mourir à Belfas. Dans son testament, il n'a pas oublié son vieil ami, le P. Gœpfert. Fils unique de parents protestants, M. Courtenay fut poussé, vers l'âge de quarante ans, par une secrète impulsion de la grâce, à l'étude de la sainte Ecriture et des saints Pères. Son âme, naturellement droite, ne tarda pas à découvrir les erreurs de la prétendue Réforme, et, sans avoir jamais parlé à aucun catholique, il demanda à l'autorité ecclésiastique à abjurer le protestantisme. De là, une grande haine de la part de ses parents. Le nouveau converti dut quitter la maison paternelle, et, malgré le bien-être des siens, accepter, à Rockwell, la charge de professeur de commerce, avec un très modique traitement. Les cœurs de ses parents furent touchés, mais leurs yeux restèrent bandés, et ils moururent protestants, en laissant à leur fils une belle fortune, avec un revenu annuel de 12 000 francs. Celui-ci a légué tout son avoir à des œuvres de charité. C'était un homme selon le cœur de Dieu, qui a droit à nos prières. *R. i. p.*

SÉNÉGAMBIE

COMMUNAUTÉ DE SAINT-LOUIS

MAI 1885 — AOUT 1887

1. Personnel. — 2. Construction et aménagements. — 3. Achèvement du chemin de fer de Dakar à Saint-Louis. — 4. Le journal *le Réveil*, ses excès, sa fin. — 5. plantation d'une croix à Sor. — 6. Ministère. Conversion d'un franc-maçon. — 7. Jubilé. Heureux fruits. — 8. Instructions du carême par le P. Kunemann. Première communion. — 9. Translation des restes de Mgr Duret de Dakar à Saint-Louis. — 10. Départ et mort de Mgr Riehl. Service funèbre. — 11. Excursion du P. Picarda et du F. Pascal dans le Haut-Fleuve. — 12. Projet de mission. — 13. Statue du général Faidherbe.

1. — Le P. Guérin, épuisé par onze années d'un travail pénible et d'un ministère laborieux à Saint-Louis, a dû rentrer en France au mois de mai 1886. A son retour, au lieu de revenir à Saint-Louis, il a dû aller occuper, en Gambie, le poste laissé vacant par le départ du P. Meyer, mort depuis à Braga.

Le P. Montel, repris d'un nouvel accès de son ancienne maladie, est aussitôt rentré en France, au mois de septembre 1886, le P. Alaux, arrivant de la Guadeloupe, est venu, au mois de novembre, renforcer le personnel de la communauté, où il remplit les fonctions d'économiste.

Le P. Massart, revenu d'Haïti, avait d'abord remplacé le P. Guérin en 1886. Au retour du P. Montel, en mars 1887, il est parti pour Sainte-Marie de Gambie, ce qui a permis au P. Guérin de revenir à Saint-Louis, à la grande satisfaction de la population, dont il possède depuis longtemps toutes les sympathies. C'est lui qui, au départ du P. Picarda, a été nommé curé de Saint-Louis et préfet apostolique intérimaire.

2. — La maison de la préfecture a été l'objet d'améliorations importantes. Le côté ouest, construit dans l'ancien lit du fleuve, a été appuyé par une galerie servant de contrefort et qui se continue le long de la maison. Les chambres ont, de cette façon, une sortie sur la galerie extérieure. Le rez-de-chaussée, convenablement déblayé, offre à l'entrée un large corridor s'ouvrant sur un vaste salon. Outre l'avantage d'utiliser un grand espace perdu, nous avons maintenant une clôture régulière, ce dont tout le monde se trouve bien.

3. — La ligne du chemin de fer de Dakar à Saint-Louis, achevée vers la fin de juin 1885, a été inaugurée solennellement le 6 juillet. M. Seignac, alors gouverneur, avait exprimé le désir formel qu'une cérémonie religieuse se fit à cette occasion. En l'absence de Mgr Riehl, le P. Picarda, curé de la paroisse, fut prié de faire la bénédiction. Après les discours du gouverneur et du directeur des travaux de la construction, il prit aussi la parole et fit ressortir la signification de l'acte religieux qui allait s'accomplir. Ce discours fut goûté de l'assistance. « Le Père les a tous enfoncés », disait un de nos amis. Après la bénédiction solennelle, le train s'ébranla aux cris joyeux de la foule. La Compagnie offrait à tout le monde, à cette occasion, le passage gratuit pour Dakar. Les douze wagons étaient littéralement *bourrés* de noirs : on se demande comment ils ont pu supporter, dans ces conditions, un voyage de 263 kilomètres à travers les plaines brûlantes du Cayor!

La cérémonie fut suivie d'un banquet auquel les PP. Picarda et Guérin prirent part. La journée se termina par une promenade en chemin de fer qui conduisit les invités à la première station de Rao-Poundioun. Le lendemain, la Compagnie offrit, sur la demande du P. Picarda, une promenade gratuite aux enfants de l'ouvroir, qui soupiraient depuis longtemps après le bonheur de monter en chemin de fer.

Depuis ce moment, les trains circulent régulièrement entre Saint-Louis et Dakar. Chaque matin deux trains partent simultanément à six heures de Saint-Louis et de Dakar. Ils se croisent à la station de Kelle, au milieu du Cayor, et arrivent à destination à six heures vingt-cinq du soir.

4. — *Le Réveil du Sénégal*, journal républicain dont l'apparition était annoncée depuis longtemps, eut à rendre compte, dans son premier numéro, de cette inauguration. Ne pouvant blâmer un acte hautement loué par tout le monde, il s'en prit au bon F. Magloire qui, en cette circonstance, comme toujours, avait prêté à la cérémonie le concours de sa puissante voix. Quelques plaisanteries grossières, à l'adresse du chantre, tinrent lieu de compte rendu.

Le programme du nouveau journal laissait paraître une teinte prononcée d'anticléricalisme; mais, en somme, il n'était pas sans attrait. La guerre aux abus devait être naturellement la

note dominante de cette feuille : « Guerre franche, loyale, exempte de passion, respectueuse des opinions, pleine d'égards pour les personnes, etc., etc. » Les abonnements affluèrent de toutes parts ; mais ses belles promesses ne tardèrent pas à se démentir. En dehors de quelques articles sérieux où l'on a combattu des abus réels et notoires, les colonnes du journal n'ont servi qu'à dénigrer le clergé, les Frères, les Sœurs, l'administration, le Conseil municipal et le Conseil général : tout le monde y a passé.

Un entrefilet contenait, au mois de juin 1886, une ignoble insinuation contre une religieuse de Saint-Joseph. Plainte a été portée au tribunal, et le diffamateur a été condamné, en appel, à 2,000 francs de dommages-intérêts, à trois jours de prison et à l'insertion du jugement.

A la session du Conseil général de 1886, un jeune conseiller, M. Germain d'Emeville, a eu le courage de signaler publiquement le caractère infect de cette publication. A partir de ce moment, l'existence du journal n'a été qu'une longue et douloureuse agonie. Après de formidables accès de fureur, il vient enfin d'expirer. Le matériel était mis en vente le dimanche de la Pentecôte (1887.)

5. — Le 20 septembre 1885 a été marqué par un fait mémorable et dont les conséquences, nous en avons le ferme espoir, seront un jour une source de grâces et de bénédictions pour la contrée.

Un grand et beau calvaire a été érigé, en ce jour, à Sor, faubourg de Saint-Louis. Si ce n'est pas la première croix plantée sur la terre du Sénégal, c'est, du moins, le premier Christ élevé publiquement et exposé au regard des populations musulmanes qui nous entourent. Certaines circonstances, rapportées en détail dans un compte rendu publié par le *Messenger de Saint-Joseph* (février 1886), nous font croire que la Providence avait des desseins de miséricorde sur ce peuple en permettant de dresser cette croix. On s'était proposé de faire la cérémonie le jour de l'Exaltation de la Sainte Croix : il a fallu la renvoyer au dimanche suivant, fête de Notre-Dame des Sept-Douleurs. Or ce jour coïncidait précisément avec la grande fête des musulmans, le *Tabaski* ; c'est l'équivalent, sinon un souvenir de notre fête de Pâques. A cette occasion, un agneau est immolé solennellement

à la mosquée devant tout le peuple réuni. Après quoi le même sacrifice est renouvelé dans chaque famille en présence de tous les membres réunis. Des centaines de moutons sont ainsi égorgés et tout le monde est en liesse. N'est-il pas frappant de voir cette étrange coïncidence à laquelle personne assurément n'avait songé ?

Toute la population catholique de Saint-Louis a pris part à ce grand acte de foi. Les musulmans eux-mêmes suivaient la procession avec beaucoup d'intérêt : ils échangeaient leurs réflexions : « C'est l'enterrement de quelque grand toubab (blanc.) Il est mort à la guerre assurément : voyez, il est couvert de sang. » D'autres, plus instruits, comprenaient mieux le sens de cette imposante manifestation et semblaient s'y associer de bon cœur. Au moment de hisser le grand Christ, pour le fixer à la croix, le maître maçon, marabout convaincu, tirait vaillamment sur la corde. C'est d'ailleurs lui qui a construit le piédestal et dressé la croix avec ses ouvriers et manœuvres, musulmans comme lui.

La croix s'élève maintenant sur la plaine de Sor qu'elle domine entièrement : solidement fixée dans un massif de maçonnerie dont la base a 5 mètres de côté, elle atteint environ 12 mètres de hauteur. Elle est tournée vers la ville, les voyageurs en quittant la gare la saluent au passage, et les noirs de l'intérieur, arrivant à Saint-Louis, s'arrêtent à la considérer.

Les francs-maçons enragent en la voyant. Ils ont essayé, l'année dernière, d'en obtenir la démolition. Ils se sont adressés au tamsîr, chef de la religion musulmane, lui disant d'user de son influence sur ses coreligionnaires pour les porter à protester en masse. Cette croix, d'après les maçons, est une insulte publique et permanente à tous les mahométans. Le tamsîr leur a répondu qu'il ne se sentait aucunement blessé par la vue du Dieu des chrétiens : « Les chrétiens nous laissent tranquilles, leurs prêtres nous respectent, pourquoi voulez-vous que nous leur fassions de la peine ? »

6. — Le ministère paroissial se continue sans bruit et n'est pas totalement infructueux. L'association des Mères de famille a repris un peu plus de vie et d'activité. Les associations des jeunes gens et des jeunes filles de la Congrégation de la Sainte-Vierge se développent péniblement, à cause de l'envoi en France de la

jeunesse des deux sexes, à qui l'on distribue avec profusion des bourses coloniales. A peine formés par les soins des Frères et des Sœurs, ces enfants sont expédiés en masse vers différents établissements de la métropole, au grand détriment de l'esprit de famille et de leurs sentiments religieux.

Le ministère le plus consolant et le plus fructueux est celui de l'aumônerie de l'hôpital militaire. Le P. Tisserand s'y dévoue avec beaucoup de zèle et, secondé par les pieuses industries des Sœurs de Saint-Joseph, il obtient, on peut le dire, un plein succès. Citons, entre autres, la conversion d'un franc-maçon qui, depuis plusieurs années, refusait opiniâtrement toutes les avances de l'aumônier. Ce retour inespéré a été attribué, non sans motif, à l'intercession de saint Joseph et a beaucoup consolé les âmes pieuses qui s'y intéressaient; il a été sincère et public. L'enterrement où les francs-maçons ont voulu essayer de se montrer, a été suivi par un grand nombre de personnes notables qui ont pris les premières places, forçant ainsi les frères et amis à rester dans l'ombre.

7. — Le 5 décembre 1886, a eu lieu, à Saint-Louis, l'ouverture du jubilé. Les exercices en ont été suivis avec un entrain et une assiduité remarquables. Les sermons wolofs, donnés le matin par le P. Lacombe, ont fait fureur. Les musulmans, eux-mêmes, longtemps à l'avance, envahissaient les bancs de la tribune. Ils étaient émerveillés d'entendre si bien parler leur langue, et les vérités qu'on leur annonçait pour la première fois, leur causaient la plus vive impression. Quelquefois, il leur échappait des exclamations comme celle-ci : *Voh na dega!* Il dit vrai!

Les sermons du soir, donnés par le P. Kunemann, ont produit aussi, les plus heureux effets, surtout sur la population un peu lettrée de la ville. C'est le jour de la clôture qu'on a pu constater les fruits de ce jubilé, par les nombreuses et ferventes communions qui ont eu lieu. Combien de personnes qui ne s'étaient pas approchées des sacrements, depuis de longues années, et qui, ce jour-là, ont été heureuses de se réconcilier avec Dieu!

Le jour de l'Immaculée-Conception, eut lieu une procession en l'honneur de la sainte Vierge, remarquable par le nombre et le recueillement des assistants. Le P. Lacombe la présidait. La

foule, remplie d'admiration pour lui, disait : « C'est, sans doute, par bonheur, qu'on le promène ainsi, afin de faire voir l'homme incomparable, *Amul morom!* »

Après la grand'messe, les dames de la ville se réunirent spontanément à la préfecture; et l'une d'elles, au nom de toutes les familles de Saint-Louis, remercia, dans un style plein de délicatesse, le clergé de la paroisse des soins qu'il avait prodigués aux fidèles pendant le jubilé.

Un autre fait, dont les résultats sont infiniment précieux, a marqué la fin de ce jubilé. A la suite de deux sermons sur la charité, quelques dames pieuses ont entrepris de faire réconcilier toutes les familles plus ou moins désunies. Dès le samedi soir, elles avaient commencé leur tournée dans la ville, allant d'une maison à l'autre, et remplissant, avec un courage et un zèle admirables, leur mission de paix et de charité. La nuit, presque entière, se passa de la sorte. Et le bon Dieu a béni leurs efforts au-delà de leurs espérances. Nulle part, on n'a refusé de se rendre à leurs pressantes sollicitations, et l'œuvre de pacification a été terminée à la satisfaction générale. C'était comme un immense cri de joie qui s'échappait de tous les cœurs, à la vue des résultats merveilleux qui avaient été obtenus.

8. — En 1886 et en 1887, les instructions du Carême ont été données par le P. Kunemann. Il a parlé des origines et de l'établissement de l'Eglise. Les personnes distinguées de Saint-Louis ont montré une grande assiduité à venir l'entendre et, gagnées par sa parole, se sont ensuite approchées des sacrements.

La première communion de l'année dernière a été prêchée par le P. Massart, et celle de cette année par le P. Aiaux. Cette cérémonie si touchante, à laquelle les enfants se préparent avec tant de soin, compte, ordinairement, quelques adultes, hélas! trop rares, à cause du fanatisme musulman qui règne ici.

9. — Il a été question, dans le dernier *Bulletin* de Saint-Louis, de la translation des restes de Mgr Duret. Ce n'est qu'au mois de décembre 1885 que les formalités innombrables exigées pour le transfert ont pu être remplies. Le Conseil municipal avait voté une somme de 2,500 francs. Les dames de la Ville ont fait, à cette intention, une souscription qui a produit une somme d'environ 1,500 francs. Nous avons tenu à faire convenablement les choses, tant pour rendre un hommage filial à la mémoire

vénérée de notre saint évêque, que pour répondre aux vœux de la population de Saint-Louis elle-même.

Un catafalque monumental avait été dressé dans l'avant-chœur. Les murs de l'église disparaissaient entièrement sous de riches tentures couvertes d'emblèmes, d'inscriptions rappelant le souvenir des vertus du défunt. A l'extérieur, on lisait sur la façade de l'église, l'inscription suivante qui se développait sur une large bande de 18 mètres de long : *Benedictione justorum exaltabitur civitas*. Tout le monde avait été mis à contribution et se prêtait de bon cœur à l'exécution de ces divers travaux, dont quelques-uns étaient réellement des œuvres d'art. C'est le 23 décembre que se fit la cérémonie de la translation. Les restes de Mgr Duret, enfermés dans un double cercueil en plomb, recouvert d'un troisième cercueil en bois de chêne cerclé de fer, avaient été déposés la veille au chemin de fer. A 7 heures, le P. Picarda fit la levée du corps à la gare, et l'énorme bière fut transportée, non sans peine, à l'église où Mgr Riehl célébra pontificalement la messe de *Requiem*. Toute la ville de Saint-Louis était présente à la cérémonie, qui présentait un caractère à la fois touchant et grandiose.

Les restes du père et pontife vénéré, dont la mémoire après dix ans est toujours vivante dans cette population de Saint-Louis, reposent en face du maître-autel. Une magnifique dalle de marbre blanc porte, en relief, ses armoiries avec une belle couronne au milieu de laquelle se trouve gravée l'inscription : *Transiit benefaciendo*. Puisse sa présence tant désirée faire revivre dans la paroisse l'esprit chrétien qu'il y a implanté.

10. — Peu après avoir présidé aux fêtes de Noël, Mgr Riehl nous quitta pour entreprendre la visite des postes établis dans la rivière Cazamance. Sa santé laissait déjà à désirer et ce voyage, long et pénible, n'était pas de nature à le remettre. Aussi dut-il rentrer bientôt à l'hôpital de Gorée, d'où les médecins l'envoyèrent en France. Était-ce un secret pressentiment du fatal dénouement? Nous fûmes tous frappés de l'état d'abattement physique et moral où il se trouva au moment de s'embarquer. Le *Bulletin* de juillet 1886 a relaté les diverses phases de sa maladie et sa mort survenue à Chevilly le 23 juillet.

Le 24 nous arrivait la foudroyante nouvelle, annoncée par dépêche, de la Maison-Mère au P. Picarda et confirmée immé-

diatement par une autre dépêche officielle au conseil général : « Mgr Riehl est mort hier à Chevilly. » Cette annonce fit une profonde sensation dans toute la ville. Le coup était si imprévu qu'on ne pouvait se faire à cette idée.

Nous chantâmes le lendemain une messe de *Requiem*, à l'heure qui devait coïncider avec l'enterrement qui se faisait à Chevilly. Le 4 août eût lieu un service plus solennel. L'église avait été décorée comme pour la translation des restes de Mgr Duret : les mêmes tentures furent utilisées ; on était loin de penser que les deux évêques dussent sitôt être confondus dans un deuil commun.

Le P. Picarda présida la cérémonie, à laquelle assistait une foule nombreuse, témoignant ainsi de sa respectueuse sympathie pour le vénéré défunt. Le 31 août, les pères et les mères de famille de la ville ont fait dire un autre service pour le repos de son âme.

11. — L'objet principal de nos préoccupations actuelles est l'établissement de la Mission du Haut-Fleuve, dont il a déjà été parlé dans le dernier *Bulletin*.

Au mois de septembre 1886, profitant des hautes eaux qui permettaient de remonter le Sénégal, à une grande distance, le P. Picarda, provicaire apostolique, a voulu se rendre compte, par lui-même, de la situation, sur laquelle nous avons des renseignements plus ou moins contradictoires. A cet effet, il s'est embarqué, le 12 septembre, sur le vapeur *Saint-Joseph*, accompagné du F. Pascal, sous-directeur principal des Frères de Ploërmel. Ils ont remonté le fleuve jusqu'à Médine, à 1000 kilomètres de Saint-Louis, après avoir touché à tous les postes échelonnés le long du chemin.

Voici quelques notes sur les points visités par eux :

Dagana, remarquable par l'ancienne exploitation qu'y avait entreprise la R. M. Javouhey. Il n'en reste plus trace aujourd'hui : les arbres fruitiers, plantés par elle, ont été coupés par l'ordre d'un marabout, qui voyait dans le fait de cette plantation la violation d'un précepte du Coran.

Podor est une escale importante pour le commerce de la gomme.

Saldé et *Matam*, qui viennent ensuite, sont des postes militaires destinés à tenir en respect les Toucouleurs turbulents ; ils offrent peu d'avantages pour le succès d'une mission.

Bukel, un de nos plus beaux comptoirs du Sénégal, est défendu par un fort dont les feux se croisent avec ceux de plusieurs fortins, construits sur des éminences voisines qui dominent la ville. Le marabout Mamadou-Lamine, à plusieurs reprises, a vainement tenté de s'en emparer, ces derniers temps.

Ce poste offre pour nous un intérêt tout spécial, car nous y avons autrefois des missionnaires : Mgr Duret, les PP. Simonet, Arlabosse Durand, et le F. Jules encore à Dakar, s'y sont dévoués pendant plusieurs années, à l'instruction et à l'évangélisation du pays. Cette station a dû être abandonnée le 8 septembre 1854; mais le souvenir des *labbés* n'est pas près de s'éteindre dans le cœur des habitants. Ils ont demandé au Père pourquoi il ne voulait plus venir les instruire, etc.

Les bâtiments construits par nos Pères sont encore debout et occupés par des traitants de Saint-Louis; ceux-ci ont fait le meilleur accueil aux deux voyageurs, qui n'ont pas vu, sans émotion, les traces de dévouement de leurs aînés.

Kayes est un nouveau village formé entièrement par les administrations, les casernes, les chantiers établis par le gouvernement, en vue du ravitaillement des postes du Haut-Fleuve et de la construction du chemin de fer. C'est le point extrême de navigation pour les avisos, et l'on n'y monte même que de la fin de juillet à la mi-octobre.

Le chemin de fer du Haut-Fleuve, dont Kayes est la tête de ligne, est destiné, comme on le sait, à relier le Sénégal au Niger. La distance est de 500 kilomètres, dont 94 sont déjà livrés à l'exploitation; et les travaux continuent.

Ce chemin de fer a conduit nos voyageurs en face de Médine, où ils ont reçu le meilleur accueil de la part de M. Martin, commandant du poste. Une promenade aux chutes du *Félou*, à 4 kilomètres environ de Médine, est le complément obligé de toute excursion en ces contrées. Nos missionnaires ont pu admirer, à leur tour, ce spectacle imposant et grandiose.

A Médine, après une visite officieuse au vieux roi Sambala, ils allèrent visiter le marché aux esclaves. Là, sous un arbre immense, qui se dresse au milieu de la place, se tiennent accroupis pendant toute la journée une foule de jeunes gens et de jeunes filles, de femmes et d'enfants, attendant qu'on vienne les acheter. Deux petits enfants de six à sept ans leur ont coûté 225 francs chacun; ils sont en ce moment à l'orphelinat de Saint-Louis.

12. — Le voyage a duré vingt jours, pendant lesquels l'état sanitaire a été excellent. Et l'impression qu'ils en ont rapportée est qu'il est grand temps, pour les missionnaires, de s'occuper de ce pays. Les Européens ne cessent de le dire : à chaque

poste, c'était la même réflexion qui échappait à tous les officiers. Les Noirs, eux-mêmes, surtout les traitants, leur ont manifesté combien ils seraient heureux de les voir s'établir dans le pays et y fonder des écoles.

Déjà diverses tentatives ont été faites. En 1885, le P. Wenger était parti de la Maison-Mère avec l'intention d'aller s'établir à Kita.

L'année suivante, le P. Guillet a été envoyé en France pour la même question. Il a fait des démarches au ministère, et le gouvernement s'était montré très favorable à ce projet ; il avait même promis de subventionner les missionnaires et de favoriser leur action. L'annonce, arrivée au ministère, de la révolte de Samory a fait ajourner l'exécution de ce projet.

L'année dernière, après son voyage, le P. Picarda proposa encore au colonel Galiéni d'adjoindre à la colonne expéditionnaire deux Pères, dans le but de faire choix d'un emplacement pour une future mission ; mais la crainte que notre présence n'excitât le fanatisme musulman et ne créât de nouvelles complications à une situation déjà difficile a fait encore échouer cette dernière tentative.

13. — Un mot, en terminant, sur la statue du général Faidherbe élevée à Saint-Louis. La cérémonie d'inauguration avait d'abord été fixée après Pâques. C'était une marque de respect donnée, par le Conseil municipal, aux lois et à l'esprit de l'Église ; le saint temps du carême lui paraissait peu convenir à une pareille fête. Plus tard, la crainte des graves événements qui préoccupaient les esprits, fit changer la date d'abord choisie, et il fut décidé que la fête aurait lieu le 17 mars.

« La grande figure de Faidherbe », pour employer l'expression consacrée, est, pour le Sénégal, l'objet d'une profonde vénération. Il est vrai qu'il a beaucoup fait pour la prospérité de la colonie, et l'on peut dire que c'est lui qui l'a fait sortir de la misérable ornière où elle trainait depuis des siècles. Il a commis assurément des fautes graves, qu'il reconnaît, assure-t-on, en favorisant les mahométans, croyant, par là, les gagner à la cause française ; mais, en définitive, c'est le grand homme du Sénégal. L'inauguration de la statue de bronze, qui lui a été élevée sur la grande place du Gouvernement, a été l'occasion de grandes réjouissances, auxquelles toute la population, sans exception, s'est associée sincèrement.

La fête a commencé le jeudi par différents amusements offerts au public, des distributions de secours aux indigents, courses, régates, etc., etc. Le samedi, un grand banquet de cent cinquante couverts a été offert par la Chambre du commerce. Le P. Picarda y a pris part.

L'inauguration proprement dite s'est faite le dimanche à huit heures. Nous avons devancé l'heure des messes, afin de n'imposer à personne un sacrifice qui eût été par trop héroïque. Les discours d'usage ont été prononcés par le maire, le président du Conseil général, le maire de Gorée représentant le II^e arrondissement. M. Gasconi a clos la série par un remarquable discours tout vibrant de patriotisme. Une ode avait été composée pour la circonstance et fut débitée avec beaucoup d'enthousiasme.

Dans l'après-midi se fit une grande cavalcade, très intéressante et très pittoresque : le produit de la quête fut employé à soigner les malades venus du Haut-Fleuve. Le soir, à dix heures, un brillant feu d'artifice, pour lequel on avait fait venir un artificier de Paris, fut tiré avec un plein succès et couronna cette journée mémorable, inscrite en lettres d'or aux fastes du Sénégal.

ANNEXE DE SOR

JANVIER 1886 — AOUT 1887.

1. Les Bambaras. Fondation de l'œuvre par Mgr Riehl. — 2. Épreuves. Voyage en France du P. Montel. — 3. Nouvel oratoire. Sa bénédiction. Catéchismes. — 4. Dons et subventions. Avenir de l'Œuvre.

On sait que la tribu des Bambaras habite le Haut-Fleuve. Ce sont des gens simples, que le mahométisme n'a pu entamer et qui sont païens. Pour éviter l'esclavage dans leur pays, beaucoup émigrent à Saint-Louis et viennent demander asile et protection au gouvernement français. Malheureusement, les protestants font ici tout leur possible pour s'emparer d'eux, les instruire et en faire leurs adeptes. Ils y réussissent d'autant plus facilement que ces pauvres gens, étant dépaysés et sans soutien, se livrent volontiers à ceux qui leur témoignent quelque bienveillance. A la vue de cette propagande protestante, Mgr Riehl eut la pensée d'établir à Sor, faubourg de Saint-Louis,

sur un terrain concédé par la municipalité, une œuvre en leur faveur.

Grâce à la protection de la sainte Vierge, des hommes de bonne volonté n'ont pas tardé à répondre aux premiers efforts tentés pour les évangéliser. Les cases destinées à loger les premiers Bambaras étaient à peine construites, qu'une famille se présentait le jour de la Conversion de saint Paul, 25 janvier 1886.

Dans le courant du mois de mars, trois autres la suivaient; aujourd'hui elles sont au nombre de sept, et d'autres se préparent à se joindre à elles. En outre, beaucoup, attirés par la curiosité, commencent à visiter le nouvel oratoire récemment construit, et prennent part aux catéchismes qui s'y font.

2. — L'œuvre naissante n'a pas manqué d'épreuves. Ce fut d'abord la mort de Mgr Riehl, qui en désirait tant la réussite; puis, le départ forcé du P. Montel pour la France. Il était le seul père connaissant le bambara; il y avait fort à craindre que le découragement ne se mit dans le petit troupeau. Grâce à Dieu, il n'en a rien été.

Le P. Massart, aujourd'hui à Sainte-Marie de Gambie, se mit généreusement au travail, et il a eu la consolation de les maintenir tous et d'augmenter même leur nombre. A son retour, le P. Montel a donc eu le bonheur de retrouver son troupeau dans le meilleur état possible. Ils lui ont fait, de leur côté, la meilleure réception. C'était à qui lui apporterait une poule, des œufs, etc.

Il s'agit maintenant de les faire progresser dans la piété. Nous comptons pour cela, sur la grâce, que ne manqueront pas de nous obtenir les prières ferventes de tous nos chers confrères.

Ce qui y contribuera aussi efficacement, ce seront les instructions données aux Bambaras dans leur langue. Aujourd'hui, le catéchisme est traduit, ainsi qu'une grande partie de l'histoire sainte, sans parler de la grammaire et du dictionnaire, prêts à être imprimés. Il est très intéressant d'entendre ces pauvres sauvages réciter le chapelet dans leur langue et chanter les mystères du Rosaire. Tous les dimanches, ils assistent à la grand'messe de la paroisse; les chants, les cérémonies, les ornements du temple de Dieu font sur eux la meilleure impression.

3. — Aujourd'hui, ils sont tout fiers d'avoir leur oratoire. Paul, le premier arrivé, et Marie, sa femme, en ont la garde. Ce petit oratoire était nécessaire pour servir de salle de catéchisme, de lieu de réunion, de chapelle et de pied-à-terre. Aussi, dès son retour, le P. Montel en a-t-il hâté la construction, malgré la dépense relativement considérable que ce travail devait entraîner. C'est une construction rectangulaire de 9 mètres environ de long, sur 4^m,50 de large. Les murs sont en briques, le toit est couvert en tuiles. Un lambris en planches peintes couleur bleu de ciel en forme le plafond. Le parquet est fait en carreaux de terre cuite. Sur le tabernacle de l'autel en bois, repose une statue de Notre-Dame de Lourdes; au-dessus, est un joli tableau du Sacré-Cœur; à droite, une gravure représente *Notre-Dame des Sept-Douleurs*; à gauche, c'est Marie couvrant de ses larmes et de ses baisers le corps inanimé de son divin Fils. Enfin, sur les murailles, se déroulent les tableaux du catéchisme en images du P. Levasseur. C'est assurément ce qui attire davantage les regards des visiteurs et qui fait le plus d'impression sur les Bambaras. La bénédiction de cet oratoire a eu lieu le 2 mai. Bien des choses manquent encore pour la célébration de la sainte messe; nous espérons que, peu à peu, le mobilier se complétera.

C'est là que se réunissent les Bambaras, tous les dimanches soirs, afin de recevoir l'instruction religieuse. Les autres jours de la semaine, ils y récitent la prière avant de se coucher. Tous les jours, le P. Montel s'y rend, pour faire le catéchisme à ceux qui peuvent se présenter. Quelques enfants de la nouvelle école de Sor, dirigée par le F. Tugdual, y viennent assister aussi. Il y a lieu d'espérer que les Bambaras du village voisin ne tarderont pas à prendre l'habitude de se diriger de ce côté, plutôt que de se rendre dans les lieux de réunion des marabouts, pour lesquels ils ont, d'ailleurs, une répulsion instinctive. Dans toutes les familles bambaras du village, le missionnaire est bien accueilli et sa parole écoutée avec respect.

4. — Le P. Montel, avons-nous dit, avait été obligé de se rendre en France pour rétablir sa santé. Ce voyage n'a pas été inutile pour l'œuvre des Bambaras. Grâce au zèle de personnes charitables, il a pu se procurer le grand catéchisme en soixante tableaux, et l'histoire sainte en cent tableaux; de plus, 500 francs

lui ont été promis par la section d'Afrique de l'*Alliance Française*, pour lui aider à imprimer la grammaire bambara. Les relations qu'il a su se créer avec certaines personnes influentes, pourront porter aussi plus tard leurs fruits. La conférence que les circonstances l'ont obligé de faire au salon de la Société bibliographique, a servi à attirer l'attention et l'intérêt sur notre mission du Sénégal.

L'œuvre des enfants bambaras, qui avait été provisoirement confiée aux Frères de Ploërmel, a été transportée à Thiès. Ils étaient au nombre de trois. Quand les circonstances le permettront, nous nous efforcerons d'augmenter ce nombre.

Quant aux familles bambaras, elles se suffisent à peu près à elles-mêmes par leurs occupations. Pendant la saison sèche, elles cherchent des travaux en ville, font du charbon, cultivent leur jardin potager; pendant la mauvaise saison, elles vont exploiter, à Leybar, un vaste terrain qui leur a été livré, à cet effet, par un commerçant de Saint-Louis, M. Jean Beziat.

Auprès du Calvaire de Sor, il se formera un véritable village, et les cases de ces noirs se distingueront par le signe de notre salut. Puisse la croix de Jésus-Christ, prendre enfin possession de ce pays et étendre son empire jusque dans l'intérieur!

NÉCROLOGIE



Depuis le dernier *Bulletin*, nous avons appris le décès de deux de nos confrères : celui du P. Wira, dont on trouvera plus loin la notice; et celui du P. Salaün, mort dans sa famille à Pont-du-Buis, en Bretagne, le 15 août. Il a succombé à la maladie de poitrine qui l'avait obligé à rentrer du Gabon.

Le prochain *Bulletin* donnera la notice de ce cher confrère. Voici celle du P. Kieffer, annoncée le mois dernier.

LE P. ANTOINE KIEFFER

DÉCÉDÉ A LOURDES LE 16 JUILLET 1887

Le P. Antoine Kieffer naquit à Lampertheim, près Strasbourg, le dimanche 12 juin 1860, jour de la solennité de la Fête-Dieu

Il ne s'était encore révélé que comme un enfant doux et timide, quand il entendit, à l'âge de douze ans, l'appel du bon Dieu. L'aîné de ses frères était déjà scolastique à Notre-Dame de Langonnet; le second se préparait à prendre la même direction : le jeune Antoine fit tant par ses prières auprès de ses parents qu'il obtint de partir le premier. Cependant le jour du départ, le débat entre les deux frères n'était pas encore terminé : Antoine le trancha en sautant, d'un bond, au bas de l'escalier, et en protestant qu'il ne remonterait que revêtu du saint habit.

Cette foi en sa vocation, cette énergie simple et forte, qui traduit sa pensée en actes avant même d'avoir songé à la formuler en paroles, fera le trait distinctif de sa trop courte carrière. « Vous me recommandez de me défier du monde, écrivait-il à la fin de sa rhétorique : vous me donnez là une nouvelle preuve de votre tendre affection, toujours soucieuse de mon bien. Mais, grâce à Dieu, la recommandation est inutile : je n'ai jamais eu d'attrait pour le monde; bien plus, je l'ai toujours profondément méprisé. Le monde ne me dit rien : je ne comprends pas qu'on y puisse chercher son bonheur. »

Quant vint pour lui l'heure de franchir le seuil du noviciat, comme s'il avait compris dès lors que le temps de son combat serait court, il redoubla d'ardeur et sembla se hâter au service de Dieu. « Me voilà novice, écrivait-il, vous savez ce que cela veut dire. Des nouvelles, on n'en a point ici : on ne veut point en avoir. Prions l'un pour l'autre, et puis, en avant et ne perdons pas de temps! »

C'est à la Martinique, où il fut envoyé après sa profession, que devaient se révéler les premiers symptômes de sa maladie. On en voit poindre comme un premier pressentiment dans ces lignes qu'il écrivit de Saint-Nazaire, le 27 septembre 1883 : « Sous ma fenêtre, à perte de vue, la mer immense... que réserve-t-elle au-delà de ses vagues qui viennent se briser au port, et semblent sortir des profondeurs de l'infini? Dieu seul le sait; et qu'importe après tout? Je partirai, l'espérance au cœur : Dieu n'est-il pas partout? A la vie, à la mort, je m'endormirai en paix sur son sein paternel. »

Des vomissements de sang ne tardèrent pas à l'obliger d'interrompre le cours de français qu'il professait au collège de Saint-Pierre. Malgré les épreuves qui marquèrent ses dix-huit

mois de séjour à la Martinique, il en garda le meilleur souvenir : trois mois avant sa mort, il écrivait encore : « Moi aussi, j'ai vu un beau pays : la Martinique avec ses beaux ravins, ses torrents, ses pitons élancés, son majestueux volcan : le tout orné de la plus belle végétation et encadré dans une mer toujours d'azur comme le ciel qui vient s'y baigner. Là, les beautés de la nature s'impriment dans l'âme et y font vibrer des notes harmonieuses que des contrées plus tristes étouffent et laissent muettes. »

A son retour en France, au printemps de 1885, le T. R. Père Général l'envoya se reposer au bois d'Estaires, dont il venait d'accepter la fondation. Le jeune Père se rendit gaiement à son nouveau poste : voici comment il en parle, dans l'abandon d'une lettre familière : « Ici nous réalisons le type le plus parfait de l'unité. Un Père, un Frère, une vache, un chat. Bientôt nous aurons un cheval. Je rêve l'acquisition d'une paire de ciseaux : mais la paire m'effraye ; il faut si peu pour détruire l'unité ! »

On le crut assez reposé, au commencement de l'année scolaire suivante, pour lui confier la classe de quatrième au collège de Merville : mais à la fin de cette année, il n'y eut plus d'illusion possible sur la gravité de son état. Il passa l'hiver à Saint-Ilan, et revint à Paris, au mois de juin dernier avec tous les caractères d'un phtisique à son dernier période. Il ne se faisait pas, du reste, illusion lui-même : « Je suis poitrinaire en plein, avait-il écrit dès le mois de mai. Je compte beaucoup sur les prières qu'on veut bien faire pour moi, soit pour ma guérison, soit pour une bonne mort. »

Il était à Chevilly, attendant ainsi dans la paix ce qu'il plairait au bon Dieu de faire de lui, quand un généreux bienfaiteur, M. Sonnet, que le R. P. Barillec conduisait au tombeau du vénérable Père, lui proposa de l'emmener à Lourdes : il se chargeait des frais du voyage, faisait accompagner le malade du F. Eusèbe, infirmier au Saint-Cœur de Marie, et lui offrait tous les ménagements que réclamait sa faiblesse extrême. Le T. R. Père ne crut pas pouvoir refuser au cher malade cette suprême consolation. Pour lui, voici dans quelles dispositions il entreprit ce pèlerinage qu'il ne devait terminer qu'au ciel : « Je vais à Lourdes pour que la sainte Vierge me guérisse, ou, si elle ne le veut pas, pour qu'elle m'obtienne de grandes grâces à l'heure de ma mort. »

Parti de Paris, le 29 juin, il arriva à Lourdes le 2 juillet, fête de la Visitation. Il attendit pendant deux semaines, auprès de la grotte miraculeuse, que Marie daignât lui donner une réponse de vie, soit pour le temps, soit pour l'éternité. La fête de Notre-Dame du Mont-Carmel était arrivée. Le malade se leva, le matin, moins faible que d'habitude. Mais le médecin le trouva oppressé, et à neuf heures on crut s'apercevoir que les traits de sa figure s'altéraient. L. F. Eusèbe, qui ne le quittait pas, lui conseilla de se coucher; le malade ne se trouvait pas mal, il préféra rester sur le fauteuil : c'est là qu'il reçut les derniers sacrements, répondant lui-même à toutes les prières.

A deux heures, on put le décider à se coucher. « Je sens que je m'engourdis, dit-il; c'est sans doute la mort. Mais je ne souffre absolument pas : je ne pensais pas qu'il fût si facile de mourir. » Il conserva jusqu'à la fin sa pleine connaissance et répondit à haute voix aux prières des agonisants présidées par le R. P. Rigaudy, missionnaire de Lourdes. On ne s'aperçut de sa mort qu'en ne l'entendant plus répéter les invocations : *Jésus, ayez pitié de moi! Marie et Joseph, priez pour moi.* C'était le samedi 16 juillet, fête de Notre-Dame du Mont-Carmel, et anniversaire de la dernière apparition de Marie à Bernadette. Au moment où son âme s'envola vers sa Mère du ciel, les cloches de la ville commençaient à sonner l'*Angelus* du soir.

« Sa mort, écrit le F. Eusèbe, a édifié tous ceux qui en ont été témoins. Il semblait dormir et avait le sourire sur les lèvres. Tous ceux qui venaient le visiter étaient étonnés de la sérénité de son visage. »

Un autre témoin de ses derniers instants écrivait, de son côté, au Très Révérend Père : « Ce cher Père, à qui le bon Dieu a demandé le sacrifice de mourir loin de sa communauté, est mort comme un saint. Qu'il faisait bon de prier auprès de sa couche mortuaire : un vrai Louis de Gonzague; la paix et le bonheur étaient peints sur sa physionomie. Ici, les petites orphelines et bien des âmes pieuses ont prié pour celui qui est mort en vrai missionnaire, détaché de la terre et n'aspirant qu'au ciel. »

Le P. Kieffer repose au cimetière de Lourdes. De pieuses mains ont orné sa tombe de fleurs et y ont planté un lierre venant du tombeau de notre vénérable Père. Ceux de nos con-

frères qui auront le bonheur de faire le pèlerinage de Lourdes, ne manqueront pas, nous l'espérons, d'aller s'agenouiller sur cette tombe, et d'y laisser le fraternel tribut de leurs souvenirs et de leurs prières.

LE P. JEAN WIRA

DÉCÈDÉ A SANGHA (RIO-PONGO) LE 27 JUIN 1887

Nous ne saurions mieux faire que de reproduire la lettre suivante, du P. Rimbault, supérieur de la Mission, qui a été condisciple du P. Wira, à Langonnet, et qui, après l'avoir eu comme auxiliaire pendant plusieurs années, l'a assisté à ses derniers moments.

Comme je vous l'ai écrit, je suis monté à Sangha, le 27 au matin, sur la parole des enfants qui disaient le P. Wira bien mal. Je l'ai trouvé tel, en effet. Il était sous le coup d'une très forte fièvre; lui ne se plaignait que d'une grande faiblesse. D'après ce que m'ont dit le Frère et les enfants, il aurait eu d'abord une rechute de fièvre bilieuse. J'ai cherché immédiatement à calmer la fièvre brûlante qui le dévorait, et sa respiration devenant de plus en plus bruyante et embarrassée, j'ouvris porte et fenêtres. Il fut un peu soulagé.

Sur ces entrefaites arrivèrent plusieurs catholiques; tous dirent en soso que le Père se mourait de la poitrine. Je puis dire, en effet, que je l'ai vu s'éteindre comme un poitrinaire; et lui-même m'a toujours affirmé qu'il ne souffrait pas, qu'il ne ressentait qu'une faiblesse générale; et, comme tous les malades atteints de la poitrine, il s'est fait illusion sur son sort jusqu'à la fin.

Peu après mon arrivée, je lui demandai s'il ne désirait pas se confesser. « Je veux bien, dit-il; ce n'est pas que j'en sente le besoin, mais je profiterai de votre présence... » Je le confessai et me confessai moi-même à lui, immédiatement après. Il me donna, non en sanglotant, comme moi, mais d'un ton de voix fortement accentué, une exhortation que je n'oublierai jamais.

« Dans un maladie semblable, me dit-il ensuite, vous avez demandé au P. Lutz l'Extrême-Onction; je vous prie, moi aussi, de m'administrer ce sacrement. » Il le reçut avec pleine connaissance. Après une crise qui faillit l'emporter, vers quatre heures, je lui fis émettre ses vœux perpétuels. « Oui, avec plaisir, je

renouvelle mon sacrifice pour toujours. » A cinq heures et demie, il me dit, après une exhortation que je venais de lui faire : « Oh! il ne faut pas croire que l'on meurt comme cela; cette sueur que vous voyez pourrait bien être la sueur de la santé aussi bien que la sueur de la mort. »

A sept heures dix, il entra en agonie. Son râle, au commencement, était quelque chose d'épouvantable. Nos enfants étaient terrifiés. Ce ne fut heureusement que l'affaire d'une minute; il s'éteignit, petit à petit, sans agitation, sans secousse, vers sept heures et demie. Il avait baisé le crucifix et prononcé les saints noms de Jésus, Marie, Joseph, aussi longtemps que ses forces le lui avaient permis. Tous nos enfants, alors à Sangha, récitaient le chapelet avec le F. Jacques au moment de sa mort.

Le décès, une fois bien constaté, nous l'habillâmes, le F. Jacques et moi, et le revêtîmes des ornements sacerdotaux. Nous avons pu trouver un charpentier pour faire le cercueil immédiatement, si bien que le lendemain matin, à six heures, je chantais la messe de *Requiem præsente corpore*. Tous les catholiques de Sangha et des environs, qui avaient pu être prévenus, avec une foule de païens, vinrent contempler encore une fois les traits inanimés de celui qu'ils appelaient leur Père.

(La suite au prochain numéro.)

MOUVEMENT DU PERSONNEL

Retours en France. — Sont arrivés en Europe :

Le 12 juillet, le P. Charles Wunemburger, venant de Huilla.

Après quelque temps de repos à Mossamédès, puis à Saint-Paul de Loanda, ce cher confrère a été contraint de rentrer en Europe par suite d'une arthrite au pied. Il est en ce moment aux eaux, en Portugal.

Le 24 juillet, le P. Stervennou, revenu de l'île Maurice, très anémié;

Le 9 août, les Pères et Frères de Pondichéry, à savoir : les PP. Marc Vœgtli, Richaume, Rochette, Pascal-Lacour, Antoine Giron, Schaffner, Sublet, Andrieux, Dissard, M. Heitz, novice, et les FF. Marie-Benoît et Mellon. Ils étaient partis de Pondichéry le 18 juillet.

Mutation et nomination. — Le P. Fogarty, qui était préfet

du petit scolasticat de Rochwell, a été nommé supérieur de la nouvelle mission de Betchouanaland, en remplacement du P. Duparquet, revenu en Europe. Sur la demande du T. R. Père, la S. C. de la Propagande lui a conféré, par décret du 31 juillet, le titre et le pouvoir de vice-préfet de la Cimbébasie pour cette partie de la préfecture. Après une quinzaine de jours passés à la Maison-Mère pour faire sa retraite annuelle et ses préparatifs de voyage, il est parti pour son nouveau poste le 10 de ce mois.

NOUVELLES DES COMMUNAUTÉS

Maison-Mère. — Sur l'invitation qu'a bien voulu lui adresser, par une lettre de sa propre main, Son Em. le Cardinal Archevêque de Reims, le T. R. Père est allé assister à la grande fête célébrée le 21 juillet à Châtillon, pour l'inauguration de la statue du B. Urbain II. Il était accompagné du P. Meillorat.

Distribution des prix. — Les distributions de prix de nos établissements de France ont été présidées : à N. D. de Langonnet, par Mgr Duboin; à Cellule, par Mgr l'évêque de Clermont; à Merville, par M. le Curé de la paroisse; à Mesnières, celle du collège par le R. P. Delaplace, et celle du pensionnat primaire par le T. R. Père général, heureux de témoigner ainsi de son paternel intérêt pour cette œuvre qui va se développant de plus en plus.

A Rambervillers, il n'y a pas eu de distribution solennelle des prix : une épidémie de rougeole et de scarlatine, qui sévissait dans la ville et menaçait d'envahir l'établissement, a contraint de licencier les élèves dès le 15 juillet.

Le *Bulletin* a déjà annoncé le transfert de ce collège à Epinal. Ce nouvel établissement se construit avec rapidité. 150 ouvriers y travaillent depuis quatre mois. En septembre prochain, on espère pouvoir poser la toiture.

Sénégalie. — Le sacre de Mgr Picarda est fixé au dimanche 18 septembre. On avait pensé le faire le jour de la Nativité de la Sainte Vierge, mais Mgr Bécél, que le nouvel élu a choisi comme évêque consécrateur, ne se trouve pas libre pour cette fête ni le dimanche suivant. La cérémonie doit avoir lieu dans la chapelle de la Maison-Mère.

Guinée. — Le T. R. Père vient de recevoir du Haut-Ogowé une lettre du P. Davezac, en date du 23 juin. Ce cher confrère, qui avait dû descendre au Gabon pour se faire soigner la main, est rentré dans sa mission le 23 mai, les doigts bien guéris, après un excellent voyage qui a duré 36 jours.

Congo. — Le P. Augouard est revenu de Linzolo au Loango, le 28 avril, en suivant une voie directe, le long du Niari-Lou-dima. Il a mis 28 jours à faire ce chemin, très difficile et très pénible.

Mgr Carrie s'est décidé à l'accompagner à son retour à Linzolo, afin de visiter cette station et celle du Kassai, il se propose de remonter ensuite jusqu'à l'Oubanghi, limite extrême de son vicariat. Ils sont partis de Nemlao le 16 juin, avec une caravane de 46 porteurs, ils suivent l'ancienne voie du fleuve Congo. Le consul Portugais de Banane, M. Quériol, a bien voulu les faire conduire à Mboma. (Lettre de Mgr Carrie des 6 mai et 15 juin 1887).

Huilla. — Cette mission est, cette année, cruellement éprouvée par la maladie. Presque tous, Pères, Frères et Sœurs, ont été atteints par la fièvre. Le P. Antunès, particulièrement, se trouve très fatigué.

Le P. Génie est arrivé des Amboellas, avec les FF. Narcisse et Alcime, vers la fin de juin. Ils ont traversé le Cunène sur une barque, mais ils n'ont pu faire passer leur wagon, qui est resté au beau milieu de fleuve. On espère pouvoir le retirer plus tard, quand les eaux seront basses. (Lettre du 27 juin).

Pondichéry. — Par suite de l'établissement de la hiérarchie catholique dans l'Inde, la préfecture apostolique de Pondichéry a été supprimée par le Saint-Siège, d'entente avec le gouvernement français. Il n'y avait plus lieu dès lors pour nous de conserver la direction du collège colonial de cette ville. Et c'est pourquoi tous nos Pères sont revenus en France à la fin de l'année scolaire. Ceux de Chandernagor doivent aussi rentrer dans quelques mois.

Maison-Mère, le 25 août 1887.

LE SECRÉTAIRE-GÉRANT : BARILLEC.



Ferveur. — Charité. — Sacrifice.

SOMMAIRE. — **Maison-Mère.** Retraite annuelle des Pères. — Sacre de Mgr Picarda. — Fondation de Castelnaudary. — Admissions à l'oblation et aux vœux. — **Bulletins des communautés.** *Sénégal* (suite). Station de Sainte-Anne à Thiès. — Gorée. — Dakar. — Rufisque. — **Nécrologie.** † P. Veik, P. Montel (Marien), F. Alcime. — **NOTICES.** P. Wira (suite) et P. Salaün. — *Mouvement du personnel.* — Retours. — Placements. — Départs.

MAISON-MÈRE

RETRAITE ANNUELLE DES PÈRES

La retraite annuelle des Pères s'est ouverte le dimanche 21 août. Elle a été favorisée par un temps superbe, à l'exception des deux derniers jours où il est tombé un peu de pluie. Y prenaient part, outre Mgr Duboin et Mgr Picarda, les RR. PP. Collin, Barillec, Le Vavasseur, Delaplace, Libermann et Grizard; les PP. Peureux, Simonet, Guilmin, Buguel, Brunetti (Jules), Guyot, Hubert, Le Bozec, Lejeune (Jean-Marie), Stervennou, Corbet, Jouan, Sundhauser, Müller, Richaume, Huvétyts, Jégou, Bangratz, Limbour, Richert, Cogniard, Meillorat, du Plessis, Audrin, Bertsch, Manger, Taragnat, Gerrer, Kientzler, Juillard, Botrel, Tranquilli, Planeix (François), Dubail, Kræmer, Jauny, Acker, Stalter, Muespach, Kuentz Aloyse, Rochette, Heintz, Lancel, Otten, Grès, Gœpfert (Émile), Riaux, Vœgtli (Marc), Griffin (Gérald), Schmidt (Eugène), Faugère, Guy-Grand, Pascal-Lacour, Giron (Antoine), Schaffner, Sublet, Chauffour, Epinette, Ducloux, Andrieux, Latappy (Jean), Latappy (Léon), Kieffer Philippe, Kuentz (Prosper), Bernard, Grappe, Nobilet, Dangelzer

(Eugène), Cosse, Replumaz, Bonjean, Croagh, Fink, Lee, de Waubert, Dissard, Bourauël, Høgy, Lecomte (Raoul), Pacé, Fuzier, Groëll, M. l'abbé Leroy, agrégé, et les novices appelés à faire leur profession.

Les instructions ont été données, comme les années précédentes, par le T. R. Père lui-même; il les a tirées du très saint sacrifice de la Messe, envisagé dans ses quatre fins, comme *latreutique, eucharistique, impétratoire et propitiatoire*.

Il a montré que la méditation de cet adorable sacrifice nous découvre tous les enseignements désirables sur nos devoirs de religieux et d'apôtres; que nous y trouvons les motifs les plus puissants pour remplir ces devoirs avec fidélité, en même temps que nous y puisons toutes les grâces nécessaires pour les accomplir avec ferveur, abnégation, allégresse et persévérance.

Nous nous bornons à cette simple indication, dans l'espoir que le T. R. Père, selon le désir qui lui en a été exprimé par plusieurs confrères, voudra bien publier les conférences de cette retraite pour l'édification de ceux qui n'ont pu y assister.

Le dimanche, fête du très saint Cœur de Marie, Mgr Duboin officia pontificalement à la grand'messe; et, le soir, les vêpres furent, comme d'ordinaire, remplacées par la cérémonie de profession, immédiatement suivie du salut.

Le lendemain lundi, à huit heures, messe de *Requiem* à l'intention des confrères décédés; à dix heures, chapitre, et le soir, à deux heures, cérémonie de consécration à l'apostolat.

Mgr Picarda, chargé de porter la parole, avait pris pour texte cette devise de la Congrégation : *Cor unum et anima una*. Voici un court aperçu de cette pieuse allocution, parfaitement appropriée à la circonstance :

« La devise de la Congrégation, a dit Monseigneur, est magnifiquement réalisée par l'union et la concorde de tous les membres présents à la retraite : spectacle vraiment consolant pour qui n'y est plus habitué.

« La Congrégation, ajoute-t-il, adresse aux nouveaux profès, en ce moment, les paroles de saint Paul aux Philippins : *Implete gaudium meum ut idem sapiatis, eamdem charitatem habentes, unanimes, idipsum sentientes*.

« L'unité, c'est la vie; la division, c'est la mort. Ceci est vrai pour le corps, comme pour les membres. Que chacun s'intéresse

donc à sa conservation et s'efforce d'éloigner les causes qui pourraient lui être nuisibles. »

Avec saint Paul, Monseigneur passe ensuite en revue les défauts qui peuvent troubler cette précieuse unité de cœur et d'âme.

« *Nihil per contentionem, neque per inanem gloriam...* A l'exemple du Fils de Dieu, aimer à prendre le dernier rang... *Non quæ sua sunt singuli considerantes, sed ea quæ aliorum.* Guerre à l'égoïsme : Quiconque aime à se sacrifier pour les autres, pour Dieu et pour les âmes, n'a jamais troublé l'entente cordiale et la charité. »

LE SACRE DE MGR PICARDA

18 SEPTEMBRE 1887

Dans sa filiale dévotion pour la glorieuse patronne de la Bretagne, Mgr Picarda avait eu la pensée de faire son sacre à Sainte-Anne d'Auray (1); mais diverses circonstances n'ayant pas permis de donner suite à ce projet, on s'est décidé à le faire à la Maison-Mère, quoique Langonnet eût vivement réclamé cet honneur, à cause de sa proximité de Meslan, lieu de naissance du nouvel élu.

Comme l'annonçait le dernier *Bulletin*, la cérémonie a eu lieu le dimanche 18, en la fête de Notre-Dame des Sept-Douleurs; elle a commencé à huit heures. Mgr Bécél, qui avait bien voulu accepter d'être l'évêque consécrateur, était assisté de Mgr Carméné, évêque de la Martinique, et de Mgr Duboin.

Une nombreuse députation de grands scolastiques et de novices

(1) La cérémonie avait d'abord été fixée au 8 septembre, et l'on avait même obtenu de Rome l'indult nécessaire à cause de la fête; mais Mgr Bécél ne se trouvant pas libre ce jour-là, elle dut être renvoyée au 18. Ce n'est d'ailleurs qu'à grand-peine qu'on put recevoir, pour cette date, du Conseil d'Etat, le bref de la nomination épiscopale de Mgr Picarda. Bien qu'expédié le 3 août au Ministère de la marine, il n'avait été transmis pour l'enregistrement, par la direction des cultes, que le 1^{er} septembre. Or, MM. les conseillers étant déjà en vacances, on avait renvoyé l'affaire au mois d'octobre. Heureusement, M. Molinet, directeur de la banque de Sénégal, avait un ami employé comme secrétaire au Conseil d'Etat; et, grâce à son intervention officieuse et active, le bref fut enregistré, le 8 septembre, dans l'unique session qui devait se tenir avant la fin des vacances. Le 15 septembre, M. Grévy y apposait sa signature à Mont-sous-Vaudrey, et le lendemain, on put le faire prendre au Ministère des cultes.

étaient venus prêter leur concours pour le chant et les cérémonies; et le tout, grâce à eux, s'est accompli de la manière la plus parfaite et la plus édifiante. Le chant de la messe du jour et du *Stabat* surtout a été vraiment saisissant, et plusieurs personnes n'ont pu s'empêcher d'exprimer qu'elles en avaient été vivement touchées. Le chœur, les tribunes et tout le bas de la chapelle étaient complètement remplis de monde.

Au chœur, on remarquait Mgr Cœuret-Varin, évêque d'Agen, de passage à Paris; plusieurs religieux franciscains; des prêtres de Bretagne, parmi lesquels M. l'abbé Lavolé, cousin de Mgr Picarda; M. Bizien, vicaire de Langonnet; plusieurs Frères de Lamennais; entre autres, le F. Magloire, directeur de l'école de Saint-Louis (Sénégal), et le F. Tugdual, directeur de l'école de Sor; plusieurs membres du clergé de Paris: M. l'abbé Peretti, chanoine de l'église métropolitaine et grand pénitencier de Notre-Dame, ainsi que M. l'abbé Bernard, ancien vice-doyen de Sainte-Geneviève, etc. Parmi les laïques, citons M. Gasconi, député du Sénégal; M. de Bourmeister, maire de Saint-Louis; M. Molinet, directeur de la banque; M. Ragwiski, chef de bureau, qui a tenu l'orgue pendant la cérémonie.

La plupart d'entre eux ont pris part au dîner qui a eu lieu à onze heures et demie.

Vers le milieu du dessert, le T.-R. Père, se levant, a remercié l'évêque consécrateur à peu près en ces termes :

« Depuis longtemps, Monseigneur, j'attendais une occasion qui me permit d'exprimer à Votre Grandeur toute notre gratitude pour la bienveillance plus qu'affectueuse qu'elle a toujours témoignée à notre Congrégation. Celle qui s'offre aujourd'hui est trop favorable pour que je ne m'empresse pas de la saisir. Permettez-moi donc, Monseigneur, de vous remercier tout d'abord d'avoir bien voulu devenir le père dans l'épiscopat d'un de nos vicaires apostoliques, qui devient le chef d'une de nos premières et de nos plus chères Missions.

« Votre diocèse a fourni à notre Congrégation et à cette Mission en particulier, de nombreux et excellents ouvriers apostoliques. Je ne crois pas aller contre les intentions de Votre Grandeur en formulant ici le vœu que ces vocations deviennent encore plus nombreuses. Comme aussi je suis certain de me faire l'interprète des sentiments du nouvel élu, en vous assurant

qu'il n'oubliera jamais dans ses prières le pontife vénéré qui lui a conféré l'onction épiscopale, en même temps qu'il s'efforcera de vous imiter, Monseigneur, dans le zèle que vous déployez pour le service de l'Eglise et le salut des âmes. »

Mgr Bécél a répondu avec la plus gracieuse bienveillance. Voici ses paroles, autant que nos souvenirs ont pu nous les rappeler.

« Mon T.-R. Père, ç'a été pour moi un grand honneur et un vrai bonheur de répondre à l'invitation que vous avez bien voulu me faire pour ce beau jour ; je vous en suis très reconnaissant.

« Tout à l'heure vous venez, comme on dit en style liturgique, de me porter une antienne en me parlant des nombreux sujets fournis par mon diocèse à votre Institut. Eh bien, je vais y répondre franchement. Je suis toujours disposé à partager un peu avec vous, pourvu que vous ne m'en preniez pas un trop grand nombre, et que ce ne soit pas toujours ce que j'ai de meilleur, comme c'est arrivé souvent jusqu'ici.

« C'est d'ailleurs pour moi une grande consolation de voir quelques-uns de mes jeunes diocésains se consacrer à l'évangélisation des infidèles dans votre Congrégation ; car, si la Bretagne est pauvre des biens de la terre, elle est riche des trésors de la foi. On y voit encore, grâce à Dieu, de ces familles patriarcales, comme celle de Mgr Le Berre, qui vous a donné ce saint évêque du Gabon, évangélisant l'Afrique depuis plus de quarante ans ; et celle qui vous a fourni les Picarda, ces vaillants missionnaires, dont l'aîné est devenu aujourd'hui mon frère dans l'épiscopat.

« Des membres de ces deux familles continuent dans le diocèse leurs bonnes et anciennes traditions : dans celle de Mgr Le Berre, c'est son frère, l'excellent conseiller général ; et dans celle des Picarda, leur vénérable mère, que j'aurais été heureux de voir et de féliciter ici. Il est vrai que je ne sais si vous lui auriez ouvert les portes de votre réfectoire, et cependant, s'il y avait eu une exception à faire, c'eût bien été le cas.

« Vous avez aussi rappelé, mon T.-R. Père, le souvenir de Langonnet. Vous avez là un établissement dont je suis fier. Mais permettez-moi de vous renouveler le regret que j'ai éprouvé du départ de vos grands scolastiques. Je n'ai rien négligé auprès de votre prédécesseur pour le détourner de prendre cette décision,

tant j'étais convaincu que leur présence exerçait dans le pays une salutaire influence, bien qu'elle m'enlevât pas mal de bons sujets, tels que Mgr Picarda, ses très dignes frères, et tant d'autres. J'allais nommer Mgr Duboin qui, s'il n'est pas Breton, mérite aussi de l'être. Vous y avez encore une nombreuse jeunesse qui donne au pays l'exemple de la piété et du travail, et j'ai pour elle tout entière l'affection d'un père, surtout pour vos petits colons, mes vieux amis, qui, arrivés sous les drapeaux, pensent quelquefois à leur vieil évêque et lui envoient des lettres qu'il lit toujours avec plaisir, quoiqu'elles se terminent assez souvent par des demandes.

« Et maintenant, que ces Messieurs du Sénégal me permettent de les féliciter du choix de leur nouvel évêque. Leur présence ici d'ailleurs est une marque non équivoque de leur sympathie pour lui. J'en félicite aussi la Congrégation, en faisant des vœux pour que le vicariat confié au nouvel élu continue sous son administration à faire de nouvelles et brillantes conquêtes d'âmes.

« Je remercie enfin, et encore une fois, le T.-R. Père général de l'aimable invitation qu'il m'a faite. Seulement il me permettra de lui dire que je n'en accepterai plus désormais de sa part, s'il ne vient à son tour à Vannes. C'est là que je l'attends et que je veux le recevoir avec un cœur d'ami. »

Quelques minutes après, M. Gasconi, en qualité de représentant de la colonie, se fit l'interprète des sentiments de tous pour louer le zèle et le bien accomplis par les membres de la Congrégation au Sénégal, et la remercier, en la personne du T.-R. Père général, d'avoir comblé par un si heureux choix le vide laissé dans le pays par la mort du regretté Mgr Riehl.

Pendant la récréation, Mgr Bécel se mêla aux scolastiques, qu'il entretint assez longtemps et intéressa vivement.

A deux heures, eurent lieu les vêpres chantées par le nouvel évêque; il officia également au salut qu'il donna tout aussitôt, à cause du départ des scolastiques pour Chevilly.

Le lendemain lundi, les dames de la halle vinrent au parloir lui offrir un magnifique bouquet, en lui demandant ses prières pour leur négoce assez en souffrance. Mgr Picarda, après leur avoir adressé quelques bonnes paroles, leur donna sa bénédiction, et elles se retirèrent enchantées.

FONDATION DE CASTELNAUDARY

8 SEPTEMBRE 1887

Dans le voyage que le T.-R. Père fit avec le P. Peureux dans le midi de la France, au mois de décembre de l'an dernier, il alla visiter, en passant, le collège de Saint-François de Sales de Castelnaudary, que l'on nous avait offert depuis quelque temps.

Il importait, en effet, pour nous d'avoir un établissement dans cette partie de la France, soit pour favoriser le recrutement des vocations, soit pour servir de maison de retraite et de convalescence aux Pères revenant malades des Missions.

Or, le bel établissement de Castelnaudary paraissait offrir, à ce double point de vue, des avantages particuliers, tant par son excellente situation que par ses belles constructions; et on pouvait l'obtenir à des conditions très avantageuses en rachetant certain nombre d'actions.

L'évêque de Carcassonne, Mgr Billard, que le T.-R. Père vit dans son voyage, lui exprima combien il serait heureux de nous voir accepter cette œuvre, et fit dans ce but les plus vives instances.

D'une autre part, l'abandon du collège colonial de Pondichéry nous fournissait, au moment voulu, le personnel de professeurs nécessaire.

Cette coïncidence semblait une indication des desseins de la divine Providence. Aussi, peu après son retour à Paris, le T.-R. Père soumit-il l'affaire au Conseil, qui crut devoir accepter cette œuvre dans sa réunion du 8 janvier.

La nouvelle communauté est placée, comme le collège, sous le vocable de Saint-François de Sales; le P. Corbet, nommé supérieur de l'établissement, est parti de la Maison-Mère, pour aller en prendre possession, le 26 juillet, jour de la fête de Sainte-Anne; et la Communauté elle-même a été inaugurée le 8 septembre, sous les auspices de la Nativité de Marie.

ADMISSIONS A L'OBLATION ET AUX VŒUX

Admissions au renouvellement des vœux.

Par décision du Conseil, en date du 17 août, ont été admis :

Aux vœux perpétuels :

Le P. HIRTZLIN, de la Cté de Bagamoyo, au Zanguebar ;
 Les FF. GÉRÉON *Mayer*, ADELIN *Langlois*, BASILIDES *Huss*, de
 la même mission ;
 Le F. JEAN-JOSEPH *O'Donohoé*, de la Cté de Rockwell.

Aux vœux de cinq ans :

Le P. FAUGÈRE, de la Cté de N.-D. de Langonnet ;
 Le P. FINK, de la Cté de Rambervilliers ;
 Le F. ACHEUL *Dreyer*, de la mission du Zanguebar ;
 Le F. ACACE *Keller*, revenu de la même mission ;
 Les FF. OMER *O'Connell*, ALOYSIUS *Feely*, PAULINUS *Hogan*, de
 la cté de Rockwell.

A été admis également à faire les vœux de cinq ans et à renouveler sa profession, le P. RIAUX, reçu l'an dernier à l'épreuve à Merville. — Jour de la messe à offrir aux intentions du Très Révérend Père, le 24 de chaque mois.

Admissions de novices-clerics à la profession.

Par décision du 17 août, ont été admis à la profession, le jour de la fête du Saint-Cœur de Marie, les 31 novices suivants :

SIGRIST *Jean-Baptiste*, né le 17 fév. 1861 à Willer (Alsace) ;
 MICHEL *Jean-Joseph*, né le 4 oct. 1859 à Villarlod (Suisse) ;
 DURON *Adolphe-François*, né le 27 mai 1857 à Giat (P.-de-D.) ;
 MATALY *Antoine*, né le 24 janv. 1859 à Clermont (Puy-de-Dôme) ;
 VISEUX *Théophile*, né le 21 mars 1859 à Esquelbec (Nord) ;
 LE BERRE *Laurent*, né le 20 juin 1859 à Neulliac (Morbihan) ;
 WUSLER *François-Joseph*, né le 28 juillet 1860 à St-Louis (Als.) ;
 GRIFFIN *Carroll*, né le 13 sep. 1859 à Ballingarry (Irlande) ;
 TOBIN *Robert*, né le 1^{er} sep. 1855 à Ballingarry (Irlande) ;
 CARROLL *Guillaume*, né le 10 fév. 1854 à Fohenna (Irlande) ;
 WIEDER *Martin*, né le 9 nov. 1860 à Dornach (Alsace) ;

- LE FLOCH *Henri-Martin*, né le 6 juin 1862 à Plonevez-Porzay (Finistère);
- LICHTENBERGER *Joseph*, né le 29 janv. 1860 à Gueberschwihr (Alsace);
- GIROLLET *Louis-Félix*, né le 21 janv. 1864 à Saint-Jorioz (Haute-Savoie);
- LA BROUSSE *Augustin-Marie*, né le 14 nov. 1860 à la Prenessaye (Côtes-du-Nord);
- DELPUECH *François-Joseph*, né le 27 août 1856 à Labruguière (Tarn);
- SÉBIRE *Albert-Alfred*, né le 21 janv. 1863, à St-Honorine-la-Chardonne (Orne);
- LÉCUYER *François-Marie-Mathurin*, né le 1^{er} août 1861 à Guerlesquin (Finistère);
- WECKEL *Nicolas*, né le 4 janv. 1861, à Mommenhein (Alsace);
- SPANNAGEL *Louis*, né le 20 sep. 1860 à Katzenthal (Alsace);
- CRIQUI *François*, né le 30 janv. 1859 à Grassendorf (Alsace);
- KELLY *Martin*, né le 12 janv. 1857 à Clorenddan (Irlande);
- BÉCUE *Emile-François-Louis*, né le 23 sep. 1861 à Merville (Nord);
- WECHTER *Charles*, né le 17 janv. 1860 à Reischshoffen (Alsace);
- KARST *Joseph-Etienne*, né le 26 déc. 1848 à Remering (Moselle);
- LIAGRE *Louis*, né le 19 déc. 1859 à Tourcoing (Nord);
- BLÉRIOT *Eugène-Henri*, né le 1^{er} nov. 1861 à Nouvion (Somme);
- GAILLARD *Joseph*, né le 5 sept. 1864 à Minzier (Haute-Savoie);
- HERCHENRODER *Joseph*, né le 5 oct. 1864 à Port-Louis (Maurice);
- BOULÉ *Félix-Marie*, né le 10 fév. 1861 à Barenton (Manche);
- BARRAT *Michel*, né le 9 nov. 1864 à la Croezille (Puy-de-Dôme).

Jours de messe mensuelle.

Les jours du mois où les nouveaux profès doivent dire la sainte messe aux intentions du T. R. Père sont réglés comme il suit :

Le 1^{er}, PP. Sigrist, Michel Joseph, — le 2, P. Duron, — le 3, PP. Mataly, Viseux, — le 4, P. Le Berre Laurent, — le 5, P. Wüsler, — le 6, PP. Griffin, Carrol, Tobin, — le 7, P. Carroll, — le 8, PP. Wieder, Le Floch, Lichtenberger, — le 9, P. Girollet, — le 10, PP. La Brousse, Delpuech Em.; Sébire, —

le 11, P. Lécuyer, — le 13, P. Weckel, — le 14, P. Spannagel, — le 15, PP. Criqui, Kelly, — le 16, P. Bécue, — le 17, P. Wechter, — le 18, P. Karst, — le 19, P. Liagre, — le 20, P. Blériot, — le 21, P. Gaillard, — le 22, P. Herchenroder, — le 23, PP. Boulé, Barrat.

Admissions de Frères à la profession.

Par décision du même jour, ont été admis à la profession au Saint-Cœur de Marie, le 8 septembre, les FF.

ASTIER *Sonnenlitter*, né le 10 janv. 1864 à Husseren (Alsace);
 ARTHÈME *Valleix*, né le 12 juin 1869 à Olby (Puy-de-Dôme);
 LUCAIN *Cocu*, né le 7 janv. 1844 à Mello (Oise);
 BLANCHARD *Dillenseger*, né le 24 oct. 1859 à Breintenbach (Als.);
 EPAPHRAS *Munsh*, né le 9 mars 1868 à Oderen (Alsace);
 ERIC *Muckensturm*, né le 19 mars 1869 à Strasbourg (Alsace);
 CALLIOPE *Hecht*, né le 3 fév. 1863 à Barr (Alsace);
 LÉONCE *Huck*, né le 12 sept. 1857 à Roeschwoog (Alsace);
 JÉRÉMIE *Wassong*, né le 5 sept. 1864 à Ueberach (Alsace);
 CRÉPINIEN *Grabowsky*, né le 25 juin 1864 à Chropaczow (Breslau);
 HILDEVERT *Willinger*, né le 10 mai à Bergheim (Alsace);
 LUDGER *Krembel*, né le 8 mars 1867 à Niederzeuzheim (All.);
 NOEL *Benoît*, né le 16 mars 1868 à Saint-Etienne (Loire);
 BASILÉE *Gass*, né le 22 mars 1863 à Uhlweiller (Alsace);
 BÉNÉDICT *Kaiser*, né le 13 sept. 1866 à Höffingen (Bade);
 LEONARD *Ehlinger*, né le 23 mai 1861 à Weiler (Alsace);
 BARNABÉ *Kurtz*, né le 10 septembre 1870 à Dauendorf (Alsace);
 PROTAIS *Deiber*, né le 2 fév. 1865 à Strasbourg (Alsace);
 RÉGINALD *Henke*, né le 5 nov. 1860 à Zippnow (Allemagne);
 BONIFACE *Jansen*, né le 28 fév. 1857 à Heinsberg (Allemagne).

Par décision subséquente du 17 septembre, ont été également admis à la profession, pour le 2 octobre, les FF.

JACINTHO *Alves*, né le 12 janv. 1852 à Celorico de Basto,
 ESTEVAO *Esteves*, né le 10 janv. 1860 à Cortès (Portugal).

Admissions à l'oblation.

Ont été admis à l'oblation :

Au scolasticat de Braga, le 2 octobre.

M. VASCONCELLOS *Leopoldino*, du dioc. de Braga, pat. rel. B.
 Pierre Claver.

Au noviciat des Frères à Chevilly, le 8 sept., les Postulants.

KAPPER *François*, du dioc. de Strasbourg, en rel. *F. Lucien* ;
 CABARROUY *Paul-Gustave*, du d. de Paris, en rel. *F. Pasteur* ;
 RÔLET *Jacques*, du dioc. de Strasbourg, en rel. *F. Festus* ;
 CHRISTMANN *Michel*, du dioc. de Strasb., en rel. *F. Maximien* ;
 ULMER *Auguste*, du dioc. de Strasbourg, en rel. *F. Ambroise* ;
 SCHULTE *Henri*, du dioc. de Ratisbonne, en rel. *F. Patrocle* ;
 WATHLÉ *Joseph*, du dioc. de Strasbourg, en rel. *F. Justin* ;
 METZGER *Alphonse*, du d. de Strasbourg, en rel. *F. Claudien* ;
 LUSTIG *Jean-Michel*, du d. de Strasbourg, en r. *F. Athanase* ;
 JANSEN *Guillaume-Joseph*, du dioc. de Roermond, en rel.
F. Augustin ;
 MULLER *Albert*, du dioc. de Rouen, en rel. *F. Nicaise* ;
 LEBRETON *Georges*, du dioc. de Rouen, en rel. *F. Macaire* ;
 SIMON *Pierre-Joseph*, du dioc. de Strasbourg, en r. *F. Julien* ;
 SCHILLING *François*, du dioc. de Cologne, en rel. *F. Lubin* ;
 BAUMBERGER *Georges*, du dioc. de St-Gall, en rel. *F. Alban*.

BULLETINS DES COMMUNAUTÉS

SÉNÉGAMBIE

STATION DE SAINTE-ANNE A THIÈS

JANVIER 1886. — AOUT 1887.

1. Situation. Avantages. — 2. Fondation préparée par Mgr Riehl et les PP. Picarda et Guth. Consécration à sainte Anne. — 3. Achat du terrain par le P. Guillet. Constructions par le P. Abiven. — 4. Enfants bambaras venus de Saint-Louis. Sœurs de l'Immaculée-Conception.

1. — Cette nouvelle station se trouve à 70 kilomètres de Saint-Louis, sur la voie ferrée qui relie cette ville à Dakar. Dès l'ouverture du chemin de fer, la belle situation de Thiès, aux confins du Cayor, du Baol et du Diander, avait attiré l'attention des commerçants, qui s'y transportèrent en masse et y fondèrent une petite ville. Un poste militaire assez important, établi déjà depuis une vingtaine d'années, assure la sécurité et maintient

dans le devoir les populations turbulentes et redoutées des Sérères-Nones. Non loin de là, se voit encore, cependant le fameux *ravin des voleurs*, théâtre fréquent de meurtres et de pillages.

Aux avantages commerciaux qu'offre cette localité, il faut joindre celui bien précieux d'une salubrité exceptionnelle. Le plateau de Thiès, en effet, est l'un des points les plus élevés de la ligne du chemin de fer, et il est recouvert de plantations de grands arbres qui donnent au pays un aspect agréable. La population appartient à la tribu des Sérères-Nones et est entièrement fétichiste : ce qui lui donnait à nos yeux un intérêt tout spécial.

2. — Dès la fin de 1885, Mgr Riehl s'y rendit de Rufisque, pour examiner la situation. L'impression qu'il en rapporta fut excellente. Aussi, à la fin de janvier 1886, voyant les PP. Picarda et Guth très fatigués, se décida-t-il à les envoyer à Thiès, afin d'expérimenter la salubrité du climat et de préparer, s'il y avait lieu, la nouvelle fondation. Les deux Pères se logèrent tant bien que mal dans une pauvre case en planches, ouverte à tous les vents ; et, malgré cette installation défectueuse, ils ne tardèrent pas à ressentir l'heureuse influence du climat, et à retrouver une santé, sinon parfaite, du moins suffisante pour leur permettre de reprendre bientôt après leurs fonctions.

Leur premier soin fut de placer une image de sainte Anne au-dessus de la porte de la misérable case : car il était bien entendu que la fondation, si elle réussissait, serait dédiée à la glorieuse mère de Marie.

La population s'effaroucha d'abord à la vue de notre costume : à notre approche c'était une débandade générale. Peu à peu l'on a compris que nous avions des intentions très pacifiques ; et, grâce à de petites largesses aux enfants, nous sommes bientôt devenus les amis de tout le monde.

3. — Avant de partir pour la France, Mgr Riehl avait décidé la fondation définitive de cette station. Elle n'était, du reste, que la continuation de la mission entreprise en 1885, auprès des mêmes Sérères-Nones, au cap de Naze, à Guéréou, par le P. Strub. Au mois de mars 1886, le P. Guillet se rendit à Thiès pour y faire l'acquisition du terrain choisi pour la future mission. M. le gouverneur Seignac avait écrit au commandant de cercle,

M. Joyau, pour lui recommander de nous aider dans cette affaire. Elle se régla donc sans difficulté avec le chef de canton, propriétaire du terrain.

Une contenance de 6 hectares environ, admirablement située et plantée de magnifiques caïcédrats formant un superbe bosquet, nous fût cédée au prix de 100 francs l'hectare. Sur le terrain, se trouvaient en abondance des pierres, qui nous ont permis de bâtir une grande maison à étage et galerie, pouvant servir de résidence aux missionnaires et de *sanitarium* pour les malades.

C'est le P. Abiven qui a dirigé ces constructions. La nouvelle maison, adossée au bois qui la protège contre les vents du nord, placée en dehors du village et en face de la gare du chemin de fer, dont elle est distante d'environ 500 mètres, offre le plus bel aspect. Un puits de 11 mètres donne abondamment de l'eau excellente.

4. — Le ministère n'est pas encore très étendu, le Père ayant été jusqu'ici trop absorbé par les travaux.

Il a cependant sous sa direction de petits enfants bambaras, qui lui ont été envoyés de Saint-Louis, où ils étaient exposés à de dangereuses influences. Ils forment un petit noyau, autour duquel viennent se grouper, chaque jour, une douzaine d'enfants du village qui suivent assidûment l'école.

Au mois de juin dernier, deux sœurs de l'Immaculée-Conception ont été installées à Thiès, pour s'occuper des malades et de l'école des filles. Elles ont été bien accueillies : la confiance est gagnée, les malades affluent, la mission s'ouvre sous d'heureux auspices. Que sainte Anne veuille bien continuer à protéger son œuvre !

COMMUNAUTÉ DE SAINT-CHARLES A GORÉE

AVRIL 1885. — AOÛT 1887.

1. Personnel. — 2. Ministère, hôpitaux et prisons. — 3. Jubilé donné par les PP. Lacombe et Kunemann. — 4. Service pour Mgr Riehl. — 5. Nouvel orgue. — 6. Achat d'une maison.

1. — Le Bulletin de notre communauté remonte au mois d'avril 1885. L'année suivante, à la même époque, le P. Planeix a dû nous quitter, à cause de sa mauvaise santé et surtout de

l'état de fatigue de ses yeux. Ce cher confrère a laissé un excellent souvenir chez tous nos chrétiens, qui seraient heureux de son retour.

Au P. Planeix a succédé, comme curé de la paroisse, le P. Renault. Il a eu d'abord comme aide le P. Strub, puis M. Le Bihan, et enfin le P. Rémont. Celui-ci arriva au mois de novembre 1886, venant de Saint-Joseph de Ngazobil, où son état de santé ne lui permettait plus de continuer ses fonctions de professeur. L'air sain de notre petite île l'eut bientôt remis, et il put se livrer tout entier aux travaux du saint ministère.

2. — L'occupation, d'ailleurs, ne fait pas ici défaut. Gorée, en effet, est la plus ancienne paroisse du Sénégal, et les familles chrétiennes s'y trouvent en grand nombre. Mais la propagande musulmane nous fait depuis quelques années une guerre acharnée. Aussi, pour la combattre efficacement, faut-il déployer un zèle incessant : visites à domicile, catéchisme, soin des malades, recherche des vieux ou vieilles abandonnés et dénués de tout secours religieux, surveillance constante de la jeunesse sortie de nos écoles, catéchisme du soir aux personnes empêchées dans la journée : tel est le ministère du prêtre à Gorée.

Parmi nos œuvres les plus intéressantes, il faut placer l'hôpital militaire, l'hospice civil et la prison. Cette année, le P. Rémont, chargé de la desserte de l'hôpital militaire, y a obtenu de vrais succès. Au dire des Sœurs, on n'avait jamais vu tant de malades remplir leurs devoirs de chrétiens. Les exercices du mois de saint Joseph et de la sainte Vierge ont été suivis par eux avec entrain et ferveur.

Le tableau suivant donne un aperçu des résultats du ministère paroissial pendant ces deux dernières années :

SACREMENTS ADMINISTRÉS	1885	1886
<i>Baptêmes</i>	60	55
<i>Mariages</i>	3	7
<i>Premières communions</i>	65	60
<i>Sépultures</i>	67	41

3. — Nous devons mentionner aussi les exercices du jubilé, donnés l'année dernière, du 1^{er} au 7 novembre, par les PP. Lacombe et Kunemann. Le premier prêchait en wolof et le second

en français; l'église était comble matin et soir; l'effet de ces pieux exercices a été très salutaire.

Le jour de la clôture, les communions ont été très nombreuses, et plusieurs retours à Dieu ont été aussi le fruit de ces prédications.

4. — A l'occasion de la mort du regretté Mgr Riehl, nos chrétiens nous ont vraiment bien consolés par la part qu'ils ont prise à notre commune douleur. Les différentes catégories de personnes se sont cotisées pour faire célébrer chacune un service solennel à son intention. Ce furent d'abord les hommes, puis les enfants de Marie. Le dernier se fit au nom de la ville tout entière, qui voulut donner au souvenir de son premier Pasteur et Père un témoignage public de sa reconnaissance.

5. — L'église de Gorée vient de faire l'acquisition d'un orgue à tuyaux polyphones. Cet instrument joint à une sonorité remarquable l'avantage d'occuper fort peu de place et de se démonter facilement. Il a été inauguré le jour de l'Ascension (1887). Des artistes de la ville ont profité de l'occasion pour faire entendre quelques beaux morceaux de leur riche répertoire. Tout le monde en a été satisfait, et la piété n'y a rien perdu.

6. — Jusqu'ici nous avons pour presbytère une maison louée, ce qui nous a obligés plusieurs fois de changer de local, et nous a occasionné des frais considérables. Une maison dans le voisinage de l'église ayant été mise en vente, en juin 1886, nous en avons fait l'acquisition pour 6,000 francs. Réparée et aménagée, elle nous a donné cinq belles chambres. Nous avons aussi une grande citerne, chose très avantageuse dans le pays.

COMMUNAUTÉ DU SACRÉ-CŒUR A DAKAR

MAI 1885. — AOUT 1887.

1. Personnel. — 2. Résultats du ministère. — 3. Hôpitaux. Prison. — 4. Consécration de l'église. — 5. Départ du P. Lossedat. — Mgr Riehl, sa mort. — 6. Ecoles des Frères et des Sœurs. Mort de Sœur Catherine. — 7. Première Communion. Congrégation de la Sainte-Vierge. — 8. Visites. — 9. La *Sainte-Anne*, bateau de la Mission.

1. — Le personnel de la communauté se compose actuellement du P. Guillet, supérieur, procureur de la mission et curé de

la paroisse; du P. Le Gall, qui a remplacé le P. Guth, envoyé à Rufisque, le 17 novembre 1886; de M. Le Bihan, novice prêtre, et du F. Jules. Le P. Fall, après sept mois passés ici, nous a quittés pour aller avec le P. Lacombe travailler au développement de la Mission de la Cazamance. Les chrétiens wolofs de Dakar ont vu avec regret partir ce cher Père, qui, pendant son court séjour au milieu de nous, avait su s'attirer toutes leurs sympathies. M. Le Bihan est venu le remplacer.

2. — Notre dernier *Bulletin* signalait le grand développement de la ville de Dakar. Cet agrandissement se continue toujours. De quelque côté que l'on porte ses pas, on ne voit que constructions nouvelles. Ces travaux nous attirent beaucoup d'étrangers européens et indigènes; mais notre ministère n'en est que plus difficile, sans être bien fructueux.

Nous avons eu, l'année dernière, 39 premiers communians, dont 10 à 12 étaient de grands jeunes gens de plus de vingt ans; 33 baptêmes solennels, 5 mariages, et 45 enterrements.

Nous devons signaler, en outre, les heureux résultats obtenus par notre bonne Sœur Philomène, dont le zèle est infatigable, et qui a le bonheur, chaque année, d'ouvrir les portes du ciel à près de deux cents enfants ou adultes. Chaque soir, elle fait sa tournée dans le village, et partout on lui fait bon accueil, car on a grande confiance dans ses remèdes. Les petits enfants aiment surtout ses morceaux de sucre; sitôt qu'elle apparaît, tous de l'entourer et de lui crier : *Papa l'abbé, may ma soucre!*

3. — Outre le ministère paroissial, nous avons encore celui des hôpitaux et de la prison. L'ambulance militaire est confiée aux soins des sœurs de Saint-Joseph de Cluny, qui s'y dévouent avec la plus grande générosité. Le nombre des malades y varie de vingt à trente. Il y a du bien à faire parmi ces pauvres gens. Cette année, presque tous ont rempli leur devoir pascal.

Le saint ministère à l'hôpital des Batignolles, ou du chemin de fer, ainsi qu'à la prison, offre plus de difficultés. Cependant M. Le Bihan, qui en est chargé, a pu y obtenir aussi quelques conversions.

4. — Nous étions heureux de posséder une belle église neuve : un désir nous restait, celui de la voir consacrée. Mgr Duboin, à qui nous devons ce monument, aurait été on ne peut plus heu-

reux de présider lui-même cette cérémonie; mais hélas! rappelé en France par sa mauvaise santé, il a dû céder cette douce consolation à Mgr Riehl, son successeur.

Les Pères et quelques enfants de Saint-Joseph de Ngazobil voulurent bien venir nous aider à préparer cette fête, qui eut lieu le 31 mai 1885. La veille, on avait disposé sous la galerie de la communauté une chapelle ardente pour recevoir les saintes reliques dont le maître-autel devait être enrichi : ce sont celles de saint Zénon et de ses compagnons martyrs, Charles et Victoire, vierge. Le lendemain, la cérémonie commença dès 6 heures, et ne fut terminée que vers midi. Toute la place située en face de l'église était remplie d'une foule immense, silencieuse, et suivant avec attention toutes les cérémonies. Le P. Kunemann avait d'ailleurs composé, pour la circonstance, une brochure sur la consécration des églises, que l'on avait préalablement distribuée aux assistants, ce qui leur permit de se rendre bien compte de tout.

Ce fut une vraie fête pour toute la ville, et un événement dont le souvenir ne s'effacera point ici. Un acte authentique de cette consécration fut dressé et consigné dans un cahier *ad hoc*, pour en perpétuer la mémoire.

5. — Au lendemain d'une si belle solennité, une épreuve nous attendait. Le P. Lossedat, qui s'était si généreusement dévoué à l'embellissement de notre église, se sentit tout à coup atteint d'une fatigue générale. Sur l'avis du docteur, un retour en France fut jugé nécessaire. Le bon Père dut s'embarquer sur le paquebot du 15 juin; il emportait les regrets de tout le monde, car il a fait beaucoup de bien. Les mahométans eux-mêmes sont pleins de respect et de vénération pour sa mémoire.

Mais un autre départ qui a été plus douloureux pour tous, c'est celui de notre premier pasteur. Mgr Riehl, avant de quitter le Sénégal, a voulu nous faire part de la peine qu'il éprouvait lui-même d'abandonner sa chère Mission. Voici, du reste, quelques extraits de la lettre qu'il nous écrivit à cette occasion :

En partant pour la France à cette époque de l'année, j'obéis à une impérieuse nécessité. Ce voyage contrarie tous les projets que j'avais formés et répugne fortement à toutes mes volontés.

Mais il y a la volonté de Dieu, à laquelle il faut se soumettre; il y

a les dispositions de sa divine Providence si sage, si bonne, qu'il faut respecter. Confiant en sa paternelle bonté, je pars résigné et tranquille sur la marche de la Mission et de ses œuvres. Il y a néanmoins un fonds de tristesse, qu'il ne m'est pas possible de surmonter entièrement.

A peine deux ans se sont-ils écoulés depuis mon arrivée au milieu de vous comme votre Pasteur et Père, et déjà je suis obligé de vous quitter pour raison de santé, et cela pendant la mauvaise saison. J'aurais voulu pouvoir passer plusieurs années au milieu de vous sans quitter aucunement. Ce peu d'années a suffi néanmoins pour m'attacher à vous d'une affection sincère et forte. J'ai toujours reçu de vous tous, ainsi que des Frères et des Sœurs, de telles marques de respect, de soumission, de vif attachement, que j'en ai été plusieurs fois confondu.

Au milieu de tant de difficultés et de contrariétés, causées surtout par les maladies et les fatigues du climat, souvenons-nous que l'œuvre à laquelle nous travaillons n'est pas notre œuvre, mais celle de Dieu, de Jésus-Christ, qui a répandu son sang pour elle et qui est le premier intéressé à la faire réussir.

Nous n'avons, de notre côté, qu'à nous soumettre humblement à ses volontés, supporter amoureusement les épreuves qu'il nous envoie. Demandons cette double grâce les uns pour les autres.

L'espoir que notre bien-aimé pasteur avait de revoir sa chère mission de la Sénégambie ne devait pas, hélas! se réaliser. Le dimanche 25 juillet, une dépêche venant de Paris nous annonçait la douloureuse nouvelle de la mort de Monseigneur. Cette nouvelle se répandit bien vite au dehors, et bon nombre de chrétiens vinrent nous offrir aussitôt leurs condoléances. M. Offret, premier adjoint au maire de la commune de Gorée-Dakar, en apprenant cette fatale nouvelle, s'empressa de venir aussi en personne nous témoigner la part qu'il prenait à notre deuil. Plusieurs services furent célébrés pour le repos de l'âme du vénéré défunt. Notre douleur a été grande; mais elle a été tempérée par la douce espérance que notre bien-aimé Père continuera d'être au ciel le protecteur de cette chère Mission d'Afrique qu'il a tant aimée.

6. — Parlons maintenant de nos écoles. Celle des garçons est tenue par les Frères de Ploërmel. L'influence qu'ils ont sur les enfants, et l'enseignement solide qu'ils leur donnent, font que le nombre de leurs élèves augmente de jour en jour. Ce nombre,

qui était de 60 au commencement de l'année, s'élève en ce moment à 90, pour l'école du jour. Celle du soir compte une trentaine de jeunes gens. L'exiguïté du local affecté à cette école ne permet pas d'en recevoir davantage.

L'école des filles est dirigée par les Sœurs de l'Immaculée-Conception de Castres. Ces dernières années, le nombre de leurs élèves a également augmenté, tant à l'école qu'à l'ouvrier. Chaque année, vers les fêtes de Noël, on leur fait faire une petite retraite de trois jours. Celle de l'an dernier, prêchée par le P. Lacombe, a produit d'heureux fruits. A toutes les principales fêtes, on voit ces jeunes filles s'approcher des sacrements.

Ces dignes religieuses, si dévouées à notre Mission, ont fait une perte bien douloureuse en la personne de la regrettée Sœur Catherine, emportée par une maladie de cinq jours, à l'âge de soixante-six ans, après avoir passé trente-huit ans au Sénégal. Elle était venue ici en 1849, avec Mgr Kobès.

Parmi les enfants de nos écoles, 25 garçons et 14 filles ont eu le bonheur de s'approcher, pour la première fois, de la sainte table, à la fête de l'Ascension de l'an dernier.

Pour assurer leur persévérance, le P. Supérieur voulut les placer sous la protection de la Mère de Dieu; et, à cet effet, il établit parmi eux une petite Congrégation de la très sainte Vierge. C'est le jour de la fête du Saint-Cœur de Marie que, assisté du P. Abiven, il érigea cette Congrégation, qui a déjà produit d'excellents fruits.

8 —. Un mot, en terminant, sur les visites que nous avons reçues.

La première à mentionner est celle de Mgr Carrie, que nous avons eu le bonheur de posséder pendant cinq jours, ainsi que les Pères qui l'accompagnaient.

Nous sommes heureux aussi d'offrir assez souvent l'hospitalité aux missionnaires de Lyon, qui passent par ici pour se rendre dans leur mission.

Nous avons eu également la visite de M. le contre-amiral Ribell, commandant en chef de l'*Atlantique Sud*, ainsi que celle du commandant du *La Bourdonnais*. Ce dernier mérite ici un souvenir spécial, car il a été pour nos chrétiens un véritable modèle. Pendant la semaine sainte, il a suivi tous les offices, et, le vendredi saint, il a assisté au chemin de la croix

qui s'est fait en wolof. Avant de rentrer en France, où il vient d'être nommé capitaine de vaisseau, il a tenu à venir nous faire ses adieux.

9. — La Mission de Sénégambie vient de faire l'acquisition d'un joli bateau qui rendra, on l'espère, d'importants services, surtout à l'établissement de Saint-Joseph. Ce « petit navire » (c'est le nom sous lequel il a été mis en vente) jauge 10 tonnes; il a 11 mètres de long et 3 de large, et il possède une hélice à bras. Construit tout récemment à Bordeaux, il a fait, avec trois hommes d'équipage, la traversée jusqu'à Saint-Louis, où il nous a été vendu pour une somme insignifiante. On l'a fait approprier à Dakar, et l'on y a construit une petite cabine pour les voyageurs. Le nom de *Sainte-Anne* brille en lettres rouges sur la poupe; il va commencer incessamment le service régulier de la côte entre Dakar et Joal.

COMMUNAUTÉ DE SAINTE-AGNÈS A RUFISQUE

MAI 1885. — AOUT 1887.

1. Inauguration de l'église. — 2. Diminution de la population de Rufisque. —
3. Ministère auprès des indigènes et des Européens. — 4. Ecoles laïque et congréganiste. — 5. Condamnation et départ de l'instituteur laïque. —
- 6. Personnel.

1. — Ainsi qu'on a pu le voir à notre dernier *Bulletin*, la ville de Rufisque est enfin dotée d'une église convenable. L'inauguration en a été faite le 3 mai 1885, fête de l'Invention de la Sainte Croix. Le P. Lossedat, qui avait conduit les travaux de construction, avait lui-même choisi ce jour, pour faire hommage de son œuvre à la croix du divin Sauveur.

Mgr Riehl, retenu alors à Saint-Louis, ne put, à son grand regret, venir présider cette fête. En son absence, l'honneur de cette bénédiction revenait de droit au vétéran des missions d'Afrique, le bon P. Lossedat, qui n'avait d'ailleurs épargné aucune peine, aucune fatigue pour mener à bonne fin cette pieuse entreprise. Elle devait, hélas! être la dernière de sa longue et féconde carrière; car ce fut à la suite de difficultés et d'obstacles de tout genre, rencontrés dans cette construction, qu'il tomba dans l'affaissement qui l'a conduit au tombeau.

Cette bénédiction se fit avec une grande solennité. Tous les

confrères de nos communautés voisines de Dakar et de Gorée s'y rendirent; et non-seulement toute la population chrétienne de Rufisque y assista, mais on y vit accourir bien des personnes de Gorée et de Dakar, pour voir, disaient-elles, comment on baptisait une église. Les conseillers municipaux, le maire en tête, tinrent à ne pas rester en arrière; et, malgré l'opposition qu'ils avaient mise dans le principe à l'érection de cette église, ils ne furent pas les derniers à dire qu'ils en étaient fiers.

Le P. Renault, de Gorée, prit, en cette occasion, la parole. Dans un langage qui plut à tout le monde, il rendit hommage à tous ceux qui, d'une façon ou d'une autre, avaient contribué à cette belle œuvre, et exprima l'espoir qu'elle aurait les plus heureux résultats pour le bien religieux de la colonie.

L'édifice est du style roman, avec fenêtres jumelles : il est tout entier en pierres blanches, tirées des carrières de Rufisque; l'aspect en est imposant, et on est unanime à dire qu'une fois terminé, ce sera un des plus beaux monuments religieux de la colonie.

2. — Comme on le sait, Rufisque a été jusqu'ici le grand marché d'arachides du Sénégal. Toutes les graines du Cayor, du Baol et du Diander venaient y aboutir; et dans la saison de la traite, c'est-à-dire de décembre à mai, c'était une véritable inondation de chameaux. Il arrivait à Rufisque, tous les jours, des caravanes de deux cents à trois cents de ces quadrupèdes, portant chacun de 4 à 500 kilos d'arachides; ce qui, dans les bonnes années, faisait une moyenne de 20 à 25 millions de kilos de ces oléagineuses. Mais, depuis que le chemin de fer fonctionne, tout ce mouvement commercial a presque cessé, car il s'est formé autour des principales gares autant de centres de commerce, où l'on achète les marchandises sur place. Toutes les principales maisons ont ainsi établi des succursales le long de la voie; de sorte que Rufisque n'est plus appelé qu'à être la résidence des chefs de maison et un vaste magasin d'entrepôt.

Par suite, beaucoup de nos noirs chrétiens, ouvriers, traitants et autres, ont dû se déplacer, suivre le courant et aller là, où l'on pouvait avoir besoin de leurs services.

3. — La population indigène de Rufisque est complètement mahométane, et appartient, comme celle de Dakar, à la tribu des Lébous. Elle se ressent de son contact avec les Européens qui,

ici comme ailleurs, ne sont guère édifiants. Il n'y a donc pas grand'chose à espérer d'eux au point de vue religieux : guetter quelque mourant, le baptiser, l'instruire s'il est adulte, voilà à quoi se borne notre ministère parmi eux. On parvient ainsi à envoyer chaque année quelques âmes au ciel. Les baptêmes faits par les Sœurs et les Pères peuvent s'élever en moyenne à quatre-vingts par an.

De leur côté, les Européens ne donnent malheureusement pas trop de travail au missionnaire, quoiqu'ils soient encore ici, au nombre de près de deux cent cinquante. Quelques dames viennent à la messe tous les dimanches, et messieurs les négociants, à Pâques et à Noël. Néanmoins, on ne peut pas dire qu'ils soient hostiles à la religion. Depuis quelque temps même, il semblerait qu'ils sont devenus plus favorables. Ils sont assez *donnants* quand leurs affaires le leur permettent, et il n'en est pas un qui n'envoie chaque année au moins son offrande de bougies pour le mois de Marie.

A part cela, il y a réellement ici un bon petit noyau de chrétiens. Ils aiment à venir à leur nouvelle église. Les offices s'y font comme dans les autres paroisses de la colonie et sont beaucoup mieux suivis qu'autrefois. A toutes les fêtes, il y a un certain nombre de communions.

4. — Un besoin qui se fait de plus en plus sentir, c'est une école dirigée par des Frères. On conçoit que, tant que les enfants (surtout dans ces pays) seront confiés à des laïques, le prêtre ne pourra exercer sur eux aucune influence sérieuse. Sous prétexte d'attirer plus facilement les mahométans à fréquenter les classes, la municipalité n'a jamais voulu entendre parler de congréganistes. En 1883, on demanda donc en France un instituteur et une institutrice laïques, et en avril, arrivèrent M. et M^{me} Devin, brevetés.

Les Sœurs venaient d'ouvrir leur classe depuis trois jours seulement, quant le commissaire de police vint leur notifier, au nom du maire, d'avoir à fermer leur école, sous prétexte qu'elles n'avaient pas procédé selon les règlements, et qu'entre autres choses, elles avaient négligé l'affichage requis par la loi, préalablement à l'ouverture d'une classe. Force fut donc de congédier les enfants, au nombre de quatre-vingts, tant garçons que filles. C'était une mesquine tracasserie, faite pour amener

les enfants aux écoles laïques qui s'ouvrirent quelques jours après.

Mais la municipalité n'eut guère à se louer d'avoir préféré les laïques. Au bout d'un an, M. et M^{me} Devin ayant besoin de respirer l'air natal, on fut heureux de leur accorder un congé de convalescence, et de profiter même de leur voyage en France pour les prier de ne pas revenir; car ces conjoints laïques n'étaient rien moins qu'édifiants.

5. — L'an dernier, un méchant journal de Saint-Louis, *le Réveil du Sénégal*, fut condamné à une forte amende pour calomnie à l'égard des Sœurs de Saint-Joseph. Le gérant ayant fait appel, et se voyant sur le point d'être condamné une seconde fois, livra au public le nom de son correspondant, dans l'espoir de voir sa peine diminuée, et donna *in extenso* la lettre calomniatrice. Or, ce correspondant n'était autre que l'instituteur laïque de Rufisque, qui, mû par un sentiment de jalousie et pour faire tomber l'école des Sœurs, n'avait trouvé d'autre moyen que de dénigrer des religieuses.

Il y eut dès lors un *tolle* général contre lui dans toute la colonie; les conseillers généraux et le gouverneur du Sénégal s'en émurent. Ce dernier notifia même au fonctionnaire, si oublieux de ses devoirs, qu'il allait être mis à la disposition du ministre. Sur la prière de quelques habitants, le gouverneur revint sur sa décision et n'infligea au coupable que la suspension de solde pendant deux mois. Et dire que ces écoles sont inscrites au budget de la commune pour la somme de 14,000 francs! On espère que le Conseil municipal qui vient d'être renouvelé, et dont les membres sont en grande partie favorablement disposés, finira par ouvrir les yeux sur les bienfaits de l'instruction laïque et doter la ville d'une école de Frères.

En attendant, l'école libre des Sœurs de l'Immaculée-Conception continue tranquillement à faire le bien; une nouvelle Sœur institutrice vient d'arriver dont on espère beaucoup.

6. — Depuis le mois de novembre dernier, le P. Guth a remplacé, dans la charge de la paroisse, le P. Wenger envoyé en Haïti. Il est aidé pour le matériel par le F. Fridolin.

NÉCROLOGIE



La Mission de Cimbébasie vient encore d'être cruellement éprouvée par la perte de deux de ses membres, morts tous les deux le 16 juillet dernier : le P. Marien Montel, par suite de plaies, qui ont amené une péritonite; et le F. Alcime Gætz, par suite d'un accès de fièvre pernicieuse.

Le 15 août est aussi décédé le P. Daniel Weik, rentré d'Amérique à la Maison-Mère pour raison de santé, le 8 juin dernier; envoyé peu de jours après en Allemagne, dans l'espoir que l'air natal pourrait encore le rétablir, il y a malheureusement succombé à l'anémie profonde dont il souffrait depuis longtemps.

Le prochain *Bulletin* donnera quelques détails sur ces chers défunts. Voici la suite de la notice du P. Wira et celle du P. Salaün, dont nous avons annoncé la mort le mois dernier.

LE P. WIRA

DÉCÉDÉ A SANGHA (RIO-PONGO) LE 27 JUIN 1887

(Suite) (1).

Vers dix heures, nous partions avec le corps pour nous rendre à Boffa. Une bonne partie du village s'était transportée à l'embarcadère et témoignait de ses sympathiques condoléances par son attitude silencieuse.

Le F. Alexis et les enfants, croix en tête, nous attendaient au débarcadère de la mission; derrière eux étaient massés les noirs de Boffa. C'était à qui porterait le cercueil; tous nos enfants en état de le faire ne purent avoir cette satisfaction, empêchés qu'ils en furent par les esclaves du village.

Je vous ai déjà écrit que tous les Européens, depuis le commandant, en grande tenue, jusqu'aux disciplinaires, assistaient à ses obsèques. Il a été enterré devant l'école, à droite du petit sentier qui conduit au puits. Sa tombe est couverte de fleurs et entourée d'une ceinture de gazon, formant un carré, à

(1) Voir n° 7, p. 238.

chaque coin duquel sera planté un avocatier. Les disciplinaires ont déposé sur le cercueil une belle couronne de fleurs naturelles. Quelques instants après, les douaniers envoyaient 20 francs pour une couronne qui devra orner la tombe.

Le bon P. Wira m'était connu depuis longtemps ; il était né le 6 août 1851, à Bisel (Haut-Rhin). Je l'ai trouvé au petit scolasticat de Notre-Dame de Langonnet, en 1874. Il était simple, naïf même, modeste, scrupuleux observateur du règlement et pieux. Nous l'appelions *le saint homme Wira* : âgé de vingt-trois ans, il avait de la peine à se mettre au latin et au grec. Je sais qu'il étudiait d'arrache-pied, je sais aussi que plus d'une fois il eut à souffrir de nos taquineries. Il tint bon ; car déjà il aspirait fortement au bonheur de travailler un jour au salut des noirs. Il a montré du zèle et du dévouement dans les différentes charges qui lui furent confiées, tant au petit qu'au grand scolasticat.

Il est arrivé au Rio-Pongo dans le mois d'octobre de l'année 1884. — Une particularité : Je lui cédai aussitôt ma chambre et ma charge de directeur des enfants. Comme je l'aidais à s'installer, je le vis se défaire d'une foule de petites choses. « Gardez, gardez tout cela, lui dis-je, un jour viendra, vous serez bien content de les retrouver. » — Ce bon Père m'a avoué, après mon retour de France, en 1886, qu'il m'avait obéi uniquement pour ne pas me déplaire, s'imaginant, dans sa simplicité, qu'étant rendu auprès des âmes à sauver, il n'aurait plus besoin de rien.

Je n'ai pas assisté à ses débuts dans la vie apostolique. Une imprudence qu'il fit, dès le commencement, modifia, à mon avis, sensiblement son caractère. En 1886, je ne reconnais plus en lui le P. Wira du petit scolasticat de Notre-Dame de Langonnet. Seulement, il possédait les qualités maîtresses du missionnaire : la piété, le zèle, le dévouement, la patience et la persévérance, qui faisaient oublier tout le reste. Il aimait les âmes ; aussi était-il toujours prêt, sous le soleil, comme sous la pluie, à voler à leur secours. Par malheur ; il ne savait pas toujours s'arrêter à temps. L'an dernier, deux averses, qu'il aurait pu éviter, le firent beaucoup souffrir : il toussait au point qu'il se demandait lui-même s'il n'était point poitrinaire.

Il partit plein d'ardeur, au mois de janvier de cette année,

pour commencer, avec le F. Jacques, la mission de Sangha. La moisson promettait d'être abondante. Il se dépensa tout entier au salut de « ses chères ouailles », comme il les appelait. Grâce à ses nombreuses visites, il s'était fait connaître tout de suite et, en même temps, il gagnait les sympathies de tous. Ces braves gens aimaient sincèrement leur *foté mori*. Ils l'ont montré après sa mort.

Ce Père a dû se livrer à un travail long et pénible avant d'être à même de se faire comprendre des indigènes. Il a laissé quatre gros cahiers remplis d'homélies en soso, écrites toutes de sa main. Pour arriver au résultat qu'il avait obtenu, il lui avait fallu beaucoup de patience et d'énergie.

Eut-il, oui ou non, une certaine connaissance de sa mort prochaine? Toujours est-il qu'il disait un peu à tout venant qu'il mourrait bientôt.

Je termine par l'éloge funèbre qu'ont fait de lui les catholiques et les païens de Sangha : « Ah! le bon missionnaire, disaient-ils, comme il nous aimait! Sans cesse sur pied pour nous soigner ou nous instruire, il ne faisait attention ni au soleil ni à la pluie. Et quand nous allions le voir, nous le trouvions toujours dans la maison du bon Dieu. » — Cet éloge est exact.

La chapelle, malheureusement, était très humide, n'ayant été complètement couverte qu'après les premières pluies. On dira peut-être : Imprudence! Oui; mais il n'est pas moins vrai que celui que nous pleurons aujourd'hui est mort en combattant, en combattant pour les âmes qu'il aimait de tout son cœur. (Lettre du 8 juillet 1887.)

LE P. SALAUN

DÉCÉDÉ A PONT-DE-BUIS (FINISTÈRE) LE 15 AOUT 1887

Le P. Lejeune, de Langonnet, qui a connu le P. Salaun dès l'enfance, ainsi que sa famille, a bien voulu nous envoyer la notice suivante :

Le dernier *Bulletin* a déjà fait connaître la nouvelle épreuve qu'il a plu à Notre-Seigneur d'envoyer à la Mission du Gabon, en lui enlevant, à la fleur de l'âge, un de ses vaillants ouvriers, le P. Salaun. Ce cher confrère n'avait pas encore trente ans, lorsqu'une maladie qu'il a été impossible d'enrayer, est venue l'arracher à sa mission et à ses Noirs qu'il aimait tant.

Le P. Salaün était né au Pont-de-Buis, en Saint-Ségal, au diocèse de Quimper, le 2 octobre 1857.

Il était le second des enfants de Guillaume Salaün, intelligent, mais modeste employé à la poudrerie du Pont-de-Buis, et de Marie-Françoise Miessec, devenue le modèle de l'épouse, de la mère et de la veuve chrétienne, après avoir donné, pendant sa jeunesse, l'exemple de la modestie et de la piété.

Dès sa première enfance, le jeune Salaün, qui avait reçu au baptême les prénoms de Guillaume-Eugène, s'était signalé par une pétulance telle, que son père, frappé de la multitude des accidents qui lui arrivaient et de son obstination à s'exposer quand même et à tout propos à mille dangers, disait un jour de lui : « Celui-ci ne deviendra jamais un homme, il se sera tué avant cela. » On dit même qu'il était très fort et, quoique sans malice, tellement batailleur, que ses petits camarades, sans cesse harcelés par lui et d'ordinaire vaincus, lui avaient fait une réputation universelle de taquinerie et de méchanceté.

Vers 1867, c'est-à-dire quand approchait le moment de sa première communion, Guillaume, auquel la mort de son père, arrivée en 1865, avait déjà inspiré de sérieuses réflexions, se convertit tout à fait, devint un enfant très pieux, très doux, ne donnant jamais aucun sujet de plainte à personne, et ne se mettant jamais au lit sans avoir dévotement récité sa prière et s'être passé au cou son chapelet. Vers cette même époque, il fut choisi pour enfant de chœur, et remplit si modestement, si gravement et si pieusement cet office, qu'il était un objet d'édification et d'admiration pour ceux qui le voyaient.

Cette fonction, Guillaume Salaün la remplit avec une angélique piété jusqu'à l'âge de quatorze ans.

C'est à partir de sa première communion que la pensée du sacerdoce lui resta, comme à l'état d'idée fixe ; et sa mère, qui en était heureuse, n'avait plus besoin d'employer d'autre argument pour corriger, comme pour encourager son fils.

Faisait-il quelque chose de déplacé ? Montrait-il de l'hésitation à obéir ? — « Mon fils, vous n'irez pas au petit séminaire ; on ne peut pas devenir prêtre quand on n'obéit pas... Tâchez d'être sage, priez bien, travaillez bien, quoique je ne sois pas riche, je ferai tout pour vous envoyer au collège... » — Cela suffisait pour le faire rentrer dans le devoir.

En 1868, dans un pèlerinage qu'il fit à Notre-Dame de Rummengol, le jeune Guillaume, qui s'y rendit avec sa mère, eut occasion de voyager en même temps que M. le vicaire général de Quimper. Ce vénérable prêtre fut frappé de la candeur de l'enfant, causa beaucoup avec lui, et, en le quittant, il lui traça une croix sur le front et lui dit : « N'efface jamais cette croix ou tu auras affaire avec le bon Dieu, car il a des desseins sur toi. » Puis se tournant vers la mère, il ajouta : « Élevez soigneusement cet enfant. »

En octobre 1871, Guillaume eut le bonheur qu'il désirait tant : il entra en sixième au petit séminaire de Pont-Croix.

Ses débuts n'eurent rien d'extraordinaire; il passait dans l'opinion générale pour un enfant charmant, très aimable, bon camarade, élève suffisamment consciencieux, mais ne se tuant pas à travailler. Sa santé délicate ne lui eût d'ailleurs pas permis des efforts extraordinaires; il allait tout tranquillement son petit chemin, comme on dit en ce pays-là. (Lettre de M. Thomas, aumônier du lycée de Quimper, alors professeur à Pont-Croix, du 8 septembre 1887.)

Plus tard, vers la fin de sa cinquième et au commencement de sa quatrième, le travail devint très sérieux et ne se démentit plus. Les succès, d'une part, la confiance de ses directeurs, de l'autre, ne firent que s'accroître; et, malgré certaines épreuves qui épurèrent sans doute sa vertu, car elles n'avaient point d'autre raison d'être, il sortit du petit séminaire en 1877, après avoir été revêtu des dignités les plus enviées, en particulier de celle de préfet de la Congrégation de la Sainte-Vierge.

Ces petites persécutions provenaient en grande partie du désir qu'il éprouvait depuis quelques années et qu'il avait eu l'imprudence de trop accentuer, d'entrer au petit scolasticat de Notre-Dame de Langonnet. Il paraît même qu'on avait poussé les choses jusqu'à provoquer et encourager l'opposition de la mère.

La lutte à cet égard a été vive, mais un Breton ne se déconcerte pas vite devant les résistances de cette nature. Le jeune Salaün voulait être missionnaire et missionnaire religieux. Les épreuves auxquelles prétendait le soumettre l'amour maternel furent acceptées, mais ne diminuèrent en rien l'ardeur des aspirations qu'elle prétendait étouffer.

L'année de la philosophie et les deux premières années de

théologie s'écoulèrent en instances de plus en plus vives d'une part, en résistances quasi désespérées de l'autre. Enfin, le 10 août 1880, Guillaume, qui avait reçu le sous-diaconat, se décida à livrer à sa mère un dernier assaut : « Dieu m'appelle, lui dit-il, je ne vous appartiens plus ; vous ne pouvez, ma mère, me retenir sans me faire manquer ma vocation et devenir responsable de la perte des âmes qu'il m'appelle à sauver. »

La pauvre mère ne résista plus. « Puisque le bon Dieu le veut, dit-elle en sanglotant, je ne puis m'opposer davantage à ses desseins, j'y consens. »

Immédiatement, l'abbé Salaun écrivit pour solliciter son admission, et, rompant toutes les attaches qui essayaient encore de le retenir, il était, avant la fin d'octobre, au grand scolasticat du Saint-Cœur de Marie.

Les deux années de probation s'écoulèrent au milieu des consolations. S'il avait su se concilier de nombreux amis dans le monde, il ne se fit pas moins apprécier dans sa famille religieuse, et quand l'heure de la profession sonna, il n'y eut qu'une voix pour voter son admission, tant il avait su, par sa régularité, son application, sa piété, son aménité, son dévouement, se concilier l'estime et l'affection de tous. Le 27 août 1882, il eut le bonheur d'émettre ses premiers vœux.

Encore quelques semaines passées au sein de sa famille pour remettre sa santé fatiguée, et il partait joyeux vers la Guinée. C'est après avoir dépensé sur cette terre, déjà abreuvée des sueurs et du sang de tant de missionnaires, sa santé et sa vie, qu'il devait, au bout de cinq ans de rudes et intrépides labeurs, revenir demander de nouvelles forces à la mère patrie. Hélas ! il était déjà trop tard ! Cette nature ardente et en même temps délicate n'avait pu résister à ce soleil dévorant, avec lequel elle n'avait pas assez compté. Ni les soins prodigués à la Maison-Mère, ni les attentions d'une famille qui l'entourait d'une indicible affection, ni l'influence de l'air natal, rien ne put arrêter les progrès d'un mal inexorable.

Son calme dans les souffrances, son regret de se voir mourir loin de ses Noirs et de ses frères en religion, regret qu'il exprimait hautement à sa mère et à ses sœurs dès qu'il vit approcher la fin, était une prédication ignorée, mais éloquente, pour tous ceux qui en furent témoins. Et ce sourire jusque dans la mort,

comme il a dû consoler cette mère du sacrifice qu'elle s'était imposé ! Comme il a dû parler haut à cette population si chrétienne, qui, pour la première fois, assistait aux funérailles d'un religieux missionnaire ! Il est bon que, de temps en temps, de tels spectacles soient mis sous les yeux des parents et des enfants !

La pieuse et chrétienne paroisse de Saint-Ségal se souviendra longtemps de cet enfant qu'elle avait vu grandir, comme un autre Eliacin à l'ombre des autels, qui lui donna, il y a quelques années, les prémices du sacerdoce, et qui, après avoir pendant six semaines donné l'exemple de la patience et de la résignation la plus complète à la sainte volonté de Dieu, s'est éteint dans la paix du Seigneur, le jour de l'Assomption de la très sainte Vierge 1887, à deux pas de l'église où il avait été baptisé.

Décédé le 15 août avant minuit, le P. Salaün a été enterré le mercredi 17, au milieu d'un concours prodigieux de fidèles et escorté de vingt-cinq prêtres accourus pour contempler une dernière fois ces traits qui, dans la mort même, avaient revêtu comme une auréole de prédestiné. On ne pouvait le regarder, dit un témoin oculaire, sans éprouver un sentiment de plaisir, sans soupirer après le ciel ! Ainsi vécut, ainsi mourut ce bon et fervent missionnaire, réalisant, une fois de plus, les paroles de l'Esprit-Saint : *Consummatus in brevi explevit tempora multa*. Puisse son exemple procurer aux pauvres noirs de nombreux et dévoués apôtres !

MOUVEMENT DU PERSONNEL

Retours en France.

Sont arrivés à la Maison-Mère :

Le 23 août, de la Guyane, le P. Tranquilli ;

Le 31 août, le P. Charles Wunenburger, venu du Portugal, où il s'était arrêté, à son retour de Huilla. Les médecins l'ont condamné pour un mois ou deux à une complète immobilité, à cause de son arthrite au pied ; on espère qu'il se remettra ; le 15 septembre, de la Sénégambie, le P. Mercky, dont l'état de santé donnait alors des craintes, et le F. Victorien.

Nominations.

Ont été nommés par décisions du T. R. Père :

Supérieur de la communauté du Sacré-Cœur, à Grignon,

nouvellement établie pour le noviciat des clercs, le R. P. Grigard ;

Supérieur de la communauté du Saint-Cœur de Marie, à Chevilly, en même temps que directeur du grand scolasticat de théologie, le P. Gerrer ; — directeur du scolasticat de philosophie, le P. Kræmer ; — maître des novices frères, le P. Guyot ; et sous-maître, le P. Emile Gœpfert ;

Supérieur de la nouvelle communauté de Saint-François de Sales, à Castelnaudary, le P. Corbet ;

Directeur de la maison de Saint-Joseph du Lac, le P. Sublet, revenu de Pondichéry ;

Préfet du scolasticat de Merville, le P. Le Floch, nouveau profès ;

Préfet du petit scolasticat de Blackrock, le P. Lee, à la place du P. Botrel, chargé des grands scolastiques employés ;

Préfet du petit scolasticat de Rockwell, en remplacement du P. Fogarty, le P. Lemire, précédemment à Blackrock.

Placements en Europe.

Ont été placés, dans le cours du mois de septembre :

A la Maison-Mère, à Paris ; les FF. Longin, Alpinien et Eusèbe, venus le premier de Beauvais, le second de Mesnières, et le troisième de Chevilly ;

Au Saint-Cœur de Marie : le P. Michel, nouveau profès ;

Au noviciat des Pères, à Grignon : le P. Liagre et le F. Hildevert, nouveaux profès ; et le F. Mellon, venu de Pondichéry ;

A Notre-Dame de Langonnet : les PP. Müller et Cotonéa, envoyés le premier de Mesnières, et le second de Saint-Ilan ; le F. Théophile, aussi de Saint-Ilan, et le F. Congal de Paris ;

A Saint-Ilan : le P. Stervennou, revenu de l'île Maurice ; et le P. Sigrist, nouveau profès ;

A Bordeaux : M. Leroy, agrégé, précédemment à Mesnières ;

A Cellule : le P. Kienlen, envoyé de Langonnet ; le F. Gilbert, de Chevilly ; le F. Emery, de Saint-Mauront ; et le F. Épaphras ;

A Beauvais : le P. Philippe Kieffer, de Saint-Joseph du Lac ;

A Merville : le P. Pascal-Lacour, venant de Pondichéry ; le P. Le Floch, nouveau profès ; et le F. Oreste, de Saint-Ilan ;

A Saint-Mauront : le F. Anatole de Saint-Ilan ; et le F. Arthème, nouveau profès ;

A Mesnières : les PP. Stalter et Raoul Lecomte, arrivés, l'un du Gabon, l'autre du Congo ; le P. Barrat, nouveau profès ; le

F. Sigismond, venu du Congo; et le F. Porphyre, de Langonnet;

A Rambervillers : le P. Spannagel et le F. Lucain, nouveaux profès; et le F. Octave, précédemment au Grand-Quevilly;

A Castelnaudary : les PP. Corbet, Richaume, Marc Vœgtli, Antoine Giron, Schaffner, Dissard, et le F. Marie-Benoît, venus de Pondichéry; le P. Jean Haas, précédemment aux Etats-Unis; le P. Epinette, de Langonnet; le P. Coste, revenu au commencement de l'année de la Martinique; le P. Decressol, de Bordeaux; le P. Græll, de Chevilly; les PP. Bécue et Wüsler, nouveaux profès; et les FF. Edmond, venu de Chevilly, et Lothaire, de Paris;

A Blackrock : les PP. Griffin (Carroll), Carroll et Herchenroder; à Rockwell; le P. Kelly, à Braga, les PP. Girollet et Blériot, tous nouveaux profès.

Départs pour les pays d'outre-mer.

Se sont embarqués : le 18 septembre, à Marseille, pour l'île Maurice : le P. Buguel, précédemment à Beauvais; et les PP. Jauny et Rochette, revenus le premier du Congo, le second de Pondichéry;

Le 25 septembre, à Marseille également, pour le Zanguebar : le P. Acker; deux nouveaux profès, les PP. Karst et Emmanuel Delpuech; et le F. Mathurin, revenu de Nossi-Bé;

Le 26 septembre, à Bordeaux : pour la Martinique, les PP. Le Berre Laurent et Wechter, nouveaux profès; le F. Honorius, de Cellule; et un scolastique, M. Le Roy Charles; pour la Guadeloupe, deux scolastiques, MM. Montel Adrien et Gicquelay;

Le 30 septembre, sont partis Huilla : les PP. Viseux et Wieder et le F. Crépinien, nouveaux profès tous les trois;

Le 4 octobre, à Cherbourg, à destination du Gabon : le P. Pacé, précédemment au Zanguebar; les PP. Duron, Lichtenberger et Boulé, nouveaux profès; le F. Théophile, revenu il y a deux ans de cette même mission; et le F. Aubert, de la communauté de Rambervillers; pour le Congo, le P. La Brousse et le F. Jérémie, nouveaux profès l'un et l'autre.

Maison-Mère, 5 octobre 1887.

LE SECRÉTAIRE-GÉRANT : BARILLEC.



Ferveur. — Charité. — Sacrifice.

SOMMAIRE. — **Maison-Mère.** Guérison par notre Vénérable Père de M. l'abbé Duby. — Le 23^e anniversaire de la mort du P. Laval, à Maurice. — **Bulletins des communautés.** *Sénégalie.* — Guéréou. — Saint-Joseph. — Joal. — Ndianda. — Fadioute. — Carabane. — Sédhiou. — **Nécrologie.** † P. Morin. — **NOTICES.** PP. Weik, Marien Montel et F. Alcime. — *Mouvement du personnel.* — Nouvelles. — Avis.

MAISON-MÈRE

GUÉRISON, PAR NOTRE VÉNÉRABLE PÈRE,

DE M. L'ABBÉ DUBY,

CHANOINE DE NOTRE-DAME ET CURÉ DE SAINT-NICOLAS DU CHARDONNET, A PARIS.

Le 4 octobre, vers 11 heures et demi, un groupe de pèlerins se présentait à la porte de la Communauté du Saint-Cœur de Marie, demandant la faveur de visiter le tombeau de notre saint fondateur. C'étaient des paroissiens de Saint-Nicolas du Chardonnet, à Paris. Ils venaient, disaient-ils, remercier le Vénérable Serviteur de Dieu de la guérison du digne curé de la paroisse, obtenue par son intercession, et lui demander de continuer et compléter son œuvre.

Voici la relation que nous adresse à ce sujet le P. Duby, cousin de ce vénérable curé. Tous nos confrères la liront avec un pieux intérêt.

— M. l'abbé Duby, chanoine honoraire de Notre-Dame et curé de Saint-Nicolas du Chardonnet, s'était rendu au commencement de l'été à Antony, près Paris, pour y passer quelque temps. Il

avait loué là un petit pied-à-terre, où il allait se reposer durant quelques jours. Épuisé par les travaux du saint ministère, fatigué par un asthme violent et par d'autres infirmités, que le poids de ses 75 ans rendait plus pénibles encore, il se vit tout à coup atteint d'un fort érépipèle à la jambe. Son état ne tarda pas à devenir des plus graves; et, vers la fin de juin, les médecins qui le soignaient déclarèrent que les remèdes devenaient inutiles; il n'y avait plus, disaient-ils, aucun espoir de guérison.

Depuis quelque temps déjà, ce bon curé m'avait fait dire qu'il désirait me voir. Je me rendis auprès de lui à Antony, après avoir passé d'abord à Chevilly, pour y faire mon pèlerinage au tombeau de notre Vénérable Père. C'était le 2 juillet, jour de la Visitation de la Très Sainte Vierge.

Le cher malade se trouvait dans un état de faiblesse extrême. On s'attendait à le voir expirer d'un jour à l'autre. Aussi lui avait-on donné les derniers Sacrements. Un changement de temps, un orage, une impression quelconque, pouvait occasionner sa mort. La fièvre et la faiblesse étaient si grandes, qu'il était dans un délire continu.

A mon arrivée, je m'entretins un instant à son sujet avec M^{lle} Friess, sa cousine et la mienne. Elle me parla, les larmes aux yeux, des préparatifs pour les obsèques, tellement elle croyait prochaine la fin du cher malade.

« — Mais pourquoi, lui dis-je, ne vous adressez-vous pas au Vénérable P. Libermann? »

« — Oui, répondit-elle en pleurant, afin de lui obtenir la grâce d'une sainte mort; car ne serait-ce pas trop demander que de demander une guérison. Le malade est si bas! »

« — Mais, repris-je alors, s'il plaisait à Dieu de glorifier son serviteur, le P. Libermann? »

Je dois faire observer, ici, que M. Duby avait connu autrefois notre vénérable Père au séminaire de Saint-Sulpice. Il gardait pour sa mémoire un sentiment de grande vénération; et déjà, par le passé, il était allé dévotement visiter son tombeau à Chevilly.

Je ne pensais pas le voir, craignant de le fatiguer. Cependant M^{lle} Friess me conduisit à l'entrée de sa chambre, pour que je le visse une dernière fois. Je m'arrêtai quelques minutes, sur le seuil de la porte, à considérer ce digne et saint prêtre, lorsque

tout à coup il ouvrit les yeux, qu'il tenait ordinairement fermés, et me reconnut. Je m'approchai pour lui adresser quelques paroles. Je lui dis, entre autres choses, que je venais de Chevilly, où j'avais prié pour lui auprès des restes du vénérable P. Libermann.

« — Ah! dit-il d'un ton de voix distinct et fort intelligible, le bon P. Libermann, c'était un bon infirmier. »

Avant de partir, je dis à M^{lle} Friess que notre T. R. Père Général se proposait de venir voir le cher malade. « — Qu'il se hâte, me répondit-elle, car autrement ce sera trop tard. » — Je ne pouvais m'empêcher de penser comme elle.

Le lendemain ou le surlendemain, j'appris que l'on commençait une neuvaine à notre vénérable Père pour la guérison de M. l'abbé Duby. M^{lle} Friess avait, pour cela, écrit à nos Pères de Chevilly, à des personnes de la paroisse de Saint-Nicolas à Paris, à différentes communautés, entre autres, à celle de l'Adoration Réparatrice, pour demander des prières à la même intention.

Cependant, le mal allait toujours s'aggravant, et les deux médecins qui visitaient le bon curé ne cachaient pas leurs inquiétudes. Le dernier jour de la neuvaine, le 11 juillet, ils vont, comme de coutume, le visiter. Mais quelle n'est pas leur surprise! Tous les symptômes alarmants avaient disparu, et l'érysipèle, qui avait été en progressant jusque-là, s'était, contre toute attente, subitement arrêté.

Depuis lors, le malade alla de mieux en mieux, et, malgré un asthme invétéré, il se trouva bientôt aussi bien que peut l'être un vieillard de soixante-quinze ans.

M^{lle} Friess ayant demandé à l'un des médecins s'il serait prêt à donner sa signature pour constater que la guérison a été vraiment une chose extraordinaire, — « Oui, répondit le médecin, je suis prêt à signer, et des deux mains. »

L'heureuse nouvelle fut bientôt connue à Paris, particulièrement dans la paroisse de Saint-Nicolas du Chardonnet, où elle fut annoncée en chaire, le dimanche, au prône, comme une guérison obtenue par l'intercession du vénérable Libermann. Grande fut la joie de tous, et la reconnaissance des amis ainsi que des paroissiens du vénérable curé leur inspira la pensée de faire un pèlerinage d'actions de grâces au tombeau du vénérable

serviteur de Dieu. M. l'abbé Duby voulut s'y rendre des premiers, accompagné de l'un de ses amis. Le pèlerinage de la paroisse, après avoir été retardé un peu, avait été fixé au mardi 4 octobre. Malheureusement, le temps ne parut pas favorable, et on le remit à une époque ultérieure.

Cependant, un certain nombre de personnes ont voulu faire le pèlerinage du 4 octobre. Par une coïncidence à laquelle personne ne songeait, il se trouva ainsi placé au jour de la fête de saint François d'Assise, premier patron du vénérable Père. Les pieux pèlerins étaient au nombre de dix-sept. A leur tête était M. l'abbé Lagrange (1), premier vicaire de Saint-Nicolas du Chardonnet, qui dit la sainte Messe dans la chapelle du tombeau vers midi et demi. Tous en ont rapporté un sentiment plus vif encore de confiance dans l'intervention du vénérable serviteur de Dieu.

LE VINGT-TROISIÈME ANNIVERSAIRE DE LA MORT DU P. LAVAL

A L'ÎLE MAURICE

Tous les ans, le 9 septembre, au jour anniversaire de la pieuse mort du vénéré P. Laval, une foule considérable se porte auprès de son tombeau, à Sainte-Croix, pour recourir à son intercession auprès de Dieu. Cette année, l'affluence a été plus considérable que jamais. C'est ce que constatent les journaux de la colonie : *le Cernéen*, *la Sentinelle*, *l'Union catholique*, *le Drapeau*, etc., dans les articles qu'ils ont consacrés, à l'occasion de cet anniversaire, à la mémoire vénérée du *Saint de l'île Maurice*.

Voici ce qu'écrivit, à ce sujet, au T. R. Père, le P. Garmy, dans une lettre du 24 septembre, que nous venons de recevoir.

« Belle journée que celle du 9 septembre 1887 ! Jamais on n'avait vu à Maurice pareille manifestation.

« Dès 2 heures 20 du matin, je me rendis près de l'église de la Sainte-Croix, pour qu'il n'y eût pas de désordre. Déjà, il y avait bien de deux cent cinquante à trois cents personnes réunies autour du tombeau de notre bon Père, et la foule augmentait

(1) C'est le frère de l'auteur de la *Vie de Mgr Dupanloup*.

toujours. A trois heures, je fis ouvrir l'église; bientôt, elle était littéralement bondée jusqu'à la sainte Table.

« Je montai à l'autel à 4 heures; les communions furent si nombreuses, que je ne terminai le saint Sacrifice qu'à 5 heures. J'ouvris alors le caveau, et depuis ce moment jusqu'au soir la place fut complètement envahie. On faisait queue pour pouvoir descendre. Il fut dit cinq messes, et à chacune d'elles l'église ne se désemplit que pour se remplir de nouveau.

« Mgr l'Evêque de Port-Louis célébra le saint Sacrifice à 8 heures. Il ne put s'empêcher de dire que la messe du bienheureux Pierre Claver convenait en tous points au P. Laval, et que le jour où celui-ci serait canonisé, on n'aurait pas à en chercher une autre. Sa Grandeur n'a pu descendre dans le caveau, la foule était trop compacte; mais Elle est revenue dans l'octave.

« Chose remarquable : la population tout entière a été représentée dans ce nombreux concours. On voyait toujours stationner à côté de l'église grand nombre de voitures, ce qui faisait dire à *notre monde* (aux Noirs) : *L'anniversaire P. Laval comme un jour la course : guètte voiture, guètte ça du monde!*

« On a conduit au tombeau des malades qui n'en pouvaient plus, des aveugles et d'autres infirmes. On portait le cierge des malades qui n'avaient pu venir eux-mêmes, et on le déposait sur le tombeau du bon Père. Les bouquets qui avaient touché sa statue, on les déchiquetait, en quelque sorte, pour emporter quelque chose qui eut touché au Père. Et ces fleurs, on les fait infuser pour les donner aux malades. Je ne parle pas des scapulaires, des livres, des chapelets; la statue du saint missionnaire en était littéralement couverte, à chaque instant.

« C'est à peine si le quart des personnes ont pu descendre dans le caveau, et cependant on avait établi un va-et-vient continu. Vingt personnes descendaient, elles récitaient un *Pater* et un *Ave*, puis le signal de la sortie était donné, et vingt autres les remplaçaient.

« Il y a eu neuf cent treize communions; seize cents vingt-six bougies ont été déposées dans le caveau; le tronc a donné 120 roupies et quelques centimes, et le surlendemain j'y trouvais encore 42 roupies.

« On a raconté au P. Bourget un fait qui mérite d'être enre-

gistré. Il y avait un divorce pendant devant la cour, et la femme voulait pas entendre parler de réconciliation. Le mari se rendit donc au tombeau du P. Laval, et lui demanda, avec instance, de ne pas permettre que le scandale se prolongeât. Tout le monde ignorait cette démarche. Or, le lendemain, ce monsieur reçoit un pli, il l'ouvre, et que trouve-t-il? Une lettre de l'avoué de sa femme lui annonçant qu'elle renonçait à son dessein.

« Les journaux de la colonie que je vous envoie vous diront la joie et le bonheur de cette foule immense qui se pressait autour du tombeau du saint missionnaire. On estime à quinze mille environ le nombre des personnes qui se sont rendues à Sainte-Croix, de la ville, de ses environs et des divers districts de l'île; il y en avait de toutes les classes et de toutes les conditions. »

— Après avoir lu cette lettre du P. Garmy, plus d'un de nos confrères se demandera, sans doute, s'il n'y aurait pas lieu de songer à poursuivre l'introduction de la cause du P. Laval.

Nous sommes heureux de pouvoir ajouter ici que l'on espère voir bientôt ce vœu se réaliser. Le T. R. Père en a parlé, au mois d'août dernier, au nouvel évêque de Maurice, Mgr Meurin. alors à Paris. Ce digne et pieux prélat, qui nous a fait l'honneur de venir plusieurs fois nous visiter à la Maison-Mère, a accueilli cette ouverture avec la plus grande bienveillance (1).

BULLETINS DES COMMUNAUTÉS

SÉNÉGAMBIE

STATION DE SAINTE-ODILE A GUÉRÉOU

M AI 1885 — SEPTEMBRE 1887

1. Début de la Mission. Sa situation. Description du pays. — 2. Tribu des Nones. Mœurs et coutumes. — 3. Fétichisme. Préjugés. — 4. Résultats obtenus. — 5. Maladie du sommeil.

1. — La fondation de Sainte-Odile à Guéréou fut commencée au mois de mai 1885, par ordre de Mgr Riehl. Un Père y passa deux

(1) Mgr Meurin a été nommé par le Saint-Siège pour remplacer Mgr Scar-

mois, puis se retira à Saint-Joseph pour l'hivernage. En décembre de la même année, le P. Strub et le P. Fall poursuivirent cette œuvre; mais, trois mois après, ils furent tous les deux rappelés, pour aller aider leurs confrères à Gorée et à Dakar. Enfin, au commencement de 1887, le P. Strub et un prêtre novice, M. Le Masson, avec des enfants de la Mission de Saint-Joseph, reprirent le travail interrompu pendant sept mois.

Guéréou est un petit village au bord de la mer, éparpillé dans un vallon situé au pied de la montagne du cap de Naze, et aboutissant aux marais de la Saumanne. Il est distant de Rufisque d'environ 30 kilomètres, et de Saint-Joseph d'à peu près 60 kilomètres. Sur le versant opposé de la montagne du cap de Naze, dans un site accidenté, se trouve Poponguine, qui forme le pendant de la Mission de Guéréou. Les deux villages, petits en eux-mêmes, sont comme la porte d'entrée du pays des Nones, habité par une caste de Sérères; il comprend une étendue de 10 lieues de long sur 15 de large, jusqu'à Thiès et la ligne du Cayor.

La contrée offre un aspect plus sauvage que celles qui l'avoisinent. Les villages y sont dérobés aux regards du visiteur par de nombreuses brousses ou touffes d'épines. Les groupes de cases d'un même village sont distants de dix à vingt minutes, et chaque groupe est habité par une famille. Le tout est situé dans une campagne cultivée, où l'on voit de nombreux troupeaux de bœufs; mais, pour passer d'un village à l'autre, il faut parcourir une demi-lieue et quelquefois une ou deux lieues à travers des forêts hérissées d'épines, où les sentiers sont peu frayés.

2. — Les Nones forment une peuplade entièrement indépendante, sans chef commun. Chaque chef de maison est maître absolu chez lui, et commande le groupe de cases où se trouvent réunis les membres de sa famille. La langue des Nones est entièrement distincte de celle des Volofs et des Sérères qui les entourent.

Ils n'ont aucune relation sociale avec les tribus avoisinantes et ne connaissent que leur village; aussi leur caractère est-il celui d'un peuple sauvage, c'est-à-dire défiant, farouche et malveillant à l'égard des étrangers. A notre arrivée, tous, grands et petits, se cachaient au fond de leurs cases, et ceux que nous

risbrick, obligé de se retirer par suite de difficultés particulières. Il est de la Compagnie de Jésus et était précédemment vicaire apostolique à Bombay.

surprenions nous regardaient d'un air assez peu rassurant. Un jour même que nous conduisions Mgr Riehl dans un de ces villages, un individu nous fit dire par notre conducteur que, si nous avions le malheur de revenir chez eux, il se chargeait de nous fusiller. Ce même homme cependant est devenu depuis notre ami, et tous les enfants de sa maison sont fidèles au rendez-vous du catéchisme.

Voici quelques traits qui achèveront de faire connaître cette peuplade. Ces jours derniers, deux personnes ont été assommées à coups de bâton, sur la seule accusation d'avoir fait mourir leurs semblables par des maléfices. Une femme, dont le mari s'était brûlé en mettant le feu à de l'alcool, ayant été accusée d'avoir causé ce malheur en se transformant en chat, fut soumise à l'épreuve usitée dans le pays en pareil cas. On lui fit boire d'un liquide, où l'on avait jeté et laissé pourrir toutes sortes d'insectes immondes, et ce ne fut qu'après avoir avalé cette potion infecte sans aucune convulsion qu'elle fut déclarée innocente. Ces sortes d'épreuves et les meurtres pour maléfices sont très fréquents chez les Nones. Ajoutons que parmi eux la jeunesse des deux sexes reste dans un état de complète nudité jusqu'à l'âge de seize à dix-huit ans. Ce qu'explique leur genre de vie, car la plupart passent leurs journées à la forêt; et les garçons, presque tous bergers, sont nuit et jour avec leurs bœufs et leurs vaches en pleine campagne.

3. — Inutile de dire que ces pauvres gens n'ont aucune religion. Ils sont fétichistes et honorent beaucoup les génies, auxquels ils attribuent tous les événements heureux ou malheureux. Beaucoup d'arbres sont réputés avoir des génies. Celui qui possédait notre maison, disent-ils, a fui depuis notre arrivée, et s'est transporté dans un antre de la maison voisine. Il apparaît la nuit sous forme de feu. La montagne du cap de Naze a aussi son génie, qui fait que, si l'on tire un coup de fusil, la balle retombe sur celui qui a tiré; si l'on transporte une pierre de cette montagne, la pluie tombe aussitôt, etc.

Ce peuple, si superstitieux, est néanmoins convaincu que la religion n'est pas faite pour lui. Un jeune homme nous a fait un jour cette profession de foi.

« Européen, dit-il au P. Strub, que viens-tu chercher ici ?

« — Je viens pour vous enseigner la religion.

« — A nous, Sérères, la religion ! Ne sais-tu donc pas que le Sérère ne doit pas avoir de religion ?

« — Mais, lui dis-je, qui donc vous a créés ?

« — Nous Sérères, nous disons que c'est nous qui sommes les maîtres de notre vie.

« Mais alors pourquoi ne vous préservez-vous pas de la mort ?

« — Ne me dis pas cela, répliqua-t-il, nous ne pensons pas à cela : nous cherchons seulement à avoir beaucoup de bœufs, beaucoup de mil et beaucoup de *sangara* (eau-de-vie). Mais pour la religion, le Sérère ne doit pas en avoir ; car, vois-tu, si nous pratiquions la religion, ces arbres et ces champs ne produiraient plus rien... »

4. — La conduite de ces noirs est conforme à leurs sentiments. Les adultes sont indifférents et se montrent rebelles à nos efforts d'évangélisation. Quant aux enfants, c'est avec grand'peine que nous avons pu les aborder, mais ils sont actuellement gagnés, et nous pouvons les réunir sans difficulté, grâce à de petits présents.

Les catéchiser, ainsi que nous le faisons à Poponguine et dans les villages de l'intérieur, voilà notre principale occupation. Nous sommes aidés dans ce travail par un jeune catéchiste du pays, du nom de Marc, qui réside à Poponguine. Le travail est assez fatigant à cause de la dispersion des villages. Mais l'espoir d'arriver à faire de ces petits sauvages des chrétiens fait supporter gaiement toutes les difficultés. Nous n'avons pas encore fait de baptême. Cependant beaucoup d'enfants commencent à nous demander cette faveur.

5. — Il existe ici un fléau qui inspire la frayeur à tous les noirs : c'est la maladie du sommeil. Ce mal commence d'ordinaire par des maux de tête et des douleurs dans les membres. A mesure qu'il envahit le corps du malade, celui-ci s'engourdit de plus en plus, son esprit s'assoupit également, et il devient de plus en plus hébété. A la fin, dans la dernière période, il ressemble plutôt à un cadavre vivant qu'à un homme. Non-seulement il ne peut plus se mouvoir, mais il est endormi presque tout le temps, et si, en le secouant fortement, on arrive à lui faire ouvrir un moment les yeux ils se referment aussitôt : la vie semble éteinte entièrement. A peine peut-on s'apercevoir de l'instant où se termine ce sommeil par l'expiration de la vie.

C'est à une opération lente des maléfices que les indigènes attribuent ce mal; ou bien à l'effet d'un poison lent administré par certaines personnes. Quoi qu'il en soit, le démon a une immense puissance dans ce pauvre pays, et nous avons grand besoin des prières de nos confrères.

COMMUNAUTÉ DE SAINT-JOSEPH DE NGAZOBIL

MAI 1885 — SEPTEMBRE 1887

1. Un souvenir à nos défunts : F. Thomas d'Aquin, P. Gouriou, F. Georges, Mgr Riehl. — 2. Séminaire indigène. Nombre. Décès. Emplois. — 3. Orphelinats. — 4. Village chrétien de Saint-Joseph. — 5. Sœurs indigènes. Noviciat, petit postulat. — 6. Catéchistes laïques à Ndianda, Palmarin, Fadioute, Poponguine, Le Diéghem. — 7. Visite des PP. Picarda, Amann et Jouan. — 8. Ministère, conversions et baptêmes. Premières Communions. — 9. Epreuves, La Chique. — 10. Visites : M. de Cuverville, M. Bayol. — 11. Ambassade au roi de Baol. Lettre de celui-ci au gouverneur. — 12. Lettre du roi de Sine aux missionnaires.

1. — Commençons notre *Bulletin* par un souvenir aux frères d'armes que la mort nous a ravis.

Le premier qui nous a été enlevé, c'est le F. Thomas d'Aquin, pieusement décédé le 21 août 1885. Né au diocèse de Vannes, le 11 avril 1852, ce Frère était arrivé en Sénégambie en janvier 1874. Placé d'abord à Joal, puis à Saint-Joseph, il se fit remarquer par son esprit religieux, son excellent caractère, son dévouement absolu aux intérêts de la Mission et une facilité remarquable pour apprendre les langues indigènes : qualités qui ne firent que se développer avec le temps, et le rendirent un des membres les plus utiles de la Communauté. Le bon frère, ayant été chargé de diriger les travaux pour l'achèvement de l'église de Fadioute, se donna beaucoup de peine, sans prendre à temps le repos dont il avait besoin. De plus, il fit, en entrant dans une pirogue, une chute qui lui occasionna, au côté, de vives douleurs. Quand il rentra à Saint-Joseph, au commencement du mois d'août, il était dans un grand état de prostration. Quelques jours après, atteint d'une forte fièvre, que rien ne put enrayer, il succomba, après avoir reçu tous les secours de la religion. Il nous avait tous édifiés par sa conformité absolue à la volonté du bon Dieu et par une piété dont il fallait modérer les ardentes manifestations. Sa mort excita dans tous les cœurs les plus vifs

regrets, en particulier chez les enfants et les chrétiens indigènes, qui appréciaient beaucoup son aménité et son dévouement pour eux.

Un mois ne s'était pas écoulé, que le P. Gouriou le suivait dans la tombe. Dans une des visites que ce Père avait faites au F. Thomas d'Aquin, celui-ci lui avait dit : « Je meurs et vous me suivrez de près. » Cette parole avait extrêmement frappé le P. Gouriou, et rien ne put l'empêcher de la considérer comme devant se réaliser. De fait, il succombait, lui aussi, le 13 septembre, après trois jours d'une fièvre bilieuse. Dans la journée même du 13, nous ne jugions pas son état bien grave. Le soir cependant, sur l'avis de Mgr Riehl, et par précaution, le Père se confessa. Vers 10 heures, le catéchiste Jean-Marie qui le veillait, le voyant très agité, appela le P. Supérieur, qui lui administra aussitôt l'Extrême-Onction. Le malade redevint alors beaucoup plus calme; mais, une heure plus tard, il fut pris de nouveau par une violente crise, et il rendit le dernier soupir au bout de quelques instants.

Le 12 février de l'année suivante (1886), le F. Georges s'éteignait doucement, miné par un mal de poitrine, qui avait exercé sa patience pendant de longs mois. Venu en Afrique en décembre 1857, il avait près de trente ans de séjour en Mission; c'est dire qu'il a dû se présenter au Souverain Juge avec une ample moisson de bonnes œuvres. Ses aptitudes multiples avaient permis de l'appliquer à des fonctions diverses, selon les besoins de la maison. Successivement ou simultanément cordonnier, agriculteur, jardinier, voiturier, surveillant des ouvriers et des enfants : partout il s'était montré homme de zèle et de dévouement; mais ce sont surtout ses connaissances et son expérience en fait de médecine et de pharmacie qui lui avaient permis de rendre les services les plus appréciés, non seulement dans la communauté, mais encore dans tout le voisinage. Sa fin a été celle d'un bon religieux et d'un bon missionnaire.

Mais un deuil plus sensible encore que tous les autres a été celui que nous a causé la mort de Mgr Riehl. Vivement ressentie par toutes les communautés de la Mission, sa mort devait l'être encore davantage par celle de Saint-Joseph, dont il avait été le supérieur pendant de si longues années. Le lendemain même de son décès, le télégraphe nous en apportait la triste nouvelle.

A peine fut-elle connue qu'elle excita la plus profonde émotion. Nos chrétiens et surtout nos chrétiennes du village manifestèrent une grande douleur. Pour la plupart, c'était Mgr Riehl qui avait dirigé leur éducation et qui les avait mariés et établis. Aussi tous le pleuraient-ils comme un père tendrement aimé. Le P. Supérieur fit réunir tout le monde à la chapelle et ce fut au milieu des larmes et des sanglots qu'on récita le chapelet et quelques autres prières pour le vénéré défunt. Les jours suivants, on célébra un service solennel à Saint-Joseph, à Joal et à Fadioute. Ajoutons ici que plusieurs anciens élèves de la Mission se sont cotisés pour lui faire élever, à Saint-Joseph, un petit monument funèbre.

2. — Des diverses œuvres auxquelles nous travaillons ici, celle que nous plaçons au premier rang est le séminaire indigène. Elle demeure ce qu'elle a toujours été, une œuvre difficile entre toutes. Les déceptions et les mécomptes y abondent plus que les succès et les consolations ; mais c'est une œuvre trop belle, trop nécessaire et trop instamment recommandée par la sainte Église, pour qu'on puisse jamais songer à l'abandonner. Actuellement, nous avons en tout quatorze séminaristes : quatre ont commencé leur théologie depuis deux ans ; quatre traduisent César et Virgile ; les autres se préparent à commencer le latin l'année prochaine. Nous espérons augmenter sous peu cette dernière catégorie.

Dans les derniers jours de 1885, nous avons été attristés par la mort tragique et soudaine de l'un de nos petits séminaristes indigènes, Hyacinthe Syllaba. Cet enfant s'est noyé le 29 décembre, en se baignant avec ses compagnons dans la rivière de Fadioute. Notre consolation, en cette douloureuse circonstance, a été de penser qu'il s'était approché des sacrements trois ou quatre jours auparavant, pour les fêtes de Noël. La sainte Vierge, nous en avons la confiance, l'aura secouru à ses derniers moments.

Au mois de février de cette année, l'insuffisance du personnel, à Saint-Joseph et dans d'autres communautés, nous a contraints d'employer comme aides pour les classes nos quatre théologiens. Deux d'entre eux sont restés à Saint-Joseph, le troisième a été envoyé à Sédhiou et le quatrième à Joal.

Tout en secondant les missionnaires, ils continuent l'étude de

la théologie et reçoivent des répétitions particulières. Mgr Riehl avait eu, en janvier 1885, la consolation de donner la soutane et la tonsure à trois d'entre eux; c'est la seule ordination qu'il ait faite dans sa courte vie épiscopale. Son successeur, nous l'espérons, pourra faire faire un pas de plus dans le sanctuaire à quelques-uns d'entre eux. Le P. Amann, qui avait rempli constamment, depuis son arrivée à Saint-Joseph, en 1882, les fonctions de préfet du séminaire, a passé cette charge au P. Messenger, venu en février 1887, afin de pouvoir consacrer son temps et ses soins à l'œuvre des catéchistes.

3. — L'orphelinat de la Sainte-Enfance partage, avec le séminaire indigène, nos sollicitudes. Nous n'avons pas ici, pour recruter des enfants, les facilités que l'on trouve dans d'autres missions. C'est ce qui explique leur nombre relativement restreint. Ce nombre ne dépasse guère la soixantaine. Les parents, en général, ne confient pas volontiers leurs enfants pour leur faire donner une bonne éducation; aussi les abandonnés forment-ils à peu près exclusivement notre partage. Nous continuons à les appliquer aux travaux des ateliers, et surtout au jardinage. Nous avons tout lieu d'être satisfaits de leurs bonnes dispositions, tant qu'ils sont avec nous; malheureusement, en nous quittant, ils tombent dans un milieu où la persévérance leur est souvent bien difficile. Toutefois, il en est peu, si tant est qu'il y en ait, en qui la bonne semence soit complètement étouffée, et chez lesquels elle ne produise, tôt ou tard, des fruits de salut.

L'orphelinat des filles, dirigé par les Sœurs indigènes, se trouve dans des conditions analogues.

4. — Un de nos regrets, relativement à cette œuvre, d'ailleurs si belle, des orphelinats, c'est de ne pouvoir pas en tirer un plus grand nombre de ménages pour notre village chrétien de Saint-Joseph. La plupart de ces enfants, en effet, sont attirés dans les centres coloniaux, par l'appât d'une vie plus frivole et plus facile, de sorte qu'ils échappent presque complètement à notre influence. Ceux qui consentent à s'établir près de nous, pour y cultiver la terre, ne forment qu'une faible minorité. C'est pourquoi notre village indigène ne se développe que lentement. Il compte cependant actuellement une trentaine de ménages. Nous sommes, en général, satisfaits de leur conduite et de leur

persévérance dans la vie chrétienne. Toutefois, il faut une grande vigilance pour les maintenir dans la bonne voie : le contact habituel et inévitable avec les païens des environs, et les mauvais exemples qu'ils y trouvent, sont pour eux une source de dangers sans cesse renaissants.

Ces derniers temps, nous avons organisé une espèce de conseil municipal pour assurer davantage la bonne direction et la police parmi eux, et nous comptons prendre, au moyen de ce conseil, quelques mesures dont nous espérons de bons résultats.

5. — Les religieuses indigènes, les *Filles du Saint-Cœur de Marie*, continuent à nous prêter un concours des plus utiles. Outre la puissance très grande du bon exemple de leur vie toute de dévouement, elles travaillent constamment à procurer le salut de leurs compatriotes par leurs prières, le soin des malades, l'éducation des enfants et l'instruction chrétienne des personnes de tout âge. Le noviciat de cette petite Congrégation est resté vide pendant quelque temps; en ce moment, plusieurs postulantes sont annoncées. De plus, nous venons d'établir un petit postulat analogue aux œuvres de ce genre en France; sept ou huit enfants commencent à y recevoir l'instruction et l'éducation qui les préparent à la vie religieuse. Daigne le bon Dieu bénir et faire fructifier ce petit germe!

Mgr Riehl, qui connaissait très bien et appréciait beaucoup cette œuvre si utile des Sœurs indigènes, avait entrepris de lui donner une organisation plus complète et une impulsion plus active; les bons effets s'en font sentir, mais il y aura lieu de poursuivre et d'achever l'entreprise.

6. — Une autre œuvre indigène établie par Mgr Riehl, ou du moins rajeunie et organisée par lui, est celle des catéchistes laïques. Nous comptons actuellement six de ces catéchistes. Au mois d'août 1885, après leur avoir fait faire une retraite de plusieurs jours, Mgr Riehl établit solennellement cinq d'entre eux dans leur charge, par une cérémonie religieuse faite à l'église, en présence de toute la communauté. C'est à cette occasion que le T. R. Père, comme il a été dit en son temps au *Bulletin*, leur accorda l'affiliation à la congrégation.

Pour les distinguer et leur assurer plus de prestige aux yeux de leurs compatriotes, Mgr Riehl avait eu l'idée de leur accorder un costume spécial. Sur la proposition de l'un d'eux,

on leur a donné une sorte de petit manteau noir, marqué à l'épaule d'une croix en galon jaune. Dans la chaleur de l'improvisation, le manteau se rejette en arrière, le geste devient plus ample, et l'effet plus imposant!

Le plus ancien de ces catéchistes est celui de *Ndianda*, Jean-Marie Ndour, dont il a été parlé dans notre dernier *Bulletin*.

Après lui, vient le catéchiste de *Palmarin*, Dominique Diamé, natif de Joal, employé autrefois au même titre, à Fadioute. Doué d'une audace qui en impose aux plus hardis, et d'une façon de réduire au silence les plus intrépides parleurs, il possède les qualités nécessaires pour faire face à une situation difficile; c'est un défricheur. Tout autre que lui n'aurait guère tenu à *Palmarin*. Le chef principal du village, très cajoleur quand il se trouve en présence des missionnaires, a essayé en dessous de tous les moyens pour faire déguerpir le catéchiste. Mais celui-ci, soutenu par les sympathies de plusieurs chefs de maison, n'a pas bronché et, s'il n'a pu avancer librement l'instruction des enfants, il a du moins conquis la position, et préparé le terrain pour un missionnaire.

Ce missionnaire, nous voudrions bien pouvoir l'envoyer sans retard; car *Palmarin* est un magnifique village de 2000 à 3000 âmes, où tout semble indiquer qu'on aurait la même facilité d'évangélisation et les mêmes consolants succès qu'à Fadioute. Les habitants nous désirent vivement, et la présence d'un prêtre suffirait pour faire disparaître le reste de crainte que leur inspirent les tiédos du Sine. Peut-être une trop longue attente refroidira-t-elle leurs bonnes dispositions; mais où prendre ce missionnaire? *Palmarin* se trouvant assez rapproché de Fadioute, c'est le P. Diouf qui a la direction du catéchiste Dominique comme de celui qui est établi à Fadioute même.

Ce dernier, François d'Assise Guéye, converti du mahométisme, était encore au rang de nos orphelins l'année dernière. Au mois de février de cette année, nous l'avons marié à une jeune personne élevée chez les Sœurs, et nous l'avons placé auprès du P. Diouf, pour lui aider à faire la classe et le catéchisme.

Le quatrième de nos catéchistes est employé à *Poponguine*, près de la station de Guérou dirigée par le P. Strub. *Poponguine* est un assez gros village, ou plutôt un groupe de nombreux

petits villages, dont le principal occupe, au bord de la mer, un site accidenté et salubre, et dont les autres sont disséminés sur un espace de près d'une lieue carrée, en se dirigeant vers l'intérieur des terres.

Marc Salla (c'est le nom du catéchiste) s'y est installé au mois de janvier 1886. Depuis lors, avec des alternatives de bons et de mauvais jours, il a essayé d'apprendre les éléments du catéchisme et de la lecture à une nombreuse et capricieuse population d'enfants des deux sexes. Plus d'une fois il a fallu, pour ramener à lui ce petit peuple très inconstant, présenter l'appât de quelque récompense. Une ceinture d'étoffe donnée à propos triomphe des plus rebelles; il suffit même quelquefois d'un minuscule fragment de biscuit trempé dans de l'eau sucrée; mais il faut quelque chose. Soit à raison de ces difficultés, soit pour d'autres causes, le catéchiste s'était un moment relâché d'une façon inquiétante; heureusement il a suffi d'une bonne sermonne, accompagnée de menace de destitution, pour lui rendre son zèle et sa bonne volonté première.

Enfin, nos deux derniers catéchistes sont employés au Diéghèm, dans les deux villages de Sésène et de Ndiouk. Le Diéghèm est une province du royaume du Baol. Depuis un bon nombre d'années déjà, cette province s'est rendue indépendante. Le Bour-Diéghèm, ou gouverneur officiel, institué par le roi du Baol, n'a plus qu'une autorité nominale; c'est chaque chef de famille qui est maître indépendant chez lui. Les habitants ont la réputation de brigands émérites, et ils ont bien à leur actif quelques peccadiles, comme vol et meurtre, qui montrent que cette réputation n'est pas absolument imméritée.

Nos deux catéchistes, Vincent Cissé et Armand Bida, avaient accepté leur fonction avec empressement; mais, quand ils apprirent que c'était au Diéghèm qu'ils devaient aller l'exercer, peu s'en fallut qu'ils ne rétractassent leur engagement. Aujourd'hui, ils sont heureux comme de petits rois; nulle part, un catéchiste n'a été aussi bien accueilli. C'est que, malgré leur sauvagerie, les habitants de Diéghèm ont depuis longtemps des relations avec la Mission, et ils attachent un grand prix au titre d'amis qu'ils aiment à se donner vis-à-vis de nous. Malheureusement, Ndiouk et Sésène sont éloignés de Saint-Joseph d'une distance de 8 lieues, dont 6 à travers la forêt. A cette distance et avec

notre personnel restreint, il n'est guère possible de visiter ces catéchistes aussi fréquemment qu'il serait nécessaire; d'autant plus que, pendant quatre ou cinq mois de l'année, la forêt est impraticable.

7. — Au mois de mai dernier cependant, le P. Picarda, accompagné des PP. Amann et Jouan, voulut aller visiter ces deux catéchistes du Diéghèm. Voici un extrait de la relation qu'il a faite de ce voyage :

« Cette contrée, dit-il, ne manque pas d'intérêt; mais ce n'est pas sans un certain effroi que l'on s'engage dans la vaste plaine, habitée seulement par les fauves de toutes espèce, couverte d'une épaisse forêt qui sépare le Diéghèm du reste du monde.

« A Ndiouk nous avons assisté à la fête des semailles. Comme toutes les fêtes du pays, elle est accompagnée de force tam-tams, coups de fusil, libations, etc., car nos braves Diéghèm, comme tous les Sérères, sont des ivrognes fieffés. Au moment de partir de Ndiouk, à 6 heures du soir, pour nous rendre à Sésène, second poste de catéchiste, il nous fallut subir les honneurs d'une fusillade en règle, accompagnée de gambades exécutées en notre honneur par les plus fameux griots du pays.

« A Sésène la population paraît très bien disposée en faveur de la religion. Vincent Cissé, connu sous le nom de Samba Yacine, exerce une influence prépondérante dans le pays. Une quarantaine d'enfants apprennent assidument le catéchisme, et chantent avec ardeur les cantiques Sérères. Vincent possède, du reste, une très belle voix, et tout le monde voudrait rivaliser avec un si beau chanteur.

« A notre retour à Ndiouk, le catéchiste Armand réussit, malgré la fête qui continuait toujours, à réunir un certain nombre d'enfants. Ils nous parurent bien disposés et pleins d'ardeur pour l'étude du catéchisme. C'est la femme d'Armand qui enseigne le chant des cantiques. Elle excelle dans cet art.

« Une parole des enfants nous a paru particulièrement digne d'attention. Comme nous promettions aux plus avancés des récompenses, s'ils continuaient à s'appliquer à l'étude du catéchisme : « Nous ne demandons rien, répondit l'un d'eux, instruisez-nous seulement. »

L'Alliance Française, société établie pour la propagation de la langue française, nous accorde, pour chacun de nos caté-

chistes, une allocation assez importante, à la condition qu'ils enseignent un peu de français, ou même simplement qu'ils préparent les voies à l'établissement d'une école de français.

8. — Bien que les œuvres intérieures de la communauté et celles des catéchistes absorbent amplement tout le temps des Pères et ne nous permettent guère d'aller évangéliser les petits villages infidèles qui nous environnent, nous avons cependant, chaque année, la consolation de régénérer quelques païens. La Providence nous les amène, tantôt d'une façon, tantôt d'une autre. En voici un ou deux exemples.

L'année dernière, le frère d'un de nos chrétiens, atteint d'une maladie incurable, vint chercher secours et consolation près de son frère, et y trouva, non pas la guérison du corps, que du reste il n'espérait plus, mais celle plus précieuse de l'âme. Ayant vécu au milieu des mahométans, et même quelque peu pratiqué le mahométisme, quoique sans grande conviction, une crainte assez puérile l'empêchait d'accepter le baptême, à l'efficacité duquel il croyait pourtant. « Si je me laisse baptiser, disait-il, les marabouts de mon village ne feront pas le deuil à ma mort. » Et pour cette belle raison, il tardait toujours à se décider. Enfin, un beau soir, craignant qu'il ne mourût sans baptême, deux d'entre nous tentèrent un nouvel assaut. L'un l'exhortait, pendant que l'autre récitait des *Memorare*. Grâce sans doute à la protection de la sainte Vierge, il finit par dire un *oui* bien catégorique et fut immédiatement baptisé, à la grande joie de son frère, qui était navré de son obstination.

Cette année, c'était la mère d'un autre de nos chrétiens. Faite captive et réduite en esclavage par les mahométans du Ripe, elle n'avait pas revu son fils depuis qu'il était encore tout enfant... Étant enfin parvenue à s'échapper, elle a été toute heureuse de le retrouver établi et chef d'une petite famille. Elle s'est fait instruire, dès son arrivée, et a pu recevoir les sacrements de baptême et d'eucharistie, à la dernière fête de la Pentecôte.

Nous avons eu, cette année, dans notre église, deux belles cérémonies de première communion. A la fête de saint Joseph, 28 de nos orphelins et des orphelines des Sœurs ont reçu leur Dieu pour la première fois; et, à la Pentecôte, un nombre à peu près pareil de jeunes néophytes de Ndianda ont eu le même bonheur.

9. — Nous avons eu à souffrir, ces deux dernières années, d'un fléau assez étrange. La plupart de nos confrères connaissent, par expérience ou par oui-dire, l'insecte appelé chique, *pullex penetrans*. Absolument inconnu dans le pays jusqu'à ces derniers temps, il a tout à coup fait invasion. Il paraît qu'aux Antilles et à la Guyane, ces minuscules bestioles n'ont d'autre inconvénient que d'avertir de leur présence par une démangeaison assez importune, et que tout est dit, quand on les a retirées. Ici, malheureusement, il n'en est pas de même. Le plus souvent elles laissent, après elles, une inflammation, qui dégénère presque toujours en plaie d'un assez mauvais caractère.

Tous nos enfants ont plus ou moins souffert de ces plaies, et les Pères et les Frères n'ont pas été épargnés. A un moment donné, quatre Sœurs devaient consacrer presque toute leur journée à panser les pieds de nos enfants. Chez l'un ou l'autre, ces plaies nous ont même donné des craintes pour leur vie. Le fléau a diminué d'intensité, mais il est loin d'avoir disparu. Nous avons essayé au moins une douzaine de remèdes : tous ont eu quelque action, mais aucun n'a réussi complètement.

10. — Nous avons reçu, en 1886, la visite du commandant de la station navale, M. le capitaine de vaisseau Cavelier de Cuverville. Dans ses visites à Mgr Riehl, à Dakar et à Saint-Louis, il lui avait manifesté le désir de voir notre Mission. Il nous arriva, au commencement du mois de mai, amenant avec lui toute une caravane de visiteurs, parmi lesquels se trouvaient, outre le R. P. Picarda, M. de Bourmeister, maire de Saint-Louis, le F. Didier, supérieur principal des Frères de Lamennais, avec un autre Frère, les PP. Renault et Abiven, et plusieurs officiers de marine. Ils visitèrent en détail notre établissement, celui des Sœurs, le village chrétien, et parurent en emporter une bonne impression. Le lendemain de leur arrivée, ils allèrent passer la journée à Joal et à Fadioute. A Fadioute, la vue de la nombreuse population d'enfants et de l'activité au travail des hommes de cette localité, les intéressa particulièrement. M. de Cuverville, qui est un excellent chrétien, donna à nos enfants et aux habitants du village les meilleurs conseils, et édifia tout le monde par la piété avec laquelle il assista aux exercices du mois de Marie.

Outre cette visite, nous avons reçu, à deux reprises, celle de M. Bayol, lieutenant-gouverneur. Il n'a séjourné au milieu de

nous que quelques heures, mais s'est toujours montré d'une grande bienveillance.

Au mois de janvier 1886, le R. P. Blanchet, supérieur de la Mission de Sierra-Leone, est venu nous surprendre agréablement; et, pendant les quelques jours qu'il a passés au milieu de nous, il nous a vivement intéressés par les pittoresques récits de ses aventures de vieux missionnaire.

11. — L'année dernière, au moment où nous voulions établir nos deux catéchistes, au Diéghèm, nous avons envoyé une ambassade au roi du Baol. Nous avons dit plus haut que le Diéghèm s'est rendu indépendant; toutefois le roi du Baol, en compensation sans doute de ses anciens droits, se donne assez souvent le plaisir de piller cette province. Nous craignons que notre établissement, au Diéghèm, s'il se faisait sans qu'il en fût prévenu, ne servît d'occasion à l'une de ces incursions pillardes. Mgr Riehl avait obtenu du gouverneur, qui était alors M. Seignac, une lettre pour Sa Majesté le *Teigne* — c'est le titre du roi de Baol —. Le gouverneur lui recommandait de laisser les Missionnaires s'établir librement partout dans ses États.

L'ambassade, composée d'une dizaine de nos chrétiens, ayant à leur tête le P. Diouf, arriva auprès du *Teigne* après un long et pénible voyage, fait entièrement à pied. Sa Majesté ne put d'abord les recevoir; elle était dans la plus complète ivresse et dormait d'un profond sommeil. C'est, paraît-il, son état le plus habituel. A son réveil, le roi vit un instant nos envoyés; mais comme il n'avait pas encore bien recouvré ses sens, ils ne purent guère lui faire comprendre l'objet de leur voyage; ils n'en obtinrent que quelques paroles incohérentes, accompagnées d'un sourire idiot, et se retirèrent sans même lui offrir les présents qu'ils avaient apportés. Pendant ce temps, les ministres du roi, réunis sous un arbre, à quelque distance de la case royale, délibéraient sur l'accueil qu'ils feraient, eux, à l'ambassade. Cet accueil ne fut pas des plus sympathiques. La lettre du gouverneur provoquait leur défiance.

« Jusqu'ici, dit le principal d'entre eux, tous les *Toubabs* (Européens) qui ont voulu, sont venus dans le Baol, sans aucune formalité, et jamais on ne leur a causé le moindre dommage. Pourquoi, vous autres, croyez-vous avoir besoin d'une lettre du *Borom-Ndar* (gouverneur)? C'est sans doute que vous avez

quelque dessein caché. Nous n'acceptons pas vos présents. »

Le P. Diouf chercha à les rassurer, en leur expliquant les vrais motifs de sa mission auprès du *Teigne*. Il ne réussit qu'à demi; toutefois l'un d'entre eux, gouverneur d'une province voisine de Diéghèm, parut plus confiant, accepta quelques cadeaux, et promit de parler en notre faveur au *Teigne*, sur lequel il a une grande influence. Quelque temps après (mars 1886), celui-ci adressa, en effet, au gouverneur la lettre suivante, où il tient un langage assez différent de celui de ses ministres.

LOUANGE A DIEU L'UNIQUE

*De la part du Teigne Thié-Yacine-Ful, roi du Baol,
à son intime ami le Gouverneur.*

Salut le plus complet,

Je viens t'accuser réception de la lettre que tu m'avais adressée au sujet des missionnaires apostoliques. J'ai compris tout ce que tu m'as dit. Sache que je n'ai jamais cessé et ne cesserai jamais, durant ma vie, d'être fidèle au traité d'alliance passé entre nous. La demande que contient cette lettre, non seulement me convient, mais convient aussi à tous mes sujets. Dès maintenant, les missionnaires peuvent s'établir partout où ils voudront; même, si cela leur convient, dans ma maison. Nous n'aurons jamais de différends, et je ne ferai que ce qui pourra leur être agréable. Je te le répète, mon ami, j'ai autorisé les missionnaires à s'établir partout où ils voudront dans mon territoire. Je t'en prie, n'écoute pas les calomnieurs contre moi. Je dois te dire que je suis un de tes sujets, car je me considère comme un de tes officiers. Rappelle-toi le passé, et tu verras que j'ai toujours été fidèle au traité d'alliance passé entre moi et les Français.

12. — Une autre Majesté noire de nos environs nous a aussi honorés d'une lettre. C'est Niohor-Baye, l'un des prétendants au trône de Sine. Il a visité la Mission en 1884; et, depuis, il nous a plusieurs fois envoyé de ses courtisans, pour se rappeler à notre souvenir et nous demander aide et secours. Comme second spécimen de style royal, voici la lettre qu'il nous a adressée, il y a quelques mois :

*Lettre de Niohor-Baye
aux missionnaires de Saint-Joseph de Ngazobil.*

Je vous salue. Salut venant de Niohor-Baye-Semon, roi de Sine, aux missionnaires de Ngazobil. Le motif de ce salut est que je vous

fasse savoir que de droit le royaume de Sine m'appartient, aussi vrai que la visite que je vous ai faite l'année dernière. Je veux que vous sachiez que je suis entre vos mains, vous Européens; mon espérance est en vous tous; ce que vous croyez pouvoir faire pour moi de bien et de favorable, je vous prie de le faire et de m'aider, si c'est la volonté de Dieu.

Je demande le secours de Dieu et le vôtre,

NIOHOR-BAYE-SEMON.

Cette lettre suppose une guerre civile dans le Sine. Et de fait, dans le Sine, royaume dont faisaient autrefois partie Joal et Ngazobil, comme dans le Saloum, autre royaume voisin, c'est depuis longtemps un état de guerre continuel. Divers prétendants se disputent le trône à main armée. Ils sont entourés d'une bande de guerriers pillards, qui entretiennent la guerre autant qu'ils peuvent, parce qu'ils en vivent; le pauvre peuple, malheureusement, en subit les conséquences.

Cette année, la France, dont les intérêts commerciaux souffrent aussi de cette situation, est intervenue d'une manière sérieuse. Au mois d'avril dernier, une colonne a été lancée à la poursuite de Saër Mati, roi du Ripe. Ce Saër Mati est un marabout fanatique, qui, presque chaque année, attaquait le Saloum, dont son royaume était autrefois une province. Les Français lui ont fait une chasse vigoureuse, l'ont dépossédé successivement de plusieurs petites forteresses qu'il avait construites, et finalement l'ont acculé aux possessions anglaises de la Gambie. Il a cherché un refuge sur le territoire anglais; mais comme il avait, paraît-il, peu de temps auparavant, outragé le gouverneur anglais de Gambie, celui-ci l'a fait prisonnier et l'a livré aux Français. Son royaume a été donné au roi de Saloum; les Français se sont réservés d'en occuper quelques points importants. Le contre-coup de cette expédition s'est fait ressentir dans tous les pays environnants, notamment dans le Sine, où, sur l'invitation des Français, les deux compétiteurs au trône ont promis de se tenir en paix. Puisse cette paix être durable, et daigne le Sauveur des hommes donner à ses pauvres missionnaires la consolation de porter enfin la parole de vie à ces peuples plongés jusqu'à ce jour dans les ténèbres de l'erreur!!!

COMMUNAUTÉ DE LA PURIFICATION, A JOAL

MAI 1885. — SEPTEMBRE 1887.

1. Ministère. Ecoles. — 2. Rapports avec les commerçants. Subvention du Conseil général. — 3. Extension de l'influence française. Chrétiens du Sine. — 4. Voyage du P. Lamoise. Lettre de M. de Cuverville. — 5. Visite du premier ministre du Sine. Lettre du roi au P. Lamoise.

Extrait de la correspondance. — 1. Joal, au dire des voyageurs, est de tous les villages noirs le plus beau du Sénégal. Il possède une église, une école de garçons et une école de filles. Celle des garçons compte de 60 à 75 enfants, de janvier à juin; mais à l'époque suivante, qui est celle des moissons, leur nombre diminue parfois jusqu'à 30. Il en est à peu près de même de celle des filles.

Le P. Jean-Marie Jouan s'est donné beaucoup de peine pour les organiser; il a fait lui-même la classe pendant les premières années, et il en conserve toujours la direction. En ce moment, celle des garçons est tenue par le F. André, et celle des filles par une sœur indigène, Sœur Marguerite.

Notre ministère, qui comprend aussi le soin des malades et la conversion des infidèles, s'étend lentement, mais d'une manière qui paraît solide et durable. Nous avons une confrérie du Rosaire, une congrégation d'enfants de Marie pour les jeunes filles, et une confrérie du Sacré-Cœur de Jésus pour les garçons, qui produisent un grand bien.

Voici quelques chiffres qui donneront une idée de notre ministère. Ce sont les résultats d'une de ces dernières années : baptêmes, 104; — sépultures, 20; — mariages, 8; — premières communions, 29; — confirmations, 33.

2. — Les commerçants, quoique plus ou moins bien disposés pour la religion, nous sont cependant en général très dévoués; et malgré notre divergence d'idées sur beaucoup de points, nous vivons avec eux dans une bonne entente. En juillet 1884, ils ont prié le P. Lamoise d'assister à une conférence, qui s'est tenue à Foundiouné. Là, d'importantes résolutions ont été prises, et des sacrifices faits par les commerçants, tels que dons de semences aux indigènes, pour encourager l'agriculture.

Précédemment, le 25 avril 1886, le P. Lamoise avait pris lui-

même l'initiative d'une pétition à l'administration de la colonie, pour lui exposer les besoins particuliers de Joal et solliciter des subventions pour divers travaux. Après avoir choisi les signataires, nous la fîmes passer par le président de la Chambre de commerce de Gorée-Dakar, M. Gros, et celui-ci voulut bien l'appuyer. De plus, la divine Providence permit que le R. P. Picarda nous arrivât avec le commandant de la station navale, ainsi que M. de Bourmeister, maire de Saint-Louis et conseiller général influent, et le cher F. Didier, supérieur des Frères de l'Instruction chrétienne à Saint-Louis. Tous reconnurent que nos demandes étaient légitimes et bien fondées ; aussi furent-elles accueillies du Conseil. Le 29 juin 1886, nous recevions de M. Montfort, le télégramme suivant : *Voté 4,000 francs écoles. — 2,000 francs dispensaire. — 3,000 francs cimetièrre. — 6,000 francs pont. — Informez amis.*

Le P. Lamoise télégraphia, le jour même, nos remerciements. Il écrivit ensuite à M. Gros, le 1^{er} juillet, et le 4, celui-ci lui répondit, en renouvelant à tous les missionnaires l'expression de ses sentiments dévoués.

Tout dernièrement, M. le Ministre de la marine a félicité le Conseil général de Saint-Louis « d'avoir voté des subsides aux religieux du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie pour les écoles de Joal et du Rio-Pongo ».

3. — Le Sénégal proprement dit, la Sénégambie, le Haut-Niger, la Gambie et le Cazamance, plus les rivières du côté de Sierra-Leone, offrent des voies très vastes et très faciles à la propagation de la foi. Il y a là de belles missions en germe. La Providence a permis que tous ces pays devinssent complètement français, ou soumis au protectorat de la France. La dernière expédition dans le Saloum et le Ripe a tout à fait humilié les marabouts. Il y a actuellement un fort bien armé à Nioro, près des rives de la Gambie. Fatik est aussi occupé par les Français et attend prochainement son fort.

Lorsque la paix sera assurée dans le Sine, nous pourrons y avoir une chrétienté florissante. Déjà il s'y trouve des chrétiens et des catéchumènes parmi les plus hautes familles du royaume, par suite de leur séjour à Joal, ou de leurs rapports de parenté avec nos bons fidèles. Aussi allons-nous chaque année les visiter.

4. — En 1886, le P. Lamoise a fait seul ce voyage. M. Cavalier

de Cuverville, commandant en chef de l'*Atlantique Sud*, l'avait recommandé au commandant du *Podor*, par la lettre suivante : « J'ai l'honneur de prier Monsieur le Commandant du *Podor* de vouloir bien se mettre à la disposition du R. P. Lamoise dans la mesure où les exigences du service lui permettront de le faire. »

Le commandant se félicita beaucoup de cette lettre. Il ajouta que dans la marine ils regardaient tous M. de Cuverville comme un père. Il transporta le missionnaire de Foundioune à Karlit, l'attendit là trois jours et le ramena avec toutes sortes de bontés. Voici quelques extraits de la relation faite par le Père sur cette excursion.

Nous commençâmes, dit-il, le voyage par terre. Je pris un homme de Saint-Joseph avec le cheval de la Mission, puis mon servant de messe de Joal. Partis le 10 mai, à dix heures du matin, nous visitâmes les villages de Fadiol, de Mbissel, de Dielos, de Sinal, etc.

J'offris le Saint Sacrifice à Dielos, où je trouvai huit chrétiens, y compris Basile, notre hôte, homme de Joal. Les pauvres gens de ce pays ont grand besoin de prières, car, quoiqu'ils ne soient pas mahométans, tous les démons semblent s'être réfugiés chez eux. « Non, disait une mégère en dispute, je ne vous mettrai plus aux *Canaris de maman Gueth* (1) à Joal, puisque la cloche et les chants des abbés ont fait déloger nos démons; mais je vais vous vouer aux grands diables de l'intérieur! »

A Silif, j'eus un véritable accès de fièvre bilieuse. Mais, avec l'aide d'En-Haut, un peu de courage et une fiole de quinquina (préparation du P. Amann), je me remis bientôt. Je visitai l'emplacement du poste futur, et trouvai une place magnifique et centrale près d'un cours d'eau. Daigne Notre-Seigneur nous y établir bientôt!

Il ne m'a pas été possible d'aller partout. J'ai eu pourtant une douzaine de communions pascals, huit baptêmes, etc. J'ai dit la sainte Messe tous les jours, fait des instructions et catéchismes, etc. J'effectuai mon retour par le village très peuplé de Palmarin, où nous avons un catéchiste; et nous rentrâmes le 27 mai à Joal, juste pour fêter, avec le P. Jouan et le F. André, qui venait d'arriver, les derniers jours du mois de Marie. (Let. du 7 juillet 1886.)

Le P. Lamoise ayant écrit à M. de Cuverville pour le remercier d'avoir bien voulu favoriser ce voyage, celui-ci lui fit cette belle réponse :

(1) Nom du mauvais génie de la côte, à Joal.

Je suis heureux que le petit mot que je vous avais remis pour le capitaine du *Podor* vous ait été utile. Je ne doutais pas que le brave officier marinier qui le commande ne comprit, comme ses chefs, que notre devoir, dans ces pays, est de seconder par tous les moyens en notre pouvoir votre mission de dévouement et de charité, qui est la meilleure et la plus solide assise de l'influence française... (Lettre du 12 juillet 1886.)

5. — L'excursion du P. Lamoise dans le Sine nous a valu, dans les premiers jours de septembre 1886, la visite du premier ministre du Sine, Mehan-Tiané Sène, dont presque toute la famille est déjà chrétienne. A notre prière de ne point laisser l'influence du mahométisme s'étendre dans le Sine : « Ces marabouts, a-t-il répondu, nous ne voulons pas les voir. »

Quelque temps après, un des prétendants qui a le plus de droits au trône et le plus de force a écrit au Père une lettre en arabe, dont voici la traduction :

*Le roi Nioho-Baye Diouf, par cette lettre et par ses envoyés,
salue le P. Lamoise.*

Je vous rappelle vos anciennes connaissances, vos relations avec mon Père. — Vous savez que je suis le plus ancien des guélovars (1) du Sine et que le peuple et les commerçants sont contents de moi.

Je vous prie donc de vouloir bien intervenir en ma faveur auprès des autorités françaises, afin de m'aider à rentrer et à régner dans le Sine. — *Signé* : NIOHO-BAYE-DIOUF.

Le P. Lamoise lui répondit le 30 mai 1887 :

Le P. Lamoise, missionnaire, au roi de Sine Nioho-Baye Diouf, salut, paix et prospérité, en Dieu et en Jésus-Christ, le sauveur de tous les hommes.

J'ai reçu votre lettre par Amat et Mahan; je vous en remercie beaucoup. Vous dites vrai, j'ai bien connu votre père et votre mère, avec tous vos parents, depuis l'ancien Nioho-Baye et Amat Diouf, jusqu'aujourd'hui.

Tous mes désirs sont de voir les guélovars régner en paix dans le Sine et que chacun attende son tour, je ne cesse de le dire partout.

Je sais que vous êtes l'oncle des autres et que, en général, on est content de vous; mais ces guerres trop fréquentes désolent tout le monde. — Je prie pour la paix et pour votre bonheur.

(1) Princes héréditaires.

STATION DE NDIANDA (1)

JUN 1884. — SEPTEMBRE 1887.

1. Débuts. Installation. — 2. Bien opéré.

1. — Le 5 juin 1884, Mgr Riehl établit à Ndianda un ancien élève de la Mission, Jean-Marie Ngour, pour y faire l'école. Peu de temps après, celui-ci présentait au baptême un assez grand nombre d'enfants. Voyant les bonnes dispositions de cette population, Sa Grandeur résolut d'y établir une station. Le P. Amann, qui en fut chargé, développa bien vite l'œuvre du catéchiste. Il bâtit en même temps une chapelle et deux cases. La première, destinée au missionnaire, a 5 mètres de long sur 2 mètres et demi de large, et passe pour une merveille dans le pays; l'autre est habitée, depuis Pâques (1887), par deux sœurs indigènes, appliquées à l'instruction des enfants et au soin des malades. Depuis leur arrivée à Ndianda, pas une personne n'y est morte sans avoir été baptisée.

2. — Nous préparons en ce moment la conversion de quelques hommes; les sœurs, de leur côté, instruisent une quinzaine de femmes.

A la dernière fête de Pâques, nous avons fait le baptême solennel d'une femme mariée à un infidèle, appelée Diara. Cette cérémonie a été un événement pour tout Ndianda. Le chef, accompagné des anciens et de la majeure partie du village, est venu y assister. Pas la moindre cérémonie n'échappait à leurs regards avides. Diara a fait sa première communion le jour de la Pentecôte; elle était précédée à la Table Sainte par son fils aîné. Ce fut le plus beau jour pour nos chrétiens de Ndianda. Vingt-cinq d'entre eux furent admis à faire leur première communion, et nous nous appliquâmes à donner à la cérémonie la plus grande solennité possible. Les anciens chrétiens les accompagnèrent à la Sainte Table et nous eûmes le bonheur de compter cinquante-deux communions. C'est là le nombre de nos chrétiens à Ndianda ayant fait leur première communion.

(1) Ce Bulletin nous étant parvenu au moment de l'impression, nous regrettons de ne pouvoir en donner que ce court extrait.

STATION DE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER, A FADIOUTE

MAI 1885. — SEPTEMBRE 1887.

1. Ministère. Résultats obtenus. Assistance aux offices. Observation du dimanche. — 2. Fétiches. Le Pangol. — 3. Sècheresse. Pluie obtenue. — 4. École. Préjugés. — 5. Chapelle. — 6. Palmarin.

A défaut du *Bulletin*, que nous regrettons de n'avoir pas reçu, voici quelques extraits d'une lettre du P. Diouf au T. R. Père, déjà un peu ancienne, puisqu'elle remonte au 9 août 1885, mais qui semble renfermer des détails assez complets sur cette Mission.

1. — Je suis ici avec M. l'abbé Giraud Sock, comme moi prêtre indigène. Nous travaillons de concert à augmenter le nombre de nos chrétiens, et nous pouvons constater que nos efforts, nos peines et nos prières n'ont pas été sans succès. Il y a cinq ans à peine, en effet, toute la population de Fadioute était encore païenne, aujourd'hui nous comptons 171 chrétiens.

Depuis le commencement de l'année 1885, nous avons eu 35 baptêmes et 4 mariages. Les communions pascales ont été de 113. Tous les adultes chrétiens qui étaient à Fadioute au temps de Pâques, ont rempli leur devoir, et les absents n'ont pas manqué de le faire à leur retour. Le nombre de nos communions par dimanche est en moyenne de 9, et tous les deux mois nos chrétiens adultes s'approchent des sacrements, ainsi qu'aux grandes fêtes.

Beaucoup d'infidèles s'instruisent, assistent à nos offices solennels, et parfois à la messe du dimanche. Il s'en rencontre même, surtout parmi les personnes âgées, qui viennent assister à notre examen particulier avant midi et à la récitation du chapelet le soir. Si nous trouvons de la difficulté à faire embrasser notre sainte religion à ces pauvres gens, à cause de leurs vieilles habitudes, du moins ils l'estiment, et, au moment de la mort, nous parvenons à en baptiser plusieurs. Bien plus, bon nombre de ces hommes voudraient faire baptiser leurs enfants; mais leur persévérance dans la vie chrétienne n'étant pas assez garantie, au milieu de leurs parents infidèles, nous croyons devoir prolonger leur épreuve.

Après trois ans de résultats partiels, nous sommes enfin parvenus à faire proclamer en grande assemblée de tout le village, que désormais personne n'irait le dimanche travailler aux

champs. Cette décision est d'un grand secours pour nos jeunes néophytes. Car étant, pour la plupart, sous la dépendance de parents infidèles, ils se voyaient accablés d'injures et de reproches, parce que, disait-on, ils profitaient du dimanche pour s'abstenir d'aller au travail pendant que tous les autres s'y livraient.

2. — Les populations sérères sont toutes fétichistes. A Fadioute, les fétiches sont appelés *Pangol* mot qui signifie serpent. Non que les gens de Fadioute rendent un culte aux serpents ; au contraire, ils les détruisent partout où ils les rencontrent.

La *Gueule-tapée*, ou l'iguame, est le seul être vivant vénéré ici, et auquel on construit de petites cases. Un vieillard, me racontant un jour la première émigration des Sérères à la côte, me dit que leurs vieux pères, ayant traversé le bras de mer qui sépare Joal de Fadioute, arrivèrent à l'autre rive mourants de soif. Après avoir inutilement cherché de l'eau, ils virent tout à coup une Gueule-tapée sortir de la brousse et venir faire un petit trou sur le rivage, où elle étancha sa soif. Quand elle se fut retirée, tout le monde se précipita au même lieu, de s'y désaltérer, et tous furent émerveillés de rencontrer là, près de la mer, une source d'eau douce. De là est venu, sans doute, pour ces pauvres gens, le respect qu'ils ont pour la Gueule-tapée et le culte qu'ils lui rendent.

3. — Mais, cette année (1885), les fétiches ont essuyé un échec dans notre petite île. Nous avons manqué d'eau tout le mois de juin, et jusque dans la dernière quinzaine de juillet, malgré toutes les libations offertes aux pangols et les exhortations des familles, chargées des lieux où on leur rend un culte. Le jeudi 23 du mois dernier (juillet), en causant au *péntia*, la place publique, avec le chef du village et plusieurs vieillards qui se trouvaient là réunis, ils me firent part de leurs inquiétudes pour la récolte du mil, à cause du manque d'eau, qui, en effet, était extraordinaire pour cette époque. « Père, me dirent-ils, l'an dernier, à ce moment, notre mil pouvait avaler un bœuf (ce qui, dans leur langage imagé, signifie dépasser la hauteur d'un bœuf), tandis que maintenant le mil n'est pas plus haut qu'une poule. »

Je dis alors au chef, en présence de tous : Si vous venez tous

à l'église, ce soir, vous obtiendrez de Notre-Seigneur tout ce que vous lui demanderez par l'intercession de sa sainte Mère. Aussitôt le chef du village envoie dans les différents quartiers faire dire qu'au son de la cloche du soir tout le monde, chrétiens et infidèles, devaient se réunir à la chapelle pour demander au bon Dieu de la pluie.

A 6 heures du soir, la foule se pressait à l'entrée de l'église. Après leur avoir fait, en peu de mots, comprendre la vanité des fétiches, nous récitons tous le chapelet; car aujourd'hui à Fadioute, même parmi les infidèles, c'est le petit nombre qui ne savent pas au moins le *Pater* et l'*Ave* en sérère. Après le chapelet, nous chantons les litanies de notre bonne Mère. A entendre, ce jour-là, leur *Yirmi in, o Yal ohe* et *Hedani in a Rog, Miserere nobis, Domine* et *Ora pro nobis Deum*, on voyait la ferveur de leur prière. Il n'y avait d'absents, en petit nombre, que les femmes chargées des soins du ménage; mais vieillards, enfants, jeunes gens, jeunes personnes, tout le monde libre était aux pieds de nos saints autels.

Le bon Dieu, pour la gloire de son saint nom et le triomphe de notre sainte religion, ne pouvait résister à semblable prière. Toute la nuit suiivante, la pluie n'a pas cessé de tomber, ainsi que la journée du vendredi, et cela, non pas en torrents qui ne font que balayer la surface de la terre et renverser le mil, mais en pluies fines, avec intervalles favorables. Le vendredi matin, c'était un cri unanime de leur part pour proclamer l'efficacité de la seule prière des chrétiens. Je leur dis alors : « C'est que nous autres, nous savons qui prier. Notre Dieu est le seul Dieu véritable, vous l'aviez abandonné pour rendre vos hommages aux pangols, qui ne sont rien que des créatures des démons vos ennemis. Notre Dieu a voulu se faire connaître à vous, pour que vous pratiquiez sa religion, et c'est à lui seul que toute créature doit hommage et adoration. »

4. — Depuis longtemps déjà, nous songions à créer une école, espérant trouver là un grand moyen d'action sur nos jeunes gens; mais jusque là les ressources, le logement, tout nous faisait défaut. Enfin, depuis un mois, nous avons une petite classe et tout fait espérer que bientôt il sera possible de faire les choses plus en grand. Si, dès notre arrivée à Fadioute, nous avons proposé à nos jeunes gens de leur apprendre à lire et à

écrire, ils auraient sûrement refusé, car ici on traite de sorciers tous ceux qui déchiffrent leur nom sur du papier.

Pendant quelques jeunes gens qui nous fréquentent plus souvent ayant fait les premiers pas, d'autres les ont suivis, et déjà plusieurs commencent à épeler quelques mots sur un livre sérère.

Il s'était aussi répandu parmi eux, à notre insu, plusieurs bruits, qui n'étaient pas un moindre obstacle aux progrès de la foi. Quelques-uns disaient qu'à la mort d'un chrétien, sa femme héritait de ses biens et *vice versa*. Or, comme dans ce pays, les biens retournent toujours dans la famille maternelle, ils en concluaient que notre religion n'était pas juste sur ce point. L'ayant su, je leur dis que la religion ne s'occupait pas de l'hérédité chez eux, et qu'à l'église je ne l'avais jamais dit; qu'une autre fois, lorsqu'ils apprendraient quelque chose qui leur répugnait, je les priais de venir me soumettre leurs objections, car le pays ne connaissant pas encore très bien la religion, personne n'en pouvait parler pertinemment, sinon les prêtres.

D'autres disaient que les chrétiens, à leur décès, devaient être nécessairement ensevelis et enfermés dans une caisse en bois. Comme il est très difficile ici de se procurer des planches, plusieurs trouvaient là encore un obstacle sérieux à leur conversion. Pendant mon dernier voyage dans le Saloum, un jeune homme de vingt à vingt-cinq ans vint à mourir à Fadioute. M. l'abbé Giraud Sock, qui l'avait administré et assisté à ses derniers moments, profita de cette circonstance pour inviter tous les chrétiens à assister à l'enterrement. Tous, ou à peu près, répondirent à son appel. Or, le défunt fut empaqueté selon les rites et coutumes du pays. Après les prières à l'église, notre population chrétienne, récitant alternativement le chapelet s'achemina pieusement vers le cimetière, accompagnée de la famille du défunt. A ce spectacle nouveau pour eux, les païens accoururent au rivage. Et tous, ayant compris que c'étaient des prières qu'on récitait pour le défunt, se retirèrent disant qu'eux aussi désiraient mourir chrétiens.

La grave question de la caisse fut ainsi enterrée ce jour-là, à la grande satisfaction de tous.

Peu à peu donc les préjugés tombent, notre religion gagne du terrain et s'affermi de plus en plus. Cet élan vers le bien est dû

surtout, je crois, à la construction de notre nouvelle église. Pas un habitant de Fadioute qui ne soit fier de ce monument.

5. — La modeste chapelle élevée au commencement de la mission étant devenue bien insuffisante, on résolut, il y a trois ans à peine, d'en construire une autre plus vaste et plus belle. La première pierre de la nouvelle église a été bénite et posée le 20 mai 1883, dimanche de la Sainte-Trinité. Ce sanctuaire, qui mesure 28 mètres de long sur 10 de large, est aujourd'hui achevé. Mgr Riehl en a fait la bénédiction solennelle, en présence de toute la population de Fadioute, émerveillée et contente. Reste l'ameublement et le décor; ce sera l'œuvre du temps et des âmes généreuses.

6. — Outre Fadioute, nous avons à desservir Palmarin, à deux lieues et demie au sud. Nous y avons installé un catéchiste, jeune homme de Joal très zélé, avec lequel j'ai commencé mon ministère à Fadioute. Là encore, nous avons affaire à des populations sères, très bonnes, et elles offrent de grandes espérances, car les jeunes gens sont aussi les premiers à répondre à la grâce. Espérons que le divin Maître voudra bientôt les admettre au nombre de ses enfants bien-aimés.

COMMUNAUTÉ DE SAINTE-MARIE DE GAMBIE

MAI 1885. — SEPTEMBRE 1887.

1. Personnel. Décès du F. Florentin et du P. Meyer. — 2. Tribus diverses de la Gambie. — 3. Résultats du ministère à Bathurst et à Bakendick. — 4. Ecoles. Succès aux examens. — 5. Changement de gouverneur.

1. — Le personnel de la communauté se composait, au commencement de l'année 1886, des PP. Meyer, Sène et Gleeson, et du F. Florentin. Ce dernier, épuisé par vingt-trois années de mission, a succombé le 19 mars 1886. Son dévouement lui avait acquis l'estime et la sympathie de la population, ainsi que l'affection de ses élèves; aussi sa mort a-t-elle causé des regrets universels. Le P. Gleeson dut alors se charger de la classe; peu après, heureusement, nous arrivait le F. Brandin, de Rockwell, pour remplacer le F. Florentin (3 mai 1886).

Mais bientôt ce fut le P. Supérieur qui nous fit défaut: les douleurs de foie et le manque d'appétit l'ayant épuisé complète-

ment, il nous quitta, au mois de juin 1886, pour aller quelque temps au cap Sainte-Marie, respirer un air plus pur; mais à peine rentré depuis une semaine, il retomba dans son état de souffrance et d'épuisement, ce qui nécessita son départ pour l'Europe au commencement de novembre. Il ne devait pas, hélas! revoir la France; il est mort, comme on sait, à Braga, d'une bronchite dont il avait été atteint au lazaret de Lisbonne (1).

Sur ces entrefaites, arrivait de France le P. Guérin. Chargé par le R. P. Picarda de venir remplacer provisoirement notre regretté supérieur, il se mit à l'œuvre avec zèle. Mais au mois de mai de cette année, il fut rappelé à Saint-Louis, et laissa la direction de la communauté au P. Sène. Le P. Massart était venu au mois de mars précédent pour compléter notre personnel.

2. — Pour bien se rendre compte de l'état de la Mission, il ne sera pas inutile de jeter un coup d'œil rapide sur les différentes peuplades que nous avons à évangéliser.

Les *Akous*, presque tous protestants, sont les plus nombreux. Ils ne paraissent pas très attachés à leur culte; et, bien qu'ils sachent par cœur quelques rengaines contre l'Eglise romaine, ils n'osent guère aborder des discussions religieuses avec des catholiques instruits.

A quelque distance de la ville, sont les *Sossés* ou *Mandingues*, dont le dialecte se rapproche de celui des *Bambaras*: les mahométans ont eu le temps de fanatiser ce peuple; et, malheureusement, c'est un obstacle de plus pour l'amener au christianisme.

Viennent ensuite les *Diolas*, qui semblent être ici les parias de la société. Ils ne sont pas mahométans, car ils font usage des liqueurs enivrantes; ils ne sont pas non plus ennemis des missionnaires, mais ils montrent une assez grande indifférence en matière de religion. Ils mènent d'ailleurs une vie nomade, qui n'a pas permis, jusqu'ici, de s'en occuper d'une manière sérieuse.

La tribu la plus intéressante est celle des *Volofs*. C'est elle qui nous fournit presque tous nos catholiques. Il nous en vient cependant une partie du côté des possessions portugaises.

Les *noirs portugais*, comme ils aiment à être appelés, sont fortement attachés au catholicisme, et ils ont contribué à donner

(1) Voir t. XIII, p. 1378.

aux réunions religieuses une vie et un entrain que l'on chercherait peut-être en vain dans tout le reste de la Sénégambie. Tous nos chrétiens, en effet, assistent fort régulièrement aux offices, et leur tenue à l'église est irréprochable. Les catéchismes se font aussi sans obstacle et produisent un grand bien.

3. — Ce n'est pas seulement à Bathurst que nous exerçons notre ministère ; nous allons encore de l'autre côté de la rivière, à un village appelé *Bakendik*. La majeure partie de sa population est sèrère, et paraît assez disposée à embrasser notre sainte religion. L'un de nous s'y rend de temps en temps, et il y trouve toujours la même ardeur et les mêmes désirs de recevoir la parole de Dieu. Aussi est-il occupé presque toute la journée, et même bien avant dans la nuit, à instruire ces bons noirs. Déjà beaucoup savent leurs prières, et quelques-uns même les principales vérités. On a cru cependant plus prudent de les éprouver encore davantage avant de les baptiser. Ils désireraient aussi avoir une école, afin d'y envoyer leurs enfants.

Le jubilé a été une époque de grâces et nous a procuré la consolation de voir rentrer au bercail plusieurs brebis égarées.

Nous avons eu, l'an dernier, 6 mariages célébrés solennellement, sans parler de ceux que nous avons faits *in extremis* ou sans publication, pour raison majeure ; de plus, 64 baptêmes solennels, dont 11 d'adultes et 18 de malades *in articulo mortis*. Cette année, les résultats ne seront pas moins satisfaisants : dès le samedi saint, nous comptons 31 baptêmes, dont 2 seulement d'enfants.

Le 15 août dernier, jour de notre fête patronale, le P. Sère a encore eu le bonheur de conférer le baptême à 5 adultes et à 4 enfants. Ce jour-là, l'assistance aux offices et les communions ont été nombreuses.

Le troisième dimanche après Pâques (1887), le R. P. Picarda, qui était venu agréablement nous surprendre, a présidé une magnifique première communion de 71 enfants.

Le soin des malades est aussi pour nous un moyen de conversion très efficace ; il est bien rare qu'à ses derniers moments le moribond reste indocile à nos exhortations. La Sœur infirmière, de son côté, envoie aussi quelques âmes au ciel, en baptisant des enfants malades.

4. — Les écoles forment une œuvre intéressante et bien importante.

En 1885, nous en avons trois : celle des garçons, tenue par le F. Florentin; celle des filles, par les Sœurs de Saint-Joseph; et celle du quartier des Akous, appelée du Saint-Esprit, pour garçons et filles, réunis à des heures différentes. Cette dernière a été supprimée, il y a un an, par Mgr Riehl; et tous nos efforts se sont reportés sur nos deux écoles principales.

Comme pour nous dédommager de ce sacrifice, le bon Dieu a béni ces deux œuvres au-delà de toute espérance. Autrefois, le gouvernement donnait 8,500 francs par an pour l'instruction, sans autre condition que d'enseigner l'anglais. Nous en recevions 2,500 pour notre part. Ce système a été modifié en 1883. A partir de cette époque, la subvention devait être proportionnelle au nombre des élèves et aux succès obtenus aux examens, présidés chaque année par l'inspecteur. Nous n'osâmes d'abord affronter ces examens, et les Wesleyens ont été les seuls à y prendre part pendant les deux premières années; aussi avaient-ils la tête haute.

En 1885, nous nous sommes décidés à entrer en lice et nous avons obtenu la première place pour notre école de garçons, avec un prix de mérite supérieur. L'école des Sœurs se distingua aussi par les travaux manuels. Il y a eu un rapport imprimé, des plus flatteurs, à notre égard. Ce rapport, commenté en ville et même à Londres, ne nous a pas peu relevés dans l'estime publique, et surtout auprès des parents de nos élèves. En voici un extrait : ces paroles sont d'autant plus remarquables, qu'elles émanent d'un ministre protestant, le Révérend Wetcalfe Sunter, inspecteur des écoles des colonies anglaises de l'Afrique occidentale :

École catholique des garçons. — Hagan street. — Cette école, inspectée par permission (n'étant pas sous l'Ordonnance), est incontestablement la mieux tenue de toute la colonie... Les résultats, comparatifs avec ceux des autres écoles, montrent que le travail assidu, régulier et patient est la meilleure préparation pour tout examen.

École catholique des filles. — Buckle street. — Cette école est tenue par des Sœurs européennes. L'enseignement se faisait, autrefois, en volof et en français... Tout se fait maintenant en anglais... Les résultats de l'examen ont été très satisfaisants. C'est mon devoir de témoigner, à la Mère supérieure et aux Sœurs, mes sentiments de félicitations et de respect.

Mais il s'agissait de tenir notre rang avec nos enfants volofs, qui ne parlent pas anglais hors de la classe, contre les enfants des protestants, qui ne parlent presque tous que l'anglais. Malgré cela, Dieu nous a bénis d'une manière visible. Dans les examens qui ont eu lieu en octobre 1886, non seulement nous avons conservé notre rang, mais nous avons même été les seuls à obtenir le prix de distinction. Nos deux écoles ont gagné à cette occasion plus de 3,000 francs, somme au-dessus de celle qu'ont obtenue toutes les autres écoles réunies de la colonie, c'est-à-dire six écoles protestantes.

Grâce à Dieu, cette année encore, comme l'année dernière, nos deux écoles catholiques ont eu le dessus, avec cette particularité cependant, que la première place a été obtenue par les enfants des Sœurs, et la seconde, seulement, par les enfants du F. Brandin. Il est vrai que le Frère se trouve seul pour cent deux enfants, tandis qu'il y a cinq Sœurs pour les quatre-vingt-neuf filles que compte leur école.

On ne peut parler de nos écoles sans constater, une fois de plus, le bien immense que peut faire un bon Frère en mission, surtout en se dévouant à l'éducation des enfants.

5. — L'ancien gouverneur de la Gambie, qui était catholique, a été nommé gouverneur de Lagos. Il a quitté Bathurst vers la fin de décembre 1885, pour se rendre directement à son poste. C'a été une perte pour nous, car, pendant tout son séjour dans la colonie, il s'est montré bon catholique, ne manquant jamais la grand'messe le dimanche. Il avait fait aussi son devoir à la dernière fête de Pâques.

Son remplaçant, M. Hay, est arrivé en février 1886. Il était, auparavant, secrétaire du gouverneur de Maurice. C'est un protestant, mais il n'est pas mal disposé à l'égard des catholiques.

STATION DES SAINTS PIERRE ET PAUL, A CARABANE

MAI 1885 — SEPTEMBRE 1887

1. Etat de la station et des œuvres. — 2. Poste de Brombron, chez les Diougoutes.

1. Cette station, dédiée aux saints apôtres Pierre et Paul, est située à peu de distance de l'embouchure de la Casamance. Tout

autour on rencontre des villages Diolas fétichistes. Ces pauvres gens ne sont pas hostiles à notre sainte religion ; mais l'indifférence et la mollesse dans lesquelles ils sont plongés sont de grands obstacles à leur conversion.

C'est ce que nous apprend une lettre du P. François Kieffer, directeur de cette station. Ce bon Père, qui était venu, vers la fin de 1885, passer quelque temps en France, écrivait au T. R. Père, le 15 avril 1886 :

« Depuis mon retour à la Mission, j'ai eu occasion de visiter Joal, Saint-Joseph et leurs dépendances, ainsi que les confrères de ces localités, que je n'avais pas vus depuis quatorze ans environ. Je suis retourné dans la Casamance, car Monseigneur m'a de nouveau désigné pour le poste de Carabane.

« Je m'y trouve en ce moment tout seul avec un enfant de Saint-Joseph, que j'ai demandé pour m'aider à faire l'école. C'est le principal ministre ici, vu que les Diolas de Carabane paraissent ne se soucier à peu près de rien autre chose que de leur rizet de leur vin de palme, avec lequel, hélas ! ils tombent trop souvent dans les plus tristes excès.

« Le soir, en particulier, tous les habitants d'une maison, avec leurs amis et invités, se mettent à chanter sur tous les tons jusqu'à une heure très avancée de la nuit ; cela au milieu de copieuses libations dont je n'ai pas besoin de vous dire les suites.

« Les enfants viennent à l'école quand cela leur plaît, et s'en vont de même. Un certain nombre d'adultes et quelques enfants sont cependant venus assister au catéchisme à l'église pendant quelque temps ; ils ont même demandé le baptême, mais ils ne sont plus revenus. Ici, nous n'avons pas de chapelle, mais une pauvre chambre, où nous faisons les offices... »

Primitivement, en effet, on faisait les offices dans la case même du missionnaire. En 1886, on a pu construire une assez belle chapelle, mesurant 8 mètres de long.

2. — Au mois de février 1886, Mgr Riehl établit un poste chez les Diougoutes, sur la rive droite de la Casamance, à 14 lieues environ de Carabane. Sa Grandeur voulut même, malgré son état de fatigue provenant d'un commencement de dysenterie, faire elle-même l'installation de la nouvelle œuvre. Il y plaça le P. Lacombe et le P. Ingweiler, qui se mirent aussitôt à bâtir une maison et une chapelle.

Tout alla bien d'abord; mais au moment de terminer les constructions, le fameux marabout, Byraïm Nday, fit invasion chez les Diougoutes, ravageant tout, et emmenant avec lui esclaves, bœufs, chèvres, riz, etc. Il fit dire aux missionnaires de s'éloigner au plus tôt. Devant ces menaces, il n'y avait pas à hésiter. Le P. Ingweiler, en l'absence du P. Lacombe, procéda au déménagement le jour même de Pâques (1886), et ayant mis sur un bateau tout ce qui aurait pu devenir la proie des flammes, il quitta Brombron pour retourner à Carabane. On a l'espoir de reprendre un jour cette Mission dans des temps meilleurs.

COMMUNAUTÉ DE SAINT-JEAN, A SÉDHIYOU

MAI 1885. — SEPTEMBRE 1887.

1. Personnel. OEuvres. Visite du R. P. Picarda. — 2. Population.

1. — La station de Sédhiou, dédiée à saint Jean l'Évangéliste, est située sur la rive droite de la Casamance, à l'endroit où cette rivière cesse d'être navigable, à plus de cinquante lieues de son embouchure.

Nous y possédons une école de garçons, tenue par un séminariste indigène, l'abbé Patten, sous la direction du P. Fal. Le P. Lacombe est supérieur de la communauté.

Dans le principe, il y avait aussi une école de filles, tenue par des sœurs indigènes, qui avaient déjà obtenu de vrais succès; mais un incendie ayant complètement détruit leur case en 1885, leur école a dû être supprimée faute de local.

Au mois de janvier dernier, nous avons eu le bonheur de recevoir la visite du R. P. Picarda, qui a passé quelques jours avec nous.

2. — Jusqu'ici, la chrétienté de Sédhiou est presque uniquement composée de familles chrétiennes venues d'autres pays et attirées par les intérêts du commerce.

Les mahométans y sont en nombre, et peut-être y aurait-il eu lieu de secouer la poussière de nos souliers, si la Providence n'y avait envoyé une multitude de Diolas, chassés du Fogni, leur patrie, par les marabouts, qui ont tout ravagé et détruit.

Ces Diolas sont fétichistes et ennemis des mahométans. Ils

aiment le travail, et la culture des champs fait leur principale occupation. Ils reçoivent volontiers le missionnaire chez eux et écoutent sa parole avec intérêt. Ils aiment aussi à assister aux offices. Nous avons, en effet, une assez belle chapelle, construite par le bon et regretté F. Marie, et achevée vers la fin de 1885.

Espérons que la docilité de ces pauvres gens à recevoir la parole de Dieu, ne tardera pas à leur mériter des grâces de salut.

NÉCROLOGIE



Le 7 octobre dernier, le télégraphe nous apportait une bien affligeante nouvelle : c'était l'annonce du décès du P. Morin, supérieur du séminaire-collège de la Guadeloupe. Il est mort, le 6 octobre, à l'hôpital militaire du Camp Jacob, par suite d'une phtisie galopante.

— Le 19 du même mois est mort aussi, d'une maladie de poitrine, un novice-père, M. François-Marie Hascoët. Depuis plus de six mois, il était au presbytère d'Ergué-Armel (Finistère), recevant les soins dévoués de son frère, vicaire dans cette paroisse, et de ses confrères; et c'est là qu'il s'est paisiblement endormi dans le Seigneur.

« Il a été pour tous ceux qui l'ont connu, dit la *Semaine religieuse* de Quimper, un sujet d'édification par sa piété angélique, son héroïque patience pendant une longue et cruelle maladie, par sa docilité parfaite à la sainte volonté de Dieu. » (Numéro du 22 octobre 1887.)

Voici les notices des PP. Weik et Montel et du F. Alcime.

LE P. DANIEL WEIK

DÉCÉDÉ A FRIBOURG (BADE) LE 11 SEPTEMBRE 1887 (1)

Au mois de juin dernier, le P. Weik arrivait à la Maison-Mère, portant sur ses traits les marques du mal profond qui le

(1) C'est par mégarde qu'au dernier *Bulletin*, on a donné le 15 août comme la date de sa mort.

minait. Quelques jours après, le 12 juin, sur le conseil du médecin, il se rendait dans son pays, où il était certain, disait-il, de se rétablir bientôt. Mais hélas ! l'air natal a été impuissant à refaire sa santé trop compromise, et il n'a pas tardé à succomber.

Le P. Weik était né le 16 juin 1843, à Hilsbach, diocèse de Fribourg, grand-duché de Bade. Après avoir terminé, avec succès, ses études au lycée de Fribourg (1863), il embrassa la carrière des armes vers laquelle le portait sa nature ardente et généreuse. Mais pendant son service, il fut pris de violentes douleurs rhumatismales, qui l'obligèrent à renoncer à la vie militaire et dont il continua toujours plus ou moins à souffrir (1).

Dégoûté du monde, il résolut de se consacrer désormais au service du Seigneur. Sur ces entrefaites, ayant connu notre congrégation, il s'y sentit appelé, et le 25 septembre 1864, il fut admis au grand scolasticat de Chevilly, où il fit sa profession le 28 août 1870.

Envoyé en Haïti, en avril 1871, le P. Weik remplit, au petit séminaire-collège, successivement ou simultanément, les fonctions d'économe, de professeur de grammaire, de physique et de chimie. Une des œuvres qui lui ont concilié le plus de sympathies, c'est l'organisation, parmi les grands élèves du séminaire, d'une compagnie de pompiers. Lui-même avait fait venir d'Europe les engins de sauvetage, et en avait enseigné le manie-ment. Rien n'était beau à voir comme ce Père dirigeant la manœuvre contre les incendies, si fréquents dans la ville de Port-au-Prince. Son zèle et son courage à cet égard lui avaient attiré la reconnaissance universelle, et fait acquérir un grand crédit auprès des hauts fonctionnaires.

Cette influence lui permit d'obtenir, en faveur du séminaire-collège, l'assistance pécuniaire du gouvernement pour la construction d'un musée et d'un observatoire météorologique, qui font actuellement l'un des ornements de notre établissement aussi bien que de la capitale.

Cet observatoire fit connaître notre cher Père parmi le monde savant ; et il est permis de penser que, si la commission des astronomes français fit choix de Port-au-Prince pour l'observa-

(1) D'après *le Courrier de Fribourg*, le P. Weik était dans l'artillerie et fut gravement blessé par un coup de pied de cheval.

tion du passage de Vénus sur le soleil, en 1882, il ne dut pas être étranger à cette détermination. Depuis lors, il entretenait des relations particulières avec le savant M. D'Abbadie.

C'est encore à son zèle plein d'initiative qu'Haïti doit la création de sa *Société de géographie*, qui date de deux ans. Il en fut nommé président et, en cette qualité, il eut l'honneur de recevoir, comme membre, le Président de la République haïtienne.

Parmi les vertus religieuses de ce regretté confrère, une des plus frappantes était, sans contredit, son attachement pour la Congrégation et son grand esprit de foi. Cet amour pour la Congrégation et ses œuvres s'est manifesté, en particulier, dans les actives démarches qu'il a faites, en 1885, pour obtenir du gouvernement de Berlin qu'il ne mit point d'obstacle à la fondation de la Mission que Mgr Le Berre avait projetée dans le Cameron, devenu possession allemande. S'il n'eut pas la consolation de réussir dans cette tentative, il emporta du moins l'espoir fondé que la Congrégation ne tarderait pas à être acceptée de nouveau en Allemagne, et qu'avec des sujets originaires de ce pays, elle pourrait, dans un avenir non éloigné, peut-être, librement évangéliser les colonies allemandes.

Quinze années d'exubérante activité, écoulées sous le soleil d'Haïti, n'avaient pu manquer d'abattre la forte constitution du P. Weik. Deux fois il revint en Europe pour y refaire sa santé, mais sans jamais arriver à se bien rétablir. Vers le commencement de cette année 1887, se sentant de plus en plus faiblir, il fut autorisé à se rendre aux Etats-Unis, afin de s'y reposer auprès de ses confrères et d'y reprendre quelques forces. Mais n'ayant pu, malgré tous les soins, trouver d'amélioration à son état, il revint à la Maison-Mère d'où, après quelques jours de repos, il partit pour se rendre à Baden-Baden. Se sentant de plus en plus mal, il se retira dans une bonne et pieuse famille, près de son village natal, et c'est là qu'il est mort pieusement, le 11 septembre, après avoir reçu par lettre les encouragements et la paternelle bénédiction du T. R. Père.

Voici comment, dans une notice fort élogieuse sur ce cher défunt, le *Courrier de Fribourg* (Bade) raconte ses derniers moments :

Depuis trois semaines environ, il était dans notre ville chez une

famille dans laquelle il avait placé, il y a deux ans, trois enfants haïtiens pour leur éducation. Les soins les plus assidus qui lui ont été prodigués jour et nuit par cette famille, ainsi que tous les remèdes propres à le soulager n'ont pu rétablir cette vie brisée, ni lui offrir un soulagement notable dans ses souffrances extrêmes, semblables à celles du choléra.

La veille de sa mort, amaigri comme un squelette, il demanda d'une voix brisée qu'on lui procurât un compartiment pour la nuit afin de se rendre à Paris, tandis que ses forces lui faisaient défaut pour se mettre lui-même debout sur son lit.

Il entrevit la mort courageusement. Il y a déjà douze jours, il reçut tous les sacrements des mourants, puis la sainte communion à plusieurs reprises. La dernière fois, à sa demande expresse, elle lui fut apportée, à une heure du matin, une heure avant sa mort, le dimanche 11 septembre. Dieu aura accordé un jugement miséricordieux à cet infatigable missionnaire qui a été un si vaillant ouvrier dans sa vigne. (N^o du 11 septembre 1887.)

LE P. MARIEN MONTEL

DÉCÉDÉ A HUILLA LE 16 JUILLET 1887.

Le P. Marien Montel était né le 18 septembre 1846, au hameau de Saulnat, à une portée de fusil de l'endroit où, dix ans plus tard, devait s'élever notre établissement de Cellule. Il appartenait à une famille auvergnate, pleine d'énergie et de foi, comptant sept enfants. Il reçut les premiers enseignements de français du bon F. Martin et, en 1859, il demandait à être admis parmi les premiers membres du petit scolasticat que l'on venait de fonder.

D'un caractère prompt et un peu vif, il n'a pas traversé sans peine ses années de probation. Ainsi l'on crut devoir l'envoyer de Cellule à Langonnet, en 1863, pour ses premières études, et il eut à attendre assez longtemps avant de recevoir le saint habit. Ses pieux parents, qui ne désiraient rien tant que de le voir consacré entièrement au bon Dieu, en étaient dans l'anxiété. Aussi ce fut une joie indicible quand, en novembre 1865, on apprit à Saulnat que le jeune Marien avait enfin revêtu l'habit religieux à la fête de tous les Saints.

De nouvelles épreuves l'attendaient pendant son grand sco-

lasticat. On l'envoya pour trois ans à la Guadeloupe, et à la Martinique (1869-72). Il fit son sacrifice avec générosité et le bon Dieu l'en récompensa. Aussi, en le renvoyant à Chevilly pour son noviciat, le P. Grasser écrivait : « J'espère que M. Marien Montel sera un bon et fervent novice. S'il pouvait entrer dans les desseins du T. R. Père de nous le renvoyer quand il sera Père, nous en serions tous contents ici. » (Lett. du 17 janv. 1872).

Le jeune novice fut ordonné sous-diacre par le saint évêque, Mgr Vérolles, au séminaire du Saint-Esprit, le samedi avant la Passion; et prêtre, le 8 septembre, par un autre évêque missionnaire, Mgr Jeancart. Entre temps, il avait émis ses vœux et fait profession le 25 août de cette même année 1872. Ses bonnes dispositions se révèlent dans ce passage d'une de ses lettres au T. R. Père, à la veille de recevoir le premier ordre sacré : « Je n'ai qu'un seul désir : faire la volonté de Dieu en tout et partout et je ferai toujours tout ce qui dépendra de moi pour me conformer à cette divine volonté. » (26 fév. 1872.)

Profès, il repartit pour sa chère Martinique, selon le vœu du P. Grasser, et il y a rendu longtemps de bons services. Voici ce qu'écrivait, à son sujet, son Supérieur : « Le P. Marien Montel a un ensemble de belles qualités qui font espérer qu'il sera toujours un bon religieux... Ce qui me plaît principalement en lui, c'est son généreux et entier dévouement pour la Congrégation et sa communauté... Il est surtout très obéissant et ne craint pas le travail. C'est, au besoin, un homme de ressources, dans les circonstances où il faut augmenter la besogne ordinaire, par suite de maladies ou d'absences de certains professeurs ou surveillants. » (Lett. de 1877 à 1880.)

Après plus de dix ans employés au séminaire-collège de la Martinique, ce cher Père revint en France, où il eut à remplir la charge d'économiste en différentes communautés. Enfin, quand le T. R. Père eut besoin d'un homme actif et dévoué pour la procure de la Cimbébasie, il se souvint des notes du P. Grasser et jeta les yeux sur le P. Marien Montel, que son séjour aux Antilles avait familiarisé avec le climat des pays chauds.

Mais, se trouvant à la tête d'une œuvre où tout encore était à faire, son zèle et l'oubli de lui-même en ont fait vite une victime. C'est ce qu'exprimait le P. Génie : « Excellent confrère et

toujours disposé à rendre service, écrit-il, mais trop ardent au travail, il n'aimait pas à prendre les remèdes et les soins nécessaires; c'est ce qui a occasionné sa mort.» (Lett. du 20 juillet 1887.)

« En arrivant à Huilla, écrit de son côté le P. Antunès, le P. Montel était extrêmement fatigué, par suite de son voyage qu'il avait fait dans de mauvaises conditions; mais il a voulu se mettre tout de suite à ses occupations, n'épargnant aucune fatigue pour faire marcher son œuvre. Des chiques avaient pénétré dans ses pieds, qui s'étaient enflammés. Il les soigna bien, mais ne cessa pas pour cela de marcher pendant près de deux mois, sans tenir compte des avis qu'on lui donnait. A la fin, l'inflammation a envahi tout le corps; et, malgré tous les soins de ses confrères et du médecin, le mal a gagné les entrailles et a déterminé une péritonite qui l'a emporté.

« Le cher Père s'était confessé trois jours avant sa mort. La veille, je lui ai administré l'Extrême-Onction, et il a répondu *Amen* à toutes les prières. Malgré d'atroces douleurs, il était de la plus grande patience, laissant à peine échapper quelques gémissements. Le 15 juillet, vers minuit, il entra en agonie. La communauté est venue alors, ainsi que les séminaristes, assister à ses derniers moments et, vers 7 heures et demie, le bon Père passait de la terre au ciel, le 16 juillet, fête de Notre-Dame du Mont-Carmel. » (Lett. du 10 août 1887.)

LE F. ALCIME

DÉCÉDÉ A HUILLA, LE 16 JUILLET 1887

Le F. Alcime (Philippe Goëtz) était né le 25 janvier 1867 à Ottersvillers (Alsace). Ayant connu la congrégation par le P. Bosch, celui-ci, à sa demande, le fit entrer au petit scolasticat de Mesnières; mais après avoir poursuivi ses études jusqu'en troisième, il demanda humblement, sur les conseils de ses supérieurs, à entrer au noviciat des Frères à Chevilly, où il fut admis le 18 août 1882.

Il y donna pleine satisfaction pour sa conduite et sa piété; et, le 8 septembre 1884, il fut admis à la profession.

Le 27 du même mois, il s'embarquait à Londres, avec le P. Schaller, pour la Cimbébasie, et il fut placé à la communauté

de Notre-Dame de Amboellas. Là, son habileté comme charpentier lui permit de rendre de grands services pour les installations. Le P. Montel l'avait demandé pour divers travaux qu'il se proposait de faire exécuter à la procure de Huilla, et le bon Frère lui avait été envoyé. Il s'était mis à l'œuvre avec courage, mais il tomba bientôt malade, et il fut enlevé, au bout de quelques jours, par un accès de fièvre pernicieuse. Il s'était confessé l'avant-veille, et comme on ne s'attendait pas à un si prompt dénouement, on ne l'avait pas encore administré. Mais si la mort l'a, en quelque sorte, surpris, elle ne l'a point pris au dépourvu, car il s'y était de longue main préparé.

MOUVEMENT DU PERSONNEL

Retour en France et placements.

Le 28 octobre, est arrivé à la Maison-Mère le F. Vincentius, venant de la Trinidad.

Ont été placés :

A la Maison-Mère, le F. Euphrase, de Mesnières, en remplacement du F. Ange, obligé de partir pour le service militaire;

A Mesnières, le F. Donat, de Chevilly;

A Saint-Ilan, le F. Astère, de Longonnet; et les FF. Emery et Epaphras, nouveaux profès. — C'est par erreur que ces deux derniers Frères avaient été inscrits au dernier numéro du *Bulletin* comme placés à Cellule.

Départs.

Se sont embarqués :

Le 5 octobre, à Bordeaux, pour la Sénégambie, le P. Guy-Grand, précédemment à Beauvais, et le F. Antonin, revenu du Sénégal avec Mgr Picarda, au mois de juin;

Le 7 octobre, au Havre, pour Pittsburgh, le P. Weckel, nouveau profès; et le 15, le P. Otten, revenu de l'Arkansas au mois de juin;

Le 9 octobre, au Havre également, pour Bélem de Para, le P. Replumaz, précédemment à Merville; le P. Gaillard, nouveau profès, et le F. Acace, récemment revenu du Zanguebar;

Le 11 octobre, à Bordeaux, pour Haïti, le P. Mataly et le F. Noël, nouveaux profès, ainsi que le F. Léopold, précédemment à Cellule;

Le 19 octobre, à Marseille, le R. P. Guilmin, pour retourner à Mayotte, d'où il était arrivé au mois de juillet.

Enfin, le 29 octobre, à Liverpool, pour la Mission d'Onitsha, au Niger, le P. Lécuyer et le F. Astier, nouveaux profès l'un et l'autre.

NOUVELLES DES COMMUNAUTÉS

Maison-Mère. — Le T. R. Père Général est allé dernièrement à Castelnaudary, pour y présider l'inauguration des cours de la nouvelle année scolaire et régler l'organisation de la communauté. Parti le 13 octobre au soir de Paris, il s'est rendu directement à Bordeaux, afin d'y visiter, en passant, notre communauté de cette ville. Dans la nuit du 14, il repartait pour Toulouse, où Son Em. le cardinal Desprez l'a reçu avec les témoignages d'une vive affection, ainsi que le P. Corbet, qui était venu l'y rejoindre.

Le vendredi au soir, il était à Castelnaudary; son arrivée, comme on le pense bien, fut une fête pour tout l'établissement. Les élèves, après l'avoir complimenté, exécutèrent, en son honneur, leurs plus beaux morceaux de musique.

Le mercredi 19 octobre, avait lieu la messe du Saint-Esprit. Elle fut célébrée par Mgr l'Evêque de Carcassonne, qui adressa aux élèves une éloquente allocution, dans laquelle il fit le plus gracieux éloge des nouveaux directeurs du collège, de la Congrégation et du T. R. Père général. La fête fut vraiment très-belle et très-brillante.

En revenant à Paris, le T. R. Père a passé par le diocèse de Rodez, où il a visité le petit séminaire de Saint-Pierre, afin d'y exciter quelques vocations pour nos Missions; et le matin du jeudi 27, il rentra à la Maison-Mère.

Mgr Picarda. — Après quelques jours passés en Bretagne, le nouvel évêque de la Sénégambie s'est rendu à Rome, pour aller déposer ses hommages de piété filiale aux pieds du Saint-Père et solliciter sa bénédiction apostolique. Parti de Paris le 15 octobre,

avec le P. du Plessis, il y est rentré le 27. Aujourd'hui, fête de la Toussaint, il fait une nombreuse ordination pour les novices à Chevilly ; il va repartir le 5 pour la Sénégambie.

Martinique. — Nous avons aussi au milieu de nous, en ce moment, Mgr l'Evêque de la Martinique, qui revient de sa visite *ad limina apostolorum*. Sa Grandeur doit se rembarquer le 10 novembre, avec M. l'abbé Riou, son neveu, et deux jeunes prêtres du séminaire, MM. Guénard et Bernard. Un motif qui le presse de rentrer dans son diocèse, c'est la mort regrettable de M. l'abbé Gosse, son premier vicaire général, emporté, le 15 octobre, par une congestion pulmonaire.

Réunion. — Ainsi qu'on l'a appris par les journaux, un décret du président de la République, en date du 12 octobre, a nommé au siège de Saint-Denis M. l'abbé Fuzet, curé-doyen de Villeneuve-lès-Avignon, au diocèse de Nîmes. Le journal *Le Monde* a publié, à son sujet, un article très élogieux (1). Divers candidats, patronnés par les députés de la colonie, avaient été écartés par la nonciature. Le ministère de la marine a enfin fait hâter la nomination, dans la crainte que la Chambre ne profitât de la vacance du siège pour supprimer le crédit affecté au traitement de l'évêque, comme on l'a fait pour la Guadeloupe.

Le nouvel évêque nommé est venu plusieurs fois nous faire visite à la Maison-Mère. Sur son invitation, le R. P. Collin est allé à la nonciature déposer pour les informations canoniques comme *témoin des lieux*.

Budget des cultes, aux colonies. — Comme on a pu le voir aussi par les feuilles publiques, la commission du budget, dans sa réunion du 21 octobre, a résolu, à la majorité de 8 voix contre 4, de supprimer, non seulement la subvention accordée au Séminaire du Saint-Esprit pour la formation du clergé colonial, mais encore tout le chapitre du service des cultes aux colonies. On ne doute pas que ces votes ne soient repoussés par la Chambre. La même commission vient, d'ailleurs, de décider aussi la suppression complète du budget des cultes en France.

Rentrées de nos établissements. — Rien, sans doute, ne peut davantage intéresser nos confrères.

(1) Numéro du 15 octobre 1887.

En voici les chiffres pour nos différentes communautés :

Noviciat des Clercs, à Grignon. — 51 présents.

Grand scolasticat. — Philosophes, 43. — Théologiens, 123.

Employés en diverses maisons, 47.

Séminaire du Saint-Esprit. — 45 élèves, dont 20 nouveaux.

Langonnet. — Élèves, 130. — Scolastiques, 65.

Cellule. — Élèves, 153. — Scolastiques, 54.

Mesnières. — Élèves, 101. — Scolastiques, 50.

Merville. — Élèves, 100. — Scolastiques, 25.

Rambervillers. — 97 internes, 35 externes.

Castelnaudary. — Au collège, 122 élèves; à l'alumnat, 27.

Blackrock. — Élèves, 230. — Scolastiques, 45.

Braga. — Internes, 170. — Externes, 70. — Scolastiques, 30.

AVIS

1° *États du personnel.* — Des feuilles pour ces *États* vont être expédiées aux communautés. On prie les supérieurs de vouloir bien les remplir avec soin, en indiquant exactement les fonctions de chaque membre, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, et de les renvoyer sans retard à la Maison-Mère. — Ne pas manquer non plus d'indiquer en tête de la feuille, comme il est demandé, le chiffre exact du personnel, non seulement des membres, mais encore des auxiliaires et des œuvres diverses dont on s'occupe.

2° *Comptes rendus.* — On rappelle aux Pères chargés de la direction des maisons de scolasticat et de noviciat, le compte-rendu à envoyer à la Maison-Mère au mois de novembre, chaque année.

3° *Bulletins.* — Prière aux communautés du Congo, du Cunène et de la Cimbébasie, d'envoyer leurs Bulletins dès la réception de ce numéro.

Maison-Mère, 1^{er} novembre 1887.

LE SECRÉTAIRE-GÉRANT BARILLEC.



Ferveur. — Charité. — Sacrifice.

SOMMAIRE. — **Maison-Mère.** Fondation de Cintra en Portugal. — Admissions aux vœux et à l'oblation. — **Bulletins des communautés.** Saint-Edouard, à Freetown. — Saint-Joseph de Boffa. — La Mission et les chefs musulmans du Rio-Pongo. — Monrovia. — **Nécrologie.** Décès du P. Cado Picarda et de MM. Carey et Danner. — Notices du P. Morin et du P. Picarda. — *Mouvement du personnel.* — Nouvelles des communautés. — **Avis.** Décret de la S.-C. des Indulgences sur la non-admissibilité des religieux dans le Tiers-Ordre de Saint-François. — Actes de décès à envoyer à la Maison-Mère.

MAISON-MÈRE

FONDATION DE CINTRA, EN PORTUGAL

1^{er} NOVEMBRE 1887.

Le dernier Bulletin de Braga parlait de la pieuse comtesse de Camarido et de l'œuvre qu'elle avait fondée à Lisbonne, en faveur des jeunes filles. C'est à sa généreuse libéralité qu'est due également notre nouvelle fondation de *Cintra* (1).

Cette charitable dame nourrissait depuis longtemps le désir d'établir aussi quelque bonne œuvre pour les garçons. Son aumônier, Mgr Quesada, prélat de la cour romaine, s'en était déjà ouvert, l'an dernier, à quelques-uns de nos confrères.

Voici, en effet, ce qu'écrivait, de Para, au T. R. Père, le P. Descot, le 15 novembre 1886 : « A notre arrivée à Lisbonne,

(1) Voir le n° 5 du Bulletin, page 158. — Prononcez *Camaridou* et *Cintra* en donnant à la syllabe *Cin* le son de *in* en latin.

le 14 octobre, le P. Marien Montel, que nous y avons rencontré, a eu la bonté de nous conduire chez une sainte dame, la comtesse de Camarido, qui, deux jours auparavant, lui avait offert sa maison, pour tous nos confrères qui se trouveraient de passage en cette ville. Elle nous a reçus comme les saintes veuves recevaient et traitaient les apôtres aux premiers siècles du christianisme.... Issue d'une très ancienne et très illustre famille du Portugal, cette noble dame, veuve depuis plus de vingt ans et sans héritiers, se propose d'employer son immense fortune en bonnes œuvres; et, pour les rendre durables, elle tient à les confier à des instituts religieux. En ce moment, elle vient de bâtir une magnifique maison, près de son palais de Lisbonne, au quartier de Picoas, pour un orphelinat de filles pauvres qu'elle a offert aux sœurs de l'Immaculée-Conception de Castres. Elle a aussi le désir de fonder, pour les garçons, un établissement semblable, qu'elle confierait à notre congrégation. Son vénérable aumônier, Mgr Quesada, qui est l'âme et le bras de toutes ses bonnes œuvres, me l'a dit expressément et à plusieurs reprises. Qu'en sera-t-il? Dieu le sait. Mais j'ai cru bon, mon Très Révérend Père, de vous donner ce renseignement, qui pourra peut-être vous être un jour de quelque utilité. »;

Le P. Duparquet avait appris du P. Montel le charitable accueil que M^{me} la comtesse de Camarido et son digne aumônier avaient bien voulu faire à nos missionnaires. A son retour du Betchouanaland, le 18 mars 1887, il se fit un devoir d'aller les en remercier. Il connaissait d'ailleurs, depuis longtemps, Mgr Quesada, qu'il avait vu autrefois à Saint-Louis des Français. Ce prélat le reçut avec beaucoup de bonté; et, après lui avoir parlé du généreux dévouement de la pieuse comtesse, il lui dit que son désir était de consacrer à une bonne œuvre sa propriété de *Cintra*, près de Lisbonne.

A son arrivée à Braga, le P. Duparquet ne manqua pas de communiquer ces projets aux Pères de cette communauté. Tous exprimèrent l'avis de donner suite à ces premières ouvertures; et des prières ferventes furent faites à cette intention.

Quelques mois après (18 juillet), arrivait à Lisbonne le P. Charles Wunemburger, revenu de Huilla, à cause de son mal de pied. Le P. Eigenmann pria le P. Duparquet d'aller le visiter

à Lisbonne, et il le chargea en même temps de voir, auprès de l'aumônier de la comtesse de Camarido, ce qu'il serait possible d'obtenir pour *Cintra*.

Ce fut le 21 juillet qu'eut lieu leur entrevue. Mgr Quesada comprit aussitôt l'objet de la visite de notre confrère, et il s'ouvrit alors pleinement à lui de ses projets. Il lui dit que M^{me} la comtesse lui avait laissé à lui-même, par testament, sa propriété de *Cintra*, mais, que désirant la consacrer à une œuvre utile pour l'Eglise, il serait heureux de nous l'offrir dans ce but. Le 25 juillet, il conduisit le P. Duparquet à *Cintra*. Le Nonce apostolique, Mgr Vannutelli, s'y trouvait en villégiature. Son Excellence les fit chercher à la gare, avec sa voiture, et les invita à dîner; puis, après le repas, on visita la propriété.

C'est un magnifique domaine, à 5 lieues environ de Lisbonne, près d'une station de chemin de fer. Il comprend deux *quintas*, ou maisons de campagne, avec dépendances, et des terres adjacentes : le tout d'une étendue de près de 100 hectares.

Le P. Duparquet en revint enchanté; et, après avoir vivement remercié de ses bontés Mgr Quesada, il lui dit qu'il soumettrait sans retard ses offres bienveillantes au P. Supérieur de Braga et à la Maison-Mère. Elles furent, comme on le pense bien, acceptées avec reconnaissance.

Cependant, Mgr Quesada devait aller prendre les eaux de Caunterets; et la conclusion demeura suspendue. Son Excellence le Nonce apostolique écrivit au P. Eigenmann de vouloir bien envoyer un des Pères de Braga pour remplacer l'aumônier de la comtesse, pendant son absence, dans l'établissement des Sœurs de l'Immaculée-Conception, à Lisbonne. Les PP. Rulhe et Duparquet furent successivement chargés de ce soin.

Le 6 septembre, Mgr Quesada revint de Lourdes, où il était allé, en venant de Caunterets. Il n'avait encore rien dit de l'affaire à M^{me} la comtesse, croyant devoir attendre auparavant l'assentiment de la Maison-Mère. Il lui en parla le lendemain de son retour. Elle fut d'abord surprise et ne donna pas de réponse affirmative. Le jour suivant, c'était la fête de la Nativité de Marie. La pieuse veuve avait l'habitude de faire, ce jour-là, quelque offrande à la très sainte Vierge. Avant d'aller entendre la messe, à laquelle elle devait faire la sainte communion, elle dit à son aumônier : « J'ai pensé à ce que je ferais,

aujourd'hui pour la sainte Vierge. Eh bien! je vous cède, dès à présent, mes deux propriétés de Cintra, pour que vous les transmettiez vous-même aux Pères, afin de réaliser ainsi vos vœux et les miens. »

Mgr Quesada était au comble de la joie. Aussitôt après la Messe, il courut apporter cette bonne nouvelle au P. Duparquet.

Le P. Eigenmann se rendit alors à Lisbonne, pour traiter d'une manière précise des conditions de la fondation, suivant l'avis qu'il avait reçu de la Maison-Mère. Nulle fondation ne pouvait être faite d'une manière plus large et plus généreuse, puisque la propriété nous était donnée pour y établir, à notre gré, un orphelinat de garçons, et avec toute facilité d'y créer les autres œuvres que nous jugerions utiles. Les seules charges qu'imposait la vénérable bienfaitrice, c'était : 1° qu'il fût célébré une messe chaque semaine pour son mari défunt; 2° qu'on lui fournit, pour sa table, des fruits, des légumes et de l'eau de Cintra, car elle ne boit que de cette eau, réputée la meilleure du pays.

Aussi, sur le rapport que fit à la Maison-Mère le P. Eigenmann, sous la date du 24 septembre, le conseil général fut-il d'avis, à l'unanimité, d'accepter cette fondation (30 octobre).

Une communauté nouvelle a, par suite, été établie à Cintra, par décision du T. R. Père, en date du 1^{er} novembre, fête de la Toussaint. Elle est érigée sous le titre de *Nossa Senhora do Bon Despacho*, ou *Notre-Dame de Bonne-Grâce*, selon le vocable déjà donné à la chapelle principale. La chapelle de l'autre *Quinta* est sous le vocable de *Nossa Senhora da piedade*, ou *Notre-Dame de la Compassion*.

Les deux œuvres auxquelles cette fondation doit être, pour le moment, consacrée, c'est d'abord le noviciat des Frères, qui doit y être transféré de Braga, puis un orphelinat, qui sera établi et développé selon les ressources que l'on pourra avoir.

Suivant le désir de la pieuse comtesse, l'inauguration solennelle de la nouvelle communauté a été fixée au 8 décembre, fête de l'Immaculée-Conception. La convention et les titres de cession ont été rédigés d'accord avec Mgr le Nonce apostolique; mais pour donner à ces actes une plus haute consécration, la généreuse bienfaitrice a voulu que la signature en fût réservée au 31 décembre, jour mémorable du Jubilé sacerdotal de Léon XIII.

ADMISSIONS AUX VŒUX ET A L'OBULATION

Admissions aux vœux.

Par décision du Conseil, en date du 30 octobre, ont été admis :

Aux vœux perpétuels :

Le P. BÉCHET, de la cté du Grand-Port, à l'île Maurice ;
Le P. HELMER, de la cté de Cayenne.

Aux vœux de cinq ans :

Les PP. SENGELIN et DEHAESENBERGHE, de la cté d'Haïti ;
Le F. MARIE-STANISLAS *Martial*, de la même cté ;
Le F. CASSIUS *Troesch*, de la mission du Congo.

A la profession :

AU NOVICIAT DE GRIGNON, LE 1^{er} NOVEMBRE, LES PP.

Le SERRE *Armand*, né le 22 déc. 1862 à Moustoirac (Morbihan) ;
MOYSAN *René-Marie*, né le 18 déc. 1861 à Châteaulin (Finis.) ;
Le BERRE *Jacques*, né le 21 mars 1862, à Plouguerneau (Finis.) ;
HIVET *Jean-Baptiste*, né le 21 oct. 1854, à St-Quentin (Aisne) ;
DEPLANCHE *Alcide-Eugène*, né le 31 janv. 1861 à Rânes (Orne).

Jours de messe mensuelle. — Le jour où les cinq nouveaux profès doivent dire la sainte messe aux intentions du T. R. Père, sont réglés comme il suit : le 25, P. Le Serre, — le 26, PP. Moysan, Le Berre Jacques, — le 27, P. Hivet, — le 28, P. Delplanche.

A N.-D. DE LANGONNET, LE 1^{er} NOVEMBRE, LES FF.

FÉLICIEN *Tranvoen*, né le 2 sept. 1860 à Kergloff (Finistère) ;
OPTAT *Esvan*, né le 3 mars 1861 à Arzano (Finistère) ;
RUÉLIN *Maudire*, né le 22 sep. 1854 à Châteauneuf (Finistère) ;
THURIEN *Le Jacq*, né le 1^{er} nov. 1861 à Landivisiau (Finistère).

Au Noviciat de Pittsburgh, les FF.

DANIEL *Tuerkes*, né le 14 avril 1868 à Schrollbach (Bavière) ;
JÉRÔME *Schneider*, né le 22 nov. 1852 à Astert (Nassau).

Admissions à l'oblation.

Par décision du T. R. Père général, ont été admis :

Au Noviciat des clercs, à Grignon, le 5 oct. 1887, MM.

SORNIN *Alphonse*, du dioc. de Lyon, pat. rel. St Alphonse ;
LACUT *Guillaume*, du dioc. de Quimper, pat. rel. St Jérôme.

ET LE 1^{er} NOVEMBRE, M.

GALTIER *Etienne*, du dioc. de Rodez, pat. rel. St Franç.-Xav.

Au scolasticat de Mesnières, le 3 déc., MM.

FONTREL *Emile*, du dioc. de Rouen, pat. St Alphonse de Liguori ;
SCHNEIDER *Théophile*, du dioc. de Strasb., pat. rel. St Fr.-Xavier ;
SALVAN *Joseph*, du dioc. de Rodez, pat. rel. St Stan.-Kostka ;
BŒHR *Joseph*, du dioc. de Strasbourg, pat. rel. St Fr.-Xav. ;
KRUEMENACKER *Isidore*, du dioc. de Strasbourg, pat. rel. St
Louis de Gonzague.

Au scolasticat de Blackrock, le 1^{er} nov., MM.

O'FARELL *Jean*, du dioc. de Limerick, pat. rel. St Colomban ;
O'SHEA *Michel*, du dioc. de Cashel, pat. rel. St Alphonse ;
BISCH *Prosper*, du dioc. de Strasbourg, pat. rel. St Fr.-Xav. ;
MACHIN *Jacques*, du dioc. de Leeds, pat. rel. St Louis de Gonzague ;
NAUGHTON *Michel*, du dioc. d'Elphin, pat. rel. St Jean-Chrys. ;
MOLONEY *Martin*, du dioc. de Killaloé, pat. rel. St Joseph.

Au scolasticat de Rockwell, pour le 8 déc., MM.

SLATTERY *Malachie*, du dioc. de Cashel, pat. rel. St Patrice ;
KINGSTON *Jean*, du dioc. de Killaloé, pat. rel. St Augustin ;
O'BRIEN *Thomas*, du dioc. de Cashel, pat. rel. St Joseph ;
AUER *Jean*, du dioc. de Limbourg, pat. rel. St Boniface ;
STAFFORD *Jean*, du dioc. de Waterford, pat. rel. St Ignace.

Comme Novice-Frère à Braga, le 9 oct. le Postulant

DE COSTA LUIZ-JOAOQUIM, du dioc. de Braga, en rel. *F. Custodio*.

A Huilla (Mission du Cunène), le Postulant

JOAO DAS DORES ROZENDO NAVAL, du dioc. d'Angola, en rel.
F. Lourenço.

BULLETINS DES COMMUNAUTÉS

MISSION DE SIERRA-LÉONE

COMMUNAUTÉ DE SAINT-ÉDOUARD, A FREETOWN

JUILLET 1885. — OCTOBRE 1887.

1. Ministère. Abjuration de protestants. — 2. Écoles. Distribution de prix. — 3. Inauguration de la nouvelle église. Fêtes et offices. — 4. Ministère auprès des soldats et dans les hôpitaux. — 5. Relations extérieures. Décoration pontificale obtenue pour le Consul français, M. Baresté. — 6. Préjugés et superstitions dissipés. Le prophète Brown. — 7. Visites. — 8. Murray-Town. Mort de daddy Graham. — 9. Santé. Voyage du R. P. Blanchet au Sénégal.

1. — Comme il a été dit à notre dernier *Bulletin*, notre temps se partage principalement entre l'instruction des catéchumènes et la visite des familles et quartiers de Freetown. Il nous arrive souvent d'entendre dire : « Vous autres, on peut vous voir à toute heure, tandis qu'il est presque impossible, surtout aux pauvres gens, d'obtenir un entretien des ministres protestants. » Et alors on est enchanté d'apprendre que nous sommes disposés à recevoir tous ceux qui veulent bien se présenter à nous. Aussi le chiffre des abjurations a-t-il été d'une soixantaine, chaque année.

Le R. P. Blanchet écrivait à la date du 18 février 1866 : « Depuis la construction de notre église, les gens commencent à venir. Déjà un bon nombre de protestants, nés à Sierra-Léone, fréquentent régulièrement la chapelle; et, si ce mouvement continue, comme tout nous porte à le croire, nous aurons réellement à Freetown une belle Mission. »

Le chiffre ci-dessus montre que ces prévisions se réalisent.

Nous n'avons pas, il est vrai, comme dans certaines contrées neuves et païennes, à enregistrer les baptêmes par centaines; ici, il nous faut arracher à l'hérésie, une à une, ces pauvres âmes, sollicitées à ne pas nous écouter, et par les ministres et par leurs familles, sans compter le fameux *démon de la Guinée*, démon d'orgueil, de luxure, de superstition, de fanatisme. Aussi, pour qui sait ce qu'est un pays engoué des doctrines faciles du pro-

testantisme, et de la morale plus facile encore des musulmans et des païens, les résultats que nous obtenons paraîtront satisfaisants.

Une de nos conversions les plus remarquables est celle de M. Donaldson, avocat de la Reine. Né en Écosse, d'un père apostat et d'une mère protestante, il éprouvait, pour la religion catholique, un secret attrait dont il ne pouvait se rendre compte. Arrivé à Sierra-Léone en 1884, il passa une année entière sans rien manifester de ses bons sentiments pour l'Église romaine. Mais, à l'occasion des examens qu'il avait été invité à présider en décembre 1885, il dit au R. P. Blanchet une parole qui trahissait ses dispositions. Peu de temps après, il s'en ouvrit d'une manière plus positive au P. Frawley, qui, d'ailleurs, avait été mis au courant de tout par un autre protestant converti, le capitaine North Daniel, employé au secrétariat colonial. Devenu catéchumène, M. Donaldson se fit instruire avec soin, et, en février 1886, le Père fut heureux de recevoir son abjuration. Depuis lors, le nouveau converti se montre on ne peut plus fidèle à ses devoirs religieux.

2. — Nous avons à Freetown deux écoles : celle des garçons, dirigée par deux maîtres indigènes, comprenant une centaine d'enfants ; et celle des filles, confiée aux Sœurs de Saint-Joseph. Celles-ci ont des pensionnaires, des orphelines et des externes ; le nombre total de leurs enfants s'élève à 175.

L'inspecteur, un Révérend Sunter, ancien ministre anglican, maintenant chargé des écoles, a fait une visite attentive et minutieuse de nos classes. Il en a été content, surtout de l'école des filles. Dans son rapport annuel, il a même fait, de cette dernière, un éloge qui ne pouvait être plus flatteur. Cette école lui a paru complète, tant au point de vue de l'enseignement classique que de l'économie domestique ; et, comme de juste, il lui a décerné le premier rang.

Nos examens et distributions de prix attirent toujours un public choisi et sympathique. Ils ont été présidés, en 1885, par l'avocat de la reine, M. Donaldson, qui a décerné à l'élève le plus méritant de chaque école une grande et belle médaille d'argent portant, d'un côté, le nom de l'école, et, de l'autre, l'effigie de Marie Stuart : M. Donaldson est écossais.

En 1885, les examens avaient pour présidents le colonel

White, commandant le 1^{er} régiment des Indes occidentales, et M. Griffith, secrétaire colonial. Celui-ci a donné quatre magnifiques volumes de la valeur de 2 livres sterling; et, dans un beau speech, il a fait le plus bel éloge du R. P. Blanchet, des religieuses et des institutions catholiques.

Comme complément de ces fêtes scolaires, un mot sur l'exposition des ouvrages faits par les enfants des Sœurs. Ce sont des broderies de toute espèce, et d'un travail remarquable : tapis de table, coussinets pour sofas, descentes de lits, bonnets grecs, garnitures de fauteuils, etc. Ces objets, au nombre d'environ cent trente, ornent gracieusement l'une des salles et font l'admiration des visiteurs. Une loterie a été organisée pour l'écoulement de ces articles, dont le produit est destiné à l'achèvement de l'église.

3. — Le nombre toujours croissant de nos catholiques faisait sentir, de plus en plus, la nécessité de cette importante construction, l'ancienne chapelle se trouvant de beaucoup insuffisante.

La nouvelle église a été inaugurée le 30 octobre dernier, au milieu d'un grand concours d'assistants. Quelle consolation pour notre Révérend et bon Père Supérieur! On peut bien affirmer que c'est son œuvre, et que depuis cinq ans, il y dépensait tout ce qu'il avait de connaissances, d'expérience et de santé. Aussi, en est-il vraiment fier, et ne craint-il pas de déclarer « que son église est la plus belle de toute l'Afrique, et qu'il y a plus d'architecture dans le seul portail d'entrée, que dans tous les monuments qui existent entre le Maroc et le cap de Bonne-Espérance. (Parole de Savoyard.) » (*Sic.*)

Mais il va s'en dire qu'il nous faudra beaucoup de choses pour l'orner convenablement, et, plus encore, pour couvrir le déficit de notre budget.

L'insuffisance de la chapelle provisoire se constatait surtout aux jours de fêtes, et tout particulièrement pendant la semaine sainte. Trois et quatre heures avant les offices du Vendredi-Saint, les abords étaient couverts de personnes impatientes d'en obtenir l'entrée, et quatre hommes de la police étaient à peine suffisants pour maintenir l'ordre dans la rue; car ce ne sont pas seulement nos catholiques qui viennent se mêler à nos chants et à nos prières; nous y voyons toutes sortes de personnes, de

toute religion et de toute condition. La nouvelle église donnera place à tout le monde.

La fête de la Pentecôte de 1886 a été des plus consolantes : nous clôturions, ce jour-là, le jubilé par une communion générale, et soixante-huit personnes recevaient la Confirmation. Dix-huit mois auparavant, le R. P. Provicaire avait déjà administré ce sacrement à un nombre égal de chrétiens.

La fête de Pâques, cette année, a été aussi des plus belles. Six soldats indiens ont accompagné, sur leurs instruments, le chant exécuté par les enfants sous la direction du P. Haas, et vingt marins irlandais, placés au chœur faute de place, ont édifié notre peuple par leur tenue toute religieuse.

4. — Puisque nous parlons des soldats, un mot du bien religieux que nous faisons parmi eux.

Il existe, pour le service des Antilles anglaises et de la côte occidentale d'Afrique, deux régiments appelés *régiments des Indes occidentales*. Ils se composent d'officiers anglais et de soldats noirs recrutés aux Antilles, surtout à la Jamaïque, et ils se remplacent tous les trois ans.

En 1885, c'était le deuxième de ces régiments qui stationnait à Sierra-Léone.

Le P. Frawley a continué avec succès le bien si heureusement commencé, au milieu d'eux, par le regretté P. Coyle. Tous les dimanches, il était beau de voir une escouade de militaires en uniforme, venir en rang, aux offices, et s'y tenir pieusement.

Ces braves soldats ont dû partir, pour les Antilles, en novembre 1885, et ont été remplacés par ceux du 1^{er} régiment. Or, ce régiment avait été devancé à Freetown par une réputation qui n'était pas des meilleures. En effet, la plupart montrèrent d'abord la plus profonde indifférence : plusieurs semblaient craindre de rencontrer le prêtre, d'autres, en plus grand nombre, le laissaient, froidement, passer dans leurs rangs. Cependant, à force de visites réitérées et d'instructions patientes et suivies, ils commencèrent à se rapprocher du missionnaire, et finirent par se rendre. Les catholiques se sont tous approchés des sacrements à Pâques, et plusieurs catéchumènes se font instruire. A ce propos, plusieurs faits intéressants seraient à relater, si les limites restreintes du *Bulletin* le permettaient.

Dans les hôpitaux civils et militaires nous avons toute liberté, les malades nous accueillent toujours avec bonheur, et déjà nos visites ont été l'occasion de plus d'une conversion.

Dans un village appelé Kissy, distant de Freetown de 8 à 10 kilomètres, se trouvent l'asile des aliénés et l'hospice des incurables. Il y aurait là un grand bien à faire, si nous avions plus de temps et plus de facilité pour nous rendre auprès de ces malheureux infirmes, qui sont tous abandonnés à la garde indifférente d'un ministre noir de l'Eglise anglicane.

5. — Les principaux fonctionnaires de Freetown, protestants honnêtes, nullement aveuglés par les préjugés de parti, manifestent les meilleures dispositions à notre égard. Le chef de la Justice, M. Puikett, nous a surtout en grande estime, et ne manque jamais l'occasion de montrer ses excellents sentiments à notre égard.

Nous devons ici une mention spéciale à M. Baresté, vice-consul de France, excellent chrétien, qui nous rend tous les services en son pouvoir. Pour lui donner un témoignage de notre gratitude, le R. P. Blanchet a fait solliciter pour lui à Rome une distinction honorifique. Sur la recommandation du T. R. Père, et grâce aux soins de nos Pères de Rome, le Souverain Pontife a daigné lui accorder, par un décret de février 1886, la croix de Saint Grégoire le Grand. Cette marque de distinction lui a été d'autant plus agréable qu'elle était moins attendue. Le gouverneur a voulu, par une affiche publique, en date du 29 juin 1886, notifier cette nomination à la population de Sierra-Léone; ce qui a procuré un jour de joie et de triomphe à toute la mission.

C'est M. Baresté qui a présidé cette année les examens à l'école des garçons. Le R. P. Blanchet a ouvert la cérémonie par ces mots : « Mes enfants, j'avais invité le Pape Léon XIII à venir présider vos examens; mais, comme le temps lui a fait défaut, il a chargé son chevalier de le remplacer. » Et tout notre petit monde de rire et d'applaudir.

6. — Pendant longtemps, la Mission a eu beaucoup à souffrir des attaques des ministres protestants et des préjugés qu'ils répandaient parmi le peuple. Grâce à Dieu, on ne nous fait plus aujourd'hui la même opposition. Il y a bien parfois encore des prêches où les doctrines papistes sont peintes sous les couleurs

les plus noires ; mais cela ne va guère plus loin que les murs des temples, car le public sait maintenant à quoi s'en tenir. Et puis la visite que nous faisons journellement des quartiers de la ville, le soin que nous prenons à nous faire renseigner sur ce qui se passe dans les familles, tout cela fait aimer et estimer la religion que nous prêchons.

En fait de superstitions, on parle bien encore de cases, dans les quartiers éloignés, où l'on ferait des évocations du diable, où l'on professerait un culte pour les serpents, etc., mais ce ne serait qu'à la dérobée et à la faveur de la nuit qu'auraient lieu ces opérations diaboliques. Le tribunal de Freetown fait, d'ailleurs, bonne justice de toutes les sorcelleries qui lui sont déferées.

Un mot en passant du *prophète Brown*. C'est une pauvre tête exaltée natif de Régent, qui se donne humblement, sur ses cartes de visite, le titre pompeux de « *Prophet Brown, Preacher of Justice and Righteousness* », et qui a sa manière à lui de gagner son riz de chaque jour. Trois ou quatre fois la semaine, on le voit aux endroits les plus fréquentés de la ville. Devant lui une chaise, avec un plateau pour les offrandes ; lui-même, en costume de ministre ou de magistrat, commence le prêche par un cantique ; puis lecture solennelle d'un texte de la Bible ; il gesticule comme un démoniaque et crie à tue-tête, pendant des deux et trois heures, que les plaies d'Egypte vont fondre sur Sierra-Léone et qu'il faut faire pénitence ; que c'est lui, le prophète, l'envoyé de Dieu, qui le dit et l'annonce de la part du Très-Haut. D'autres fois, c'est contre les ministres et les églises qu'il vocifère... L'on s'amuse bien à ses dépens, et par pitié on lui jette quelques sous : c'est tout ce qu'il désire.

7. — Nous avons souvent la visite des missionnaires de Lyon, en route pour l'Europe ou pour leurs stations de la Côte-d'Or, du golfe de Bénin et du Niger. Ces Messieurs se montrent tout heureux de l'hospitalité que nous leur offrons de bon cœur, pendant le temps qu'ils ont à faire halte dans le port de Freetown.

A mentionner aussi la visite de M. Bayol, lieutenant-gouverneur du Sénégal ; de l'amiral Ribelle, commandant la division navale de l'Atlantique Sud ; du capitaine de frégate Dumont, ancien commandant expéditionnaire du Gabon, etc., etc.

8. — Le travail se continue lentement dans la localité de Murray-Town ; nous y allons tous les dimanches, à tour de rôle,

Sans excepter le R. P. Blanchet. L'ignorance des gens et l'influence des leaders wesleyens sont de grands obstacles ; c'est une œuvre de patience.

Le fait important à signaler est la conversion et la mort de daddy Graham. C'était vraiment le type du braconnier. Tous les matins, avec son chien qui ne le quittait jamais, il sortait, courait dans les brousses, d'où il était sûr de rapporter toujours quelque pièce de gibier. Le P. Coyle fit sa connaissance, arriva à lui donner les notions absolument nécessaires sur la religion, et le baptisa. Graham fut fidèle à ses devoirs, et le P. Coyle aimait à parler de son vieux daddy (papa), de la manière dont il se tenait à la chapelle, et comment il faisait ses prières. Le 8 novembre 1885, le brave homme fit sa sortie habituelle, et, par malheur, ayant été piqué par un serpent des plus venimeux, il mourut avant d'avoir pu se traîner chez lui. Le R. P. Blanchet, qui l'a enterré le lendemain, assure qu'il se trouvait aux funérailles plusieurs milliers de personnes. Le vieux chasseur était connu dans tout le pays.

9. — Grâce à Dieu et à saint Edouard, nous n'avons guère été éprouvés par les fièvres, dans ces derniers temps. Le R. P. Blanchet a eu, au mois d'août 1885, deux fortes crises qui l'avaient beaucoup affaibli ; mais il s'est fort bien remis, grâce à un voyage au Sénégal, qu'il a fait en février 1886. Il était de retour ici le 1^{er} mars. Partout il avait été accueilli à bras ouverts, d'abord par les divers membres de nos communautés, et ensuite par la population elle-même, depuis le gouverneur, qu'il connaissait de longue date, jusqu'au dernier des nègres. Après douze ans d'absence, lui ne reconnaissait plus beaucoup de monde ; mais tous le reconnaissent, en lui avouant toutefois, comme il le rapporte lui-même, qu'ils le trouvaient un peu vieilli et déteint, ce qui n'est d'ailleurs pas étonnant après tous ses labeurs.

Les autres Pères ont pu se guérir de leurs fièvres dans les montagnes de Leicester, où l'on respire un air vivifiant et réparateur.

COMMUNAUTÉ DE SAINT-JOSEPH DE BOFFA, AU RIO-PONGO

1. Personnel. Retour de France du P. Raimbault. Baptêmes faits sur mer et au Rio-Nunès. — 2. Baptêmes d'adultes. Conversion édifiante d'un vieillard mahométan. — 3. Procession du Très Saint-Sacrement. — 4. Confirmation par le R. P. Blanchet. — 5. Visite du pays voisin. — 6. Ouvrages faits par le P. Raimbault. Lettre du lieutenant-gouverneur. — 7. Allocation du Conseil général du Sénégal pour l'école. Nombre d'enfants. — 8. Cultures. — 9. Station de Sangha. Bien opéré par le P. Wira.

Extrait de la correspondance. — 1. — La Mission du Rio-Pongo se compose actuellement de la communauté de Boffa et de la station voisine de Sangha. A Boffa se trouvent le P. Raimbault, supérieur, le P. Sutter et le F. Alexis. Le P. Sutter y est arrivé la veille de Noël 1886; ce qui nous a permis d'avoir pour la première fois, le lendemain, diacre et sous-diacre à la messe de minuit.

On se rappelle que le P. Raimbault dut, pour raison de santé, faire un voyage en France en 1885. Son séjour à la Maison-Mère et ensuite dans sa famille le remit assez bien. Il sut d'ailleurs l'utiliser, comme on le verra plus loin, dans l'intérêt de la Mission.

En retournant à Boffa, en décembre de la même année, il eut la consolation de faire un baptême sur le paquebot, deux jours après son départ et au beau milieu d'une tourmente. Le commandant lui-même fut le parrain. La mère et la petite Maria faisaient si bonne contenance, qu'elles lui donnèrent assez d'aplomb pour dominer les effets d'un violent mal de mer.

Il lui fut donné de faire un autre baptême dans le Rio-Nunéz. « Je n'étais pas encore dans le Rio-Pongo, dit-il, mais sur la limite de notre vicariat et au milieu des Sosos. C'était pour moi un vrai bonheur de parler de nouveau leur langue, après un an d'absence. Je reçus partout le meilleur accueil. On disait de tous côtés : « Regarde le prêtre blanc du Rio-Pongo! Voilà le prêtre blanc du Rio-Pongo! » Le chef de l'un de ces villages me confia sur-le-champ deux de ses enfants, pour qu'ils apprissent, disait-il, à parler comme moi. Tous, blancs comme noirs, ont fait beaucoup d'instances pour me déterminer à établir une école dans cet endroit. Non content de me vanter les avantages de la situation, le chef de la factorerie française me fit arpenter le

terrain ; et, me conduisant en face d'une maison en pierre et à étage : « Voilà votre affaire, me dit-il, adressez-vous à tel commerçant de Gorée, et je vous assure que vous l'aurez à bon marché, sinon pour rien... » Cet endroit, appelé Bel-Air, semble sain, mais il a l'inconvénient de n'être pas central. » (Lettre du 17 mars 1887.)

2. — Pendant l'absence du P. Raimbault, le P. Lorber l'avait remplacé comme supérieur intérimaire au Rio-Pongo et avait continué avec zèle le bien commencé.

Ce bien, grâce à Dieu, s'accroît d'année en année. En 1885, il y avait eu 32 baptêmes d'adultes ; en 1886, on en a eu 52. Ce chiffre n'a été dépassé que par celui de 1883, où nous en avons compté 56.

Parmi ces nouveaux convertis, les femmes sont les plus nombreuses. L'une d'elles remplissait dans le pays, à certains jours, des fonctions publiques et sacrées. Sa conversion a produit le meilleur effet sur l'esprit des païens qui la connaissaient. Une autre conversion, plus remarquable encore, est celle d'une jeune femme qui, par sa position, son influence et son énergie peu commune, peut contribuer beaucoup au développement de la Mission.

Le 11 juillet 1886, nous avons le bonheur de régénérer aussi un vieillard, pour le moins octogénaire, qui s'est enfin rendu après une assez longue résistance. Il avait joui d'une certaine considération, car il passait pour habile médecin et était souvent consulté. C'était aussi un fervent disciple de Mahomet. Vu son grand âge, il était devenu peu scrupuleux, ces dernières années, à l'égard du jeûne ; mais il ne manquait jamais de figurer, avec son long bâton, à la prière publique et aux réjouissances qui clôturent ici le ramadan.

En 1886, on alla, comme par le passé, l'inviter à prendre part à cette fête. Il refusa de s'y rendre, disant : « Laissez-moi tranquille, je n'irai plus avec vous. Il y a deux chemins : jusqu'ici je marchais dans le mauvais ; le prêtre blanc m'a fait connaître le bon, et désormais je marcherai dans ce bon chemin, jusqu'à ma mort, car je veux aller au ciel. » Sur ce, il quitta sa case et vint en toute hâte à la Mission : « Aujourd'hui, nous dit-il, je passe la journée avec vous. » Cet acte courageux du « vieux de la montagne », ainsi que nous l'avions surnommé, ne

nous laissant plus de doute sur la sincérité de ses sentiments, nous résolûmes de l'admettre quelques jours après au baptême.

Au moment où l'eau sainte coulait sur son front, il s'écria : « Me voilà baptisé, merci, mon Dieu ! Je ne veux plus ni diable, ni péché ; je ne veux que faire le bien. » Après la cérémonie, nous lui dîmes de se mettre un instant à genoux, pour remercier le bon Dieu. Mais se mettre à genoux n'était pas assez pour lui ; il se prosterna tout de son long sur les carreaux de la chapelle, et s'écria de nouveau : « Aujourd'hui, j'ai été baptisé, bon Dieu, merci ! Je suis content ! Tous mes péchés sont sortis ! Maintenant si je meurs, j'irai au ciel, j'irai au ciel, bon Dieu, merci ! » Il se releva rayonnant de joie et de bonheur. Un pareil spectacle fait oublier toutes les souffrances du missionnaire.

3. — Un fait à signaler aussi, pour cette même année, c'est la procession du Saint-Sacrement, célébrée pour la première fois au Rio-Pongo, le dimanche 27 juin 1886. Les préparatifs de cette grande fête, que nous tenions à rendre aussi solennelle que possible, nous ont occupés pendant trois semaines. Tout était à créer : nous n'avions ni dais, ni reposoir, ni arcs de triomphe. Il fallait tout faire, et nous avons tout fait de notre mieux. Le P. Raimbault, devenu charpentier et menuisier pour la circonstance, confectionna, avec l'aide d'un enfant de la Mission, un reposoir et un arc de triomphe, qui, aux yeux des noirs, ont paru merveilleux. De son côté, le F. Alexis, aidé de quelques enfants auxquels il apprend le métier de tailleur, fabriqua un dais. Ce n'était pas chose facile, n'ayant, à sa disposition, que quelques rognures d'étoffe rouge et blanche. Il s'en tira cependant à la satisfaction de tous. C'est encore lui qui, en fouillant dans des vieilleries, recueillies soigneusement par le P. Raimbault pendant son séjour en France, sut trouver de quoi habiller, en un costume fort beau pour le pays, une dizaine d'enfants qui remplissaient diverses fonctions pendant la cérémonie. Deux grandes images de la sainte Vierge et de saint Joseph, placées sur un fond de mousseline de couleur, nous donnèrent deux bannières, qui ne furent pas les moins remarquées.

La fête fut favorisée par un temps exceptionnellement beau. Les jours précédents étaient pluvieux ; la veille même, au soir, il y eut une averse formidable. Tout le monde cependant se tint

prêt pour le lendemain, car saint Joseph, notre patron, avait été prié pendant trois jours; et, encore une fois, il nous a pleinement exaucés. Grâces lui en soient rendues!

Tout se passa dans l'ordre le plus parfait. En tête, et sur deux lignes, marchaient nos enfants, dont un bon nombre étaient tout habillés de blanc; puis venait le dais, suivi d'une nombreuse assistance, fermant la marche triomphale de notre divin Maître. Païens comme catholiques s'en retournèrent profondément impressionnés d'une démonstration religieuse aussi imposante. (Lettre du 15 juillet 1886.)

4. — Le deuxième dimanche de Carême de cette année (1887) a été pareillement pour Boffa un beau jour de fête. Le R. P. Blanchet était, depuis une quinzaine, au milieu de nous; il a donné, ce jour-là, la Confirmation à une trentaine de nouveaux catholiques. Seize des confirmés ont reçu, en même temps, la sainte Eucharistie pour la première fois; la veille avaient eu lieu deux baptêmes d'adultes.

Les bonnes dispositions des jeunes comme des vieux nous ont grandement consolés. La piété, le recueillement de tous était des plus édifiants. Il convient d'ajouter que le bon P. Blanchet a parlé en homme expérimenté. Sa parole nette et expressive ne restera pas sans résultats.

« — Avez-vous vu la vieille, demandait le F. Alexis? Comme elle était recueillie et comme elle priait! » — Et pourtant cette vieille n'était rien moins qu'une sainte, il y a un an à peine. Avec elle se trouvaient d'autres catholiques, dont la conquête avait été lente et difficile. C'est pourquoi, je le répète, ce dimanche a été pour nous un jour de joie et de consolation. (Lettre du 13 mars 1887.)

5. — En mars 1886, le P. Raimbault, accompagné du F. Jacques, a fait une excursion dans le haut de la rivière; elle avait pour but de visiter un village perché sur la chaîne de montagnes située en face de Sangha. Aucun missionnaire n'y était encore allé.

« Conduits par un enfant de la Mission, dit le P. Raimbault, nous perdîmes complètement notre routé; mais Kakilè, le village en question, était toujours en vue. Nous tentons de gravir la montagne; impossible d'avancer, nous sommes arrêtés par un immense rocher taillé à pic. Nous descendons alors dans

la vallée, où se trouvent des herbes qui nous dépassent et nous cachent tout sentier. « Le feu ! » s'écrie le F. Jacques. En effet, nous étions cernés par le feu que des Noirs venaient d'allumer. Nous pûmes cependant sortir sains et saufs de cette atmosphère embrasée. Un petit sentier, qu'on nous indiqua, nous conduisit enfin au lieu désiré. Notre présence fut tout un événement. Les femmes et les enfants s'enfuyaient à notre approche. L'une d'elles, m'apercevant ajuster une longue-vue, en fut épouvantée et s'écria que je voulais la tuer. Cette agitation se calma cependant, et notre visite, quoique courte, n'a pas été sans résultats. Kakilè étant un village intermédiaire entre les Sosos et les Foulas, il était bon de faire connaissance avec ces braves gens. Ils ne nous ont point paru mériter la réputation qu'on leur avait faite. Le chef même nous a promis d'envoyer à l'école de Sangha deux de ses propres fils. » (Lettre du 17 mars 1886.)

La visite des catholiques habitant les pays voisins a été faite, cette année 1887, par le P. Supérieur. Il serait désirable qu'on pût aller voir chaque année ceux qui habitent le long des rivières voisines ; mais, jusqu'ici, notre personnel restreint ne nous a pas permis de le faire.

6. — Depuis son arrivée dans la Mission du Rio-Pongo, le P. Raimbault s'était adonné à l'étude du soso, langue indigène du pays. Il profita de son séjour en France, en 1883, pour achever et faire imprimer une grammaire, un dictionnaire et un catéchisme en cette langue.

D'après M. Faidherbe, dit-il, le *soso* serait d'origine mandingue ou malinké, langue répandue au sud du Sahara, de l'Abyssinie et sur les bords du Niger. Il est parlé par quatre peuples différents : les Landoumas, les Nalos, les Bagas et les Sosos proprement dits. Ces derniers se divisent en sept ou huit tribus et sont de beaucoup les plus nombreux.

Le *soso* offre des ressemblances avec le bambara et le soninké. C'est une langue gutturale et sonore, sans être néanmoins dure à l'oreille. Elle est loin, cependant, d'avoir la douceur mélodieuse du dialecte des Foulas, qui semblent chanter en parlant. Mais une étude approfondie y découvre beaucoup de poésie dans l'expression et d'harmonie imitative dans les mots, dont un grand nombre sont composés...

La grammaire et le dictionnaire sont accompagnés de dialogues variés. Le catéchisme, composé d'après celui des colonies

françaises approuvé par la Propagande, est suivi des prières ordinaires, de l'exercice du chemin de la croix et des évangiles de l'année; ce qui en fait un excellent manuel religieux.

Ces ouvrages ont reçu bon accueil de la part de l'Administration. Le P. Raimbault ayant fait hommage de son double dictionnaire à M. Bayol, lieutenant-gouverneur du Sénégal, celui-ci lui adressa la réponse suivante, en date du 7 novembre 1885 :

Mon Révérend Père, je vous remercie de l'honneur que vous avez bien voulu me faire en me dédiant votre dictionnaire *français-soso* et *soso-français*.

J'en accepte la dédicace. J'ai pu, depuis longtemps, me rendre compte du dévouement des missionnaires apostoliques à la côte occidentale d'Afrique, et je n'ai pas oublié avec quel zèle infatigable la Mission du Rio-Pongo, en particulier, a su développer chez les indigènes la connaissance de notre langue et le respect du nom français.

Le travail que vous publiez aujourd'hui est une œuvre des plus utiles. Il sera profitable à notre chère patrie, et vos efforts auront puissamment contribué au progrès de la civilisation dans cette partie du continent africain.

Veillez agréer, etc.

7. — Le P. Raimbault ayant aussi fait hommage des mêmes ouvrages au Conseil général du Sénégal, profita de l'occasion pour lui adresser une demande de subvention pour l'école. Cette demande fut favorablement accueillie; et, dans la session de mai 1886, une somme de 5,000 francs fut allouée aux écoles du Rio-Pongo.

Le lieutenant-gouverneur par intérim, M. Ballot, était d'ailleurs venu nous voir au mois de février précédent. Il avait fait passer un examen à nos enfants et en avait été très satisfait. « Les plus avancés, nous dit-il, pourraient déjà obtenir des places dans le Sénégal, qui leur rapporteraient 300 francs par mois. » Le lendemain de sa visite, il nous fit parvenir 200 francs par l'intermédiaire du commandant du poste.

Le dernier *Bulletin* a donné en détail le règlement et le genre de vie des enfants. Leur nombre est toujours d'une soixantaine. Il y a de la piété parmi eux : les communions sont fréquentes. Depuis 1879, le P. Alexis a donné l'instruction à 102 élèves.

8. — Grâce au travail de nos enfants, Boffa pourra un jour,

nous l'espérons, devenir le grenier d'abondance de la Mission; car rien de plus fertile que nos contrées. Cette année (1887), nous avons déjà entrepris une plantation de tabac, dans le but de nous procurer quelques ressources, car c'est ce qui nous fait le plus défaut pour développer le bien.

9. — Notre dernier *Bulletin* parlait d'une nouvelle fondation que nous préparions à Sangha. Elle a été commencée, au mois de janvier 1886, par le P. Wira et le F. Jacques.

Le bon P. Wira s'était beaucoup dépensé dans cette œuvre, Le mouvement des conversions était bien donné. Il a laissé six adultes préparés au baptême, avec un mariage qui devait se faire en même temps que le baptême de deux catéchumènes. La mort prématurée de ce bon et regretté missionnaire a été une grande perte pour la Mission, et particulièrement pour cette station. Par suite de ce décès, le F. Alexis a dû revenir à Boffa avec les enfants. Mais on se propose bien de reprendre cette œuvre au plus tôt, car c'est là, nous en avons l'espoir, que nous ferons le plus de conversions.

Comme complément à ce *Bulletin* du Rio-Pongo, nous donnons un rapport du P. Rimbault sur les luttes et invasions de chefs musulmans, qui ont jeté le trouble dans ces contrées et même exposé la vie des missionnaires.

LA MISSION

ET LES CHEFS MUSULMANS DU RIO-PONGO.

De graves événements ont eu lieu, en 1886, au Rio-Pongo, par suite de la mort presque simultanée des deux frères du roi, qui dirigeaient les affaires, et dont l'un, Ben-Katty, était notre plus chaud protecteur. Le pays fut alors troublé par les incursions et les pillages d'une espèce de chef de brigands, du nom de *Yonkalaï*. C'était en avril 1886.

I. — *Yonkalaï* et Alpha Cassimou.

Yonkalaï est un aventurier plein de courage, de ruse et d'audace, qui est devenu la terreur des Sosos. Son grand-père, natif des environs de Sierra-Léone, avait pu obtenir, par faveur, un petit coin de terre dans le Rio-Pongo; et son petit-fils se sentait assez fort, en 1882, pour entrer en lutte ouverte avec le roi même du pays.

Après deux années de combats, l'autorité française parvint à faire

cesser les hostilités, et ce fut à la suite de ce traité de paix négocié par elle, que Mgr Riehl écrivit au T. R. Père pour lui faire connaître le désir du gouvernement de fonder une école chez Yonkalai, roi de Lakhata. Lui-même, disait-on, désirait une école française et devait obliger tout le monde à la fréquenter.

Mais peu de temps après, ce brigand qu'on avait traité en roi, était chassé par ses propres sujets. Il se retira dans le Labé. Le roi de ce pays, Alpha Cassimou, épousa sa querelle et chargea même son propre fils d'aider Yonkalai à remonter sur le trône. Ce dernier revint donc, en avril 1886, à la tête d'une nombreuse armée de Foulahs.

La nouvelle de son retour répandit partout une vraie panique. On ne parlait que de Yonkalai.

Le ramadan terminé, on organisa la défense. La levée fut rapide et nombreuse. Il y eut quelques rencontres. En somme, ce fut une guerre où il y eut peu de tués, mais où l'on fit, de part et d'autre, force pillages, saccageant tout et réduisant à l'esclavage femmes, vieillards et enfants.

II. — L'Almany du Timbo.

Durant ces troubles, l'Almany du Timbo se donna la mission de rétablir l'ordre et d'assurer le commerce avec l'intérieur. Il se mit donc en marche à la tête de 30,000 hommes, qui dévoraient tout sur leur passage.

La nouvelle de son approche porta partout la crainte et la terreur. Enfin, un beau matin nous apprimes qu'il était arrivé à Ousmania, sur les limites du pays soso. Là, il fit appeler notre roi John Katty et tous les chefs du pays, et je résolus aussi d'aller le voir. C'était en juillet 1886.

Je pris avec moi quelques hommes et je me munis de la jolie toque rouge, brodée d'or, que M^{me} la Présidente de l'Œuvre apostolique m'avait offerte pour notre roi Ben Katty. Parti de Sangha à six heures du matin, j'arrivais à onze heures à Ousmania.

III. — Le P. Raimbault chez l'Almany.

Sous un citronnier, au centre du village, se trouvaient réunis en cercle, assis sur des peaux de moutons, de chèvres ou de léopards, tous les rois de la suite de l'Almany. Silence complet. On me regarde, je regarde; on m'admire, j'admire. Hommes, femmes, enfants, tous ont les yeux fixés sur ma personne. *Foté mori!* Un prêtre blanc! *Ha! hé! hi! ho!* A la fin, je hasarde un bonjour en soso; le roi de Bambaya me répond. Les langues se délient et nous causons. « Tout le

monde est prêt, me dit l'interprète au bout d'une demi-heure, allons voir l'Almany. »

Les roitelets se massèrent à gauche, sous la véranda d'une case ordinaire; à droite se trouvait l'Almany, assis à la turque, sur une couverture de voyage. Je dus m'approcher à moins d'un mètre de sa Majesté, ma valise me servit de siège. Les curieux (ils étaient nombreux) stationnaient tout autour. Pour compléter le tableau, je dois ajouter que sous la véranda même, derrière le roi, une superbe jument blanche mangeait de l'herbe fraîche.

L'Almany du Timbo, Alpha Hamoudou, était vêtu d'un ample burnous de couleur et coiffé d'un turban, dont une bande blanche descendait jusqu'à la ceinture. D'une taille au-dessus de la moyenne, large d'épaules, l'Almany, avec ses traits réguliers, sa physionomie douce, grave et pensive, me parut un très bel homme, âgé d'environ quarante ans.

Après les trois saluts que je connaissais en foulah, je demeurai court; lui alors de me demander par trois fois si je me portais bien, et moi de répondre que je me portais à merveille. Mes regards scrutateurs l'impressionnaient et la situation devenait pénible. Tout à coup, je pensai que c'était à moi de parler. Après avoir réfléchi quelques secondes, je lui dis à peu près ces paroles : « Almany, grand roi ! moi qui te parle, je suis prêtre et missionnaire, je demeure à Boffa. Nous sommes là quatre missionnaires; nous ne sommes venus ni pour acheter ni pour vendre, mais pour apprendre aux enfants, — nous en avons en ce moment soixante, — à lire, à écrire, à parler le français, parce que le Rio-Pongo est placé sous la protection de la France.

« Nous leur apprenons aussi, ainsi qu'à tous ceux qui veulent nous écouter, qu'il y a un Dieu, que ce Dieu est bon et juste, qu'il nous a donné dix commandements, et que nous devons les observer; que le Fils de ce Dieu est venu sur la terre pour nous racheter et nous ouvrir les portes du ciel. Nous enseignons à tous, enfin, la bonne manière d'aimer, de prier, de servir ce grand Dieu, qui punit les méchants et récompense les bons. »

Pas un mot, pas un souffle dans l'assistance pendant tout mon discours. Je continue :

« Almany, j'ai entendu dire que tu étais ici, et je suis venu à pied pour te voir. J'ai apporté avec moi un cadeau, un seul, et il est pour toi. Permets-moi de te l'offrir en souvenir du jour et de l'endroit où un prêtre blanc s'est montré à toi. »

Là-dessus, je lui présentai la toque rouge, brodée d'or.

Dans la conversation qui suivit, je lui dis, entre autres choses, que je serais content de visiter les sources du Niger. Et je connus, à leurs

réponses, qu'ils ne tenaient guère à voir les Européens pénétrer jusque-là. Enfin, je pris congé de l'Almany, qui me remit entre les mains du roi de Bambaya.

IV. — Une soirée chez l'Almany.

On me donna pour logement une sorte de ruche. Elle était formée de gaules flexibles, de 4 mètres de long, piquées en terre sur une circonférence de 3 mètres de diamètre, et fortement liées ensemble à leur extrémité supérieure; les interstices étaient à peu près remplis par des branches de palmier; une ouverture, de 35 centimètres de large sur 50 centimètres de haut, servait de porte et de fenêtre. On pouvait à peine se tenir debout à l'intérieur.

C'est là que j'ai passé la soirée et la nuit, que j'ai donné au moins dix consultations de médecine, entendu les plaintes des Sosos et appris les monstruosité de l'Almany, au milieu d'assauts continuel d'un millier de fourmis. C'est là, enfin, que le roi de King, dans le Fouta, vint me faire visite.

Dans la soirée, Sa Majesté l'Almany me fit prier de vouloir bien me rendre dans la case voisine. On m'y donna pour siège un petit tabouret, et mon royal interlocuteur se plaça en face de moi. Un peu à ma gauche se trouvait la porte du logis. Tout à coup elle s'ouvrit, et une dizaine de femmes formant, à l'intérieur, une ligne courbe, de sorte que la plus éloignée voyait tout aussi bien que la plus proche, regardent, en ma personne, la curiosité exotique dont on leur avait sans doute parlé. Un brusque mouvement de ma part jette la panique parmi elles. On leur dit de ne pas avoir peur, et elles reviennent, non sans quelque émotion. Alors l'une d'entre elles, la moins timide, sans doute, vient m'offrir une petitealebasse de lait frais, que j'absorbe d'un trait, à sa santé. Je compris aussitôt que je venais, tout simplement, d'être donné en spectacle au sérail de l'Almany.

Il me fallut pousser aussi une visite au roi de Kibou, pour mettre fin à ses instances importunes. Chez lui, je trouvai le père d'un de nos enfants, prisonnier de guerre, en qualité d'ami de Yonkalaï. Il traînait aux pieds un énorme billot; j'appris, quelques semaines plus tard, qu'il avait été tué par un soldat soso, sur l'injonction de l'Almany. Ousmania contenait alors beaucoup d'autres prisonniers de ce genre. Les hommes étaient tous mis dans l'impossibilité de fuir; les femmes captives pilaient le riz et vavaient aux soins de la cuisine. Elles pouvaient aller et venir, quoique toujours gardées à vue.

Le lendemain, à 5 heures et demie, j'allai faire mes adieux à l'Almany. La belle jument blanche était toujours à la même place. Un enfant, vêtu d'un costume léger, se tenait derrière elle, un vase à la main, prêt à recevoir... Je pus voir aussi, par la porte entrebâillée, que

l'Almany dormait, entouré de fusils à longue portée : il y en avait à la tête, le long et au pied du lit. Sa Majesté sortit, me tendit la main et me dit adieu en souriant.

V. — Cadeaux et dons d'esclaves extorqués par l'Almany.

Notre roi, son ministre et ses chefs passèrent six longues semaines à Ousmania. On le croyait prisonnier. L'Almany disait : « Des cadeaux, des cadeaux, encore des cadeaux ! » Le ministre de John Katty écrivait au commandant, aux commerçants, à tous ceux, enfin, qui pouvaient donner quelque chose. Les pièces d'étoffe, la poudre, les fusils, les gourdes, pleuvaient à Ousmania : « Encore, criait toujours la sangsue du Timbo, encore ! »

La rente de notre pauvre roi y passa tout entière. Puis quand on croyait la cupidité du disciple de Mahomet satisfaite, il fit la stupéfiante déclaration que voici : « Alpha Gassimou, qui est venu jeter le trouble dans le pays en portant secours à Youkalaï, s'est retiré avec trois cents esclaves. Moi, qui suis venu pour pacifier le même pays, je ne saurais retourner à Timbo sans emmener au moins le même nombre de prisonniers. Il ne sera pas dit que Alpha Gassimou, mon ennemi, l'a emporté sur moi. Donc, je vous déclare qu'il me faut trois cents esclaves. Si je ne les reçois pas avant le commencement de la nouvelle lune, je m'en prendrai aux Sosos mêmes du Rio-Pongo. »

Devant les exigences inouïes de cet être inhumain, nos noirs n'allaient-ils pas se révolter ? Non, ils courbèrent encore la tête...

L'Almany a donc été comme écrasé sous le poids des présents de toutes sortes sortis du Rio-Pongo. Il a emmené au moins trois cents esclaves de l'un et l'autre sexe ; il a ravagé, saccagé et dépeuplé deux pays, le Lakhata et le Kolissokho. Il avait promis d'envoyer au commandant la tête de Yonkalaï, et celui-ci est toujours en vie et toujours remuant ; il devait rétablir le commerce, et le commerce marche moins que jamais. Voilà ce qu'a fait ici le fanatique tyran du Timbo.

VI. — Révolte au Coba. — Bombardement du village. — Charité des missionnaires.

A quelques heures du Rio-Pongo se trouve le Coba, pays divisé par la rivalité de deux chefs. L'un d'eux, le roi Thomas, nommé et subventionné par le gouvernement français, est une nullité remarquable. L'autre, du nom de Théoury, jouit des sympathies de tous. Il passe pour un homme énergique et bon, et volontiers on en ferait le type du roi ferme et juste.

Au commencement de 1886, les indigènes de ce pays se soulevèrent pour le mettre au pouvoir et détrôner le roi Thomas. Un avis fran-

çais reçut l'ordre d'aller châtier aussitôt les rebelles. Peu de jours après, en effet, on bombardait dru de ce côté-là. Quelques innocents durent, comme toujours, payer pour les coupables. C'est ce qui arriva particulièrement à un pauvre homme, natif de Sierra-Léone.

Averti, le mardi seulement, que l'on devait bombarder le village où il était établi, il prit la journée du lendemain pour embarquer, sur son côtre, ses produits et ses effets. Le surlendemain, jeuli matin, en descendant la rivière Coba, il fit la rencontre de l'avisó, au moment où celui-ci commençait à bombarder le village. Malheureusement ce côtre n'avait pas de pavillon. Bientôt une grêle d'obus fond sur lui, déchire les voiles, fracasse un mat, tue une femme, blesse un homme et un tout petit enfant et emporte le médius de la main gauche du propriétaire.

Le village étant détruit, l'avisó continua sa route. L'embarcation, trouée par les éclats d'obus, menaçait de sombrer. Une partie de la cargaison put heureusement être transbordée sur une pirogue dont ils firent la rencontre un peu plus bas; et, grâce à cet allègement, ils purent arriver à Boffa. De tout ce qu'il avait confié à cette pirogue, ce Sierra-Léonais ne devait jamais rien revoir; en outre, aucune justice ne lui a été faite pour le reste. Nous avons dû recueillir ce malheureux à la Mission et le soigner pendant plus d'un mois.

Le navire de guerre arriva bientôt en face de la capitale du Coba. Là, nouveau bombardement ayant pour but la destruction des *tapades* du quartier royal. Une descente à terre fut décidée. Mais les noirs seuls, qui avaient suivi l'*Avisó*, reçurent l'ordre d'aller réinstaller le roi Thomas. Une fois débarqués, ils ne songèrent plus qu'au pillage. Chacun, de se débarrasser de ses armes et de se précipiter sur tout ce qu'il rencontre. « C'est à moi... Non, c'est à moi... Tu mens, c'est moi qui l'ai vu le premier. » Pêle-mêle incroyable. Soudain, les partisans de Théoury, qui s'étaient embusqués, sortent de leur retraite, et canardent à leur aise les pillards. Il y eut des tués, il y eut des noyés et des blessés.

Deux semaines se passèrent dans l'attente de Théoury, qui eut bien garde de se montrer. La fièvre faisant de nombreuses visites à bord de l'*Avisó*, celui-ci revint à Boffa, en laissant le bon roi Thomas, bien installé et entouré d'une centaine d'hommes.

Ces Messieurs de l'*Avisó* nous témoignèrent, à leur retour, les plus vives sympathies. Un des officiers mit dans le tronc de notre chapelle une jolie petite somme. M. le commandant parut s'intéresser beaucoup à notre œuvre, sur laquelle je lui donnai tous les renseignements qu'il désirait.

Moins de huit jours après le départ de l'*Avisó*, le bon roi Thomas abandonnait précipitamment sa capitale pour faire place à son com-

péteur. Il vint aussitôt se présenter au commandant de Boffa, pour le mettre lui-même au courant de sa fuite. On peut penser s'il en fut bien accueilli! En attendant des jours meilleurs, il se retira à quelques lieues du poste.

Mais comment dépeindre l'exaspération des habitants du Coba, bons travailleurs, attachés au sol natal? Rien ne fera mieux voir la rage qui les anime contre le nom français, que l'aventure arrivée le 13 octobre 1886, aux FF. Alexis et Jacques, accompagnés des enfants de la Mission.

VII. — Les Frères de la Mission menacés par les noirs exaspérés.

Les FF. Alexis et Jacques étaient allés en grande promenade, avec nos enfants, dans une île située à l'embouchure principale du Rio-Pongo. Une fois à terre, les uns vont pêcher à la ligne, les autres ramassent des coquillages, d'autres se poursuivent sur la grève. Deux heures s'écoulèrent ainsi : « Au riz, au riz! » crie-t-on ensuite. Tous se précipitaient vers la marmite, lorsqu'un enfant vient dire au F. Alexis que trois hommes, cachés dans les broussailles, semblaient les épier. « Allons les voir », fit le Frère. On cause de part et d'autre comme de vieilles connaissances. Mais bientôt arrivèrent une quinzaine d'autres noirs, armés de pied en cap.

Leur chef, ayant une vieille redingote pour tout vêtement, s'élance vers le Frère, braque sur lui son fusil, et lui dit tout en colère : « Qui es-tu? — Je suis le maître d'école des missionnaires de Boffa. — Maître d'école! Missionnaire! connais pas! Vous êtes des blancs, donc vous êtes Français; vous demeurez près du poste de Boffa, ça nous suffit. Marche! marche! » Il écumait, en disant cela, et poussait, du canon de son fusil, le Frère vers l'intérieur du bois. Ce voyant, celui-ci dit à deux enfants de les suivre. L'un des deux, sachant le baga, se met à pleurer. « Pourquoi pleures-tu, demande le Frère? — Ils viennent de dire qu'ils vont vous tuer. — Demande-leur pourquoi. »

A cette question, ils font halte à quelques pas de la lisière du bois, et l'homme à la redingote prend la parole et dit : « Pourquoi nous voulons te tuer? Nous voulons te tuer, toi, entends-tu, parce que tu es venu dans le Coba avec des soldats, parce que tu as brûlé nos cases, parce que tu veux nous chasser de notre pays. Nous voulons te tuer, parce qu'aujourd'hui... Oui, pourquoi es-tu venu ici? — Nous sommes venus pour nous promener. Si nous avions voulu nous battre, nous aurions pris nos fusils. Va voir dans notre cône, tu ne trouveras pas une seule arme. »

En ce moment, un autre noir, non moins furieux, présente au F. Alexis un morceau de bois long d'un décimètre, sur lequel il avait fait douze entailles. « Sais-tu ce que cela signifie, lui dit-il? — Non.

— Ecoute. Douze! douze fois, les Sosos, poussés par les Français, sont venus faire la guerre chez nous. Douze fois, nous avons chargé nos fusils pour nous défendre contre les Sosos, vendus aux Français. Oui, douze fois, les Sosos et les Français sont venus brûler nos cases, tuer nos guerriers, enlever nos femmes et nos enfants. — Laisse-moi parler, interrompt le Frère. — Parle! — Je puis t'affirmer que les Français ne sont pas allés douze fois vous faire la guerre. — Tu es malin! C'est vrai : les Français ne sont pas venus douze fois; mais les Sosos sont venus douze fois, envoyés par les Français; et les Français sont venus une fois. Pourquoi cela? Qu'ils nous laissent tranquilles. Nous avons notre roi; il nous aime, nous l'aimons. Les Français veulent nous en donner un autre, qui s'est vendu pour de l'argent; celui-là n'est pas Baga, et nous trahit! Dis aux Français, si tu les revois jamais, que nous mourrons tous avant de nous courber devant cet étranger. »

Après une petite pause : « Regarde! regarde la mer, là-bas! Vois-tu ces vagues? — Oui. — Vois-tu ces bancs de sable? — Oui. — Ecoute bien : ce sont les Bagas qui ont montré aux Français la route pour entrer dans la rivière. Et maintenant les Français viennent tuer les Bagas! »

Alors des cris affreux se font entendre. Une vingtaine d'autres guerriers arrivaient au pas de course. Le noir en redingote s'élançait au-devant d'eux pour les arrêter; il réussit à les contenir, et tous viennent se ranger auprès des autres noirs!

Pendant les enfants s'étaient approchés petit à petit. Le F. Alexis fait signe au F. Jacques, et celui-ci sort d'un panier une bouteille; qu'il offre au chef à la redingote.

Tous ces sauvages commencent alors à délibérer sur ce qu'il y avait à faire. Le F. Jacques est mis en joue par un des derniers venus. Au moment où il allait tirer, son voisin l'en empêche en disant : « Imbécile! pas encore! » Un autre, sans doute pour exprimer son avis à sa façon, monte à la cime d'un palmier, et lui tranche la tête. Un troisième court au còtre, laissé à sec sur le rivage, et commence un pillage en règle.

A cette vue, le F. Alexis dit au chef : « Regarde, on nous pille. Le maître, ici, c'est toi. Ce n'est pas bien ce qu'on fait là. » Et brisé par l'émotion, il ajouta de manière à être entendu de tous : « Je vous le répète, le Frère et moi nous faisons l'école à ces enfants à Boffa. Presque tous sont fils de chefs, et il y a parmi eux plusieurs Bagas. Nous sommes venus ici aujourd'hui pour nous délasser. Vous avez entendu? C'est tout : je n'ai plus rien à ajouter. »

Ces paroles, fortement accentuées, firent impression. Les délibérations cependant continuaient. L'un d'eux émit l'avis de les emmener

tous dans leur village. « Non, s'écrièrent plusieurs ensemble, puisqu'il y a parmi eux plusieurs fils de Bagas, que les enfants s'en aillent. Qu'ils retournent à Boffa avec le jeune blanc qui ne sait pas parler (le F. Jacques). Nous emmènerons avec nous l'autre barbu qui sait trop bien le *soso*. » Tous acclamèrent. « Oui, qu'il vienne! prenons-le; partons. »

Le F. Alexis prit alors la main du F. Jacques : « Adieu, lui dit-il, réunissez les enfants et partez tout de suite. Si je ne reviens pas, priez pour moi ! »

A ce moment, un noir arrive, et reconnaissant le F. Alexis, lui tend la main, en disant : « *Kompini, imama*. Bonjour, mon ami. — Quoi! tu connais ce blanc, lui demandent les autres? — Si je le connais? Il y a quatre ans, je lui ai vendu du poisson à Boffa. Il m'a donné de l'étoffe; j'ai eu du rhum, j'ai eu du tabac... » Sur ce, en voilà encore un qui s'avance et donne une poignée de main au Frère : c'était une autre connaissance. « Puisque deux d'entre nous connaissent ce blanc, cria l'homme à la redingote, nous ne l'emmènerons pas. C'est un brave homme, et il ne doit pas être Français. Maître d'école, ajouta-t-il, n'aie pas peur. Mange ton riz, personne ne te fera plus rien. »

Mais le Frère avait plutôt hâte de s'éloigner. Tout ce qui avait été pris leur ayant été restitué, il donna ordre de s'embarquer, et on le laissa partir tranquillement.

Ceci se passait un mercredi. Le côté qu'ils montaient, s'appelait le *Saint-Joseph*. Aussi, avons-nous attribué à l'intervention de ce grand saint, patron de la Mission, le salut désespéré de nos confrères. Grâce lui en soient rendues!

VIII. — Représailles des Noirs du Coba. — Alertes à Boffa.

Les Bagas du Coba ne devaient pas se contenter d'avoir réinstallé leur chef Théoury : il leur fallait aussi des représailles. En conséquence, ils vinrent attaquer pendant la nuit un petit village à moins d'une lieue de Boffa, mais de l'autre côté de la rivière. Ils tuèrent quelques personnes et mirent le feu aux cases. De leur côté, ils perdirent deux ou trois hommes.

Après cette attaque nocturne, le bruit se répandit que les Bagas viendraient aussi attaquer la Mission et le poste français. Une garde en règle fut organisée au poste, dans le village, et aussi dans notre établissement, parmi nos plus grands enfants. Ils devaient monter la garde par groupes de trois pendant deux heures. Le quartier général était dans la chambre du P. Raimbault, et la consigne était de l'éveiller au premier bruit alarmant.

Au poste, tout se faisait selon les règles de l'art militaire. Dans le

village, on y mêlait un peu de poésie. Les veilleurs se transportaient aux quatre points cardinaux; ils inspectaient chaque sentier, chaque touffe d'herbes; ils sautaient, hurlaient, agitaient des grelots; c'était un vacarme inimaginable.

Pour nous, notre plan de défense était ainsi arrêté : tous devaient se réunir dans le dortoir des enfants; mais il était entendu qu'on ne tirerait qu'à la dernière extrémité, au moment où l'ennemi aurait essayé d'enfoncer la porte.

Nous possédions, comme armes défensives, des sabres, des coutelas, un revolver, deux chassepots et deux fusils Le Fauchaux.

Il y eut quelques fausses alertes, causées par des oiseaux nocturnes, des bruits de chouettes, etc. Au bout de huit jours, ne voyant rien venir, nous cessâmes, pour notre part, les veillées nocturnes. Au poste cependant et au village, elles furent prolongées pendant un mois. Mais avant de les cesser, le chef de Boffa avait décidé de faire un sacrifice au dieu Mars. Chaque personne menacée par l'ennemi devait donner une pièce de 5 francs. Réunir ces gourdes et les enterrer ensemble dans la vase, sur le bord de la rivière, était l'unique et infaillible moyen d'écartier de nous toute attaque. On vint nous demander d'y contribuer pour notre quote-part. Malgré notre refus, le sacrifice eut lieu, dit-on, tout de même.

Il n'a guère changé la face des choses, car à l'heure présente (1^{er} mars 1887) les hostilités continuent dans le Coba. Les deux chefs s'y font la guerre, et le Rio-Pongo n'y gagne rien.

COMMUNAUTÉ DE LA NATIVITÉ, A MONROVIA.

JUIN 1885. — NOVEMBRE 1887.

1. Ecole. Ministère. Résultats. — 2. Violente opposition des protestants. *Revi-vals*. L'évêque méthodiste Taylor. — 3. Dispositions de la population. Bien difficile à faire. — 4. Projet de station dans l'intérieur. — 5. Voyage du P. Stoll sur la côte. — 6. Le P. Bourzeix. Ouvrage publié sur la république de Libéria, aux frais de M. de Liveri.

Extraits de la correspondance. — 1. Que faisons-nous à Libéria, depuis bientôt quatre ans? (23 février 1884.) D'abord nous donnons l'instruction à une moyenne de 30 à 35 élèves, dont la plupart sont entièrement à notre charge. Déjà nous aurions plus de 60 enfants, de païens devenus chrétiens. Mais, hélas! nos moyens pécuniaires, si restreints, ne nous permettent pas d'en recevoir davantage.

A notre arrivée ici, il y avait seulement deux catholiques; or,

en 1884, nous avons instruit et baptisé 4 adultes et 8 enfants; en 1885, 4 adultes et 26 enfants (1). Nous comptons donc maintenant une cinquantaine de catholiques. Il est vrai qu'il s'est produit parmi eux quelques défections; mais elles doivent être attribuées à la pression des ministres protestants plus qu'à la faiblesse des néophytes. En général, tous nos enfants gardent le meilleur souvenir de la Mission et lui restent très attachés.

2. — Ces résultats, quoique faibles, méritent pourtant d'être appréciés, si l'on considère à quel prix ils ont été obtenus. On eût dit que l'enfer entier s'était conjuré pour empêcher tout développement de la Mission catholique.

A peine, en effet, une quinzaine de jours s'étaient-ils écoulés, depuis notre arrivée à Monrovia, qu'eut lieu, dans cette ville, un grand meeting, dont la résolution fut qu'il fallait en appeler au gouvernement lui-même, pour demander notre expulsion. Heureusement que le digne président, M. Johnson, resta impassible. D'un autre côté, Satan avait recours aux mensonges et aux calomnies habituelles : « Les catholiques sont des idolâtres; ils n'adorent pas Jésus; ils adorent seulement Marie et les saints; ils n'aiment pas la Bible, etc. »

Non contents de travailler les esprits par toutes ces faussetés, les méthodistes se préparèrent à un *revival* (2) extraordinaire. Leur premier ministre fut député à New-York, pour prendre part à une conférence générale et y donner connaissance de notre présence à Monrovia. Il eut même le soin, avant de partir, de venir lui-même questionner les missionnaires, pour savoir quel était leur plan d'évangélisation et quel genre d'écoles ils voulaient établir. Inutile de dire qu'il fut reçu poliment, mais qu'on répondit avec une grande réserve à toutes ses questions; ce qui ne l'empêcha point de s'en aller fortement impressionné. Aussi, s'adressant à ses ouailles, avant son départ pour l'Amérique : « Prenez garde, leur dit-il, aux Romains catholiques! Sans doute, je n'ai pas besoin de recommander aux membres âgés de notre Église de rester fidèles à leur foi méthodiste; mais j'attire votre attention sur les enfants. Surtout ne les envoyez pas à l'école des catholiques! »

(1) Les chiffres manquent pour l'année 1886.

(2) Nom donné à une certaine période de jours destinée à des excitations religieuses.

De retour à Monrovia, ce révérend premier ministre annonça la prochaine arrivée de l'évêque méthodiste Taylor. Et de fait, celui-ci ne tarda pas à faire son apparition dans la ville. Aussitôt fut organisé, sous sa présidence, un grand *revival* de quinze jours et tous les *preachers* des environs accourent à Monrovia. Depuis le commencement de la dernière semaine 1885 jusqu'au 1^{er} février suivant, Monrovia, ville si paisible d'ordinaire, est totalement transformée. Des meetings de méthodistes se succèdent chaque jour et bien avant dans la nuit, à leur temple. Ce sont alors des prêches continuels, entremêlés de cris, de pleurs, de rires, de danses, auxquels se livrent quelques auditeurs, dont la plupart sont des femmes; et toutes ces extravagances sont attribuées à l'inspiration de l'Esprit-Saint!

Tels sont les *revivals* dont on n'a pas une idée en France. Or, les mêmes scènes se renouvellent dans les maisons. Là, quelques femmes se réunissent pour recevoir l'action de l'Esprit-Saint. Si leur désir tarde quelque peu à être réalisé, alors elles se mettent à danser, les unes derrière les autres, autour d'une table placée au milieu de l'appartement. Bientôt les convulsions commencent, les larmes coulent, de gros soupirs se font entendre, on chante, on pleure, on rit : voilà comment les méthodistes ravivent la ferveur dans les âmes!

L'évêque Taylor ne se contenta pas d'avoir ainsi réchauffé ses fidèles. Dans un grand meeting où étaient présents tous les ministres, il décréta l'excommunication : 1^o contre tout méthodiste qui se ferait catholique; 2^o contre toute famille dont un membre serait devenu catholique, si les autres ne faisaient tous leurs efforts pour le faire apostasier.

Par suite de la promulgation de ce décret, un de ces méthodistes dut comparaître devant le *bishop*, qui le somma, sous peine d'excommunication pour lui et toute sa famille, de retirer de la Mission un de ses enfants, qu'il y avait placé depuis quelques mois. Le malheureux père savait que son enfant se plaisait très bien chez nous, et lui-même était très content de l'y voir. Il n'osa pas cependant résister à cette sommation, et il vint nous réclamer son fils. Ce fut une scène déchirante pour le faire partir. Pendant cela, à quelques pas de la maison, tous les ministres méthodistes étaient réunis, attendant l'issue de l'événement. Comme on le pense bien, nous ne fîmes pas de résistance.

Les baptistes, eux aussi, n'ont pas voulu se laisser surpasser par les méthodistes en haine contre notre sainte religion. Après avoir maintes et maintes fois, comme ceux-ci, prêché publiquement contre la Mission catholique, ils firent promettre, par serment, à tous leurs adeptes, de ne jamais envoyer leurs enfants à notre école, de ne jamais assister à nos offices, et de s'abstenir même, autant que possible, de venir nous parler.

3. — Comme premier résultat de ces haines déchaînées contre nous, des pierres furent lancées pour la première fois, la nuit, par une dizaine d'enfants, contre notre maison. Mais quelle ne fut pas notre surprise en voyant, le lendemain, M. le maire nous amener les coupables, qui nous firent tous leurs excuses et nous demandèrent pardon !

A ce propos, nous sommes heureux de déclarer que ce maire, M. O. Ring, s'est toujours montré d'une parfaite courtoisie à notre égard et d'une grande bonté. Le P. Bourzeix avait eu la consolation de fermer les yeux à l'un de ses pauvres enfants, après l'avoir baptisé sous condition.

Un second résultat de ces prêches, c'est que nous ne pûmes pas, pendant quelque temps, faire un pas hors de la maison, sans avoir des espions secrets, ayant charge, de par les ministres, d'épier dans quelles familles nous allions. Aussi nos visites étaient-elles, presque toujours, suivies de celles des ministres protestants ou de leurs représentants.

Le même espionnage s'exerçait pour savoir qui venait nous voir à la communauté.

En un mot, les préjugés des quatre sectes qui règnent ici (épiscopaliens, méthodistes, anabaptistes et presbytériens), sont tellement enracinés, que rien ne paraît faire impression sur leur esprit et sur leur cœur.

« Cette pauvre Mission de Libéria, dit le R. P. Blanchet, a un bien grand besoin de prières. Là règnent toujours une grande répulsion pour notre sainte religion, et surtout une grande corruption de mœurs. Deux Pères et un Frère y résident depuis plus de trois ans, et, malgré cela, les dispositions des gens ne semblent pas changées à leur égard. On dirait que le chef des démons de l'Afrique a établi sa principale demeure à Libéria. » (Rapport du 10 novembre 1887.)

4. — C'est pourquoi nous songeons, depuis longtemps, à

établir une station dans le haut de la rivière, à 5 lieues d'ici, parmi des gens qui, n'ayant pas encore été sous l'influence des ministres protestants, n'ont point les préjugés des habitants de la ville contre notre sainte religion. Cette œuvre consisterait à prendre des enfants païens, sur lesquels nous aurions toute action libre, pour les instruire, les baptiser et leur donner l'éducation. Nous les appliquerions aussi un peu au travail manuel: il consisterait à défricher et à cultiver le terrain, pour nous aider, du moins, à pourvoir à leur entretien.

La population nous appelle de tous ses vœux. Elle nous a offert de couper le bois et de le brûler sur l'emplacement qui nous est destiné. C'est, en effet, une forêt-vierge, comme tout le reste du pays. Nous y avons déjà 40 hectares, donnés par le Président. Il ne peut nous en accorder davantage; mais il serait facile d'obtenir des Chambres 150 autres hectares sur le même emplacement. De plus, M. le docteur Blyden, dont il est parlé dans la brochure du P. Bourzeix, nous a fait une offre considérable de terrain, non loin de celui qui nous a été concédé.

Puissions-nous avoir bientôt le personnel et les ressources nécessaires pour commencer cette station! Car c'est là, sans contredit, que nous avons le plus d'espoir de faire des conversions solides.

5. — Une circonstance extraordinaire a fourni au P. Stoll l'occasion de faire un voyage sur toute la côte de Libéria. Une compagnie française, agissant au nom de M. de Lesseps, avait fait des arrangements avec la Compagnie des vapeurs Wœrmann (Hamburg) pour le transport de Kroomen à Panama. On lui offrit de couvrir tous les frais de voyage, et il accepta. De cette sorte, il put se rendre sur les différents points de la côte, pour y visiter les quelques familles catholiques qui s'y trouvent et constater par lui-même les points les plus favorables à l'établissement de stations futures.

Au cap des Palmes, il vit le terrain où notre première mission d'Afrique s'était établie en 1842. Ce terrain appartient actuellement au *bishop* épiscopalien Fergusson; mais la maison n'est plus la même; elle a été rebâtie par lui.

6. — Nous ne saurions clôre ce *Bulletin* sans rappeler le souvenir du cher P. Bourzeix, qui, pendant trois années, s'est dévoué avec tant de zèle à cette mission de Libéria. A force

d'étude et de patience, il était parvenu à apprendre les langues anglaise et krou. La connaissance et l'usage de cette dernière lui avaient permis d'entreprendre l'évangélisation des Kroumen (1); et il avait obtenu de bien consolants résultats parmi eux. La jeunesse était gagnée et volontiers venait s'instruire à son école; hommes et femmes aimaient à entendre sa parole et à assister aux offices, qui se faisaient dans une belle petite chapelle, située au milieu de leur village, et décorée par lui avec beaucoup de soin. Avec quel entrain ils chantaient les cantiques composés en leur langue par le missionnaire! Celui-ci avait composé aussi, en cette même langue, un catéchisme et un petit dictionnaire qu'il se proposait de faire imprimer.

On sait qu'étant tombé malade par suite de ses travaux, il fut obligé de rentrer en France en octobre 1886. Arrivé à la Maison-Mère, il eut l'occasion d'être mis en rapport avec M. de Liveri, qui se proposait de fonder une entreprise commerciale à Monrovia, et qui était venu demander quelques renseignements sur ce pays. Le P. Bourzeix lui communiqua un aperçu historique de Libéria, depuis l'origine de l'esclavage jusqu'à nos jours, travail remarquable qui lui avait nécessité de longues recherches et demandé beaucoup de temps. Son but, en l'écrivant, avait été de faire une sorte d'histoire abrégée de la république de Libéria, qui pût servir aux enfants des écoles, car il n'y avait pas encore d'ouvrage de ce genre.

M. de Liveri fut frappé des précieux renseignements qu'il y trouva, et quelques jours après il l'engageait à publier ces pages, lui offrant de couvrir les frais d'impression et de lui donner un assez grand nombre d'exemplaires. Cette offre, comme on l'a déjà dit au *Bulletin* (2) fut acceptée; et cet *aperçu historique*, inséré d'abord dans la *Revue diplomatique*, fut ensuite tiré en brochure. Peu après, *l'Univers* en fit un grand éloge. Enfin, au moment où le regretté P. Bourzeix aurait pu mettre à profit tant de connaissances acquises, la mort est venue l'enlever et couper court à tant d'espérances (3). Mais, au ciel, le vaillant missionnaire n'oubliera point sa chère mission de Libéria.

(1) Voir *Bulletin*, t. XV, p. 757.

(2) Voir t. XVI, p. 30.

(3) Voir sa notice, t. XVI, p. 29.

NÉCROLOGIE



Nous avons, cette fois encore, à enregistrer la mort d'un Père et de deux scolastiques.

Le P. Cado Picarda, frère de Mgr Picarda, supérieur de la station de Mandéra, a rendu son âme à Dieu, à Zanzibar, le 13 octobre, emporté par une fièvre bilieuse.

M. Jean-Marie-Paul Carey, neveu de feu le P. Carey, de la communauté de Pittsburgh, est mort dans sa famille, à Boston, le 3 octobre.

Un autre scolastique titulaire de Pittsburgh, M. Jean-Marie-Paul Danner, le suivit de près dans la tombe, étant décédé le 24 octobre, à l'hospice de la Merci. L'un et l'autre ont fait la mort la plus édifiante.

Voici de courtes notices sur le P. Morin et le P. Cado Picarda.

LE P. ÉTIENNE MORIN,

DÉCÉDÉ A LA GUADELOUPE LE 7 OCTOBRE 1887.

Originaire de Bourgogne, le P. Étienne Morin est né à Flée, diocèse de Dijon, le 12 mars 1848. Ses parents étaient d'honnêtes cultivateurs ; et dans la famille de son père, aussi bien que de sa mère, les traditions chrétiennes étaient fidèlement conservées. Porté sur les fonts baptismaux le lendemain de sa naissance, le jeune enfant devint dès lors l'objet tout spécial de dévouement de sa pieuse marraine, Françoise Morin, sa tante, qui se chargea des frais de son éducation cléricale jusque et y compris son noviciat,

De bonne heure, en effet, Etienne montra de la piété, des dispositions particulières pour l'étude, comme aussi un attrait marqué pour l'état ecclésiastique. Il fit son petit séminaire à Autun, et fut incorporé à ce diocèse le 30 août 1865. Le 7 du même mois, il avait couronné ses études classiques par l'obtention du diplôme de bachelier ès lettres, à la Faculté des lettres de Lyon.

Entré alors au grand séminaire d'Autun, il s'y montra aussi appliqué et aussi apte aux études philosophiques et théologiques qu'il l'avait été aux études littéraires. Sa conduite était d'ailleurs celle d'un bon séminariste. Piété, régularité, aménité de caractère, tout faisait présager qu'il marcherait sur les traces de deux excellents prêtres, ses oncles paternels, qui furent et moururent, l'un après l'autre, curés de la paroisse de Saint-Loup-de-la-Salle (Saône-et-Loire).

Mais Dieu avait sur lui d'autres desseins. La divine Providence permit, en effet, qu'il eût pour condisciple au grand séminaire d'Autun le P. Jeannet, alors scolastique, qui lui fit connaître la Congrégation. Il se sentit aussitôt le désir d'y embrasser la vie religieuse et, s'il plaisait à Dieu, de s'y vouer aux travaux de l'apostolat. Et telle alors était son ardeur pour répondre à la voix de la grâce, que M. l'abbé Lecot, son directeur, écrivait à son sujet au T. R. Père : « Désireux de quitter au plus tôt le monde pour se donner au bon Dieu, il serait heureux de partir, même avant les vacances. »

Il entra effectivement au noviciat du Saint-Cœur de Marie le 8 juin 1869. Il avait passé quatre années au grand séminaire d'Autun et était alors sous-diacre.

Son supérieur, M. l'abbé Picard, vicaire général, rendait de lui ce témoignage : « M. Morin a des talents, une vertu solide, une grande ouverture de cœur, un excellent caractère, il aime l'étude... Il deviendra, sous votre paternelle et sage direction, un fervent religieux, et nous nous réjouissons d'avance du bien qu'il fera dans votre vénérable Congrégation. »

Ces espérances ne devaient pas être trompées. Le jeune novice mérita bientôt d'être signalé au T. R. Père comme un des modèles du Noviciat. Un an après son arrivée, le 11 juin 1870, il fut ordonné diacre dans la chapelle du séminaire du Saint-Esprit, par Mgr Trioche, archevêque de Babylone. La guerre franco-allemande étant venue à éclater peu après, il se rendit avec les autres novices à Saint-Illan, et y reçut la prêtrise des mains de Mgr David, évêque de Saint-Brieuc, dans la chapelle même de la communauté, le 9 juillet 1871. Au mois de septembre suivant, le noviciat ayant été réinstallé au Saint-Cœur de Marie (Chevilly), il y fit sa profession le 1^{er} octobre, fête du saint Rosaire; et ce même jour, pour rendre sa consécration à Dieu plus complète, i

demanda et obtint la faveur d'émettre les vœux perpétuels privés.

A cette époque, le grand scolasticat se trouvait encore à Notre-Dame de Langonnet. Le P. Morin y fut envoyé comme professeur et directeur; mais, dès l'année suivante, 1872, il était désigné pour le séminaire-collège de la Guadeloupe, le climat des colonies paraissant devoir être plus favorable à sa santé. Il y fut bientôt chargé de la classe de rhétorique, ainsi que des cours de physique et de chimie; et, comme son dévouement égalait sa facilité pour le travail, on lui confia de plus le soin de préparer les élèves au baccalauréat.

Il s'acquitta de ses fonctions avec grand succès; car il savait donner à ses leçons un charme et un attrait tout particuliers. Ce qui lui valut, dans la ville et dans toute la colonie, la réputation d'homme fort instruit; réputation à laquelle ne furent pas non plus étrangères les séances publiques de physique et de chimie données quelquefois par lui, dans l'établissement, à la grande satisfaction des assistants. Toujours actif et infatigable, il n'omettait d'ailleurs rien pour augmenter et perfectionner ses connaissances. « Aussi n'était-il pas rare, écrit l'un de ses confrères d'alors, que des personnes de condition vinsent lui faire visite pour lui demander des renseignements, des conseils sur des points que l'on savait être de sa compétence. Et il accueillait tout le monde avec tant de simplicité et de cordialité, que personne ne le quittait sans emporter de lui la meilleure impression. »

A l'intérieur de la communauté, le P. Morin était un modèle de régularité et en même temps un excellent confrère. Grâce à lui, les récréations étaient réjouies par une agréable gaieté, qui faisait oublier tous les petits ennuis du moment.

Inutile d'ajouter qu'il n'était pas moins aimé et estimé de ses supérieurs que de ses confrères. « Le P. Morin, écrivait le P. Guilloux, lors de sa demande des vœux perpétuels, s'est toujours fait remarquer par sa régularité, son esprit de communauté, son dévouement et son attachement à l'Institut. » Aussi, dès l'expiration de ses premiers vœux, fut-il admis aux vœux perpétuels, qu'il émit à la Guadeloupe le 16 avril 1876.

A cette occasion, il s'était tracé un plan de conduite, qu'il soumit à l'approbation du T. R. Père, et où son âme se dépeint tout entière. En voici quelques extraits :

Obéissance. — En fait de fonctions, je me propose de ne rien demander, et de ne rien refuser. Je veux aussi mettre plus de soin à faire les choses pénibles qu'à exécuter celles qui me plaisent.

Ferveur. — La sainte messe, le bréviaire, l'oraison sont les principales sources de la grâce. Je tâcherai d'y apporter un cœur dégagé de toute préoccupation. Le souvenir de la sainte messe sera pour moi le meilleur moyen d'élever mon cœur à Dieu pendant la journée. Le silence et l'emploi régulier de mon temps me rendront facile l'esprit intérieur qui doit nourrir mon âme dans la piété.

Sacrifice. — Les peines et épreuves qui pourront m'arriver sont des sources de grâce, je les accepterai volontiers. Je m'appliquerai surtout à souffrir doucement les petites contrariétés journalières, disant avec saint François de Sales : *Je ne suis jamais mieux que quand je ne suis guère bien.*

Jusqu'à son dernier soupir, le P. Morin s'appliqua sérieusement à suivre ce plan de conduite. Cependant, un travail assidu, sous un climat débilitant, semblait réclamer pour lui quelque temps de repos. « Puis, ajoutait-il à ce sujet, le tempérament spirituel se trouverait bien aussi d'une petite retraite à la Maison-Mère. » Sur l'avis du P. Brunetti, alors supérieur, il fut, en effet, autorisé à venir passer quelques mois en France, dans l'automne de 1881. Mais deux années ne s'étaient pas écoulées qu'un nouveau congé parut nécessaire, et le P. Morin revint de-rechef en France, où il prit part à la retraite de la Maison-Mère, en août 1883.

Peu après son retour à la Guadeloupe (en 1884), il fut nommé supérieur du séminaire-collège, en remplacement du P. Brunetti, envoyé à la Guyane. Dans cette nouvelle fonction, il conserva au milieu de ses confrères toute sa simplicité et sa franche cordialité, sans rien relâcher d'ailleurs de son dévouement au travail; et, sous ce rapport, comme sous beaucoup d'autres, il était vraiment un modèle pour la communauté, en même temps qu'il grandissait dans l'estime et l'affection de tous. Quoiqu'il eût ajouté la classe de philosophie à ses fonctions de supérieur, il se montrait toujours disposé à rendre service aux membres du clergé, et il ne craignait pas de payer lui-même de sa personne, soit pour présider certaines cérémonies religieuses, soit pour aller remplacer, pendant la retraite ecclésiastique, quelque curé d'une paroisse éloignée.

Telle était la vie du P. Morin, lorsque ses forces trahissant

son courage, on vit sa santé décliner peu à peu. Rien pourtant n'annonçait un dénouement aussi prompt que celui qui devait bientôt jeter le deuil et la consternation au sein de sa famille religieuse, de ses anciens élèves et de la colonie entière.

Voici, sur sa maladie, sa mort et ses funérailles, ce qu'écrivait le P. Cadoret au T. R. Père, le 14 octobre 1887.

Mon cablogramme de vendredi dernier, 7 octobre, a dû affliger profondément votre cœur paternel, en vous apprenant la triste nouvelle de la mort du P. Morin.

Ma lettre du 1^{er} de ce mois faisait pressentir le malheur qui vient de nous plonger dans la plus vive douleur. Bien que la santé du cher P. Morin laissât beaucoup à désirer depuis assez longtemps et surtout dans ces derniers temps, nous ne nous attendions cependant pas à un dénouement si précipité.

Le bon P. Supérieur s'était alité le 18 septembre. Le lendemain, d'après les conseils de M. le Dr Mattéi, médecin de l'établissement depuis la mort du regretté M. Cabre, nous le fîmes transporter dans notre maison de campagne *le Parnasse*, située sur la paroisse de Saint-Claude, au *camp Jacob*. Mais, comme le bon Père allait s'affaiblissant de jour en jour, M. le Dr Delrieu le fit entrer d'urgence à l'hôpital militaire du camp, le 1^{er} octobre. Malgré les soins empressés qui lui furent prodigués, il fut impossible d'enrayer le mal. Il s'est doucement éteint le 7 octobre vers les deux heures du soir; et, à cinq heures, presque au moment où nous allions nous réunir pour la cérémonie de la clôture de la retraite annuelle, arrivait au collège la dépouille mortelle de notre cher P. Supérieur.

Ses funérailles ont eu lieu le lendemain à la cathédrale, en présence d'une assistance nombreuse et recueillie. Au cimetière, après les dernières prières de l'Eglise, M. Le Pontois, chef d'escadron, commandant d'artillerie, grand admirateur des brillantes qualités du P. Morin, a prononcé sur sa tombe, au milieu du recueillement le plus profond, quelques paroles bien senties et toutes chrétiennes.

Mgr Laurencin, administrateur du diocèse, qui affectionnait beaucoup le P. Supérieur, lui a fait faire un enterrement de 1^{re} classe.

Le P. Morin était atteint de laryngite tuberculeuse, et, depuis quelque temps les sommets des deux poumons étaient également malades. C'est même une phtisie rapide qui a hâté ce dénouement fatal chez le pauvre Père, dont la constitution générale était profondément altérée et complètement usée.

Voici un extrait du discours prononcé par M. Le Pontois sur la tombe du cher défunt.

Messieurs,

Dans cette tombe nouvellement ouverte, vous venez de voir déposer la dépouille mortelle d'un religieux! C'est-à-dire d'un de ces hommes de foi qui se sont complètement donnés à Dieu et qui ont renoncé par suite aux joies de la famille, aux illusions de toutes sortes, à la fortune, à la gloire et à tous les attraits de la vie du monde.

De pareils hommes, Messieurs, quand ils sont animés d'une foi vive et profonde, font de rapides progrès dans le bien. Bientôt une auréole de pureté jaillit sur eux, et il en découle un parfum de vertus qui attire tous ceux qui ont charge d'âmes; le religieux devient alors le meilleur conseiller et l'ami le plus sûr.

Le R. P. Morin appartenait à cette catégorie de la milice sacrée. Sa familiarité n'avait rien de banal, sa gravité n'avait rien de solennel, sa piété persuasive et tendre était de celles qui attirent, au lieu de décourager par le contraste de ses perfections et de nos misères.

Nature d'élite, empreint d'un caractère particulier, homme de science et d'étude, le R. P. Morin joignait à ces brillantes qualités une grande humilité, un grand cœur et un profond esprit de charité.

Il semble pour nous, profanes, que l'existence de pareils hommes devrait se prolonger bien longtemps, que la mort devrait les épargner et ne les atteindre qu'à un âge très avancé. J'en appelle ici, à tous les pères et mères de famille qui l'ont accompagné à sa dernière demeure, ainsi qu'aux nombreux élèves du Collège diocésain qui nous entourent et qui ont bénéficié des pieux enseignements, de l'éducation et de l'instruction qui leur ont été donnés avec tant de dévouement et d'esprit de suite par le R. P. Morin.

Mais, Messieurs, la Providence a jugé que le R. P. Morin avait suffisamment acquis de mérites et qu'il était mûr pour la vie éternelle; aussi Dieu, dans sa justice infinie, l'a appelé à lui.

Après une rapide esquisse de la vie du cher défunt, l'orateur terminait par ces mots :

J'ai eu le bonheur de le visiter journellement pendant les quelques jours de son séjour à l'hôpital, et j'ai vu rarement un homme plus résigné; il ne se plaignait jamais de ses souffrances, et acceptait toutes ses douleurs et toutes ses angoisses avec cet esprit de résignation qui est l'apanage des fidèles serviteurs du Rédempteur.

M. Le Boucher, gouverneur de la Guadeloupe et dépendances, quoique souffrant lui-même, a tenu à visiter le R. P. Morin, le jour de sa mort, voulant ainsi lui donner la marque d'estime et de sympathie qu'il attachait à son beau caractère.

Le R. P. Morin s'est éteint sans agonie le 7 octobre 1887, à l'âge de trente-neuf ans.

Telle a été la vie de ce saint serviteur de Dieu qui a toujours été fidèle à cette devise célèbre : *Pro Deo et Patria*.

Au revoir, Révérend Père Morin, reposez en paix dans le sein de Dieu où nous espérons tous aller vous retrouver un jour.

Pendant plusieurs jours, les télégrammes, les lettres, les cartes et les visites affluèrent au séminaire-collège, pour exprimer les sentiments de condoléance qui remplissaient tous les cœurs, et redire la profonde vénération qu'avait emportée dans la tombe le cher défunt.

Le Courrier de la Guadeloupe, dans son numéro du 11 octobre, interprétait ainsi la douleur commune :

Le P. Morin, supérieur du collège diocésain, est mort vendredi dernier. C'est une perte immense pour l'établissement qu'il dirigeait et bien douloureuse pour les nombreux amis qu'il avait dans le pays.

Intelligence, activité, dévouement, voilà les trois termes qui, pris au plus haut degré, le caractérisent.

Ceux qui ont pu profiter de son enseignement, ceux à qui il a consacré ses soins en garderont un souvenir impérissable.

Il a, pendant de longues années, travaillé pour la Guadeloupe avec modestie et avec amour, la Guadeloupe ne saura l'oublier. Elle n'oubliera pas non plus que c'est en se surmenant, en prodiguant ses forces pour elle, que, jeune encore, il a succombé. Lui aussi, il lui a fait le sacrifice de la vie.

LE P. CADO PICARDA,

DÉCÉDÉ A ZANZIBAR LE 13 OCTOBRE 1887.

Le P. Cado Picarda prit, jeune encore, la résolution de suivre l'exemple de ses trois frères aînés, déjà entrés dans la congrégation. Admis, le 24 septembre 1869, au petit scolasticat de Notre-Dame de Langonnet, il y fut reçu titulaire le 20 mai 1871 avec cette note : « Un Picarda ne peut être qu'un bon scolastique ; il n'y a donc pas à hésiter à son sujet. » Il n'avait encore que quatorze ans et trois mois, étant né le 17 août 1854.

Ordonné prêtre le 22 décembre 1876, avec dispense d'âge, il fit sa profession religieuse au mois d'août 1877. Après avoir passé deux ans comme professeur à Langonnet, il fut envoyé en la même qualité à Maurice, au mois de février 1880 ; et,

lors de la suppression du collège de cette colonie, il obtint enfin la faveur d'aller se dévouer au salut des Noirs d'Afrique, vers laquelle se portaient depuis longtemps tous ses vœux.

Il écrivait au T. R. P. Schwindenhammer, au moment de sa profession : « Pour ce qui est de mon placement, je suis, mon Très Révérend Père, entre les mains du bon Dieu, qui me manifestera sa volonté par votre intermédiaire. Je ne vous cacherai pas cependant le grand attrait que j'ai toujours eu pour les pauvres Noirs d'Afrique, auxquels je serais heureux de consacrer ma vie, afin de leur apprendre le chemin du ciel. » (Lettre du 24 juillet 1877.)

L'année suivante, il renouvelait le même désir : « Je suis tout disposé à sacrifier mon attrait pour l'Afrique. Ah ! que j'aimerais cependant apprendre, aux pauvres Noirs, le signe de la croix !... Je ne sais pourquoi, je sens toujours, au fond de mon cœur, le pressentiment que mon amour pour eux sera un jour satisfait. » (8 août 1878.)

Le 18 février 1880, une lettre de la Maison-Mère vint lui apprendre sa destination pour l'île Maurice. Il en fut heureux, car, c'était, disait-il, un premier pas vers le sol de cette Afrique, qu'il aimait tant. Enfin, au mois d'octobre 1884, ses vœux étaient pleinement exaucés. Il recevait son obédience pour la Mission du Zanguebar.

On verra, par la lettre suivante du P. Sacleux, avec quel zèle, quel courage et quelle générosité, il s'est dévoué, jusqu'à la fin de sa carrière, au salut de ses chers Noirs.

Mon très Révérend Père, le bon Dieu a pris parmi nous une nouvelle victime : le P. Cado Picarda, supérieur de notre station de Mandéra, a quitté cette terre, le jeudi 13 octobre, à 2 h. 10 minutes de l'après-midi.

Mgr de Courmont l'avait appelé à Zanzibar, afin de m'aider ici pendant l'absence du P. Le Roy, qui devait accompagner Sa Grandeur, dans un voyage d'exploration du côté de Mombase. Monseigneur avait, d'ailleurs, l'intention de charger ensuite le P. Picarda de la direction de l'établissement que l'on se propose de fonder en cette contrée. Mais le bon Dieu avait d'autres desseins.

Jusqu'ici, toutes nos stations ont été conquises par le sacrifice d'une vie de missionnaire. La nouvelle fondation ne pouvait manquer de réclamer son tribut.

Le P. Picarda arrivait ici, à Zanzibar, le 20 septembre. Il souffrait

un peu d'une fièvre bilieuse, déterminée sans doute par un état d'anémie provenant de ses six années de mission, dont deux à l'île Maurice et quatre au Zanguebar.

Dès son arrivée près de moi, je me mis à le soigner de mon mieux. Une averse qu'il reçut dans une sortie, le jeudi 28 septembre, aggrava son état; et il eut le lendemain un gros accès de fièvre. Je le fis aussitôt transporter à notre hôpital, pour l'y faire soigner par les *Filles de Marie*, qui en ont la direction. Le dimanche 2 octobre, il se sentait mieux et put célébrer la sainte messe dans leur chapelle; mais la fièvre ne disparaissait pas.

Depuis le 7, je ne le quittai plus, ni le jour ni la nuit. Le P. Baur, qui était venu de Bagamoyo, joignit sa vieille expérience à la mienne. Il nous quitta le 11 octobre, laissant le cher malade un peu moins agité.

Bientôt cependant, celui-ci se sentit au plus mal. Le 13, vers midi, il demanda les derniers sacrements. — « Je me sens mourir », me dit-il simplement.

Souvent, pendant sa maladie, il m'avait interrogé sur son état, et j'avais cru pouvoir lui répondre qu'il n'y avait pas encore de danger; mais, lui, pressentait sa fin et s'y préparait avec paix et résignation. Il prenait néanmoins les remèdes avec la plus grande docilité. Je puis affirmer n'avoir jamais rencontré un malade aussi facile. La figure douce et calme du cher Père, si pleinement résigné à la sainte volonté de Dieu, ne s'effacera jamais de la mémoire de ceux qui l'ont soigné.

Je me rendis donc aux désirs du cher malade, demandant les derniers sacrements : j'entendis sa confession et lui fis une courte exhortation. Il répétait mes paroles, afin de s'en mieux pénétrer. En attendant que tout fût prêt, je lui suggérai la pensée d'offrir à Dieu le sacrifice de sa vie pour les âmes. — « Je fais le sacrifice de ma vie pour les âmes, dit-il. — Et pour la station de Mandéra, ajoutai-je. — Oui, pour la station de Mandéra et pour toutes les stations de la mission; ... je suis heureux de mourir au sein de la Congrégation. » — Je lui fis invoquer les saints noms de Jésus, de Marie, Joseph; il les prononça à haute voix, disant : « Jésus, Marie, Joseph, je vous donne mon cœur, mon esprit et ma vie, etc... » et après l'Extrême-Onction, il continua à répéter les mêmes paroles.

Le cher Père répondit lui-même aux prières avec une assurance qui aurait pu faire douter de la gravité de son état. La douloureuse cérémonie eut lieu en présence des Sœurs, de leurs enfants et du F. René que j'avais fait appeler.

Devant m'absenter pour aller administrer le baptême à un enfant en danger de mort, je donnai à ce cher confrère l'indulgence *in arti-*

culo mortis, après quoi je lui dis : « Père, on m'appelle près d'un moribond : je vais vous laisser un moment, j'espère vous retrouver à mon retour. Toutefois, disons-nous adieu; pensez à moi là-haut, embrassons-nous. » Et nous nous embrassâmes, ce qui fit couler les larmes du cher mourant, et arracha des sanglots à toute l'assistance.

A mon retour, — il était près de 2 heures de l'après-midi, — je le retrouvai dans le même état. Pendant mon absence, les PP. Jamet et Chantemerle, des Missions d'Alger, étaient venus et m'avaient remplacé près du bon Père. Ne pouvant croire à une mort prochaine, ils se retirèrent peu après mon arrivée; mais à peine étaient-ils partis, que le cher P. Picarda entra en agonie; et, en moins de trois minutes, il expirait doucement : il était 2 heures 10 minutes.

Le corps fut immédiatement revêtu des ornements sacerdotaux et exposé à l'hôpital. Le pavillon du consulat de France fut mis en berne et demeura ainsi jusqu'au lendemain soir. Bien que le P. Picarda fût à peine connu à Zanzibar, il y eut un grand cortège à son enterrement, qui se fit le 14, à 6 heures et demie du matin. Tous les catholiques de la ville, tout le personnel du consulat de France et, à sa suite, la plupart des Français et protégés français assistèrent à la cérémonie; deux ministres protestants anglais, de la secte des ritualistes, vinrent au cimetière.

Le cher P. Picarda était prêt à paraître devant le souverain Juge, car sa vie, quoique courte, a été bien remplie. Depuis ses dernières fièvres bilieuses, il en avait eu plusieurs accès, ces deux dernières années, il se préparait plus immédiatement à mourir, se détachant chaque jour davantage de la terre. J'ai été avec lui à Mandéra, en 1882 et 1883; et je sais comment il prenait à cœur le ministère apostolique. C'était vraiment une âme d'élite; et c'est parce qu'il était tel que le bon Dieu, sans doute, l'a trouvé mûr pour le ciel.

Sa mort est donc une grande perte pour la Mission. Mgr de Courmont n'apprendra cette douloureuse nouvelle qu'à son arrivée à Amec, à la fin d'octobre, par une lettre que nous lui avons adressée à cet endroit : et quelle ne sera pas sa douleur ! (Lettre du 24 oct. 1887.)

MOUVEMENT DU PERSONNEL

Retours en France. — Sont rentrés à la Maison-Mère :

Le 6 novembre, le P. Duparquet, venant de Braga. Sur le désir de Mgr Jacobini, il doit se rendre prochainement à Rome, pour fournir des renseignements au sujet des délimitations définitives des Missions du Congo belge et du Congo portugais.

Le 22 novembre, le F. Théodose, de la Mission du Gabon.

Nominations et placements. — Par décret du 20 novembre, rendu sur la proposition du T. R. Père, la Sacrée-Congrégation de la Propagande a nommé le R. P. François Schaller, préfet apostolique de la Mission de la Cimbébasie, en remplacement du R. P. Duparquet qui a donné sa démission, et a été, sur sa demande, agrégé au vicariat du Congo français. Le R. P. Schaller est nommé en même temps Supérieur religieux de la Mission des Amboellas, ainsi que de la procure de la même Mission établie à Huilla.

Le P. Rooney, du collège de Braga, a été nommé, par décision du 1^{er} novembre, supérieur de la nouvelle communauté de Notre-Dame de Bonne-Grâce de Cintra, et maître des novices Frères de cette maison.

Ont été envoyés de France, le 20 novembre, pour ce même établissement : les PP. Muespach et Criqui, et les FF. Aristobule, Marie-Gontran, Calliope et le novice Frère Godefroy. Deux Frères y ont été envoyés également de Braga, les FF. Liboire et Straton.

A été placé à Mesnières, le 7 novembre, le F. Donat, nouveau profès de Chevilly.

Départs. — Se sont embarqués pour la Sénégalie :

Le 5 novembre, à Bordeaux, Mgr Picarda et quatre nouveaux profès : les PP. Sébire, Jacques Le Berre, Deplanche, et le F. Protais;

Le 20 novembre, le P. Merky et le F. Corneille, retournant dans la Mission;

Le 30 novembre, à Hambourg, pour le Congo, le P. Hivet, de la dernière profession.

NOUVELLES DES COMMUNAUTÉS

Maison-Mère. — Le 13 novembre, fête de la Dédicace, Mgr l'Évêque de Vannes, alors de passage à Paris, nous a fait l'honneur de venir partager notre dîner de communauté, avec M. le chanoine Le Guénédal, secrétaire général de l'évêché. Sa Grandeur est partie le lendemain pour Rome, avec Mgr l'Évêque de Séz; ils sont descendus au séminaire français. Nous avons aussi à dîner, le jour de la fête de la Présentation de Marie,

21 novembre, le nouveau coadjuteur de l'Archevêque de la Trinidad, Mgr Flood, évêque titulaire d'Epneste. C'est le quatrième coadjuteur de Mgr Gonin.

Les jours précédents, le T. R. Père avait eu la visite de plusieurs prélats : Mgr l'Archevêque de Bordeaux et NN. SS. les Evêques de Saint-Dié, de Saint-Brieuc, de Beauvais, puis celle de l'exarque d'Antioche, Mgr Geraigiry.

Maison du Sacré-Cœur, à Grignon. — Avant de quitter la Maison-Mère, Mgr Picarda a fait, le 1^{er} novembre, une ordination pour les novices. Elle comptait trois sous-diacres, deux diacres et vingt et un prêtres. Le soir de ce même jour, le T. R. Père a reçu les premiers vœux des cinq nouveaux profès dont les noms ont été donnés au commencement de ce *Bulletin*.

La chapelle de Grignon n'étant pas encore terminée, l'ordination s'est faite à Chevilly; mais la profession a eu lieu à Grignon, dans l'oratoire que l'on y a disposé provisoirement. C'est la première cérémonie qui ait été accomplie dans la nouvelle maison du noviciat.

Zanguebar. — Par un décret du 16 novembre, la Sacrée-Congrégation de la Propagande a érigé, au Zanguebar, une nouvelle préfecture, détachée de notre Mission et confiée à des Bénédictins de Bavière. Suivant le désir de Mgr de Courmont et la demande du T. R. Père, le Saint-Siège a assigné à ces religieux la partie sud du vicariat, encore inoccupée par nos missionnaires; et c'est pourquoi on a donné à leur mission le nom de *Préfecture du Zanguebar méridional*. Nous donnerons au prochain numéro des détails à ce sujet.

AVIS

DÉCRET DE LA S.-C. DES INDULGENCES

NON-ADMISSIBILITÉ DES RELIGIEUX DANS LE TIERS-ORDRE FRANCISCAIN

Un décret récent de la Sacrée Congrégation des Indulgences déclare que les membres des instituts religieux de l'un ou l'autre sexe, à vœux perpétuels ou temporaires, ne peuvent faire partie du Tiers-Ordre de saint François. Comme il peut inté-

resser un certain nombre de nos confrères; le Très Révérend Père a jugé opportun de le donner au Bulletin.

DECRETUM. — *Veronensis. De adscriptione sodalium institutorum religiosorum tertio ordini sæculari S. Francisci Assisiensis.* — Die 16 julii 1887.

Divina charitate ac animarum zelo succensus, S. Franciscus Assisiensis, præter primum et secundum Ordinem Minorum Claustraliū, tertium quoque Ordinem instituit pro personis in sæculo degentibus, ut et ipsæ, pro sui status conditione, ad tramitem consiliorum evangelicorum vitam componerent.

Innumera vero virtutum ac pietatis monumenta, quæ per tot sæcula Christifideles in Tertium Ordinem adsciti reliquerunt, nec non recentius aucta erga seraphicum Patrem devotio causa fuere, cur etiam religiosorum Institutorum sodales eidem Tertio Ordini adscribi expetiverint; et jam inde ab anno 1869, sub die 3 maii, Ministro generali totius Ordinis Minorum tributa est facultas recipiendi in Tertium Ordinem franciscalem alumnos supradictorum Institutorum, eisdem quoque concesso, ex Brevi 7 aprilis 1876, speciali privilegio visitandi ecclesiam vel sacellum proprii Instituti, quoties ad lucrandas Indulgentias visitanda foret ecclesia primi vel secundi Ordinis Seraphici.

Quamvis autem Ssmus Domiuus Noster Leo Papa XIII, edita Constitutione Apostolica *Misericors Dei Filius* die 30 maii 1883, ejusdem Tertii Ordinis legem novaverit, attamen, quum nihil omnino mutatum, immo integrum permanere voluerit quod attinet ad præfati Tertii Ordinis, qui sæcularis dicitur, naturam, dubium oriebatur, an alumni religiosorum Institutorum, quibus singulari Dei munere datum est nuncupatis votis ad perfectiorem vitam contendere, amplecti quoque valerent Institutum Tertii Ordinis sæcularis S. Francisci.

Quare Emus et Rmus Episcopus veronensis, instantibus nonnullis e sua Diocesi confessariis, ad omnem in hac re hesitationem e medio tollendam, S. Congregationi Indulgentiarum sequentia dubia dirimenda proposuit :

I. Utrum omnes utriusque sexus qui sunt membra alicujus religiosi Instituti, vel Congregationis, aut a Summo Pontifice aut ab Episcopo approbatæ, in qua vota emittuntur, sive perpetua sive ad tempus, possint adscribi in Tertium Ordinem S. Francisci Assisiensis.

Et quatenus *Affirmative*.

II. Quibus conditionibus id illis liceat?

Emi et Rmi Patres responderunt in generalibus Comitibus apud Vaticanum habitis die 25 junii 1887 :

Ad primum : *Negative*, facto verbo cum Sanctissimo.

Ad secundum . *Provisum in primo*.

Facta vero de iis omnibus relatione, in audientia habita ab infra-scripto Secretario, die 16 julii 1887, Sanctissimus Dominus Noster Leo Papa XIII, Patrum Cardinalium responsiones ratas habuit et confirmavit.

Datum Romæ ex Secretaria S. Congregationis Indulgentiis sacrisque Reliquiis præpositæ die 16 julii 1887.

FR. THOMAS M. CARD. ZIGLIARA, *Præfectus*.

† ALEXANDER, Episcopus Ostiensis, *Secretarius*.

N. B. — Après la publication de ce décret, le P. Eschbach a demandé à S. Em. le cardinal Zigliara si, du moins, les professions faites jusque-là dans le Tiers-Ordre demeuraient valides. L'Eminentissime préfet de la Sacrée-Congrégation des Indulgences lui a répondu : *Negative*. (Lettre du 16 nov. 1887.)

Actes de décès. — On rappelle aux supérieurs des maisons d'outre-mer de ne pas manquer d'envoyer, aussitôt que possible, à la Maison-Mère, conformément aux constitutions, les actes de décès des membres qui viennent à décéder dans leurs communautés. (*Const.*, 51, x.)

Bulletins. — Prière aux communautés du Zanguebar d'envoyer leurs *Bulletins* peu après la réception de ce numéro.

Rapports des Missions. — Les supérieurs de Mission qui n'ont pas encore expédié leurs lettres et compte-rendus, pour les Œuvres de la Propagation de la Foi et de la Sainte-Enfance, ne doivent pas manquer de les envoyer sans aucun retard.

Maison-Mère, 30 novembre 1887.

LE SECRÉTAIRE-GÉRANT : BARILLEC.



Ferveur. — Charité. — Sacrifice.

SOMMAIRE. — **Maison-Mère.** Préfecture du Zanguebar méridional, confiée aux Bénédictins de Bavière. — **Vicariat des Deux-Guinées.** Aperçu général sur la Mission. — Sainte-Marie du Gabon. — Saint-Pierre de Libreville. — Saint-Paul de Doughila. — **Nécrologie.** Décès du F. Nétère et du P. Massart. — Notice du F. Nétère. — *Mouvement du personnel.* — Nouvelles. — **Avis.**

MAISON-MÈRE

PRÉFECTURE APOSTOLIQUE DU ZANGUEBAR MÉRIDIONAL

CONFIÉE AUX MISSIONNAIRES ALLEMANDS

1. Les Allemands au Zanguebar. — 2. Société de missionnaires, fondée en Bavière par le P. Amrhein. — 3. Demande d'une mission au Zanguebar. Conditions posées par nous. — 4. Négociations à Rome. Note du P. Eschbach. — 5. Lettre du card. Siméoni au T. R. Père. Décret d'érection de la nouvelle préfecture, 16 novembre 1887.

1. — On sait que l'Allemagne s'est emparée, dans ces dernières années, de la plus grande partie du Zanguebar. Par une convention conclue avec l'Angleterre le 29 octobre 1886, elle s'est assuré diplomatiquement la possession de ce pays. La Grande-Bretagne s'est réservé, au nord, un large carré de terrain, allant le long de la côte du fleuve Wanga ou Umbé au fleuve Tana, et s'étendant vers l'intérieur jusqu'au lac Victoria-Nyansa. Tout le reste du pays a été abandonné aux Allemands. Quant au sultan, on a bien voulu lui laisser encore l'île de Zanzibar, avec les petites îles voisines, et, sur le continent, une bande de terre de 10 milles environ de profondeur. La France,

satisfaite de ses nouvelles possessions du Congo, était demeurée désintéressée dans ce partage.

2. — A la suite de cette expansion coloniale de l'Empire germanique, il s'était formé, en Bavière, une nouvelle société de missionnaires, destinée à évangéliser les pays occupés en Afrique par l'Allemagne. Cette œuvre, commencée en 1884 par un ancien Bénédictin, le R. P. André Amrhein, fut approuvée la même année par une décision du Saint-Siège du 29 juin. Elle avait d'abord son siège au diocèse de Ratisbonne, dans l'antique et magnifique abbaye de Reichenbach. Depuis, elle a été transférée dans la maison de Sainte-Odile, au diocèse d'Augsbourg.

L'œuvre comprend des prêtres, des frères catéchistes ou ouvriers et des auxiliaires laïques; elle doit s'adjoindre aussi des religieuses. En ce moment, elle est encore assez peu développée, car elle ne compte que deux prêtres, dont l'un vient d'être ordonné tout récemment.

La nouvelle société porte le nom de *Congrégation bénédictine allemande des missions étrangères*.

3. — Au mois d'avril dernier, le R. P. Amrhein se rendit à Rome, après s'être entendu avec le gouvernement de Berlin, pour solliciter une mission au Zanguebar. Le président de l'association allemande de l'Afrique orientale, le D^r Peters, et le représentant de la société au Zanguebar, M. le baron de Gravenreuth, allèrent eux-mêmes à Rome avec lui, pour appuyer cette demande auprès du Saint-Siège (1). Le R. P. Amrhein eut, à cette occasion, plusieurs entrevues avec le P. Eschbach. La Maison-Mère, à laquelle celui-ci en écrivit aussitôt, répondit que nous ne pouvions faire d'opposition à la demande des missionnaires bavarois. L'Afrique est, d'ailleurs, assez grande pour donner de la place à de nouveaux ouvriers apostoliques. Ces ouvriers, hélas! ne sont que trop peu nombreux pour les millions d'âmes qu'il y a à évangéliser. *Dum omni modo christus annuntietur, et in hoc gaudeo, sed et gaudebo.* (Phil. I, 18.)

Le T. R. Père, cependant, ajoutait deux conditions ou obser-

(1) Le baron de Gravenreuth est catholique, mais le D^r Peters est protestant. Ce dernier avait tout simplement demandé à Rome que l'on partageât le nouveau territoire allemand de l'Afrique orientale entre les missionnaires catholiques et les ministres protestants, tout en laissant un champ plus vaste aux premiers, dont il reconnaissait la grande supériorité. Inutile de dire qu'un tel partage ne pouvait être accepté.

vations. La première, qui semblait de toute justice : c'est que nous conserverions les postes que nous avons créés au prix de tant de sacrifices. — La seconde, qui découlait naturellement de la précédente, c'est que les nouveaux missionnaires tourneraient leurs efforts vers une autre partie du Zanguebar que celle occupée par nous, de telle sorte que chaque Mission eût un champ distinct. Et le T. R. Père indiquait comme pouvant mieux leur convenir sous ce rapport, la partie sud du Zanguebar, du côté de Quiloa; car nous tenions essentiellement à conserver dans notre Vicariat le territoire anglais du nord, afin de nous réserver un libre champ d'action pour l'avenir. (Lettre du 20 mai 1887.)

Ces projets de missions allemandes, répandus par la presse, devaient naturellement préoccuper beaucoup nos confrères du Zanguebar. Ils en étaient d'autant plus émus qu'il se mêlait à ces nouvelles, comme toujours, beaucoup de bruits sans fondement réel. Mgr de Courmont en écrivit au T. R. Père, ainsi qu'au cardinal préfet de la Propagande; et dans un rapport qu'il adressa à Son Eminence, il concluait par les observations qu'avait déjà présentées la Maison-Mère.

Cependant, le R. P. Amrhein avait dû quitter Rome, sans que la question fût entièrement décidée. On était disposé à lui accorder une Mission au Zanguebar; mais il restait à en déterminer le territoire et les limites. Au mois d'août et de septembre, il écrivit, à ce sujet, à la Sacrée Congrégation de la Propagande. Il lui fut répondu que, le procureur de notre Congrégation se trouvant absent, il fallait attendre son retour pour s'entendre avec lui.

4. — Voici, d'après une note du P. Eschbach, en date du 22 novembre, la suite de ces négociations. On verra, par ce récit, qu'il a soutenu avec zèle les intérêts de nos Missions, suivant les intentions de la Maison-Mère.

Le R. P. Amrhein est revenu à Rome, sur l'avis qu'on lui avait donné de mon retour ici. A peine se fut-il présenté à la Propagande qu'on lui dit de venir me trouver et de s'entendre tout d'abord avec moi; qu'ensuite, nous devions tous deux aller trouver Mgr le Secrétaire.

Le P. Amrhein vint aussitôt me voir. C'était le soir du jeudi 10 novembre. Il m'exposa ce qui suit :

« J'ai, me dit-il, douze missionnaires, dont deux prêtres, prêts à partir. (Il me montra leurs photographies. Ce sont de très beaux hommes habillés en Bénédictins, sauf que l'habit est blanc au lieu d'être noir.) Le jour de leur embarquement est fixé au 18, à Trieste.

« Ces missionnaires doivent s'établir au nord de vos stations du Zanguebar, partie dans les possessions allemandes, partie dans la colonie anglaise des montagnes du Kilimandjaro. Sans doute, la Propagande n'a pas encore décidé officiellement ce point; mais j'espère bien qu'il en sera ainsi, attendu que ces pays nous sont indispensables. Je les connais à fond et j'ai remis à mes missionnaires tout l'itinéraire à suivre. — S'ils devaient aller ailleurs, ils ne sauraient que faire et seraient sans instructions. — Les missionnaires allemands sont habitués au froid de leur pays natal; il leur faut les montagnes du Kilimandjaro, où ils trouveront leur température; et il importe souverainement, que les premiers ne soient pas trop éprouvés au point de vue de la santé. — Enfin, le public et le gouvernement, en Allemagne, sont informés que les Pères Bénédictins de Bavière vont aller s'établir dans le Nord. »

Et, tout en me disant cela, le R. P. Amrhein me montra un calendrier populaire imprimé à Sainte-Odile, où tout cela était annoncé et raconté en détail, avec de magnifiques gravures de Monbaze et des montagnes du Kilimandjaro.

L'article du journal que j'ai reçu récemment de la Maison-Mère montre, en effet, que le bon Père avait livré lui-même tous ses projets à la publicité, comme choses décidées (1).

Devant ces déclarations et en face d'un fait de publicité aussi caractéristique, je me demandai un moment ce que je pouvais encore espérer pour faire triompher les intentions de la Maison-Mère et des Pères du Zanguebar. Le bon Dieu, je crois, me donna du courage, et je répondis tout de suite et énergiquement au P. Amrhein :

« Mon révérend Père, vous demandez à vous établir dans la partie anglaise. Ce n'est pas possible, et la Sacré Congrégation de la Propagande ne vous y autorisera *jamais*. Du reste, c'est trop tard; déjà nos Pères occupent Monbaze et se sont ménagé un pied-à-terre à Mélinda. »

Une déclaration aussi carrée atterra ce pauvre Père. Il développa

(1) C'était un article publié par le P. Amrhein lui-même, dans le *Nassauer Bote* « Messenger de Nassau », du 11 octobre 1887. La Maison-Mère avait cru plus prudent de ne rien répondre dans la presse à ce sujet, pour ne pas provoquer de hautes interventions politiques, qui auraient pesé sur la décision du Saint-Siège; elle s'était assuré d'ailleurs qu'il n'y avait encore rien de résolu, et se réservait d'agir à Rome au moment voulu. L'expérience a montré que l'on avait été bien inspiré en agissant ainsi.

sa carte, — une carte magnifique, — et examina attentivement l'endroit où je lui disais qu'étaient nos Pères.

Il lui en coûtait visiblement de renoncer à ces pays; mais le *jamais*, que je faisais retentir par intervalles à ses oreilles, le déconcerta. Force lui fut de renoncer à la partie anglaise. Dès lors il ne tint plus tant à s'établir dans le nord de notre Vicariat, et il comprit que le sud, devant le rapprocher des stations allemandes, lui devenait préférable. Il finit donc par l'accepter.

Restait à fixer les limites. Je lui fis observer d'abord que je n'avais pas de pouvoirs suffisants pour traiter cette question; cependant, sur ses vives instances, parce qu'il devait quitter Rome dès le 16, je lui dis que nous examinerions cela de nouveau le lendemain devant Mgr le Secrétaire, auprès duquel nous étions convoqués.

Nous fûmes exacts au rendez-vous. Mgr Jacobini apprit avec joie que le R. P. Amrhein avait renoncé au nord; mais il accueillit sa demande, quant à la fixation de limites au moins provisoires. On examina sur la carte quelles pouvaient être ces limites. Le P. Amrhein demanda que ce fût le 7^e degré de latitude. Monseigneur trouva cela juste, attendu que toutes nos stations étaient au nord de ce degré. J'accédai donc à cette combinaison. C'était le vendredi 11 novembre. Mgr le Secrétaire promit de soumettre la chose au Pape, dans son audience du dimanche suivant, et de faire rédiger aussitôt le décret.

Il y a eu cependant, depuis, une légère modification dans le décret, relativement à la limite des deux juridictions. La ligne de démarcation se relève un peu, vers la côte, au-dessus du 7^e degré, pour aboutir à Konduchi. Le R. P. Amrhein a tenu à avoir dans sa préfecture la station allemande de Salam. Au surplus, le décret déclare que ces limites sont provisoires, et, par une clause expresse, conserve au Vicariat toutes les maisons ou stations aujourd'hui occupées par nos Pères. Nous n'avons donc qu'à remercier la Providence de l'heureux résultat que nous avons pu obtenir.

La nouvelle préfecture porte le nom de *Préfecture du Zanguebar méridional*. Par suite, notre propre Mission devra porter désormais le nom de *Vicariat du Zanguebar septentrional*.

5. — Le décret d'érection de la préfecture confiée aux missionnaires bavarois a pour nous une importance particulière, en ce qu'il fixe la limite sud de notre propre Mission. Nous croyons donc utile de l'insérer au *Bulletin*, en le faisant précéder de la lettre adressée, à cette occasion, par Son Em. le cardinal Siméoni, préfet de la Sacrée-Congrégation de la Propagande.

Lettre de Son Em. le cardinal Siméoni au T. R. Père.

SACRA CONGREGATIONE
DI PROPAGANDA

Roma, li 23 novembre 1887.

Rme Pater,

Officii mei esse duxi Paternitatem Tuam certiore per has litteras reddere de nova Præfectura apostolica nuper crecta in ora meridionali Zanguebariæ, quam ob nova rerum adjuncta sejungere visum est a Vicariatu Zanguebariensi jampridem commisso curis benemerentis Congregationis, cui præes. Prædictam novam Missionem excolent Patres e Congregatione Benedictina Germanica pro Missionibus Exteris. Quinam vero sint ejusdem limites ex Decreto crectionis intelliges, cujus exemplar una cum hisce litteris accipies.

Interim Deum precor, ut Te adjuvet et Te diu sospitet.

P. T. Addictus.

JOANNES Card. SIMEONI. *Præfectus.*

† D. Archiep. Tyren. *Secrius.*

Décret d'érection de la nouvelle préfecture.

DECRETUM

Cum Africæ orientalis ora, ultimis hisce temporibus, pluribus obnoxia fuerit vicissitudinibus, quæ etiam Missionum catholicarum distributionem ac ordinem aliquatenus alium a præsentis exposcere videntur, opportunum consilium fore visum est ab actuali Vicariatu Zanguebariensi sejungere meridionalem ejus plagam, in eaque novam Præfecturam apostolicam Zanguebariæ meridionalis nuncupandam constituere, cujus limites ii sint. Ad Septent. gradus septimus lat. aust. a finibus vicariatus Unianembensis usque ad flumen Kingani, tum linea recta ducta usque ad Oceanum Indicum ad meridiem loci Konduchi. Ad Or. Oceanus Indicus Missionem adluet. Ad Mer. Missionem determinet fluvius Rovuma, ab ejus ostio usque ad punctum, ubi in ipsum confluit amnis Lujenda, tum linea ducta ab hoc puncto usque ad gr. decimum lat. austr. apud locum dictum *Mesule*, tum prædictus gradus usque ad lacum Nyassa occidentem versus, deinde orientalis ora ejusdem lacus usque ad extremitatem meridionalem Vicariatus Unianembensis, qui ad Occid. novam Præfecturam definiet.

Cum vero jam exinde ab anno 1884, in conventu Generali habito die 24 junii, EE. PP. Sacri Consilii christiano Nomini Propagando sta-

tuerint, ut novæ Congregationi Benedictinæ pro Missionibus Exteris in Germania initium daretur, quæ nunc jam satis, Deo adjuvante, excrevit, eidem novam apostolicam. Præfecturam apte committi posse visum est, ita tamen, ut si qua domus intra supradescriptos limites novæ Præfecturæ existat fundata, et nunc possessa a Patribus Spiritus Sancti, quibus antea hæc regio curæ erat, isdem PP. Spiritus Sancti adhuc pertinere intelligatur.

Hujusmodi porro sententiam tum de nova Præfectura prædicto modo erigenda, tum de eadem demandanda curæ prædictæ Congregationis Benedictinæ Germanicæ ab infrascripto Secretario Sacræ Congregationis de Propaganda Fide relatam SSmo D. N. Leone PP. XIII in Audientia diei 13 novembris 1887. Sanctitas Sua benigne adprobavit, statuens tamen tamquam provisorios limites supradescriptos novæ Præfecturæ, ac mandans ut regulæ Instituti prædicti hactenus ab Episcopo Augustano adprobatae, examini et adprobationi Sacræ Congregationis deinde submittantur, et præsens Decretum de his omnibus dari præcepit.

Datum Romæ ex Ædibus S. C. de Propa. Fide, die xvi novembris, anno MDCCCLXXXVII.

VICARIAT DES DEUX GUINÉES

APERÇU GÉNÉRAL SUR LA MISSION

JUILLET 1885 — DÉCEMBRE 1887

1. Etablissements fondés et projetés. — 2. Gouvernement de la colonie. Progrès : télégraphe, imprimerie, commerce. — 3. Développement des œuvres. — 4. Pahouins. Leur migration continue vers la côte.

1. — Le dernier *Bulletin* de la Mission des Deux-Guinées se terminait en 1885. Elle comprenait alors huit établissements, avec celui des Religieuses de l'Immaculée-Conception de Castres, qui continuent à se dévouer à nos œuvres. Depuis, deux fondations sont venues s'ajouter à ce nombre : celle de la Sainte-Trinité, à Onitsha (Bas-Niger), et celle de Sainte-Anne, à Cama (Fernand Vaz).

Les épreuves n'ont cependant pas manqué. Le *Bulletin général* a relaté, en leur temps, la mort des PP. Martin, Salaün, et celle du F. Germain ; puis le retour en France des PP. Urien

et Stalter. Il est vrai que les nouveaux arrivés ont comblé ces vides ; mais l'extension de nos œuvres demanderait encore du renfort. Présentement, trois stations ne possèdent chacune qu'un seul Père.

M. de Brazza, commissaire général du Gabon-Congo, avait provoqué la formation d'un nouvel établissement. Le différend franco-espagnol, en effet, met en question la couleur du drapeau qui doit flotter sur Mouny, Bénito, Bata et Campo. M. de Brazza voulait faire une manifestation par l'envoi d'un missionnaire dans le Mouny. « Un seul », disait-il à Monseigneur ! Faute de personnel, il a été impossible à Sa Grandeur d'acquiescer à cette demande.

Les Noirs, eux aussi, continuent à nous demander partout. Un chef de Campo est allé jusqu'à construire une case en planches du pays pour les *Minissés* (missionnaires). En voyant les chemins de ce continent mystérieux, si largement ouverts aujourd'hui, on ne peut s'empêcher de redire : *La moisson est grande, mais les ouvriers sont peu nombreux.*

De leur côté, les Sœurs de l'Immaculée-Conception sont impatientes de s'étendre. Il nous faudrait, en effet, des établissements de Religieuses auprès de chacune de nos communautés. Dans nos stations, les garçons seuls sont instruits. Les petites filles, si elles ne restent pas au village, dans leur ignorance et le paganisme, sont accaparées par les ministres protestants, car la Société biblique presbytérienne américaine a des œuvres échelonnées sur une grande partie de la côte occidentale d'Afrique, et dispose de sommes immenses en comparaison de nos faibles moyens. Nos jeunes gens n'ont ainsi, sur plusieurs points, pour leurs épouses, que le choix entre les païennes et les protestantes. Espérons que Dieu nous permettra bientôt de faire cesser ce fâcheux état de choses.

2. — Comme les journaux l'ont annoncé, le gouvernement du Gabon, de militaire qu'il était, est devenu civil. A M. Cornut-Gentille succéda M. Pradier, qui fut le dernier commandant de la marine. Le 1^{er} octobre 1886, M. Ballay, nommé lieutenant-gouverneur, prenait le gouvernement de la colonie. Trois mois après, arrivait M. de Brazza, commissaire général de la colonie et du Congo français.

Le gouvernement civil a introduit dans le pays un grand

nombre d'expéditionnaires et de chefs de tous services. Aussi est-il question de construire à ces messieurs des maisons particulières, pouvant loger leur famille. Ce serait beaucoup à désirer, car la moralité ne pourrait qu'y gagner. Le Gabon, d'ailleurs, permet à un Européen de s'y établir avec sa famille : sa femme, avec un logement bien installé, peut supporter le climat de nos côtes.

Les nouvelles constructions ont un peu embelli la colonie ; la route de la Mission à Libreville et de Libreville à Glass a été aussi améliorée. Des ponts en briques cimentées ont été jetés sur les petits ruisseaux ; le pays est même doté aujourd'hui d'un télégraphe et d'une imprimerie. Le câble télégraphique, posé entre San-Thomé et Libreville, a été inauguré en septembre 1886. Depuis lors, les nouvelles sont rapides, mais chères.

L'imprimerie nous est arrivée en avril 1887. Elle est dirigée par M. Sidon, noir originaire de la Guadeloupe, venu récemment à Libreville avec sa famille. On a déjà fondé un journal officiel hebdomadaire, le *Gabon-Congo*. Le premier numéro a paru le 13 juin. Les typographes et les relieurs sont nos anciens élèves de Sainte-Marie. Nous espérons pouvoir nous servir plus tard de cette imprimerie pour la publication de nos ouvrages en langue indigène.

Inutile de dire que le commerce a bénéficié du nouvel état de choses. Ajoutons que MM. les commerçants, français, anglais et allemands, sont toujours pleins de bienveillance à notre égard.

Pour ne rien oublier dans la série des progrès de la colonie, signalons l'exposition des produits agricoles et industriels indigènes, qui vient d'avoir lieu le 13 juillet dernier. A tous les concours précédents, la Mission avait eu le premier prix. Cette année, elle ne pouvoit rester en arrière. Le journal officiel nous avait informés du programme et des conditions de l'exposition. Au jour fixé, les voitures de la Mission apportaient donc, sur la place désignée, les chefs-d'œuvre de nos menuisiers, notre huile superfine de coco, les légumes recherchés de notre jardin, les fruits les plus rares et les plus communs de nos plantations, café, vanille, etc., tout ce que nous avons de mieux, jusqu'aux princes de la basse-cour. Des horticulteurs, des agents de cultures sachant que nous nous présentions, n'avaient osé exposer leurs produits. Aussi le jury, dont faisait partie le P. Klaine, nous accorda-t-il le premier prix, à l'unanimité.

Les Religieuses de l'Immaculée-Conception, qui avaient exposé les travaux de leurs enfants, habits variés pour le pays, vêtements pour Européens, magnifiques broderies, nappes d'autel et bourses pour les saluts du Saint-Sacrement, reçurent la même récompense. Après nous, mais *longo intervallo*, quelques Européens et les indigènes. Tous reçurent quelque chose, au moins 2 francs. La satisfaction était générale. Le président du jury, chef du service de l'intérieur, exprima l'opinion de tous, quand il dit que la colonie était en voie de progrès réel, et il énuméra les hectares de terrain cultivé par les indigènes, les succès obtenus par l'industrie, etc.; il conclut par ces remarquables paroles « que le Gabon, n'ayant pas l'insalubrité de climat qu'on lui prête, était certainement colonisable et facilement habitable pour un Européen qui sait respecter la moralité ». Il insista sur ce point, et il fut vivement applaudi.

3. — La colonie est donc en voie de *progrès*. Mais le bon et véritable progrès qui continue à s'étendre bien loin au nord et au sud, comme à l'intérieur, est celui que propagent les enfants qui sortent de nos établissements. Tout ce qu'ils ont vu et appris dans nos maisons, travaux, religion, cérémonies et fêtes religieuses, tout est annoncé et publié au loin dans les différentes tribus que nous évangélisons. Eux-mêmes, au besoin, se font catéchistes et baptiseurs, lorsqu'ils rencontrent des malades à l'extrémité. Enfin, la parole de Dieu se répand de plus en plus.

Pour compléter cet aperçu sur le développement des œuvres, voici quelques chiffres qui montreront que le bien accompli a progressé dans la même proportion.

En 1883, le nombre des baptêmes, dans toute la Mission, a été de 461; celui des mariages, de 34; et celui des enterrements, de 144. Nous avons 478 enfants, et de 90 à 100 malades dans les hôpitaux.

En 1884, nous avons fait 399 baptêmes, 26 mariages et 117 enterrements. Le chiffre des jeunes indigènes entretenus par nous s'est élevé à 598, et celui des malades soignés dans les hôpitaux, à 458.

Enfin, voici les résultats de 1887: baptêmes, 574; mariages, 28, et enterrements, 160. Le nombre de nos enfants et jeunes gens est de 642, et celui des personnes assistées, de 490.

4. — Avant de terminer, un mot de la tribu des Pahouins. Ce

peuple innombrable se rapproche de plus en plus des rivages de l'Océan. Sur toutes les rivières, sur tous les sentiers qui conduisent à Libreville, ses villages sont échelonnés en rues droites, propres, barrées seulement, au milieu, par la case des chefs de familles. Des caravanes de cent et deux cents hommes arrivent chaque jour dans les factoreries européennes, pour faire l'échange de leurs produits. Ce mouvement, qui a déjà été signalé dans notre dernier bulletin, est bien loin de s'arrêter. Quand on interroge le Pahouin, il répond invariablement, et cela depuis longues années, qu'il est poussé par d'autres peuplades de l'intérieur qui veulent avoir aussi leur part aux bienfaits de la religion et de la civilisation. A eux donc semble réservé l'avenir du pays; ce sont eux déjà qui sustentent les indigènes gabonais. Ces bonnes gens arrivent, de tous les côtés, par terre, par mer, chargés de milliers de maniocs qu'ils vendent aux M'Pongoués et dans les factoreries.

A Sainte-Marie, le bon F. Jean, chargé des achats, en a bien vite fini avec eux. Pour quelques feuilles de tabac, des pipes, des étoffes, des marmites, des caisses fabriquées par nos menuisiers, il a bientôt garni son magasin pour quelques jours. Si le temps ne permet pas à nos pourvoyeurs de reprendre leur route, ils trouvent à Sainte-Marie un hôtel qui leur convient. C'est une des salles de nos parloirs. A part les femmes, ils y dorment pêle-mêle, les uns sur de simples bancs, d'autres sur le sol nu, sans literie aucune, et ils gardent tous le silence, aussi attentivement que les membres de la communauté. Le commerce les attire. Quelques-uns d'entre eux s'engagent même comme tirailleurs; beaucoup vont travailler sur les navires de guerre et sur les navires marchands. Plaise à Dieu que cette immense tribu quitte bientôt ses sauvages habitudes, pour embrasser la vie chrétienne!

COMMUNAUTÉ DE SAINTE-MARIE DU GABON

JUILLET 1885. — DÉCEMBRE 1887

1. Mouvement du personnel. Santé. — 2. Retraites. — 3. L'œuvre des Latiniens reprise. — 4. Ecole primaire. Examens publics. — 5. Apprentis. — 6. Plantations et produits. — 7. Hôpital. — 8. Saint Ministère. — 9. Fêtes. Assistance des officiers de marine. — 10. Visites.

1. — Suivant l'ordre chronologique, nous avons d'abord à signaler le départ du P. Stoffel, le 17 juin 1885. Les bulletins généraux ont parlé de son voyage en France, en Allemagne, pour la question du Caméron. Les rapports de M. de Bismarck avec la Cour romaine, la cessation du Kulturkampf, donnent de nouveau l'espoir de voir, un jour, nos Pères à l'œuvre dans la nouvelle colonie allemande de Caméron. Le P. Jean-Marie Picarda a succédé au P. Stoffel, comme procureur de la Mission et économiste de la communauté de Sainte-Marie. Peu de jours après le départ de celui-ci, nous arrivèrent les PP. Fuchs et Lejeune. Le 3 novembre de la même année, le *Biafra* nous amena les PP. Buléon et Poulard, avec le F. Sophrone. La profession de 1886 nous donna les PP. Reeb, Monnier et le F. Sidoine. Ils arrivèrent le 7 novembre, avec trois Sœurs de l'Immaculée-Conception, sur le *Gertrud-Wœrmann*.

Le courrier de septembre de la même année nous avait amené les FF. Albéric et Gustave : le premier resta à Sainte-Marie, le deuxième fut destiné à Saint-Joseph des Bengas, qu'il quitta en février 1887 pour Sainte-Anne des Camas.

Le renfort de cette année, composé des PP. Pacé, Duron, Lichtenberger, Boulé et des FF. Théophile et Aubert, nous est arrivé en bonne santé, dans les premiers jours de novembre.

Nous avons été bien éprouvés, ces dernières années. Le P. Urien ouvre la liste des malades. Pris d'une gastralgie chronique, dont il ressentait les atteintes déjà même au noviciat, ce cher Père dut quitter son poste de Saint-Pierre de Libreville, en février 1885, pour se faire mieux soigner à Sainte-Marie. Une neuvaine au V. Père lui donna quelques mois de santé; mais, la maladie le reprenant de plus fort, il partit pour la France, sur l'avis du médecin, le 29 décembre de la même année.

Le 8 mai de cette année (1887), partait encore, sur le transport

l'*Ariège*, le P. Salaün, bien épuisé par plusieurs crises de nerfs. C'était le jour où nous arrivait de Donghila le P. Stalter, dans un état de santé inquiétant. La maladie devint très grave dans la nuit du 5 au 6 mai, pendant laquelle il reçut les derniers sacrements. Cependant, grâce aux soins du F. Henri, le P. Stalter put se remettre suffisamment pour prendre passage à bord de l'*Ella-Wœrmann*, et se rendre en France, trois semaines après le départ du P. Salaün.

Monseigneur lui-même s'ajoute au nombre des malades. Cette année, comme l'année dernière, au commencement de la saison sèche, il a été pris d'un rhume, qui l'a retenu au lit durant quelques jours. Grâce à Dieu, Sa Grandeur est aujourd'hui bien rétablie, et, malgré ses quarante-deux ans d'Afrique, elle continue vaillamment son pénible ministère. Monseigneur va, en effet, deux fois par semaine au Plateau, pour la direction des religieuses et les confessions des quelques chrétiens de Libre-ville; en outre, il est à peu près seul pour les confessions des chrétiens des villages voisins de la Mission; et, la veille des principales fêtes, il passe trois ou quatre heures au saint tribunal, à Sainte-Marie. Le manque de Pères sachant suffisamment le pongoué l'a même obligé d'aller quelquefois administrer le baptême ou l'extrême-onction à des moribonds des villages environnants. Ajoutons que sa correspondance s'étend de plus en plus, et il n'a personne de stable à Sainte-Marie pour lui servir de secrétaire! Malgré tout, la divine Providence nous le conserve toujours vaillant et tout entier au service des âmes.

2. — La retraite des Pères précède, d'ordinaire, la fête du Saint-Cœur de Marie. Tous ceux des stations qui peuvent facilement s'absenter, y prennent part avec nous. Les Frères la font avant la fête du Patronage de saint Joseph.

A la clôture de celle de cette année, le F. Liévain a eu le bonheur d'émettre les vœux perpétuels. Les enfants assistent toujours à ces touchantes cérémonies; ils en retirent de bonnes impressions, qui deviennent quelquefois des germes de vocation. Déjà un de nos moniteurs a demandé au T. R. Père Général la faveur d'être admis au nombre des novices Frères de la Congrégation.

3. — L'œuvre capitale d'une Mission, d'après le désir du Saint-Siège et selon les prescriptions de nos Constitutions, c'est la

formation d'un clergé indigène. Or, au Gabon, malgré tous les essais tentés à différentes reprises, cette œuvre n'a guère pu réussir jusqu'ici. Depuis quelques années même, l'enseignement du latin avait été interrompu. Cependant, en janvier 1886, Monseigneur crut le moment favorable pour le reprendre, et il en confia le soin au P. Buléon. Les enfants de l'école primaire fournirent les premiers élèves au nombre de six; jusqu'en septembre de la même année, ils restèrent avec les autres élèves de l'établissement; mais, à cette époque, le nombre des latinistes s'élevant à douze, et l'œuvre prenant la forme d'un petit séminaire, elle exigeait un local distinct et entièrement séparé. En attendant une nouvelle construction, on la transféra à Saint-Joseph, au premier étage de la maison des apprentis. C'est là qu'elle se trouve encore aujourd'hui, sous la direction du P. Monnier, qui en a été chargé un mois après son arrivée. Les latinistes sont au nombre de 10 : 4 achèvent le cours de cinquième, et 6 vont commencer la sixième.

En ce moment, on travaille à la maison qui leur a été destinée par le Chapitre provincial, qui suivit la retraite de 1886. Elle s'élève à quelques pas de la chapelle, à droite. Ce nouveau bâtiment complète le plan primitif de tout l'établissement de Sainte-Marie. Au centre, comme au cœur, la résidence de Notre-Seigneur dans son beau et pieux sanctuaire, et celle des missionnaires; à droite, le nouveau petit séminaire; à gauche, l'œuvre des écoles; en tête, en avant, les ateliers et l'œuvre des apprentis de Saint-Joseph; à l'entrée, les parloirs, les magasins, et, tout à côté, l'hôpital des indigènes.

4. — Depuis le dernier *Bulletin*, le nombre des enfants des écoles primaires s'est maintenu entre soixante-dix et quatre-vingts; le P. Klaine en est toujours chargé. Dans le courant de l'année, les enfants ont leurs fêtes, leurs promenades extraordinaires, leur distribution de prix, leurs vacances et leurs examens.

Cette année, l'examen a revêtu, pour la première fois, un caractère particulier et bien nouveau. La commission avait été annoncée longtemps à l'avance; enfin, le 30 mars, elle se présenta au nombre de six examinateurs. Malgré la malveillance dont parurent animés quelques-uns d'entre eux, le résultat fut satisfaisant.

Le catéchisme seul fut oublié, ainsi que les prières avant et après la classe; sur tout le reste, les enfants répondirent très bien, quoiqu'ils ne fussent pas interrogés sur les matières de leur programme. Aussi ces messieurs se retirèrent-ils satisfaits. Un seul osa reprocher à Monseigneur l'enseignement du latin à la Mission; mais Sa Grandeur lui fit une réponse qui fut applaudie des autres membres.

Nous attendons une autre commission pour le mois d'août. Ces messieurs, allouant 20,000 francs à la Mission, veulent, cela se conçoit, juger de l'emploi de leurs ressources.

Cette année, pour la première fois, la distribution des prix s'est faite publiquement à Sainte-Marie et dans l'établissement des sœurs. Monseigneur y avait invité les Européens présents dans le pays; ils y sont venus en bon nombre, avec toutes les autorités de la colonie. (Lettre du 17 sept. 1887.)

5. — L'œuvre des apprentis s'est bien transformée. Jusqu'en 1885, en effet, c'étaient de grands jeunes gens, de quinze à vingt ans, Pongoués, Bengas et autres du voisinage; mais ils nous ont presque tous quittés pour prendre place dans les factoreries. Le nombre actuel se maintient pourtant entre cinquante et soixante; mais la plupart sont Pahouins et très jeunes. Le P. Jean-Marie Picarda, comme économiste, en a la direction; il y est secondé par nos bons Frères, et spécialement par le F. Théodose. Cette catégorie attire généralement l'attention des visiteurs qui, à la vue de leurs divers travaux de menuiserie, de cordonnerie, de forge, de culture, de jardinage, etc., ne savent souvent comment nous féliciter de pouvoir obtenir de si bons résultats avec de si jeunes noirs.

Nos Pahouins sont, en effet, bien bons, très simples et pleins de bonne volonté. Ils sont tous censés gagner leurs habillements qu'on leur distribue tous les trimestres, ce qui ne contribue pas peu à exciter leur goût pour le travail. Ils ne sortent généralement de l'établissement qu'après avoir reçu les sacrements de baptême, d'eucharistie et de confirmation. Ceux qui ont eu la faveur d'être choisis pour apprentis-menuisiers, sont les seuls qui contractent l'engagement de séjourner chez nous le temps voulu pour bien apprendre leur métier; c'est ordinairement deux ou trois ans.

Inutile de dire que ces apprentis sont très utiles pour les

différents travaux que nous avons à exécuter, sans parler de l'inappréciable avantage qu'ils trouvent eux-mêmes d'embrasser notre sainte religion, qu'ils font ensuite connaître dans leur pays quand ils y retournent. Mais beaucoup préfèrent rester au centre même de la colonie, où ils ont pris des goûts de civilisation qu'ils ne pourraient satisfaire en leur pays natal. C'est ainsi que plusieurs, en s'employant à Libreville au service de l'État et du commerce, sont arrivés à se faire une position convenable.

6. — Par le passé, nous avons déjà parlé de nos nombreuses plantations de palmiers et de cocotiers, dont les fruits nous sont d'un si grand secours. Nous devons mentionner, cette fois, un nouveau résultat que nous avons pu obtenir de nos cocos. C'est une huile très douce pouvant remplacer, au besoin, l'huile d'olive (1).

Les vapeurs de l'État et du commerce nous en ont acheté déjà pour leurs machines.

A propos de cultures, signalons aussi celle de la vanille, que le P. Klaine cultive dans ses moments de loisir. Elle a rapporté, cette année, pour la première fois, une quantité de gousses abondantes et de bonne qualité.

Ajoutons, en finissant la partie des apprentis, que pour la fête du Patronage de Saint-Joseph, 16 mai 1886, une belle statue de ce bien-aimé saint fut installée, au milieu de leur cour, sur un joli piédestal, surmonté d'un dôme en zinc, habilement travaillé par le F. Ubald et ses apprentis forgerons. Après la grand'messe, Monseigneur bénit solennellement le monument, en présence de tout le personnel de l'œuvre, pendant que les musiciens exécutaient leurs plus beaux morceaux. Il serait difficile de dire le bonheur de nos apprentis, à la vue de la statue de leur puissant protecteur, et plus difficile encore de raconter la naïveté et la ferveur de leurs prières à ce bon père.

7. — Le bon F. Henri continue à se dévouer aux pauvres

(1) Nous l'obtenons par un procédé bien simple, que nous a enseigné un planteur belge, dans une visite qu'il nous a faite tout dernièrement. Au lieu de faire fermenter l'amande du coco, pour en extraire l'huile, comme on l'avait fait jusqu'ici, on la rape, on presse et on fait couler le jus de la râpure, légèrement humectée d'eau, dans un vase à moitié rempli d'eau sur laquelle vient surnager l'huile douce et mangeable. On l'enlève, on la fait bouillir sur le feu, et tout est fini.

malades et infirmes de toutes sortes, qui se pressent dans notre hôpital. Matin et soir, souvent toute la journée, il y est occupé à administrer des remèdes, à panser les plaies les plus hideuses, ou à consoler quelque moribond. Depuis juillet 1885, cinq cent vingt-deux malades y ont passé; soixante-seize d'entre eux sont morts et sont devenus, nous aimons à le croire, nos intercesseurs auprès de Dieu. La plupart sont de pauvres enfants abandonnés, provenant presque tous de la tribu des Pahouins, que le P. Stalter et ses compagnons ont recueillis dans leurs excursions sur les rivières occupées par ce peuple innombrable.

Il en est de même de l'hôpital des Sœurs : il est, comme celui de Sainte-Marie, continuellement rempli de malades et d'infirmes de tout âge et de toute provenance. C'est toujours la sœur Saint-Charles qui s'en occupe avec son dévouement si connu. Ah! que les ressources de la Mission ne nous permettent-elles de recevoir, en ces saints asiles, un plus grand nombre de ces pauvres noirs, si simples et si faciles à disposer à une mort chrétienne.

8. — Le ministère du Père qui est chargé de l'hôpital de Sainte-Marie consiste à catéchiser, à baptiser et à administrer les malheureux que le bon Dieu nous envoie. C'est lui qui fait aussi les enterrements. Or, ils sont nombreux; car tous nos chrétiens indigènes, qui meurent dans les environs de Sainte-Marie ou de Libreville, désirent être enterrés dans notre cimetière. Aussi, a-t-on été obligé déjà de l'agrandir.

Depuis quelque temps, l'administration coloniale exige un permis d'inhumer pour les enterrements. Cette mesure, prise déjà dans le temps passé, est encore en vigueur aujourd'hui. Mais quelle difficulté ne rencontre-t-elle pas dans la pratique avec nos pauvres noirs? En signant les registres civils de la colonie, nous avons pu constater que la Mission seule a fait les déclarations de décès. Les noirs ont peur de ce permis d'inhumer, et, pour eux, il y a trop de démarches à faire pour l'obtenir. Les registres de l'État civil, pour les naissances, sont encore plus pauvres que les registres mortuaires : depuis janvier jusqu'en mai 1887, il n'y avait que deux naissances enregistrées. Pourtant, nous avons fait bon nombre de baptêmes de nouveau-nés.

Il nous faudrait, à Sainte-Marie, un Père sachant le pongoué et libre des fonctions de l'établissement, pour exercer le zèle

apostolique chez nos nombreux indigènes, dispersés dans les villages et lieux de cultures à l'intérieur, depuis Sainte-Marie jusqu'au cap Estérias, et sur les affluents de la rivière Mondah. Quel bien ne ferait-il pas chez ces bons noirs si bien disposés envers la Mission! Sauf de rares exceptions, tous recevraient avec bonheur les secours de notre sainte religion, au moins en danger de mort. C'est ici qu'on peut dire vraiment que le temps de la moisson est venu et qu'elle n'attend plus que des ouvriers.

Depuis 1885, ont été chargés de cette partie du ministère, en même temps que de l'hôpital, des enterrements, etc. : les PP. Neu, Urien, Picarda, Buléon, Monnier, Fuchs. Cette fonction incombe maintenant au P. Ferré, revenu fatigué de Donghila.

Malgré ces nombreux changements, occasionnés par la maladie et les départs pour France, voici quelques chiffres pour indiquer les consolants résultats, obtenus de 1885 à juillet 1887 :

Baptêmes. — En 1885 : **126**; en 1886 : **146**; en 1887 : **88**.

Confirmations. — En 1885 : **49**; en 1886 : **57**; en 1887 : **53**.

Les premières communions ne dépassent que de quelques chiffres le nombre des confirmations.

Le nombre des mariages chrétiens s'est élevé à 25 (1).

9. — Les fêtes principales de l'Église se célèbrent alternativement à Sainte-Marie et à Saint-Pierre.

La première communion a lieu le jour de la fête de saint Benoît le Maure, patron secondaire du Vicariat apostolique. Elle a un cachet tout spécial de piété intime et de recueillement. Tous les ans, les enfants de Saint-Pierre, garçons et filles, se joignent à ceux de Sainte-Marie, et la cérémonie est des plus touchantes. Les parents font foule au dedans et au dehors de la chapelle, plusieurs d'entre eux aiment à accompagner leurs enfants à la sainte Table. Spectacle attendrissant qui nous console bien de nos fatigues! Nous avons d'ailleurs, à presque toutes nos grandes fêtes, une centaine de personnes du dehors qui font la sainte communion. La matinée de la première communion se termine, pour les enfants, par la réception du saint Scapulaire auquel tous nos chrétiens sont si attachés. Après les vêpres, se fait la rénovation des vœux du baptême et la consé-

(1) La maison de Saint-Pierre de Libreville ayant désormais ses propres registres de sacrements, ceux de Sainte-Marie ne sont plus aussi fournis.

cration à la Très Sainte Vierge. Même foule, même piété que le matin : ce jour est vraiment pour tous le plus beau de la vie!

Dans le courant de l'année, quelques enfants et adultes, pressés par la maladie ou les circonstances, sont aussi admis au divin banquet. Cela porte nos premières communions à une soixantaine par an.

La confirmation se donne chaque année à la Pentecôte, que nous célébrons, en union avec la Maison-Mère et tous nos confrères, avec le plus d'éclat possible.

Parmi les fêtes pieuses, citons encore celle du Sacré-Cœur. Pendant la journée entière, le Saint-Sacrement est exposé à l'adoration des fidèles; tous les Pères, Frères et enfants y vont à leur tour représenter la communauté; les chrétiens des villages s'y rendent aussi avec empressement.

Mais de toutes ces fêtes, celle du Très Saint-Sacrement est la plus solennelle. Chaque année, elle revêt au Gabon tous les dehors du triomphe de Jésus Eucharistique. Monseigneur y invite MM. les Commandants de terre et de mer, et jusqu'ici ceux-ci ont fait à l'invitation de Sa Grandeur l'accueil le plus empressé. Voici l'Ordre du jour qui fut affiché à l'*Infernet* par M. de Cuverville, en 1886.

La Mission catholique exerce dans ces parages une action civilisatrice et française de premier ordre; aussi le capitaine de vaisseau, chef de division, considère-t-il comme un devoir patriotique de répondre à l'invitation qui lui est adressée : il arrête en conséquence les dispositions suivantes :

Dimanche 27 juin, les grands pavois seront hissés en même temps que les couleurs et amenés en même temps qu'elles. L'*Infernet* fera un salut de vingt et un coups de canon au moment où la bénédiction sera donnée à la rade du parvis de l'église de Saint-Pierre de Libreville.

Les officiers qui voudront accompagner le capitaine de vaisseau, chef de division, se rendront à la Mission Sainte-Marie pour 4 heures et demie de l'après-midi : tenue en blanc, redingote, épauettes, casque et sabre.

« *Infernet* », Libreville, le 23 juin 1886.

« *Signé* : CAVELIER DE CUVERVILLE. »

Cet appel fut entendu, et, le 26 juin 1886, on vit assister à la procession de la Fête-Dieu, M. Pradier, commandant supérieur

de la colonie ; M. Cavelier de Cuverville, capitaine de vaisseau, chef de division navale de l'*Atlantique Sud* ; M. Dumont, capitaine de frégate, commandant du *Voltigeur* ; M. Nayel, lieutenant de vaisseau, commandant de la *Mésange*, avec leur état-major, et une soixantaine de marins sous les armes. L'impression fut vive et profonde chez nos noirs. Mais cette éclatante manifestation devait être, hélas ! la dernière. C'est ce que nous annonçaient déjà ces dignes commandants, après la cérémonie qu'ils avaient rehaussée par leur présence. Cette année, la marine seule a répondu à l'invitation de Sa Grandeur. Honneur à M. Gourgas, capitaine de frégate, commandant de l'*Alceste* et de la marine, ainsi qu'à MM. les commandants du *Pourvoyeur* et du *Laprade* !

A ces grandes solennités, joignons aussi les fêtes de saint Pierre et du premier de l'an, où tout le personnel de la Mission, réuni dans la grande salle de l'école primaire, exprime, par la voix d'un enfant, à notre vénéré Vicaire Apostolique ses vœux.....! *Ad multos annos!*

Le jour de la Saint-François de Sales, nous célébrons aussi avec beaucoup de pompe la fête du T. R. Père Général. En 1886 et 1887, après la messe, la musique instrumentale a parcouru la propriété, en exécutant les plus beaux morceaux de son répertoire. A Saint-Joseph, les apprentis y ont répondu par une salve de coups de fusils. A l'hôpital, les malades se sont sentis rajeunir et ont oublié leurs souffrances : *Mbiambie*, disaient-ils en entendant les échos de la fanfare, *c'est bien, bien même : fête comme ça, fête pour grand minisse* (grand missionnaire), *fête pour nous, mbiambie*. Pendant le reste de la journée, les corps et les esprits en bénéficient encore, au réfectoire, en promenade, au salut du Saint-Sacrement.

Avant de terminer cet article, un mot de notre musique qui donne tant d'éclat à nos solennités. Elle se compose d'une quarantaine d'instruments, joués par les enfants de l'école primaire et les latinistes. Les anciens enfants aiment aussi à s'y associer ; à toutes les fêtes, ils ont place dans les rangs, et, chaque dimanche, ils assistent aux répétitions. Nous en profitons pour leur donner de bons conseils et les fortifier contre les exemples pervers qu'ils ont sous les yeux, au dehors. Notre musique remplit ainsi à peu près le rôle des cercles en Europe.

10. — Parmi nos visiteurs, signalons tout d'abord les missionnaires espagnols du Saint-Cœur de Marie, avec lesquels nous continuons d'entretenir de bons rapports. C'est ainsi que, le 25 septembre 1885 et le 16 mars 1886, nous avons donné l'hospitalité aux PP. Loenz et à un autre d'Annobon. Le R. P. Ramirez, préfet apostolique des missions espagnoles de Fernando-Po, Corisco, etc., est venu quatre fois à Sainte-Marie, y séjournant toujours quelque temps.

Par ordre de date, nous signalerons les visites de M. de Cuverville, commandant et chef de division de l'*Atlantique Sud*. Quand il arrivait en rade, sa première visite était toujours pour la communauté; il y passait souvent des journées entières; en 1886 même, il y fit une retraite, le jour de la fête du Sacré-Cœur. On sait que M. Cavelier de Cuverville est le gendre de M. A. du Clésieux, de Saint-Ilan.

Pendant leur administration, M. Cornut-Gentille et M. Pradier nous ont porté aussi le plus vif intérêt et sont souvent venus nous visiter.

Mais le bon et fidèle ami, l'hôte de la Mission, celui qui aime à y séjourner habituellement fut le commandant du *Voltigeur*, M. Dumont. Il arriva le 22 juillet 1885, revint encore le 9 mai 1886, et toujours son pied-à-terre fut Sainte-Marie. Nous nous souviendrons longtemps de ce chrétien si franc, si simple, qui nous a toujours été aussi dévoué que possible. Nommons encore le commandant de l'*Albatros*, M. d'Aborille, et le commandant de la *Mésange*, M. Foyel. A leur départ, le premier nous laissa 100 francs pour nos œuvres; le second, qui nous avait fait aussi divers cadeaux, vint assister à la messe de communauté, y communia et nous fit ses adieux avec un cœur des plus dévoués.

En général, tous ces commandants de la marine nous sont très sympathiques et se plaisent à nous rendre tous les services. M. Gourgues, le commandant actuel, ne tarit pas sur les résultats obtenus par la Mission qu'il aime aussi à visiter.

Le 16 juillet 1885, MM. Rouvier et Ballay, à leur arrivée de France pour remplir leur mission dans le Congo, vinrent visiter plusieurs fois Sa Grandeur, et nous firent l'honneur de dîner à la Mission. A son retour, M. Rouvier nous confia un jeune Batèké, et nous remit 100 francs pour son entretien.

A son arrivée de France, comme lieutenant-gouverneur, M. Ballay vint nous faire une de ses premières visites, et depuis nous entretenons toujours avec lui les rapports les plus bienveillants.

A son retour de l'Ogoué, en mars 1886, M. Jacques de Brazza vint faire ses adieux à la Mission.

M. Savorgnan de Brazza lui-même, commissaire général de la colonie du Gabon-Congo, rendit le soir même de son arrivée la visite que Sa Grandeur lui fit dans la matinée du 7 mars. Peu de jours après, il vint, avec M. de Chavannes, prendre part au dîner de la Communauté. Le P. Davezac y assistait : il en profita pour renouer avec l'illustre explorateur les bonnes relations dont dépendent en grande partie l'existence et l'avenir de la station des Adoumas.

Signalons enfin la visite que M. l'amiral Ribell, commandant de l'*Aréthuse* et chef de la division de l'*Atlantique Sud*, fit à Monseigneur le lendemain de sa première arrivée, le 7 novembre 1886. La frégate est actuellement encore en rade, et M. l'Amiral nous a donné plusieurs fois des marques de sa haute bienveillance ; Monseigneur lui a rendu sa visite à bord de la frégate, et il en a reçu l'accueil dû à son rang.

Nous pourrions encore mentionner les visites de plusieurs membres de l'État libre du Congo belge. Mais cette simple énumération suffit à montrer que la Mission, outre son but essentiel qui est le salut des âmes, remplit encore un rôle vraiment civilisateur, vivement apprécié par tous ceux qui viennent dans ce pays.

MAISON DE SAINT-PIERRE, A LIBREVILLE.

JUILLET 1885 — DÉCEMBRE 1887

1. Personnel. — 2. Saint ministère. Traits édifiants. Résultats. — 3. Établissement des Sœurs. Vocations. — 4. Administration. Lieutenant-Gouverneur. — 5. Embellissement de l'église. — 6. Dons offerts à Léon XIII, pour son Jubilé sacerdotal.

1. — Notre petite communauté se compose actuellement des PP. Gachon et Breidel et du F. Sylvestre. Les Pères, outre le ministère de la paroisse, ont aussi l'aumônerie des Sœurs, ainsi

que celle des deux hôpitaux de la colonie ; le Frère remplit les fonctions d'instituteur. Son école compte en ce moment une trentaine d'élèves ; et nous espérons qu'ils dépasseront bientôt la quarantaine, à cause de la classe du soir, à laquelle un plus grand nombre d'adultes viennent assister.

2. — Le ministère ici est des plus actifs, car ce n'est pas seulement à Libreville et dans ses environs que doit s'exercer le zèle du missionnaire : nous sommes souvent appelés à 3, 5 et 7 lieues, et même plus loin. Pendant ces voyages, faits généralement en plein soleil, la pauvre nature crie bien un peu ; mais l'on est bien réconforté par la pensée d'ouvrir le ciel à quelque adulte ou enfant malade. Nous appelons ces derniers *nos petits anges noirs*, tandis que les autres, souvent de vieux endurcis, qui ne se convertissent qu'au dernier moment, nous les nommons *nos vieux saints*.

Dans ces courses apostoliques, on est souvent témoin des merveilleux effets de la grâce. Un jour, l'un de nous rencontre un pauvre malade qui ne voulait en aucune façon entendre parler d'instruction ni de baptême. « *Comment, disait-il, toi oser baptiser moi, toi pas savoir donc que moi y' a fait beaucoup mal même, moi y'a tué, moi y'a mangé monde.* » Et le voilà à faire sa confession publique, ajoutant : *Moi y a diable dans mon cœur, tu y'entends pas ly, crier que moi damné, moi damné, que rien peut pardonner gros péchés pour moi ?* » Le Père eut bien de la peine à lui faire comprendre que le sacrement dont il lui parlait était précisément le remède pour lui enlever ce mauvais diable de son cœur. Enfin, à force d'*Ave Maria*, il triompha de Satan, et ce pauvre noir, ouvrant les yeux de son âme à la grâce, fut heureux de recevoir le baptême. Quelques jours après, il faisait la mort la plus édifiante.

Une autre conversion, qui nous a beaucoup consolés, est celle du roi Ré-tiga, un des noirs les plus influents et les plus riches du pays. Il était polygame, et, par suite, nous comptions peu sur son changement. A chacune de nos visites, bien qu'il fût très poli et très affable à notre égard, il faisait la sourde oreille, lorsqu'on l'exhortait à abandonner ses nombreuses femmes. Il avait pourtant accepté une médaille de la Très Sainte-Vierge, et assurait qu'il la priait chaque jour. Sa conversion inopinée a

bien prouvé qu'il disait vrai : Voici comment il nous l'a racontée lui-même :

« Je dormais, ce me semble. peut-être même ne dormais-je pas, car depuis un mois, je n'ai pu reposer un instant, ma maladie m'enlevant tout sommeil. Or, voici que soudain, au milieu de mes cruelles souffrances, on m'annonce ma mort prochaine. J'étais en ce moment comme devant un étang d'une eau trouble et sulfureuse, lorsque j'aperçois, sur la rive opposée, toute bordée de fleurs et de beaux arbres, une dame d'une beauté infinie, qui me fait signe de venir à elle.

— Oh! Madame, comment faire, lui répondis-je, l'étang me paraît profond et tout de feu, comment faire pour arriver jusqu'à vous? — Aie confiance, me dit-elle, demain tu auras quelqu'un pour t'aider à passer jusqu'ici. »

Le lendemain, le bon roi Ré-tiga reçut de nouveau la visite du missionnaire. Il avait compris la leçon que lui avait donnée la belle Dame; aussi demanda-t-il avec instance le baptême, après avoir renvoyé auparavant toutes ses femmes.

A ce trait, ajoutons encore la petite anecdote suivante, bien naïve, il est vrai, mais en même temps très touchante. Le P. Breidel se trouvait un jour auprès d'un pauvre noir à l'agonie : c'était un païen qui n'avait jamais entendu parler du bon Dieu. Lorsque le Père lui eut appris les principales vérités de la religion, le moribond ne put retenir ses larmes. Le mystère d'un Dieu mort en croix pour sauver tous les hommes, fit surtout une impression profonde sur son âme : « Oh! s'écria-t-il en voyant le crucifix, donnez-le-moi, donnez-le-moi, ce bon Jésus; et saisissant aussitôt la croix qu'on lui présentait, il la baisa pieusement et voulut la faire pénétrer jusque dans son cœur. Déjà une partie disparaissait dans sa bouche, lorsque le missionnaire, occupé à tout disposer pour lui administrer le saint baptême, s'en aperçut. Pauvre noir! Il voulait avoir Jésus avec lui pour le grand voyage, il voulait son saint Viatique pour fortifier son âme au redoutable passage de cette vie à l'éternité.

Voici maintenant le relevé annuel des travaux du saint ministère pendant les deux dernières années écoulées.

Ces simples chiffres montreront mieux que tout ce que l'on pourrait dire la transformation opérée dans ce pays, au point de vue religieux, depuis l'arrivée des missionnaires.

Travaux du saint ministère.	1885	1886
Baptêmes	177	— 176
Premières communions.	22	— 26
Confirmations.	24	— 26
Communions pascales.	220	— 270
Communions ordinaires.	3113	— 3200
Confessions.	2100	— 2500
Mariages.	9	— 8
Malades administrés.	78	— 100
Visites aux malades.	1147	— 1110
Catéchismes.	802	— 800
Instructions à l'église.	126	— 145

Deux de ces enfants ont demandé et obtenu la faveur d'entrer dans la congrégation des sœurs de l'Immaculée-Conception, et d'autres soupirent après le même bonheur. Nous aimons à espérer que Jésus et Marie béniront un si beau dessein et les feront persévérer dans une si sainte vocation. Le nombre des élèves des sœurs s'élève habituellement à cent.

Deux autres œuvres, également bien intéressantes, tenues aussi par les mêmes religieuses, sont : celle de l'hospice, pour les personnes malades, âgées ou infirmes; et celle de la crèche, pour les petits orphelins et enfants abandonnés. Les Pahouins, surtout, quoique encore bien sauvages et ignorants, ont une confiance extraordinaire en nos sœurs. « *Là, disait l'un d'eux, petit pour moi va grandir bon et beau.* » Quelques-unes de nos bonnes chrétiennes de Libreville, voulant contribuer à cette œuvre de dévouement, se sont cotisées pour procurer à ces pauvres enfants des boîtes de lait concentré. Cependant, malgré les soins prodigués à ces *petits anges noirs*, plusieurs, trop exténués à leur arrivée à la crèche, ne tardent pas de s'envoler au ciel.

L'hospice pour les femmes âgées ou infirmes compte ordinairement une trentaine de personnes. Tout ce que la charité peut faire pour elles, c'est d'adoucir leurs souffrances, de leur apprendre à les sanctifier, en leur faisant entrevoir la grande récompense qui leur est réservée au ciel; car il est impossible, à moins de miracle, de guérir ces vieilles négresses dévorées par la lèpre ou quelque autre hideuse maladie.

Les vides, que fait ainsi la mort, sont vite remplis par de

nouvelles arrivées. Il meurt en moyenne chaque année, à l'hospice des sœurs, de cinquante à soixante négresses.

Toutes ces pauvres malades remercient le bon Dieu et leurs charitables infirmières de leur donner la consolation de faire une si heureuse fin. « Oh ! mon Dieu, disait l'une, j'ai beaucoup souffert, mais vous m'avez beaucoup consolée ; je ne méritais pas cette faveur. Merci, merci, je viens à vous, pardon seulement pour mes fautes passées qui sont si nombreuses. »

4. — Il est à regretter que les Européens, qui deviennent de plus en plus nombreux à Libreville, secondent si peu ce bel élan de nos indigènes vers notre sainte religion. Nous avons eu cependant, surtout parmi les officiers de la marine, d'admirables chrétiens, dont nous ne citons pas les noms, pour ne pas répéter ce qui a été dit au *Bulletin* de Sainte-Marie.

Depuis un an, la colonie du Gabon, qui porte désormais le nom de Gabon-Congo, a pris un nouveau développement. Nous avons maintenant à Libreville, à la place d'un commandant supérieur, un lieutenant-gouverneur, M. Ballay, sans compter le commissaire général, M. de Brazza. Ces deux hauts fonctionnaires se sont jusqu'ici montrés bien dévoués à nos œuvres, et nous n'avons qu'à nous féliciter de leurs bonnes dispositions à notre égard.

Le commandant supérieur de la colonie, M. Pradier, s'est toujours montré très favorable et très sympathique à nos œuvres. Il a fait faire, pour notre église de Saint-Pierre, un escalier monumental, qui n'a pas moins de vingt marches, mesurant chacune 6 mètres de long. Puis, successivement, nous avons pu obtenir, par son entremise, 2,042 francs pour couvrir les frais du mobilier de notre église, et 500 francs pour construire un réfectoire pour nos élèves.

6. — Notre église de Saint-Pierre s'embellit aussi de jour en jour, grâce aux généreuses offrandes d'âmes charitables d'Europe et de nos noirs eux-mêmes, qui, en cette occasion, malgré leur pauvreté, n'ont pas voulu rester en arrière. Ils ont, à eux seuls, en effet, donné près de 2000 francs, afin, disaient-ils, que le bon Dieu leur accordât une petite place dans sa belle église du ciel. Avec les 9000 francs de subvention de la colonie, les 2000 francs reçus de nos fidèles et les dons venus d'Europe, nous avons pu procurer un maître-autel et une chaire en chêne sculpté,

des chandeliers, ornements, vases sacrés, belles statues, chemin de croix, etc., etc. Aussi cette église, au dire des Européens, ressemble-t-elle, aux jours de fête, à une vraie petite cathédrale. Ce qui les porte à lui donner ce titre, c'est que Monseigneur vient ici officier solennellement aux fêtes de Pâques, de la Saint-Pierre, de l'Assomption et de la Toussaint.

La vue de notre vénérable évêque, qui compte quarante et une années de mission sur ce sol d'Afrique, qu'il a si longtemps arrosé de ses sueurs, et où il a tant travaillé pour la régénération de la race noire, ne manque jamais de faire une impression très favorable sur tous ceux qui assistent à ces cérémonies.

7. — Avant de clore ce *Bulletin*, disons que nous n'avons pas oublié non plus ici notre très Saint-Père le Pape. Nous nous sommes unis à tous les pieux catholiques du monde entier, pour célébrer l'heureux avènement du Jubilé sacerdotal de notre commun Père. Monseigneur a fait passer une circulaire pour inviter tous ces messieurs de la colonie et nos noirs, à offrir, eux aussi, leur offrande à notre bien-aimé pontife Léon XIII.

La souscription a produit un millier de francs. Plusieurs protestants, eux-mêmes, se sont joints aux catholiques dans cette collecte, montrant par là qu'il n'y a rien de plus beau et de plus digne de respect dans le monde que la papauté; parce que la papauté, c'est l'Eglise, c'est Jésus-Christ lui-même. — Nous venons, en outre, d'envoyer à Rome deux dents d'ivoire, une croix du pays artistement faite, et nos livres pongoués.

COMMUNAUTÉ DE SAINT-PAUL DE DONGHILA

JUILLET 1885. — DÉCEMBRE 1887.

1. Personnel. — 2. Nouvelles constructions. — 3. OEuvre des enfants. —
4. Ministère.

1. — Le personnel de notre communauté, par suite des circonstances, se trouve aujourd'hui réduit à un Père et à un Frère. Le P. Stalter, qui en avait été nommé supérieur en juillet 1885, y est resté jusqu'en mai 1887, époque à laquelle il a été obligé de rentrer en France, par suite d'une grave maladie. Puisse-t-il se rétablir bientôt, et être rendu à nos pauvres Pahouins, qui le réclament et seront heureux de le revoir! Dans

l'intervalle de son supériorat, il avait eu comme aides les PP. Poulard et Ferré; le P. Bichet y a passé aussi deux mois, pour rétablir sa santé affaiblie par le climat du Haut-Ogowé.

La santé du P. Ferré, resté seul après le départ du P. Stalter, s'étant altérée sensiblement, Monseigneur a dû le rappeler à Sainte-Marie, en juillet dernier. Il a été remplacé par le P. Fuchs; le F. Isaure est chargé du jardinage et du matériel.

2. — Le dernier *Bulletin* parlait de la bénédiction de la chapelle. Depuis ce temps, la vieille case en planches, qui servait d'habitation aux missionnaires, a été remplacée par une nouvelle, également en planches, mais, élevée sur des piliers en maçonnerie; le rez-de-chaussé sert de réfectoire aux enfants, de magasin et de parloir; les chambres des Pères se trouvent à l'étage; une belle galerie permet de circuler tout autour. On domine, au nord, une partie de l'estuaire du Gabon, et au sud, les embouchures du Como et du Ramboé.

Au commencement de cette année, le P. Stalter a également construit un grand dortoir, en planches, reposant sur maçonnerie, et pavé en pierres; il pourrait contenir une soixantaine d'enfants.

Parmi les constructions à élever prochainement, il y aurait tout d'abord une nouvelle classe, puis un réfectoire et un parloir extérieur. Le plan de la Mission offrirait alors à l'œil un carré de bâtiments, avec une cour intérieure plantée de mandariniers et d'orangers. Espérons qu'il nous sera possible de le réaliser.

Mais tout ne serait pas encore achevé. Plus tard, quand les Pahouins seront plus civilisés, quand il n'y aura plus de rivalité entre la famille de Donghila et les autres familles de Pahouins, viendra le temps de construire un hôpital et un établissement pour les religieuses. En attendant l'heure de la Providence, les ressources et le personnel nécessaire, nous devons, hélas! voir les malades abandonnés mourir sans baptême dans les villages ou dans les bois. Il nous faudra aussi laisser nos jeunes chrétiens avec des païennes pour mères et des païennes pour épouses.

Notre unique ressource, pour le moment, est d'envoyer nos malades à l'hôpital Sainte-Marie, et les petites filles à l'établissement des Sœurs de Libreville.

3. — L'œuvre principale ici est l'éducation des enfants. Leur

nombre se maintient de 35 à 40. Mais quand la nouvelle classe sera bâtie, il pourra s'élever à 60. Les ressources de la Mission lui permettent de subvenir en partie à l'entretien d'un certain nombre.

Tout le terrain, en effet, est planté de bananiers, d'arbres à pins, etc... Le manioc ne fait jamais défaut; le poisson est abondant et à bon marché.

Après un an ou deux de séjour à Donghila, les enfants nous quittent, quelques-uns pour retourner au village, le plus grand nombre pour aller au Gabon, à Sainte-Marie, augmenter le nombre des apprentis spécialement.

4. — Le ministère consiste principalement à recueillir les malades abandonnés et à baptiser les moribonds. Les registres de l'hôpital Sainte-Marie pourraient dire combien nous avons ramassé de ces pauvres malheureux : ils forment un bon tiers de ceux qui y ont été soignés depuis 1881.

Les baptêmes de moribonds s'élèvent, par année, à une moyenne de 40; si l'on y joint le nombre des baptêmes d'enfants faits ici et dans les villages voisins, ce chiffre peut être porté de 60 à 70 par an.

Les baptêmes d'adultes sont toujours fort rares, par suite de la polygamie, etc. Si le Pahouin ne cède pas, en effet, ses femmes à un étranger, et n'en fait pas le commerce comme les Bakélais, ses voisins, il ne veut pas non plus les abandonner, même pour se faire chrétien. C'est la grande difficulté qui a toujours empêché notre vieux roi Shoké, connu de tous les lecteurs du *Bulletin* et des *Annales de la Propagation de la Foi*, de demander le baptême. Il est mort le 5 septembre 1886, comme il avait vécu, en païen et en polygame. Ses deux successeurs, Oyone et Pyogone, ont été reconnus par le gouvernement, le 16 septembre 1886.

Ces deux chefs semblent bien disposés pour la Mission, chose précieuse dans un pays où tout se traite le fusil à la main. Ils nous ennuyaient un peu, de temps en temps, par le tamtam et par des danses qui duraient toute la nuit; mais, dernièrement, il a été mis bon ordre à cet état de choses.

Dans l'aperçu général du *Bulletin* de la Mission, il a été dit que l'avenir du Gabon appartenait aux Pahouins. Tout porte à le croire, en effet; mais la civilisation et la conversion de cette

race n'est pas chose facile, vu le caractère de ces peuples sauvages, polygames et parfois même anthropophages. Leur langue, différente de toutes celles que l'on parle autour d'eux, offre encore une nouvelle difficulté; mais, déjà, il y a des essais de catéchisme, de dictionnaire et d'autres livres traduits en pahouin. Puissent-ils être bientôt imprimés pour hâter l'évangélisation de ces pauvres peuples!

NÉCROLOGIE



Nous avons encore, hélas! cette fois, deux décès à enregistrer :

D'abord, celui du F. Nétère, mort, le 17 novembre, à Saint-Joseph de Ngazobil;

Puis celui du P. Massart, mort à Sainte-Marie de Gambie, le 2 décembre. C'est par dépêche que la douloureuse nouvelle de ce dernier décès est parvenue à Mgr Picarda, et Sa Grandeur n'a pu que la transmettre à la Maison-Mère, sans fournir aucun renseignement.

En attendant quelques détails sur la mort prématurée de ce bon et regretté confrère, voici quelques lignes sur le F. Nétère.

LE F. NÉTÈRE DELVAUX,

DÉCÉDÉ A SAINT-JOSEPH DE NGAZOBIL, LE 17 NOVEMBRE 1887.

Le F. Nétère (Nicolas Delvaux) était né le 28 octobre 1864, à Arlon, diocèse de Namur (Belgique). Ses parents, bons chrétiens, furent heureux de favoriser sa vocation à la vie religieuse. Entré au postulat de Cellule, le 22 février 1883, il y émit ses premiers engagements de novice, le 19 mars 1884, et passa ensuite au noviciat de Chevilly, le 16 août de la même année. Admis à la profession le 19 mars 1885, il fut d'abord envoyé à N.-D. de Langonnet, puis en Sénégalie, le 17 janvier 1887. Il n'avait donc passé que quelques mois en mission, lorsqu'il a plu au bon Dieu de le rappeler à lui.

Voici sur sa fin, qui a été bien rapide, quelques détails adressés

au T. R. Père par le P. Pascal, supérieur de Saint-Joseph de Ngazobil.

Dans la nuit du 12 au 13 novembre, le cher F. Nétère s'éveilla tout transi de froid et ne put guère se réchauffer jusqu'au matin. Après la messe de communauté, il me fit appeler : je lui trouvai une forte fièvre et lui administrai aussitôt un vomitif ; mais aucun des remèdes qu'on lui donna ne put enrayer l'accès du mal. Dès le troisième jour, il fut pris d'un délire presque absolu, et le cinquième jour, le jeudi 17 novembre, il succombait à huit heures du soir. Néanmoins, il a pu recevoir tous les secours de la religion, excepté le saint Viatique, à cause de vomissements, qui ne lui permettaient de rien prendre ; et, de plus, il a eu la consolation d'émettre ses vœux perpétuels. Ses sentiments, pendant ses quelques jours de maladie, ont été des plus édifiants. A plusieurs reprises, il a offert à Dieu le sacrifice de sa vie pour les pauvres noirs. (Lettre du 24 novembre 1887.)

MOUVEMENT DU PERSONNEL

Retours en France. Sont arrivés à la Maison-Mère :

Le 21 décembre, le F. Jules, du Sénégal ;

Le 25, le F. Méliton, venant de Cayenne ;

Le 27, le P. Horné, de la Mission d'Onitsha, au Bas-Niger.

Mutations et départs. — Le 10 décembre, s'est embarqué à Saint-Nazaire, pour la Guyane, le P. Moysan, comme aumônier de la Relégation ou des récidivistes envoyés dans cette colonie. C'est le Département de la Marine qui nous a demandé lui-même un Père pour ce service ; mais il est entendu d'ailleurs que l'on pourra désigner pour ce poste un autre de nos Pères de la Guyane. (Lettre du 15 novembre 1887.)

Le 16 décembre, a quitté la Maison-Mère, pour se rendre en Irlande et de là à Pittsburg, le F. Vincentius, revenu récemment de la Trinidad.

Le 13, a été envoyé, de Rockwell à Braga, un grand scolastique, M. Norris.

Le 23, s'est embarqué à Liverpool, pour Sainte-Marie de Gambie, le F. Tobias, également de la communauté de Rockwell.

NOUVELLES DES COMMUNAUTÉS

Maison-Mère. — Le T. R. Père se rend à Rome, accompagné du P. Hubert, afin d'y représenter la Congrégation dans les belles fêtes du Jubilé sacerdotal du Souverain Pontife. Ils partent le 28 décembre, par le train spécial des pèlerins, et doivent par conséquent être de retour pour le 12 janvier.

— Le R. P. Delaplace a été pris, au commencement de ce mois, d'une fluxion de poitrine, qui nous a donné d'abord des inquiétudes. Grâce à Dieu, il s'est bien remis. Il a pu dire le jour de Noël la sainte Messe, qu'il n'avait pas dite depuis le 7 décembre.

Séminaire du Saint-Esprit. — Le samedi des Quatre-Temps de Noël, le 17 décembre, a eu lieu une ordination dans la chapelle du séminaire. Elle comptait trente et un ordinands, et parmi eux six prêtres, dont quatre séminaristes et deux novices.

C'est Mgr Duboin qui a fait cette ordination. Le mardi suivant, il est parti pour en faire une autre à Limoges, le 21 décembre. Sa Grandeur est restée dans cette ville pour les fêtes de Noël.

Sénégalie. — Le dimanche 11 décembre, Mgr Picarda a donné la confirmation à Gorée. Cent dix personnes participaient à cette belle cérémonie. (Lettre du 13 décembre 1887.)

 AVIS

Bulletin. — Nous attendons sans délai les bulletins des communautés de Huilla, du Betchouanaland et du Zanguebar.

Œuvre apostolique. — Les supérieurs de Mission ou de Stations qui désirent avoir de cette œuvre des ornements ou autres objets du culte, feront bien d'adresser leurs demandes sans retard, en indiquant en détail les objets qui leur sont plus particulièrement nécessaires.

— On joint à ce *Bulletin* une liste d'excellents livres classiques pour l'enseignement primaire, qui peuvent être cédés à 75 pour 100 de remise.

Maison-Mère, le 27 décembre 1887, fête de saint Jean l'Évangéliste.

 LE SECRÉTAIRE-GÉRANT : BARILLEC.



Ferveur. — Charité. — Sacrifice.

SOMMAIRE. — **Maison-Mère.** Voyage du T. R. Père à Rome. — **Vicariat des Deux-Guinées** (suite). — Saint-Joseph des Bengas. — San-Bénito. — Sainte-Anne, au Fernand-Vaz. — **Nécrologie.** Décès et notices du P. Pierre Lecomte et du P. Massart. — *Mouvement du personnel.* — Nouvelles. — **Avis.** Décisions du S. Office relatives à l'absolution des censures et cas réservés.

MAISON-MÈRE

VOYAGE DU TRÈS RÉVÉREND PÈRE A ROME

A L'OCCASION DU JUBILÉ SACERDOTAL DU SOUVERAIN PONTIFE

28 DÉCEMBRE 1887. — 12 JANVIER 1888.

Ainsi que l'annonçait le dernier *Bulletin*, le Très Révérend Père est allé à Rome, avec le P. Hubert, afin d'y représenter la Congrégation aux fêtes du Jubilé sacerdotal du Souverain Pontife, et de lui offrir le tribut de notre religieuse vénération et de notre filial dévouement. Son voyage, grâce à Dieu, s'est heureusement accompli, malgré divers accidents qui en ont marqué la première partie; et il est rentré à la Maison-Mère au jour indiqué, le 12 janvier au soir.

Tous nos confrères sont désireux, sans doute, d'avoir quelques détails sur son séjour dans la Ville sainte. Nous ne pouvons mieux faire que de leur communiquer les lettres qu'il a adressées au R. P. Collin; nous les ferons suivre d'une lettre du P. Hubert.

Première lettre.

† F. C. S.

Rome, le 31 décembre 1887.

Mon bien cher Père,

Nous sommes à Rome depuis ce matin. Nous ne sommes fatigués ni l'un ni l'autre; mais nous pourrions être fatigués de

passer sous des tunnels, car nous en avons traversé plus de cent vingt. Nous pourrions être fatigués aussi de voir de la neige, parce qu'elle nous a suivis, ou plutôt nous l'avons rencontrée sur toute l'étendue de notre route. Il y en avait une très grande épaisseur dans les plaines du Piémont. Les carreaux des portières n'ont pas cessé d'être gelés jusqu'à Pise.

Jamais je n'avais eu autant d'incidents de voyage en chemin de fer.

J'ai commencé par manquer le train à Bourg, parce qu'on avait négligé d'avertir qu'il fallait monter en voiture. On a eu tout plein d'égards pour moi en cette circonstance. On m'a installé dans la salle des 1^{res}, devant un feu que je pouvais attiser à mon aise. Il était 2 heures 1/2 du matin ; à 5 heures 1/4, on me faisait monter sur le train rapide, et je retrouvais mes compagnons à Chambéry.

Au milieu du tunnel du Mont-Cenis, une formidable explosion se produisit sous notre wagon, au moment où le train s'arrêtait, je ne sais pourquoi. Nous fûmes soulevés, les lumières furent éteintes, et le train tout entier éprouva une forte secousse. Nous étions six prêtres dans le compartiment, pas un ne bougea. Nous nous demandions si nous étions victimes d'un attentat. Les femmes commencèrent à crier et voulaient descendre ; quelques hommes faisaient comme elles : on les arrêta. Le train reprit sa marche lentement, sans que nous ayons su ce qui s'était passé. Il n'y avait pas une minute qu'il était en marche, quand l'une de nos portières vole en éclats et nous couvre de débris de verre. Nous étions dans la plus grande obscurité, puisque les lumières avaient été éteintes. Nous traversâmes le reste du tunnel avec grande rapidité.

Arrivés de l'autre côté, inspecteur, chef de train, etc., etc., vinrent nous voir. Nous étions restés immobiles, afin de ne pas même faire tomber les éclats de verre qui étaient sur quelques-uns d'entre nous, et pour ne pas déranger les fragments qui tapissaient le fond du compartiment. On nous invita à descendre avec les plus grands égards, et on nous fit monter dans une voiture de première classe jusqu'à Turin. Là, on enleva notre wagon avarié, et on le remplaça par un italien, car les wagons de Paris sont venus jusqu'à Rome.

Tout alla bien jusqu'à une des stations après Pise, appelée

Cécina. Je dormais profondément (il était 2 heures du matin), quand le P. Hubert me secoue violemment, en me disant : « On nous crie de descendre, notre wagon prend feu ! » Nous voilà vite descendus, et on nous remet pour la seconde fois dans une voiture de première classe. Cet incident nous a fait arriver à Rome un quart d'heure en retard ; et enfin, avant d'arriver à *Santa Chiara*, nous avons eu un accident de voiture : c'était le complément de nos aventures de voyage.

Tous nos Pères ici se portent bien, ainsi que le Frère et les Scolastiques.

Il y a en ce moment au Séminaire LL. EE. les Cardinaux de Toulouse et de Reims ; NN. SS. les Évêques d'Albi, d'Arras, de Pamiers, d'Angoulême, d'Aire, de Viviers, de Saint-Caude, un évêque du Canada, Mgr Cavarel ; je crois en avoir omis l'un ou l'autre.

J'allais oublier de vous donner l'explication de ce qui est arrivé sous le tunnel. Si l'on nous a dit vrai, c'est le serre-frein à air comprimé qui a éclaté. On a supposé que la secousse produite par l'explosion avait fait jouer les fermetures de la portière, qu'elle s'était ouverte et avait rencontré un obstacle qui l'avait broyée. On ne peut rien affirmer, puisque nous étions dans la plus profonde obscurité.

Demain, nous assistons à la messe jubilaire du Saint-Père, dont l'honoraire dépasse de beaucoup deux millions. Toutes les salles du Vatican sont pleines d'objets envoyés, et il reste soixante-dix-huit wagons à vider.

Assez pour ce soir. De nouveau, bonne année.

A. EMONET, *supérieur général*.

P.-S. — Il fait très froid ici. Nous avons de la glace. — Nous avons été très bien reçus par les Sœurs de la Retraite, à Turin. Nous avons dit la messe, le P. Hubert dans une église d'une œuvre de dom Bosco, et moi chez elles. Dom Bosco paraît désespéré.

Deuxième lettre.

† F. C. S.

Rome, le 1^{er} janvier 1888.

Mon bien cher Père,

Je viens d'assister au spectacle le plus grandiose et le plus émouvant que j'aie jamais vu de ma vie. Après avoir assisté à la

cérémonie de ce matin, on pourrait quitter Rome et trouver qu'on n'a pas trop fait en venant de Paris, uniquement pour être témoin d'une aussi touchante solennité. On pouvait bien dire que, sur les cinquante mille personnes présentes dans la Basilique de Saint-Pierre, il y en avait de tous les lieux de la terre et parlant toutes les langues.

Je ne me figurais pas qu'un Pape porté sur la *Sedia gestatoria* pût apparaître avec une majesté aussi sainte, aussi surhumaine. Cela m'a fait penser à Notre-Seigneur arrivant porté sur les nues pour juger le monde à la fin des temps, comme cette multitude acclamant avec un indicible enthousiasme le Vicaire de Jésus-Christ m'a fait songer à la multitude des élus, s'élançant dans les airs au-devant du Sauveur, en l'acclamant.

Pendant près de dix minutes, les *Evviva Leone Papa e Re* retentirent comme un tonnerre dans la basilique, dès que le Pape parut; et il en fut de même à son départ. Presque tous les ambassadeurs pleuraient. J'ai eu, grâce au P. Eschbach, une carte privilégiée. J'étais tout près des évêques et peu éloigné du Saint-Père. J'ai donc pu voir tout à l'aise. J'ai prié tant que j'ai pu, et il me semble que je l'ai fait avec ferveur, pour la Congrégation, pour ses membres, pour les missionnaires surtout, pour le noviciat des Pères et des Frères, pour nos scolasticats, etc...

Dans l'après-midi, nous sommes allés à la bénédiction du Saint-Sacrement, à Saint-Jean de Latran, où l'on a exécuté des morceaux de musique chantés par trois cents exécutants. C'était bien beau, mais cela n'approchait pas de ce qui avait eu lieu dans la matinée.

Vous avez dû voir dans les journaux la mise à l'*index* de la traduction des Évangiles par Henri Lasserre. Cette condamnation va être bien sensible aux évêques français qui avaient approuvé cet ouvrage. Il faut avouer aussi que l'auteur avait fait du libéralisme en grand, dans sa manière de traduire les textes et d'apprécier la Vulgate.

On assure qu'il y avait à la cérémonie de ce matin près de cinq cents évêques, dont vingt-sept Français.

Les Français présents à Rome, en ce moment, sont au nombre de six mille et plus, d'après ce qui m'a été assuré.

Le P. Hubert s'unit à moi pour envoyer mille affections à tous. J'allais oublier de vous dire que j'ai fait aujourd'hui

visite à l'ambassadeur français, M. Lefebvre de Béhaine. C'est un homme bien aimable et bien bon pour nous, comme aussi M. de Monbelle, que j'ai vu par la même occasion.

Tout à vous en J. M. J.

A. EMONET, *supérieur général.*

Troisième lettre.

† F. C. S.

Rome, 5 janvier 1888.

Mon très cher Père,

Je continue à vous tenir au courant de ce qui peut intéresser la communauté durant mon séjour à Rome.

Ce matin, le P. Jules Brunetti (1), le P. Hubert et moi, avons eu la consolation d'assister à la messe pontificale dite pour les pèlerins italiens. Nous avons obtenu des cartes d'entrée, quoique Français; ces mêmes cartes nous serviront pour visiter l'exposition, dont on dit des merveilles.

Le Pape n'a pas été porté sur la *sedia gestatoria*, à l'arrivée, ni au départ, après la messe. Mais, un déjeuner ayant été servi dans les sacristies aux cardinaux et aux évêques, la cérémonie n'a proprement été terminée qu'après ce déjeuner. C'est à ce moment seulement que le Saint-Père est monté sur la *sedia*.

Tout ce dont nous avons été témoin, le premier jour de l'an, acclamations, *evviva*, agitations des mouchoirs, etc.... s'est reproduit, mais en petit. Pour moi, cette journée a été très consolante, parce qu'il m'a été donné de voir Sa Sainteté de plus près encore que le 1^{er} janvier.

Au séminaire français, on a fêté, à midi, le trente-septième anniversaire de la consécration épiscopale de Son Em. le Cardinal-Archevêque de Toulouse.

Vous savez déjà, je pense, que, depuis les nouvelles constructions, NN. SS. les Evêques ont un réfectoire à part dans l'aile du bâtiment qui leur est réservée et qui les sépare totalement des élèves du séminaire.

Je prends mes repas au réfectoire de la communauté, mais,

(1) Le P. Jules Brunetti, supérieur de Cellule, était allé à Rome avec Mgr l'évêque de Clermont, qui avait demandé au T. R. Père de le prendre comme compagnon de voyage.

aujourd'hui, j'ai accepté l'invitation d'aller au réfectoire des évêques. Le cardinal a bien voulu me placer à sa droite. Comme Son Eminence a fait servir du vin de Champagne, j'ai cru devoir lui porter un toast. Si NN. SS. n'ont pas voulu me faire un simple compliment, ce toast a fait plaisir et à Son Eminence et à toutes nos Excellences ses convives. Je vous en envoie le texte.

Eminence,

J'espère bien que Son Em. le cardinal Langénieux, archevêque de Reims, et que NN. SS. les Evêques, ici présents, ne me taxeront pas d'usurpation, si je me lève pour vous adresser quelques mots.

En ce jour, qui marque le trente-septième anniversaire de votre consécration épiscopale, je suis heureux, Eminence, et je me fais un devoir de saluer, dans votre personne vénérée, un ami constant et un protecteur de la Congrégation du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie, que je représente.

Je salue de plus, en Elle, le prélat, imitateur fidèle de Celui qui a passé en faisant le bien. A son exemple, vous avez fait le bien en passant à la Réunion, à Limoges, et vous le faites, depuis de longues années, dans l'archidiocèse de Toulouse.

Je salue encoré, dans la personne de Votre Eminence, un membre du Sacré-Collège, qui, non seulement n'a jamais cessé d'être uni, de cœur et d'esprit, au Chef suprême de l'Eglise, mais à qui, de plus, il a été donné de ne jamais exprimer ni une doctrine, ni une pensée, qui ne fût la doctrine et la pensée de ce Chef infaillible, dont la figure nous apparaît, en ce moment, si grande et si glorieuse. (*Applaudissements.*)

Si je ne me trompe, notre Vénérable Fondateur alla lui-même, en personne, vous annoncer, à Roubaix, que Dieu vous avait choisi pour être le premier évêque de la Réunion. J'étais encore bien jeune alors, mais je n'ai point oublié la joie dont rayonnait le visage de notre Vénérable Père, quand il nous parlait de l'heureux choix qui avait été fait pour le premier évêque de Saint-Denis.

Vous avez consacré bien des évêques, Eminence, durant votre longue carrière épiscopale. Chacun d'eux vous a redit ces paroles : *Ad multos annos*, et tous, ils ont été exaucés. C'est avec la ferme espérance d'être exaucé moi-même, qu'à mon tour je vous dis en mon nom et au nom de ma Congrégation : *Ad multos annos!*

Son Eminence a paru très sensible à ces paroles, surtout au souvenir que je lui rappelais de notre Vénérable Père; Elle a répondu par des paroles pleines de bienveillance pour moi et pour notre Congrégation.

Depuis ma dernière lettre, j'ai cru devoir faire visite à quelques cardinaux. Le cardinal di Rende, toujours très affectueux et simple, n'a pas manqué de me parler de ses projets de Bénévent. Ma visite a été un peu écourtée par l'arrivée de Mgr Mermillod et de Mgr d'Hulst. Le cardinal Pitra m'a paru affaibli et un peu bouffi. On voit que c'est une santé usée. Il m'a reçu avec plus de bienveillance encore qu'en 1882. Quant au cardinal Oreglia, il trouve qu'on ne va pas assez vite dans la question de béatification de notre Vénérable Père. Il a ajouté, avec un accent vraiment touchant : « On est dans le cas de me laisser mourir sans que je voie la canonisation du P. Libermann. »

J'ai trouvé, chez le cardinal Siméoni, la mémoire un peu affaiblie. Il a de la peine à se rappeler tout ce qui concerne nos Missions. Par contre, Mgr Jacobini, que nous avons eu le bonheur de recevoir l'année dernière au séminaire, est au courant de tout, et on voit clairement qu'il porte un intérêt tout particulier à nos Missions. Il est enchanté de l'accueil qu'il a reçu en France. C'est à lui, surtout, que les pèlerins français devront d'être reçus en audience par le Saint-Père.

Je m'arrête ici pour aujourd'hui. Mes affections à tous.

Tout à vous en Notre-Seigneur.

A. EMONET, *supérieur général.*

P. S. — Si vous en avez l'occasion avant mon arrivée, faites savoir à la Très Révérende Mère générale des Sœurs de Saint-Joseph, que j'ai visité deux fois leur établissement de Rome. Leur pensionnat sera un vrai monument. C'est un double T. La distribution des pièces est aussi heureuse que l'édifice est beau. La façade, surtout, est de très bon goût et selon toutes les règles de l'architecture. Les Sœurs pourront facilement recevoir jusqu'à cent cinquante pensionnaires, si la divine Providence les leur envoie. La chapelle est en rapport avec tout le reste. Il y a chapelle basse et chapelle haute. La première n'aura pas moins de 5 à 6 mètres d'élévation.

L'orphelinat, bien que plus modeste, est très vaste et très commode. Il possède une très belle *loggia* couverte. L'ancienne maison, qui se trouve entre le pensionnat et l'orphelinat, est elle-même assez vaste et pourra être consacrée à un ouvroir.

Ce que l'établissement des religieuses de Saint-Joseph aura de particulier et d'original, c'est qu'il est élevé de 7 mètres au-dessus de toutes les rues qui l'entourent. Cela vient de ce que la municipalité

les a expropriées pour ouvrir ces rues après qu'elles avaient déjà commencé leur construction. La nouvelle supérieure semble devoir réussir à souhait.

Quatrième lettre.

† F. C. S.

Rome, 8 janvier 1888.

Mon bien cher Père,

Nous arrivons du Vatican, où le Saint-Père a reçu en audience, et par séries de 300 à 4,000, les pèlerins français. Grâce à notre arrivée matinale dans les loges de Raphaël, nous avons fait partie de la première série. Malgré ses excessives fatigues, notre bon Saint-Père a parcouru les rangs des pèlerins, en donnant la main à baiser à tous et en disant quelques mots bienveillants à un grand nombre.

Son Eminence le Cardinal Archevêque de Reims, qui ne manque aucune occasion de me témoigner sa bienveillance, m'ayant aperçu dans la foule, me dit : « Ah ! vous voilà, je vais vous dénoncer au Saint-Père. » — « J'y consens très volontiers », fut ma réponse. Effectivement, lorsque Sa Sainteté fut arrivée jusqu'à moi, et au moment où je baisais sa main, Son Eminence lui dit : « C'est le Supérieur général de la Congrégation du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie. » Le Saint-Père, me regardant alors avec une grande bonté, me dit : « Vous résidez à Paris ? — Oui, très Saint-Père. » Puis il mit ses mains sur ma tête, les passa sur mes joues, en ajoutant : « Je vous donne une bénédiction spéciale pour votre famille, pour votre congrégation et pour tous vos collègues (Communautés). » Puis il me donna de nouveau sa main, que j'embrassai à plusieurs reprises et que je gardai un bon moment dans les miennes, le Saint-Père ne la retirant pas, même pendant qu'il parlait à une dame placée à côté de moi. Les PP. Jules Brunetti et Hubert s'étaient trouvés sur son passage avant moi.

Je ne saurais exprimer ce que les paroles du Saint-Père et son regard si bienveillant ont produit en moi de consolantes impressions. La supériorité, à ce moment-là, ne me parut plus un fardeau, mais une consolation, tant j'étais heureux d'avoir à transmettre à mes chers confrères et fils la bénédiction spéciale que je venais de recevoir.

En ce qui me concerne personnellement, une bonne parole et

un regard bienveillant du Vicaire de Jésus-Christ m'ont paru comme un gage de bon accueil du divin Jésus lui-même, lorsque j'aurai à paraître devant Lui.

Il ne faut pas que j'omette d'ajouter que nous avons fait une apparition de deux heures dans les salles de l'exposition. Tout ce que je puis dire de cette exposition, qui n'aura jamais son pendant nulle part, c'est qu'on y voit des richesses inexprimables et des œuvres d'art d'un fini parfait. Il faudrait des semaines pour tout voir avec quelques détails. Quand on n'a que deux heures à y consacrer, on sort ébloui : on a passé à travers des objets valant soixante et quelques millions, et portant le cachet de toutes les nations, de tous les peuples, de toutes les régions, comme aussi le cachet de toutes les industries et de tous les arts. Voilà tout. La tiare de Paris figure parmi les dons royaux.

Les consolations que j'ai éprouvées aux pieds du Saint-Père et au milieu des fêtes jubilaires de la ville sainte, ne doivent pas me faire oublier celles que j'ai goûtées au sein de notre communauté de Rome; nos chers Pères, vivant si près du *Columbarium* (expression du Card. Pitra), qui a servi de refuge à notre vénérable Père, se montrent ses vrais fils. On respire au milieu d'eux son véritable esprit de simplicité, de charité, de dévouement. Ils sont accablés de travail, et pourtant leur vie est pleine de sérénité, de paix, de ferveur.

Les élèves du séminaire sont tous animés d'excellentes dispositions. Je viens de leur faire une conférence, dans laquelle je leur ai souhaité la bonne année et fait mes adieux. Je n'ai pu m'empêcher de leur dire combien j'étais heureux de me trouver au milieu d'une réunion de clercs et de prêtres qui savent si bien faire marcher de pair les plus hautes études et les pratiques d'une solide piété. Je leur ai dit que je quitterai Rome, non pas saturé des fêtes grandioses dont j'avais été témoin, mais embaumé des parfums qui s'en exhalent. Il ne me manquait, ai-je ajouté, que d'assister à la canonisation des saints qui doit avoir lieu dimanche prochain, mais je suis pressé de rentrer à Paris; et je me réserve pour la béatification de notre Vénérable Père. Dieu me donnera-t-il de voir ce beau jour? J'ose presque l'espérer. Si je pouvais une seule fois dire la sainte messe en son honneur, je chanterais de grand cœur, après cela, mon *Nunc dimittis*.

A la suite de tout ce que j'ai vu et éprouvé, je ne puis que répéter avec David : *Benedicam Dominum in omni tempore*.

En parlant du 1^{er} janvier, Mgr l'Archevêque de Paris m'a dit : « J'ai vu des fêtes bien belles et bien touchantes, du temps de Pie IX ; aucune ne m'a ému autant que celle-ci. » L'ambassadeur d'une grande puissance disait à son tour : « On ne se fait pas une idée, dans mon pays, de ce qu'est le Pape. » Un autre ambassadeur, après avoir exprimé son enthousiasme en ces termes : « C'est plus qu'une manifestation, c'est un événement et plus qu'un événement », ajoutait : « Le Pape, voilà le seul vrai souverain ». Puisse la gloire de Dieu et la conversion des peuples être le résultat de fêtes si merveilleuses ! Le Pape est dans la jubilation, vient de nous dire le cardinal de Toulouse.

Nous partons demain matin de bonne heure. Je ne me coucherai pas avant onze heures, ayant encore des directions à faire. Le P. Hubert s'est chargé de me porter le *Benedicamus Domino* à trois heures et demie.

Cette lettre part en même temps que nous, mais ira beaucoup plus vite. Elle vous arrivera deux jours avant nous.

Tout à vous en Notre-Seigneur.

A. EMONET, *supérieur général*.

Lettre du P. Hubert au R. P. Barillec.

Mon bien cher Père,

Le Très Révérend Père m'offre de joindre quelques lignes à sa lettre ; et c'est à vous que je veux les adresser, en témoignage d'une vieille et constante amitié, heureux d'user ainsi d'une attention que je n'aurais pas osé provoquer.

Je sais que les lettres adressées au R. P. Collin sont pleines de détails intéressants, et je ne voudrais pas vous ennuyer par des longueurs et des redites. Je vais donc essayer de vous donner quelques renseignements qui me sont surtout personnels.

J'ai partout accompagné le Très Révérend Père ; et par ailleurs il m'a laissé suivre mes dévotions, ou m'a chargé de le représenter. Dans le premier cas, je puis dire, en toute vérité, que j'ai été heureux d'être son *socius*, plus heureux encore des

marques de déférence dont il était l'objet. J'ai éprouvé avec lui toutes les émotions qu'il a ressenties, surtout aux messes du Pape et au moment où il a eu toutes les attentions de Sa Sainteté.

Il a dû vous dire tout cela. Ce qu'il n'a pu vous écrire, ce sont les traits attendrissants dont étaient témoins ceux qui, comme nous, perdus dans la foule, voyaient les choses et les hommes de près. Le Très Révérend Père a dit tout ce qu'on peut dire de la grande fête du 1^{er} janvier, à laquelle il a assisté, occupant une place de choix. J'y ajoute un détail. Un dame anglaise paraît suffoquer d'émotion, elle fond en larmes pendant qu'un monsieur près d'elle paraît hors de lui-même et crie, avec des sanglots dans la voix : « Moi aussi catholique ! moi catholique ! » Et sa voisine, qui est sa femme, de dire, en levant les yeux au ciel : « Merci, mon Dieu, mon mari est converti ! » Et nous apprenons que ce protestant, qui avait accompagné son épouse à Rome, va rentrer en Angleterre en partageant sa foi.

Vous apprendrez avec satisfaction comment le Pape, qui a si profondément remué l'univers, passe sa vie. Pour moi, cette vie est merveilleuse. Léon XIII partage son temps entre le travail et la prière. Sa Sainteté ne donne pas trois heures au sommeil, et encore, pendant ce repos, Elle se lève parfois pour prier et jeter sur le papier quelques-unes des poésies latines que nous admirons.

Le Pape se contente habituellement, le matin, d'une tasse de café noir après sa messe. Son unique repas, qu'il prend vers deux heures, consiste en un potage, un plat de viande, quelques légumes et un dessert. Au soir, on lui apporte un autre potage sur son bureau. Mais toutes les fois qu'il a de grandes fatigues, comme celles des 1^{er} et 8 janvier, il ne prend qu'un léger bouillon et quelques instants de repos. C'est ainsi qu'il fit le jour où il reçut le pèlerinage des cercles catholiques d'ouvriers, conduit par le comte Albert de Mun. Et, grâce à Dieu, sa santé, qui paraît bien fragile, est assez bonne.

Le Très Révérend Père m'a fait accompagner le cardinal Langénieux chez les prêtres de l'Immaculée-Conception de Lourdes, qui occupent la maison où est mort saint Benoît-Joseph Labre. J'ai été enchanté de Son Eminence. J'ai, ce jour-là, invoqué le patron des pauvres, pour qu'il me donnât toujours l'amour de la pauvreté.

Le lendemain, j'allai à Saint-André *delle Frate*, où l'on faisait un office pour le repos de l'âme de Louis Veillot. Avant de quitter le sanctuaire, où l'illustre écrivain a son buste au-dessus d'une inscription superbe, le P. du Plessis a serré la main d'Eugène, son frère, et moi celle de Pierre, son neveu. Nous représentions là les sympathies de la Congrégation et du séminaire français pour *l'Univers*.

J'ai été aussi chez nos bonnes Sœurs de Saint-Joseph avec le T. R. Père, et j'ai été heureux de tout ce que j'ai vu. Elles nous ont reçus comme elles nous reçoivent partout, et j'y ai retrouvé l'excellent esprit qui les anime.

Je dois vous faire grâce du récit des nombreuses courses que j'ai faites dans Rome; vous y avez été longtemps avant moi; il vous est donc aisé de comprendre combien j'ai eu besoin de courir pour voir Saint-Paul-hors-les-Murs, et Saint-Laurent avec le tombeau de Pie IX, et prier sur la tombe du bon P. Frey, pour visiter la prison Mamertime et toutes les basiliques, avec grand nombre d'églises et de monuments, et tout cela en moins de neuf jours.

J'ai eu la consolation d'offrir le Saint-Sacrifice à l'autel de saint Philippe de Néri, de saint Louis de Gonzague et de saint Clément. Dans l'antique église dédiée à mon saint patron, j'ai remercié Notre-Seigneur de toutes les grâces dont il m'a comblé, et particulièrement de celle de mon appel à la vie religieuse, dans la Société fondée par le vénérable Père, dont j'ai été pieusement visiter le grenier.

Au *Gesù*, j'ai dit la sainte messe pour nos chers étudiants, tous nos enfants de Marie, surtout ceux de Cellule; partout j'ai uni, dans mes prières et mes vœux, les intérêts de notre Congrégation et ceux des chères Sœurs de Saint-Joseph, sans d'ailleurs oublier la multitude d'âmes avec lesquelles j'ai été ou je suis en relation.

Et voilà qu'il va falloir repartir! Je ne puis pas avoir de regret de rentrer avec le Très Révérend Père à la Maison-Mère, et cependant je ne serais pas fâché qu'il prolongeât un peu notre séjour à Rome.

Mais en quittant la Ville Eternelle, je n'oublierai jamais les saintes émotions que j'y ai éprouvées, les bons services que nos Pères de Rome m'y ont rendus, ce que je dois au Très Révérend.

Père de m'avoir procuré toutes ces joies ; et pour tout et tous je n'aurai qu'un mot, que j'emprunte aux habitudes romaines et qui résume fort gracieusement la disposition de mon âme, *grazia!*

Tout à vous de cœur en J. M. J.

Cl. HUBERT. *S. Sp. et S. C. M.*

VICARIAT DES DEUX GUINÉES

MAISON DE SAINT-JOSEPH DES BENGAS

AOÛT 1885. — DÉCEMBRE 1887.

A défaut de bulletins et de lettres, nous nous bornons, sur cette communauté, à quelques renseignements fournis par le F. Théodose, en ce moment à la Maison-Mère.

Lors du dernier Bulletin, la direction de la station des Bengas était entre les mains du P. Martin, aidé par le F. Fernand. Mais depuis quelques années, il souffrait de la poitrine. La maladie étant arrivée à sa dernière période, il ne lui fut plus possible de dire la sainte Messe, et dut revenir à Sainte-Marie, pour se reposer, ou plutôt pour se préparer au grand voyage de l'éternité.

Il fut remplacé à Saint-Joseph par le P. Salaün. Celui-ci, malade lui-même, dut bientôt rentrer en France, où, comme on le sait, il mourut peu après son arrivée. Il fut remplacé aux Bengas par le P. Troxler, revenu de Bénito. Et celui-ci dut y rester seul jusqu'à l'arrivée des nouveaux missionnaires, au mois de novembre dernier (1887).

Les enfants de cette station sont au nombre de quinze à vingt. On leur fait la classe, et ils suivent à peu près le même règlement que ceux de Sainte-Marie. — Quant au saint ministère, il est encore peu étendu ; mais le Père va de temps en temps faire une excursion apostolique dans la rivière Mondah.

COMMUNAUTÉ DE SAN-BÉNITO

AOUT 1885. — DÉCEMBRE 1887.

1. Le pays et ses habitants. Etablissements européens. — 2. Personnel de la communauté. Nombre d'enfants. Leur désir de s'instruire. — 3. Excursions apostoliques. — 4. Visite de Mgr Le Berre. Confirmation. Terrain concédé pour les Sœurs. — 5. Bénédiction de la nouvelle chapelle. — 6. Lutte contre le protestantisme. Baptêmes et Premières Communions. — 7. Famine occasionnée par les éléphants. — 8. Tribu des Pahouins.

1. — Le nom espagnol de *San-Bénito* a été donné à une jolie rivière qui coule ses eaux vers l'Océan, par le 1° 25' environ de latitude nord, à une trentaine de lieues de l'estuaire du Gabon. A une époque inconnue, mais fort ancienne, un aventurier espagnol, sans mission de son gouvernement, aurait donné des noms espagnols à toutes ses découvertes sur la côte occidentale de l'Afrique : *San-Bénito*, *San-Thomé*, *Cap Esté-rias*, etc. Depuis longtemps, la France a fait des traités avec les principaux chefs du pays; dernièrement encore, elle a reconnu Menendjé comme successeur d'Ikaka, roi des Kombés : le drapeau tricolore flotte sur la case royale. A l'entrée de la rivière s'élève un poste français; il est confié à un caporal, ayant sous ses ordres quelques laptots recrutés un peu partout, depuis le Sénégal jusqu'au Gabon. Deux autres postes français sont établis au-delà de la rivière, l'un à Bata, l'autre à Campo.

La question de délimitation du terrain entre la France et l'Espagne, sur ces côtes, n'est pourtant pas encore résolue; et l'on ne saurait prévoir le jour où nous saurons définitivement si le pays de Bénito restera sous le protectorat français, ou s'il passera sous celui de l'Espagne.

Plusieurs factoreries allemandes et anglaises trafiquent dans la rivière de Bénito. Des traitants noirs la remontent pour faire le commerce de l'ivoire et du caoutchouc. D'après M. Bernard, officier de marine sur l'*Albatros*, qui l'a sondée, elle devrait permettre l'entrée, jusqu'à un enfoncement de 5 kilomètres, à un navire calant de 3 à 4 mètres. L'année dernière, M. Guiral, chef de l'expédition française dans le Bénito, l'avait remontée pour rejoindre M. Jacques de Brazza, qui, parti du Haut-Ogowé, cherchait à se frayer un chemin depuis le grand fleuve jus-

qu'au Campo, en passant par le Bénito. Revenu le 19 novembre, M. Guiral se promettait de reprendre son voyage au plus tôt, quand il fut saisi d'un accès de fièvre bilieuse. Le dimanche soir, 22 novembre, trois jours après son arrivée, le bon Dieu l'appelait au grand voyage de l'éternité. Dès qu'il connut la gravité de son état, il nous demanda les derniers sacrements; c'est un missionnaire de Bénito qui lui ferma les yeux. M. Guiral avait été le compagnon de M. de Brazza dans le Haut-Ogowé et sur le Congo. D'une constitution fortement trempée, il avait fait tous ces voyages sans éprouver les atteintes de la fièvre : aussi disait-il souvent que le premier accès l'emporterait. Il repose dans le cimetière de la Mission.

A 15 heures en pirogue, sur le Bénito, on rencontre une première cataracte. A sept jours de marche, se trouve un lac abritant dans son sein une île assez étendue, que les indigènes considèrent comme une île sacrée.

Les bords de la rivière sont habités par les Pahouins ou Fans, et les Ochébas. Ces derniers ne se distinguent des premiers que par une guerre continuelle qui les divise : les deux tribus auraient la même origine. Pahouins et Ochébas émigrent, en bandes nombreuses, de l'intérieur vers les côtes, et l'on voit arriver le moment où ces peuples se fixeront le long du littoral. Ils sont poussés eux-mêmes par une tribu plus sauvage et plus forte, qui envahit leur pays.

La tribu des Kombés habite la rive droite du Bénito, et s'étend au nord jusqu'à Bata : au sud, elle descend jusqu'à Idjoni; là, elle cède la place aux Baboukous, tribu peu nombreuse, qui confine aux possessions espagnoles du cap Saint-Jean. Au cap Saint-Jean commencent les Bengas : ils construisent leurs cases jusqu'au cap Estérias, en se mêlant un peu avec les Balenkis.

La langue des Kombés a beaucoup d'analogie avec celle des Bengas. Celle-ci est comprise depuis le cap Estérias jusqu'au Campo. Cependant la plupart des hommes comprennent le pongoué ou une autre langue de l'Afrique. C'est une chose digne de remarque que, parmi nos noirs, il y en a très peu qui ne parlent deux, trois et même quatre langues. Cela est dû aux relations fréquentes des tribus entre elles. Grâce aux prédicants américains, beaucoup de Kombés parlent l'anglais : seulement,

il faut l'avouer, la langue de Shakespeare est soumise, sur leurs lèvres, à de rudes épreuves. C'est au centre de la tribu kom-béienne que notre communauté est établie.

2. — Son personnel a subi divers changements en ces derniers temps : le P. Troxler est allé occuper, à Saint-Joseph des Bengas, au cap Estérias, la place devenue vacante par la mort du P. Martin. Le P. Fuchs, lui aussi, nous a quittés pour aller à Donghila remplacer le P. Stalter, qu'une maladie très grave avait obligé de rentrer en France. Le P. Delorme, resté seul avec le F. Othmar, a été obligé d'aller passer quelques jours dans la communauté de Sainte-Marie pour refaire sa santé, à la suite d'une fièvre algide, qui l'avait très fatigué. Le P. Ferré lui a été adjoint, principalement pour l'école.

Le chiffre des élèves qui ont passé à la Mission, depuis 1882, s'élève à 87 ; mais le nombre réellement stable est en moyenne de 30.

Les petits noirs sont en général pieux, bien soumis et très désireux d'apprendre à lire et à écrire le français, afin de pouvoir obtenir plus tard de bonnes places dans les factoreries. C'est ce qui fait aussi que les parents envoient volontiers leurs enfants à notre école. Bien que la religion soit encore pour eux une chose secondaire, ils ne s'opposent pourtant nullement à ce que leurs fils soient baptisés et apprennent la doctrine chrétienne.

3. — Nous profitons de toutes les bonnes occasions pour aller visiter les différentes peuplades qui nous environnent. Ainsi le P. Fuchs s'est rendu, à deux reprises différentes, à Bata et à Campo, où sont établis des postes militaires français. Une première fois, il s'embarquait à bord du vapeur français, *l'Albatros*, commandé par l'excellent M. d'Abboville, qui a rendu à la Mission tous les services en son pouvoir.

Partout le Père a été accueilli avec la plus grande joie par les pauvres noirs, qui demandent à grands cris des missionnaires. A Bata, au moment où il allait se rembarquer pour retourner à bord de *l'Albatros*, deux enfants vinrent s'accrocher à sa soutane, en criant qu'ils voulaient le suivre à la Mission. Le bon commandant d'Abboville accueillit ces enfants à son bord, avec le plus grand plaisir, en exprimant le désir qu'au jour où ils recevraient le saint baptême, l'un d'eux prit son nom de Gaston, et l'autre celui de Valentin. Ces deux enfants sont encore avec

nous ; ils ont été baptisés et se préparent à faire leur première communion,

Une autre fois, le P. Fuchs prenait passage à bord du *Laprade*, commandé par M. Mandet, également très bienveillant pour nous. Cette fois, étant descendu dans un village, il se trouva en face de plus de deux cents Pahouins, venus de l'intérieur apporter le caoutchouc et l'ivoire à la factorerie allemande de la maison Woërmann, de Hambourg. Il profita de l'occasion pour leur faire connaître de son mieux notre sainte religion. Et profondément touché de l'état d'ignorance et de délaissement de ces pauvres gens, il prit la résolution de se livrer avec ardeur à l'étude de leur langue. Dans cette même excursion, il fit deux baptêmes d'enfants. On pourrait encore mentionner ici ses courses apostoliques, d'abord chez les Apoukous, où il baptisa le jeune chef Mossongo, sous le nom de Joseph-Marie, et son petit garçon sous celui de Romuald ; puis, chez les Balengis, qui le reçurent au milieu des acclamations les plus bruyantes, et où il eut la consolation de donner le baptême à plusieurs malades en danger de mort.

4. — Le 6 janvier 1887, nous avons le bonheur de posséder Monseigneur au milieu de nous. C'était pour la première fois que le vénéré prélat venait visiter la Mission de Saint-Benoît-le-Maure. Aussi son arrivée mit-elle la joie dans tous les cœurs. Il donna le sacrement de la confirmation à dix-neuf de nos enfants.

Nous profitâmes aussi de sa présence pour choisir un endroit propre au futur établissement des Sœurs. Quelque temps après, l'acquisition en fut faite par le P. Delorme, et l'acte d'achat fut inscrit dans les registres de la colonie du Gabon. Mais, hélas ! quand verrons-nous les Sœurs à Bénito ? Leur présence ici, comme ailleurs, serait la chose la plus désirable, presque toutes les jeunes filles du pays étant livrées entre les mains des ministres américains, établis à Bénito depuis près de trente-six ans. Aussi les femmes, pour la plupart, sont-elles protestantes, et, dans leur fanatisme, elles se laisseraient pour ainsi dire couper les deux oreilles plutôt que d'accepter une médaille de la très sainte Vierge.

5. — Le jour de la fête de la Très Sainte-Trinité, a eu lieu la bénédiction de notre jolie chapelle en planches, mesurant 20 mètres de long sur 7 de large. Elle est placée sur des piliers d'un

bois aussi dur que le fer, que l'on appelle *mbimos*, et qui s'élève à 1^m,50 au-dessus du sol. C'est le F. Dioscore et ses apprentis menuisiers et charpentiers de Sainte-Marie, qui sont allés couper ces énormes pièces de bois dans la forêt, et les ont ensuite transportées à la Mission sur nos pirogues, à la grande stupéfaction des Kombés; ceux-ci, en effet, n'auraient jamais consenti à faire un semblable travail, quel qu'eût été d'ailleurs le salaire promis. Le même Frère, aidé de ses enfants, a ensuite monté la chapelle, après en avoir préparé avec soin toutes les pièces au Gabon.

Cette chapelle passe pour une merveille dans le pays, et fait l'étonnement des Pongoués, qui n'avaient jamais vu une aussi belle maison. Avec la croix qui la domine, elle est aperçue de fort loin, et sert de signal aux navires français qui viennent mouiller en face de la Mission.

L'intérieur de la chapelle est peint moitié en blanc, moitié en bleu de ciel; une voûte en planches habilement ménagée sur le sanctuaire, met l'autel et le chœur complètement à l'abri des petites parcelles de paille, qui se détachent de la toiture de chaume, surtout dans le moment des tornades et quand le vent souffle un peu fort. Le magnifique Christ attaché au fond du sanctuaire, contre la cloison qui sépare le chœur de la sacristie, attire particulièrement tous les regards; jamais nos noirs de Bénito, pas même ceux qui se disent chrétiens américains, n'avaient pu contempler une semblable représentation de Jésus en croix. Aussi fallait-il les voir se mettre à genoux devant lui, lui tendre les bras et pousser de longues exclamations! Sur un des autels latéraux est placée une magnifique statue de Notre-Dame des Victoires, et sur l'autre, saint Jean tenant en mains un calice d'où sort un serpent. Il ne nous manque plus que les stations du chemin de la croix.

Depuis que nous avons cette chapelle, nous nous efforçons de célébrer les offices religieux avec le plus de solennité possible. Un de nos enfants tient fort convenablement l'harmonium, ce qui rehausse singulièrement la beauté des chants sacrés. Et cependant, malgré tous nos soins, l'assistance aux offices laisse beaucoup à désirer. Les hommes se montrent trop indifférents, et beaucoup de femmes, étant protestantes, vont de préférence chez leur prédicant américain, établi non loin de la Mission.

6. — Les principaux obstacles nous viennent de ces *preachers* noirs, échelonnés sur toute la côte, et largement payés par les Missions américaines. M. De Heer, leur patron, leur donne à chacun 75 francs par mois, plus une augmentation de 10 francs pour chaque personne présentée à son baptême. Ces malheureux *preachers* cachent les malades et font tout ce qu'ils peuvent pour nous empêcher d'arriver jusqu'à eux.

Cependant, ils ne parviennent pas toujours à nous les dérober ; depuis notre dernier bulletin, nous avons pu en baptiser une quarantaine en danger de mort.

Le saint jour de la Pentecôte, nous avons eu une belle cérémonie, qui a fait une très bonne impression sur l'assistance, assez nombreuse ce jour-là. Cinq de nos enfants avaient le bonheur de recevoir pour la première fois Notre-Seigneur dans la sainte Communion. A cette occasion, les indigènes, avec leur gros bon sens, n'ont pas manqué de remarquer la différence qu'il y a entre la communion des chrétiens catholiques et la cène des protestants. Ils étaient frappés de l'air de piété et de bonheur qui rayonnait sur la figure de ces heureux enfants. Au fond, les noirs reconnaissent que nous sommes les vrais missionnaires ; et si tous n'osent se déclarer ouvertement pour nous, c'est par crainte des *preachers* et des ministres américains : « Dis au commandant français, me déclarait un vieux bonhomme, extérieurement ami du révérend M. De Heer, de chasser les Américains de Bénito, et nous viendrons tous prier avec toi le dimanche. »

7. — Les nombreux éléphants des forêts avoisinantes, qui, pendant la nuit, se promènent jusque dans nos jardins, ont occasionné une véritable famine dans tout le pays de Bénito, à partir du mois de janvier jusqu'à la fin du mois de mai 1887. Ces monstrueux animaux ont ravagé toutes les plantations de manioc, jusqu'aux bananeries plantées autour des villages. Les vieux Kombés, effrayés de la situation, se sont réunis en conseil, et, après avoir *palabré* longtemps, ils ont été d'avis que cette invasion d'éléphants était due au peu de respect professé, depuis quelque temps, pour leurs défunts. Ordre a donc été donné de nettoyer les cimetières, de brûler tous les ossements, ou de les jeter à la mer ; ce qui a été fait aussitôt dans tout le pays. Mais les éléphants n'en continuent pas moins de ravager le manioc

et les bananiers, de sorte que les Kombés sont obligés de garder leurs plantations durant la nuit, soit en allumant des feux, soit en poussant des cris, en frappant sur des chaudrons, ou en tirant des coups de fusil.

8. — Comme il a déjà été dit, l'espérance de la Mission repose surtout sur les Pahouins, qui s'avancent de jour en jour et ne tarderont plus à arriver à Bénito. Non pas qu'ils soient plus faciles à convertir que les Kombés; mais comme ils ont beaucoup d'enfants, ils donnent plus à espérer que les autres; car c'est surtout par les enfants que l'on parviendra à régénérer ces peuples abrutis par le vice, par l'ignorance et par les plus grossières superstitions. Déjà ils sont arrivés jusqu'à Bata, situé à 8 lieues de Bénito, sur la côte nord. Ils se battent en ce moment avec la tribu des Balengis, peuplade intermédiaire entre les Kombés et les Pahouins. On pense que ceux-ci, étant les plus nombreux, finiront par l'emporter, et qu'ils ne tarderont pas à venir chez nous. Puissent-ils bientôt arriver, pour devenir l'objet de notre zèle, et entrer tous un jour dans le bercail du bon Pasteur!

COMMUNAUTÉ DE SAINTE-ANNE, AU FERNAND-VAZ

MARS 1887. — DÉCEMBRE 1887.

1. Le lac et la tribu des *N'Komis*. — 2. Us et coutumes. Nouveau code. — 3. Esclave condamné à mort et baptisé. — 4. M. du Chaillu. Un philanthrope américain. — 5. La nouvelle Mission; sa fondation, ses débuts. — 6. Cases, chapelle, maison en fer. Baptêmes. Avenir de l'OEuvre.

1. — La nouvelle Mission de Sainte-Anne, au Fernand-Vaz, est située sur les bords d'un beau lac, au milieu d'une des tribus les plus intéressantes que l'on rencontre sur les côtes de l'Afrique.

L'Eliüa Ji N'Komis est une immense nappe d'eau, s'étendant du nord au sud, à quelque distance de l'Océan, entre le cap Lopez et le cap Sainte-Catherine. Parsemé d'îles nombreuses, entouré de plaines, de forêts, de sites charmants, ce beau lac devait nécessairement attirer, sur ses bords, le Noir, ami du repos, qui trouvait là, sans travail et sans préoccupation, une nourriture abondante.

Quelle fut la première tribu qui s'y arrêta, les indigènes ne

s'en occupent guère; mais ils assurent aujourd'hui que les N'Komis ont été, de tout temps, les possesseurs de ce pays. Jaloux à l'excès de leur territoire et de leur nationalité, ils ne souffriront jamais qu'une tribu étrangère vienne s'implanter chez eux et pagayer dans l'Eliüa. Aussi, les Pahouins qui, partout ailleurs, ont fait invasion et tendent à devenir les seuls maîtres de tout le littoral, sur plus de 100 lieues de côte, ont-ils vu échouer toutes leurs tentatives contre l'unité et la constance des N'Komis.

2. — C'est pour quoi, on trouve dans l'Eliüa un cachet d'originalité qui caractérise cette tribu et la distingue de toute autre.

Un chef suprême, ou grand roi, auquel les autres chefs obéissent, gouverne tout le pays. Mais ce roi est un père, pour ses sujets. Dans les causes judiciaires il ne se réserve qu'une simple voix délibérative. Un tribunal régulier siège presque constamment dans la plus grande île du lac (île *Evenge Evolon*), et tous les palabres doivent passer par là. Des avocats, versés dans les traditions et les lois du pays, sont chargés, moyennant finance, de plaider les causes, bonnes et mauvaises. Après le plaidoyer, le jury se retire gravement dans une case solitaire, pour délibérer. Enfin, parfois après deux ou trois mois d'assises, le grand juge prononce la sentence, sentence de mort, quelquefois, pour servir d'exemple et sauvegarder la paix et la sécurité de la nation.

Le 8 juillet dernier, le roi *Oïari Re Ngondo* a publié une nouvelle édition de son code pénal. Ce code se réduit à une dizaine de lois, que le tribunal est chargé de faire observer. Dès le plus bas âge, elles sont inculquées aux enfants qui ne les redisent qu'avec crainte. (*Initium sapientiæ timor.*)

Citons-en quelques articles :

1° Celui qui tuera, sera tué, ou livrera l'un de ses neveux, ou à défaut de neveu, vingt, trente et quelquefois cinquante esclaves, selon la dignité du défunt.

2° Celui qui blessera avec le sabre, sauf le cas de légitime défense, aura les oreilles et le nez coupés.

3° Celui qui volera aura une ou deux oreilles coupées, suivant la gravité de la matière, sans compter la restitution.

3. — Ces lois sont loin d'être lettre morte. En voici une preuve toute récente.

Il y a deux mois à peine, un esclave, qui avait commis un homicide, était condamné à mort. Son procès avait duré trois mois. A la nouvelle de sa condamnation, bientôt connue partout, le P. Bichet part : il s'agissait d'une âme à sauver, il était donc décidé à tenter l'impossible. Grâce à Dieu, loin de rencontrer la moindre difficulté, il ne trouve que de la sympathie chez tous les chefs, et on lui promet, sans hésiter, de le conduire auprès du condamné.

Derrière le village, presque cachée par les broussailles, une case isolée, solidement construite, et fermée par deux lourds madriers, sert de prison. Le Père y est introduit, et se trouve en présence d'un homme âgé d'environ trente-cinq ans. Cet homme avait dû être robuste ; mais la souffrance avait laissé sur son front une douloureuse empreinte. L'un de ses pieds était rivé à une énorme pièce de bois, et une chaîne, fixée au toit, était rattachée à son cou, et limitait le nombre de ses pas.

Ce malheureux tressait des pailles, pour couvrir la demeure de ceux qui devaient être ses bourreaux.

« Mon ami, lui dit le Père, je viens t'enseigner les choses de Dieu. Tu vas mourir, et puisque la justice des hommes te condamne, au moins tâche de te rendre favorable celle de Dieu ; car si tu perds cette vie, une autre t'attend là-haut. Veux-tu être heureux?... » Et il l'instruisit.

A mesure que le missionnaire parlait, le visage du condamné s'illuminait, et des larmes coulaient de ses yeux.

« — Ah ! oui, *minissé*, s'écria-t-il tout à coup, en serrant les mains du Père, ah ! oui, baptise-moi. J'ai été un méchant homme, mais si, enfant, j'avais connu ce que tu me dis, oh ! j'aurais été bien bon ! Tes paroles ont rempli mon cœur ; j'aime le bon Dieu, baptise-moi. »

Alors l'eau sainte coula sur son front, toute l'assistance était émue, et une parole courait dans la foule qui entourait la case : « Comme le missionnaire est bon ! »

« — Eh bien ! lui dit le Père, maintenant tu es mon frère nous nous retrouverons au ciel !... »

Puis le missionnaire et l'esclave condamné à mort s'embrasèrent en pleurant et l'on se sépara.

Quelques jours après, le supplice avait lieu dans la plaine des exécutions, et le corps était jeté en pâture aux bêtes fauves.

4. — M. du Chaillu est le premier qui ait attiré l'attention sur ce point de l'Afrique. Jusqu'alors, aucun Européen n'avait exploré ces parages. Il en fit des récits merveilleux, qui malheureusement n'émurent guère les Français; et ce furent les Anglais qui, les premiers, y établirent des maisons de commerce. Il y vint même un Américain, nommé Lollet, dont le souvenir ne s'effacera jamais de la mémoire des N'Komis. On le considère comme un dieu. Durant de longues années il vécut parmi eux, comme un père, au milieu de ses enfants, parlant leur langue, se mêlant à eux, leur enseignant la culture et le commerce. Il invitait, à certains jours, jusqu'à trois cents indigènes, qu'il réunissait dans une plaine, non loin de sa factorerie, et il se mêlait à cette foule, comme l'un d'entre eux. Sa mort fut pleurée par toute la tribu, et le lieu de sa sépulture est une terre sacrée où il est interdit même de couper une branche d'arbre et de construire une habitation. « Ce fut cet homme, disent les anciens, qui commença à donner aux N'Komis des mœurs plus douces et des habitudes moins sauvages; mais depuis longtemps Lollet est mort, et les N'Komis n'ont pas encore appris toutes les choses des blancs; qui le remplacera? »

5. — Dans leurs relations avec les Gabonnais, les Pahouins et les Gallois, les N'Komis avaient souvent entendu parler des missionnaires. Plusieurs chefs avaient vu, eux-mêmes, au Gabon, les œuvres entreprises par les ouvriers de l'Évangile, et depuis ils désiraient ardemment les voir s'établir chez eux pour leur révéler les choses de Dieu, et leur inculquer, en même temps, les connaissances qu'ils avaient admirées chez leurs voisins. Bravant les flots de l'Océan et les dangers d'un lointain voyage, à plusieurs reprises ils allèrent jusqu'au Gabon, réclamer auprès de Mgr Le Berre des missionnaires. La modicité des ressources et le manque de personnel empêchèrent longtemps Sa Grandeur de satisfaire à leurs demandes. Ils firent écrire des lettres par des Européens de passage chez eux, ils insistèrent et supplièrent si bien qu'enfin on crut devoir se rendre à leurs désirs.

Après avoir fait constater, à diverses reprises, l'opportunité d'une Mission dans le Fernand-Vaz, la nouvelle fondation fut résolue par le conseil provincial de la Mission des Deux-Guinées, et soumise, à l'approbation de la Maison-Mère, le 18 février 1887.

Quelques semaines auparavant, le P. Bichet avait été arrêté

sur la route du pays des Adoumas, par une forte angine, qui faillit lui coûter la vie, et s'était vu obligé de rentrer à Sainte-Marie du Gabon, où il se trouvait alors assez bien rétabli. Monseigneur proposa à la Maison-Mère de lui confier la direction de la Mission nouvelle, et on lui adjoignit le P. Buléon, jusqu'alors chargé du saint ministère à Sainte-Marie, et le F. Gustave, précédemment au cap Estérias. Le 7 mars, après tous les imprévus et les ennuis d'un long voyage, ils arrivèrent à la pointe Igoumbi, endroit choisi pour établir la future Mission.

Une case ouverte à tous les vents, et quelques bonnes gens, n'ayant à offrir que leur pauvreté, voilà tout ce qu'ils trouvèrent, lorsque, à sept heures du soir, sous une pluie battante, ils mirent le pied sur ce nouveau champ que le Père de famille confiait à leur zèle. Pendant trois semaines, on coucha sous un toit hissé sur huit piliers. Autour des trois lits en toile, étaient entassés, pêle-mêle, des caisses, des malles, des marmites et des assiettes, qui, durant la nuit, au moindre mouvement, roulaient et mettaient la communauté en alerte. D'autres fois, c'était une troupe de parasites importuns qui leur donnaient l'éveil. Attirées par quelques reliefs de la veille, les fourmis voyageuses faisaient invasion, et, dédaignant les miettes du repas, se collaient aux jambes, aux bras, au cou, à la tête, dans la barbe, dans les cheveux pour sucer, à l'aide de leurs longues pinces, le sang du malheureux qu'elles avaient envahi.

Malgré cela, nous étions heureux et contents, et chaque matin on dressait devant la porte un petit autel, où nous avions le bonheur d'offrir, sur cette terre nouvelle, la sainte Victime pour la régénération des N'Komis.

6. — Peu à peu, cependant, les cases s'élevèrent plus vastes, plus spacieuses. Au bout d'un mois, on se trouva à peu près logé. Quelques enfants se présentaient tous les jours pour être instruits. Enfin, le 20 juillet 1887, la nouvelle station comprenait une fort belle chapelle en bambous, une grande case d'habitation, servant aussi de magasin, et une case-école où trente enfants commençaient à balbutier quelques mots de français.

Une maison d'habitation, en planches, sur colonnes en fer, est arrivée peu après d'Europe, ce qui va permettre à notre œuvre de prendre une très grande extension.

Déjà nous avons pu faire un assez grand nombre de baptêmes,

et les enfants sont innombrables. La modicité seule de nos ressources nous obligera d'en restreindre le nombre.

Tous les dimanches, nous comptons à nos cérémonies cinquante ou soixante personnes, qui écoutent avidement la parole de Dieu, et qui semblent animées des meilleurs sentiments à notre égard. La Mission de Sainte-Anne est donc une mission d'avenir. Mais elle ne sera pas complète, tant que nous n'aurons pas un établissement de Sœurs, pour instruire les petites filles; car si dans les pays chrétiens la femme adoucit les mœurs, il n'en est pas de même dans les sociétés non encore civilisées. Chez les N'Komis, cela est remarquable. L'homme est doux de caractère, rieur, jaseur, au fond pas méchant; mais les femmes sont les grandes féticheuses, ce sont elles qui président à tous les mauvais conseils; elles sont ici les instruments du démon, et les N'Komis seront toujours un peu sauvages tant qu'il n'y aura pas de femmes chrétiennes parmi eux.

NÉCROLOGIE



On a déjà appris par la correspondance le décès du P. Lecomte, mort à Chevilly, le 4 janvier. Voici, sur ce cher défunt, une courte notice, qui sera suivie de celle du P. Massart.

LE P. PIERRE LECOMTE

DÉCÉDÉ A CHEVILLY, LE 4 JANVIER 1888.

Le P. Pierre Lecomte, né le 5 juin 1834, à Aumalis (Ille-et-Vilaine), était d'abord entré chez les Frères de Lamennais, qui l'employèrent deux ans en France, et puis six ans au Sénégal. C'est là qu'étant en relations avec nos Pères de Saint-Louis, il sentit se raviver d'anciens désirs d'être prêtre, et sollicita, dans ce but, son admission dans la Congrégation.

« Je me crois, disait-il, réellement appelé par le cri de ma conscience à l'état ecclésiastique. Je n'aurai jamais la paix de l'âme jusqu'à ce que je sois à même d'entrer dans cette carrière...

« Si je n'ai pas mis plus tôt à exécution cette pensée, qui date de mon enfance, c'est que les circonstances ne me l'ont pas permis. » (Lettre au T. R. Père, du 4 juillet 1867).

Comme il se conçoit, ce ne fut pas sans difficulté que son admission lui fut accordée. On y mit d'abord pour condition que son départ de chez les Frères se ferait avec leur autorisation. En la lui donnant, son Supérieur rendait de lui ce bon témoignage :

« Le pauvre F. Corbinien, écrivait-il, persistant toujours dans ses idées, j'ai consenti à ne plus m'y opposer, et je le laisse libre de se diriger vers vous. Sa conduite d'ailleurs est irréprochable, et je n'ai eu à m'en plaindre sous aucun rapport. » (Lettre du F. Cyprien, supérieur général, 26 août 1861.)

Toutefois, il n'entra au petit scolasticat de Notre-Dame de Langonnet, que l'année suivante, en septembre 1862; il s'y employa comme professeur de mathématiques, tout en faisant en particulier ses études de latin. Admis au grand scolasticat le 25 septembre 1864, il fit sa profession au Saint-Cœur de Marie le 23 août 1868.

En raison de ses aptitudes pour les sciences, il fut d'abord placé à Langonnet comme professeur, et ensuite en la même qualité à la Guadeloupe, où il arriva le 11 mars 1871. Sur son vif désir d'être employé au saint ministère, il fut envoyé en 1874 à la Guyane, et devint, au Maroni, aumônier des transportés, au milieu desquels il déploya un très grand zèle. Quatre ans après, il fut de nouveau placé dans l'enseignement, d'abord à la Martinique, en novembre 1878, et ensuite à Cellule, en avril 1883.

Malgré une maladie de cœur qui le faisait beaucoup souffrir, ayant exprimé le vœu de retourner en mission, il fut chargé de la desserte de Pétionville en Haïti, en 1884; mais la maladie l'obligea à rentrer en France en mars 1886. On lui donna peu de temps après la direction des Frères occupés aux travaux de constructions à Grignon. Au bout de quelques mois, son état s'étant aggravé, il fut obligé de se retirer au Saint-Cœur de Marie, où il a succombé.

Voici, sur sa maladie et ses derniers moments, quelques détails transmis de cette communauté.

Le jour de la Fête-Dieu, le P. Lecomte, alors à Grignon, tint à

s'unir aux hommages rendus à Jésus-Hostie par la communauté du Saint-Cœur de Marie. Malgré sa maladie, et n'écoulant que sa piété, il profita d'un mieux survenu dans son état, pour venir à Chevilly assister aux offices et à la procession.

Quelques jours après, le bon Père revenait à Chevilly, mais, cette fois, pour entrer à l'infirmerie. Une aggravation s'était produite dans sa maladie de cœur; des suffocations très pénibles survenant fréquemment le mettaient à deux doigts de la mort. Par précaution, et pour accéder à ses désirs, on laissa jour et nuit quelqu'un à ses côtés, dont la principale occupation était de lui procurer de l'air au moyen d'un éventail. Pendant plus de trois mois, les scolastiques le veillèrent ainsi à tour de rôle, et, pendant le jour, partagèrent, avec les Frères infirmiers, les soins dont il avait besoin, heureux de rendre ce devoir de charité à ce bon missionnaire, qui d'ailleurs s'en montrait bien reconnaissant. Les grandes chaleurs de juin et de juillet l'éprouvèrent beaucoup, le manque d'air étant, pour ainsi dire, sa plus grande souffrance. Il se trouva même si mal en juillet, que le T. R. Père jugea bon de lui administrer l'extrême-onction. Quelques jours après, soit par l'effet du sacrement et du contentement qui le suivit, soit par un changement assez ordinaire dans ces sortes de maladies, le P. Lecomte revint à une santé relativement meilleure. Il recouvra même assez de force pour pouvoir faire quelques petites sorties dans les allées de la communauté. Lorsque les beaux jours disparurent, il resta levé dans sa chambre, une partie de la journée, assis dans son fauteuil. Ce fut là que, vers la fin de décembre, vint le surprendre une attaque comme il n'en avait pas encore éprouvé. Il tomba de son fauteuil, presque sans connaissance, et revint bientôt à lui, mais depuis ce moment, il déclina rapidement.

Le P. Gerrer le voyant si faible, lui donna de nouveau, suivant son désir, le sacrement d'extrême-onction et l'indulgence de la bonne mort, qu'il reçut avec piété, en suivant toutes les prières. Le dimanche 1^{er} janvier, il communia en viatique, ainsi que le mardi suivant. Il se trouvait donc ainsi disposé à répondre à l'appel du divin Maître. Cet appel ne se fit pas attendre. La journée du mardi, 3 janvier, fut agitée. Dans la soirée, le médecin prescrivit quelques calmants. La nuit fut tranquille, et le mercredi matin, vers 5 heures, le cher Père s'éteignit subitement, en présence de deux scolastiques qui le veillaient. En l'absence du T. R. Père, le P. Barillec alla, le lendemain, présider ses funérailles.

Pendant sa maladie, ce bon Père s'était montré très édifiant. Lorsque la respiration n'était pas trop pénible et que la douleur lui laissait quelque répit, on le voyait s'entretenir d'un air affable avec ceux qui venaient lui tenir compagnie. Il craignait beaucoup de-

faire de la peine à qui que ce soit, et on remarquait en lui un grand esprit de charité. Le *fiat* lui était familier; et, quand la douleur le torturait, soit le jour, soit pendant ses longues nuits d'insomnie, souvent on l'entendait proférer des oraisons jaculatoires. Le saint nom de Jésus, surtout, sortait fréquemment de sa bouche, il paraissait l'employer comme un baume dans ses souffrances. Espérons que le bon Dieu l'aura admis au nombre des enfants de notre vénérable Père, et qu'il jouit avec eux de la récompense réservée au bon et fidèle serviteur.

LE PÈRE MASSART

DÉCÉDÉ LE 3 DÉCEMBRE 1887, A SAINTE-MARIE DE GAMBIE.

Le P. François-Joseph Massart était né à Enguinegatte, diocèse d'Arras, le 13 janvier 1854. Ses parents, honnêtes cultivateurs, l'envoyèrent, après ses études primaires, faire ses classes de latin à l'institution de Mgr Haffreingue, à Boulogne-sur-Mer. Il y fut toujours compté parmi les meilleurs élèves. Vers la fin de sa rhétorique, il eut le bonheur d'entendre le regretté P. Horner parler sur les Missions; et, à partir de ce jour, sa résolution fut prise de devenir missionnaire; mais ses directeurs voulant éprouver sa vocation, lui conseillèrent d'ajourner son projet. Il passa donc au grand séminaire, où il fit avec succès sa philosophie et une année de théologie. Alors son supérieur, jugeant qu'il n'y avait plus à douter de l'appel de Dieu, consentit à son entrée à Langonnet, et lui délivra le certificat suivant : « Je certifie que M. l'abbé Massart a des moyens intellectuels plus qu'ordinaires, et que sa conduite a toujours été irréprochable sous tous les rapports. »

Durant son scolasticat et son noviciat, sa conduite ne démentit en rien cette appréciation, et il fit sa profession au mois d'août 1879.

Envoyé comme professeur de sciences à Langonnet, il n'y resta que sept à huit mois, et reçut ensuite son obédience pour Haïti. Et là il se montra ce qu'il avait toujours été, plein de piété et de zèle.

Quand, selon ses désirs souvent manifestés, il fut appelé en mission auprès des Noirs, voici ce qu'en écrivait son supérieur :

« Le P. Massart demeure un de ces rares religieux, *parati ad omnia*, qui sont la consolation de leurs supérieurs, et l'aide

perpétuel de leurs confrères. Il a terminé ici son ministère par un acte de zèle : la conversion d'un protestant, notre domestique palefrenier. » (Lettre du P. Taragnat, du 18 décembre 1885.)

Arrivé au Sénégal, en février 1886, il fut peu après placé à Saint-Louis et se mit aussitôt avec ardeur à l'étude des langues indigènes.

« Depuis mon arrivée en Afrique, écrivait-il quelques mois plus tard, je me suis appliqué à apprendre le volof et le bambara ; et, grâce aux circonstances, je connais assez bien la première de ces deux langues. Je me suis toujours persuadé qu'un missionnaire qui n'apprend pas les langues indigènes, n'est qu'un missionnaire tronqué : il s'expose à manquer bien des occasions de secourir des moribonds. Un Père me disait l'autre jour : « Autant on sait de langues, autant on vaut de missionnaires. » Je trouve que ce n'est point trop exagéré, du moins pour des pays comme Saint-Louis, où les chrétiens sont en faible minorité et appartiennent à diverses nationalités. »

Mais hélas ! le bon Père, qui aurait pu faire tant de bien, approchait du terme de sa carrière. Sa fin a été même assez précipitée.

Au mois de mai 1887, il avait été envoyé à Sainte-Marie de Gambie, en remplacement du P. Guérin, rappelé à Saint-Louis, et c'est là qu'il s'est doucement éteint. Voici comment un de ses confrères rend compte de ses derniers moments :

« La mort du bon Père Massart, a été bien édifiante, calme et sans trouble. Il avait dit sa messe le vendredi 2 décembre. Dans la journée, il se sentit malade. A quatre heures de l'après-midi, il fut pris d'une crise de fièvre, qui dura toute la nuit, avec intervalles de délire. Le matin, 3 décembre, la fièvre tomba, sans doute faute d'aliments, car le malade commença à se mourir, et à six heures, il rendait le dernier soupir. Il n'a pu malheureusement être assisté par ses confrères, à ses derniers moments, car il se trouvait alors seul prêtre en Gambie ; mais il a été entouré des soins les plus dévoués du F. Brandin, et de la Mère Gabriel pendant toute la nuit. Il s'était du reste confessé quelques jours auparavant. Il a gardé sa connaissance jusqu'à la dernière heure. Sa vie ici a été pleine de charité fraternelle et d'un grand dévouement. Sa mort a laissé sur tout le monde, une impression des plus salutaires. » (Lettre du P. Gleeson, du 29 décembre 1887.)

MOUVEMENT DU PERSONNEL

Nominations. — Suivant la proposition du T. R. Père, la Sacrée Congrégation de la Propagande a nommé, par décret du 11 décembre 1887, le R. P. Campana préfet apostolique du Congo, en remplacement du P. Jauny, qui avait donné sa démission et a été ensuite, comme on le sait, envoyé à l'île Maurice.

Quoique divisés en deux juridictions ecclésiastiques, le vicariat du Congo français et la Préfecture apostolique du Congo ne forment, d'ailleurs toujours, comme par le passé, qu'une seule province, au point de vue religieux. Mgr Carrie continue d'être le supérieur provincial des communautés établies dans les deux Missions.

Retour en France. — Le 5 janvier, est arrivé à la Maison-Mère le F. Gaudens, de la communauté de Sharpsburg, aux États-Unis.

Mutations et placements. — Le 2 janvier, a été envoyé à Merville un grand scolastique, M. Perrin, pour y remplacer le F. Leu, revenu à la Maison-Mère, pour cause de santé.

Le 7, janvier ont été envoyés à Notre-Dame de Langonnet, le P. Le Serre et le F. Méliton, revenu récemment de la Guyane.

Enfin, le 16 janvier, M. Heitz, novice, a été envoyé à Castelnaudary, où l'on avait un besoin urgent d'un professeur, à cause de la maladie grave de l'un des professeurs auxiliaires, M. l'abbé Gasquin, depuis décédé.

NOUVELLES DES COMMUNAUTÉS

Maison-Mère. — C'est le P. Jouan qui a prêché, cette année, le dimanche de la solennité de l'Épiphanie, à la réunion de l'Archiconfrérie de Notre-Dame des Victoires. Dans une instruction aussi pieuse que solide, il a montré comment le salut des âmes était à la fois la grande œuvre de Dieu, dans le monde, et l'œuvre du Cœur miséricordieux de Marie, qui a suscité notre humble Congrégation, pour être ainsi l'instrument de ses miséricordes à l'égard des âmes abandonnées, spécialement des pauvres Noirs d'Afrique.

Le R. P. Barillec assistait à la cérémonie, avec le P. Duparquet, M. Eugène, et plusieurs Frères de la Maison-Mère; sur l'invitation de M. l'abbé Dumax, il a présidé l'office et donné le salut du Saint-Sacrement. C'était pour la première ou la seconde fois, depuis plusieurs mois, que le pieux et zélé Sous-Directeur de l'Archiconfrérie assistait à ces réunions; car il avait été longtemps et très gravement malade; on lui avait même administré les derniers sacrements. Il n'a pas manqué de recommander d'une manière spéciale, aux prières des associés, notre Congrégation, ses Missions, et ses œuvres.

Sénégalie. — Mgr Picarda fait sa première tournée, comme évêque, dans la Mission qui lui a été confiée. Partout, son arrivée provoque les démonstrations les plus enthousiastes de la part des Noirs. Arcs de triomphe, fleurs et oriflammes, rien n'est épargné pour recevoir solennellement l'envoyé du Seigneur, et de joyeux coups de fusil annoncent l'heureuse nouvelle à tous les échos d'alentour. (Lettre du 3 janvier 1888.)

Les chefs de Diégem lui ont envoyé une députation à Saint-Joseph de Ngazobil, pour réclamer des missionnaires. On voit que la moisson est mûre et abondante. Prions le Père de famille d'envoyer de plus nombreux ouvriers à sa vigne.

Zanguebar. — Le 8 décembre s'est terminée la grande retraite des membres de la Mission, prêchée par Mgr de Courmont. Les retraitants y étaient réunis au nombre de dix-sept. Quelques jours après, Monseigneur a envoyé le P. Baur en changement d'air à Bombay, où la saison est très bonne en cette partie de l'année; le P. Le Roy le remplace provisoirement à Bagamoyo.

Guadeloupe. — Dans sa réunion du 20 décembre, le conseil général de la colonie a voté à une forte majorité (par 18 voix contre 10), la concession au collège diocésain de la Basse-Terre, d'une subvention de 30,000 francs; l'année précédente il n'avait accordé que 20,000 francs. (Let. du P. Cadoret, 23 déc. 1887.)

AVIS

Absolution des cas et censures réservées. — Nous croyons utile de faire connaître à nos confrères les décisions suivantes de la S. C. du Saint-Office.

Quaesitum est ab hac Sacra Congregatione Romanæ et Universalis Inquisitionis :

I. Utrum tuto adhuc teneri possit sententia docens ad episcopum aut ad quemlibet sacerdotem approbatum devolvi absolutionem casuum et censurarum etiam speciali modo Papæ, reservatorum, quando pœnitens versatur in impossibilitate personaliter adeundi sanctam Sedem.

II. Quatenus *negative*, utrum recurrendum sit, saltem per litteras, ad Eminentissimum Cardinalem majorem pœnitentiarum pro omnibus casibus Papæ reservatis, nisi episcopus habeat speciale indultum, præterquam in articulo mortis, ad obtinendum absolvendi facultatem.

Fer. IV, die 23 junii 1886. Emi ac Rmi Patres Cardinales, in rebus fidei generales inquisitores, suprascriptis dubiis mature perpensis, respondendum esse censuerunt :

Ad I. Attenta praxi S. Pœnitentiariæ præsertim ab edita constitutione apostolica sac. mem. Pii PP. IX quæ incipit « Apostolicæ Sedis » . *Negative*.

Ad II. *Affirmative*; at in casibus vere urgentioribus, in quibus absolutio differri nequeat absque periculo gravis scandali vel infamiæ, super quo confessoriorum conscientia oneratur, dari posse absolutionem, injunctis de jure injungendis, a censuris etiam speciali modo Summo Pontifici reservatis, sub pœna tamen reincidenticæ in easdem censuras, nisi saltem infra mensem per epistolam et per medium confessarii absolutus recurrat ad S. Sedem. — Facto verbo cum Sanctissimo.

Fer. IV, die 30 junii 1886. Sanctissimus resolutionem Emorum PP. approbavit et confirmavit.

JOSEPHUS MANCINI, S. R. et U. Inquisit. *Notarius*.

Correspondances. — Quand une lettre se compose de plusieurs feuilles séparées, il faut avoir soin de numéroter et dater chacune de ces feuilles, afin d'éviter la confusion. C'est un avis qui a été déjà donné plusieurs fois et qu'il est bon de ne pas oublier. (Circ. n° 28. Avis n° 3.) — Ne pas manquer non plus de mettre toujours sur feuille à part les choses confidentielles.

Bulletins. — Nous attendons prochainement les bulletins des communautés du Betchouanaland et du Zanguebar.

Maison-Mère le 26 janvier 1886.

LE SECRÉTAIRE-GÉRANT : BARILLEC.



Ferveur. — Charité. — Sacrifice.

SOMMAIRE. — **Maison-Mère.** La Saint-François de Sales. — Le 2 février. Conférence du T. R. Père. — Admissions à l'oblation et aux vœux. — Une profession au noviciat de Grignon. Allocution du T. R. Père. — **Vicariat des Deux-Guinées** (suite). — Saint-François-Xavier de l'Ogowé. — Saint-Pierre-Claver, à Lastoursville. — Sainte-Trinité d'Onitsha. — *Mouvement du personnel.* — Nouvelles. Décès du F. Jules. — **Avis.**

MAISON-MÈRE

LA SAINT-FRANÇOIS DE SALES A LA MAISON-MÈRE

La fête de saint François de Sales, renvoyée cette année au vendredi 3 février, a été célébrée, ce jour-là, dans plusieurs de nos communautés. A la Maison-Mère, nous l'avons faite le 29 janvier, dimanche de la Septuagésime.

Comme à l'ordinaire, la veille au soir, vers huit heures, les Pères se sont réunis chez le T. R. Père. Le R. P. premier Assis- tant, prenant la parole au nom de tous, s'est exprimé à peu près en ces termes :

« Mon Très Révérend Père, nous venons vous offrir nos souhaits de bonne fête. Cette année, vous avez eu le bonheur d'aller à Rome, vous agenouiller aux pieds du Souverain Pontife. C'a été une bien grande joie pour nous tous de voir la Congrégation représentée par vous en ces grandes fêtes. Nous avons été heureux surtout d'apprendre que vous emportiez pour nous une bénédiction spéciale du Saint-Père, que vous voudrez bien nous donner tout-à-l'heure.

« Demain, nous prierons bien pour vous votre saint Patron, lui demandant de vous obtenir de plus en plus les vertus de

bonté, de douceur et d'humilité, dont, après Notre-Seigneur, il est un si parfait modèle, et dans la pratique desquelles, grâce à Dieu, il a déjà en vous un si fidèle disciple.

« Aussi, vous le savez, mon Très Révérend Père, vous jouissez de l'affection de tous les membres de l'Institut, et tous leurs cœurs sont à vous.

« Veuillez donc agréer les vœux que nous adressons à Dieu pour vous, au nom de toute la Congrégation, et croire que nos désirs seront toujours d'être vos fils de plus en plus dévoués et soumis. »

— « Mon bien cher P. Collin, a répondu le T. R. Père, je vous remercie des souhaits que vous venez de m'adresser au nom de tous les Pères ici présents, et au nom de la Congrégation tout entière.

« En me parlant de mon voyage à Rome, vous me rappelez une des grandes consolations de ma vie. Je n'oublierai jamais la splendeur émouvante des fêtes du Jubilé sacerdotal de Léon XIII ; je n'oublierai jamais non plus les paroles si bienveillantes et si affectueuses que le Saint-Père m'a adressées publiquement, en même temps qu'il m'accordait une bénédiction spéciale pour la Congrégation et pour ses œuvres. Je ne pouvais emporter de Rome un plus précieux trésor...

« Saint François de Sales a été justement considéré comme l'un des plus aimables saints que l'Eglise ait produits, et comme un de ceux qui ont su rendre agréable la pratique de la plus haute perfection. Il en a été ainsi précisément parce qu'il a été, parmi les saints, l'un des plus renoncés et des plus oublieux de lui-même. Pour être toujours et en toute occasion aimable envers tout le monde, il faut, en effet, un grand oubli de soi et une grande abnégation, parce qu'il faut constamment chercher le bien des autres, plutôt que le sien propre. Mais aussi la récompense de ce genre de renoncement, dans les desseins de Dieu, est, par excellence, la paix et la joie dans l'Esprit-Saint, alors même qu'il s'agit de la pratique des vertus les plus austères et les plus ardues en elles-mêmes.

« Demandez pour moi à ce bien-aimé saint qu'il m'obtienne quelque chose de ses vertus, principalement de son abnégation et de sa douceur.

« Vous m'avez parlé de l'affection universelle dont je jouis au

sein de la Congrégation. Je suis loin d'y contredire, car je constate tous les jours et à chaque instant qu'il en est ainsi, et j'en suis tout à la fois confus et consolé. De mon côté, je puis assurer que j'affectionne sans mesure tous les miens, et que j'aime assez la Congrégation pour lui faire le sacrifice de ma vie, s'il en était besoin. Demain donc, mes chers Pères, nous prierons le mieux que nous pourrons les uns pour les autres. »

Après ces paroles, nous nous mîmes à genoux, et le T. R. Père nous bénit au nom du Souverain Pontife.

Les Frères étant venus ensuite, le R. P. Collin se fit aussi l'interprète de leurs sentiments de filiale et entière affection. Le T. R. Père général leur adressa quelques paternelles paroles, comme aux Pères. Il leur dit, en particulier, que, si un Frère lâche et tiède devient un embarras, un bon Frère, un Frère fervent est, au contraire, un trésor inappréciable, qui fait autant de bien et quelquefois plus qu'un Père; et que nous avons à remercier la Providence d'avoir bien voulu donner un bon nombre de ceux-ci à la Congrégation, en particulier à la Maison-Mère.

Le lendemain matin, dimanche, c'était le tour des séminaristes; ils se réunirent, comme à l'ordinaire, au grand parloir, après le déjeuner, pour présenter leurs vœux de bonne fête au T. R. Père, qui les remercia par quelques paroles pleines d'une grande bonté.

Le soir, à quatre heures, trois jeunes gens, membres d'un des patronages de Paris, vinrent nous donner une séance récréative. L'un d'eux, M. Enfert, habile prestidigitateur, amusa beaucoup les séminaristes par des tours aussi variés que prestement exécutés. Pendant les intermèdes, l'un des deux autres, chanteur de grand talent, faisait entendre quelques cantates, que le troisième, organiste de Saint-Médard, accompagnait sur le piano.

Cette belle journée fut couronnée par le salut du Très Saint-Sacrement, donné par le T. R. Père.

FÊTE DU 2 FÉVRIER

CONFÉRENCE DU T. R. PÈRE

Comme d'habitude, le T. R. Père est allé présider cette fête au Saint-Cœur de Marie. Il était accompagné du R. P. Barillec

et des PP. Hubert et Lancel. Les novices clercs s'étaient rendus eux-mêmes de Grignon à Chevilly, pour se joindre aux autres membres de la communauté; et, pendant la récréation de midi, tout le monde se réunit au tombeau du V. Père, où l'on récita cinq *Pater*, *Ave*, et *Gloria Patri*, pour la Congrégation, et aussi pour l'heureux succès de la cause de béatification de notre saint Fondateur.

Les vêpres furent chantées par le T. R. Père Général, et la conférence d'usage fut aussi faite par lui. Il avait pris pour sujet les écrits du V. Père.

« La cause de notre Vénérable Père, a-t-il dit, vient de faire un pas considérable. Elle a franchi heureusement une passe sur laquelle on a vu se briser plus d'une cause introduite ou à introduire. Ses écrits ont été approuvés par le Saint-Siège.

« De tout temps, nous les avons considérés comme un trésor inépuisable; mais ce trésor est devenu plus précieux encore pour nous, depuis qu'il a passé par le creuset de la censure de l'Eglise. Nous sommes certains désormais qu'il ne renferme qu'un or pur, sans aucun alliage délétère. Plus que jamais donc, nous devons aimer à nourrir nos âmes de la doctrine admirable de notre Vénérable Fondateur.

« La doctrine spirituelle de tous les saints a nécessairement son fondement sur celle de Jésus-Christ, et elle ne peut en être que le développement. Il n'en est pas moins vrai que l'Esprit-Saint, qui ne souffle pas seulement où il veut, mais comme il veut, diversifie merveilleusement le caractère de la doctrine des saints, notamment des fondateurs d'ordres. Chaque institut, en effet, est destiné dans l'Eglise, à cause de ses fins et de ses œuvres, à faire ressortir plutôt tel ou tel point des enseignements du divin Maître.

« La doctrine du Vénérable Père a ainsi un cachet assez particulier, pour que l'on puisse dire la *doctrine du P. Libermann*, comme on dit la doctrine de saint François de Sales, de sainte Thérèse, de saint Jean Climaque, etc., etc...

« Or, on peut dire que sa doctrine tout entière n'est que le commentaire de cette parole de la Sagesse : *Attingit a fine usque ad finem fortiter et disponit omnia suaviter*.

« Il veut que ceux qui aspirent à la perfection, ses fils en par-

ticulier, y tendent vigoureusement par la pratique parfaite du renoncement et par l'esprit de sacrifice le plus absolu. Mais il veut que les moyens employés pour arriver à cette vie de renoncement et de sacrifice soit accompagnés de grande paix et de grande suavité. Ces moyens se résument dans l'abandon et la confiance en la bonté de Notre-Seigneur et de sa sainte Mère.

« Nulle doctrine ne pouvait mieux convenir à des missionnaires occupés au salut des âmes les plus abandonnées, dévoués en particulier au service des pauvres noirs d'Afrique, qui portent comme l'empreinte d'un second péché originel. Il faut, en effet, que le missionnaire du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie soit toujours prêt, s'il veut répondre aux desseins de Dieu sur lui, à faire le sacrifice de son repos, de son bien-être, de sa santé, de sa vie même. Ce n'est qu'à cette condition qu'il travaillera efficacement au salut de l'Afrique. Quel zèle ne lui faut-il pas pour cela ? »

« D'un autre côté, il faut qu'il sache posséder suavement, doucement, son âme dans la patience, attendant avec paix le moment où il plaira à Dieu de couronner son zèle et ses travaux de succès. »

Le T. R. Père a développé cette pensée, en l'appuyant sur les actes et les paroles du Vénérable Père, et en en faisant ressortir l'application pratique.

Il a terminé en rappelant avec quelle suavité et quel amour admirables le vénérable Père parlait de la sainte humanité de Notre-Seigneur, qui a été le sanctuaire parfait et le modèle achevé de toutes les vertus apostoliques. Sa dernière parole a été un vœu pour la béatification du Vénérable Père dans l'avenir le plus prochain.

ADMISSIONS A L'OBLATION ET AUX VŒUX

Admissions aux vœux.

Par décision du Conseil, en date du 24 janvier, de cette année ont été admis :

Aux vœux perpétuels :

Le P. LEJEUNE *Léon*, supérieur de la cté de St-François-Xavier, de Lambaréné, dans la mission des Deux-Guinées.

Aux vœux de cinq ans :

Le F. HERMAS *Huck*, de la cté d'Onitsha, au Bas-Niger ;

Le F. PHILOMÈNE *Hirsch*, de la cté de Linzolo, au Congo.

A la profession :

Le P. LECLERC *Etienne-Mathurin*, en rel. Vincent de Paul, né le 30 mars 1812, à Saint-Malo, dioc. de Rennes (Ille-et-Vil.) et reçu par dispense exceptionnelle.

Jour de messe mensuelle, le 29.

Admissions à l'oblation.

Ont été admis à l'oblation par décision du T. R. Père :

Au Noviciat des clercs, le 14 février, MM.

REMY *Jules-Joseph*, du d. de Troyes, pat. rel. s. Pierre Claver ;

MARCOT *Prosper-Charles*, du dioc. de St-Dié, pat. s. Joseph ;

DURDOS *Adolphe*, du dioc. de Tarbes, pat. rel. s. Augustin.

Au Grand Scolasticat, le 24 février, MM.

COLLINEAU *Michel*, du dioc. de Bordeaux, pat. rel. s. Joseph ;

HANRAHAN *Joseph*, du dioc. de Waterford, pat. r. s. Fr.-Xav. ;

GOUBIN *Guillaume*, du dioc. de Vannes, pat. rel. s. Joseph ;

GRENET *Jean-Marie*, du dioc. de Clermont, pat. rel. s. Clém. ;

AVONT *Jean-Marie*, du d. de Clermont, pat. rel. s. Pierre Claver.

Au Petit Scolasticat de Blackrock, MM.

CAYZAC *Joseph*, du dioc. de Rodez, pat. rel. s. Louis de Gonz. ;

CREMER *Geoffroi*, du dioc. de Cologne, pat. rel. s. St. Koska ;

SHEA *Philippe*, du dioc. d'Ossory, pat. rel. s. Alph. de Liguori ;

BRENNAN *Patrice*, du dioc. d'Ossory, pat. rel. s. Louis de Gonz. ;

SCHMIDT *Pierre*, du dioc. de Limbourg, pat. rel. s. L. de Gonz. ;

RIGNEY *Edouard*, du dioc. d'Ardagh, pat. rel. s. Berckmans.

Au Petit Scolasticat de Pittsburgh, le 19 mars, MM.

BIERMANN *Henri*, du dioc. de Munster, pat. rel. s. Louis de G. ;

RAUSCH *Frédéric*, du dioc. de Würtzbourg, pat. rel. s. Fr. ;

CAREY *André*, du dioc. de Boston, pat. rel. s. Fr.-Marie-Paul ;

WALSH *Jean*, du dioc. de Kerry, pat. rel. s. Patrice ;

LAWLOR *Robert*, du dioc. de Cleveland, pat. rel. s. Augustin ;

MULLER *Paul*, du dioc. de N. (Saxe), pat. rel. s. François.

UNE CÉRÉMONIE DE PROFESSION AU NOVICIAT DE GRIGNON

ALLOCUTION DU T. R. PÈRE

14 FÉVRIER 1888.

On a donné plus haut la décision admettant le P. Leclerc à la profession. Chanoine honoraire de Tours, de Paris et de Rennes, M. l'abbé Étienne Leclerc fut nommé, en 1883, supérieur ecclésiastique des Sœurs de Saint-Joseph, par S. Em. le cardinal Guibert, qui l'avait amené de Tours à Paris. C'est à cette occasion qu'il s'est trouvé en rapports particuliers avec notre Maison-Mère. L'esprit, les œuvres et le genre de vie de notre Congrégation conquirent aussitôt toutes ses sympathies; et, malgré ses soixante-quinze ans, il sollicita la faveur d'y entrer, pour terminer sa carrière au sein de la vie religieuse. Sur ses instances, il fut donc reçu au noviciat, dont il a suivi les exercices, à Chevilly et à Grignon, comme tous les autres aspirants; et enfin, suivant son ardent désir, le conseil a dû de voir, à titre exceptionnel, l'admettre à faire sa profession.

La cérémonie a eu lieu le dernier jour des Quarante-Heures, le mardi 14 février, dans la nouvelle chapelle du Sacré-Cœur de Grignon. C'est la première cérémonie de ce genre qui ait été accomplie dans ce sanctuaire, inauguré le 8 décembre 1887. Le T. R. Père a voulu la présider lui-même; il était accompagné du R. P. Barillec et du P. Hubert. Plusieurs Sœurs de Saint-Joseph, de la communauté de Thiais, y assistaient, dans la partie ménagée pour le public, au bas de la chapelle.

Trois novices, deux prêtres et un diacre, MM. Remy, Marcot et Durdos, ont pris le saint habit dans la même circonstance.

Voici l'allocution prononcée à cette occasion par le T. R. Père Général :

Mon cher fils, je suis bien persuadé que notre vénérable Père, du haut du Ciel, contemple avec grande allégresse la cérémonie pour laquelle nous sommes réunis, et qu'il ratifie avec actions de grâce envers Dieu la dispense dont vous êtes l'objet.

Vous avez sûrement obéi au souffle de l'Esprit-Saint, en prenant la résolution de venir passer, dans le sanctuaire à jamais béni du Cœur Immaculé de Marie, les dernières années d'une vie sacerdotale, aussi honorable et aussi honorée qu'elle a été laborieuse et féconde en fruits de salut pour les âmes.

Notre humble Institut voit se produire dans son sein, à votre occasion, ce qui s'est produit à tous les âges dans les divers ordres religieux suscités de Dieu au sein de son Église. Après une vie pleine de mérites et entourée de considération, vous venez abriter vos trésors acquis derrière le rempart inviolable de l'humilité, et donner à vos derniers travaux apostoliques le lustre quasi céleste de l'obéissance et de la pauvreté religieuse.

Qu'elles sont admirables les opérations de cet esprit de Dieu, qui souffle où il veut et quand il veut; et qu'il est bien vrai de dire que celui-là est au-dessus de tout éloge, qui suit avec docilité ses inspirations! *Vir fidelis multum laudabitur*. Bénissez Dieu, car c'est lui qui a rendu votre cœur docile.

Votre récompense sera, dès maintenant, un surcroît de cette paix qui est au-dessus de tout sentiment, et qui est ici-bas la portion d'héritage de ceux qui sont parfaits en bonne volonté.

Elle sera ensuite de chanter plus joyeusement le *Lætatus sum*, lorsque sera venu le moment de la dissolution de votre corps. Quant à la récompense qui vous attend pour l'éternité : *Non in cor hominis ascendit quæ preparavit Deus diligentibus se*.

En attendant, vous aurez donné, sur l'excellence et les avantages de la vie religieuse, une leçon pratique, bien éloquente, à vos jeunes compagnons de noviciat.

Voulez-vous maintenant laisser l'Esprit-Saint compléter ce qu'il a opéré en vous; voulez-vous répondre pleinement aux desseins de Dieu? Soyez toujours le premier en humilité, en obéissance, en patience, en oubli de vous-même; n'aspirez à être grand que par votre petitesse devant Dieu. Vous allez devenir le fils du vénérable Père Libermann; il a surtout été grand par son humilité, et admirable par son esprit de sacrifice. Que votre devise et votre règle de conduite soient désormais celles qu'il nous a laissées en testament **CHARITÉ, FERVEUR, SACRIFICE!**

Pour vous, mes chers fils, ajouta le T. R. Père, en s'adressant aux trois postulants reçus à l'oblation, ce n'est pas non plus sans une grande consolation que je vais vous revêtir du saint habit religieux.

Les excellents témoignages que j'ai reçus à votre sujet, et de vos évêques et du R. P. Maître des novices me confirment dans la pensée que votre vocation est le fruit des prières qui se font dans la Congrégation et que je fais moi-même à Dieu : *Ut mittat operarios in messem suam*. Oui, j'en ai la confiance, vous serez bientôt, dans nos chères Missions d'Afrique, de vrais ouvriers qui porteront des fruits abondants de salut et des fruits qui demeureront. J'ai confiance que vous grandirez le nombre de nos missionnaires fervents, modèles. J'espère enfin qu'à votre mort, l'un de mes successeurs — car alors je ne serai

plus de ce monde — aura la consolation de mettre à la suite de votre nom cette consolante parole que j'ai lue ou que j'ai mise à la suite des noms de plusieurs des membres de la Congrégation qui ne sont plus : « mort en odeur de sainteté. »

VICARIAT DES DEUX GUINÉES

COMMUNAUTÉ DE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER (OGOWÉ)

AOÛT 1885. — JANVIER 1888.

1. Personnel. Travaux du P. Salaün, sa maladie. — 2. Visite de Mgr Le Berre. Confirmation. — 3. Lutte contre les protestants. Résultats obtenus malgré les difficultés créées par eux. Enfants élevés. — 4. Description du pays. Richesses naturelles. Le missionnaire partout bien accueilli. — 5. Pahouins. Leurs mœurs. Espérances données par ces peuples. — 6. Cérémonie de la Fête-Dieu.

1. — Au mois d'août 1885, le P. Picarda (Jean-Marie) était appelé au Gabon, pour remplacer le P. Stoffel, parti pour la France. Plus de deux ans se sont écoulés depuis, mais nos petits Gallois sont loin de l'avoir encore oublié. Le P. Salaün, laissé seul à Saint-François-Xavier, avec le F. Liévain, pendant plus d'un mois, s'était alors véritablement multiplié. Il faisait 5 heures de classe par jour, avec trois catéchismes; il s'occupait, en même temps, avec le bon Frère, de nous monter une belle basse-cour, d'embellir notre jardin, de bâtir une case pour nos ouvriers; il achetait toutes les provisions nécessaires pour la communauté; il était magasinier, linge, sacristain, etc., ce qui ne l'empêchait pas de visiter les malades et de baptiser les mourants. C'était trop de travail pour sa faible santé; aussi, quand le P. Léon Lejeune arriva pour le seconder, était-il déjà fort épuisé.

Avec cela, les épreuves ne lui avaient pas été épargnées. Une nuit, le tigre entre dans la basse-cour : canards, poules, cochons d'Inde, tout y passe. Ce fut une perte considérable pour la mission. Quelques jours auparavant, des voleurs s'étaient introduits dans la lingerie des enfants. Quels étaient ces voleurs? On n'en savait rien. Or, le P. Salaün visitait, un jour, les malades d'un village appelé Elovaé. Tout à coup, il se

voit assailli par deux individus qui tentent de lui donner des coups de couteau. Heureusement, il peut leur échapper. Plainte est portée au commandant du poste; celui-ci, sans faire aucune enquête pour rechercher les coupables, envoie de suite un de ses blancs pour brûler le village où l'attaque avait eu lieu. On tire des coups de fusils, et l'on met le feu aux maisons. Plus tard, on apprend que les innocents avaient été punis pour les coupables, car on sut que les malfaiteurs habitaient un autre village, appelé Polawoma, et que ces malfaiteurs étaient très probablement les voleurs d'habits.

Après tant de travail et d'épreuves, le cher P. Salaün fut pris d'un mal violent de tête et d'estomac, puis de tremblements nerveux et de fièvre. Une nuit, on crut qu'il allait mourir. Un blanc, qui passe dans le pays pour une célébrité médicale, lui avait donné trente gouttes de laudanum, avec une potion opiacée, tout cela dans l'espace de trois quarts d'heure. Tous les enfants étaient à genoux autour de son lit, priant et pleurant : « Mes enfants, leur dit le Père, je meurs, je suis content, je donne ma vie pour vous et pour l'Afrique; soyez toujours bons. » Et il demanda à se confesser et à recevoir les derniers sacrements.

Le P. Léon Lejeune allait commencer les prières du rituel; mais nos enfants priaient, et, avec cette foi qui ne peut manquer d'être exaucée : « Attendez encore un instant, dit le malade, je me trouve mieux. » En effet, les secousses nerveuses avaient disparu tout à coup, et la fièvre devenait moins violente. Trois jours après, il était assez fort pour descendre au Gabon. Mais, hélas! il ne put se remettre. Le Bon Dieu avait décidé de le rappeler à lui (1).

2. — Ce fut pendant ce temps d'absence du P. Salaün que Mgr Le Berre vint visiter notre station. Sa Grandeur y trouva un changement considérable. Les PP. Picarda et Salaün avaient, en quelques mois, bâti deux belles cases; le jardin potager était presque aussi beau que celui de Sainte-Marie. Trois magnifiques allées, l'une de cocotiers, une autre de mandariniers, la dernière d'avocatiers, embellissaient les abords de la Mission. Cinquante orangers et mandariniers ornaient la cour de récréa-

(1) Voir n° 8, p. 266.

tion des élèves, tandis que par dessus les cases, on voyait la cime des châtaigniers et des jeunes arbres à pain, avec une montagne de 150 mètres d'élévation, couverte de bananiers, de manioc, d'ananas et de corrossoliers.

A cette vue, Monseigneur ne put s'empêcher de dire : « A la bonne heure, on travaille dans cette Mission ; si l'on fait autant pour le spirituel, c'est admirable. » Le registre des baptêmes lui fut alors présenté ; cinquante noms y étaient déjà inscrits, et il ne s'était écoulé que neuf mois depuis les comptes rendus.

Sa Grandeur visita le cimetière, déjà tout rempli, et constata la nécessité de démolir l'enceinte pour la reculer. On procéda ensuite à l'examen des enfants : douze furent admis au saint baptême, et tous ceux qui l'avaient déjà reçu à la première communion et à la confirmation. Monseigneur resta un mois à Saint-François-Xavier, prêchant, baptisant, réglant les palabres des noirs avec les noirs, et de ceux-ci avec les blancs. Une fois même, son heureuse intervention étouffa une affaire qui aurait pu coûter la vie à plusieurs indigènes, et la destruction d'un gros village.

3. — Quelques mots sur les protestants. Ne faisant plus rien au Gabon, grâce au zèle des PP Gachon et Breidel, grâce aussi au dévouement de la Sœur Saint-Charles, tous leurs efforts se sont portés dans l'Ogowé ; mais là ils travaillent avec une ardeur inimaginable : calomnies, prêches, voyages fatigants, livres, bibles, catéchismes, cadeaux de sardines et de saucisses, de gâteaux et de sucreries, tout est mis en jeu pour propager la fausse doctrine, et pour indisposer les indigènes contre les missionnaires catholiques. Tous leurs adeptes ont des bibles, même ceux qui ne savent pas lire, et tous se font apôtres et se disent envoyés par l'Esprit-Saint, même ceux qui sont polygames. Chaque soir, ils chantent en commun ce cantique.

Il ne faut pas boire d'eau-de-vie,
L'eau-de-vie qui réchauffe le cœur,
L'eau-de-vie qui mord comme un serpent,
L'eau-de-vie qui fait perdre la tête.

Ce qui n'empêche pas les ministres d'en boire parfois jusqu'à rouler sous la table ; c'est M. Schiff qui se vante de leur avoir joué ce tour.

Tout se fait chez eux à la Luther : classe commune pour les garçons et pour les filles, réfectoire commun, dortoir commun. Aussi ne faut-il pas s'étonner de la corruption qui règne dans les villages fréquentés par eux.

Malgré toutes ces difficultés, notre Mission ne cesse de prospérer et d'être aimée des noirs. L'année dernière, nous avons dû renvoyer une quinzaine d'élèves, faute de ressources. Cette année, 1887, avec 8,500 francs de budget, 90 enfants ont été nourris, habillés et élevés à nos frais, et nous avons encore trouvé le moyen de faire de larges aumônes aux pauvres et aux malades des environs, de bâtir une maison en planches de 10 mètres sur 7, et de mettre quelque chose de côté pour une prochaine installation de Sœurs.

Nos enfants sont dociles et aiment beaucoup l'étude. Plusieurs sont déjà employés dans les bureaux de l'administration ou dans les factoreries, comme interprètes, secrétaires ou traitants; et grâce à Dieu, presque tous, à part une ou deux exceptions, sont fidèles à revenir le dimanche passer leur journée avec nous. De leur côté, les anciens, qui sont retournés chez leurs parents, nous sont toujours d'un grand secours pour le saint ministère; ils baptisent les mourants, enseignent le chapelet et le catéchisme à leurs frères et sœurs. Quand le missionnaire est en voyage, ce sont eux qui se chargent de lui trouver un gîte pour la nuit, ainsi que des vivres. Ils pressent les vieux polygames et les féticheurs de renoncer à leurs erreurs; souvent même ils sont mieux écoutés que le missionnaire. Nos tournées apostoliques vont donc devenir de plus en plus faciles.

Ah! si nous avions un Père de plus! Au lieu de 70 baptêmes par an, nous en compterions 200 au moins! Ici les voyages sont on ne peut plus agréables. Que pourrait-on craindre? La fatigue? On est toujours ou assis, ou couché, ou debout dans sa pirogue, comme l'on veut. La faim? Pour cinq sous de tabac, on achète une poule ou une cuisse de sanglier.

4. — Les bords de l'Ogowé sont des plus pittoresques. Tantôt ce sont des forêts immenses, dont les arbres atteignent une hauteur gigantesque, et dont le plus grand nombre fournissent un bois excellent pour la menuiserie. Tantôt ce sont de vastes prairies, où des troupeaux d'hippopotames prennent leurs ébats; un filet de ce gracieux amphibie vaut un filet de bœuf. Ça et là, des

montagnes couvertes de bosquets remplis de lièvres, d'antilopes et de singes, comme le gorille, le chimpanzé, le museau bleu, etc. On rencontre de nombreux lacs de 20 à 40 lieues carrées, parsemés d'une multitude d'îlots, dans lesquels des milliers d'oiseaux déposent leurs nids. Les pélicans, les aigrettes, les aiglons, les perroquets, les pigeons verts, les merles métalliques s'y voient par troupes innombrables; le foliotocole y est aussi commun que le chardonneret en France. Telles sont quelques-unes des curiosités des lacs Azingo, Onangué, Owambé, Oguémoué, Evanga et Evaro, ce dernier découvert par le P. Breidel.

Plus de trente villages sont établis dans chacun de ces lacs; et, dans tous, le missionnaire est reçu comme un roi. Le prince lui-même lui apporte en cadeau sa plus belle poule, avec l'*odica* (chocolat du pays); les enfants lui donnent un morceau d'ananas, une poignée de pistaches, quelques bâtons de canne à sucre. A peine est-il débarqué, que tout le village arrive pour écouter la parole de Dieu; les malades eux-mêmes se font quelquefois porter à la réunion, pour obtenir à la fin une médaille, destinée désormais à prendre la place d'un gros fétiche.

C'est bien autre chose encore quand on peut dire la sainte messe. Alors le roi revêt ses plus beaux habits, fait faire la propreté partout et se charge lui-même de la police. Comme ces bons noirs sont attentifs à toutes les augustes cérémonies! Plusieurs restent à genoux pendant toute la messe, il en est même qui se couchent à plat ventre pour adorer plus profondément. On récite le chapelet dans la langue du pays. Au commencement, les enfants répondent seuls *Sancta Maria*; mais, à la fin, les vieux et les vieilles saluent aussi la Reine des anges. Voilà ce que l'on voit chez les Gallois, les Boulous, les Akélais, les Komis, les Adgounibes et même les Pahouins.

Il ne manque plus à Lambaréné qu'une communauté de religieuses. Une grande difficulté pour les faire arriver jusqu'ici provient du transport, les bateaux qui remontent l'Ogowé ne paraissant pas suffisamment aménagés. Mais l'amiral Ribelle doit faire venir prochainement un joli vapeur, *la Cigogne*, qui sera affecté uniquement au service de l'Ogowé; alors cet obstacle sera levé: les petites filles seront baptisées et élevées chrétiennement, et nous aurons des mariages chrétiens.

5. — Depuis cinq ou six ans, un grand nombre de villages

Pahouins se sont formés autour de la Mission. D'où sortent ces Pahouins? Personne ne le sait. Il y a de grandes différences dans leur langage et, de plus, ils sont ennemis. Si l'on demande à ceux de l'Ogowé : « Mangez-vous de la chair humaine? » Ils répondent infailliblement : « Non, mais les Pahouins de Como et de Remboé en mangent », et *vice versa*. Probablement que les uns et les autres ont péché quelque peu sur cet article.

De N'Oyolé à Dyambelika, il y a un jour de pirogue en descendant; les villages pahouins y sont si nombreux et si considérables, qu'on évalue le nombre de leurs habitants à près de cent mille. Qu'une mission, ne fût-ce que d'un Père et d'un Frère, serait bien placée à l'embouchure du Ngouguié, par exemple! C'est là qu'est le centre de la population pahouine, akélaïse et ivilis. De là, on pourrait descendre en une heure à Saint-François Xavier.

Le Pahouin passe pour l'homme le plus sauvage qui soit au monde; c'est une erreur. Il travaille plus que toutes les autres races de la rivière. Il est vrai qu'il est polygame, mais il respecte les lois du mariage; et l'on chercherait en vain, dans toutes les factoreries du Gabon et de Lambaréné, une seule Pahouine. Voici le supplice subi chez ce peuple par les hommes et les femmes infidèles : on leur laboure le dos, en cinq ou six endroits, avec un sabre; puis, on verse dans les plaies du jus de piment; à la seconde fois, on recommence les mêmes tortures; de plus, les coupables doivent boire mutuellement tout le sang sorti de ces plaies; à la troisième faute, on les tue. Il y a de l'avenir dans un peuple si respectueux de la fidélité conjugale! Ce qu'il y a de barbare dans leurs mœurs disparaîtrait peu à peu avec la lumière de l'Évangile. Aussi l'un de nos plus grands désirs est-il de former, à quelques minutes d'ici, un village uniquement composé de Pahouins, car nous espérons obtenir auprès d'eux de bonnes et solides conversions.

6. — Terminons par le récit d'une cérémonie bien touchante que nous avons eue à Lambaréné. C'est la procession de la Fête-Dieu. Huit jours durant, trente de nos enfants ne sont occupés, pendant leurs récréations, qu'aux préparatifs de cette grande fête.

Sous un arbre de 100 pieds d'élévation s'élève leur ouvrage. Une statue de Notre-Dame des Victoires, placée au milieu, est

entourée de trois oriflammes. En dessous, on remarque un grand tableau de saint Joseph, tenant l'enfant Jésus par la main; puis, plus bas, un autre tableau du Sacré-Cœur; tout cela entouré de bouquets, de guirlandes, d'oriflammes et de bannières. Douze hommes plantent, avec beaucoup de peine, quatre palmiers dont le feuillage est toujours vert, des manguiers sauvages, des copals, d'autres arbres encore chargés de verdure et de fleurs. Au milieu est dressé l'autel.

Le samedi au soir, à six heures, douze Gallois, armés chacun d'un fusil à pierre, annoncent à tout l'Ogowé la fête du lendemain par une salve de soixante coups. Le matin, dès le point du jour, Pahouins et Gallois arrivent en nombre considérable. On tire encore soixante coups pour annoncer la sainte messe. Jamais tant de monde ne s'était vu à la Mission.

Au commencement du saint sacrifice, douze tirailleurs, commandés par un sergent, arrivent au pas et se rangent en demi-cercle au bas de la chapelle. Tout à coup, à l'élévation, on entend ce commandement: « Portez armes! Genou terre! » Et tous, avec ensemble, portent les armes et adorent le Maître de l'univers.

Après la sainte messe, on se met en marche dans l'ordre le plus parfait. Huit enfants de chœur, un cérémoniaire, quatre semeurs de fleurs, portant chacun une jolie corbeille, ornée de rubans bleus, blancs et rouges, tous en soutanes rouges et surplis brodés de dentelles, remplissent autour de l'ostensoir l'office des anges devant le trône de son infinie Majesté. « En France, les cérémonies ne sont pas faites avec plus d'ensemble », disait M. Reffard, lieutenant et inspecteur de tous les postes français de l'Ogowé et du Congo.

Soixante coups de fusil annoncent la fin de la cérémonie. Le Saint-Sacrement reste exposé pendant toute la journée, et tout le temps il y a des adorateurs. Que le cœur de Jésus daigne accepter en réparation de tant d'outrages qui lui sont faits, ces actes de foi et d'amour des pauvres noirs de l'Afrique!

COMMUNAUTÉ DE SAINT-PIERRE-CLAVER, A LASTOURSVILLE

(HAUT-OGOWÉ)

1. Personnel. Travaux d'installations. Case et chapelle. — 2. Cultures. Réussite de la pomme de terre. — 3. Œuvre des enfants. Evasions au début. Persévérance et application actuelles. Commencement d'une œuvre d'apprentis. — 4. Saint ministère. Baptêmes d'adultes. — 5. Fêtes. Nouvelle chapelle. Sa bénédiction. Nombreuse assistance. — 6. Relations avec M. de Brazza et les autres fonctionnaires.

1. — Le personnel de notre communauté se compose actuellement des PP. Davezac, supérieur, Dahin, Reeb et des FF. Martinus et Sidoine. Le P. Bichet, qui s'était mis en route avec le P. Reeb, l'an dernier, pour remonter aux Adoumas, fut obligé de le quitter aux Apingis et de redescendre au Gabon, d'où Monseigneur l'envoya, quelque temps après, fonder la station de Sainte-Anne des Camas.

Depuis l'arrivée des premiers missionnaires à Lastoursville, la station a bien changé d'aspect. Les *brousses* et les grands arbres qui, naguère, nous enveloppaient et nous cachaient la rivière, ont disparu; et, à leur place, s'élèvent maintenant de nombreux arbres fruitiers. Mandariniers, orangers, papayers, corossoliers, manguiers, goyaviers, tout y pousse à merveille. L'ancienne case, premier abri de la jeune colonie, a été livrée aux flammes. Une belle maison en planches, de 28 mètres de long sur 8 de large, a été construite et sert actuellement d'habitation aux Pères et aux Frères. Chacun a sa chambre, munie d'une table, d'une armoire, etc. Viennent ensuite, d'un côté, la case des enfants avec classe, réfectoire, dortoir, puis la menuiserie et la cuisine; de l'autre, le magasin, et, au fond de la cour intérieure, une bergerie et une basse-cour, où sont réunis poules et canards, lapins et cochons d'Inde, etc.

Nous venons également d'achever notre grande chapelle, toute en planches. Cette construction mesure 21 mètres de long, sur 8 de large, et la voûte, aussi en planches, s'élève à une hauteur de 7 mètres. Enfin, une troisième maison, renfermant les lieux réguliers, doit compléter l'ensemble de nos constructions.

Tout cela, comme on le pense bien, ne s'est pas fait sans peine et sans difficultés. L'inertie des indigènes, leur peu d'habitude pour ces sortes de travaux, le temps qu'il fallait pour avoir

le bois nécessaire et le débiter, surtout la lenteur que mettent à parvenir ici les marchandises, qui sont la monnaie africaine, tout cela n'a pas manqué d'exercer notre patience. Cependant, grâce à Dieu et à l'activité du bon P. Bichet, nos efforts ont été couronnés de succès. Il faut dire aussi que nos chers indigènes se sont mis peu à peu courageusement à l'œuvre. Ainsi les premiers travailleurs noirs, que nous engagions seulement pour la durée d'un mois, souvent n'achevaient pas leur temps et se sauvaient. Mais, aujourd'hui, les choses ont bien changé à cet égard : tous les engagements se font pour un an, nous en avons même de trois ans.

2. — Une des ressources dont nous n'avons pas négligé de tirer parti dès notre arrivée, c'est la fécondité du sol.

Le P. Dahin, travailleur aussi habile qu'infatigable, tire de la terre tout ce qu'elle peut produire : salades, choux, navets, carottes, oignons, haricots poussent à merveille dans notre jardin, et nous rappellent ces beaux jours où nous goûtions les récoltes si soignées du bon F. François-Marie, au Saint-Cœur de Marie.

Nos pommes de terre méritent une mention spéciale. Nous les cultivions d'abord comme en secret, et on les visitait discrètement. M. de Brazza, seul, eut la bonne fortune, à force d'instances, d'avoir un de nos six pieds. Cependant, on ne comptait guère sur le succès, se rappelant les essais infructueux de Sainte-Marie, au Gabon. De fait, à la première récolte, désappointement complet. Les pommes de terre sont grosses comme des haricots ! Faut-il les replanter ? On s'y décide, et, cette fois, les tubercules atteignent la grosseur d'un œuf de pigeon. Enfin, une troisième récolte donne des résultats fort satisfaisants. Nos six pieds se sont multipliés à tel point, qu'en ce moment nous en comptons 500. Nous pouvons, à la prochaine récolte, en avoir de 1000 à 1500. Que nos confrères des différentes missions fassent les mêmes essais, et le même succès, sans doute, couronnera leurs efforts.

3. — Venons maintenant à l'œuvre des enfants. Le P. Davzac, accompagné du chef de zone du Haut-Ogowé, est allé lui-même recruter les premiers éléments pour notre école. Parti le 14 octobre 1885, il revenait le 17 du même mois avec vingt-six enfants, recueillis dans les villages, depuis Boundji,

extrême limite du pays adouma, jusqu'à N'Djoumba, situé à une heure de pirogue en aval de la Mission.

Mais le tout n'était pas d'avoir des enfants ; il fallait les discipliner, les habituer à la vie réglée. Or, l'Adouma, plus que tout autre noir, peut-être, aime la vie libre et désœuvrée. Il a à peine de quoi manger, une petite bande d'étoffe pour se couvrir, et, malgré tout, il aime son village. Il le quitte à regret, et n'emporte avec lui qu'une seule aspiration, celle d'y retourner au plus tôt. Ajoutons à cette disposition la crédulité des noirs et les bruits absurdes qui couraient sur notre compte, et l'on pourra se faire une idée de la difficulté que nous avons à garder nos enfants à la Mission. Les premiers jours, ils paraissaient contents : tout nouveau, tout beau ; c'est ici comme ailleurs. Une bonne et abondante ration, les pagnes reçus, les soins dévoués dont ils étaient entourés, leur faisaient oublier la case paternelle. Mais vient tout à coup ce mal mystérieux, cette mélancolique aspiration vers le chez-soi, que l'Européen décore du nom de nostalgie, et que l'Adouma appelle tout simplement *la faim du village*. Nos petits négrillons en étaient dévorés. Un beau matin, l'un disparaît ; deux jours après, quatre ; au bout de dix jours, une douzaine avaient pris la fuite. On usa de moyens énergiques pour ramener les fugitifs, et l'on s'en trouva bien. Aujourd'hui qu'ils nous connaissent parfaitement, et, grâce aussi aux huit jours de vacance que nous leur accordons tous les trois mois, ils ne songent plus à nous quitter.

Ces enfants sont, actuellement, au nombre de vingt-cinq. Nos ressources nous empêchent, seules, d'en avoir davantage. Ils sont doux de caractère et assez souples, pourvu qu'on sache les prendre. Dans les premiers temps, ils étaient souvent surpris en flagrant délit de vol et de mensonge ; mais cette mauvaise habitude a bien vite disparu, par suite des corrections qui suivaient immédiatement tout délit découvert. Ils sont, généralement, intelligents et studieux ; malheureusement, ils ne se rendent pas compte de l'utilité de l'instruction. Ils aiment surtout la musique et le chant, et nous en profitons pour donner plus d'éclat à nos cérémonies.

L'important étant de leur donner une bonne instruction religieuse, le P. Davezac leur fait régulièrement, chaque jour, une heure de catéchisme. A ces catéchismes assistent éga-

lement les Adoumas du dehors. Ils écoutent avec étonnement et grand intérêt les premières vérités de notre sainte religion ; mais c'est surtout parmi la jeunesse que nous espérons obtenir de sérieux résultats. Quant aux vieux, on ne peut guère les aborder qu'à leur lit de mort, et encore nous en échappe-t-il un grand nombre.

Nous commençons à poser les premiers jalons pour l'œuvre des apprentis. Trois enfants travaillent déjà à la menuiserie avec le F. Martinus, et prochainement nous allons mettre au jardinage les plus forts et les moins aptes à l'étude.

4. — Jusqu'ici nous avons fait peu de ministère au dehors, nos premières installations ayant absorbé tous nos moments, et l'insuffisance du personnel nous ayant mis, en outre, dans l'impossibilité de charger un Père exclusivement de ce soin. Mais maintenant que la Mission, nous le croyons du moins, est convenablement et définitivement établie, au milieu de nos chers Adoumas, nous pourrons nous en occuper plus activement. Nous avons toutefois profité de toutes les occasions pour leur parler de religion et leur en enseigner les vérités fondamentales. Les PP. Bichet et Dahin, dans leurs excursions, ont eu même la consolation de conférer le saint baptême à bon nombre d'âmes et de leur ouvrir, à l'heure suprême, les portes du ciel. Puissent ces âmes privilégiées intercéder pour leurs frères d'ici-bas et leur obtenir la grâce de la Foi ! Nous continuons à rechercher les malades et à les soigner pour arriver à les convertir. Nous fréquentons le plus possible les villages pour les habituer peu à peu à voir le missionnaire, et pour faire tomber les préjugés qu'ils peuvent encore conserver contre lui. Le fétichisme, mais surtout la polygamie, qui, depuis trois à quatre ans, s'étend de plus en plus, seront toujours de très sérieux obstacles à la conversion de ces pauvres âmes.

5. — Un des moyens pour les attirer, c'est de célébrer avec grande solennité les principales fêtes de l'année et les fêtes patronales de la Congrégation ; ce qui nous unit aussi plus étroitement à notre chère Maison-Mère. Maintenant que nous possédons notre grande chapelle, nous pourrons, plus que jamais, donner de l'éclat à nos cérémonies. Cette chapelle, tout en planches, a 21 mètres de long, sur 8 de large. Les cloisons sont doubles ; la voûte a 7 mètres d'élévation.

Pendant sa construction, on venait de tous le pays adouma pour la voir. Le chœur, la sacristie, la tribune, la voûte surtout excitaient leur admiration. Les plus naïfs se demandaient où le blanc avait trouvé cet arbre gigantesque, et comment l'on avait fait pour le creuser. Les plus avisés trouvaient que les planches se joignaient tellement bien, qu'elles paraissaient faites exprès pour se réunir ainsi. Mais les visiteurs ne se contentaient pas de nous prodiguer leurs louanges et leur admiration. A la fin de leurs visites, ils nous demandaient un paiement pour s'être dérangés ; car, nous disaient-ils : « Chez nous autres, Adoumas, c'est l'habitude que celui qui a fait un travail extraordinaire donne un paiement à tous ceux qui viennent le féliciter. » Il va de soi que cette coutume n'est pas entrée dans nos usages. Un jour, deux Advouandjis, venus de l'intérieur, après avoir, comme tous les autres, poussé leur *Ma!* (cri d'admiration) et leur *Mangongo!* habituels, reprochèrent au P. Davezac de ne pas ressusciter leurs morts, car il le pouvait s'il le voulait, disaient-ils. Le Père en profita pour leur expliquer que c'est Dieu seul qui est le maître de la vie et de la mort. Ils écoutèrent la leçon, mais ne parurent guère détrompés.

Le jour de la bénédiction de la chapelle, qui a eu lieu le 15 août 1887, en la fête de l'Assomption, la foule des assistants était très nombreuse. Dès la veille on venait admirer l'ornementation qu'on était en train d'achever. Les images du Sacré-Cœur et du saint Cœur de Marie, de saint Pierre et de saint Paul les intriguaient surtout. Bien des idées voltigeaient dans toutes ces têtes. L'image de saint Paul, à la barbe longue et flottante, c'était *Mon Père*, corruption de mon Père, nom indigène du P. Davezac. L'image de saint Pierre, à la barbe touffue, c'était *Bissadou*, nom indigène du P. Dahin. Enfin la figure céleste du saint Cœur de Marie n'était autre que celle du bon Frère Martinus.

La cérémonie commença à 7 heures et demie. La chapelle était brillamment ornée. Six bouquets de fleurs artificielles, venus de Paris, avaient été montés pour la circonstance par le P. Dahin. Le Père Supérieur chanta la grand'messe et, pour la première fois, le P. Dahin l'accompagna sur un vieil harmonium, qui ravit tout le monde. Le soir, un salut solennel, en musique, couronna cette journée, qui marquera comme l'inau-

guration officielle et solennelle du culte catholique dans le Haut-Ogowé. Les agents du poste de Lastoursville assistèrent à cette belle fête, et prirent part à notre joie et à notre bonheur.

6. — Un mot de nos relations avec M. de Brazza et ses agents, puis des différentes excursions et voyages que nous avons faits, soit au Gabon, soit dans le haut de la rivière et chez les tribus de l'intérieur.

On n'ignore pas que c'est sur la demande de M. de Brazza que les premiers missionnaires sont venus s'établir chez les Adoumas. Il comprenait parfaitement que c'était là l'unique moyen de civiliser ces peuples qu'il venait de gagner à la France. L'illustre explorateur n'a cessé, jusqu'à ce jour, de nous favoriser de tout son pouvoir. Dès les débuts de la Mission, il nous avait alloué un transport annuel de quatre tonnes. A son dernier passage, juillet 1887, il l'a augmenté. Dorénavant il nous accordera le transport de sept tonnes. Il nous alloue, en outre, une certaine quantité de sel et de poudre, par enfant et par an.

Le poste français, situé à un quart de lieue en avant de la Mission, nous accorde également, à l'occasion, aide et protection. Nous avons toujours entretenu les meilleurs rapports avec ces Messieurs. M. de Lastours, délégué du ministère de l'instruction publique, qui commandait la rivière à notre arrivée, malgré certaines réserves et certains préjugés, a toujours été à notre égard plein de prévenance et de politesse. Lorsque la maladie est venue le visiter, il ne voulait plus voir que le P. Davezac. Deux fois par jour une pirogue venait chercher le Père à la Mission.

Malgré tous les soins, la fièvre l'a emporté (juillet 1885) au moment où l'on s'y attendait le moins. M. de Brazza, qui alors se trouvait à Madéville, nous invita à assister à l'enterrement. En qualité de Français, nous ne crûmes pas pouvoir nous abstenir. Sur la tombe, le Commandant prononça quelques paroles d'adieux à son collègue et termina par ces mots : « En présence de cette tombe, Messieurs, serrons nos rangs et travaillons pour Dieu et pour la patrie ! » C'est à la suite de la mort de M. de Lastours, et pour honorer sa mémoire, que l'on a donné à la station le nom de la Lastoursville.

Tous les blancs qui montent l'Ogowé, pour se rendre au Congo, viennent visiter la Mission. C'est ainsi que nous avons

vu ici, à plusieurs reprises, M. de Brazza et M. Jacques de Brazza, son frère; M. Ballay, actuellement lieutenant-gouverneur du Gabon; M. Rouvier, chargé de la délimitation des territoires français et belge; M. le lieutenant Boffart-Coquat, inspecteur des postes et stations du Congo français; et M. Dolisie, explorateur. Ces Messieurs viennent ordinairement, sur notre invitation, déjeuner avec nous. Ils ont tous été fort satisfaits des résultats obtenus jusqu'à présent. M. Boffart-Coquat disait aux blancs qui l'accompagnaient : « Il y a deux ans à peine que les Pères sont dans ce pays et voyez ce qu'ils ont fait. N'est-ce pas une honte pour les employés du gouvernement? Il faut venir chez les missionnaires pour voir travailler. » (Lettre du P. Dahin, du 17 avril 1887.)

7. — A différentes reprises, nous avons été obligés de faire des voyages de longue haleine. Le P. Bichet a été plusieurs fois dans le haut de la rivière pour y chercher des Okoumés, et pour acheter des poules et des moutons. Il a été également dans la rivière Lolo et jusque chez les N'Djavis, tribu voisine des Avouandjis. Le P. Dahin a été envoyé au Gabon, en 1885, pour y faire divers achats. Ce voyage a été pour lui excessivement pénible. Des pluies continuelles, des fatigues et ennuis de toutes sortes l'ont gravement éprouvé. Arrivé aux Apingis, il a dû s'y arrêter huit jours. Remis un peu, il a repris la route et nous est arrivé ici après un voyage de quarante-huit jours. Or, les voyages les plus longs se font en vingt-cinq et trente jours. Au commencement de cette année, après l'arrivée du P. Reeb et du F. Sidoine, le P. Davezac est également descendu au Gabon pour se faire opérer les doigts. On sait qu'un grave accident, arrivé lors d'un voyage dans la rivière Sébé, à la conquête d'Okoumés, lui a enlevé les premières phalanges du pouce et de l'index de la main gauche.

Voici comment le P. Dahin annonçait cet accident au T. R. Père :

Le R. P. Supérieur et le F. Martinus étaient, dit-il, partis ensemble, le 22 de ce mois, pour la rivière Sébé. Ils devaient y rester trois semaines environ, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'ils auraient réuni les matériaux nécessaires pour notre chapelle.

A l'instant ils reviennent, le pauvre P. Davezac portant ses deux mains en écharpe.

Les vivres étant fort rares dans ce pays, le cher Père avait emporté quelques cartouches de dynamite, pour tuer du poisson pour ses hommes. Or, en préparant une capsule, elle lui a éclaté entre les mains et lui a fracassé horriblement la main gauche surtout. J'ai pu extraire des plaies trois petits morceaux de cuivre; mais malheureusement il en reste encore un grand nombre, trop enfoncés dans les chairs pour pouvoir les atteindre. L'os du pouce est parti complètement, l'index est également tout haché; les autres doigts, ainsi que la main, ont bon nombre de petits éclats. La main droite n'a que l'extrémité du pouce et de l'index qui soit brisée.

Ce coup, mon très révérend Père, nous frappe bien fort, moi personnellement. Que le bon Dieu et la Sainte Vierge nous aident et nous protègent!

Il n'est pas besoin de recommander notre pauvre Mission à vos bonnes prières. (Lettre du 28 septembre 1886.)

Le cher Père dut descendre au Gabon pour y recevoir les soins du docteur.

Grâce à un traitement énergique, les premiers dangers furent conjurés, mais des esquilles restées dans les chairs le faisaient beaucoup souffrir. Une opération fut même jugée nécessaire. Elle réussit très bien. Le malade est resté endormi pendant près de 45 minutes, le docteur lui a scié les esquilles et extrait différents morceaux de cuivre restés dans la main. Le P. Davezac nous est revenu au mois de mai en bonne santé.

Depuis cette époque, le P. Dahin a fait plusieurs excursions dans la rivière Iconie. Partout il a été parfaitement accueilli. Effrayés de prime abord à sa vue, les indigènes se sauvaient; mais rassurés par ses allures pacifiques, ils revenaient peu à peu contempler ce blanc, qui, le premier, osait pénétrer dans leur village. Dans ces excursions, il lui est arrivé bien des aventures, dont deux surtout auraient pu devenir tragiques pour lui. Voici comment il les a racontées, lui-même, dans ses lettres au T. R. Père :

A la place de ce petit mot, vous auriez bien pu en recevoir un autre du P. Davezac, vous annonçant que le P. Dahin n'était plus de ce monde.

Voici le fait. En voyage et assez éloigné de la communauté, je voulais cependant rentrer pour avoir la consolation d'offrir le saint sacrifice le jour de la Fête-Dieu. J'avais sur ma pirogue cinq jeunes noirs, de quinze à dix-sept ans. Arrivés à 500 mètres de la Mission,

nous buttions contre un rocher, la pirogue est renversée, et moi dessous. La soutane m'entrelace les jambes et m'empêche de faire le moindre mouvement. Après quelques instants d'efforts, je sens cependant mes pieds se dégager et je remonte à la surface. La confiance renaît et je crie au secours. Mes jeunes pagayeurs, obéissant à l'instinct du sauve-qui-peut, s'étaient dispersés. Heureusement, le factionnaire du poste entend l'alarme, et aussitôt un Sénégalais et un blanc, M. Destailleurs, de Thiais, dont la famille demeure en face des Sœurs de Saint-Joseph, viennent à la nage et me trainent à terre avec ma pirogue, sur laquelle ils m'avaient mis à cheval. Comment me suis-je sauvé? Je ne me l'explique que par miracle. Disparu sous l'eau et pris dans ma soutane, saint Joseph est sûrement venu me prendre par la main pour me ramener à la surface. C'était, en effet, un mercredi, veille de la Fête-Dieu. Vous pouvez penser si la messe du lendemain fut dite en actions de grâces! Depuis ma première messe, jamais je n'étais monté au saint autel avec de pareilles dispositions. (Lettre du 16 juin 1887.)

Une autre fois, c'est avec un taureau qu'il dut se mesurer.

J'étais, dit-il, en route dans l'intérieur, à la hauteur de Franceville, pays où abondent les bœufs sauvages.

Rapporter deux ou trois bœufs fumés à la maison, quelle bonne fortune! Il y aura, me dis-je, de quoi nourrir à peu de frais la communauté pendant quelque temps.

Me voilà donc parti à la chasse avec Alphonse, notre jeune interprète. Après une demi-heure de marche, dans les hautes herbes, nous apercevons un troupeau. Le plus facile à approcher était le taureau, le chef de la bande, qui marche toujours de 20 à 30 mètres à l'avant. Arrivés à 60 pas environ de l'animal, nous faisons feu en même temps, Alphonse et moi. La bête se sauve dans les fourrés; nous la suivons aux traces de sang que nous voyons en quantité.

A peine avons-nous fait 150 pas, qu'Alphonse l'aperçoit tout près, à une bifurcation des sentiers. Le monstre fond sur nous; mon compagnon, affolé, se jette de côté et se cache. Pour moi, je n'ai que le temps de parer, avec mon mousqueton, le premier coup de cornes. Mon arme m'est arrachée des mains et lancée au loin. Alors, lutte corps à corps. Je saisis l'animal par les cornes. Me voyant rudement secoué et craignant d'être acculé contre quelque arbre, je veux lui sauter sur le cou. Mon mouvement à gauche correspond à un mouvement en sens contraire du bœuf; nous sommes séparés. Et l'animal, sans doute honteux et confus, disparaît comme l'éclair. Me voilà seul!...

Si jamais de ma vie, j'ai cru rêver, c'est bien cette fois. Je regarde

autour de moi, je me regarde moi-même; hélas! quel accoutrement. J'étais à moitié nu; plus que des lambeaux d'habits sur moi. Heureusement, point de blessures : quatre légères égratignures seulement, dont la plus forte sur la poitrine. Pendant quinze jours, j'ai eu la respiration un peu pénible; mais ensuite, tout a disparu...

Dans le pays des Adoumas, je passe maintenant pour le dieu de la force. On a répété au loin que *Bissadou* a pris un taureau par les cornes, et qu'il a mis en fuite l'animal.

Pour moi, avoir été sauvé dans cette circonstance, m'a paru un prodige plus grand encore que celui de m'être tiré du chavirement de la veille de la Fête-Dieu. (Lettre du 18 septembre 1887.)

Une des tribus que le P. Dahin a particulièrement visitées, est celle des *Ombétés*, race forte, bien à l'aise, beaucoup moins corrompue que ses voisines et ayant de nombreux enfants. Le trop court séjour du Père au milieu de cette peuplade ne lui a pas permis de recueillir tous les renseignements désirables.

Le champ que nous avons à cultiver est vaste, et les âmes assez disposées à recevoir la bonne semence. Nous nous mettons généreusement à l'œuvre. Daigne le bon Maître bénir nos humbles efforts, conserver nos santés, et nous donner la force de mener à bonne fin cette œuvre entreprise pour sa gloire!

Jusqu'ici, malgré toutes les privations, nous n'avons pas été trop éprouvés par la maladie. La fièvre apparaît bien quelquefois; mais un traitement énergique en a ordinairement bien vite raison. D'ailleurs, ici, le climat est relativement bon; l'air est pur et le soleil assez clément.

8. — Nos relations avec la côte sont plus ou moins régulières. Chaque mois, une pirogue-courrier doit faire le service entre N'Djolé et ici; mais, hélas! elle subit très souvent des retards. C'est cependant la voie la plus rapide. Aussi, si l'on a quelque chose de pressé, de nécessaire à expédier, faut-il profiter de cette voie. Nos caisses mettent ordinairement de six mois à un an et plus, à nous parvenir depuis leur départ du Gabon. Ainsi, par exemple, les caisses qui renferment nos *Ordo* de 87, et qui ont été expédiées de Paris en août 1886, nous parviendront, au plus tôt, en janvier 1888. La navigation, dans ces pays, n'a pas encore atteint toute la perfection désirable. Ce sera toujours un ennui pour nous. Mais, malgré tout, nous resterons à notre poste d'honneur, nous multiplierons nos efforts, nous double-

rons nos sacrifices, et, si le bon Dieu daigne les agréer, notre Mission, nous l'espérons, sera, dans un avenir qui n'est pas éloigné, une des plus florissantes et des plus abondantes en fruits de salut du Vicariat apostolique des Deux-Guinées.

COMMUNAUTÉ DE LA SAINTE-TRINITÉ AU NIGER

1. Arrivée au Niger. Visite à la reine d'Atanny. — 2. Onitsha. Visite au roi. — 3. Choix du lieu. Premières constructions. — 4. Moyens pour attirer les noirs. — 5. Ecole et soin des malades. — 6. Le marché aux esclaves. Enfants rachetés. — 7. Femmes condamnées à mort et sauvées par la Mission. La vieille Zacchéia. — 8. Premières Communions. — 9. Etat actuel de l'œuvre. Résultats obtenus. — 10. Protectorat de l'Angleterre. Combat. P. Lutz soigne les blessés.

Dans plusieurs de nos *Bulletins* (1), il a été parlé de la fondation de la nouvelle mission d'Onitsha, sur le Niger. Le P. Joseph Lutz, précédemment supérieur au Rio-Pongo, qui en avait reçu la direction, partit avec le P. Horné, et les Frères Hermas et Jean-Gotto, le 8 octobre 1885, de Liverpool. Le *Bulletin* suivant raconte les commencements de cette œuvre. A cause de cela même, il offre un intérêt tout particulier; aussi a-t-il été communiqué aux *Annales de la Propagation de la Foi*, qui en ont déjà publié une bonne partie dans le n° de janvier 1888.

1. — Ce fut le 21 novembre 1885 que nous entrâmes dans l'embouchure du Niger. Il y avait un orage terrible. Les éclairs longs et brillants, les lourds roulements de tonnerre propres aux contrées équatoriales, la fureur des flots, la violence du vent et de la pluie, pouvaient faire croire que l'enfer se déchaînait visiblement contre nous. Mais nous avons mis notre confiance en la divine Providence, et placé notre voyage sous le patronage de notre bonne Mère du Ciel. Ce ne fut pas en vain; nous sentîmes visiblement, en plusieurs circonstances, l'effet de sa puissante protection. Aussi nos cœurs battaient-ils de joie à mesure que nous approchions de l'endroit où nous devons jeter les fondements d'une nouvelle Mission.

En remontant le fleuve, nous eûmes le plaisir d'être salués par les indigènes des nombreux villages établis sur les deux rives. C'était d'un bon augure.

(1) Voir t. XIII, pages 877, 880 et 1054.

Dans l'un de ces villages, appelé *Atanny*, nous sommes allés visiter la reine, qui passe pour être l'amie des blancs. Cependant, malgré ses relations avec les Anglais, elle est loin d'être distinguée dans ses manières. Elle boit l'eau-de-vie comme de l'eau et lance ses crachats à droite et à gauche, sans se préoccuper s'ils tombent à terre ou sur le dos de ses sujets assis à ses pieds. Sa Majesté porte aux bras et aux pieds d'énormes pièces d'ivoire : ce qui rend sa marche pénible. Ses sujets sont tous païens : bien plus, ils se rangent parmi les cannibales les plus redoutables, témoin le grand nombre de meurtres qui se commettent tous les ans sur son territoire pour faire des sacrifices, ou à l'occasion de quelque enterrement. Il dépasse la centaine!!!...

2. — Partis de Brass le 26 novembre, nous arrivions à Onitsha le 6 décembre. C'est là que nous avons le projet de fonder notre première station.

Le lendemain de notre arrivée, nous allâmes faire notre visite au roi. Sa capitale est à une petite lieue du fleuve et ne compte pas moins de quinze à vingt mille habitants, répartis en huit villages ou quartiers distincts. Le palais royal est en terre glaise, comme les autres riches maisons de la contrée, et comprend trois pièces. La première est pour les réunions des chefs et du peuple; la seconde, pour les hommes du palais; la troisième est l'habitation personnelle du roi.

Sa Majesté se présenta à nous, une belle couronne dorée sur la tête; elle nous tendit les mains et nous fit asseoir à côté d'elle, sur des caisses vides.

C'est un homme de trente-cinq à quarante ans, d'une taille élancée, d'une figure pâle et amaigrie. Il tenait à la main une queue de cheval qui lui servait d'éventail. A sa droite, on remarquait une petite clochette, avec un manche artistement travaillé; elle lui sert pour annoncer son approche et, pendant les réunions, pour imposer le silence. Son siège, fait de terre, était recouvert d'une belle et riche couverture. En face de lui, au milieu de la cour, on voyait l'arbre des sacrifices domestiques, et, au fond de la case, pendant au mur, quelques fétiches en bois, entourés de flèches, de couteaux, de plumes, de dents de bêtes féroces, etc.

Comme notre visite avait été annoncée, on avait eu le temps

de convoquer tous les chefs. Le frère du roi, son fils aîné, les chefs de premier et de deuxième rang et plusieurs autres notables de l'endroit se trouvaient présents. Ils se présentèrent devant Sa Majesté, en observant avec la plus grande exactitude le cérémonial en usage en pareille circonstance. Voici en quoi il consiste.

Le sujet s'avance vers le trône, se prosterne trois fois, et baise la terre; puis, se relevant sur ses genoux, il présente alternativement les deux poings au monarque, en lui adressant de bons souhaits et toute sorte de louanges. Il se relève ensuite complètement, recule et avance trois ou quatre fois, toujours en présentant le poing, prononce des malédictions contre les ennemis du roi et le proclame, lui, plus puissant que les autres rois ses voisins.

Chaque chef est obligé d'observer ce cérémonial; et, pendant ce temps, tous les autres doivent rester debout.

Dès que nous eûmes pris place dans l'assemblée, nous exposâmes l'objet de notre visite : il s'agissait d'obtenir la permission d'établir une Mission. Le roi se montra favorable à notre demande, et manifesta même une grande joie de notre dessein de nous fixer sur son territoire. Il nous assura qu'il était prêt à nous accorder tout ce que nous demanderions, en ajoutant la promesse de nous envoyer ses deux petits enfants, dès qu'ils seraient guéris.

Quant aux assistants, ils ne revenaient pas de leur étonnement et de leur admiration, en voyant que nous venions du lointain pays des blancs, non pour faire du commerce et gagner de l'argent, comme les autres Européens, mais pour leur faire du bien et instruire leurs enfants.

Le roi nous donna sur-le-champ un de ses hommes parlant un peu l'anglais pour nous montrer la ville, en nous disant de choisir sans retard l'endroit qui nous conviendrait. Nous prîmes congé de Sa Majesté, en l'assurant de notre dévouement, et nous nous mîmes à la recherche d'un emplacement convenable.

3. — Le manque d'eau et l'éloignement du fleuve, seule voie de communication, nous déterminèrent à ne pas nous établir dans la ville même. Après quelques recherches, nous trouvâmes, sur le bord du Niger, à une petite lieue d'Onitsha, un ruisseau assez considérable, appelé N'Kessi. Son eau claire et

limpide coule entre deux collines. Nous fixâmes notre choix sur la plus rapprochée de la ville, parce qu'elle nous présentait deux grands avantages : eau fraîche, terrain fertile. Le roi nous céda avec plaisir les 20 hectares que nous demandâmes ; le contrat fut signé le jour même de l'Épiphanie, le 6 janvier 1886.

Immédiatement après, nous commençâmes les travaux de construction. Ce fut alors que le bon Dieu nous enleva, par une mort imprévue, le pieux et regretté Frère Jean-Gotto (1). Il ne peut être de plus cruelle épreuve pour des missionnaires, que de voir ainsi succomber un confrère, dont le concours peut être si utile, pour ne pas dire nécessaire.

Ce bon Frère, originaire de la chère Alsace, était maçon de profession ; et, en ce moment surtout, il pouvait nous rendre les plus grands services.

Le bon Dieu, cependant, ne nous abandonna pas. Il nous soutint merveilleusement, au milieu des difficultés inséparables d'une nouvelle fondation. Nous avons continué nos travaux avec courage, en payant de notre personne ; et aujourd'hui nous avons une maison de 24 mètres de long, sur 7 de large, avec un hangar et une chapelle pouvant contenir environ deux cents personnes. Selon notre désir, et sur la pensée qu'avait inspirée le bon P. Simonet, le T. R. Père Général a bien voulu dédier cette Mission à la Très Sainte Trinité. Il n'y en avait point encore, dans la congrégation, qui fût placée sous ce vocable.

4. — Ces constructions et la transformation de notre petite colline jusqu'alors abandonnée, et aujourd'hui couverte d'arbres fruitiers et de légumes, nous attirent un grand nombre de visiteurs, qui viennent, suivant leur expression, voir à l'œuvre *les Blancs savants de Dieu*. Ils s'extasiaient devant l'autel. Les beaux tableaux du Sacré-Cœur et du saint Cœur de Marie, la croix, les chandeliers brillants comme l'or, les longs cierges : tout captive leurs regards.

Devant les statues de la sainte Vierge et de saint Joseph, l'une et l'autre tenant l'Enfant-Jésus, ces pauvres noirs émerveillés n'avaient que ce mot à la bouche : *O Naka ! C'est beau !* — C'étaient, d'après eux, deux blancs qui leur paraissaient bien

(1) Voir t. XIII, p. 1049.

mystérieux. — Vivent-ils, ou ne vivent-ils pas? Telle était l'énigme dont ils cherchaient la solution.

Le Père Supérieur, le R. P. Lutz, avait apporté avec lui un stéréoscope qu'on lui avait donné à Paris. A l'aide de petits tableaux, il faisait apparaître, aux yeux des indigènes étonnés, le ciel, l'enfer, des villes, des montagnes, etc. Inutile de dire quelle foule se pressait pour contempler ces merveilles.

Le R. Père Supérieur avait apporté aussi de France une petite machine électrique. Le merveilleux instrument les plongeait dans la stupéfaction.

— « C'est du feu bleu qu'il y a là-dessous, dit l'un : Vois-tu les étincelles qui en sortent... »

— « Non, c'est l'eau du poisson du tonnerre, dit un autre. »

Il y a, en effet, dans le Niger une espèce de grand poisson électrique. Si on le touche, quand il est en vie, on éprouve une contraction violente et une sensation très douloureuse. Les noirs le prennent dans des paniers et ne le touchent qu'avec des fourches.

Ces divers moyens ont admirablement servi à attirer les noirs à la Mission. C'est ainsi que, le dimanche, nous pouvons déjà compter de 200 à 250 assistants aux deux instructions qui se donnent, l'une à la grand'messe et l'autre dans l'après-midi. Tous ces bons noirs aiment à réciter en *onitsha* le *Pater*, l'*Ave*, le *Credo*, les commandements de Dieu et de l'Eglise. Nous avons aussi composé quelques cantiques dans leur langue; ils les chantent avec un admirable entrain.

5. — Peu après notre arrivée, nous avons commencé une école; elle réunit une quarantaine d'enfants. Parmi eux, il y en a 20 qui demeurent avec nous à la Mission. Ce sont de pauvres enfants que nous avons rachetés de l'esclavage, et pour la plupart arrachés à la mort. Nous voudrions pouvoir augmenter ce nombre; mais hélas! nous sommes obligés de nous restreindre, faute de local, et surtout faute de ressources.

Nos travaux d'installation ne nous ont guère permis jusqu'ici de nous occuper de ministère; cependant, grâce à Dieu, nous avons pu, dans le courant de l'année 1886, administrer 53 baptêmes, dont 12 d'adultes.

Mais ce qui nous concilie surtout l'estime et l'affection des indigènes, c'est le soin que nous prenons des malades. Matin et

soir, on voit arriver à la Mission une longue file de pauvres malheureux qui viennent, en se traînant péniblement, chercher auprès de nous un soulagement à leurs maux. Il y en a de tout âge, mais la plupart sont des enfants. Jusqu'ici les parents et les maîtres abandonnaient ces infortunés à leur triste sort, quand ils ne les vendaient pas, pour servir de victimes aux sacrifices d'un peuple voisin. Maintenant, ces pauvres malades nous sont envoyés à la Mission; et, en soignant leurs corps, nous avons la consolation plus douce encore de sauver leurs âmes.

L'un de ces noirs est mort dernièrement à la Mission. Il avait depuis longtemps la dyssenterie et n'avait reçu aucun soin. Les trois jours qu'il vécut encore nous permirent de le préparer au saint baptême; il eut ainsi le bonheur d'obtenir le salut de son âme immortelle, au lieu de la santé corporelle qu'il était venu chercher.

Dieu se plaît à bénir visiblement ce ministère de charité. Malgré le peu de remèdes que nous possédons dans notre petite pharmacie, si même on peut lui donner ce nom, et malgré notre peu d'habileté, au point de vue de l'art médical, nous avons pu opérer de nombreuses guérisons.

6. — Une autre œuvre qui nous tient bien à cœur, et que nous voudrions développer, c'est celle du rachat des pauvres esclaves voués à la mort. Nous avons en face de notre station, sur l'autre rive du fleuve, un grand banc de sable, appelé *la banque des esclaves*. C'est là que se fait cet infâme trafic de chair humaine. On y voit arriver des marchands de toutes les tribus voisines, même de tribus très éloignées. Là, au milieu de boutiques d'étoffes indigènes, à côté du marché des fruits et de celui des animaux, se tient le marché des esclaves. C'est de tous le plus achalandé. Des maîtres inhumains y traînent les pauvres malheureux dont ils veulent se défaire, ou ceux que l'âge ou l'infirmité rendent impropres au service. Ils y sont vendus comme un vil bétail.

Les habitants d'Araba surtout aiment à se rendre à ce marché. Araba est située derrière *la banque*, à vingt minutes à peu près. C'est une ville de 20,000 âmes : elle n'a pas de roi, mais en revanche elle a de 300 à 400 roitelets. La royauté est accessible à tout le monde : l'unique condition est d'immoler un ou deux êtres humains : c'est le signe de la puissance et de la

richesse. Et beaucoup tiennent à cet honneur, gagné d'une si triste façon; de sorte que le nombre de ces cruels roitelets va toujours en s'augmentant.

A l'occasion d'enterrements, d'anniversaires, de fêtes religieuses et de famille, etc., c'est aussi l'habitude d'immoler des victimes. Peu importe leur qualité; le nombre seul est déterminé : de là l'attrait des gens d'Araba pour *la banque*, parce qu'ils y trouvent à acheter des esclaves à meilleur marché. Le prix de ces esclaves varie de 25 francs à 250. Ah! que nous voudrions pouvoir les racheter tous, pour en faire des hommes et des chrétiens! Mais, quelque minime que soit le prix, il est souvent encore trop élevé pour nos faibles ressources. Nous rachetons de préférence les petits enfants abandonnés, les malades et les personnes âgées, d'abord parce qu'ils doivent attirer de préférence la compassion du cœur du missionnaire, puis parce qu'ils se vendent moins cher et que nous avons peu d'argent.

Deux des petites filles que nous avons rachetées se trouvaient dans l'état le plus pitoyable. Laissées trop longtemps sans soins et sans nourriture, elles avaient pris l'habitude de manger de la terre et avaient le corps tout enflé. A force de soins et de remèdes, la plus jeune, âgée de trois ans, ne tarda pas à revenir à la santé; mais l'aînée, qui avait cinq ans, était trop réduite, quand elle nous arriva. Son pauvre corps, fendu de toutes parts, ne formait qu'une plaie. Aussi son âme ne tarda-t-elle pas à s'envoler au Ciel, quelques jours seulement après avoir été régénérée par le saint baptême.

Parmi les garçons, nous en avons reçu deux, qui étaient bien jeunes. L'un n'avait que trois jours, quand on nous l'apporta. L'autre avait de huit à neuf mois, il venait de très loin : ses parents nous l'avaient vendu parce qu'il avait eu le malheur de commencer à marcher avant d'avoir des dents. Dès lors il était voué à la mort. Car, d'après les idées superstitieuses du pays, une pareille créature est un enfant de malheur. La loi du pays range ce cas au nombre de ceux qu'il faut exclure de la nation; et les sorciers sont là pour veiller avec une scrupuleuse attention à la fidèle observation de cette odieuse coutume.

Depuis les trois mois que nous les avons, ces deux enfants se sont très bien portés, grâce au lait condensé que nous faisons

dissoudre pour eux chaque jour, et que nous leur faisons prendre au biberon, dans une bouteille fermée par un bouchon garni de deux tuyaux de pipe.

Un jour on nous apporta, dans un panier, un autre petit garçon. Il était comme un squelette; ses membres, couverts de plaies et de brûlures, étaient tout déformés. Ce pauvre petit se trouvait pressé dans une petite boîte; et déjà cependant sa taille atteignait 1^m,40. Il pouvait être âgé de neuf à dix ans, mais il était idiot et l'avait toujours été. Il paraissait près d'expirer et peut-être n'aurait-il vécu que quelques heures, si nous ne lui avions prodigué tous nos soins. Au milieu de ses cruelles souffrances, on l'avait laissé longtemps sans nourriture. Au bout de quinze jours, son âme régénérée quittait cette terre d'exil, pour aller dans la patrie bienheureuse.

Il n'y a pas longtemps, on nous amena un autre enfant de quatre ans. Il paraissait si intéressant que nous aurions été peinés de le laisser. A force de marchander, nous pûmes le racheter pour 75 francs; mais quelle ne fut pas notre surprise, quand nous nous aperçûmes, le marché conclu, que cet enfant était sourd et muet; nous avons été trompés par le vendeur. Loin de regretter notre erreur, nous sommes contents d'avoir sauvé la vie à ce pauvre petit; car, à cause de son infirmité, il aurait été vendu et immolé (1).

Depuis notre arrivée, les femmes qui donnent le jour à des jumeaux, viennent en cachette se réfugier à la Mission. La loi du pays et des contrées environnantes voue, en effet, à la mort tous les enfants jumeaux; et, en même temps, elle condamne à la peine capitale les parents qui chercheraient à les cacher.

La maison protestante consentit un jour à cacher deux jumeaux, afin de leur sauver la vie. La chose fut connue: et voilà aussitôt Onitsha en armes. Tous les habitants, le sorcier à leur tête, viennent réclamer à grands cris les deux pauvres créatures. Le jeune homme qui les y avait apportés fut fusillé sur-le-champ. Ces deux innocentes victimes furent portées à la forêt, pour y être dévorés par les bêtes sauvages; et la maison

(1) Cet enfant, amené en France par le P. Horné, a pu être placé, sur la recommandation du P. Lutz, dans un établissement de sourds-muets à Strasbourg.

protestante aurait elle-même été brûlée et saccagée, si elle ne les avait livrées.

Grâce à Dieu, nous ne sommes pas exposés à pareil danger, parce que le terrain que nous occupons a l'avantage inappréciable de jouir du privilège d'inviolabilité, et cela depuis plusieurs années. Quelle en est la raison, je l'ignore ; mais le droit est reconnu sans conteste. Aussi, tous ceux qui sont en danger pour leur vie, accourent-ils aussitôt à la Mission catholique. Grâce à cet heureux privilège, dont nous bénissons la Providence, nous avons pu déjà sauver les jours de plusieurs personnes et les gagner au bon Dieu.

7. — Les créatures les plus malheureuses au Niger, après les petits enfants, ce sont les femmes, et surtout les femmes âgées.

Les noirs, on le sait, sont très superstitieux, et la superstition ne sert pas seulement de fondement à leur culte idolâtre et fétichiste ; elle sert aussi de prétexte à plusieurs pour assouvir leurs infâmes et cruelles passions.

Ainsi, dans une famille riche, si la mort ou la maladie fait une visite ; si la prospérité, au lieu d'augmenter, diminue ; si un malheur arrive à un chef ; si des parents riches vivent trop longtemps pour leurs enfants dénaturés, l'intéressé va trouver le sorcier, l'instruit de sa situation, gagne ses bonnes grâces par des promesses et des cadeaux ; et, par un honteux marché il achète la mort de sa victime.

Le sorcier est bientôt appelé. Il consulte ses fétiches ; et leur réponse, qui ne peut être intelligible que pour lui, décrète infailiblement la mort ou l'expulsion de la personne dont on veut se débarrasser.

Or, cette personne est toujours la plus vieille femme de la famille : c'est à elle surtout que ce peuple superstitieux attribue le pouvoir de jeter des sorts. Le mois dernier, une de ces infortunées que l'on avait ainsi condamnée, a été noyée dans le fleuve. Deux autres de ces femmes sont venues se réfugier auprès de nous. La première alla ensuite pour un jour, chez elle, chercher un enfant qui lui appartenait et que nous avions baptisé ; nous ne la revîmes plus. Elle mourut subitement pendant la nuit ; elle avait été empoisonnée.

Celle qui l'avait accompagnée à la Mission est une parente du roi ; elle se trouve très heureuse ici. Il y a trois ans on lui avait

fait boire de la ciguë ; mais, sa nature robuste avait pu supporter ce breuvage vénéneux. Elle en fut quitte pour une maladie qui dura un mois. Cette année, on a voulu l'obliger, de nouveau, à subir cette épreuve ; elle s'est alors réfugiée chez nous. Le roi nous pria de la laisser s'établir sur notre terrain ; ce que nous fîmes avec bonheur. Elle est très pieuse et ne manque jamais d'assister à la messe et au catéchisme que l'on fait tous les jours aux femmes. De plus, elle nous a déjà amené deux de ses petits-fils pour les instruire et les baptiser.

Une mention spéciale à la bonne vieille *Zachéïa*, femme de quatre-vingts ans. Quand nous l'avons rachetée, elle était toute décrépète, malade, infirme ; ses jambes enflées ne lui permettaient de marcher qu'à l'aide d'un bâton. Elle venait du pays des Ibos pour être sacrifiée à Araba. La bonté et la sollicitude que nous lui avons témoignées, après l'avoir arrachée à la mort, la touchèrent vivement ; et, de tout son cœur, elle se mit à apprendre les prières et le catéchisme. Une fois bien instruite, elle reçut le saint baptême. La réception de ce sacrement la transforma complètement. Elle jeta son bâton et marcha toute seule : ses pieds et ses jambes désenflèrent, comme par enchantement, et les plaies suppurantes qui trouaient ses genoux se fermèrent peu à peu. Elle ne se souvient plus de sa vieillesse : elle se sent jeune et forte encore une fois, et travaille en conséquence. Avec joie elle a pris sur elle d'élever les deux plus jeunes enfants, et ses efforts dépassent toute attente. Grâce à ses soins, ces petits êtres sont beaucoup mieux portants que d'autres allaités par leur mère. « Je les aime, dit-elle, ces petits orphelins. Ils me rappellent mes chers petits que la main d'un maître cruel m'a arrachés et que je n'ai jamais revus. Dieu m'en dédommage maintenant, en me donnant ces chers orphelins, qui sont mes enfants, et qui seront plus tard comme des anges auprès de moi dans le ciel ! »

8. — Le jour de la Fête-Dieu de cette année, nous avons eu la cérémonie, toujours belle et touchante, de la première communion. Il y eut plus de trois cents personnes à assister à nos offices ce jour-là ; et, à la chapelle, l'ordre et la tenue furent irréprochables. Nos enfants ont édifié les chrétiens et les parents par leur modestie, par leur entrain dans le chant et par l'exactitude avec laquelle ils ont rempli leurs petites cérémonies.

Quant à la vieille *Zachéïa*, elle était au comble du bonheur : elle n'était pas de ce monde ce jour-là ; déjà, il lui semblait être au paradis.

Complétons ce *Bulletin* par quelques extraits d'une lettre plus récente du P. Lutz, en date du 12 novembre 1887, qui montre l'état actuel de l'OEuvre.

9. — Nous avons en ce moment, dit-il, 24 garçons, 15 filles, 10 femmes, 3 hommes : en tout 50 personnes à entretenir. Une vingtaine, soit enfants, soit femmes, soit hommes ont été rachetés par la Mission. Les enfants vont à l'école et les autres personnes sont utilisées pour le service de la maison. La nourriture, pour celles-ci, revient à environ 0 fr. 50 centimes par semaine, et est largement compensée par leur travail. Les filles et les femmes vivent dans un quartier tout à fait à part, assez rapproché cependant de la communauté, afin que nous puissions bien les surveiller. Je m'en suis réservé la direction. Une bonne vieille femme, d'une grande énergie, est chargée de les surveiller et de les diriger pour les choses matérielles.

Beaucoup de noirs du dehors envient le sort de tout ce monde-là et demandent à s'installer chez nous. Nous acceptons seulement ceux qui offrent des garanties de persévérance, tout en nous réservant le droit de les congédier, s'ils venaient à ne pas bien se conduire.

Le bon Dieu nous a privilégiés, en nous plaçant au milieu de ces populations païennes. Il y a, en ce moment, chez plusieurs, un élan bien consolant vers les missionnaires. Notre nouvelle chapelle, qui peut contenir un peu plus de deux cents personnes, est remplie chaque dimanche, surtout le soir. Les protestants eux-mêmes se montrent assez disposés à assister à nos offices. Il faut cependant convenir que, parmi les assistants, il y a toujours un certain nombre de curieux. Chaque jour, je fais un catéchisme, qui est régulièrement suivi par une trentaine de personnes. C'est là surtout que le bien se fait. A la Toussaint, j'ai conféré le baptême à cinq adultes ; j'espère qu'à Noël, une dizaine d'autres auront le même bonheur. Nous pourrions ainsi, comme l'année précédente, voir une cinquantaine de baptêmes.

Jusqu'à présent, nous n'avons fait que deux mariages, mais, bientôt, nous l'espérons, leur nombre augmentera.

Nos catholiques, et ceux qui se préparent à le devenir, demandent à s'établir à proximité de la Mission. Nous ne nous y opposons pas; et, par suite, dans quelques années, nous aurons peut-être un village de chrétiens autour de nous.

Ce qui nous préoccupe vivement, c'est le rachat des pauvres esclaves qu'on nous présente, ainsi que la création d'un hôpital, pour recevoir les malades qui sollicitent la faveur d'être soignés et de finir leurs jours à la Mission. Que de malheureux, hélas! nous sommes obligés de renvoyer sans pouvoir les racheter, et qui, quelques jours après, peut-être, seront immolés en sacrifice! Et combien d'autres aussi, affligés de maladies de toutes sortes, demandent à rester chez nous, et que nous devons refuser, faute de cases pour les recevoir, ou de moyens pour les entretenir? Dieu veuille que bientôt nous soyons en mesure de soulager tant de misères.

Les indigènes nous estiment beaucoup, précisément à cause de notre dévouement pour les malades. Les ministres protestants eux-mêmes, avouent que nous l'emportons sur eux, et nous respectent. Leur évêque vient souvent nous voir, et le ministre d'Onitsha plus souvent encore. N'ayant pas de remèdes à donner à ses ouailles, ce dernier se prévaut de sa bonne entente avec nous, pour nous en faire demander. Nous en distribuons assez volontiers, dans le but de gagner, par là, quelques âmes à notre religion. C'est ainsi que nous avons fait la conquête d'un brave homme de trente-cinq ans, qui devait être baptisé sous peu par l'évêque. C'est maintenant un chrétien modèle; déjà il a attiré du monde de son village, quoiqu'éloigné de 6 lieues de la Mission, et nous pourrons peut-être en faire, un jour, un bon catéchiste.

Ces résultats, quoique modestes, sont pourtant bien consolants. Ils montrent que le bon Dieu est avec nous malgré notre indignité. Mais, pour défricher ce champ hérissé de ronces et d'épines, il faut des missionnaires animés d'un grand esprit de foi, de dévouement et de sacrifice. Puisse le Maître de la vigne en susciter beaucoup qui soient remplis de ces dispositions!

10. — Un mot sur l'état politique du pays. Nous sommes ici placés sous le protectorat de la Grande-Bretagne. L'extrait suivant de la *Gazette géographique* donnera là-dessus quelques détails.

Le *Foreign Office*, dit-elle, vient de publier la notification, déjà adressée aux puissances, d'après laquelle sont placés sous le protectorat de la reine de la Grande-Bretagne les territoires de l'Afrique occidentale, connus sous le nom de districts du Niger. Ils comprennent les pays situés le long des côtes entre le protectorat britannique de Lagos et la rive droite de l'embouchure du Rio del Rey, ainsi que toutes les contrées du bassin du Niger et de ses affluents qui dépendent du *Nacional African government*.

Les mesures actuellement à l'étude pour l'administration de la justice et le maintien de l'ordre dans ces districts seront publiées subsequmment (n° du 15 nov. 1887).

11. — Ce protectorat cependant est encore loin d'assurer l'ordre parfait dans la contrée. Il est, au contraire, souvent troublé par les luttes et les querelles des diverses tribus.

Le 23 novembre dernier deux partis se sont même battus d'importance à Onitsha. La bataille finie, on a appelé le P. Lutz pour soigner les blessés, qui étaient plus de trente.

La dispute provenait de ce que des bananes avaient été coupées sur une propriété. Il y avait plus de deux cents combattants.

Il n'y a pas eu de mort, mais plusieurs avaient la tête contusionnée et le corps labouré par les flèches. On s'était servi dans le combat principalement de bâtons et de flèches. Le Père alla pendant plusieurs jours à cheval donner ses soins aux blessés.

MOUVEMENT DU PERSONNEL

Retours en France. — Sont arrivés à Marseille, le 28 janvier, les Pères et Frères de la communauté supprimée de Chandernagor : les PP. Barthet et Rabany, ainsi que les FF. Alphonse, Joachim et François-Joseph.

Avec eux est venu, depuis Aden, le F. Adelin, revenant du Zanguebar.

Le 4 février, est arrivé d'Haïti le F. Marie Aloïs ;

Le 18, le P. Étienne Montel, de Saint-Louis du Sénégal, que la maladie a contraint de rentrer de nouveau en France.

Mutations et placements. — Les FF. Alphonse et Joachim, revenus de Chandernagor, ont été placés : le premier

à Mesnières, et le second à la Maison-Mère, comme aide-commissionnaire.

Le F. Marie-Aloïs a reçu son obédience pour Douvaine.

NOUVELLES DES COMMUNAUTÉS

Nécrologie. — Nous avons eu la douleur de perdre le bon F. Jules, de la Mission du Sénégal, décédé à Chevilly le 4 février. Le manque d'espace nous oblige à renvoyer sa notice au prochain *Bulletin*.

Maison du Saint-Cœur de Marie. — Le samedi des Quatre-Temps de carême, 25 février, a eu lieu à Chevilly une nombreuse ordination, faite par Mgr Duboin. Elle comptait 1 prêtre, 2 diacres, 27 sous-diacres, 32 minorés, 38 tonsurés, plus 5 autres qui ont reçu le même jour la tonsure et les ordres mineurs; en tout 103 ordinands, scolastiques ou novices. Parmi les nouveaux diacres se trouvait un novice-clerc, M. Luteaud, qui a dû subir l'an dernier l'amputation de la jambe gauche. Une jambe artificielle et articulée, qu'on lui a fait faire depuis, lui permettant de faire assez convenablement la génuflexion, le T. R. Père a obtenu pour lui du Saint-Siège la faculté d'avancer au diaconat et à la prêtrise.

Sierra Leone. — Le P. Stoll se trouvant très souffrant, le R. P. Blanchet l'a fait rentrer à Sierra-Leone, pour y recevoir les soins exigés par son état de santé, et est allé lui-même le remplacer à Morovia, où il se trouve depuis le 13 novembre. Cette Mission de la république de Libéria nous a déjà coûté bien des sacrifices; les résultats, malheureusement, sont loin d'y répondre. (Lett. du P. Blanchet, 14 nov. 1887.)

Gabon. — Mgr le Berre a fait construire une maison à part, avec un oratoire, pour l'œuvre des Latinistes, confiée au P. Monnier. Commencée le 3 mai 1887, jour de l'Invention de la sainte Croix, elle a été bénite par Monseigneur, le 15 décembre, et placée sous le vocable de saint Jean. Elle porte au frontispice la statue du disciple bien-aimé du Sauveur, avec cette inscription : *Discipulus ille quem diligebat Jesus*. (Lett. du P. Monnier, 16 janv. 1888.)

Mayotte. — Le P. Guilmin est heureusement arrivé à Mayotte le 18 novembre, après une traversée de trente jours. Il a fait le voyage avec le nouvel évêque de Maurice, Mgr Meurin, qui s'est montré plein de bonté à son égard. Il a eu l'occasion de visiter, en passant, nos Pères de Bourbon et de Nossi-Bé, ainsi que l'île de Sainte-Marie de Madagascar et Diégo-Suarez. (Lett. du 6 déc. 1887.)

Le budget des cultes aux colonies. — On sait que la commission du budget avait résolu de supprimer, outre l'allocation accordée au séminaire du Saint-Esprit, tout crédit pour le service des cultes aux colonies. (N^o 9, p. 319). La question est venue en discussion à la Chambre des députés, dans la séance du 10 février. M. Pelletan a soutenu le projet de la commission, en disant qu'il ne s'agissait pas de supprimer le budget des cultes, mais simplement d'en transférer les crédits à la charge des colonies. Mgr Freppel a su déjouer habilement ce piège. Le sous-secrétaire d'État des colonies, M. Félix Faure, ainsi que M. de Mahy, député de la Réunion, ont combattu eux-mêmes les propositions de la commission; et finalement elles ont été repoussées à la majorité de 24 voix : 263, contre 239, sur 502 votants.

AVIS

Bulletins. — Prière aux communautés du Zanguebar d'envoyer leurs bulletins. Celles de Maurice et de Bourbon feront bien aussi de préparer les leurs, pour ne pas être en retard.

Avoir soin, dans ces Bulletins, de donner autant que possible des renseignements exacts et précis : des faits, des dates et des chiffres; le nombre des chrétiens, des sacrements administrés, celui des enfants des écoles et des autres œuvres, etc. Avoir soin aussi d'écrire les noms de lieux et de personnes d'une manière exacte et bien lisible. (C. 83, IV.)

Maison-Mère, le 26 février 1886.

LE SECRÉTAIRE-GÉRANT . BARILLEC.



Ferveur. — Charité. — Sacrifice.

SOMMAIRE. — **Maison-Mère.** Cause du V. Père. Procès *De fama sanctitatis*. — **Vicariat du Congo français.** Loango. — Mayumba. — Saint-Joseph de Linzolo. — Relation du voyage de Mgr Carrie dans le Haut-Congo. — **Nécrologie.** Notice du F. Jules Guyon. — *Mouvement du personnel.* — Nouvelles des communautés. — **Avis.**

MAISON-MÈRE

CAUSE DU VÉNÉRABLE PÈRE

PROCÈS DE LA RÉPUTATION DE SAINTETÉ EN GÉNÉRAL

Lettres rémissoriales reçues de Rome pour ce nouveau procès. — Composition du tribunal institué à cet effet. — Séance d'érection à l'Archevêché, le 22 mars.

Ainsi qu'on le disait au *Bulletin* du mois de mars 1887, après les deux décrets que nous venions d'obtenir au sujet de la cause de notre V. Père, celui de l'approbation de ses écrits et celui de non-culte, le procès qui devait se faire, était celui de la réputation de sainteté en général : *De fama Sanctitatis, virtutum ac miraculorum in genere* (n° 2, p. 38).

Pour commencer cette nouvelle procédure, il fallait une autorisation spéciale de la Sacrée Congrégation des Rites, autorisation qui se donne par des lettres conférant à l'Ordinaire les facultés voulues et qu'on appelle, à cet effet, *lettres rémissoriales*. Après bien des démarches, le P. Eschbach a pu enfin les obtenir sur la fin de l'année dernière; et le T. R. Père a été heureux de les apporter avec lui, à son retour de Rome. Elles

portent la date du 20 décembre 1887. En voici l'inscription extérieure :

ILLMO ET RMO DOMINO ARCHIEPISCOPO PARISIENSI

Ejusque Vicario Generali et Quatuor Dignitatibus seu canonicis Metropolitanæ Ecclesiæ Parisiensis ab eodem Rmo Archiepiscopo eligendis et nominandis Judicibus per Sanctissimum Dominum Nostrum Leonem Papam XIII, Sacramque Rituum Congregationem Delegatis, ad effectum construendi in Civitate et Archidiœcesi Parisiensi Processum Apostolicum super Fama Sanctitatis vitæ, virtutum et miraculorum in genere Venerabilis Servi Dei Francisci Mariæ Pauli Libermann Institutoris Congregationis Sancti Spiritus et Immaculati Cordis Mariæ, cum clausula tamen ut idem Rmus Dominus Archiepiscopus cum suo Vicario Generali vel eorum alter cum duabus ex præfatis Dignitatibus seu canonicis, vel utroque impedito ipsæ quatuor Dignitates seu canonici in singulis Processus Actus conjunctim semper et non divisim procedant et assistant.

Parisien.

Beatificationis et Canonizationis Ven. Servi Dei Francisci Mariæ Pauli Libermann, Institutoris Congnis Sancti Spiritus et Immaculati Cordis Mariæ.

Litteræ Remissoriales Sac. Rit. Congnis pro conficiendo in civitate et Archidiœcesi Parisiensi Processu Apostolico super Fama Sanctitatis vitæ, virtutum et miraculorum in genere dicti Ven. Dei Famuli.

Dès que Mgr l'Archevêque fût lui-même revenu de son pèlerinage dans la ville sainte, le T. R. Père s'empressa d'aller le voir, avec le R. P. Barillec, pour lui parler de notre chère cause. Sa Grandeur se montra, comme toujours, pleine de bienveillance et de bonté, et nous laissa toute facilité de choisir les membres du tribunal parmi divers noms proposés. Outre le notaire et le promoteur, il fallait, comme juges, un vicaire général et quatre chanoines. L'important, mais aussi le difficile, c'était de trouver des ecclésiastiques ayant le temps et la santé voulus pour pouvoir remplir cette mission. On sait combien nous avons eu de difficultés à cet égard, pour le procès *Ne pereant* : nous avons été plus de deux ans sans pouvoir réunir alors le tribunal, à cause du mauvais état de santé ou des occupations de quelques-uns de ses membres.

MM. les vicaires généraux du diocèse se trouvant tous absor-

bés par les affaires de leur charge, Mgr l'Archevêque de Paris voulut bien nous autoriser à demander à Rome la faculté, pour Sa Grandeur, de nommer un vicaire général chargé spécialement de la cause, comme on l'avait déjà fait pour les procès précédents. Sur une supplique du P. Eschbach, la S. Congrégation des Rites l'accorda facilement, par un rescrit du 12 mars.

Nous espérons que M. le chanoine Péretti pourrait continuer à remplir cette fonction, comme par le passé. Mais se trouvant très fatigué et étant d'ailleurs d'un âge très avancé (quatre-vingts ans), il ne crut pas pouvoir accepter. Nous l'avons beaucoup regretté, car il a toujours montré un zèle et un dévouement dont nous ne saurions être trop reconnaissants. M. l'abbé Reulet, ancien secrétaire particulier du cardinal Guibert et chanoine titulaire de Notre-Dame, depuis 1877, voulut bien consentir à le remplacer.

Comme juges assesseurs, Mgr l'Archevêque a désigné, sur notre proposition, M. l'abbé Victor de Bonniot, également chanoine titulaire de Notre-Dame, qui déjà faisait partie du précédent tribunal; M. l'abbé Ferdinand Brettes, chanoine prébendé, et, comme l'on sait, l'un des amis dévoués de notre Congrégation; M. l'abbé Louis-Marie Lambert, ancien aumônier des Sourds-Muets de la rue Saint-Jacques, que doivent connaître plusieurs de nos confrères, car il a donné autrefois des leçons de langage mimique au grand scolasticat; puis M. l'abbé Laurent Amodru, l'un des amis et condisciples du T. R. P. Levavasseur et du P. Lannurien, au séminaire de Saint-Sulpice. Ces deux derniers sont chanoines honoraires de Notre-Dame.

M. l'abbé Gaspar Latty, chapelain du collège Sainte-Barbe, a été nommé sous-promoteur, avec M. l'abbé Delaage, directeur de la maîtrise de Notre-Dame et vice-promoteur diocésain. Et enfin, pour la fonction qui exige le plus de travail, celle de notaire, M. l'abbé Auguste Benoist a généreusement accepté de continuer à la remplir, comme dans les deux procès précédents.

C'est le samedi 17 mars, que les membres du tribunal ont été officiellement désignés par Mgr l'Archevêque de Paris. Le R. P. Barillec se rendit ce jour-là, auprès de Sa Grandeur, avec le P. Duby, à l'heure convenue, et lui présenta, comme postulateur de la cause, les lettres rémissoriales reçues de Rome, avec une supplique pour leur mise à exécution.

Monseigneur signa aussitôt l'ordonnance préparée dans ce but, et fixa définitivement au jeudi 22 mars, à 2 heures, la séance d'érection du tribunal. Elle devait avoir lieu dans la chapelle intérieure du palais archiépiscopal.

A l'heure indiquée, tous les membres convoqués, chanoines, promoteurs, notaires, curseurs et témoins, se trouvaient réunis au nombre de treize; mais il manquait un des chanoines désignés comme juges, M. l'abbé Amodru. Absent depuis quelques mois de Paris il avait annoncé son retour pour le 20; mais il se trouvait dans la Drôme; et ne le voyant pas venir, on se demandait si son retour à Paris n'avait pas été retardé par les neiges. Enfin il arriva à 2 heures et demie, et la séance put alors commencer.

Le procès-verbal avait été préparé à l'avance par le P. Barthet, revenu récemment de Chandernagor et heureux de prêter ainsi son concours pour la cause de notre saint fondateur. Ce n'est pas d'ailleurs un mince travail : ce premier procès-verbal, avec les annexes, comprend à lui seul près de soixante pages in-quarto.

L'un des secrétaires de l'archevêché, M. l'abbé Lapalme, qui remplissait, pour cette séance, les fonctions de chancelier, lut le procès-verbal préparé selon le formulaire établi, et Monseigneur faisait accomplir en même temps, au fur et à mesure, tout ce qui s'y trouve prescrit. Le pli reçu de Rome et présenté par le postulateur fut ouvert, après avoir été reconnu intact et authentique. On lut alors, en entier, les lettres du Cardinal-Préfet de la Sacrée-Congrégation des Rites et celles du Promoteur de la Foi, conférant les facultés requises pour le procès. Suivant ces lettres, Monseigneur nomma les membres du tribunal, puis il leur fit prêter, sur les saints Évangiles, le serment de remplir avec soin leur fonction et de garder fidèlement le secret sur les dépositions des témoins ainsi que sur les interrogations qui leur seraient faites. Monseigneur l'avait prêté lui-même le premier.

Les PP. Duby et Jean Latappy furent désignés comme curseurs; ils firent aussi la promesse sacrée de s'acquitter exactement de leur fonction; après eux, le postulateur prêta pareillement le serment exigé par sa charge; et l'on termina enfin, par la signature du procès verbal, que signèrent, avec Monseigneur

et les membres du tribunal, les PP. Barthet et Cogniard, appelés comme témoins de la séance. Il était près de 5 heures un quart; la réunion avait ainsi duré plus de deux heures.

Le tribunal doit désormais se réunir à la Maison-Mère; il a été convenu que les séances auraient lieu habituellement le vendredi de chaque semaine, à 4 heure et demie. La prochaine réunion a été fixée au 13 avril; elle doit être consacrée à voir la liste des témoins présentés par le postulateur et à recevoir les serments de ceux qui pourront venir le prêter ce jour-là. Ils viendront ensuite successivement faire leurs dépositions dans les séances subséquentes.

VICARIAT DU CONGO FRANÇAIS

COMMUNAUTÉ DU SACRÉ-CŒUR DE LOANGO

SEPTEMBRE 1885. — MARS 1888.

1. Arrivée de Mgr Carrie avec un renfort de personnel. — 2. Translation du séminaire indigène à Loango. Installation provisoire. Nouveau bâtiment. — 3. Noviciat des Frères. Cinq profès. — 4. OEuvre des enfants. Ecole. Chapelle. — 5. Erection de la paroisse de Loango, confiée au P. Giron. Son ministère. OEuvre des Sœurs.

1. — Le 29 décembre 1886, le vapeur *Wanderen*, de la maison Walfort et C^e, d'Anvers, nous amenait d'Europe notre vénéré pasteur, Mgr Carrie, premier vicaire apostolique du Congo français (1). Sa Grandeur était accompagnée des PP. Stoffel, Ignace, Gaétan, Guyon, Levadoux et Allaire. Cinq Sœurs de Saint-Joseph de Cluny nous arrivaient par le même paquebot. Elles étaient attendues depuis longtemps pour prendre la direction d'un établissement destiné à l'éducation des filles.

2. — A la suite de l'érection du Vicariat apostolique du Congo français, il parut naturel et convenable de transférer à Loango, résidence du vicaire apostolique, le séminaire indigène commencé pour nos Missions du Congo et placé jusque-là à

(1) Voir tome XIII, p. 1094, 1133 et 1267, le sacre et le départ de Mgr Carrie, et, au n^o 6, juillet 1887, le bref d'érection du Vicariat du Congo français et les autres pièces relatives à cette affaire.

Landana. Ce transfert a eu lieu le 11 janvier 1887. Le vapeur *Conquy*, de la maison Daumas, Béraud et C^e, se trouvant de passage à Landana, on eut recours à l'obligeance du capitaine, M. Ballé, qui voulut bien recevoir gratuitement à son bord, pour les descendre au Loango, les séminaristes et les novices Frères, avec tout le matériel si pesant de l'imprimerie de la Mission.

L'exiguité des constructions ne permettant pas alors d'affecter un local spécial à chacune de ces œuvres, force nous fut de les loger, tant bien que mal, dans d'anciens magasins transformés pour la circonstance en classes et en dortoirs.

Mais ce provisoire ne pouvait durer. On se mit donc bientôt en mesure de construire un séminaire. Cette construction, toute en bois d'Europe, fut commencée le 17 octobre. Menée avec entrain par nos jeunes charpentiers, que dirigeait le F. Vivien, elle était terminée à la fin du mois suivant, et bénite solennellement par Monseigneur le 27 novembre. C'est une vaste maison, très belle pour le pays. Elle mesure 30 mètres de long sur 8 de large, y compris une varangue de 2 mètres de largeur.

Nos séminaristes sont actuellement au nombre de quatorze. Ils nous donnent toute la satisfaction qu'on peut en attendre. Trois d'entre eux, présentement en théologie, ont reçu la tonsure, le 5 mars 1887, des mains de Monseigneur.

3. — Le noviciat des Frères indigènes, dont les débuts ont été assez pénibles, commence à se développer également. Cinq novices ont fait leur profession à Loango, le jour de la Pentecôte 1887; et, dans ces derniers mois, nous avons reçu encore huit nouveaux postulants, venus des Missions de Landana, de M'boma et de Nemlao. La Mission de Loango ne tardera pas non plus à fournir son contingent. Bon nombre d'enfants ont déjà demandé leur admission.

Ces Frères indigènes nous rendent de très grands services. Le T. R. Père a bien voulu nous autoriser à les recevoir comme agrégés à la Congrégation (1).

(1) On s'est demandé plusieurs fois, par le passé, et pour diverses Missions, s'il y avait lieu d'admettre les Frères indigènes, à titre de membres profès de la Congrégation, comme les Frères européens, ou simplement comme agrégés. Après mûr examen, et d'après l'expérience faite tant en Sénégal qu'au

4. — L'OEuvre de Saint-Joseph, la principale de notre établissement, compte, en ce moment, une centaine d'enfants; et leur nombre pourrait être facilement doublé, si nos ressources nous le permettaient.

Notre chapelle s'est enrichie, cette année, d'un magnifique autel gothique en terre cuite, sorti des ateliers de M. Froc-Robert. Le F. Hilaire est venu de Landana pour le dorer et embellir le sanctuaire de quelques peintures de bon goût.

5. — Le 25 décembre 1886, Mgr Carrie a érigé Loango en paroisse et en a chargé le P. Giron, arrivé de M'boma au mois d'octobre 1886. Celui-ci écrivait, peu après, au T. R. Père, au sujet de ses nouvelles fonctions :

« J'ai, disait-il, à desservir une paroisse très étendue. J'ignore combien de jours il faudrait pour en faire le tour à cheval. D'un caractère relativement doux, les habitants accueillent très volontiers le missionnaire et aiment assez à entendre les vérités de notre sainte religion. Malheureusement, ils s'en tiennent là généralement. Cependant, un homme atteint d'une maladie incurable a demandé, de lui-même, à être mieux instruit et à recevoir le saint baptême avant de mourir; et j'espère bien qu'il ne sera pas le dernier.

« Je visite tous les jours les villages, en vue surtout de découvrir les enfants moribonds pour les baptiser. C'est là le ministère le plus consolant. »

6. — Quant à l'OEuvre des jeunes filles, elle commence à bien marcher, et nous espérons qu'avec le temps et l'aide de Dieu, elle prospérera et donnera d'excellents fruits. Elle compte aujourd'hui vingt-six enfants, de cinq à dix-huit ans, et deux femmes. L'une d'elles vient de nous arriver de Linzolo, avec le P. Augouard; l'autre s'est enfuie de chez son maître, à cause des mauvais traitements qu'elle y recevait et est venue demander l'hospitalité aux Sœurs. Cette pauvre femme y a retrouvé sa fille, qui lui avait été volée depuis trois ans, et qu'un blanc nous avait vendue il y a deux mois.

Qu'on juge du bonheur de cette pauvre mère! Aussi ne veut-

Zanguebar, il a paru plus opportun au Conseil général, du moins pour le présent, de les recevoir à titre d'agrégés, suivant des conditions spéciales à déterminer dans chaque Mission, d'après nos constitutions. (Conseil du 17 décembre 1881.)

elle plus quitter la Mission. Qu'on fasse d'elle ce que l'on voudra, mais qu'on la laisse près de son enfant, voilà tout ce qu'elle demande.

Dans un mois auront lieu les deux premiers mariages du Loango. Veuille le bon Dieu bénir ces premières unions!

STATION DE MAYUMBA

1. Voyage d'exploration du P. Stoffel. — 2. Achat de terrain par Mgr Carrie.

1. — Mgr Carrie s'occupe en ce moment de la fondation de ce nouvel établissement. Dès le mois d'août de l'an dernier, il avait envoyé le P. Ignace Stoffel, pour faire choix d'un emplacement. Celui-ci écrivait alors au T. R. Père :

« Je suis, depuis une quinzaine à Mayumba, dans le but d'explorer cette contrée pour y fonder plus tard une station. M. le Commandant du poste a bien voulu me donner l'hospitalité.

« Après avoir fait ensemble de nombreuses courses dans la lagune, nous avons enfin trouvé un emplacement convenable et répondant aux différents besoins d'une mission.

« Il y a, en effet, dans cet endroit des vivres en abondance. Cette immense nappe d'eau, longue de 17 à 20 lieues, sur 1 lieue de large, est littéralement pavée d'excellentes huîtres; le poisson y abonde aussi. On aperçoit, sur une étendue de 2 à 3 lieues, des bancs de coquillages, longs de 20 à 30 mètres, sur une profondeur de 6 mètres, et larges de 6 à 8 mètres. C'est sur ces bancs que les femmes se rassemblent et dégagent les huîtres de leurs coquilles pour en faire leur repas. Ces coquilles forment d'immenses tas qui pourront nous servir pour faire de la chaux.

« Malheureusement, une grande difficulté s'oppose à l'acquisition immédiate de cet emplacement. Un commerçant anglais s'est, en effet, empressé, depuis une quinzaine d'années, de gagner les différents chefs du bord de la mer, pour leur acheter tout leur territoire, qui n'a pas moins de 30 kilomètres de côté. J'espère cependant pouvoir obtenir un terrain convenable. Je laisse l'affaire entre les mains du commandant, qui lui-même en rendra compte à M. le Gouverneur du Gabon. » (Lettre du 6 août 1887).

2. — Nous trouvons sur ce projet de station une nouvelle plus

récente, dans une lettre du P. Campana au Très Révérend Père.

« Monseigneur, dit-il, est allé à Mayumba, accompagné du P. Stoffel. Celui-ci avait passé une quinzaine de jours à Landana, avant de partir pour son nouveau poste. »

Et plus loin, il ajoute :

« Au dernier moment, j'apprends que Monseigneur est de retour de Mayumba. Le P. Stoffel m'écrit qu'ils ont pu acheter un immense terrain pour une somme modique : tout va donc bien jusqu'ici. » (Lettre du 14 février 1888.)

COMMUNAUTÉ DE SAINT-JOSEPH DE LINZOLO

NOVEMBRE 1885. — MARS 1888.

1. OEuvre et personnel. — 2. Projet d'établissement à Brazzaville. — 3. Postes de catéchistes.

A notre grand regret, nous n'avons pas reçu le *Bulletin* de cette communauté. Pour y suppléer, nous ne pouvons donner que deux extraits de lettres. La première en date est du P. Sand.

1. — « Au mois d'octobre 1886, dit-il, j'ai quitté la jeune Mission de Saint-Paul du Kassaï, pour venir à Saint-Joseph de Linzolo. Dès mon arrivée, le Révérend Père Supérieur m'a chargé de l'économat, emploi que j'occupe encore aujourd'hui. Le P. Schmitt, désigné par Mgr Carrie pour jeter, avec le P. Augouard, les fondements de la nouvelle Mission de Brazzaville, nous quittera un de ces jours, et alors je prendrai l'OEuvre des enfants.

« Le personnel de Linzolo sera réduit à deux Pères et un Frère. C'est regrettable, car les excursions apostoliques devront nécessairement être supprimées. Or, jamais on ne rentrait de ces voyages sans être accompagné de quelques enfants rachetés, sans porter dans son carnet quelques actes de baptême. » (Lettre du P. Sand, du 29 octobre 1887.)

Mgr Carrie écrivait plus récemment :

« La communauté de Linzolo est assez bien située comme station, mais non comme établissement central. Son éloignement du Pool fait que nous sommes obligés de faire, sur ce lac même, une fondation qui nous servira de base d'opérations pour le Haut-Congo et l'Oubanghi. Nous allons donner un grand développe-

ment à cette Mission. Tout s'y prête : importance du Pool et du Haut-Congo, étendue et bonté du terrain concédé par le gouvernement ; l'agriculture, le jardinage, l'élevage des animaux y auront, d'ailleurs, une grande importance.» (Lettre du 27 octobre 1887.)

2. — Outre la fondation de Brazzaville et de Mayumba, Mgr Carrie projette encore d'établir une école à Pointe-Noire, entre Loango et Landana, comme nous le voyons par l'extrait suivant d'une de ses lettres :

« On travaille, dit-il, aux constructions d'une école située dans les environs de Pointe-Noire. Elle sera tenue par un indigène, le fils du chef de Kondé. Je pense que pour la modique somme de 200 francs, nous pourrons mettre la chose en train. Nous allons tâcher de fonder beaucoup d'écoles de ce genre : ce seront des places avantageuses pour nos enfants, et, en même temps, des centres d'évangélisation. Priez le bon Dieu qu'il veuille bien bénir ces projets. » (Lettre du 28 décembre 1887.)

VOYAGE DE MGR CARRIE DANS LE HAUT-CONGO

Dans le courant de l'année dernière, Mgr Carrie a fait, en compagnie du P. Augouard, un voyage d'exploration dans le Haut-Congo et l'Oubanghi. Voici la relation qu'il a bien voulu nous en adresser.

Voyages au Congo. — Voies de communication.

Les Européens qui ont fait ces voyages en hamac ou à dos de mulet, sont en très petit nombre. Généralement on les fait à pied, et c'est ainsi que les ont accomplis tous nos Pères. Ils sont d'ailleurs moins pénibles qu'on ne pourrait le croire, au premier abord. Bien que les sentiers soient, en effet, souvent difficiles, le soleil ardent, la soif et la faim dévorantes, l'exercice de la marche et l'air pur des montagnes soutiennent et fortifient le voyageur. Aussi nos missionnaires n'ont-ils jamais été malades dans ces excursions ; et, pour moi, je me suis guéri, dès les premiers jours, d'une forte bronchite, qui me faisait beaucoup souffrir, et m'empêchait même de parler en public depuis plusieurs mois.

Il y a maintenant trois voies de communication pour aller de la côte à Stanley-Pool. La première a été ouverte par M. Stanley et le P. Augouard, sur la rive droite du Congo, de M'boma à Stanley-Pool ; la seconde suit la rive sud du même fleuve, entre Noki et le

Pool ; la troisième et la plus récente, est celle du Loango, ouverte par l'expédition de M. de Brazza, et tracée en ce moment par MM. de Chavannes, Cholet, Brusseau, Bretton, etc., etc. ; tous infatigables pionniers, qui préparent à la colonie française un brillant avenir. Mais au prix de quelles fatigues ! Nous soignons, en ce moment, à la Mission, M. Bretton, qui nous est arrivé n'ayant plus qu'un souffle de vie.

Avec des hommes aussi intrépides, la voie du Loango sera bientôt, non seulement bonne et très praticable, mais même excellente. Or, c'est aussi la plus courte. Nous en avons eu une nouvelle preuve, ces jours derniers ; une caravane est revenue de Pool à Loango en *seize jours*. Un grand avenir est donc réservé à cette route. Car, une fois au Pool, on vole à la voile et à la vapeur sur le plus beau fleuve de l'Afrique et ses nombreux et immenses affluents.

Jusqu'à présent, les voies de communication ne sont guère que d'étroits sentiers, de 30 à 40 centimètres de large, grim pant en ligne droite sur les montagnes les plus escarpées, et se précipitant à pic dans les gorges, serpentant dans la plaine et se glissant sous les bois épais, à travers les racines, les roches, les épines, se buttant à tous les obstacles, vous plongeant dans des eaux rapides et profondes, et n'ayant de rationnel que leur tracé d'une montagne à l'autre par le sommet d'une arête, qui sert de point de repère.

Ajoutez à cela qu'à chaque pas on est exposé à perdre même ce chemin. Il y a, en effet, dans toutes ces contrées, qui paraissent souvent abandonnées, une infinité de sentiers, allant dans toutes les directions, tournoyant dans tous les sens, et se ressemblant tous plus ou moins. Aussi faut-il être sans cesse sur ses gardes pour ne pas s'égarer. Celui qui ouvre la marche et sert de guide doit avoir soin de fermer, à mesure qu'il les rencontre, les sentiers qu'il ne faut pas prendre ; ce qu'il fait en y jetant une branche d'arbre, une poignée d'herbe, ou en y traçant une raie avec l'extrémité de son bâton.

Malgré toutes ces précautions, il arrive assez souvent que les caravanes s'égarerent, et impossible alors de se frayer un passage à travers des forêts remplies de lianes et d'épines, ou des plaines couvertes d'herbes, dont les tiges ont la grosseur de la canne à sucre, et une hauteur de 3 à 4 mètres. On est obligé de perdre un temps considérable pour retrouver sa route ; c'est ce qui m'est arrivé à moi-même, à mon retour du Pool : j'ai perdu une demi-journée de marche sur les plateaux de Vivi.

Populations du Congo.

Les populations du Congo sont beaucoup plus denses qu'on ne le croit généralement. Pas un ruisseau, en effet, pas un coteau, pas une vallée qui n'ait son village, plus ou moins grand, plus ou moins appa-

rent. Quoique bien déchu en Afrique, l'homme y reste quand même le roi et le maître de la création. Partout il règne dans le palais que Dieu lui a préparé ; mais hélas ! sans connaître, aimer et servir Celui qui en est l'Auteur ! Quel beau tableau, quel harmonieux concert que celui de cette belle et riche nature, si l'homme seul n'y faisait tache !

Les habitations des indigènes étant très basses, et les édifices publics absolument inconnus, il faut être dans le village même pour le voir : c'est pourquoi, lorsqu'on arrive dans ces pays, on est porté à croire qu'ils ne sont pas ou presque pas peuplés, ce qui est une grande erreur. En outre, les populations ne sont ni affairées ni tapageuses. On les voit peu pendant la chaleur du jour, et l'on dirait qu'elles ne se réveillent et ne s'agitent que pendant la nuit. C'est au coucher du soleil que commencent les chants et les danses, le bruit du tamtam et les cérémonies des sorciers.

Ces populations sont généralement pacifiques ; elles laissent passer sans difficulté les caravanes qui ne leur paraissent point hostiles, et ne leur causent aucun dommage.

Pendant tout notre voyage, nous n'avons rencontré, dans le Haut-Congo, que deux endroits où l'on ait voulu nous empêcher de passer. Deux brasses de fil de cuivre ont suffi pour gagner les chefs de ces villages, et nous avons quitté tous ces pauvres gens après avoir lié amitié avec eux et leur avoir acheté des vivres ; ils nous en apportaient d'ailleurs en quantité.

C'est bien au milieu de ces peuples que l'on peut voir combien la paresse est la mère de tous les vices et de toutes les misères. Pas de routes, pas d'agriculture, pas d'industrie, pas de commerce ; par suite, un peuple sale, mal vêtu et amaigri par les privations : voilà ce que l'on rencontre partout, dans ce pays du Congo, où pourtant le climat est bien plus doux, le ciel bien plus beau, le sol bien plus riche que celui de l'Europe. Que manque-t-il donc à ces populations, pour qu'elles vivent heureuses, au sein de l'abondance ? L'amour du travail et la foi. Et c'est aussi ce que nous nous efforçons de leur inculquer. Par le travail, en effet, nous ferons de ces pauvres sauvages d'abord des hommes ; puis, les élevant un peu plus haut que la matière et la vie présente, nous espérons en faire des chrétiens.

Malheureusement, l'action du missionnaire auprès d'eux n'est pas toujours favorisée comme elle pourrait et devrait l'être par les hommes qui représentent ici l'élément purement civilisateur. Oh ! si leur influence secondaît les efforts des ouvriers apostoliques, comme on verrait bientôt des merveilles de conversion parmi ces pauvres Africains ! Car on en fait tout ce qu'on veut lorsqu'on a autorité sur eux, pourvu qu'on se serve de cette autorité avec justice, pour les porter au

bien et à la religion, sans laquelle il n'y aura jamais de civilisation véritable.

Missions du Congo.

Il y a plusieurs sortes de missions au Congo : les unes politiques et les autres religieuses. Parmi les premières, nous citerons tout d'abord celle de M. de Brazza, qui a fait de grands efforts pour conquérir à la mère-patrie un territoire aussi grand que la France ; il y a réussi. L'illustre explorateur est plein de bienveillance pour nous. Son représentant à Brazzaville, M. de Chavannes, a même voulu loger les missionnaires et leur faire partager sa table, pendant plusieurs mois, jusqu'à ce que leur installation provisoire fût en état de les abriter convenablement.

Le gouvernement portugais entretient deux prêtres à San-Salvador, capitale de l'ancien royaume du Congo ; mais ce point n'a plus aucune importance.

Quant aux Missions protestantes, elles comptent une dizaine d'établissements. Mais qu'y fait-on ? J'avoue que je ne saurais le dire ; car dans les stations que j'ai visitées, je n'ai vu ni écoles, ni chapelles, ni cultures, ni ateliers. Et cependant ces Missions disposent de sommes énormes.

Voici, à cet égard, ce que publiait le *Courrier de Genève*, dans son numéro du 8 juillet 1887.

M. le baron von Schwerin, professeur de Géographie à l'Université de Sund, est, disait-il, un hardi explorateur qui a traversé à pied la moitié de l'Afrique centrale. Il se trouve en ce moment à Bruxelles, où un rédacteur du *Journal de Bruxelles* a eu avec lui un entretien dont le passage suivant mérite d'être reproduit :

« M. von Schwerin, qui est luthérien, dit le *Journal de Bruxelles*, a longuement appuyé sur la question des missionnaires. Il parle des missionnaires protestants dans des termes très vifs. « Ceux-ci sont peut-être, dit-il, des hommes de foi, mais ce sont des gens sans éducation. Il ne faut pas seulement qu'un missionnaire soit un homme de foi, mais aussi un homme de choix, un homme d'élite. Or, la plupart des missionnaires protestants n'ont aucune éducation et presque pas d'instruction. Comment voulez-vous que d'anciens graisseurs de machines, des cordonniers, viennent prêcher une foi qu'ils ne comprennent pas ? » M. le baron von Schwerin exagère, selon nous : on peut être un homme de condition humble et prêcher la foi. Les douze apôtres étaient des pêcheurs de Galilée.

« Si je n'étais pas un philosophe, nous a dit M. van Schwerin, je serais un catholique, après ce que j'ai vu en Afrique. Je suis un croyant, mais pas encore un catholique. J'éprouve la plus vive admiration pour les missionnaires catholiques, surtout pour ceux de la société du Saint-Esprit. Ils font un bien immense. Quant aux missionnaires protestants du Congo, ils sont une

honte pour la civilisation. Ils préparent admirablement le terrain pour les renégats.

« J'ai rencontré sur le Kassaï un missionnaire d'élite, le P. Sand (1), un Luxembourgeois ; il fait un grand bien. »

Mission catholique.

Notre Mission du Congo commence des stations à Mayumba, à Brazzaville, et espère en établir, sans tarder, un autre à l'Oubanghi. En quinze ans, elle aura fondé douze établissements de missionnaires et deux de religieuses ; donné naissance au vicariat du Congo-Français ; établi un séminaire, un noviciat de Frères indigènes ; fondé des écoles dirigées par des instituteurs noirs, sortis de ses établissements ; créé une imprimerie, une reliure, des ateliers, des hôpitaux, des pharmacies ; établi partout des jardins, des vergers, des champs pour les grandes cultures ; instruit un grand nombre d'élèves, dont les uns, mariés et pères de famille, forment quatre villages chrétiens, et dont les autres sont employés dans l'administration de la colonie, comme interprètes, etc. Beaucoup d'autres encore sont déjà partis pour le ciel.

Enfin une génération, plus nombreuse que jamais, peuple les écoles, le séminaire et le noviciat des Frères : prêtres, religieux, instituteurs et catéchistes indigènes, toute une armée apostolique grandit, et fera un jour une abondante moisson d'âmes, si Dieu veut bien la bénir.

De Loango à Brazzaville. Station de Linzolo.

Depuis longtemps, je sentais la nécessité d'entreprendre une excursion dans le Haut-Congo et l'Oubanghi. Le P. Augouard me pressait aussi de la faire. A mon retour de France, je résolus donc de me mettre en route avec lui, et nous quittâmes Loango le 31 mai (1887). Je ne devais y rentrer que le 22 octobre suivant. Nous avions pour nous accompagner trente-cinq hommes et deux enfants de dix à douze ans. Après bien des retards à Landana, à Banane, et à Mboma, nous partions de cette station le 24 juin, à 2 heures de l'après-midi. Ce n'est pas une petite entreprise que de mettre une caravane en route pour l'intérieur. A peine avions-nous fait une heure de chemin que nous nous égarions dans les gorges de Mboma. C'était l'apprentissage de la marche à travers des sentiers où l'on doit se suivre sans se voir. Vers 5 heures, nous nous étions retrouvés, et nous nous rendîmes au village du roi Sangué, le plus important des chefs de Mboma.

Dans ces voyages, la première journée de marche est toujours la plus

(1) Le P. Sand est, on le sait, l'un de nos missionnaires.

pénible. Arrivés au campement, chacun s'empresse de jeter sa charge à terre, et de s'en faire un siège ou une couchette. C'est le moment de nommer les chercheurs de bois, les cuisiniers, etc. Immédiatement, chacun entre en fonctions, avec plus ou moins de bonne volonté et d'adresse. La tente se monte, on met la table, ou plutôt la caisse qui en tient lieu, on mange ou l'on ne mange pas, et l'on s'endort, après avoir fait une courte prière. Mais il faut ouvrir l'œil et l'oreille pour savoir s'il ne manque personne, et si quelqu'un ne complotte une fuite encore trop facile. Le lendemain, à 5 heures, branle-bas général. On procède à l'appel, on fait la prière, on plie sa tente, et l'on se remet en route jusqu'à 10 ou 11 heures. Mais n'allez pas croire que la chose s'exécute bien facilement. Que de soupirs avant de quitter la natte sur laquelle on repose, que de coups de sifflets, que de cris ne faut-il pas avant qu'on ait obtenu de faire reprendre les charges! Que d'arrêts ensuite le long du chemin! Et cela tous les jours!

Nous avons mis seize journées de marche de Loango à Mboma, et vingt et une de Mboma à Linzolo.

Saint-Joseph de Linzolo est réellement une bien jolie et bien intéressante Mission. Située dans un pays très accidenté et très pittoresque, elle est entourée d'une série de hautes montagnes, qui semblent rangées en cercle tout autour. Les populations des environs sont nombreuses et pacifiques. Il y a beaucoup de bien à faire auprès d'elles. Cette Mission, qui, par sa situation, rappelle nos grands monastères du moyen-âge, est, je crois, destinée à opérer des merveilles dans ces contrées.

Nous passons trois jours à Linzolo, tant pour nous reposer que pour visiter la Mission et faire les préparatifs de voyage pour le Haut-Congo. Le 18 juillet, nous sommes à Brazzaville. Je vous ai écrit de ce point, je ne vous en dirai rien aujourd'hui (1).

De Linzolo au Kassaï. — Chasse à l'hippopotame.

Le bateau de la Mission, le *Léon XIII*, nous y attend; nous y embarquons rapidement le personnel et le matériel, et nous partons pour le Kassaï. Cependant, avant de sortir du Pool, nous essayons de tuer un hippopotame, afin de fournir de la viande à l'équipage, qui déjà commençait à se plaindre, malgré la provision reçue au poste français.

La chasse à l'hippopotame est assez intéressante et n'offre pas grand danger, pourvu que l'on soit dans une bonne embarcation; mais on ne doit jamais s'y risquer dans une pirogue, car elle pourrait

(1) Voir *Missions catholiques*, année 1887, p. 565.

être démolie par un coup de mâchoire ou chavirée par un coup de tête de ce monstrueux animal. La Providence a voulu que cet énorme amphibie n'eût pas conscience de sa force, et fût naturellement timide : cette masse informe plonge et se sauve avec une grande agilité, à l'approche de la moindre pirogue. Mais il arrive qu'en revenant à la surface de l'eau, d'un coup de tête, elle renverse les petites embarcations, si elle les rencontre par hasard au-dessus d'elle.

L'hippopotame ne montre ordinairement au-dessus de l'eau que la partie vraiment vulnérable : la tête; c'est là, entre l'œil et l'oreille, que le chasseur doit viser; et, s'il est assez adroit pour y loger une balle, l'animal est perdu. On reconnaît qu'il est mortellement atteint, lorsqu'on le voit plonger, revenir à la surface, tourner sur lui-même, nager sur le dos, s'élançer hors de l'eau, secouer sa monstrueuse tête, vomir des flots de sang, enfin disparaître après un temps plus ou moins long d'agonie. Il faut alors attendre ordinairement pendant deux heures qu'il revienne à flot, et être prêt à le saisir, surtout s'il a été tué dans un courant. C'est alors que commence le travail pénible de la chasse. Il s'agit de le traîner à terre et de le dépecer par quartiers de 100 à 150 kilos. Un hippopotame peut donner de 500 à 600 kilos de viande. Impossible de décrire la joie des mariners, lorsque, pour la première fois, ils se voient en possession d'une pareille proie, surtout si depuis plusieurs jours les vivres leur ont fait un peu défaut. Ils commettent de tels excès, qu'ils en sont, en général, tous malades.

Pendant près de quinze jours nous n'avons vécu que de viande d'hippopotame. Elle n'est pas précisément de première qualité; aussi commençait-on à en être rassasié.

Nous aurions pu varier notre ordinaire, car tout le long du Congo nous rencontrions des perdrix, des pigeons, des pintades, des antilopes, etc., etc.; mais il aurait fallu s'arrêter pour les chasser, et nous n'en avons pas le temps.

Le Kassaï.

Quatre jours après notre départ de Brazzaville, nous arrivons à l'embouchure du Kassaï, où nous sommes reçus à bras ouverts par nos confrères. La contrée est belle, mais les populations rares et peu favorablement disposées. Nous passons deux jours à la station de Saint-Paul du Kassaï, et nous remontons le Kassaï, rivière superbe, mais dangereuse pour la navigation. Courants impétueux, rochers nombreux, bancs de sable remplis d'hippopotames, manque de bois et de vivres, tout semble se conjurer pour nous dégoûter de pousser plus avant. Nous remontons néanmoins la rivière pendant trois jours.

Ce pays, beaucoup moins montagneux que les rives du Congo, est

d'une beauté ravissante, et le sol paraît d'une grande fertilité. On trouve peu de villages; mais, au bout de deux jours de navigation, ils deviennent plus nombreux.

Le troisième jour, nous arrivons au pays de la reine Grand'Kabi. Ses villages, très grands et très nombreux, couvrent la rive sur un espace de plusieurs lieues. Il y a des forêts de bananiers, comme je n'en ai vu nulle part ailleurs. Les vivres y sont abondants et à bon marché. Nous y achetons des gargoulettes fabriquées dans le pays, ainsi que des marmites en terre cuite, à 30 centimes la pièce. Nous doublons tous ces villages, ainsi que l'embouchure de la rivière Mûni, qui sort du lac Léopold II.

Quelques milles plus haut, nous ne pouvons plus avancer, les eaux sont trop basses et nous n'avons pas de guide ou pilote. Nous redescendons alors avec une rapidité vertigineuse, et évitons avec soin l'écueil où *le Léon XIII* avait failli se perdre en montant. Nous rentrons enfin à Saint-Paul du Kassai, apportant quatre hippopotames : on fume leur chair pour l'expédier à Linzolo, où elle servira à nourrir les enfants de la Mission. C'est, en effet, une précieuse ressource dans un pays dont les habitants ne se nourrissent que de lézards, de serpents, de rats, de grillons, de chauves-souris et de sauterelles.

Du Kassai à l'Oubanghi.

Le 5 août, nous partons pour l'Oubanghi. Tout le long de la rive gauche du Congo, nous rencontrons de nombreux villages. Notre bateau, avec sa grande voile, franchissant rapidement les courants du fleuve, attire l'attention des habitants, qui se pressent sur les rives pour nous voir passer. Malheureusement, nous sommes trop pressés pour nous arrêter et faire connaissance avec ces peuples, qui nous paraissent pourtant bien sympathiques.

A *Bolobo*, la population est très nombreuse. Jamais je n'ai vu de ville noire aussi considérable. Là, nous nous arrêtons. Au bout de quelques instants, on vient nous voir et nous demander à échanger de la viande fumée contre les produits du pays : bananes, ignames, vins de canne à sucre, flèches, marmites, etc. Il y avait autrefois à Bolobo une station de l'État indépendant; mais elle a été brûlée trois fois, et il n'en reste plus que des ruines. Le site est un des plus beaux que l'on rencontre sur les rives du Congo. Le fleuve, en cet endroit, est très large et parsemé d'îles. C'est un vrai lac, que nous avons appelé Bolobo-Pool, pour le distinguer de Stanley-Pool.

De Kouamouth à Bolobo, sur la rive gauche, domine la tribu des Bayanzis, peuple commerçant, et parlant une langue comprise dans le Bas-Congo. Les Bayanzis voyagent sur le Congo, depuis Stanley-Pool jusqu'à l'Équateur. Ce sont des marchands ambulants, trainant

partout avec eux un vrai bazar dans leurs pirogues. Ces pirogues, grandes et bien montées, servent d'habitation à leurs propriétaires. Cette tribu a une manière particulière de ramer. Tandis que chez les autres on rame avec ensemble, les Bayanzis, au contraire, se divisent en deux rangées, qui rament alternativement : ainsi, lorsque tribord donne son coup de rame, bâbord a sa rame en l'air ; à l'avant de la pirogue, un des hommes bat la mesure en frappant du pied.

Nous avons voulu remonter le Léfini, mais, après une heure et demie d'efforts, nos rameurs n'en pouvant plus, nous virâmes de bord. Nous avons fait à peu près un mille, et il ne nous fallut que dix minutes pour regagner le Congo.

Le 14 août, nous sommes à *Loukoulela*. La population y est très douce, très affable, et les vivres abondent. Il y a là une station protestante, qui a fait une brèche dans la forêt. Deux cases en paille servent de logement à deux ministres protestants. Nous apercevons, en face d'elles, quatre ou cinq enfants, qui jouent sur le bord du fleuve.

L'Oubanghi. — Poste français.

Le 16, à quatre heures du soir, nous arrivons à la pointe de l'Oubanghi, et nous allons mouiller dans un charmant petit port, que nous appelons le *port Saint-Roch*, en l'honneur du saint dont nous faisons la fête ce jour-là. La pointe de l'Oubanghi est d'ailleurs formée par une immense bande de rocs, recouverts d'une excellente terre végétale, et coupés à pic, ce qui les fait ressembler à un quai. Le sol doit être riche, car nous voyons partout des arbres gigantesques, parés des plus belles fleurs de l'Afrique.

Cette pointe, autrefois peuplée et cultivée, est abandonnée aujourd'hui, et fréquentée seulement par les hippopotames, les buffles, les singes et les léopards. Sur la rive opposée du Congo, se trouvent des populations nombreuses, qui nous font bon accueil. Elles ont des vivres en abondance et pêchent de très grands poissons dans le Congo. Nous en achetâmes un qui nous paraissait excellent, mais lorsqu'on le fit cuire il devint violet, et personne ne put briser sa peau, qui était devenue d'une dureté extrême.

A la pointe de l'Oubanghi, en aval, le Congo n'a plus que 2 à 3 kilomètres de largeur ; mais en amont, au confluent des deux fleuves, c'est comme une mer toute parsemée d'îles aux grandes forêts. L'Oubanghi se distingue par la couleur blanchâtre de ses eaux, qui ne se mêlent pas facilement avec les eaux noirâtres du Congo.

Nous étions campés au port Saint-Roch, lorsque, vers minuit, nous sommes réveillés en sursaut par une pirogue qui nous accoste brusquement. On y parle français : ce sont des Sénégalais du poste de

L'Oubanghi, qui vont sur l'autre rive chercher des matériaux de construction. Ils ont tué un buffle, et ils nous en donnent à peu près la moitié. Nos hommes sont enchantés, et volontiers ils crieraient : Vivent les Français !

Nous remontons l'Oubanghi pendant deux jours ; mais il n'y a pas de brise et les courants sont rapides, nous avançons donc lentement. *Le Léon XIII* va bien à la voile ; il irait encore mieux à la vapeur, si nos ressources nous permettaient d'acheter une machine ; mais, à l'aviron, il marche très mal.

Nous arrivons cependant au poste français, où nous rencontrons cinq compatriotes qui nous reçoivent avec enthousiasme. Quel bonheur, en effet, que de retrouver des siens sur une terre aussi étrangère et aussi éloignée de la patrie ! Quel plaisir leur procurent les quelques nouvelles que nous leur annonçons ! mais aussi quelle peine pour nous d'apprendre que l'un d'eux a chaviré dans la rivière, que les Baloi ont attaqué les indigènes de son escorte, et qu'il a perdu six hommes tués ou noyés, avec tous ses instruments et toutes ses données hydrographiques, recueillies avec tant de labeur !

Le port Saint-Roch. — Achat d'un terrain pour la Mission.

Nous passons un jour au milieu d'eux et revenons au port Saint-Roch. Nous explorons avec encore plus de soin cette pointe de terre, et, après mûr examen, nous prenons la résolution de l'acheter pour y fonder une Mission. Nous avons pensé tout d'abord aller nous établir plus haut dans cette rivière ; mais les événements qui viennent de s'y passer nous en détournent : ce sera pour plus tard. La pointe de l'Oubanghi est une position centrale, magnifique, tout à fait en sûreté ; et l'on peut se procurer tout ce qu'il faut chez les populations de l'autre rive.

Là, on se trouve près aussi du grand marché de l'Irébo, d'où l'on conduit tant d'esclaves à la boucherie ; car, dans le haut de la rivière, on débite de la chair humaine, comme à Paris de la viande de bœuf ou de mouton. Si nous ne pouvons pas racheter au marché toutes ces malheureuses victimes, nous serons du moins sur la route qui les y conduit, et nous espérons bien que le port Saint-Roch sera pour beaucoup le port du salut.

Restait à trouver le maître du terrain. Nous apprenons enfin qu'il habite le village de Ngombé, sur la rive opposée. A la nouvelle que nous voulons nous établir chez lui, il ne se possède pas de joie. Nous retournons avec lui sur le terrain pour le délimiter, arranger les conditions, et nous signons enfin le contrat. Cette magnifique propriété, de 300 à 400 hectares, nous permettra d'y établir une œuvre d'évangélisation de première importance.

Mais, avant de nous fixer dans l'Oubanghi, il nous fallait un poste à Brazzaville. Nous venons de l'y fonder. Sur ce point, nous possédons également un très grand et beau terrain . c'est la plus belle situation du pays.

L'avenir de Stanley-Pool est incalculable, car il est, pour ainsi dire, la porte de cet immense intérieur, arrosé par le Congo et ses affluents, et qui est presque aussi grand que l'Europe. Or, nous voilà établis au point central. Nous allons, s'il plait à Dieu, solidement y prendre racine, et de là nous pourrons rayonner dans les vastes profondeurs de ce continent mystérieux. Il est temps que la foi y brille et que la croix de notre divin Sauveur y soit plantée ! Mais hélas ! que nos moyens et nos ressources sont faibles pour une si grande œuvre ! *Rogate ergo Dominum messis, ut mittat operarios in messem suam.*

† A. CARRIE,

Vicaire apostolique du Congo Français.

NÉCROLOGIE



Grâce à Dieu, nous n'avons pas eu de décès, dans le courant de ce mois. Voici la notice du F. Jules, annoncée dans le dernier *Bulletin*.

LE F. JULES GUYON,

DÉCÉDÉ A CHEVILLY, LE 4 FÉVRIER 1888.

Le F. Jules-Marie Guyon était rentré de Dakar à la Maison-Mère, le 17 décembre, pour refaire sa santé délabrée. L'espoir de reprendre des forces, pour retourner au plus tôt dans sa chère Mission de Sénégambie, où il avait passé près de quarante ans, lui faisait vivement désirer une prompte guérison. Mais, hélas ! son état d'épuisement la rendait bien difficile. Et, en effet, contrairement à son attente, il s'affaiblit rapidement dès son arrivée au Saint-Cœur de Marie, où il s'est éteint le 4 février.

Le F. Jules était né à Dôle (Jura), le 1^{er} juin 1829. Il avait d'abord fait partie de l'association ouvrière de l'Hermitage, dans le département du Jura, ainsi que deux autres excellents

Frères, les FF. Antoine et Marie-Amand, qui l'ont précédé dans la tombe. Cette œuvre ayant été supprimée par le gouvernement de 1848, le F. Jules et ses deux confrères, animés des mêmes sentiments, demandèrent et obtinrent d'être admis en qualité de Frères à Notre-Dame du Gard, où ils furent reçus tous les trois par notre V. Père. C'est sa réputation de sa sainteté, ainsi que la lecture des lettres de nos premiers missionnaires, qui les avaient attirés dans la Congrégation.

Après sa profession, le F. Jules reçut sa destination pour la Sénégambie. On projetait alors la fondation d'une Mission dans le Haut-Sénégal, à Bakel; c'est à ce poste qu'il fut destiné. Débarqué à Dakar, la veille de la fête du Saint-Rosaire 1850, il partit trois mois après pour Bakel, avec le P. Simonet, le P. Tanguy et le F. Marie-Amand. Le R. P. Arlabosse, supérieur de cette station, les y avait devancés depuis un mois environ. Le F. Jules fut chargé du soin de la cuisine et de l'intérieur de la maison.

Les travaux d'installation, la chaleur exceptionnelle du climat, altérèrent bientôt gravement sa santé. Mais, au milieu de ses épreuves, il exprimait ces beaux sentiments, dans une lettre à Mgr Kobès.

J'ai bien à souffrir, mais au milieu de mes peines, j'ai suivi l'avis que vous m'avez donné, qui est de penser à Jésus crucifié, et à Marie, dont le cœur a été percé d'un glaive. Ces pensées me font trouver la joie, où d'abord je ne trouvais qu'ennui et dégoût.

Il était surtout sujet à de continuels et violents maux de tête, qui, joints à d'autres fatigues, finirent par le rendre incapable de tout travail. On profita donc de l'occasion d'un vapeur de l'État, pour le faire descendre à Saint-Louis puis à Dakar, où il revint, après environ deux ans et demi de séjour à Bakel.

Une fois à Dakar, il se remit rapidement, grâce au climat relativement tempéré de la côte; et c'est là que devaient s'écouler le reste de ses jours, excepté pourtant l'année 1857, et une partie de celle de 1858, qu'il passa à Sainte-Marie de Gambie.

Partout la vie de ce cher Frère a été toute d'obéissance et de dévouement. Il avait ce savoir-faire qui est si précieux dans une œuvre de Mission, où il faut pouvoir suffire à tout. Habile dans le métier d'horloger, qu'il avait appris dans sa jeunesse, il était,

en outre et tour à tour, à l'occasion, forgeron, mécanicien, serrurier, doreur, voiturier, etc. Mais surtout, il était d'un dévouement sans bornes, et toujours prêt à rendre service. D'une humeur toujours égale, gai et content au milieu des peines et des difficultés, comme s'il ne les remarquait point, il se faisait aimer et estimer de tous ceux avec qui il se trouvait en rapport. En un mot, religieux fidèle et prêt à tout, conformément à nos saintes règles : tel a toujours été le bon F. Jules.

Cet esprit de dévouement et de sacrifice s'est manifesté particulièrement durant les famines et les épidémies qui ont sévi à diverses époques au Sénégal. Tandis que les Pères étaient appelés de tous côtés pour soigner les malades et les préparer à mourir en chrétiens, le F. Jules, de son côté, aidé d'un noir de bonne volonté, allait, comme un autre Tobie, donner aux morts la sépulture, oubliant même pour cela de prendre son repas et son sommeil.

A son retour en France, le bon Frère espérait qu'il se remettrait promptement comme dans ses autres voyages; il se faisait illusion sur son état, ainsi qu'il arrive trop souvent aux malades; ce qui montre une fois de plus combien, en pareil cas, il est plus sage de s'en rapporter absolument aux avis de ses supérieurs. Mais, heureusement, il était préparé depuis longtemps au suprême passage.

Voici, sur ses derniers instants, ce qu'écrivait le P. Gerrer au T. R. Père :

Hier soir, à 8 h. 20, le bon F. Jules nous a quittés pour une vie meilleure. Avant-hier, étant allé le visiter, je l'ai trouvé hors de son lit, tout tremblant et un peu changé. Après l'avoir recouché, je lui ai parlé des derniers sacrements, mais il m'a dit que c'était encore trop tôt. Ne croyant pas qu'il allait s'affaiblir si vite, je pris la résolution de remettre la question au lendemain, Mais dès la soirée, paraît-il, il a commencé à divaguer, et, le matin, il ne semblait plus reconnaître personne. Je lui ai donné alors l'extrême-onction; et, sans plus revenir à lui, il s'est affaibli de plus en plus jusqu'au moment de sa mort. (Lettre du 5 février 1888.)

Après une vie si bien remplie, nous avons l'espérance qu'il aura obtenu la récompense après laquelle il soupirait depuis longtemps, ainsi que nous le voyons dans le passage suivant

d'une des lettres qu'il écrivait au T. R. Père, pour lui demander la faveur d'émettre ses vœux perpétuels :

Je désire, disait-il, devenir un membre digne de notre petite Congrégation, afin que le vénéré Père me reconnaisse un jour pour un de ses enfants, et qu'en cette qualité, à ma mort, il me présente au saint et immaculé Cœur de Marie, pour ne plus être séparé de lui. (Lettre du 30 avril 1862.)

MOUVEMENT DU PERSONNEL

Retours en France. — Sont rentrés des pays d'outre-mer :

Le 5 mars, les PP. Lang et Sengelin. Le premier a été autorisé à rester quelques semaines à Bordeaux, pour s'y reposer; le second, après quelques jours passés à la Maison-Mère, vient d'être envoyé à Saint-Mauront, comme *socius* du P. Taragnat;

Le 7 mars, le P. Frawley, venu de Sierra-Léone;

Le 8, M. Le Bihan, novice-prêtre, revenu de la Sénégambie;

Le 22, le F. Vincent, de la Mission du Betchouanaland.

Départs et placements. — Se sont embarqués le 10 mars, à Saint-Nazaire, un novice-prêtre, M. Grunenwald, à destination de la Guadeloupe, où l'on avait un besoin urgent d'un professeur de hautes classes, et un grand scolastique, M. Branigan destiné au collège de la Trinidad.

A été envoyé également à la Trinidad, le P. Julien, de la communauté de Détroit, qu'il a quittée le 23 février. Il est remplacé à Détroit par le P. Roth.

NOUVELLES DES COMMUNAUTÉS

Maison-Mère. — Son Excellence le Nonce apostolique à Paris, Mgr Rotelli, a présidé la cérémonie de profession qui a eu lieu le 19 mars chez les Sœurs de Saint-Joseph. Cette belle cérémonie ne comptait pas moins de soixante-dix-neuf nouvelles professes : le T. R. Père général y assistait avec plusieurs Pères.

Saint-Cœur de Marie. — La retraite des Frères qui précède la fête de Saint-Joseph, a été prêchée cette année par le P. Barthet. Le T. R. Père s'est rendu à Chevilly, avec le

R. P. Barillec et le P. Hubert, pour présider la clôture de ces pieux exercices, couronnés par la profession de dix novices et l'émission des vœux perpétuels de deux frères, le P. Didyme, de la Maison de Paris et le F. Théodose, de la Mission du Gabon.

Gabon. — Mgr Le Berre est allé visiter les deux stations de Lambaréné et du Fernand-Vaz. Parti de Sainte-Marie le 27 décembre, il y est rentré le 7 février. Il a été heureux de voir, par lui-même, le grand bien qui s'opère dans ces deux missions. A Lambaréné, il a eu la consolation, le dimanche de la solennité de l'Épiphanie, 8 janvier, de donner le sacrement de confirmation à quarante nouveaux chrétiens. Le 22 du même mois, fête du saint et immaculé Cœur de Marie, refuge des pécheurs, il faisait la bénédiction solennelle d'une jolie cloche, envoyée par le P. Limbour au P. Léon Lejeune, supérieur de la station. (Lettre de Mgr Le Berre, 16 fév. 1888).

Réunion. — Le nouvel évêque de Saint-Denis, Mgr Fuzet, s'embarque le 4 avril, à Marseille, pour la Réunion, avec un vicaire général qu'il emmène avec lui de France, M. l'abbé Carle, chanoine de Nîmes. Sa Grandeur est venue nous faire ses adieux le 20 mars, et a dîné, ce jour-là, avec nous, à la Maison-Mère.

AVIS

Maison de Béthanie à Marseille. — On connaît l'Œuvre d'hospitalité des Missionnaires, fondée si généreusement à Marseille par M^{lle} Grandval. (V. *Bulletin*, t. XII, p. 277, 316.) Nous devons avertir nos confrères que cette Œuvre n'est plus dans le même local, quoique toujours dans la même rue. Elle se trouve actuellement établie au n° 41 du boulevard Notre-Dame.

LE SECRÉTAIRE-GÉRANT : BARILLEC.

Maison-Mère, le 30 mars 1888.



Ferveur. — Charité. — Sacrifice.

SOMMAIRE. — **Maison-Mère.** Préfecture apostolique du Bas-Congo. Son étendue. Décret traçant les limites respectives des missions des Pères d'Alger et des nôtres. — Admissions aux vœux et à l'oblation. — **Bulletin de la Mission du Bas-Congo.** Landana. — Nemlao. — M'boma. — Saint-Paul du Kassai. — **Nécrologie.** Décès des PP. Jean-Marie Lejeune et Heim et du F. Leu. — **Notices :** P. Heim, F. Leu. — *Mouvement du personnel.* — Nouvelles des communautés. — **Avis.**

MAISON-MÈRE

PRÉFECTURE APOSTOLIQUE DU BAS-CONGO

Question de ses limites. — Le Congo belge réservé à des missionnaires de Belgique. — En retour, tout le bassin du Kassai indépendant est adjoint à la Préfecture du Congo. — Décret relatif aux nouveaux Vicariats des Pères d'Alger, et fixant les limites respectives de leurs Missions et des nôtres.

Avant de commencer les bulletins particuliers des diverses maisons que nous avons dans la Préfecture du Congo, il ne sera pas inutile de donner quelques renseignements sur les modifications apportées récemment dans ses limites territoriales.

Quand le P. Duparquet fut envoyé à Rome, en 1886, pour négocier l'affaire de l'érection du Vicariat du Congo français, il traita en même temps la question de la Préfecture. Le décret du 20 mai, qu'il obtint de la Sacrée Congrégation de la Propagande, fixait d'une manière positive le territoire des deux Missions. Mais à la suite des difficultés opposées à la fois et par Son Em. le cardinal Lavigerie et par Sa Majesté le roi des Belges, ce décret fut rapporté et la question remise à un nouvel examen.

Pour le Vicariat du Congo français, ses limites ont été main-

tenues absolument comme elles étaient établies dans le décret du 20 mai 1886; et son érection a même été confirmée d'une manière plus solennelle par le bref du 21 décembre suivant, que nous avons publié en tête du Bulletin n° 6 (1).

Quant à la Préfecture du Congo, à la suite des modifications politiques survenues dans cette vaste région, et sanctionnées en 1885 par la Conférence de Berlin, elle se trouvait alors comprendre trois parties distinctes : 1° le territoire appartenant au Portugal, à savoir l'enclave de Landana, au nord du fleuve Congo, et les possessions portugaises au sud de ce même fleuve; 2° une portion du territoire formant l'Etat libre du Congo, placé sous la souveraineté du roi des Belges; 3° les contrées encore indépendantes, situées au-dessous du 6° degré de latitude sud, formant la limite méridionale du Congo belge, et comprises entre le Koango, limite est du Congo portugais, et le fleuve Kassäi.

Or, le roi des Belges avait déjà fait des démarches auprès du Souverain Pontife, pour obtenir que l'évangélisation de l'Etat libre du Congo fût confiée à des missionnaires de Belgique. Lors de l'érection du Vicariat du Congo français, il renouvela ses instances auprès de Sa Sainteté. Ce fut à cette occasion que, sur l'avis de la Sacrée Congrégation de la Propagande, le T. R. Père fit en Belgique, au mois d'octobre 1886, le voyage dont il a été parlé dans un Bulletin précédent (t. XIII, p. 1265), Son but était de voir si et dans quelles conditions il serait possible de conserver nos établissements du Congo belge : Nemlao, M'Boma et Kwamouth. Il ne put voir Sa Majesté le roi Léopold II; mais il s'entretint longuement avec le Ministre des affaires étrangères pour le Congo, M. Van Etweld. Celui-ci eût été très heureux, comme d'ailleurs les autres membres de l'ad-

(1) Ce bref qui attribue au Vicariat tout le territoire du Congo français, lui donnait comme limite le 1^{er} degré de latitude septentrionale, indiqué alors sur la carte de Kiepert, comme limite du bassin de la Licon-Nkundja, attribué à la France par la Conférence de Berlin. Mais, à la suite des explorations de la Licon et de l'Oubanghi ou du Nkundja, la convention de Bruxelles, conclue le 2 mai 1887 entre la France et l'Etat du Congo, a réglé que la limite du Congo français, à l'Orient, serait déterminée par le thalweg de l'Oubanghi, jusqu'au 4^e degré de latitude nord, et que, à partir de ce point, tout le bassin de la rive droite de l'Oubanghi, au nord du 4^e degré, appartiendrait au Congo français. Cette délimitation définitive reste donc également celle du Vicariat, et elle a été présentée comme telle, par le T. R. Père, à la Sacrée Congrégation de la Propagande, qui y a donné son entier assentiment.

ministration de l'Etat libre du Congo, de nous voir rester dans ce pays; mais il ne dissimula pas que les intentions du roi étaient toujours d'en faire exclusivement une Mission belge.

Le T. R. Père rendit compte de son voyage à S. Em. le cardinal Siméoni, par une lettre du 6 octobre 1886; et l'Eminentissime Préfet de la Sacrée Congrégation lui répondit, le 7 novembre, que l'intention du Saint-Père était, en effet, de réserver en principe, aux missionnaires belges, selon les désirs du roi Léopold II, l'évangélisation de l'Etat libre du Congo; mais que nos Pères devraient cependant rester dans leurs postes, jusqu'à ce qu'ils pussent être remplacés par les nouveaux missionnaires du séminaire africain de Louvain.

Cette décision du Souverain Pontife avait été communiquée également à Mgr Lavigerie, qui se voyait ainsi enlever entièrement ses vastes Missions du Congo septentrional et du Congo méridional. Il n'avait, du reste, encore de ce côté que deux ou trois missionnaires, qu'il s'empressa de rappeler.

L'éminent archevêque d'Alger obtint cependant de conserver la partie orientale du Congo belge, limitée à l'ouest par le Loualaba et la rivière Lira; et il demanda, en outre, une nouvelle délimitation des Missions qui lui restaient, de manière à conserver, comme précédemment, quatre vicariats : ceux du Nyanza, du Tanganyka, de l'Ounyanembé et du Haut-Congo.

Pour ce qui nous concerne, la Sacrée Congrégation de la Propagande nous céda, en compensation du Congo belge, tout le bassin du Kassai indépendant, sur l'une et l'autre rive (1).

Cet arrangement, sanctionné par le Souverain Pontife, fut annoncé dans les *Missions catholiques*, par une communication émanée des bureaux de la Propagande même, dans le numéro du 24 décembre 1886. Le tout fut officiellement sanctionné, peu de temps après, par le décret du 30 décembre, relatif à la nouvelle délimitation des Missions des Pères d'Alger.

De ces combinaisons il résulte que nos deux Missions du Congo, loin d'avoir été diminuées, se trouvent, au contraire, notablement agrandies, et particulièrement la Préfecture du Congo, puisqu'elle comprend, outre le Congo portugais, tout le

(1) La Sacrée Congrégation de la Propagande a donné par suite à notre préfecture du Congo le nom de *Mission du Bas-Congo*, pour la distinguer des trois autres juridictions établies dans le vaste bassin de ce grand fleuve.

bassin du Kassai indépendant, avec le royaume du Muata-Yanvo, qui peut, à lui seul, former une magnifique Mission.

D'après une lettre adressée par Mgr Jacobini au P. Eschbach, en date du 31 mars 1888, la Sacrée Congrégation de la Propagande doit s'occuper, dans l'une de ses prochaines réunions, de l'érection, au Congo belge, d'un vicariat ou d'une préfecture apostolique, qui sera confiée à la Congrégation de l'Immaculé Cœur de Marie de Scheutveld. Cet institut doit avoir également la direction du séminaire africain commencé à Louvain.

Nous croyons utile de publier ici le décret du 30 décembre 1886, relatif aux Missions des Pères d'Alger, parce qu'il trace la délimitation respective de leurs vicariats et de nos propres Missions, tant du côté du Zanguebar que du côté du Congo.

DECRETUM.

Jam inde ab anno 1880, ad preces Em. Caroli Cardinalis Lavigerie Archiepiscopi Algeriensis, Sacrum hoc Consilium Christiano Nomini Propagando quatuor amplas missiones in Africa Equatoriali Congregationi Missionariorum Algeriensium ab eodem Emo Archiepiscopo fundatæ concredidit, nimirum missiones lacus Victoriae Nyanzæ et lacus Tanganikæ nuncupatas, necnon missiones Congi Superioris Septentrionalis et Congi Superioris Meridionalis. Ex iis vero priores duæ missiones sub nomine Pro-Vicariatuum Apostolicorum erectæ fuerunt per Decretum hujus S. Consilii datum die 27 septembris 1880, in quo et limites eisdem assignati sunt. Aliarum autem duarum missionum limites per litteras ad prælaudatum Emum Lavigerie datas die 30 ejusdem mensis fuerunt determinati. Post id temporis Missionarii supradictæ Congregationis, ipso Cardinale eos mittente eisque zelo suo animum ad ardua quæque perferenda addente, difficultatis diuturni itineris superatis, Evangelii prædicationem in regionibus illis alacriter aggressi sunt, pluresque stationes fundaverunt, præsertim in duobus pro-vicariatibus, quorum quidem primus, nempe Victoriae Nyanzæ, per Decretum hujus S. Consilii datum die 34 Maii 1883, Vicariatus Apostolicus declaratus est, nominato simul R. P. D. Leone Livinhac Episcopo Pacandensi.

Interea tamen, cum civiles immutationes in regionibus Congi evenerint, ac certa ibidem territoria nonnullis statibus aut Imperiis Europæis fuerint attributa; cumque exinde in iis partibus (1)... novarumque

(1) Il y aura eu sans doute ici quelques mots de passés dans la copie que nous avons reçue.

missionum erigendarum tempus advenisse videatur, opportunum duxit idem Emus Cardinalis Lavigerie ab hoc S. Consilio postulare ut, loco prædictarum quatuor amplissimarum missionum, aliæ quatuor intra limites priorum duarum contentæ Missionariis suæ Congregationis assignarentur, et ita quidem ut una ex iis sit ipse antiquus Vicariatus Victoriæ Nyanzæ, sed novis limitibus ad occidentem restrictus, aliæ vero sint tres novi Vicariatus Tanganikæ, Ounianembe et Congi superioris, intra limites antiqui Pro-Vicariatus Tanganikæ erigendi. Jamvero Emi ac Rmi PP. hujus S. Consilii Christiano Nomini Propagando, de variis petitionibus ab Emo Archiepiscopo sub die 6 octobris ad id transmissis agentes, in generali conventu habito die 22 superioris mensis Novembris, censuerunt supplicandum SSmo D. N. Leoni Papæ XIII, ut juxta propositionem ejusdem Emi Lavigerie Vicariatus Apostolico Victoriæ Nyanzæ novi limites assignentur, et intra fines antiqui Pro-Vicariatus Tanganikæ alii tres Vicariatus præfatæ Congregationis Missionariorum similiter committendi, erigantur, simulque duæ antiquæ missiones Congi superioris supprimantur. Quo quidem fiet ut regiones integræ quæ has duas missiones constituebant, necnon partes antiqui Vicariatus Victoriæ Nyanzæ et Pro-Vicariatus Tanganikæ quæ extra novos Vicariatus remanebunt, tam illæ, quam istæ, si sitæ sunt intra limites, quibus status independens Congi seu ita dictus Congus Belgicus continetur, missioni ipsius Congi Belgici mox erigendæ reserventur, si vero extra eos limites jacent, tunc quæ ad septentrionem sunt redeant ad vicariatum Africæ centralis seu Soudanensem a quo fuerunt sejunctæ; quæ vero ad meridiem, adjacenti Apostolicæ Præfecturæ Congi adjungantur. Novi autem limites Vicariatus Victoriæ Nyanzæ assignandi et limites aliorum trium Vicariatuum nunc erigendorum erunt sequentes :

Quoad Vicariatuum Victoriæ Nyanzæ : ad boream limes sequitur cursum fluminis Bahr-el-Arab inde ab ostiis fluvii Bahr-Roll usque ad Nilum, deinde fluvium Sobat relegens ad Kaffæ montes pervenit; et hoc limite a Vicariatu de Soudan seu Africæ centralis separatur. Ad orientem limes quo dividitur a Vicariatus populorum Gallas et Zanguebariæ, incipit a montibus Kaffæ, prosequitur versus lacum Baringo, ejus ripam orientalem describit, ac recta inde petit montem Kenia. Ad austrum limes a monte Kenia progreditur ad originem amnis Rouvana, tum ipsum sequitur ad Nyanza lacum, in quem labitur ad trigesimum quartum circiter gradum longitudinis orientalis a Grennwich, inde ad austrum per hunc meridianum circumprosequens, tertium latitudinis australis gradum attingit, inde hanc latitudinem servans occidentem versus ad Lukoko flumen pervenit, eoque ad boream circumscripto, ad fines Congi Belgici sistit. Ad occidentem eos fines sequitur usque ad quartum gradum latitudinis

borealis, quibus finibus a Missione ipsius Congi Belgici separatur, inde ad occidentem habens Vicariatum Soudanensem, ad fluvium Bahr-Roll pervenit, ejus cursum usque ad flumen Bahr-el-Arab prosequens.

Vicariatus Tanganikæ ad boream limitatur extremitate australi Vicariatus Victorix Nyanzæ, inde a finibus Congi Belgici ad flumen Lukoko. Ad orientem, limes hujus fluminis cursum sequitur ad flumen Gombe, tum recta ad boream Nyassæ lacus contendit, producit per occidentalem oram prædicti lacus ad ostia fluvii Rikuru. Ad meridiem, dirimitur a Præfectura Apostolica regionis Zambese per lineam quæ flumen Rikuru prosequitur, Lobisa montes trajicit, et sistit ad lacum Banguelo ad ostium Ciambese fluminis. Ad occidentem limes erit qui a faucibus amnis Ciambese hunc ad originem sequitur, tum lacum Tanganika ad austrum attingens ejusoram occidentalem dimetitur, limites orientales Congi Belgici sequens usque ad latitudinem ripæ septentrionalis lacus Alexandra.

Vicariatus Ounianembe triangulum veluti efformat terminatum ad septentrionem limite australi Vicariatus Nyanzæ a flumine Lukoko ad montem Kenia; ad orientem linea quæ a monte Kenia recto tramite producit per regiones Massai, Ougogo et Ousango usque ad boream Nyassæ lacus, quæ linea hunc Vicariatum ab alio Zanguebariæ sejungit. Ad occidentem vero terminatur confiniis orientalibus Vicariatus Tanganikæ usque ad Vicariatum Victorix Nyanzæ.

Vicariatus superioris Congi ex postremis meridio-orientalibus Congi Belgici regionibus efformatus, ad septentrionem finitur linea quæ inde ab ostio fluminis Lira in Lualaba usque ad extremam oram australem lacus Muta Nsige perducitur, eumque circumscritur usque ad primum gradum latitudinis australis, unde perveniens ad fines Congi Belgici sistit, et hoc limite Vicariatus superioris Congi a missione Congi Belgici sejungitur. Ad orientem, hic ipse Vicariatus adjacet Vicariatibus Victorix Nyanzæ et Tanganikæ. Ad meridiem, includit lacum Banguelo per quem separatur a Præfectura regionis Zambese. Ad occidentem vero, dirimitur a Missione Congi Belgici per limites qui sequuntur ripam occidentalem Banguelo lacus, hinc Luapula fluvium, hinc Mæro lacum, ac inde demum Lualaba flumen usque ad ostium fluminis Lira.

Hæc autem omnia, cum in Audientia die 28 ejusdem mensis Novembris per infrascriptum hujus S. Consilii secretarium SSmo D. N. Leoni Papæ XIII relata fuerint, Sanctitas Sua sententiam Emorum Patrum in omnibus ratam habuit atque approbavit, et Apostolicas Litteras in forma Brevis pro nova Vicariatus Victorix Nyanzæ circumscriptione et pro novorum Vicariatuum Tanganikæ, Ounianembe et

Congi superioris erectione juxta limites supra recensitos experidiri jussit, ac super his omnibus præsens Decretum dari mandavit.

Datum..... die 30 decembris 1886.

ADMISSIONS AUX VŒUX

Ont été admis, par décision du Conseil, en date du 6 mars :

AUX VŒUX PERPÉTUELS :

Le P. GÉNIÉ *Antoine*, de la Mission de Cimbébasie ;
Le F. DIDYME *Morawietz*, aide-comptable à la Maison-Mère.

AUX VŒUX DE CINQ ANS, LES FF. :

MEINRAD *Diebolt*, de la cté de Grignon ;
RIQUIER *Laugel*, de la cté de Saint-Mauront ;
ELPIDE *Fitzer*, de la cté de Mesnières ;
ALPHONSUS *Brennan*, de la cté de Paris ;
RIGOBERT *Sterchen*, de la cté de Saint-Mauront.

A LA PROFESSION :

A PITTSBURGH, LE 8 DÉCEMBRE 1887 (DÉC. DU 11 NOV.) LES FF. :

DANIEL *Tuerkes*, né le 14 avril 1868, à Schrollbach (Bavière) ;
HIERONYMUS *Schneider*, né le 22 nov. 1852, à Astert (Nassau).

AU SAINT-CŒUR DE MARIE, LE 19 MARS, LES FF. :

STÉPHAN *Stéphant*, né le 21 août 1861, à Gourin (Morbihan) ;
CRÉPIN *Benoît*, né le 4 octobre 1866, à Neubois (Bas-Rhin) ;
PANTALÉON *Meria*, né le 3 mai 1866, à Steinsultz (Haut-Rhin) ;
OLIVIER *Mangold*, né le 17 fév. 1870, à Sigolsheim (Haut-Rhin) ;
MODESTE *Moritz*, né le 21 nov., à Ste-Marie-aux-Mines (Ht-Rhin) ;
NORBERT *Illig*, né le 4 mai, à Crassier (Suisse) ;
SOTÈRE *Lienhart*, né le 30 déc. 1868, à Uhlweiler (Bas-Bhin) ;
ACAIRE *Meyer*, né le 24 sept. 1870, à Ste-Croix (Haut-Rhin) ;
PRISCILLIEN *Kœger*, né le 18 nov. 1870, à Wintershausen (B.-R.),
MARCEL *Ley*, né le 29 mai 1869, à Ueberstrass (Haut-Rhin).

A BRAGA, LE 19 MARS 1888, LES FF. :

BRITO *da Silva*, né le 6 avril 1863, à Cortes (Portugal) ;
DUARTE *Vaz*, né le 18 avril 1870, à Rebolosa (Portugal).

ADMISSIONS A L'OBLATION

Admissions de scolastiques.

Ont été admis à l'oblation, comme scolastiques :

A N.-D. DE LANGONNET, LE 19 MARS, MM. :

MARY *Eugène*, du dioc. de Strasbourg, pat. rel. s. Morand;
 ESYAN *Jean-Marie*, du dioc. de Quimper, pat. rel. s. Ignace;
 DRITTE *Jean*, du dioc. de Cologne, pat. rel. s. Joseph;
 TROMPETER *Léonard-Florent*, du d. de Strasb., pat. rel. s. Joseph;
 BREY *Henri*, du dioc. de Strasbourg, pat. rel. s. Joseph;
 VOGT *François-Xavier*, du dioc. de Strasb., pat. rel. s. Joseph;
 SCHOTT *Fernand*, du dioc. de Strasbourg, pat. rel. s. Joseph.

AU SCOLASTICAT DE CELLULF, LE 19 MARS, MM. :

DURR *Ferdinand*, du dioc. de Strasbourg, pat. rel. s. Fr.-Xavier;
 VILLEDIEU *Jean-Amable*, du d. de Clermont, pat. rel. s. J.-Bapt.;
 SÉGALA *François*, du dioc. de Cahors, pat. rel. s. Fr.-Xavier;
 MOYSES *Xavier*, du dioc. de Strasbourg, pat. rel. s. Fr. de Sales;
 CHRIST *Eugène*, du dioc. de Strasb., pat. rel. s. Jean Berckmans;
 BUTSCH *Alphonse*, du d. de Strasb., pat. rel. s. J. Chrysostôme;
 ARNAUD *Martin*, du d. de Clermont, pat. rel. s. L. de Gonzague;
 LACAN *Philippe*, du dioc. de Rodez, pat. rel. s. Stanislas Kostka;

AU SCOLASTICAT DE BRAGA, LE 19 MARS, MM. :

DAS NEVES *Antonio*, du dioc. de Guarda, pat. rel. s. Fr.-Xavier;
 GOMES *José*, du dioc. de Braga, pat. rel. s. Pierre Claver;
 GONCALVES *Antonio*, du dioc. de Guarda, pat. rel. Marie-Joseph;
 MATHIAS *José*, du dioc. de Guarda, pat. rel. s. L. de Gonzague;
 QUEIROZ *José*, du dioc. de Braga, pat. rel. s. Pierre Claver;

Admissions de novices Frères.

Ont été admis à l'oblation, comme novices Frères :

AU SAINT-CŒUR DE MARIE, LE 19 MARS, LES POSTULANTS :

BRANDLE *Jean-Jacques*, du dioc. de St-Gall, en rel. *F. Marien* ;
 NEUMEYER *Joseph*, du dioc. de Strasbourg, en rel. *F. Marcien* ;
 DOLLINGER *Joseph*, du dioc. de Strasb., en rel. *F. Aubin* ;
 JOUAULT *François-Henri*, du dioc. de Coutances, en r. *F. Elie* ;
 GRANGIER *Annet*, du dioc. de Clermont, en rel. *F. Amet* ;

COMTE *Emile*, du dioc. de Strasbourg, en rel. *F. Materne* ;
 HEGELBACH *Augustin*, du dioc. de St-Gall, en rel. *F. Mathias* ;
 PLANCHAMP *François*, du dioc. d'Annecy, en rel. *F. Adrien* ;
 ULMER *Aloys-Ulrich*, du dioc. de Strasb., en rel. *F. Casimir* ;
 GROLLEMUND *Jean-Baptiste*, du d. de Strasb., en r. *F. Benoît* ;
 CORREIA *Antonio*, du dioc. d'Olinda, en rel. *F. Claver* ;
 COMAN *Michel*, du dioc. de Cashel, en rel. *F. Patrick* ;
 VÖEGLIN *Julien*, du dioc. de Strasbourg, en rel. *F. Rodriguez*.

AU NOVICIAT DE LANGONNET, LE 19 MARS :

POCHET *Joseph*, du dioc. de St-Brieuc, en rel. *F. Mansuet* ;
 LE BLEY *Joseph*, du dioc. de Vannes, en rel. *F. Constance* ;
 BELLEC *Yves-Joseph*, du dioc. de St-Brieuc, en rel. *F. Ariston* ;
 HARNOIS *Joseph-Ange*, du dioc. de Vannes, en rel. *F. Léobard* ;
 BERNARD *Pierre-Marie*, du dioc. de Vannes, en rel. *F. Anthime*.

AU NOVICIAT DE CELLULE, LE 19 MARS :

VINCENT *Désiré*, du dioc. de Strasbourg, en rel. *F. Cassius* ;
 DALMEN *Victor*, du dioc. de Paris, en rel. *F. Namace* ;
 WOLMER *Aloïs*, du dioc. de Fribourg (Bade), en rel. *F. Bonnet*.

AU NOVICIAT DE BRAGA, LE 19 MARS :

MARTINS VAZ *Antonio*, du dioc. de Guarda, en rel. *F. Bento* ;
 DA SILVA *François-Xavier*, du d. de Braga, en rel. *F. Miguel* ;
 GOUVEIA *José-Gonçalves*, du dioc. de Guarda, en r. *F. Gonçalves* ;
 MIGUEIS *José*, du dioc. de Guarda, en rel. *F. Théotonio* ;
 DANTAS *Manuel*, du dioc. de Braga, en rel. *F. Gervasio*.

PRÉFECTURE APOSTOLIQUE DU BAS-CONGO

COMMUNAUTÉ DE SAINT-JACQUES DE LANDANA

SEPTEMBRE 1885. — FÉVRIER 1888.

1. Personnel. — 2. Division de la préfecture. — 3. Mgr Carrie. Sa visite à Landana. Transfert du Séminaire et du Noviciat indigènes à Loango. —
4. OEuvre des enfants de Saint-Joseph. — 5. Jardins et cultures. — 6. Enfants de Saint-Isidore. Village chrétien. — 7. Enfants rachetés ou recueillis. — 8. Ministère extérieur. — 9. Déplacement de l'établissement des Sœurs de Saint-Joseph. — 10. Visiteurs de distinction.

1. — La communauté de Saint-Jacques de Landana se compose actuellement de quatre Pères et de cinq Frères : le

R. P. Campana, préfet apostolique et supérieur; le P. Heim (1); le P. Le Louet, directeur des enfants, et M. l'abbé Koller, agrégé, chargé de la procure et de l'économat. Les Frères sont : le F. Fortunat, jardinier et relieur; le F. Hilaire, agriculteur, menuisier et infirmier; le F. Cassius, chargé de la basse-cour; le F. Adriano, sacristain et instituteur; et un Frère indigène, cuisinier, le F. Claver.

2. — Depuis notre dernier *Bulletin*, bien des changements se sont opérés dans notre Mission, par suite de la création du vicariat du Congo français. Mgr Carrie, désigné pour en être le premier évêque et appelé en France pour y recevoir la consécration épiscopale, fut remplacé, à la tête de la préfecture, par le P. Jauny, supérieur de la station de Loango. Celui-ci ne put quitter ce poste avant le retour de Mgr Carrie, à cause de nombreuses constructions à diriger, et il mit à sa place à Landana le P. Ussel, chargé aussi du séminaire indigène. Lorsque ce séminaire et le noviciat des Frères furent transférés à Loango, peu après le retour de Mgr Carrie, le P. Ussel, à son tour, nous quitta pour suivre ses élèves, et fut remplacé, peu après, par le R. P. Campana, alors supérieur de la Communauté du Saint-Esprit, à Nemlao. C'est sur lui que repose, en vertu d'un décret du 11 décembre 1887, la charge de la préfecture apostolique.

3. — La décision du Souverain Pontife élevant Mgr Carrie à la dignité épiscopale est venu le surprendre à Nemlao, pendant qu'il s'occupait de fonder cette nouvelle station; il partit pour l'Europe par le paquebot du 16 juillet 1886. On avait annoncé son retour à Loango pour le milieu de décembre de la même année, et le P. Jauny avait tout préparé pour lui faire une réception aussi belle que possible. Les PP. Visseq et Ussel, le F. Sigismond, les séminaristes, les novices et les postulants Frères indigènes, s'étaient rendus à pied à Loango, pour donner plus d'éclat à cette cérémonie; mais le paquebot ne vint pas, et ils durent revenir à Landana pour les fêtes de Noël, sans avoir vu le nouvel évêque, qui arriva, à l'improviste, à la fin du mois.

Nous fûmes avertis à Landana qu'il viendrait nous visiter dans quelques jours, et nous nous empressâmes de faire tous les préparatifs nécessaires à sa réception.

(1) Nous venons d'apprendre que ce cher Père, atteint de phtisie, est décédé à Landana, le 25 février 1888.

Le 5 janvier, le paquebot du Nord étant signalé, toute la communauté se rendit à la plage, nos enfants en tête et revêtus de leur plus beau pagne de fête. Les Sœurs de Saint-Joseph s'y étaient rendues de leur côté, avec leurs élèves. A peine Sa Grandeur eut-elle franchi la barre et mis pied à terre, que le cri retentissant de : *Vive Monseigneur!* s'échappait de toutes les poitrines, en même temps que les genoux fléchissaient pour recevoir la bénédiction du premier évêque du Congo Français. Puis, pendant qu'il recevait les hommages des Pères et des Frères, des Sœurs de Saint-Joseph, du D^r Lucan et de ses autres amis de Landana, les enfants prenaient les devants pour venir se ranger devant notre église, ornée comme pour les plus grandes fêtes. C'est là que Mgr Carrie fut reçu par le P. Jauny, avec tous les honneurs dus à sa dignité. Le R. P. Préfet, debout sur le seuil, adressa au nouveau Pontife une courte allocution, qui émut profondément tous les assistants. La voici en substance :

« Monseigneur, la joie que vous avez vue peinte sur tous les visages me dispense de vous dire combien la Mission de Landana est heureuse de revoir aujourd'hui son ancien supérieur, son principal organisateur, je dirai presque son premier fondateur. Cette joie est rehaussée par le sentiment de respect profond qu'inspire à tous le caractère éminent et sacré dont vous avez été revêtu. Mais si notre joie est grande, elle n'est pas sans un mélange d'amertume et de tristesse. Nous ne pouvons, en effet, songer sans appréhension à votre départ prochain, et au vide qu'il va faire au milieu de nous. Au moins, Monseigneur, laissez-nous espérer de trouver toujours en vous un guide assuré, et de formuler le vœu que la préfecture du Congo et le Vicariat du Congo français demeurent toujours unis pour atteindre un même but : la gloire de Dieu et le salut des âmes! »

Monseigneur répondit par de paternelles paroles, en protestant qu'il n'oublierait jamais la Mission de Landana, et qu'il lui garderait toujours le même intérêt et le même attachement. On entonne ensuite l'antienne : *Sacerdos et Pontifex*, puis on se rend à l'autel au chant du *Benedictus*. Après une courte adoration, Monseigneur nous raconte l'entrevue qu'il a eue avec S. S. Léon XIII, sa bonté, l'intérêt qu'il porte aux Missions, et à celles d'Afrique, en particulier, le vif désir qu'il a de les voir se développer de plus en plus par le clergé indigène, etc.

A la fin, il nous invite à nous agenouiller pour recevoir la bénédiction spéciale que le Pape l'a chargé de nous donner. Tous s'inclinent profondément sous la main qui les bénit au nom du Vicaire de Jésus-Christ, et bientôt notre église retentit du chant du *Te Deum*, qui termine cette belle cérémonie.

Le dimanche suivant, fête de l'Épiphanie, il y eut office pontifical à la messe et aux vêpres, et Monseigneur donna la confirmation à vingt-cinq enfants. Ensuite, sur l'invitation du Père directeur des enfants, Sa Grandeur voulut bien venir leur adresser quelques mots, dans leur maison de Saint-Joseph, qu'ils avaient ornée de branches de palmier, de fleurs et d'oriflammes. On y avait transporté un harmonium, et un groupe de chanteurs entonna une cantate improvisée pour la circonstance. Cette petite fête de famille eut pour couronnement un grand congé donné aux enfants.

Notre joie devait être de bien courte durée. Le 10 janvier, en effet, le *Conquy*, vapeur de la maison française Daumas Béraud et C^e, arrivait à Landana, pour de là se rendre à Loango. Monseigneur ne pouvait trouver une occasion plus favorable. Il nous quitta donc, emmenant avec lui tous les séminaristes, les novices et les postulants Frères indigènes; on profita aussi de la circonstance pour emporter le matériel de l'imprimerie et de la reliure, et toute la partie de la bibliothèque affectée à l'usage du séminaire.

Ce départ ne se fit pas sans de vifs regrets, de part et d'autre. Les séminaristes et les novices étaient nos plus anciens enfants, les seuls exercés aux cérémonies; c'était parmi eux que se trouvaient tous les organistes et les meilleurs chanteurs. Aussi nos offices s'en sont-ils bien ressentis.

4. — Le vide causé par ce départ s'est peu à peu comblé, quant au nombre. Nous avons, en ce moment, cent quarante enfants environ, la plupart fort jeunes encore et à demi sauvages, mais pleins de bonne volonté.

A part de rares exceptions tous se montrent dociles et pieux, et mettent au travail manuel un zèle et une gaieté qui font l'admiration des étrangers. Ils aiment les cérémonies de l'Église, les accomplissent de la manière la plus édifiante, et se plaisent à chanter les cantiques. Il n'est pas nécessaire de les pousser à la fréquentation des sacrements, ils s'y portent d'eux-mêmes

avec un empressement qu'on a plutôt besoin de modérer que de stimuler.

5. — On a fait connaître, dans les précédents *Bulletins*, les occupations journalières de nos enfants et de nos jeunes gens. Ce sont eux qui exécutent tous les travaux d'agriculture, de jardinage, de charpenterie, de menuiserie, et qui vont à bord des paquebots, lorsque nous avons quelque chose à embarquer ou à débarquer. Jamais la Mission n'a recours à des bras étrangers. C'est ce qui fait, sans doute, que l'œuvre des enfants peut, du moins en temps ordinaire, se suffire largement, et même venir en aide aux autres stations.

Nous avons en ce moment en cultures 30 hectares d'un terrain très fertile. On y fait, chaque année, pendant la saison des pluies, qui dure environ six mois, deux récoltes de maïs et deux ou trois de haricots. L'an dernier, nous avons récolté plus de 30,000 kilos de maïs et de 10 à 12,000 kilos de haricots. Un bâton de manioc, mis en terre, rapporte, au bout d'une année, de sept à huit gros tubercules, de 30 à 40 centimètres de longueur. On en a vu quelquefois qui atteignaient la hauteur d'un homme.

Notre verger fournit, pendant toute l'année, des fruits en abondance, non seulement à notre communauté et à celle des Sœurs, mais à tous nos enfants et à un grand nombre d'étrangers. Nous comptons, dans ce verger, une trentaine d'espèces de fruits. Les oranges et les mandarines y sont tellement nombreuses, pendant deux mois de l'année, qu'on peut en ramasser plusieurs milliers par jour. D'après Élisée Reclus, notre orangerie est réputée la plus belle de la côte occidentale d'Afrique. Il en est à peu près de même des autres fruits, et, en particulier, des mangues et des papayes (1).

Notre jardin potager produit durant toute l'année, mais en

(1) Voici, en effet, ce que dit de Landana et de ses cultures le célèbre géographe Elisée Reclus : « Landana, situé à 2 kilomètres au sud de l'embouchure du Chiloango, ou « Petit Loango », est compris dans l'enclave portugaise que limitent d'un côté les possessions françaises, de l'autre l'Etat du Congo. C'est un lieu charmant : les falaises rougeâtres qui se dressent au milieu de la verdure, les éboulis de blocs qui en flanquent la base, les maisonnettes ombragées de palmiers, les barques inclinées sur la plage ou balancées par le flot, font de Landana un des plus gracieux tableaux de la côte africaine. Autour de la Mission catholique s'étendent de magnifiques jardins et les plus belles orangeries de l'Afrique équatoriale. » (*Nouvelle Géographie universelle*, t. XIII, p. 140.)

particulier pendant la saison sèche, qui est la moins chaude, la plupart des légumes d'Europe. C'est une grande ressource pour la communauté et pour l'œuvre des enfants, qui en vend chaque année aux étrangers pour un millier de francs environ. On en vient chercher de 10 lieues à la ronde; et si, à Landana, les missionnaires se portent relativement bien, ils le doivent, en grande partie, aux légumes frais du bon F. Fortunat, qui cultive ce jardin depuis plus de quinze ans.

Le travail matériel ne fait pas négliger l'étude. Pendant la partie la plus chaude de la journée, de 10 heures à midi moins 20, et de 1 h. 1/2 à 4 heures, les enfants sont en classe, où on leur enseigne à lire, à écrire et à calculer. Les plus avancés apprennent un peu de géographie, d'arithmétique et d'histoire. Nous avons, en ce moment, deux écoles, comprenant chacune plusieurs divisions. Chaque division, à l'exception de la première, est confiée à un moniteur, choisi parmi ceux qui se destinent à devenir instituteurs; en sorte que la principale occupation du maître d'école est de bien diriger ces moniteurs, qui deviendront plus tard des auxiliaires précieux. Depuis que nous sommes en territoire portugais, nous avons joint à l'étude de la langue française celle de la langue portugaise. Cette double étude a cet inconvénient, naturel d'ailleurs, de ralentir les progrès de nos élèves. Ils s'appliquent cependant de leur mieux, et un assez grand nombre parlent et écrivent déjà le portugais assez correctement.

6. — Ceux de nos jeunes gens qui montrent peu ou point de disposition pour l'étude, forment une section à part, dite de Saint-Isidore. Elle comprend actuellement une quinzaine d'enfants. Ils sont appliqués, pendant les classes, à différents travaux manuels et reçoivent un petit paiement, qui les aidera à s'établir plus tard au village chrétien.

Ce village compte en ce moment cinq grandes cases, entourées de jolies plantations de maïs, de manioc, d'arachides et de haricots. Ces ménages seraient bien plus nombreux, s'il y avait davantage de jeunes filles chrétiennes. Espérons que l'œuvre des Sœurs de Saint-Joseph continuant à prospérer, notre village de Saint-Isidore se développera dans les mêmes proportions.

7. — Parmi nos enfants, il en est qui ont été rachetés de l'esclavage et d'autres que nous avons recueillis, parce que des

parents dénaturés les avaient abandonnés. Voici, à ce sujet, quelques traits particulièrement touchants.

Au nombre de nos enfants rachetés se trouve un pauvre petit garçon d'une dizaine d'années, dont le triste état excita particulièrement notre compassion : son corps était couvert de plaies et de meurtrissures, et il pouvait à peine se tenir debout. Interrogé sur la cause de ses maux, il répondit qu'ayant voulu échapper, par la fuite, à la tyrannie d'un maître cruel, qui l'avait volé dans un village de l'intérieur, il avait été retrouvé, puis lié étroitement à un arbre et battu si cruellement qu'il était tout couvert de sang. Lorsqu'on le détacha de l'arbre, les cordes qui le retenaient avaient pénétré dans les chairs et les deux poignets étaient disloqués.

C'est alors que le maître, ou plutôt le bourreau de cet enfant, n'espérant plus en retirer aucun service, vint nous proposer de l'acheter. Le marché fut vite conclu, et le pauvre petit malheureux, à demi mort de faim et de souffrances, entra à l'infirmerie. Après plusieurs semaines de soins assidus, nous eûmes le bonheur de le voir recouvrer la santé. Aujourd'hui, parfaitement rétabli, il ne songe plus à s'évader ; il remercie Dieu du fond du cœur de l'avoir conduit à la Mission, et soupire après le jour où il recevra le saint baptême.

De temps en temps nous recueillons aussi de petits enfants abandonnés qui, sans nous, seraient condamnés à mourir de faim et de misère. Parmi ces derniers, il en est un qui avait été abandonné par des parents inhumains, sur les bords de la rivière Chiloango. Il avait alors trois ou quatre ans ; il a reçu au baptême le nom de Dieudonné. Un peu après, une femme païenne nous apporta un autre petit garçon de deux ans, dont les parents avaient été mis à mort par les Gangas. Ce pauvre petit avait une plaie affreuse à la jambe. Nous essayâmes de la lui guérir, mais soudain la fièvre se déclara. Nous n'eûmes que le temps de lui administrer le saint baptême, et le lendemain matin il s'envolait au ciel.

Plus récemment, la divine Providence nous en a envoyé un autre, qui se trouvait dans un état très lamentable. Voici en quelles circonstances il nous est arrivé. Un soir, on vient nous avertir qu'on avait arrêté un voleur dérobant du maïs dans notre jardin. Nous recommandons de nous l'amener. Quel spectacle s'offre à nos regards ! Nous voyons un enfant de cinq à six ans, les pieds et les mains rongés jusqu'aux os par les *biches* (1), et mourant de faim.

(1) On donne ce nom à un insecte venimeux, assez semblable à une petite puce, et qui pénètre dans les chairs, surtout aux pieds et aux mains, en y causant une légère démangeaison. Si l'on n'a pas soin de l'en extraire immédiatement, il y dépose plusieurs centaines d'œufs microscopiques, qui sont bientôt

« Comment t'appelles-tu ? — Mato. — Qu'est-ce qui t'a poussé à voler ? — Je mourais de faim. — Ton père ne te donne donc pas à manger ? — Je n'ai plus de père. L'an dernier, lorsque le prince d'Issanghila est mort, les Gangas ont fait périr mon père, en lui donnant la *kassa*. — Et ta mère ? — Je ne sais ce qu'elle est devenue depuis que mon père et moi avons été pris et vendus. — Mais alors, qui s'occupe donc de toi ? — Le frère du prince défunt m'avait recueilli, mais depuis plusieurs jours il m'a chassé de sa case. Je couche maintenant dans les herbes, et je mange ce que je trouve. »

Comme on le pense bien, nous ne songeâmes plus à gronder le voleur. Vite on cherche un plat de riz et on le présente à l'enfant, qui le dévore en un clin d'œil, à la manière d'un animal affamé. Nous procédons ensuite à sa toilette et lui ôtons les *chiques*, ce qui n'était pas une petite affaire. Il ne fallut pas, en effet, moins de trois semaines pour rendre aux pieds et aux mains, devenus comme des masses spongieuses, leur forme primitive. Cet enfant est heureux de rester avec nous, et on ne peut lui causer de plus grande frayeur qu'en le menaçant de le renvoyer dans son village, s'il n'est pas bien sage.

8. — La communauté ne se composant que de trois Pères, plus ou moins valides, ayant, outre leurs autres occupations, une classe à faire tous les jours, il ne leur est pas facile de se livrer au ministère extérieur. Cependant, M. l'abbé Koller, que sa charge d'économe rend un peu plus libre que les autres, et qui jouit habituellement d'une bonne santé, a entrepris plusieurs excursions apostoliques, à 15 et 20 lieues de Landana. Plusieurs fois il nous a amené des enfants, garçons et filles, et il en a baptisé plusieurs autres en danger de mort. Une fois même, pendant les vacances, il a remonté la *Loukoula*, affluent du *Chiloango* non encore exploré, jusqu'à un point qui n'est éloigné de *M'boma* que de deux journées de marche. Des chutes nombreuses qu'il a rencontrées en cet endroit l'ont empêché d'aller plus loin. Il était accompagné, dans son excursion, par le F. Pothin.

Cette rivière de la *Loukoula* paraît destinée à prendre une grande importance commerciale. Elle est navigable sur un très long parcours et coule entre des collines d'une fertilité remarquable. Ces collines sont couronnées par de grands et nombreux villages, où les missionnaires trouveront de quoi exercer

autant de *chiques*. Leurs ravages sont tels qu'ils peuvent occasionner la perte d'une main, d'un pied et même la mort.

leur zèle. M. l'abbé Koller, qui en a visité plusieurs, a été bien accueilli presque partout. Un chef a même mis à sa disposition un terrain à son choix, sur le bord de la rivière, et y a planté son bâton en signe de possession, déclarant que nul autre que les missionnaires ne pourraient s'y établir. Ce voyage a duré vingt-cinq jours, et s'est passé sans accident remarquable.

Il y a quelques mois, tous les Pères se trouvant empêchés, le F. Hilaire a été envoyé dans un village éloigné d'une dizaine de lieues, pour instruire des vérités de la foi une vieille reine, du nom de Mousesoubou, grand'mère d'un de nos enfants. Cette reine avait toujours bien accueilli les missionnaires. Se sentant près de mourir, elle avait manifesté le désir de recevoir le baptême pour aller au ciel. Elle le reçut en effet, dans les meilleures dispositions et mourut peu de jours après.

Dans le petit hôpital que nous avons fondé à l'entrée de l'établissement, et où nous soignons tous les jours bon nombre de malades et d'infirmes, nous avons eu le bonheur de baptiser cinq adultes, dont quatre sont allés au ciel, quelques jours après. L'un d'eux est le Matenda Peça, chef très influent, qui fit autrefois la guerre à la mission. Depuis quelques années, il était devenu un de nos meilleurs amis ; on le voyait souvent à la communauté, et nous en profitions pour lui parler de la vraie religion, et tourner en ridicule les fétiches dont il était toujours couvert. Il acceptait volontiers nos enseignements, et riait avec nous de ses fétiches, mais ne pouvait se décider à les quitter. Que diraient les autres ? pensait-il. Cependant, Dieu qui voulait sauver cette âme, lui envoya une maladie bien connue en Afrique. Il fut atteint de la maladie du sommeil, qui ne pardonne pas. Lui qui jusque-là avait été plein d'activité et de vigueur, tomba tout à coup dans un tel état de prostration et de langueur, qu'il pouvait à peine se soutenir. En vain eut-il recours aux fétiches des gangas les plus renommés ; ils ne réussirent qu'à lui enlever ce qui lui restait d'étoffes. De ses cinq femmes, quatre l'abandonnèrent ; la cinquième continua pendant quelque temps encore à lui apporter un peu de nourriture ; mais, bientôt, il n'y eut plus que les missionnaires à prendre soin de lui. Il comprit alors de quel côté se trouvaient ses véritables amis, et se décida enfin à nous abandonner ses fétiches, voulant, disait-il, mourir chrétien.

Ne pouvant aller souvent à *Tenda*, qui est assez éloigné de la

station, pour donner à ce malheureux chef les soins de l'âme et du corps dont il avait besoin, nous le fîmes transporter dans notre petit hôpital, malgré les protestations d'un vieux sorcier du village, renommé pour sa malice et sa fourberie. Il y vécut encore quelques mois et mourut enfin dans d'excellents sentiments, après avoir été régénéré par les eaux du baptême.

Le tableau suivant fera connaître exactement le résultat de notre ministère depuis notre dernier bulletin :

Enfants actuellement présents	140
Enfants venus pendant au moins un mois	223
Baptêmes d'enfants	12
Baptêmes d'adultes	61
Premières communions.	40
Confirmations	26
Mariages.	4
Enterrements	17

9. — A la fin de l'année 1886, les Sœurs de Saint-Joseph, qui étaient établies dans une très belle position sur les bords de la mer, furent invitées à céder la place au gouvernement portugais. Il leur donna en échange une colline plus éloignée de la mer, mais plus rapprochée de notre maison et des villages des Noirs. Il leur céda, en outre, une vallée très fertile de 60 hectares environ, et 8,700 francs pour frais de déplacement. Le contrat fut passé devant le contre-amiral Ribel, venu tout exprès à Landana pour cette affaire.

Aujourd'hui les Sœurs sont mieux établies que jamais; le terrain qu'elles occupent est plus étendu et de meilleure qualité que le précédent; elles ont de l'eau en abondance et jouissent d'une parfaite tranquillité. Leurs enfants, au nombre de 40, ont déjà mis en culture une douzaine d'hectares.

10. — Nous ne saurions terminer ce *Bulletin* sans dire un mot des hauts personnages qui sont venus nous visiter dans ces derniers temps. Outre M. le contre-amiral Ribel, qui nous a offert sa médiation bienveillante dans l'affaire des Sœurs, nous devons mentionner les deux gouverneurs de Loanda et de Cabinda, et enfin celui des Etats libres du Congo.

M. le gouverneur de Loanda s'étant présenté à nous *incognito*, nous n'avons pu lui rendre les honneurs qui lui étaient dus. Il n'en a pas été de même pour le nouveau gouverneur de Cabinda.

Dès que le navire qui l'amenait à Landana fut signalé, tous les Pères et les Frères se rendirent à la plage, pour lui présenter leurs hommages, et l'accompagnèrent ensuite à la résidence du délégué. Vers le soir, Son Excellence descendit à la Mission, avec les officiers de sa suite, et fut reçu par tous les Pères de la communauté. On avait placé au milieu de la salle les armes du Souverain Pontife, Léon XIII, entre les pavillons de la France et du Portugal. Un enfant vint, au nom de tous ses petits camarades, lire au gouverneur un compliment en portugais, tandis qu'un autre lui présentait un magnifique bouquet ; puis tous les enfants, groupés près du réfectoire, chantèrent en son honneur une cantate en portugais. Le bon gouverneur était visiblement ému, et put à peine adresser quelques paroles de remerciement. Jamais, disait-il, il ne se serait attendu à une pareille réception. On lui fit visiter les écoles, le verger et le jardin, puis les Pères le reconduisirent à la plage, où il s'embarqua pour retourner à Cabinda. En nous quittant, il nous assura qu'il garderait le meilleur souvenir de la Mission de Landana, et promit de revenir souvent nous voir.

Il y a quelques semaines, M. Janssen, gouverneur général du Congo belge, arrivait aussi à Landana, accompagné de ses principaux collaborateurs. Il venait pour explorer la partie belge du *Chiloango*, et voir s'il n'y aurait pas lieu d'y établir un centre de commerce. Le R. P. Campana s'étant rendu à bord du *Héron*, pour lui présenter ses hommages, s'aperçut qu'il se trouvait dans l'embarras pour descendre à terre, les embarcations sur lesquelles il avait compté n'étant pas disponibles. Le P. Supérieur s'empressa aussitôt de mettre à sa disposition le *boat* de la Mission, et lui dit qu'il s'estimerait heureux de lui donner l'hospitalité, ainsi qu'à son entourage. Son Excellence accepta avec empressement et demeura deux jours au milieu de nous. Il en profita pour visiter notre œuvre et celle des Sœurs de Saint-Joseph. Dès son retour à M'homa, il nous écrivit pour nous remercier de l'accueil cordial qu'il avait reçu.

Nous avons aussi offert l'hospitalité, à différentes reprises, à des commandants et officiers de navires de guerre français ; mais les visites qui nous font toujours le plus de plaisir sont celles des membres de la Congrégation.

Au commencement de décembre 1885, nous avons eu le

bonheur de recevoir le R. P. Duparquet, qui n'avait pas revu son cher Landana depuis une dizaine d'années. Quel bonheur pour lui de constater *de visu* l'état prospère de ses plantes, et de la Mission qu'il avait fondée quinze ans auparavant, de concert avec le R. P. Carrie ! Ce bon Père nous a quittés le 8 février 1886, pour retourner en France.

En mars 1887, le P. Gauthier, supérieur de la nouvelle communauté de Saint-Paul de Loanda est venu ici refaire sa santé très compromise par les fatigues du saint ministère.

Enfin le P. Stoffel vient de nous quitter pour aller fonder la station de *Mayombe*, après avoir passé une vingtaine de jours à Landana.

COMMUNAUTÉ DU SAINT-ESPRIT A NEMLAO

FÉVRIER 1886 — MAI 1888.

1. Départ de Saint-Antoine. Arrivée à Nemlao. Installation. — 2. Tracasseries des indigènes. Menace d'expulsion. — 3. Enfant enterré au cimetière. La Mission assaillie par les Noirs. — 4. Secours apporté par le poste et les Blancs de Banane. Châtiment des coupables. — 5. Ministère. Baptême d'adultes et d'enfants. — 6. OEuvre des enfants. Cultures. — 7. Visite du gouverneur.

1. — Le village de Nemlao, ainsi appelé du nom du roi qui le gouverne, est situé sur la rive droite du Congo, à une petite distance de ce fleuve et presque à son embouchure. Assis sur un terrain d'une certaine élévation, il permet d'apercevoir le beau port de Banane et tous les steamers qui vont y jeter l'ancre.

C'est à quelques minutes de ce village qu'est venue s'établir l'ancienne communauté de Saint-Antoine, située sur la rive gauche du même fleuve. On sait que les mossoronguos ou indigènes de Saint-Antoine, n'étant maintenus par aucune puissance européenne, avaient, à plusieurs reprises, occasionné de graves désagréments aux Pères, les accusant d'avoir dans leur maison, tantôt un objet, tantôt un autre, qui empêchait la pluie de tomber. En 1885, le P. Visseq, supérieur de la communauté, fut roué par eux de coups de bâton. Force fut alors à la communauté de Saint-Antoine d'abandonner cette tribu inhospitalière, et de venir se fixer dans un endroit moins éloigné d'un poste militaire, qui pût au besoin la couvrir de sa protection. Nos Pères résolurent donc d'aller s'établir à Nemlao.

Tout d'abord, en attendant qu'une demeure convenable fût élevée sur le terrain qu'ils avaient choisi, ils durent faire un long et pénible séjour dans un village voisin, nommé Kifoukou. Pendant quatre mois, une vieille mesure leur servit d'abri, bien qu'elle fût trop petite pour contenir le personnel et le mobilier. Disons qu'elle leur avait été gracieusement offerte par M. João Francisco de França, vrai gentilhomme portugais et résident actuel de Saint-Antoine.

Nous prîmes possession de cette installation provisoire le 2 février 1886, fête de la Purification de la sainte Vierge.

On sait combien sont pénibles les débuts d'une Station. Ils le furent particulièrement pour nous, à cause de la distance qui nous séparait de l'endroit choisi pour notre future résidence. Malgré tout, la très sainte Vierge, sous les auspices de laquelle nous avons commencé l'œuvre nouvelle, nous protégea visiblement, et aucun de nous ne fut malade.

Enfin, le 8 juillet (1886), nous prenions possession de notre maison à Nemlao, inutile de dire avec quelle joie. Nous avons un corps de bâtiment bien confortable, assis sur des colonnettes en fonte de 0^m,60, et mesurant 20 mètres de long sur 8 de large. Une véranda de 2 mètres de large nous permet de circuler autour de la maison, à l'abri de la pluie et du soleil. Cette construction, fort remarquée par les visiteurs, est l'œuvre de Mgr Carrie, et disons-le hautement, une des plus belles qui aient été construites sous sa direction.

2. — Mais à peine étions-nous installés que les indigènes songèrent à nous expulser. Ce sont d'ailleurs de proches parents de ceux de Saint-Antoine, et ils en ont tout à fait les mêmes mœurs. « Que venez-vous faire ici, nous disaient-ils? Du moment que vous ne faites pas de négoce, nous n'avons pas besoin de vous, allez-vous-en, ou nous vous chasserons. »

Appuyés par le poste et par tous les Blancs de Banane, nous n'avions pas à craindre autant qu'à Saint-Antoine. Nous résolûmes donc de tenir tête à l'orage.

Les enfants de la Mission devinrent bientôt l'objet des tracasseries des Noirs; quelques-uns même furent maltraités par eux, et l'antipathie des indigènes ne tarda pas à prendre un caractère plus agressif. Un jour, deux chefs de la contrée, Né-Vemba et Né-Nkoula, se rendirent à la Mission, accompagnés d'une troupe

de Noirs, et démolirent un petit hangar, sous prétexte qu'il empêchait la pluie de tomber. A partir de ce moment, enhardis par cette première tentative d'intimidation, d'autres indigènes vinrent presque chaque jour demander des provisions de bouche, des liqueurs et principalement du tafia. Les chefs donnaient l'exemple : leur audace allait grandissant.

Au mois d'août (1886), le P. Raoul Lecomte étant allé au jardin pour y visiter les légumes qu'il avait plantés, y rencontra un Noir, surnommé le *Borgne*, qui s'y livrait à toutes sortes de déprédation. Se voyant surpris, celui-ci, armé de deux couteaux, se mit à injurier le Père et chercha à lui enlever son bâton. Mais notre confrère, loin de se laisser désarmer, et se considérant comme en cas de légitime défense, repoussa vigoureusement son agresseur, et l'envoya rouler quelques pas plus loin.

Le pauvre Noir s'empressa de se relever et de prendre la fuite. Comme il passait devant la maison, il rencontra le P. Campana, supérieur : furieux, il l'accabla d'outrages et de menaces.

3. — Quelques jours après, dans le courant de septembre, un de nos enfants, le petit Kiva, tomba malade. Le Père supérieur dit alors à un indigène appelé Paulo Sakala, qui était à la fois l'oncle et le tuteur de l'enfant malade : « Prends l'enfant, pendant qu'il vit encore, car s'il meurt chez nous, il sera enterré en chrétien dans notre cimetière. »

Or, il faut savoir que les mossorongous, lorsqu'ils perdent un des leurs, ont la barbare coutume d'enfumer son cadavre, de le laisser exposer à l'air et au soleil, pendant un espace de temps qui varie entre huit et quinze jours, et de faire durant cette période, autour du cadavre, toutes sortes de cérémonies diaboliques. Après quoi ils lui font traverser le fleuve, et vont l'inhumer sur la rive gauche, à Saint-Antoine, qui est la Terre-Sainte du pays.

Paulo Sakala comprenant que l'enfant était mieux soigné chez nous qu'il n'aurait pu l'être chez lui, ne voulut pas le reprendre. Le pauvre petit enfant mourut quelques jours après, ayant reçu au baptême le nom de Thomas. L'enterrement fut fixé au 5 octobre. Depuis la fondation de la Mission, aucun autre décès n'avait eu lieu. C'était donc la première fois qu'une semblable cérémonie allait se faire à Nemlao.

Paulo Sakala, l'oncle du petit défunt, apprenant que l'inhuma-

tion devait avoir lieu au cimetière chrétien, parcourut les cases des indigènes, dans la nuit du 4 au 5 octobre, leur représentant que de grands malheurs allaient fondre sur le pays, et qu'ils fallait à tout prix soustraire le petit cadavre aux cérémonies des Blancs, et même, si l'on arrivait trop tard, le déterrer pour accomplir autour de lui les cérémonies des Noirs, et aller ensuite le déposer dans la terre sainte, qui se trouve au-delà du Congo.

Le 5 octobre au matin, au moment où l'enterrement du petit Thomas Kiva est à peine terminé, voici qu'une multitude considérable de Noirs s'avance vers la Mission. Les hommes poussent des hurlements féroces, les femmes des cris sauvages et stridents.

Un des chefs, Ma Voungoua, pénètre dans la chambre du P. Campana, en proférant des menaces de mort. Heureusement que le Père ne s'y trouvait pas. Ma Voungoua sort furieux, et l'apercevant au dehors : « De quel droit, lui dit-il, viens-tu enterrer un mort sur ce terrain qui m'appartient ? Sais-tu que la pluie ne tombera jamais plus sur le pays ? Va-t'en dans le pays des Blancs. » Puis il prend des mottes de terre, et dit au Père : « Nous allons nous charger de toi. »

Le danger était imminent. Le P. Campana, plein d'énergie et de sang-froid, réussit à faire comprendre que tous les membres de la communauté étaient résolus à se défendre. Ces paroles arrêtaient un instant les sauvages. Mais bientôt le flot de la populace grossit, et de nouveau les cris de mort retentirent.

4. — Dans ces conjonctures difficiles, le P. Campana parvint à dépêcher un courrier à Banane, à l'insu des Noirs. Ce courrier franchit en toute hâte les 4 kilomètres qui séparent Nemlao de Banane, et fit part à M. de Kayser, capitaine du poste, des graves événements qui se passaient à la Mission. M. de Kayser rassembla aussitôt ses hommes et marcha à notre secours.

Le bruit de ces événements s'était promptement répandu dans Banane. A cette nouvelle, l'importante maison de commerce française Daumas-Béraud réunit des hommes armés, et joignit ses forces à celles du poste. Dès qu'ils virent au loin le drapeau de l'État belge et le pavillon de la maison de commerce, les Noirs effrayés prirent la fuite. Grâce à l'intervention du gouvernement de Banane et de la maison française, la Mission était sauvée.

Mais justice n'était pas encore rendue. Un grand palabre est

aussitôt tenu et on y décide que le fils du roi, Né-Nimi, ainsi que les chefs Né-Nkoula et Né-Vemba, seront amenés comme otages à Banane, et qu'on châtierà les villages où les coupables se sont réfugiés, si les habitants, faisant cause commune avec eux, refusent de les livrer à la justice. Le P. Campana intervint alors pour demander qu'on épargnât la vie des indigènes, et on accéda à cette prière. Le capitaine, M. de Kayser, se contenta de brûler quelques cases, de tuer quelques moutons et de détruire les idoles et les fétiches.

5. — Cette leçon a produit de si heureux effets sur les indigènes que, depuis cette époque, nous jouissons d'une tranquillité parfaite : nous sommes craints, honorés, respectés et même aimés.

Le P. Guyon, en effet, qui était spécialement chargé de l'évangélisation des villages voisins, avait réussi à obtenir quelques conversions parmi eux. Il s'était mis de tout cœur à l'étude de la langue indigène, et pouvait déjà parler avec les Noirs, et leur faire le catéchisme. Malheureusement son état de santé, qui avait toujours laissé à désirer depuis son arrivée en Afrique, l'a contraint, comme on le sait, de rentrer en France. Disons cependant qu'il a une bonne part aux résultats déjà obtenus, et qui sont le baptême de vingt-trois adultes et de trois enfants.

6. — Mais notre œuvre principale est celle des enfants. Ils sont au nombre d'une trentaine. La journée se partage pour eux entre le travail manuel, la classe et les récréations. Le travail manuel dure cinq heures : une heure et demie avant le déjeuner, une heure et demie après, et deux heures le soir. Le temps consacré à la classe est de quatre heures : deux heures le matin et deux heures le soir. Il y a trois heures de récréation en tout. Le catéchisme prend une demi-heure, et la classe de chant autant.

L'instituteur est un ancien enfant de Landana, Jacques Rimlissou, jeune homme capable, et surtout doué de patience, qualité sans laquelle on ne peut réussir auprès des Noirs. En outre, il fait la classe de chant et apprend aux enfants la lettre du catéchisme.

Le grand catéchisme du jeudi, qui dure une heure un quart, est fait par le P. Visseq, qui, à la charge de Supérieur, unit celle de Directeur des enfants. Tous les dimanches, de neuf heures et demie à dix heures, il leur donne à tous une répétition des

cérémonies. C'est encore lui qui a la direction des travaux manuels.

Grâce à ce travail de nos enfants, notre jardin s'enrichit de jour en jour, et nous fournit de précieuses ressources. Nous avons de la laitue, de la chicorée blanche, des carottes, des betteraves, des radis roses, des oignons du pays, de l'ail, des choux, du persil, du céleri, du cresson de fontaine et de Para, du fenouil magnifique, de la menthe, etc. Deux immenses puits ont été creusés; des chemins ont été ouverts dans les brousses, on travaillait le sabre au poing, à la tête d'une escouade d'enfants.

Deux cents pieds d'arbres fruitiers ont été plantés. C'est le F. Fortunat, de Landana, qui nous les a envoyés par le *Gabès*, un navire de guerre français. Bananiers, orangers, manguiers, citronniers, mandariniers, goyaviers, cerisiers de Cayenne, avocatiers, la pomme cannelle, le cœur de bœuf, etc., tout se trouve à Nemlao.

7. — Nous avons reçu, ces dernières années, un grand nombre de visites de la part de gens haut placés dans le commerce et la marine; mais nous devons mentionner surtout celle du gouverneur du Congo belge, M. Janssen. Il venait de faire en Belgique un voyage de quelques mois, et nous revenait avec le titre de Gouverneur général. Précédemment, il ne portait que le titre d'administrateur.

C'est le 2 juin (1887) que le *Vlenderen* le débarqua à Banane. Tous les principaux habitants de l'endroit vinrent aussitôt lui faire visite et il continua ensuite son voyage jusqu'à M'boma, lieu de sa résidence. Le mardi suivant 7, il revenait à Banane faire sa visite officielle, et le lendemain matin, il se rendait en chaloupe à la Mission, accompagné du capitaine Tayer et de M. Kayser, attaché au ministère public. Nous l'avons reçu avec tous les honneurs dus à son rang. Des chants en latin, français et flot, exécutés par les enfants et assez bien réussis, nous ont valu de sa part un fort beau compliment. Son Excellence nous a félicités surtout du travail que nous avons réalisé en si peu de temps, et avec un nombre d'enfants relativement restreint. La propreté, la bonne santé et la bonne tenue de ces enfants l'ont bien impressionné. Aussi nous a-t-il quittés en nous rassurant complètement sur l'avenir de notre œuvre, et en adressant au

Père Supérieur ces paroles : « Demandez-moi tout ce que vous voudrez et je ferai tout mon possible pour qu'il vous soit accordé. »

COMMUNAUTÉ DE NOTRE-DAME DES VICTOIRES A M'BOMA

1. Ouragan du 25 octobre 1885. Le F. Maclou et quatre enfants foudroyés. —
2. Les indigènes accusent la Mission de ce désastre, et retirent leurs enfants. —
3. Visite du P. Giron au roi de M'boma. Aveux du roi. Son fils cherche à dissiper ses préjugés. —
4. Relations avec le gouverneur, M. Janssen. Personnel.

A défaut de *Bulletin*, voici quelques extraits des lettres du P. Giron.

1. — Une terrible catastrophe est venue frapper notre pauvre Mission. Le 28 octobre (1885), à six heures du soir, la foudre est tombée en deux endroits sur notre établissement; et, après avoir fait quatre victimes parmi nos enfants, elle s'en est choisi une cinquième dans la personne du bon F. Maclou.

Voici quelques détails sur cet affreux malheur :

Nos enfants travaillaient aux champs, ce jour-là, sous la direction du F. Cassius. Ce travail touchait à sa fin, quand de gros nuages, sillonnés d'éclairs, nous annoncèrent qu'un orage allait éclater. Je fis aussitôt cesser les travaux, et donnai l'ordre de réunir tous les enfants dans leur salle, avec recommandation expresse d'en fermer portes et fenêtres, afin de n'avoir rien à craindre du vent, ni de la pluie, qui sont toujours à redouter dans ces circonstances.

La force du vent devint telle, que j'étais à me demander si nous n'étions pas en face d'un de ces épouvantables cyclones, si communs dans la mer des Indes, et dont plus d'une fois j'avais eu l'occasion de constater les effets. Pendant ce temps, le tonnerre grondait au-dessus de nos têtes.

J'étais rentré pour réciter mon bréviaire, lorsque soudain un coup terrible, comme jamais de ma vie je n'en avais entendu, ébranla toute la maison, et me fit bondir sur ma chaise. Je crus que toute la Mission s'écroulait dans le Congo. En ouvrant ma porte, je vis que la foudre avait coupé la tête à un arbre qui penchait sur le fleuve, et cela à 10 mètres au plus de ma chambre. Bientôt on vint m'avertir que le tonnerre était aussi tombé sur la maison où se trouvaient réunis les enfants. En effet, deux de

ces enfants m'arrivèrent, quelques minutes après, me montrant du sang, l'un à la tête, l'autre au bras, et me disant que la foudre était tombée sur eux. L'impression avait tellement paralysé leur langue qu'ils ne purent me donner d'autre explication. Ce que voyant, je cours sur les lieux. Chemin faisant, je rencontre un troisième enfant, qui me dit : « Père, viens vite dans la maison, n'en a beaucoup de morts ; tonnerre tué nous tous. » Hélas ! il ne disait que trop vrai. Trois cadavres étendus devant la maison d'école, un quatrième en travers de la porte, au dedans deux enfants qui semblaient expirer, autour d'eux des blessés qui poussaient des cris à vous fendre l'âme, plus loin enfin, des enfants qui, les larmes aux yeux, priaient devant une image de Marie, tel fut le spectacle douloureux qui s'offrit à mes regards !

Aussitôt que j'approche, tous les enfants se cramponnent autour de moi, ils s'accrochent, les uns à ma soutane, les autres à mes bras, me suppliant de les sauver, et de dire au bon Dieu *de faire taire le tonnerre*. Spectacle navrant ! Tant que je vivrai, il ne cessera d'être présent à mon esprit, et de me rappeler la plus forte et la plus terrible épreuve de ma vie apostolique.

Je rassurai de mon mieux ces chers enfants, en les exhortant à mettre toute leur confiance en Dieu ; puis, après avoir fait avec eux une courte prière devant le tableau de la Sainte Vierge, je me hâtai d'aller porter secours aux blessés.

Le F. Cassius m'ayant rejoint, je l'envoyai aussitôt appeler le P. Heim, pendant que, de mon côté, j'allais chercher le F. Maclou, que j'étais étonné de n'avoir pas trouvé au milieu des enfants. La porte de sa chambre était entr'ouverte. J'entre précipitamment, je tombe sur une masse inerte, et je m'aperçois, hélas ! que le bon Frère avait eu le même sort que les quatre enfants. Cette fois, le courage sembla me manquer, et je fondis en larmes. Au bout de quelques instants, le P. Heim et le F. Cassius arrivaient auprès du F. Maclou, et comme moi ils avaient la douleur de constater que ce cher Frère n'était plus.

Dès le soir même, j'annonçai le malheur qui venait de nous frapper à M. Delcommune, gérant de la maison française de M'boma. Le lendemain, dès l'aurore, les pavillons de toutes les factoreries étaient mis en berne, tous les gérants des maisons de commerce venaient nous faire leur visite de condoléance : charpentiers, fossoyeurs, porteurs, tout fut fourni par ces maisons.

A 1 heure et demie de l'après-midi, on déposa les corps dans les cercueils, et la cérémonie des funérailles eut lieu à 4 heures et demie. Tous les Blancs se firent un devoir d'y assister.

2. — Comme on le pense bien, ce triste convoi de cinq cercueils, qui se suivaient, ne fut pas sans impressionner vivement les indigènes. Quoique les enfants qui sont morts fussent tous rachetés de l'esclavage, cet effroyable accident ne restera pas sans porter un grand préjudice à la Mission. « Ce malheur, disent ces Messieurs, qui connaissent bien les préjugés des indigènes, est la ruine de votre œuvre, et, par suite, une catastrophe morale pour tout le pays. »

Dans l'idée des Noirs, en effet, c'est moi qui ai tué ces enfants avec la foudre dont, selon eux, je dispose à mon gré.

Le soir même de l'enterrement, au moment où nous allions nous mettre au lit, arrive une caravane d'hommes armés, suivis de femmes, qui tous viennent réclamer des enfants du pays qu'on nous avait confiés. J'entre en pourparlers avec eux, mais tout est inutile : j'étais le grand coupable, « le massacreur d'enfants ». Je n'insistai pas, je voyais que c'était inutile. « Vous voulez vos enfants, dis-je au chef; eh! bien les voilà, ils peuvent s'en aller s'ils le veulent. » Mais les enfants ne voulurent pas les suivre, et protestèrent énergiquement qu'ils préféreraient rester à la Mission. Le lendemain, autre procession, mais même refus de la part des enfants. Cependant je voyais bien que nous serions obligés de les remettre à leurs parents. (Lettre du 12 nov. 1885.)

Les gens de M'boma fatigués, en effet, de voir que, malgré leurs instances, les enfants qu'ils nous avaient confiés ne voulaient pas nous quitter, ont eu recours à la force pour les emmener chez eux. A l'exception d'un seul, tous nous ont été enlevés.

A la suite de l'accident du 28 octobre, les Noirs se sont montrés ouvertement hostiles à la Mission. A les entendre, nous sommes la cause de tous les maux qui affligent le pays. Notre pompe, nos travaux de canalisation arrêtent les pluies. Le moindre fossé, le moindre trou creusé par nos enfants est cause des épidémies qui exercent leurs ravages dans les villages voisins. S'ils ne nous ont rien fait 'jusqu'à présent, c'est qu'ils savent que les Blancs sont pour nous et que ceux-ci brûleraient leurs cases, si la Mission venait à être attaquée. Quant à leurs enfants, nous ne les aurons plus. (Lettre du 12 février 1886.)

3. — Le 10 mars 1886, le premier roi de M'boma me fit appeler à 1 kilomètre environ de la Mission, me disant qu'il avait à me parler. J'allai le trouver, accompagné de son fils Mbakou. Le roi faisant l'innocent : « Je ne sais, me dit-il, pourquoi tu ne viens plus me voir comme par le passé. Pour moi, je suis cependant toujours ton ami, et la preuve, c'est que je viens à toi pour te voir. Mais, dis-moi, quel mal les gens du pays t'ont-ils donc fait pour arrêter les pluies, faire périr les plantations et amener encore la famine? »

Je n'eus pas besoin de répondre à ces paroles, car Mbakou se chargea de montrer à son père combien, ainsi que les gens du pays, il avait tort de croire que nous étions capables d'arrêter les pluies, d'en disposer à notre gré, etc. « D'ailleurs, ajouta-t-il, qui sait si le bon Dieu ne vous envoie pas la sécheresse et la famine pour vous punir de ce que vous avez fait aux Pères? Vous leur avez enlevé trois enfants, vous leur avez retiré ceux du pays, vous leur avez volé leur manioc...

— Tu ne sais pas tout, interrompit son père.

— Quoi donc encore? dit l'enfant.

— Il y a deux lunes, plus de cent hommes armés étaient réunis au village de Né-Porer, attendant la nuit pour aller attaquer la Mission, et tuer le *Koulountou* (le chef), quand je suis arrivé avec Né-Thianga et les avons arrêtés, car je craignais pour toi et pour Massitou (le fils de Né-Thianga).

— Et pourquoi cette guerre?

— Parce que les gens du pays disaient que ton *Koulountou* tue le monde avec le tonnerre, que c'est lui qui arrête les pluies, fait venir la famine et la mort.

— Mais, répliqua Mbakou, ne savez-vous pas que si vous aviez fait la guerre au *Koulountou*, tous les Blancs vous l'auraient faite aussi?

— Nous avons bien pensé à cela, et c'est pourquoi les gens du pays ne veulent plus faire la guerre aux missionnaires. D'ailleurs, ceux qui arrêtent les pluies, ce sont peut-être les Blancs qui regardent toujours à travers un fer percé. » (Il voulait parler des topographes belges, et de leurs instruments.)

Finalement, le roi me pria de lui pardonner, ainsi qu'à ses sujets, protestant qu'ils étaient mes meilleurs amis. « Je vous pardonne très volontiers, lui dis-je, mais je croirais encore bien

mieux à votre amitié, si vous nous rendiez les enfants qui nous ont été enlevés.

— Tu me demandes l'impossible pour le moment, dit le roi, mais plus tard, nous verrons. » (Lettre du 12 mars 1886.)

4. — Le jour de Pâques (1886), M. Janssen, gouverneur, m'invita à dîner chez lui. L'invitation avait été si cordiale que je ne pus me dispenser d'y répondre. J'eus avec cet excellent administrateur une conversation de plus d'une heure, où les intérêts de la Mission ne furent pas oubliés. Le lendemain, il envoyait à notre école, comme externes, les quatre enfants à son service. D'autres messieurs ont suivi son exemple, et aujourd'hui (14 mai 1886) nous avons neuf enfants externes. (Lettre du 14 mai 1886.)

M. Janssen est toujours plein de bonté à notre égard. Il a mis gratuitement la pharmacie du sanitarium à ma disposition, ainsi que le médecin de l'État, si nous avons besoin de lui. Sur ma demande, il a fait une loi interdisant de laisser circuler en liberté les porcs dans M'boma, ce qui se faisait jusqu'ici au grand détriment de nos plantations. De plus, les Noirs nous ayant enlevé, pendant la nuit, une pirogue de 200 francs, il a aussitôt envoyé à la recherche des voleurs, qui, trois jours après, ont été arrêtés dans une île aux environs de Ponta da Lenha.

Enfin, M. le gouverneur est un vrai père pour nous. Il édifie beaucoup nos enfants en venant à la messe, le dimanche, chaque fois qu'il se trouve à M'boma. Aujourd'hui, fête de la Pentecôte, il a voulu, quoique malade et très faible, assister à l'office, mais il a été obligé de se retirer après l'élévation pour aller se mettre au lit. Sa résidence est à vingt minutes de la Mission.

Il vient de faire afficher dans toutes les stations que le 1^{er} janvier, le 1^{er} juillet, tous les dimanches, ainsi que les fêtes de l'Ascension, de l'Assomption, de la Toussaint et de Noël, devaient être gardés dans toutes les stations du gouvernement, tant par le personnel Noir que par les Blancs. (Lettre du 13 juin 1886.)

Au mois d'octobre 1886, le P. Giron fut appelé par Mgr Carrie à Loango, et remplacé, comme supérieur, par le P. Haumesser, qui a avec lui le P. Callwaert et le F. Nérée.

COMMUNAUTÉ DE SAINT-PAUL DU KASSAI

DÉCEMBRE 1885. — DÉCEMBRE 1886.

1. Départ de Linzolo. Arrivée à Kouamouth. — 2. Travaux d'installation. Cultures. — 3. Voyage du P. Augouard dans l'Oubanghi. Chasse aux éléphants. Deux enfants rachetés. — 4. Palabre avec les indigènes. Trois caves incendiées. — 5. Caravane pillée. Un mort et deux blessés. — 6. Reprise de la station par l'Etat libre. Translation à Brazzaville.

Le dernier *Bulletin* (1) de la Mission du Congo annonçait la fondation d'une nouvelle station à Kouamouth, au confluent du Congo et du Kassai, et devant porter le nom de Saint-Paul du Kassai. Il donnait le compte rendu du voyage d'exploration des PP. Augouard et Paris, et de l'achat de terrain qu'ils avaient fait. Les extraits suivants de lettres du P. Augouard racontent les tentatives faites pour l'établissement de cette station, ses épreuves, et enfin sa translation à Brazzaville.

1. — « Nous venions de mettre la dernière main à la fondation de Saint-Joseph de Linzolo, par l'inauguration de notre modeste chapelle, quand je reçus de Mgr Carrie l'ordre d'aller préparer un nouvel établissement à Kouamouth, au confluent du Kassai et du Congo.

« L'administrateur général du Congo, M. Janssen, voulait bien, en effet, nous céder une des stations que l'Etat-Libre venait d'abandonner, dans cet endroit.

« Le départ du Linzolo fut fixé au 12 mai 1886. Le baron von Nimpchts, chef de l'Etat-Libre du Haut-Congo, nous avait gracieusement offert le meilleur vapeur de l'Association. Il avait ajouté un grand *boat*, qui nous permit d'embarquer, outre nos travailleurs et nos charges, deux mille huit cent tuiles, venues de M'boma, ainsi que deux caisses de conserves et mille baguettes de laiton, offertes par le généreux M. Greshoff.

« Nous avons prié saint Joseph et saint Paul d'éloigner tous les contre-temps. Aussi, pûmes-nous nous embarquer, au jour fixé, le P. Sand, le F. Savinien et moi. Le baron von Reichlin, qui nous accompagnait au nom du baron von Nimpchts, fut pour nous d'une amabilité extrême, et nous rendit toutes sortes de bons offices. Il nous avait prévenus que les frais de route et de table étaient à la charge de l'Etat-Libre.

(1) Voir *Bulletin*, t. XIII, p. 945.

« Après cinq jours d'une navigation exceptionnellement heureuse, nous débarquâmes à Kouamouth, but de notre voyage. Dès le lendemain, M. de Reichlin fit les inventaires, puis il nous remit la station et le terrain devant les chefs du pays, qui parurent satisfaits.

2. — « Immédiatement nous nous mîmes à l'œuvre, car il s'agissait d'achever nos travaux d'installation avant la saison des pluies.

« C'est dans l'angle formé par le Kassaï et le Congo, sur un terrain de 45 hectares de superficie et d'une très grande fertilité, qu'il s'agissait d'établir notre Mission. Tout était couvert d'herbes de 2 à 3 mètres de haut. Heureusement, nous y trouvâmes une plantation de manioc, quantité de papayers et d'arachides, et plus de deux cents pieds de bananiers, presque entièrement entourés d'une *cercade*, et la moitié en plein rapport. La terre, facile à travailler, nous permit de créer rapidement un bon jardin potager, ressource précieuse dans un pays où les vivres sont fort rares et à des prix exorbitants. La viande surtout est chère. En revanche, le fleuve nous fournit d'excellent poisson. » (Lettre du 20 juin 1886.)

3. — Vers la fin de 1886, le P. Augouard, sur l'invitation de Mgr Carrie, fit dans l'Oubanghi une excursion assez heureuse. Entre autres incidents de ce voyage, en voici quelques-uns qui ne manquent pas d'intérêt.

Un jour, dit-il, que je faisais une excursion dans le pays, je me trouve nez à nez avec un éléphant. Je ne résiste pas à la tentation de lui envoyer un coup de fusil. Il commence alors une charge de cavalerie, pendant laquelle il broie tout sur son passage, en entonnant un air digne de la trompette du jugement dernier. C'était réellement terrifiant. Les noirs qui m'accompagnaient avaient pris la fuite, et j'en faisais autant, lorsque je me trouve de nouveau devant une superbe bête qui avait des défenses énormes. Je vise bien à la tête; mais l'animal s'enfuit, laissant après lui de larges traces de sang.

Bref, je continuai ma promenade et débouchai dans une clairière, où trois éléphants s'en allaient tranquillement. Là, il n'y avait plus de danger. Je vise le plus gros et le tue au grand contentement de nos mariniers, qui voyaient ainsi leur popotte s'enrichir sans frais. Un autre éléphant mourut pendant la nuit. Quand à celui qui avait de si grosses défenses, les indigènes le poursuivirent, mais se gardèrent bien de m'inviter à son enterrement.

Un soir, ajoute-t-il, que nous étions mouillés près d'un village, nous vîmes passer au milieu du fleuve un être vivant qui se débattait sur les eaux, tantôt disparaissant, tantôt venant à la surface. Nous voulûmes aller à son secours, mais les pirogues des indigènes, plus légères à la manœuvre, sauvèrent l'infortuné dont les forces diminuaient sensiblement.

Bientôt on nous amena un pauvre enfant pâle, exténué de fatigue et d'une maigreur effrayante, en nous offrant de l'acheter. Son maître, pour se débarrasser de lui et n'avoir pas la charge de le nourrir, l'avait jeté à l'eau. Si nous ne le rachetions pas, le fleuve l'attendait de nouveau. Je n'hésitai donc pas un seul instant et je payai pour sa rançon 10 brasses d'indienne. Pendant le reste du voyage, nous lui prodiguâmes nos soins et il se rétablit bientôt.

Nous rachetâmes également un autre enfant de treize ans, joufflu et bien portant. Aussitôt sa rançon payée, il sauta tout joyeux dans le bateau, enchanté d'échapper à la marmite des Bondjis, qu'il n'envisageait pas sans terreur, cela se comprend. Ces deux enfants sont maintenant à Saint-Paul-du-Kassaï, où l'on essaiera d'en faire des chrétiens et des hommes. (Lettre du 28 novembre 1886.)

4. — Dans cette même lettre, le P. Augouard rendait compte au T. R. Père d'une affaire assez grave qui venait de jeter le trouble dans la nouvelle communauté.

« A Saint-Paul du Kassaï, nous avons eu, disait-il, un palabre fort désagréable. Pendant que j'étais allé faire une petite excursion dans le Kassaï avec un agent de la maison française Daumas, Béraud et C^e, un voleur fut surpris chez nous en flagrant délit. Comme il avait déjà enlevé plus de cinquante poules et quatre chèvres, il fut amarré, et le P. Krafft fit aussitôt appeler le chef pour régler l'affaire selon la coutume. Celui-ci, au lieu de reconnaître ses torts, arriva furieux avec plus de quarante hommes, armés de fusils et de couteaux, réclamant insolemment la délivrance du prisonnier. Le Père voulut lui faire entendre raison, mais aussitôt, aidé de ses hommes, il força l'entrée de la maison, coupant les liens du coupable, pendant que d'autres couchaient en joue les blancs et les noirs de la maison, qui s'opposaient à cet acte violent. De plus, ils voulurent amarrer deux enfants, sur lesquels ils avaient déjà mis la main ; mais ils en furent empêchés par le P. Krafft et le F. Savinien. Enfin ils s'en allèrent menaçant de mettre le feu à la Mission.

« Je revins le lendemain, et je fis aussitôt appeler le chef pour essayer de régler cette affaire à l'amiable. Il vint accompagné de son fils. Celui-ci, qui avait déjà autrefois grossièrement insulté le P. Merlon, se montra fort insolent. Ce que voyant, je signifiai à son père que si dans vingt-quatre heures il n'avait pas payé dix poules et dix chèvres, nous serions obligés de le châtier. Il ne tint nullement compte de cette demande de réparation. Nous lui fîmes donc une dernière sommation, le lendemain, en l'avertissant qu'on allait brûler sa case, celle de son fils et celle du voleur, qui était un esclave.

« L'agent de la maison française, opinant aussi pour la rigueur, prit le commandement de la colonne, et il fit brûler les trois cases désignées. Sur ma recommandation, on avait enlevé tout ce qui se trouvait à l'intérieur, et il n'y eut pas d'autres dégâts matériels, le reste du village ayant été religieusement respecté.

« La leçon produisit son effet. A mon retour de l'Oubanghi, ce chef est venu me faire ses excuses, et me dire qu'il aurait bien voulu me livrer le voleur, mais que celui-ci s'était enfui. Il me fit un cadeau, en retour duquel je lui donnai de quoi l'indemniser de ses pertes matérielles, et nous nous séparâmes bons amis.

« Si cette leçon n'avait pas été administrée aux indigènes, ils se seraient enhardis et seraient, tôt ou tard, venus piller la Mission, comme ils l'ont fait pour nos caravanes.

« De retour au Pool, je fis un rapport au chef de Léopoldville, et celui-ci me répondit que nous avions bien fait. » (Lettre du 28 novembre 1886.)

5. — Ce démêlé avec les indigènes n'est pas le seul désagrément qui soit arrivé aux missionnaires, comme nous le voyons par l'extrait suivant :

« La chose la plus désagréable pour nous est celle qui vient de se passer au sujet de notre dernière caravane. Nos trente-cinq hommes ont été complètement pillés entre Issanghila et Manianga. Il y a eu, en outre, un porteur tué et deux autres blessés. Par suite de la suppression des deux stations belges d'Issanghila et de Manianga, les indigènes sont devenus beaucoup plus insolents. Ils ont déjà pillé d'autres caravanes, et l'impunité leur a donné de l'audace. Le P. Paris est allé à la

recherche des colis perdus, et a pu en ressaisir la moitié. »
(Lettre du 25 décembre 1886.)

6. — Moins d'un an après leur installation, M. l'Administrateur de l'État libre leur écrivait la lettre suivante, en date du 25 novembre 1886.

J'ai le regret de vous faire savoir que le gouvernement central de Bruxelles n'a pas cru pouvoir ratifier la cession provisoire et précaire qui vous a été faite de notre ancienne station de Kouamouth.

Vous n'ignorez pas, sans doute, que le Saint-Siège a décidé de réserver le territoire de l'État du Congo exclusivement à l'action évangélistique des missionnaires belges. Vous ne verrez donc, dans la décision prise par le gouvernement, que le désir de conformer ses actes aux résolutions prises par le Saint-Père en matière religieuse, et aucunement une mesure dirigée contre la Mission dont vous faites partie.

Je crois utile d'ajouter qu'aucun délai n'est encore fixé pour l'évacuation des terrains que vous occupez; vous pouvez les évacuer à votre convenance et attendre les instructions que vous recevrez probablement de vos supérieurs.

Veillez, etc.

Signé : JANSSEN.

Lors du voyage que fit, l'an dernier, Mgr Carrie dans le Congo et l'Oubanghi, il résolut de transférer la station de Kwamouth à Brazzaville, où il importait pour nous d'avoir un établissement. Cette translation s'est heureusement effectuée vers la fin de 1887. Le P. Augouard a été chargé de commencer, avec le P. Schmitt et le F. Savinien, la nouvelle station de Brazzaville, placée sous le vocable et la protection de saint Hippolyte, l'un des patrons de Sa Grandeur. Le P. Paris a été nommé supérieur à Linzolo, et les PP. Krafft et Callwaert se sont rendus à M'boma.

Mgr Carrie écrivait au T. R. Père, à ce sujet, le 27 octobre 1887 :

« Nous avons abandonné sans trop de regret la station de Kouamouth, parce que le voisinage du Pool et le *Léon XIII* nous permettent de gagner le haut Kassai, sans nous arrêter à Kouamouth. C'est, du reste, ce que font les bateaux qui remontent dans le Kassai. Ils ne s'arrêtent à Kouamouth que pour faire du bois, comme sur tout autre point du fleuve. »

NÉCROLOGIE



Depuis le dernier *Bulletin*, nous avons eu la douleur de perdre trois de nos confrères : c'est d'abord le P. Heim et le F. Leu, dont on trouvera plus loin les notices ; puis le bon P. Jean-Marie Lejeune, emporté en quelques heures par un coup d'apoplexie, à Plonevez-Lochrist (Finistère), le 22 avril 1888, après avoir terminé une retraite qu'il donnait à trois cent cinquante enfants, se préparant à la première communion.

LE P. JOSEPH HEIM,

DÉCÉDÉ A LANDANA, LE 25 FÉVRIER 1888.

Le P. Joseph Heim, né le 29 août 1858 à Hessenheim (Bas-Rhin), était le cinquième enfant d'une pieuse famille, qui a donné aussi une religieuse aux sœurs de Saint-Joseph de Cluny. Après avoir reçu quelques leçons de latin du curé de son village, il entra au petit scolasticat de N. D. de Langonnet, au mois de septembre 1872. Passé au grand scolasticat le 21 septembre 1877, et au noviciat le 2 octobre 1881, il fit profession au mois d'août 1882.

Envoyé ensuite à la Mission du Congo, il partit du Havre avec le F. Vivien, et arriva à Landana le 25 janvier 1883. Peu de temps après, il était placé à M'boma, et de là il fut envoyé à Landana, où il est mort.

Ce cher confrère, depuis son entrée dans la Congrégation, s'était toujours montré plein de piété et de bons sentiments. Aussi le bon Dieu lui a-t-il fait la grâce d'une sainte mort, comme on le verra par la lettre suivante du P. Le Louët, qui raconte ainsi ses derniers moments au T. R. Père, dans une lettre du 29 février 1888.

J'ai la douleur de vous faire part d'une bien triste nouvelle : le bon P. Heim, qui était venu, il y a quelques mois, de M'boma à Landana, dans un état de santé qui ne laissait aucun espoir de guérison, vient de rendre son âme à Dieu, le samedi 25 février, jour de la fête de l'apôtre saint Mathias, à 8 heures du matin.

Ce cher Père est mort par suite de vomissements de sang, auxquels il était sujet depuis plus d'une année. Dans les derniers jours, ces vomissements étaient devenus si fréquents et si abondants, que le malade lui-même ne pouvait plus se faire illusion.

Après avoir reçu le saint-Viasique, l'Extrême Onction et l'indulgence plénière *in articulo mortis*, avec les sentiments de la plus vive piété, il renouvela ses vœux perpétuels de religion, et demanda pardon à tous les membres de la communauté pour tous les mauvais exemples qu'il leur avait donnés. Il dit, à plusieurs reprises, à ceux qui l'entouraient, qu'il était très heureux de mourir dans la Congrégation, et, en prononçant ces paroles, il ne put retenir quelques larmes. Comme je l'engageais, après un vomissement de sang qui avait failli l'emporter, à unir ses souffrances à celles de Notre Seigneur : — « Oh ! oui, me répondit-il, de bien bon cœur ; car mes souffrances ne sont rien. Notre Seigneur Jésus-Christ a répandu son sang d'une manière bien plus cruelle, et il ajouta : « Dites au Très Révérend Père, lorsque vous lui écrirez, que je suis très content de donner ma vie pour les Noirs, et surtout de mourir dans la Congrégation ; que je lui demande pardon si j'avais pu lui faire de la peine... » Quand je recommandais au cher Père de ne pas nous oublier lorsqu'il serait au ciel, il répondait avec effusion, le sourire sur les lèvres, qu'il n'y manquerait pas... Le bon Père a persévéré dans ces beaux sentiments jusqu'à la fin.

Deux heures à peine avant de rendre le dernier soupir, il avait reçu la sainte communion, et ses dernières paroles ont été : *Jésus, Marie, Joseph !* Aussi longtemps que ses forces le lui permirent, il tint embrassé son crucifix de missionnaire, et il avait encore sur les lèvres le saint nom de Jésus, quand la mort vint le frapper. Quelques minutes avant d'expirer, on le vit regarder fixement vers le ciel et étendre les mains, comme pour saisir un être invisible. Peut-être voyait-il déjà son Libérateur venir à sa rencontre !

Tous les membres de la communauté, à l'exception du R. P. Campana, que des affaires importantes avaient appelé dans le Congo, assistaient à cette mort édifiante ; un bon nombre de nos enfants y étaient présents également et pleuraient à chaudes larmes. Dès que la triste nouvelle fut connue à Landana, tous les pavillons furent mis en berne. A l'enterrement, qui eut lieu le lendemain matin, étaient présents : le Résident du Poste portugais, le chef de la garnison, M. le docteur Lucan, les chefs des maisons françaises, portugaises, hollandaises et anglaises, ainsi que plusieurs autres Européens. Tous nous ont témoigné, dans cette circonstance, la plus vive sympathie.

LE FRÈRE LEU RIVAS,

DÉCÉDÉ A CHEVILLY, LE 6 AVRIL 1888

Le F. Leu (François-Antoine Rivas) était un ancien enfant du patronage Sainte-Mélanie, dont nos Pères ont depuis longtemps la direction spirituelle. A l'époque où il le fréquentait, le R. P. Barillec en était l'aumônier. Le jeune Rivas se faisait dès lors remarquer par sa piété. Plus tard, il entra dans le service des postes, où il mérita bientôt, par sa bonne conduite, une place de confiance. Il continuait à venir de temps en temps à la Maison-Mère, et à voir particulièrement le F. Paul, qui l'avait connu au patronage.

En 1880, il fit une première demande pour entrer à Chevilly comme postulant Frère. Ayant été exempté du service militaire, il put enfin y être admis le 25 mai 1883.

Pendant son noviciat, il devint, pendant quelque temps l'aide du P. Meillorat, pour la rédaction de *l'Echo*, poste où il s'employa avec beaucoup de zèle.

Après sa profession, en septembre 1885, il fut envoyé à Merville, comme professeur de cours primaire et surveillant. Il y fut atteint d'une laryngite compliquée de phtisie; ce qui l'obligea à rentrer, le 29 décembre 1887, au Saint-Cœur de Marie, où il s'est éteint dans les sentiments les plus parfaits de résignation à la volonté de Dieu.

Le F. Leu était né à Paris le 10 août 1862.

MOUVEMENT DU PERSONNEL

Retours en France. — Sont rentrés des pays d'outre-mer :

Le 28 mars, le P. Guyon, revenu pour cause de santé de la préfecture du Congo, avec deux sœurs de Saint-Joseph, l'une de Landana, l'autre du Loango; il a été envoyé, le 9 avril, à Saint-Mauront, en remplacement du P. Sengelin, placé provisoirement à Rambervillers;

Le 16 avril, le P. Tisserand et le F. Aimé, de la Mission de Sénégalie;

Le 18 avril, le P. Jacques Haas, revenu de Sierra-Léone,

par suite d'une très grande fatigue du larynx. Parti de Freetown le 19 mars, sur un navire de commerce de Marseille, il est arrivé dans ce port le 9 avril.

Mutations et placements. — Ont été envoyés le 29 mars, de Chevilly à Merville, le F. Odilon; et à Cellule, les FF. Boniface et Pantaléon, en remplacement des FF. Yves et Illide, appelés à la maison du Saint-Cœur de Marie;

Ont reçu leur obédience pour la mission du Zanguebar deux autres frères de Chevilly, les FF. Hygin et Acaire. Ils se sont embarqués à Marseille le 4 avril.

NOUVELLES DES COMMUNAUTÉS

Maison-Mère. — Le T. R. Père est parti le 22 avril au soir, pour aller visiter la communauté de Rambervillers et le nouvel établissement que l'on construit à Epinal. Il doit rentrer à Paris le 28 ou le 29.

Mgr Duboin. — Sur les invitations pressantes de nos Pères du Portugal, Mgr Duboin est allé faire une ordination et donner la confirmation à Braga. Parti de Bordeaux, sur les Messageries maritimes, le 5 mars, il est arrivé le 8 à Lisbonne, où le P. Eigenmann était allé le recevoir. M^{me} la comtesse de Camarido et Mgr Quesada, ainsi que le bon M. Pedroso, ont fait à Sa Grandeur l'accueil le plus gracieux. Monseigneur a visité avec bonheur nos établissements de Cintra et de Porto, qu'il n'avait pas encore vus, et celui de Braga qu'il a trouvé agrandi et transformé. Le saint jour de Pâques, il a conféré la prêtrise au P. Fonseca, le sous-diaconat à MM. Erhard et Richard, et les ordres mineurs à deux autres scolastiques, MM. Norris et Lecoq. Cette belle cérémonie, extraordinaire pour l'établissement de Braga, avait été précédée d'une confirmation d'une vingtaine de personnes, scolastiques, frères ou élèves.

Mgr Duboin a quitté Braga le 6 avril et est revenu en France par le nouveau chemin de fer de Salamanque. Après quelques jours de repos dans notre maison de Bordeaux, il s'est rendu le 13 dans le diocèse de Limoges, où il fait une tournée de confirmation, jusqu'au 12 mai.

Martinique. — Cette colonie vient d'être cruellement éprouvée par une épidémie de variole, particulièrement la ville de Saint-Pierre. Durant quelques semaines, on a compté dans cette ville de quinze à vingt décès par jour. — « Trois à quatre mille cas, écrit au T. R. Père Mgr Carméné, sous la date du 1^{er} avril, et un peu plus de quatre cents décès, tel est, depuis un mois et demi, pour la seule ville de Saint-Pierre, le douloureux bilan de ce terrible fléau. Depuis quelques jours, le mal semble entrer dans la voie de la décroissance. Le clergé a été l'objet d'une protection visible de la part de la divine Providence. Bien que les prêtres du diocèse aient été nuit et jour au chevet des varioleux, un seul a été atteint gravement; et, grâce à Dieu, il paraît aujourd'hui hors de danger. »

AVIS

Remède contre les dartres. — Nos Pères, rentrés de l'Inde, ont apporté un remède contre les dartres, dont ils nous assurent l'efficacité. C'est une poudre, connue sous le nom de *Chrysarobine* ou *Poudre de Goa*. Nous avons pensé rendre service à nos confrères des pays chauds, où les maladies de peau sont si fréquentes, en leur faisant connaître ce remède. On pourra se le procurer facilement, et à peu de frais, en s'adressant à la Maison-Mère.

Vœux à renouveler. — Prière aux supérieurs d'envoyer sans délai les pièces voulues pour ceux des membres de leurs communautés, dont les vœux expirent dans l'année.

Bulletin. — Nous espérons recevoir d'ici peu les bulletins des communautés du Zanguebar, ainsi que de Bourbon et de Maurice, de Mayotte et de Nossi-Bé.

LE SECRÉTAIRE-GÉRANT : BARILLEC.

Maison-Mère, le 29 avril 1888.



Ferveur. — Charité. — Sacrifice.

SOMMAIRE. — **Maison-Mère.** Indults relatifs aux Messes de *Requiem*. — Admissions aux vœux et à l'oblation. — **Bulletin des Communautés.** — **Cimbébasie.** Notre-Dame des Amboëllas. — Station de Saint-François, à Huilla. — **Nécrologie.** Le P. Jean-Marie Lejeune. — *Mouvement du personnel.* — Nouvelles des communautés. — **Avis.**

MAISON-MÈRE

INDULTS RELATIFS AUX MESSES DE « REQUIEM »

De plusieurs de nos Missions on avait exprimé à la Maison-Mère le désir d'avoir du Saint-Siège des facultés spéciales, relativement à la célébration des Messes de *Requiem*. Après plusieurs démarches faites de la part du Très Révérend Père, le P. Eschbach a pu enfin obtenir les trois indults suivants, qui répondent aux vœux de nos confrères.

Le premier, obtenu par l'intermédiaire de la Sacrée Congrégation de la Propagande, concerne les Messes basses; les deux autres, accordés par la Sacrée Congrégation des Rites, regardent, l'un les Messes chantées, et l'autre les Messes à célébrer les jours d'enterrement et d'anniversaire.

Indult relatif aux messes basses de « Requiem ».

Par un rescrit du 27 juillet 1866, publié au *Bulletin* de cette époque (tome V, page 235), le Saint-Siège avait bien voulu nous accorder la faculté, dans nos Missions, de célébrer une Messe basse de *Requiem* les jours de rite double une fois la semaine, mais seulement quand il n'y avait pas de jours de rite semi-double dans la même semaine. Le nouvel indult, que nous venons

de recevoir est beaucoup plus largè ; il nous accorde la même faculté deux fois la semaine, et sans la condition précédemment posée. En voici le texte.

Ex audientia SSmi habita die 22^a Aprilis an. 1888.

SSmus Dominus Noster Leo Divina Providentia P. P. XIII, referente me infrascripto Archiepiscopo Tyren. S. Congnis de Propaganda Fide Secretario, ad preces Rmi P. Superioris Generalis Congnis Spiritus Sancti et Immaculati Cordis Mariæ, benigne indulset ut Presbyteri memoratæ Congnis, durante eorum commoratione in exteris Missionibus, possint celebrare bis in hebdomada Missam de Requiem diebus ritus duplicis, exceptis festis primæ et secundæ classis, festis de præcepto servandis, nec non vigiliis, feriis ac octavis privilegiatis.

Datum Romæ ex ædibus dictæ S. Congnis die et anno ut supra.

† D. Archiep. Tyren. *Secrius*.

Les *fêtes de précepte* exceptées dans ce rescrit, ce sont non seulement les dimanches et les fêtes encore obligatoires, mais aussi toutes les fêtes dont le précepte a été abrogé, tous les jours, en un mot, auxquels un curé doit dire la sainte Messe pour ses paroissiens. Les *feries privilégiées* sont : le mercredi des Cendres et tous les jours de la semaine sainte. Les *vigiles privilégiées* sont celles de Noël et de la Pentecôte. Les *octaves privilégiées* sont celles de Noël, de l'Épiphanie, de Pâques, de la Pentecôte et du Saint-Sacrement.

Indult relatif aux messes de « Requiem » chantées.

Le privilège précédent est personnel aux membres de la Congrégation ; tous, dans les Missions, peuvent en user à leur gré. Celui qui est accordé par l'indult suivant s'applique au contraire à nos églises dans les Missions, parce qu'il se rapporte aux Messes chantées ; et on ne peut par conséquent en user que pour une seule Messe, dans chaque église, à chacun des jours permis. Voici cet indult :

CONGREGATIONIS SANCTI SPIRITUS ET IMMACULATI CORDIS MARIÆ

Quum hodiernus Procurator Generalis Congnis Sancti Spiritus et Immaculati Cordis Mariæ a Sanctissimo Domino Nostro

Leone Papa XIII humillime petierit, ut in Ecclesiis ejusdem Congregationis ad Missiones extra Europam pertinentibus Missæ de Requie in quavis hebdomada cum cantu celebrari valeant, haud obstante occurrentia officii ritus duplicis, ad satisfaciendum votis Fidelium persæpe illas expetentium in levamen animarum, quæ igne piaculari detinentur; Sacra Rituum Congregatio, utendo facultatibus sibi specialiter ab eodem Sanctissimo Domino Nostro tributis, benigne annuit pro gratia juxta preces, sed pro tribus tantum diebus in hebdomada; dummodo tamen eadem Ecclesiæ [alio simili privilegio non gaudeant, et exceptis a præsentis concessionem duplicibus primæ et secundæ classis, festis de præcepto servandis, feriis, vigiliis et octavis ex privilegiatis.

Contrariis non obstantibus quibuscumque.

Die, 16 Martii 1888.

A. Card. BIANCHI, S. R. C. Præf.

LAURENTIUS SALVATI, S. R. C. Secretarius,

**Indult relatif aux messes d'enterrement
et d'anniversaire.**

CONGREGATIONIS SANCTI SPIRITUS ET IMMACULATI CORDIS MARIE.

Ab expositis huic Apostolicæ Sedi ab hodierno Procuratore Generali Congregationis Sancti Spiritus et Immaculati Cordis Mariæ quum conjici facile possit Ecclesias ejusdem Congregationis ad Missiones extra Europam pertinentes quoad celebrationem Missarum de Requie absque cantu, dum officia occurrunt ritus duplicis, in iisdem ferme circumstantiis versari, quæ locum dederunt Decretis alias latis a Sacra Rituum Congregatione, præsertim in *Curien.* die 19 junii 1700, in *Dubia IX* et *X*; in *Brugen.* die 12 septembris 1840, et in *Mechlinien.* die 22 maji 1841; Sacra eadem Rituum Congregatio, utendo facultatibus sibi specialiter à Sanctissimo Domino Nostro Leone Papa XIII tributis, de speciali gratia benigne annuit, ut memorata Decreta serventur etiam in Ecclesiis prædictæ Con-

gregationis ad Missiones pertinentibus ; attamen singulis subclausulis et limitationibus in Decretis ipsis expressis.

Contrariis non obstantibus quibuscumque.

Die 16 martii 1888.

A. Card. BIANCHI, *S. R. C. Præf.*

LAURENTIUS SALVATI, *S. R. C. Secrius.*

D'après une note du R. P. Le Vavasseur, les décrets que cet indult étend à la Congrégation comprennent les facultés suivantes :

I. — La première est de célébrer une Messe basse de *Requiem* le jour d'un anniversaire fondé pour le jour anniversaire de la mort, si l'on fait une fête du rite double mineur, lorsqu'il est trop difficile de célébrer une grand'Messe. Voici la décision à laquelle on renvoie :

Question. — *Utrum in ecclesiis parochialibus ruralibus in quibus per annum unus tantum sacerdos celebrat, et sine cantu, possit dici Missa de Requiem, quando anniversaria ex testatorum dispositione, eorum recurrente obitus die, vel quando dies tertia, septima vel trigesima incidunt in festum duplex minus?*

Réponse. — *Quoad missas et anniversaria recurrente obitus die, affirmative: in reliquis negative, et servetur decretum generale editum sub die 5 Augusti 1662 (1). (17 Junii 1700, in Curien.)*

Remarquons que, pour ce privilège, deux conditions sont requises : 1° Que ce soit le jour anniversaire de la mort : *recurrente obitus die*, ou, comme il est dit ensuite dans le même décret : *dummodo sermo sit de die vere anniversaria a die obitus*. Par ce *dies vere anniversaria*, on ne peut entendre, comme en d'autres occasions, le jour de la sépulture, ni les jours intermédiaires, mais le jour même, ou le lendemain, s'il est d'usage de l'interpréter ainsi : *Posse computari a die obitus, vel a asequenti, juxta diversam ecclesiarum consuetudinem*. (21 juillet 1855, Veronen.) — 2° Il faut qu'il s'agisse d'un anniversaire fondé par testament, comme il est indiqué dans la supplique : *ex testatorum dispositione*. Les anniversaires fondés ont un caractère liturgique tout spécial ;

(1) Le décret général du 5 août 1662 défend, dans les fêtes doubles, les messes de *Requiem* non privilégiées.

un anniversaire non fondé a des privilèges moins étendus que les Messes du troisième, du septième et du trentième jour, pour lesquelles le même privilège a été refusé; et on les perd en tout ou en partie, quand il faut le transférer.

II. — La seconde faculté est de pouvoir célébrer, le corps présent, une Messe basse de *Requiem*, les jours de fête, pour les pauvres qui ne peuvent pas faire les frais d'une Messe chantée, dans les jours de rite double mineur et majeur, sauf les jours exceptés dans le premier indult.

Les décrets auxquels on renvoie, sont les suivants :

Question. — In multis locis viget consuetudo ut in exequiis pauperum qui solvere non valent expensas missæ cantatæ, missa privata de requie legatur præsentè corpore in festis etiam duplicibus majoribus, non tamen primæ vel secundæ classis, neque infra octavas privilegiatas, neque in Dominica, neque in iis diebus quæ excludunt festa duplicia... Quæritur an prædicta consuetudo servari possit?

Réponse. — Servari posse, juxta decretum in una Curien, die 19 junii 1700, ad dub. 9. (12 sept. 1840, *Brugen.*)

Dans le diocèse de Malines, on signale les mêmes usages, la réponse donnée à Bruges, et l'on demande :

An per totam hanc diœcesim prædicto decreto se conformare liceat?
— La Sacrée Congrégation répond : *Affirmative.* (22 mai 1841, *Mechlinien.*)

La même réponse a été donnée au vicaire général d'Adria. On expose que les Prêtres ne sont pas pour l'ordinaire rétribués pour les funérailles, et on demande : *Utrum possit etiam in festis duplicibus, exceptis principalioribus legi tantummodo hæc missa (de Requiem), loco ut cum cantu dicitur?*
— Réponse : *AFFIRMATIVE, ad tramitem concessionis in una Mechlinien, die 22 maii 1841 ad 6.* (2 sept. 1871. Adrien.)

ADMISSIONS AUX VŒUX

Ont été admis, par décision du Conseil, en date du 21 avril :

AUX VŒUX PERPÉTUELS, LES PP. :

FUCHS, de la cté de Sainte-Marie du Gabon ;

BULÉON, de la cté de Sainte-Anne des Camas (Gabon);

POULARD, de la cté de Lambaréné (Gabon);
BONNEFOUX, de la cté de Huilla (Mission du Cunène);
LECOMTE Ernest, de la cté de N.-D. des Amboëllas (Cimbébasie).

AUX VŒUX DE CINQ ANS :

Le F. GUSTAVE Neubert, de la cté de Ste-Anne des Camas (Gabon).

A LA PROFESSION ·

Le P. LACUT Guillaume-François-Marie, né le 8 mars 1858 à Saint-Thégonnec (Finistère), et reçu profès à Grignon le 10 mai, fête de l'Ascension. — Jour de messe mensuelle, le 30.
Le F. GOTTFRIED Huber, né le 13 janv. 1863, à Narvenstatten (Bav.).

ADMISSIONS A L'OBLATION

Ont été admis à l'oblation par le T. R. Père :

AU NOVICIAT DES CLERCS, A GRIGNON, LE 10 MAI, MM. :

DEBRAS Louis-Marie, du dioc. d'Arras, pat. rel. s. Paul;
MURATON Louis-Marien, du dioc. de Clermont, pat. rel. s. Fr.-Xav.

AU SCOLASTICAT DE LANGONNET, LE 20 MAI, MM. :

MURA Jean, du dioc. de Strasbourg, pat. rel. s. Fr.-Xavier;
SCHMITT Aloïs, du dioc. de Strasbourg, pat. rel. s. Joseph;
PIVAULT Jean-Marie-Augustin, du d. de Vannes, pat. rel. s. Eug.

AU SCOLASTICAT DE CELLULE, LE 20 MAI, MM. :

CHARPIAT Alfred, du dioc. de Besançon, pat. rel. s. Joseph;
MURARD Claude-Marie, du dioc. d'Autun, pat. rel. s. Vincent;
ROGUET Johanni, du dioc. de Lausanne, pat. rel. s. Joseph;
FONFRAID Joseph, du dioc. de Clermont, pat. rel. Marie-Joseph.

AU SCOLASTICAT DE MERVILLE, LE 22 MAI, MM. :

KNOEBEL Emile, du dioc. de Strasbourg, pat. rel. Marie-Joseph;
MULLER Alphonse, du dioc. de Cologne, pat. rel. s. Fr.-Xavier.

AU SCOLASTICAT DE MESNIÈRES, LE 10 MAI, MM. :

BASLER Eugène, du dioc. de Strasbourg, pat. rel. Marie-Joseph;
METZ Georges, du dioc. de Strasbourg, pat. rel. s. Berckmans;
WAGNER Philippe, du dioc. de Strasbourg, pat. rel. s. Ignace;
DIEBOLD Auguste, du d. de Strasb., pat. rel. s. Stanislas Kostka;
PORTES Joseph, de St-Louis du Sénégal, pat. rel. s. Fr. de Sales;
HILSZ Amand-Joseph, du d. de Strasb., pat. rel. s. L. de Gonz;
WALSH Jean-François, de Terre-Neuve, pat. rel. s. Pierre Claver;
CARRER Joseph, du dioc. de Vannes, pat. rel. Jean-Marie;

LE BAS Jean-Fr.-Marie, du dioc. de Vannes, patr. rel. s. Joseph;
 KNOERR Joseph, du dioc. de Strasb., pat. rel., Marie-Alphonse;
 MUNSCH Charles, du dioc. de Strásb., pat. rel. François-Marie;
 KANDEL Michel, du dioc. de Strasbourg, pat. rel. s. Fr.-Xavier.

AU SCOLASTICAT DE PITTSBURGH, POUR LE 20 MAI, MM. (1) :

GIBLIN Thomas, du d. de Salford (Angl.), pat. rel. Marie-Patrice;
 STADELMANN William, du d. d'Allegheny, pat. rel. s. Fr.-Xavier;
 WIGLEY Albert, du d. d'Allegheny (Ét.-Unis), p. r. s. Fr.-Xavier.

Ont été admis en outre, comme novices Frères, le 20 mai :

AU NOVICIAT DE CELLULE, LES POSTULANTS :

GRISSONNANCHE Claudius, du d. de Clermont, en rel. *F. Ptoloméé*;
 ROUX Joseph, du dioc. de Clermont. en rel. *F. Procore*;
 SCHMIDT Charles, du dioc. de Strasbourg, en rel. *F. Primitif*.

AU NOVICIAT DE PITTSBURGH, LE PŒSTULANT :

BELL Guillaume, du d. de Newark (Ét.-Unis), en rel. *F. Ignatius*.

BULLETINS DES COMMUNAUTÉS

COMMUNAUTÉ DE NOTRE-DAME DES AMBOÉLLAS

FÉVRIER 1885 — MAI 1888

1. — Etat général de la Mission. Partage en deux districts : Cimbébasie et Betchouanaland. Cession du Grand-Namaqualand aux RR. PP. Salésiens de Troyes. Personnel. — 2. Résumé historique depuis 1878. Cruelles épreuves. — 3. Notre-Dame des Amboéllas. Incendie en 1885. — 4. Voyage du P. Lecomte à Quitévé pour y chercher des vivres. — 5. Translation de la communauté sur le plateau de Mpala. — 6. Constructions et installation. Cultures. — 7. Œuvre des enfants. Ecole. Catéchisme. Bons résultats. — 8. Voyage à Caconda. Développement de l'œuvre. Mariages chrétiens. Fondation d'un village. — 9. Rapports avec les indigènes. — 10. Ministère extérieur. — 11. Rapports avec les Portugais et les autres européens. Visites. — 12. Voyages de ravitaillement à Huilla. — 13. Projet d'une station au Cavango.

1. — Avant de reproduire le *Bulletin* de la communauté, il ne sera pas inutile de donner un rapide aperçu sur la situation actuelle de la préfecture.

(1) MM. Lawlor et Muller, dont l'admission a été annoncée au *Bulletin* n° 13, p. 429, ont dû être reçus le même jour.

La Mission de la Cimbébasie se trouve naturellement partagée, par la disposition même de son vaste territoire, en deux districts ayant en fait leur administration séparée, quoiqu'ils ne forment encore jusqu'ici qu'une seule et même préfecture : le district du Betchouanaland au sud, et, au nord, celui de la Cimbébasie proprement dite, comprenant le Damara, l'Ovampo et le pays des Amboëllas.

A cette préfecture appartenait aussi le Grand-Namaqualand, au nord du fleuve Orange. Les RR. PP. Oblats de Saint-François de Sales, auxquels est confiée la préfecture de l'Orange, nous ayant exprimé le désir d'avoir sur la rive droite de ce fleuve une certaine étendue de ce terrain, le Très Révérend Père a proposé au Saint-Siège de leur céder ce pays. Les habitants des deux rives du fleuve Orange appartiennent, en effet, à la même race et parlent la même langue. Cette cession a été approuvée et ratifiée par un décret de la Sacrée Congrégation de la Propagande, en date du 18 avril dernier. Ce décret fixe comme limite entre les deux Missions : au nord le 23° degré, 23 minutes de latitude sud, limite politique des pays des Namaquas et des Damaras ; et, à l'est, le 20° degré de longitude de Greenwich, qui forme de ce côté la limite officielle du Betchouanaland. La ville de Rehoboth, située au nord du Namaqualand, a été également rattachée, avec son petit territoire, à la préfecture des PP. Salésiens de Troyes.

On a déjà vu, dans un *Bulletin* précédent (n° 10, p. 365), que le R. P. Schaller avait été nommé, par décret du 20 novembre 1887, préfet apostolique de la Cimbébasie, en remplacement du P. Duparquet, attaché, sur sa demande, au vicariat du Congo français ; il est spécialement chargé de l'administration du district nord de la Mission.

Ce district comprend deux établissements : celui de Saint-François à Huilla, qui sert de procure pour l'intérieur, et celui de Notre-Dame des Amboëllas.

La communauté de Notre-Dame des Amboëllas se compose, en ce moment, du R. P. Schaller et du P. Ernest Lecomte et de quatre Frères, les FF. Narcisse, Rodrigue, Anastase et Symphorien. Le Très Révérend Père se propose de leur envoyer, après la profession du mois d'août, un renfort de personnel, pour fonder une nouvelle station.

Voici maintenant le *Bulletin* de la communauté que nous venons de recevoir.

2. — Notre Mission a eu à subir, depuis sa fondation, bien des épreuves et des péripéties. En 1878, son fondateur, le P. Duparquet, recevait du T. R. P. Schwindenhammer le mandat d'explorer les régions situées vers le nord du fleuve Orange, qui faisaient jusqu'alors partie du vicariat apostolique des Deux-Guinées. Après un premier voyage dans la terre des Betchouanas, il se rendit à Walwisch-Bay, vers la fin de 1878; puis, dès le commencement de 1879, il établit la station d'Omarourou dans le Damaraland, dont il confia la direction au regretté P. Hogan. Pour lui, il parcourut ensuite l'Ovampo, dans les années 1879 et 1880, préparant la création de nouvelles missions dans cette partie de la préfecture, et traitant avec le gouvernement portugais pour l'établissement d'une procure à Huilla, dans l'Angola. Cette procure fut installée dans les derniers mois de 1881.

Pendant ce temps, les missionnaires d'Omarourou se trouvaient en butte à l'hostilité des protestants. Ils avaient ouvert une école et obtenaient des succès; de là une grande jalousie de la part des hérétiques, et finalement nos confrères se virent expulsés vers la fin de la même année 1881. Ils se retirèrent alors à Walwisch-Bay, pour y attendre des ordres.

Au milieu de 1882 les membres de cette communauté, le P. Hogan et le F. Onuphre, par la voie de terre, et le P. Lynch par la voie de mer, vinrent se rejoindre à Humbé, situé sur la rive droite du Cunène.

Ils s'installèrent provisoirement dans cette localité, pour étudier de là le point par lequel on rentrerait dans le territoire de la préfecture. A Houmbé, les missionnaires rachetèrent une vingtaine de petits noirs, auxquels ils faisaient l'école, en même temps qu'aux enfants des colons portugais.

Un premier voyage d'exploration en 1883, dans le nord de l'Ovampo, amenait, en juillet 1884, la fondation de Saint-Michel d'Oukouanyama, dont le P. Duparquet prit lui-même la direction. Peu après, fin août, le personnel de Humbé se transporta, avec les enfants de la Mission et tout le matériel, au pays Amboëlla, sur les bords de la rivière Couloni ou Otquitanda, dans la localité de Quinouangombé, ou Kakélé. Dès les premiers jours d'avril 1885, il ne restait de ce personnel que les FF. Onu-

phre et Rodrigue, l'un miné par les fièvres, l'autre rongé par des ulcères purulents, et tous les deux à demi-morts. Le P. Ernest Lecomte qui, vers la mi-avril, se rendit d'Oukouanyama aux Amboëllas pour affaires, ne trouva dans cette dernière mission, que les tombeaux des deux Pères Hogan et Lynch. Il se vit donc contraint de rester à Notre-Dame des Amboëllas, laissant le P. Delpuech seul à Saint-Michel d'Oukouanyama, avec le F. Lucius.

Bientôt après, le F. Onuphre partait pour Houmbé, afin de pourvoir au ravitaillement de la station.

Aux premiers jours de juin 1885, le personnel d'Oukouanyama fut massacré, la mission pillée et ruinée. Le P. Lecomte, à cette nouvelle, courut à Humbé, pour voir ce qu'il en était d'une catastrophe sur laquelle on n'avait encore que de vagues renseignements.

Quelques jours auparavant, était arrivée aux Amboëllas une expédition portugaise, pour commencer à construire une forteresse. Le F. Rodrigue resta sous sa protection avec les enfants, dans l'attente d'un renfort qui devait venir de Huilla. Mais, au bout d'une semaine, l'expédition renonça à son entreprise et retourna à Huilla, abandonnant le F. Rodrigue, absolument seul et malade. Ce bon Frère festa ainsi, sans perdre courage, depuis la fin de juin jusqu'au 1^{er} août, époque à laquelle arrivèrent enfin le P. Schaller et le F. Anastase, conduits par le F. Narcisse. Quelques semaines après, le F. Narcisse rentra à Huilla, emmenant avec lui le F. Rodrigue, dont la santé épuisée exigeait un repos à la côte.

Le P. Duparquet, qu'une longue maladie avait retenu jusqu'alors à Huilla, partit bientôt pour la France, avec le F. Onuphre, dans le but d'aller fonder plus tard une nouvelle mission au Betchouanaland.

3. — La mission de l'Ovampo, si cruellement éprouvée dès les débuts, demeurait donc suspendue, et tous nos efforts se tournèrent vers la mission des Amboëllas. On y avait réuni les enfants échappés au désastre de l'Oukouanyama, de sorte que, avec ceux qui s'y trouvaient déjà, ils atteignirent le nombre de quarante.

Le P. Schaller et le F. Anastase restés seuls chargés de ces quarante enfants, se virent surchargés de besogne : il leur fallait

terminer les travaux d'installation, pourvoir à leur nourriture et à celle des enfants; aussi furent-ils bientôt accablés par les fièvres, qui les réduisirent à un fort triste état. Pour comble de malheur, un incendie allumé en octobre 1885, par l'explosion d'un baril de poudre, dévora le bâtiment principal, où se trouvaient la bibliothèque, la lingerie, les marchandises et la plus grande partie des provisions. Le P. Schaller, cloué sur son lit par la maladie, put à peine fuir les flammes, et le Frère eut le bras et la main affreusement brûlés, au point que sa vie même se trouva en danger.

Sur ces entrefaites, les PP. Lecomte et Génie arrivèrent aux Amboëllas : c'était l'avant-veille de Noël 1885. La communauté resta ainsi composée jusqu'à la fin de juillet 1886.

Le personnel, avec tout ce qui avait échappé à l'incendie, était entassé dans la chapelle. Tout le monde se mit à l'œuvre avec ardeur, et, le 2 février 1887, la chapelle put être rendue au culte. On avait, malgré les pluies, construit des abris pour les membres de la mission. La lutte pour la vie continua ainsi plusieurs mois. Comme perdus au fond de l'Afrique, nous n'avions aucune communication avec les pays civilisés : pas de courriers, pas de nouvelles, même de Huilla. Le P. Supérieur ne savait comment faire parvenir sa commande de l'année.

4. — Déjà nous manquions d'une foule de choses de première nécessité. Force fut donc au P. Lecomte de partir pour le Cunène et Quitévé. Là résidait un négociant portugais, auprès duquel il pourrait, peut-être, pensait-il, acheter quelque chose, et qui, du moins, ferait parvenir nos lettres jusqu'à Huilla. De la mission à Quitévé il peut y avoir six jours de marche, en passant par Ehanda. Le P. Lecomte enfourche donc son bœuf favori, *Ireland*, et le voilà parti accompagné d'un enfant de la mission et de trois porteurs.

Ce voyage fut riche en incidents. Le bœuf, d'abord égaré et retrouvé le lendemain, est finalement emporté par un lion, et le P. Lecomte obligé de continuer sa route à pied. On perd ensuite le chemin : au lieu d'un jour et demi qui restait à faire, on en met trois, à travers les hautes herbes et les marécages; il arrive même une fois qu'on plonge dans l'eau jusqu'au cou. Un soir, le Père se trouve seul avec l'enfant, il fait du feu avec sa dernière cartouche, se recommande à la bonne Mère du

missionnaire, et s'endort adossé contre un arbre, pour que le lion ne puisse pas le surprendre par derrière. Un nouveau bœuf acheté à Quitévé ramenait enfin à la mission le pauvre Père, tout tremblant encore d'un siège que lui avaient fait subir les lions la nuit précédente.

5. — Notre précédent *Bulletin* faisait pressentir le transfert de la station de Notre-Dame des Amboëllas, dans un endroit plus salubre. Cependant nous ne voulions pas prendre à la légère une détermination aussi grave, qui devait forcément amener de nouvelles fatigues, de nouvelles dépenses, et retarder le développement des œuvres. Aussi, continuâmes-nous les travaux commencés. Les inconvénients et les misères allèrent bientôt croissant, de telle sorte que, au bout de quatre à cinq mois, la position n'était plus tenable. Outre l'état misérable où nous nous voyions tous réduits par les fièvres et les plaies, l'état de nos enfants nous pressait plus encore d'essayer un changement de résidence : sur 40, nous n'en comptions pas 10 de valides.

A trois heures de notre résidence, en remontant la rivière, nous connaissions un fort joli plateau. En plus des conditions de salubrité qu'il semblait présenter, il avait l'avantage de se trouver entre les deux principaux villages de la contrée : celui du chef Tchimpolo et celui de Tchamba, dont il a déjà été parlé dans le *Bulletin* et dans les *Annales de la Propagation de la Foi* (1). C'était là précisément que, dans le principe, le P. Duparquet avait projeté d'établir la mission des Amboëllas. Après plusieurs visites, nous avertîmes les chefs que nous avions l'intention de nous transporter sur ledit plateau. Ils y consentirent d'autant plus volontiers, qu'ici le terrain non occupé appartient à qui s'y installe. Depuis longtemps, d'ailleurs, le chef Tchamba désirait nous voir près de lui; il comprenait fort bien qu'il n'avait rien à perdre à notre voisinage.

Nous y construisîmes donc deux huttes dans le courant de mai 1886, et nous y transportâmes l'hôpital. Les plus grands et les moins estropiés de nos enfants portaient les autres en hamac. On fit nombre de voyages : tous les objets essentiels furent charriés à dos par nos enfants; car nous n'avions pas

(1) Voir le n° de septembre 1887.

alors d'autre moyen de transport. En trois semaines tout était fait. Nous allions à tour de rôle, à commencer par le P. Supérieur, soigner nos petits malades, extraire leurs chiques, laver leurs plaies, etc. Les plus valides, et c'était le petit nombre, continuaient à résider à Kakélé.

Le déménagement complet ne pouvait se faire qu'à l'arrivée des wagons venant de Huilla. Ils arrivèrent enfin le 27 juillet, avec les FF. Narcisse, Alcime et Symphorien. La veille de la fête du Saint-Cœur de Marie (1887), nos déménagements étaient terminés, et la mission de Notre-Dame des Victoires enfin définitivement établie sur le territoire de Mpala Yakola ou Cas-singa, dans le pays des Amboëllas.

6. — Nous touchions à la fin d'août, et les bâtiments de la mission ne se composaient guère encore que de quelques cases, provisoirement construites par les indigènes. Il fallait se hâter, si nous voulions avoir l'essentiel des constructions avant les pluies. Tout le monde se mit à l'œuvre avec le plus grand dévouement; mais il était déjà trop tard pour élever des édifices en briques sèches : on dut bâtir au moyen de pieux, recouverts d'argile. Les travaux allèrent bon train, et le P. Supérieur, en partant pour Huilla, à la fin de septembre, laissa le tout en bonne voie. A son retour, il trouva la chapelle entièrement terminée. Quoique pauvre, elle peut contenir plus de cent personnes; ce qui nous suffit pour le moment. Le zèle du P. Génie et du F. Symphorien l'ont rendue, à l'intérieur, aussi convenable que pouvait le permettre notre dénuement. On avait pu aussi procéder à la bénédiction d'un cimetière, et y transférer la dépouille mortelle des Pères Hogan et Lynch.

Les travaux d'installation continuèrent même pendant les pluies; on s'entoura d'une forte palissade; on compléta ce qui manquait, tout en se bornant au strict nécessaire, afin de pouvoir se livrer aux travaux des champs.

Pour faire une œuvre sérieuse, nous devons viser à obtenir que nos enfants puissent vivre du fruit de leurs travaux. Or, ici la terre ne manque pas, mais au début, elle exige beaucoup de fatigues; il nous faut défricher, fumer, transformer le sol, si nous voulons lui faire produire en quantité suffisante le maïs, les haricots, les citrouilles, les patates, le manioc, qui constituent l'alimentation de nos contrées.

Le F. Narcisse et le F. Anastase se dévouent, non sans résultats, à ces travaux d'agriculture. Déjà on a labouré et semencé plusieurs hectares, et l'on en eût fait bien davantage, sans divers voyages qui vinrent arracher les Frères à leurs travaux des champs. Nous avons la confiance de pouvoir bientôt cultiver tout le plateau; mais ici, plus qu'ailleurs peut-être, on n'a rien sans peine. On ne peut guère parler de végétation luxuriante, etc., toutefois les légumes d'Europe réussissent convenablement.

Ce qui nous manque, c'est un canal qui prendrait l'eau à la rivière et viendrait irriguer nos cultures. Nous croyons ce travail exécutable, et nous espérons le réaliser dans un avenir plus ou moins prochain. Le jardin est déjà, pour nous, une grande ressource.

Le climat est favorable au bétail. La gale, qui fait à Huilla tant de victimes, ne se trouve ici que sous une forme fort bénigne; et la maladie des poumons, sans être inconnue, n'y est pas aussi meurtrière. Nous pouvons nous procurer des bœufs à des prix ne dépassant jamais 40 francs. Nous avons aussi des vaches, mais elles ne sont pas bonnes laitières; une chèvre du Damara fournit autant de lait qu'une vache du pays. Toutefois, de temps en temps, nous pouvons faire du beurre. Du beurre frais, quel régal en Afrique! Nos chèvres et nos moutons végètent; c'est le poulailler qui forme notre principale ressource.

7. — Dans toutes les fondations de Mission, le soin du matériel, on le conçoit, absorbe presque uniquement, dans les premiers temps, toutes les forces du personnel. Et d'ailleurs une œuvre d'enfants noirs, rachetés de l'esclavage, et élevés dans l'intérieur de l'Afrique, ne peut guère ressembler à un véritable établissement d'instruction. Toutefois, les intérêts matériels et notamment les travaux de l'agriculture ne nous ont jamais fait négliger la culture de l'esprit. Nos enfants parlent le portugais; beaucoup lisent couramment; plusieurs écrivent lisiblement et opèrent avec facilité les quatre règles de l'arithmétique. Ils feraient bien plus de progrès, si les professeurs possédaient eux-mêmes plus parfaitement la langue dans laquelle se donne l'instruction. Mais que pouvons-nous faire sous ce rapport, établis que nous sommes à plus de 100 lieues de Huilla, sans rapports avec les

Portugais de la colonie? Cette question de la langue est donc une sérieuse difficulté pour nous.

Si l'école est un peu faible, nous tenons à ce que les catéchismes ne laissent rien à désirer. Tous les jours une demi-heure est consacrée à l'instruction religieuse, et les résultats sont des plus consolants. Nos enfants, en général, aiment la fréquentation des sacrements et y apportent les meilleures dispositions. Ils s'adonnent aussi de bon cœur aux chants religieux, sous la direction du F. Rodrigue. Nous avons eu, à plusieurs reprises, bon nombre de premières communions, bien pieuses et bien édifiantes. Le R. P. Supérieur a pu aussi confirmer tous les aînés. Une vingtaine environ n'ont pas encore reçu le baptême. Il est vrai que nous n'y admettons qu'après une sérieuse préparation et une instruction suffisante.

Cependant nous ne rencontrons pas ici les mêmes difficultés que dans d'autres pays des Missions. Nos enfants rachetés étant complètement isolés de tout mauvais contact, et demeurant entre nos mains jusqu'au mariage et au-delà, nous n'avons aucune crainte de les voir nous échapper et retourner au paganisme. Dans cette Mission des Amboëllas, comme nous n'avons pas encore eu de mort à regretter parmi eux, nous n'avons pas non plus rencontré un seul enfant qui ait cherché à se soustraire à notre autorité. Les aînés nous rendent déjà de bons services, comme cuisiniers, jardiniers, conducteurs du wagon à bœufs, etc. Nous avons même des chasseurs qui, de temps à autre, approvisionnent notre table des morceaux les plus délicats. Nous allons former aussi des maçons, des charpentiers, des menuisiers, qui nous seront très utiles pour l'établissement des nouvelles stations.

8. — Jusqu'à l'année dernière, le nombre des enfants ne dépassait guère cinquante. Tranquillisés sur la salubrité du nouvel emplacement, délivrés du fléau des plaies, nous devons songer à développer l'Œuvre. A cette fin, le R. P. Supérieur entreprit, en septembre dernier, un voyage à Caconda, dans la colonie portugaise. On a là toutes facilités de racheter des enfants, et à des prix modérés. Aussi, à son retour, le nombre de nos petits protégés s'élevait-il à 80, sans compter ceux de la Procure de Saint-François, à Huilla.

Le voyage de Caconda avait encore un autre but, et c'était le principal. Depuis longtemps nous sentions la nécessité de com-

mencer une œuvre de filles, qui pût un jour fournir à nos jeunes gens des épouses chrétiennes. Or, nous ne savions pas trop comment nous procurer les premières. A Caconda, le P. Supérieur réunit une quinzaine de jeunes filles, qu'il dirigea aussitôt sur Huilla. Nous savions que des Sœurs de Saint-Joseph y étaient établies depuis plusieurs mois, et nous pensions qu'elles étaient suffisamment installées pour recevoir nos fillettes, et les adjoindre à celles qu'elles élevaient sans doute déjà. Mais il n'en était pas ainsi. Heureusement, la Providence avait déjà conduit à Huilla notre confrère, le P. Génié, qui se trouvait alors tenir la Procure, à la place de l'infortuné P. Montel. Il dut donc se dévouer lui-même, provisoirement, à cette œuvre, entre toutes abandonnée, et aujourd'hui il nous écrit que son petit monde marche très bien, et à sa plus grande satisfaction.

Cependant nous avons plusieurs jeunes gens déjà adultes, dont on ne pouvait guère différer l'établissement. Là, encore, la Providence nous sert à souhait. Comme ces jeunes gens accompagnaient le P. Supérieur dans son voyage à Caconda, ils y trouvèrent précisément ce qu'il leur fallait, et le village chrétien de Saint-Joseph fut fondé le jour même des épousailles de la très sainte Vierge.

Ce village s'élève à trois minutes seulement de la Mission. Il compte quatre ménages qui vivent dans la tranquillité et la paix, achevant leurs constructions et préparant leurs terres pour les cultures de l'an prochain, au moyen desquelles ils devront se nourrir eux-mêmes. Matin et soir, ils font la prière en commun, sous la présidence de l'ainé, établi chef du village. Ils assistent très régulièrement à tous les offices de la Mission, et on va leur faire le catéchisme deux fois par semaine. Malgré toutes les difficultés qu'elle pouvait présenter, cette œuvre si importante a donc été menée à bonne fin par le R. P. Supérieur. Elle a bien réussi et marche à merveille. Nul doute que tout n'ait été conduit par la bonne patronne de la Mission.

Nous songeons à d'autres œuvres : séminaire pour la formation de prêtres, de catéchistes, de maîtres d'école, noviciat de Frères, etc., mais on comprend que ce n'est qu'avec le temps, et, peu à peu, selon nos ressources, que nous pourrons les entreprendre.

9. — Nos rapports avec les indigènes sont des meilleurs.

D'abord, nous n'avons rien à craindre pour notre sécurité. Quoique isolés, nous formons une force imposante, et, fussent-ils mal intentionnés, ces petits peuples n'oseraient rien tenter contre nous, car nous sommes les plus grands chefs du pays. D'ailleurs, nous ne prenons jamais part à leurs querelles; mais quand on nous enlève un bœuf, comme cela a eu lieu une fois, nous savons le faire restituer, ou bien encore faire payer, selon la coutume du pays, ceux qui nous volent nos marchandises, ainsi qu'il est arrivé une autre fois.

Généralement, on nous respecte, et l'on paraît même fort bien disposé à notre égard. Nous avons pu le voir en diverses circonstances. Ainsi, lors de la prise de possession de notre terrain, notre voisin, Tchamba, nous offrit un bœuf gras, et l'autre chef, Tchimpolo, en fit autant, ce qui nous permit d'offrir un repas à toutes les notabilités du pays. Il est vrai de dire qu'on ne laissa pas partir les deux rois, sans leur remettre un présent, qui représentait au moins quatre fois le leur.

Ces mêmes chefs furent invités au mariage de nos enfants. Tout s'y passa très bien; en partant, ils proclamèrent Louis, l'aîné de notre village chrétien, grand chef de toute la contrée. Ils regrettaient, disaient-ils, de n'être plus à marier, pour pouvoir le faire aussi solennellement; du moins, ils offraient leurs jeunes filles pour les unir à nos jeunes gens. Mais il serait encore prématuré de contracter ces alliances. La crainte de difficultés avec les parents, de divorces, etc., doit nous rendre circonspects.

10. — Dès notre arrivée, nous avons tâché de faire du ministère à l'extérieur. Le P. Lecomte, qui parle assez convenablement la langue du pays, en fut spécialement chargé. Les noirs écoutaient volontiers ses instructions religieuses; ils promettaient de nous confier leurs enfants, dont déjà un certain nombre fréquentaient la Mission. Les chefs, avec quelques-uns des leurs, vinrent plus d'une fois assister à nos offices, en particulier à la messe de minuit. Ils s'y tenaient toujours convenablement et se retiraient émus.

Un enfant nouveau-né du chef Tchamba, et un autre d'un de ses sujets, paraissant assez sérieusement malades, le P. Lecomte engagea leurs parents à les faire baptiser. Ils les apportèrent à notre chapelle, où nous leurs conférâmes le baptême solennel. Peu de temps après, ces chères petites âmes s'envo-

laient au ciel, où elles prient maintenant pour leurs compatriotes. Loin d'attribuer cette mort au baptême reçu, ces braves gens nous apportèrent chaque fois le petit corps de leur enfant, pour qu'il fut enterré avec les cérémonies de l'Église.

Ces débuts, qui nous donnaient bon espoir, ont été contrariés par divers événements, spécialement par la longue maladie du P. Génie, qui le conduisit aux portes du tombeau et l'obligea à partir pour Huilla. Le développement de notre œuvre coïncidant ainsi avec la diminution du personnel, le ministère extérieur n'a pu, par suite, être très actif depuis, et il en sera encore ainsi jusqu'à l'arrivée du renfort promis. Espérons qu'il ne se fera pas longtemps attendre.

11. — Notre Mission des Amboëllas, et toute la partie nord de la préfecture, se trouvent en territoire revendiqué par les Portugais, et qu'aucune nation européenne ne cherche d'ailleurs à leur contester. A la suite d'une expédition pacifique (août 1886), deux forts furent construits à Adongo, dans le Gnemba, et au Cavango, l'un et l'autre à 70 kilomètres environ de la Mission. Ils communiquent avec Huilla par le poste de Louséqué, établi l'année précédente, sur la rive droite du Cunène. Les chefs de ces postes sont dans les meilleurs rapports avec nous, et nous rendent tous les services en leur pouvoir. De notre côté, nous ne laissons échapper aucune occasion de leur être utiles. Sans cette proximité relative de la Mission, aucun de ces chefs ne consentirait à rester ainsi, seul européen, avec 15 ou 20 soi-disant soldats noirs. C'est une position bien triste; aussi donnent-ils leur démission les uns après les autres. A part ces deux points, où réside un blanc, nous sommes les seuls du pays, et nous ne nous en trouverons pas plus mal.

Cependant les chasseurs anglais de M. Erickson poussent parfois une pointe jusqu'aux confins du territoire Amboëlla. L'un d'eux, M. Black, est venu se ravitaillier à la Mission, et a pris, pendant son séjour, quelques croquis et vues, envoyés ensuite à la Maison-Mère.

Un Boër du Transwal a passé aussi chez nous, après quatorze mois de voyage en wagon : il se rendait à Houmpata, près Huilla, sans autre boussole que le soleil. Il avait eu à essayer bien des tribulations durant ce long voyage : sa femme et son fils aîné étaient morts près du lac Ngami.

Nous avons aussi donné l'hospitalité, pendant plusieurs mois, à un jeune naturaliste et chasseur hollandais, M. Pieter van der Kellen. Venu de Hollande, comme membre d'une expédition scientifique, il a perdu son compagnon, M. Weth, mort non loin de Benguella, et est resté depuis dans le pays, continuant ses collections.

12. — On sait que, chaque année, des Boërs de Humpata sont envoyés par le Père chargé de notre procure à Huilla, pour venir nous ravitailler. Ils ne peuvent guère arriver ici avant le mois d'août, et bien souvent, à cette époque, tout nous fait défaut depuis longtemps déjà. Aussi l'an dernier le wagon de la Mission dû-t-il partir, dès la fin de mai, pour aller chercher à Huilla quelques provisions. Le P. Génie avait la direction de la petite caravane. Le F. Narcisse conduisait le wagon aidé du F. Alcime; celui-ci ne pensait guère, hélas! marcher vers son tombeau. Non loin du Cunène, ils rencontrèrent un énorme lion, que M. Pieter tua dans la soirée à quelques mètres du wagon.

Arrivé au fleuve, on le trouve fort grossi par des pluies remarquablement tardives. On se transporte en face du port de Louséqué, et on essaye de faire passer le wagon, pièce par pièce, sur une sorte de radeau. Par suite de fausses manœuvres, les roues de devant, qui passaient les premières, tombent à l'eau. On doit laisser là le wagon et gagner Huilla à dos de bœuf porteur.

Le F. Narcisse revenait bientôt avec les Boërs (1); le P. Génie et le F. Alcime restaient à la procure. Ils avaient trouvé le P. Montel dans un état de santé alarmant. On s'attendait, d'un jour à l'autre, à un dénouement fatal; mais personne ne prévoyait que le premier qui mourrait serait le F. Alcime, et que le P. Montel le suivrait la même nuit. Le *Bulletin* de la communauté de Saint-François donnera quelques détails sur cette nouvelle épreuve. Ces deux décès portent à sept le nombre des pertes faites, en deux ans et demi, par la Mission de Cimbébasie. Cela ne rappelle-t-il pas les premières et nombreuses victimes de la Guinée? Mais nous avons confiance que le sang

(1) Il retira les roues du Cunène en octobre, en allant à Coconda, retourna en novembre avec le F. Anastase à Louséqué, pour aller y chercher les marchandises qu'on y avait laissées, et cette fois passa les deux wagons avec leurs charges, malgré les hautes eaux.

des missionnaires ne sera pas infructueux pour le salut de ces âmes, et qu'il est pour nous le gage de plus abondantes bénédictions.

13. — On sait déjà que le gouvernement portugais a établi un fort à l'Okavango, ou Cavango. en août 1886. Le chef de l'expédition, M. le lieutenant Arthur de Paiva, rentra enchanté des dispositions de la population, et nous engagea beaucoup d'aller y fonder une station. Par une heureuse coïncidence, M. Van der Kellen, qui arrivait, à cette époque, à la Mission, désirait faire un voyage jusque-là. Le R. P. Supérieur chargea donc le P. Lecomte de l'y accompagner, afin de recueillir les renseignements nécessaires pour examiner le projet de cette nouvelle fondation.

Celui-ci y passa deux semaines et en rapporta les meilleures impressions. La relation de ce voyage a été publiée dans les *Annales apostoliques* de janvier 1888. Jusqu'à présent, cependant, le défaut absolu de personnel et de ressources a empêché de réaliser ce projet; mais on est décidé à commencer cette œuvre incessamment. Nous espérons recevoir cette année du renfort, et nous allons faire en sorte qu'il trouve en arrivant les constructions terminées. Puisse le Cœur immaculé de Marie bénir cette nouvelle œuvre, et lui donner de produire d'heureux fruits de salut parmi ces populations Ganguellas!

STATION DE SAINT-FRANÇOIS, A HUILLA

JANVIER 1886 — MAI 1888

1. Procure de la Mission. — 2. OEuvre d'enfants. Cultures. — 3. Ministère. Premières communions. — 4. Morts du P. Montel et du F. Alcime.

1. — Notre petite communauté, dit le P. Génie, ne se compose en ce moment que de deux membres : le F. Basile et moi; aussi notre Bulletin ne peut-il être que très restreint, vu d'ailleurs le but même de notre œuvre. La procure de Saint-François, en effet, n'a de raison d'être que celle de l'approvisionnement des stations de l'intérieur. Nous avons à envoyer, tous les ans, durant la saison sèche, les vivres et autres choses nécessaires à nos chers confrères des Amboëllas, très éloignés, comme on

sait, de tout centre civilisé, et presque sans voie de communication.

2. — Nous élevons également à Saint-François une trentaine d'enfants de cette Mission, à l'aide desquels nous faisons quelques cultures. Notre jardin, en ce moment, est florissant : nous avons des légumes en abondance, et plus même qu'il ne nous en faut. Pommes de terre, carottes, haricots, radis, petits pois, salade, etc., tout croît ici à merveille et fait honneur au travail intelligent du F. Basile. Notre jardin, en un mot, est une merveille pour le pays. Il en est de même de notre champ de maïs et de nos arbres fruitiers : les goyaviers rivalisent avec les figuiers pour se couvrir de fruits abondants. L'amandier nous a donné ses premiers fruits. Les pommiers, plantés par le P. Duparquet et ceux apportés par le F. Basile, prospèrent également, ainsi que les grenadiers. Nous avons planté le caroubier; un mandarinier, apporté dernièrement par le Frère, présente déjà une vingtaine de bons fruits, et un citronnier nous donne les plus belles espérances.

Notre basse-cour est peuplée de poules et de coqs, qui réussissent mieux que les dindes. Cela demande beaucoup de petits soins; mais les œufs frais et les bonnes volailles qui paraissent à point sur notre table, nous dédommagent largement. En somme, sous le rapport matériel, nous n'avons pas à nous plaindre; la divine Providence prend bien soin de nous.

3. — Le ministère, à Saint-François, se borne, pour le moment, à faire le catéchisme aux enfants destinés à la mission de Cimbébasie. Nous en sommes, en général, assez contents. Tous, à l'exception de quatre, ont déjà fait leur première communion, et ils s'approchent souvent des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie.

Comme on l'a vu au *Bulletin* de Notre-Dame des Amboëllas, nous avons aussi depuis quelque temps une quinzaine de petites filles, rachetées à Caconda par le R. P. Schaller.

4. — L'événement le plus marquant, depuis notre dernier bulletin, c'est la double perte que nous avons faite, le 16 juillet 1887, dans les personnes du P. Marien Montel et du F. Alcime. Car ces deux confrères, comme on sait, sont morts le même jour, à quatre heures seulement d'intervalle.

Dès son arrivée à Saint-François, le P. Montel s'était mis

activement à l'œuvre. Il promettait beaucoup; malheureusement il ne prenait pas assez de soin de sa santé. De nombreuses chiques s'étant mises dans ses pieds, il ne prenait pas toujours la précaution de se les faire tirer à temps, pensant que cela n'en valait pas la peine. Mais, à la fin, ces parasites se multiplièrent prodigieusement. Aussi, lorsque vers la fin de juin, il fut atteint d'un érysypèle phlegmoneux, son sang étant déjà en partie altéré, ces plaies occasionnèrent sa mort.

Le bon F. Alcime était arrivé le 25 juin des Amboëllas, pour travailler quelque temps à la procure, et repartir ensuite au mois de novembre. Les quinze premiers jours, il se porta assez bien; mais ensuite il fut atteint de vomissements, qui se prolongèrent dans la nuit; ce que nous primes tout d'abord pour une fièvre ordinaire, quoique un peu forte. Et ce n'était autre chose qu'une fièvre pernicieuse, qui l'emporta rapidement, contre toute attente.

Ces deux morts ont été, pour la Mission, une bien dure épreuve; d'autant qu'elles sont survenues au moment même où nous avions le plus besoin de personnel. Toutefois, à l'exemple de notre glorieux patron, saint François d'Assise, nous nous sommes abandonnés entre les mains de la divine Providence, assurés que ce double sacrifice serait pour nous la source de nouvelles bénédictions.

NÉCROLOGIE



Grâce à Dieu, nous n'avons pas eu de décès dans le courant de ce mois. Voici la notice du P. Lejeune annoncée dans notre dernier *Bulletin*

LE P. JEAN-MARIE LEJEUNE

DÉCÉDÉ A PLOUNEVEZ-LOCHRIST, LE 21 AVRIL 1888

Originaire de Bretagne, le P. Jean-Marie-Joseph Lejeune naquit le 6 avril 1828, à Châteauneuf-du-Faou (Finistère), de Jean Lejeune et de Jeanne-Françoise Breutel, d'origine lorraine,

mais née à Brest. Tous deux étaient des modèles de piété; son père, surtout, était un rude chrétien : maréchal-ferrant et faisant en même l'office de facteur rural, il ne manquait pas un seul jour de faire le chemin de la croix, même après des courses de 10 à 12 lieues. Ils élevèrent leurs deux enfants, Marie-Françoise et Jean-Marie, dans la crainte du Seigneur et la pratique de toutes les vertus chrétiennes (1).

De bonne heure, le petit Jean-Marie fut envoyé à l'école, chez l'instituteur de Châteauneuf. Son intelligence vive et son excellente mémoire lui firent faire de rapides progrès, et le mirent à même de commencer bientôt les études du latin. M. l'abbé Kermel, curé de Châteauneuf, voulut bien se charger de lui donner les premiers éléments de cette langue, et, en très peu de temps, il put être admis en sixième, au petit séminaire de Pont-Croix. Un travail assidu, au service d'un esprit pénétrant et d'une mémoire qui tenait du prodige, le mit à la tête de sa classe. Sa conduite qui ne se démentit jamais alors, ni plus tard au grand séminaire, lui attirait les éloges de tous, plus encore que ses talents. Aussi fut-il, de la part de ses pieux directeurs, l'objet de distinctions flatteuses, qui étaient, pour lui, de puissants encouragements, et pour ses chers parents des consolations sensibles.

Au sortir du grand séminaire, en 1851, avant même d'avoir reçu la prêtrise (2), il fut envoyé par Mgr Graveran, en qualité d'aumônier comptable, à la Ferme école de Trévarez, fondée par MM. de Kerjégu. Là, par son zèle, son intelligence et son dévouement, il se montra digne du choix de son évêque, et de la noble famille dont il fut l'auxiliaire dévoué, pendant sept ans.

Mais il sentit bientôt que ce n'était point là sa place. Elevant ses regards plus haut, il voulait, non seulement travailler directement au salut des âmes, mais encore assurer sa persévérance sous une discipline capable d'exciter son zèle, tout en conte-

(1) Le petit Jean-Marie était très aumônier, il prélevait sur ses petites épargnes, le sou nécessaire pour former sa cotisation annuelle à la Propagation de la Foi : « C'est, lui dit un jour, un de ses professeurs, votre assiduité à faire l'aumône qui a dirigé vos pas vers le séminaire. »

(2) Il n'était encore que diacre; et il ne reçut la prêtrise que l'année suivante, le 25 juillet 1852.

nant son ardeur. Et comme il avait été vivement impressionné de plusieurs conférences spirituelles, faites de son temps par notre vénérable Père, au grand séminaire de Quimper, il conçut le désir d'entrer dans sa congrégation.

Pour s'assurer davantage de sa vocation, il vint d'abord passer quelques jours à Monsivry, où était alors le noviciat. De retour en Bretagne, il y perdit bientôt son respectable père, mais sa résolution était prise, et il n'hésita pas à quitter sa pieuse mère « dont la piété seule, écrivait-il au T. R. Père, peut soutenir le courage ». Il ajoutait : « Demandez au bon Dieu et à sa sainte Mère, pour elle et pour moi, la grâce de consommer généreusement notre petit sacrifice. »

Il se rendit effectivement au noviciat, où il arriva le 3 octobre 1857. Jamais novice ne fut plus exact observateur de la règle ; et quoiqu'au dessus de beaucoup de ses confrères par sa qualité de prêtre et son expérience des affaires, il obéissait aux moindres fonctionnaires avec une simplicité d'enfant.

Après sa profession, le 28 août 1859, il fut envoyé comme économiste à Notre-Dame de Langonnet. Mais au bout de deux ans, à raison des brillantes études qu'il avait faites à Pont-Croix et de ses talents pour la parole, on le chargea de la classe de rhétorique dans la même communauté. Il la fit avec succès jusqu'en 1875, où, par suite du départ du P. Guyot, directeur de la colonie de Saint-Michel, il fut appelé à le remplacer dans cette charge, qu'il remplit jusqu'au mois d'août 1879.

Dans ces différents postes, le P. Lejeune fut toujours l'homme de la règle. Il était exact aux exercices communs, et suivait son règlement particulier avec une scrupuleuse exactitude. Pour lui, son premier devoir, c'était d'être un bon prêtre et un bon religieux ; et il s'efforçait d'en remplir avec soin les différentes obligations. Pieux et zélé, il manquait rarement de faire son chemin de croix dans la journée, ainsi que de réciter son rosaire, qu'il commençait dès son réveil, avant même l'heure de son lever, qui avait habituellement lieu à quatre heures.

Il était d'une activité rare dans le travail. Il se donna une peine infinie, en débutant dans l'économat, pour mettre de l'ordre dans la comptabilité ; et plus tard, lorsqu'il s'agissait des comptes trimestriels ou annuels, ou bien encore de quelques travaux qu'on lui demandait d'urgence, il n'était pas rare qu'il

travaillât jusqu'à onze heures et minuit, pour satisfaire aux désirs de ses supérieurs et aux délicatesses de sa conscience.

Dans la charge de professeur et de directeur de la petite congrégation de la Sainte-Vierge, qu'il remplit pendant quatorze ans, il montra le même zèle, la même activité, le même dévouement. Il tenait note de tout, avait soin de tout prévoir et de tout régler à l'avance. Il savait si bien défendre les intérêts des œuvres dont il était chargé, qu'il était difficile de ne pas entrer dans ses vues. S'oubliant lui-même, il cherchait en tout les avantages de sa communauté et de la Congrégation, et les soutenait avec intelligence et tenacité.

En 1879, il fut désigné pour commencer, avec le P. Le Bozec et le P. Jouan, la petite communauté de Gourin. Les deux œuvres principales auxquelles était destinée cette maison, étaient l'aumônerie de l'établissement des Sœurs de Saint-Joseph, et surtout la prédication dans la Basse-Bretagne.

Le P. Lejeune était là sur son terrain. Maniant la langue bretonne, comme la langue française, avec élégance et facilité, apôtre zélé et infatigable, il se lança dans sa nouvelle carrière sans jamais regarder derrière lui, et remportant toujours sur le démon des victoires signalées, partout où il portait ses pas. Nous avons entre les mains de nombreux témoignages de pasteurs des âmes, qui ne tarissent point en éloges sur notre cher confrère. Voici, en trois mots, le résumé de leurs louanges : le premier, le matin, il est sur la brèche ; il fait son chemin de croix et dit la sainte messe à 5 heures. Puis, à peu près sans désenchanter, il prêche ou confesse jusqu'à midi. A 4 heures, il retourne à l'église pour s'occuper du soin des âmes, avec le même entrain et la même ardeur que le matin, et cela jusqu'à 7 et 8 heures du soir, s'il le faut. Un peu réservé d'abord, au fur et à mesure qu'il connaît son terrain et gagne la confiance, il attaque les abus, les vices, les désordres, avec la franchise et la vigueur de l'apôtre, mais toujours avec prudence et sans blesser les personnes. Aussi était-il désiré par beaucoup de curés et de fidèles, son passage au milieu d'eux étant d'ordinaire l'occasion des grâces les plus signalées, et de la suppression des abus les plus invétérés.

Son zèle se manifestait également dans les retraites annuelles qu'il donnait, chaque année, dans différentes communautés,

et en particulier chez les Sœurs de Saint-Joseph de Cluny. Le caractère de ses prédications, en ces circonstances, était l'onction et la piété. Pour attirer les grâces de Dieu, il avait coutume alors de se tenir dans un grand esprit de recueillement et de prière; aussi son ministère était-il toujours particulièrement béni, et l'on n'oubliait pas ses paroles si pleines de foi et d'amour de Dieu.

Avant de quitter Notre-Dame de Langonnet, le P. Lejeune avait été heureux d'aider à procurer à cette communauté le précieux trésor des reliques de saint Maurice. Ce fut lui qui fit les premières démarches dans ce but, avec le R. P. Libermann, auprès du propriétaire de l'ancien couvent de Carnoët, où le saint abbé était décédé.

Mais il avait surtout une dévotion particulière pour le serviteur de Dieu, dom Michel le Nobletz, l'un des plus remarquables missionnaires bretons du dix-septième siècle. Laissons-le en parler lui-même, dans une note qu'il nous a laissée à ce sujet :

Dès ma plus tendre enfance, vers la fin de 1836, je me sentis ravi d'entendre parler de Michel le Nobletz, de ses prédications, de ses cantiques, de ses miracles, et mon bonheur était de me faire raconter sa vie, ses travaux, les souvenirs de profonde vénération et de prodigieuse puissance qu'il avait laissés.

Toujours, à Pont-Croix, à Quimper, à Trévarez, à Paris, à Notre-Dame de Langonnet, je désirai avec ardeur me pénétrer de l'esprit de dom Michel... Hélas! que j'y apportais de lâchetés! et surtout que j'ai eu d'infidélités à me reprocher!

Sa vie, que je lus plusieurs fois, me faisait toujours le plus grand bien et servait fréquemment de thème à mes conversations, surtout avec Godec et mes plus intimes amis du Petit Séminaire. En 1871, j'eus le bonheur de trouver chez M. Messenger, curé de Châteauneuf-du-Faou, une vieille statue en bois, qui représentait dom Michel le Nobletz expliquant la doctrine chrétienne. Ma première pensée fut de la faire reproduire par notre Frère plâtrier, et, dès lors, j'eus la double pensée, et de la vulgariser par la loterie, et d'essayer de la vendre en vue de travailler à sa glorification.

Ce ne fut cependant qu'en 1882, pendant mon premier carême à Concarneau, que la pensée me vint de me rendre compte des motifs qui avaient dû arrêter la poursuite des procédures entamées pour la béatification du serviteur de Dieu. Une nomenclature des Vénéralables, reconnus par l'Eglise, parmi les causes appartenant à la nation

française, me tomba un jour sous la main. Cette liste, qui se terminait par le nom de Julien Maunoir, m'intéressa vivement. L'absence de Michel de Nobletz me frappa. Comment, me disais-je, l'un a-t-il pu marcher sans l'autre?

Des ouvertures que j'en fis à divers confrères, à mon estime bien plus au courant de ces questions que je ne pouvais l'être moi-même, ne firent que stimuler ma curiosité. Je résolus de la satisfaire...

Là s'arrêtent les notes du P. Lejeune, mais nous savons que là ne s'arrêtèrent pas les élans de son zèle. Il se rendit compte des procédures déjà entreprises pour l'introduction de la cause de Michel le Nobletz, reconnut que les pièces avaient été égarées, se procura de nouveaux documents, en référa à Mgr Nouvel, évêque de Quimper, et résolut, avec son autorisation et celle du T. R. P. Supérieur général, de poursuivre l'affaire devant la Cour romaine. Il fit consulter, à Rome, par l'intermédiaire de nos Pères du séminaire français, un habile avocat, M. Minetti, qui lui donna l'espoir fondé du succès de la cause. Dès lors commença la souscription résolue pour faire face aux dépenses de cette sainte entreprise. En même temps qu'il recueillait les aumônes des fidèles de Vannes, et de Quimper surtout, il répandait les vies bretonnes, les photographies, et, plus tard, les vies italiennes de son saint de prédilection. Le montant de la souscription s'élevait, à sa mort, à la somme de 6,670 fr. 10.

La cause elle-même n'est pas restée stationnaire. Le nouvel évêque de Quimper, Mgr Lamarche, avait fait aux ouvertures du P. Lejeune, à ce sujet, l'accueil le plus sympathique, et à son dernier voyage à Rome, Sa Grandeur en parla au Saint-Père, et celui-ci l'a encouragé à poursuivre ce pieux projet. C'est le jour même où le cher P. Lejeune tombait foudroyé à Plounevez-Lochrist, que cette heureuse nouvelle arrivait à Quimper.

Le promoteur officieux de la cause du saint missionnaire avait été pris rigoureusement au mot, suivant la remarque de M. l'abbé du Marhallac'h, grand vicaire à Quimper. Quelques semaines avant sa mort, il disait : « Lorsque la cause de dom Michel sera introduite, j'aurai terminé ma tâche; je n'aurai plus qu'à chanter mon *Nunc dimittis*. »

Le P. Lejeune avait comme un pressentiment de sa mort prochaine. Il le disait à qui voulait l'entendre, et sa constitution apoplectique justifiait assez ce pressentiment. Dans ses notes

de la retraite annuelle, qu'il fut heureux, l'an passé, de faire à la Maison-Mère, il écrivit que cette retraite serait sans doute la dernière de sa vie. Avant de partir pour aller prêcher, à Plounevez-Lochrist, la mission qui allait couronner sa carrière apostolique, il avait mis au courant de ses affaires le P. Econome. « Si je meurs, disait-il, vous trouverez telle boîte, tel papier, dans tel endroit de ma chambre. » Il avait aussi versé l'argent de son patrimoine à M^{me} Desrues, sa nièce, mis à peu près tous ses comptes à jour et fait différentes recommandations, pour le cas où il ne reviendrait plus en vie. Ses pressentiments ne tardèrent pas à se réaliser.

Le vendredi, 13 avril, il nous quitta pour aller à Plounevez-Lochrist, où son compatriote et ami, M. Le Goff (1), recteur de cette belle paroisse, l'avait appelé pour prêcher la retraite de première communion. C'était là que, comme un vaillant missionnaire, il devait mourir ayant encore en main les armes du zèle apostolique.

M. Le Goff racontait ainsi lui-même, dans une lettre au P. Limbour, cette fin si subite, mais non imprévue :

Quelle triste nouvelle j'ai à vous annoncer! Le bon P. Lejeune est mort chez moi, frappé d'apoplexie, après avoir prêché avec son succès ordinaire la retraite à mes trois cent cinquante enfants, à la grande satisfaction de toute la paroisse, charmée de sa parole et de sa sainteté... Il était si content, si joyeux chez son vieil ami et compatriote! On faisait si bon accueil, partout ici, à ses photographies de Dom Michel le Nobletz et au livre de sa vie bretonne!

Il s'apprêtait à repartir pour Langonnet avec un butin respectable et des espérances pour l'avenir, lorsqu'en causant avec moi, vendredi, 20 avril, vers 10 heures du matin, au retour d'un petit voyage à Plouescat, où il devait prêcher le carême, en même temps qu'ici, l'an prochain, il se sentit pris d'un malaise qui, hélas! dans peu d'instant, devint un transport violent au cerveau : bientôt tout était pris; car je crois qu'une congestion pulmonaire est venue s'adjoindre à la congestion cérébrale séreuse. Tous les soins, les plus assidus et variés, ont été inutiles. Le cher Père est resté ainsi vingt-deux heures; il a succombé le samedi matin, à neuf heures, après avoir reçu l'Extrême-Onction.

Il a paru beaucoup souffrir; mais s'il a pu comprendre toutes mes exhortations et mes prières, il a dû être quelque peu consolé. La matin, comme de coutume, il avait fait, avant 5 heures, son chemin

(1) Ce digne ecclésiastique est un ancien élève du Séminaire français, à Rome.

de croix précédant sa messe; et pendant la retraite, souvent il avait parlé de la mort comme quelqu'un qui ne la redoutait pas et qui voulait même la faire aimer... Pour lui, il est mort au champ d'honneur, comme je l'ai dit à mes paroissiens, dimanche, jour du patronage de Saint-Joseph, dont le cher défunt, homme fidèle et de devoir avant tout, a si bien suivi les traces.

Un grand service fut chanté, le surlendemain de sa mort, par M. le recteur lui-même. Le P. Supérieur, qui était accouru dès la première nouvelle de l'accident, ramena le corps du cher défunt à Langonnet; et le mardi, à 10 heures, après une messe solennelle de *Requiem*, chantée pour le repos de son âme, en présence d'un concours considérable de fidèles et d'une cinquantaine de prêtres, prévenus au dernier moment, nous déposâmes à notre cimetière du parc les dépouilles mortelles de notre cher et regretté confrère. Il avait passé près de vingt-neuf ans dans la Communauté, en comptant les trois années de son séjour à Gourin.

La perte du P. Lejeune a excité d'unanimes regrets dans le diocèse de Vannes et dans celui de Quimper, où il était bien connu. Mgr Bécél s'associa le premier à notre deuil, en écrivant au P. Supérieur et à nos Pères de Rome « que la nouvelle de la mort du bon P. Lejeune lui causait une vive peine, et qu'il s'associait cordialement à notre juste douleur. — C'était un apôtre, disait-il, et pour moi un ami dévoué. »

La Semaine religieuse de Vannes, en insérant la lettre du P. Supérieur de Notre-Dame de Langonnet à Mgr Bécél, la faisait suivre des lignes suivantes :

Nous demandons à nos lecteurs de prier avec nous pour l'excellent missionnaire, dont la mort laissera un vide si difficile à combler. C'était un apôtre plein de zèle, d'intelligence et de bonté. Les pèlerins de Sainte-Anne ne l'oublieront pas : ils l'ont vu, bravant la fatigue, passer des nuits entières au confessionnal, lorsque les grandes solennités attiraient les foules dans notre basilique; ils l'ont entendu parler éloquemment notre vieille langue bretonne, lorsqu'il leur adressait du haut de la *Scala Sancta* des allocutions charmantes, où vibrait son cœur de prêtre et de Breton.

Nous adressons à ceux qui le pleurent l'expression de notre religieuse condoléance; avec eux, nous nous souviendrons et nous prions...

Un grand-vicaire de Quimper, M. du Marhallac'h, nous écrivait, de son côté :

Je connaissais personnellement et j'aimais beaucoup le P. Lejeune. Ce n'est pas seulement une perte pour votre communauté, mais pour tout notre diocèse, qu'il évangélisait par sa parole et édifiait par ses exemples. Il laisse parmi nous les plus vifs regrets... Le saint dont il avait été l'avocat si dévoué et si persévérant se réservait sans doute de lui apprendre, au Ciel, le succès de ses efforts et de plaider lui-même sa cause auprès du Juge souverain. La mort de ce juste est de celles qui sont pleines d'espérances.

La Semaine religieuse de Quimper lui consacrait aussi ces lignes :

Le R. P. Lejeune, dont nous avons seulement annoncé, la semaine dernière, la mort subite au presbytère de Plounevez-Lochrist, à la fin des exercices religieux qu'il présidait, était un prêtre zélé, un religieux accompli et un apôtre infatigable. Il appartenait à notre diocèse, qu'il a parcouru en tous sens pour y répandre la bonne semence.

Depuis bien des années, il avait fait de l'introduction de la cause de Michel Le Nobletz, l'œuvre de sa vie, la préoccupation de son cœur et le but de ses travaux.

Il n'a pas connu ici-bas la réalisation de ses vœux, accordée à Monseigneur, dans son audience du 11 avril dernier : la nouvelle, tenue secrète pendant quelques jours, n'était point encore parvenue dans le diocèse, mais nous ne doutons pas qu'après avoir rendu sa belle âme à Dieu, il ne l'ait apprise comme une douce récompense de ses peines. Les desseins de la Providence sont insondables ; il semblait que cet ouvrier fût plus que jamais nécessaire pour hâter le succès complet, Dieu en a jugé autrement ; d'autres, qui n'avaient point tant à cœur cette introduction, viendront prendre sa place, et, profitant de ses labeurs, conduiront à bonne fin cette grande affaire. Dieu soit toujours béni !

Les restes du cher Père, que beaucoup ont pleuré, ont été inhumés à Langonnet, près des tombes des religieux de sa Congrégation du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie.

MOUVEMENT DU PERSONNEL

Retours en France. — Sont rentrés à la Maison-Mère :

Le 26 avril, le F. Phocas, de la communauté de Nossi-Bé ;

Le 8 mai, le P. Charles Gommenginger, supérieur de la sta-

tion de Mrogoro, au Zanguebar, avec les FF. Gaëtan et Acheul, de la même Mission.

Le 10 mai, est arrivé à Cintra le F. Antonio, revenant de la communauté du Carmel au Para.

Départs. — Sont partis pour les pays d'outre-mer :

Le 12 avril, le P. Tobin, envoyé d'Irlande à Pittsburgh ;

Le 10 mai, de Saint-Nazaire, pour la Guyane, le P. Rabany, revenu en janvier de Chandernagor, et le F. Victorien, rentré malade de la Sénégambie au mois de septembre 1887 ;

Le 20 mai, à Bordeaux, pour la Sénégambie, le F. Alpinien, de la communauté de Paris, et le F. Marcel, nouveau profès de Chevilly.

Se sont embarqués en même temps pour Lisbonne, afin d'y prendre le paquebot portugais du 6 juin, le P. Stalter, retournant au Gabon avec le F. Théodose et un nouveau profès du Saint-Cœur de Marie, le F. Crépin.

Avec eux est parti de Bordeaux et doit s'embarquer à Lisbonne le P. Duparquet. Sur le désir exprimé l'an dernier par Mgr Jacobini, il devait se rendre à Rome, pour fournir à la Sacré-Congrégation de la Propagande des renseignements au sujet du Congo portugais ; mais la question ayant été remise à une époque indéterminée, il est parti pour la Mission du Congo français, à laquelle il est désormais attaché.

NOUVELLES DES COMMUNAUTÉS

Fête de la Pentecôte. — C'est le T. R. Père qui a officié à la Maison-Mère le jour de notre fête patronale de la Pentecôte. Nous avons à dîner le Directeur général de la Sainte-Enfance, Mgr Demimuid, tout récemment honoré du titre de Camérier du Souverain Pontife, obtenu pour lui par nos Pères de Rome ; M. le Supérieur général du Séminaire des Missions-Étrangères ; trois des membres du tribunal institué pour la cause du vénérable Père, MM. les chanoines Lambert et Amodru, et le sous-promoteur, M. l'abbé Latty ; M. Forestier, assistant des Lazaristes, remplaçant le Supérieur général ; M. Gustave Le Vasseur, et M. Guasco, secrétaire de l'œuvre de la Propagation de la Foi.

Le T. R. Père. — Quelques jours après, le 23 mai au soir, le T. R. Père est parti pour l'Irlande, afin d'y visiter nos communautés. Il s'est fait accompagner du P. Guyot, pour l'examen des questions relatives au matériel. Avec eux est aussi parti le P. Frawley, revenu récemment de Sierra-Leone, et dont la santé, grâce à Dieu, est déjà bien améliorée.

Mgr Duboin. — Après une tournée de confirmation, d'un mois entier dans le diocèse de Limoges, Mgr Duboin est rentré le 14 mai à Paris. Quelques jours après, il est allé à Mesnières confirmer les enfants de la première communion. Cette double cérémonie a eu lieu le jour de la Pentecôte : beaucoup de parents des enfants étaient venus y assister ; la fête a été vraiment très belle.

Monseigneur vient de faire hier, dans la chapelle du Séminaire, l'Ordination des Quatre-Temps de la Trinité ; elle comptait 30 ordinands, parmi lesquels 7 prêtres, 6 diacres, 6 sous-diacres, 5 minorés et 7 tonsurés.

Maurice. — Le carême, écrit le P. Garmy, a donné de grandes consolations à nos Pères de Maurice. A la cathédrale, les instructions ont été très suivies par les noirs. Il y a eu 2,382 communions pascales. Mgr Meurin se trouve toujours plein de bienveillance à l'égard de nos confrères, dont il apprécie le zèle et le dévouement. (Lett. du 4 mai 1888.)

AVIS

Bulletin. — Prière aux Supérieurs de ne pas manquer d'accuser réception des Bulletins qui leur ont été expédiés. Désormais, on indiquera sur la bande le nombre des exemplaires envoyés ; il sera ainsi facile de voir s'il n'y en a pas eu de perdus à la poste.

Maison-Mère, le 27 mai 1888.

LE SECRÉTAIRE-GÉRANT : BARILLEC.



Ferveur. — Charité. — Sacrifice.

SOMMAIRE. — **Maison-Mère.** Cause du V. Père. — Observations au sujet des pouvoirs reçus de Rome. — Subsidés accordés à nos Missions. — **Bulletins des Communautés.** Saint-Paul de Loanda. — *Mission du Cunène.* Huilla. — Humbé. — *Betchouanaland.* Mafeking. — **Nécrologie.** Décès et notice du P. Pérennec. — Décès de MM. Barth et Goubin, grands scolastiques. — *Mouvement du personnel.* — Nouvelles des communautés. — Avis.

MAISON-MÈRE

CAUSE DE NOTRE VÉNÉRABLE PÈRE

Poursuite du procès *De fama sanctitatis*. — Articles du procès et serments des témoins. — Déposition du T. R. Père, de M. l'abbé Courbaire, du R. P. Delaplace, de M. Morot, de la Mère Marie du Saint-Sacrement. — Le portrait du Vénéralble Père dans les séminaires de Saint-Sulpice.

Les procédures commencées pour faire constater la réputation de sainteté de notre Vénéralble Père, se poursuivent d'une manière régulière.

Comme on l'a dit au *Bulletin* n° 14, c'est à la Maison-Mère que se réunit le tribunal institué dans ce but par Mgr l'Archevêque de Paris, en vertu des lettres rémissoriales de la Sacrée-Congrégation des Rites. Les dépositions des témoins devant, d'après le droit, se faire dans un lieu sacré, on a transformé, à cet effet, en oratoire ou chapelle privée, la chambre épiscopale, située au premier, au-dessus du salon de réception.

Le 13 avril, ont eu lieu successivement deux réunions. Dans la première, le Postulateur de la Cause a présenté les *articles* formant l'objet spécial du procès et contenant 21 points, puis la liste des témoins qu'il se proposait d'appeler. Dans la seconde

les premiers témoins ont prêté le serment préalable, exigé par les lettres rémissoriales de la Sacré-Congrégation des Rites. Par ce serment, que chacun prononce à genoux, la main sur les saints-Évangiles, on s'oblige non seulement à dire la vérité, mais encore à garder, jusqu'après la publication du procès, un secret absolu sur les questions posées et les réponses faites, sous peine d'excommunication réservée au Souverain Pontife lui-même. Cinq témoins l'ont prêté le 13 avril : le T. R. Père Supérieur général, le R. P. Delaplace, M. François Morot, président de la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul de Saint-Médard, M. Eugène Schwindenhammer, la Révérende Mère Marie du Saint-Sacrement, Supérieure des Sœurs Servantes du Saint-Cœur de Marie, à la Rue.

Voici, d'après le journal du procès, le relevé des réunions tenues depuis, pour recevoir les dépositions des témoins.

20 avril, 4^{me} séance. — Le T. R. Père Général, appelé le premier à apporter son témoignage, a occupé tout le temps de la réunion, depuis 1 heure et demie jusqu'à 5 heures, et n'a pu cependant terminer.

27 avril, 5^{me} séance. — Le T. R. Père étant parti pour Rambervillers, un autre témoin devait cette fois être appelé à sa place. Or, il venait d'arriver à Paris un ancien condisciple du Vénérable Père à Saint-Sulpice, M. l'abbé Courbaire, chanoine honoraire de Clermont, fondateur et Supérieur des Sœurs du Sacré-Cœur de l'Enfant Jésus. L'an dernier, ce digne ecclésiastique était venu à Paris et avait demandé plusieurs fois à dire la sainte Messe dans notre chapelle, en souvenir de notre saint fondateur. Le P. Hubert lui ayant écrit pour lui demander s'il voudrait bien déposer comme témoin dans le procès actuel, il s'est empressé de se rendre à cette invitation ; et, sur la présentation du postulateur, le tribunal a bien voulu l'autoriser à faire sa déposition, immédiatement après avoir prêté le serment voulu.

4 mai, 6^{me} séance. — Suite de la déposition du T. R. Père. Bien qu'il soit resté 3 heures, il n'a pu encore achever sa réponse aux questions qui lui ont été adressées.

11 mai, 7^{me} séance. — Le T. R. Père continue et achève sa déposition. On pensait qu'il n'en aurait que pour 1 heure au plus, et M. Eugène devait paraître après lui ; mais il n'a terminé qu'à 4 heures, et l'on a alors levé la séance.

28 mai, 8^{me} séance. — M. l'abbé Reulet, chargé de représenter Mgr l'Archevêque à titre de Vicaire général, avait jusqu'ici présidé chacune des réunions ; et, lui présent, il suffisait de deux chanoines, comme juges assesseurs. Comme il est absent pour quelques semaines, la présence des quatre chanoines devient nécessaire. Tous sont exacts au rendez-vous. Le R. P. Delaplace est appelé à commencer sa déposition.

24 mai, 9^{me} séance. — Cette réunion ayant lieu le jeudi, on en a profité pour recevoir la déposition de M. Morot, qui ne se trouve pas libre les autres jours. M. Morot est l'un des rares habitants du quartier qui aient connu notre Vénérable Père. Dès 1848, il se trouva en rapports particuliers avec la Congrégation, à cause de l'œuvre de la Sainte-Famille, dont il commença dès lors à s'occuper avec zèle, et qui eut pour premier directeur le P. Lannurien.

1^{er} juin, 10^{me} séance. — Le R. P. Delaplace continue et achève sa déposition.

8 juin, 11^{me} séance. — La Révérende Mère Marie du Saint-Sacrement, Supérieure des Sœurs Servantes du Saint-Cœur de Marie, est appelée à déposer à son tour. Elle avait connu notre Vénérable Père à la maison de Saint-Pierre auprès de Notre-Dame du Gard ; et sa communauté naissante a, en outre, obtenu plusieurs grâces extraordinaires par l'intercession de notre saint fondateur. C'est ce qui a porté à la faire appeler en témoignage.

Le 13 juin, elle vient continuer sa déposition qu'elle n'avait pu achever à la réunion précédente. Les travaux du tribunal sont ensuite suspendus pour quelques semaines, à cause de l'absence de quelques-uns des juges ; nous espérons qu'ils pourront être repris au commencement de juillet.

A l'occasion de cette enquête canonique au sujet de la réputation de sainteté de notre Vénérable Fondateur, nous croyons utile de consigner ici un fait qui témoigne hautement du souvenir particulier que l'on conserve de ses vertus au séminaire et dans la Compagnie de Saint-Sulpice.

Dans une circulaire lithographiée que le Supérieur général de cette pieuse Compagnie, M. Icard, vient d'adresser à ses membres, au sujet du jubilé sacerdotal du Saint-Père et des servi-

teurs de Dieu récemment élevés aux honneurs des autels, il recommande de placer dans la salle des exercices de chaque séminaire les portraits des Bienheureux Louis Grignon de Montfort et Jean-Baptiste de la Salle, comme anciens élèves de Saint-Sulpice; et il prescrit d'y ajouter aussi celui de notre Vénérable Père.

Voici ses paroles :

Nous invoquerons ces deux Bienheureux (Louis Grignon de Montfort et Jean-Baptiste de la Salle) comme des protecteurs du séminaire et de la Compagnie. Pour avoir leur souvenir plus présent, nous placerons leur portrait dans la salle des exercices; *nous y joindrons celui du Vénérable P. Libermann, élève aussi du séminaire, et avec lequel nous avons passé plusieurs années.*

Quand nous pensons à ces âmes d'élites et à tant d'autres saints prêtres qui se sont formés ici, et qui ont répandu et répandent encore dans diverses parties du monde la bonne odeur de Jésus-Christ, nous ne pouvons que bénir Dieu, mais aussi nous humilier devant Lui, dans le sentiment de notre faiblesse, dans la crainte de ne pas correspondre à la grâce de notre vocation, pour former à son Église de ces âmes sacerdotales, telles que les demandent les circonstances présentes. C'est pour nous un motif très pressant de nous appliquer tous les jours à la vie intérieure. (Circulaire du 20 déc. 1887.)

OBSERVATIONS

AU SUJET DES POUVOIRS REÇUS DE ROME

Messes de « Requiem ». — Ainsi qu'on l'aura remarqué sans doute, les trois indults publiés au dernier *Bulletin*, relativement aux Messes de *Requiem*, ne s'appliquent qu'aux missions : *missiones exteræ, extra Europam.*

Mais on pouvait se demander ce qu'il fallait entendre ici par le mot de *missions*. Le T. R. Père a fait consulter à Rome par le P. Eschbach; et voici la réponse de celui-ci.

Nos indults et particulièrement celui qui nous a été accordé par la S. C. de la Propagande, s'étendent à toutes nos maisons d'outre-mer : *Favores sunt amphundi.* Le fait qu'il y a dans un endroit un diocèse érige, n'empêche pas que ce ne soit pays de mission. Ainsi me l'a dit formellement Mgr Jacobini, secrétaire de la S. C. de la Propagande. (*Lettre du 12 juin 1888.*)

Pouvoirs divers. — Le T. R. Père avait reçu de Rome, pour cinq ans, sous la date du 27 mai 1883, divers pouvoirs communiqués par lui aux membres. Ces pouvoirs viennent de lui être renouvelés pour cinq autres années, par un rescrit du 6 mai 1888; et, à son tour, il déclare en continuer la communication à tous les Pères. On en trouvera le texte au tome XII du *Bulletin*, pages 835.

A cette occasion, nous annonçons à nos confrères que l'on prépare en ce moment, à la Maison-Mère, un nouveau catalogue de tous les pouvoirs accordés à la Congrégation par le Saint-Siège. Nous espérons qu'il pourra être imprimé sans trop de retard.

SUBSIDES ACCORDÉS A NOS MISSIONS

EXERCICE 1888-89

Les OEuvres de la Propagation de la Foi et de la Sainte-Enfance ont éprouvé, cette année, une certaine diminution dans leurs recettes. De là une réduction nécessaire dans les allocations accordées à beaucoup de Missions.

Voici le tableau des subsides que nous avons pu obtenir pour nos propres œuvres.

MISSIONS	PROP. DE LA FOI	STE-ENFANCE	TOTAUX
Sénégal	40 000 fr.	46 000 fr.	86 000
Sierra-Léone	22 000	14 000	36 000
Deux-Guinées	43 000	37 000	80 000
Congo français	45 000	22 000	67 000
Bas-Congo	30 000	20 000	50 000
Cunène	13 000	10 000	23 000
Cimbebasié	18 000	16 000	34 000
Betchouanaland	12 000		12 000
Zanguebar	48 000	44 000	92 000
Mayotte et Nossi-Bé		9 340	9 340
Guyane	5 000		5 000
<i>Totaux</i>	276 000	218 340	494 340

Dons et honor. de messes : Sénégal, 1,495 fr.; — Sierra-Léone, 990 fr.; — Deux-Guinées, 1,458 fr.; — Congo français, 1,360 fr.; — Bas-Congo, 1,166 fr.; — Cunène, 450 fr.; — Cimbebasié, 900 fr.; — Zanguebar, 8,579 fr.

BULLETINS DES COMMUNAUTÉS

COMMUNAUTÉ DE SAINT-PAUL DE LOANDA

JANVIER 1887 — MAI 1888

1. La ville de Saint-Paul de Loanda. Souvenirs de nos premiers Pères. —
2. Occasion de cette fondation. Arrivée des Pères. — 3. Débuts de l'Œuvre. Installation provisoire. Changement de local. — 4. Le P. Gauthier, aumônier de l'hôpital. Son ministère. — 5. Aumônerie et ministère à la forteresse, par le P. Faxel. — 6. Asile de Dom Pedro V. — 7. Ministère extérieur. Ecole. Débuts. Nombre actuel. — 8. Visites d'officiers de marine.

1. — On n'ignore pas que la ville de Saint-Paul de Loanda, par sa situation et sa nombreuse population, évaluée à 16 ou 20,000 âmes, est un des centres les plus importants de l'Afrique occidentale; mais, sous le rapport spirituel, elle offre beaucoup à faire, surtout depuis le départ forcé des ordres religieux de la province d'Angola. Les Jésuites, les Carmes, les Capucins, les Franciscains et les Dominicains y avaient des couvents. Ils ont dû partir à la suite de la suppression des ordres religieux en Portugal.

Plusieurs de nos missionnaires ont aussi, par le passé, arrosé ce pays de leurs sueurs. Il y a vingt ans, en effet, deux d'entre eux, les PP. Espitalier et Lapeyre, y ont fait généreusement le sacrifice de leur vie. Et ce n'est pas sans émotion que nous avons visité la chapelle et la maison appelée *Nazareth*, où ils ont travaillé et se sont dépensés pour le salut des Noirs (1).

2. — Voici par quelles circonstances providentielles la Congrégation a été appelée à reprendre cette fondation, que des difficultés de tout genre avaient fait abandonner.

Il y a quelques années, Mgr Netto, actuellement patriarche de Lisbonne, et alors évêque de Saint-Paul de Loanda, avait fait venir du Portugal des Sœurs du Tiers-Ordre de Saint-François, pour l'hôpital de la ville. Le service de l'établissement était fait jusqu'alors par des infirmières laïques, qui, comme partout, laissaient fort à désirer. Les Sœurs se dévouèrent à l'œuvre avec zèle; mais il leur fallait un aumônier. L'évêque actuel du diocèse, Mgr Castro, s'adressa donc à Lisbonne, afin d'obtenir

(1) *Bulletin*, t. VII, p. 199 et 538.

un prêtre pouvant convenir pour ce ministère. M. Pedroso, dont on connaît tout le zèle, écrivit aussitôt à la Maison-Mère, le 20 octobre 1886, en pressant d'accepter ce poste; et l'on crut devoir accéder à ses instances, à cause de l'importance que pouvait avoir la position pour nos autres établissements du Congo portugais.

Le P. Gauthier, qui d'abord avait été destiné à la Mission de Huilla, fut désigné pour aller commencer la nouvelle fondation. Son départ, longtemps retardé, parce qu'on attendait l'occasion d'un navire de guerre, eut lieu enfin le 6 janvier 1887. Avec lui partaient deux Pères et quatre Frères destinés à Huilla et au Congo, cinq Sœurs de Saint-Joseph, ayant la même destination, et trois Sœurs Franciscaines, destinées à l'hôpital de Saint-Paul de Loanda. Depuis un temps immémorial, on n'avait vu à Lisbonne un si nombreux départ pour les missions. Et ce qui est à remarquer, c'est que le gouvernement portugais accordait à tous un passage entièrement gratuit (t. XIII, p. 1385).

Le P. Faxel, de la Mission du Congo, avait été destiné à accompagner le P. Gauthier. Il l'attendait à Banane, où il prit passage avec lui jusqu'à Saint-Paul de Loanda.

3. — Ce fut le 28 janvier 1887 que nous débarquâmes l'un et l'autre à Loanda. Notre premier soin, après les visites à Mgr l'Évêque et au gouverneur, fut de nous enquérir si, comme on nous l'avait fait espérer, il y avait une maison pour nous recevoir. La réponse fut qu'on aurait dû, en effet, y songer, mais qu'en réalité, rien n'était prêt. Monseigneur nous obtint de loger provisoirement à l'hôpital, où l'on nous donna deux chambres.

Un peu plus tard, Sa Grandeur voulut bien mettre à notre disposition une partie abandonnée de son ancien séminaire, contiguë à son palais épiscopal, établi dans l'ancien couvent des Jésuites. C'était une maison assez spacieuse, mais manquant de portes et de volets aux fenêtres; aussi, pour ne pas être trop exposés à l'air et à l'humidité des nuits, fûmes-nous obligés de fermer avec des rideaux toutes les ouvertures.

Malgré ces précautions, le P. Gauthier se trouva bientôt très souffrant de la poitrine. Il crut devoir aller se faire soigner à Landana, et grâce aux bons soins de nos confrères de cette communauté, il se remit assez vite. Parti de Saint-Paul de

Loanda, le 15 février, il y rentra au bout de cinq semaines.

Peu après, nous eûmes la joie de recevoir le bon P. Charles Wunenburger, obligé de quitter Huilla, par suite d'un mal aux pieds qui résistait à tous les remèdes. Ce cher confrère passa tout un mois avec nous (mai-juin 1887).

A la fin de septembre, on répandit le bruit qu'on allait construire un nouveau palais épiscopal, sur les ruines de l'ancien, qui n'offrait pas les commodités suffisantes. Monseigneur nous fit dire effectivement qu'il ne pouvait nous laisser plus longtemps dans le bâtiment que nous occupions; et force nous fut de nous retirer dans une maison voisine, dont le loyer était de 1,000 fr. Malgré tout ce que cette situation précaire offrait pour nous de pénible, nous dûmes nous y résigner, afin de sauver l'œuvre commencée. Cependant, le ministère portugais, avisé par télégramme de notre changement de domicile, donna ordre au gouvernement local de payer la location de notre nouvelle demeure, ce qui nous tira d'embarras. Cette maison est située dans la ville haute, un peu éloignée de la ville noire, assise sur la colline opposée, au nord.

4. — Le P. Gauthier avait été reconnu, par une lettre officielle du ministère des colonies, comme aumônier des Sœurs et de l'hôpital.

Cet établissement, achevé depuis quatre ans environ, est un véritable monument. Il a coûté près de 3 millions de francs. Il y a six cents lits, trois médecins, un pharmacien et neuf Sœurs. Il s'y trouve habituellement environ quatre cent soixante malades, blancs et noirs. Ces pauvres gens se montrent généralement bien disposés, et font bon accueil à l'aumônier, qui va les visiter tous les jours. A part quelques rares exceptions, pas un ne meurt sans être muni des sacrements. Il se trouve parmi eux bon nombre de Noirs infidèles, que l'on arrive presque toujours à instruire sommairement et à baptiser à l'article de la mort.

Rien que dans les trois premiers mois, le P. Gauthier a pu compter près de 80 confessions et communions. Auparavant, c'est à peine s'il y en avait 3 ou 4 pendant toute une année (Lettre, au P. Dup. 14 mai 1887).

5. — L'aumônerie de la forteresse de Saint-Michel étant vacante depuis cinq mois, Monseigneur voulut bien, peu après notre arrivée, nommer le P. Faxel à cette place. Cette nomina-

tion nous procura un nouveau traitement, qui nous permit de faire face aux dépenses de première nécessité.

Cette forteresse renferme cent vingt déportés environ, dont le plus grand nombre sont employés à des travaux publics. La peine de mort n'existant pas en Portugal, le nombre des déportés du pays est considérable. Quoique Loanda soit leur centre, ils sont envoyés aussi sur d'autres points de la côte ou au Mozambique; d'autres vivent libres en dehors de la forteresse, en payant un tribut au gouvernement.

Une bonne partie des femmes déportées vivent à l'hôpital et sont confiées à la surveillance des Sœurs.

Le ministère à la forteresse se borne à dire la messe le dimanche, à prêcher et à faire le catéchisme à une vingtaine d'enfants de déportés. Le P. Fixel s'est offert à leur faire la classe, afin de pouvoir les instruire davantage de notre sainte religion; mais, pour le moment, il n'y a point de bâtiment disponible qui puisse servir d'école (Lettre du P. Fixel, 12 juin 1887).

6. — Quelques mots sur l'orphelinat, dit de *dom Pedro V*, dont Monseigneur vient de confier la direction au P. Gauthier.

Une pieuse dame de Loanda, émue de l'état d'abandon où se trouvaient un grand nombre d'enfants de blancs, et surtout de mulâtres, résolut de se consacrer à leur éducation, et reçut chez elle un certain nombre de petites filles. L'administration, voyant ses bonnes intentions et ses succès, lui fit une allocation; en outre, plusieurs laïques se constituèrent en comité pour soutenir son œuvre par des quêtes et des souscriptions. Elle compte actuellement une soixantaine d'enfants qui reçoivent une instruction et une éducation en rapport avec leur condition.

La pieuse directrice a surtout pour but de former le cœur de ses protégées; tous les dimanches et fêtes, elle les conduit à la messe. La tenue de ces petites filles à l'église est vraiment irréprochable; chose d'autant plus surprenante qu'elles ont eu constamment sous les yeux, avant leur entrée dans cet asile, des exemples très peu édifiants.

Ces enfants restent à l'orphelinat jusqu'à dix-huit ans, c'est-à-dire jusqu'à l'époque où elles peuvent être placées ou se marier. Un certain nombre ont déjà plusieurs fois exprimé le désir de se consacrer à Dieu dans la vie religieuse; deux de leurs aînées sont même en ce moment chez les Sœurs de Saint-Joseph.

On espère avoir plus tard des religieuses de cette Congrégation pour la direction de cet asile, actuellement confié à une institution laïque (Lettre du P. Wunenburger, 14 avril 1888.)

7. — En dehors de notre ministère ordinaire, nous consacrons notre temps libre à la visite des villages environnants. Nous allons aussi à la ville noire, où se trouve un hôpital occupé par une trentaine de noirs qui travaillent au chemin de fer en construction. Ces noirs sont de Loango ou des Krouboys. Tandis que les premiers se montrent ordinairement accessibles et bien disposés, les autres sont souvent intraitables. Les habitants du pays, plus civilisés qu'en plusieurs autres points de la côte, ont, par leur habitude de vivre avec les blancs, moins de difficulté pour accepter les vérités de notre sainte religion, mais davantage peut-être pour les pratiquer.

Notre action extérieure parmi les noirs sera toujours un peu restreinte, car la juridiction des deux curés de la ville s'étend à la fois sur la ville blanche et noire et sur les environs. Nous avons cependant assez souvent l'occasion de rendre service à ces messieurs, soit en les remplaçant pour certaines fonctions quand ils sont malades ou en leur prêtant notre concours pour les grandes solennités.

8. — Peu après notre arrivée (février 1887), nous avons ouvert une école. Il en existait déjà plusieurs, dont une protestante, une municipale, sans aucun enseignement religieux, et une troisième où l'on se borne à enseigner quelques prières. Encouragés par la Maison-Mère et les autorités locales, nous avons entrepris une nouvelle œuvre, qui nous permet d'instruire sérieusement la jeunesse dans notre sainte religion.

Les débuts ont été bien modestes : nous n'avions tout d'abord que quinze enfants, dont six nous étaient envoyés par le gouverneur de la forteresse. Celui-ci, à la demande du P. Gauthier, a même consenti à nous faire donner quelques livres de classe. Au mois de janvier 1888, le nombre de nos élèves s'élevait déjà à trente-neuf. Tous sont externes ; car nos moyens ne nous permettent pas encore de prendre des internes. Espérons que la divine Providence voudra bien bénir ces humbles commencements.

8. — Mentionnons, en terminant, la visite de plusieurs officiers de la marine française. Dernièrement, nous avons reçu celle de

M. Parfait, commandant *le Dumont-Tourville*, gros navire cuirassé. Il nous demanda toutes sortes de renseignements sur notre œuvre, et nous donna l'assurance que tout son dévouement nous était acquis. (Lettre du P. Gauthier, 8 octobre 1887.)

MISSION DU CUNÈNE



COMMUNAUTÉ DU SACRÉ-CŒUR DE HUILLA.

JANVIER 1886 — JUIN 1888.

1. Personnel. Voyage du P. Antunès en Europe. — 2. Œuvres. Séminaire Collège. — 3. Orphelinat de garçons. — 4. Orphelinat de filles. Sœurs de Saint-Joseph. — 5. Noviciat des Frères. — 6. Ministère. — 7. Agriculture. Nouvelles machines. Nouveau canal — 8. Invasion des Hottentots. — 9. Visites de Mgr l'Evêque et des gouverneurs.

1. Le personnel de cette communauté se compose actuellement comme il suit : le P. Antunès, supérieur ; le P. Rolle, économe et préfet des Frères ; le P. Bonnefoux, directeur de l'orphelinat ; le P. Galéron, directeur du séminaire et préfet des études ; les PP. Viseux et Wieder, professeurs ; puis les FF. Alvarez, José, Basilio, Alypio, Joaquim, Domingos, Maxime, Louis de Gonzague, Crépinien et Lourenço (novice), chargés de la direction des ateliers, de l'agriculture, et du matériel de la Mission.

Le P. Antunès, très fatigué depuis assez longtemps, a été obligé, au mois de juillet 1887, d'aller passer quelques semaines à Mossamédès, pour remettre sa santé. Cette année, avec l'autorisation de la Maison-Mère, il est revenu en Europe, par le paquebot du 10 mai. Depuis son arrivée en Portugal, où il est encore en ce moment, il s'y est occupé activement des intérêts de sa mission. Nous venons de recevoir de lui le bulletin ci-après, daté du 8 juin.

2. — La Mission de Huilla compte actuellement les œuvres suivantes : un séminaire-collège, un orphelinat de garçons, et un orphelinat de filles, tenu par les Sœurs de Saint-Joseph. Nous avons de plus le ministère de la paroisse de Huilla, et celui des tribus qui occupent le plateau de Huilla et de Capangombé.

Le séminaire-collège manquait par le passé d'un élément es-

sentiel à son développement, à savoir une allocation suffisante pour pouvoir admettre un nombre convenable d'élèves. Grâce aux efforts de Mgr Antonio Leitao de Castro, évêque de Saint-Paul de Loanda, le gouvernement vient d'élever le subside du séminaire, de 18,000 francs à 31,600 francs; ce qui nous permettra d'avoir 35 à 40 séminaristes, au lieu de 15.

Malgré cette augmentation de ressources, nous aurons à lutter longtemps encore contre une autre difficulté plus grave : celle du recrutement des vocations. En Afrique, en effet, elles ne sont malheureusement pas aussi nombreuses qu'en Europe, et les colonies des Madériens, établies sur le plateau de Huilla, qui seules pourraient nous fournir de bons sujets, auraient besoin d'avoir à leur tête un de nos Pères, pour s'occuper sérieusement de l'éducation de leurs enfants, confiée jusqu'ici à un laïque.

Le nombre de nos séminaristes est actuellement d'une vingtaine; le P. Galéron en est le directeur.

3. — L'orphelinat de Saint-Joseph, dont la direction est confiée au P. Bonnefoux, compte environ quatre-vingts enfants noirs. Leurs bonnes dispositions et l'attachement qu'ils nous montrent donnent lieu d'espérer qu'ils deviendront un jour de bons chrétiens et de bons pères de famille.

Depuis un an, nous avons pu donner à cette œuvre une nouvelle extension, grâce aux allocations que le gouvernement a bien voulu nous faire. L'installation des ateliers et la construction de deux grands dortoirs ont été une amélioration bien sensible. Nous comptons en ce moment, dans cette œuvre, les métiers de charpentier, menuisier, forgeron, ferblantier, maçon, cordonnier, tailleur, briquetier, tuilier, tanneur. Sans ces divers ateliers, les constructions de maisons nous seraient presque impossibles, vu le manque d'ouvriers dans la localité. Toutes ces industries nous procureront aussi sous peu quelques ressources pour l'œuvre.

4. — L'orphelinat de jeunes filles, dédié à l'Immaculée Conception, et tenu par cinq Sœurs de Saint-Joseph, remonte au mois de mars 1887. Ces religieuses étaient venues, une année auparavant, pour la colonie des Madériens de Lubango; mais n'ayant pu s'y établir faute de local, elles étaient restées à Mossamédès et y avaient ouvert une école. Ne demandant pas

mieux que d'employer aussi leur zèle au service de notre œuvre, elles ont accepté de venir à Huilla, et nous n'avons, de notre côté, qu'à nous louer de leur précieux concours pour l'éducation des jeunes filles indigènes.

Après un voyage très pénible durant lequel le bon P. Montel avait peut-être contracté le germe de la maladie qui l'a emporté, les chères Sœurs nous sont arrivées aussi bien fatiguées. Malgré cela, elles ont tout de suite commencé à faire l'école et à nous rendre service pour la lingerie, etc. Cette école compte maintenant une trentaine d'enfants, la plupart rachetées de l'esclavage. Le gouvernement a bien voulu accorder à chaque maîtresse un secours annuel, ce qui ne laissera pas de contribuer au développement de l'œuvre.

Placées dans une dépendance du séminaire, les Sœurs ont eu à souffrir jusqu'à présent de l'exiguïté du local. Pour y remédier, nous avons entrepris, cette année, la construction d'une vaste maison, qui doit avoir 46 mètres de long sur 10 de large, avec un étage. Elle sera située à côté de l'orphelinat de Saint-Joseph, mais séparée de cette œuvre par la chapelle de la Mission. Les travaux sont assez avancés pour que nous puissions espérer d'y installer les Sœurs avant la saison des pluies.

5. — Le noviciat des Frères comprend, en ce moment, quatre postulants et un novice, le F. Lourenço. C'est le 8 décembre 1887, que celui-ci a eu le bonheur de prendre l'habit. Cette œuvre est entièrement composée d'Africains, qui veulent, tout en sauvant leur âme, se consacrer au salut de leurs frères. Elle est établie à Saint-Joseph, et paraît l'objet d'une protection spéciale de la part de son glorieux patron.

6. — Dès les premiers temps de l'établissement des colonies de Madère, sur le plateau de Huilla, Mgr l'évêque de Loanda nous chargea de leur évangélisation. Nous avons rempli ce ministère jusqu'à l'année dernière, époque à laquelle nous nous sommes vus obligés de l'abandonner, faute de personnel. Depuis lors, Mgr Castro a confié la desserte de la colonie de Lubango à un prêtre séculier indien, et celle de Humpata à un autre prêtre, indien aussi. Ces deux curés ont été placés sous la direction du P. Supérieur, en qualité d'archiprêtre et de délégué de Monseigneur. (Nomination du 6 avril 1886.)

Nous n'avons conservé que le ministère de la paroisse de

Huilla. Cependant, nous allons aussi quelquefois à la colonie de Tchibia, distante de 6 lieues de la Mission, pour y dire la sainte messe aux grandes fêtes. L'an dernier, nous avons obtenu, dans cette colonie, près de deux cents confessions et communions pascals.

Nous allons aussi, chaque année, faire quelques excursions dans les tribus environnantes, soit pour baptiser et instruire les bons Noirs, employés dans les fermes des Européens, soit pour visiter nos pauvres païens, établir des relations d'amitié avec eux et leur parler du bon Dieu.

Les fermes de Capangombé sont chaque année visitées par quelqu'un de nos confrères. Cette année, ç'a été le tour du P. Bonnefoux. Il a consacré quelques semaines à catéchiser ces pauvres Noirs, et il en a baptisé près de cent cinquante.

Le P. Supérieur, le P. Rolle et le F. Basile ont aussi visité la tribu du Jaou, ou Andjaou; depuis deux ans, nous avons l'intention d'y établir une station. Il serait difficile de décrire l'enthousiasme avec lequel ces braves gens nous ont accueillis.

Armés de haches et de couteaux, ces bons Noirs ont, dans l'espace d'une journée, ouvert une route de près de 2 lieues dans l'épaisseur d'une forêt, afin de permettre à notre wagon d'aller jusqu'à un village voisin, où l'on désirait beaucoup nous voir établir une station. Nous y sommes restés trois jours, pendant lesquels ils n'ont cessé de nous apporter des présents. Ils ont même voulu que nous plantions, avant notre départ, une grande croix surmontant une bannière, « pour rester, disaient-ils, sous la protection du Dieu des Missionnaires blancs. »

7. — Notre travail ne se borne pas à instruire et à élever la jeunesse, nous nous efforçons aussi de faire de nos jeunes gens des travailleurs, et surtout de leur donner le goût de l'agriculture. Nous étendons notre action aux colons portugais qui nous entourent. Tantôt nous cédon's à ces derniers des semences de blé ou de légumes; tantôt nous leur faisons venir d'Europe des instruments d'agriculture et des machines perfectionnées, dont nous leur montrons l'usage.

Le grossier instrument de labourage, employé à Huilla, jusqu'à notre arrivée, est aujourd'hui remplacé par l'élégante et utile charrue Howard; à la herse en bois, on a substitué la herse articulée en fer; la primitive méthode de battre le blé, en

le faisant broyer par des bœufs, est maintenant abandonnée pour celle de la machine à vapeur. Ces machines s'introduisent partout, peu à peu. Or, la première qu'on ait vue dans ce pays, est celle qui travaille à la Mission; elle fait, en outre, marcher une scierie mécanique et un moulin.

C'est grâce à ces machines et aux méthodes introduites par la Mission, que l'agriculture a pris ici un grand développement. Ainsi l'on voit des fermiers qui, à l'arrivée des missionnaires, ne pouvaient recueillir plus de 50 à 80 hectolitres de blé, et qui, maintenant, par suite de ces perfectionnements, en obtiennent de 800 à 1,000.

Une grande portion de terrain cultivée par nos enfants s'étend au loin autour de nos bâtiments. Du côté droit, est un magnifique jardin potager, dont les produits se vendent au profit de l'orphelinat, ce qui ne contribue pas peu au développement de cette œuvre. Du côté gauche est un très beau verger. Son peu de temps d'existence ne nous permet pas encore d'y cueillir des fruits abondants; mais la variété et la prospérité des arbres nous les assurent dès ce moment. Parmi ces arbres, on remarque surtout les suivants : orangers, néfliers, pommiers, figuiers, grenadiers, mûriers, pêchers, abricotiers, goyaviers, bananiers et oliviers. Ceux-ci se développent à Huilla autant, sinon plus encore qu'en Portugal. Les pieds, qui ont été plantés en 1884, ont tous réussi à souhait et atteignent déjà une belle hauteur (1).

Nous avons pu terminer, au mois de mars dernier, une entreprise, qui contribuera grandement au développement de l'agriculture, et nous permettra d'utiliser l'eau du Quitembo comme force motrice. L'ancien canal, fait dès la première année de notre arrivée pour conduire l'eau à la Mission, était trop peu large et d'un niveau trop bas. L'eau traversait des marais, dès sa sortie de la source, et se répandant ainsi sur une grande surface, se perdait en grande partie par l'évaporation. Il s'agissait donc de drainer ces marais, d'en réunir toute l'eau dans un canal central, qui formât le lit de la rivière, de le faire passer par le sommet de la colline, sur le flanc de laquelle nous sommes établis, pour de là pouvoir la répandre sur nos champs cultivés et avoir à la Mission une grande chute d'eau utilisable comme force motrice.

(1) Extrait du rapport du P. Antunès, dans le *Bulletin de géographie de Lisbonne*, n° 6.

Le F. José, à la tête d'une section d'enfants, sous la direction du Père supérieur, a réussi à mener à bien ce travail, dans l'espace de deux mois. Un brave fermier des environs, Francisco da Silva, nous a prêté le concours de dix de ses serviteurs. Un autre, à qui la canalisation de cette source profitait également, a racheté un enfant pour nous l'offrir ensuite. Enfin, le 17 mars 1887, nous avons fait l'inauguration de ce canal par une bénédiction solennelle.

8. — Au mois de septembre 1886, nous fûmes menacés d'une invasion d'Hottentots, et obligés de nous retrancher pendant un grand mois, avec tout notre personnel, dans la maison de Saint-Joseph de Quitembo, transformée en forteresse. Ces pillards accompagnaient Chaungo, roi de Humbé, et prétendait venger celui-ci de ses défaites.

Nous avons tout transporté à Saint-Joseph, et nos enfants y étaient aussi réunis, au nombre de cent quarante. Presque tous nos voisins nous avaient confié leurs marchandises; les autres noirs des environs s'étaient réfugiés sur les montagnes, avec tout leur avoir.

Nous avons, pour notre part, une cinquantaine de chassepots et cinq mille cartouches. La forteresse de Huilla était aussi défendue par quinze soldats. Mais qu'était-ce que tout cela contre trois mille Hottentots? Heureusement que le bon Dieu eut pitié de nous. Cette horde de sauvages, après avoir traversé le Cunène et fait main basse sur les personnes et les biens de toutes les tribus qui se trouvaient sur son passage, se dirigeait à marches forcées vers Huilla, lorsqu'elle se vit contrainte, par des pluies abondantes, de se retirer, pour aller prendre ses quartiers d'hiver. Notre protecteur saint Joseph voulut, cette fois, nous épargner cette visite; mais hélas! elle pourrait bien se faire un jour; aussi le prions-nous ardemment d'éloigner de nous un pareil fléau.

10. — Dans le courant de mai 1887, nous avons eu l'honneur de recevoir Mgr Castro, et M. le gouverneur de Mossamédès. Devant visiter les colonies du plateau, ils ont tenu à venir à la Mission en premier lieu, pour nous donner une marque de leur sympathie et de leur bienveillance, et ils y sont restés dix jours. Monseigneur a voulu visiter son séminaire et interroger les élèves de latin; il a paru bien content de leurs réponses. Soixante-dix

de nos enfants ont reçu de ses mains la confirmation, dans notre chapelle.

En compagnie de M. le Gouverneur, Monseigneur a visité ensuite l'orphelinat des filles, celui des garçons, les ateliers, les cultures, etc. ; et tout deux ont semblé s'intéresser beaucoup à notre œuvre.

Nous ayant manifesté, ainsi que M. le Gouverneur, le désir d'aller visiter les belles cascades de la rivière Noué, nous avons donné grande promenade à nos séminaristes, pour leur permettre de les y accompagner. Pendant la promenade, un Père de la Mission a tiré en groupe la photographie de Monseigneur et de M. le Gouverneur, entourés des séminaristes et des Pères. Sa Grandeur en a été très satisfaite, et a tenu à la faire reproduire dans le journal les *Colonies Portugaises*.

A son retour en Europe, le P. Supérieur a eu l'occasion de voir encore une fois combien Monseigneur s'intéressait à la Mission de Huilla, par le bon accueil que Sa Grandeur lui a fait, à son passage à Loanda, et toutes les preuves de bienveillance dont il l'a comblé.

Comme souvenir de sa visite à Huilla, Sa Grandeur a fait allouer à chacun des Pères de la Mission le traitement que les prêtres diocésains reçoivent annuellement, c'est-à-dire 1944 fr.

Cette année, au mois d'avril, le gouverneur général de Saint-Paul de Loanda, accompagné des gouverneurs de Mossamédès et de Benguêla, a de nouveau fait une visite de notre œuvre. Ces messieurs ont voulu se rendre compte de tous ses détails, et ils sont repartis charmés de tout ce qu'ils avaient vu. (Lettre du P. Rolle, du 28 avril 1888).

COMMUNAUTÉ DE NOTRE-DAME DE HUMBÉ

FÉVRIER 1885. — JANVIER 1886.

1. Causes et préludes de la guerre. — 2. Les blancs assiégés à la forteresse et à la Mission. Organisation de la défense. Assauts repoussés. — 3. Sorties pour se procurer des vivres. — 4. Attaques nocturnes déjouées par les sentinelles. — 5. Revers. Quarante-trois hommes tués. Mort du capitaine d'Andrade. — 6. Arrivée de la colonne de secours et du P. Antunès. Retour à Huilla.

Au moment où se terminait le dernier *Bulletin* de cette communauté (janvier 1886), nos confrères, comme on le sait, étaient assiégés

par les indigènes, soulevés alors contre l'autorité portugaise. Leur personnel, déjà bien réduit, ne se composait que du P. Charles Wunenburger, du F. Maxime, et d'un certain nombre d'enfants. Aussi, le P. Antunès, qui avait accompagné le renfort envoyé pour les dégager, crut-il devoir profiter du retour de cette expédition, pour ramener à Huilla tout le personnel de cette Mission, qui se trouve suspendue depuis cette époque.

On ne lira pas sans intérêt le récit émouvant, que nous a conservé le journal du P. Charles, de ces tristes événements, dont nos chers confrères eurent tant à souffrir.

1. — Lorsqu'en 1862 les Portugais se décidèrent à concentrer leurs forces d'Angola sur la côte de l'Océan, ils confièrent l'autorité à Chahungo, petit roi indigène, à condition qu'il resterait vassal de la couronne portugaise; mais peu à peu celui-ci empiéta sur ses attributions, et il en vint même à établir sur les blancs des contributions fort onéreuses en étoffes, perles, munitions de guerre, et surtout en eau-de-vie.

Le gouverneur de Mossamédès, l'ayant appris, s'empressa de faire réoccuper militairement le pays, et de soustraire les négociants à l'arbitraire du petit despote, qui vit ainsi tarir ses sources de revenu. Il en résulta un mécontentement général contre lui, pour avoir ainsi laissé se rétablir dans le pays l'autorité militaire étrangère.

Il fut donc résolu qu'on massacrerait tous les Blancs. Le sobba (1) paraissait demeurer hésitant devant un tel crime. Mais, en février 1885, placé par les plus jeunes de ses conseillers dans l'alternative de descendre du trône ou de déclarer la guerre, il se décida pour ce dernier parti.

Le jour de l'attaque fut fixé au 24, et chaque mouéné ou sous-chef, chargé du massacre dans sa circonscription. L'affaire avait été tramée dans le plus grand secret. Mais les Portugais, providentiellement avertis la veille par une des femmes du roi, eurent tout juste le temps de se réfugier à la forteresse.

A partir de ce moment, le sobba fit défense à ses sujets de vendre aux blancs des denrées alimentaires, excepté pourtant aux missionnaires, restriction fort habile qui tendait simplement à semer la division parmi nous.

Par ailleurs, on chercha à nous fatiguer de toutes manières.

(1) Sobba, nom des rois indigènes.

Les vols devinrent journaliers, et il n'y eut pas un seul Européen qui n'eût à essuyer des dommages considérables. La Mission elle-même, extérieurement l'objet des sollicitudes du palais, sembla devenir le point de mire de toutes les concupiscences. On nous vola pour plus de 600 francs de marchandises, monnaie courante du pays, et, plus tard, deux bœufs et vingt-quatre chèvres; en outre, on nous enleva un enfant, l'un des deux petits pasteurs de notre troupeau. Le jeudi saint, sous les dehors de l'amitié, le roi invita le commandant du fort et les deux principaux commerçants à une fête au village royal. En réalité, il avait le dessein de les faire massacrer par des gens apostés dans les environs, au nombre de plus de cinq mille. Heureusement qu'ils déclinèrent l'invitation, tout en remerciant le sobba de ses gracieuses politesses; même refus, les jours suivants, à de nouvelles invitations et démonstrations d'amitié du même genre.

Quelque temps après, le bruit courut qu'un renfort d'armée allait nous venir de Mossamédès. Pour en arrêter l'envoi, le sobba s'empressa d'envoyer au gouverneur du district une ambassade avec vingt bœufs et une jeune esclave choisie en présent. Contre son attente et malgré ses libéralités, voyant arriver les troupes auxiliaires si anxieusement attendues par nous, il s'efforça d'en corrompre le chef par le don de quelques bœufs. Ce fait fut mis hors de doute, quand nous vîmes, dix jours seulement après sa venue, l'indigne commandant de ce renfort repartir sans avoir rien fait, nous laissant dans le plus grand embarras.

Le moment parut alors favorable au sobba pour la réalisation de son dessein. Voici avec quelle habileté fut amenée la cause de la rupture.

Un négociant était mort. Le sobba, fort de son privilège d'unique grand propriétaire de son royaume, revendiqua le droit de disposer de la succession selon son bon plaisir, comme s'il se fût agi d'un simple noir, son sujet. Au lieu de distribuer les biens-fonds aux enfants du défunt, il les donna au mouéné (1) Palanca, et l'y fit installer. Le commandant du fort réclama aussitôt, selon son devoir, contre une pareille injustice, et, comme

(1) Mouéné, nom donné aux simples chefs de village.

le roi ne voulait pas céder, le gouverneur fit emprisonner le mouéné, et mettre, à main armée, en possession de l'héritage le légitime successeur.

2. — Cet acte d'autorité provoqua un soulèvement, et le feu commença quelques heures plus tard au village royal. Immédiatement trente soldats, suivis de cinq à six Portugais, sous le commandement d'un ancien lieutenant, M. d'Andrade, s'élançèrent pour protéger la retraite de deux familles déjà assiégées dans leurs demeures, à 3 kilomètres de la forteresse. Ce fut là le premier engagement. Les indigènes perdirent trente-quatre des leurs, et eurent un plus grand nombre de blessés. Les Ovakumbi se portèrent aussitôt sur les maisons des blancs, disséminées au milieu des villages, et, après les avoir pillées, ils les livrèrent aux flammes. Les européens, par représailles, mirent le feu à huit des principaux villages des environs. Ces faits se passaient le 31 octobre 1885.

Nous devons songer à organiser la défense, car la guerre s'étendait dans tout le pays. Il fut donc convenu que le commandant portugais, avec ses soixante soldats, tiendrait la forteresse et que les dix blancs, avec leurs domestiques et les volontaires, ainsi que les enfants venus d'Omaruru avec le P. Hogan, occuperaient les bâtiments de la Mission et une autre maison tout à côté. Les deux postes, n'étant distants que d'un kilomètre, pouvaient facilement se porter un mutuel et prompt secours. Chez nous tout le monde se mit à l'œuvre, afin d'organiser tout pour la défense. Ce furent des meurtrières pratiquées dans les murs, des fossés, des barricades : rien ne fut oublié. Une de nos maisons élevée d'un étage, dans la prévision d'une guerre, réclamait sa couverture. Force nous fut d'opérer ce travail sous le feu de l'ennemi, afin de nous abriter de la pluie et aussi des projectiles. Pour compléter notre armement, M. le commandant nous envoya un canon avec de la mitraille. Ici, je transcris le journal de la communauté.

1^{er} novembre, jour de la Toussaint 1885. — Je dis la messe de bon matin; seuls les enfants y assistent. Le feu commence dès les premières lueurs du jour, pour ne cesser qu'à 4 heures du soir. Nous sommes entourés, ainsi que la forteresse, par plusieurs milliers de noirs. La crainte des armes perfectionnées les retient prudemment à distance. On en voit

quelques-uns à découvert, les autres s'abritent derrière les arbres, et surtout derrière les gigantesques baobabs. Malgré leurs précautions, les balles vont les atteindre, et sept d'entre eux tombent sous nos yeux. Le tourment de la faim les contraint, vers 4 heures, à se retirer...

Nous avons appris plus tard qu'une grande réunion avait eu lieu, le soir même, au palais royal. Le sobba avait tenu à déclarer combien il regrettait cette guerre, qu'il était urgent d'y mettre fin pour sauver l'honneur de la nation et les bien de tous. En conséquence, il proposait d'indemniser les blancs de toutes les pertes qu'ils avaient subies, depuis surtout un an, et des dégâts à eux faits pendant la guerre.

Sur ce, un des principaux chefs tout d'abord, et tous ensuite de lui dire que le seul responsable était celui qui avait commencé le conflit, c'est-à-dire lui-même. « Tu as des milliers de bœufs, ajoutent-ils; il n'y a qu'à t'en servir pour satisfaire les Portugais, et alors tout rentrera dans l'ordre. » Cela dit, tous de l'abandonner à ses noires réflexions. Il avait parfaitement compris. Mais comment concilier les exigences de la paix avec son avarice? Il aime donc mieux continuer la guerre.

2 novembre, jour des morts. — Pas de messe aujourd'hui, car la fusillade a recommencé dès avant le jour. Quatre assauts sont donnés à la maison d'un négociant, en face de la Mission, et quatre fois l'ennemi est repoussé. Du haut du *crible*, nom donné à notre maison à étage, à cause de ses nombreuses meurtrières, nous fîmes, à plusieurs reprises, des décharges générales. Les voilà enfin qui fuient dans toutes les directions. Cependant ils nous ont crié ironiquement : « Bonsoir, nous allons dormir; demain matin nous aurons vos têtes. »

Durant les moments de répit, notre occupation principale était la réparation des fusils, et l'ajustement de nouvelles mires. Un excellent tireur, ancien chasseur de M. Erikson, nommé Vitigal, présidait à cette délicate opération. Les moments libres étaient consacrés à l'école du tir, sous la direction de l'habile chasseur. C'était là une urgente nécessité, car la plupart de nos gens n'avaient pas la moindre connaissance du maniement du fusil. En peu de jours, leur bonne volonté, stimulée par le sentiment du danger, en fit des soldats à toute épreuve.

3 novembre. — Les mêmes ennemis ont reparu ce matin, et

renouvellent leurs attaques contre la Mission. Leurs armes ne pouvant nous atteindre, quelques-uns des plus hardis se dévouent ; ils s'avancent, se glissant d'arbre en arbre, pour essayer de nous incendier ; chose facile, car toutes nos toitures sont en chaume. Il ne leur reste plus qu'une centaine de mètres à franchir, quand de vives décharges les forcent à renoncer à leur projet.

Dans la nuit du 3 au 4, nous envoyons des messagers, à Huilla et à Mossamédès, porter des lettres pressantes réclamant un prompt secours en hommes et en munitions. En attendant, M. Fonseca, commandant du fort, nous envoie régulièrement six soldats pour nous aider à faire sentinelle pendant la nuit, et nous prêter main-forte. Le jour, nos enfants devaient prendre le service, afin d'accorder aux hommes un peu de repos...

3. — Il fallut commencer bientôt d'aller à la maraude, pour nous procurer des approvisionnements en maïs, sorgho et autres céréales, puisque nous n'en pouvions obtenir qu'à la pointe de l'épée. Vers 4 heures du soir, une escouade se mit en campagne, suivie d'une grande voiture escortée. Des femmes accompagnaient, munies de paniers, pour aider au chargement du butin. Cette première expédition se fit dans un des plus proches villages, et fut assez heureuse. Depuis le commencement de la lutte, à plus d'une lieue à la ronde, les habitants avaient fui. Dans ces excursions d'approvisionnements, nos gens, surtout les soldats, avaient adopté le principe du premier occupant. Aussi était-ce à qui montrerait le plus d'ardeur au pillage. Tout y passait : céréales et ustensiles de ménage, casseroles, nattes, paniers, mortiers à farine, etc. La forteresse fut bientôt tellement encombrée de toutes ces rapines, qu'elle fut surnommée par les blancs : *La cité des casseroles...*

Ici, j'interromps mon journal pour ne pas trop vous fatiguer par des redites, car les jours se succédaient ramenant ordinairement les mêmes faits : tentatives du sobba pour surprendre notre bonne foi par des ambassades, pendant qu'il adressait de nouveaux et pressants appels à ses alliés. Souvent aussi ses gens s'ingéniaient à nous surprendre pendant la nuit, soit pour incendier nos maisons, soit pour empoisonner notre puits. Toujours, ils trouvèrent à leur poste nos sentinelles avancées, j'entends des multitudes de vanneaux ou pluviers, qui, dérangés

dans leur sommeil, s'enfuyaient à leur approche en poussant des cris aigus. Ils nous donnaient ainsi l'éveil, comme jadis les célèbres oies du Capitole.

A la place des vanneaux, ce furent une fois les coqs de notre basse-cour qui nous rendirent cet important service. C'était environ minuit. Leur cri d'alarme n'était pas une fausse alerte, car presque aussitôt un feu de peloton bien nourri était dirigé contre nous.

Nos chiens nous rendirent également, par leur vigilance, de précieux services. Nous en avions une dizaine d'une fidélité à toute épreuve. L'ennemi le savait; aussi chercha-t-il à corrompre un esclave pour les empoisonner. Nous n'en perdîmes que quatre, l'appât jeté ayant été en partie dévoré par les porcs, dont seize périrent.

Chaque fois que l'ennemi tentait de nous surprendre, deux ou trois décharges générales dans sa direction lui prouvaient que les blancs avaient le sommeil léger.

J'ai dit plus haut les tentatives d'empoisonnement de notre puits, ressource si précieuse en ce malheureux temps. La première année, il donnait à peine, en saison sèche, une dizaine d'hectolitres d'eau par jour, juste la quantité suffisante pour l'usage de la Mission. Or, pendant la guerre, il devint inépuisable. La divine Providence semblait se plaire à en rendre l'eau plus abondante, au fur et à mesure des besoins.

Nuit et jour, en effet, nous étions en alerte, la nuit surtout, et vu notre petit nombre, il eût suffi à nos assaillants d'un peu d'intelligence et de courage pour nous perdre sans rémission.

5. — Chose remarquable, dont tous ont été frappés : c'est que le plus souvent les attaques avaient lieu les jours de dimanche et de fête, et qu'elles avaient un caractère plus sauvage que celles des jours ordinaires. On eût dit que le démon intervenait pour nous empêcher d'honorer Dieu par l'assistance aux saints offices. Ainsi, la première attaque de la Mission fut le jour de la Toussaint. Ce fut aussi un dimanche, 15 novembre, que nous enregistrâmes nos premiers revers. Enfin, le 10 décembre, Notre-Dame de Lorette assista, affligée sans doute, au massacre de quarante-trois des nôtres, à la tête desquels était M. d'Andrade. Ce brave capitaine était parti avec trente soldats noirs et vingt-trois auxiliaires; une voiture les suivait, portant six mille car-

touches. La petite troupe était à peine sortie de la forteresse que le cri de guerre, la *Koua*, retentit de toutes parts. Une femme d'un soldat avait livré le secret à l'ennemi. Aussi M. d'Andrade rencontra-t-il, dès sa sortie, une vive résistance. Nonobstant cela, la forteresse royale tomba en son pouvoir, et fut livrée aux flammes. Rendu de plus en plus téméraire par le succès, il résolut d'étendre plus avant encore l'incendie. Il réussit, en effet, à détruire, à une demi-lieue de là, les villages des *mouénés*, qui s'étaient montrés les principaux instigateurs de la guerre. La petite troupe s'en revenait, fière de ses prouesses, et était arrivée au passage de la rivière Kiloba, quand soudain le conducteur de la voiture avisa le commandant de la présence de l'ennemi dans le petit fourré longeant la rivière; il se disposait à barrer le passage.

« C'est bien, fit le commandant, nous en finirons aujourd'hui avec la guerre. » Il ne se doutait pas, hélas! du triste sort qui l'attendait, lui et ses braves. Sur-le-champ, il fait distribuer les cartouches, et tout aussitôt commence la fusillade; mais par une fatalité inexplicable, les cartouches sont avariées. Force est donc de rétrograder pour en chercher d'autres. L'ennemi croit à une débandade et à une fuite honteuse. Il s'élançe à l'arme blanche et massacre presque tous les nôtres, avant que ceux-ci aient eu le temps d'ouvrir les caissons. Dix hommes seulement parviennent à se sauver, grâce à leur costume, semblable à celui de l'ennemi, et surtout à l'agilité de leurs jambes. Quarante-trois étaient tombés sur ce champ de carnage. Le capitaine d'Andrade est fait prisonnier.

L'ennemi n'osa cependant pas trop se glorifier du succès de la journée, car, outre ses pertes plus fortes que les nôtres, il avait été forcé d'admirer la bravoure et l'héroïsme des compagnons du malheureux d'Andrade. Entre autres traits de courage, on raconte celui de l'un d'eux, nommé Évora, qui, voyant tout perdu, s'adossa contre la voiture et se défendit ainsi en désespéré jusqu'à la dernière cartouche.

Plusieurs versions courent sur la mort de infortunée d'Andrade, qui avait été fait prisonnier. L'une dit qu'il fut poignardé par le fils même du sobba. Une autre, plus vraisemblable, raconte qu'on le mit à la torture pour lui arracher les plans de guerre des portugais. Comme il s'était refusé à parler, on au-

rait commencé à lui couper un doigt, puis un autre, et d'articulation en articulation, on était arrivé à lui trancher la main et le bras droit; ensuite, dans le même ordre, la main et le bras gauches, jusqu'à ce que, épuisé par la perte de son sang, il expira. Durant ce long et cruel martyre, pas une parole ne sortit de sa bouche. La même version ajoute que, suivant un usage guerrier et superstitieux, ces cannibales se repurent de certaines parties de son corps, mêlées avec de la viande de bœuf.

6. — Enfin nous apprîmes qu'une colonne de secours, suivie d'un grand nombre de chariots, remplis de munitions et de vivres, nous arrivaient. Le lendemain de cette annonce, le sobba avait réuni ses alliés, pour tenter de barrer le passage à cette colonne et de la détruire. Son plan, habilement conçu, était de ne pas l'inquiéter, jusqu'à l'entrée d'une forêt qu'elle devait nécessairement traverser, et de tomber dessus à l'improviste, sans même lui laisser le temps de se reconnaître. Malgré la défense royale, les Ovakumbi, encore dans l'exaltation de leur triomphe de la Kiloba, et se fiant aussi sur leur grand nombre, car ils étaient plus de 10,000, se mirent à harceler la colonne en rase campagne, dès qu'elle parut. Un certain nombre d'entre eux tombèrent frappés à mort. Ces pertes et la vue de leurs villages en proie aux flammes les déconcertèrent. Leur multitude, toutefois, tint les nôtres sur leurs gardes, d'autant plus qu'on leur criait : « Attendez un peu; arrivez à Olupempé (la forêt susdite), c'est là que nous prendrons notre revanche. » A l'entrée de ce fourré, la mitraille lancée dans toutes les directions acheva leur déroute: le combat avait duré six heures.

De notre poste d'observation, nous avons aperçu la fumée de l'incendie qui dévorait les villages. Enfin le 19 décembre, jour à jamais béni, il nous semble entendre le canon. Le bruit s'accroît d'heure en heure, puis bientôt c'est celui des décharges de mousqueterie. Enfin, ce n'est plus une illusion, ni une tromperie de l'ennemi, car on vient d'apercevoir deux cavaliers blancs au débouché de la forêt. Les voilà en nombre, qui nous font signe et nous saluent. Hourra! hourra! honneur à nos libérateurs! Ce cri de nos poitrines se mêlait à celui du canon, que nous tirions en signe d'allégresse. Comment décrire cette joie, qui tenait du délire? Elle se manifesta par des actions de grâces, par des chants, puis par de chaudes poignées de main et de tendres embrassements.

Nos libérateurs étaient au nombre de plus de 400, et leurs 22 wagons étaient remplis. Inutile d'ajouter qu'il y eut fête ce jour-là. Quant à nous, religieux, le F. Maxime et moi, nous goûtâmes un double bonheur par la présence inespérée du P. Antunès, notre confrère, supérieur principal de la Mission du Cunène, lequel, bien inspiré, avait demandé à accompagner l'expédition, en qualité d'aumônier.

Le lendemain, nous célébrâmes la sainte messe sous un gigantesque baobab, tant pour remercier Dieu de la protection visible qu'il nous avait accordée depuis le début des hostilités, que pour assurer à nos morts les faveurs de la miséricorde divine.

Là se termine la partie héroïque de cette guerre et de la part que nous dûmes y prendre... Le P. Antunès, craignant pour notre Mission, après tant de désordres, résolut de profiter du départ des malades pour emmener tout notre personnel à Huilla. Il s'offrit donc au chef expéditionnaire pour conduire cette retraite. Je dis *retraite*, parce que c'en fut une véritable, et que nous dûmes marcher sous le feu de l'ennemi pendant les douze premières lieues. Le commandant eut la bonne pensée de nous faire accompagner par un détachement de 70 hommes jusqu'à six heures de la forteresse. Un stratagème avait été inventé pour assurer le succès de cette retraite. Il avait été convenu que le départ se ferait en grand silence et de bon matin; puis, pour empêcher qu'on ne nous poursuivît, l'escorte devait, en s'en retournant à la forteresse, donner le change à l'ennemi par l'attaque et l'incendie de plusieurs villages.

Notre voyage fut on ne peut plus pénible. Nous n'avions que deux voitures pour une quarantaine de grandes personnes et quatorze enfants : total 54, dont 8 à peine valides, et la pluie fut presque continuelle.

Jurqu'aux Gambos, nous avançâmes avec toutes les précautions d'une armée qui rétrograde : avant-garde, garde du gros de l'armée et escorte des voitures. Chaque soir, bien que fatigués plus encore par les fièvres que par la marche, nous devions songer, avant de prendre du repos, à préparer notre pitance! et grand Dieu quelle pitance! Puis surtout à placer des sentinelles, quoique nos pauvres gens tombassent de fatigue. Ils faisaient vraiment pitié à voir. Force fut au P. Antunès et à moi de

nous partager les nuits, afin de veiller et de secouer les sentinelles endormies.

Enfin, grâce à Dieu, après dix-sept jours d'inexprimables souffrances, nous arrivâmes aux portes de Huilla. Les séminaristes et les orphelins, avec nos confrères, vinrent à notre rencontre à une lieue de la Mission. Notre longue épreuve était passée. Inutile de dire les transports de notre joie.

BETCHOUANALAND

~~~~~

### COMMUNAUTÉ DE MAFEKING

DÉCEMBRE 1886 — JUIN 1888

1. Voyages d'exploration par le P. Duparquet. — Etablissement de l'Œuvre.  
— 2. Le pays et ses habitants. — 3. Résultats obtenus.

1. — Le *Bulletin général* a déjà raconté les voyages d'exploration faits en 1879 par le R. P. Duparquet, dans le but d'établir une nouvelle mission au Betchouanaland. Les circonstances ne paraissant pas alors favorables, il se dirigea, d'après les avis reçus de la Maison-Mère, vers le Damaraland. Plus tard, expulsé d'Omarourou par les luthériens, il alla, sous la protection du gouvernement portugais, fonder la mission de Huilla et des Amboëllas.

Revenu ensuite en France, il reprit son premier projet sur le Betchouanaland, et voulut aller y installer lui-même une nouvelle communauté. Parti, le 7 octobre 1886, de Southampton, avec les Pères et les Frères destinés à cette fondation, il arrivait à Mafeking, le 2 décembre 1886, et c'est là qu'il résolut de s'établir.

Mais ne connaissant pas suffisamment la langue anglaise, parlée dans le pays, et considérant d'ailleurs sa tâche comme terminée, une fois la mission fondée, il revint en Europe au bout de quelques mois.

Le P. Fogarty, de la communauté de Rockwell, fut désigné pour le remplacer, et nommé vice-préfet apostolique par décret de la Propagande, en date du 31 juillet 1887. Il arriva le 20 sep-

tembre à Mafeking, où l'attendaient avec impatience le P. Nolan et le F. Onuphre.

Voici, sur cette nouvelle fondation, quelques détails extraits d'une lettre écrite par ce cher Père, que *le Messager de Saint-Joseph* (édition anglaise) a publiée dans son numéro de janvier.

2. — La ville de Mafeking, si l'on peut donner ce nom à une sorte de ruche, où une majesté noire et ses sujets sont entassés plus ou moins commolément, est située au sud de l'Afrique, par 25 degrés de latitude sud et 25 degrés de longitude est, et au centre de la province du Betchouanaland, placée sous le protectorat britannique. Elle se trouve à peu près à 900 milles du Cap et à 250 de Kimberley, la station de chemin de fer la plus proche. Son climat est à peu près aussi chaud en été, de novembre en mars, que l'est cette saison dans le midi de la France, et l'hiver presque aussi froid qu'en Irlande. On voit que nous jouissons d'une fort bonne température, bien qu'étant dans le voisinage des tropiques.

Cela provient de ce que nous nous trouvons sur un immense plateau, dont le niveau est d'au moins 500 pieds au-dessus de la mer. Le grand inconvénient, c'est qu'il n'y a pas d'eau, car notre mesquine rivière est à sec la moitié de l'année. Une conduite d'eau, mise en action par un moulin à vent, nous amène le nécessaire.

Quelquefois, nous n'avons pas de pluie pendant un mois; mais quand elle se met à tomber, c'est pour tout de bon. Alors notre petite rivière prend tout à coup des proportions gigantesques et mugit, comme la mer, contre la côte rocheuse de Kerry. Quelques heures après, tout est calmé, et l'on ne voit plus qu'un humble ruisseau.

La terre, aux environs, devient magnifique pendant la saison des pluies, et aussi verte que le « Val d'Or ». Mais, hélas! pendant la plus grande partie de l'année, on remarque plus de places stériles que de champs verts; et quand l'herbe paraît, elle ne pousse jamais uniformément sur le sol, mais en touffes et à des intervalles de 3, 4, et même 5 pieds. Les fermiers cultivent très peu, simplement ce qu'il leur faut pour se procurer une espèce de bouillie, qu'ils mangent en se servant de la fourchette du père Adam (leurs quatre doigts et le pouce).

Tous les légumes sont apportés du Transvaal, et sont assurés-

ment très chers. Le bois se vend au poids et n'est guère meilleur marché. Beaucoup d'articles, presque indispensables, ne peuvent être acquis à aucun prix. Telle est la grande capitale du Betchouanaland, au milieu de laquelle nous sommes placés.

Le pays du Betchouanaland a une superficie de deux fois la France, mais sa population ne dépasse guère 600,000 âmes. Les indigènes ont plusieurs chefs ou rois, et vivent dans des villages, peuplés parfois de 10 à 20,000 âmes. Leur vacarme pendant la nuit est effrayant, et leur chant rappelle le cri d'un veau réclamant son déjeuner.

3. — Ils sont entièrement entre les mains des Wesleyens, qui nous ont précédés ici de plusieurs années, et qui sont parvenus à monter leur esprit contre nous. Nous n'avons nul accès dans leurs villages.

Il y a quelques Européens, et c'est parmi eux que jusqu'ici nous avons spécialement essayé de travailler. Ces Européens sont très indifférents, vont rarement à la messe, et jamais à confesse. Actuellement, nous n'avons que dix bons catholiques, mais nous pensons admettre bientôt dans le giron de la sainte Eglise une famille composée de dix personnes.

Nos espérances sont à Malmani, à 20 lieues d'ici, dans le Transvaal, où l'on exploite des mines d'or. Ces mines ont attiré beaucoup de monde, et, avec l'aide de Dieu, nous pourrons, peut-être, faire là quelque bien. Nous nous proposons d'y établir notre principale résidence. On nous a déjà fait la promesse de nous donner gratis un terrain pour y bâtir une église. Bien des obstacles, sans doute, ne manqueront pas de surgir. On voit donc combien nous avons tout particulièrement besoin de prières.

---

## NÉCROLOGIE



LE P. PÉRENNEC

DÉCÉDÉ A MROGORO, ZANGUEBAR, LE 24 AVRIL 1888

La mission du Zanguebar vient de faire encore une perte cruelle en la personne d'un de ses plus jeunes et meilleurs mis-



sionnaires : le P. Pérennec, décédé à Mrogoro, le 24 avril 1888.

Le P. Pierre-Marie Pérennec était né le 16 janvier 1858, à Ergué-Armel (Finistère). Après avoir fait deux années de latin au petit séminaire de Pont-Croix, il entra, comme élève de cinquième, au petit scolasticat de Notre-Dame de Langonnet. M. l'abbé Thomas, frère d'un de nos Pères, et alors professeur au petit séminaire de Pont-Croix, écrivait au P. Supérieur en lui recommandant cet enfant : « Je connais votre postulant d'une manière toute particulière. J'ai rarement trouvé une aussi bonne nature d'enfant, tant de dispositions pour une piété vraie et solide, et tant de bonté naturelle... » Le jeune Pérennec ne démentit jamais ce jugement. Durant ses classes, soit au petit ou au grand scolasticat, soit enfin au noviciat, où il entra le 12 septembre 1884, il se montra toujours simple, très pieux et dévoué.

C'est avec le plus grand bonheur qu'après sa profession (août 1885), il reçut son obédience pour le Zanguebar. Placé d'abord à Tounoungouo, il y resta depuis la fin de l'année 1885 jusqu'au mois de juillet 1886. Forcé par la fièvre et la dysenterie de descendre à la côte, il passa la fin de l'année à l'hôpital de Zanzibar, où il fut un sujet d'édification pour tout le monde. Dans les premiers jours de janvier 1887, comme il se trouvait rétabli, Mgr de Courmont l'envoya à Mrogoro. C'est là qu'une mort bien prématurée est venue le saisir, au moment où il avait déjà pu faire apprécier ses qualités de religieux et de missionnaire.

Le défaut d'espace nous oblige à remettre au prochain *Bulletin* une lettre du P. Le Roy, qui l'assistait à ses derniers instants.

\*  
\* \*

Nous avons perdu aussi, ces derniers temps, au Saint-Cœur de Marie, deux grands scolastiques.

Le premier, M. Jean-Augustin Barth, était né le 5 août 1864 à Pittsburgh. Admis en 1885 au petit scolasticat de cette ville, il fut envoyé, vers la fin de 1886, à Chevilly. Une péritonite chronique, dégénérée en phtisie, l'a enlevé rapidement, le 5 juin; il a eu le bonheur de faire la profession sur son lit de mort.

Le 21 du même mois, fête de saint Louis de Gonzague, s'éteignait aussi, par suite d'une fluxion de poitrine, M. Guillaume

Goubin, né le 13 juin 1864. Il était entré au grand scolasticat le 7 juin 1886, ayant déjà reçu les ordres mineurs. Le délire auquel il était en proie, depuis qu'on avait pu constater le danger, n'a pas permis de lui faire émettre ses vœux.

Le T. R. Père recommande ces chers défunts aux prières des communautés, et particulièrement à celles des maisons de formation.

## MOUVEMENT DU PERSONNEL

**Retours en France.** — Sont revenus en Europe :

Le 12 mai, le P. Antunès, supérieur de l'établissement de Huilla et de la Mission du Cunène;

Le 27 mai, le P. Strub, provincial de nos maisons des États-Unis, et le P. Mac Dermott, de la communauté de Pittsburgh;

Le 28 mai, le P. Visseq, de la Mission du Bas-Congo.

**Mutations et départs.** — A été envoyé à la Trinidad, où il est arrivé le 5 juin, le P. Julien, précédemment à Détroit (États-Unis); il a été remplacé à Détroit par le R. P. Roth, de la communauté de Pittsburgh.

Le 23 juin, s'est embarqué à Marseille, le P. Lacut, nouveau profès, destiné à la Mission du Rio-Pongo, dans le vicariat de Sierra-Léone.

Le 27 juin a été envoyé de la communauté de Grignon à celle de Mesnières, le F. Hildevert.

## NOUVELLES DES COMMUNAUTÉS

**Le T. R. Père.** — Le T. R. Père est heureusement rentré de son voyage en Irlande, le 16 juin, après avoir visité nos deux maisons de Blackrock et de Rockwell. Nous n'avons pas besoin de dire avec quelle joie il a été reçu dans ces deux établissements. Ce qui a excité surtout l'enthousiasme des élèves de ces deux maisons, ça été de l'entendre répondre, dans leur propre langue, aux compliments qu'ils lui avaient adressés.

**Saint-Cœur de Marie.** — Le dimanche 17 juin, a eu lieu, à Chevilly, une nombreuse ordination faite par Mgr Duboin. Elle

comptait 2 prêtres, 26 diacres, 3 sous-diacres, 2 minorés et 6 tonsurés.

**Mesnières.** — Mgr l'Archevêque de Rouen a bien voulu donner à notre établissement de Mesnières une nouvelle marque de sa bienveillante sympathie, en allant le visiter le mercredi 6 juin. Sur l'invitation du R. P. Supérieur, tout le clergé des environs et un certain nombre de parents des élèves, sont venus prendre part à la belle fête donnée à cette occasion. Nous laissons au *Bulletin* local à en donner les détails.

**Sénégalie.** — Mgr Picarda est allé visiter la Cazamance, sur un aviso de la station, à bord duquel le commandant de la marine de Saint-Louis lui avait gracieusement offert le passage. Le dimanche 22 avril, devait avoir lieu la remise à la France du poste de Ziginchor. Sur l'invitation du chef de la mission franco-portugaise, chargée de la délimitation définitive des frontières, Sa Grandeur a assisté à la fête. A 8 heures du matin, le pavillon français était hissé à Ziginchor et salué de vingt et un coups de canon. Aussitôt après, Monseigneur est descendu, accompagné de tous les officiers en uniforme, et s'est rendu processionnellement à la place, où était dressée une grande tente. Là, il a célébré le saint sacrifice de la messe, en présence de toute la population, sur laquelle cette cérémonie religieuse a produit la meilleure impression. (Lett. du 8 mai 1888.)

---

## AVIS

**Bulletins.** — Prière aux communautés de Maurice, Bourbon, Mayotte et Nossi-Bé d'envoyer sans retard leurs Bulletins.

**Remède contre la fièvre bilieuse.** — Le P. Rimbault vient de découvrir, au Rio-Pongo, un précieux remède contre la fièvre bilieuse, qu'il a soumis à la Faculté de Montpellier. C'est une poudre provenant des feuilles d'un arbuste appelé, dans la langue soso, kinkéliba. Nous donnerons plus tard des détails à ce sujet.

---

LE SECRÉTAIRE-GÉRANT BARILLEC.

Maison-Mère, le 29 juin 1888.



*Ferveur. — Charité. — Sacrifice.*

SOMMAIRE. — **Maison-Mère.** Vicariat apostolique du Congo belge. — Admissions aux vœux et à l'oblation. — **Bulletins des Communautés.** Saint-Joseph de Zanzibar. N.-D. de Bagamoyo. — **Nécrologie.** Décès et notice du P. Mercky. Notice du P. Pénennec (*suite*). — *Mouvement du personnel.* — Nouvelles.

## MAISON-MÈRE

### VICARIAT APOSTOLIQUE DU CONGO BELGE

Ainsi qu'on l'a vu au *Bulletin* n° 15 (p. 498), la Sacrée-Congrégation de la Propagande, par un décret du 30 décembre 1886, avait réservé en principe l'évangélisation du Congo belge, ou indépendant, à des missionnaires de Belgique. Cette même année, un séminaire fut fondé à Louvain, sous le nom de séminaire africain, dans le but de préparer des ouvriers apostoliques pour la nouvelle Mission. Mais cet établissement n'ayant réuni que quelques élèves, on crut devoir faire appel au zèle de la Congrégation de l'Immaculé Cœur de Marie de Scheutweld, déjà chargée de quelques missions en Chine et Mongolie. Cette société a accepté cette nouvelle œuvre. En conséquence, le Saint-Siège a érigé en vicariat le Congo belge et en a confié la desserte à cet institut, par décision du 2 mai 1888.

Son Ém. le cardinal Siméoni a bien voulu transmettre au T. R. Père Général, par une lettre du 25 mai, la copie de ce décret, qui intéresse particulièrement nos confrères du Congo. Nous croyons utile d'en donner ici le texte.

## DECRETUM

Ut in amplissimo Congi Independentis territorio, sub ditioe posito Belgarum Regis, cujus in catholicas missiones sollicitudo, studium ac liberalitas plurima sunt, majora fidei incrementa promoveantur, ac maturius ibidem christianæ sanctitatis fructus succrescere possint, in conventu generali habito die 9 elapsi mensis aprilis, Emi ac Rmi. PP. Sacri Concilii christiano nomini propagando erigendum censuerunt novum Vicariatum apostolicum, qui ad prædictas omnes regiones extenderetur, quæ sub nomine Congi Belgici seu Independentis veniunt, iis tantum exceptis in quibus per Decretum ejusdem Sacræ Congregationis diei 30 decembris anno 1886, erectus fuit Vicariatus Congi superioris dictus : ita ut fines novæ Missionis ad Septentrionem, Meridiem et Occidentem iidem sint qui prædictum Congum Belgicum definiunt. Ad Orientem vero Vicariatus apostolicus Congi Belgici terminetur arcu meridiano 30° longitudinis orientalis a Greenwich incipiendo a gradu 4° latitudinis australis usque ad lacum Muta Nzighe meridiem versus, deinde finiatur ora boreali et occidentali dicti lacus usque ad ejus extremitatem australem, et exinde linea quæ ab extremitate prædicta perducitur ad ostium fluminis Lira in Lualaba; quem postremum fluvium limes religet usque ad Moero lacum; hunc ad occidentem circumscribet, et per amnis Luapula tramitem ad oram extremam occiduo-meridionalem lacus Bangweolo perveniet.

Hujusmodi autem Vicariatus, cui *a Congo Belgico* seu *Independente* nomen fit, curam suscipiet Congregatio Immaculatæ Cordis Mariæ de Scheutweld, cui ad prædictum effectum Congi Belgici evangelizandi addicitur et unitur, juxta votum Regis Belgarum, Seminarium Africanum Lovanii haud pridem erectum.

Hujusmodi vero Sacræ Congregationis sententiam Sanctissimo D. N. Leoni Papæ XIII ab infrascripto Archiepiscopo Tyriensi ejusdem Sacræ Congregationis Secretario relatam in audientia diei 26 superioris Aprilis Sanctitas sua in omnibus ratam habuit confirmavitque, eaque super re præsens Decretum et Litteras Apostolicas in forma Brevis expediri jussit.

Datum Romæ ex ædibus Sacræ Congregationis de Propaganda Fide die 2 maii 1888.

La Sacrée-Congrégation de la Propagande a désigné comme supérieur de la Mission du Congo belge, en attendant la nomination d'un vicaire apostolique, le R. P. Albert Gueluy, qui a déjà passé plusieurs années en Chine. Il est venu le 2 juillet à

Paris, où nous avons été heureux de lui offrir l'hospitalité pour quelques jours. Le T. R. Père lui a fait voir nos deux maisons de Chevilly et de Grignon, qu'il a visitées avec intérêt.

---

### ADMISSIONS AUX VŒUX

Ont été admis, par décision du Conseil, en date du 26 juin :

#### AUX VŒUX PERPÉTUELS :

Les PP. COTONÉA et THIALLIER, de la cté de Langonnet ;  
 Le P. RIAUX, de la cté de Merville ;  
 Les PP. GIRARD et FRAISSE, de la cté de la Guadeloupe ;  
 Le P. ALLGEYER, de la cté de Port-d'Espagne (Trinidad) ;  
 Le P. HOLDER, de la Mission de la Guyane ;  
 Le F. JEAN-PALÉMON Le Page, de la cté de Langonnet ;  
 Le F. TITUS Hartmann, de la cté de Pittsburgh.

#### AUX VŒUX DE CINQ ANS :

Le P. LE DOUARIN, de la cté de Langonnet ;  
 Les PP. Raoul LECOMTE et FUZIER, de la cté de Mesnières ;  
 Les PP. BAUMANN et HORNÉ, de la cté de Merville ;  
 Le F. CORBINIEN Hinderer, de la cté de Mesnières.

---

### ADMISSIONS A L'OBLATION

Ont été admis à l'oblation par le T. R. Père :

#### AU SCOLASTICAT DE THÉOLOGIE, A CHEVILLY, LE 16 JUIN, MM. :

GARNIER Abel, du dioc. de Séez, pat. rel. s. Augustin ;  
 DÉMAISON Louis, du dioc. d'Annecy, pat. rel. s. Jean l'Évangéliste ;  
 LE MEILLOUR Jean-Marie, du d. de Vannes, pat. rel. s. L. de G. ;  
 RADIGUET Arsène, du dioc. de Séez, pat. rel. s. Louis de Gonz. ;  
 CHARBONNIER Gilbert, du d. de Clermont, pat. rel. s. Fr. de Sales ;  
 ROUPNEL Julien, du dioc. de Séez, pat. rel. Marie-Joseph ;  
 LE CITOL François, du dioc. de Quimper, pat. rel. s. Joseph ;  
 DUCEY Paul, du dioc. de St-Claude, pat. rel. s. Jean l'Évangéliste.

AU SCOLASTICAT DE PHILOSOPHIE, LE MÊME JOUR, MM. :

ICOL Antoine, du dioc. de Paris, pat. rel. s. Vincent de Paul;  
 JAECKEL Aloyse, du dioc. de Breslau, pat. rel. Marie-Joseph;  
 LANDREVI Marius, du dioc. de Montauban, pat. rel. s. Ignace;  
 HELTEN Jean-Pierre, du dioc. de Cologne, pat. rel. Marie-Joseph.

AU PETIT SCOLASTICAT DE BLACKROCK, LE 24 JUIN, MM. :

BARRIER Antoine, du dioc. de Clermont, pat. rel. s. Joseph;  
 GOUTTRY Joseph-Albert, du d. d'Annecy, pat. rel. s. Fr. de S.;  
 SENGER Ferdinand, du d. de Cologne, pat. rel. s. Louis de Gonz.;  
 GANNON Thomas, du d. de Tuam, pat. rel. s. François d'Assise;  
 KIRBY Daniel, du dioc. de Cashel, pat. rel. s. François de Sales;  
 REILLY Jean-Joseph, du dioc. d'Ardagh, pat. rel. s. Columbkille;  
 O'BRIEN Robert, du d. de Dublin, pat. rel. s. Jean l'Évangéliste.

## ZANGUEBAR



### COMMUNAUTÉ DE SAINT-JOSEPH, A ZANZIBAR

AVRIL 1886 — JUILLET 1888.

1. Tournées de Mgr de Courmont. — 2. Voyages de plusieurs Pères. Imprimerie. — 3. Ministère, baptêmes, difficulté pour la conversion des musulmans. — 4. Les Allemands au Zanguebar. Traité avec les Anglais. — 5. Relations avec la société de colonisation allemande. Loterie. Projet de convention. — 6. Situation délicate à cause des diverses nationalités. Hôpital. — 7. Projet d'hôpital anglais. Hôpital allemand. — 8. Eloze de la Mission par un explorateur allemand et protestant. — 9. Visites. Voyageurs. Personnages politiques. Pères d'Alger. — 10. Missionnaires bénédictins de Bavière. — 11. Mort du sultan Saïd Bargash. Son successeur Saïd Khalifa. — 12. Esclavage. Captures faites sur les négriers.

1. — Notre dernier *Bulletin* se terminait par la relation de la consécration du vicariat apostolique au Sacré-Cœur de Jésus. Depuis se sont passés des événements très importants, pendant lesquels nous avons été l'objet de la protection spéciale du divin Maître.

Parlons d'abord des voyages entrepris par Mgr de Courmont. Dans la période qu'embrasse ce *Bulletin*, il a fait cinq voyages,

dans le but d'explorer de nouveaux pays ou pour visiter les stations existantes.

Dans le premier de ces voyages (du 13 septembre au 9 novembre), Monseigneur a pu, en compagnie des PP. Auguste Gommenginger et Le Roy, étudier la région des hautes montagnes de l'Ourougourou, ainsi que le Pala-Oulanga, massif assez important, situé au sud de l'Oussagara. Ce voyage s'est terminé par le choix de La Longa pour une nouvelle station, dont l'établissement est aujourd'hui terminé.

Le second voyage (11 janvier au 9 février 1887) avait pour but la visite de Mandéra et de Mondha. En rentrant à Bagamoyo, Monseigneur eut l'occasion de faire, avec le F. Darius, l'ascension du Pongoué, dans le voisinage de Mandéra, et il planta une croix sur le plus haut sommet de cette montagne.

Le troisième voyage (août 1887) s'est effectué, en boutre, de Bagamoyo à Dari-Salama, et n'a duré que cinq jours. Monseigneur et le P. Baur, qui l'accompagnait, se proposaient de faire choix à Dari-Salama d'une maison pour y établir une œuvre; mais ce pays a été, depuis, attribué à la préfecture du Zanguebar méridional.

Dans le quatrième voyage (24 septembre — 31 octobre 1887), Sa Grandeur et le P. Le Roy ont côtoyé par mer tout le littoral depuis Bagamoyo jusqu'à Lamoo. Ils ont pu ainsi étudier à l'aise cette longue et intéressante portion de la côte, presque inconnue des Européens, et nous avons l'espoir d'y établir un ou deux centres de missions.

Enfin le cinquième voyage (9 janvier — 26 février 1888), entrepris en vue d'examiner une fondation proposée par les Allemands, a permis à Monseigneur de revoir les stations de Tounoungouo, Mrogoro, La Longa, Kondoa. Après la visite des lieux, il n'a pas cru pouvoir accepter le poste de Seima, où la société de colonisation désirait nous voir fonder une œuvre.

2. — A propos de ces voyages, disons également un mot de ceux des autres membres de la communauté.

Le 4 décembre 1886, le P. Acker fut envoyé à Mandéra pour y prêcher une retraite de jubilé. Accompagné du R. P. Jamet, procureur des Pères d'Alger à Zanzibar, il fit ce voyage en quinze jours.

Le P. Le Roy a dû quitter aussi Zanzibar, en décembre 1887,



pour aller remplacer, à Bagamoyo, le P. Baur, parti en changement d'air à Bombay. Au retour de ce dernier, il s'est rendu à Mrogoro, afin d'y remplacer provisoirement le P. Charles Gommenginger; celui-ci est, comme on sait, rentré en France dans le but d'y faire les préparatifs nécessaires pour la fondation d'une station au Kilima-Ndjaru.

Le 10 mai 1887, le P. Acker avait aussi été envoyé en Europe pour affaires concernant la Mission. Il était de retour à Zanzibar le 31 décembre de la même année.

En 1886, le P. Sacleux fit également un voyage en Europe pour rétablir sa santé et s'occuper en même temps de la révision du dictionnaire souahili-français et français-souahili. Cet ouvrage, on se proposait tout d'abord de le faire imprimer en France; mais, tout bien considéré, on crut préférable d'acheter une imprimerie, afin de pouvoir exécuter ce travail à Zanzibar.

Le P. Sacleux ayant obtenu comme aide le F. René, déjà initié à ces sortes de travaux au Sénégal, tous deux allèrent pendant plusieurs mois visiter les ateliers de M. l'abbé Roussel, à Auteuil. Arrivés à Zanzibar vers la fin de décembre 1886, ils imprimèrent tout d'abord des syllabaires, une arithmétique, un catéchisme. Ces essais réussirent à souhait; et, en ce moment, le dictionnaire, si longtemps attendu, est sous presse.

3. — Quant à notre ministère, il n'y a rien de bien particulier à signaler. Nous sommes heureux cependant de pouvoir dire que les adorations du premier dimanche du mois continuent à nous donner de vraies consolations.

Le 16 mai 1886, nous avons eu une première communion de 10 garçons et de 6 filles, suivie de la confirmation. Le 7 juin suivant, nous avons baptisé une dizaine d'enfants.

Les Sœurs et M<sup>me</sup> Chevalier ont aussi quelquefois l'occasion de faire des baptêmes. Celle-ci, en particulier, en a fait, à elle seule, 42. Mais, dans cette œuvre de zèle, il faut une très grande prudence, car les musulmans sont très fanatiques. Pour les adultes, il est presque impossible de les ramener. Les quelques traits suivants feront comprendre les difficultés de notre ministère auprès d'eux.

Ainsi, le 7 janvier 1886, est mort en prison le fils de Abdallah-ben-Ali. Ce jeune homme avait eu des rapports avec la Mission anglaise, et on l'avait accusé d'avoir embrassé la religion chré-

tienne. Il était en prison depuis trois ans pour expier ce crime. Au moment où il y était entré, le sultan avait dit : « Il y mourra ». Et il y est mort, en effet, sans même que ses parents, très influents à Zanzibar, aient osé demander quelque soulagement à sa peine.

Un de nos catholiques goanais, pour mieux satisfaire ses passions, avait eu la faiblesse de passer à l'islamisme. Mais, dégoûté bientôt de ce genre de vie, il demanda à rentrer dans le giron de l'Église. Pendant six ans, il essaya, mais vainement, de sortir de sa position. Cependant, à l'arrivée de Serpa-Pinto, il crut le moment favorable et vint trouver le P. Acker. Celui-ci, dûment autorisé, le mit en règle avec le bon Dieu, et il allait quitter la ville en secret, quand le sultan, apprenant son abjuration, le mit en prison. Il a fallu toute l'énergie du consul anglais, menaçant de baisser son pavillon et de rompre ses relations avec le sultan, pour obtenir l'élargissement du prisonnier.

4. — L'introduction des Allemands dans ces contrées est un fait de la plus haute importance pour nos missions; aussi allons-nous résumer, en peu de mots, les principaux événements qui ont marqué leur prise de possession.

Au commencement de 1884, les docteurs Peters et Juhlke, accompagnés du comte Pfeil, firent, dans l'Ousagara, un premier voyage, qui passa inaperçu. Le 27 janvier 1885, apparaissait un navire de guerre allemand, la *Gneisenau*, amenant M. Gerhard Rohlfs, comme consul général d'Allemagne.

Le 3 mars, le sultan, ainsi que tous les consuls, sont informés, par lettre officielle de M. Rohlfs, que Sa Majesté l'empereur d'Allemagne a reconnu comme territoire placé sous son protectorat, tous les terrains acquis par les membres de la société de colonisation, et situés à l'ouest des États du sultan. Un mois plus tard, on déclarait que par ce mot « ouest », il fallait entendre l'Ousagara, l'Oukami, l'Oussigoua et le Ngourou.

De là, protestation énergique du sultan à l'empereur d'Allemagne. C'est ce qui amène, au mois d'août 1885, une escadre composée de cinq navires de guerre, ayant à sa tête l'amiral Knorr. Celui-ci donne vingt-quatre heures au sultan pour retirer sa protestation, et le canon allait parler quand Saïd-Bargash s'incline. On profite du séjour de l'escadre pour conclure avec le sultan un traité d'amitié et de commerce, qui est signé le

20 décembre 1885. Grâce aux démarches du P. Acker, on y insère la clause de la conférence de Berlin, relative aux missionnaires, et assurant le libre et public exercice du culte.

Restait une dernière difficulté à trancher, à savoir quelles seraient les limites des pays soumis à l'Allemagne? Pour décider ce point, on institue une commission composée d'un Anglais, d'un Allemand et d'un Français. Cette commission attribue au sultan un ruban de terre large de 10 milles, et se déroulant tout le long de la côte, depuis la baie de Tungi, au sud, jusqu'à Kipini, au nord; puis, les villes de Kismayou (1), Barawa, Merka, Mogadisho et Warsheik; enfin, les quatre grandes îles de Mafia, Zanzibar, Pemba et Lamou, déjà par le passé dépendantes du sultanat. Le reste des anciennes possessions du sultan est adjugé aux Allemands.

Les Anglais, cependant, qui depuis 1824 avaient des vues sur ces pays, obtiennent, par traité du 29 octobre 1886, l'intérieur et la côte, à partir de Wanga jusqu'à Kipini.

Tous ces événements ont été pour nous, on le comprend, la cause de vives préoccupations; car, de ce fait, la plupart de nos missions se trouvent placées sur territoire allemand. Les Anglais nous laisseront pleine liberté d'étendre nos stations chez eux; mais en sera-t-il ainsi des autres?

5. — Le consulat d'Allemagne n'ayant juridiction que dans les États du sultan, nous avons peu à traiter avec lui; nous avons surtout affaire à la société de colonisation, représentée ici en ce moment par le baron de Gravenreuth.

Dès le principe, ces Messieurs ont été nos obligés. Les bulletins de nos stations de l'intérieur pourront citer une foule de circonstances où nos confrères leur ont rendu des services inappréciables.

Tous se plaisent à le reconnaître et ne tarissent pas d'éloges sur nos œuvres. Ils nous ont d'ailleurs donné des marques non équivoques de leur bienveillant intérêt.

(1) Il vient de se produire à Zanzibar un nouvel incident politique, dont voici la cause. L'Italie, par son consul, demande Kismayou, près de l'embouchure du Djoub. Saïd-Khalifa refuse et se réclame des deux puissances qui lui ont assuré des garanties pour la paisible possession de son territoire actuel. Là-dessus, le 6 juin, rupture des relations diplomatiques, pavillon du consulat italien amené, navires de guerre allant, dit-on, prendre de force Kismayou, au nom du roi d'Italie. 10 juin 1888.

En 1887, en effet, le P. Acker ayant ouvert une loterie en faveur de l'hôpital, tous les Européens y prirent part. L'amiral Knorr, qui se trouvait en rade à ce moment, voulut que toute son escadre y participât, en reconnaissance des services rendus à ses malades, et il s'offrit à faire passer lui-même la liste. Cette loterie rapporta plus de 3,000 francs, chiffre inespéré dans une ville où l'on compte à peine de 70 à 80 Européens.

Les Allemands apprécient fort les services qu'une mission est appelée à rendre, même au point de vue de la colonisation, dans un pays nouveau comme le Zanguebar. Aussi, dans le but de favoriser les intérêts de l'association et aussi pour l'avantage de nos œuvres, M. le baron de Gravenreuth, bon catholique, crut devoir proposer à Mgr de Courmont une convention spéciale, qui fut soumise à la Maison-Mère et à la Propagande, à Rome. Mais, pour des motifs qu'il est hors de propos d'exposer ici, cette affaire n'eut pas de suite. On estima qu'il était préférable de rester sous le droit commun de la liberté, assurée à toutes les missions par la Conférence de Berlin.

C'est sans doute ce projet de convention qui a donné naissance à des bruits absurdes, nous accusant de vouloir vendre pour 1 million aux Allemands notre établissement de Bagamoyo ; de cacher aussi leur ivoire dans cette station, afin de la soustraire à la douane du sultan. Tous ces bruits, comme il se conçoit, sont tombés d'eux-mêmes.

Dans la séance du Reichstag du 4 février 1888, le député Rintelen a demandé la liberté religieuse pour les missionnaires, et accès pour les prêtres du Saint-Esprit dans les pays de protectorat allemand. Cette question et d'autres relatives aux intérêts coloniaux ont été soumises à l'examen d'une commission de quatorze membres. Espérons que le résultat en sera favorable pour nous et pour nos œuvres.

6. — Ici, comme ailleurs, les représentants des puissances européennes désireraient faire servir à leur profit l'influence de la Mission. De là une situation délicate pour nous et souvent pleine de difficultés. Aussi notre ligne de conduite est-elle de ne nous mêler, en aucune façon, aux questions politiques, et de nous maintenir sur le terrain exclusivement religieux.

Notre hôpital surtout a particulièrement excité l'intérêt des consulats français et allemands.

On sait au prix de quels sacrifices cet hôpital fut bâti par la Mission en 1874-1875. On y travaillait pendant que le regretté P. Horner se trouvait au Chapitre général. On allait même y mettre la dernière main pour réjouir ce cher Père à son retour, lorsque, par suite de pluies torrentielles extraordinaires, le tout s'écroula comme un jeu de cartes (11 décembre 1875).

Le cher Père en était découragé. Comment, en effet, trouver 50,000 francs pour remettre la bâtisse sur pied? Il allait donc abandonner le projet, quand la Providence vint à son secours en lui envoyant un don extraordinaire de 50,000 francs. Aussitôt on se remit à l'œuvre, et notre hôpital, situé dans un très beau quartier, au bord de la mer, est aujourd'hui l'un des plus solides bâtiments de la ville.

7. — C'est l'œuvre qui frappe le plus les Européens et qui nous attire le plus de sympathies. C'est aussi pour cette raison que les diverses nationalités voudraient en posséder une semblable. Depuis longtemps, sir John Kirk, l'ancien consul général d'Angleterre à Zanzibar, caressait également cette idée et l'entretenait parmi les Indiens. Le dernier jubilé de la reine lui donna un commencement d'exécution. Tharia Topan, le propriétaire de la maison où demeure M<sup>me</sup> Chevalier, a offert, à cette occasion, environ 500,000 francs au gouvernement britannique pour ouvrir, à Zanzibar, un hôpital devant porter le nom d'*Hôpital du jubilé de la Reine*.

Ce monument devait être mis sur le pied le plus grandiose, avec trois ou quatre médecins, des bâtisses particulières pour les différentes espèces de maladies, etc. La somme offerte ne représentait pas la moitié du capital requis pour mener à bonne fin une semblable entreprise : le gouvernement anglais y suppléerait. Le jour du jubilé de la reine, tous les Européens de Zanzibar ont été invités à la pose solennelle de la première pierre, cérémonie présidée par le Consul général d'Angleterre. Ce fut tout, et il est probable que les choses en resteront là, parce que l'Angleterre sent que l'influence dominante à Zanzibar pourrait passer en d'autres mains, et elle ne se soucie guère de travailler pour les autres.

Pour les Allemands aussi, la question d'hôpital s'est imposée à leur esprit dès leur arrivée.

Depuis longtemps leurs journaux parlaient d'un comité de

dames, le *Frauenbund*, établi dans le but spécial de travailler à la fondation d'hôpitaux à Zanzibar et à la côte. M<sup>lle</sup> de Bulow, la présidente, vint elle-même à Zanzibar au mois d'août 1887. Une de ses premières visites fut pour nos sœurs de l'hôpital, et elle s'offrit ensuite à les aider. Plus tard, elle promit des secours en nature et en argent du *Frauenbund*, à la condition que la Société de colonisation, ainsi que le consulat allemand, eussent le privilège de délivrer des billets d'entrée pour notre hôpital. Nous ne crûmes pas devoir accepter.

De son côté, le gérant du consulat français, M. Piat, fit d'instantes démarches auprès de nous pour nous faire prendre un médecin français, qui venait d'arriver à Zanzibar. Tous les malades devaient être obligés de s'adresser à ce médecin, sous peine de se passer du soin de nos sœurs. Nous déclarâmes que notre hôpital n'était et ne pouvait être, à proprement parler, ni français ni allemand, mais catholique, et comme tel ouvert à tout le monde. Lui donner, en effet, une enseigne nationale, ce serait paralyser la plus grande partie de notre influence.

Les Allemands protestants ont fait décider la construction d'un hôpital évangélique. Cette œuvre, soutenue par le consulat et les missionnaires évangéliques, sera bientôt installée. L'avenir nous dira quels en seront les résultats.

8. — Sur la Mission, ainsi que sur l'hôpital, citons, pour terminer, l'opinion de M. Charles Schmidt, chargé, par la *Société de l'Afrique Orientale*, d'examiner toute cette région.

Après avoir dit sur la Mission anglaise, en mauvaise part, tout ce que l'on peut dire, il continue :

Autant on est sévère à apprécier les Missions anglaises, autant on est obligé de reconnaître les succès des Missions françaises. La Mission française de la Congrégation du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie est restée, aussi bien dans l'esprit que dans la pratique, fidèle à son but bien connu. *A priori* elle écarte les vues politiques dans ses Missions, et plus tard ce n'est que rarement qu'elle y a été mêlée. Sans bruit, mais avec une activité infatigable, les missionnaires ont toujours eu à cœur de propager l'esprit du christianisme et les bienfaits de notre culture parmi la population noire.

Les vrais sentiments de cette société se symbolisent dans leur bienfaisante institution, leur hôpital.

Combien d'Européens malades, combien de mes camarades ont

trouvé des soins affectueux auprès des sœurs, et je dois avouer que chaque fois que j'ai eu à visiter cet institut, l'ordre, la propreté, la charité chrétienne qui règnent dans tout l'ensemble, m'ont toujours produit l'impression la plus profonde.

Puis, faisant le plus pompeux éloge de notre établissement de Bagamoyo, il ajoute :

Les Anglais ne peuvent même pas songer à rivaliser avec eux, et j'exprime ici le *vœu le plus sincère que cette Mission puisse trouver toujours dans l'Afrique orientale un champ d'activité sans troubles et sans entraves.*

9. — Le 19 décembre 1885, nous reçûmes la visite de M. Nadister, de l'Association internationale, employé au Congo, et bien connu de nos Pères. Il rapatriait les Zanzibarites, engagés autrefois par Stanley pour le Congo. Il avait vu nos œuvres du Gabon et du Congo; il visita aussi avec plaisir notre établissement de Bagamoyo, et en parut enchanté.

Le 18 février 1886, nous eûmes l'honneur de recevoir M. Patrimonio, le plénipotentiaire français qui a conclu la paix avec Madagascar. Il vint plusieurs fois voir Monseigneur et nous témoigna beaucoup de sympathie. Plus tard, c'était M. Lemaire, commissaire français au sujet de la délimitation du sultanat.

Le 23 février 1887, l'illustre Stanley arrivait aussi à Zanzibar. Son projet était de partir de Bagamoyo pour aller au secours d'Emin-Bey. Malheureusement, quelques mois auparavant, avaient eu lieu les massacres de l'Ouganda, et les consuls anglais et français lui conseillèrent de prendre une autre route. La défiance de Mouanga, le sultan de l'Ouganda, aurait pu lui faire voir, dans l'arrivée de Stanley, le désir secret d'une vengeance et le pousser à de nouveaux excès. Le grand explorateur prit donc une autre route.

Le 16 juin 1887, une nouvelle caravane des Pères d'Alger passait ici, se rendant dans l'intérieur. Quelques mois auparavant, nous avons vu le capitaine Joubert, le seul zouave qui soit encore actuellement au service des Pères. M. Joubert est vraiment un homme de Dieu, se dévouant corps et âme à sa gloire et au salut des âmes.

Le 5 août 1887, parut en rade la *Saïda*, navire-école autrichien. Dès son arrivée, son capitaine, M. Heinze, vint présenter

ses hommages à Monseigneur, avec le docteur Stéphan Paulay. Monseigneur lui rendit sa visite le lendemain, et fut, comme d'habitude, salué de treize coups de canons. Le 18 du même mois, avait lieu la fête de l'empereur d'Autriche. Sur la demande du commandant, nous célébrâmes une messe basse avec chant, laquelle fut suivie du *Te Deum* solennel. Le consul autrichien et tout l'état-major de la *Saïda* y assistaient en grand uniforme.

Signalons enfin le départ de sir John Kirk, consul général d'Angleterre, qui a passé ici plus de vingt ans. En homme politique, il a eu, tour à tour, à nous attaquer et à nous favoriser; mais, en somme, nous avons toujours eu avec lui de bonnes relations, et la Mission lui doit de la reconnaissance.

Comme navires de guerre français, nous avons vu passer ici successivement le *Limier*, le *Labourdonnais*, le *Vaudreuil*, le *Lapérouse*, le *Nielly*, et le *d'Estaing*.

10. — Le courrier de janvier 1888 a amené les missionnaires Bénédictins de Bavière destinés à la préfecture du Zanguebar méridional. Le P. Bonifacius, seul prêtre, était à leur tête avec le titre de pro-préfet. Il avait avec lui cinq Frères et quatre Sœurs Bénédictines.

Dès leur arrivée, ils vinrent se présenter à la Mission, et, pendant leur séjour, ils sont venus tous les jours faire leurs exercices et assister à la sainte Messe à notre chapelle.

En l'absence de Monseigneur, alors en voyage, et selon ses instructions, le P. Acker les reçut comme on reçoit des frères en Jésus-Christ, et les assista de son mieux par tous les moyens en son pouvoir. Il conseilla au P. Bonifacius de laisser les Sœurs à Zanzibar, d'aller d'abord à Dari-Salama y choisir un endroit convenable, et d'y bâtir les habitations de première nécessité. Quand il aurait un local prêt, il reviendrait chercher les Sœurs. Le bon Père suivit ce conseil, et il s'en trouva bien. C'est ainsi que les Bénédictines passèrent un mois et demi avec nos Filles de Marie.

Le P. Bonifacius s'est établi à 5 lieues de Dari-Salama, dans un endroit nommé Pougou, et qui lui paraît réunir toutes les conditions de réussite. La nouvelle communauté est installée depuis Pâques (1888). Elle a déjà perdu un Frère, frappé d'un coup de soleil, dans le trajet de Dari-Salama à Pougou.

11. — Depuis deux ans, Saïd Bargash, le sultan de Zanzibar,



souffrait d'un refroidissement, auquel il ne fit pas d'abord grande attention. C'est seulement au commencement de cette année que des crachements de sang et de matières purulentes l'avertirent de la gravité de son état.

Chez les Arabes, il n'est guère d'usage de se soumettre à un traitement médical. *In Sha Allah?* disent-ils. S'il plaît à Dieu, je guérirai. Cependant il essaya d'un voyage d'une dizaine de jours en mer. S'imaginant qu'il allait mieux, il fit, en février dernier, un voyage de deux mois pour prendre les eaux thermales à Mascate, et voir, en même temps, son frère. Rentré à Zanzibar le 26 mars, de plus en plus affaibli, il mourut dans la nuit même. Ses funérailles se firent sans beaucoup de cérémonie, le lendemain matin, vers cinq heures. Les Arabes donnèrent aussitôt la main en signe d'hommage à Seïd Khalifa, son frère, nommé autrefois Seïd Féréji.

Le soir même, à trois heures, eurent lieu les visites de condoléance des Consuls. Monseigneur, accompagné des Pères de la Communauté, fut reçu vers cinq heures, avec tout l'appareil officiel accordé aux consuls.

A vrai dire, le défunt sultan Seïd Bargash n'a jamais été un véritable ami de la Mission. Dans ces derniers temps surtout, il s'était montré à notre égard plus qu'indifférent, nous englobant dans son estime avec les autres Européens, qu'il détestait en bloc, non sans quelque raison.

Nous espérons mieux de Seïd Khalifa, qui s'entend très bien avec Seïd Ali, son frère, aujourd'hui héritier présomptif. Celui-ci est, depuis longtemps, un ami du regretté P. Horner, ainsi que du P. Acker et maintenant de Monseigneur.

12. — Avant de finir, encore un mot sur l'esclavage. Officiellement, comme on sait, la traite est abolie; mais, en secret, elle se continue, quoique sur une moindre échelle. Les croiseurs anglais (les Français et les Allemands ne s'en soucient guère) prennent encore constamment des traitants en flagrant délit. Malheureusement leurs captures tournent parfois au tragique. Ainsi, le 17 juin 1887, une embarcation anglaise, à la chasse des négriers, ayant rencontré près de Pemba un boudre chargé d'esclaves, il s'ensuivit une lutte très vive, au cours de laquelle tous les Arabes furent tués et tous les Anglais blessés. Deux de ceux-ci sont morts, peu de jours après, et les cinq autres ont

été soignés à notre hôpital. Les cinquante-trois esclaves capturés ont été donnés, sur l'ordre du consulat anglais, partie à la mission anglaise de Monbase, et partie à celle de Zanzibar.

Plusieurs fois, dans ces engagements, il est arrivé que les esclaves, affolés à la vue des Européens armés et se croyant perdus, se sont tous jetés en arrière, du côté opposé, et ont fait chavirer les embarcations. Tout dernièrement, les officiers du *Garmet* ont assisté à une manœuvre de ce genre, et, le lendemain, ils ramassaient plus de cinquante cadavres au bord de la mer.

Par le passé, nous recevions du consulat anglais beaucoup d'esclaves ainsi capturés; mais depuis quatre ans, sir John Kirk avait fait défense de nous en envoyer.

Son successeur, le colonel Iwan Schmith, s'est heureusement montré plus bienveillant. Il est arrivé au mois de février 1888. Or, à ce moment, le *Garmet* captura une cinquantaine d'esclaves. Le P. Acker ayant fait une nouvelle tentative pour en obtenir, le major Mac Donald, au nom du colonel Schmith, l'invita gracieusement à passer au consulat pour faire choix de ce qui pourrait nous convenir; et le Père s'empressa d'aller chercher six filles et deux garçons. Tous les autres étaient trop grands; car nous avons pris pour règle de ne pas accepter les adultes, qui se plient difficilement au genre de vie de Bagamoyo.

Par une lettre du 11 juin dernier, Mgr de Courmont annonce qu'il vient de recevoir de nouveau une trentaine d'enfants du consulat anglais.

---

## COMMUNAUTÉ DE NOTRE-DAME DE BAGAMOYO

AVRIL 1886 — JUILLET 1888.

1. Orphelinats. Nombre d'enfants rachetés. — 2. Consécration au Sacré-Cœur, et bénédiction d'une statue commémorative. — 3. Procession de la Fête-Dieu troublée par les abeilles. — 4. Ministère extérieur. Catéchiste. Baptiseuses. — 5. Hôpital. Léproserie. — 6. Villages chrétiens. — 7. Visites.

1. — Nous avons d'abord à rendre mille actions de grâces à Dieu de nous avoir entièrement préservés de mortalité dans la

période qu'embrasse ce *Bulletin*, ce qui, depuis la fondation de notre communauté, n'avait, hélas! jamais eu lieu pendant un semblable laps de temps.

Le chiffre des enfants de nos deux orphelinats varie toujours entre 240 et 250. Vingt-trois jeunes ménages viennent de nous quitter, pour aller fonder la belle station de La Longa. Une dizaine de nos jeunes gens se marieront sous peu; de plus, une vingtaine iront préparer une nouvelle station, vers décembre prochain, pour revenir se marier eux-mêmes, une année après.

Depuis le 24 février 1884 jusqu'à ce jour, 319 esclaves ont été rachetés ici même, à Bagamoyo. Autrefois les consuls nous envoyaient des esclaves capturés sur les embarcations des négriers, mais depuis six ans nous n'en recevons presque plus. C'étaient ordinairement des enfants qui avaient déjà goûté de la corruption de l'arabe, et par suite étaient moins souples à l'esprit de l'Évangile. Ceux que nous avons rachetés nous-mêmes, et qui viennent directement des régions lointaines de l'intérieur, ont un caractère bien plus heureux, et sont beaucoup plus accessibles à notre sainte foi. Ces pauvres enfants nous sont soumis et nous aiment. Pas un seul n'a essayé de s'éloigner de la Mission; l'on voit régner parmi eux la piété et l'esprit de foi. Daigne le bon Dieu continuer à bénir cette œuvre.

2. — Au vingt-cinquième anniversaire de notre arrivée dans ce pays, le 25 décembre 1885, la Mission tout entière fut, comme on sait, consacrée au Sacré-Cœur. Cette cérémonie eut lieu à la messe de minuit, en présence du Très Saint Sacrement exposé, et devant nos 400 chrétiens, dont plus de 220 venaient de faire la sainte communion. Aussitôt après la lecture solennelle de l'acte consécateur, les échos du canon retentirent en l'honneur du Dieu de l'Eucharistie, et portèrent nos vœux jusqu'au ciel.

Pour rendre impérissable le souvenir de cette pieuse consécration, Monseigneur eut la pensée d'ériger un monument commémoratif. A cet effet, les religieuses de l'Adoration Réparatrice, de la rue d'Ulm à Paris, lui envoyèrent une fort belle statue du Sacré-Cœur, en fonte de fer bronzé, et mesurant 2<sup>m</sup>.50 de hauteur. Or, où pouvait-elle mieux être placée qu'à Bagamoyo, pépinière des familles chrétiennes de nos stations, et source de la vraie foi dans ces régions lointaines? Nous avons donc le bonheur de la posséder; elle s'élève devant la grille d'entrée, sous

un ciel de verdure, les bras ouverts, entre deux rangées de manguiers qui conduisent au bord de la mer.

La bénédiction de cette statue fut fixée au jour de la fête du Sacré-Cœur (17 juin 1887), et Monseigneur s'engagea à venir présider lui-même la cérémonie. Nous n'espérions plus guère voir venir Sa Grandeur, lorsque, le matin même de la fête, vers deux heures, nous fûmes réveillés par une agréable musique instrumentale : c'était notre pieux vicaire apostolique, accompagné d'une troupe de goanais, musiciens du sultan, qui faisait son entrée solennelle.

A quatre heures, eut lieu la bénédiction avec toute la solennité possible. Nous nous dirigeâmes en procession vers la belle statue. Là, Monseigneur, par quelques paroles de cœur expliqua aux assistants la signification de cette cérémonie ; et un Père traduisit ensuite en souahili la substance de cette touchante allocution.

A partir de cette mémorable journée, le pieux monument du Sacré-Cœur est devenu un lieu de pèlerinage très fréquenté. Nos chrétiens, en effet, ne passent jamais devant cette image sans se mettre à genoux pour invoquer le divin Cœur de Jésus. Pour soutenir et raviver cet élan de dévotion, une réunion pieuse a lieu devant la statue, le premier vendredi de chaque mois.

Depuis l'inauguration de ce monument, on ne saurait croire combien le Cœur de Notre-Seigneur nous a bénis pour l'extension de nos œuvres. Dieu seul connaît les miracles de grâce opérés dans les âmes (1).

3. — Après la belle cérémonie que nous venons de relater, nous nous préparâmes à célébrer la fête du Très Saint-Sacrement, qui devait avoir lieu le surlendemain. Monseigneur voulut bien rester pour la présider. La procession, comme de coutume,

(1) Voici l'inscription sur marbre gravée sur ce monument :

*Venite ad me Omnes*

(Math., XL, 28.)

EN COMMÉMORATION DE LA CONSÉCRATION AU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS  
DU VICARIAT APOSTOLIQUE DU ZANGUEBAR  
CÉLÉBRÉE LE 25 DÉCEMBRE 1885  
PAR LES PÈRES ET LES FRÈRES  
DE LA CONGRÉGATION DU SAINT-ESPRIT ET DU SAINT-CŒUR DE MARIE  
DES RELIGIEUSES, FILLES DE MARIE  
ET TOUS LES CATHOLIQUES DE LA MISSION  
*O Cor Jesu sacratissimum, miserere nobis.*

se déroulait solennellement au son des cloches, des instruments, du chant et des coups de canon, lorsque tout à coup voilà les musiciens qui sortent la bouche de leurs instruments, les chanteurs cessent aussi l'un après l'autre, des centaines de canards se font seuls entendre, et nous voyons un sauve-qui-peut général, dans toutes les directions.

Éloignés de la foule, nous étions à nous demander quelle pouvait être la cause de ce désordre.

Mais voici que le F. Géréon enfonce la main dans la barbe du sous-diacre, en criant : « Les abeilles ! » En effet, elles étaient descendues du pied de la statue de la Sainte Vierge, qui surmonte la chapelle. Au bruit des cloches, du canon et des chants, en voyant le brillant du dais et des ornements, elles avaient cru, sans doute, que c'en était fait de leur empire, et avaient fondu sur les faibles mortels, cause de tout ce tapage.

Haut et bas clergé, nous n'avions pas encore été inquiétés, et nous voulions continuer la procession. Arrivés un peu plus loin, voilà que des milliers et des milliers d'abeilles s'abattent sur le dais, sur l'ostensoir ; la figure de Sa Grandeur en est entièrement couverte. En un clin d'œil les vingt enfants de chœur disparaissent et, sur le conseil du P. Baur, on se réfugie dans un appartement voisin pour se débarrasser des abeilles par la fumée, tandis que le Père qui faisait l'office de sous-diacre s'empresse d'aller remettre la Sainte Hostie au tabernacle.

Jusqu'à cinq heures trois quarts, personne n'osa sortir. Quels ennemis que les abeilles ! Celui qui n'a pas eu à soutenir leurs attaques ne comprendra jamais cette parole de David : *Circumdedederunt me sicut apes !* Tout le monde fut piqué, personne n'y échappa, excepté, selon l'expression de nos chrétiennes, « les petits blancs » (statues en plâtre).

Mais le spectacle le plus curieux eut lieu devant notre maison principale. Là, le F. René avait attaché à une forte ficelle un fort joli petit singe, destiné à l'orphelinat de Zanzibar. C'est lui surtout qui eut à soutenir un combat acharné. Pendant plus d'une heure il fit des évolutions vertigineuses, saisit l'ennemi, le déchira, l'écrasa entre ses dents. Mais que pouvait il contre tant d'assaillants ? La pauvre bête avait le corps littéralement couvert de dards.

A cinq heures trois quarts, on vint nous avertir que les abeilles

s'étaient enfin retirées. Que c'était triste! Ici, l'on apercevait la croix déposée contre un arbre, là une oriflamme, plus loin l'encensoir, une soutanelle, le dais, etc. Mais en un quart d'heure tout fut remis en ordre. Que faire maintenant, se demandait-on? Et tout le monde de dire : Faisons la procession. Quantité de bougies furent donc distribuées, la procession fut magnifique et se termina vers les neuf heures. Le démon ne dut-il pas se trouver honteux de cette défaite finale?

Le lendemain matin, Monseigneur nous quitta, accompagné du F. René, des musiciens et du singe, qui hélas! malgré tous les soins qui lui avaient été prodigués, devait succomber en chemin. Le surlendemain, en effet, un billet du F. René, en nous annonçant cette nouvelle, nous apprenait que la dépouille de cet héroïque, mais infortuné lutteur, avait eu les honneurs du Grand Océan. Grâce à Dieu, ce fut la seule victime de cette mémorable journée, dont la nouvelle devait s'étendre au loin. Peu de temps suffit, en effet, pour la porter au Tanganyka, à Bombay, à Mombaze, etc.

4. — Bagamoyo compte à peu près 12.000 habitants, et 15.000 environ sont parsemés çà et là, jusqu'à 4 lieues vers l'Ouzaramo. C'est sur cette population que s'exerce notre ministère. Il est rempli actuellement par trois baptiseuses, un catéchiste et le P. Hirtzlin, sans parler d'un âne, qui a bien aussi son genre de mérite.

Les baptiseuses partent le matin de bonne heure, à jeun, selon l'habitude du pays, et parcourent jusqu'à des 2 et 3 lieues, visitant les cases, souvent jusqu'à la nuit. A cause de la domination arabe, chaque baptême doit être tenu bien secret. Ce ministère exige donc une très grande prudence. Il y a maintenant quatre ans que l'œuvre des baptiseuses existe, et depuis, le chiffre des baptêmes atteint presque 5000. Pour 1886, il est de 1224; pour 1887, de 982; et enfin pour 1888, depuis le 1<sup>er</sup> janvier jusqu'au 1<sup>er</sup> avril, d'une centaine par mois.

On ne saurait se figurer la difficulté de cette œuvre de zèle. De novembre en avril, la chaleur est étouffante; depuis avril jusqu'en septembre, ce sont des inondations, des étangs, des marais, de la boue, qui rendent la marche très pénible. En ce moment, nous sommes tous hors d'état de faire des excursions; il n'y a que le catéchiste et l'âne de valides. Ceux-ci, l'un sur

l'autre, et sans se fatiguer, embrassent 3 lieues dans une heure. Dans le cas où un vieux mourant est rencontré, c'est l'office du catéchiste de l'instruire. Le Père vient ensuite pour le préparer à la mort. Notre vaillant baudet, il faut le dire, peut bien être considéré comme le roi de sa race sur toute cette côte. Avec quel dévouement il remplit son rôle pénible ! Parfois il lui arrive de s'empêtrer dans un marais, et de jeter son cavalier, la tête la première, dans une boue infecte ; mais comme cela se fait sans préméditation ni mauvaise volonté, la vengeance ne s'ensuit jamais, et l'on se rejoint amicalement.

Le P. Hirtzlin dirige tout ce ministère, baptise lui-même un grand nombre d'enfants, et suit le travail des baptiseuses. Disons, à ce propos, qu'une bonne baptiseuse est un grand trésor, car elle a son entrée partout et tout le monde lui fait bon accueil. Mais il lui faut de grandes qualités : une vertu à toute épreuve, beaucoup de dévouement et de discrétion dans l'administration du sacrement.

Nous nous réunissons tous les deux jours, pour rendre compte de notre travail, des malades à suivre, etc. Il nous est facile de nous mettre mutuellement au courant, car nous connaissons le nom des campagnes et des cases. Dans ces réunions, le Père donne les conseils et règle les sorties à faire.

5. — A ce ministère doit être ajouté celui de l'hôpital des adultes et de la petite léproserie. C'est dans ces deux œuvres que nous installons les malades qu'il nous est permis de recueillir au dehors. Une section de garçons pour les hommes, et une de filles pour les femmes sont formées à l'effet d'instruire ces pauvres délaissés. Ce ministère est très fructueux. Notre-Seigneur semble avoir pour ces pauvres gens une prédiction toute spéciale. Une chose qui nous a surtout frappés, c'est que chaque vendredi-saint un vieux ou une vieille meurent, pouvant à juste titre, comme le larron de l'Évangile, être dits voleurs ou voleuses du ciel. Cette année même, une bonne vieille de l'Ougouindo entra en agonie le mardi-saint ; mais quoique raide et froide, elle attendit le vendredi-saint pour s'en aller au ciel.

Nous avons eu un assez grand nombre de cas qui semblent montrer la prédestination au baptême. C'est tantôt un homme, tantôt une femme, venant de très loin, qui se présentent et demandent à mourir ici. Ils paraissent jouir d'une bonne santé,

et voilà qu'une quinzaine de jours après, ils s'en vont dans l'autre monde. Aussi avons-nous pris la résolution de ne jamais leur refuser l'entrée, et jusqu'ici tous ceux qui sont venus ainsi nous ont quittés pour le ciel.

6. — Outre les œuvres énumérées jusqu'ici, il y a encore le ministère des deux villages chrétiens et de plusieurs familles éparpillées dans les environs. Depuis trois ans, tous ces jeunes ménages, sortis de Bagamoyo, ont été complètement livrés à eux-mêmes pour le matériel.

Ces villages sont placés sous la direction d'un Père, aidé d'un chef. Une dizaine de nos jeunes gens mariés travaillent dans nos ateliers; deux sont instituteurs et surveillants à l'orphelinat de garçons. Leurs enfants, au-dessus de sept ans, sont placés dans nos orphelinats, pour y recevoir l'éducation.

L'un de ces villages, situé à huit minutes, comprend une trentaine de familles. Au centre, se trouve leur chapelle, dédiée à saint Joseph. C'est là que, chaque jeudi, le Père leur dit la messe et leur fait une petite conférence. Après le dernier évangile a lieu la bénédiction des enfants. Aussi, vers la fin de la messe, faut-il voir comme cette troupe d'enfants vient se précipiter sur les degrés du sanctuaire! Cela ne se fait pas d'ordinaire sans une petite bataille, tous désirant avoir les premières places. Mais au moment de recevoir la bénédiction et l'eau bénite, la paix est entièrement rétablie, et tous se retirent, les mains jointes, comme de petits anges.

L'autre village, situé à une lieue et demie, compte une quinzaine de familles. Chaque mercredi, le Père enfourche son âne dès 5 heures et quart, pour aller leur dire la messe et leur adresser quelques paroles. Dans les commencements, il se vit obligé de célébrer le saint sacrifice dans la pièce d'entrée d'une pauvre vieille case, lézardée du haut en bas. Pendant cinq mois, on se réunissait là, devant une planche supportée par un pliant et surmontée d'un autel portatif. Un mercredi, pendant la messe, voilà que le fond de cette pièce est emporté par le vent et la pluie. Enfin, la veille de l'Ascension, l'édifice s'écroula entièrement. Les réunions se firent alors dans une des cases de nos chrétiens, en attendant qu'on eût terminé la construction de la chapelle.

Cette chapelle, commencée en février 1888 et achevée six



semaines après, mesure 12 mètres de long sur 4 et demi de large. Bien que couverte en simples feuilles de makoutis, elle est proprette, décorée de beaux tableaux. Un baldaquin recouvre l'autel qui, lui-même, cache la porte d'une petite sacristie.

Le village dont nous parlons a été baptisé du nom de Thomasbourg, à la demande d'un bon prêtre d'Allemagne qui, par testament, nous a légué, pour cette fondation, une somme de 5 à 6,000 marks.

La chapelle a été dédiée à Notre-Dame-du Perpétuel-Secours. On y a institué un petit pèlerinage, et, pour en assurer le succès, les filles d'abord, puis les garçons allèrent successivement y chanter la messe. C'est dans cet oratoire que les enfants des *msaadani* (Perpétuel-Secours) vont faire leurs prières. Les dimanches, et dans les autres circonstances solennelles, ils viennent à la chapelle de la Mission.

Ajoutons que nos enfants mariés vivent à leur aise et que rien ne leur manque. S'ils pouvaient seulement comprendre leur bonheur! Presque tous se sont fait inscrire pour l'adoration réparatrice, il y a trois ans. Ils s'approchent souvent des sacrements. Cependant leur curé doit, de temps à autre, hausser un peu la voix pour les reprendre et les ramener, car ce sont de vrais enfants, qu'il faut suivre, pousser, faire prier, gronder, pour en obtenir quelque chose.

A ces deux villages sont venues s'ajouter plusieurs familles païennes des environs, dont quelques-unes ont déjà reçu le baptême et dont les autres s'y préparent.

7. — La Mission de Notre-Dame de Bagamoyo a toujours été et sera toujours l'oasis de cette côte, par conséquent le lieu d'attraction des étrangers. Beaucoup d'Européens, en effet, viennent nous voir, pour s'instruire et admirer l'installation grandiose de notre établissement.

Nous signalerons d'abord M. Raffray, consul de France à Zanzibar. Précédemment, lorsqu'il se livrait à ses excursions de naturaliste, il était resté longtemps chez nous; et, devenu consul, il a tenu à venir nous revoir et à demeurer ici plusieurs jours. Puis, nous avons eu M. Oswald, consul d'Autriche; M. Echmann, chancelier par intérim; M. Piat, consul intérimaire de France, qui accompagnait la dernière caravane des

Pères algériens jusqu'aux grands lacs. Tous ces messieurs ont passé plusieurs jours avec nous.

Dernièrement, nous avons eu aussi la colonie des Bénédictins de Bavière, qui, en se rendant à Dari-Salama, avait voulu venir voir Notre-Dame de Bagamoyo.

Il serait trop long d'énumérer tous les visiteurs allemands. Ces messieurs, soit en partant pour leurs stations, soit en revenant, tiennent à venir nous voir et à nous demander des conseils pour les installations, les cultures, etc. Autrefois, ils logeaient dans nos deux porteries et hors de la clôture; mais, s'étant vus obligés d'établir une procure en ville pour la réception et l'expédition de leurs marchandises, ils y logent maintenant et se contentent de venir nous voir à la Mission. Leurs rapports avec nous ont toujours été excellents. Quoique protestants, pour la plupart, ils viennent assister à la grand'messe, le dimanche, et ils ont souvent exprimé combien ils étaient édifiés par le chant et la tenue des enfants.

N'oublions pas de mentionner enfin la visite de sœur Augusta, diaconesse établie à Zanzibar. Elle se montra très heureuse de tout ce qu'elle avait vu et surtout de la beauté des offices. Cette femme, très courageuse, il faut le dire, nous quitta, après trois jours, pour s'embarquer en pleine mer, dans une simple pirogue conduite par le grand sorcier de Bagamoyo, et cela afin de pousser une visite à la ville de Dari-Salama.

## NÉCROLOGIE



Nous avons la douleur d'annoncer la mort du P. Mercky, décédé dans le courant du mois dernier. Voici, sur ce cher défunt, une notice nécrologique, suivie de la lettre du P. Le Roy, sur les derniers moments du P. Pérennec.

### LE P. MERCKY

DÉCÉDÉ A DAKAR, LE 17 JUIN 1888

Le P. Laurent-Alphonse Mercky était le troisième enfant donné à la Congrégation par une pieuse famille alsacienne. Son père,

instituteur à Riespach (Alsace), en l'envoyant à Langonnet, où se trouvaient déjà ses deux frères aînés, écrivait au Père Directeur du scolasticat : « Vous allez enfin recevoir mon troisième fils, Alphonse. Il m'en coûte pour faire encore ce nouveau sacrifice ; mais ce qui rend la séparation moins poignante c'est la pensée que cet enfant ne me quitte que pour recevoir auprès de vous des soins tout aussi paternels, et se donner à Dieu. » (Lettre du 23 septembre 1872.)

Le jeune Alphonse avait alors une quinzaine d'années, étant né le 10 août 1857. Il avait fait auprès de son père ses études primaires, et comptait deux années de latin, de sorte qu'il put entrer en cinquième. Admis à l'oblation le 1<sup>er</sup> novembre 1874, il demanda et obtint, le 2 mai 1875, la faveur de faire ses vœux privés pour un an. A leur expiration, il sollicita l'autorisation de les renouveler jusqu'au moment de sa profession. Son supérieur appuyait sa demande par ces mots : « C'est un excellent enfant qui mérite tout à fait cette faveur. » Aussi lui fut-elle accordée.

Après sa profession, en août 1882, il fut envoyé au Sénégal, et principalement employé à Saint-Joseph de Ngazobil, où il remplissait les fonctions d'économe.

Malheureusement, il portait en lui le germe d'une maladie de poitrine, qui avait déjà enlevé plusieurs membres de sa famille, entre autres, en 1871, ses deux frères, Joseph et Ignace, qui avaient eu le bonheur de mourir enfants de la Congrégation. Les effets de cette maladie, quoique ralentis par le climat d'Afrique, ne tardèrent pas à faire de grands progrès. L'an dernier, comme on se le rappelle, on essaya pour lui d'un voyage en France. Mais il s'y trouva plus mal encore, et il demanda à repartir pour le Sénégal. Il a trainé encore quelques mois, plus longtemps même que l'on ne l'avait pensé, et a terminé enfin de la manière la plus édifiante sa trop courte carrière.

Voici, sur ses derniers moments, une lettre du P. Guillet, supérieur de la communauté de Dakar, où il est mort.

Le cher P. Mercky a enfin quitté cette terre de souffrance pour un séjour meilleur, le 17 juin à 4 heures du matin. Depuis deux mois et demi, il était avec nous à Dakar, pour changer de climat et recevoir des soins. Pendant les dernières semaines, notre cher confrère a rudement souffert, non pas de sa maladie de poitrine, qui suivait son cours, mais de la fatigue d'être toujours obligé de garder le lit et la même

position, son pauvre corps ne formant plus qu'une plaie. Le P. Mercky, malgré ses souffrances, a toujours montré la plus grande résignation ; il attendait avec calme le moment de paraître devant Dieu. Ce moment, il l'appelait même de tous ses vœux, dans les derniers jours de sa maladie.

Depuis longtemps, il avait mis en ordre toutes ses petites affaires spirituelles et temporelles. Le courrier qui vous apportera cette lettre emporte aussi deux lettres de sa main, l'une à sa pauvre mère, et l'autre à son frère : ce sont ses adieux à sa famille.

Notre cher confrère n'a donc pas été surpris par la mort. Depuis longtemps il s'y était préparé. Il s'est éteint doucement, comme les poitrinaires. Le F. Fridolin, qui le veillait, ayant essayé de le soulever pour le changer de position, le pauvre Père poussa un long soupir c'était le dernier.

L'enterrement a eu lieu le lendemain, au milieu d'un grand concours de chrétiens. Tous nos confrères des communautés environnantes sont venus y assister. (Lettre du 22 juin 1888.)

---

### LE P. PÉRENNEC (suite) (1)

DÉCÉDÉ A MROGORO, LE 24 AVRIL 1888

Voici, sur les derniers moments de ce cher Père, la lettre du P. Le Roy, adressée à Mgr de Courmont.

Mrogoro, 25 avril 1888.

Monseigneur,

La lettre que j'ai adressée il y a quelques jours au P. Baur et qu'il a dû vous transmettre, vous a fait craindre et peut-être prévoir la douloureuse nouvelle que j'ai à vous annoncer aujourd'hui : le P. Pérennec a rendu son âme à Dieu hier soir, mardi 24 avril, à 8 heures.

A mon arrivée ici, comme je lui trouvais un air pâle et fatigué, il me répondait qu'il se portait au contraire très bien, et que la quinine à Mrogoro ne lui était pas nécessaire. Hélas ! Mrogoro aussi est en Afrique ! Le jeudi 12 avril, au soir, il fut pris tout à coup d'une fièvre bilieuse du plus mauvais caractère, avec hématurie, saignements de nez, faiblesse extrême, syncopes fréquentes. Aussitôt, les moyens les plus énergiques furent employés, et après quelques jours de lutte, la fièvre sembla maîtrisée. De fait, elle n'a plus reparu.

(1) Voir numéro de juin 1888, p. 597.

Mais la faiblesse restait très grande.

Dans la nuit du mardi 17, le Père m'appela — car depuis le commencement de sa maladie jusqu'à la fin, j'ai cru nécessaire de rester près de lui dans sa chambre. — Il avait une forte hémorrhagie. Elle dura deux heures entières, de 1 heure du matin jusqu'à 3 heures.

Dans la journée, je crus prudent de lui administrer l'Extrême-Onction, de recevoir ses vœux perpétuels, et comme à la suite d'une longue syncope il y avait en lui des signes de mort prochaine, je lui donnai l'indulgence *in articulo mortis*.

Les sentiments du cher Père, en cette circonstance, comme du reste en toute sa maladie, furent admirables. D'une docilité d'enfant, prêt à tout, résigné à la sainte volonté de Dieu, beaucoup plus calme que je ne l'étais moi-même, il répondait à toutes les prières, et comme, dans mon émotion, j'omettais quelques cérémonies, il me les rappela.

Il demandait en même temps pardon au F. Basilide qui se trouvait là, des petites peines qu'il avait pu lui causer, et il me pria d'écrire à sa famille, de vous dire, Monseigneur, combien il était heureux de mourir en cette Mission, de faire savoir au T. R. Père qu'il emportait dans l'éternité l'amour de la Congrégation, où il vivait depuis treize ans, un amour d'enfant pour sa mère.

Cependant la crise passa, et peu à peu l'espérance nous revint. Mais depuis l'hémorrhagie dont j'ai parlé, d'autres symptômes se montraient ; la figure devenait bouffie, fatiguée et d'une pâleur extrême, les membres étaient enflés, le sommeil était continuellement troublé par des rêves effrayants et des réveils en sursaut, la respiration était très pénible, le cœur dont il se plaignait toujours, avait un battement tumultueux, les pulsations étaient de 115 à 120 à la minute, et les veines du cou présentaient cette fluctuation particulière que les médecins appellent le *pouls veineux*. A tous ces signes, j'ai cru reconnaître une affection grave du cœur ou de l'aorte, peut-être un anévrysme. Et tout espoir a été perdu !

La nuit et la journée du 24 ayant été plus pénibles encore que les autres, le cher malade a compris qu'il touchait à la fin de sa vie, et depuis lors il n'a cessé d'adresser tout haut au bon Dieu et à la sainte Vierge les prières les plus belles, les plus affectueuses, les plus humbles, les plus touchantes.

A huit heures du soir, j'étais assis à la porte de sa chambre, désolé de voir ainsi mourir sous mes yeux, sans qu'il me fût possible de rien faire, ce confrère excellent, encore si jeune et si bien préparé à rendre à la Mission les meilleurs services ; je priais encore une fois l'Immaculée-Conception de Mrogoro de conserver à sa station ce bon missionnaire, lorsque je l'entends tout à coup pousser quelques gémissements. J'accours, je lui donne une dernière absolution : il mourait !

Les chrétiens du village et les enfants de la Mission étaient alors réunis à la chapelle avec le F. Basilide pour la prière du soir. Chaque jour, ils demandaient aussi à la sainte Vierge de guérir leur Père, et ils allaient commencer les prières qu'ils faisaient à cet effet, lorsque je leur ai annoncé que le P. Pérennec venait de mourir. L'impression a été telle que lorsque j'ai voulu prier pour le repos de son âme, personne n'a répondu, et j'ai dû achever seul le *Pater* et l'*Ave* que j'avais commencés.

Tous sont ensuite venus le voir une dernière fois, et d'eux-mêmes ils se sont organisés pour veiller la nuit et prier près de son corps, chacun une heure entière.

Ce matin, les indigènes de la montagne qui ont pu être prévenus ont assisté à l'enterrement, et les autres, en venant ensuite faire ici leur visite de condoléance, montrent combien ils appréciaient celui qu'ils viennent de perdre, et combien ils le regrettent.

Le P. Pérennec était en effet un homme que vous connaissez assez, Monseigneur, pour qu'il me soit inutile d'en faire l'éloge. Ses anciens directeurs du Scolasticat et du Noviciat, dont il me parlait avec une affection toute filiale quelques jours avant sa maladie, ses Supérieurs de Mission, le P. Mével et le P. Ch. Gommenginger, tous ses confrères enfin s'uniront dans la même appréciation de ses qualités, dans les mêmes regrets, dans la même espérance.

Envoyé au Zanguebar après sa profession, il y a deux ans et demi, il avait eu à assister le P. Déchesne à ses derniers moments, à Aden, et il écrivait à cette occasion : « Mon désir est de mourir d'une mort aussi sainte que la sienne. » Il a été exaucé.

Placé d'abord à Tununguo, il y fut bientôt éprouvé par la maladie et contraint de passer plusieurs mois à l'hôpital de Zanzibar, où il se garda, du reste, de demeurer inactif. Puis envoyé à Mrogoro, il continua à s'y dévouer tout entier. Très régulier, très pieux, gardant pour ainsi dire jusqu'à la fin la dévotion sensible de son noviciat, il se livrait néanmoins, parce que la nécessité le demandait, et sans s'accorder un instant de relâche, à tous les travaux matériels les plus communs et les plus minutieux qui se rencontrent dans l'établissement d'une station nouvelle. En même temps, très accessible aux indigènes, chrétiens et païens, très affable, très prudent, très zélé, il se promettait de se donner bientôt et tout entier à l'œuvre unique qui amène le missionnaire en ces pauvres pays : le bon Dieu s'est contenté de ses désirs.

Veillez agréer, Monseigneur, avec la large part que je prends à votre douleur, l'expression de mon filial respect en Notre-Seigneur.

A. LE ROY, *miss. apost.*

## MOUVEMENT DU PERSONNEL ET NOUVELLES

**Retours en France.** — Sont arrivés à la Maison-Mère :

Le 26 juin, le P. La Brousse, de la mission du Congo français ;

Le 18 juillet, le P. Delorme, de la mission des Deux-Guinées ;

Le P. Eugène Schmidt, de la communauté de Pittsburgh, doit aussi rentrer prochainement ; il est arrivé au commencement de juillet en Irlande, où il a été autorisé à passer quelque temps.

**Le T. R. Père.** — Sur les instances du P. Corbet, le T. R. Père est allé présider la distribution des prix de notre collège de Castelnaudary. Parti le soir du vendredi 20 juillet, il est rentré le mardi 24 à la Maison-Mère. La fête a été très belle.

**Mission du Bas-Niger.** — Au commencement de mars, sont arrivés au Niger deux nouveaux magistrats, excellents catholiques : sir James Marshall, écossais, et M. Kane, irlandais. Dès son arrivée, sir James Marshall a convoqué tous les chefs indigènes, au nombre d'environ 300, et a porté devant eux une loi abolissant désormais les sacrifices humains. Le P. Lutz assistait à cette solennelle réunion.

Des esclaves ayant été immolés quelques jours après, malgré cette défense, à la mort d'un chef voisin, le commandant demanda qu'on lui livrât les meurtriers ; et sur le refus de la population, le 10 avril, il fit bombarder le village. On espère que la leçon sera salutaire. (Lett. du P. Lutz, 21 avril et 4 juin 1888.)

**Lambaréné.** — Cette mission est aussi en très bonne voie. « Depuis le mois d'octobre, écrit le P. Lejeune, nous comptons 107 baptêmes, dont 88 d'adultes ; nous avons 200 catéchumènes, et nous espérons en avoir 400, quand nous aurons pu placer quelques catéchistes. Ce sont les protestants eux-mêmes qui, par leur fanatisme, ont occasionné ce mouvement spontané vers notre sainte religion. » (Lett. du 11 juin 1888.)

---

LE SECRÉTAIRE-GÉRANT : BARILLEC.

Maison-Mère, le 29 juillet 1888.



*Ferveur. — Charité. — Sacrifice.*

SOMMAIRE. — **Maison-Mère.** Manuel des prières communes. — Admissions aux vœux et à la profession. — **Bulletins des Communautés.** *Mission du Zanguebar (suite).* — Saint-François-Xavier de Mandéra. — Sacré-Cœur, à Mhonda. — Immaculée-Conception, à Mrogoro. — Saint-Augustin, à Tounoungouo. — Saint-Benoit, à La Longa. — *Mouvement du personnel.* — Nouvelles. — Avis.

## MAISON-MÈRE

### MANUEL DES PRIÈRES COMMUNES

NOUVELLE ÉDITION

Dans le n° 14 des *Avis*, Le T. R. P. Schwindenhammer a donné un court historique des prières en usage dans notre société depuis sa fondation, et promulgué le *Manuel des prières communes* employé depuis 1880. On se borna cependant alors à le faire lithographier, dans la pensée que l'expérience pourrait amener à y faire plus tard quelques modifications.

L'édition en étant épuisée, le T. R. Père a résolu de le faire imprimer; et à cette occasion il a cru, d'après l'avis du Conseil, devoir apporter des modifications sur certains points.

1° La plus importante de ces modifications concerne les prières des Frères. Jusqu'ici ils récitaient en langue vulgaire la prose *Veni Sancte Spiritus* et les autres formules liturgiques insérées au Manuel. Il a paru plus convenable de les leur faire réciter, comme le font les Pères, dans la langue même de l'Église. C'est là, d'ailleurs, ce qui se pratique nécessairement



dans la plupart des maisons, où les Frères ne sont pas assez nombreux pour former une communauté distincte, et où par conséquent ils font leurs principaux exercices de piété avec les Pères. Or, il importe qu'il y ait, à cet égard, uniformité entre toutes les communautés.

Il sera, du reste, facile aux Frères de se rendre suffisamment compte du sens de ces prières, par les traductions qu'on en trouve dans beaucoup de livres de piété.

2° On a cru devoir réserver pour les chapitres généraux et provinciaux les prières spéciales indiquées pour les chapitres mensuels. Dans ces dernières réunions, on se bornera, pour plus de simplicité, à la récitation du *Veni Sancte Spiritus* et du *Sub tuum*, comme aux exercices ordinaires.

3° Dans quelques-unes de nos Missions, on ajoutait, aux recommandations faites à la prière du soir, une mention spéciale du Vicaire ou du Préfet apostolique, comme on le fait pour les Évêques des diocèses. Le Très Révérend Père a cru devoir consacrer cet usage, en l'étendant à toutes nos Missions.

4° Le titre des prières extraordinaires a été un peu modifié. Le T. R. P. Schwindenhammer les avait prescrites pour l'Église et pour la France, en raison des circonstances pressantes du moment. Ces prières sont conservées jusqu'à nouvel ordre, mais sous ce titre plus général, qui convient à tous les pays, où la Congrégation se trouve établie : *Pour le Souverain Pontife et pour l'Église*.

5° Aux litanies de la Très Sainte Vierge, on a ajouté, suivant la prescription de notre Saint-Père le pape Léon XIII, l'invocation *Regina Sacratissimi Rosarii* ; et l'invocation précédente a été complétée par l'addition du mot *originali*. (*Regina sine labe originali concepta*.)

6° Au *De Profundis* de la prière du soir, on rappelle que l'on doit ajouter *Dominus vobiscum*, quand c'est un prêtre ou un diacre qui récite la prière.

7° Enfin, il a paru utile d'ajouter, en terminant, les prières qui se font au noviciat et au grand scolastieat pour la conversion des noirs.

Quelques avis placés en tête du Manuel rappellent les règles à suivre pour la pieuse récitation des prières communes. Le T. R. Père recommande de s'y conformer avec fidélité.

NOTA. — Ce livre a été imprimé dans la maison de Saint-Michel, à Notre-Dame de Langonnet, et tiré à 3 000 exemplaires.

La procure de la Maison-Mère est chargée de fournir à chaque communauté le nombre d'exemplaires dont elle aurait besoin.

---

## ADMISSIONS AUX VŒUX

Par décision du conseil, en date du 14 août, ont été admis :

### AUX VŒUX PERPÉTUELS :

Le P. Jean LATAPPY, de la Maison-Mère,  
 Le P. Joseph HÖEGY, de la maison du Saint-Cœur de Marie,  
 Le P. Georges SCHMITT, de la Mission du Congo français,  
 Les PP. LUTZ et KORNMANN, de la Mission du Zanguebar,  
 Le P. CALLWAERT, de la Préfecture du Bas-Congo,  
 Le P. BOURBONNAIS, de la cté du Carmel au Para,  
 Le F. THIERRY *Bussmann*, de la Maison-Mère,  
 Le F. MATERNUS *Kramper*, de la cté de N.-D. de Langonnet,  
 Le F. BRANDIN *Coffey*, de la cté de Ste-Marie de Gambie,  
 Les FF. DARIUS *Siepe* et CÉRÉ *Spiekermann*, du Zanguebar.

### AUX VŒUX DE CINQ ANS :

Le P. DUCLoux, de la cté de Rambervillers,  
 Le P. SYLVAND, de la cté de Braga, en Portugal,  
 Le P. PACÉ, de la Mission des Deux-Guinées,  
 Le P. HAUMESSER, de la Mission du Bas-Congo,  
 Les PP. DESNIER, VEILLET, BERTHON, de la cté du Para,  
 Le F. CHRYSOGONE *Flinck*, de la Maison-Mère,  
 Le F. YVES *Le Fol*, de la cté du Saint-Cœur de Marie,  
 Les FF. CONGAL *Gleeson* et JOSAPHAT *Huntzinger*, de Langonnet,  
 Le F. DAMIEN *Schlieper*, de la cté de Saint-Ilan,  
 Le F. TITE *Kuster*, de la maison de Saint-Mauront.  
 Le F. BARUCH *Bernet*, de la cté de Saint-Joseph du Lac,  
 Les FF. CIRY *Blum* et ANDRÉ *Bernard*, de la M. de Sénégalie,  
 Le F. FARON *Dollinger*, de la Mission du Zanguebar,  
 Les FF. BERTIN *Bernhard* et ANTONIO *Pereira*, de la cté du Brésil.

### A LA PROFESSION, LES NOVICES-CLERGS.

LE CITOL Jean-Louis, né le 23 nov. 1857, à Huelgoat (Finistère);  
 HEITZ Charles, né le 22 mars 1861, à Mulhouse (Alsace);

- SAUNER Grégoire, né le 20 fév. 1861, à Brinighofen (Alsace);  
 LAUDRIN Yves-Marie, né le 27 avril 1860, à Moustoirac (Morbihan);  
 FRIESS Joseph, né le 17 nov. 1863, à Linthal (Alsace);  
 GRIFFIN Frédéric, né le 18 nov. 1861, à Limerick (Irlande);  
 BUBENDORF Joseph, né le 26 sept. 1860, à Neuwiller (Alsace);  
 O'BRIEN Jacques, né le 8 nov. 1860, à Tipperary (Irlande);  
 MULLER Népomucène, né le 11 mars 1861, à Reichenoffen (Wurtemberg);  
 GASCHY Théophile, né le 31 déc. 1860, à Boesenbiesen (Alsace);  
 REIBEL Emile, né le 1<sup>er</sup> fév. 1862, à Thanvillé (Alsace);  
 REINLEN Augustin, né le 10 nov. 1861, à Berwiller (Alsace);  
 ALLHEILIG Edouard, né le 3 fév. 1863, à Sermesheim (Alsace);  
 LEINENGER Louis, né le 25 août 1862, à Lichtenberg (Alsace);  
 SCHULTZ Emile, né le 17 juillet 1859, à Brunstatt (Alsace);  
 FITZ-GILBON David, né le 12 fév. 1859, à Rathkeale (Irlande);  
 ROPARS Gabriel, né le 11 avril 1858, à Milizac (Finistère);  
 CAREY Bernard, né le 28 mai 1864, à Rathkeale (Irlande);  
 BREIDENBENT Pierre, né le 27 juin 1863, à Weisenau (Allemagne);  
 BOYCE Michel, né le 6 nov. 1863, à Araheera (Irlande);  
 LOHÉAC Jean-Marie, né le 15 avril 1863, à Châteauneuf-du-Faou (Finistère);  
 TRAVERS Antoine, né le 4 oct. 1863, à Chadeleuf (Puy-de-Dôme);  
 MOULIN Cyrille, né le 8 avril 1864, à Saint-Jean des Bois (Orne);  
 LEDONNÉ Désiré, né le 28 août 1864, à Joué-du-Bois (Orne);  
 BARTH Joseph, né le 6 mars 1861, à Pittsburgh (Etats-Unis);  
 MOREAU Joseph, né le 2 mai 1865, à Coussay-les-Bois (Vienne);  
 GRUNENWALD Nicolas, né le 20 mars 1865, à Forstheim (Alsace);  
 FRANKOUAL Paul, né le 13 nov. 1864, à Gramat (Lot);  
 DARGNAT François, né le 17 janvier 1859, à Saint-Etienne (Loire);  
 GAGNIÈRE Philippe, né le 29 janv. 1865, à Thiers (Puy-de-Dôme);  
 MORVAN Jean-François, né le 23 mars 1863, au Faou (Finistère);  
 BRENNAN Patrice, né le 29 juin 1857, à Sart (Irlande);  
 REMY Jules, né le 16 juin 1863, à Chaource (Aube);  
 MARCOT Prosper-Charles, né le 19 fév. 1859, à Corcieux (Vosges);  
 WALTER Florent, né le 11 avril 1860, à Maennolsheim (Alsace);  
 THOMANN François-Xavier, né le 19 nov. 1865, à Cernay (Alsace);  
 SARDIER Michel, né le 12 août 1861, à Manzat (Puy-de-Dôme);  
 LUTAUD Jean-Marius, né le 16 déc. 1859, à Vielprat (Haute-Loire);  
 FERCHAUD Félix, né le 26 déc. 1862, à St-Thurial (Ille-et-Vilaine);

MURATON Louis, né le 8 nov. 1864, à St-Georges-de-Mons (P.-de-D.);  
 DURDOS Adolphe, né le 13 avril 1863, à Oursbellile (H.-Pyrénées);  
 GALTIER Etienne, né le 16 juin 1862, à Nant (Aveyron);  
 CHASSAGNOL Benoît, né le 16 avril 1864, à St-Martin-des-Olmes  
 (Puy-de-Dôme);

MARQUES Antonio, né le 15 juill. 1866, à Barreiros (Portugal);  
 SORNIN Alphonse, né le 30 nov. 1862, à Roanne (Loire).

Tous doivent faire leur profession à la fin de la retraite annuelle de la Maison-Mère, à l'exception de M. Grunenwald, qui doit la faire à la Guadeloupe, où il est employé.

### Jours de messe mensuelle.

Les jours du mois où les nouveaux profès doivent dire la sainte messe aux intentions du T. R. Père sont réglés comme il suit :

Le 1<sup>er</sup>, P. Heitz; — le 2, P. Le Citol; — le 3, P. Laudrin; le 4, P. Sauner; — le 5, PP. Friess, Griffin; — le 6, PP. Bubendorf, O'Brien; — le 7, PP. Müller Népomucène, Gaschy; — le 8, PP. Reibel, Reinlen; — le 9, P. Allheilig; — le 10, PP. Leininger, Schultz, Fitz-Gilbon; — le 11, P. Ropars; — le 12, P. Carey; — le 13, P. Breidenbent; — le 14, PP. Boyce, Lohéac; — le 15, P. Travers; — le 16, P. Moulin; — le 17, P. Ledonné; — le 18, P. Barth; — le 19, PP. Moreau, Grünenwald, Frankoual; — le 24, PP. Dargnat, Gagnière; — le 25, P. Morvan; — le 26, P. Brennan; — le 27, P. Remy; — le 28, PP. Marcot, Walter Florent; — le 29, P. Thomann; — le 30, PP. Sardier, Lutaud, Ferchaud, Muraton; — le 31, PP. Durdos, Galtier, Chassagnol, Marques, Sornin.

## MISSION DU ZANGUEBAR

(Suite.)

### COMMUNAUTÉ DE SAINT-FRANÇOIS XAVIER DE MANDÉRA

MAI 1886 — AOUT 1888 .

1. Personnel. Regrets laissés par le P. Picarda. Ses travaux. Son successeur.
- 2. Ministère au village chrétien et auprès des noirs du voisinage. Nombre de baptêmes. — 3. Essai de plantations de coton et de café. Terrain acheté.
- 4. Visites de Mgr de Courmont et du P. Acker.

1. — Depuis janvier 1886 jusqu'en septembre 1887, le personnel de la communauté était composé des PP. Cado Picarda et Kornmann, et du F. Alexandre. Au mois de septembre 1877, le

P. Picarda fut appelé à Zanzibar par Mgr de Courmont, qui le destinait à être supérieur d'une nouvelle fondation, projetée près de Mombaze. Mais la divine Providence en avait disposé autrement : un mois après son départ, en effet, le cher Père, comme on le sait, succombait à une fièvre bilieuse, dans les dispositions les plus édifiantes (1). Sa mort donna lieu à des regrets universels, dans la Mission et parmi les populations environnantes, auxquelles il avait consacré son zèle pendant cinq ans. Dès que la nouvelle de son décès se fut répandue, un grand nombre de noirs des environs vinrent avec empressement nous offrir leurs condoléances, et nous exprimer la vive peine qu'ils ressentaient de cette perte. « En apprenant, disaient-ils, cette nouvelle, notre cœur a été vraiment saisi de douleur, et les larmes ont coulé de nos yeux. »

Le P. Picarda, en effet, avait su conquérir l'estime et l'affection de tous. La connaissance parfaite qu'il avait du Kisouahili et du Kisigoua lui permettait de s'entretenir facilement avec les indigènes. D'un autre côté, sa grande affabilité et ses conversations intéressantes lui gagnaient tous les cœurs. Aussi, de tous côtés, et presque tous les jours les noirs arrivaient-ils à la Mission, pour le saluer et causer avec lui ; et le cher Père, pour les gagner à Jésus-Christ, se faisant tout à tous, selon la recommandation de l'Apôtre, se prêtait même à leurs importunités.

Une autre qualité qui lui avait valu leur estime, c'était son talent d'habile tireur. « Nous autres, disaient-ils, nous nous estimons heureux quand, dans une année, nous prenons deux ou trois antilopes ; et le Père en abat toujours et toujours ! C'est lui qui doit en avoir des dawa puissants (sortilèges) ! » Ce talent procurait à la Mission l'avantage d'être, à peu de frais, fournie de bonne viande ; et les noirs du voisinage, surtout les chefs, y trouvaient aussi leur compte.

Outre ces qualités naturelles, le cher P. Picarda possédait un vrai zèle apostolique, qui paraissait dans tous ses actes. Dans ses conversations avec les noirs, il savait toujours faire intervenir les questions de religion : tantôt il leur montrait le ridicule de leurs superstitions, tantôt il leur rappelait le sort qui les attendait, après leur mort, s'ils s'obstinaient à vivre dans l'erreur.

(1) Voir le n° de novembre 1887, p. 361.

Mais le sujet auquel il revenait sans cesse, et contre lequel il s'élevait toujours avec indignation, c'était la funeste pratique de l'infanticide. On se souvient de la grande assemblée des chefs des environs, qu'il avait provoquée, et dans laquelle il les avait tous exhortés à abolir, parmi leurs sujets, cette barbare coutume. Il n'a jamais cessé de combattre cette plaie du pays, qui fait périr, chaque année, une infinité de petits êtres innocents pour les enlever au bonheur du ciel.

Il maniait la parole avec facilité et savait se mettre au niveau de ses auditeurs; aussi ses instructions étaient-elles goûtées et suivies par beaucoup de monde, particulièrement par les jeunes gens des environs.

Pour soustraire les enfants du pays aux habitudes païennes et disposer, de bonne heure, leurs jeunes cœurs à la foi, il ouvrit une école, il y a près de trois ans. Quel zèle et quel dévouement il a déployés pour la faire réussir! Exhortations, promesses, cadeaux, rien n'a été par lui négligé. Mais la plupart de ces bonnes gens, n'appréciant pas les bienfaits de l'instruction et de l'éducation, il eut bien de la peine à les tirer de leur indifférence. Cependant le succès, même sur ce point, ne lui a pas fait complètement défaut. Outre les enfants rachetés par la Mission, il y en a toujours eu de sept à dix des environs, dont trois ont déjà reçu le baptême.

Telles sont les bonnes semences, jetées pendant cinq ans, au milieu de cette population païenne, par le bon P. Picarda. Espérons que, du haut du ciel, il contribuera par ses prières à les faire germer et fructifier!

Au mois de novembre 1887, il a été remplacé, comme supérieur de Mandéra, par le P. Karst, ancien prêtre exercé dans le ministère paroissial. Celui-ci s'est mis aussitôt avec ardeur à l'étude de la langue indigène, et il lui a suffi de quelques mois pour se mettre à même de faire des catéchismes et des instructions.

2. — Les premiers soins de notre ministère sont pour le village chrétien, composé d'anciens enfants rachetés et élevés par la communauté de Bagamoyo. Ils nous sont, en général, bien attachés, et restent aussi fidèles à leurs devoirs de chrétiens : presque à toutes les grandes fêtes, ils s'approchent des sacrements.

Quant aux païens, nous sommes toujours en bonnes relations avec eux; ils nous font bon accueil lorsque nous allons les voir dans leurs villages. Ces deux dernières années surtout, un grand nombre d'entre eux, particulièrement des jeunes gens, de vingt à vingt-cinq ans, sont venus régulièrement assister à la messe du dimanche, pendant laquelle il y a toujours instruction. Après la sainte messe, nous faisons également un catéchisme, de sorte que la parole divine pénètre ainsi peu à peu dans leurs cœurs, et y prend racine.

Déjà plusieurs d'entre eux sont venus nous dire : « Père, nous voyons bien que votre religion est la vraie, la bonne; personne ne voit d'objection à ce que vous nous enseignez; mais nous sommes trop vieux, trop enchaînés par nos habitudes : il nous est impossible de vous suivre. C'est à nos enfants de faire ce que vous dites. »

Toutefois, trois de ces catéchumènes, plus généreux, sont allés jusqu'à demander le baptême. Mais pour les soustraire à la barbare coutume de l'infanticide, on exigea qu'ils quittassent leur village païen, pour venir se fixer à côté de la Mission, ce qu'ils acceptèrent. Ils étaient sur le point d'exécuter leur projet, lorsque tout à coup leurs parents, encroûtés dans leurs pratiques superstitieuses, provoquèrent une espèce de soulèvement contre les transfuges; malheureusement, ceux-ci se laissèrent rebuter, n'osant pas affronter leurs menaces. Peu après, cependant, ils ont présenté chacun leurs enfants au baptême, en attendant pour eux-mêmes un moment plus favorable.

A l'approche de la mort, dans cet instant suprême, où le choix entre le ciel et l'enfer ne peut plus se remettre, la grâce les trouve, en général, plus généreux et mieux disposés. Ainsi, il y a peu de mois, un autre catéchumène, du nom de Kinzoera, étant tombé malade et voyant son mal prendre une certaine gravité, s'empressa de faire appeler le P. Picarda. Celui-ci pensait d'abord que le malade allait simplement lui demander des remèdes. Mais quelle n'est pas son heureuse surprise, en l'entendant solliciter instamment le baptême? « Car il ne voulait pas, disait-il, s'exposer à un retard funeste. » Il fut aussitôt régénéré, et, sa maladie ayant empiré et fini par l'emporter, il quitta cette vie pour aller sans doute rejoindre au ciel le bon P. Picarda, qui lui en avait ouvert l'entrée.

Le nombre des baptêmes conférés, ces deux dernières années, s'élève à 31. Nous devons mentionner spécialement celui d'un fils de notre chef Kingarou, et celui d'un autre vieux chef, appelé Pedro Kouavi. La coutume de présenter les enfants au baptême, à leur naissance, commence à s'implanter. Elle est encore restreinte, il est vrai, au petit nombre de cinq à six familles. ; mais nous comptons la voir bientôt s'étendre de plus en plus.

De temps à autre, on nous amène de petits enfants à racheter, pauvres petites créatures repoussées de leurs parents pour raison de superstition. Ils ne tardent pas, malheureusement, à mourir, mais c'est pour passer de la terre au ciel, après la grâce du saint baptême.

3. — Afin d'assurer à notre station de nouvelles ressources, nous avons fait, l'année dernière, un essai de plantation de coton et de café, dans un terrain fertile, à côté du Wamé. Ces travaux sont dirigés avec zèle par le F. Alexandre.

Dans le même but, il y a un an et demi, nous avons acquis, pour la somme de 240 francs, un autre terrain d'un kilomètre carré, situé à 3 lieues de Mandéra, et sur les bords également du Wamé. Cet emplacement, destiné à devenir le noyau d'une nouvelle chrétienté dans l'Oudoï, porte le nom de Saint-Ambroise, et est confié, en attendant, à la garde d'un indigène.

4. — Au mois de décembre 1886, nous avons été agréablement surpris par l'arrivée du P. Acker, que Monseigneur nous envoyait pour prêcher la retraite à nos enfants. Ce bon Père s'est acquitté de sa mission avec beaucoup de zèle, et elle a produit de bons fruits.

Au mois de janvier 1887, la visite inattendue de Monseigneur nous a causé aussi une bien agréable surprise. Pendant son séjour au milieu de nous, il a conféré le baptême solennel à notre vieux chef Kingarou, ainsi qu'à son fils, et il a, de plus, fait la bénédiction de deux nouvelles cloches, que nous avions reçues d'Europe, peu auparavant. Enfin, après quatre jours, Sa Grandeur nous quittait, en prenant le chemin du Ngourou pour se rendre à Mhondha.

---



## COMMUNAUTÉ DU SACRÉ-CŒUR, A MHONDA

MAI 1886 — AOUT 1888

1. Personnel. Maladie du P. Machon. — 2. Visite de Mgr de Courmont. Terrain choisi pour un village chrétien. — 3. Consécration au Sacré-Cœur — 4. Ministère. Baptêmes. — 5. Œuvre des enfants rachetés. Entretien peu coûteux. Culture et parties de pêche. — 6. Relations avec les noirs d'alentour. Les missionnaires choisis par eux pour arbitres. Fossé creusé autour de la Mission. — 7. Variole. Les noirs accourent aux offices. — 8. Voyage du P. Machon dans les pays environnants.

1. — Le personnel de notre communauté se compose, en ce moment, du P. Machon, supérieur et fondateur de la station, qu'il habite depuis le commencement de l'année 1878; du P. Emile Lutz, économiste et préfet des enfants, arrivé en novembre 1883; et du F. Dulhac, revenu, en janvier 1887, à son ancien poste de labeur et de dévouement.

La fin de l'année 1886 a été marquée par une dure épreuve, dont la protection de saint Joseph nous a fort heureusement délivrés : c'était la maladie de notre cher P. Supérieur. Il a vu la mort de bien près, dans la journée du 18 novembre 1886. Tout semblait désespéré, et lui-même était persuadé qu'il ne relèverait pas de sa maladie. Un triduum de prières fait en l'honneur du saint Patriarche nous l'a enfin rendu. Mais sa convalescence a été longue; car il n'a pu dire sa messe que le 4<sup>er</sup> janvier de l'année suivante.

2. — Mgr de Courmont, informé du triste état de santé du P. Machon, s'est empressé de nous faire visite, et est venu nous surprendre fort agréablement le 24 janvier 1887, amenant avec lui le F. Dulhac, qui devait remplacer ici le F. Darius, appelé à Notre-Dame de Bagamoyo. Durant les huit jours qu'il passa au milieu de nous, Monseigneur a donné le sacrement de baptême à deux adultes et à deux enfants, puis confirmé douze personnes.

Nous étions alors dans la saison des orages. Malgré cela, Sa Grandeur s'étant hasardée à faire une promenade à une lieue de la Mission, pour visiter un terrain vaste et fertile dont nous possédons déjà la plus grande partie, en fut émerveillée; mais une pluie torrentielle nous surprit avant notre retour, et nous rentrâmes à la communauté trempés jusqu'aux os. Le terrain en question, situé le long de la belle rivière « le Walé », pourra être

occupé prochainement, soit par des familles chrétiennes venant de Bagamoyo, soit aussi par des Wazigouas, qui ont été incorporés à la Mission.

3. — Parmi les événements à signaler, il convient de citer en premier lieu la consécration de la Mission au Sacré-Cœur de Jésus, qui se fit pendant la nuit de Noël 1885. Tous nos chrétiens, au nombre d'une quarantaine, après s'être approchés des sacrements, se sont ensuite, ce jour-là, dévoués avec foi et amour au divin Cœur de Jésus.

Un feu d'artifice, envoyé par M<sup>me</sup> Chevalier, a contribué, pour sa part, à rendre cette nuit mémorable; aussi tous nos enfants en gardent-ils un ineffaçable souvenir.

Depuis cette époque, nous faisons, chaque premier dimanche du mois, une heure d'adoration réparatrice; et, à cette occasion, nous renouvelons notre consécration et faisons amende honorable au divin Cœur de Jésus. La plupart de nos chrétiens sont fidèles à y assister, et bon nombre font même la sainte communion ce jour-là.

4. — Le chiffre des baptêmes a été assez restreint durant les six premières années. De 1878 à 1884, on ne compte, en effet, que 41 enfants baptisés et 4 adultes; mais depuis, ce chiffre s'est heureusement augmenté : à l'heure actuelle, le nombre des enfants ayant reçu le baptême est de 90, et celui des adultes de 21. Nous avons, en outre, plusieurs catéchumènes, qui recevront prochainement ce sacrement.

Au total, le nombre des catholiques est aujourd'hui de 130 personnes, habitant pour la plupart le village de Mhonda.

L'œuvre des enfants rachetés et élevés à la Mission s'est aussi développée, dans ces derniers temps. Plusieurs de ces enfants, après avoir été réduits en esclavage pour avoir fait partie d'une famille dont le chef était accusé de sorcellerie et condamné comme tel, nous ont été ensuite vendus par leurs nouveaux maîtres, au prix moyen de 50 à 60 francs. Ces enfants ainsi rachetés sont aujourd'hui au nombre de 22, dont 18 garçons et 4 filles. Parmi les premiers, 16 sont âgés de huit à seize ans, et ceux-là demeurent dans la Mission même, où ils reçoivent l'éducation; les deux autres plus jeunes, ainsi que les filles, sont confiés à des familles chrétiennes, à quelques pas de la maison.

L'entretien de nos enfants, grâce à la richesse du sol, qui

produit en abondance du sorgho, du maïs, du manioc, des patates et surtout des bananes, ne nous revient pas, pour chacun, à 0 fr. 10 par jour.

Ces enfants wazigouas, intelligents, dociles et laborieux, nous rendent de précieux services pour la culture de nos champs et de notre jardin potager, ainsi que pour une foule d'autres travaux indispensables dans une communauté de l'intérieur.

Ils nous sont encore utiles sous un autre rapport. Ayant des voix claires et justes, et de plus une très grande facilité pour la musique vocale, ils rehaussent beaucoup nos solennités par leur chant.

On leur fait quatre heures et demie de classe par jour. Plusieurs jeunes gens des villages environnants viennent y assister; ce qui fait que notre école compte aujourd'hui vingt-cinq garçons.

Les enfants issus de mariages chrétiens, qui deviennent de jour en jour plus nombreux, ont déjà dépassé la quarantaine; les aînés d'entre eux fréquentent l'école maternelle, tenue par une femme chrétienne.

Nos enfants consacrent à la pêche les rares jours de congé qui leur sont accordés. C'est là leur amusement favori, qui n'est pas sans utilité, comme on va le voir par les résultats. — Ils cultivent avec soin une plante du genre des euphorbes, nommée *outoupa*, dont les feuilles pilées et jetées ensuite dans une rivière, empoisonnent 200 à 600 mètres, suivant la quantité de feuilles jetées et la profondeur de l'eau.

Munis de grands couteaux, de flèches ou de sabres, ils en frappent les poissons, que la violence du poison a plus ou moins étourdis et forcés à nager à la surface de l'eau. Ainsi frappés, les pauvres poissons ne tardent pas à être ramassés avec une incroyable dextérité par nos jeunes gens. Ainsi, au bout de quelques heures, seize à dix-huit pêcheurs en ont pris, il n'y a que peu de jours, 152 livres; une autre fois 84; soit, en chiffre rond, plus de 500 livres en quelques tournées faites aux nombreux torrents du Ngourou.

5. — Nos relations avec les Wazigouas sont bonnes et amicales. La Mission est maintenant connue et respectée au loin.

Les habitants du Ngourou, dont chaque petit village a son chef indépendant, sont loin pourtant d'être un peuple tranquille. Depuis un temps immémorial, ce pays est troublé par des

guerres continuelles; et il en sera toujours ainsi, tant qu'une autorité n'aura pas réuni sous son pouvoir tous ces petits souverains, rivaux et jaloux les uns des autres.

Les Allemands n'ont rien établi ici, et c'est à peine si l'on connaît leur nom. Vu l'immense territoire qu'ils se sont adjugé sur la côte orientale d'Afrique, il est même probable que de nombreuses années s'écouleront encore avant qu'ils aient pu faire pénétrer jusqu'ici leur influence.

Le P. Supérieur est souvent pris pour arbitre dans les nombreuses querelles de roitelets, nos voisins; et si la paix règne dans nos plus proches environs, nous pouvons bien dire que c'est à son esprit de conciliation qu'on le doit.

Beaucoup de ces guerres ont pour motif ou pour prétexte la sorcellerie. C'est toujours le même refrain : « Un tel, d'après le témoignage du *mganga* a, par ses enchantements, procuré la mort de tel autre; qu'il soit exterminé! que son village devienne un monceau de cendres! que sa famille soit réduite en esclavage! » Et aussitôt on se met à l'œuvre, et la guerre est entreprise. Chaque chef, heureusement, a son enceinte fortifiée, de sorte que la plupart de ces guerres n'aboutissent à rien, par suite de la grande difficulté de pénétrer dans les villages. Autrement on n'en verrait plus dans le Ngourou.

Les Wazigouas de nos environs viennent en assez grand nombre assister à la messe du dimanche, et à l'instruction que le P. Supérieur leur adresse ensuite en leur langue; ce qui nous fait espérer qu'un bon nombre d'entre eux finiront par demander le baptême, au moins sur le lit de mort. Plusieurs nous ont apporté d'eux-mêmes leurs nouveau-nés, pour les faire « inscrire au ciel ». Leurs nombreuses superstitions cèdent donc, peu à peu, sous l'influence salutaire du christianisme.

Ils nous apportent aussi volontiers les produits de leurs champs et de leur basse-cour, et nous les cèdent à bas prix. Ils viennent de même chercher du travail à la Mission, pour se procurer, par ce moyen, de quoi se vêtir. En mai et juin 1887, ils ont creusé, tout autour de notre propriété, un fossé large et profond, dont le parcours mesure au moins 450 mètres, et dont les talus sont couverts de raquettes et d'agavés. Ce fossé qui, de prime abord, paraît être le résultat d'un travail gigantesque, ne nous a pas coûté plus de 100 francs. Or, il nous est de la plus

grande utilité. C'est là, en effet, notre meilleure sauvegarde contre les voleurs et les bêtes fauves, aussi communs ici qu'en aucun autre pays du monde. Mentionnons, à ce propos, la fin tragique de deux énormes léopards, foudroyés, l'un et l'autre, par une machine où se trouvait un fusil armé. Le premier avait, pour sa part, donné la mort à plus de trente de nos chèvres ; le second nous avait enlevé nos deux chiens. C'est avec la dépouille de l'un de ces derniers, retrouvée, en partie, qu'on avait dressé le piège qui a été si fatal à son ravisseur.

6. — En 1887, la variole a reparu dans nos environs, et le terrible fléau s'est même avancé jusqu'à trois quarts de lieue de la Mission. La panique a aussitôt saisi les gens du pays, et, le dimanche surtout, on voyait accourir à nos offices une foule de Wazigouas, dont plus d'un, auparavant, ne s'y était jamais montré. Notre chapelle était devenue trop étroite pour les contenir tous. Le P. Supérieur a mis à profit cet élan spontané vers notre sainte religion, pour leur apprendre à craindre surtout les flammes de l'enfer, que l'homme mérite en commettant le péché.

7. — En novembre 1887, le P. Machon a entrepris un voyage chez les Wazigouas, qui habitent le nord et le nord-est de la Mission. Cette excursion, qui a duré trois semaines, a produit, sur l'esprit de tous ces chefs, comme aussi de leurs sujets, les résultats les plus satisfaisants. Tous ces petits rois, plus ou moins puissants, ont fait bon accueil au missionnaire, particulièrement le plus puissant d'entre eux, Mtiga, vieillard aveugle de quatre-vingts ans, qui commande à plus de quatre-vingts villages, répandus sur un territoire de 14 lieues carrées environ. Plusieurs lui ont offert des bœufs ; d'autres, moins fortunés, leurs plus jolis cabris. Quelques-uns lui ont promis d'envoyer leurs enfants à la Mission, et tous lui ont assuré qu'ils seraient on ne peut plus heureux de nous voir établis sur leur territoire.

Les pays parcourus par le P. Machon sont fertiles, quoique très montagneux. De nombreux cours d'eau descendent avec fracas de l'immense chaîne du Ngourou, arrosent de riantes vallées, autrefois très peuplées, mais aujourd'hui presque désertes, par suite de la famine des deux dernières années et des expéditions dévastatrices des Massais.

---

## COMMUNAUTÉ DE L'IMMACULÉE CONCEPTION, A MROGORO

MAI 1886 — AOUT 1888

1. Personnel. Voyage en France du P. Charles Gommenginger. — 2. Reconstruction de la Mission après l'incendie de 1884. Cultures. Fruits et légumes. — 3. Etat religieux. Difficultés. — 4. Influence salutaire sur les indigènes. Abolition de l'infanticide. Bienveillance du chef du pays, Kingo. — 5. Consécration au Sacré-Cœur. — 6. Explorateurs. MM. Revoil, Gleerup et Yunker. — 7. Visites de Monseigneur et de quelques confrères.

1. — Depuis sa fondation, notre petite communauté, composée dans son état normal de deux Pères et d'un Frère, a eu à subir de fréquentes modifications, par suite de la pénurie de personnel dans la Mission du Zanguebar. Cependant, le P. Charles Gommenginger y a toujours exercé les fonctions de supérieur jusqu'au mois d'avril de cette année. Il vient, comme on sait, de rentrer en France, pour y fortifier sa santé et aller ensuite entreprendre la fondation d'une nouvelle Mission dans la région du Kilima-Njaro, une des montagnes les plus élevées du globe. — C'est le P. Le Roy, qui le remplace provisoirement.

2. — On se rappelle que notre Mission fut complètement incendiée en octobre 1884. Nous avons fait table rase des ruines, et recommencé le tout sur un plan plus vaste et dans de meilleures conditions de solidité : chapelle, magasins, pavillon des éérangers, atelier, bergerie, basse-cour et dépendances, sont venus successivement s'aligner à leur place ; et cette résurrection de la Mission vient d'être couronnée par une belle et grande maison d'habitation. Située sur le bord même du plateau et en ligne avec la chapelle, on y jouit d'un coup d'œil ravissant et d'un air toujours frais. Les principaux bâtiments encadrent, de trois côtés, une grande cour intérieure, plantée d'orangers en allée, et d'arbustes à fleurs, fournissant de quoi décorer la chapelle. Cette cour possède, en outre, un large bassin, alimenté par un canal, qui va puiser, à 365 mètres, l'eau de la rivière ; et de ce bassin on peut diriger les irrigations sur tous les points du jardin potager. Aussi, pendant toute l'année, quelle que soit la sécheresse, nous fournit-il abondamment une grande variété de légumes, d'aussi bonne qualité que ceux de nos plus beaux potagers d'Europe.

Nous ne sommes pas d'ailleurs les seuls à en profiter. Souvent, nous avons à donner l'hospitalité à des voyageurs européens; or nous ne saurions leur faire de plus grand plaisir qu'en leur offrant quelques-uns des produits de notre jardin. En Europe, pareil présent serait étrange; mais ici, où, le plus souvent, quand on voyage, on n'a pour tout pot-au-feu que du riz sec et une maigre poule, on prise infiniment un tel cadeau; c'est avec une satisfaction visible que l'on serre choux, carottes, navets, salades, au fond de son sac de voyage.

Une ressource bien précieuse aussi pour l'alimentation et même pour la santé, ce sont les fruits, qui font presque entièrement défaut par ici, parce que les noirs ne se sont jamais souciés d'y introduire un seul arbre fruitier de la côte. Dès le début, nous nous sommes donc empressés de semer toutes sortes de bonnes espèces, et déjà beaucoup sont en rapport. Maintenant que les travaux de construction sont achevés, nous allons donner plus d'extension à la culture du café et de la vanille, et surtout aux produits du pays, qui servent à l'alimentation des enfants recueillis à la Mission.

Toutes nos installations et nos jardins sont entourés d'un fossé large et profond, bordé de plantes épineuses. De cette façon, nous nous trouvons à l'abri des maraudeurs, et, jusqu'à un certain point, des visites nocturnes des tigres et des lions, nos voisins, qui, jusqu'ici, ne jugeaient pas déplacé de venir se promener, la nuit, sous nos fenêtres.

3. — Quant au village chrétien, formé par les enfants venus de Bagamoyo, nous sommes heureux de constater que nos jeunes ménages ont bon esprit, et que leur conduite est aussi bonne qu'on peut le désirer de gens issus du paganisme et vivant au milieu de populations païennes. Ce noyau, qui est notre espoir pour l'avenir, s'accroîtra par de nouvelles générations, et par les enfants qui sont rachetés à la Mission même. Cette œuvre d'enfants rachetés est bien intéressante, et il est fort regrettable qu'on ne puisse pas la développer largement dans chaque Mission particulière. Outre les services qu'ils rendent, ces enfants ont cet avantage sur les autres de considérer la Mission absolument comme leur maison paternelle.

Si, au point de vue religieux, les progrès extérieurs de la Mission n'ont pas été d'abord bien rapides, cela est dû en partie

à la difficulté qu'éprouvent les missionnaires de se livrer aux travaux d'évangélisation tant qu'ils sont absorbés par ceux d'installation; mais cela tient aussi au caractère insouciant du noir.

Du côté des adultes, nous n'avons donc pas, pour le moment, grand'chose à espérer, sinon quelques baptêmes, par-ci par-là, à l'article de la mort. Ce qu'il nous faudrait pour opérer la transformation du pays, c'est une école fréquentée par les enfants des environs. Mais ce n'est pas non plus chose facile; car les enfants, habitués à courir les bois et à faire leur volonté, ne se soucient guère d'aller s'enfermer dans une salle d'école; et, de leur côté, les parents, qui ne comprennent pas l'avantage de savoir lire et écrire, sont loin de s'en préoccuper.

Lors d'un de ses derniers voyages à Mrogoro, Monseigneur a pu se convaincre par lui-même de quelle importance est l'instruction pour un roi du Zanguebar. Le chef de Mrogoro, Kingo, frère puiné de la reine Simba-Mouéné (lionne-souveraine), et chef réel de tous ses États, est, sans contredit, l'homme le plus intelligent et le plus sensé de tout le pays. Or, étant venu à la Mission faire sa visite à Monseigneur, celui-ci profita de l'occasion pour l'engager à faire instruire ses enfants chez nous. Sa Grandeur plaida cette cause avec chaleur et conviction; la P. Le Roy l'appuya de tout ce que son éloquence sut trouver de plus persuasif, et Kingo semblait ébranlé par tous ces arguments, lorsque tout à coup : « Non, non, s'écria-t-il en partant d'un éclat de rire; moi, je ne sais rien, et si une fois mes enfants savaient lire, ils diraient : « Notre père est bête », et ils me mépriseraient. » A cette réponse, Monseigneur comprit qu'il n'y avait pas à insister davantage.

4. — Notre présence au milieu de ces populations ne reste pas cependant sans exercer une influence salutaire. Autour de nous, les forêts sont défrichées, de sorte que la Mission apparaît comme un centre de civilisation matérielle, en attendant la conversion religieuse; et elle viendra à son heure. Déjà les noirs aiment à s'établir dans notre voisinage pour trouver auprès de nous sécurité et protection, pour nous consulter dans leurs maladies, prendre conseil dans leurs difficultés.

Il y a plus : dernièrement, un petit chef de village disait à un de nos garçons : « Nous ne tuons plus d'enfants, chez nous,



parce que nous savons que cela déplaît au Père. » Kingo lui-même nous envoyait, il y a trois semaines, un enfant qui devait être immolé selon les coutumes barbares du pays, et, quand nous voulûmes le remercier de cet acte d'humanité, il nous répondit : « J'ai donné ordre que désormais on ne tue plus d'enfants ; au lieu de les immoler, on devra les envoyer à la Mission. »

Jusqu'ici, nous n'avons eu qu'à nous louer des procédés de ce chef. Il se dit notre ami, et ce ne sont pas de vaines paroles, comme il nous l'a prouvé en maintes circonstances. En voici une, entre autres.

Dans le courant de l'année dernière, un de nos enfants fut capturé par un petit chef de la montagne, pour être vendu ailleurs. Une femme de Mrogoro nous en ayant avertis, le Père Supérieur envoya aussitôt quelques jeunes gens en armes sommer cet homme de rendre immédiatement l'enfant, s'il ne voulait pas s'exposer à voir arriver le Père lui-même avec tout son monde. L'individu nia d'abord, mais finit par entendre raison et rendit l'enfant. Toutefois, cela ne pouvait suffire, et il fallait couper court, à l'avenir, à des entreprises de ce genre. Au lieu d'agir par lui-même, le Père Supérieur, préférant s'adresser au chef du pays, envoya dire à Kingo :

« Cet homme mérite un châtement, je pourrais le lui administrer moi-même, car je suis assez fort pour cela ; mais, puisque tu es le chef du pays, c'est à toi que je demande justice.

« — C'est bon, dit Kingo, ce sera fait. »

Le coupable, en effet, fut immédiatement arrêté et mis aux fers.

Ces jours derniers, il vient encore de nous donner une nouvelle preuve non équivoque de sa bienveillance pour les missionnaires. Le P. Dardenne nous ayant fait prévenir par courrier que les Waziris, peuplade tributaire de Kingo, menaçaient les villages des environs de la Mission de La Longa et peut-être la Mission elle-même, incapable alors de se défendre, parce que tous les garçons étaient descendus, avec le P. Auguste Gommenginger, à Bagamoyo, pour s'y marier, nous allâmes aux informations auprès de Kingo, le priant d'écarter le danger. Il répondit : « Je n'ai aucune nouvelle d'une invasion des Waziris. Il est possible que quelques-uns d'entre eux soient arrivés en armes pour réclamer quelque esclave fugitif, comme

cela se fait souvent dans ce pays. Mais écrivez au Père, que ni lui ni les hommes placés sous sa protection n'ont absolument rien à craindre; jamais je ne permettrai à qui que ce soit de toucher à une de vos Missions. » Puis il ajouta : « Je viens d'apprendre que l'Oussagara est menacé par les Wahéhès (tribu pillarde de l'intérieur); mais je vais moi-même mettre ordre à cela. Ah! ils veulent venir chez nous! Eh bien, moi, j'irai chez eux! » De fait, il vient de partir, bien décidé à leur donner une leçon salutaire.

Kingo est un homme vraiment énergique, qui a hérité du caractère de son père, Kisibengo, le conquérant de ce pays. Du temps que Simba-Mouéné menait les affaires, tout se disloquait et allait à la débandade; mais, depuis que son jeune frère a pris en main le pouvoir, tout a bien changé. Il porte ses coups tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, pour ramener sous l'obéissance une foule de petits chefs qui s'étaient rendus indépendants. Pour nous, nous préférons cet état de choses; car il vaut mieux avoir affaire à un chef puissant qui sait maintenir l'ordre, qu'à une foule de petits roitelets qui mettent le trouble partout, par leurs continuelles guerres de pygmées.

5. — Pour nous conformer à une circulaire adressée par Mgr de Courmont à toutes les Communautés du Zanguebar, nous avons consacré notre Mission au Sacré-Cœur de Jésus, le jour de Noël 1885. Outre la solennité religieuse, il devait y avoir réjouissance publique, et, à cet effet, M<sup>me</sup> Chevalier avait fait expédier à chaque Mission une caisse de pièces d'artifice, qu'on devait lancer en présence de la population et des chefs invités pour la circonstance. Mais cette dernière partie du programme a été supprimée chez nous. Appelé en toute hâte à Kondoa, auprès de son frère en danger de mort, par suite d'une piqûre de serpent, le Père Supérieur avait donné ordre en partant de ne pas toucher aux pétards. Le peu d'habileté des artificiers lui faisait craindre de trouver une seconde fois la Mission par terre à son retour.

Depuis un an que nous possédons un ostensor, nous avons l'Adoration mensuelle chaque second dimanche du mois.

6. — Mrogoro se trouvant sur la route des grands lacs, les visiteurs européens ne sont pas rares chez nous. Tantôt ce sont des missionnaires d'Alger que nous avons la satisfaction de

recevoir, tantôt des messieurs appartenant à la société qui s'est formée en Allemagne pour la colonisation de l'Afrique orientale ou des explorateurs. Parmi ces derniers, nous citerons d'abord M. Révoil, qu'accompagnait un jeune ingénieur, M. Angely. Il avait reçu du gouvernement français la mission de parcourir les pays entre le Tanganyka et le Nyanza, et de faire des contrats d'amitié avec les chefs, afin de dériver autant que possible le commerce de l'ivoire de la côte orientale vers les établissements français du Congo. Mais cette expédition, organisée à grands frais, n'atteignit pas même les grands lacs, et alla échouer piteusement à Tabora, dans l'Ounyanembé. Quelques mois après, M. Révoil nous revenait malade, avec les débris de sa caravane.

A son premier passage, le Père Supérieur alla lui rendre sa visite, dans son camp, à Mrogoro. Au moment des adieux : « Mon Père, lui dit-il, vous êtes Français; il est bon que les indigènes aient une haute idée de vous. » Et il fit ranger aussitôt autour du Père près de deux cents hommes en armes, déploya son plus beau drapeau français, et ainsi escorté, l'accompagna jusque hors de la ville, au bruit d'une mousqueterie étourdissante. « Jamais de ma vie, dit le P. Gommenginger, je n'avais reçu pareils honneurs. »

A son retour, M. Révoil avait été rejoint par un jeune Suédois, M. Glerup. Celui-ci avait traversé l'Afrique pour tout de bon, depuis les bouches du Congo jusqu'au Zanguebar, et cela en neuf mois et demi, fait inouï dans l'histoire des explorations africaines. Après avoir terminé son engagement dans la Société belge du Congo, au lieu de redescendre le fleuve, il était parti, avec la placidité d'un homme du nord, vers la côte orientale, n'emportant avec lui que quelques doses de quinine, et assez de linge de commerce pour acheter en route juste de quoi ne pas mourir de faim. C'est en ce petit équipage qu'il nous arriva, gros et bien portant, tel qu'un homme fraîchement débarqué. Comme nous ne pouvions nous empêcher de nous extasier sur sa bonne mine : « Que voulez-vous, j'avais avec moi de braves gens qui ne m'ont pas fait de misères, et moi, de mon côté, je ne me faisais pas de bile non plus. » Ce voyage lui a si bien réussi, qu'il s'est promis de le recommencer bientôt.

Mais le plus illustre des voyageurs descendus chez nous, c'est

un Russe, M. Yunker, qui s'est fait depuis longtemps un nom dans le monde des explorateurs, par ses voyages dans le nord-est de l'Afrique. « Je suis parti jeune, nous dit-il, et voilà que je reviens vieux, car il y a sept ans que j'ai quitté le Caire, et, sur ces sept ans, j'en ai passé trois étant perdu au centre de l'Afrique, sans secours, sans communications avec le monde civilisé. »

Après avoir remonté le Nil et traversé le Soudan, M. Yunker était en train d'explorer les régions qui s'étendent au nord du Nyanza, quand survint l'insurrection du mhadi, qui lui coupa la retraite. Déjà, il avait fait partir ses collections, très variées et très riches paraît-il, de sorte qu'elles tombèrent entre les mains du mhadi. Celui-ci lui fit dire que ses caisses lui seraient rendues, mais à la condition qu'il irait les prendre lui-même. Un des compagnons de M. Yunker s'étant laissé prendre par ses paroles, partit dans l'intention d'aller les réclamer, et depuis on n'a jamais plus entendu parler de lui. Yunker, lui-même, se montra plus défiant, et bien lui en prit. Il se dirigea donc vers le sud, pour tâcher de se dégager de ce côté-là ; mais Mtéza, roi d'Ouganda, lui défendit de pousser plus loin ; et c'est seulement trois ans après qu'il put obtenir de Mouanga, un des fils de Mtéza, celui-là même qui fut le bourreau des chrétiens du Nyanza, la permission de traverser ce territoire. « De tout ce long voyage, nous dit M. Yunker, je ne rapporte que ma vie et mon journal ; mais celui-ci j'ai pu le sauver tout entier, et il est intact. »

Il va sans dire que nous avons fait tout notre possible pour être utiles à cet homme de cœur. Il nous quitta bien touché de la cordialité de notre accueil, et, une fois arrivé à la côte, il ne tarissait pas d'éloges sur notre Mission.

7. — De toutes les visites, celles qui nous ont été cependant les plus agréables, ce sont celles de Monseigneur et de nos autres confrères.

En octobre 1886, Mgr de Courmont arrivait pour la troisième fois à Mrogoro. Cette fois, il était accompagné des PP. Le Roy, Auguste Gommenginger, et allait à la recherche d'un emplacement pour une nouvelle Mission, qui, depuis, a été établie sur les bords de la Longa. A son retour, Monseigneur passa encore quelques jours au milieu de nous, pour se reposer et célébrer en communauté la fête de la Toussaint.

Au commencement de cette année, le projet d'acquisition de la station allemande de Sima l'a de nouveau ramené ici. Le P. Mével, qui n'avait jamais vu Mrogoro, l'accompagnait; et d'ici jusqu'à la Longa et Sima, c'est le P. Ch. Gommenginger qui remplaça le P. Mével auprès de Sa Grandeur.

A différentes reprises, nous avons eu le bonheur de donner l'hospitalité à nos confrères de Kondoa ou de la Longa, venus ici en passage ou pour refaire leur santé. Le P. Dardenne, surpris en route par la fièvre et la dysenterie, s'est vu forcé de nous rester trois mois avant de pouvoir continuer son voyage. C'est fort heureux qu'il ait trouvé une station sur son chemin, car autrement on ne sait trop ce qui serait advenu de lui. Ces jours derniers, nous avons eu le P. Helfer, qui, lui aussi, a été très heureux de voir Mrogoro et d'y retrouver un ancien confrère du scolasticat, le cher P. Pérennec. Espérons que nos chers confrères des stations voisines n'oublieront pas le chemin de Mrogoro; ils savent le plaisir qu'ils nous procurent en venant nous voir.

---

## COMMUNAUTÉ DE SAINT-AUGUSTIN A TOUNOUNGOUO

MAI 1886 — AOUT 1888

1. Personnel. — 2. Visites de Mgr de Courmont. — 3. Projet d'une annexe dans l'Ourougourou. — 4. Village chrétien. Nouvelle chapelle. Influence salutaire auprès des indigènes. — 5. Administration du village. Adoration réparatrice. — 6. Ministère auprès des indigènes. Fête de Noël. Procession. — 7. Noirs qui demandent à se fixer à la Mission. Avances des Mafitis.

1. — La fondation de notre communauté remonte, comme on sait, aux premiers jours de janvier 1885. Elle a déjà été racontée au Bulletin de mai 1886. Depuis, bien des changements se sont opérés dans notre personnel. En ce moment, il se compose du P. Mével, supérieur, du P. Helfer et du F. Mathurin.

2. — Depuis longtemps, Monseigneur avait le projet de revoir notre station, qu'il a lui-même fondée. Il a pu enfin satisfaire ce désir, à l'occasion du voyage qu'il entreprit pour rechercher l'emplacement d'une nouvelle Mission. Et quelle agréable surprise pour lui de voir une chapelle, une belle maison d'habitation, un grand village chrétien, un jardin luxuriant, là où, une année auparavant, il n'avait trouvé qu'une plage déserte!

Ce jour-là, il y eut fête au village : tous nos jeunes gens s'empressèrent de s'agenouiller aux pieds de Sa Grandeur, pour recevoir sa bénédiction.

Le dimanche suivant, Monseigneur donna la confirmation à une douzaine de femmes mariées, et tous les chrétiens firent la sainte communion. Le chef du pays lui-même, avec la plupart de ses gens, vint, en habits de fête, assister à la messe et à l'instruction donnée, en cette circonstance, par le P. Le Roy, qui accompagnait Sa Grandeur. Les pieuses paroles de l'éloquent prédicateur émurent ces pauvres sauvages, qui se répètent encore, l'un à l'autre, quelques traits qui restent gravés dans leur cœur. Cette année, Monseigneur est venu de nouveau passer près d'une semaine avec nous, pour se rendre ensuite dans l'Ousagara.

3. — Monseigneur a eu un moment la pensée de fonder une nouvelle station dans l'Ourougourou. A cet effet, il a visité la contrée, mais sans mettre ce projet à exécution. Ce qui l'a décidé à l'ajourner, c'est que ce pays, d'ailleurs rapproché de Tounoungono, est accessible aux caravanes. Il a donc pensé que le même bien pourrait se faire, en y établissant une annexe qui serait desservie par les Pères de Tounoungouo, aidés de catéchistes, habitant le pays même.

Le vieux Mouenyi-Kou, ayant eu vent de ce projet, s'est empressé d'en faire part à ses amis de la région; et depuis, tous ces braves petits chefs de montagnes nous envoient députation sur députation, pour nous presser d'aller nous établir chez eux. Il faut avouer que si cette population désire tant nous voir chez elle, c'est un peu pour se mettre à couvert contre les pillards, qui habitent à peu de distance.

Quoi qu'il en soit, encore quelques jours, et le P. Mével, accompagné du chef du pays, du F. Mathurin et de quelques chrétiens, se dirigera vers le Kambako, pour dresser la croix et bâtir une petite chapelle, qui servira pour les catéchismes et où l'on dira quelquefois la sainte messe.

4. — C'est à l'aide des familles chrétiennes que nous sommes parvenus à faire toutes les constructions; et nous devons encore recourir à elles pour rebâtir notre chapelle, sensiblement endommagée par les dernières pluies. Cet accident provient de ce que nous nous sommes servis de paille et de bois

qui nous semblaient bons à cet usage, mais que l'expérience nous a montré, à nos dépens, ne valoir rien du tout. Nos chrétiens, heureusement, qui comptent maintenant vingt-huit ménages, se réjouissent à la pensée de construire une église plus vaste, plus belle et surtout plus solide que l'ancienne. Pour les récompenser de leur zèle, Monseigneur leur a promis de la faire couvrir en tôle, toiture plus solide et plus à l'épreuve des incendies, si fréquents dans le pays.

A l'appui matériel que nous prêtent ces familles chrétiennes, il faut ajouter celui de leur influence morale. Nos jeunes gens, dans les relations ordinaires, ne laissent passer aucune occasion de placer un mot de religion, et surtout de démontrer le désintéressement et le dévouement des missionnaires. Ils nous mettent au courant de tout ce qui se passe, épiant sans cesse le moment de faire le bien. Quand, dans la soirée, quelques décharges de fusil, suivies de cris et de pleurs, se font entendre dans le voisinage, c'est signe que quelqu'un vient de mourir. Nous nous empressons alors d'aller aux informations auprès du chef de notre village : « C'est un tel, nous dit-il, mais cet homme a reçu le baptême. Je l'ai vu et soigné moi-même. » Quand ce n'est pas lui, c'est l'un ou l'autre de nos autres chrétiens qui aura rendu au moribond ce précieux devoir.

Ces jours derniers, un de nos jeunes gens vint nous demander une charge de poudre, pour la donner à un ami. Comme nous voulions savoir le motif de cette demande : « C'est que, dit-il, je viens de baptiser une sorcière, qu'on vient de brûler, et j'ai promis à mon ami une charge de poudre pour m'avoir introduit auprès d'elle. » Le P. Supérieur le gronda un peu de ne l'avoir pas prévenu de ce fait. « J'aurais bien voulu vous avertir, ajouta-t-il; mais je sais que cet odeur de viande cuite vous donne la fièvre, et c'est pourquoi j'ai préféré y aller moi-même. »

5. — Notre village chrétien est administré par un maire, assisté de deux adjoints et d'un greffier, élus par les suffrages de leurs concitoyens. Tous les conflits sont portés devant leur tribunal, dont le président s'aide, au besoin, des conseils du Père.

Une association qui fait beaucoup de bien, c'est celle de l'Adoration réparatrice. Chaque quatrième dimanche du mois, nous avons exposition du Très Saint Sacrement. La plupart

s'approchent des sacrements ce jour-là, et ils sont fidèles à se remplacer mutuellement à la chapelle, pour rendre hommage à Notre-Seigneur dans l'Eucharistie. — La conduite de nos jeunes gens est excellente, et fait l'admiration des populations voisines, qui se rapprochent de plus en plus de nous.

5. — Jusqu'ici, nous n'avons pu nous livrer beaucoup au saint ministère, absorbés que nous étions par les travaux d'installation; néanmoins nous avons régénéré dans les eaux du baptême bon nombre d'enfants en danger de mort. Plusieurs adultes également ont eu le bonheur de mourir baptisés par nous, ou par nos chrétiens. Mais où nous réussissons le mieux, c'est auprès des malheureuses victimes que le caprice d'un malin sorcier a désignées comme coupables de maléfices. Quand toutes les cérémonies sont terminées et que le bûcher est prêt, on nous amène parfois la sorcière, et son maître nous dit : « Verse-lui l'eau sur la tête, si tu veux, mais il faut qu'elle soit brûlée ! » Ajoutons que toutes les personnes accusées ne sont pas toujours sacrifiées. D'ordinaire, si elles sont esclaves, elles sont impitoyablement immolées; mais si elles sont libres, elles peuvent se racheter, pourvu qu'elles consentent à payer deux ou trois esclaves, une bonne quantité de linge et plusieurs barils de poudre. Quelquefois, à force d'instances — et de cadeaux — nous parvenons nous-mêmes à soustraire quelques-unes de ces pauvres victimes à cet affreux supplice.

6. — Les indigènes fréquentent assez assidûment nos offices, le dimanche; mais c'est surtout aux grandes fêtes qu'ils accourent en foule, les uns par curiosité, les autres pour se réjouir avec leurs amis du village chrétien, d'autres enfin, plus sérieux, pour satisfaire à leurs devoirs religieux. Cette année, le chef du pays lui-même, pour ne pas manquer la messe de minuit, ne craignit pas de se mettre en chemin sous une pluie torrentielle, et de passer ensuite à la nage le fleuve, dont les eaux avaient sensiblement grossi.

Quel que soit le motif qui amène ces braves gens à la Mission, toujours est-il qu'ils ne s'en vont jamais sans avoir entendu quelques vérités de notre sainte religion. C'est le grain de sénevé de l'Evangile. Veuille le Ciel le faire germer et fructifier!

Pour attirer encore davantage ces pauvres noirs, que frappe si fort tout ce qui est pompe extérieure, nous faisons des pro-



cessions à certains jours de l'année, tels que la fête de saint Augustin, notre patron, la Toussaint, anniversaire de notre fondation, l'Assomption, la fête du Sacré-Cœur. Ces processions ne manquent jamais d'attirer près de nous presque toute la population du voisinage, et à leur issue se fait un catéchisme auquel tout le monde assiste. Chacun, ensuite, se retire content de tout ce qu'il a vu et entendu.

7. — A mesure que les noirs nous connaissent davantage, leurs préjugés tombent, et ils se rapprochent de nous de plus en plus. Deux ouanyamouezi sont déjà venus solliciter la faveur d'être des nôtres; et ces jours-ci, les parents de l'un de nos chrétiens, au nombre de six personnes, ont demandé à rester dans la Mission et à suivre notre religion.

Les mafitis eux-mêmes nous ont fait dire qu'ils voulaient être aussi nos amis. Mais, vis-à-vis d'eux, nous sommes obligés de nous tenir un peu sur nos gardes, car ils ont une singulière manière de faire amitié! Ils se rendent dans un village, mangent, causent, rient, s'amusez comme de bons enfants, examinent, sans en avoir l'air, toutes les richesses du lieu, femmes, enfants, moutons, chèvres, sans oublier tous les coins et recoins du village, pour tâcher de découvrir les côtés faibles de l'enceinte, puis font des protestations d'amitié à n'en plus finir et partent en donnant à leurs hôtes les assurances de leur haute bienveillance. Quelques jours se passent, et tout à coup, aux premières lueurs du jour, voilà qu'une troupe de gens, armés de lances et de boucliers faits de peaux de bête, sortent de la forêt, se précipitent sur le village ainsi espionné, enlèvent tout ce qui est à leur convenance, particulièrement les femmes et les enfants, incendient les cases, et se retirent satisfaits et heureux d'avoir une fois de plus su tromper quelques âmes simples et naïves.

Mais ce tour d'adresse, ils ne l'ont pas encore essayé chez nous. On dit qu'ils nous croient de grandes richesses, et qu'ils ne seraient pas fâchés de se les approprier. Superstitieux au suprême degré, comme tous les noirs, ils n'osent rien entreprendre sans avoir consulté leur devins. Leur sorcier, un des plus redoutés des environs, a répondu, paraît-il, à une consultation qu'ils lui avaient faite à notre sujet : « Faites bouillir le *mtipo* (sorte de plante contenant un violent poison), donnez-en l'eau à boire à trois jeunes coqs de diverses couleurs. S'ils

survivent à ce breuvage, vous pouvez en toute sûreté attaquer les blancs. » On dit que cette épreuve a été faite et refaite, et que les poulets ont toujours succombé. On est donc encore à trouver les trois coqs immortels.

---

## COMMUNAUTÉ DE SAINT-BENOÎT, A LA LONGA

NOVEMBRE 1886 — AOUT 1888.

1. Choix du lieu par Mgr de Courmont. Le P. Auguste Gommenginger supérieur. Premiers travaux de défrichement. — 2. Arrivée du F. Acheul et de dix enfants. Constructions et dépendances. Chapelle. — 3 Relations avec les indigènes. Bienveillance du chef du pays. Obstacle de la polygamie et de l'islamisme. Ministère extérieur, baptêmes. — 4. Visite de Mgr de Courmont. Mariage de nos enfants. Village chrétien. Son administration. Personnel.

1. — Le 25 novembre 1886, fête du patronage de la Très Sainte-Vierge, la croix fut érigée par Mgr de Courmont sur l'emplacement actuel de notre communauté. C'est à ce jour aussi, et à cette fête, que nous aimons à en faire remonter la fondation.

Située à l'entrée d'une riante vallée et tout près d'une charmante rivière, qui serpente sans fin au milieu de fraîches collines boisées, la station de Saint-Benoît jouit d'un beau point de vue, et a de plus l'avantage d'être à proximité de fertiles campagnes, s'étendant tout le long de la rivière. Nos jeunes chrétiens trouveront donc ici tout ce qu'il leur faut pour se suffire à eux-mêmes. Nous pourrions même recevoir les indigènes qui voudront venir se fixer auprès de nous.

Les pourparlers avec le chef du pays pour une vaste concession de terrain ayant été promptement terminés, Monseigneur, ainsi que le P. Le Roy qui l'accompagnait, purent bientôt reprendre le chemin de la côte. Ils laissèrent, à l'endroit choisi, le P. Auguste Gommenginger, avec deux enfants. Ceux-ci passèrent un mois à abattre, tout à l'entour, les arbres et les broussailles. Si, pour eux, le jour avait ses fatigues, la nuit n'était pas non plus sans émotion. Le soleil, en effet, disparaissait à peine de l'horizon, que toutes les bêtes du désert, lion et tigre en tête, comme poussées par une main invisible, semblaient

se donner rendez-vous devant la simple paillette qui abritait les travailleurs. Ces bêtes fauves semblaient protester à leur manière contre l'envahissement d'un terrain dont ils avaient joui jusqu'alors. Mais Dieu, au nom duquel nous en avons pris possession, voulut bien nous préserver de tout danger.

2. — Après ces quelques semaines d'isolement, arriva enfin le F. Acheul avec une dizaine d'enfants de Bagamoys. Ce renfort permit de commencer les travaux de construction. La colline, sur laquelle devait s'élever l'habitation des missionnaires, fut d'abord nivelée et convertie en un beau plateau de 110 mètres de long. Après sept mois de rudes travaux, nous eûmes enfin la satisfaction de pouvoir abandonner notre hutte, pour nous installer dans une belle maison, comprenant trois pièces, et mesurant 18<sup>m</sup>50, de longueur. Le jour de la Pentecôte 1887, nous en fîmes la bénédiction solennelle, à laquelle assistèrent tous nos jeunes chrétiens, ainsi que le chef du pays, accompagné de plusieurs personnes de son village. Pour marquer à Dieu notre reconnaissance, et nous unir en même temps, en ce beau jour de fête patronale, à tous les membres de l'Institut, nous chantâmes la grand'messe; je laisse à penser avec quel entrain! Cette belle journée fut couronnée par le baptême d'un enfant racheté de l'esclavage.

Depuis ce temps, les travaux ont marché. Ainsi, à cette première maison, nous en avons ajouté deux autres, dont une également 18<sup>m</sup>50, et l'autre 15. Nous possédons, en outre, une bergerie de 15 mètres de long, et un magasin de même grandeur, pour les céréales.

Il va sans dire que nous tenions avant tout à élever à notre divin Maître une demeure aussi convenable que possible. Nous avons donc mis tous nos soins dans la construction d'une chapelle réunissant toutes les conditions de solidité et de beauté, telles du moins qu'on peut les obtenir en ces pays. Elle mesure 22 mètres de long, sur 9 de large. Le maître-autel est un vrai travail artistique, dû au talent du F. Acheul. « C'est, nous disait aimablement un Père d'Alger revenant du Tanganyka, le plus beau monument de l'Afrique orientale. » Il y a, de plus, deux autels latéraux, l'un dédié à la Très Sainte Vierge et l'autre à Saint Joseph. Dieu veuille inspirer à une âme généreuse de nous procurer leur ornementation, et alors, plus que

jamais, nos pauvres noirs pourront s'écrier : « Non, ce n'est pas là la maison d'un homme ! » Commencée à la mi-septembre 1887, notre chapelle a pu être bénite la veille de la fête de Noël suivante.

3. — Jusqu'ici nos relations avec les gens du voisinage, surtout avec le chef du pays, ont été excellentes. Tous les dimanches, ce dernier vient assister à la messe, avec plusieurs enfants de son village. Il a déjà demandé à recevoir le baptême; mais, hélas! comme tous ses compatriotes, il est plongé dans la polygamie; et comment rompre avec ces habitudes? Toutefois, ce qui montre ses bonnes dispositions, c'est qu'il nous a déjà envoyé l'un de ses enfants pour l'instruire, et qu'il nous a promis son second fils. Espérons qu'à l'aide de ces chers enfants, nous ferons tomber bien des préjugés, et qu'ils formeront le noyau d'une petite école.

Cependant, nous ne pouvons nous le dissimuler, il y a ici un grand obstacle à notre ministère auprès des indigènes : c'est l'islamisme, dont plusieurs villages sont infectés. C'est à la longue seulement que nous pourrons avoir accès auprès de ces pauvres gens, remplis de préjugés et de défiance à notre égard.

Les travaux d'installation ne nous ont pas permis de faire encore beaucoup de ministère au dehors. Toutefois nous avons déjà pu obtenir une vingtaine de baptêmes, et nous espérons bien, par la suite, en augmenter beaucoup le nombre.

4. — Un an et demi après la fondation de notre communauté, Mgr de Courmont a bien voulu revenir la visiter et nous apporter ses encouragements et ses bénédictions. Il nous arriva vers la fin de janvier 1888, accompagné du P. Charles Gommenginger, et resta une quinzaine de jours au milieu de nous. Cette quinzaine fut pour nous tous un sujet de bien douces joies. Nos jeunes gens étaient allés au-devant de Sa Grandeur pour lui faire réception et marquer, par une joyeuse fusillade, leur bonheur de revoir leur évêque bien-aimé.

Il nous fallait alors songer à les marier; car depuis plus d'un an ils avaient travaillé sans relâche pour la Mission, et avaient d'ailleurs aussi préparé pour eux-mêmes deux rangées de belles cases. Pour récompenser leur zèle, Monseigneur voulut bien leur permettre de l'accompagner à son retour, pour aller, sous la conduite de leur Père supérieur, chercher leurs fiancées à

Bagamoyo. Après dix jours passés dans cette communauté, ils repartirent pour La Longa, heureux et contents.

Le village chrétien de Saint-Benoît est donc constitué. Il se compose de vingt-trois jeunes ménages, animés de bonnes dispositions. Les hommes continuent ici les travaux auxquels ils ont été initiés à Bagamoyo. Nous avons des menuisiers, des maçons et même des scieurs de long; les uns et les autres ne sont pas sans nous rendre de précieux services.

L'administration de notre village est comme celle de tous les autres villages chrétiens du Vicariat. Les prières du matin et du soir se font en commun, à la chapelle, sous la présidence d'un Père. Le dimanche et un jour dans la semaine, ils assistent à la sainte messe, pendant laquelle ils chantent de tout leur cœur quelques cantiques en kisouahili. A la tête du village est un chef ou maire, élu parmi les meilleurs. C'est à lui qu'incombe le soin de donner un avis, un conseil, ou même, au besoin, une réprimande à ses camarades. Si l'affaire est tant soit peu sérieuse, il en réfère au P. supérieur, qui est toujours juge en dernier ressort.

Le personnel de notre communauté s'est composé, jusqu'au mois d'avril de cette année, des PP. Auguste Gommenginger et Dardenne, avec le F. Acheul. A cette époque, celui-ci a été rappelé par Monseigneur, pour accompagner en France le P. Charles Gommenginger, et aller ensuite avec lui fonder la nouvelle station du Kilima-Njaro.

## MOUVEMENT DU PERSONNEL

**Départs.** — Le 17 août, est reparti de la Maison-Mère, pour rentrer à Pittsburgh, le P. Strub, supérieur provincial de nos maisons des États-Unis. Il emmène avec lui un novice, frère de Chevilly, le F. Julien-Simon et plusieurs postulants, recrutés dans une tournée qu'il a faite en Allemagne et en Autriche, spécialement dans les provinces polonaises.

**Retours en France.** — Sont arrivés à la Maison-Mère, le 18 août, le P. Barthélemy Stoffel, venant de Bourbon, et le P. Joseph Cadoret, de l'île Saint-Pierre.

## NOUVELLES DES COMMUNAUTÉS

**Le T. R. Père.** — Sur les vifs désirs de nos Pères de Merville, le T. R. Père est allé présider la distribution des prix de l'institution de Notre-Dame d'Espérance, qui a eu lieu le 30 août. Il a fait, à cette occasion, la visite de cette communauté et celle de la maison de Saint-Mauront. Il était accompagné du R. P. Barillec.

En revenant, il est passé par Mesnières, où il a présidé également, le 6 août, la distribution des prix au pensionnat primaire de l'établissement.

**Saint-Joseph d'Épinal.** — Le mardi 7 août, nos Pères de Rambervillers ont pris possession du nouveau et magnifique collège de Saint-Joseph, bâti à Épinal. Le Père Supérieur, accompagné du P. Audren et des FF. Octave et Lucain, a béni l'oratoire destiné aux Frères et y a célébré ensuite le saint sacrifice de la messe.

Les travaux se continuent avec activité, pour que tout soit prêt à la rentrée d'octobre. Le chantier renferme 14 ateliers et plus de 80 ouvriers.

Les élèves de Rambervillers ont remporté, cette année, dans les examens, des succès remarquables, qui font espérer une belle rentrée pour le nouveau collège d'Épinal : sur **treize** candidats présentés pour le baccalauréat, **douze** ont été reçus, dont sept avec mention.

**Guadeloupe.** — Mgr Laurencin, qui administre le diocèse de la Basse-Terre depuis le départ de Mgr Blanger, à titre d'Administrateur apostolique, a été préconisé archevêque titulaire d'Anazarbe dans le consistoire du 1<sup>er</sup> juin. Dans une lettre circulaire du 16 juillet, ce prélat annonce qu'il revient en France pour se faire sacrer.

**Guyane.** — D'après une dépêche du 17 août, dans la nuit du 12 au 13 août, un incendie considérable a détruit le quartier commerçant de Cayenne. Les pertes sont évaluées à 10 millions environ. Il n'y a eu, heureusement, aucun accident de personnes.

**Haïti.** — Le 4 et le 7 juillet, la ville de Port-au-Prince a été de nouveau ravagée par l'incendie. Le feu a dévoré, dit le P. Jaouen, la cinquième partie de la ville. On en rendait le pouvoir responsable; le mécontentement était à son comble. Le président Salomon, que plusieurs pressaient de se retirer, déclarait qu'il tiendrait jusqu'au bout. Enfin, le 10 août, il s'est décidé à renoncer à la lutte, et s'est embarqué sur une frégate anglaise. Un gouvernement provisoire a été nommé; à sa tête est l'ancien président Boisron-Canal. Ce choix assure le triomphe du parti de l'ordre.

---

## AVIS

**Circulaires.** — Le T. R. Père fait imprimer en ce moment une importante circulaire sur la pauvreté religieuse.

A cette occasion, l'on a cru devoir faire imprimer aussi ses trois premières circulaires lithographiées, afin qu'on en ait la collection sous une même forme. Les supérieurs qui viennent à la Maison-Mère sont priés de demander ces circulaires au secrétariat.

**Portraits du T. R. Père.** — Sur le désir qui lui en a été manifesté, le T. R. Père a bien voulu faire reproduire son portrait en grand format, par la photogravure, afin qu'on puisse l'avoir dans les salles de communauté, conformément aux Constitutions. (C. 41, V). Ces portraits doivent être demandés à la Procure de la Maison-Mère.

**Bulletins.** — Prière aux supérieurs des communautés de la Martinique, de la Guadeloupe, d'Haïti, de la Trinidad et de la Guyane de nous envoyer, sans retard, leurs Bulletins.

---

LE SECRÉTAIRE-GÉRANT . BARILLEC.

Maison-Mère, le 18 août 1888.



**Ferveur. — Charité. — Sacrifice.**

**SOMMAIRE.** — **Maison-Mère.** Retraite annuelle des Pères. — Nouvelles exhumations. Service funèbre. Chapitre. Consécration à l'apostolat. — Fondation de Ballarat en Australie. — Admissions à l'oblation et aux vœux. — **Bulletins de Maurice.** Communauté de la cathédrale. — Sainte-Croix. — **Nécrologie.** Décès. Notices. P. Gauthier. F. René Paintré. — *Mouvement du personnel.*

## MAISON-MÈRE

### RETRAITE ANNUELLE DES PÈRES

19 — 26 AOUT 1888.

La retraite annuelle des Pères s'est ouverte, selon l'usage, le dimanche dans l'octave de l'Ascension, cette année 19 août. Elle comptait 86 Pères, outre les 44 novices qui devaient faire profession.

C'étaient, outre le T. R. Père général et Mgr Duboin, les RR. PP. Collin, Barillec, Le Vavasseur, Delaplace, Libermann, Grizard; les PP. François, Peureux, Duby, Brunetti (Jules), Guyot, Hubert, Le Bozec, Renaud, Corbet, Stoffel (Barthélemy), Jouan (René), Barthet, Huvéty, Jégou, Lefeuvre, Reffé, Limbour, Delorme, Eigenmann, Gommenginger (Charles), Cogniard, Meil-lorat, Dessaint, Lang, Spielmann, Bertsch, Conyngham, Mauger, Gerrer, Kientzler, Juillard, Pallier (Blaise), Roserot, Planeix (Michel), Bosch, Dubail, Kraemer, Pernot, Tisserand, Mues-pach, Kuentz (Aloyse), Heintz, Guyon, Cotonéa, Kempf, Griffin (Gérald), Pallier (Edouard), Voegtli (Jean), Montel (Etienne), Gaepfert (Emile), Sengelin, Schmidt (Eug.), Antunès, Visseq,



Vulquin, Chauffour, Latappy (Jean), Riaux, Hassler, Kuentz (Prosper), Mac-Dermott, Cadoret (Joseph), Reignat, Grappe, Dangelzer (Eug.), Lemire, Bonjean, Dissard, Frawley, Thiallier, Høgy, Horné, Lecomte (Raoul), Fuzier, Genoud, Michel, La Brousse et Liagre.

A cinq heures trois quarts, les retraitants se réunirent dans la grande salle du Scolasticat. C'est là que tous ont écouté, avec le plus grand recueillement, les pieuses exhortations de celui qui représente le divin Maître au milieu de nous.

Voici un court aperçu des sujets traités dans ses conférences.

I<sup>re</sup> CONFÉRENCE. — La vie du religieux missionnaire doit être, en premier lieu, une *vie de sainteté*. Il doit donc s'attacher par-dessus tout à fuir et à combattre le péché. Considérations qui doivent nous le faire haïr : injure que le péché fait à Dieu, souffrances que Notre-Seigneur a voulu endurer pour l'expier.

II<sup>e</sup> CONFÉRENCE. — Le prêtre appelé à la vie religieuse et apostolique doit non seulement s'appliquer à fuir le péché, mais il doit être tout à Dieu, de cœur, d'esprit et de volonté, selon la parole de Notre-Seigneur qui doit être la devise du missionnaire : *Cibus meus est ut faciam voluntatem Patris*. « Ma nourriture est de faire la volonté de mon Père. »

III<sup>e</sup> CONFÉRENCE. — La vie du religieux missionnaire doit être, en second lieu, une *vie de pureté*. Nécessité pour nous de nous appliquer à cette vertu d'une manière spéciale, en raison même de la corruption des peuples que nous sommes appelés à évangéliser et des combats que nous avons à livrer contre le *démon de la Guinée*.

IV<sup>e</sup> CONFÉRENCE. — Moyens à prendre pour conserver au milieu des dangers son âme pure et sans tache : grande force de volonté, appuyée et fondée sur la grâce ; vigilance spéciale sur soi-même, au milieu des fatigues du saint ministère ; se mettre en garde contre les tentations d'abattement et de tristesse auxquelles on peut être exposé.

V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> CONFÉRENCES. — La vie du religieux missionnaire doit être une *vie de pauvreté*. Pour ces deux conférences, le T. R. Père s'est servi de la circulaire numéro 4, qu'il a fait distribuer ensuite, afin que chacun pût la méditer en particulier.

VII<sup>e</sup> CONFÉRENCE. — La vie du missionnaire doit être, en

cinquième lieu, une *vie de prière et d'oraison*. Nécessité de cet esprit de prière pour se sanctifier soi-même et faire un bien véritable auprès des âmes. Exemples que nous offre à cet égard la vie des saints.

VIII<sup>e</sup> CONFÉRENCE. — Nous devons être des hommes de charité. Dans cette conférence, le T. R. Père commente et explique les caractères que doit avoir la charité, d'après les paroles de saint Paul : bonté, douceur, patience, support mutuel, etc.

IX<sup>e</sup> CONFÉRENCE. — La vie du missionnaire doit être une *vie de travail*. Le vrai missionnaire ne se repose d'un travail que par un autre travail. Si l'on ne jouit pas toujours du fruit de ses labeurs, il ne faut cependant pas se décourager. D'autres recueilleront ce que nous avons semé, et la récompense pour nous n'en sera pas moins grande. En Afrique, en particulier, par les baptêmes et les malades administrés, les fruits des travaux apostoliques sont encore beaucoup plus consolants que partout ailleurs. Vive donc l'Afrique!

Le T. R. Père a donné ensuite des avis particuliers au sujet des divers travaux auxquels doivent se livrer les membres de la Congrégation : dans les Missions, l'étude des langues, le travail manuel, le saint ministère; dans les scolasticats et autres maisons de formation, le soin et la préparation des vocations; dans les collèges, la préparation des classes, l'éducation chrétienne des enfants.

X<sup>e</sup> CONFÉRENCE. — Le missionnaire doit être tout aux âmes. Pour cela, il doit : 1<sup>o</sup> les aimer d'un amour véritable et surnaturel; 2<sup>o</sup> aller aux âmes, *Ite, Euntes*, ne pas attendre qu'elles viennent à lui; 3<sup>o</sup> se faire à toutes les âmes, *Omnibus omnia factus sum*, en se mettant à leur portée et en se pliant à leurs usages, s'ils ne sont pas contraires à l'honnêteté chrétienne; 4<sup>o</sup> se sacrifier pour les âmes. Le missionnaire doit être, avant tout, un homme de sacrifice.

XI<sup>e</sup> CONFÉRENCE. — Nous devons nous remplir de *l'esprit de la Congrégation et de notre V. Père*. Chaque institut a reçu de Notre-Seigneur, par son fondateur, un esprit particulier qui le caractérise. Pour nous, nous pouvons dire aussi que notre V. Père a, dans son esprit et sa doctrine, un cachet particulier. Nous devons sans cesse lire et méditer ses écrits, et nous efforcer

d'imiter ses vertus, notamment son esprit d'humilité, de modestie, de paix et de renoncement.

L'instruction du samedi soir fut remplacée, comme d'habitude, par les premières vêpres de la fête du Saint-Cœur de Marie, chantées, ainsi que la grand'messe du jour, par Mgr Duboin. Le soir, à trois heures, cérémonie de la profession présidée par le T. R. Père. Il prit pour texte de son allocution ces paroles du Cantique des cantiques : *Ordinavit in me charitatem.*

Nous sommes heureux de pouvoir la reproduire ici à peu près intégralement.

Dès le moment de notre baptême, l'Esprit-Saint, dont nous sommes les fils et les temples, habite dans nos âmes. En même temps que ce divin Esprit, la charité a fait également son entrée dans nos cœurs et en a pris possession. C'est à elle que nous devons d'être appelés et d'être en toute vérité enfants de Dieu, *Ut filii Dei nominemur et simus.*

L'Esprit-Saint qui, en nous, prie continuellement avec des gémissements inénarrables, n'a cessé, depuis que nous sommes enfants de Dieu, d'accroître, de fortifier, d'étendre la divine charité dans nos cœurs : *Charitas Dei diffusa est in cordibus nostris per Spiritum Sanctum qui datus est nobis.* Qu'il en soit béni à jamais ! *Gloria Spiritui Sancto... nunc et semper et in sæcula sæculorum.* Qu'il soit à jamais le premier objet de notre amour, lui que produit éternellement l'amour mutuel et consubstantiel du Père et du Fils !

L'Esprit-Saint n'a pas seulement établi et dilaté la charité dans nos cœurs, il a de plus coordonné merveilleusement toutes les formes que cette sainte charité devait prendre en nous par suite de notre vocation. *Ordinavit in me charitatem.*

Nous allons voir quelques-unes des formes principales que revêt la charité dans l'âme du religieux et du missionnaire.

1° *Elle attire et développe en lui d'ineffables consolations.* — Par moments, elle établit ce religieux, ce missionnaire, dans un état de présence de Dieu si sensible qu'il en est hors de lui. *In conspectu ejus in exultatione.* Tout son être exulte au contact du Dieu vivant. Les sens eux-mêmes ne sauraient rester étrangers à la plénitude de joie dont le cœur est inondé. *Cor et caro mea exultaverunt in Deum vivum. Deus charitas est.* C'est le Dieu charité devenu, pour l'âme qui vit elle-même de la vie de charité, le Dieu de toute consolation.

O Esprit consolateur, Esprit infiniment bon, *Consolator optime,* n'épargnez pas vos consolations à ceux que vous avez faits miens, et qui, à ma voix, vont être dispersés dans le monde entier. Ma voix pour eux, c'est la voix de Jésus-Christ. *Qui vos audit me audit.* C'es

en votre nom et au nom du Père et du Fils qu'ils vont partir. Les consolations d'en haut font tant de bien aux religieux et aux missionnaires qui ont renoncé à toutes les consolations de la terre ! Elles les encouragent si fort ! De temps en temps donc, ô divin Esprit, comblez-les de vos consolations, obligez-les de s'écrier dans leur ferveur : Assez, ô mon Dieu, assez !

Je demande surtout, mes bien aimés confrères, que vous soyez consolés dans vos peines et dans vos souffrances. Souffrir dans l'âme et dans le corps, souffrir de la haine du démon et de la malice des hommes, rencontrer la souffrance jusque dans son intérieur et jusque sous son toit de chaume : tel est le lot du missionnaire. Je demande qu'alors vous ne soyez pas seulement : *Fortes in fide*, solides dans l'esprit de foi ; *fortes in bello*, courageux dans la lutte ; mais je demande de plus que vous soyez visités par cet esprit de consolation qui faisait dire à l'apôtre saint Paul « Je surabonde de joie au milieu de toutes mes tribulations. » *Superabundo gaudio in omni tribulatione*.

2° *La charité prépare à tous les sacrifices.* — Quelle âme de missionnaire n'a bondi d'une émotion sainte, en entendant l'apôtre saint Paul s'écrier *Quis nos separabit a charitate Christi?* Et quel est le missionnaire qui n'ait répondu avec le grand Apôtre : « La faim, la soif, les privations de toutes sortes, ne sauraient ni me décourager, ni m'abattre. Les tribulations, les dangers, quels qu'ils soient, les persécutions, la mort elle-même, ne sauraient altérer en moi mon amour pour Dieu et pour ma vocation. »

Comme le même apôtre, quand il se rendait à Jérusalem, tribulations et souffrances m'attendent en Afrique ou ailleurs. *Nihil horum vereor*. Je n'appréhende rien de tout cela. *Quæ ventura sunt mihi ignorans*. J'ignore tout ce qui doit m'arriver. Mais je m'en vais, *alligatus ego spiritu vado*, enchaîné par l'esprit de Dieu. Heureuses chaînes que celles de l'Esprit-Saint ! Ce sont des chaînes d'amour, bien plus fortes que la mort. Et quoi qu'il m'arrive, j'oserais dire : encore plus, Seigneur, encore plus ! Car, *Omnia possum in eo qui me confortat* : « Je puis tout en celui qui me fortifie. »

3° *La charité communique au missionnaire un zèle héroïque et persévérant.* — S'il m'était donné de me transporter instantanément en Afrique, et que, rencontrant un missionnaire, le bréviaire ou le chapelet à la main, haletant, ruisselant de sueur, ou bien que, la croix sur la poitrine, je le rencontre en détresse au milieu des écueils et des tourbillons d'un rapide ; si, dis-je, rencontrant ce missionnaire, je lui demande : Où allez-vous ainsi avec tant d'empressement et priant avec tant de ferveur ? Il me répondrait : Je fais une

commission pressée; je suis envoyé : *Missus, angelus*. Le Maître m'a dit : *Alias oves habeo quæ non sunt ex hoc ovili, et illas oportet me adducere* : Je suis à la recherche de ces brebis, et je voudrais aujourd'hui même en amener quelques-unes, afin de grossir le troupeau du Maître. Ce que j'ai mission de faire aujourd'hui, j'aurai mission de le faire demain et toute ma vie; ce ne sera jamais fini. Il faut donc me hâter, et ne pas tenir compte de la fatigue et des souffrances. Le bon Maître, au service duquel je me suis dévoué, ne cesse de me presser, disant : *Alias oves habeo* : J'en ai encore d'autres, j'en ai encore d'autres... *illas oportet adducere*. Il faut aussi les amener.

*Quam speciosi*, m'écrierais-je avec le grand apôtre des nations, *pedes evangelisantium pacem, evangelisantium bona!* et avec Isaïe : *Quam pulchri super montes... pedes prædicantis salutem!* Qu'ils sont beaux, sur les montagnes, les pieds de ceux qui annoncent la paix et portent la parole du salut!

4<sup>o</sup> *La charité rend la mort du missionnaire pleine de calme, d'espérance et de bonheur.* — Ce qui se passe en lui, lorsqu'il est arrivé au moment suprême, peut se résumer dans deux paroles, que la plupart prononcent effectivement, et envoient comme testament à leur Supérieur général. Ces deux paroles, les voici : « Je suis content, je suis heureux de mourir dans la Congrégation, et de donner ma vie pour la conversion des noirs. Je prierai au ciel pour la Congrégation et pour eux. »

Belle et sainte charité! voilà l'heureux terme auquel tu fais arriver le missionnaire! C'est le *Lætatus sum in his quæ dicta sunt mihi* de David; c'est le *Cupio dissolvi et esse cum Christo* de saint Paul. C'est le *Dentibus bestiarum molar, dummodo Christo fruar* de saint Ignace.

Mes paroles ici n'ont rien d'exagéré, ce que je viens de dire, c'est ce dont je suis témoin bien des fois en une année. O sainte charité, ô divine charité! Habitez en moi avec plénitude. Tourmentez-moi, comme vous tourmentiez saint Paul. *Charitas Christi urget nos! Multæ aquæ non potuerunt extinguere.*

En vous rappelant ce texte, mes bien chers Pères, permettez-moi, au lieu du passé, de mettre le futur pour vous dire ce que je souhaite et ce que j'espère. Non, les eaux de la tribulation n'éteindront jamais en vous la flamme de l'amour de Dieu et des âmes. Elles auront beau s'amonceler, s'élever à la hauteur des montagnes, elles seront impuissantes à submerger la charité qui règne en vous. Quand tous les fleuves d'impiété, d'iniquité, de persécution se rueraient sur vous, vous serez inébranlables. *Nec flumina obruent.*

Lorsque l'Esprit-Saint descendit sur les apôtres sous la forme de langues de feu, une pieuse et recommandable tradition nous apprend

que ces langues se reposèrent d'abord sur Marie, avant d'aller aux apôtres. L'Esprit de Dieu a voulu nous apprendre par là que Marie, son épouse bien-aimée, est le canal de ses communications et de ses dons. Sommes-nous dans la souffrance, frappons à la porte du Cœur de la Reine des Martyrs. Avons-nous besoin d'enflammer notre zèle, frappons à la porte du Cœur de la Reine des apôtres; avons-nous besoin de constance et de force, frappons à la porte du Cœur de Marie, vierge fidèle; avons-nous enfin besoin de pureté, frappons à la porte du Cœur Immaculé de notre divine Mère.

Esprit divin, Cœur immaculé de Marie, nous sommes à vous, tout à vous, comblez-nous de vos faveurs! O Esprit-Saint, que votre divin amour soit à jamais notre vie, et que la puissante charité du Cœur Immaculé de Marie soit à tout jamais notre protection et notre force. Ainsi soit-il.

Cette allocution terminée, les PP. Cotonéa, Schmidt (Eugène), Latappy (Jean), Riaux, Cadoret, Høgy et Thiallier s'avancèrent au pied de l'autel, pour émettre les vœux perpétuels. Après eux, les quarante-quatre novices, dont nous avons donné les noms dans le dernier *Bulletin*, prononcèrent leurs premiers vœux; puis tous les retraits renouvellèrent leurs promesses religieuses.

---

## NOUVELLES EXHUMATIONS

SERVICE POUR LES DÉFUNTS. — CHAPITRE. — CONSÉCRATION  
A L'APOSTOLAT.

On sait que le cimetière de la paroisse de Chevilly reçoit, chaque année, plusieurs de nos chers défunts. Par suite, à cause de l'espace restreint de ce cimetière, nous sommes dans la nécessité d'exhumer les corps de ceux qui sont décédés depuis un certain temps, et de les transporter à l'ossuaire, établi sous la chapelle funéraire de notre Vénérable Père, dans la propriété de Chevilly. Or, cette année, sur l'invitation de M. le maire de la commune, on a demandé à M. le préfet de police l'autorisation de faire de nouvelles exhumations; ce qu'il a, du reste, facilement accordé par lettre du 26 juillet 1888. Ces exhumations ont été faites dans la semaine qui a précédé la retraite, par des Frères de Chevilly, sous la direction de M. Eugène.

Voici les noms de ceux qui ont été exhumés :

Le T. R. P. Schwindenhammer, décédé le 6 mars 1881 ;  
 Le T. R. P. Levavasseur (Frédéric), décédé le 16 janvier 1882 ;  
 Le P. Callu (Cyrille), décédé le 13 avril 1880 ;  
 M. Cleary (Timothée), prêtre novice, décédé le 17 mai 1875 ;  
 M. Reffé (Jacques), prêtre novice, décédé le 4 décembre 1881 ;  
 Le F. Antoine (Rousset Antoine), décédé le 5 février 1880 ;  
 Le F. Gustave (Gerz Guillaume), décédé le 24 février 1881 ;  
 Le F. Aurélien (Pigeon Jules), décédé le 26 juin 1882 ;  
 Le F. Donatien (Meyer Simon), décédé le 28 juin 1882 ;  
 Le F. Numérien (Flickinser Joseph), décédé le 28 juin 1882 ;  
 Le F. Alain (Loubières François), décédé le 27 octobre 1882.

Les deux cercueils qui renfermaient les restes vénérés de nos supérieurs généraux étant en bois de chêne, ont été retrouvés parfaitement conservés, et on a pu les transporter intacts à Chevilly. Les ossements des autres membres avaient été déposés dans de petits cercueils en zinc, préparés à cet effet.

A cette occasion, le T. R. Père a tenu à célébrer lui-même, le lendemain de la retraite, la messe solennelle, dite selon la coutume pour tous nos chers défunts. Les grands scolastiques avaient orné la chapelle avec le plus grand soin pour la circonstance. Le catafalque qu'ils avaient dressé était vraiment très beau.

Après la messe, tous les cercueils ont été transportés processionnellement, au chant du *Miserere*, aux caveaux de la chapelle funéraire et les restes de nos deux supérieurs généraux ont été pieusement déposés à côté de ceux du Vénérable Père, le T. R. P. Schwindenhammer à sa droite et le T. R. P. Levavasseur à sa gauche.

Le Chapitre de règle s'est tenu ensuite, comme à l'ordinaire, à dix heures et demie.

Dans l'après-midi, la cérémonie de la consécration à l'apostolat a eu lieu à deux heures. C'est le P. Reffé, de la communauté de Blackrock, qui avait été désigné pour adresser la parole aux jeunes profès. Son allocution, pleine d'onction et d'ardeur, a été très goûtée.

Le soir, le T. R. Père, accompagné du R. P. Barillec et de quelques autres Pères, s'est rendu au Noviciat de Grignon. Là, dans la salle des conférences, il a d'abord donné publiquement

leur destination aux jeunes profès; puis, après souper, il a assisté avec tout le monde aux chants d'adieux, devant une belle illumination, où se détachait une magnifique image du Sacré-Cœur, patron du Noviciat.

---

## FONDATION DE BALLARAT, EN AUSTRALIE

(DÉCISION DU 14 AOUT 1888)

Plusieurs fois déjà, par le passé, il avait été question d'une maison à fonder en Australie. La Providence vient de nous offrir l'occasion de réaliser les projets qu'avait conçus à ce sujet notre Vénérable Père.

L'évêque de Ballarat, Mgr Moore, désirait avoir un collège catholique dans son diocèse, et connaissant depuis longtemps nos Pères de Blackrock et de Rockwell, il tenait à confier cet établissement à notre Congrégation. Au mois de janvier dernier, il vint à Rome pour assister aux fêtes du Jubilé sacerdotal de Léon XIII; il apprit que le R. Père général s'y trouvait lui-même et il s'empressa d'aller lui parler de son dessein. Puis, quelques jours après, il lui soumit ses propositions par écrit, dans un mémoire daté du 9 janvier. Pour le collège, Sa Grandeur offrait de nous céder en toute propriété un terrain de 2 hectares, acheté dans ce but, avec le bâtiment qu'elle y avait élevé. Elle nous proposait, en même temps, une importante Mission dans le diocèse et nous promettait tout son appui pour ces deux œuvres. Un autre avantage des plus importants, pour nous surtout qui avons la plupart de nos Missions dans des pays souvent si meurtriers, c'est que Ballarat se trouve situé dans la meilleure et la plus salubre partie de l'Australie.

A des offres si bienveillantes, il ne pouvait être objecté qu'une seule difficulté, celle du personnel à fournir; cependant le T. R. Père promit à Sa Grandeur de soumettre l'affaire au Conseil.

Au mois de mars, Mgr Moore vint, en passant à Paris, chercher la réponse à ses propositions, et fit de vives instances pour les faire accepter. Mais, à cause des besoins nombreux de nos œuvres, le Conseil ne crut pas pouvoir accéder à sa demande.

Le prélat, cependant, ne se tint pas pour battu. D'autres



religieux, séduits par ses offres avantageuses, firent auprès de lui des tentatives réitérées pour arriver à en jouir. Mais Sa Grandeur ne voulait que des Pères du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie. Mgr Carr, archevêque de Melbourne, son métropolitain, lui avait lui-même écrit de ne pas en amener d'autres.

Au mois de mai, Mgr Moore alla visiter nos Pères de Blackrock et fit auprès d'eux de nouvelles démarches, en enchérissant sur ses propositions premières par des conditions encore plus généreuses. Le P. Huvéty's en écrivit de sa part à la Maison-Mère, de l'avis des Pères de la Communauté, en faisant remarquer l'importance spéciale de cette fondation, au point de vue de nos œuvres d'Irlande, dont l'Australie n'est, en quelque sorte, qu'une extension : on l'appelle, en effet, une seconde Irlande. Il ajoutait que les vocations ecclésiastiques et religieuses y étaient nombreuses et que, par conséquent, nous pouvions avoir la confiance de voir bientôt largement compensés les sacrifices de personnel que nous aurions à faire.

Sur ces entrefaites, le T. R. Père alla, comme on l'a vu au *Bulletin*, faire sa visite à nos maisons d'Irlande. Il y revit Mgr Moore, qui renouvela plus vivement encore ses instances. A son retour à la Maison-Mère, il soumit donc, de nouveau, l'affaire au Conseil, qui cette fois enfin crut devoir accepter, dans sa réunion du 14 août dernier, veille de l'Assomption.

Une convention particulière a été faite, à cet égard, avec Mgr Moore. Elle a été signée, à son passage à Paris pour retourner en Australie, le mercredi 12 septembre.

Selon les propositions de Sa Grandeur, nous devons avoir deux œuvres : un collège ou une maison d'éducation dans la ville épiscopale de Ballarat et une autre maison à Maryborough, pour la desserte de cette paroisse et des stations de Mission qui s'y rattachent.

La Communauté principale, celle de Ballarat, est placée, par décision du T. R. Père, sous le vocable du Saint-Esprit et la maison de Maryborough sous celui du Saint-Cœur de Marie.

---

## ADMISSIONS A L'OBLATION ET AUX VŒUX

## Admissions de frères à la profession.

Par décision du 14 août, ont été admis à la profession :

AU SAINT-CŒUR DE MARIE, LE 8 SEPTEMBRE, LES FF. :

NESTOR Jeny, né le 20 juin 1870, à Courtisols (Marne);  
 VALENTIN Biechler, né le 4 mai 1869, à Wintershausen (Alsace);  
 CLÉMENT Huber, né le 26 février 1869, à Bergheim (Alsace);  
 REMI Lambert, né le 8 mai 1869, à Nyon (Vaud, Suisse);  
 HUMBERT Seyler, né le 15 décembre 1870, à Fegersheim (Alsace);  
 EMILE Friederich, né le 12 mai 1871, à Mollkirch (Alsace);  
 BERNARDIN Metz, né le 28 juin 1870, à Düppigheim (Alsace);  
 CYPRIEN Wolkensinger, né le 5 nov. 1868, à Haguenau (Alsace);  
 DAMASE Ruhardt, né le 4 novembre 1870, à Hochfelden (Alsace);  
 PASTEUR Cabarrouy, né le 4 juillet 1862, à Paris (Seine).

A NOTRE-DAME DE LANGONNET, LE 30 SEPTEMBRE, LES FF. :

RAYMOND Thomas, né le 28 déc. 1864, à St-Tugdual (Morbihan);  
 MÉLAINE Le Boëtte, né le 4 mai 1871, à la Roche-Derrien (C. du N.);  
 GEORGES Tanguy, né le 24 sep. 1862, à Clohars-Carnoët (Morbihan);  
 LIN Oliviero, né le 25 janvier 1871, à Plumergat (Morbihan);  
 SERGE Rio, né le 24 janvier 1872, à Carnac (Morbihan).

AU NOVICIAT DE BRAGA, LE 7 OCTOBRE, LES FF. :

CAETANO Fernandes, né le 3 mars 1853, à Salto (Portugal);  
 DIOGO Dias, né le juin 1858, à Adufe (Portugal).

## Admissions à l'oblation.

Ont été admis à l'oblation, par décision du T. R. Père :

AU SAINT-CŒUR DE MARIE, LE 8 SEPTEMBRE, LES POSTULANTS :

SCHNEIDER Charles, du dioc. de Strasbourg, en rel. *F. Parfait*;  
 CHRISTMANN Ignace, du dioc. de Strasbourg, en rel. *F. Nicolas*;  
 RIEFFEL Charles-Alfred, du dioc. de Strasbourg, en rel. *F. Philippe*;  
 GHOM Jean, du dioc. de Strasbourg, en rel. *F. Anaclet*;  
 FRIEDERICH Hubert-Laurent, du d. de Strasb., en rel. *F. Aurélien*;  
 HAAG Jean-Jacques, du d. de Saint-Gall (Suisse), en rel. *F. Vitus*;  
 WEIBEL Théophile, du d. de Saint-Gall (Suisse), en rel. *F. Oswald*;

GRAS Alphonse, du dioc. de Paris, en rel. *F. Juvénal* ;  
 BERTRAM Jean-Joseph, du dioc. de Munster, en rel. *F. Cornélie* ;  
 KRESS Eugène, du dioc. de Strasbourg, en rel. *F. Cécilien* ;  
 HOFFMANN Georges, du dioc. de Limbourg, en rel. *F. Donatien* ;  
 MOMBARTZ Werner, du dioc. de Cologne, en rel. *F. Géminien* ;  
 GAMARD Lucien, du dioc. de Rouen, en rel. *F. Ferdinand* ;  
 BOEHM Pierre-Alphonse, du d. de Strasbourg, en rel. *F. Domitien* ;  
 WEIGEL Marie-Joseph, du dioc. de Strasbourg, en rel. *F. Othon*.

AU NOVICIAT DE BRAGA, LES POSTULANTS :

PEREIRA José, du dioc. de Braga, en rel. *F. Antonino* ;  
 GOUVEIA José-Francisco, du dioc. de Guarda, en rel. *F. Julio* ;  
 DA LILVA BENTO, du dioc. de Braga, en rel. *F. Isidro* ;  
 CANGUEIRO Antonio, du dioc. de Bragance, en rel. *F. Adelio* ;  
 DOS SANTOS Decoroso, du dioc. de Lisbonne, en rel. *F. Vicente*.

DANS LA MAISON DE HUILLA, LE POSTULANT :

D'ABREU ROMAJO Joaquim, du d. d'Angola, en rel. *F. Théophilo*.

## ILE MAURICE



### COMMUNAUTÉ DE LA CATHÉDRALE

MARS 1886 — SEPTEMBRE 1888.

1. Personnel. Renfort. — 2 Situation actuelle de l'île Maurice. — 3. Différend entre le gouverneur et l'évêque. Triomphe de sir Pope Hennessy. Démission de Mgr Scarrisbrick. — 4. Mgr Meurin, le nouvel évêque. Son affection pour notre œuvre des noirs. — 5. Ministère à l'hôpital et à la prison. — 6. Jubilé de 1886. — 7. Carême et communions pascales. Mois de Marie. Dévotion au Sacré-Cœur. — 8. Congrégations et catéchi-mes. Premières communions. — 9. Ecole de la cathédrale. Succès. Distribution des prix. Ateliers professionnels. — 10. Superstitions. Sirène. — 11. Visites.

1. — La province de Maurice avait perdu, en ces derniers temps, plusieurs de ses membres ; ils ont été remplacés par les PP. Buguel, Jauny et Rochette, arrivés à Port-Louis le 12 octobre 1887. Après un repos de quelques jours, chacun d'eux prêcha une retraite : le P. Buguel, aux enfants de la première communion ; le P. Jauny, aux membres du Tiers-Ordre ; le P. Rochette, aux enfants de Marie. Peu après, le P. Buguel a été

chargé de la paroisse de Sainte-Croix, en remplacement du P. Stervenou; le P. Jauny a été placé à la communauté du Grand-Port; le P. Rochette, resté avec nous, est attaché au service de la cathédrale. Notre personnel se compose donc aujourd'hui du P. Garmy, supérieur local et provincial; des PP. Hattler et Rochette et du P. Michel.

2. — Avant de parler des œuvres de la communauté, peut-être ne sera-t-il pas sans intérêt de dire quelques mots de la situation actuelle de l'île Maurice. Voici, à ce sujet, le résumé d'une conférence faite à la Société de géographie commerciale de Paris, le 7 mars 1887, par un Mauricien, M. de Boucherville.

La population de l'île Maurice s'élève à 370,000 habitants, dont 250,000 Indiens, 5,000 Chinois, 25,000 blancs et 80,000 mulâtres et nègres. La langue française ne perd pas de terrain, au contraire; tous les livres français sont recherchés et lus avec avidité. Les créoles se refusent à parler l'anglais. Presque tous les blancs sont d'origine française et depuis quelques années, des Français de la métropole viennent se fixer dans l'île.

A Port-Louis, la capitale, qui compte 70,000 habitants, tous les magasins sont tenus par des Français. Le sucre est la production à peu près unique de l'île. En 1802, l'industrie sucrière était à son apogée : depuis, elle n'a cessé de décroître et aujourd'hui la production du sucre atteint à peine la moitié du chiffre de cette époque. L'île Maurice s'approvisionne dans l'Inde, en Australie et à Madagascar · son commerce avec la France se réduit à peu de chose, et pourtant tout s'y prête.

La population indienne est née pour les deux tiers dans l'île. Contrairement à ce qui a lieu ailleurs, les femmes comptent pour 50 sur 100. Les Indiens sont travailleurs : ils font de la culture maraichère, approvisionnent les villes de lait, de beurre, de légumes. Une famille indienne vit sur un lopin de terre avec une vache; ses besoins sont insignifiants.

Les Indiens constituent la majorité numérique (250,000 sur 390,000) et cependant les blancs n'ont pas à craindre de les voir essayer de s'emparer du pouvoir. Sur les 4,000 électeurs (l'île Maurice possède le cens), quelques-uns sont Indiens et ils s'abstiennent de voter.

La vie politique leur répugne : peu leur importe la composition du conseil, pourvu qu'ils vivent bien. Ce sont des parias, et quand ils comparent leur situation dans l'Inde à celle qu'ils ont à Maurice, ils s'estiment fort heureux. C'est en vain que l'on a voulu les intéresser à la *politique*, ils refusent obstinément de s'en occuper.

Quant aux Chinois, peu nombreux, puisqu'ils ne sont que 5,000, tous sont épiciers. Chaque village a son Chinois. Les Chinois s'enrichissent; ils appartiennent à trois *congrégations*. Ils se soutiennent entre eux, et n'ont jamais recours à l'assistance publique.

A Maurice, la propriété est morcelée, mais c'est à tort que l'on a dit que les Anglais avaient refusé aux Mauriciens la faculté d'adopter la liberté de tester. Le régime successoral n'a pas exercé d'influence à Maurice.

Actuellement, il y a une lutte contre le gouvernement Britannique. Les créoles ne veulent plus que l'île soit exploitée par les fonctionnaires anglais. *Maurice aux Mauriciens!* tel est le cri qui retentit dans l'île. (*Gazette de France*, 15 mars 1887.)

3. — Tous nos confrères connaissent sans doute déjà le regrettable différend qui s'éleva, il y a deux ans, entre l'évêque de Maurice, Mgr Scarrisbrick, et le gouverneur, sir John Pope Hennessy, excellent catholique. Nous n'avons pas ici à entrer dans les détails de cette lutte, dont beaucoup de journaux ont parlé, entre autres *l'Univers* du 7 mars 1887, *le Cernéen* du 21 janvier 1887, *le Vrai Mauricien* du 1<sup>er</sup> mai 1887, etc.

Le gouverneur ayant été accusé à Londres, un commissaire enquêteur, sir Hercules Robinson, fut envoyé à Maurice, muni de pleins pouvoirs, par le gouvernement anglais. Quinze jours après son arrivée dans l'île, celui-ci suspendit le gouverneur de ses fonctions (14 décembre 1886). Environ deux mois plus tard, sir Pope Hennessy partait pour l'Angleterre, afin d'aller y défendre sa cause. Il a complètement triomphé et doit prochainement revenir à Maurice. Quant à sir Hercules Robinson, avant son départ de la colonie, il a été hué et sifflé en public.

Sur ces entrefaites, le comité catholique de Maurice avait porté, sous forme de rapport, ses doléances à Rome, au sujet de Mgr Scarrisbrick. Celui-ci entreprit un voyage pour aller s'y défendre, et revint ensuite à Port-Louis; mais ce ne devait être que pour peu de temps; il se démit, en effet, bientôt de ses fonctions, et quitta la colonie le 22 novembre 1887, sans y laisser de regrets.

4. — Son successeur, Mgr Meurin, archevêque titulaire de Nisibe et ancien vicaire apostolique de Bombay, ne tarda pas à nous arriver. Quinze jours après, en effet, il débarquait dans notre port, au milieu d'une foule immense, qui l'acclamait avec

enthousiasme. Reçue sur le seuil de la cathédrale avec les cérémonies d'usage, Sa Grandeur remercia en termes émus les catholiques de Maurice de leur accueil si sympathique. Puis, la cérémonie terminée, tous les membres présents du clergé séculier et régulier, au nombre d'une trentaine environ, se réunirent au palais épiscopal, pour souhaiter la bienvenue à leur nouveau pasteur; celui-ci sut trouver pour chacun d'eux un mot spirituel et aimable.

Depuis, Mgr Meurin s'est toujours montré, pour nous en particulier, plein de bienveillance. Il affectionne beaucoup nos œuvres. Dès le lendemain de son arrivée : « Vous aimez les noirs, dit-il au P. Garmy, eh bien ! là aussi (en mettant la main sur son cœur) il y a une place pour eux ! » Il n'a pas tardé, du reste, à en donner des preuves. La première messe qu'il a célébrée dans sa cathédrale a été celle des noirs, qui se dit le dimanche à 4 heures et demie. Comme Monseigneur témoignait sa surprise de voir tant de monde, il fut heureux d'apprendre du P. Garmy qu'il y en a autant tous les dimanches à cette messe.

Malgré ses soixante-deux ans, Mgr Meurin est un apôtre plein de zèle et d'énergie. Dès son arrivée, il s'est mis à l'œuvre. Il a d'abord formé un conseil diocésain, composé des six principaux membres de son clergé, au nombre desquels se trouve le P. Garmy. Ensuite, pour donner une nouvelle impulsion aux œuvres catholiques, il a nommé des directeurs diocésains, dont la charge est de veiller au maintien et au développement de ces œuvres. Ainsi le Père Supérieur a reçu la direction du Tiers-Ordre de Saint-François ; le P. Hattler, celle de l'Archiconfrérie de Notre-Dame des Victoires, de la Propagation de la Foi et de la Sainte-Enfance ; le P. Rochette, celle de la Garde d'Honneur, des Quarante-Heures, du Sacré-Cœur et de Notre-Dame du Mont-Carmel.

Monseigneur cherche aussi à améliorer notre situation financière ; mais jusqu'ici il n'a pu faire grand chose sous ce rapport. La communauté de Port-Louis, depuis deux ans surtout, ne se soutient qu'à l'aide d'une faible subvention accordée par la caisse diocésaine.

5. — Outre le laborieux ministère que nous exerçons à la cathédrale, nous avons encore à desservir l'hôpital et la prison

civile : c'est le P. Hattler qui en est chargé. Il s'y rend presque tous les jours, et constate avec bonheur que les malades et les prisonniers se montrent dociles à la voix du bon Dieu et reçoivent les sacrements dans d'excellentes dispositions.

Tous les dimanches, chacun de nous doit dire deux messes et faire ordinairement deux instructions.

Monseigneur vient, en outre, de charger le P. Rochette du service religieux dans trois établissements du gouvernement, situés à 7 milles d'ici : la prison, l'hôpital de Beau-Bassin et le Réformatory de Rose-Hill. Ce cher Père visite ces divers établissements quatre fois par semaine, bine le dimanche, et trouve de vraies consolations dans ce pénible ministère.

6. — Le jubilé de 1886 nous a donné une nouvelle preuve de la foi et de la piété de nos chers noirs. Ils ont assisté en grand nombre et avec empressement à toutes les instructions faites à cette occasion. Plusieurs milliers de communions et une belle procession ont clôturé ces pieux exercices.

Voici en quels termes *le Vrai Mauricien* rendait compte de cette procession du jubilé.

Une grande manifestation catholique a eu lieu, dimanche dernier, 5 octobre (1886). Près de cinq mille personnes des deux sexes, appartenant principalement à la classe ouvrière, se sont acheminées en procession vers l'église de Sainte-Croix, à deux heures de l'après-midi. On ne pouvait contempler ce cortège, marchant croix en tête et récitant le saint Rosaire, durant tout le parcours, sans éprouver une religieuse émotion, qui doit se traduire par la joie et l'allégresse pour tout homme qui croit à la vie future et au jugement dernier.

Le R. P. Garmy a adressé une pieuse et chaleureuse allocution aux fidèles. Cette grande solennité religieuse s'est terminée, vers six heures du soir, par la bénédiction du très Saint-Sacrement, donnée par le R. P. Bourget. (N° du 6 oct. 1886.)

7. — Ces bons noirs ne se lassent pas des instructions pratiques que nous leur faisons, trois fois par semaine, pendant le carême. Bien avant l'heure, la cathédrale est déjà envahie par eux. Ils sont vraiment avides de la parole de Dieu et l'écoutent dans le plus grand recueillement. En 1887, pour notre part seulement, nous avons obtenu 2 465 communions pascales; cette année, ce nombre a été encore dépassé et s'est élevé à 2 832 (1).

(1) Le *Bulletin* n° 16, aux dernières nouvelles données à ce sujet de Maurice,

Le mois de Marie est aussi fort en honneur parmi nos paroissiens. Ils assistent en grand nombre aux trois instructions que nous leur faisons, chaque semaine, comme pendant le carême, à sept heures du soir.

Ils n'ont pas moins de dévotion pour le Sacré-Cœur de Jésus. Le premier vendredi du mois, à cinq heures du matin, ils viennent assister à la messe et écouter l'exhortation d'usage. Depuis son arrivée, Monseigneur n'a jamais manqué de dire cette messe, à laquelle il est bien consolé de pouvoir distribuer la sainte communion durant une quarantaine de minutes. — Nous profitons de ces réunions du premier vendredi du mois pour exhorter nos chrétiens à s'intéresser au sort malheureux des noirs d'Afrique.

8. — Nos diverses congrégations d'hommes et de femmes se maintiennent dans un état satisfaisant. Celle de Saint-Joseph, pour les hommes, a perdu quelques-uns de ses membres, qui sont allés s'établir à Madagascar. Les Pères jésuites de ce pays n'ont pas tardé à les apprécier; ils en ont même fait le plus grand éloge dans *les Missions catholiques*.

Afin de les éclairer sur leurs devoirs civiques, le Père supérieur a cru devoir faire, au commencement de cette année, quelques conférences aux membres de cette société. Deux mauvais journaux de la colonie, travestissant ses paroles, ont essayé de montrer qu'il était sorti de son rôle de prêtre et l'ont blâmé; mais les bons journaux, heureusement plus nombreux ici, ont riposté en établissant d'une façon péremptoire que la mission du prêtre est d'éclairer la conscience des fidèles sur tous leurs devoirs.

Une bonne partie de notre temps est consacrée à faire le catéchisme dans plusieurs écoles, ainsi qu'à la prison et au presbytère même, où se réunissent séparément, deux fois par semaine, « les ouvriers et les ouvrières de la dernière heure ». Le F. Michel nous aide beaucoup pour ces catéchismes, car il a l'avantage de bien connaître la langue créole, ce qui lui permet de faire mieux comprendre à ces pauvres gens les vérités de notre sainte religion.

Le nombre des enfants que nous préparons chaque année à la portait le nombre de 2 382, par suite d'une transposition de chiffres. Le nombre exact est bien de 2 832.



première communion est de 250 environ. Quelques mois après a lieu la confirmation, à laquelle nous présentons une moyenne annuelle de 300 personnes.

9. — L'école de la Cathédrale, établie dans notre ancien collège et dirigée avec un zèle infatigable par le P. Garmy, compte actuellement 1 082 enfants, garçons et filles. Ce n'est pas non plus une petite besogne que de confesser tout ce monde plusieurs fois dans l'année.

Les succès de cette école sont très consolants. Aux examens de 1886, tous les élèves présentés ont été reçus. Après bien des luttes soutenues contre le gouvernement, elle est enfin devenue une école normale depuis le mois de janvier de cette année.

Voici, à son sujet, comment s'exprimait M. Célestin, l'inspecteur officiel des écoles catholiques, dans son rapport pour l'année 1886.

L'école de la Cathédrale continue de mériter sa réputation d'école de premier ordre. En décembre 1886, le nombre des élèves inscrits était de 822. Le personnel enseignant se composait de trois maîtres munis du certificat de deuxième classe; sept de celui de troisième classe; six de celui de quatrième classe, sans compter plusieurs moniteurs capables... Je mentionnerai tout particulièrement le cours des jeunes filles du deuxième programme. Les travaux d'aiguille et de broderie sont parfaits; la discipline excellente, l'aménagement très bon. »

La dernière distribution des prix, qui a eu lieu le 18 décembre 1887, a revêtu un éclat tout particulier : Mgr Meurin a bien voulu la présider lui-même, au milieu d'une affluence nombreuse et sympathique. La vaste cour de l'ancien collège diocésain avait peine à contenir la foule accourue à cette solennité. M. Célestin, inspecteur des écoles, félicita publiquement encore une fois le Père Directeur et les professeurs du succès inespéré qu'ils avaient obtenu en si peu de temps. « L'école de la Cathédrale, rappela-t-il, fondée en 1882, compte déjà plus de 1000 élèves, et occupe par conséquent le premier rang, dans la liste des écoles, soit subventionnées, soit officielles de la colonie. » Mgr Meurin, dans une chaleureuse allocution, confirma les éloges adressés à l'institution par M. l'Inspecteur.

Le P. Garmy a doté cette école de divers ateliers d'imprimerie, de reliure et de menuiserie pour les garçons, de couture, de broderie et de tapisserie pour les filles.

10. — Le démon, jaloux sans doute de voir tant d'âmes chrétiennes, à Maurice, cherche à les tromper par le moyen de la superstition. Dernièrement, il a mis dans la tête de plusieurs qu'une sirène furieuse demandait des victimes pour apaiser sa colère : et il lui fallait tout simplement cent enfants, deux religieuses, une vache, d'aucuns ajoutent un prêtre. Ce bruit s'étant répandu, trouva des gens crédules, qui s'imaginèrent voir des amis de la sirène, des voleurs d'enfants, chez tous ceux dont la figure leur paraissait suspecte. Ces prétendus voleurs d'enfants furent roués de coups, et ils auraient été même écharpés sans le secours de la police.

Ces scènes sauvages se renouvelèrent plusieurs fois à Port-Louis et dans divers endroits de l'île. Quatre hommes sont morts victimes de cette folle superstition, qui se manifesta pendant plus de quinze jours.

11. — Bien des fois, nous avons donné l'hospitalité à des missionnaires de passage, se rendant en Australie. Nous avons même eu l'honneur de recevoir deux évêques, dont l'un est Mgr Lamaze ; mais ce sont surtout les Pères Maristes que nous avons eus le plus souvent. Un jour, nous comptions, dans notre pauvre et étroit presbytère, jusqu'à seize de ces bons Pères. Il fallut s'ingénier pour les réunir tous autour d'une table, allongée pour la circonstance. Par l'avant-dernière malle, nous recevions de ces bons missionnaires une demi-barrique de bon vin d'Australie, « en témoignage de reconnaissance » pour le bon accueil que nous leur avons fait, lors de leur passage à Maurice.

---

## COMMUNAUTÉ DE SAINTE-CROIX

MARS 1886 — SEPTEMBRE 1888.

1. Personnel. Epidémies. — 2. Ministère. Mois de Marie. Baptêmes et conversions. — 3. Agrandissement de la paroisse. Hospice. — 4. Dévotion au P. Laval. Anniversaires. — 5. Eloges de la presse locale. Projet de lui ériger une statue et de poursuivre sa canonisation. — 6. Le 24<sup>e</sup> anniversaire de sa mort.

1. — La communauté de Sainte-Croix se compose du P. Buguel, supérieur et curé de la paroisse, et du P. Lainé, qui l'assiste dans les travaux du saint ministère.

La fièvre continue toujours à sévir dans nos parages, et il semble qu'elle ait, cette année, frappé plus fort encore que de coutume. Elle agit ordinairement de concert avec la dysenterie et les vomissements, et arrive ainsi à fournir à la mort un nombreux contingent.

A ce fléau est venu s'adjoindre celui de la rougeole, maladie bien dangereuse dans les pays chauds. Aussi ce pénible état de choses nous a-t-il occasionné beaucoup de fatigues, pour aller visiter les malades, faire les enterrements, et cela sous un soleil de feu. Et nous-mêmes, d'ailleurs, nous n'avons pas été épargnés par la fièvre. Cependant, Dieu merci, nous n'avons perdu aucun malade sans lui avoir administré les secours de la religion.

Le bon Dieu a visiblement soutenu nos forces. Le P. Buguel, qui souffrait cruellement de rhumatismes articulaires, en a été guéri à la suite de deux neuvaines faites au tombeau du P. Laval au mois de décembre 1887. Depuis lors, il travaille avec une grande activité.

2. — Avec la visite de nos nombreux malades, il nous a fallu faire les instructions de carême, deux fois la semaine à Sainte-Croix et une fois à Saint-Joseph. Ces instructions ont été bien suivies, et le chiffre de nos communions pascales s'est élevé à 1 266. Le P. Buguel prêchait encore deux fois la semaine à l'Immaculée-Conception, où il a eu un bel auditoire depuis le commencement jusqu'à la fin.

Le mois de Marie a été également bien suivi. Il y avait, à Sainte-Croix, instruction et salut tous les jours, excepté le samedi; à Saint-Joseph, instruction et salut après la messe, et le jour suivant instruction et salut le soir. Durant ce mois, nous avons eu la consolation de voir notre peuple venir nombreux, chaque jour, prier la divine Mère, au pied d'un autel parfaitement orné et entendre la parole divine, que nous nous sommes efforcés de leur faire entendre avec toute la solidité et l'onction dont le bon Dieu nous a rendus capables. Pendant tout ce beau mois, surtout à certains jours plus solennels, nous avons eu des communions nombreuses. Le jour de la Pentecôte, le jour de la Fête-Dieu et le jour de la clôture, il y en a eu plusieurs centaines. Les paroissiens se sont montrés bien reconnaissants. Ils sont venus nous remercier plus d'une fois des soins paternels

que nous avons donnés à leurs âmes et des consolations que nous leur avons prodiguées.

Le bon Dieu a bien voulu bénir nos efforts par d'heureux retours. Le P. Buguel a eu le bonheur de baptiser une femme indienne et sa fille, âgée d'une douzaine d'années. Il a baptisé aussi un Chinois et l'a marié aussitôt après. Plusieurs adultes se préparent à leur première communion; d'autres ont fait légitimer leur mariage. En un mot, il y a un beau mouvement vers notre sainte religion.

3. — Le travail, comme on le voit, ne manquait pas pour deux prêtres, dans la paroisse de Sainte-Croix. Toutefois, dans l'intérêt des fidèles, Mgr Meurin a cru devoir l'agrandir encore. Notre limite, du côté de la ville, est maintenant la rivière Lata-nius, ce qui augmente le nombre de nos paroissiens de plusieurs centaines. Comme il y avait aussi une école dans ce quartier, cela porte à cinq le chiffre des établissements où nous allons faire le catéchisme aux enfants.

En mars dernier, le gouvernement ayant transféré le Reformatory à Rose-Hill, a allégé par là même un peu notre tâche, mais aussi diminué nos ressources, en nous privant d'une allocation qui nous était bien nécessaire. A la place du Réformatory, on a établi un hospice de vieillards, dont les Filles de Marie ont la direction. Il s'y trouve pour le moment une cinquantaine de pensionnaires.

4. — On se rappelle que notre paroisse a été, en quelque sorte, fondée et sanctifiée par le bon P. Laval. La dévotion des fidèles envers celui qu'ils appellent « le Saint de Maurice », se maintient plus vive que jamais.

Presque tous les jours, il y a des personnes qui viennent des différents quartiers, les unes pour lui rendre leurs actions de grâce au sujet de faveurs obtenues, les autres pour lui en demander. Tous les ans, comme on sait, il se fait un grand pèlerinage à son tombeau, le jour anniversaire de sa mort.

5. — Les journaux de l'île, à cette occasion, font toujours l'éloge du vénéré défunt. Plusieurs ont proposé de lui ériger une statue; d'autres le qualifient de saint et demandent qu'on procède à son procès de canonisation.

En voici quelques extraits, qu'on lira sans doute avec plaisir.

*La Sentinelle de Maurice.*

(10 septembre 1886.)

LE P. LAVAL. — Arrivé dans notre colonie quelques années à peine après l'émancipation des esclaves, ce prêtre vénéré comprit qu'une lourde tâche lui incombait. Il fallait, en effet, à l'exemple de la mère soutenant les pas incertains de son enfant, soutenir aussi ces pauvres gens, guider leurs bons instincts, les contenir dans le devoir, et pour cela leur faire entrevoir dans la vie d'outre-tombe la récompense de leurs bonnes actions d'ici-bas. Cette tâche, habilement et saintement commencée, fut le but unique de la vie du P. Laval, et tous, à Maurice, indistinctement, nous reconnaissons qu'il l'a pleinement atteint.

Aussi voyons-nous, chaque année, accourir à son tombeau la multitude de ceux qui lui doivent une reconnaissance sans bornes. Leurs âmes entrent un moment en communion avec celle du regretté pasteur; ses recommandations dernières vibrent encore à leurs oreilles, et ils se promettent de devenir meilleurs...

Qu'il nous soit permis, en terminant cet article, de faire modestement deux propositions : la première, c'est qu'on aide, par tous les moyens possibles, au prompt achèvement de l'église Sainte-Croix, à laquelle son nom se trouve attaché; et la seconde, c'est qu'on érige, sur la place de la cathédrale, une statue du P. Laval. Ce juste tribut de reconnaissance, rendu à sa mémoire, ne pourrait que nous honorer, et procurer à ceux qui ne peuvent se rendre à Sainte-Croix, le bonheur de revoir les traits chéris d'un bienfaiteur et d'un père.

*Le Droit de la démocratie mauricienne.*

(11 septembre 1886.)

Un collaborateur de *la Sentinelle* propose ce matin qu'on érige une statue du vénérable P. Laval, sur la place de la Cathédrale. C'est là une pensée excellente. Il est plus que temps de rendre un éclatant hommage à ce digne serviteur du Christ, à ce brave missionnaire qui a été un démocrate dans l'acceptation la plus large du mot.

*Annales de l'Union catholique.*

(15—30 septembre 1887.)

LE SAINT DE L'ILE MAURICE. — L'église de Sainte-Croix, près de laquelle se trouve le tombeau du vénérable P. Laval, est devenue tous les ans, à pareille époque, un lieu de véritable pèlerinage. Cette année l'affluence a été plus que jamais considérable : on estime à

environ 15,000 le nombre des personnes qui s'y sont rendues, appartenant à toutes les classes et à toutes les conditions des divers districts de l'île. Depuis le matin, avant le lever du soleil jusqu'au soir, la foule s'est portée à Sainte-Croix. Cinq messes ont été dites, avec une assistance dépassant de beaucoup la capacité de l'église; on estime à 1000 le nombre des personnes qui ont reçu la sainte Communion. — 1626 bougies ont été offertes pour être allumées dans l'église.

Le caveau renfermant la tombe du P. Laval, sur laquelle se trouve son image en plâtre d'une grande ressemblance, avait été ouvert dès le matin; et la foule se pressait continuellement à l'entrée, pour y descendre et adresser au Père ses prières, ses demandes; chacun aussi de déposer sur son image des médailles, des chapelets, des vêtements retirés du corps des malades, dont on demandait la guérison, par son intercession.

Que penser de ce mouvement qui entraîne chaque année près de ce tombeau une foule toujours grossissante? Quelle est la signification de ce fait indéniable? Tous ceux qui se rendent là sont convaincus que l'abbé Laval est un saint, et que, par son intercession, ils pourront obtenir les grâces qu'ils sollicitent. N'est-ce pas le cas de dire : *Vox populi, vox Dei?*

Pendant les vingt-trois années qu'il a exercé comme prêtre à Maurice, toute sa vie, toutes ses œuvres ont été celles d'un saint... Par ses austérités, ses macérations et les pénitences auxquelles il se soumettait, il s'était crucifié de volonté et de désir pour ressembler à Celui à qui il offrait tout le fruit de ses labeurs. On peut dire de lui comme on a dit du Maître : *Transivit benefaciendo*. « Il a passé en faisant le bien. » Sa vie rappelle beaucoup celle du curé d'Ars, qui avait atteint un haut degré de sainteté.

On cite beaucoup de grâces obtenues par son intercession, voire même des miracles. Ainsi l'on rapporte qu'un Indien musulman ayant un enfant bien malade et ayant entendu parler des faveurs obtenues par les prières adressées au P. Laval, s'était transporté à Sainte-Croix, avait déposé l'enfant sur le caveau du Père et qu'il en avait obtenu la guérison. C'était un acte de foi dont il aurait obtenu la récompense...

L'Église s'occupera-t-elle plus tard de la canonisation de ce saint? On ne peut répondre. Mais, en attendant, les catholiques de l'île lui ont décerné le titre de saint, qui passera de génération en génération... D'après leur croyance basée sur des faits, ils peuvent se glorifier, en effet, de posséder le corps d'un saint, qui repose dans leur île natale.

---

6. — Ce bulletin de Sainte-Croix était déjà à l'impression quand nous avons reçu du P. Garmy les détails suivants sur le dernier anniversaire de la mort du P. Laval.

Je reviens de la Sainte-Croix brisé de fatigue, mais la joie la plus grande dans l'âme.

C'est en 1882 qu'ont commencé ces manifestations publiques, à l'occasion de l'anniversaire de la mort du vénéré P. Laval; et chaque année, elles sont allées grandissant; elles ont été plus magnifiques cette année encore!

Le 8, après avoir confessé toute la soirée, je suis allé coucher à Sainte-Croix. Le 9, dès une heure et demie du matin, le cha-pelet à la main, je rôdais autour de l'église, et déjà j'apercevais, çà et là, quelques groupes munis de lanternes, qui m'annonçaient une foule nombreuse se rendant au tombeau de notre bon Père; et cependant le temps était mauvais. Une pluie fine, chassée par un vent violent, venait frapper au visage, mais ne pouvait arrêter la reconnaissance des enfants du cher Père.

A deux heures, je donne ordre au sacristain d'ouvrir les portes de l'église; en un clin d'œil elle se remplit à moitié. A trois heures, il n'y a plus de place et la foule grossit toujours. J'ouvre alors le tombeau de notre bon Père, et pendant qu'un grand nombre se dirigent de ce côté, les autres assistent à la messe que célèbre le P. Buguel. A la communion, je vais l'aider. D'heure en heure, des messes se disent; la foule est tout aussi nombreuse et les communions en aussi grand nombre.

Il y a eu cinq messes, et les communions se sont élevées à 1 280 : n'est-ce pas admirable? Il y avait un train particulier, pour les deux lignes du chemin de fer, mis à la disposition des pèlerins qui se rendaient à Sainte-Croix. Riches et pauvres, noirs et blancs, tous sont venus en foule toute la journée, voire même des honorables : MM. Virgile Naz, Adam, etc. On a donné 1 400 bougies et 98 roupies et quelques centimes. Voilà la manifestation; jugez du nombre des pèlerins par ce chiffre, 1 280 communions, et ce jour-là on célébrait pour la première fois la Saint-Pierre Claver; c'est ce qui explique l'absence de Mgr l'Evêque, à Sainte-Croix, en cette circonstance.

---

## NÉCROLOGIE



Dans notre dernier *Bulletin*, pour la première fois depuis longtemps, nous n'avions pas de décès à enregistrer. Hélas! il n'en est pas de même aujourd'hui. Les épreuves sont venues nous frapper coup sur coup et, en moins de deux mois, la Congrégation a perdu huit de ses membres :

Ce sont, en suivant l'ordre chronologique des décès :

1° Le F. Nérée Jean-Guillerm, décédé à Landana, le 25 juillet 1888;

2° Le P. François Gauthier, décédé dans la même communauté, le 27 juillet;

3° Le F. René Paintré, décédé à Bagamoyo, le même jour;

4° Le P. Mathieu Power, décédé à l'île Saint-Vincent (Trinidad), le 19 août.

5° Le P. Charles Duparquet, décédé le 24 août, à Loango;

6° Le P. Eugène Deplanche, décédé à Saint-Louis, le 25 août;

7° Le P. Jacques Mac Eneany, décédé à Pittsburgh, le 30 août;

8° Le P. Michel Sardier, décédé dans sa famille à Manzat, près Cellule, le 18 septembre.

Le défaut d'espace nous oblige à n'insérer cette fois que les notices suivantes, les autres seront données ultérieurement.

## LE P. GAUTHIER

DÉCÉDÉ A LANDANA, LE 27 JUILLET 1888.

Le P. François Gauthier, né à Saint-Sandoux (Puy-de-Dôme) le 6 juin 1857, a été prématurément enlevé par une maladie de poitrine. Il avait fait son petit scolasticat à Cellule, depuis la cinquième jusqu'en rhétorique.

D'une faible santé, il dut interrompre ses études après une année de grand scolasticat, et fut envoyé à Braga, où il resta depuis le mois d'octobre 1882 jusqu'au mois d'août 1885, époque à laquelle il entra au noviciat.

Après sa profession, en août 1886, il reçut son obéissance



pour la nouvelle fondation de Saint-Paul de Loanda (Congo portugais).

Dans les commencements, il y eut beaucoup à souffrir par suite de difficultés de toute sorte; et, malgré cela, il s'y employa avec beaucoup de zèle, comme on a déjà pu le voir par le Bulletin de cette communauté.

Ce cher confrère, dit le P. Faxel, quoique d'une faible santé, ne reculait devant aucun travail. Sur sa proposition, Monseigneur l'Evêque fit faire des catéchismes, pendant le Carême, dans toutes les églises de la ville, et le Père se chargea lui-même de les faire dans l'une de ces églises, tandis qu'il se dépensait à l'hôpital pour donner aux Sœurs et aux nombreux malades les secours de son ministère.

Il savait se faire aimer de tous, mais particulièrement des personnes les plus délaissées, commé le sont les déportés. Sa charité lui ouvrait les cœurs et les consciences de beaucoup de pécheurs. Grâce à son zèle, les sacrements sont aussi fréquentés aujourd'hui qu'ils étaient mis en oubli à notre arrivée. De février à décembre 1887, il a entendu la confession de 256 malades, fait 45 baptêmes et administré l'Extrême-Onction à 10 moribonds.

Il voulut, en outre, ouvrir une école pour les enfants et donner des instructions religieuses dans un orphelinat de filles.

Parfaitement résigné à la sainte volonté de Dieu, il travaillait avec courage en laissant à la Providence le soin du succès, et offrant sa vie en sacrifice pour cette œuvre, difficile mais fructueuse, qu'il avait commencée. (Loanda, 1<sup>er</sup> septembre 1888.)

L'état de santé du P. Gauthier s'aggrava, en effet, de plus en plus, et bientôt, hélas! on put pressentir que sa fin n'était pas éloignée.

Voici la lettre du R. P. Campana, annonçant au T. R. Père la mort de ce cher confrère :

Hélas! mon Très Révérend Père, encore des nouvelles bien affligeantes du Congo. Le P. Gauthier, de la communauté de Loanda, n'est plus; il a rendu sa belle âme à Dieu, le 27 du mois dernier, à Landana, par suite de la terrible maladie qui le minait depuis longtemps, une phtisie pulmonaire.

Le P. Gauthier est venu mourir à Landana dans les circonstances suivantes. Il était parti de Loanda le 14 ou le 15, à bord du paquebot portugais; arrivé à Cabinda, il a demandé à descendre pour continuer sa route jusqu'à Landana; mais il était si faible qu'il a fallu prendre toutes les précautions de prudence pour le débarquer. Ces Messieurs

du Gouvernement l'ont très bien accueilli, et m'ont aussitôt écrit par un courrier spécial pour m'informer de l'état de notre bon confrère. Je suis parti immédiatement pour Cabinda à terre, et, après avoir marché à peu près toute une nuit, je suis arrivé près du cher malade. Il avait toute sa connaissance et se faisait grandement illusion sur son pauvre état de santé; il n'avait plus qu'un souffle de vie, et il me disait (d'une voix si faible que c'était à peine si on pouvait l'entendre) qu'arrivé à Landana le docteur Lucan lui ferait une opération à la gorge, et que tout serait dit. Pauvre Père, comme il se trompait! Le docteur de Cabinda, qui est aussi un de mes amis, me disait: « Père, il n'en a plus que pour deux ou trois jours; » et il disait vrai.

Je restai à côté de mon confrère toute la journée du 23 juillet. Dans cette même journée, il me demanda d'entendre sa confession et de lui donner l'Extrême-Onction, ce que je fis aussitôt. Il me pria, en outre, de recevoir ses *vœux perpétuels*, je répondis à ses désirs et acceptai en votre nom, mon T. R. Père, les promesses sacrées du cher malade. Il était on ne peut plus heureux, après toutes les consolations que le bon Dieu et la très sainte Vierge venaient de lui apporter. Il me manifesta fortement le désir d'aller mourir à Landana, au milieu de ses confrères. C'était aussi ma pensée, et dès que ces Messieurs du gouvernement comprirent ma résolution, ils s'empresèrent de mettre aussitôt à notre disposition leur seul navire de guerre, qui se trouvait encore en ce moment mouillé en rade de Cabinda. On transporta le Père à bord avec toutes les précautions voulues, et M. le major Miranda, qui fait en ce moment l'intérim de gouverneur du District, tint absolument à nous accompagner à pied jusqu'à la plage; le Père était porté sur un lit de camp, et le docteur de l'hôpital de Cabinda marchait à ses côtés. Nous arrivâmes à bord du navire de guerre portugais, le *Cacongo*, sans nul accident; le cher Père m'avouait que cette promenade lui faisait même un grand bien; la mer, qui est ordinairement très houleuse sur cette côte, était ce jour-là calme et paisible comme un lac. Trois heures après, nous étions en rade de Landana; l'embarcation de la Mission vint nous chercher, et nous pûmes débarquer notre cher malade avec toute la facilité voulue. Il se trouva effectivement mieux, le pauvre P. Gauthier. Son illusion de guérir en quelques jours se manifesta aussitôt, mais elle ne fut pas de longue durée; car, malgré tous les soins du docteur Lucan, malgré toutes les sollicitudes de ses confrères, il baissait visiblement. Il ne prenait aucune nourriture, c'était à peine si on pouvait lui faire avaler quelques petites cuillerées de bouillon: ce fut cependant ce qui le soutint pendant trois jours encore, et ces trois jours furent pour lui comme un triduum d'actions de grâces. Le bon Dieu, ainsi qu'il le disait lui-même, lui accordait de mourir au

milieu de nombreux confrères. Il s'est éteint peu à peu, le sourire sur les lèvres, sa croix de missionnaire à la main. Quelle précieuse mort devant le Seigneur! Il avait eu la consolation, la veille, de pouvoir se confesser une dernière fois, et de communier en viatique avec une grande et vive foi, qui le remplissait de consolations spirituelles. Il a été pour nous tous et pour nos chers enfants un sujet d'édification. Il est mort dans la paix du Seigneur le 27 juillet, à 5 h. 10 du soir, en présence de la communauté.

Ses funérailles ont eu lieu le lendemain à 8 heures, avec messe de *Requiem, corpore præsente*. Tous les Blancs de Landana, une foule de noirs du pays se sont fait un devoir d'assister à ses obsèques. Deux jours auparavant, ils nous avaient témoigné également leur attachement en venant prendre part à notre douleur au sujet de la mort de notre bon Frère Nérée.

Nous avons écrit des lettres de remerciements à tous ces Messieurs de Landana, mais particulièrement à M. le Gouverneur du district, qui a eu pour nous les plus délicates attentions dans ces pénibles circonstances. Il nous est grandement attaché, ainsi que son digne personnel. Puisse le bon Dieu les récompenser au centuple pour tout le bien qu'ils font aux pauvres missionnaires d'Afrique! (Lettre du 9 août 1888.)

---

### LE F. RENÉ PAINTRÉ

DÉCÉDÉ A ZANZIBAR, LE 27 JUILLET 1888.

Le P. Limbour, qui a eu quelque temps le F. René à l'école apostolique de Beauvais, a bien voulu nous adresser, à son sujet, la notice suivante :

René Paintré naquit à Beauvais, d'une famille ouvrière, voisine de notre communauté de Saint-Joseph. Après sa première communion, il fut placé en apprentissage chez un pâtissier, qui ne lui laissait ni le temps, ni la faculté d'aller à la messe. Un pieux artifice permit toutefois à l'enfant de remplir ses devoirs religieux. D'entente avec une pieuse domestique de la maison, nommée Estelle, justement couronnée rosière de Beauvais, René se levait tous les dimanches à cinq heures et se rendait à la première messe; puis il rentrait avant le lever de son maître, qui, la veille, en raison du marché de Beauvais, se couchait fort tard, et se levait de même assez tard le dimanche.

Mais arriva le moment de la confirmation; et le patron ne voulut pas en entendre parler. C'en était trop; aussi, sur les

conseils des Pères de Beauvais, d'accord avec les parents, René quitta-t-il cette maison pour entrer dans l'œuvre des clercs de Saint-Joseph. Il y passa deux ans. Cependant, encore qu'il fût doué de bien des qualités précieuses, d'un grand sens et d'un excellent caractère, le succès ne couronnait pas son travail dans les études. La mémoire, disait-il, lui manquait. Il demanda donc et obtint d'entrer au noviciat des Frères à Chevilly, où, peu de temps après son entrée, il prit l'habit, sous le nom de F. René, qu'il avait reçu au baptême. Là, ses qualités de bon sens pratique, servies par une grande droiture, une bonne volonté à toute épreuve, un empressement dévoué, brillèrent aussitôt à tous les yeux (1).

En considération de tant de bonnes qualités, malgré son jeune âge, le temps de son noviciat fut abrégé, et il fit sa profession, en 1884, en la maison du Saint-Cœur de Marie.

Il vint alors à Beauvais prendre congé des siens et s'embarqua pour la Mission de Sénégal. Il fut employé, à Saint-Joseph de Ngazobil, auprès des enfants, et apprit en même temps la typographie, sous la direction du F. Claude. Malheureusement les fièvres eurent trop de prises sur lui, et certains accès firent même craindre pour ses jours. Ce que voyant, Mgr Riehl le renvoya en France, en 1886.

Il reparut à Beauvais pour rendre les derniers devoirs à sa mère, qui mourut à cette époque. Puis après la retraite, où il renouvela ses vœux pour cinq ans, il partit avec le P. Sacleux pour la Mission du Zanguebar. *(A suivre.)*

(1) Le R. P. Burg, maître de novices, l'appréciait tout particulièrement et il aimait à raconter un trait remarquable du bon esprit de son jeune novice. Deux Pères étaient venus demander au F. René, alors réfecteur, quelque chose qu'il ne se sentait pas assez autorisé à leur servir. L'embarras du jeune fonctionnaire ne fut pas long.

— Oui, répondit-il aux Pères, veuillez attendre un petit moment, et je vais vous servir.

Pendant ce temps, il accourait chez le R. Père maître des novices, et lui expliquait le cas, en ajoutant :

« Mon Père, permettez-moi de servir ce que ces bons Pères me demandent et dont ils ont bien besoin.

— Oui, oui, mon cher, répond le vénérable P. Burg. Allez, c'est comme cela qu'il faut faire. Vous avez la permission. »

Le petit Frère fut bien vite revenu et les Pères servis, mais sans qu'ils eussent su un mot de toute cette manœuvre, par laquelle le bon novice avait su concilier ses devoirs de bon fonctionnaire, avec les exigences de la charité et du respect dû à ses hôtes.

## MOUVEMENT DU PERSONNEL

**Nominations.** — Par décision du T. R. Père, en date du 8 septembre 1888, ont été nommés :

Supérieur principal des nouvelles maisons d'Australie et supérieur local du collège à fonder, à Ballarat, le P. Reffé, précédemment à Blackrock ;

Supérieur de la maison de Maryborough, le P. Lemire, de la communauté de Rockwell ;

Supérieur de la maison de Saint-Joseph-du-Lac, ainsi que de celle de Douvaine, en remplacement du P. Heintz, le P. Guyot, de la communauté du Saint-Cœur de Marie ;

Directeur du noviciat central des Frères, au Saint-Cœur de Marie, en remplacement du P. Guyot, le P. Hassler, de la communauté de Mesnières ;

Préfet du petit scolasticat de Mesnières, en remplacement du P. Hassler, le P. Gaschy, nouveau profès ;

Supérieur local de la communauté de Porto, en remplacement du P. Hossenlopp, le P. Eigenmann, provincial de nos maisons du Portugal ; et supérieur de la communauté de Braga, le P. Hossenlopp, en remplacement du P. Eigenmann.

**Retours en France.** — Sont arrivés à la Maison-Mère :

Le 20 août, le F. Andéole, parti de l'île Mayotte le 17 juillet pour Bourbon, et revenu de là avec le P. Stoffel ;

Le 20 août également, le F. Alexis, venu du Rio-Congo ;

Le 25 août, le P. Schaal, et un scolastique, M. Le Roy, de la Martinique ; — le P. Le Beller, de la Guyane, — et le F. Léon, de la Guadeloupe ;

Le 9 septembre, le P. Schmitz, de la Trinidad ;

Le 17, le P. Boulé, de la Mission des Deux-Guinées.

**Placements dans les maisons d'Europe.** — Ont été placés, dans le cours du mois de septembre :

*A la Maison-Mère*, à Paris : Le F. Palémon, de la communauté de Rockwell ; le F. Remi, nouveau profès ; et le F. Gervais, novice de Cellule ;

*A Grignon* : Le P. Heintz, précédemment à Douvaine ; le F. Florent, de la communauté de Rambervillers ; le F. Sixte, de

la maison de Saint-Michel; et le F. Baruch, de Saint-Joseph-du-Lac;

*A Chevilly* : Le F. Bernardin, nouveau profès;

*A Langonnet* : Le P. Urien, revenu il y a quelque temps du Gabon, et le P. Travers, nouveau profès;

*A Cellule* : Le P. Muespach, précédemment en Portugal, et les PP. Gagnière et Lutaud, nouveaux profès;

*A Beauvais* : Le F. François-Joseph, revenu il y a quelque temps de Chandernagor;

*A Mesnières* : Les PP. Gaschy et Reibel, nouveaux profès; le F. Octave, de Rambervillers; le F. Yves, de Cellule; le F. Andréole, revenu de Mayotte; le F. Clair, de la Maison de Paris, et les FF. Nestor et Cyprien, nouveaux profès;

*Au Grand-Quevilly* : Le F. Clément, nouveau profès;

*A Merville* : Le P. Boulé, rentré du Gabon; le P. Thomann, nouveau profès; le F. Géran, de Saint-Mauront, et le F. Réginald, de Chevilly;

*A Saint-Mauront* : Le F. Christophe, de Merville;

*A Epinal*, où se trouvent transférés le collège et la communauté de Rambervillers : Le P. Spielman, de Cellule; le P. Conyngham, de Langonnet; le P. François Planeix, de Cellule; le P. Bonjean, de Saint-Joseph-du-Lac; les PP. Friess, Muller, Walter (Florent) et Sornin, nouveaux profès; le F. Rummold, de Merville; les FF. Humbert et Pasteur, nouveaux profès; le F. Elie, novice et l'agrégé Schneider;

*A Castelnaudary* : Le P. Pernot, de Merville; les PP. Heitz et Chassagnol, nouveaux profès; M. Michaud, novice; et le F. Serge, nouveau profès de Langonnet;

*A Saint-Joseph-du-Lac* : Le F. Césaire, et le F. Porphyre, de Mesnières;

*A Blackrock* : Le P. O'Brien; et à *Rockwell* le P. Leinenger, nouveaux profès l'un et l'autre;

*En Portugal*, à Porto : Le P. Guyon, revenu de la Mission du Bas-Congo; à Cintra, le P. La Brousse, revenu du Congo français, ainsi que le F. Dorotheé, novice; et à Braga, le P. Dargnat, nouveau profès.

**Départs pour les pays d'outre-mer.** — Se sont embarqués :

Le 12 septembre, à Marseille, pour le Zanguebar : le P. Charles

Gommenginger, avec deux nouveaux profès; les PP. Schultz et Ledonné; le F. Adelin, revenu il y a quelque temps de cette Mission; et le F. Blanchard, de la communauté de Saint-Joseph du Lac;

Le 15 septembre, au Havre, pour Pittsburgh, le P. Barth, de la dernière profession. — Ont dû s'embarquer d'Irlande, dans le cours du mois, pour la même destination, un autre nouveau profès, le P. Fitz-Gibbon, ainsi que le P. Mac Dermott, qui en était revenu, il y a quelques mois;

Le 26 septembre, à Saint-Nazaire, pour la Martinique, le P. Martin, avec deux scolastiques, MM. Duret et Avont;

Le 28 septembre, à Londres, pour la nouvelle fondation d'Australie : le P. Lemire, de la communauté de Rockwell; le P. Charles Griffin, de la communauté de Blackrock; les PP. Patrice Brennan et Bernard Carey, nouveaux profès; le F. Vincent, revenu du Betchuanaland; le F. Adelme, de Beauvais; le F. Gontran, de Blackrock; et le F. Alphonsus, de la Maison-Mère. — Le P. Reffé, que Mgr Moore a voulu emmener avec lui à Rome, à son passage à Paris, le 12 septembre, doit les rejoindre à Naples, avec le Prélat, le 9 octobre.

— Le 4 octobre, à Cherbourg, pour la Mission des Deux-Guinées, les PP. Dissard et Reinlen; — pour le Congo français, les PP. Sauner, Moreau et Remy, avec le F. Aimé, revenu de Sénégalie et le F. Euphrase, de la Maison-Mère; — pour le Bas-Congo, les PP. Moulin et Frankoual. Tous ces Pères, sauf le P. Dissard, sont des nouveaux profès. D'autres Pères et Frères partiront plus tard pour ces mêmes Missions, il ne restait sur ce bateau que neuf places disponibles;

Le 5 octobre, à Bordeaux, pour la Sénégalie : les PP. Etienne Montel et Tisserand, retournant dans la Mission; trois nouveaux profès, les PP. Le Citol, Ropars et Marcot; le F. Isaac, de Notre-Dame de Langonnet; et le F. Lin, nouveau profès de la même communauté.

Maison-Mère, 6 octobre 1888.

---

LE SECRÉTAIRE-GÉRANT : BARILLEC.



**Ferveur. — Charité. — Sacrifice.**

SOMMAIRE. — **Maison-Mère.** Cause du V. Père. — Admissions à l'oblation et aux vœux. — **Ile Maurice** (suite). N.-D. de Mahébourg. — Saint-Jacques, à la Savane. — **Ile de la Réunion.** La Providence. — Station du Brûlé. — St-Jacques. — St-Bernard. — **Nossi-Bé.** Hell-ville et Ampombilave. — **Nécrologie.** Décès du F. Gaudens. — Notices du F. René (suite), du F. Nérée, des P.P. Mathieu Power, Deplanche, Sardier. — *Mouvement du personnel.* — Nouvelles. — Avis.

## MAISON-MÈRE

### CAUSE DE NOTRE VÉNÉRABLE PÈRE

Le procès apostolique ordonné à Paris, pour faire constater la réputation de sainteté de notre Vénérable Fondateur, va être prochainement achevé. Nous avons donné au *Bulletin*, n° 17, quelques renseignements sur les douze premières réunions de la commission instituée à cet effet. Voici des détails sur les sessions suivantes.

10 juillet, 13<sup>e</sup> Séance. — Les travaux du tribunal avaient été suspendus à partir du 13 juin, par suite de l'absence du président et de quelques-uns des juges. Ils ont pu être repris le 10 juillet, au retour de M. l'abbé Reulet. Sur la demande du postulateur, le tribunal a bien voulu autoriser à commencer la copie à envoyer à Rome, en faisant dès lors transcrire les procès-verbaux des trois premières séances. Ces séances étant publiques, il ne pouvait y avoir à cela aucune difficulté; et c'était un temps précieux de gagné, car ces premiers procès-verbaux sont d'une longueur considérable, à cause des pièces qui y sont annexées;



ils ne remplissent pas moins de 80 pages in-4°. Le P. Barthet fut choisi comme copiste et prêtâ le serment requis à cet effet.

M. Eugène Schwindenhammer fut ensuite appelé à faire sa déposition; elle se prolongea depuis 2 heures jusqu'à 5 heures et demie.

13 juillet, 14<sup>e</sup> séance. — Dans cette réunion on entend M. Édouard de Farcy. Ce vénérable vieillard est venu tout exprès de Rennes, malgré son état de fatigues et son âge avancé, pour apporter son témoignage en faveur de son *saint ami*, comme il l'appelle habituellement. Il avait connu d'abord le Vénéré Père à Saint-Sulpice, où il a passé quelque temps; il le revit ensuite à Rennes, chez les Eudistes. Sa déposition a duré 3 heures.

Nous espérions avoir, comme témoin, l'un des jours suivants, Mgr Fava, au retour d'un voyage qu'il était allé faire dans le Nord. Mais arrivé le 16 à Paris, il a dû en repartir tout aussitôt pour aller préparer la réception du Président de la République, qui se rendait le 16 à Grenoble.

20 juillet, 15<sup>e</sup> séance. — On a reçu, dans cette réunion, la déposition de M. Icard, vicaire général de Paris et supérieur général de la Compagnie de Saint-Sulpice. Dès la première invitation, il s'était montré heureux de nous apporter son concours pour notre chère cause. C'est, en effet, l'un des témoignages qui peut avoir le plus de poids et de valeur. Aussi ces Messieurs du tribunal l'ont-ils écouté, d'après ce qui nous en est revenu, avec le plus vif intérêt.

23 juillet, 16<sup>e</sup> séance. — Ce jour avait été réservé à Mgr Duboin, que son voyage en Portugal et ses tournées de confirmation à Limoges et à Rouen avaient empêché de paraître plus tôt. Sa déposition, comme les précédentes, a pris trois heures consécutives.

Mgr Duboin était le neuvième et dernier témoin présenté par le postulateur. On se borne ordinairement à en proposer sept ou huit pour ces sortes de procès. Mais il faut, en outre, deux témoins *d'office*, ainsi appelés parce qu'ils sont appelés par le tribunal lui-même. Ces Messieurs ont choisi, à cet effet, M. l'abbé Millault, curé de Saint-Roch et chanoine honoraire de Paris, et M. l'abbé Drach, curé de Sceaux.

3 août, 17<sup>e</sup> séance. — Dans cette réunion, l'on a entendu le

premier témoin d'office, M. l'abbé Millault. Cet ecclésiastique, aussi distingué par son zèle et sa piété que par sa situation dans le diocèse de Paris, a connu particulièrement le Vénérable Père à Saint-Sulpice. Aussi avons-nous été heureux d'avoir sa déposition. Il ne l'a terminée qu'à 5 heures et demie.

10 août, 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> séances. — Cette séance a été consacrée au second témoin d'office, M. l'abbé Drach. Il n'a pas connu personnellement notre Vénérable Fondateur, mais il en a beaucoup entendu parler par son père, qui fut, comme on le sait, l'instrument dont se servit la Providence pour décider la conversion du jeune israélite et celle de ses frères, et qui avait une haute estime de ses vertus. C'est lui qui nous a conservé dans ses notes cette parole que dit le Pape Grégoire XVI, au sujet de l'humble serviteur de Dieu, agenouillé à ses pieds : *Sarà un santo*. « Ce sera un saint. » M. l'abbé Drach pouvait, mieux que tout autre, nous apporter le précieux témoignage de son illustre père. C'est spécialement à ce titre qu'il avait été appelé à venir déposer dans ce procès.

La liste des témoins se trouvant épuisée, le tribunal, à la demande du postulateur, a déclaré le procès terminé, et en a ordonné la publication. Le secret rigoureux qui obligeait à tenir cachées les dépositions des témoins a été dès lors levé; et nous pouvons dire que toutes sont très favorables.

Le procès étant ainsi publié, le président de la Commission a fait remettre au P. Barthet, déjà assermenté en qualité de scribe, les procès-verbaux de toutes les séances, pour en faire la copie. Tel a été l'objet de la dix-neuvième et dernière séance.

Cette copie se trouve actuellement achevée. Il ne reste plus qu'à en faire la collation officielle, ce sera l'affaire de trois ou quatre séances. Puis le procès sera transmis à Rome, pour être soumis à la S. C. des Rites. Nous avons tout lieu d'espérer que le résultat sera tel que nous le désirons. Tous nos confrères voudront bien prier dans ce but.

---

## ADMISSIONS A L'OBLATION ET AUX VŒUX

## Admissions aux vœux.

Par décision du Conseil, en date du 22 octobre, ont été admis :

## Aux vœux perpétuels :

Les PP. PALOC et HAUMESSER, de la mission du Bas-Congo ;  
Le P. GALÉRON et le F. DOMINGOS Martins, de la cté de Huilla ;

## Aux vœux de cinq ans :

Le F. NAZAIRE Christien, de la cté de Notre-Dame de Langonnet ;

## A LA PROFESSION, LES FF. :

POLYEUCTE Gorraz, né le 27 février 1851, à Arnans (Ain) ;  
CASSIEN Vincent, né le 5 sept. 1869, à Mulhouse (Haut-Rhin).

Le F. Cassien doit faire sa profession le 28 octobre, à Chevilly,  
et le F. Polyeucte, le 1<sup>er</sup> novembre, dans la communauté de  
Mesnières, où il se trouve actuellement employé.

## Admissions à l'oblation.

Ont été admis à l'oblation, par décision du T. R. Père :

## AU PETIT SCOLASTICAT DE CELLULE, LE 21 OCTOBRE, MM. :

JACQUES Jean-Baptiste, du dioc. de Nancy, pat. rel. s. Casimir ;  
GANOT Charles-Aimé, du d. de Nancy, pat. rel. s. Jean-Baptiste ;

AU SCOLASTICAT DE LANGONNET, POUR LE 1<sup>er</sup> NOVEMBRE, MM. :

CHEVALIER Louis, du d. d'Annecy, pat. rel. s. François de Sales ;  
LAURENT Edmond, du dioc. de Strasbourg, pat. rel. s. Joseph ;

AU NOVICIAT DES FRÈRES DE LANGONNET, POUR LE 1<sup>er</sup> NOVEMBRE :

YOUINOU J.-Guill.-Marie, du d. de Quimper, en rel. *F. Maximilien* ;  
LINCY Jean-Marie, du dioc. de Vannes, en rel. *F. Juvence* ;  
LE ROY Yves, du dioc. de Quimper, en rel. *F. Valéry*.

---

# ILE MAURICE

(SUITE)

## COMMUNAUTÉ DE NOTRE-DAME DE MAHÉBOURG

MARS 1886. — SEPTEMBRE 1888.

1. Personnel. Résultats du ministère. Premières Communions. — 2. Jubilé. Quarante-Heures, Carême, mois de Marie et de saint Joseph. — 3. Réception de Mgr Meurin. Cérémonie de la confirmation. — 4. Projet de construction d'une chapelle à Saint-Hubert et d'une résidence à Mare-d'Albert.

1. — Le personnel de notre communauté se compose du P. Ditner, supérieur, et des PP. Burg, Béchet et Jauny; celui-ci nous est arrivé le 29 novembre 1887.

Nos différentes œuvres se continuent sans éclat, mais non sans consolations. Voici quelques chiffres qui en montreront les résultats.

En 1886, le nombre des baptêmes a été de 588; celui des mariages et des unions légitimées, de 75; celui des enterrements, de 348; celui des communions, de 18 700; et enfin, celui des visites de malades, de 368.

En 1887, nous avons eu 450 baptêmes, 81 mariages ou unions légitimées, 580 enterrements, parmi lesquels beaucoup d'enfants; 19,000 communions, et le nombre des visites de malades s'est élevé à 422.

Un mot spécial au sujet des premières communions, qui ont été très nombreuses. Mentionnons d'abord celles de 1886 : le 20 janvier, c'était à la chapelle des Cent-Gaulettes; le 22 février, à Mahébourg. Celle-ci comptait 103 premiers communians, dont 35 adultes; le 2 mai, à l'Escalier; le 9, à la Plaine-Magnier; le 24, au Vieux-Grand-Port; le 13 décembre, à Mahébourg. Cette dernière comprenait 72 adultes, dont quelques-uns de 60, 70, 75, 80, 85 et un de 86 ans. L'un d'eux était un ancien marin et avait autrefois porté une dépêche à Napoléon à Sainte-Hélène. — C'est le R. P. Garmy qui a présidé cette cérémonie, et il a été vivement touché de la joie et de la reconnaissance de ces braves gens.

En 1887, il y a eu de nouveau à Mare-d'Albert, le 7 février,

une première communion de 64 enfants et adultes ; le 26 juin, une autre au Vieux-Grand-Port. En 1888, le 8 janvier, à la Plaine-Magnier ; le 16 janvier, à Mahébourg, où l'on comptait 99 personnes dont une trentaine d'adultes ; enfin, le 27 mai, aux Cent-Gaulettes.

2. — Nos paroissiens nous ont aussi grandement consolés par leur affluence aux instructions du jubilé, et surtout par le grand nombre de communions qui l'ont clôturé.

Les différents exercices des Quarante-Heures, du Carême, du mois de Marie et du mois de saint Joseph se sont régulièrement et sont bien suivis. Aux diverses congrégations et confréries dont il a été parlé à notre dernier *Bulletin*, nous venons d'ajouter l'*Apostolat de la prière*, qui compte déjà 140 personnes.

Parmi nos plus belles solennités, nous devons mentionner celle de l'Assomption, fête patronale de la paroisse. En 1886, la famille de Rochecourte a réclamé l'honneur d'organiser une messe en musique, et elle a été fort bien exécutée. Trois jeunes filles de cette famille ont fait en ce même jour leur première communion.

3. — Mais de toutes nos fêtes, la plus belle sans contredit a été celle de la Confirmation, qui a eu lieu le 21 janvier 1888. En descendant du chemin de fer, à 4 heures du soir, Mgr l'Archevêque, accompagné du P. Garmy, a été salué, au nom de la population, par l'honorable M. Portal, député du Grand-Port, et amené ensuite dans sa magnifique voiture jusqu'au haut de la grande allée qui mène à l'église. Quarante-six drapeaux ou oriflammes flottaient au haut de la tour, et au sommet des filaos de cette grande allée. Les fidèles, accourus en foule, attendaient, rangés en ligne de procession. Après le baisement de la croix, présentée à Monseigneur par le Père Supérieur, la procession s'est aussitôt mise en marche. Arrivée sous le porche de l'église, le P. Ditner a souhaité en termes émus la bienvenue à Sa Grandeur. Le reste de la cérémonie s'est accompli en tous points, suivant ce qui est prescrit par le Pontifical.

Reconduit processionnellement à la cure, Monseigneur a été salué par les membres de la Fabrique, dont le président lui a lu une longue adresse. Après cela, le Père Supérieur lui a présenté les conseils des diverses congrégations ou confréries.

Le lendemain, en présence d'une foule immense que l'église ne pouvait qu'à moitié contenir, cinq cent trente-trois personnes ont reçu le sacrement de confirmation. Monseigneur nous a témoigné la plus grande bienveillance et a manifesté aussi à plusieurs reprises son contentement. Le lendemain 23, il nous a quittés, et tous les Pères ont tenu à l'accompagner jusqu'à Rose-Belle. C'était à qui nous offrirait une voiture. Il en est arrivé quatre, attelées de deux chevaux. Nous avons ainsi pu visiter la chapelle de la plaine et celle de Mare-d'Albert : partout il y avait affluence de fidèles, et tous étaient avides de voir leur nouvel évêque et de recevoir sa bénédiction.

4. — Malgré la misère qui se fait de plus en plus sentir, nous poursuivons le projet de bâtir une chapelle à Saint-Hubert. L'honorable M. Portal nous concède un magnifique terrain, et donnera, de plus, la moitié environ des matériaux ; à nous de nous procurer le reste. Le P. Jauny s'est déjà mis activement à l'œuvre pour ramasser quelque argent par souscription, et nous espérons que le gouvernement nous viendra aussi en aide. — Il y a un bien immense à faire à Saint-Hubert et dans les villages environnants. Le P. Jauny espère y avoir, dans peu de temps, deux grandes premières communions d'adultes.

Mare-d'Albert devenant de plus en plus important, on se propose également d'y construire les bâtiments nécessaires pour une résidence. Notre-Dame du Refuge semble agréer cette œuvre, car elle vient de faciliter, à un prix relativement minime, l'acquisition d'une grande maison, construite avec les meilleurs bois du pays. Les travaux de maçonnerie vont commencer incessamment. Or, le climat de cette paroisse est excellent ; de sorte qu'une fois la maison construite, elle ne manquera pas de devenir un sanitarium, où les confrères, minés par la fièvre, pourront retrouver la santé.

---

## COMMUNAUTÉ DE SAINT-JACQUES, A LA SAVANE

AVRIL 1886 — SEPTEMBRE 1888

1. Construction d'une église. Résultats consolants du saint ministère. —  
2. Visite de Monseigneur. — 3. Une première communion.

A défaut de bulletin, voici, sur la communauté de la Savane, quelques détails extraits de la correspondance du P. Garmy.

1. — J'ai visité tout le quartier de la Savane, du moins le littoral, depuis Souillac jusqu'au district de la Rivière-Noire. Vraiment les travaux de la chapelle du Cap tiennent du prodige. Le P. Mengelle est un missionnaire à l'antique. Lui et ses enfants du catéchisme ont creusé dans le roc pour faire cette chapelle, et elle est en pierre. Ils ont dû aller chercher la chaux bien loin, car elle venait par le bateau, et il fallait ensuite la porter sur la tête. Le Père avait toujours le plus lourd fardeau. J'ai été vraiment bien content, bien satisfait de cette visite. Le P. Mengelle a fait, dans ce quartier, un bien immense; et, chose incroyable, il a autant d'hommes que de femmes à la sainte Table. — Les mahométans, eux-mêmes, sont pleins d'estime pour lui et le tiennent en honneur : *ça un padre comme n'a pas t'y trouvé*, disent-ils. (Lettre du 6 mai 1886.)

2. — Un an après, le P. Garmy rendait ainsi compte d'une visite que venait de faire le nouvel évêque du diocèse, Mgr Meurin :

« Monseigneur vient de visiter le grand district de la Savane, et voici ce qu'il m'a dit à son retour : « J'ai été on ne peut plus édifié de tout ce que j'ai vu et entendu à la Savane. Vos Pères y ont fait et continuent à y faire un bien immense. » — « Je vous remercie infiniment, ai-je répondu à Sa Grandeur, de ce que vous venez de me dire à l'adresse de nos Pères; je vous promets d'en conserver le souvenir et même, *au besoin, de vous le rappeler*, ai-je ajouté en souriant. » (Lettre du 27 juin 1888.)

3. — Terminons par le compte-rendu d'une première communion, extrait des *Annales de l'Union catholique de Maurice*, du 16 août 1888.

La belle fête de l'Assomption a été célébrée d'une manière particulièrement touchante à Chemin-Grenier, principal centre religieux de la Petite-Savane.

La jolie église qui s'y élève, sous le vocable de Notre-Dame du Mont-Carmel, ne pouvait suffire à contenir la foule pressée des fidèles, appartenant presque toute à la classe laborieuse. Décorée à l'intérieur et au dehors de guirlandes et de couronnes, de fougères, de fleurs et d'oriflammes aux couleurs variées, elle avait, de même que la foule, un air joyeux tout à fait approprié à la circonstance.

Pour donner, en effet, aux joies du ciel le plus doux écho qu'elles puissent trouver sur la terre, le digne curé, le P. Mengelle, avait fixé pour ce grand jour une première communion d'une centaine d'enfants. De pieuses dames du quartier avaient tenu à rehausser la solennité en s'occupant de la partie musicale. Après le *Credo*, le P. Mengelle adressa aux communicants une allocution où il exprima, dans un langage simple et élevé, les sentiments qui devaient les animer en cette circonstance. Le saint Sacrifice s'acheva au milieu du recueillement général. Malgré l'affluence, ce fut dans un ordre parfait que les enfants, puis les femmes, et enfin les hommes, s'approchèrent de la sainte Table. Nous avons été grandement édifiés en voyant, après ceux qui communiaient pour la première fois, deux cent cinquante femmes et cent cinquante hommes environ participer au divin Banquet. Rien ne saurait témoigner plus éloquemment de la fécondité de l'apostolat consacré par le P. Mengelle à une population qui, naguère, languissait dans les ténèbres du vice et de l'ignorance. Nous devons aussi rendre hommage au concours qu'il a trouvé pour la préparation des enfants, chez les bonnes Sœurs de Notre-Dame de Bon-Secours, qui ont, au Chemin-Grenier, un couvent et une école.

## ILE DE LA RÉUNION

### COMMUNAUTÉ DE LA PROVIDENCE

MARS 1886 — OCTOBRE 1888

1. Le P. Stoffel à la Providence. Annexe de l'hôpital militaire. — 2. Aumônerie de l'hôpital militaire de Saint-Denis. — 3. Le nouvel évêque, Mgr Fuzet. Sa réception. Départ de M. Chalvet. Suppression du collège Saint-Michel. — 4. Nomination de M. l'abbé Dupérier comme aumônier militaire, en remplacement du P. Stoffel. Retour de celui-ci en France.

1. — Par suite de la nomination du P. Pineau comme curé du Brûlé (15 mars 1885), le P. Stoffel resta seul à la Providence, toujours avec l'espoir de pouvoir fonder une œuvre dans cet



établissement, autrefois si prospère. En attendant que les circonstances lui permissent de réaliser ses projets, il s'occupait des enfants du Pénitencier, des Filles de Marie et du Tiers-Ordre. Il eut même la consolation de joindre à ces trois œuvres l'aumônerie de l'annexe de l'hôpital militaire.

Voici à quelle occasion cette annexe fut créée. Pendant l'expédition de Madagascar, de nombreux malades arrivant du théâtre de la guerre étaient internés à l'hôpital de Saint-Denis; mais bientôt cet établissement, cependant très vaste, se trouva insuffisant pour les recevoir tous. C'est alors que l'administration créa, à la Providence, un hôpital annexe de cent cinquante lits. Et comme l'aumônier en titre était trop éloigné de la Providence pour pouvoir donner les soins spirituels à ces braves soldats, parmi lesquels la maladie faisait de nombreuses victimes, le P. Stoffel s'offrit spontanément pour faire, à titre gratuit, le service de cette annexe. Le commissaire aux hôpitaux, M. Lemasson, accepta cette offre avec reconnaissance par une lettre du 13 avril 1885.

Pendant les dix-huit mois qu'il a rempli ce ministère, le Père a eu la consolation d'administrer les derniers sacrements à tous les mourants; car pas un seul n'a voulu quitter cette terre sans s'être réconcilié avec le bon Dieu. Bon nombre même d'entre ceux qui sont revenus à la santé, ont tenu à s'approcher de nouveau des sacrements, en action de grâces. Vers le mois de septembre 1886, le nombre des malades ayant beaucoup diminué, l'hôpital-annexe de la Providence fut fermé.

2. — Peu de temps après, sur la proposition de Sa Grandeur Mgr Coldefy, et grâce à la bienveillante recommandation de M. le commissaire général Lidin, M. le gouverneur Richaud, par décision en date du 26 octobre 1886, nomma le P. Stoffel aumônier titulaire du grand hôpital militaire de Saint-Denis, place devenue vacante par la nomination de M. l'abbé Dupérier aux fonctions de deuxième vicaire général (1<sup>er</sup> octobre 1886).

Par suite, le P. Stoffel dut quitter la Providence pour aller demeurer à l'hôpital militaire. Toutefois, il fut autorisé à joindre à l'aumônerie de cet hôpital, celles des religieuses de Marie-Réparatrice, des Sœurs de Saint-Vincent de Paul et du Pénitencier, ce qui le mit dans l'obligation de faire double service les dimanches et les fêtes d'obligation. Il a conservé ces

fonctions jusqu'après l'arrivée du nouvel évêque de Saint-Denis.

3. — Comme on le sait, c'est Mgr Fuzet qui a été nommé évêque de Bourbon, en remplacement du regretté Mgr Coldefy, mort à Marseille, quelques heures après son débarquement, dans la maison si hospitalière de M<sup>lle</sup> Grandval.

Mgr Fuzet est arrivé à la Réunion le 23 avril 1888, accompagné de M. l'abbé Carle, chanoine de Nîmes, qu'il amenait comme vicaire général, et de M. l'abbé Mazeran, aumônier du lycée de Saint-Denis. Sa réception, comme celle de ses prédécesseurs, a été magnifique : clergé et fidèles sont allés au-devant de leur nouveau pasteur, pour le saluer et le conduire processionnellement de la rade à la cathédrale, et de là au palais épiscopal.

C'est M. l'abbé Murat, curé de la cathédrale, qui a souhaité la bienvenue au nouvel évêque, au nom de toute la population. Monseigneur a répondu avec beaucoup d'à-propos à l'adresse de M. l'Archiprêtre, qui, séance tenante, a été nommé vicaire général honoraire. Sa Grandeur est ensuite montée en chaire, puis elle a été solennellement conduite à l'évêché, où eut lieu successivement la réception des différents corps administratifs et militaires.

Peu avant l'arrivée du prélat, 11 mars 1888, était parti M. l'abbé Chalvet, qui avait administré jusque-là le diocèse, à titre de premier vicaire général de Mgr Coldefy. Il quitta la colonie, emportant, on peut le dire, l'estime et la sympathie de tout le monde. Depuis, il a été nommé vicaire général de Maurice (1).

4. — Mgr Fuzet, ne voulant pas garder comme vicaire général l'abbé Dupérier, songea à lui donner une place en rapport avec celle qu'il devait quitter; il lui confia donc celle de l'aumônerie militaire, qu'il avait occupée précédemment et où l'avait remplacé le P. Stoffel. Celui-ci, par suite de cette nomination, se trouva dans une situation très précaire; aussi demanda-t-il au

(1) L'un des premiers actes de Mgr Fuzet a été la suppression du collège de Saint-Michel, que le prélat n'a pas cru pouvoir continuer, à cause des difficultés financières. Comme le fait remarquer un journal de la colonie, c'est le troisième catholique que l'on voit fermer à Saint-Denis et dans le même emplacement : en 1870, c'était le collège Sainte-Marie, tenu par les PP. Jésuites; en 1878, le collège Saint-Charles, que nous avait confié Mgr Delannoy; en 1888, enfin c'est le collège Saint-Michel. (*La Vérité*, 1<sup>er</sup> août 1888.)

T. R. Père la permission de rentrer en France, ce qui lui fut accordé, et le 31 juillet, il quittait la Réunion.

Voici, à l'occasion de son départ, ce que publiait un journal de la colonie, *la Vérité*.

Sur ce paquebot (le Yarra) part le R. P. Stoffel, supérieur des trop rares Pères du Saint-Esprit, habitant la colonie.

Fixé depuis plus de vingt ans dans la colonie, le R. P. Stoffel était bien placé pour connaître les hommes et les choses de notre pays. D'un sens élevé en même temps que pratique, dévoué comme est dévoué un enfant de la chère Alsace, ce digne fils de notre saint et vénéré compatriote le P. Levavasseur, pouvait rendre au diocèse de précieux services. Il n'a pas dépendu de la bonne volonté du R. P. Stoffel qu'il ne continuât à les rendre. Nous le regrettons beaucoup plus pour les intérêts religieux de la colonie que pour lui-même, et nous félicitons le pays où le supérieur de la Congrégation dirigera de nouveau les pas de l'obéissant missionnaire.

---

## STATION DE SAINT-ETIENNE DU BRULÉ

### 1. Mort du P. Pineau. — 2. Suppression de la station.

Le dernier *Bulletin* de Bourbon annonçait la maladie du P. Pineau. Ce cher confrère, entré à l'hôpital militaire de Saint-Denis, le 16 janvier 1886, n'y fit pas un bien long séjour. Ses attaques d'apoplexie se succédèrent, en effet, rapidement, et il rendit sa belle âme à Dieu le 10 mars suivant. Il avait eu le honneur de recevoir tous les sacrements en pleine connaissance.

Durant sa maladie, ce cher confrère a toujours été bien édifiant par son esprit de foi et sa résignation à la volonté de Dieu.

Tout le clergé de la ville se fit un devoir d'assister à ses funérailles; il y eut aussi un grand concours de fidèles, qui voulurent accompagner sa dépouille mortelle jusqu'à sa dernière demeure.

Après la mort du bon P. Pineau, le manque de personnel ne nous permit pas de conserver la petite paroisse du Brulé, et nous dûmes la remettre, quoique à regret, entre les mains de Monseigneur. Le Brulé pouvait, en effet, être considéré comme un sanitarium précieux pour nos confrères venant, soit de Maurice, soit des petites îles. La population de cette localité, com-

posée en grande partie de personnes honorables de Saint-Denis, nous a vus partir à regret. Elle avait su apprécier le dévouement et le zèle des religieux ; le P. Pineau, en particulier, avait laissé le meilleur souvenir au milieu d'elle.

---

## COMMUNAUTÉ DE SAINT-JACQUES.

MARS 1886 — OCTOBRE 1888

1. Personnel. P. Adam, supérieur principal. — 2. Ministère paroissial. — 3 Dons faits à l'église par les fidèles et par le conseil municipal.

1. — Le personnel de Saint-Jacques se compose de trois Pères et d'un Frère : le P. Adam, supérieur et curé de la paroisse ; le P. Palley, vicaire ; le P. Babet, chargé de l'aumônerie des Filles de Marie et des sœurs de Saint-Joseph ; et le F. Amable, qui a le soin de la sacristie et de l'intérieur.

Depuis le départ du P. Stoffel, le P. Adam le remplace comme supérieur principal de nos maisons de Bourbon. En qualité de curé de Saint-Jacques, il s'occupe des diverses confréries, de la salle d'asile, des catéchismes de première communion et de persévérance, ainsi que de celui des adultes qui se préparent au baptême.

Le P. Palley, comme vicaire, a le service de l'hôpital communal, qui compte, en moyenne, cent vieillards et infirmes. Cet hôpital est confié aux soins des sœurs de Saint-Vincent de Paul (1).

2. — Le ministère paroissial est toujours très actif, et demande de la part de ceux qui y sont employés beaucoup de zèle et de dévouement. Les fidèles assistent avec grande exactitude aux différents offices, même pendant la semaine ; les sacrements sont bien fréquentés ; le nombre des communions pascales est de 3 000 environ.

Les Pères ont bien des consolations dans leur ministère. Depuis, en effet, qu'ils ont la charge de cette paroisse, en majeure partie, composée de pauvres ouvriers, le bien s'y fait de plus en plus. Ils ont ramené un grand nombre de personnes qui vivaient dans le désordre ; l'église est toujours remplie de monde

(1) Le P. Palley est rentré en France le 2 octobre.

les dimanches et les fêtes; les baptêmes d'adultes deviennent de plus en plus nombreux.

L'hôpital communal de Saint-Denis, qui se trouve dans la paroisse, est également une œuvre admirable pour le bien des âmes. La plupart des personnes qui y entrent ont le bonheur de recevoir le saint baptême et les autres sacrements avant de paraître devant Dieu.

3. -- Bien que la population de Saint-Jacques, comme nous l'avons déjà dit, soit très pauvre, elle est cependant fort généreuse, quand il s'agit de l'embellissement de son église. Depuis moins de trois ans, le P. Adam a pu recueillir, sou par sou, une somme suffisante pour acheter deux magnifiques autels, deux belles statues, et deux lustres en cristal. Le tout est revenu à 6 000 francs environ.

Nous n'avons qu'à nous féliciter également de la conduite du conseil municipal à notre égard. Malgré les temps difficiles que nous traversons, non seulement ces messieurs affectent annuellement une somme de 1300 francs pour les frais généraux du culte, mais ils ont encore doté l'église de Saint-Jacques d'un porche (2 000 francs), d'une tribune (1 500 francs), d'un dais (800 francs), d'un lustre (400 francs), et d'ornements divers pour une somme assez ronde.

---

## COMMUNAUTÉ DE SAINT-BERNARD

MARS 1886-OCTOBRE 1888

1. Personnel. Ministère paroissial. — 2. Léproserie. Ecoles.

1. — Le personnel de Saint-Bernard n'a pas été modifié depuis le dernier *Bulletin*. C'est toujours le P. Allain qui est chargé de la petite paroisse de Saint-Bernard et de la léproserie. Les FF. Denis et Faustin tiennent l'école des enfants.

Pendant les travaux du port et du chemin de fer, bon nombre d'habitants avaient quitté Saint-Bernard, pour aller tenter fortune à la pointe des Galets et à Saint-Denis; mais les fièvres dont ils furent saisis dans les bas, les firent bientôt retourner dans leur salubre climat de la montagne. Comme par le passé, ces braves gens sont toujours fidèles à leurs devoirs religieux :

ils assistent régulièrement aux offices et fréquentent généralement les sacrements.

2. — La léproserie ne cesse d'être une pépinière pour le ciel. Ces pauvres malheureux, au nombre de cent vingt en moyenne, apprécient le bonheur de se voir entourés d'un prêtre dévoué et de religieuses en qui ils trouvent l'affection la plus tendre. Ils quittent cette terre avec joie et aspirent sans cesse au bonheur de l'autre vie. Cet esprit religieux est dû surtout au zèle infatigable de l'un d'entre eux, M. Delmas, qui est comme un apôtre placé par la divine Providence au milieu de ces infortunés, pour les encourager et les fortifier au milieu de leurs épreuves.

Les écoles de la montagne continuent à bien marcher. Les Filles de Marie ont une cinquantaine d'internes, auxquelles elles apprennent, outre les matières de l'instruction, les travaux d'aiguille. Le F. Denis a eu de beaux succès, ces derniers temps. Chaque année, c'est un de ses élèves qui tient le premier rang parmi les candidats admis au brevet de capacité.

## MISSION DE NOSSI-BÉ

### COMMUNAUTÉ DE NOSSI-BÉ

JUIN 1886 — OCTOBRE 1888

1. Personnel. — 2. Saint Ministère. Mariages. — 3. Epidémie de variole. Conversions. Visite des malades. Refus de sépulture. — 4. Ministère à l'hôpital. — 5. Catéchismes. — 6. Ministère à Ampombilave et à Andriana. — 7. Premières communions. — 8. Fêtes. Procession du Très Saint Sacrement. — 9. Ecoles. Distributions des prix. — 10. L'œuvre d'Ampombilave. Fâcheux accident arrivé au F. Nicomède. — 11. Relations avec l'administration et les officiers de marine.

1. — A la date de notre dernier *Bulletin*, le personnel de la communauté se composait des PP. Walter, Montel (Jacques), Poyer-Poulet, et des FF. Mathurin et Phocas; au mois de novembre de la même année, nous arriva le F. Nicomède, envoyé spécialement comme mécanicien pour l'école professionnelle.

Peu de temps après, en mars 1887, la maladie vint frapper le F. Mathurin, qui dut rentrer en France au mois de mai suivant.

Une année plus tard, le F. Phocas prenait, à son tour, le chemin de l'Europe (27 mars 1888). Aujourd'hui donc, nous n'avons plus comme frère que le F. Nicomède.

2. — Malgré des difficultés de toutes sortes, le bien continue à se faire. Il y a même, grâce à Dieu, un bon noyau de chrétiens et de chrétiennes qui nous donnent beaucoup de consolations.

De juin 1886 à juin 1888, nous avons obtenu vingt-deux mariages, parmi lesquels nous devons mentionner ceux des trois filles du chef actuel de la colonie, M. Armanet, qui ont épousé ses sous-chefs de bureau.

Pour les mariages des indigènes, la grande difficulté, c'est de régulariser leurs papiers. La plupart, en effet, n'ont aucune pièce qui constate leur origine ou leur âge. Il faut alors que nous leur fassions ces actes; puis, en vertu d'un arrêté du gouverneur, l'officier de l'état civil passe outre, et accorde aux demandeurs la faculté de contracter mariage.

Malheureusement, une fois faites, ces unions sont loin d'être toujours durables. Un simple motif de jalousie de la part de l'une des parties, une discussion survenue dans le ménage, suffisent, trop souvent, hélas! à rompre un lien, que la mort seule devrait briser. Dans bien des cas, il faut rassembler les familles, le chef de village en tête, pour réussir à rapprocher les conjoints, ce qui n'est pas toujours facile, attendu que l'un ou l'autre s'est quelquefois déjà établi ailleurs.

3. — Pendant l'année 1887, nous avons eu une épidémie de variole, qui a été l'occasion de quelques conversions. Quoique cette maladie soit endémique, et que l'on en rencontre toujours quelques cas dans notre île, cette année-là, elle s'est montrée avec une telle intensité, qu'elle répandait partout l'effroi. Les blancs n'ont guère eu à en souffrir; mais, parmi la race malgache et makoïse, elle a fait de nombreuses victimes.

L'administration a dû prendre des mesures énergiques de prudence pour enrayer le fléau : on a fait venir de la Réunion un docteur médecin pour opérer dans toute l'île une vaccination générale. Ce n'est pas toujours sans rencontrer quelques réfractaires qu'il a pu remplir sa mission, et, dans quelques quartiers, il a même dû se faire accompagner par des hommes de la police. Du reste, les résultats de la vaccine ont été excellents.

Le P. Poyer-Poulet a pu, heureusement, réconcilier avec le

bon Dieu quelques-uns de ces pauvres varioleux. Il ne se passe d'ailleurs pas de semaine où, de jour et de nuit, nous ne soyons appelés au chevet de quelque malade. Malheureusement, on vient le plus souvent nous chercher quand le pauvre moribond se trouve dans un état désespéré; aussi apprenons-nous parfois en chemin que tout est fini. Mais nous allons quand même réciter quelques prières auprès du cadavre, et nous profitons de l'occasion pour adresser quelques paroles sérieuses aux assistants.

A plusieurs reprises, nous avons refusé la sépulture ecclésiastique à des personnes notoirement connues comme ayant mené une vie scandaleuse. On est allé parfois réclamer auprès du commandant, mais celui-ci a toujours répondu avec raison : « Le prêtre a ses lois, comme nous avons les nôtres. Il doit s'y conformer, et je ne puis m'ingérer dans ses affaires. »

4. — Le saint ministère, à l'hôpital civil et militaire, est des plus consolants. Le P. supérieur, comme aumônier, passe deux fois par jour dans les salles. Les médecins ont demandé cela, « parce que, disaient-ils, les militaires et autres malades, voyant l'aumônier tous les matins et tous les soirs, se familiarisent peu à peu avec lui et, au moment suprême, n'éprouvent aucune difficulté à lui ouvrir leur âme ».

Il est bien rare, en effet, qu'un malade ne reçoive les sacrements. Dès qu'ils en voient en danger, les médecins avertissent le Père. Puis, de son côté, la sœur infirmière, qui, jour et nuit, se tient auprès des malades, veille beaucoup à ce qu'il ne lui en échappe aucun sans avoir reçu tous les secours de notre sainte religion.

5. — Les catéchismes sont une de nos principales occupations. Tous les matins, le P. Poyer-Poulet en fait un pour les adultes, à l'église paroissiale. Le soir, trois fois par semaine, il va dans les villages, en dehors de Hell-Ville. Qu'il vente ou qu'il pleuve, le Père part, tenant sa clochette d'une main et sa lanterne de l'autre. L'auditoire qu'il rassemble n'est pas toujours bien nombreux; mais ceux qui fréquentent ses catéchismes font le bien autour d'eux.

6. — Le P. Montel, de son côté, a un champ bien vaste à défricher. Outre Saint-Joseph d'Ampombilave, avec les camps chrétiens qui s'y rattachent, ce cher Père évangélise le village



central d'Andriana, au nord de l'île, et à 5 ou 6 lieues d'Hell-Ville. Les gens de ce village demandent depuis longtemps qu'on vienne s'établir chez eux. Une dizaine de leurs enfants ont déjà été élevés à l'école d'Ampombilave.

L'année dernière, le P. Montel a été appelé auprès de l'un des chefs d'Andriana, qu'il a eu le bonheur de baptiser. D'autres adultes s'y préparent à la grâce du baptême. Ils ont pour catéchiste un ancien élève des Pères Jésuites.

7. — Dans le courant de ces deux dernières années, nous avons eu deux premières communions, comptant chacune une vingtaine de filles et autant de garçons. C'est le P. supérieur qui fait le catéchisme aux enfants qui s'y préparent : pour les garçons, il a lieu tous les jours à l'école ; et, pour les filles, deux fois par semaine à l'église.

Les cérémonies de première communion répandent toujours, au sein des familles et dans le cœur des chrétiens, une joie bien douce et bien salutaire. La paroisse est en fête, et le peuple se porte en foule dans la maison de Dieu. L'église est ornée comme aux grandes solennités.

8. — Il en est de même pour les fêtes de Noël, Pâques, Pentecôte, etc. Ces jours-là, notre église, assez vaste cependant, est littéralement bondée de monde. Il y a toujours de cent à cent cinquante fidèles qui s'approchent de la sainte table.

La Fête-Dieu est ici une fête universelle. Ces pauvres gens disent : Les catholiques célèbrent la fête du bon Dieu, c'est donc notre fête à nous aussi, puisqu'il n'y a qu'un Dieu. Aussi faut-il les voir accourir au son des cloches. Les reposoirs sont dressés, l'un à la Mission et l'autre chez les sœurs de Saint-Joseph de Cluny. L'église, revêtue de ses plus beaux ornements, est bientôt encombrée ; et tous expriment, par leur maintien recueilli, le bonheur qu'ils éprouvent de faire cortège au Dieu du ciel et de la terre.

L'année dernière, les divers commandants des navires en rade ont bien voulu assister en tenue à cette cérémonie, et suivre même le dais à la procession. Le gouverneur de Nossi-Bé est venu aussi, sous le portail de l'hôtel du gouvernement, offrir ses hommages au Dieu de l'Eucharistie.

9. — Nos écoles nous donnent aussi beaucoup de consolation. Celle d'Hell-Ville compte de quarante-huit à cinquante-sept

enfants. Le F. Phocas a su, pendant huit ans, se dévouer au milieu d'eux. La peine qu'il s'est donnée lui a valu, en 1887, la satisfaction de présenter aux examens cinq élèves de la première division, sur lesquels quatre ont été admis.

Nous suivons le programme tracé par l'administration, mais celle-ci nous laisse entièrement libres sur le choix des auteurs. Par le passé, une Commission d'études venait, de temps à autre, jeter un coup d'œil sur le local, adresser quelques questions aux enfants et s'en allait toujours satisfaite. Cette Commission a été supprimée l'année dernière, et voici à quelle occasion. Le président du tribunal de Nossi-Bé, qui était à la tête de cette Commission scolaire, avait fait, sur les écoles d'Hell-Ville, un rapport dans lequel il flétrissait toutes les écoles laïques et déclarait que les écoles congréganistes étaient seules capables de former le cœur de la jeunesse nossibéenne (1). On comprend qu'un semblable morceau ne devait guère être goûté de l'administration et elle a voulu, sans doute, s'épargner à l'avenir de semblables déclarations.

Depuis le mois de juin 1886, nous avons eu deux distributions de prix. La première a eu lieu le 7 août 1886. Après le discours d'usage, prononcé par le P. Supérieur, M. le commandant Clément Thomas répondit par des paroles pleines de bienveillance; puis on donna la représentation d'un drame en trois actes, *Baldini ou épisode d'un voyage en Italie*, très bien interprété par nos élèves. Le 31 juillet 1887, s'est faite l'autre distribution, à peu près dans les mêmes conditions.

A Saint-Joseph d'Ampombilave, nous en avons eu une le 20 octobre 1886, qui a été assez marquante. Le *Moniteur* de la colonie a fait, à cette occasion, l'éloge de l'établissement, disant que c'était « une œuvre de progrès philanthropique et que le gouvernement lui promettait son appui ». Mais nous sommes encore à attendre le moment où cet appui se fera sentir d'une manière palpable. Après l'allocution du commandant, en réponse à celle du P. Supérieur, les enfants ont exécuté des morceaux de chant et de musique, puis ils ont joué quelques charmantes petites pièces et sont venus enfin prendre leurs récompenses : non pas des livres de littérature ou d'histoire,

(1) Il y a à Nossi-Bé sept écoles laïques; mais elles ne sont fréquentées, chacune, que par une dizaine d'enfants; et encore n'y viennent-ils que rarement.

qui n'auraient pu leur être d'aucune utilité, mais des vêtements ou des étoffes pour en faire, de bons outils de menuiserie, de forge ou de ferblanterie. C'est plus conforme au but de l'établissement, qui est de former des ouvriers.

10. — Pendant trois ans, le P. Montel et le F. Mathurin ont dirigé cette œuvre. Depuis le départ de ce dernier, c'est le F. Nicomède qui a agi de concert avec le P. Montel pour lui donner un nouvel élan; mais l'esprit du mal a fait des siennes pour en entraver les heureux résultats. Les plus anciens des enfants, voyant que déjà ils maniaient assez facilement la varlope ou le marteau, demandèrent à se marier et à être soldés. On les maria; mais comme nos ressources ne nous auraient jamais permis de payer à ces jeunes ouvriers, à peine formés, le salaire voulu pour l'entretien de leur ménage, on les laissa libres d'aller chercher ailleurs de quoi gagner leur vie.

Outre ces mariages, nous avons fait quelques autres placements. Les commandants des canonnières en rade nous ont demandé deux enfants des plus aptes aux travaux intérieurs; deux autres les ont suivis d'eux-mêmes et sont devenus matelots. Enfin, quelques-uns ont été congédiés; de sorte qu'aujourd'hui notre école se trouve réduite à 32 enfants, au lieu de 45 qu'elle comptait de 1883 à 1888.

Après le départ du F. Mathurin, le F. Nicomède l'a remplacé dans la direction des ateliers, et tout marchait assez bien, lorsqu'un fâcheux accident est venu affliger la maison d'Am-pombilave.

Deux singes avaient été installés, l'un à droite, l'autre à gauche des escaliers. Le plus jeune s'amusait volontiers; mais le vieux que le Frère avait fait enfermer dans une cage, était parfois mélancolique. Or, un jour que le Frère allait lui porter sa ration, ce malheureux quadrumane lui enfonça ses dents dans l'index de la main droite, de manière à le fendre depuis la deuxième phalange jusqu'à l'extrémité. Les enfants des ateliers, accourus aux cris de la victime, exécutèrent sur-le-champ le hideux animal; mais, après trois mois de cruelles souffrances, le pauvre Frère dut se faire amputer les deux premières phalanges du doigt malade (1).

(1) C'est un nouvel exemple ajouté à tant d'autres, qui montre que l'on ne doit pas garder de ces animaux dans les établissements.

Après cela, il ne pouvait guère songer à aller reprendre le marteau et la lime à Ampombilave, car le docteur lui avait recommandé de ne pas fatiguer sa main. Sur ces entrefaites, le F. Phocas étant parti pour France, le F. Nicomède prit sa place. Aujourd'hui, il est complètement guéri et conduit parfaitement bien ses 57 élèves à Hell-Ville.

Le P. Montel reste donc, pour le moment, seul à Ampombilave depuis la maladie du F. Nicomède. Puisse sa santé se maintenir, au moins jusqu'à ce que la divine Providence nous envoie du renfort !

11. — Nos relations avec l'administration ont été assez bonnes. Pour l'école d'Ampombilave on voulait nous imposer des règlements, mais nous avons cru devoir rester libres, le gouvernement ne nous accordant d'ailleurs aucune subvention.

L'un des commandants que nous avons eus, M. Le Maître, fréquentait nos offices avec exactitude ; et comme l'exemple venait de haut, ce bon chef attirait, chaque dimanche, à la messe de huit heures, tous les fonctionnaires sous ses ordres. Le 28 mai 1886, sur sa demande, il partit de Nossi-Bé, emportant les regrets de toute la colonie.

Quinze jours après, nous arriva M. Clément Thomas, avec lequel nous avons entretenu de bonnes relations jusqu'au moment de son départ, en mars 1888.

Depuis le décret du 4 mai 1888, qui rattache Nossi-Bé et Sainte-Marie de Madagascar à Diégo-Suarez, nous n'avons plus à la tête de notre petite colonie qu'un simple administrateur. C'est le précédent directeur de l'intérieur, M. Armanet, qui a été nommé à cette fonction. Il cherche, par tous les moyens, à nous être agréable.

Nous aimons à noter aussi combien la marine française se maintient toujours dans ses traditions chrétiennes. Lorsqu'on apprit ici la mort de l'amiral Courbet, tous les navires mirent leurs vergues en berne, et tous les commandants vinrent nous commander un service solennel pour le repos de son âme. Notre église fut, ce jour-là, remplie comme aux grandes fêtes.

Le 3 septembre 1887, nous avons eu un autre service, demandé par M. Brillon, commandant du *Chacal*, pour le repos de l'âme de son prédécesseur, M. Poitevin.

Enfin un dernier fait à mentionner, c'est l'apparition dans nos

eaux de la *Saïda*, navire autrichien servant d'école d'application aux aspirants de la marine impériale. Ces messieurs, avec leurs marins, venaient à la messe le dimanche, et presque tous les jours les officiers faisaient une petite promenade à la Mission. Le commandant invita même le P. Supérieur à aller dîner à son bord. Vers la fin du repas, la musique joua l'*O Sanctissima*, que tous les convives accompagnèrent en accords. Le commandant, en faisant ses adieux au P. Walter, lui serra la main en se recommandant aux prières des missionnaires, et finalement partit en disant : *Laudetur Jesus Christus! Amen.*

Voici, pour terminer, un tableau qui résume les travaux du saint ministère pendant ces deux dernières années.

|                                                           | 1886  | 1887 | 1888 | Total |
|-----------------------------------------------------------|-------|------|------|-------|
| Baptêmes d'adultes. . . . .                               | 17    | 18   | 9    | 44    |
| — d'enfants. . . . .                                      | 50    | 59   | 13   | 122   |
| Mariages. . . . .                                         | 11    | 5    | 6    | 22    |
| Communions ordinaires pour 2 ans, 30 environ par semaine. | 3,320 |      |      |       |
| Communions extraordinaires. Pâques, jubilé, etc. . . . .  | 720   |      |      |       |

## NÉCROLOGIE



Au moment d'achever ce *Bulletin*, nous recevons l'annonce de la mort du F. Gaudens Schneider, revenu malade des États-Unis, il y a quelques mois, et décédé à Chevilly, le 23 octobre, après avoir reçu tous les sacrements.

Voici les notices de quelques-uns des chers confrères dont nous avons annoncé la mort au dernier *Bulletin*.

### LE F. RENÉ PAINTRÉ

DÉCÉDÉ A BAGAMOYO, LE 27 JUILLET 1888 (SUITE).

A Zanzibar, le F. René fut chargé particulièrement de l'imprimerie, que l'on installait à la Mission; son activité, son dévouement, son savoir-faire furent encore mis à profit en

maintes autres circonstances. Mais hélas ! ses forces le trahirent bientôt. Les fièvres, dont il semblait d'abord délivré à Zanzibar, le revinrent visiter à Bagamoyo, et un accès bilieux l'enleva, le 27 juillet 1888, à la grande désolation de Monseigneur, ainsi que de tous les Pères et les Frères de la Mission.

Comme c'était le premier clerc de Saint-Joseph qui mourait missionnaire, la communauté de Beauvais a voulu faire un service solennel pour le repos de son âme. Il a été chanté par un des plus vaillants apôtres du Zanguebar, qui avait été aussi, à Beauvais, l'un des maîtres du jeune Paintré ; nous voulons dire le P. Charles Gommenginger, alors en France pour préparer la station de Kilima-Njaro.

Pour compléter la notice de ce cher Frère, voici, sur ses derniers moments, quelques détails extraits d'une lettre du P. Acker :

Dans la matinée du 21 juillet, le bon Frère fut pris subitement d'un accès bilieux des plus caractérisés. On le transporta aussitôt à l'hôpital. Malgré le traitement habituel dans ces sortes de cas, il s'affaiblit de plus en plus ; et, le 26 au soir, le P. Acker crut le moment venu de lui administrer les derniers sacrements. Dès le premier jour de sa maladie, le bon F. René, comprenant la gravité de son état, avait demandé à se confesser, par mesure de précaution. Il fut donc heureux de la proposition du P. Acker, et accepta avec plaisir d'être administré. Il fit la sainte communion et reçut l'Extrême-Onction avec les plus grands sentiments de foi.

Les larmes aux yeux, il demanda pardon à tous ceux qu'il aurait pu offenser, et il fit ses vœux perpétuels avec joie. Il était cinq heures du soir. Le pauvre Frère semblait souffrir horriblement. Cet état dura jusque vers trois heures du matin. Subitement, il parut manquer d'air. Les Sœurs n'eurent que le temps d'appeler le P. Sacleux, qui se trouvait dans la chambre voisine. Le Père lui donna une dernière absolution, avec l'indulgence *in articulo mortis*, et notre cher Frère rendit le dernier soupir.

C'est une grande perte pour la Mission ; car le bon F. René s'est toujours montré un enfant docile et soumis à l'égard de ses supérieurs, plein de zèle dans ses travaux, et du plus grand esprit de charité pour ses confrères. (Lettre du 31 juillet 1888)

---

## LE F. NÉRÉE GUILLERM

DÉCÉDÉ A LANDANA LE 25 JUILLET 1888.

Le F. Nérée (Jean Guillerm), originaire de la Bretagne, fit ses premiers vœux au Saint-Cœur de Marie, le 20 mars 1865, à l'âge de dix-neuf ans. Il y fut d'abord employé pendant trois ans, puis envoyé au Gabon en octobre 1868. Après quatre années de travail dans cette mission, la maladie le contraignit de rentrer en France (mai 1872), et il fut envoyé à Langonnet. Sa santé s'étant de nouveau raffermie dans son pays natal, il demanda à retourner en mission et reçut son obédience pour Landana en octobre 1883. C'est là qu'il a succombé à un accès de fièvre bilieuse.

Voici la lettre du P. Campana au T. R. Père, lui faisant part de ce décès :

Mon Très Révérend Père, Le bon Dieu nous a demandé un double sacrifice. Le bon F. Nérée n'est plus lui-même ici-bas; il nous a quittés le 25 du même mois de juillet, deux jours avant le cher P. Gauthier. Il est mort des suites d'une fièvre bilieuse hématurique, compliquée d'une forte pleurésie. L'un et l'autre ont fait la mort la plus édifiante; ils ont reçu les derniers sacrements en pleine connaissance. Le cher F. Nérée a pu renouveler ses trois vœux de religion en présence de toute la communauté réunie. Il était très heureux, disait-il, d'offrir sa vie au bon Dieu pour le salut des pauvres noirs. C'est un saint religieux, un missionnaire bien dévoué que nous avons perdu en lui. Que la sainte volonté du bon Dieu soit faite!

Ce bon Frère, comme je vous l'ai écrit dans mes lettres précédentes, allait beaucoup mieux de sa maladie de tête, dont il souffrait depuis quelques années. On dirait que le bon Dieu ait voulu lui donner le temps de bien se reconnaître avant de paraître devant lui. Il aimait tant la règle, ce bon Frère, même quand il était sous l'influence de son terrible mal! Il se possédait toujours assez pour savoir et reconnaître que le bon Dieu permettait tout cela pour son avancement spirituel. Qu'il doit en être heureux aujourd'hui!

---

## LE P. MATHIEU POWER

DÉCÉDÉ A L'ILE SAINT-VINCENT, LE 27 JUILLET 1888.

Le P. Mathieu Power était né le 11 janvier 1835, à Carrick-on-Suir, diocèse de Waterford, en Irlande. Entré au petit scolas-

ticat de Blackrock, le 13 septembre 1870, il y fut admis comme titulaire, le 8 septembre 1872. De là, il passa, en 1878, au grand scolasticat, alors à Langonnet, pour y faire sa théologie; puis au noviciat, à Chevilly, et émit ses premiers vœux en août 1882.

Ayant reçu son obédience pour le collège de la Trinidad, il y a rempli avec zèle, jusqu'à ses derniers temps, les fonctions de professeur. Malheureusement, une maladie de poitrine, dont il souffrait depuis longtemps, ne lui a permis de fournir qu'une assez courte carrière : une imprudence qu'il a faite en allant se baigner, malgré son état de faiblesse, a encore précipité sa mort. Nous avons cependant la confiance qu'il n'aura pas été frappé au dépourvu, car le cher Père ne pouvait guère se faire illusion sur sa fin prochaine.

Voici comment le P. Browne rend compte de l'accident qui a causé son décès.

Sur l'avis de trois médecins, j'avais envoyé le P. Power, en changement d'air, à l'île de Saint-Vincent. Il s'y trouvait chez un bon curé, qui le soignait fort bien. Plusieurs fois il nous avait écrit, nous disant qu'il allait mieux; et, dans sa dernière lettre du 24 juillet, il nous annonçait même qu'il était dans une partie de l'île (Bellevue) où le climat lui paraissait comme en Europe. Mais hélas! trois jours après, le 27 juillet, nous recevions par télégramme la triste nouvelle de sa mort, rendue plus triste encore par la manière dont il a succombé.

Le 27 juillet, vers deux heures de l'après-midi, il alla se baigner dans la mer, accompagné d'un jeune homme. Il ne se trouvait dans l'eau que depuis quelques minutes, quand il se sentit pris de faiblesse et ne pouvant plus respirer. Il cria au secours et revint sur la plage, où il tomba suffoqué : il était mort.

Quelques heures après, le médecin du quartier fit l'autopsie du défunt, et trouva qu'il avait un des poumons entièrement détruit par la maladie.

Comme il était très aimé de tout le monde, tous les prêtres, à la nouvelle de sa mort, se firent un pieux devoir d'offrir la sainte Messe pour le repos de son âme.

Le 3 août, jour octave de sa mort, nous avons célébré ici un service. Mgr Flood, qui aimait beaucoup le P. Power, a bien voulu venir chanter la messe de *Requiem*, et Sa Grandeur l'Archevêque a donné l'absoute. Il y avait une nombreuse assistance de représentants du clergé et des personnes les plus respectables de la ville. (Lettre du 4 août 1888.)

---



## LE P. DEPLANCHE

DÉCÉDÉ A SAINT-LOUIS (SÉNÉGAL), LE 25 AOÛT 1888.

Le P. Alcide-Eugène Deplanche était né à Ranès (Orne), le 31 janvier 1861. Après avoir fait une grande partie de sa théologie au séminaire de Sées, il entra au grand scolasticat de Chevilly, le 28 mai 1886. Passé au noviciat le 30 septembre suivant, il y fit profession en août 1887, et partit bientôt pour le Sénégal.

Là, le bon Dieu devait se contenter du désir qui l'animait de se dévouer au salut des pauvres noirs. Car il était à peine depuis une année en Sénégal, qu'une mort prématurée est venue l'enlever.

Voici sur ses derniers moments quelques détails, extraits d'une lettre de Mgr Picarda.

Mon Très Révérend Père, vous avez dû être bien surpris de la nouvelle de la mort du cher P. Deplanche. Je l'ai trouvé à l'hôpital, à mon arrivée à Saint-Louis. Il traînait depuis longtemps et se traitait lui-même, à sa manière, sans assez écouter les avis des autres. A peine entré à l'hôpital, une fièvre intense se déclara ; pendant quatre jours les remèdes les plus énergiques ont été impuissants à l'arrêter. On a essayé, en dernier lieu, une injection de quinine, laquelle a déterminé une crise violente, qui l'a emporté en deux heures.

Je suis allé le voir le samedi matin, 25 août, et sur la recommandation du médecin, je l'ai préparé quelque peu à paraître devant Dieu, bien que je fusse loin de me douter de l'imminence du péril. Il ne fit paraître aucune émotion. Le P. Guérin le confessa, lui administra le saint Viatique. Le Père récita lui-même le *Confiteor*, à haute et forte voix. Quelques instants après, la crise se déclara. Le P. Rémont accourut en toute hâte et lui donna l'extrême-onction : quand j'arrivai moi-même, peu de temps après, je le trouvai sans connaissance, en proie à des convulsions violentes. Je lui donnai l'indulgence de la bonne mort, et voyant que tout espoir était perdu, je lus les prières de la recommandation de l'âme. A midi et quart, il expira doucement ; on entra dans la fête du Saint-Cœur de Marie.

Sa mort imprévue a ému toute la ville. L'enterrement a eu lieu le dimanche matin, fête patronale de Saint-Louis, et a jeté une teinte de deuil sur la fête.

---

## LE P. MAC ENEANY

DÉCÉDÉ A PITTSBURGH, LE 30 AOÛT 1888.

Voici en quels termes le R. P. Strub, provincial de nos maisons d'Amérique, annonçait au Très Révérend Père, la mort de ce cher confrère :

« Je vous ai envoyé hier soir une dépêche télégraphique vous annonçant la mort du P. Mac Eneany ; je profite du courrier de ce matin pour vous donner à la hâte quelques détails sur cette mort si regrettable. A mon arrivée, j'ai trouvé ce Père à l'hôpital, où il était entré jeudi, 23 août. Mardi 28, le médecin a découvert chez notre cher malade les symptômes du typhus ; mais ni le docteur, ni nous-mêmes ne pensions qu'il fût dans un danger immédiat. Le 29, il se prépara à la confession et demanda lui-même les derniers sacrements : le bon Dieu lui fit la grâce toute spéciale de garder sa pleine connaissance pendant la cérémonie. Peu après il la perdit complètement, pour ne plus la retrouver. Son état alla en s'aggravant, et jeudi 30, à sept heures du soir, il rendit le dernier soupir. Le P. Mac Eneany est le premier Père mort aux États-Unis, où nous nous trouvons depuis seize ans. »

Nous extrayons du journal *The Catholic* de Pittsburgh, numéro du 8 septembre 1888, les détails biographiques suivants sur notre cher confrère.

Le P. Jacques Mac Eneany naquit à Satnakelly comté de Monaghan (Irlande). Il entra au collège de Blackrock, près Dublin, en 1873, à l'âge de quinze ans. Déjà son intelligence était très développée ; il manifestait surtout une aptitude remarquable pour les sciences physiques et mathématiques. Bien qu'il poursuivit ses études avec les plus brillants succès, et qu'il pût voir se dessiner devant lui une brillante carrière dans le monde, il tint néanmoins à tout sacrifier pour se consacrer à Dieu dans la vie religieuse. C'est pourquoi, dès avant la fin de l'année 1873, il adressa sa demande d'entrer au petit scolasticat de Blackrock, où, il fut admis le 19 mars 1874. Ayant complété ses études classiques, il passa au grand scolasticat le 25 septembre 1878, et fit profession en août 1886. Après un court séjour en Irlande pour prendre congé de sa famille, il s'embarqua pour l'Amérique, où pendant ses deux dernières années, il a été professeur au collège catholique de Pittsburgh. C'est là qu'il a terminé, hélas ! sa trop courte carrière, emportant dans la tombe les regrets de tous ceux qui avaient été en rapports avec lui.

Les cérémonies pour le repos de son âme ont eu lieu le 1<sup>er</sup> septembre, à neuf heures du matin, dans la cathédrale de Saint-Paul. Après le chant de l'office des défunts, une messe solennelle de *Requiem* a été célébrée par le R. P. Strub. Ensuite, M. l'abbé Wall, vicaire général, a prononcé une oraison funèbre très touchante et très éloquente, en prenant pour texte ces paroles de l'Évangile : « Quiconque abandonne son père ou sa mère, son frère ou sa sœur ou ses possessions pour la gloire de mon nom, recevra le centuple en cette vie. »

Les membres du clergé présents étaient au nombre de 42, tant séculiers que réguliers. Après le sermon, beaucoup d'amis vinrent jeter un dernier regard sur le cher défunt. Le convoi prit ensuite le chemin de Sharpsburgh, où, après une absoute donnée par le R. P. Grace, assisté des PP. Laengst et Schloesser, la dépouille mortelle fut transportée dans la nouvelle chapelle mortuaire des membres de la Congrégation, érigée dans le cimetière de cette paroisse.

---

### LE P. MICHEL SARDIER

DÉCÉDÉ A MANZAT, LE 18 SEPTEMBRE 1888.

Ce jeune confrère semble n'avoir vécu que pour mourir membre de notre Congrégation. C'est, en effet, vingt-quatre jours après sa profession qu'il est décédé, le 18 septembre 1888, au lieu même où il naquit la veille de l'Assomption 1861.

Le 7 septembre 1873, il faisait son entrée au petit séminaire de Cellule, vers lequel l'avait dirigé le vénérable curé de Manzat, M. l'abbé Mazoir, trouvant en lui, dès sa première communion, un esprit droit et un cœur pur, avec un caractère heureux. Pendant les neuf ans qu'il passa dans notre maison de Saint-Sauveur (1873-82), sa légèreté lui attira souvent de petites réprimandes qui ne l'empêchèrent jamais d'être très attaché à l'établissement et à ses maîtres. Il aurait voulu dès lors rester avec nous, mais sa timidité ne lui permit pas de s'en ouvrir à sa famille. Il entra donc au séminaire diocésain. Cependant quand il dut faire le pas décisif du sous-diaconat, son esprit de foi le porta vers la Congrégation, afin de s'y consacrer doublement à Dieu.

Au grand scolasticat et au noviciat, dit l'un de ses confrères de profession, son caractère aimable et enjoué lui concilia l'affection de tous. Les récréations avec lui étaient on ne peut plus intéressantes.

La maladie de poitrine, dont il ressentait déjà les premières atteintes, ne lui enleva pas sa gaieté. Je crois pouvoir affirmer que sa résignation était bien complète. (Lettre du P. Gagnière.)

Le mal dont il vient d'être parlé se développa rapidement chez le jeune aspirant, vers la fin de son noviciat. Aussi quand le Conseil général l'admit, par dispense, à la profession, ayant déjà presque un pied dans la tombe, voulut-il récompenser non seulement ses deux années de communauté, mais les quinze ans qu'il avait passés avec nous ; car depuis 1873 où il était entré à Cellule, on peut affirmer que ce cher Père n'a cessé de vivre de la vie de la Congrégation et dans l'amour de notre vénérable Père.

Après sa profession, le T. R. Père lui permit d'aller dans sa pieuse famille, pour faire partager, à son vieux père et à sa mère, la joie de sa donation entière au bon Dieu. Il ne devait, hélas ! apparaître en son pays natal que pour trouver sa tombe là où avait été son berceau.

Voici les détails que nous donne sur ses derniers moments le P. Brunetti, supérieur de Cellule, qui s'était empressé d'accourir auprès de lui, dès qu'il le sut plus mal.

Quatre jours avant sa mort, le P. Sardier m'avait écrit pour me manifester le désir de me voir. Il avait passé à Cellule une quinzaine de jours auparavant. Malgré la promesse que j'avais faite d'aller à Clermont, je partis pour Manzat, le dimanche 16 septembre, et arrivai vers sept heures du soir à La Botte, village du cher malade. Il fut très touché de cet empressement. A cause de son état d'oppression, il fut convenu que je resterais le soir chez lui, et que je lui apporterais la sainte communion le lendemain. Depuis son arrivée dans sa famille, il n'avait pu célébrer une seule fois le saint sacrifice... Le lundi, je lui apportai le saint viatique. Il voulut se confesser encore quoiqu'il l'eût fait quelques jours auparavant. Je lui proposai de lui donner l'Extrême-Onction et l'indulgence plénière *in articulo mortis*. Il reçut toutes ces grâces dans d'admirables sentiments, et me manifesta tout son bonheur d'appartenir à notre chère famille religieuse. « Je n'ai qu'un regret, ajouta-t-il, c'est de ne pouvoir aller mourir sur la terre d'Afrique. » Le lendemain mardi, il rendait paisiblement sa belle âme entre les mains de Dieu, en baisant son crucifix. Il avait conservé sa connaissance jusqu'à la fin.

Nous étions huit Pères de Cellule à son enterrement, qui a eu lieu le 20 septembre à Manzat. Plusieurs Frères, la plupart de nos petits

scolastiques, y ont aussi assisté, après avoir fait dans ce but 18 kilomètres à pied. J'ai chanté la messe des funérailles. Un certain nombre de prêtres des environs s'étaient joints à nous. La cérémonie a été très touchante. Ce jour-là, il y avait marché sur la place de Manzat, qui entoure l'église. Or, pendant tout le temps de l'office, le silence s'est fait dans la foule, et rien n'est venu troubler notre triste recueillement. Les restes mortels du cher Père ont été déposés dans la partie du cimetière qui appartient à la famille Sardier. Un de ses neveux viendra bientôt à Cellule se préparer à prendre, dans la Congrégation, la place laissée vacante par son oncle Michel. (Lettre du 21 septembre 1888.)

## MOUVEMENT DU PERSONNEL

**Nominations.** — Par suite du retour en France du P. Barthélemy Stoffel, le P. Adam a été nommé supérieur principal de nos maisons de l'île de la Réunion.

Par décision du 2 juillet 1888, les deux Missions du Congo français et du Bas-Congo, qui ne formaient jusque-là qu'une seule circonscription religieuse, ont été séparées en deux provinces, et le R. P. Campana nommé supérieur principal des communautés du Bas-Congo.

**Retours en France.** — Le 2 octobre, est arrivé à Marseille le P. Palley, venant de l'île de la Réunion;

Le 10, est revenu à la Maison-Mère le F. Jacques, de la mission de Sierra-Léone.

**Placements.** — Ont été placés récemment :

*A Chevilly*, le F. Marole, de Saint-Joseph du Lac;

*Au Grand-Quevilly*, le F. Alexis, revenu au mois d'août du Rio-Pongo;

*A Épinal*, le F. Edmond, de Castelnaudary.

**Départs.** — Se sont embarqués :

Le 10 octobre, à Saint-Nazaire, pour la Guadeloupe : le P. Allheilig, nouveau profès, et le F. Léon, revenu au mois d'août de cette colonie;

Le 10 également, à Bordeaux, pour Haïti : le P. Sengelin, qui

en était revenu le 5 mars; le P. Laudrin, nouveau profès, et le F. Phocas, revenu de Nossi-Bé le 26 avril;

Le 12 octobre, à Marseille, pour l'île Maurice : le F. Alphonse, revenu au mois de février de Chandernagor et placé ensuite à Mesnières;

Le même jour et sur le même paquebot, pour le Zanguebar : le P. Horné, revenu il y a quelques mois du Bas-Niger, et le F. Acheul, retournant dans cette Mission, de laquelle il était revenu au mois de mai.

---

## NOUVELLES DES COMMUNAUTÉS

**Sénégal.** — « La fête funèbre du dimanche 30 septembre, écrit le P. Guérin, a été bien édifiante à Saint-Louis. Il y a eu de nombreuses communions. Le colonel nous avait envoyé la musique militaire qui, depuis longtemps, ne s'était pas fait entendre à nos offices; elle a joué des morceaux superbes, qui, à certains moments, ont fait frissonner d'émotion. » (Lettre du 8 octobre 1888.)

**Sierra-Léone.** — Le R. P. Blanchet a été assez gravement malade à la suite d'un refroidissement occasionné par une averse qui l'a surpris à son retour de Murray-town. On a été bien inquiet pour lui pendant quelque temps. Grâce à Dieu, écrit-il lui-même, il est aujourd'hui debout, quoiqu'il soit encore obligé de garder la chambre. (Lettre du 29 septembre.)

**Bas-Niger.** — La veille de l'Assomption, nos Pères d'Onitsha ont eu la joie de recevoir l'abjuration de l'un des plus notables protestants de l'endroit; il a fait venir ensuite son neveu de l'école des hérétiques à l'école catholique. Cette conversion a provoqué un grand mouvement vers notre sainte religion. (Lettre du 7 septembre.)

**Zanguebar.** — On a pu voir par les journaux le soulèvement excité parmi les Arabes du Zanguebar. Voici, d'après une lettre de Mgr Courmont, en date du 24 septembre, ce qui en a été la cause. Suivant une convention passée avec le sultan, la Société de colonisation allemande devait prendre, le 16 août,

l'administration des douanes de la côte. Mais ses agents ont été, dès leur arrivée, repoussés par les indigènes, qui se montrèrent de plus en plus exaspérés contre les Allemands. On craint de graves événements; jusqu'ici cependant, d'après les dernières nouvelles que nous avons, nos établissements n'ont eu rien à souffrir.

De nouvelles lettres de Mgr de Courmont, datées du 4 octobre, nous arrivent de Zanzibar. Voici ce qu'il écrit au T. R. Père :

« Des officiers allemands avaient organisé, le 22 septembre, une grande partie de chasse aux hippopotames, sur le Kingani. Les gens de Bagamoyo, déjà émus par la présence en rade de trois navires de guerre, crurent qu'on cherchait à les surprendre et se jetèrent sur la maison qu'avait en ville la société allemande. L'amiral fit alors descendre une ou deux compagnies et lancer des grenades sur la ville. Quantité de cases ont été brûlées, et beaucoup de personnes tuées ou blessées; vingt blessés ont été transportés à la Mission. Depuis, les esprits sont très surexcités, et le mouvement s'étend de plus en plus.

« La Mission jouit d'une parfaite sécurité. Il y a en ce moment de quatre à cinq mille personnes réfugiées sur notre propriété. La situation, cependant, ne laisse pas que d'être très grave. »

---

## AVIS

**Bulletins des communautés.** — Nous attendons d'ici peu les *Bulletins* de la Guadeloupe, d'Haïti, de la Trinidad et de la Guyane, réclamés au n° 19.

**États du personnel.** — On va envoyer aux communautés des feuilles d'*État du personnel*. Prière de les remplir avec exactitude, en indiquant les différentes fonctions de chacun, et de les renvoyer sans retard à la Maison-Mère.

Maison-Mère, le 27 octobre 1888.

---

LE SECRÉTAIRE-GÉRANT : BARILLEC.



Ferveur. — Charité. — Sacrifice.

SOMMAIRE. — **Bulletins des communautés.** Mayotte. — **Inde Française.** Communautés de N.-D. des Anges et de l'Immaculée-Conception, à Pondichéry. — Chandernagor. — **Nécrologie.** Décès du F. Marie-Eugène Sullivan et d'un grand scolastique, M. Bataille. — Notice du P. Duparquet. — *Mouvement du personnel.*

## BULLETINS DES COMMUNAUTÉS

### COMMUNAUTÉ DE MAYOTTE

JUIN 1886. — NOVEMBRE 1888.

1. Stations. Personnel. Voyage du P. Guilmin en France. — 2. Relations avec l'administration. — 3. Ministère à Dzaoudzi. — 4. Station de Mamoutzou. Camp chrétien. — 5. Indifférence des Créoles et des Européens. — 6. Ministère dans les habitations. Ses difficultés. — 7. Résultats généraux du ministère. — 8. OEuvre des enfants. Ecoles laïques. — 9. Plantations. Travaux de construction. — 10. Protectorat des Comores. Difficultés. Instituteurs laïques. — 11. Choix d'une jeune chrétienne, comme reine de Mohély. Décoration offerte au P. Guilmin par le Sultan d'Anjouan.

1. — La communauté de Mayotte comprend, comme on le sait, deux stations : celle de Dzaoudzi, sur l'îlot du même nom, consacrée à saint Michel; et celle de Mamoutzou, sur l'île de Mayotte, qui est dédiée à Notre-Dame de la Compassion.

Le P. Guilmin, supérieur de la communauté et préfet apostolique des deux îles de Mayotte et de Nossi-Bé, réside à Dzaoudzi; il y est chargé du service religieux de la paroisse, de l'hôpital militaire et civil, de l'aumônerie des sœurs, de la procure et de l'économat de la Mission. Avec lui demeurait habituellement le F. Andéole, pour s'occuper du matériel et de la sacristie.

A Mamoutzou reste le P. Houdé, qui, au soin spirituel de la



station, joint la direction de la classe et du travail de l'orphelinat; il y est aidé, dans ces diverses fonctions, par le P. Ball. Le F. Andéole y allait aussi de temps en temps pour aider les Pères dans la surveillance des enfants; mais la maladie l'a contraint de retourner en France, au mois de juillet 1888.

Ce Frère, ainsi que le P. Ball, avaient été envoyés pour les Comores, comme on l'a vu dans un *Bulletin* précédent (t. XIII, n° 204, p. 1384). Les projets formés alors pour ces îles n'ayant pas eu de suite, ils restèrent à Mayotte (nov. 1886). Ce fut pour nos confrères de cette île un secours bien providentiel.

Le P. Guilmin, en effet, se trouvait dès lors assez fatigué; et la présence du P. Ball lui permit de venir, l'an dernier, faire un voyage en France. Arrivé au mois de juin, il est reparti au mois d'octobre suivant avec de nouvelles forces. Rendu au terme de son voyage, il écrivait au T. R. Père :

« Je suis arrivé à Mayotte, le 18 novembre, après une heureuse traversée de trente jours, qui m'a beaucoup fatigué, soit à cause du mal de mer, soit, surtout, à cause du manque de sommeil. J'ai voyagé en compagnie de Mgr Meurin, qui se rendait dans son diocèse de Port-Louis, avec M. l'abbé Curtin et un jeune prêtre irlandais. Nous disions nos messes dans la cabine de Sa Grandeur, en nous la servant les uns aux autres. Monseigneur s'est montré tout le temps pour moi d'une amabilité parfaite. (Lettre du 6 décembre 1887.)

2. — Pendant le séjour du P. Guilmin en France, le P. Houdé l'avait remplacé comme supérieur intérimaire à Dzaoudzi. On sait que c'est là le siège de l'administration. M. Gerville-Réache avait été nommé, peu de temps auparavant, gouverneur de la Guyane; il partit en même temps que le P. Guilmin, laissant l'administration à M. Hibon.

M. de Blainville, successeur de M. Gerville-Réache, arrivait à Mayotte par la malle de janvier 1888. Il avait été précédemment aux Antilles et à Pondichéry. Là il avait déjà connu nos Pères; aussi se montra-t-il réellement très bienveillant; mais son gouvernement fut de courte durée. En juillet 1888, en effet, il fut appelé en Cochinchine et remplacé par l'ex-député de l'Aude, le célèbre M. Papinaud, qui a préféré le titre plus lucratif de gouverneur de Mayotte à l'honneur de représenter Carcassonne. Il nous est arrivé par la malle de juillet 1888. Nous espérons

vivre avec lui en bonne harmonie : sa femme est une ancienne élève du Sacré-Cœur. Peu après son arrivée, il a bien voulu accorder un passage gratuit au F. Andéole pour son retour en France. (Lettre du P. Guilmin, du 16 juillet 1888.)

3. — A notre grand regret, nous n'avons pas de *Bulletin* de Dzaoudzi, et dans la correspondance nous ne trouvons rien de particulier sur le ministère en cette station. Le P. Guilmin dit cependant que, cette année (1888), les Pâques ont été plus nombreuses que les années précédentes. Quelques personnes qui s'étaient éloignées des sacrements depuis plus ou moins longtemps, se sont rapprochées du bon Dieu. (Lettre du 24 avril 1888.)

4. — Nos précédents *Bulletins* ont déjà parlé du camp chrétien, établi à Mamoutzou, et formé de jeunes ménages qui y avaient été élevés. En 1879, c'est-à-dire à l'époque où nous avons remplacé les Pères Jésuites, ces ménages chrétiens étaient au nombre de vingt-sept. Depuis, ils ont bien diminué. C'est que nos prédécesseurs avaient sur eux une autorité que nous ne possédons plus. Autrefois, personne, sans leur autorisation, ne pouvait se rendre au village chrétien. Ainsi, pendant que les maris allaient travailler sur les établissements sucriers, l'ordre était maintenu au village. De plus, les Pères Jésuites pouvaient en éloigner ceux qui étaient un sujet de scandale pour les autres. Tout cela est loin d'exister depuis plusieurs années. En 1880, en effet, nous arriva un nouveau commandant, M. Ferriez, homme ouvertement hostile à la religion, qui prit à tâche d'entraver autant que possible l'action du missionnaire. Pendant qu'il reprochait amèrement à nos Pères les désordres du camp chrétien, il les fomentait lui-même, en disant à ces pauvres gens : « Les Pères, vous le savez, n'ont absolument rien à vous dire : vous êtes sur le terrain de l'administration, et je n'entends pas qu'ils y fassent la police. »

Dans ces conditions, comme on le pense bien, le village chrétien ne pouvait guère prospérer; aussi est-il réduit aujourd'hui à huit ménages. Ils reconnaissent d'ailleurs, eux-mêmes, que c'est un châtiment de Dieu. Espérons que ceux qui restent profiteront de la leçon du passé pour devenir meilleurs.

5. — La population créole, relativement nombreuse, venue de la Réunion, est loin aussi d'être restée ce qu'elle était dans son île natale. Ces mulâtres, pour la plupart, font consister la reli-

gion à brûler des bougies pour les morts ; quelques-uns, voyant partout les mauvais exemples, ne pratiquent plus du tout ; d'autres, trouvant que le mahométisme est plus facile, se font même musulmans.

Les six ou sept Européens qui habitent Mayotte, ne sont pas, il est vrai, impies ou hostiles à la religion ; mais leur vie peu exemplaire ne porte guère les noirs à se faire chrétiens. Eux-mêmes, de leur côté, ne s'en soucient pas non plus. « Le knout suffit, disent-ils ; pas besoin de religion pour les nègres. »

Ce n'est pas là de l'exagération. Voici des faits qui le montreront :

Un enfant, âgé de douze ans, avait demandé à ses parents à venir rejoindre son frère aîné, qui était à la Mission. Or, un certain directeur d'établissement, qui se dit un ami de la Mission, et qui, de fait, nous rend parfois des services, l'ayant appris, fit venir l'enfant et lui tint ce langage :

— Comment, tu veux aller chez les Pères, qui te feront travailler rudement, chercher du bois et des pierres à la montagne ?

— Peu m'importe, répondit l'enfant ; je veux y aller et ne veux plus rester chez vous.

— Eh bien, tu iras au dépôt demain, et tu seras engagé. Bon gré, mal gré, l'enfant fut, en effet, engagé contre les lois.

Il y a trois ans, le directeur d'un autre établissement fit dire à un Makois, dont l'enfant était à la Mission, qu'il était obligé d'engager son fils. Le pauvre homme, les larmes aux yeux, vint nous faire part de son chagrin. Nous le renvoyâmes en lui disant : « Allons, papa, dites à M. X., s'il vous parle encore de cela, de venir trouver lui-même le Père ; que, pour vous, vous lui avez confié votre enfant, et qu'il ne veut pas que vous le retiriez de l'école. » Il va sans dire que M. X. ne vint pas le réclamer. Au contraire, dans ses visites ordinaires, il ne parla que des bienfaits de la Mission, etc.

6. — Depuis que nous sommes trois prêtres à Mayotte, le R. P. Supérieur, notre cher préfet apostolique, a décidé que l'un de nous se rendrait de temps en temps dans les établissements sucriers de la colonie, pour y dire la sainte messe et y faire un peu de catéchisme. Que de bien pourraient faire, dans ces établissements, des maîtres foncièrement chrétiens ! Aucun des pauvres Makois qu'ils occupent ne mourrait sans avoir reçu le baptême.

Les Makois, en effet, sont d'un caractère doux et facile, bons

travailleurs, et très dévoués quand ils voient qu'on leur porte intérêt. Malheureusement ils sont peu intelligents; et, tout en détestant les musulmans, ils se soumettent par crainte au joug de Mahomet. Les neuf dixièmes de la population, d'ailleurs, sont musulmans, et parmi eux on sait combien les conversions sont difficiles. Ce n'est donc qu'au moment de la mort que nous pouvons, de loin en loin, instruire et baptiser quelques rares Makois ou Malgaches, qui n'ont pas été en contact avec les mahométans. Aussi longtemps donc que nous n'aurons pas une propriété plus vaste pour y recevoir les vieillards et y mettre à l'abri les quelques enfants sortis de notre école, le bien sera très difficile à faire à Mayotte, et ce sera toujours à recommencer.

Les Pères Jésuites l'avaient bien compris. Aussi, quelques années avant leur départ, avaient-ils acheté une vaste propriété afin de pouvoir y installer un camp chrétien sur leur propre terrain. Malheureusement le manque de ressources ne nous permit pas, à notre arrivée, d'en faire l'acquisition. Espérons qu'un jour il nous sera possible de réaliser notre désir à ce sujet. Que de vieillards nous aurions déjà pu avoir et préparer à recevoir le saint baptême, si on avait pu leur donner un petit coin de terre! Il est d'ailleurs presque impossible à un adulte de se préparer à la réception des sacrements en dehors de la Mission, quelle que soit sa bonne volonté, car les musulmans sont assez puissants pour faire changer de résolution à ces pauvres gens.

Déjà la main de Dieu se fait bien sentir sur les établissements sucriers : trois d'entre eux ont dû être fermés, et plusieurs autres menacent ruine. Mais faut-il s'en étonner, quand on songe à la manière dont ils recrutent leurs travailleurs? La plupart sont des Makois venus du Mozambique, et qu'on oblige à contracter des engagements, s'ils veulent rester à Mayotte. Or, sur cent travailleurs qu'on introduit ainsi, il y aura parfois deux ou trois femmes. Il y a des établissements qui emploient jusqu'à quatre cents hommes et à peine une vingtaine de femmes. On peut juger par là de la moralité qui y règne. Qu'on joigne à cela le malheureux rhum et le fanatisme musulman, et l'on se fera une idée des difficultés que rencontre, à Mayotte, l'œuvre du missionnaire.

7. — Aussi le saint ministère nous offre-t-il peu de conso-

lations. Dieu, heureusement, ne mesure pas la récompense sur les succès, mais sur la peine et les efforts. Voici, pour les trois dernières années, le relevé de nos registres pour Dzaoudzi et Mamoutzou.

|                             | 1885 | 1886 | 1887 |
|-----------------------------|------|------|------|
| Baptêmes. . . . .           | 20   | 8    | 15   |
| Premières communions. . .   | »    | »    | 11   |
| Communions pascales . . .   | 81   | 77   | 81   |
| Mariages. . . . .           | 1    | »    | 6    |
| Enterrements religieux. . . | 36   | 22   | 20   |

Cependant, presque tous les dimanches, il y a de 6 à 8 communions; et les jours de fête, comme Noël et la Toussaint, il y en a, pour le moins, de 20 à 30.

Les offices du dimanche ne sont pas et ne peuvent guère être fréquentés d'une manière régulière par tous les chrétiens pratiquants, surtout pendant la saison des pluies. Beaucoup, en effet, ont plus de 3 lieues à faire pour se rendre à Mamoutzou.

8. — Nous ne pouvons guère avoir d'action qu'auprès de l'enfant. Encore faut-il le retirer du milieu où il serait exposé à se perdre.

Nous avons actuellement dix-huit internes et quatre externes, et nous espérons, dans un an, arriver à une trentaine d'internes. C'est peu, sans doute; mais c'est beaucoup pour Mayotte, où les naissances sont si rares; car la plupart des enfants qu'on y trouve sont de petits Makois venus du Mozambique, ou, pour parler plus exactement, volés au Mozambique et puis vendus à Mayotte.

Les trois écoles laïques réunies n'ont qu'une vingtaine d'élèves. Le maître d'école de Mayotte a le temps de faire des promenades : il a en tout quatre élèves, qui, la plupart du temps, ne viennent même pas. Ceux de Dzaoudzi sont un peu plus heureux. A deux, ils ont une douzaine d'élèves, dont trois fréquentent assez régulièrement la classe.

Un membre du conseil d'administration disait, l'autre jour, à un Père de la mission : « C'est insensé, nous dépensons 12,000 fr. pour l'instruction publique, et il n'y a que trois ou quatre gamins qui fréquentent les écoles et qui peut-être ne savent pas lire. »

Nos enfants n'ont que deux heures de classe par jour : le reste du temps est consacré au travail manuel. Le soir, ils ont trois quarts d'heure de catéchisme. A tort ou à raison on reprochait aux Jésuites d'avoir fait de leurs enfants des déclassés. « Finalement, disait-on, ils n'ont formé que de gros paresseux, n'ayant pas assez d'instruction pour pouvoir occuper une place dans l'administration, ni assez de courage pour manier la pioche. » Aussi depuis que notre œuvre est libre, le R. P. Supérieur a-t-il décidé qu'on se contenterait d'apprendre à lire, à écrire et à faire les quatre opérations. C'est très suffisant pour nos enfants. En sortant de l'école, ils sont d'ailleurs aussi avancés que leurs devanciers et un peu moins orgueilleux. Dans le principe, on a eu quelque peine à faire accepter ce règlement ; mais aujourd'hui on le trouve très simple, et il paraît assez naturel qu'on enseigne à l'enfant destiné à travailler comment il doit s'y prendre pour gagner sa vie.

9. — Nous avons essayé de planter des cannes, la seule plantation qui rapporte un peu et qui réussisse bien ici. La culture de la vanille est trop minutieuse pour des enfants, et un Père ne peut pas continuellement s'en occuper. Un vallon mesurant un hectare et que nous ne voulons pas déboiser de peur de faire tarir ou dessécher la source de notre puits, va être planté de cacaoyers et de caféiers de Libéria. Tout le reste est défriché et cultivé par les enfants. L'année prochaine, nous pensons faire quatre tonneaux de sucre. Depuis quatre ans, nous en faisons chaque année deux tonneaux, dont le prix moyen est de 280 francs le tonneau. Nous avons donc tout intérêt à planter des cannes, de préférence à tout le reste.

Tandis que, du temps des Pères Jésuites, l'administration se chargeait de toutes les constructions et réparations, actuellement elles sont à notre charge, et tout cela est fait par cinq ou six de nos grands enfants de quinze à dix-huit ans. Le catéchiste Jean-Marie leur apprend le métier de charpentier, de menuisier, de tonnelier, de tourneur, etc. Nous nous installons ainsi peu à peu, ou plutôt nous refaisons nos constructions, car tout est ou a été dans le délabrement le plus complet.

Nous cherchons surtout à enseigner à nos enfants, qu'on ne peut être un bon chrétien sans travailler. Aussi leurs dispositions sont-elles bonnes. Ceux qui ont fait la première commu-

nion s'approchent tous les quinze jours, et parfois tous les huit jours, de la table sainte. Si, dans quelques années, nous pouvions les placer à proximité de la mission, leur procurer le moyen de se suffire à eux-mêmes, ils formeraient un petit noyau de vrais chrétiens, sur lesquels on pourrait compter, et ils ne demanderaient pas mieux que de travailler chez les Pères. Ces enfants, en effet, n'aiment pas à nous quitter; et, quand on ne peut plus les garder, ils en sont mécontents, à ce point que, souvent, uniquement à cause de cela, ils ne nous reviennent plus, malgré toutes les explications qu'on leur donne.

10. — Notre dernier *Bulletin* a dit un mot du protectorat des îles Comores. On sait que le gouvernement avait eu le projet d'y envoyer de nos confrères pour y commencer des écoles. Le personnel était désigné; il avait même, aux frais du ministère, fait route jusqu'à Mayotte, lorsqu'arrivé ici il reçut contre-ordre. (Tome XIII, p. 1384.)

Les résidents envoyés dans ces îles voulaient les civiliser au moyen d'une morale toute laïque. Leur mission, jusqu'ici, n'a produit que de faibles résultats. Les deux résidents de Mohély et de la Grande-Comore furent assez facilement installés; mais il n'en fut pas de même pour celui d'Anjouan. Le sultan de ce pays refusait le protectorat et se déclarait décidé à une résistance à outrance. Le futur résident d'Anjouan se vit donc obligé de rester pendant quelque temps à Mayotte, jusqu'à ce que le capitaine Dorlodot des Essarts eût fait, en mars 1887, une démonstration navale avec quatre navires de guerre, menaçant de bombarder Anjouan. « L'armée française, dit le P. Guilmin, n'eut pas besoin de tirer un coup de canon, ni un coup de fusil. Le sultan Abdallah avait prudemment pris la clé des champs. Son fils et successeur, le prince Salim, se laissa prendre et conduire sur un des navires. Six cents soldats français cernaient la ville dès six heures du matin, tandis que tout le monde goûtait encore les douceurs du sommeil. La ville était prise comme dans une souricière. » (Lettre du P. Guilmin, 26 avril 1887.)

Des instituteurs laïques ont été envoyés peu après à Anjouan, à Mohély et à la Grande-Comore. (Lettre du P. Houdé du 21 juin 1887.)

11. — Un fait important vient de se passer à Mohély, et la divine Providence s'en servira peut-être pour établir une Mission

dans ce pays. Voici comment il est rapporté par le P. Guilmin :

« Une nouvelle révolution vient d'éclater à Mohély, mais cette fois sans effusion de sang. Le sultan Maridjani, qui avait été installé, sans avoir aucun droit, par M. Gerville-Réache, a irrité ses sujets par ses vols et ses pillages. Menacé par eux d'être mis à mort, il dut se réfugier chez le résident. Il y a six semaines, le gouverneur de Mayotte se rendit dans l'île, à bord d'un navire de guerre. La population tout entière demanda pour reine la sœur de Mahmoud, qui disputait la couronne à Maridjani, quand M. Gerville-Réache établit ce dernier sultan de Mohély. Le gouverneur, M. Papinaud, et le commandant du navire de guerre français représentèrent aux Mohéliens que cette petite fille était chrétienne et qu'elle était trop jeune : elle n'a qu'une douzaine d'années, en effet, et elle est chez les Sœurs de Mayotte. Les Mohéliens répondirent : « Nous savons tout cela ; elle suivra « la religion chrétienne et nous lui donnerons un tuteur. » Et ils nommèrent à cette fonction le résident de Mohély.

« Quand M. Papinaud, arrivé à Mayotte, amena la grande nouvelle à la petite Ursule, celle-ci répondit tout d'abord : « Je « ne veux pas être reine de Mohély, si je n'ai pas de prêtres « catholiques avec moi. » Le gouverneur lui promit qu'elle aurait tout ce qu'elle désirerait. — Le mois dernier ces nouvelles ont été envoyées au Ministère, et on attend de France une approbation pour aller installer la nouvelle reine de Mohély. » (Lettre du 1<sup>er</sup> octobre 1888.)

Le sultan d'Anjouan a offert, en juin 1888, au P. Guilmin, la grande croix ou grande décoration d'Anjouan. Il ne l'a offerte ni au commandant, ni au gouverneur de Mayotte. Quoique cette distinction fût très flatteuse pour le Père, il n'a pas cru devoir l'accepter.

---



## INDE FRANÇAISE

---

### COMMUNAUTÉ DE NOTRE-DAME DES ANGES, A PONDICHÉRY.

JUILLET 1886. — AVRIL 1887.

1. Relations avec l'administration. M. Manès. — 2. Visite du vice-roi de l'Inde. — 3. Passage de M. de Lanessan. — 4. Nouvelle organisation ecclésiastique de l'Inde. Mgr Laouénan à Rome et en France. Suppression de la préfecture apostolique. — 5. Notification et effet de cette mesure à Pondichéry. — 6. Retour du P. Corbet. Témoignages de sympathie.

1. — Notre dernier *Bulletin* constatait que nos relations avec les différents gouverneurs avaient été jusqu'alors aussi bonnes que possible. Il en a été de même jusqu'à la fin. A cette époque, c'était M. Richaud qui administrait la colonie. Après être resté à Pondichéry pendant un an et demi, il a quitté l'Inde le 29 avril 1886. M. Manès, directeur de l'intérieur de la Réunion, qui l'a remplacé, est arrivé à Pondichéry le 17 novembre suivant. A la présentation officielle, qui a eu lieu immédiatement après son débarquement, le nouveau gouverneur a produit une excellente impression sur toute l'assistance. Dès qu'on l'a vu à l'œuvre, on a reconnu en lui un homme parfaitement au courant des divers services. Tout en le trouvant sévère, les fonctionnaires ont été obligés de convenir qu'il était laborieux et donnait à tous l'exemple de la prompte expédition des affaires.

Pour nous en particulier, M. Manès a toujours été très bienveillant. A son arrivée, la nouvelle de la suppression de la préfecture apostolique venait d'être connue. Il en exprima aussitôt ses vifs regrets. Au moment du départ des Pères, il leur a donné des marques manifestes de son estime, et de sa sympathie; et, dans une réunion des principaux fonctionnaires de la ville, il a exprimé en termes émus la peine qu'il en éprouvait.

2. — Le 10 décembre 1886, Son Excellence lord Dufferin, vice-roi de l'Inde, est venu visiter Pondichéry. Le gouverneur lui a fait une réception splendide. Toute la ville était en fête. Le vice-roi, accompagné du gouverneur et du directeur de l'Intérieur, ainsi que l'Etat-major qui le suit dans tous ses voyages, a visité les divers monuments de la ville. Près de la préfecture, se trouve

le tombeau du marquis de Bussy, et ceux de plusieurs commandants ou marins de distinction. Tout anglais qu'il est, le vice-roi a fait l'éloge de nos héros français, en visitant leurs glorieuses tombes.

Il s'est arrêté longuement à l'église, dont il a admiré l'architecture. Il semblait tout étonné de trouver à Pondichéry une église aussi belle et aussi majestueuse. Calcutta, en effet, n'en possède pas de semblable. En s'y rendant, le vice-roi s'est entretenu très intimement avec le P. Corbet. Il lui a demandé à quel Ordre il appartenait, et s'est fait donner des renseignements sur la Congrégation. Il a paru surpris d'apprendre que nous avions tant de missions en Afrique, et très content quand on lui a dit que nous possédions des établissements en Irlande et dans quelques colonies anglaises.

3. — M. de Lanessan, député de la Seine, a passé quinze jours à Pondichéry, en janvier 1887. Le gouvernement français lui avait alloué une somme de 100,000 francs pour visiter nos colonies. Or, il a consacré trois mois à se promener dans l'Inde, territoire anglais, et il n'est resté que quinze jours à Pondichéry. Quant aux autres établissements de l'Inde, il n'y est pas allé du tout.

Dans son ouvrage intitulé : *l'Expansion coloniale de la France* (1), à l'article *Culte dans l'Inde*, il a parlé de notre Congrégation d'une façon très blessante. Mais tout ce qu'il avance est basé sur des erreurs de fait. Entre autres choses, il dit que les membres de la Congrégation du Saint-Esprit ou *Spiritins*, ont succédé aux Capucins en 1828, et qu'ils n'ont eu qu'une préoccupation, celle d'enlever aux Missions étrangères ce qui leur avait été concédé. Un peu plus loin, il dit encore : « La préfecture apostolique de Pondichéry n'a jamais laissé passer une occasion de poursuivre contre les Missions étrangères une campagne très vive... »

En parlant ainsi, le député radical de la Seine nous a gratuitement attribué les anciennes luttes entre le vicariat et la préfecture, dont il a trouvé des traces aux archives du Ministère de la marine. Le P. Corbet crut devoir lui signaler cette méprise, et

(1) Cet ouvrage n'est que la réédition d'un rapport présenté aux Chambres par M. de Lanessan sur le budget du service colonial, en 1884 ; il en a été dit un mot au dernier *Bulletin* de Pondichéry.

sur sa demande, lui remit une note relevant toutes les erreurs qui nous concernent. M. de Lanessan promit de faire les corrections dans une deuxième édition ; mais il est fort douteux qu'elle voie jamais le jour.

4. — Dans son rapport de 1884 sur le budget des colonies, M. de Lanessan avait déjà demandé la suppression de la préfecture apostolique de Pondichéry. Vers la fin de cette même année, Mgr Laouënan fut appelé à Rome, pour fournir des renseignements sur l'Inde, au moment où l'on travaillait à l'établissement de la hiérarchie ecclésiastique. Sa Grandeur est revenue de Rome le 18 octobre 1886. Les négociations avec le Portugal étaient terminées, et la bulle *Humanæ salutis auctor* venait d'être publiée (1<sup>er</sup> septembre 1886). Cette bulle établissait la hiérarchie ecclésiastique dans l'Inde, et érigeait Pondichéry en archevêché. On apprenait en même temps que Mgr Laouënan devait être nommé archevêque ; et pour ces motifs, les prêtres des Missions étrangères avaient organisé une procession exceptionnelle pour recevoir Sa Grandeur. Mais la nouvelle de la prochaine suppression de la préfecture avait répandu le mécontentement parmi les Européens, parce qu'on regardait Monseigneur comme l'auteur, ou tout au moins l'instigateur de cette mesure. Aussi pas un Européen n'alla au-devant de lui, pas un ne suivit la procession, pas un ne témoigna la moindre joie de son arrivée. Cette abstention le déconcerta beaucoup, ainsi que ses missionnaires. Les jours qui suivirent son retour, il parut tout triste et préoccupé, parce que de tous côtés lui arrivaient des plaintes au sujet du changement qui allait avoir lieu, et du départ des Pères, qui devait en être la conséquence.

A l'occasion de la nouvelle organisation ecclésiastique de l'Inde, Mgr Laouënan avait été, en effet, chargé par le Saint-Siège de négocier avec le gouvernement français la suppression de la préfecture de Pondichéry. Dans ce but, il s'était mis en rapport avec MM. Rouvier et de Lanessan, l'un président et l'autre rapporteur de cette Commission. Il leur fit comprendre qu'il s'agissait là d'une économie pour la France, les prêtres des Missions étrangères se chargeant de remplir le ministère paroissial, sans demander à l'Etat aucune rétribution. La Commission accepta volontiers cette offre d'économie et y décida sans peine le ministre de la Marine et des Colonies. Une Convention fut

donc signée dans ce sens, le 1<sup>er</sup> septembre 1886, entre le Saint-Siège et le gouvernement français.

5. — Dès qu'on sut à Pondichéry que la suppression de la préfecture apostolique était décidée à Rome et à Paris, il y eut un mécontentement général. Des pétitions se préparaient de tous les côtés pour réclamer, auprès du Saint-Siège et du gouvernement, contre cette mesure et demander notre maintien, tant à la préfecture qu'au collège : nous avons usé de toute notre influence pour arrêter ces pétitions.

En remettant à M. Manès, en partance pour Pondichéry, une copie de la convention, le ministre de la Marine lui avait recommandé de ne rien publier avant d'avoir reçu ses dernières instructions. Il paraissait décidé que cette convention aurait son effet le 1<sup>er</sup> janvier 1887, car les instructions étaient promises pour la première quinzaine de novembre. Mais le 1<sup>er</sup> janvier 1887 arriva, et pas un mot du ministère au sujet de ladite convention, malgré les réclamations du gouverneur. On avait écrit de Paris à M. Manès que le ministre s'était trop bêté et que, si c'était à recommencer, il ne signerait pas cette pièce.

Rome, de son côté, ne parlait pas davantage. Enfin, dans les derniers jours d'avril, arriva de la Propagande un décret officiel. Immédiatement après l'avoir reçu, le P. Corbet demanda à parler. Le gouverneur comprit la justesse de cette demande ; il en télégraphia au ministre qui autorisa, par voie télégraphique, le P. Corbet à se retirer, avec les Pères chargés de la paroisse, et à en remettre le service entre les mains de Mgr l'Archevêque, ce qui fut fait, et tout se passa avec la plus grande cordialité.

Quant au décret du gouvernement français, il n'a été publié que le 26 juin 1887. En voici le texte :

Art. 1<sup>er</sup>. — L'ordonnance du 11 mai 1828 sur le service du culte catholique dans les établissements français de l'Inde, est abrogée.

Art. 2. — A l'avenir, l'organisation du culte catholique dans les établissements français de l'Inde sera réglée par l'arrangement intervenu à Rome, le 1<sup>er</sup> septembre 1886, entre le gouvernement de la République et le Saint-Siège.

6. — Le 28 avril 1887, le P. Corbet s'embarqua avec le P. Muespach, pour se rendre en France ; les PP. Rochette et Dissard, qui habitaient la préfecture avec lui, se retirèrent au collège où ils

se sont employés jusqu'au 18 juillet, époque du départ de tous les Pères.

De nombreux témoignages de sympathie ont été donnés aux Pères en cette circonstance. Le gouverneur a invité le P. Corbet, avec les PP. Vœgtli et Andrieux, à un dîner d'adieux, auquel étaient convoqués les principaux fonctionnaires. Au dessert, le gouverneur lui porta un toast en des termes si élogieux qu'il en était tout confus; l'assistance, composée de vingt-deux convives, applaudit beaucoup. Enfin, le jour de son départ, tous les messieurs de la ville ont escorté leur ancien préfet apostolique jusqu'au lieu de l'embarquement, où ils lui ont serré la main pour la dernière fois.

---

## COMMUNAUTÉ DE L'IMMACULÉE CONCEPTION

JUILLET 1886. — JUILLET 1887.

1. Instances pour nous faire garder le collège. Refus de la Maison-Mère. Départ du P. Roserot, directeur de l'Œuvre. — 2. Dernière distribution des prix présidée par le gouverneur. Témoignages de sympathie accordés à nos Pères. Leur départ.

1. — A Pondichéry, comme au ministère de la Marine et des Colonies, on aurait bien désiré nous voir continuer l'Œuvre du collège, malgré la suppression de la préfecture. Mgr Laouënan en fit lui-même la demande au T. R. Père, dans une lettre du 13 juillet 1886, où il s'exprimait en ces termes : « Si, comme j'ai lieu de le penser, M. le sous-secrétaire d'État insiste auprès de vous pour que vous laissiez vos Pères au collège colonial de Pondichéry, permettez-moi d'unir mes instances aux siennes pour vous prier de continuer ce service à la colonie. »

Le T. R. Père répondit à M. De La Porte et à Mgr Laouënan, selon l'avis du Conseil général (18 août 1886), qu'il nous était impossible de conserver le collège, dès lors que la préfecture était supprimée : ces deux Œuvres, acceptées ensemble, se complétaient et se fortifiaient mutuellement ; mais nous ne pouvions garder l'une sans l'autre. C'était aux prêtres des Missions étrangères, qui avaient désormais la direction spirituelle des familles, que revenait naturellement le soin de l'éducation des enfants.

Dès le mois d'octobre 1886, le P. Roserot reçut l'ordre de retourner en Europe, pour aller au Séminaire français de Rome. Ce cher Père qui, depuis cinq ans, dirigeait l'Œuvre du collège avec un zèle et une intelligence admirés de tous, emporta les plus vifs regrets des enfants et des familles. Toute la ville comprit, dès lors, que ce départ était le signal et le commencement de notre retraite.

Le 28 avril 1887, le P. Muespach, très fatigué par le climat, nous quittait, à son tour, pour revenir en France, en compagnie du P. Corbet. Enfin, les douze confrères qui eurent la charge pénible de finir l'année scolaire et de faire les adieux à Pondichéry sont partis le 18 juillet, six jours après la distribution des prix; ils ont abordé à Marseille le 8 août au soir.

2. — Notre départ a été, pour le petit pays de Pondichéry, un événement considérable. L'administration locale, comme les familles et les enfants, tous s'unirent dans un même sentiment de reconnaissance et de regret.

M. Manès, gouverneur, nous avait confié son plus jeune fils. Le jour de la distribution des prix, il tint à présider la fête, quoiqu'elle dût se faire très simplement, sans discours et sans chants. Devant une assemblée plus nombreuse que jamais, il déclara qu'il avait à cœur « d'exprimer, au nom de l'administration, au nom des familles et en son nom personnel, la plus vive reconnaissance et les plus sympathiques regrets aux maîtres distingués que la colonie allait perdre ».

Le 18 juillet, nos élèves, leurs parents, un grand nombre des habitants les plus notables de la ville, nous accompagnèrent jusqu'au bord de la mer. Après bien des épreuves, nous quittons donc le pays, emportant, on peut le dire, l'estime et l'affection de tout le monde.

---

## COMMUNAUTÉ DE CHANDERNAGOR

JUILLET 1886. — DÉCEMBRE 1887.

1. Question de la suppression de la communauté. Projet d'y annexer quelques territoires du Bengale. — 2. Pétitions à l'autorité civile et religieuse pour demander son maintien. — 3. Nouvelles instances auprès du délégal apostolique, Mgr Agliardi. — 4. Etat général des OEuvres. Lettre du P. Barthet, sur les écoles et les hôpitaux. — 5. Ministère en 1887. Succès aux examens. — 6. Relations avec l'administration et avec le clergé des Missions environnantes. — 7. Arrivée des remplaçants. L'école laïcisée. — 8. Démonstrations et adresses sympathiques en faveur de nos Pères et Frères. Départ de la communauté.

1. — Depuis le commencement de juin 1886, date de notre dernier *Bulletin*, jusqu'à notre départ pour la France, nous avons vécu dans une pénible incertitude, d'abord sur le maintien de notre communauté, et ensuite sur l'époque où elle cesserait d'exister.

A la nouvelle de l'érection d'un archevêché à Pondichéry, nous nous demandâmes, en effet, ce qu'allait devenir Chandernagor, après la suppression de la préfecture. Nous conservions quelque espoir, eu égard à ce que nous y avons fait, qu'on pourrait nous y créer une position indépendante, en y adjoignant d'autres territoires du Bengale. C'était la pensée et le désir des PP. Jésuites de Calcutta. Ce fut aussi, plus tard, celle du délégal apostolique, Mgr Agliardi, qui fit, dans ce sens, un rapport à la Propagande. Mgr Laouënan, consulté par lui, à ce sujet, ne demandait pas mieux, disait-il, que de n'être point chargé d'un territoire situé à 400 lieues de sa résidence, où l'on parle d'autres langues, et où il lui serait bien difficile de maintenir les œuvres établies, surtout notre école de six cents élèves.

Toutefois, la Maison-Mère ne crut pas devoir accepter cette combinaison; car il nous aurait fallu prendre une nouvelle Mission dans ce pays. Or, le développement de plus en plus grand de nos Missions d'Afrique, et le besoin de personnel qui se faisait sentir dans la plupart de nos communautés, ne le permettaient point.

2. — De nombreux articles de journaux furent publiés dans le pays pour plaider en faveur de notre maintien à Chandernagor; dans quelques-uns même, certains correspondants se

laissèrent aller contre l'autorité à des récriminations assez vives, que nous fûmes loin d'approuver.

Les Lettres apostoliques de Léon XIII établissant la hiérarchie dans l'Inde, qui avaient été annoncées depuis plus d'une année, parurent le 1<sup>er</sup> septembre 1886. Comme elles ne faisaient aucune mention de la préfecture apostolique de Pondichéry, on put se demander un instant si un revirement ne s'était pas fait à Rome en faveur de cette juridiction ; mais un article publié sous une haute inspiration, dans les *Missions Catholiques*, et dans lequel il était dit que les territoires des établissements français de Chandernagor, Mahé et Yanaon, restaient soumis à la juridiction de l'archevêque de Pondichéry, firent bientôt cesser toute incertitude. Les catholiques de Chandernagor envoyèrent alors deux pétitions, l'une à Mgr Laouënan, archevêque de Pondichéry, et l'autre au R. P. Corbet, préfet apostolique (8 nov. 1886). Ils demandaient au premier d'aviser quelque moyen, de concert avec le T. R. Père Supérieur général de la Congrégation, pour conserver la communauté de Chandernagor ; et au second d'appuyer de toute son influence la requête adressée à l'archevêque de Pondichéry et dont ils lui envoyaient copie. Ces deux pétitions furent publiées dans le *Petit-Bengali* du 15 novembre.

Mgr Laouënan répondit, le 21 novembre, qu'il désirait, comme eux, le maintien de la communauté de Chandernagor et qu'il en avait conféré avec le P. Corbet. En ce qui concernait l'école, il ajoutait qu'il ne s'était pas rendu compte de son importance, avant que le gouverneur eût attiré son attention sur cet établissement, après son retour de Rome ; mais il promettait d'unir ses efforts à ceux des habitants pour obtenir de l'administration la continuation des secours accordés par elle à cette institution.

Le 1<sup>er</sup> décembre 1886, une autre pétition était adressée, par les parents des élèves de l'école, au chef de service de Chandernagor, pour attirer son attention sur le danger dont était menacé cet établissement, si les membres de la communauté étaient rappelés en France ; et on le pria d'user de tout son pouvoir pour le conjurer. Dans une réponse qu'il fit à un petit compliment d'un élève de l'école, lors de la distribution des prix, M. Farine calma l'inquiétude des pétitionnaires.

Voici cette réponse :



« Je vous remercie, mon jeune ami, des sentiments que vous m'exprimez au nom de tous vos camarades. J'en suis profondément touché.

« Vous l'avez dit avec juste raison, je m'intéresse vivement à l'école Sainte-Marie. Dès mon arrivée à Chandernagor, j'ai été frappé de l'importance de notre école, — j'ai constaté, avec plaisir, la bonne direction donnée aux études, le travail sérieux des élèves et les brillants succès qui en ont été la conséquence. Je n'ai pas besoin de vous rappeler, mes enfants, à qui vous devez ces heureux résultats. Vous conservez tous profondément gravés dans vos cœurs reconnaissants les noms de notre excellent P. Barthet, et de son digne collaborateur, le F. Alphonse. C'est grâce à leurs efforts incessants, c'est grâce à une abnégation et à un dévouement qui ne se sont jamais démentis pendant vingt-cinq années, qu'ils sont parvenus à élever l'école Sainte-Marie, leur œuvre, à ce degré de prospérité où nous la voyons aujourd'hui, et qu'ils ont su lui conquérir un renom qui dépasse de beaucoup les limites de notre territoire. Ce sont eux qui ont fait de vous d'honnêtes enfants, de laborieux écoliers et de bons petits Français. — Je les en remercie du fond du cœur, et je me plais à leur donner ici un témoignage public de notre gratitude, et à vous l'assurance que vous les conserverez. »  
(*Petit-Bengali*, 20 décembre 1886.)

Ces paroles du chef de service dissipèrent un peu les appréhensions de la population ; mais la communauté sut bientôt à quoi s'en tenir par une lettre de la Maison-Mère, reçue en février 1887, et qui ne nous laissait aucun espoir de rester à notre poste.

3. — Sur ces entrefaites, survint une nouvelle complication, par l'arrivée du déléгат apostolique à Calcutta, le 3 février 1887. Les catholiques, informés à l'avance de sa visite, lui avaient préparé une requête, qu'ils le prièrent de faire parvenir au Saint-Père, pour lui demander de conserver les Pères à Chandernagor.

Mgr Agliardi répondit aux pétitionnaires par une lettre bienveillante, dans laquelle il leur disait qu'il prenait bonne note de leur requête et qu'il la transmettrait au Saint-Père.

Quelques jours après, le P. Barthet vit Mgr Agliardi à Calcutta, à l'occasion du sacre d'un ami de la communauté, Mgr Pozzi, évêque de Kishnagor ; Son Excellence l'entretint de la pétition qu'il avait reçue et de la nécessité du maintien de

notre établissement. Son intention était de faire accepter à la congrégation une mission dans le Bengale, à laquelle Chandernagor eût été rattaché, et d'y employer une partie du personnel de Pondichéry. Il invita le P. Barthet à en écrire immédiatement au T. R. Père, afin que des arrangements pussent être faits à Rome, avant la fin du mois de juillet, époque fixée pour le départ des Pères de Pondichéry. Mgr Agliardi rentra en Europe au commencement de mai et renouvela son instance, au nom du Saint-Siège, auprès du P. Eschbach; mais la Maison-Mère, pour les raisons exposées plus haut, ne crut pas pouvoir accepter ses propositions, et décida le retour des Pères et des Frères de la communauté, pour la fin de l'année (1887).

4. — Malgré cet état de poignante anxiété, la communauté a continué de faire le bien dans cette petite mission, où elle travaillait, non sans succès, depuis plus d'un quart de siècle. Pour se rendre compte de l'ensemble des œuvres existant à Chandernagor, au moment du départ de nos Pères, nous empruntons les détails suivants à une lettre du P. Barthet, adressée au T. R. Père en 1886.

Les écoles, qui sont nos principales œuvres, ont continué à prospérer pendant ces dernières années.

Celle des garçons compte près de 600 élèves, dont environ 540 païens et une quarantaine d'enfants chrétiens.

Celle des filles comprend trois catégories d'enfants : 1° un pensionnat de jeunes personnes pour les élèves internes et externes de la classe européenne; 2° un cours gratuit pour les jeunes filles chrétiennes de la classe pauvre; 3° un cours élémentaire pour les petites filles païennes de la ville. Ces trois catégories ont ensemble 160 élèves.

Le cours des petites filles païennes est une heureuse innovation faite dans ces dernières années; car jusqu'ici il nous avait été impossible d'obtenir des païens qu'ils envoyassent leurs filles dans les écoles, et encore n'a-t-on pu réussir qu'à déterminer un petit nombre de ces païens à envoyer leurs enfants jusqu'à l'âge de dix à douze ans au plus, limite extrême fixée pour leur mariage, et après laquelle il ne leur est plus permis de sortir de leur demeure; cependant il commence à se produire de rares exceptions qui, petit à petit, se multiplieront et éloigneront les entraves que les mœurs hindoues apportent aux communications des femmes avec le dehors, et en particulier avec les missionnaires.

Nos orphelinats de la Sainte-Enfance continuent également à se

développer et à nous fournir l'occasion de sauver un bon nombre d'âmes. Depuis quelques années, nous avons conçu le projet d'établir pour nos orphelins une petite école professionnelle, où ils pourraient se former à divers métiers. Nous avons pu, grâce à une augmentation d'allocation, réaliser ce projet. Nos ateliers existent maintenant : trois enfants sont à la menuiserie, quatre à la forge, et quatre ou cinq des plus jeunes s'exercent avec la lime à la fabrication des pièces qui doivent entrer dans la confection des cadenas et des serrures, ainsi qu'à la ferblanterie. Tous nos jeunes apprentis sont placés sous la direction d'un chef d'atelier qui, avec trois ou quatre ouvriers, leur donne des soins pendant six heures par jour, trois heures le matin et trois heures le soir.

Nos écoles d'enfants païens, qui deviennent de jour en jour plus florissantes, ne nous ont pas encore fourni de conversions; cependant je ne considère pas comme perdu le temps que nous avons employé à ces œuvres; outre les préventions contre nous que nous avons fait tomber, bien des préjugés ont été dissipés, et nous avons acquis une influence morale très considérable, non seulement sur les enfants, mais aussi dans leurs familles, et nous avons bon espoir qu'un jour viendra où cette influence portera ses fruits, lorsque le système des castes, qui tend de plus en plus à s'affaiblir par le contact des idées européennes, aura disparu tout à fait.

C'est par ces relations avec les enfants que tout dernièrement nos Sœurs de Saint-Joseph apprirent d'une de leurs élèves païennes, la nièce d'une *Ranie* (femme ou veuve d'un Radjab), qu'elle avait un tout petit frère dangereusement malade. Elles se rendirent au château de cette dame, qui leur fit un excellent accueil; elles purent voir le petit infirme dévoré par un chancre hideux qui ne laissait voir aucun espoir de guérison. Elles retournèrent le visiter une seconde, puis une troisième fois; et, bien que la douairière du château fût entourée de Brahmes, les Sœurs réussirent, à l'insu de tout le monde, à administrer le baptême au petit moribond, qui, quelques jours après, quittait la terre pour s'envoler au ciel.

Mais c'est surtout l'hôpital qui nous donne le moyen de sauver des âmes. Cet établissement, fondé par le Comité de bienfaisance, dont je suis le président depuis un certain nombre d'années, est entretenu à l'aide d'une subvention du gouvernement et de quelques secours recueillis à l'aide de quêtes et de souscriptions. Depuis le commencement de cette année, nous y avons installé deux Sœurs de Saint-Joseph pour le soin des malades et des infirmes; elles y ont une petite chapelle avec la Sainte Réserve. Pendant les huit derniers mois de l'année 1886, elles ont eu la consolation d'y baptiser trente et un enfants et dix-huit adultes à l'article de la mort.

Pour baptiser les enfants, elles sont obligées d'avoir recours à toutes sortes de moyens ingénieux que leur zèle leur suggère ; elles en baptisent même très souvent dans les bras des mères qui les apportent, sans que celles-ci en aient le moindre soupçon. Quant aux malades adultes, leur mission est un peu plus difficile à accomplir. Lorsqu'elles remarquent que l'un ou l'autre est en danger et que, par ailleurs, les malades témoignent d'assez bonnes dispositions, les Sœurs les placent dans des salles à part, où elles peuvent leur parler et les instruire en toute liberté, sans éveiller l'attention de personne. Peu à peu, la grâce de la foi pénètre dans ces âmes préparées par la souffrance, et, lorsqu'il n'y a plus d'espoir de guérison, les religieuses baptisent ces pauvres malheureux en secret et les assistent de leurs soins et des consolations de la foi jusqu'au dernier moment.

Nous avons cru devoir adopter ce genre de procédés pour éviter le danger d'alarmer les malades et de les empêcher de venir à l'hôpital, et aussi pour ne pas nous créer des embarras vis-à-vis de l'administration.

J'avais baptisé, en janvier dernier, ostensiblement et solennellement deux malades que j'avais préparés ouvertement à cette grâce, qu'ils avaient eux-mêmes sollicitée ; mais, après leur mort, ces baptêmes causèrent un tel émoi dans les castes des deux convertis, dont l'un était un menuisier hindou et l'autre un maçon musulman, que je crus prudent de m'abstenir désormais de procéder de la sorte. Depuis ce temps, j'ai chargé les Sœurs de faire la besogne du missionnaire ; je me contente de visiter les malades, de leur parler, de les instruire quelquefois, au besoin, et j'abandonne le reste au zèle de nos Sœurs, qui s'acquittent admirablement de leurs saintes fonctions.

Parmi les nombreux exemples de ce genre que je pourrais citer, je me bornerai à en rapporter un seul des plus frappants. C'était un brahme de haute caste que la divine Providence venait d'amener à l'hôpital. A la vue de la Sœur infirmière, il recule d'horreur, persuadé qu'il allait être souillé par sa présence ; la Sœur n'insiste pas pour l'approcher, elle se contente de prodiguer ses soins aux autres malades de la salle et de lui adresser à distance quelques bonnes paroles. Peu à peu, le brahme devient moins farouche, il finit même par permettre à la Sœur non seulement de l'approcher, mais de lui donner ses soins comme aux autres et de lui apporter la nourriture que le cuisinier brahme de l'hôpital avait préparée.

Dès lors, la victoire de la Sœur sur les préjugés de son malade était à peu près gagnée ; elle lui fit même accepter des mets qu'elle avait elle-même apprêtés pour lui. Elle profita de la confiance qu'il commençait à lui témoigner pour lui parler du bon Dieu, de son

Fils, Notre-Seigneur Jésus-Christ, mort sur la croix pour sauver tous les hommes. C'était pour lui un langage tout nouveau ; il écouta les instructions de la Sœur avec attention et même avec intérêt. Son état de maladie étant venu plus tard à empirer, la Sœur le fit placer dans une chambre séparée, où elle avait toute facilité de l'instruire et de le disposer à bien mourir. La grâce de Dieu agit sur cette âme avec une telle efficacité, qu'il sollicita bientôt vivement la grâce du baptême ; il le reçut avec une grande ferveur et, lorsqu'il sentit que sa fin approchait, il étendit les bras en croix pour mourir comme notre divin Rédempteur, qu'il pria avec la ferveur d'un saint jusqu'à son dernier soupir. Il expira en invoquant les saints noms de Jésus, Marie, Joseph. (Lettre du 21 décembre 1886.)

5. — Le bien mentionné dans ce rapport n'a fait que s'accroître pendant l'année 1887. C'est ainsi qu'à l'hôpital, la sœur Régis, qui en est plus spécialement chargée, a pu administrer le saint baptême à plus de 120 personnes à l'article de la mort, tant adultes qu'enfants. Le nombre des confessions dans la paroisse s'est élevé, pendant 1887, au-dessus de 3 000, et celui des communions à près de 5 000.

Quant à l'école, sur 10 élèves présentés, en mars 1887, aux examens d'immatriculation à l'Université de Calcutta, 9 ont été reçus : 5 dans la première division, 2 dans la seconde et 2 dans la troisième. C'est un beau succès, car sur les 6 à 7 000 élèves de toutes les écoles de la présidence qui se présentent à ces examens, il n'y en a guère plus de 2 000 de reçus. — En même temps, 4 élèves qui se sont présentés pour obtenir le certificat d'études français, ont été admis tous les 4, avec de très bonnes notes.

6. — Nos relations avec l'administration sont toujours restées excellentes. M. Farine, qui remplaça, comme chef de service, M. Clément Thomas, transféré à Nossi-Bé, puis au Sénégal, s'est montré notre ami constant et dévoué, pendant son séjour de plus d'une année à Chandernagor. Le mauvais état de sa santé le força de reprendre le chemin de la France, qu'il ne devait pas, hélas ! revoir : obligé de s'arrêter à Colombo pour y entrer à l'hôpital, il expira après quelques jours, malgré les soins qui lui furent prodigués par les religieuses françaises qui en sont chargées. Son successeur, M. de Daclin-Sibour, arrivé en octobre 1887, n'eut que l'occasion de constater les regrets

que notre prochain départ causait dans toutes les classes de la population.

Il voulut bien présider la dernière distribution des prix de l'école, qui eut lieu le 13 décembre 1887. En réponse à un petit compliment que lui avait adressé l'un des élèves, il dit qu'il était touché des sentiments qui venaient de lui être exprimés. Il fit l'éloge de l'école, que des efforts aussi patients qu'intelligents avaient élevée à la position qu'elle occupe aujourd'hui, et assura aux élèves et à leurs parents que l'administration supérieure était bien déterminée à ne rien négliger pour maintenir la haute réputation acquise à l'œuvre, et à en élever davantage encore le niveau, si c'était possible. Ces paroles furent accueillies avec la plus vive satisfaction.

M. l'Administrateur rappela aussi le deuil récent de l'établissement dans la personne de M. Farine, le chef de service dont il occupait la place, et qui portait à l'école un intérêt tout particulier. Il rappela aussi la perte que l'école allait subir au départ du P. Barthet et de ses zélés collaborateurs. (*Petit-Bengali*, 19 décembre 1887.)

Comme par le passé, nous avons entretenu des rapports constants et intimes avec les Pères Jésuites, ainsi qu'avec les missionnaires des autres missions voisines. Dans les derniers temps nous avons même donné l'hospitalité, pendant deux mois et demi, à M. l'abbé Saleur, des Missions étrangères de Paris, de la mission du Thibet, et, pendant quinze jours, à Mgr Medlycott, un ancien ami de la communauté, qui était venu nous revoir la veille de son sacre, et après sa nomination à l'un des deux vicariats apostoliques des Syriens Malabares, que Léon XIII vient d'ériger récemment dans l'Inde.

7. — Le 19 décembre, les PP. Bottéro et Ségalas, envoyés de Pondichéry par Mgr Laouënan, arrivaient à Chandernagor pour nous remplacer, le premier en qualité de curé, et le second comme vicaire. Ils célébrèrent les fêtes de Noël avec nous, et le P. Barthet profita des dix jours qui restaient avant le départ de la communauté, pour les mettre au courant de leur nouvelle position. Le R. P. Ségalas venait prendre la direction de l'école Sainte-Marie, mais l'administration n'ayant pu s'entendre avec Mgr Laouënan, à qui elle voulait imposer des instituteurs de son choix, c'est M. Coatanea, l'ancien directeur du collège Calvé,

à Pondichéry, qui fut désigné pour cette fonction. L'école, devant être laïcisée, perdait son titre religieux, et même son titre d'école primaire supérieure, pour s'appeler : « L'école primaire communale. »

8. — Les jours qui suivirent Noël, ce furent des démonstrations continuelles d'attachement et de regrets, de la part de toute la population chrétienne et païenne. Le 26, deux adresses furent lues aux PP. Barthet et Rabany par les paroissiens, qui présentèrent, en même temps, au premier un calice en or, comme souvenir et témoignage de leur affectueuse reconnaissance; une autre adresse fut lue aux Frères par les anciens élèves chrétiens de l'école. Le 27, au matin, les élèves indigènes ou païens de l'école en adressèrent une, à leur tour, au P. Barthet et aux Frères. Le soir du même jour, les anciens élèves indigènes voulurent également leur témoigner leur reconnaissance par la lecture d'une autre adresse.

Enfin, le 28, au soir, toute l'élite de la population indigène, représentée par le maire et les conseillers municipaux et plus de trois cents notables, vint exprimer aux Pères et aux Frères le vif regret qu'ils éprouvaient de leur départ et leur profonde reconnaissance pour tout le bien qu'ils avaient fait dans la colonie, principalement en ce qui concerne l'éducation de la jeunesse. (Voir le *Petit-Bengali* du 2 janvier 1888.)

Pendant les derniers jours, nous fûmes, en outre, assaillis de nombreux visiteurs qui se succédaient, du matin au soir, et souvent jusqu'à une heure assez avancée de la nuit, pour avoir avec nous un dernier entretien, ou demander un dernier avis à ceux qui avaient été leurs guides pendant un si grand nombre d'années. Mais ce qui nous fut surtout pénible, ce fut l'affliction des pauvres petits orphelins que nous avons recueillis. Ces chers enfants, en nous voyant faire nos malles, pleuraient continuellement.

Le 29, jour du départ, le P. Barthet alla dire la sainte messe dans la chapelle de l'hôpital, établissement auquel il avait consacré ses derniers soins. Toutes les Sœurs, ainsi que les infirmiers et les autres employés y assistèrent; tous les malades ou infirmes qui avaient pu quitter leur lit, s'étaient aussi réunis pour l'attendre après la messe et lui demander sa bénédiction.

Ce ne fut pas le spectacle le moins touchant.

A dix heures du matin, après avoir fait une dernière visite à Notre-Seigneur, dans l'église qui nous avait coûté tant de labeurs et de peines, nous nous rendîmes à la gare, située à 2 kilomètres de la ville, pour y prendre le train de Calcutta. Il y avait là de cinq à six cents personnes, qui nous attendaient pour nous dire un dernier adieu. Lorsque nous fûmes montés en voiture, toutes les dames se prosternèrent à terre, pour demander au P. Barthet sa bénédiction pour la dernière fois. Jusqu'à ce moment, les larmes avaient coulé silencieuses; mais alors de toutes parts éclatèrent des sanglots. C'était le témoignage le plus éloquent des sentiments qui remplissaient tous les cœurs.

---

## NÉCROLOGIE



Nous avons la douleur d'annoncer la mort du F. Marie-Eugène Sullivan, profès des vœux perpétuels, de la mission de Sierra-Leone, décédé, le 20 octobre dernier, au Rio-Pongo, dans sa quarante et unième année, par suite d'une fièvre pernicieuse cérébrale.

Nous recommandons également aux prières de nos communautés, particulièrement des petits scolasticats, M. Joseph Baille, grand scolastique, pieusement décédé, à Lourdes, le 28 août 1888.

Voici la notice du cher P. Duparquet, dont le décès a été annoncé au *Bulletin* n° 20.

---

### LE P. CHARLES DUPARQUET

DÉCÉDÉ A LOANGO (CONGO FRANÇAIS), LE 24 AOUT 1888.

1. — Le P. Charles-Victor-Aubert Duparquet est né à Laigle, diocèse de Séez, le 31 octobre 1830. Ce même jour, il fut porté à l'église paroissiale de Saint-Martin, pour y être ondoyé, et les cérémonies du baptême lui furent suppléées le 5 du mois de novembre suivant. Sa famille était des plus respectables et jouissait d'une certaine fortune.



Il fit avec distinction le cours complet de ses humanités et sa philosophie au collège d'Argentan, dirigé alors par un homme de mérite, et qui comprenait ce que doit être l'éducation chrétienne de la jeunesse. Les détails nous manquent sur cette époque de sa vie, mais nous ne pouvons douter qu'il ne l'ait passée dans la piété. Car déjà des pensées sérieuses remplissaient son âme, et l'un de ses attrait était d'aller s'édifier à la Grande Trappe de Mortagne « où Dieu, écrivait-il longtemps après, *m'a accordé tant de grâces pendant mon enfance* ».

Parmi ces grâces, il comptait sans doute, tout d'abord, celle de sa vocation au sacerdoce. Sa mère, en effet, devenue veuve et n'ayant d'autre enfant que lui, rêvait un tout autre avenir pour ce fils, sur lequel elle concentrait toute sa tendresse. Et toutefois Dieu ne s'arrêta pas à ce premier appel.

Ce fut pendant ses études à Argentan, dit M. l'abbé Fourmy (1), que Dieu lui fit connaître sa vocation de prêtre et de missionnaire de la Congrégation du Saint-Esprit. Ce n'est pas sans peine que sa digne mère le vit entrer au grand séminaire de Sées, et pourtant elle était loin de penser que son fils unique nourrissait le dessein de se consacrer aux Missions africaines. Il crut devoir lui laisser ignorer son projet et en ajourner l'exécution jusqu'au jour où Dieu l'aurait rappelée à lui. Après avoir rendu les derniers devoirs à sa mère, l'abbé Duparquet ne rentra au grand séminaire que pour faire ses adieux aux maîtres et aux élèves, *dont il emportait l'estime et l'affection*.

Déjà par trois fois le pieux séminariste s'était adressé au T. R. P. Schwindenhammer, pour s'assurer une place au noviciat, tant était grand son désir d'entrer dans l'Institut, en vue surtout des Missions d'Afrique. Car, selon qu'il s'en expliqua plus tard, ses attrait à cet égard étaient corroborés par certains signes qu'il pouvait croire venir du ciel. Avant toutefois de se rendre au noviciat, il voulut accomplir un vœu qu'il avait fait, — peut-être en vue de sa vocation de missionnaire, — d'aller visiter le tombeau des SS. Apôtres. Il se rendit donc à Rome et fit de plus le pèlerinage de Notre-Dame de Lorette. Il s'était fait accompagner, dans ce pieux voyage, par le digne ecclésiastique cité plus haut, en reconnaissance de ce que celui-ci avait fait pour sa

(1) Ce digne ecclésiastique, aujourd'hui vicaire général de Sées, était alors vicaire de la paroisse Saint-Martin, à Laigle.

mère en la préparant à la mort. Son entrée au noviciat eut lieu, sous les auspices de la Sainte Vierge, le 1<sup>er</sup> mai 1854. Il reçut le Sous-Diaconat le 23 décembre suivant, puis le Diaconat le 26 mars 1855 et enfin, le 2 juin de la même année, il fut ordonné prêtre. Trois mois après, il était admis à faire sa profession, le jour de la fête du Saint Cœur de Marie, le 26 août 1855. C'était pour la première fois que l'on faisait les vœux publics dans la Congrégation. Cette pieuse et touchante cérémonie eut lieu dans l'ancienne chapelle de la maison de l'impasse des Vignes, où le noviciat avait été transféré de N.-D. du Gard, en octobre 1854.

2. — Le P. Duparquet fut ensuite, selon ses désirs, envoyé en Afrique. Il y commença ses premiers travaux, à Dakar, puis à Sainte-Marie du Gabon, où il passa deux années environ, occupé surtout de l'œuvre des enfants, dans laquelle on voyait alors, comme depuis, le principal espoir de la Mission. Il s'y dévoua avec zèle et fit même venir à l'établissement, pour leur éducation, quelques jeunes Portugais de l'île du Prince.

Il était heureux de faire part au T. R. Père des succès de cette œuvre, qui comptait alors trente-huit enfants pensionnaires, tous bien édifiants par leur conduite et leur application au travail. « Plusieurs, lui écrivait-il, nous donnent les plus grandes espérances, deux entre autres qu'on a baptisés hier, Urbain et Félix, le propre fils du roi Denys. Le P. Welty a appris à nos enfants le chant et les cérémonies, de sorte que nous pouvons maintenant célébrer tous les offices avec solennité. » (L. du 16 août 1857.)

Ayant séjourné quelque temps à la station de Saint-Joseph des Bengas, il employa ses loisirs à apprendre le portugais, dont l'étude lui paraissait très facile, disait-il. Car déjà un attrait spécial le portait vers les colonies portugaises, et celles du Congo en particulier. Cependant, à raison de certaines difficultés jointes à l'état de sa santé, ayant été rappelé en France, il exprimait, en ces termes touchants, son affection filiale pour le R. Père général, et son entière soumission à ses volontés.

C'est avec un grand bonheur que j'ai reconnu, par votre aimable lettre, qu'en quittant ma famille selon la chair pour me consacrer à la Compagnie, j'ai retrouvé dans elle une seconde famille et une seconde mère, qui aime véritablement ses enfants, souffre avec eux de leurs

propres souffrances, les aide à les supporter, et sait compatir à leurs misères et à leurs faiblesses.

Aussi, de mon côté, je m'efforcerai de lui rendre amour pour amour et de lui témoigner par ma conduite que je lui suis soumis et dévoué. Suivant donc le désir que vous m'avez manifesté, je vais repartir pour la France, afin de me mettre à votre disposition pour être envoyé où vous voudrez et faire ce que vous voudrez. J'aurais eu grande envie de travailler au bien des colonies portugaises, soit en Portugal, soit dans ces colonies elles-mêmes, si telle eût été la volonté de Dieu. Mais comme je ne puis voir cette volonté de Dieu là où n'est pas celle de mes supérieurs, je renonce à ce projet pour me remettre entièrement à votre disposition, comme je viens de vous le dire. (L. du 14 octobre 1857.)

3. — Après son retour en France, le P. Duparquet fut placé, à Notre-Dame de Langonnet (Morbihan), à la tête du petit scolasticat, où son action se fit fortement sentir, tant pour l'amour de l'étude, que pour le zèle en faveur des Missions d'Afrique, qu'il savait inspirer à ses jeunes disciples. « Mais, comme il l'écrivait au T. R. Père, il portait chaque jour au saint autel un souvenir auquel il ne pouvait s'arrêter sans sentir ses yeux se mouiller de larmes. » C'était celui des Missions et surtout des colonies portugaises et du Congo. De là, ces lignes au T. R. Père général.

Étant envoyé au Gabon, je pourrai facilement, avec votre autorisation, ouvrir des relations avec les colonies portugaises qui l'environnent, ainsi qu'avec le Congo, où se trouvent de nombreuses chrétientés qui, depuis bientôt un siècle, sont privées de prêtres. La langue portugaise que je possède suffisamment me faciliterait ces démarches. Si on le voulait, il ne serait pas difficile de s'installer dans ces colonies. Le plus malaisé serait d'obtenir un établissement légal en Portugal, mais si une fois on se mettait en relations avec les colonies, ces relations s'étendraient bientôt à la Métropole, et je suis presque sûr que nous ne tarderions pas à nous faire accepter. Au reste, il faut bien, par le temps qui court, que les congrégations s'habituent à faire le bien sans la protection des gouvernements et même contre ces gouvernements, car on est en grand danger de la perdre. (Lettre du 16 janvier 1862.)

Ces désirs du P. Duparquet, relativement à l'évangélisation des colonies portugaises en Afrique, et du Congo proprement dit, n'étaient pas chose nouvelle dans la congrégation. Mgr Bes-

sieux et Mgr Kobès les avaient déjà exprimés dès l'année 1850, et notre vénérable Père, comme plus tard son successeur, y aurait donné suite, s'il n'avait pas fallu pourvoir tout d'abord aux postes français de la Sénégambie et du Gabon. Cependant le temps parut venu de réaliser cet ancien projet. Le P. Duparquet fournit alors, par ses laborieuses recherches, de précieux renseignements historiques pour un rapport qui fut présenté à la Sacrée Congrégation de la Propagande, à l'effet d'offrir les services de notre institut pour la Mission du Congo. Le Saint-Siège les accepta avec empressement et reconnaissance (décret du 10 août 1865), et confia au T. R. Père le titre de préfet apostolique du Congo.

Celui-ci y envoya le P. Poussot, en qualité de vice-préfet, avec le P. Espitallié. Le 25 septembre 1866, après une année de séjour en la maison de Cellule, le P. Duparquet partit lui-même pour cette Mission tant désirée, avec les pouvoirs de curé de Capangombé, district de Mossamedès, que lui avait donnés l'évêque d'Angola, lors de son passage à Lisbonne. C'était une paroisse entièrement abandonnée, où régnait la plus entière ignorance religieuse. « Chaque soir, écrivait-il, tous les enfants de la fazenda (exploitation), avec tous les esclaves, viennent me souhaiter le bonsoir et me demander la bénédiction; puis, les petits enfants se mettent en rond autour de moi, pour apprendre à faire le signe de la croix, ainsi que leurs prières. »

. Ayant reçu un confrère, le P. Duparquet fixa, avec lui, sa résidence ordinaire à Mossamédès, où il songeait à établir une école. Il loua une modeste maison, et disposa un petit oratoire avec trois autels, dont celui du milieu était surmonté d'un tableau copié sur celui de la Neuville, la Sainte Vierge ouvrant son cœur aux pauvres Noirs.

Ce tableau, écrivait-il, impressionne vivement les noirs. On demandait à l'un d'entre eux ce qu'il représentait : « Ah ! dit-il, ce sont des esclaves aux pieds de leur maîtresse. » — « Non, lui avons-nous répondu, cette Dame est la reine et la maîtresse des Blancs; mais elle veut avoir aussi les Noirs pour ses enfants. » Là-dessus grande fut sa joie et son admiration. (Lettre du 12 mars 1867.)

J'ai acheté, ou plutôt racheté, écrivait-il encore, un petit Noir de onze à douze ans, nommé Ignace, au prix assez élevé de 225 francs. Il ne manque pas d'esclaves ici; il y en a plusieurs marchands, mais ils

les vendent cher. Le pauvre enfant que j'ai racheté est encore païen. Je vais l'instruire pour le préparer au saint baptême.

Nous ne parlerons pas des excursions qu'entreprit alors le P. Duparquet à travers les montagnes de la Chella, puis à Humpata et à Huilla. Ce voyage le confirma dans le désir de travailler à l'évangélisation de ces pays si délaissés. Mais un orage qui éclata à Mossamédès d'abord, puis à Lisbonne même, le contraignit bientôt à revenir en Europe. Sa qualité de missionnaire français avait, en effet, porté ombrage, et l'on s'était imaginé que sa mission, en ces pays, avait un but politique.

4. — A son retour, le P. Duparquet s'arrêta quelque temps à Lisbonne, où il trouvait toujours chez MM. les Lazaristes la plus cordiale hospitalité. Il y négocia, au nom du T. R. Père, la fondation d'une maison de l'Institut, destinée à former un clergé indigène pour les colonies portugaises de l'Afrique. Ses démarches furent couronnées de succès; et il commença, à Santarem, tout près de la capitale, une maison qui devait porter le titre de séminaire du Congo. Dieu bénit ces humbles commencements, qui donnèrent bientôt les prémices d'excellentes vocations dans les Pères Santos et Antunès. Ce fut là l'origine du collège, aujourd'hui florissant, de Braga.

Quant à la Mission du Congo, après trois essais successifs, l'un vers le nord, à Ambriz, l'autre dans le sud, à Mossamédès, et un troisième au centre, dans la ville de Saint-Paul de Loanda, essais qui avaient coûté la vie à deux des premiers Pères, on crut devoir la suspendre (août 1870). Toutefois, après plusieurs explorations faites par les PP. D'hyèvre et Carrie, on conçut le dessein de reprendre cette même Mission, mais dans un pays placé en dehors de la domination portugaise. Le P. Duparquet qui, dans l'intervalle, avait été envoyé à Zanzibar, étant revenu en France à cause de sa santé, appuya fort ce projet, qui comblait tous ses vœux; et lui-même fut envoyé pour le mettre à exécution, en 1873, avec le titre de vice-préfet apostolique.

Il installa le centre de la Mission à Landana, et bientôt, de concert avec le P. Carrie, il y fonda une œuvre d'enfants divisés en trois catégories : les mulâtres, les petits enfants rachetés de l'esclavage, et les enfants libres confiés par les noirs aux missionnaires. A cette œuvre, il ajouta ensuite celle des esclaves

adultes rachetés par la Mission, auxquels on distribua un champ à cultiver, pour en faire des mariages chrétiens, après qu'on les aurait instruits et baptisés. Il établit pareillement de belles cultures, puis une basse-cour et une bergerie qui devaient servir à la nourriture des Pères et Frères, ainsi que des enfants à leur charge. Il avait pensé à tout.

Pendant son séjour à Saint-Jacques de Landana, le P. Duparquet entreprit un long et intéressant voyage sur le Zaïre, jusqu'à Mboma. La relation qu'il en fit, au point de vue des beautés et des ressources du pays, en même temps que de ses mœurs et de ses croyances religieuses, fut publié dans le *Bulletin de la Société de Géographie* (n° d'octobre 1876).

5. — Cependant, l'année suivante, atteint d'anémie, il dut de nouveau regagner la France. Il profita de ce repos forcé pour mettre au jour un projet qu'il avait conçu depuis longtemps déjà. L'immense contrée de l'Afrique australe, comprise entre le Cap et la colonie portugaise du Congo, la Cimbébasie, était complètement dépourvue de missionnaires. Il en eut pitié; la Congrégation elle-même se montra disposée à accepter cette Mission nouvelle; et la Sacrée Congrégation de la Propagande ayant approuvé ce dessein, il fut placé, comme vice-préfet, à la tête de cette importante Mission. C'était dans le courant de l'année 1879.

Il se rendit d'abord au Cap, puis, à l'aide de son wagon le *Raphaël*, traîné par huit paires de bœufs, véritable maison roulante, il parcourut en tous sens ce vaste pays, visitant entre autres le Griqualand, le Damaraland, etc. Il fonda alors la première station des missionnaires à Omarourou. Il y ouvrit des écoles, avec le P. Hogan et le F. Onuphe; il fit des catéchismes, dont le fruit fut bientôt plusieurs cérémonies de baptêmes solennels conférés à des adultes. Il entreprit ensuite une première excursion dans l'Ovampo, cherchant les endroits les plus propices, pour répandre partout la bonne semence de l'Évangile. Mais le démon suscita une persécution contre la nouvelle chrétienté : les luthériens, exaspérés des succès obtenus par les missionnaires, les chassèrent du pays.

En 1881, le P. Duparquet assistait à la grande retraite, à la Maison-Mère, après laquelle il repartit pour Mossamédès et Huilla, où la Congrégation put enfin solidement s'établir, avec

le plein assentiment du gouvernement portugais, qui, depuis les premières excursions des missionnaires dans ses colonies du Congo, avait entièrement changé de disposition à leur égard. Notre cher confrère tomba alors assez gravement malade, mais, après avoir fait à Dieu le sacrifice de sa vie, il revint à la santé et entreprit un nouveau voyage dans l'Ovampo. Puis il fonda la station de Humbé, et prépara successivement celles de l'Ombandja, des Amboëllas et plusieurs autres.

En 1886, il partit pour le Betchouanaland et y fonda une nouvelle Mission, dont il plaça le centre à Mafeking, résidence du gouverneur et quartier général des troupes. Enfin, le zélé missionnaire, avant d'aller recevoir au ciel, nous l'espérons, la récompense due à tant de travaux et de fatigues pour l'évangélisation des noirs de l'Afrique, vit tous ses vœux satisfaits. L'érection du vicariat apostolique du Congo français fut décidée, d'abord par un décret de la Sacrée Congrégation de la Propagande du 28 mai 1886, puis par un bref de Sa Sainteté Léon XIII, en date du 21 décembre suivant. On a vu au *Bulletin* n° 6 (juillet 1887) la part que lui-même avait prise dans cette affaire, qui ne laissa pas de rencontrer des difficultés. Heureux de cette issue favorable, il le fut encore de voir nommer par le Saint-Siège, comme premier évêque de cette chère Mission, un ancien et bien affectionné compagnon de ses travaux en Portugal et en Afrique, Mgr Carrie.

6. — Pour lui, il comptait finir paisiblement ses jours en Portugal; mais, après un nouveau séjour de quelques mois, tant en Portugal qu'en France, à la fin de 1887, il sentit se réveiller en lui la flamme de son premier zèle pour ces pays qu'il avait tant de fois arrosés de ses sueurs. Il sollicita donc la faveur de retourner au Congo, demandant à aller travailler sous les ordres de Mgr Carrie, comme simple missionnaire. Il partit, en effet, le 20 mai 1888; mais à peine était-il arrivé au lieu de sa destination, qu'il y trouva le terme de sa vie si active, et si généreusement dépensée, pendant trente années, pour l'extension du règne de Jésus-Christ, parmi les noirs de l'Afrique. Car, pour atteindre cette fin, que n'a-t-il pas fait, tenté, dit et écrit? Quels ressorts n'a-t-il pas fait jouer? Nous n'avons pu faire connaître qu'une partie de ses efforts pour ce but, si digne de sa piété et de sa foi.

Son dernier acte, avant de rendre son âme à Dieu, à Loango, le 24 août 1888, fête de saint Barthélemy, apôtre, fut encore en faveur de la Mission du Bas-Congo : rassemblant toutes ses forces, il dicta à Mgr Carrie, qui veillait près de lui, les principaux points d'un mémoire relatif à la Mission du Bas-Congo, que la mort ne lui permit pas d'écrire.

Savant botaniste, le P. Duparquet avait su profiter de ses connaissances, non seulement pour doter les diverses stations de Missions d'utiles plantations, mais encore pour enrichir de plantes exotiques et fort appréciées le Muséum d'histoire naturelle, à Paris. On donna son nom à plusieurs de ces plantes, et on lui conféra à lui-même le titre de Correspondant. Il avait également reçu le diplôme de Correspondant de la Société de Géographie de Lisbonne.

Le P. Duparquet était aussi apprécié à Rome, où il se rendit plusieurs fois pour les intérêts des Missions d'Afrique, qu'il connaissait d'une manière particulière, et qui ont fait, on peut le dire, l'objectif de toute sa vie.

Les *Missions catholiques*, ainsi que les *Annales de la Propagation de la foi*, ont souvent publié de ses lettres; il savait toujours intéresser par ses récits entraînants et pleins d'une sève exubérante. On sait également ce qu'il y avait de charmes dans ses conversations, jamais épuisées, où l'on ne savait parfois ce que l'on devait admirer le plus, de sa bonhomie ou de sa finesse.

Toutes ses vues et tous ses plans, en matière d'entreprises et d'organisation d'œuvres, pouvaient ne pas toujours être suivis sans contrôle, mais jamais aucun motif intéressé ne pesa dans ses projets. Il pouvait parfois se tromper sur les moyens, mais son but était toujours le développement des Missions, et, pour l'atteindre, il eût volontiers, comme on dit vulgairement, remué ciel et terre. Pour cette noble fin il a consacré non seulement tous ses efforts, mais les biens patrimoniaux dont la Providence l'avait pourvu.

7. — Voici en quels termes Mgr Carrie annonçait sa mort au T. R. Père Général de la Congrégation :

J'ai la douleur de vous annoncer la grande perte que vient de faire notre Mission. Notre cher P. Duparquet n'est plus de ce monde. Il



a plu à Dieu de l'appeler à lui le 24 août, à sept heures et demie du soir.

Ce cher confrère a été emporté par une péritonite (1) après huit jours de maladie. Les derniers instants de ce vaillant apôtre de l'Afrique ont été des plus édifiants : il a reçu les sacrements dans de grands sentiments de foi, d'amour, et nous avons tous admiré l'abandon filial à la sainte volonté de Dieu de cet infatigable missionnaire.

Il a conservé sa connaissance jusqu'au dernier moment, et sept minutes avant sa mort il me parlait encore. Jusqu'à sa dernière heure il s'est occupé de ses chères Missions, et m'a dicté les points d'un grand rapport qu'il se proposait de faire sur la Mission du Bas-Congo.

Ses obsèques ont eu lieu le samedi 25 août, veille de la fête du Saint Cœur de Marie, au milieu du concours de tous les Européens résidant au Loango.

La perte de ce bien cher Père est pour moi irréparable et des plus douloureuses. J'étais si heureux de le voir revenir dans la Mission ! et voilà que vingt jours après son arrivée, le bon Dieu nous l'enlève ! Que son saint nom soit béni.

Cette mort prématurée a fait naître partout, dans la Mission, l'expression spontanée des plus vifs regrets. M. le D<sup>r</sup> Lucan qui, depuis de longues années, se dévoue au soin des malades au Congo, s'empressait, à cette nouvelle, d'écrire à Mgr Carrie :

Quelle perte nous venons de faire ! mais pour vous, Monseigneur, quel irréparable malheur ! Quand je songe de quelle utilité, de quel secours vous eût été la présence à vos côtés de ce cher Père. Je le pleure doublement et pour vous, Monseigneur, et pour moi. J'ai été témoin des angoisses de son cœur quand vous étiez malade, il y a une douzaine d'années ; j'ai vu l'étendue de son attachement pour vous ; et c'est au moment où, depuis vingt jours seulement, vous vous trouvez réunis, que l'impitoyable mort vous l'enlève d'une façon pour ainsi dire foudroyante !

Nous n'avons donc plus qu'à pleurer ce véritable apôtre de l'Afrique qui, suivant son désir, est venu mourir sur cette terre à l'évangélisation de laquelle il avait consacré sa vie ! Que la volonté de Dieu soit faite !

Le gérant de la maison hollandaise de Ynsous, M. Hanken, protestant, adressait, de son côté, ces lignes au R. P. Campana, à Landana.

(1) Cette maladie fut occasionnée par une hernie étranglée dont on ne s'aperçut qu'après trois jours. Il était trop tard !

C'est avec le plus vif regret que je viens d'apprendre la triste nouvelle du décès de notre ancien ami, le R. P. Duparquet. Je comprends ce que la Mission perd dans cet homme si actif, si aimé; non seulement la Mission, mais aussi la science fait une perte sensible. Cette perte m'a bien touché, et je vous prie de vouloir bien accepter mes condoléances et d'être l'interprète de mes regrets sincères près de Mgr Carrie, pour qui cette perte doit être irréparable.

8. — Nous croyons, en terminant cette notice biographique de notre cher confrère, devoir citer une sorte de testament spirituel, qu'il traça de sa propre main dans une de ses maladies en mission. Ces lignes ne portent pas de date; les voici telles qu'elles nous ont été conservées :

Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.

Pouvant d'ici peu être appelé à paraître devant Dieu, moi, Charles-Aubert Duparquet, déclare que les dispositions suivantes sont mes dernières volontés :

1° Je déclare mourir dans l'union et l'amour de la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine, dans laquelle j'ai eu le bonheur de naître et de vivre;

2° Je déclare mourir dans les sentiments du dévouement et de l'obéissance la plus absolue à l'égard du Saint-Siège, détestant et abhorrant toutes les doctrines pernicieuses qui tendent à détruire son pouvoir temporel et spirituel;

3° Je déclare, en particulier, détester et réprover toutes les erreurs, même en dehors des vérités de dogme, condamnées par le Saint-Siège, et n'avoir, en toutes choses, que les seules opinions adoptées par le Saint-Siège;

4° Je déclare, en particulier, réprover et détester les erreurs modernes, et spécialement celles connues sous le nom de *gallicanisme* et de *libéralisme*;

5° J'ai toujours beaucoup aimé la Congrégation et le Très Révérend Père, je déclare mourir dans ces mêmes sentiments d'amour et de dévouement.

Je demande pardon de tout le mal que j'y ai fait pendant le temps que j'ai vécu dans son sein, et spécialement de la peine que j'ai causée au très Révérend Père.

Je demande aussi pardon à tous les confrères avec lesquels j'ai vécu des peines que je leur ai occasionnées, du mauvais exemple que je leur ai donné. Je les prie de me pardonner et de prier pour la délivrance de mon âme après ma mort.

Je mets toute ma confiance dans la miséricorde infinie de Dieu,

dans le Cœur immaculé de Marie, patronne de notre Congrégation, dans les suffrages de notre vénérable Père; et, malgré la multitude innombrable de mes péchés, je meurs dans la ferme confiance d'aller le rejoindre un jour dans le ciel.

Enfin, je déclare accepter en expiation de mes péchés, en réparation de tout le mal que j'ai commis et de tout le bien que j'aurais dû faire et n'ai pas fait, ma maladie et la mort avec tout son cortège, unissant mes souffrances à celles de Jésus et du Cœur douloureux de la Très Sainte Vierge.

### MOUVEMENT DU PERSONNEL

**Départs.** — Se sont embarqués : — Le 26 septembre, à Liverpool, pour *Onitsha*, le P. Bubendorf, nouveau profès;

Le 1<sup>er</sup> novembre, pour l'île de la *Réunion*, en remplacement du P. Palley, le P. Binger, précédemment à Mesnières;

Le 4 novembre, à Cherbourg, sur un navire de la maison Woërmann de Hambourg : pour *Sierra-Leone*, le P. Frawley, revenu de cette mission au mois de mars, et le P. Boyce, nouveau profès; — pour la mission du *Bas-Congo*, le P. Ferchaud, nouveau profès, et le F. Ludger, de Chevilly (1); — pour la *Sénégalie*, le F. Norbert, du Grand-Quevilly; et pour le *Gabon*, le F. Raymond, nouveau profès de Langonnet;

Le 6 novembre, à Lisbonne, pour *Huilla*, le P. Antunès, supérieur de cette mission, d'où il était revenu au mois de mai; le P. Colomb et le F. Duarte, de la communauté de Braga; — pour *Loanda*, le P. Muraton, nouveau profès; — et pour la *Cimbébasie*, le P. Galtier, nouveau profès également, et le F. Calliope, de la communauté de Cintra;

Le 15 novembre, à Liverpool, pour la *Trinidad*; le P. Schmitz, qui en était revenu au mois d'août; le P. William Quinn, précédemment à Blackrock; le P. Frédéric Griffin et le F. Cassien, nouveaux profès l'un et l'autre.

(1) Le F. Aimé, parti de Cherbourg le 4 octobre, avait aussi son obédience pour la mission du Bas-Congo : c'est par erreur qu'il a été indiqué, au *Bulletin* n° 20, comme destiné au Congo français.

Maison-Mère, 28 novembre 1888.

---

LE SECRÉTAIRE-GÉRANT : BARILLEC.



*Ferveur. — Charité. — Sacrifice.*

**SOMMAIRE.** — **Maison-Mère.** Admissions à l'oblation de scolastiques et de novices-Frères. — **Bulletins des communautés.** — **Martinique.** Saint-Pierre. — Notre-Dame de la Délivrande. — **Guadeloupe.** Saint-Pierre à la Basse-Terre. — **Haïti.** Saint-Martial à Port-au-Prince. — **Nécrologie.** Notices du F. Marie-Eugène et du F. Gaudens. — *Mouvement du personnel.* — Nouvelles.

## MAISON-MÈRE

### ADMISSIONS A L'OBLATION

Par décision du T. R. Père, ont été admis à l'oblation, pour le 8 décembre, fête de l'Immaculée-Conception :

#### AU SCOLASTICAT DE BLACKROCK, MM. :

MURPHY Antoine, du d. de Dublin, pat. rel. s. François Xavier;  
 KEUENHOF Guillaume, du dioc. de Cologne, pat. rel. s. Joseph;  
 REID Guill., du dioc. d'Ardagh, pat. rel. s. François d'Assise;  
 KIRBY Richard, du dioc. de Waterford, pat. rel. s. Franç. Xavier;  
 MURPHY Patrice, du dioc. de Kerry, pat. rel. s. Alph. de Liguori;  
 O'DONOGHUE Jean, du dioc. de Kerry, pat. rel. s. Franç. d'Assise;  
 NOONAN Daniel, du dioc. de Cashel, pat. religieux saint Ignace;  
 LYNCH Daniel, du dioc. de Cork, pat. rel. s. François de Sales;  
 WARD Louis, du dioc. de Raphoë, pat. rel. s. Louis de Gonzague;

#### AU SCOLASTICAT DE BRAGA, MM. :

NABAES João-Martins, du d. de Guarda, pat. rel. s. Jean-Baptiste;  
 FERREIRA Francisco-Maria, du d. de Braga, p. rel. s. Th. d'Aquin;  
 BRAZ Manoel-Gonçalves, du d. de Braga, p. rel. s. L. de Gonzague;

AU SCOLASTICAT DE PITTSBURGH, M. :

GAVIN Alphonse, du d. de Limérick (Irl.), pat. rel. s. Fr. Xavier;

AU NOVICIAT DES FRÈRES A BRAGA, LES POSTULANTS :

VALENTE José-Martins, du dioc. de Braga, en religion *F. Lino*;DA SILVA José Migueis, du dioc. de Guarda, en rel. *F. Justino*;CARRILLO João, Esteves du dioc. de Guarda, en rel. *F. Jeronymo*;

## BULLETINS DES COMMUNAUTÉS

### MARTINIQUE

#### COMMUNAUTÉ DE SAINT-PIERRE

AOUT 1886. — DÉCEMBRE 1888.

1. Personnel. Santé. Décès de M. Gast, scolastique. — 2. Saint ministère. Prédications. Retraites. Aumôneries. — 3. Séminaire-Collège. Nombre d'élèves. Classe préparatoire de jeunes enfants. Première communion. — 4. Distributions des prix. Examens. — 5. Lycée en baisse. — 6. Paroisse de la Consolation confiée au P. Kuhn. Eglise restaurée. Orgue. Confréries. — 7. Population. Réduction du cadre du clergé. — 8. Messe de minuit. — 9. Monseigneur en France. — 10. Mort de M. l'abbé Gosse. — 11. Gouverneurs. M. Grodet. — 12. Epidémies. Variole, fièvre jaune.

1. — Notre communauté se compose en ce moment des PP. Vanhaecke, supérieur, Dülmann, Düss, Didier, Hostier, Taoc, Kuhn Alphonse, Le Gallo, Prono, Michon, Berne, Michel, Le Berre, Vœchter, et les FF. Honorius et Félix. — Le P. Schaal, comme on sait, est rentré dernièrement en France, et il doit y rester quelque temps pour rétablir ses forces. En retour, le P. Martin et deux scolastiques, MM. Duret et Avon, nous sont arrivés au mois de septembre dernier.

L'état de nos santés a été, en général, satisfaisant. Seul, le P. Taoc s'est trouvé, à deux reprises, assez indisposé; mais, grâce à Dieu, il s'est toujours bien vite remis.

Nous avons eu, cependant, à déplorer le décès de M. Gast, déjà atteint, du reste, en arrivant ici, du mal de poitrine qui l'a emporté. Ce cher scolastique a rendu sa belle âme à Dieu, le 4 décembre 1886.

Durant les trois mois de cruelles souffrances qui ont précédé sa mort, il a été pour tous un exemple vraiment admirable de patience, de résignation et d'esprit de foi. D'une tendre et sincère piété envers sa bonne Mère du Ciel, il exprimait souvent le désir de mourir en l'une de ses fêtes. Administré le jour de la Présentation, il faisait également ses vœux ce même jour, et tout porte à croire que Marie a voulu récompenser sa piété filiale, en venant le chercher elle-même, le samedi 4 décembre, à 4 heures du matin. Ses funérailles ont eu lieu le même jour, dans la soirée, au Morne-Rouge. C'est là, au milieu de vingt-cinq confrères déjà ensevelis aux pieds de Notre-Dame de la Délivrante, que sa dépouille mortelle attend l'heure de la résurrection.

2. — Outre leurs occupations ordinaires, les Pères, comme par le passé, prêtent aussi leur concours à MM. les Curés pour les prédications et les confessions, surtout pendant le temps pascal. Ce ministère est parfois béni d'une manière bien consolante. Il n'est pas rare, en effet, que l'un ou l'autre ramène à Dieu quelques-unes de ces âmes, sincèrement repentantes, mais que certaine honte de s'adresser à leurs pasteurs tient éloignées de la pratique des sacrements.

Les sermons sur la Passion sont, le plus souvent, l'occasion de ces retours. En ces dernières années, le Père supérieur l'a prêchée au François, au Morne-Rouge et à la Consolation; le P. Helmer, au Marin et à Sainte-Anne; le P. Didier, au Carbet; le P. Hostier, au Carbet et au Morne-Vert; le P. Michon, au Morne-Vert. Le Père supérieur a donné également un sermon de charité et un autre de circonstance à la paroisse du Centre; il a prêché la fête de Pâques au Saint-Esprit, la Pentecôte et la Noël à la cathédrale, la Saint-Joseph à Fort-de-France, et une bénédiction de cloches au Fond-Saint-Denys. Les PP. Didier, Hastier, Le Gallo, Prono, Michon, Berne et Le Berre ont encore donné différents sermons dans d'autres paroisses.

MM. les Vicaires généraux n'ayant pu accompagner Mgr Carméné dans une de ses tournées de confirmation, c'est le Père supérieur qu'il a choisi pour l'assister.

Ici, comme dans tout le monde catholique, l'indulgence du jubilé de 1886 a donné lieu à de bien touchantes manifestations de foi. Dans les quatre paroisses de la ville, et surtout à la

cathédrale, où la parole entraînant du R. P. Hilaire, dominicain, attirait la foule, il y a eu un grand nombre de retours à Dieu, spécialement parmi les hommes de la société.

Sur les vives instances de M. le Curé de la Pointe-à-Pitre, à la Guadeloupe, le Père supérieur y est allé donner ces saints exercices, du 12 au 20 décembre 1886. Il en est revenu bien consolé. Les journaux du pays nous ont redit l'enthousiasme avec lequel ses prédications ont été suivies; jamais, dans cette vaste église, on n'avait vu une si nombreuse assistance. Le bien accompli a été, du reste, en rapport avec ce bel élan, et les conversions nombreuses.

Le P. Düss a aussi prêché le jubilé dans l'île voisine de Sainte-Lucie, et a obtenu des résultats bien consolants. Ce sont encore nos Pères qui donnent habituellement les exercices de retraite, dans les différentes communautés de religieuses. Ainsi, en 1887, le Père supérieur a prêché successivement les deux retraites des Sœurs de Saint-Paul, à Fort-de-France, celle des Sœurs de la Délivrande, au Morne-Rouge. Le P. Cosse la leur avait prêchée l'année précédente. Le P. Didier a prêché celle des Frères de Ploërmel, à Fort-de-France, et celle des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny, à Saint-Pierre. C'est encore lui qui l'a fait, cette année 1888, avec le P. Mary.

Nous sommes, en outre, chargés du service régulier de trois aumôneries : la maison de santé coloniale, desservie, en 1886 et 1887, par le P. Helmer, et, en ce moment, par le P. Michon; le grand pensionnat des Sœurs de Saint-Joseph, à la Consolation, où le P. Audren a été remplacé par le P. Didier, et leur externat du Centre, où le P. Hostier a remplacé le P. Jaouen. A la rentrée prochaine, ces deux établissements doivent être réunis.

3. — Depuis la création du lycée, les ennemis du séminaire-collège s'en vont répétant partout que c'en est fait de lui. Grâce à Dieu, l'agonisant de trente ans se porte encore assez bien, et ne semble pas vouloir leur céder de sitôt le terrain. Le nombre de nos élèves augmente même sensiblement, et l'avenir s'annonce plus prospère encore. Du reste, la petite statistique suivante en fait foi : En juillet 1886, notre rentrée était de 180 élèves; en juillet 1887, de 189; et en 1888, de 209.

Cette augmentation est due surtout à la création d'un cours

pour les petits enfants qui ne peuvent pas encore suivre ceux du collège. Commencée en 1886, avec 15 élèves, cette petite section a pris un développement vraiment consolant. En juillet 1887, elle ne comptait pas moins de 26 enfants. La rentrée de cette même année s'est effectuée avec 40, et en juillet 1888, ils étaient 49. Nous espérons retirer de cette nouvelle œuvre un double avantage, au point de vue du nombre d'abord, puis surtout de la première formation de nos élèves. Confiés jusqu'ici à des dames institutrices, ils nous arrivaient, pour la plupart, vers l'âge de dix à douze ans, avec un caractère peu discipliné et une instruction fort superficielle. Deux de nos chères Sœurs de Saint-Paul, dont l'une a le brevet, s'occupent de ces enfants.

Ceux de nos confrères qui ont passé à la Martinique seraient agréablement surpris s'ils revoyaient maintenant nos enfants. Au jugement de tout le monde, leur esprit s'est avantageusement modifié. Tout en conservant la légèreté qui leur est naturelle, ils ont, dans leurs rapports entre eux, et surtout vis-à-vis des Pères, beaucoup plus de respect, de soumission et de cordialité qu'autrefois. Aussi Monseigneur ne manque-t-il pas de les en féliciter chaque fois qu'il nous fait l'honneur de sa visite.

Sous le rapport de la piété, ils nous donnent également de la consolation. Ainsi, à la fin des retraites de commencement d'année et à toutes les grandes fêtes, ils ne manquent jamais de s'approcher des sacrements. Les autres dimanches, il y en a toujours une vingtaine à s'acquitter de ce pieux devoir.

Mais c'est surtout à l'époque des premières communions que la ferveur se ranime. La piété vraiment angélique des petits enfants qui, sous la direction du P. Schaal, leur zélé directeur, se préparent à cette grande action, est d'un salubre exemple pour les autres. Cette belle cérémonie est toujours présidée par notre digne Evêque, assisté de ses vicaires généraux et entouré d'un nombreux clergé. En 1887, Mgr Carméné se trouvant en France, c'est M. l'abbé Gosse, administrateur du diocèse, qui l'a présidée. La retraite préparatoire avait été donnée par M. l'abbé Lancelot, curé du Prêcheur et ancien élève du séminaire du Saint-Esprit. Cette année, c'est M. l'abbé Simonet, prêtre auxiliaire de la cathédrale, qui a bien voulu la prêcher.

4. -- Nos distributions de prix ont toujours lieu avec la solennité accoutumée. L'éclat en est rehaussé par la présence



de Monseigneur, d'un grand nombre de membres du clergé, et de l'élite de la société de Saint-Pierre et des environs. La population chrétienne de l'île aime à nous confier l'éducation de ses enfants; aussi est-elle heureuse de nous témoigner, en cette circonstance, sa sympathie et sa gratitude.

En 1887, la distribution a été présidée par M. l'abbé Gosse, administrateur. Le Père supérieur a prononcé le discours d'usage. Il a parlé de l'autorité des maîtres, et du concours qu'ils doivent obtenir des parents dans l'œuvre de l'éducation de leurs enfants. Les journaux du pays en ont fait le plus bel éloge, et en ont surtout reconnu la grande actualité. La distribution de cette année a été présidée par Mgr Carméné. Le P. Prono a fait un discours sur l'influence des langues latine et grecque dans la formation du français. La presse locale l'a reproduit tout entier, et en a loué le fond et l'élégance.

Le résultat des examens du baccalauréat, sans être brillant, est proportionnellement aussi satisfaisant que celui du lycée. Or, dans les conditions absolument défavorables pour nous où se font ces examens « avoir le même résultat que le lycée dont les aspirants sont évidemment favorisés, c'est déjà une preuve de supériorité ». Ces paroles de notre T. R. Père Général nous soutiennent et nous encouragent dans la situation anormale que nous ont créée les ennemis de l'enseignement religieux.

5. — L'étoile du lycée commence d'ailleurs à pâlir. Le nombre des élèves diminue avec celui des bourses, forcément de plus en plus restreint, par suite de l'état des finances de la colonie. L'entretien de cet établissement devient de plus en plus onéreux pour le pays.

Le conseil général avait voté la suppression d'une bonne partie de l'allocation qu'il donne aux professeurs. Sa décision n'a pas encore été mise à exécution. Le vice-rectorat cependant, est déjà supprimé. Le petit lycée de Fort-de-France, aussi supprimé d'abord, a été rétabli pour un an. Il leur en coûte de céder du terrain. Il y a eu enquêtes sur enquêtes, au lycée de filles. On l'a cru sur le point d'être fermé. Deux directrices ont successivement repris le chemin de la France. Tout ce qu'il y a d'honnête ici, gémit sur les tristes résultats de l'éducation donnée dans ces établissements.

6. — Eu égard aux circonstances, la Maison-Mère a cru

devoir accéder à la demande de Mgr Carméné de prendre l'œuvre du séminaire-collège à notre charge, moyennant une subvention. (Décis. du 8 juin 1886.) C'est à cette occasion que Monseigneur nous a confié la paroisse de Notre-Dame de la Consolation, dont l'église est à proximité de notre établissement. Le bien que Sa Grandeur espérait voir résulter de cet arrangement a été vite remarqué. La population nous a reçus avec enthousiasme, et, jusqu'aujourd'hui, elle n'a cessé de nous témoigner sa reconnaissance. Nous avons tout fait, d'ailleurs, pour la mériter. A notre arrivée, l'église était toute dénudée; le service divin, bien que fait assez régulièrement, ne l'était point, cependant, de manière à attirer les fidèles. Et maintenant, grâce à l'initiative et au dévouement infatigables du P. Kuhn, qui en est chargé, cette église est devenue, selon l'expression même de notre évêque, une des plus gracieuses du diocèse.

On a commencé par les travaux les plus nécessaires : la peinture complète des murs et de la voûte, le vernissage des bancs et des boiseries et le décor des trois autels. Après ces premières transformations, Monseigneur, qui est allé y présider la première communion et donner la confirmation, ne la reconnaissait déjà plus. Depuis, le P. Kuhn a renouvelé la sacristie : buffets, linges sacrés, ornements, ciboire, calice, tout est neuf maintenant. Le calice est un cadeau fait au Père supérieur, par la population de la Pointe-à-Pitre, à l'occasion du Jubilé qu'il y a prêché.

Dernièrement, grâce à la générosité des fidèles, et aussi des Pères, Notre-Dame de la Consolation a reçu son complément indispensable : un bel orgue à huit jeux, sorti des ateliers de M. Didier, jeune facteur lorrain. L'expertise de ce [bel instrument, de 6 000 francs, avait été faite à Moyen-Moutiers, sous les yeux du T. R. Père Général. La bénédiction en a été faite le dimanche 29 juillet 1888, par Monseigneur lui-même. Le discours de circonstance, fort bien composé, a été donné par M. l'abbé Riou, neveu de Sa Grandeur et deuxième vicaire général. Magnifique cérémonie, assistance choisie et nombreuse, accourue de toutes les paroisses de la ville. Au repas qui suivit, Mgr Carméné a renouvelé aux Pères toute sa satisfaction et a fait à M. Didier des compliments bien mérités. Les journaux, en relatant cette cérémonie, en ont parlé de la manière la plus flatteuse. — Main-

tenant, le P. Kuhn ramasse force argent pour acheter un bel ostensor.

Ces moyens d'attirer la population sont indispensables ici plus que partout ailleurs. Il n'est pas, d'ailleurs, besoin d'ajouter que nous travaillons surtout au bien des âmes par les prédications, les confessions, les catéchismes. Les fêtes et les saluts du Saint-Sacrement se font, à la Consolation, avec une plus grande solennité que dans les autres paroisses. Les processions, et surtout celle de la Fête-Dieu, à laquelle assiste notre fanfare, attirent les fidèles et produisent sur les âmes de salutaires impressions.

C'est le Père supérieur qui y donne presque toutes les prédications. Il y confesse aussi deux fois par semaine et dirige spécialement la confrérie du Sacré-Cœur, qui compte l'élite de la population pieuse.

7. — Il ne sera peut-être pas sans intérêt pour nos confrères de connaître le chiffre exact de la population de la Martinique. D'après le dernier recensement de 1887, la population urbaine est de 45,077 habitants; le nombre des ruraux de 128,105, et la population flottante de 1,681; en tout, 174,863. Sur ce total, il y a 163,369 Français; les autres appartiennent à diverses nationalités étrangères.

Or, c'est cette nombreuse population, répartie en quarante paroisses, sur une étendue de 990 kilomètres carrés, que nos prêtres, toujours de moins en moins nombreux, doivent évangéliser. L'on sait, en effet, que le cadre du clergé paroissial a été réduit, en 1886, de 76 à 56. Presque aucune paroisse rurale ne possède de vicaire.

8. — Depuis plusieurs années, Monseigneur, craignant qu'on ne fit retomber sur la religion les regrettables désordres qui avaient lieu tous les ans, pendant la nuit de Noël, avait interdit la célébration de la messe de minuit. Cette mesure, que nécessitaient les circonstances, produisit un effet salutaire. Aussi, en 1887, Sa Grandeur a-t-elle pu revenir sur sa défense. Nous avons donc, en 1886, célébré cette messe au collège, mais comme nos externes pouvaient difficilement y venir, nous sommes allés, l'année suivante, à notre paroisse de la Consolation, avec tous nos internes. L'attrait de la nouveauté y attira aussi un grand nombre d'externes, avec leurs parents. L'église pouvait à peine

contenir la foule des assistants. En ville et à la campagne, il y eut aussi de grandes manifestations de piété, et pas de désordres.

9. — Le 9 juin 1887, Mgr Carméné s'embarquait pour aller en France demander à son pays natal le rétablissement d'une santé bien affaiblie. Il a profité de ce voyage pour faire également sa visite *ad limina*. En remettant, au nom de ses diocésains, l'offrande de 20,000 francs au Saint-Père, le prélat put l'entretenir longuement de son diocèse de la Martinique et de ses œuvres. Aussi nous revint-il comblé des plus abondantes bénédictions. De retour au mois de novembre, et en assez bonne santé, sa première visite a été pour nous. Il nous a parlé de son voyage, de sa visite au Saint-Père, et nous a bénis en son nom.

10. — Pendant l'absence de Monseigneur, l'administration du diocèse avait été confiée à M. l'abbé Gosse, premier vicaire général. Malheureusement, la santé de ce digne ecclésiastique ne lui permit pas de faire face à cette lourde tâche. Il devait venir dire la messe du Saint-Esprit au séminaire-collège le 13 octobre 1887. Or, la veille au soir il se faisait excuser, se disant indisposé; et le 15 on nous annonçait sa mort. Il avait reçu solennellement les derniers sacrements la veille. Sa ferveur et son esprit de foi arrachèrent des larmes à tous ceux qui l'assistaient. Ses obsèques eurent lieu le 17, en présence de M. le Gouverneur. M. l'abbé Gosse qui, pendant trente ans, avait exercé le saint ministère dans ce pays, avec un zèle et un dévouement infatigables, comptait de nombreux admirateurs et amis. Aussi ses funérailles ont-elles donné lieu à la plus belle manifestation de respect et de sympathie qu'on ait vue ici depuis longtemps.

M. l'abbé Cudennec a remplacé M. Gosse, et c'est M. l'abbé Riou, neveu de Monseigneur, qui a été nommé deuxième vicaire général. (4 avril 1888.)

11. — Depuis trois ans, nous avons vu passer ici deux gouverneurs : M. Allègre, que ses exploits, à Toulon d'abord et ici ensuite, ont fait connaître à nos confrères, nous a quittés au mois de mai 1887. La populace qu'il avait si longtemps flattée le méprisait alors; et les blancs, auxquels il serait volontiers revenu, ne pouvaient oublier les maux qu'il leur avait faits; de sorte qu'il n'emportait guère que la sympathie, encore bien suspecte, d'une partie des hommes de couleur.

Son remplaçant, M. Grodet, justifiait l'idée qu'on s'était faite de lui : juste, plein de dignité, de savoir-faire et d'énergie, il travaillait assidûment à la prospérité du pays, lorsque, sur des accusations que tous les bons journaux taxent de fausses, il a été subitement rappelé en France, au mois d'août dernier. Ses ennemis ont vu dans ce rappel la disgrâce du gouverneur (1).

Dans la visite que le Père supérieur lui fit à son arrivée, il se montra très aimable et lui promit de venir visiter le collège. Il est vrai qu'il s'en est tenu à cette promesse. Depuis l'établissement du lycée, du reste, nous ne recevons plus aucune visite des autorités civiles.

12. — Depuis un an, nous gémissons sous l'étreinte d'une épidémie de variole, qui ne semble pas encore prête à disparaître. Assez bénigne au commencement elle eut bientôt envahi toute la colonie. Ses victimes ont été nombreuses, surtout à Fort-de-France et à Saint-Pierre. On n'a pas encore fait le recensement de toutes les mortalités, mais il ne donnera certainement pas moins de 4 000. On en compte encore en ce moment (15 septembre 1888) 7 ou 8 par jour. Grâce à Dieu, nous n'en avons eu aucun cas au séminaire-collège.

Par surcroît de malheur, le pays est menacé de la fièvre jaune. Plusieurs personnes en sont déjà mortes, et la retraite ecclésiastique, qui devait avoir lieu au mois de septembre, a été remise à l'an prochain, pour cette raison, et sur les instances du médecin en chef de Fort-de-France.

---

## COMMUNAUTÉ DE NOTRE-DAME DE LA DÉLIVRANDE

AOÛT 1886 — DÉCEMBRE 1888

1. Personnel. — 2. Ministère et œuvres paroissiales. — 3. Prédications. Pèlerinages. — 4. Incendie chez les Sœurs de la Délivrande.

1. — La communauté de Notre-Dame de la Délivrande se compose toujours de quatre membres : le P. Blanpin supérieur, les PP. Kérambrun et Mary, et le F. Marie-Joseph. Depuis l'admission à la retraite du P. Blanpin, le P. Mary a officielle-

(1) Par décret du 3 décembre 1888, M. Merlin, ancien préfet, a été nommé gouverneur de la Martinique, en remplacement de M. Grodet.

ment le titre de curé, par décision ministérielle du 6 août 1887. Le P. Kerambrun le seconde dans le saint ministère, et le F. Marie-Joseph est chargé du matériel de l'église et de la communauté. Quant au P. Blanpin, sa santé affaiblie ne lui permet plus de se livrer, comme par le passé, aux travaux pénibles du saint ministère; mais il n'en reste pas moins précieux et cher à ses confrères, ainsi qu'aux âmes, par l'édification d'une vie toute à Dieu.

2. — La population, en général, ne fréquente pas assez notre église. Il y a cependant un bon noyau de chrétiens qui assistent régulièrement aux offices; plusieurs, qui restaient étrangers à toute pratique religieuse depuis nombre d'années, s'approchent de nous peu à peu, et se disposent à réparer le passé, grâce surtout au zèle et à l'activité du P. Mary. En vrai missionnaire, il va trouver ces pauvres gens dans leurs cases, écrit leurs noms dans son carnet, les attire à l'église, et les fait instruire chez les Sœurs de la Délivrande. Un certain nombre, qui vivaient dans le concubinage, ont été de la sorte préparés au sacrement de mariage, et ont fait leur première communion, à l'âge de quarante, cinquante et même soixante ans.

Ce qui fait un grand bien, ce sont les confréries du très Saint-Sacrement, du Scapulaire, de Notre-Dame des Victoires, de l'Apostolat de la prière, etc. La confrérie du très Saint-Sacrement donne des adorateurs tous les jours, et à presque toutes les heures de la journée.

Le P. Mary continue à préparer les enfants à la première communion, et fait également le catéchisme de persévérance aux jeunes personnes. Celui des jeunes gens est fait par le P. Kérambrun.

3. — Comme par le passé, les Pères ont été appelés à exercer le saint ministère dans plusieurs paroisses de la colonie. Le P. Blanpin a prêché le jubilé à la Trinité; le P. Mary, à Sainte-Luce, à la Consolation, et jusqu'à la Basse-Terre, en même temps que le P. Vanhaecke le prêchait à la Pointe-à-Pitre, du 12 au 20 décembre 1886. Le P. Kérambrun a fait, durant cinq mois de l'année dernière, l'intérim comme aumônier de l'hospice de Saint-Pierre. Le P. Mary est souvent appelé à prêcher des premières communions.

Dans ces deux dernières années, les pèlerinages ont continué à venir à Notre-Dame de la Délivrande. Nous avons eu successi-

vement celui de la paroisse du Fonds Saint-Denis, conduit par M. l'abbé Riou, qui en était alors curé; ensuite sont venus ceux du Mouillage, de la Consolation, du Fort et de l'Ajoupa-Bouillon. Ces pèlerinages, toujours très édifiants, font du bien, non seulement aux pèlerins, mais encore aux habitants du Morne-Rouge, témoins de ces manifestations de foi.

L'année dernière, après la fête de saint Joseph, le P. Mary et le F. Marie-Joseph, à la tête d'une centaine d'hommes, sont allés, eux-mêmes, en pèlerinage à Saint-Joseph de la Rosière. Ils ont fait la route à pied; elle est très longue et très pénible; aussi tout le monde en a-t-il été dans l'admiration.

Au mois de septembre 1886, nous avons établi la dévotion de *l'Heure-Sainte*, de six à sept heures du soir, le dernier jeudi du mois. « Cette procession, avec flambeaux, plaît beaucoup, dit le P. Mary, et attire, chaque fois, presque autant de monde que la grand'messe du dimanche. C'est là une de nos vraies consolations, avec les premiers vendredis du mois, pendant lesquels nous avons régulièrement de 180 à 200 communions. Les hommes de la Société de Saint-Joseph ont tous fait leurs Pâques, et, depuis, nous ont donné quatre fois le spectacle consolant d'une communion générale. » (Lettre du 29 septembre 1887.)

Dans ces derniers temps, les deux vicaires généraux ainsi que le Père supérieur et quelques confrères du séminaire-collège, sont venus adresser la parole à nos fidèles. M. l'abbé Cudennec, premier vicaire général, a prêché, au mois de juillet dernier, notre première communion.

4. — Dans la nuit du 26 janvier 1887, notre communauté a été réveillée par le cri : *Au feu!* Dans le moment, nous avons cru qu'il était à l'église; mais c'était à côté, chez les Sœurs de la Délivrande. Malheureusement, il n'y avait pas d'eau; aussi, en un instant, cuisine, boulangerie, magasins, etc., tout devint-il la proie des flammes. Cependant, par précaution, de peur que le feu n'atteignît la chapelle, le P. Blanpin alla en retirer les saintes Espèces. Il s'agenouille devant les flammes, tenant en ses mains le saint ciboire, et, aussitôt, le feu fléchit et l'on peut s'en rendre maître. A l'exemple de plusieurs personnes charitables, le Père supérieur, en cette pénible circonstance, est venu en aide aux Sœurs, dont la position, du reste, est assez précaire.

---

# GUADELOUPE

## COMMUNAUTÉ DE SAINT-PIERRE A LA BASSE-TERRE

AOÛT 1886 — DÉCEMBRE 1888

1. Personnel. Décès du F. Vital et du P. Morin. — 2. Le P. Girard supérieur. — 3. Ministère. Prédications. Aumôneries du Tillac et de Versailles. — 4. Séminaire. Collège. Rivalité du lycée. Examens. Piété. — 5. Augmentation des secours accordés par le Conseil général. Projet d'un petit lycée à la Basse-Terre. Laïcisations. — 6. Siègne épiscopal vacant. Mgr Laurencin, administrateur. — 7. Nouveau gouverneur. Sa visite au séminaire-Collège.

1. — La communauté de la Basse-Terre se compose actuellement des PP. Girard, supérieur, Cadoret, Frinault. Pillu, Schürer Antoine, Robert, Fraisse, Dedianne, Grunenwald, Allheilig; des FF. Sulpice, Léon, Maville, Almaque; de MM. Bourgoïn, Montel et Giguelay, scolastiques; et d'un postulant frère, M. Mayeta, professeur d'anglais.

Le bon F. Vital, qui était avec nous depuis trois ans et qui était estimé, à juste titre, pour son talent artistique, succombait, le 18 septembre 1886, à l'hôpital militaire du camp Jacob, après un mois de souffrances supportées avec un courage et une résignation vraiment héroïques. Plusieurs de ses travaux conserveront longtemps son souvenir. Les derniers qu'il a fait exécuter par ses élèves et auxquels il s'est appliqué lui-même particulièrement, sont quatre tableaux représentant les quatre âges de la vie. Ils font l'ornement de notre parloire, et l'admiration des visiteurs. Une petite notice sur ce cher frère a été publiée au *Bulletin général*, t, XIII. p. 1293.

Les vacances de 1887 devaient se terminer plus tristement encore; car ce fut notre digne supérieur, le P. Morin, que nous eûmes à pleurer. Depuis son retour à la Guadeloupe, en janvier 1884, sa santé, loin de s'améliorer, n'avait fait que s'affaiblir de plus en plus, et lui-même ne se faisait pas illusion sur son état; personne, toutefois, n'aurait pu soupçonner un dénouement aussi prématuré. Sa mort, survenue en octobre 1887, a été une immense perte pour notre établissement, car il était universellement aimé et estimé pour sa science et sa vertu. *Le Bulletin* de novembre 1887 a donné sa notice. Ajoutons que le 10 de ce même mois, un service solennel a été célébré, pour le repos de



son âme, dans la chapelle de l'établissement. Nous n'avions invité que les parents de nos élèves et quelques amis de la maison, mais d'autres personnes vinrent spontanément pour nous prouver leur sympathie, et la chapelle était à peine suffisante pour contenir l'assistance.

Pendant que nous accompagnions les restes mortels du regretté défunt jusqu'au champ du repos, nous nous demandions avec anxiété si, à notre retour, nous ne trouverions pas une nouvelle victime : M. Bourgoïn, en effet, était on ne peut plus mal ; il avait tous les symptômes de la fièvre jaune, et son état nous inspirait de sérieuses inquiétudes ; mais, grâce à un traitement énergique et surtout à la miséricorde divine, la maladie fut enrayée et le malade revint peu à peu à la santé.

2. — Après la mort du P. Morin, le P. Cadoret, en qualité de premier assistant, prit la direction de la maison, qu'il garda jusqu'au 9 janvier 1888, date du jour où le paquebot nous apporta la nomination du P. Girard, comme supérieur de la communauté. Son installation officielle eut lieu le 2 février. Au repas, qui fut donné à cette occasion, assistaient Mgr Laurencin et plusieurs membres du clergé. Tous témoignèrent de leur sympathie au nouveau supérieur.

3. — Au moment où commence la période de temps qu'embrasse le cadre de ce *Bulletin*, plusieurs paroisses de la colonie se disposaient à faire les exercices du jubilé. Les Pères, alors en vacances, furent heureux d'exercer leur zèle dans plusieurs localités, notamment aux Abymes, à l'Anse-Bertrand, au Camp-Jacob, aux Vieux-Habitants, à Gourbeyre et aux Saintes. Messieurs les Curés font d'ailleurs souvent appel à notre concours pour prêcher, soit à l'occasion d'une fête patronale, ou d'une première communion, etc. Mgr Laurencin nous a mis lui-même à contribution pour le carême de 1888, et, sur son invitation, nous avons donné plusieurs sermons à la cathédrale.

Le P. Schürer exerce un ministère tout de dévouement à l'hospice civil de Tillac, refuge de tous les indigents malades. Il y fait un très grand bien ; il est rare, en effet, qu'un malade y quitte cette terre sans s'être réconcilié avec Dieu.

Le P. Cadoret, sans se désintéresser de l'œuvre du collège, est chargé de faire les cours d'histoire au pensionnat des sœurs de Saint-Joseph de Cluny, de Versailles. Tous les Pères sont

heureux de lui prêter généreusement leur concours pour les prédications et les confessions. Nous donnons également dans cette maison les exercices de la retraite de première communion et de la retraite annuelle des Sœurs.

En 1888, le P. Schürerer a prêché la retraite aux Sœurs de Saint-Paul de Chartres, tant à la Basse-Terre qu'à la Pointe-à-Pitre.

4. — Notre œuvre principale est toujours celle du collège diocésain. Elle a passé par bien des vicissitudes pendant ces deux dernières années. A la session du baccalauréat de juillet 1886, sur dix élèves présentés un seul était admis, tandis que le lycée, sur le même nombre, en avait six de reçus. Cet échec pouvait amener, à la rentrée, une baisse considérable dans le nombre de nos élèves. Il n'en fut rien cependant, il y eut même une hausse assez sensible; mais, hélas! l'avenir nous réservait bien des défections. Au mois de décembre suivant, par suite d'un nouvel échec, plusieurs élèves se déterminèrent à nous quitter pour aller au lycée, comme étant pour eux le seul moyen d'être reçus aux examens. Et, en effet, à la session de juillet 1887, tous furent admis. Il leur faut respirer l'air du lycée, ne fût-ce qu'un mois, pour être jugés dignes du diplôme. On ne trouve à cela rien d'étonnant, lorsqu'on sait que le jury d'examen est uniquement composé de professeurs du lycée, nos adversaires. Notre ruine est l'objectif du proviseur actuel et de ses acolytes, et pour atteindre ce but, ils ont recours à toutes sortes de moyens.

L'esprit de nos élèves se ressent quelque peu de la fondation du lycée. Néanmoins les habitudes religieuses se conservent parmi eux, et, depuis le jubilé de 1886, la dévotion au Sacré-Cœur a été pratiquée par un nombre assez considérable. Ils se sont même fait un devoir d'approcher de la Sainte-Table le premier vendredi de chaque mois, pendant neuf mois consécutifs; plusieurs, pour un motif ou pour un autre, ayant interrompu leur neuvaine, ont montré une véritable persévérance à la recommencer deux ou trois fois. Grâce à cette excellente pratique de piété, la Sainte-Table a été plus souvent fréquentée.

Les exercices du mois de Marie sont suivis avec une grande dévotion et tous prêtent volontiers le concours de leurs voix pour rehausser l'éclat des cérémonies religieuses.

La discipline, en général, n'offre pas de difficultés particulières. Le travail, autant du moins que le permet le climat, est en honneur chez la plupart. Du reste, la perspective du baccalauréat, juste récompense d'un labeur assidu, est un puissant stimulant.

5. — Malgré les échecs successifs que nous avons éprouvés aux examens, le conseil général tient à nous conserver à la Basse-Terre, et, par deux fois, il a manifesté d'une façon éclatante que telle était sa ferme volonté : la première fois, à la session ordinaire de septembre 1886, en élevant, sur la demande du P. Morin, le chiffre de la subvention de 15,000 francs à 20,000 francs; la seconde fois, à la session ordinaire de décembre, en portant ce dernier chiffre à 30,000 francs, sur les instances du P. Cadoret, supérieur intérimaire. Le lendemain de ce vote, un des membres du Conseil général, rapporteur de la Commission financière, nous en faisait part en ces termes :

Vous devez avoir appris déjà, au collège, que le Conseil général, par un vote émis hier, a accueilli la proposition de la Commission financière, portant à 30,000 francs la subvention de l'établissement que vous dirigez.

Lorsque vous lirez la discussion, si vous la lisez, vous verrez une proposition de M. Lacascade de supprimer la subvention; mais vous constaterez, en même temps, qu'il a été *seul* à voter une pareille insanité. En somme, le Conseil a été unanime à reconnaître la nécessité du collège à la Basse-Terre, et, par suite, l'indispensabilité de la subvention; on ne s'est divisé que sur sa quotité. Une forte majorité l'a fixée à 30,000 francs. La question des bourses a été également agitée et tranchée en ce sens que chacun des établissements d'instruction devait conserver *les bourses à lui attribuées* sans le transfèrement de l'un à l'autre.

Je suis heureux, etc. (Lettre de M. Armand de Lignières, du 21 décembre 1888.)

Dans la session extraordinaire de juillet 1888, qui a été des plus orageuses, deux conseillers généraux de la Pointe-à-Pitre ont émis le vœu de fonder un petit lycée à la Basse-Terre; mais, grâce à M. Bernus, conseiller de la Basse-Terre, l'examen de cette question a été renvoyé à la session suivante. On doute du succès de ce vœu, car le pays est ruiné, et le lycée de la Pointe-à-Pitre, que l'on veut soutenir à tout prix, dévorera ce qui reste encore de ressources à la colonie.

Une autre cause de ruine, c'est la laïcisation des écoles primaires de garçons, qui se poursuit depuis un an. Les Frères de la doctrine chrétienne de Ploërmel doivent céder la place aux laïques, au mois d'août 1889. Pour les remplacer, on a fondé une sorte d'école normale d'instituteurs. Six mois ont suffi à la formation des trente premiers qui en sont sortis !

6. — Le siège épiscopal de la Basse-Terre est toujours privé de son titulaire, et le gouvernement français ne semble pas à la veille de rétablir le traitement supprimé depuis plusieurs années. Le diocèse continue à être administré par l'ancien premier vicaire général de Mgr Blanger, Mgr Laurencin, avec lequel nous avons des relations faciles et pleines de cordialité.

A la suite de la suppression<sup>1</sup> par la Chambre du traitement de l'évêque de la Basse-Terre, il avait été convenu, entre la nonciature et le ministre des affaires étrangères, M. Flourens, que le Saint-Siège conférerait à l'administrateur du diocèse de la Guadeloupe le titre d'évêque titulaire. La question du choix de l'administrateur arrêta quelque temps cette nomination. Enfin, l'on s'est arrêté à Mgr Laurencin, qui a été préconisé archevêque d'Anazarbe, dans le consistoire du 1<sup>er</sup> juin 1888. Les formalités bureaucratiques, pour la délivrance des bulles, retarderont son sacre jusque dans les premiers mois de l'année prochaine. Il se trouve en ce moment en France, où il est rentré au mois d'août ; il attend de recevoir la consécration épiscopale avant de venir reprendre la direction du diocèse.

7. — Au mois de septembre 1886, arrivait dans la colonie le nouveau gouverneur, M. Le Boucher. Vers la fin de décembre, il nous fit sa visite officielle, en compagnie du général de division Bossant, originaire de la Basse-Terre, inspecteur des troupes dans les colonies. M. Sainte-Luce, directeur de l'Intérieur, et M. Brassac, chef du service de santé, faisaient également cortège à M. Le Boucher. Comme on le pense, la réception eut lieu avec toute la pompe possible ; aussi le nouveau gouverneur nous en témoigna-t-il toute sa satisfaction par des paroles pleines de bienveillance. En réponse à un compliment fait par un élève de philosophie, il prononça un beau discours pour recommander aux élèves la reconnaissance, la docilité, l'obéissance, etc. Entre autres paroles, nous citerons un passage à notre adresse :

« A toute école, dit-il, où l'on enseigne le patriotisme, le respect des institutions du pays, le culte du beau et du bien, nous, les administrateurs de la colonie, nous faisons une part dans notre sollicitude... Nous nous inclinons avec respect devant tous les maîtres de la jeunesse, quelle que soit la robe sous laquelle bat un cœur d'instituteur dévoué à sa sainte mission. A ce titre, Messieurs les professeurs, un ancien universitaire vous salue. »

Belles paroles, assurément, mais qui n'ont rien changé pour nous dans la pratique. Aux deux distributions de prix qu'il a présidées, il a cherché à nous consoler de nos insuccès aux examens, en nous démontrant que les candidats admis avaient été formés par nous, et que le lycée leur avait seulement donné le dernier poli. A dire vrai, cependant, dans ses discours d'ouverture au conseil général, il n'a jamais fait mention du séminaire-collège. Aussi comptons-nous sur Dieu seul et non sur la faveur humaine.

---

## HAÏTI

---

### COMMUNAUTÉ DE SAINT-MARTIAL A PORT-AU-PRINCE

AOÛT 1886. — DÉCEMBRE 1888.

1. Epreuves. Maladie et mort du P. Lejeune et du F. Raymond. Départs et nouveaux arrivés. — 2. Installation du P. Jaouen, supérieur. — 3. Œuvre du séminaire-collège. Nombre d'élèves. Examens. L'Œuvre au point de vue religieux. — 4. Distributions de prix. — 5. Associations des anciens élèves. Statuts et inauguration. — 6. Le D<sup>r</sup> Scott. Dévouement et mort chrétienne. — 7. Saint ministère. — 8. Constructions pour l'installation des Sœurs. — 9. Troubles politiques. Mort du général Salomon.

1. — Le dernier *Bulletin* de la communauté de Saint-Martial s'arrête au mois d'août 1886. Nous entrons en ce moment dans la période la plus rude de l'année. Déjà les PP. Weik et Gœpfert n'en pouvaient plus de fatigue, et se voyaient obligés de renoncer, pour quelques mois, à leurs cours. La classe de seconde n'ayant pas non plus de professeur, le P. Eugène Lejeune, supérieur, avait dû s'en charger en grande partie, lui-même, depuis le commencement de l'année. Notre personnel étant ainsi réduit, il devait en résulter pour tout le monde un

grand surcroît d'occupations, que rendaient encore plus pénibles les fortes chaleurs de la saison. Aussi, les santés ne tardèrent-elles pas à être rudement éprouvées.

Le *Bulletin* de décembre suivant annonçait la mort si rapide du P. Lejeune, précédée à peine de quinze jours par celle du F. Raymond. Celui-ci, atteint le 18 octobre d'une fièvre bilieuse, paraissait quelques jours après hors de danger, lorsqu'une malheureuse imprudence occasionna une rechute, qui l'enleva brusquement, en deux jours (24 octobre 1886). Ce cher Frère laisse parmi nous bien des regrets. Ses qualités aimables, son activité et son savoir-faire le rendaient très précieux.

Peu après le Frère, et plus rapidement encore, succombait le P. Lejeune. Alité le 7 novembre, mais sans éprouver d'autre malaise qu'une forte migraine, la fièvre se déclara le lendemain dans toute son intensité, et dès lors son état n'inspira presque plus d'espoir. En effet, il succombait le 10 novembre. Le *Bulletin* de décembre 1886 a donné une notice édifiante sur notre cher Père supérieur.

La fièvre régnait alors dans la communauté. Les PP. Goepfert Emile, Haaby, Dehaesenberghé, Ritzenthaler et M. Lacaque furent les plus gravement atteints. Sur l'avis d'une commission sanitaire, nommée par l'administration, nos élèves furent licenciés pendant une quinzaine de jours. Les cours purent cependant reprendre ensuite leur marche régulière et être continués jusqu'au 23 décembre, époque des grandes vacances.

L'année 1887 a été moins inclémente, sans toutefois manquer de réclamer un tribut, qu'il n'est guère facile de lui refuser sous notre climat. Ainsi, dès le mois de mai, le P. Lang a ressenti les premières atteintes d'une maladie, qui lui a rendu très pénibles les derniers mois de l'année, et a fini par nécessiter son retour en France. Au mois de septembre, le P. Schérer a été pris aussi d'une fièvre tenace, qui nous alarma un moment; mais un mieux s'étant déclaré, nous nous empressâmes de l'envoyer à Petionville, d'où il revenait un mois après complètement remis.

L'année 1888 nous a été également assez favorable. Nous n'avons à signaler jusqu'à présent qu'une entérite aiguë chez le P. Louis Picarda, qui lui a duré du 26 juillet à la dernière quinzaine de septembre, époque où il a pu reprendre sa classe; une

fatigue très grande qui, au mois d'août, obligea M. Kuentzler d'interrompre ses fonctions; et enfin les indispositions assez fréquentes du P. Dehaesenberghé, qu'explique un séjour de huit ans sous les tropiques. Ce cher Père vient de rentrer en France.

Par suite des morts et des maladies, notre personnel a dû subir quelques changements dans ces deux dernières années. Dès les premiers mois de 1887, les PP. Weïk et Emile Gæpfert nous avaient quittés pour raison de santé. A la même époque, se rendait à la Martinique M. l'abbé Lacaque, prêtre du séminaire du Saint-Esprit, admis enfin au cadre du clergé des colonies. En 1888 sont successivement partis pour la France les PP. Lang, Singelin, le F. Marie-Aloyse et récemment le P. Dehaesenberghé avec M. Bénard.

Pour combler tous ces vides, nous sont venus : le P. Picarda Louis, à la fin d'août 1886; le P. Jaouen, au commencement de novembre de la même année ; tous les deux arrivaient de la Martinique; dans les premiers mois (1) de 1887, M. Kuentzler, envoyé du grand scolasticat.

Au mois de novembre de la même année, nous arrivaient aussi le P. Mathaly et les FF. Léopold et Noël. Enfin en novembre dernier, nous avons reçu le P. Sengelin, avec le P. Laudrin et le F. Phocas. Nous avons été heureux de profiter également de l'excellent concours d'un de nos anciens élèves, M. Doret. Il est resté avec nous depuis la fin [de 1886 jusqu'aux premières semaines de 1888, pour se rendre en France et se préparer à l'École centrale.

2. — A l'occasion de la nomination du P. Jaouen comme supérieur du séminaire-collège, il nous a été doux de voir toute la sympathie qu'il avait déjà su inspirer, bien qu'il n'eût encore passé que deux mois au milieu de nous. Mgr l'Archevêque s'est fait un plaisir de venir présider le repas d'installation et il a exprimé au P. Supérieur combien il se trouvait heureux du choix fait par la Maison-Mère. Sa Grandeur était accompagnée de tout le clergé de la ville, et de plusieurs Frères de l'Instruction chrétienne.

Les bonnes relations qui se cimentèrent alors n'ont fait que

(1) Nous ne cessons de prier nos confrères de vouloir bien nous donner des dates précises. Il est souvent manqué à ce point dans le cours de ce *Bulletin*.

s'étendre et s'affermir depuis. Ajoutons que les sentiments du premier Pasteur du diocèse à notre égard sont partagés par les familles de nos élèves, et que nous ne saurions assez remercier Dieu de l'attachement et de la confiance qu'elles témoignent à l'établissement.

3. — L'œuvre du séminaire-collège est toujours en bonne voie. Au commencement de l'année 1887, cependant, nous avons eu une certaine diminution dans le nombre des rentrées, ce qui ne s'expliquait que trop par l'état de gêne financière où se trouvait le pays; mais, dès le mois de mars, ce nombre avait déjà dépassé 200 et, après Pâques, il était de 250 à 275, notre chiffre ordinaire. Ce chiffre s'est maintenu en 1888 jusqu'aux troubles de juillet; c'était l'époque de nos petites vacances. La rentrée ne nous ramena que fort peu d'externes, car tout le monde présentait les événements, qui ne tardèrent pas, en effet, à éclater. Malgré l'agitation des esprits, quelques externes ont continué, cependant, à fréquenter les classes, mais le nombre total ne dépasse plus 120.

Nous sommes assez satisfaits de ces élèves. Leur application au travail nous étonne même chez un bon nombre. Aussi, aux différents examens passés devant la commission de l'instruction publique, ces Messieurs se sont-ils toujours montrés satisfaits. L'année dernière, notamment, le compte-rendu officiel de ces examens avait une page particulièrement élogieuse à l'adresse du séminaire-collège.

4. — Nous voudrions pouvoir rendre le même bon témoignage de nos enfants pour ce qui concerne la piété. Malheureusement, pour être sincère, il faut avouer qu'ils ne répondent pas complètement à ce que nous désirerions sous ce rapport. Il y a lieu, cependant, de faire une exception en ce qui regarde nos pensionnaires; pour eux, ils nous donnent vraiment de la consolation, mais il n'en est pas ainsi de la masse de nos externes, et ce sont les plus nombreux. Il y a, d'ailleurs, plus d'une cause favorisant cet état de choses. Ainsi, le congé du samedi, forcément obligatoire parce que c'est jour de marché, est, pour plusieurs, un obstacle à la fréquentation régulière des sacrements. Nous faisons tout ce qui dépend de nous pour obtenir qu'ils se confessent, au moins, la veille des grandes fêtes; et ces jours-là encore ils nous échappent, pour la plupart, car, dans ces solen-



nités, nous devons nous rendre à la cathédrale et il ne s'y trouve pas de place réservée pour nos externes. Ce qui nous console, c'est que bon nombre de nos anciens élèves viennent, chaque année, au séminaire, pour se disposer à remplir leur devoir pascal.

5. — En 1886, les tristes circonstances qui marquèrent la fin de l'année ne nous permirent pas d'avoir une distribution solennelle de prix. Nous avons tenu à donner à celle de 1887 le plus d'éclat possible. On a compris, sans doute, notre intention, car, depuis longtemps, on n'avait vu une assistance aussi brillante et aussi nombreuse. Au premier rang, où présidait Mgr l'archevêque, se faisaient remarquer la plupart des secrétaires d'Etat, les inspecteurs de l'instruction publique et le clergé; puis un nombre considérable de sénateurs, de députés, de généraux, et plusieurs représentants du corps diplomatique. Une excellente interprétation du drame de *Thomas Morus*, le choix et la bonne exécution de la musique instrumentale et vocale, un temps splendide, enfin, tout a contribué à faire de cette soirée une des plus mémorables que nous ayons eues.

6. — Une œuvre qui ne contribuera pas peu, nous l'espérons, à développer et à affermir en nos enfants les sentiments chrétiens, c'est l'association que nos anciens élèves viennent de former au commencement de cette année (1888). Un certain nombre d'entre eux, et des plus marquants, en entraîneront d'autres, par l'exemple qu'ils donnent d'une piété sincère et vraiment solide.

Mgr Guilloux avait compris tout le bien qu'une pareille association pouvait faire à la jeunesse haïtienne, et il avait longtemps songé aux moyens de l'organiser. Le P. Lejeune s'était vu sur le point de réaliser ce vœu du regretté Prélat, lorsque lui-même fut surpris par la mort. L'œuvre a été fondée, enfin, par un de nos anciens élèves, qui venait de rentrer de France, avec son diplôme de licencié en droit, M. Georges Sylvain, actuellement professeur à l'école de droit de Port-au-Prince.

Il avait fait partie d'une association au collège Stanislas, à Paris, où il avait passé quelques années; et il ne désespéra pas d'en créer une semblable entre les anciens élèves de Saint-Martial. Les premières ouvertures qu'il en fit à d'anciens condisciples l'encouragèrent. Les statuts furent bientôt rédigés, et

il vint les soumettre à un comité d'initiative, réuni au séminaire, sous la présidence des Pères. Ayant obtenu leur approbation, le jeune organisateur s'empessa d'en donner connaissance aux provinces, et bientôt des lettres d'adhésion affluèrent de toutes parts. Le nombre s'en éleva, dès le commencement, à 115.

Dès lors il n'y avait qu'à donner à l'œuvre une organisation définitive, et c'est ce qui eut lieu dans une réunion générale tenue au séminaire sous la présidence du Père supérieur. On y fixa les statuts, en même temps qu'on élut le bureau administratif et le conseil de l'œuvre. Des fêtes, où se fit remarquer la fraternité la plus franche et la plus expansive, couronnèrent ces premières réunions. Ce furent d'abord les agapes (27 mai); puis un service funèbre pour les professeurs et les élèves défunts, chanté, le surlendemain, par M. l'abbé Dambreville, membre de l'association : « Belle messe, avec musique et chœurs, où les élèves du séminaire se sont surpassés ». (*La Vérité*, 19 mai 1888.) Il y eut aussi une soirée littéraire.

Il ne sera peut-être pas sans intérêt de rappeler quelques santés, portées à la première de ces fêtes, ne serait-ce que pour prouver à nos vénérables prédécesseurs que Haïti n'est pas la terre classique de l'ingratitude et de l'oubli. C'est d'abord Mgr l'Archevêque qui, répondant au toast du président de l'œuvre, M. Edmond Lespinasse, évoque les souvenirs du bon P. Simonet et de tous les autres supérieurs « envers qui, dit-il, le collègue a contracté une dette de reconnaissance. » Puis, se lève le premier député de Port-au-Prince, M. Jérémie, et il boit spécialement à tous les anciens professeurs de Saint-Martial. Enfin le docteur Scott adresse son toast aux Pères du Saint-Esprit, « bienfaiteurs d'Haïti, qui ont su donner à la patrie haïtienne des députés, des avocats, des médecins, de grands négociants, et mieux que cela, ajoute-t-il, des hommes et des chrétiens ».

7. — En ce moment, le brave docteur, peu chrétien en pratique, ne se doutait pas, sans doute, qu'il allait, par son exemple, rendre bientôt témoignage de ces bons sentiments, dont, malgré les apparences, on se pénètre quand même, sous l'influence de l'éducation religieuse. En effet, quinze jours après, éclata l'incendie du 4 juillet 1888, et pour conjurer le fléau, les pompiers libres, anciens élèves du séminaire, rivalisèrent d'ac-

tivité avec les matelots du *Bisson* et de la *Ville de Saint-Nazaire*.

Mais, entre tous, le docteur Scott fut héroïque. Monté sur le faite d'un toit, il ne lâcha pied que lorsqu'il s'y vit contraint par la violence du feu. Alors il se laissa tomber sur le plancher du grenier ; mais le plancher céda, et, dans sa chute sur le parquet, le brave docteur reçut une affreuse contusion. Transporté au séminaire pour y être soigné, il fut condamné à l'immobilité la plus absolue, sous peine de déterminer une hémorragie des plus dangereuses. Il resta donc, dans une de nos salles, couché sur le dos, pendant deux mois.

Quand enfin il fut un peu mieux et qu'il put se rendre compte du danger auquel il n'avait échappé que par une sorte de miracle, il dit au P. Saint-Clair : « Je comprends maintenant pourquoi vous insistiez tant, avec le docteur Destouches, pour me faire confesser. Je reviens de loin. Eh bien ! je ne serai pas ingrat, et aussitôt que je pourrai marcher, ma première promenade sera pour la chapelle où je veux communier. » Il n'attendit même pas ce moment : trois jours après, il faisait appeler le P. Saint-Clair et, le lendemain, il communiait pieusement dans sa chambre.

7. — Outre leurs occupations ordinaires, quelques Pères ont aussi à s'occuper de ministère, et spécialement d'aumôneries. Ainsi le P. Schuster est chargé de celle du pensionnat des Sœurs de Saint-Joseph, et le P. Haaby de celle de l'externat de la ville. Le P. Bertrand a remplacé le P. Sengelin à l'hôpital, et le P. Schérer continue son ministère à la prison. Le P. Louis Picarda va trois fois par semaine dire la messe à la chapelle de Saint-Louis de Turgeau, dans la banlieue de Port-au-Prince.

Outre ce ministère régulier, nous nous faisons encore un devoir de prêter notre concours au clergé des paroisses chaque fois que nous en sommes priés. C'est surtout à l'occasion de la Semaine sainte et des fêtes patronales qu'on vient nous inviter, et ce n'est pas le ministère le moins fatigant. Les moindres paroisses, en effet, ont une population de 10 à 15,000 âmes ; il en est qui atteignent le chiffre de 30 à 35,000, et, pour répondre à tant de besoins, sur une si immense étendue, il n'y a que deux prêtres, quelquefois même un seul ! Dès lors, il n'y a pas à s'étonner que la moyenne de la vie, parmi le clergé,

d'après une évaluation récente, ne dépasse guère deux ans, ni que le fétichisme africain, avec ses horreurs, ne soit pas rare dans nos mornes.

8. — Sur son lit de mort, le P. Lejeune nous faisait part de deux projets qu'il aurait eu à cœur d'exécuter : la construction d'une chapelle, et celle d'une maison devant servir d'infirmierie et de lingerie, et desservie par des Sœurs. Il y avait, en effet, bien longtemps que le besoin de ces constructions se faisait sentir; mais les ressources avaient toujours manqué. Une amélioration dans nos finances nous a permis d'entreprendre, au commencement de cette année (1888), le second de ces projets; et, maintenant, voilà debout un nouveau bâtiment spacieux et commodément aménagé, de manière à donner deux parloirs, deux infirmeries, une lingerie et une pharmacie, sans compter la partie destinée aux Sœurs. Nous pensons les y installer au mois de janvier 1889, pour la nouvelle année scolaire qui, pour nous, commence en février. Nous avons l'espérance de pouvoir aussi commencer la construction de notre chapelle; mais les événements, survenus depuis quelques mois, nous obligent à remettre à plus tard cette construction, bien urgente cependant. En attendant, nous possédons un bel autel, artistement découpé, et dû au travail du P. Ritzenthaler.

9. — Les journaux ont déjà parlé des tristes événements politiques au milieu desquels nous vivons depuis le mois de mai (1888). Une indisposition du général président Salomon, que l'on jugeait grave, mit aussitôt en présence deux concurrents à la première magistrature du pays; et l'on menaçait déjà d'en venir aux mains, lorsque le Président porta un décret d'exil contre l'un et l'autre. Dès lors, les deux partis se tournèrent contre le général Salomon; et, les pêcheurs en eau trouble aidant, les choses s'envenimaient chaque jour lorsque éclatèrent les épouvantables incendies du 4 et 7 juillet. Le pouvoir fut accusé de connivence avec les incendiaires, et la révolution devint imminente. Elle fut proclamée au Cap-Haïtien, le 5 août, par le général Seide Télémaque, qui posait en même temps sa candidature à la présidence. Le 10, à neuf heures du matin, une première fusillade nous apprenait qu'à Port-au-Prince, on imitait son exemple. A midi, le général Salomon donnait sa démission, sans avoir essayé de résistance; et, à deux heures, il se rendait,

sous la sauvegarde des ministres plénipotentiaires de France et d'Angleterre, à bord du *Canada*.

Quelques jours après, défilait dans les rues de Port-au-Prince, l'armée du général Seïde, à laquelle on fit d'ailleurs, au moins en apparence, l'accueil le plus fraternel. Alors se forma un gouvernement provisoire, à la tête duquel on fut heureux de voir élever le brave général Boisrond-Canal, ancien président démissionnaire de 1879, qui avait toujours su maintenir l'ordre. Deux candidats se trouvaient ouvertement en concurrence : le général Légitime, très sympathique à la ville de Port-au-Prince, un des exilés du 24 mai, et le général Seïde Télémaque.

A cause de la modération de l'un et de l'autre, on espérait que les constituants pourraient être élus, et qu'on proclamerait ensuite le président. Jusque-là, tout s'était passé de la manière la plus pacifique, et l'on s'applaudissait déjà de voir en Haïti une révolution s'accomplir sans son cortège habituel de guerre civile, d'incendies et de pillage. Malheureusement, on comptait sans les intrigues des partisans. Les plaintes ne tardèrent pas à se faire entendre, et l'on passa bien vite aux provocations.

Le 28 septembre, à sept heures du soir, le canon tonne, les mitrailleuses crépitent, les balles sifflent, venant de toutes les directions. Ce que l'on redoutait était fatalement arrivé : les troupes du Nord étaient aux prises avec celles de Port-au-Prince. Dès les premiers instants, nous allâmes nous réfugier, avec nos élèves, à l'abri des murs épais du rez-de-chaussée, car une vraie pluie de balles rendait nos dortoirs et nos chambres inhabitables. Le combat dura jusqu'à cinq heures du matin. Jamais, dit-on, on ne s'est battu avec tant d'acharnement. Parmi les nombreuses victimes se trouvait le général Seïde, tombé des premiers. La nouvelle de sa mort, bientôt répandue dans la province, a fait croire à un guet-apens et à un assassinat, de sorte que l'on craint de terribles représailles. Nous attendons anxieusement le mot de la fin.

Quant au général Salomon, nous n'avons eu, pendant les neuf années qu'il est resté au pouvoir, qu'à nous féliciter de nos bonnes relations avec lui. Sa bienveillance, à notre égard, ne s'est jamais démentie. On sait qu'il est mort chrétiennement, à Paris, le 19 octobre 1888, entouré de sa femme, de sa fille, M<sup>me</sup> Magnus, et du docteur du Chatelet. Il a eu la consolation

de recevoir, à ses derniers moments, la visite de Mgr l'Archevêque de Paris, qui lui a donné le sacrement de Confirmation.

---

## NÉCROLOGIE



### LE F. MARIE-EUGÈNE

DÉCÉDÉ A BOFFA (RIO-PONGO), LE 20 OCTOBRE 1888

Le F. Marie-Eugène (Eugène Sullivan) était né le 14 juillet 1848 à Kilmeen, diocèse de Kerry (Irlande). Reçu postulant Frère à Rockwell le 20 mars 1869, il y fit profession le jour de la Fête-Dieu, 30 mai 1872. Son supérieur rendait alors de lui ce témoignage : « Extérieur modeste, bonne santé, très intelligent ; au point de vue disciplinaire et moral, ne laisse rien à désirer. »

Peu après sa profession, il fut envoyé en mission à Sierra-Léone. Il était à Freetown, lorsqu'il fut admis en principe aux vœux perpétuels (mai 1875) qu'il émit au Saint-Cœur de Marie, le 8 septembre 1877.

A défaut de tout autre renseignement sur ce cher Frère, nous sommes heureux de pouvoir du moins donner la lettre suivante du F. Alexis, qui a été longtemps en rapports avec lui.

J'ai vécu avec le F. Marie-Eugène l'espace de cinq ans, et pendant ce temps il a été pour moi un modèle par sa régularité sa piété et ses bons exemples. A le voir dans ses occupations, on n'aurait trouvé en lui rien que d'ordinaire, sinon une grande activité en tout et pour tout, et surtout un grand jugement pratique dans son travail. Il a beaucoup embelli l'établissement de Saint-Joseph de Boffa, en y faisant de grandes allées bordées de cocotiers et de colatiers, qui procureront de précieuses ressources.

Quand il rentrait du travail, on remarquait en lui le bon et fervent religieux ; je ne l'ai jamais vu revenir des champs sans avoir son chaquet à la main.

Pour les devoirs de piété prescrits par la Règle, il n'y manquait jamais ; et même, s'il lui arrivait d'être alité par la fièvre, il se levait néanmoins à l'heure des exercices. Parfois je lui faisais observer que

ce n'était pas prudent; il me répondait alors : « Mon cher, mon cher, à deux on prie toujours mieux que tout seul. »

Il avait le secret de se faire aimer des enfants, et de les faire bien travailler, en leur disant par-ci par-là un bon mot, ou, quand il en était très content, en leur chantant une chansonnette.

Tout ce qu'il a souffert, pendant un an, dans la fondation de Sangha, est, je crois, le secret de Dieu; mais on peut dire sans se tromper qu'il y a enduré la faim, la soif, les insomnies et cela avec un cœur aussi gai que s'il ne lui eût jamais rien manqué. Si nous avons aujourd'hui une belle station à Sangha, c'est grâce à son activité et à son savoir-faire. Quand il l'a commencée, il n'avait absolument rien sous la main; il fallait aller couper et chercher le bois en pirogue, à 10 lieues de là; mais malgré tous les contre-temps et la mauvaise volonté des noirs, il est parvenu à bâtir une maison d'habitation de 20 mètres de longueur; une magnifique chapelle de 16 mètres de long sur 8 de large, qui se trouve actuellement couverte en zinc, et une cuisine. Voilà ce que son courage et son esprit de foi lui avaient fait faire dans l'espace d'un an.

De Libéria, où il fut envoyé en 1881, il m'écrivait, de temps en temps, pour me demander des nouvelles de ses plantations de Sangha et des chrétiens du Rio-Pongo; et c'est avec grand plaisir, me disait-il, qu'il lisait et relisait mes réponses : il se croyait alors au milieu de nous.

A son retour à Boffa, en juillet dernier, je le trouvai bien fatigué, et je ne pus m'empêcher de lui en faire la remarque. Il me dit, en souriant, qu'en effet il se sentait très fatigué, et qu'il espérait que sa tâche serait bientôt finie en ce monde.

Il a été exaucé. Espérons que du haut du ciel il n'oubliera pas la pauvre Mission du Rio-Pongo, pour laquelle il s'est si généreusement sacrifié.

Le P. Raimbault, en annonçant au Révérend Père la mort de ce bon Frère, ajoutait les lignes suivantes :

Le F. Marie-Eugène était un modèle : Pieux, fidèle observateur de la règle, obéissant, d'un dévouement sans bornes et toujours prêt à tout. C'est à lui surtout que l'on doit la construction de Sangha. Il y a fait ce que peu de missionnaires auraient pu faire. Il est mort heureux. Il a souffert beaucoup pendant les deux premiers jours de la maladie; il ne souffrait plus, disait-il, le troisième qui a été le dernier. « Vous n'avez pas peur de la mort, n'est-ce pas, Frère? — Non, répondit-il; pourquoi aurais-je peur? » Après une telle vie, en effet, il pouvait mourir sans crainte. *Beati qui in Domino moriuntur.* ( Lettre du 7 novembre 1888.)

---

## LE F. GAUDENS SCHNEIDER,

DÉCÉDÉ A CHEVILLY, LE 23 OCTOBRE 1888.

Le F. Gaudens (Philippe Schneider) était né, le 11 avril 1837, à Atzelgift, petit village faisant partie de la paroisse de Mariens-tadt, confiée autrefois au soin de nos Pères d'Allemagne. Ses parents, honnêtes cultivateurs, se faisaient remarquer par cet esprit foncièrement chrétien, qui s'est toujours admirablement conservé en ce pays.

Dès qu'il connut la congrégation et ses œuvres, le jeune Philippe Schneider sentit s'éveiller dans son cœur le désir de se consacrer à Dieu dans la vie religieuse. Admis au noviciat des Frères, à Marienthal (24 nov. 1864), il y fit son postulat et son noviciat, sous la direction des PP. Burg et Strub, et fut admis à la profession le 2 février 1867.

Tous ceux qui ont eu des rapports avec le bon F. Gaudens à Marienthal, où il resta jusqu'à son départ d'Allemagne en 1873, ont gardé de lui un très bon souvenir. Non seulement il édifiait par sa piété, sa régularité et sa charité, mais encore il charmait par son caractère plein d'aménité et d'une franche gaieté.

Lors de l'expulsion de nos Pères de l'Allemagne, en octobre 1873, le F. Gaudens quitta Marienthal, avec les autres Frères, et fut envoyé comme eux aux États-Unis, où il est resté jusqu'en février dernier.

Revenu alors en France, par suite d'un asthme violent qui le fatiguait beaucoup, il ne pensait cependant pas, dans les premières semaines de son arrivée, être si près du tombeau. Mais l'été plus ou moins froid de cette année lui ayant été peu favorable, il commença à entrevoir, avec une sérénité parfaite, sa fin prochaine. Il s'est ainsi affaibli peu à peu jusqu'à la fin d'octobre, édifiant tous ceux qui l'approchaient, par sa piété et sa résignation à la volonté de Dieu. Le dimanche 21 octobre, on fit droit à la demande, qu'il avait déjà plusieurs fois exprimée, de recevoir les derniers sacrements. Le mardi 23 octobre, sentant sa dernière heure venir, il voulut se confesser encore une fois, et reçut avec reconnaissance l'indulgence *in articulo mortis*.

Il expira quelques moments après, doucement et sans agonie, assisté pieusement par le bon P. Bangratz, alors en passage à



Chevilly. Coïncidence frappante! C'est le P. Bangratz qui lui avait ouvert les portes de la vie religieuse; ce fut lui qui, vingt-quatre ans plus tard, l'aida à franchir le dernier passage du temps à la bienheureuse éternité.

---

### MOUVEMENT DU PERSONNEL

**Retours en France.** — Sont rentrés à la Maison-Mère, pour raisons de santé :

Le 3 novembre, le F. Genès, de la communauté de Pittsburgh;

Le 30, le P. Kunemann, de la communauté de Saint-Louis du Sénégal; il devait déjà revenir en France à la fin d'octobre, mais son état ne lui permit pas de s'embarquer alors.

Le 5 décembre, le P. Steurer, de la communauté de Conway (Arkansas);

Le 11 décembre, le P. Dehaesenberghe, arrivé de Port-au-Prince avec M. Bénard, rentrant au noviciat, et un scolastique haïtien, M. Théodore, venu pour le grand scolasticat;

Le 22 décembre, M. Maher, revenu également de la Trinidad, pour faire son noviciat.

**Placements et mutations.** — Ont été envoyés récemment :

A *Chevilly*, le P. Thuet, de la maison du Grand-Quevilly (2 nov.), et le F. Paulin, de la maison de Saint-Michel;

A *Epinal*, le P. Gardel, de la communauté de Merville (20 oct.), et le P. Aloïs Kuentz, de Cellule (7 nov.);

A *Merville*, provisoirement, le P. Le Beller, revenu de la Guyane (9 nov.);

A *Cellule*, aussi, provisoirement, le P. Schaal, revenu de la Martinique (26 nov.);

A *Bordeaux*, le P. Criqui, précédemment à Cintra (24 oct.), et le P. Breindenbent, nouveau profès (11 déc.), l'un et l'autre pour s'y reposer;

A *Saint-Mauront*, le P. Palley, revenu de Bourbon (19 nov.);

A *Mesnières*, le F. Marie-Aloïs, de la communauté de Douvaine (30 oct.), et les FF. Optat, de Langonnet, et Barnabé, de Chevilly (25 nov.)

Au *Grand-Quevilly*, le F. Taurin, de Grignon (12 nov.).

**Départs d'outre-mer.** — Se sont embarqués :

Le 6 novembre, à Lisbonne, pour *Huilla*, avec le P. Antunès, le P. Marquès, nouveau profès; le F. Elpide, qui était précédemment à Mesnières; et un novice Frère de Chevilly, le F. Dorothee. — Avec eux sont partis, pour la même destination, un prêtre portugais, M. l'abbé Barbosa, qui a passé quelques mois au noviciat de Grignon; et trois sœurs de Saint-Joseph.

Le 10 novembre, à Saint-Nazaire, pour la *Guyane*, le P. François, que ses rhumatismes avaient jusqu'ici condamné au repos à Chevilly; et avec lui un prêtre séculier, M. l'abbé Lépinard;

Le 1<sup>er</sup> décembre, à Hambourg, pour le *Gabon*, le P. Delorme, et un nouveau profès, le P. Morvan. Le P. Delorme a profité de son séjour en France pour faire imprimer une nouvelle édition du catéchisme français-pongoué, de la Mission des Deux-Guinées, revu préalablement par Mgr Le Berre, et complété par l'addition des prières les plus usuelles (1).

Le 5 décembre, à Bordeaux, pour la *Sénégalie*, le P. Barthélemy Stoffel, revenu, au mois d'août, de Bourbon; et un nouveau profès, le P. Durdos.

---

**NOUVELLES DES COMMUNAUTÉS**

**Ordinations.** — Le samedi 22 décembre, a eu lieu dans la chapelle du séminaire du Saint-Esprit, l'ordination habituelle des Quatre-Temps de Noël. Elle comptait 10 prêtres, 5 diacres, 7 sous-diacres, 10 minorés et 5 tonsurés. Parmi ces ordinands, il y en avait quelques-uns du noviciat et du scolasticat.

Le 28 octobre, il y avait eu, à Grignon, une autre ordination spéciale pour les novices. Elle comprenait 21 prêtres, 4 diacres et 1 sous-diacre.

Ces deux cérémonies ont été faites par Mgr Duboin.

**Langonnet.** — Il y a eu, à Saint-Michel, une affaire dont quelques-uns de nos confrères ont peut-être entendu parler, et qui nous a, un moment, bien vivement préoccupés.

Un des Frères de l'établissement a été arrêté, le 23 octobre, à

(1) Cet ouvrage, imprimé, comme *le Bulletin*, chez M. de Soye, forme un volume in-18, de 260 pages.

la suite d'imputations calomnieuses portées contre lui par quelques méchants petits évadés. Les mauvais journaux de Paris et de la province criaient déjà au scandale, en rappelant les affaires de Cîteaux. Grâce à Dieu, l'innocence du bon Frère n'a pas tardé à être reconnue, et, à la suite d'une double enquête, une ordonnance de non-lieu rendue en sa faveur, le 11 novembre, par le juge d'instruction de Pontivy.

**Merville.** — Le P. Kientzler a été pris, au commencement d'octobre, d'une fluxion de poitrine. Il est maintenant rétabli; cependant il n'a pu encore reprendre entièrement ses fonctions.

**Martinique.** — On a eu des inquiétudes plus graves encore pour le P. Vanhaecke, qui a été atteint de la fièvre jaune. Il nous annonce lui-même sa guérison par une lettre du 30 novembre. Le P. Berne, qui a eu après lui la même maladie, est aussi en convalescence.

**Zanguebar.** — A la suite du bombardement de Bagamoyo par les Allemands, une grande partie de la population s'est réfugiée auprès de la Mission, située à vingt minutes environ de la ville indigène. D'après une lettre de Mgr de Courmont, il y a là de 4 à 5 000 noirs rassemblés autour de l'établissement. La Mission fait distribuer des vivres à un grand nombre. Les protestants eux-mêmes, touchés de cette charité, ont fait une quête à Zanzibar pour lui venir en aide. (Lettre du 20 nov. 1888.)

Comme on l'a vu par les journaux, le blocus de la côte a été déclaré et établi le 2 décembre. Une autre lettre de Mgr de Courmont, qui vient de nous arriver, nous donne de bonnes nouvelles au sujet de nos stations de l'intérieur. (Lettre du 4 décembre 1888.)

**Ballarat.** — Le T. R. Père vient de recevoir aussi des nouvelles de nos confrères d'Australie. Tout, jusqu'ici, a été à souhait : temps exceptionnellement favorable pour la traversée; accueil enthousiaste de la part de la population; débuts aussi encourageants que possible, tant pour l'œuvre du collège que pour le saint ministère, etc. (Lettre du 13 novembre 1888.)

Maison-Mère, 28 décembre 1888.

---

LE SECRÉTAIRE-GÉRANT : BARILLEC.

# TABLE DES MATIÈRES

## PARTIE GÉNÉRALE

|                                                                                                                                      | Pages.   |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|
| <b>Vén. Père.</b> Approbation de ses écrits. 27 <i>Mai</i> 1886. . . . .                                                             | 1        |
| Décret de non culte. 13 <i>Janv.</i> 1887. . . . .                                                                                   | 33       |
| Procès de réputation de sainteté. 22 <i>Mars</i> 1888. . . . .                                                                       | 473      |
| Continuation de ce procès. . . . .                                                                                                   | 569, 693 |
| Guérison de M. l'abbé Duby par son intercession. . . . .                                                                             | 273      |
| Fête du 2 février 1888 à Chevilly. Conférence du T. R. Père. . . . .                                                                 | 435      |
| <b>Congrégation en général.</b> Décret autorisant le legs Legay. . . . .                                                             |          |
| 16 <i>Mars</i> 1885. . . . .                                                                                                         | 39       |
| Décret autorisant le legs Ligny. 8 <i>Nov.</i> 1886. . . . .                                                                         | 40       |
| Le R. P. Le Vasseur élu consultant général. 6 <i>Juin</i> 1887. . . . .                                                              | 131      |
| Nouveau manuel des prières communes. <i>Août</i> 1888. . . . .                                                                       | 629      |
| Indult permettant de gagner les indulgences en se confes-<br>sant deux fois par mois. 14 <i>Nov.</i> 1886. . . . .                   | 65       |
| Indults autorisant des messes de <i>Requiem</i> les jours de rite<br>double. <i>Avril et Mai</i> 1888. . . . .                       | 537      |
| Observations au sujet de ces indults. . . . .                                                                                        | 572      |
| <b>Missions.</b> Bref d'érection du Vicariat apostolique du Congo<br>français. 21 <i>Déc.</i> 1886. . . . .                          | 177      |
| Lettre du T. R. Père demandant l'érection de ce vicariat. . . . .                                                                    | 180      |
| Négociations à ce sujet. . . . .                                                                                                     | 182      |
| Conflit avec Son Em. le cardinal Lavigerie. . . . .                                                                                  | 185      |
| Nomination de Mgr Picarda préfet apost. du Sénégal et<br>vicaire apost. de Sénégambie. 11 et 19 <i>Juil.</i> 1887. . . . .           | 209      |
| Sacre de Mgr Picarda. 18 <i>Sept.</i> 1887. . . . .                                                                                  | 243      |
| Préfecture apost. du Zanguebar méridional confiée aux<br>Bénédictins de Bavière. 16 <i>Nov.</i> 1887. . . . .                        | 369      |
| Préfecture apost. du Bas-Congo. — Son extension. — Décrets<br>relatifs aux Vicariats des Pères d'Alger. 30 <i>Déc.</i> 1886. . . . . | 497      |
| Vicariat apost. du Congo belge. 2 <i>Mai</i> 1888. . . . .                                                                           | 601      |
| Subsides alloués à nos Missions en 1887 et 1888. . . . .                                                                             | 134, 573 |

|                                                                                                                  |          |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|
| <b>Fondations.</b> Collège de Castelnaudary. 8 <i>Sept.</i> 1887. . . . .                                        | 247      |
| Œuvre de Cintra, en Portugal. 1 <sup>er</sup> <i>Nov.</i> 1887. . . . .                                          | 321      |
| Collège et mission à Ballarat, en Australie. 14 <i>Août</i> 1888. . . . .                                        | 669      |
| <b>Maison-Mère.</b> Pouvoirs du T. R. Père pour le diocèse de Paris. 1 <sup>er</sup> <i>Mars</i> 1887. . . . .   | 67       |
| La St-François de Sales à la Maison-Mère. 1887, 1888. 7,                                                         | 433      |
| Voyage du T. R. Père à Rome. 28 <i>Déc.</i> 1887. . . . .                                                        | 400, 401 |
| Retraite annuelle des Pères. 1887 et 1888. . . . .                                                               | 241, 661 |
| La fête de la Pentecôte. 1887 et 1888. L'Archevêque de Paris à la réunion de l'Archiconfrérie du St-Esprit. 129, | 567      |
| La Congrégation à Notre-Dame des Victoires. . . . .                                                              | 8, 430   |
| Nouvelles exhumations à Chevilly. <i>Août</i> 1888. . . . .                                                      | 667      |
| <b>Divers.</b> S. Em. le cardinal di Rende à Langonnet. . . . .                                                  | 97       |
| Le 23 <sup>e</sup> anniversaire de la mort du P. Laval à Maurice. . . . .                                        | 276      |
| Une cérémonie de profession à Grignon (P. Leclerc). . . . .                                                      | 439      |

### Admissions aux vœux et à l'oblation.

|                                                                                                                                                                                                                                                                         |                         |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|
| Admissions aux vœux perpétuels et de cinq ans : 10, 41, 132, 213, 248, 325, 437, 503, 541, 603, 631,                                                                                                                                                                    | 696                     |
| Admissions de Clercs à la profession. . . . .                                                                                                                                                                                                                           | 248, 325, 438, 542, 631 |
| Admissions de Frères : à Chevilly, 41, 250, 503, 696; — à Langonnet, 325, 671; — à Mesnières, 696; — à Braga, 132, 671; — à Pittsburgh. . . . .                                                                                                                         | 10, 503                 |
| Admissions de Novices-Clercs. . . . .                                                                                                                                                                                                                                   | 42, 326, 438, 542       |
| Admissions de grands Scolastiques. . . . .                                                                                                                                                                                                                              | 214 438, 603            |
| Admissions de petits Scolastiques : à Langonnet, 133, 504, 542, 696; — à Cellule, 10, 133, 504, 542, 696; — à Mesnières, 326, 542; — à Merville, 133, 542; — à Blackrock, 326, 438, 604, 761; — à Rockwell, 326; — à Braga, 133, 250, 504, 761; — à Pittsburgh. . . . . | 10, 438, 543 762        |
| Admissions de Novices-Frères : à Chevilly, 43, 251, 504, 671; — à Langonnet, 43, 133, 505, 696; — à Cellule, 505, 543; — à Braga, 134, 326, 505, 672, 762; — au Gabon, 215; — à Huilla, 10, 326, 672; — à Pittsburgh. . . . .                                           | 10, 325, 543            |

### BULLETINS DES COMMUNAUTÉS

|                                                                                                        |    |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| <b>France.</b> — Le St Cœur de Marie. Noviciat des Clercs. <i>Nov.</i> 1884- <i>Fév.</i> 1887. . . . . | 11 |
| Grand scolasticat. <i>Oct.</i> 1884- <i>Janv.</i> 1887. . . . .                                        | 14 |

|                                                                                               |     |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Noviciat des Frères. <i>Oct. 1884-Janv. 1887.</i> . . . . .                                   | 20  |
| Cté du Sacré-Cœur, à Grignon. <i>Juil. 1886-Févr. 1887.</i> . . . . .                         | 24  |
| Séminaire du St-Esprit. <i>Nov. 1884-Févr. 1887.</i> . . . . .                                | 25  |
| Cté de N.-D. de Langonnet. <i>Nov. 1884-Mars 1887.</i> . . . . .                              | 43  |
| Maison de St-Michel. <i>Nov. 1884-Mars 1887.</i> . . . . .                                    | 47  |
| Cté de St-Ilan. <i>Nov. 1884-Mars 1887.</i> . . . . .                                         | 50  |
| Cté du St-Cœur, à Bordeaux. <i>Nov. 1884-Mars 1887.</i> . . . . .                             | 55  |
| Cté de St-Sauveur, à Cellule. <i>Janv. 1885-Mars 1887.</i> . . . . .                          | 68  |
| Cté de St-Joseph de Beauvais. <i>Janv. 1885-Mars 1887.</i> . . . . .                          | 75  |
| Cté de Notre-Dame d'Espérance, à Merville. <i>Janv. 1885-Mars 1887.</i> . . . . .             | 81  |
| Maison de St-Mauront. <i>Août 1885-Mars 1887.</i> . . . . .                                   | 84  |
| Maison du Grand-Quevilly. <i>Janv. 1885-Mars 1887.</i> . . . . .                              | 88  |
| Cté de St-Joseph de Mesnières. <i>Janv. 1885-Avr. 1887.</i> . . . . .                         | 108 |
| Cté de St-Nicolas de Rambervillers. <i>Janv. 1885-Avr. 1887.</i> . . . . .                    | 114 |
| Cté de St-François, à Douvaine. <i>Juil. 1885-Mai 1887.</i> . . . . .                         | 135 |
| Maison de St-Joseph-du-Lac. <i>Juil. 1885-Mai 1887.</i> . . . . .                             | 139 |
| <b>Rome.</b> — Cté du Séminaire français. <i>Fév. 1885-Mai 1887.</i> . . . . .                | 142 |
| <b>Portugal.</b> — Cté du St-Esprit, à Braga. <i>Mars 1885-Juin 1887.</i> . . . . .           | 150 |
| Cté de Ste-Marie, à Porto. <i>Mars 1885-Juin 1887.</i> . . . . .                              | 160 |
| <b>Irlande</b> — Cté de Blackrock. <i>Fév. 1885-Juil. 1887.</i> . . . . .                     | 187 |
| Cté de Rockwell. <i>Mars 1885-Juil. 1887.</i> . . . . .                                       | 201 |
| — (Suite). . . . .                                                                            | 215 |
| <b>Sénégal.</b> — Cté de St-Louis. <i>Mai 1885-Août 1887.</i> . . . . .                       | 220 |
| Annexe de Sor. <i>Janv. 1886-Août 1887.</i> . . . . .                                         | 230 |
| Station de Ste-Anne, à Thiès. <i>Janv. 1886-Août 1887.</i> . . . . .                          | 251 |
| Cté de St-Charles, à Gorée. <i>Avr. 1885-Août 1887.</i> . . . . .                             | 253 |
| Cté du S.-Cœur, à Dakar. <i>Mai 1885-Août 1887.</i> . . . . .                                 | 255 |
| Cté de Ste-Agnès, à Rufisque. <i>Mai 1885-Août 1887.</i> . . . . .                            | 260 |
| Station de Ste-Odile, à Guéréou. <i>Mai 1885-Sept. 1887.</i> . . . . .                        | 278 |
| Cté de St-Joseph de Ngazobil. <i>Mai 1885-Sept. 1887.</i> . . . . .                           | 282 |
| Cté de la Purification, à Joal. <i>Mai 1885-Sept. 1887.</i> . . . . .                         | 295 |
| Station de Ndianda. <i>Juin 1884-Sept. 1887.</i> . . . . .                                    | 299 |
| Station de St-François-Xavier, à Fadioute. <i>Mai 1885-Sept. 1887.</i> . . . . .              | 300 |
| Cté de Ste-Marie de Gambie. <i>Mai 1885-Sept. 1887.</i> . . . . .                             | 304 |
| Station des Sts Pierre et Paul, à Carabane. <i>Mai 1885-Sept. 1887.</i> . . . . .             | 308 |
| Cté de St-Jean, à Sédhiou. <i>Mai 1885-Sept. 1887.</i> . . . . .                              | 310 |
| <b>Sierra-Léone.</b> — Cté de St-Édouard, à Free-Town. <i>Juil. 1885-Oct. 1887.</i> . . . . . | 327 |

|                                                                                                        |     |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Cté de St-Joseph de Boffa, au Rio-Pongo. <i>Juil.</i> 1885-<br><i>Oct.</i> 1887. . . . .               | 334 |
| Rapport du P. Raimbault sur les luttes et invasions des<br>chefs musulmans. . . . .                    | 340 |
| Cté de la Nativité, à Monrovia. <i>Juin</i> 1885- <i>Nov.</i> 1887. . . .                              | 349 |
| <b>Deux-Guinées.</b> — Aperçu général sur la Mission. <i>Juil.</i><br>1885- <i>Déc.</i> 1887. . . . .  | 375 |
| Cté de Ste-Marie du Gabon. <i>Juil.</i> 1885- <i>Déc.</i> 1887. . . . .                                | 380 |
| Maison de St-Pierre, à Libreville. <i>Juil.</i> 1885- <i>Déc.</i> 1887. . .                            | 390 |
| Cté de St-Paul de Donghila. <i>Juil.</i> 1885- <i>Déc.</i> 1887. . . . .                               | 395 |
| Maison de St-Joseph des Bengas. <i>Août</i> 1885- <i>Déc.</i> 1887. . . .                              | 413 |
| Cté de San-Bénito. <i>Août</i> 1885- <i>Déc.</i> 1887. . . . .                                         | 414 |
| Cté de Ste-Anne, au Fernan-Vaz. <i>Mars</i> 1887- <i>Déc.</i> 1887. . . .                              | 420 |
| Cté de St-François-Xavier (Ogowé). <i>Août</i> 1885- <i>Janv.</i> 1888.                                | 441 |
| Cté de St-Pierre Claver, à Lastoursville (Haut-Ogowé).<br><i>Août</i> 1885- <i>Janv.</i> 1888. . . . . | 448 |
| Cté de la Ste-Trinité, au Niger. <i>Nov.</i> 1885- <i>Janv.</i> 1888. . .                              | 458 |
| <b>Congo français.</b> — Cté du Sacré-Cœur de Loango. <i>Sept.</i><br>1885- <i>Mars</i> 1888. . . . .  | 477 |
| Station de Mayumba. <i>Août</i> 1887- <i>Févr.</i> 1888. . . . .                                       | 480 |
| Cté de St-Joseph de Linzolo. <i>Nov.</i> 1885- <i>Mars</i> 1888. . . . .                               | 481 |
| Voyage de Mgr Carrie dans le Haut-Congo. 31 <i>Mai-</i><br>22 <i>Oct.</i> 1887. . . . .                | 482 |
| <b>Bas-Congo.</b> — Cté de St-Jacques de Landana. <i>Sept.</i> 1885-<br><i>Févr.</i> 1888. . . . .     | 505 |
| Cté du St-Esprit, à Nemlao. <i>Févr.</i> 1886- <i>Mai</i> 1888. . . . .                                | 516 |
| Cté de N.-D. des Victoires, à M'Boma. <i>Oct.</i> 1885- <i>Févr.</i> 1888.                             | 522 |
| Cté de St-Paul du Kassai. <i>Déc.</i> 1885- <i>Déc.</i> 1886. . . . .                                  | 527 |
| <b>Angola.</b> — Cté de St-Paul de Loanda. <i>Janv.</i> 1887- <i>Mai</i> 1888.                         | 574 |
| <b>Cunène.</b> — Cté du Sacré-Cœur, à Huilla. <i>Janv.</i> 1886-<br><i>Juin</i> 1888. . . . .          | 579 |
| Cté de N.-D. de Humbé. <i>Fév.</i> 1885- <i>Janv.</i> 1888. . . . .                                    | 585 |
| <b>Cimbébasie.</b> — Cté de N.-D. des Amboellas. <i>Fév.</i> 1885-<br><i>Mai</i> 1888. . . . .         | 543 |
| Station de St-François, à Huilla. <i>Janv.</i> 1886- <i>Mai</i> 1888. . .                              | 556 |
| Cté de Mafeking (Betchuanaland). <i>Déc.</i> 1886- <i>Juin</i> 1888. . .                               | 595 |
| <b>Zanguebar.</b> — Cté de St-Joseph, à Zanzibar. <i>Avr.</i> 1886-<br><i>Juil.</i> 1888. . . . .      | 604 |
| Cté de N.-D. de Bagamoyo. <i>Avr.</i> 1886- <i>Juil.</i> 1888. . . . .                                 | 615 |
| Cté de St-François-Xavier de Mandéra. <i>Mai</i> 1886- <i>Août</i> 1888.                               | 633 |

|                                                                                                          |     |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Cté du Sacré-Cœur, à Mhonda. <i>Mai 1886-Août 1888.</i> . . .                                            | 638 |
| Cté de l'Im. Conception, à Mrogoro. <i>Mai 1886-Août 1888.</i> . .                                       | 643 |
| Cté de St-Augustin, à Tounougouo. <i>Mai 1886-Août 1888.</i>                                             | 650 |
| Cté de St-Benoît, à la Longa. <i>Nov. 1886-Août 1888.</i> . . . .                                        | 655 |
| <b>Ile Maurice.</b> — Cté de la Cathédrale. <i>Mars 1886-Sept. 1888.</i>                                 | 672 |
| Cté de Ste-Croix. <i>Mars 1886-Sept. 1888.</i> . . . . .                                                 | 679 |
| Cté de N.-D. de Mahébourg. <i>Mars 1886-Sept. 1888.</i> . . . .                                          | 697 |
| Cté de St-Jacques, à la Savane. <i>Avr. 1886-Sept. 1888.</i> . . .                                       | 700 |
| <b>Ile de la Réunion.</b> — Cté de la Providence. <i>Mars 1886-<br/>Oct. 1888.</i> . . . . .             | 701 |
| Station de St-Étienne du Brûlé. Suppression. <i>Mars 1886.</i> . .                                       | 704 |
| Cté de St-Jacques. <i>Mars 1886-Oct. 1888.</i> . . . . .                                                 | 705 |
| Cté de St-Bernard. <i>Mars 1886-Oct. 1888.</i> . . . . .                                                 | 706 |
| <b>Petites-Iles.</b> — Cté de Nossi-Bé. <i>Juin 1886-Oct. 1888.</i> . . .                                | 707 |
| Cté de Mayotte. <i>Juin 1886-Nov. 1888.</i> . . . . .                                                    | 725 |
| <b>Inde française.</b> — Cté de N.-D. des Anges, à Pondichéry.<br><i>Juil. 1886-Avr. 1887.</i> . . . . . | 734 |
| Cté de l'Im. Conception. <i>Juil. 1886-Juil. 1887.</i> . . . . .                                         | 738 |
| Cté de Chandernagor. <i>Juil. 1886-Déc. 1887.</i> . . . . .                                              | 740 |
| <b>Martinique.</b> — Cté de St-Pierre. <i>Août 1886-Déc. 1888.</i> . .                                   | 762 |
| Cté de N.-D. de la Délivrande. <i>Août 1886-Déc. 1888.</i> . . .                                         | 770 |
| <b>Guadeloupe.</b> — Cté de St-Pierre, à la Basse-Terre. <i>Août-<br/>1886-Déc. 1888.</i> . . . . .      | 773 |
| <b>Haïti.</b> — Cté de St-Martial, à Port-au-Prince. <i>Août 1886-<br/>Déc. 1888.</i> . . . . .          | 778 |

Voir au tome suivant les Bulletins de Pétionville (Haïti), de la Trinidad, de la Guyane, du Brésil, des États-Unis et de Saint-Pierre et Miquelon.

NÉCROLOGE

|                          |      |                      |                  |           |     |
|--------------------------|------|----------------------|------------------|-----------|-----|
| PP. Bourzeix. . . . .    | 29   | PP. Salaun . . . . . | 233,             | 266       |     |
| Figenwald . . . . .      | 30,  | 59                   | Wira . . . . .   | 233, 237, | 264 |
| Burg. . . . .            | 118  | Montel (Marien)      | 264,             | 314       |     |
| Descot. . . . .          | 164, | 170                  | Weik. . . . .    | 264,      | 311 |
| Bruyère. . . . .         | 165, | 203                  | Morin. . . . .   | 311,      | 355 |
| Lossedat. . . . .        | 165  | Picarda (Cado).      | 355,             | 361       |     |
| Kieffer (Ant.) . . . . . | 203, | 233                  | Massart. . . . . | 398,      | 428 |



|                               |               |                                 |          |
|-------------------------------|---------------|---------------------------------|----------|
| PP. Lecomte (Pierre). . . . . | 425           | FF. Gaudens Schneider.          |          |
| Heim. . . . .                 | 532           |                                 | 714, 789 |
| Lejeune (J.-M). 532,          | 558           | Marie-Eugène Sulli-             |          |
| Pérennec. . . . .             | 597, 625      | van. . . . .                    | 749, 787 |
| Mercky . . . . .              | 623           |                                 |          |
| Gauthier. . . . .             | 685           | <b>Novices et scolastiques.</b> |          |
| Power (Math.) . 685,          | 716           | MM. Ribeiro . . . . .           | 31       |
| ✓Duparquet. . . 685,          | 749           | Wintz. . . . .                  | 31       |
| Deplanche . . . 685,          | 718           | Muller. . . . .                 | 31       |
| Mac Eneany. . . 685,          | 719           | Olier . . . . .                 | 31       |
| Sardier . . . . .             | 685, 720      | ↓ Fieser. . . . .               | 61       |
| FF. Anaclet Donelly. 61,      | 93            | ✓ Carey. . . . .                | 355      |
| Germain François. .           |               | ↓ Danner . . . . .              | 355      |
|                               | 61, 93, 173   | Hascoet. . . . .                | 311      |
| Désiré Thunher 165,           | 205           | ↓ Barth. . . . .                | 598      |
| Alcime Gœtz . 264,            | 316           | Goubin . . . . .                | 598      |
| Nétère Delvaux . .            | 398           | Bataille . . . . .              | 749      |
| Jules Guyon. . 471,           | 492           |                                 |          |
| Leu Rivas. . . 532,           | 534           | <b>Étrangers.</b>               |          |
| Nérée Guillerm. 685,          | 716           | Mgr Coldefy . . . . .           | 32       |
| René Paintré. . .             |               | M. Certes. . . . .              | 61       |
|                               | 685, 688, 714 | M. l'abbé Gosse. . . .          | 319      |

## NOUVELLES DES COMMUNAUTÉS

|                                                                                                                                                                                                                               |                                     |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|
| <b>Maison-Mère.</b> — Le T. R. Père aux fêtes du B. Urbain II,<br>à Châtillon, 239; — à Castelnaudary, 318, 628; — à Ram-<br>bervillers et à Épinal, 535; — en Irlande, 568, 599; — à<br>Merville et à Saint-Mauront. . . . . | 659                                 |
| Ordinations. . . . .                                                                                                                                                                                                          | 63, 96, 175, 366, 400, 471, 568 791 |
| Visites de divers prélats à la Maison-Mère. . . . .                                                                                                                                                                           | 31, 206 365                         |
| Budget des cultes aux colonies. . . . .                                                                                                                                                                                       | 319                                 |
| Distributions de prix et rentrées dans nos collèges. . . . .                                                                                                                                                                  | 239, 319                            |
| Mgr Rotelli à la Maison-Mère des Sœurs de Saint-Joseph. . .                                                                                                                                                                   | 495                                 |
| <b>Maisons d'Europe.</b> — Chevilly, 63, 96, 208, 474, 495, 599;<br>— Grignon, 366; — Langonnet, 95, 791; — Cellule, 63; —<br>Mesnières, 60; — Merville, 792; — Épinal, 659; — Braga.                                         | 535                                 |
| <b>Missions d'Afrique.</b> — Sénégal, 63, 176, 207, 239, 318,<br>400, 431, 600, 723; — Sierra-Léone, 64, 471, 723; — Deux-<br>Guinées, 64, 240, 471, 496; — Bas-Niger, 628, 723; —                                            |                                     |

|                                                                                                                                                        |     |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Congo, 31, 240; — Huilla, 240; — Saint-Paul de Loanda, 207; Zanguebar; 366, 431, 723, 792; — Maurice, 568; — Réunion, 32, 319, 496; — Mayotte. . . . . | 472 |
| <b>Inde française.</b> — Pondichéry. . . . .                                                                                                           | 240 |
| <b>Amérique.</b> — Martinique, 176, 319, 536, 792; — Guadeloupe, 431, 659; — Haïti, 660; — Guyane, 659; — Saint-Pierre et Miquelon. . . . .            | 64  |
| <b>Australie.</b> — Ballarat. . . . .                                                                                                                  | 792 |

---

## AVIS DIVERS

|                                                                                                |                    |     |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|-----|
| Avis relatifs au Bulletin. . . . .                                                             | 32, 176, 208, 472, | 568 |
| Brochure du P. Bourzeix, sur Libéria. . . . .                                                  |                    | 32  |
| Ne publier aucun écrit sans autorisation. . . . .                                              |                    | 96  |
| État du personnel. . . . .                                                                     | 96, 320,           | 724 |
| Comptes-rendus des maisons de formation . . . . .                                              |                    | 320 |
| Décret de Rome sur la non-admissibilité des religieux dans le tiers-ordre franciscain. . . . . |                    | 366 |
| Envoi des actes de décès. . . . .                                                              |                    | 368 |
| Envoi des rapports des supérieurs de mission. . . . .                                          |                    | 368 |
| Demandes à faire à l'OEuvre apostolique . . . . .                                              |                    | 400 |
| Décisions du Saint-Office sur l'absolution des cas réservés. . . . .                           |                    | 431 |
| Avis relatifs aux correspondances. . . . .                                                     |                    | 432 |
| Maison de Béthanie à Marseille. Adresse. . . . .                                               |                    | 496 |
| Remède contre les dartres. . . . .                                                             |                    | 536 |
| Avis au sujet des vœux à renouveler. . . . .                                                   |                    | 536 |
| Remède contre la fièvre bilieuse. . . . .                                                      |                    | 600 |
| Impression des circulaires du T. R. Père. Son portrait. . . . .                                |                    | 660 |

---



# TABLE ALPHABÉTIQUE DU PERSONNEL

(Admissions à la profession et aux vœux perpétuels ou de cinq ans, nominations, mutations, retours en France et départs.)

| <b>Pères.</b>              |                |     |                                    |
|----------------------------|----------------|-----|------------------------------------|
| Acker. . . . .             | 175,           | 272 |                                    |
| Adam. . . . .              | .              | 722 |                                    |
| Allgeyer. . . . .          | .              | 603 |                                    |
| Allheilig. . . . .         | 632,           | 722 |                                    |
| Andrieux. . . . .          | .              | 238 |                                    |
| Antunès. . . . .           | 599, 760,      | 791 |                                    |
| Barrat. . . . .            | 249,           | 271 |                                    |
| Barth. . . . .             | 632,           | 692 |                                    |
| Barthet. . . . .           | .              | 470 |                                    |
| Baumann. . . . .           | .              | 603 |                                    |
| Béchet. . . . .            | 132,           | 325 |                                    |
| Bécue. . . . .             | 249,           | 272 |                                    |
| Berthon. . . . .           | .              | 631 |                                    |
| Binger. . . . .            | 213,           | 760 |                                    |
| Blériot. . . . .           | 249,           | 272 |                                    |
| Bonjean. . . . .           | .              | 691 |                                    |
| Brennan (Patrice). . . . . | 632,           | 692 |                                    |
| Bonnefoux. . . . .         | .              | 542 |                                    |
| Botrel. . . . .            | .              | 271 |                                    |
| Boulé. . . . .             | 249, 272, 690, | 691 |                                    |
| Bourauël. . . . .          | .              | 132 |                                    |
| Bourbonnais. . . . .       | .              | 631 |                                    |
| Boyce. . . . .             | 632,           | 760 |                                    |
| Breindenbent. . . . .      | 632,           | 790 |                                    |
| Bruyère. . . . .           | .              | 95  |                                    |
|                            |                |     | 6                                  |
|                            |                |     | Budendorf. . . . . 632, 760        |
|                            |                |     | Buguel. . . . . 272                |
|                            |                |     | Buléon. . . . . 541                |
|                            |                |     | Cadoret (Joseph). . . . . 658      |
|                            |                |     | Callwaert. . . . . 631             |
|                            |                |     | Campana . . . . . 430, 722         |
|                            |                |     | Carey (Bernard). . . . . 632, 692  |
|                            |                |     | Carroll. . . . . 248, 272          |
|                            |                |     | Chassagnol. . . . . 632, 691       |
|                            |                |     | Colomb. . . . . 760                |
|                            |                |     | Conyngnam. . . . . 691             |
|                            |                |     | Corbet. . . . . 175, 271, 272      |
|                            |                |     | Coste. . . . . 272                 |
|                            |                |     | Cotonéa. . . . . 62, 63, 271, 603  |
|                            |                |     | Criqui. . . . . 249, 365, 790      |
|                            |                |     | Dargnat. . . . . 632, 691          |
|                            |                |     | Decressol. . . . . 272             |
|                            |                |     | Dehaensenberghe. . . . . 325, 790  |
|                            |                |     | Delorme. . . . . 628, 791          |
|                            |                |     | Delpuech F. J. Em. (1) 249, 272    |
|                            |                |     | Deplanche. . . . . 325, 365        |
|                            |                |     | Desnier. . . . . 631               |
|                            |                |     | De Waubert. . . . . 132            |
|                            |                |     | Dissard. . . . . 41, 238, 272, 692 |
|                            |                |     | Ducloux. . . . . 631               |
|                            |                |     | Durdos. . . . . 632, 791           |
|                            |                |     | Duparquet. . . . . 175, 364, 567   |

(1) Ce Père a trois prénoms; mais son prénom usuel est *Emmanuel*.

|                              |           |     |                             |           |     |
|------------------------------|-----------|-----|-----------------------------|-----------|-----|
| Duron. . . . .               | 248,      | 272 | Haumesser. . . . .          | 631,      | 696 |
| Eigenmann. . . . .           |           | 690 | Hehir. . . . .              |           | 132 |
| Epinette. . . . .            |           | 272 | Heintz. . . . .             |           | 690 |
| Faugère. . . . .             |           | 248 | Heitz. . . . .              | 631,      | 691 |
| Ferchaud. . . . .            | 632,      | 760 | Helmer. . . . .             |           | 325 |
| Finck. . . . .               |           | 248 | Herchenroder. . . . .       | 249,      | 272 |
| Fitz-Gibbon. . . . .         | 632,      | 692 | Hirtzlin. . . . .           |           | 248 |
| Fogarty. . . . .             |           | 239 | Hivet. . . . .              | 325,      | 365 |
| Folie. . . . .               |           | 213 | Holder. . . . .             |           | 603 |
| Fraisse. . . . .             |           | 603 | Horné. . . . .              | 399, 603, | 723 |
| François. . . . .            |           | 791 | Hossenlopp. . . . .         |           | 690 |
| Frankoual. . . . .           | 632,      | 692 | Jauny. . . . .              | 62,       | 272 |
| Frawley. . . . .             | 132, 495, | 760 | Julien. . . . .             | 32, 495,  | 599 |
| Friess. . . . .              | 632,      | 691 | Karst. . . . .              | 249,      | 272 |
| Fuchs. . . . .               |           | 541 | Kelly. . . . .              | 249,      | 272 |
| Fuzier. . . . .              |           | 603 | Kieffer (Philippe). . . . . | 63,       | 271 |
| Gaepfert (Emile). . . . .    | 95,       | 271 | Kienlen. . . . .            |           | 271 |
| Gagnière. . . . .            | 632,      | 691 | Kornmann. . . . .           |           | 631 |
| Gaillard. . . . .            | 249,      | 317 | Kraemer. . . . .            |           | 271 |
| Galéron. . . . .             |           | 696 | Kuentz (Aloïs). . . . .     |           | 790 |
| Galtier. . . . .             | 632,      | 760 | Kuhrmann. . . . .           |           | 132 |
| Gardel. . . . .              |           | 790 | Kunemann. . . . .           |           | 790 |
| Gaschy. . . . .              | 632, 690, | 691 | La Brousse. 249, 272, 628,  |           | 691 |
| Génié. . . . .               |           | 503 | Lacut. . . . .              | 542,      | 599 |
| Gerrer. . . . .              |           | 271 | Lang. . . . .               |           | 495 |
| Girard. . . . .              |           | 603 | Latappy (Jean). . . . .     |           | 631 |
| Girollet. . . . .            | 249,      | 272 | Laudrin. . . . .            | 632,      | 723 |
| Giron (Antoine). . . . .     | 238,      | 272 | Le Beller. . . . .          | 690,      | 790 |
| Gleeson. . . . .             |           | 213 | Le Berre (Jacques). 325,    |           | 365 |
| Griffin (Charles). 248, 272, |           | 692 | Le Berre (Laurent). 248,    |           | 272 |
| Griffin (Frédéric). . . . .  | 632,      | 760 | Leclerc. . . . .            |           | 438 |
| Grizard. . . . .             |           | 271 | Lecomte (Ernest). . . . .   | 132,      | 542 |
| Groell. . . . .              | 63,       | 272 | Lecomte (Raoul). 62, 271,   |           | 603 |
| Grunenwald. . . . .          | 632       |     | Lécuyer. . . . .            | 249,      | 318 |
| Gommenginger (Ch.). 566,     |           | 691 | Le Citol (Jean-Louis). 631, |           | 692 |
| Guilmin. . . . .             | 206,      | 318 | Ledonné. . . . .            | 632,      | 692 |
| Guy-Grand. . . . .           |           | 371 | Le Douarin. . . . .         |           | 603 |
| Guyon. . . . .               | 534,      | 691 | Lee. . . . .                |           | 271 |
| Guyot. . . . .               | 271,      | 690 | Le Floch. . . . .           | 249,      | 271 |
| Haas (Jacques). . . . .      | 534       |     | Leinenger. . . . .          | 632,      | 691 |
| Haas (Jean). . . . .         | 32,       | 272 | Lejeune (Léon). . . . .     |           | 437 |
| Haegy. . . . .               |           | 631 | Lemire. . . . .             | 271, 690, | 692 |
| Hassler. . . . .             |           | 690 | Le Serre. . . . .           | 325, 430, | 690 |

|                               |               |     |                               |                |      |
|-------------------------------|---------------|-----|-------------------------------|----------------|------|
| Liagre. . . . .               | 249,          | 271 | Rochette. . . . .             | 238,           | 272  |
| Lichtenberger. . . . .        | 249,          | 272 | Rooney. . . . .               |                | 365  |
| Lohéac. . . . .               |               | 632 | Ropars. . . . .               | 632,           | 692  |
| Lutaud. . . . .               | 632,          | 691 | Roth. . . . .                 | 132,           | 495, |
| Lutz. . . . .                 |               | 631 | Rumbach. . . . .              |                | 213  |
| Mac-Dermott. . . . .          | 599,          | 692 | Salaün. . . . .               |                | 175  |
| Marcot. . . . .               | 632,          | 692 | Sardier. . . . .              |                | 632  |
| Martin. . . . .               |               | 692 | Sauner. . . . .               | 632,           | 692  |
| Marquès. . . . .              | 632,          | 791 | Schaal. . . . .               | 690,           | 790  |
| Mataly. . . . .               | 248,          | 318 | Schaffner. . . . .            | 41,            | 238, |
| Mercky. . . . .               | 270,          | 365 | Shaller. . . . .              |                | 365  |
| Messenger. . . . .            |               | 213 | Schleweck. . . . .            |                | 213  |
| Michel (Jean-Joseph). . . . . | 248,          | 271 | Schmidt (Eugène). . . . .     | 132,           | 628  |
| Montel (Ét.). . . . .         | 62, 430, 470, | 692 | Schmitt (Georges). . . . .    |                | 631  |
| Moreau. . . . .               | 632,          | 692 | Schmitz. . . . .              | 690,           | 760  |
| Morvan. . . . .               | 632,          | 791 | Schultz. . . . .              | 632,           | 692  |
| Moulin. . . . .               | 632,          | 692 | Sébire. . . . .               | 249,           | 365  |
| Moysan. . . . .               | 325,          | 399 | Sengelín. . . . .             | 325, 495, 534, | 722  |
| Muespach. . . . .             | 175, 365,     | 691 | Sigríst. . . . .              | 248,           | 271  |
| Müller (Ildephonse). . . . .  |               | 271 | Sornin. . . . .               | 632,           | 691  |
| Muller (Népomucène). . . . .  | 632,          | 691 | Spannagel. . . . .            | 249,           | 272  |
| Muratón. . . . .              | 632,          | 760 | Spielmann. . . . .            | 62, 63,        | 691  |
| O'Brien. . . . .              | 632,          | 691 | Stalter. . . . .              | 206, 271,      | 567  |
| Otten. . . . .                | 175,          | 317 | Stervennou. . . . .           | 238,           | 271  |
| Pacé. . . . .                 | 175, 272,     | 631 | Steurer. . . . .              |                | 790  |
| Palley. . . . .               | 722, 760,     | 790 | Stoffel (Barthélemy). . . . . | 658,           | 791  |
| Paloc. . . . .                |               | 696 | Strub (Joseph). . . . .       | 599,           | 658  |
| Pascal-Lacour. . . . .        | 41, 238,      | 271 | Sublet. . . . .               | 238,           | 271  |
| Pernot. . . . .               |               | 691 | Sylvand. . . . .              |                | 631  |
| Picarda Mgr. . . . .          | 206,          | 365 | Thiallier. . . . .            |                | 603  |
| Planeix (François). . . . .   |               | 691 | Tisserand. . . . .            | 534,           | 692  |
| Poulard. . . . .              |               | 542 | Thomann. . . . .              | 632,           | 691  |
| Poyer-Poulet. . . . .         |               | 213 | Thuet. . . . .                |                | 790  |
| Quinn (William). . . . .      |               | 760 | Tobin. . . . .                | 248,           | 567  |
| Rabany. . . . .               | 470,          | 567 | Tranquilli. . . . .           |                | 270  |
| Reffé. . . . .                | 690,          | 692 | Travers. . . . .              | 632,           | 691  |
| Reibel. . . . .               | 632,          | 691 | Troxler. . . . .              |                | 213  |
| Reinlen. . . . .              | 632,          | 692 | Urien. . . . .                | 95,            | 691  |
| Rémont. . . . .               |               | 213 | Veillet. . . . .              |                | 631  |
| Remy. . . . .                 | 632,          | 692 | Viseux. . . . .               | 248,           | 272  |
| Replumaz. . . . .             |               | 317 | Visseq. . . . .               |                | 599  |
| Riaux. . . . .                | 248,          | 603 | Waegtli (Marc). . . . .       | 238,           | 272  |
| Richaume. . . . .             | 238,          | 272 | Walter (Florent). . . . .     | 632,           | 691  |



|                              |     |                          |     |
|------------------------------|-----|--------------------------|-----|
| Eric. . . . .                | 250 | Jérôme. . . . .          | 325 |
| Estevao. . . . .             | 250 | Joachim. . . . . 430,    | 470 |
| Euphrase. . . . . 317,       | 692 | Joaquim. . . . .         | 10  |
| Faron. . . . .               | 631 | Josaphat. . . . .        | 631 |
| Félicien. . . . .            | 325 | Jules. . . . .           | 399 |
| Fernando. . . . .            | 213 | Léon. . . . . 690,       | 722 |
| Florent. . . . .             | 690 | Léonard. . . . .         | 250 |
| Florient. . . . .            | 41  | Léonce. . . . .          | 250 |
| Francisco. . . . .           | 214 | Léopold. . . . . 213,    | 318 |
| François-Joseph. . 470,      | 691 | Leu. . . . .             | 430 |
| Fridericus. . . . .          | 10  | Liboire. . . . . 132,    | 365 |
| Fulgence. . . . . 42, 63,    | 95  | Lin. . . . . 671,        | 692 |
| Fuscien. . . . .             | 41  | Longin. . . . .          | 271 |
| Gaétan. . . . .              | 567 | Lothaire. . . . .        | 272 |
| Gaudens. . . . .             | 430 | Lucain. . . . . 250,     | 272 |
| Genès. . . . .               | 790 | Ludger. . . . . 250,     | 760 |
| Georges. . . . .             | 671 | Marie-Aloyse. 430, 470,  | 790 |
| Géran. . . . .               | 691 | Marie-Benoît. . . . 238, | 272 |
| Géréon. . . . .              | 248 | Marie-Dominique. . . .   | 214 |
| Gervais. . . . .             | 690 | Marie-Gontran. . . .     | 365 |
| Gilbert. . . . .             | 271 | Marie-Stanislas. . . .   | 325 |
| Gildas. . . . .              | 42  | Marie-Vincent. . . .     | 214 |
| Godefroy. . . . .            | 365 | Marcel. . . . . 503,     | 567 |
| Gontran. . . . .             | 692 | Marole. . . . . 214,     | 722 |
| Gordien. . . . .             | 41  | Maternus. . . . .        | 631 |
| Gottfried. . . . .           | 542 | Mathieu. . . . .         | 175 |
| Gustave. . . . .             | 542 | Mathurin. . . . . 206,   | 272 |
| Hermas. . . . .              | 438 | Maville. . . . .         | 214 |
| Hermias. . . . .             | 214 | Meinrad. . . . . 95,     | 503 |
| Hieronimus. . . . .          | 503 | Mélaine. . . . .         | 671 |
| Hildevert. . . . . 250, 271, | 599 | Méliton. . . . . 399,    | 430 |
| Honorius. . . . .            | 272 | Mellon. . . . . 41, 238, | 271 |
| Humbert. . . . . 671,        | 691 | Modeste. . . . .         | 503 |
| Hygin. . . . . 42,           | 535 | Nazaire. . . . .         | 696 |
| Illide. . . . .              | 535 | Nestor. . . . . 671,     | 691 |
| Isaac. . . . .               | 692 | Nicomède. . . . .        | 214 |
| Isaure. . . . .              | 132 | Noël. . . . . 250,       | 318 |
| Jacintho. . . . .            | 250 | Norbert. . . . . 503,    | 760 |
| Jacques. . . . .             | 722 | Octave. . . . . 272,     | 691 |
| Jarlath. . . . .             | 214 | Odilon. . . . . 41,      | 535 |
| Jean-Joseph. . . . .         | 248 | Olivier. . . . .         | 503 |
| Jean-Palémon. . . .          | 603 | Omer. . . . .            | 248 |
| Jérémie. . . . . 250,        | 272 | Optat. . . . . 325,      | 790 |



|                       |          |     |                     |           |      |
|-----------------------|----------|-----|---------------------|-----------|------|
| Oreste. . . . .       | 214,     | 271 | Ruélin. . . . .     |           | 325. |
| Oscar. . . . .        |          | 175 | Rumold. . . . .     | 214,      | 691  |
| Osée. . . . .         |          | 42  | Salvius. . . . .    |           | 41   |
| Palémon. . . . .      |          | 690 | Serge. . . . .      | 671,      | 691. |
| Pantaléon. . . . .    | 503,     | 535 | Sifroy. . . . .     | 41,       | 63   |
| Pasteur. . . . .      | 671,     | 691 | Sigismond. . . . .  | 62,       | 272  |
| Paulin. . . . .       |          | 790 | Sixte. . . . .      | 213,      | 690  |
| Paulinus. . . . .     |          | 248 | Sotère. . . . .     |           | 503  |
| Phébus. . . . .       |          | 95  | Stéphan. . . . .    |           | 503  |
| Philadelphie. . . . . |          | 214 | Straton. . . . .    | 132,      | 365  |
| Philomène. . . . .    |          | 438 | Taurin. . . . .     |           | 790  |
| Phocas. . . . .       | 566,     | 723 | Térence. . . . .    |           | 10   |
| Polyeucte. . . . .    |          | 696 | Tertullien. . . . . |           | 132. |
| Porphyre. . . . .     | 42, 272, | 691 | Théophile. . . . .  | 214,      | 271  |
| Priscillien. . . . .  |          | 503 | Thierry. . . . .    |           | 631  |
| Protais. . . . .      | 250,     | 365 | Théodose. . . . .   | 132, 364, | 567  |
| Raymond. . . . .      | 671,     | 760 | Théophane. . . . .  |           | 272  |
| Raphaël. . . . .      |          | 175 | Thurien. . . . .    |           | 325  |
| Réginald. . . . .     | 250,     | 691 | Tite. . . . .       |           | 631  |
| Remi. . . . .         | 671,     | 690 | Titus. . . . .      |           | 603  |
| René. . . . .         |          | 132 | Valentin. . . . .   |           | 671  |
| Réole. . . . .        | 42,      | 63  | Victorien. . . . .  | 270,      | 567  |
| Richard. . . . .      |          | 42  | Vincent. . . . .    | 495,      | 692  |
| Rigobert. . . . .     |          | 503 | Vincentius. . . . . | 317,      | 399  |
| Riquier. . . . .      |          | 503 | Yves. . . . .       | 535, 631, | 691  |
| Roger. . . . .        |          | 214 | Zénobe. . . . .     | 41,       | 95   |
| Ronan. . . . .        | 41,      | 95  |                     |           |      |

A. M. D. G.











